TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound, March 1884

20235.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

1384

DES

DEUX MONDES

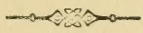

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENT TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1873

20235.

META HOLDENIS

PREMIÈRE PARTIE.

On m'avait prévenu, madame, que vous aviez le goût de marier vos amis. Vous m'écrivez des bords du Rhin que j'ai beaucoup de talent, un délicieux caractère, et que je ferais un excellent mari; vous m'apprenez du même coup que vous tenez à ma disposition une charmante fille qui serait bien mon fait, attendu qu'elle est Allemande et musicienne comme vous, qu'elle adore la peinture et surtout la mienne, qu'elle joint une imagination poétique à la science du pot-au-feu, qu'enfin elle possède toutes les qualités requises pour faire le bonheur de Tony Flamerin votre serviteur. Le portrait que vous m'en faites est parlant. Je la vois d'ici avec ses cheveux blonds et son grand tablier de cuisine noué autour de son cou, tenant de la main droite une cuiller à pot, de la main gauche un joli in-dix-huit doré sur tranches, et d'un œil surveillant une casserole, tandis que l'autre verse des larmes sur les infortunes d'Egmont et de Clara. Je vous suis vraiment fort obligé de vos bonnes intentions; mais d'abord êtes-vous bien sûre que je ne sois pas déjà marié, ou presque marié, ou quasi marié? car il y a bien des nuances dans tout cela. Et puis voici le point : vous m'assurez que votre jeune amie a des yeux d'un bleu céleste. Ah! madame, les yeux célestes!.. C'est toute une histoire qu'il faut que je vous raconte; vous êtes discrète, vous la garderez pour vous.

I.

J'avais vingt-cinq ans ou peu s'en faut, et il y en avait trois que j'étudiais la peinture dans l'atelier d'un maître que vous connaissez, quand je reçus une lettre de mon père, brave tonnelier bour-

guignon retiré des affaires depuis peu, une lettre, vous dis-je, écrite de bonne encre, qui m'obligea de partir pour Beaune en grande hâte. J'eus bientôt fait de boucler ma valise. A la vérité j'étais inquiet, mal édifié de ma conduite; je redoutais le visage et les sourcils paternels, — non que j'eusse sur la conscience de bien lourds méfaits. J'aimais la peinture avec fureur, il m'arrivait de travailler d'arrache-pied trois semaines durant, sans m'accorder la moindre distraction; mais de temps en temps je rompais ma gourmette, et je faisais tout d'une haleine trois ou quatre grosses folies. Ce qui rend coûteux les plaisirs de la jeunesse, c'est la vanité, quand elle s'en mêle. J'avais la rage de faire parler de moi et d'étonner la galerie; les étonnemens de mes amis me revenaient bien cher, et mes finances étaient bien courtes. Je n'avais pas encore médité le mot du sage « qu'il y a une différence si immense entre celui qui a sa fortune toute faite et celui qui la doit faire, que ce ne sont pas deux créatures de la même espèce. »

En arrivant, je trouvai mon père dans une petite cour pavée où il aimait à fumer sa pipe. Les bras croisés, il examina quelque temps en silence ma toilette flambante, qui n'était pas celle d'un rapin, et il secoua trois fois sa grosse tête bourguignonne, plus luisante que les douves de ses futailles. Puis, s'étant juché sur un tonneau : — Tony Flamerin, mon fils unique, me dit-il, mettez-vous là, devant moi, au soleil, et regardez à terre; vous y verrez l'ombre d'un fou.

— Il est des folies heureuses, lui répondis-je avec assez d'assurance. La mienne finira bien.

— A l'hôpital! répliqua-t-il d'un ton bref, et il tira coup sur coup trois bouffées de sa pipe, après quoi il reprit en enflant sa voix : — Tony Flamerin, tu as voulu devenir peintre. Tu t'es mis sottement dans l'idée que tu étais un homme de talent; le seul que je te connaisse est de manger ton blé en herbe. C'est la faute de ta pauvre mère, Dieu lui fasse paix! Elle avait décidé que tu avais la taille trop fine, les mains trop blanches, pour être tonnelier comme ton bonhomme de père. Soit! on envoie monsieur en apprentissage chez un commerçant en gros de Lyon; il se fait mettre à la porte au bout d'un an, parce qu'il barbouillait des paysages sur les bordereaux de son patron. Sur ces entrefaites, la digne femme vient à mourir, laissant au polisson que voici sa fortune personnelle, soit vingt-huit mille cinq cents francs, et, de guerre lasse, j'autorise ce rare génie à s'en aller étudier la peinture à Paris... Tony, regardez votre ombre, et dites-moi si ce n'est pas l'ombre d'un fou! Tony, je vous prie, calculez dans votre tête ce qui peut bien vous rester des vingt-huit mille cinq cents francs que vous laissa feu votre mère.

Je regardais mon ombre; ce n'était pas l'ombre d'un fou, elle avait l'air contrit et de grands embarras de conscience.

— Tony, poursuivit-il, vous avez passé trois ans à Paris, vous n'y avez pas gagné un rouge liard; en revanche, vous y avez dépensé seize mille francs, sans parler des centimes.

— Deux mille la première année, lui dis-je, quatre mille la seconde, huit mille la troisième. Cela fait une progression géométrique. Je conviens que c'est aller trop vite, mais aussi!..

A ce mot, je passai involontairement ma langue sur mes lèvres, et je ne pus m'empêcher de sourire; je me souvenais en ce moment de certain minois émérillonné... Je hochai la tête, le minois disparut par une trappe, et je ne vis plus que les gros yeux ronds de mon père, qui s'étaient enflammés de courroux.

— Je crois vraiment que tu plaisantes! s'écria-t-il en jetant sa pipe à terre, où elle se brisa en morceaux.

— Je n'aurais garde, je ne suis jamais plus sérieux que quand j'ai l'air de rire, lui répondis-je. — Et je m'approchai de lui pour l'embrasser. Il me renvoya bien loin. Cependant je confessai mes torts avec tant d'humilité, je lui fis tant de promesses d'amendement, qu'il finit par se radoucir.

— Il s'agit bien de grimaces et de sermens! me dit-il. J'ai une proposition à te communiquer; si tu la refuses, tout est rompu entre nous, et je ne te revois de ma vie.

Je le priai de s'expliquer, je fus bientôt éclairci. Mon oncle Gédéon Flamerin avait émigré depuis douze ans en Amérique; il y avait fait son chemin, et fondé une maison de banque, dont les affaires prospéraient, — il était devenu une façon de personnage. Ne s'étant jamais marié, sa solitude commençait à lui peser, et il avait écrit à mon père pour lui offrir de me prendre chez lui, se chargeant de ma fortune, déclarant qu'il me considérait d'avance comme son fils, son associé et son successeur, trois qualificatifs qui me firent venir la chair de poule. Il exigeait seulement qu'avant de m'embarquer pour New-York j'allasse passer quelques mois à Hambourg et à Londres, où j'apprendrais l'allemand et l'anglais. Le *post-scriptum* de sa lettre me parut encore plus étonnant que le reste; il était conçu en ces termes : « Mon neveu Tony est, paraît-il, un écervelé. Le mal n'est pas grand, il faut bien que jeunesse se passe; mais trop est trop. Marie-le, il n'est rien de tel pour mettre au pas un jeune homme. Si Tony trouvait à Beaune ou à Hambourg une gentille fille qui consentît à devenir ma bru, ma maison se ferait de fête pour la recevoir. »

Je ne pus me contenir davantage, tant ce mot de bru m'avait exaspéré. — Vouloir faire de moi un mari, ah! c'en est trop, m'écriai-je. La lettre est désagréable, le *post-scriptum* est odieux.

Que diable! quand on offre aux gens un vin qui ne leur revient pas, on s'arrange au moins pour qu'il n'y ait pas de mouche au fond du verre.

— Je te livre à tes réflexions, me cria mon père, dont l'indignation s'était rallumée. Ton oncle t'offre la fortune, libre à toi de la sacrifier à la peinture à l'huile. Je t'avertis seulement d'une chose : ne compte plus sur moi. J'ai commencé avec rien; à force de peines et de sueurs, j'ai amassé quatre mille francs de rente. Foi de Bourguignon, j'entends vivre commodément et longuement, je suis taillé pour cela. Tu n'auras rien de moi que tu ne m'aies enterré. Table là-dessus, cela est écrit là! — Et, parlant ainsi, il se frappa le front. Le geste était expressif, et il me parut qu'en effet l'écriture était en règle. — Dès demain, ajouta-t-il, je te rendrai mes comptes, et je te remettrai le reliquat de la succession de ta mère, soit douze mille et tant de francs, car je n'entends plus être ton caissier, ni avoir à défendre tes sous contre toi. Puisses-tu en faire une bouchée! Quand tu n'auras plus à choisir qu'entre New-York et l'hôpital, tu te résigneras à tâter du vin de ton oncle; le verre et la mouche, tu avaleras tout. Ainsi soit-il!

Si je m'étais écouté, je serais retourné tout courant à Paris; mais, quoi qu'en pût dire mon oncle, je n'étais point un écervelé. J'estimais qu'il n'est pas permis à un artiste d'être médiocre, que c'est un sot personnage que celui d'un peintre sans talent. Bien que j'eusse foi en mon génie, les convictions les mieux assises ont leurs jours de défaillance. Après avoir ruminé le cas dans ma tête : — Il est, me dis-je, des accommodemens avec le ciel et avec notre oncle Gédéon. Allons, puisqu'on le veut, étudier l'allemand en Allemagne; cela ne m'empêchera pas d'y faire de la peinture. Dans un an d'ici, je saurai qui je suis et ce que je vaux. — Par suite de ce raisonnement, je résolus d'aller faire mes études non à Hambourg, mais à Dresde, car il me fallait à toute force un musée. Je ne fus pas long à me décider; ma vivacité naturelle ne se prêtait pas aux atermoiemens. Je communiquai à mon père ma détermination, sans lui faire part de mes arrière-pensées. Il me récompensa de mon bon mouvement en m'allongeant un vigoureux coup de poing dans le dos, et, pendant les quinze jours que je passai encore avec lui, il mit sa cave à sec pour m'entretenir en gaîté. Un matin, je lui fis mes adieux, et je partis emportant sa bénédiction dans mon cœur et treize mille francs dans ma poche, assez émue de cette aventure.

Le ciel avait décrété que j'apprendrais l'allemand avant d'être en Allemagne. Je fis route de Beaune à Genève, tête à tête avec un homme de poids, entre deux âges, au teint frais et vermeil, de figure avenante et respectable, qui se nommait M. Benedikt Holdenis. Il s'exprimait avec onction sur toutes choses, et particulière-

ment sur l'amélioration du sort des classes souffrantes, sur les jardins d'enfans et sur la nécessité de développer de bonne heure chez les petites filles la réflexion morale et le sentiment de l'idéal. Je me figurai d'abord que ce philanthrope était quelque ecclésiastique protestant; il m'apprit lui-même qu'il était négociant, qu'il avait quitté Elberfeld depuis dix ans pour s'établir à Genève, où il dirigeait une grande maison de quincaillerie. Sa conversation, je l'avoue, était un peu relevée pour moi; je me donnai pourtant l'air de la goûter, — je lui savais un gré infini de m'avoir pris, sur la foi de ma bonne mine et de ma cravate, pour un fils de famille qui faisait un voyage d'agrément. Il me demanda d'un ton discret où étaient situées les terres de mon père. Je lui répondis sans mentir, mais il y eut de l'art dans mes explications, qui ne diminuèrent point l'opinion avantageuse qu'il avait de moi. Pour tout vous dire, je cherchai et je trouvai l'occasion d'ouvrir devant lui mon portefeuille, dont l'embonpoint lui arracha une exclamation qui me fut flatteuse; il ne se doutait point que, comme le philosophe, je portais tout avec moi. Oh! jeunesse, que vous êtes sotte! Enfin nous devînmes si bons amis qu'en descendant de wagon il m'offrit ses services, me donna son adresse, et me fit promettre que je l'irais voir, si je m'arrêtais quelques jours à Genève.

Mon intention était de brûler l'étape. Fait-on jamais ce qu'on veut? En sortant du buffet de la gare, je me rencontrai nez à nez avec un vrai fils de famille, Américain haut de six pieds, nommé Harris, dont j'avais fait à Paris l'oiseuse connaissance. Il venait de loin en loin à l'atelier, étudiant la peinture à ses momens perdus; mais sa principale occupation était de manger ses rentes et de chercher à s'amuser sans y réussir. Genève ne l'amusait guère; en m'apercevant, il leva ses grands bras au ciel et bénit la Providence de la proie inespérée qu'elle envoyait à son ennui. Persuadé par son éloquence, je fus retenir une chambre à l'hôtel des Bergues, où il était descendu, — et nous voilà, pendant deux semaines, occupés de l'aube au soir à courir des bordées sur le lac, où nous fûmes plus d'une fois en péril de chavirer. Nos nuits se passaient à jouer d'interminables parties de piquet, à vider des pots et souvent à nous les jeter à la tête.

Nous fîmes un jour une longue promenade à cheval. Je montais un alezan plein de courage et de feu, et Harris, qui avait de l'école et qui était avare de ses éloges, ayant daigné louer mes talens d'écuyer, je me flattais de faire quelque figure dans le monde. Sur le soir, nous nous arrêtâmes dans une auberge de village pour nous rafraîchir, nous et nos montures. A l'extrémité de la tonnelle où nous prîmes place, une famille attablée achevait un champêtre repas. Debout en face de moi, une jeunesse de dix-huit ans, l'aînée

de la famille, qui remplissait l'office de majordome, était en train de découper une volaille. Elle avait posé un fichu sur sa tête pour se garantir d'un rayon de soleil qui, glissant à travers le feuillage, lui donnait dans les yeux. Ce fichu était d'un beau ton et attira mon regard; mais le visage qui était dessous m'occupa plus longtemps. Harris me demanda en ricanant à qui j'en avais de lorgner ainsi un laideron; je lui répondis qu'il ne s'y connaissait pas.

Ce laideron était une brune, plutôt petite que grande, aux cheveux d'un châtain foncé, avec des yeux du bleu le plus clair et le plus doux, deux vraies turquoises, et un grain de beauté à la joue gauche. Elle n'était ni belle ni jolie, ayant le nez trop fort, le menton trop carré, la bouche trop grande, les lèvres trop épaisses. En revanche, elle avait le charme, le je ne sais quoi, un teint de brugnon, des joues pareilles à ces fruits où l'on a envie de mordre, une physionomie qui ne ressemblait à rien, l'air ingénu, le regard caressant, un sourire angélique et une voix chantante. Elle découpait à ravir les volailles. Ses quatre jeunes sœurs et ses deux petits frères lui présentaient leur assiette à la ronde, ouvrant le bec comme des poussins qui attendent leur pâtée; ils eurent tous contentement. Son père, qui me tournait le dos, lui cria d'une voix mielleuse et avec un accent germanique qui ne m'était pas inconnu : — Meta! tu ne gardes rien pour toi! — Elle lui répondit en allemand, et cette réponse fut sans doute adorable, car il s'écria : *allerliebst!* ce que je compris sans être allé à Dresde. Au même instant, il se retourna de mon côté; je reconnus la figure vénérable de mon compagnon de voyage, M. Holdenis, lequel avait désormais à mes yeux le mérite d'être le père de la plus délicieuse laide qui se soit jamais rencontrée sous la calotte des cieux. Je fus à lui, il m'accueillit à bras ouverts, me demanda la permission de me présenter à Mme Holdenis, grosse femme replète, ronde comme une boule, et fort laide sans être charmante. Je m'excusai de n'être pas allé le voir, et je ne le quittai pas avant qu'il m'eût prié à dîner pour le lendemain.

— Or çà! me dit Harris en remontant en selle, m'expliquerez-vous ce que vous comptez faire de ces Holdenis?

— Je veux faire le portrait de leur fille, lui répondis-je; je n'ai jamais eu l'imagination si allumée que ce soir.

— C'est une véritable insanité, s'écria-t-il en sanglant un grand coup de cravache à son cheval. Pour être juste, je conviens que cette Meta a une jolie main, une jolie taille, de beaux bras, que la transparence de sa guimpe m'a laissé apercevoir de superbes épaules, et j'ajoute, pour vous faire plaisir, que sa gorge tiendra un jour toutes ses promesses; mais je vous déclare que le reste ne vaut pas le diable.

— Et moi, je vous déclare, mon pauvre ami, lui répliquai-je, que vous n'avez pas des yeux d'artiste, que la beauté est un préjugé, et que Mlle Meta Holdenis ne mourra pas sans avoir fait de grandes passions.

M. Holdenis habitait une confortable maison de campagne à cinq minutes de la ville. L'endroit s'appelait Florissant, la maison Mon-Nid; vous verrez que j'ai eu des raisons particulières de ne pas oublier ce nom. Je fus exact au rendez-vous malgré Harris, qui avait juré de me le faire manquer. M. Holdenis me souhaita la bienvenue avec la plus aimable cordialité. Ayant réuni aussitôt ses sept enfans, il les disposa sur une ligne, par rang d'âge et de taille; cela faisait un fort joli buffet d'orgue. Il me les nomma tous, et j'essuyai le récit de leurs gentillesses, de leurs précoces exploits, de leurs bons mots. J'en parus charmé; Mme Holdenis riait aux anges. — Ce sont bien les enfans de leur mère! disait son mari, — et, la regardant amoureusement, il lui baisait les deux mains, qu'elle avait fort rouges.

Pendant ce temps, l'alerte Meta allait et venait, allumant les lampes, faisant des bouquets dont elle décorait la cheminée, se glissant dans la salle à manger pour aider la femme de chambre qui mettait le couvert, et de là faisant un saut dans la cuisine pour donner un coup d'œil au rôti. Son père m'apprit qu'on l'appelait dans la maison la petite souris, *das Maüschen*, parce qu'elle trottait menu sans qu'on l'entendît marcher, et qu'elle avait le secret d'être partout à la fois.

Le repas me parut exquis; elle y avait mis la main. Ce qui me parut plus admirable encore, c'est l'appétit de mon excellent amphitryon; je craignais un accident, je lui faisais tort. Nous prîmes le café sous la vérandah, à la clarté des étoiles; le chèvrefeuille et le jasmin nous embaumaient de leurs parfums. — Qu'importe qu'on habite un palais ou une chaumière, me dit M. Holdenis, pourvu qu'on ait une lucarne ouverte sur un pan de ciel bleu?

Ayant rappelé sa progéniture, il la rangea en cercle et lui fit chanter en partie des cantiques. Meta marquait la mesure aux jeunes concertans, et par intervalles leur donnait la note; elle avait une voix de rossignol, limpide comme un cristal.

Nous rentrâmes dans le salon. Aux cantiques succédèrent les jeux innocens, jusqu'à ce que, dix heures ayant sonné, le digne pasteur de ce troupeau fit un geste qui fut compris. Quand les rires eurent cessé, il ouvrit une énorme Bible in-folio, sur laquelle il inclina son front de patriarche. Il se recueillit quelques instans, puis il improvisa une homélie sur ce texte de l'Apocalypse : « ce sont les deux oliviers, les deux chandeliers qui se tiennent toujours en présence du Seigneur. » Je crus comprendre que dans sa pensée

les deux chandeliers étaient M. et Mme Holdenis; les petits Holdenis n'étaient encore que des lumignons; mais, quand ils s'appliquent, les lumignons deviennent des chandelles.

Dès qu'il eut refermé sa grande Bible, je me levai pour partir. Il me prit les deux mains, et me regardant avec des yeux humides : — Voilà, me dit-il, notre vie de tous les jours. Vous avez rencontré l'Allemagne en pays welche, et, sans vouloir vous offenser, l'Allemagne est le seul endroit du monde qui connaisse la vraie vie de famille, l'union intime des âmes, le sentiment poétique et idéal des choses. Je ne crois pas me tromper, ajouta-t-il avec un aimable sourire; vous me paraissez digne de devenir Allemand.

Je l'assurai, en regardant Meta du coin de l'œil, qu'il ne se trompait point, que je sentais en moi je ne sais quoi qui ressemblait à un appel de la grâce. C'est ce que je répétai une demi-heure plus tard à mon pauvre Harris, qui m'attendait avec une furieuse impatience entre deux flacons de rhum et les cartes en main. — De quel bénitier sortez-vous? s'écria-t-il en me voyant paraître; vous sentez la vertu à crever. — Et s'emparant d'une brosse, il m'épousseta de la tête aux pieds. Il voulut m'arracher la promesse que je ne retournerais pas à Florissant; il y perdit ses peines. Pour me punir, il essaya de me griser; mais, quand on pense à Meta, on ne se grise pas de rhum.

Si j'avais pris Mon-Nid en goût, Mon-Nid, madame, me le rendait bien; on m'y voyait de bon œil, on m'y choyait. M'étant ouvert à M. Holdenis de mon projet d'apprendre l'allemand, il s'offrit avec une rare obligeance à me donner leçon tous les jours, et comme je lui témoignai par la même occasion un vif désir de faire le portrait de sa fille, il m'octroya ma demande sans trop se faire prier. Il en résulta que le neveu de mon oncle Gédéon passait chaque jour plusieurs heures dans le sanctuaire de la vertu. Celles que je consacrais à la grammaire d'Ollendorf n'étaient pas les plus agréables, — non que M. Holdenis fût un mauvais maître, mais il avait des litanies qui me semblaient longues. Il me répétait trop souvent que le Français est un peuple frivole, que l'idéal est lettre close pour ses poètes et ses artistes, que Corneille et Racine sont de froids rhéteurs, que La Fontaine manque de grâce et Molière de gaîté. Il me démontrait trop longuement aussi que l'allemand est la seule langue qui puisse exprimer les profondeurs de la pensée et l'infini du sentiment.

Je trouvais trop courtes au contraire les séances que m'accordait Meta. Le portrait que j'avais entrepris était pour moi la plus attrayante, mais la plus laborieuse des tâches. Je désespérais souvent de m'en tirer à mon honneur, tant j'avais peine à exprimer ce que je voyais et ce que je sentais. Est-il rien de plus difficile que de re-

produire par le pinceau le charme sans beauté, que de fixer sur la toile une figure sans lignes et sans traits, qui ne vaut que par le mouvement naïf de l'expression, par sa rougissante candeur, par les caresses du regard et la grâce lumineuse du sourire? Ce n'est pas tout, il y avait dans cette angélique figure autre chose encore que j'aurais bien voulu rendre. Il y a, madame, anges et anges. Ceux qu'on voit en Allemagne ne ressemblent point aux autres; leurs yeux, qui sont souvent de la couleur des turquoises, ont ceci de particulier que, sans qu'ils s'en doutent, ils promettent dans une langue mystique des plaisirs qui ne le sont pas. Quiconque a voyagé dans votre pays comprendra ce que je veux dire; il y a sûrement rencontré d'adorables candeurs qui respirent la volupté qu'elles ignorent, de virginales innocences capables de convertir un libertin au mariage et à la vertu, parce qu'il lui semble qu'il y trouvera son compte, et, pour tout dire, des anges qui ne savent rien, mais que rien n'étonnera. En voilà trop; je voulais seulement vous expliquer pourquoi je désespérais de mener à bonne fin le portrait de Meta.

Elle posait complaisamment et ne paraissait point s'ennuyer avec moi. Elle avait tour à tour l'humeur très sérieuse ou très enjouée. Quand elle était grave, elle me questionnait sur le Louvre ou sur l'histoire de la peinture. Dans ses heures de gaîté, elle s'amusait à me parler allemand, et m'obligeait de répéter dix fois ses mots l'un après l'autre. Je lui répondais comme je pouvais, faisant flèche de tout bois; mes coq-à-l'âne la faisaient rire aux larmes. Ce que j'y gagnais, c'était le droit de l'appeler par son petit nom de Maüschen, que je fourrais dans toutes mes phrases; comme il était difficile à prononcer, c'était pour moi le plus utile des exercices. A la fin de chaque séance, et pour me récompenser, elle me récitait *le Roi de Thulé*. Elle le disait avec un goût exquis; quand elle arrivait aux derniers vers :

Die Augen thäten ihm sinken,
Trank nie einen Tropfen mehr,

ses yeux se remplissaient de larmes, et sa voix, légère et tremblante, semblait mourir. Elle m'a chanté si souvent cette adorable antienne, que je la sus bientôt par cœur, et je la sais encore.

Tels étaient nos passe-temps. J'en avais un autre qui m'était particulier. Je me demandais, en la regardant, si j'aimais cette aimable fille en artiste ou en amoureux. Je sus bientôt à quoi m'en tenir. Elle se coiffait avec une grâce négligée. Un matin qu'elle avait eu le fâcheux caprice de lisser ses bandeaux et de cacher certaines boucles follettes qui voltigeaient sur son front, je la chapitrai là-dessus et lui représentai que la froide correction est la mort de

l'art. Elle se mit à rire, défit par un mouvement brusque son épaisse chevelure, qui retomba comme une pluie sur son visage. Elle resta quelques minutes son coude posé sur ses genoux, et ses yeux couleur de ciel me regardaient fixement au travers de ses cheveux bruns. Je vous ai marqué plus haut ce qu'on lit quelquefois dans les yeux des anges allemands. Je ne sais trop ce que disaient ceux-ci; mais je sentis clairement que je ne les aimais pas en artiste, et ce même jour, en rentrant à l'hôtel, je tins des propos si baroques à mon ami Harris, qu'il me déclara du ton le plus méprisant que j'étais un homme fini. A l'entendre, j'étais en train de me noyer dans une jatte de lait, ce qui est pour un artiste la plus honteuse des fins.

Il est certain qu'à mon vif étonnement des idées très bourgeoises commençaient à germer dans ma romantique cervelle; prenant ma tête dans mes deux mains, je me demandais si elle était encore à moi. De jour en jour, de séance en séance, je sentais diminuer l'aversion que j'avais conçue pour le mariage; il me semblait qu'il y avait quelque sens dans le *post-scriptum* de mon oncle Gédéon. Je me disais que c'est une grande ressource et un précieux agrément dans l'existence d'un artiste qu'une ménagère accomplie, qui joint à l'innocence du cœur un esprit orné, le goût des belles choses et cette grâce qui fleurit la vie, une ménagère qui pleure en récitant *le Roi de Thulé* et s'entend à effeuiller sur les plaisirs de ce monde des roses cueillies dans le ciel. Bref, M. Holdenis me vanta un soir l'usage germanique des longues fiançailles. « Voyez ce jeune homme qui part! s'écria-t-il d'un ton lyrique; il s'en va courir le monde. Il coudoiera, en les méprisant, les plaisirs bruyans des capitales et les déréglemens des enfans du siècle. Qui donc le protége contre les tentations? Quel talisman, quel amulette le préserve de tout maléfice et de toute souillure? Il porte gravée dans son cœur la douce et pudique image de sa blonde ou brune fiancée. Elle l'attend, il lui a promis de lui rapporter une âme et des mains pures. L'ange des chastes amours veille sur lui et tient le tentateur à distance. » Vous le confesserai-je? ce discours, qui pouvait bien être une harangue *ad hominem*, me parut éloquent. C'est vous dire où j'en étais.

Le plus fort aiguillon de l'amour est la jalousie. Or, depuis deux semaines, j'avais le déplaisir de voir arriver tous les jours à Florissant un hôte de mauvais augure, un certain baron Grüneck, que j'aurais renvoyé de grand cœur au fond de sa Poméranie. C'était un vieux garçon qui frisait la soixantaine, petit homme cacochyme et toussotant, sec comme une allumette, le chef orné d'un faux toupet, le dos voûté, les jambes raides et tout d'une pièce. J'aime à croire qu'il souffrait d'un rhumatisme articulaire; peut-être aussi

avait-il avalé dans le temps un sabre de cavalerie qu'il n'avait pu digérer. Ce qui me désolait, c'est qu'on faisait fête à ce magot. Quelques propos lâchés à la volée joints à ses assiduités, à ses empressemens, me mettaient martel en tête. Il s'asseyait toujours à côté de Meta, et il avait une façon singulière de la regarder, les yeux dans les yeux. Il lui débitait des madrigaux, lui offrait des bouquets emblématiques ornés de longs rubans noirs et blancs, où l'on voyait Potsdam et le roi de Prusse passant une revue de cavalerie. Pendant qu'elle posait, il lui parlait à voix basse en allemand; ces longs papotages, où je n'entendais goutte, me portaient furieusement sur les nerfs. Un jour qu'elle avait soif, il fut lui chercher un verre d'eau. Elle en but la moitié; il le lui prit des mains et avala le reste d'un seul trait en s'écriant : C'est un nectar! J'en voulais à Meta de tolérer ses familiarités et de permettre par exemple qu'il jouât sans façon avec les rubans de sa ceinture. Il est vrai qu'elle échangeait par instans avec moi des sourires qui accommodaient de toutes pièces M. le baron Grüneck. C'est égal, sa bonté d'âme me semblait excessive.

Il me parut prudent de ne pas attendre davantage à me déclarer. Je décidai en honnête garçon que mon premier devoir était de dissiper par une franche explication les illusions que l'excellent M. Holdenis semblait se faire sur mon état civil et ma situation de fortune; non-seulement je ne les avais pas combattues, mais j'avais bien pu l'y confirmer par mon train de dépense et par ma fureur pour les alezans. Il se trouva justement qu'un matin il vint me voir à l'hôtel. Il m'aborda avec son aménité accoutumée; toutefois je crus apercevoir un nuage sur son beau front penché, et cela me fit souvenir que depuis quelque temps il était préoccupé et soucieux. — Il a quelque chose à me dire, pensai-je, et il m'en veut de ne pas encourager ses confidences.

Cependant il ne parla d'abord que de sujets indifférens. Je rompis la glace, et partant de la main je lui racontai ma jeunesse, mes rêves et mes ambitions de rapin, mon dernier entretien avec mon père le tonnelier, et la lettre de mon oncle Gédéon. Il eut un moment de surprise, l'air d'un homme qui se réveille; ce moment fut court, il se remit aussitôt. Il me questionna sur plusieurs points que j'avais touchés trop légèrement, et mit une extrême obligeance à entrer dans le détail de mes petites affaires. Il me représenta que la carrière d'un artiste est bien chanceuse, que sans doute j'avais un grand talent, que le portrait de sa fille en faisait foi, que cependant je ne devais pas rejeter à l'étourdie les propositions de mon oncle Gédéon, que le sentiment de l'idéal ennoblit tous les métiers, et que la banque ne m'empêcherait pas de peindre à mes momens perdus.

— Nous reparlerons plus tard de tout cela, poursuivit-il; mais permettez-moi de vous gronder un peu. Oserai-je vous le dire? il me semble que vous ne prenez pas assez sérieusement la vie, qui est pourtant une chose très sérieuse, que la dépense que vous faites n'est pas en rapport avec vos ressources, et que vous poussez trop loin l'imprévoyance de la jeunesse... Puis, après une pause : — Vous allez me renvoyer bien loin, me traiter d'ennuyeux et d'indiscret mentor. Voyons, m'autorisez-vous à vous imposer une épreuve? N'est-il pas dangereux pour un garçon de votre caractère d'avoir plus de douze mille francs dans son portefeuille, sans compter que c'est sottise de laisser dormir son argent? Gardez-en deux mille, et confiez-moi les dix mille autres, que je placerai chez moi. Dieu soit béni! mon commerce va si bien que je puis vous en servir un gros intérêt; laissez-moi faire, y compris le dividende, cela pourrait bien être du dix pour cent, et vous aurez une petite rente assurée. Est-ce trop vous demander? L'effort est-il trop grand? Il y a commencement à tout, à la fortune comme à la sagesse. Vous devriez consentir à cette épreuve.

Et, parlant ainsi, il me faisait mille caresses pour me donner du courage et m'appelait son cher enfant. Il me paraissait clair et certain qu'il ne se serait pas intéressé si fort à ma vertu, s'il n'avait vu en moi le futur fiancé de Meta. Je pris un grand parti, je courus à mon bureau, j'en retirai les dix billets. Je ne vous cacherai pas que je les contemplai un instant avec quelque perplexité, eux-mêmes semblaient émus. Je les remis à M. Holdenis, qui m'en signa aussitôt une reconnaissance. S'étant levé et fixant sur moi des regards attendris : — C'est bien, me dit-il, je gagerais que votre conscience est contente; croyez-moi, c'est le vrai bonheur. — Et il me serra dans ses bras.

Je ne sais si ma conscience était contente, je ne pris pas la peine de l'interroger. Je me trouvais, quant à moi, très heureux du marché que je venais de conclure. J'avais troqué mes dix mille francs contre une permission en règle d'ouvrir mon cœur à Meta. Restait à saisir une occasion favorable; je la guettai plusieurs jours sans la trouver. L'insupportable baron Grünek ne démarrait pas de la place. Enfin, grâces soient rendues à son rhumatisme, qui le contraignit de garder la chambre, je l'obtins, ce cher tête-à-tête que j'attendais. Ce soir-là, Meta portait un nœud de ruban cerise dans ses cheveux, une ceinture de la même couleur, et une jolie robe blanche dont les manches très évasées laissaient voir à nu la beauté de ses bras. C'était un de ses jours de gravité; elle berçait dans sa tête je ne sais quel rêve, qui par intervalles apparaissait au fond de ses yeux et se dérobait aussitôt comme un fantôme qu'effarouche la lumière.

Après le dîner, elle s'en fut toute seule dans le jardin. Je l'y sui-

vis et la trouvai assise sur un banc où je pris place à côté d'elle. La nuit était tiède, le rossignol chantait. Le crépuscule avait laissé à l'horizon une vague lueur qui s'éteignait d'instant en instant; les étoiles s'allumaient l'une après l'autre, et Meta, qui savait tout, me disait leur nom à mesure qu'elles émergeaient de l'ombre. Elle en vint à parler de l'autre monde, de l'éternité; elle me dit que pour elle le paradis était un endroit où l'âme respire Dieu sans plus d'effort que les plantes ne respirent l'air ici-bas. Après l'avoir écoutée longtemps : — Mon paradis à moi, lui dis-je à l'oreille, c'est le banc que voici et les yeux que voilà. — A ces mots, enlaçant mon bras autour de sa taille, je soulevai le sien à la hauteur de mes lèvres, et j'y déposai un long baiser. Elle se dégagea lentement, sans colère, et avant de retirer sa main de la mienne elle lui permit, je crois, de se presser un peu contre ma bouche; cette main était brûlante. Tout à coup on l'appela; elle s'enfuit, et je me vis forcé de remettre à une autre fois la conclusion de mon discours.

Je dormis cette nuit d'un sommeil d'empereur; mes rêves furent délicieux, mon réveil le fut davantage encore. On ne m'attendait à Florissant que dans l'après-midi; j'y courus dès le matin, tant pesait à mes lèvres le mot que je n'avais pu dire, tant j'avais hâte de me lier par un irrévocable serment! J'entrai sans sonner, et ne trouvai personne au salon. Comme j'allais me retirer, j'avisai Meta assise sous la vérandah. Elle me tournait le dos, je l'appelai; un jet d'eau qui menait grand bruit ne lui permit pas de m'entendre. J'avançai sur la pointe des pieds. Elle était accoudée sur une table ronde, devant une grande feuille de papier, et paraissait plongée dans une sorte d'extase. J'allongeai le cou; sur ce papier, elle avait dessiné à la plume une couronne de violettes et de *vergissmeinnicht*, et au milieu elle avait écrit en lettres majuscules ces quatre mots : « madame la baronne Grüneck. » Voilà ce qu'elle contemplait avec un béat recueillement.

Avez-vous jamais pris, madame, une douche écossaise? Savez-vous ce qu'éprouve l'infortuné baigneur qu'on vient d'inonder d'eau chaude et qui soudain sent ruisseler sur ses épaules les premières gouttes d'une eau glacée? C'est une surprise de ce genre qu'éprouva en cet instant mon amoureux délire. Je m'éloignai à pas de loup; avant de sortir du salon, je me glissai jusqu'au chevalet sur lequel était posé le portrait presque achevé de Maüschen; j'écrivis au crayon sur le cadre : « Elle adorait les étoiles et le baron Grüneck. » Et je détalai comme un voleur.

Je fus cinq jours sans remettre les pieds à Mon-Nid; je les employai à faire avec Harris un voyage en chaloupe sur le lac. Le lendemain de notre retour à Genève, je le vis entrer dans ma

chambre comme un coup de canon. — Savez-vous la nouvelle du jour? me cria-t-il. Un commissionnaire la contait tout à l'heure au portier de l'hôtel. La maison du vertueux Holdenis a suspendu ses paiemens, on a mis les scellés chez lui, et une poursuite est commencée. Le digne homme jouait à la bourse et n'a pas été heureux dans ses spéculations. L'affaire est très véreuse; on parle d'un découvert énorme, et on assure que les créanciers ne toucheront pas le dix pour cent de leur argent. Heureusement vous n'en êtes pas; où il n'y a rien, le diable ne trouve rien à prendre.

A ce discours, je demeurai muet comme un marbre, et sûrement j'en avais la pâleur. Il recula de deux pas : — Eh quoi! Tony, mon fils, reprit-il, doux enfant de la Bourgogne, cet onctueux aigrefin aurait-il trouvé le secret d'exploiter votre indigence? — Il partit d'un prodigieux éclat de rire, et se roulant sur le parquet : — Candeur primitive, s'écriait-il, union intime des cœurs, sentiment poétique des choses, royaume du bleu, je vous adore! O vertu des patriarches, voilà de vos traits!

Il en aurait dit davantage; mais j'étais déjà au bas de l'escalier, courant à toutes jambes. La rage au cœur, tout en cheminant, je comptais et recomptais dans ma tête les délicieux plaisirs qu'on peut se procurer pour deux mille écus, et je jetais des regards furibonds aux passans.

J'arrivai hors d'haleine à Mon-Nid; je m'élançai dans le cabinet de M. Holdenis. Il y était seul, sa grande Bible in-folio ouverte devant lui; posant sa main sur le saint livre : — Voilà, me cria-t-il, le grand, l'unique consolateur.

Madame, quand les Bourguignons sont en colère, ils n'ont pas l'habitude de mâcher leurs mots. — Il est possible, lui repartis-je d'une voix essoufflée, mais tonnante, que les fripons trouvent des consolations dans la Bible. Je vous prie, qui se chargera de consoler les dupes?

Il ne se fâcha point, il se contenta de lever les yeux au ciel comme pour lui demander pardon de mon blasphème, qui n'était irrespectueux que pour sa tartuferie. Venant à moi, malgré ma résistance il s'empara de mes deux mains. A mes reproches, à mes invectives, il répondait par de filandreuses, doucereuses et larmoyantes explications. Il attesta les quatre évangélistes qu'en m'empruntant dix mille francs il n'avait songé qu'à mon bien et à mettre mes écus en sûreté; il convint toutefois qu'accessoirement il s'en était servi pour payer une échéance pressante; il me parut très versé dans la casuistique, très ferré en matière de direction d'intention. Puis il entama un verbeux et obscur récit de ce qu'il appelait son malheur : de mystérieux ennemis avaient tramé sa perte, il s'était laissé berner par un chevalier d'industrie, un débi-

teur insolvable avait consommé sa ruine, — après quoi il se répandit en lamentations sur le sort de sa sainte femme et de ses pauvres enfans. J'entendis des sanglots dans la pièce voisine; je crus reconnaître la voix de Meta, de celle qui n'était plus pour moi que la baronne Grüneck.

Je tirai de ma poche la reconnaissance que M. Holdenis m'avait signée, je la déchirai en quatre, j'en jetai les morceaux sur le plancher. — Je ne veux pas ajouter à vos embarras, m'écriai-je sur un ton d'ironie amère. Vous n'avez plus envers moi qu'une dette d'honneur, ou, si vous l'aimez mieux ainsi, vous ne me devez plus rien. Votre conscience et l'Évangile en décideront.

A ces mots, je sortis du sanctuaire de la vertu, bien décidé à n'y jamais rentrer. Quelques heures plus tard, j'avais réglé ma dépense à l'hôtel et je partais pour Bâle. Comme le train se mettait en mouvement, un petit homme, qui marchait tout d'une pièce, parut sur le quai de la gare, et malgré les objections des employés s'élança dans un compartiment voisin du mien; il est des cas où les rhumatismes ont des ailes. Ce petit homme était le baron Grüneck. On a beau ne pas s'aimer, on se rencontre quelquefois dans la même pensée et dans le même wagon.

II.

Vous savez, madame, comme on s'y prend pour dégorger les poissons : on leur fait perdre, en les mettant dans l'eau pure, le goût qu'ils ont contracté dans le limon. Je voulais me dégorger, moi aussi, mais par un traitement tout contraire. J'avais conçu tant d'horreur pour la vertu que j'éprouvais le besoin de me débarrasser en pleine bourbe du peu qui m'en restait. Je m'arrêtai à Baden, où je fus servi à souhait. J'y rencontrai certaines femmes qui s'occupaient très peu des étoiles et ne s'étaient jamais piquées de définir le paradis. Elles eurent pour moi des complaisances; la fortune n'en eut point. En vain me flattai-je de rattraper au jeu mes deux mille écus; j'y perdis les dernières plumes de mon aile, déjà si dégarnie. Plus enragé que jamais, je partis pour Dresde, où j'arrivai dans un état voisin du dénûment, si près de mes pièces que je fus forcé de vendre mes breloques et une partie de mes hardes, sombre d'humeur, dégrisé du vice, mais gardant toujours rancune à la vertu, me défiant de tous les yeux couleur de ciel, de toutes les voix de cristal et de tous les sourires onctueux.

Cette sottise me passa bientôt; je ne tardai pas à m'apercevoir que le monde tout entier est fait comme notre famille, qu'il y a partout du blé et de l'ivraie. Le hasard me fit trouver un logement chez les plus braves gens de la terre, qui, à vrai dire, parlaient fort peu

de l'idéal. Je leur payais d'avance une modique pension; le second mois je fus à court, je leur confiai mon embarras. Ils m'avaient pris en amitié; non-seulement ils me mirent à l'aise et m'accordèrent toutes les facilités de paiement, ils m'offrirent de me nourrir et même de m'avancer de l'argent pour remonter ma garde-robe, ce que je n'eus garde d'accepter. Pendant plusieurs semaines, je ne dînai que de trois jours l'un, les deux autres je vivais de pain et d'eau claire. Ce triste régime ne prenait point sur ma santé; j'étais robuste et vigoureux, et la gaîté m'était revenue avec la confiance dans l'avenir. Bien que la faim me tînt parfois éveillé toute la nuit, je sifflais comme un pinson. Mes journées se passaient au musée; j'y copiais le portrait de Rembrandt que vous connaissez, dans lequel il s'est représenté un verre à la main, sa femme sur ses genoux. Je m'étais mis en tête que le jour même où j'aurais achevé ma copie quelque heureuse rencontre m'en ferait trouver défaite; — la foi transporte les montagnes.

Je me souviens de ces semaines de détresse où j'ai connu la faim, la vraie faim, comme d'un temps heureux qui a fait époque dans ma vie. C'est une bonne nourrice que la misère, et ses maigres mamelles versent à ses nourrissons un lait sain et fortifiant. Je travaillais avec délices; je ne doutais plus de ma vocation. Il me semblait que je m'étais révélé à moi-même, que j'avais découvert ma volonté, et qu'elle valait quelque chose. En sortant du musée et me retrouvant sur le pavé de la rue au milieu d'inconnus qui sûrement avaient déjeuné et qui s'en allaient dîner, je me disais qu'il n'y avait de sérieux dans tout l'univers que Rembrandt et son clair-obscur. Mon estomac criait-il famine, je lui déclarais fièrement que ses fringales comme les dîners des autres étaient de vaines chimères, que mon oncle Gédéon n'existait point, bien qu'il en eût la sotte prétention, et que dans ce monde d'illusions les ombres les plus heureuses sont celles qui n'ont pas la peine de digérer.

La durée de mon épreuve n'excéda pas mes forces. Un soir, en rentrant dans mon taudis, je trouvai sur ma table deux lettres et un paquet cacheté. L'une de ces lettres était de M. Holdenis. Il avait eu mon adresse par Harris, à qui j'avais écrit, et il me mandait dans le style le plus solennel qu'à l'éternelle confusion des esprits légers, qui ne se font pas scrupule d'attenter par leurs soupçons au véritable honneur et à la vraie piété, sa parfaite honorabilité avait été universellement reconnue. Il m'apprenait ensuite qu'un concordat avait été souscrit par ses créanciers, lesquels avaient consenti que leurs créances fussent réduites momentanément au vingt pour cent, assurés qu'ils étaient qu'avec l'aide de Dieu M. Holdenis rétablirait ses affaires, et que tout leur serait remboursé avec les intérêts des intérêts. Il ajoutait que, n'ayant pas deux mille francs disponibles,

il avait permis à sa fille de se dépouiller en ma faveur d'un bijou de famille qui valait cette somme ou plus encore, si grande était sa hâte de me prouver son antique probité. Cet homme antique et sa façon d'entendre le paiement des dettes d'honneur me parurent plaisans, et j'estimai que me rembourser par les mains de sa fille était le procédé d'une âme peu délicate.

J'ouvris la seconde lettre, l'écriture en était tremblée. Elle contenait ceci : « Monsieur, mon pauvre père m'apprend qu'il est votre débiteur. Il m'assure que le bracelet que vous trouverez dans le coffret ci-joint vaut la somme qu'il vous doit. A tout hasard, je vous envoie à son insu tous mes bijoux, en vous suppliant d'en disposer comme il vous plaira et de me garder le secret. Je vous souhaite le bonheur; il est à jamais perdu pour nous. »

Ce billet, qui me parut touchant, me réconcilia un peu avec le souvenir de Maüschen. Je portai aussitôt les bijoux à un honnête orfévre qui m'avait donné un bon prix de mes breloques. Il me déclara que le bracelet valait tout au plus cinq cents francs, et il estima au double le collier, la bague et le médaillon qui l'accompagnaient. Je lui vendis le bracelet pour le prix qu'il m'en offrait, je rempaquetai le reste et le renvoyai à Meta avec ces mots : « merci, c'était beaucoup trop. » A son cafard de père, j'adressai les lignes suivantes : « Monsieur, j'ai fait estimer le bijou que vous m'avez envoyé. Vous ne me devez plus rien. Ma légèreté tient votre probité quitte du reste. » Cela fait, après avoir acquitté à mes braves hôtes mon quartier arriéré, je demandai à ma philosophie la permission d'aller faire bombance au Belvédère; une fois n'est pas coutume. En sortant de table, je me promenai longtemps sur la belle terrasse de Brühl, qui borde la rive gauche de l'Elbe. Je me disais en marchant : Qui donc est cette Meta? Et je cherchais à me définir son caractère. J'y pensai plusieurs heures de suite, le lendemain je n'y pensai plus. J'étais artiste et j'étais né à Beaune.

Mes pressentimens ne m'avaient pas trompé. A l'heure même où, ma palette en main, je donnais les dernières retouches à ma copie, je vois entrer dans la galerie un homme d'assez haute taille, dont le visage me frappa. Il approchait de la cinquantaine, mais sa chevelure noire et touffue, où ne se mêlait pas un poil gris, lui gardait bien le secret. Il avait grand air, grande tournure, les manières et le ton du meilleur monde, le regard pénétrant, acéré, une figure grave, presque sévère, qu'illuminait tout à coup le plus séduisant des sourires. Je ne m'occupai pas longtemps de lui; je contemplais ma toile, la comparant au modèle et causant avec ma conscience; il nous restait quelques inquiétudes. Soudain j'entends une voix qui dit derrière mon dos : — Si cette copie est à vendre, je l'achète. — Je me retourne vivement; ce discours s'adressait bien à

moi, et l'acheteur imprévu que m'envoyait la Providence des gueux était cet homme à la figure grave, qui savait si bien sourire. Il s'appelait M. de Mauserre, et n'était autre que le ministre de France à Dresde. Nous nous liâmes si vite que le lendemain déjà je dînai chez lui. Huit jours après, je commençais son portrait, que j'achevai en six semaines, et en l'honneur duquel il donna un dîner de gala au corps diplomatique. J'aurais bien voulu que ce jour-là le tonnelier de Beaune pût apercevoir du fond de sa Bourgogne son écervelé de fils caressé, fêté, complimenté. Le printemps suivant, j'envoyai ce fameux portrait au Salon; le gros public le goûta peu, mais il fut remarqué des artistes, qui prédirent que j'irais loin. Comme le disait l'intelligent M. Holdenis, il y a commencement à tout.

Béni soit mon oncle Gédéon, qui fut cause que j'allai à Dresde pour y apprendre l'allemand et que j'y rencontrai M. de Mauserre. Quand cet homme distingué ne serait pas un personnage principal dans l'histoire que je vous raconte, je m'arrêterais encore à vous parler de lui, tant je lui ai d'obligations. Je crois que les longues et bonnes amitiés naissent moins de la ressemblance des situations ou des caractères que d'une certaine conformité dans la manière de sentir et de juger. Nous sommes, madame, très bons amis, vous et moi, et nous nous ressemblons bien peu. Je me suis demandé comment M. de Mauserre avait pu prendre en goût et admettre dans son intimité un petit garçon à peine dégauchi, très ignorant de tout ce qui n'était pas de son métier, qui vivait et pensait à l'aventure, et n'avait réfléchi sur rien. Quand je lui ai posé la question, il m'a répondu que, sans parler de mon talent, dont il avait bien auguré, il m'avait trouvé ce qu'il appelait un bon esprit. Il entendait par là, je suppose, un peu de ce gros bon sens qui préserve des sots mépris et des imbéciles fatuités. Il possédait, lui, un esprit supérieur; il avait beaucoup voyagé, beaucoup observé, beaucoup lu, et ses expériences comme ses lectures étaient au service de sa finesse et de son jugement naturels. On sentait en lui une intelligence fortement nourrie, qui avait tout digéré.

L'homme supérieur est celui qui fait bien son métier tout en sachant faire autre chose. M. de Mauserre s'acquittait du sien à merveille; il en avait le goût et le culte. Il avait coutume de dire que la diplomatie est un art qui en comprend quatre, l'art de s'informer, lequel demande des yeux et des oreilles, l'art de renseigner, dont la première condition est de savoir se mettre à la place des autres, l'art de conseiller, le plus délicat de tous, et enfin l'art de négocier, où le caractère doit venir en aide à l'esprit. Je crois qu'il excellait également dans ces quatre parties. Ses dépêches étaient fort appréciées au ministère; il m'en a lu plusieurs qui me parurent des chefs-d'œuvre. Soit timidité, soit préoccupation de faire leur cour,

beaucoup de diplomates ne disent à leur gouvernement que ce qui lui peut être agréable; ils aiment mieux tromper que déplaire. M. de Mauserre aurait cru se déshonorer en dissimulant des vérités désagréables qui pouvaient être utiles; mais il les présentait avec tant d'art qu'il les faisait accepter. Il portait dans ses négociations avec les ministres étrangers le même respect de lui-même et des autres; il estimait que la fourbe est un moyen bientôt usé et la marque d'un mince génie, qu'à la longue elle tue l'autorité, et que le grand secret est de persuader sans recourir au mensonge, qui était selon lui le pont aux ânes. Rien ne rétrécit plus l'esprit que la peur d'être dupe, et c'est la maladie de beaucoup de politiques à qui l'excès de défiance fait manquer de précieuses occasions. M. de Mauserre ne croyait pas légèrement; mais il était capable de confiances promptes et généreuses, dont il ne s'est presque jamais repenti. Cette générosité qu'il avait dans les sentimens se communiquait à ses façons de penser. Il voyait les choses de haut; il avait foi aux idées générales et à leur puissance. Sans méconnaître ce qu'il y a de fortuit dans les vicissitudes d'ici-bas, il estimait assez l'espèce humaine pour croire que les petits accidens et les petites intrigues n'expliquent pas toute son histoire, que l'opinion est la vraie souveraine du monde, que tous les grands événemens sont la victoire ou la défaite d'une idée : aussi méprisait-il les empiriques autant que les hommes à utopies. Il se plaisait à les prendre à partie les uns comme les autres dans ses entretiens, qui m'ont dérouillé l'esprit, donné des clartés de bien des choses et le goût de décrasser un peu par la lecture ma honteuse ignorance.

Peu à peu nos conversations prirent un caractère plus intime; elles ne roulèrent plus seulement sur la politique ou la peinture, et M. de Mauserre en vint à me parler souvent de ses propres affaires. J'étais flatté de devenir le confident d'un homme que ses talens, la supériorité de son esprit, aussi bien que sa situation et sa fortune, mettaient en passe d'arriver à tout. Et je ne fus pas médiocrement étonné en découvrant que les plus expérimentés et les plus avisés, ceux qui donnent les meilleurs conseils dans les affaires des autres, se conseillent souvent fort mal eux-mêmes.

M. de Mauserre était veuf depuis sept ou huit ans, et son veuvage lui pesait. Si recherché et entouré qu'il fût, il éprouvait le besoin de se refaire un intérieur. Il avait manqué volontairement plusieurs occasions de se remarier, parce que son cœur n'y trouvait pas son compte. Heureux les ambitieux à qui leurs succès tiennent lieu de tout! heureux aussi les hommes de plaisirs qui ne demandent qu'à se distraire! Ceux qui cherchent dans la vie des affaires ou des amusemens sont sûrs de les rencontrer; mais malheur à qui a de l'âme! c'est la chose qui trouve le moins son emploi dans le monde.

M. de Mauserre n'était ni un homme de plaisirs, ni un pur ambitieux. Il unissait à un esprit grave un cœur chaud, ce qui est une grande complication. Sérieux dans ses attachemens, la passion fut plus forte que sa prudence, et finit par le pousser à un coup de tête qui, en brisant sa carrière, lui attira le blâme universel : tant il est vrai que ce que nous avons de meilleur est souvent la source de nos plus grands embarras.

Il y avait trois mois que je le connaissais et que je le voyais presque tous les jours, quand je crus remarquer quelque altération dans son humeur. Au milieu de nos entretiens, il tombait dans de longs silences, d'où il ne sortait qu'avec effort. J'attribuai d'abord ses préoccupations à une affaire d'État qui ne cheminait pas à son gré; il me tira lui-même d'erreur. Il m'emmena un soir dans son cabinet, dont il referma d'un air de mystère la double porte; là il me dit qu'il avait une entière confiance dans mon amitié, et qu'étant sur le point de prendre la plus grave des déterminations il désirait la discuter avec moi. Puis, ayant arpenté la chambre en poussant de gros soupirs, il me confessa qu'il était éperdument amoureux de la meilleure, de la plus charmante des femmes, laquelle était au pouvoir d'un mari brutal dont elle était fort maltraitée. Il avait la certitude d'en être aimé, mais jusqu'à ce jour il n'avait rien obtenu, parce qu'elle avait (ce fut son mot) une âme droite comme un jonc : le mensonge lui inspirait une invincible horreur, et, quelques sujets qu'elle eût de se plaindre de son tyran, elle répugnait à le tromper. Il ajouta qu'il l'aimait lui-même trop passionnément pour consentir à la partager avec un mari; il entendait l'avoir tout entière à lui, et il ne lui restait d'autre parti à prendre que de l'enlever. Heureusement, me dit-il, l'homme qui l'a épousée et qui fait son malheur est d'un pays où le divorce est autorisé. Après l'éclat d'un enlèvement, il s'empressera de revendiquer sa liberté, et ma maîtresse deviendra ma femme.

— M. de Mauserre sera heureux, lui dis-je; mais que deviendra le ministre de France?

Il baissa la tête, la garda quelques instans dans ses mains. — Eh bien! oui, reprit-il, je me vois condamné à renoncer pour quelque temps à une carrière que j'aime. Je demanderai un congé indéfini. Les raisons ne me manqueront pas; j'alléguerai l'état de ma santé. La vérité est que j'ai été malade l'an dernier, et les médecins m'ont déclaré que le climat de l'Allemagne ne me convenait point, que, si je restais à Dresde, j'étais menacé d'une rechute. Pourquoi ne peut-on tout concilier? La vie est ainsi faite qu'il faut choisir. Le bonheur ne se donne pas, il s'achète.

Là-dessus il me vanta dans les termes les plus chaleureux la beauté, les agrémens, les qualités d'esprit et de cœur de l'idole à

laquelle il se disposait à immoler sa situation et son avenir. Il ne la nomma pas; mais, au portrait qu'il en fit, je n'eus pas de peine à reconnaître une créole d'origine française, Mme de N..., mariée à un diplomate qui, blasé sur ses charmes, la sacrifiait à d'indignes liaisons et s'affichait avec des créatures. J'avais rencontré au théâtre cette belle victime, que tout le monde à Dresde admirait et plaignait. M. de Mauserre m'avait présenté à elle. Il me parut qu'il exagérait un peu la portée de son esprit, qu'elle avait médiocre. Pour ce qui était de sa beauté, on ne la pouvait surfaire, elle avait un éclat vraiment merveilleux, accompagné de grâces paresseuses et nonchalantes, capables d'ensorceler un ministre plénipotentiaire de cinquante ans dont le cœur n'en avait que vingt.

Je parlai ce soir-là, madame, comme l'un des sept sages de la Grèce. Il est si facile d'être avisé pour le compte d'autrui! Je remontrai à M. de Mauserre qu'il allait faire une folie, que les folies traînent après elles les longs regrets et les cuisans repentirs, que la passion n'a qu'un temps, que, quand la sienne se serait refroidie, il s'étonnerait de lui avoir tant sacrifié, que, du caractère dont il était, une vie désœuvrée et sans but lui deviendrait à la longue insupportable, que ses facultés inoccupées feraient son supplice, que les solitaires, les rêveurs et les poètes peuvent trouver le bonheur dans une situation irrégulière, mais que les hommes nés pour l'action et le gouvernement doivent se soumettre aux règles de la société, de même qu'un joueur de whist, sous peine d'être exclu de la partie, est tenu de respecter les règles du jeu. — Vous serez heureux un an, deux ans au plus, lui dis-je; la troisième année, vous découvrirez que votre bonheur est un boulet attaché à votre pied, et que votre loyauté vous condamne à le traîner jusqu'au bout en le maudissant.

Il m'interrompit pour me représenter qu'il n'entendait pas dire un éternel adieu aux affaires, que je raisonnais comme s'il allait s'enchaîner à jamais à une situation irrégulière, qu'il aurait hâte au contraire de la régulariser, et qu'une fois marié, on oublierait son coup de tête pour ne plus se souvenir que des services qu'il avait rendus et de ceux qu'il pouvait rendre encore.

— Mais qui vous dit, monsieur, lui repartis-je, que tout arrivera comme vous aimez à le croire, et que les circonstances et les hommes seront aussi complaisans pour vos projets que vous le supposez? Ce sont de terribles gens que les maris. Êtes-vous bien sûr que celui-ci vous fera le plaisir de réclamer son divorce? Il pourrait se faire qu'il fût d'humeur contrariante, et qu'il préférât à sa liberté les douceurs d'une vengeance longuement savourée.

Il combattit pied à pied toutes mes objections, non sans pousser encore quelques soupirs, — et, comme j'insistais, il mit fin à mes

discours en me déclarant que les passions de l'âge mûr sont les plus violentes de toutes, qu'il ne se sentait pas la force de résister à la sienne, et qu'il avait écrit le matin même au ministre pour le prier de lui désigner un successeur. C'est ainsi qu'en usent tous les demandeurs de conseils. Ils savent ce qu'ils feront et n'en démordront pas; il ne vous reste qu'à les approuver.

M. de Mauserre avait si bien pris son parti que tous les efforts pour l'en faire revenir se brisèrent contre une volonté dévoyée, charmée de son égarement, entêtée de sa chimère. Le ministre combattit vivement une résolution dont il était loin de pressentir les motifs; comme il croyait aux raisons de santé qui lui étaient alléguées, il conjura ce démissionnaire obstiné d'avoir un peu de patience, l'assurant que, puisque le climat de Dresde ne convenait pas à sa santé, on ne tarderait pas à lui donner un poste important dans une des capitales du midi. De mon côté je revins à la charge; je fus repoussé avec perte. Cependant tout faillit manquer par les résistances de Mme de N..., qui était retenue par son devoir, tourmentée par ses scrupules, sans compter que cette âme délicate et modeste se jugeait indigne du sacrifice qu'on lui voulait faire. Elle dut enfin se rendre à des supplications désespérées qui refusaient d'entendre raison. Le moyen qu'une femme résiste longtemps à un homme qu'elle aime, lorsqu'il la menace de se brûler la cervelle et qu'elle le sait capable de tenir parole! M. de Mauserre m'annonça un jour d'un air rayonnant que sa démission était agréée et que toutes ses mesures étaient prises. Une semaine après, il partit pour les eaux de Gastein, où Mme de N... ne tarda pas à le rejoindre, et, deux mois plus tard, une lettre datée de Sorrente m'apprit qu'il y avait sous le ciel de Naples un couple heureux de plus. Cette même lettre m'invitait à me rendre avant peu à Florence pour y faire le portrait de la plus adorable et de la plus adorée des femmes. Vous jugez du bruit que cette aventure fit à Dresde; elle fut condamnée impitoyablement par le bon sens des uns, par la jalousie des autres.

Les folies des sages sont la meilleure école pour les fous. Si les entretiens de M. de Mauserre m'avaient ouvert l'esprit sur bien des choses, son équipée me fit faire les plus salutaires réflexions. Je pris à tâche de prouver que dans l'occasion un artiste s'entend mieux à conduire sa vie qu'un diplomate. Jusqu'alors, j'avais été à la merci de mes fantaisies; ma volonté leur montra tout à coup un visage royal et leur parla en souveraine : tel Louis XIV, éperonné, le fouet en main, réduisant son parlement à la raison. Je quittai Dresde à la fin de l'hiver, me promettant d'y revenir; c'est une ville que j'aime et où j'ai laissé quelques bons amis. Aussitôt après mon retour à Paris, j'écrivis à mon oncle Gédéon qu'il eût à se chercher un autre fils et un autre successeur; puis je me mis en

route pour l'Italie, non sans faire étape à Beaune, où je passai deux jours avec mon père. Il me traita d'imbécile; mais la vue de mon escarcelle bien garnie lui fit ouvrir de grands yeux. Il ne laissa pas de me rabrouer pour l'acquit de sa conscience. C'est une sage institution que les pères grondeurs; l'homme qui n'a jamais mangé chez lui que du pain blanc trouvera toujours amer le pain de l'étranger.

M. de Mauserre avait eu raison de se fixer à Florence. C'est la ville du monde la plus tolérante pour les aventures, la plus hospitalière pour les situations extra-légales; — on y respire encore les douceurs et les miséricordes du Décameron. Je trouvai mes pigeons voyageurs dans le délire de leur lune de miel. Cependant j'avais été meilleur prophète que je n'aurais voulu. Le mari était demeuré sourd à toutes les propositions dont on l'avait circonvenu; insinuations, menaces, promesses, les ressorts qu'on avait fait jouer avaient été en pure perte. Ce Ménélas entêté était fermement résolu à ne point demander son divorce. A la vérité, il ne songeait point comme l'autre à reconquérir sa femme; il lui suffisait de l'empêcher d'épouser Pâris. — Grand bien lui fasse, me dit M. de Mauserre, il ne nous empêchera pas d'être heureux. — Le portrait de Mme de N..., qu'avec votre permission j'appellerai désormais Mme de Mauserre, fut bientôt en bon chemin. Ne m'en veuillez pas de le vanter; il m'a porté bonheur. Il eut au Salon un succès d'engouement : commandes, fortune, réputation, je lui dois tout; mais je confesse que la beauté miraculeuse du modèle eut plus de part encore dans ce succès triomphant que le talent du peintre.

Tout en étudiant, pour les mieux rendre, les beautés de ce modèle, nous nous prîmes l'un l'autre en amitié. Je vous ai dit que Mme de Mauserre avait une intelligence assez ordinaire; c'était une terre en friche, qui, cultivée, n'eût pas été, je crois, d'une fertilité merveilleuse. Son orthographe était bizarre, et elle n'avait guère lu que la bibliothèque bleue et l'*Imitation de Jésus-Christ*, livres qui lui étaient toujours nouveaux; elle pouvait les relire pour la centième fois en s'imaginant que c'était la première. Cet aveu lui fera tort auprès de vous, madame, qui avez beaucoup d'acquis et de lecture et ne goûtez guère les femmes qui ne lisent point. Je vous assure pourtant que, si elle avait peu d'esprit, en la connaissant mieux on lui en trouvait assez. Elle avait le cœur inventif; la délicatesse et la vivacité de ses sympathies la rendaient ingénieuse à pénétrer les désirs secrets de ceux qui l'entouraient. Il me semble que ce genre d'esprit suffit à une femme, quand par surcroît elle est belle comme le jour. Sa sincérité était admirable; son âme, franche comme l'osier, était incapable de rien dissimuler, de rien déguiser. Elle se donnait tout naïvement pour ce qu'elle était, et ne s'en targuait

point comme d'une vertu, car elle s'imaginait que tout le monde en usait comme elle. Aussi a-t-elle été souvent dupe; mais j'ai appris à ne pas aimer les femmes qui ne se laissent jamais tromper.

Son seul défaut était sa paresse de créole, qu'elle poussait à un degré incroyable. Je vous ferai frémir en vous disant qu'il lui en coûtait de se lever avant midi, et que, hormis un peu de tapisserie, tout travail des doigts ou de l'esprit effarouchait son indolence; la moindre promenade lui était une affaire. Il n'y a de vraiment condamnables que les paresseux qui s'ennuient. Elle ne s'ennuyait jamais; elle pouvait demeurer des heures entières pelotonnée dans le coin d'un sofa, son éventail à la main, parlant ou ne parlant pas (cela lui était bien égal), amoureuse de son oisiveté, qui lui permettait de s'occuper de ses pensées. Exister lui suffisait, heureuse qu'elle était de se sentir vivre et d'être aimée. Un jour, une plume échappée de l'aile d'une tourterelle flottait dans l'air bercée par les brises du printemps; quelque fée eut l'étrange fantaisie d'en faire une femme, et ce fut Mme de Mauserre. De cette plume, elle avait gardé la mollesse et la douceur, et, comme autrefois par le vent, elle se laissait bercer par la vie. J'ajoute que dans les occasions son exquise bonté triomphait de sa nonchalance; s'agissait-il d'être agréable ou d'obliger, il lui venait des forces inattendues, elle ne plaignait ni ses paroles ni ses pas. Elle savait aussi se remuer et même s'agiter pour les malheureux. Je l'ai vue à Florence grimper tout essoufflée, deux fois en un jour, au galetas d'un soi-disant aveugle très effronté, qui avait su capter sa bienveillance, sans que j'aie pu la convaincre qu'il y voyait aussi bien qu'elle. Il y avait dans ses accès intermittens de fiévreuse charité comme un besoin d'expier, elle semblait dire aux gens qu'elle secourait : — Vous ne me devez point de reconnaissance; ne savez-vous pas que j'ai beaucoup à me faire pardonner? — J'ai réussi, je crois, à rendre un peu tout cela dans son portrait.

M. et Mme de Mauserre auraient voulu me retenir auprès d'eux; ce n'était pas une chose à me proposer. Je m'engageai en les quittant à leur faire chaque année une visite, et je leur tins parole. Je les trouvai, le printemps suivant, fiers et ravis de la naissance d'une petite fille qui promettait d'être aussi belle que sa mère. La joie de M. de Mauserre était pourtant mêlée de quelque mélancolie; il lui était cruel de penser que la loi lui interdisait de reconnaître cette enfant. A la fin de cette même année, Mme de Mauserre fut atteinte de la petite vérole, qui faillit l'enlever; son mari passa plusieurs jours dans des transes mortelles. Je la vis dans sa convalescence. La maladie lui avait été clémente; elle était encore une des plus jolies femmes de l'Europe. Toutefois son teint de lis et de roses avait perdu cet éclat incomparable, cette fleur unique de

beauté qui faisait crier au miracle, et justifiait toutes les folies qu'elle avait pu inspirer. Je ne sais ce qu'en pensait M. de Mauserre; il s'efforça de lire au fond de mes yeux, qui furent discrets.

L'année d'après, je quittai Florence moins content; j'appréhendais que M. de Mauserre, dont l'humeur s'était assombrie, ne commençât à se repentir du marché qu'il avait passé avec la destinée. De grands événemens se préparaient en Europe; il s'en préoccupait vivement, et sa clairvoyance en discernait les conséquences. Il blâmait la politique du gouvernement français, que ses agens, pensait-il, informaient mal et conseillaient plus mal encore. C'était l'unique thème de toutes ses conversations; il s'échauffait en le traitant, et tout à coup il s'écriait d'un ton amer : — Mais j'oublie que je n'ai pas voix au chapitre, j'oublie que je ne suis plus rien. — Je le comparais à un brave cheval de trompette qu'on a mis avant l'âge à la retraite et qui entend gronder le canon; il rue contre son brancard qui le retient. Mme de Mauserre ne se doutait point de ce qui se passait en lui; il affectait en sa présence une gaîté à laquelle elle se laissait prendre. L'été suivant, il me parut réconcilié avec son sort. Pour faire diversion à ses regrets, il avait entrepris d'écrire l'histoire politique de Florence, et il employait ses journées à faire des recherches aux archives; ce travail lui rendait sa sérénité. Je n'oserais affirmer qu'il fût encore amoureux de sa femme; mais il se sentait uni par un lien indissoluble à la mère de son enfant. De son côté, elle lui avait voué un profond attachement, mêlé d'admiration et d'une confiance absolue, qui ne devait mourir qu'avec elle. Bref, jamais gens ne furent plus mariés que cet homme et cette femme qui ne l'étaient pas, — ce qui n'empêche pas que les maires et leur écharpe n'aient quelque utilité. On a beau dire, ceux qui ont inventé le mariage ont bien su ce qu'ils faisaient.

Quelques mois plus tard, nous nous donnâmes rendez-vous en Espagne, où je me proposais d'étudier le dieu de la peinture, Velasquez, le peintre le plus complétement peintre qu'il y ait jamais eu. J'ébauchai à Madrid un tableau dont il a été beaucoup parlé, et qui représente le dernier roi maure, Boabdil, faisant ses adieux à Grenade. Au moment de nous quitter, M. de Mauserre s'ouvrit à moi de son désir de revoir la France et de s'établir dans une terre qu'il possédait en Bugey, près de Crémieu; cet admirable domaine s'appelle les Charmilles. Un seul point l'arrêtait. Il avait de son premier lit une fille unique, qui avait épousé sept ans auparavant le comte d'Arci, dont le château était situé à cinq kilomètres des Charmilles. — Mon gendre est un homme fort estimable, me dit-il, mais un peu raide d'encolure, qui n'a pu me pardonner ce qu'il appelle mon escapade. Il a exigé longtemps que ma fille rompît toute relation avec moi; si depuis il l'a autorisée à m'écrire, ce fut

à la condition qu'elle ne nommerait jamais Mme de Mauserre dans ses lettres et qu'elle paraîtrait ignorer son existence. Il me serait dur d'aller habiter dans leur voisinage sans les voir, et cela serait plus dur encore pour ma femme; on prend son parti de la solitude, on ne se fait guère à l'isolement. Si vous parveniez à humaniser la vertu farouche de mon gendre et à ménager un rapprochement entre nous, vous rempliriez le plus cher désir de Mme de Mauserre, et je vous en aurais une vive reconnaissance.

Je partis chargé de cette délicate commission. Je trouvai dans Mme d'Arci une digne personne, auprès de qui ma cause était gagnée d'avance. Elle tenait de son père, mais de son père au repos. M. de Mauserre était un sage qui avait l'imagination romanesque. Il avait communiqué sa sagesse à sa fille en gardant pour lui ses romans et ses échappées. C'est vous dire qu'elle n'avait ni les côtés brillans, ni les côtés dangereux de son esprit. L'humeur la plus égale, la raison la plus unie, un excellent cœur et une imagination froide, voilà Mme d'Arci. Quoiqu'elle eût l'intelligence ouverte, elle était vouée à de perpétuels étonnemens, attendu qu'il y a beaucoup de choses dans la vie qui ne se laissent pas raisonner. Les aventures étaient pour elle une énigme, un casse-tête chinois. Elle disait : — Est-ce bien possible? comment donc ont-ils fait? à quoi ont-ils pensé? avaient-ils perdu la tête? — Elle n'admettait pas qu'on la perdît; mais elle avait si bon cœur qu'elle pardonnait sans comprendre. La conduite de son père était un abîme où elle ne pouvait se retrouver; elle ne laissait pas de chérir ce père prodigue, elle se fût volontiers écriée avec l'Évangile : « Qu'on lui rende sa première robe! » Toutefois en se mariant elle avait fait à M. d'Arci cadeau de sa volonté, et se gouvernait par ses conseils, qu'elle respectait comme des ordres. Ce fut à lui qu'elle me renvoya.

Il me reçut d'abord assez mal. Il avait l'esprit fin avec un air un peu épais, le ton brusque, l'humeur grondeuse, un bon sens caustique qui ne faisait grâce à rien, ni à personne, et l'habitude d'appeler les choses par leur nom; au demeurant le meilleur fils du monde, il passait sa vie à faire le bien en grognant. Il commença par me déclarer que son beau-père était l'homme le plus absurde de l'univers et qu'il n'entendait pas que sa femme revît jamais un extravagant, qui apparemment la conseillerait aussi bien qu'il s'était conseillé lui-même. Je lui répondis qu'il connaissait bien mal M. de Mauserre, qu'on n'est pas un fou pour avoir fait une folie, que la sagesse consiste à n'en faire qu'une, et je lui représentai que, lorsqu'il est survenu sur une ligne de chemin de fer un déraillement suivi d'un gros accident, on y peut voyager longtemps en sûreté. Enfin je sus si bien le prendre, je lui parlai avec tant de chaleur de Mme de Mauserre, qu'il finit par s'apprivoiser. Il me promit qu'aussi-

tôt que M. de Mauserre serait aux Charmilles, il lui rendrait visite, et qu'on verrait après. Je n'en demandais pas davantage, bien certain que dès leur première entrevue Mme de Mauserre et Mme d'Arci se prendraient en amitié, que ces deux droitures se reconnaîtraient et s'estimeraient l'une l'autre. Je m'empressai d'annoncer le résultat de ma démarche à M. de Mauserre, et ce fut sa femme qui me répondit sans pouvoir assez me remercier.

D'Arci, je courus à Beaune, où m'appelait mon père, qui se sentait mourir. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur, qui avait fait tout à coup d'alarmans progrès. Il ne me traita plus d'imbécile. — Tony, me dit-il en m'embrassant, je ne te demande pas si tu as du talent, je n'entends rien à ces histoires-là; mais je te prie de m'expliquer un peu l'état de tes affaires. — L'exposé assez brillant que je lui en fis le contenta pleinement, et il convint qu'une fois dans ma vie j'avais eu raison contre lui. S'il était satisfait de moi, je ne l'étais guère de lui, ses forces déclinaient visiblement. Bientôt il ne quitta plus le lit, où son repos était troublé par d'insupportables oppressions. Quinze jours durant, je ne m'éloignai pas de son chevet. Il ne me grondait plus, il était devenu presque tendre, et comme il avait toute sa tête, serrant mes mains dans les siennes, il m'adressait de pressantes recommandations, dont la sagesse semblait supérieure à l'humilité de sa fortune. Il aimait à me répéter que nos entraînemens sont nos plus grands ennemis, que l'essentiel est de savoir se commander, qu'il est aisé d'acquérir, très difficile de conserver, et que la discipline de la volonté est le secret des conquêtes durables et des longs bonheurs. Une nuit, comme il était sur ce thème, un coq du voisinage vint à chanter. — Tony, me dit mon père, j'ai toujours aimé le chant du coq. Il annonce le jour et met en fuite les fantômes de la nuit. Ce chant ressemble à un cri de guerre, il nous rappelle que nous devons passer notre vie à batailler contre nous-mêmes. Tony, toutes les fois que tu entendras chanter le coq, souviens-toi que c'était la seule musique que ton père aimât.— La nuit suivante, à la même heure, le même coq poussa un cri sonore. Mon pauvre père essaya de soulever sa tête, me fit un signe du doigt, et, s'efforçant de sourire, il expira. Madame, je n'ai jamais entendu chanter le coq sans me souvenir de mon père mourant et de ses derniers conseils; vous verrez que je m'en suis bien trouvé.

On ne sent tout le prix de ce qu'on possède qu'après l'avoir perdu. Je donnai quelques jours à mon chagrin, qui était profond, et au soin de mes affaires, que je n'ai jamais trouvé plus rebutant, après quoi je retournai à Paris, où m'attendaient plusieurs tableaux commencés. J'avais le diable ou Velasquez au corps et des regrets à tromper; je travaillai pendant tout l'hiver avec tant d'acharne-

ment qu'au printemps j'étais à bout de forces. Dans le courant du mois d'avril, M. de Mauserre m'écrivit pour m'annoncer qu'il avait revu son gendre et sa fille. Le rapatriement était si complet que M. d'Arci, ayant résolu de faire de grandes réparations à son château, s'était laissé persuader de l'abandonner aux maçons et de passer tout l'été avec sa femme aux Charmilles. « Vous manquez seul à cette fête, ajoutait M. de Mauserre. Arrivez bien vite; venez travailler ici à Boabdil et au portrait de Mme d'Arci. »

J'acceptai l'invitation, et, pour me secouer un peu, je pris ma route par Cologne, les bords du Rhin et la Suisse, ce qui était assurément le chemin de l'école. Ce fut une heureuse idée, puisque à Bonn j'eus l'honneur de vous être présenté et de passer un jour avec vous sur la charmante terrasse où vous lirez ceci; c'est une des journées de ma vie que j'ai marquées à la craie. Je trouvai à Mayence une lettre de M. de Mauserre, qui me mandait que, puisque j'avais pris par le plus long, il désirait m'en punir en me chargeant d'une commission pour Genève. Sa chère petite fille Lulu (elle s'appelait Lucie comme sa mère), qui courait sa cinquième année, devenait de jour en jour plus volontaire. Elle avait grand besoin d'une gouvernante, que son père voulait très honnête, très instruite, très sensée, à la fois douce et ferme, une vraie perfection. Il avait pensé trouver plus facilement cette merveille en pays protestant, et dans ce dessein il s'était adressé à un pasteur genevois dont il avait fait la connaissance à Rome. Il s'étonnait de n'en pas recevoir de réponse, et me priait d'aller lui demander compte de son silence.

Le cœur ne me battit point en traversant les rues de Genève; c'est à peine s'il me souvenait qu'il y eût une Meta : six années vous changent un homme. Pour me punir de mes oublis, le hasard me fit rencontrer à quelques pas de la gare M. Holdenis. Son chapeau flétri et son habit étriqué me firent mal augurer de l'état de ses affaires; il avait la mine basse d'un joueur décavé. Je le saluai, il n'eut pas l'air de me reconnaître. Je m'acquittai de la commission dont je m'étais chargé. Le pasteur, à qui on avait écrit deux fois et qui ne répondait pas, m'expliqua d'un ton embarrassé que, quel que fût son désir d'obliger d'aimables gens qu'il estimait, et si gros que fût le chiffre du traitement promis, il n'avait trouvé personne à envoyer à M. de Mauserre; il ajouta, en me regardant du coin de l'œil, que sans doute j'en devinais la raison.

— Vous connaissez M. et Mme de Mauserre, lui dis-je. Avez-vous rencontré dans votre carrière pastorale beaucoup de ménages plus honorables et plus unis?

— C'est précisément la difficulté, me répliqua-t-il moitié sérieux, moitié souriant. Je me fais un scrupule d'envoyer une jeune fille

honnête chez des gens qui s'aiment plus fidèlement que s'ils étaient mariés. Il est des vertus dont l'exemple est dangereux pour la jeunesse.

Il m'assura cependant que, si quelque bonne occasion se présentait, il ne la laisserait pas échapper; mais je vis bien qu'il ne la chercherait pas. Je le quittai là-dessus, et qui rencontrai-je en sortant de chez lui? Le plus ennuyé des Harris, lequel, n'ayant pas encore découvert l'endroit où l'on s'amuse et remettant chaque jour son départ au lendemain, n'avait pas démarré de l'hôtel des Bergues. Il m'embrassa en bâillant et bâilla en me félicitant de ce qu'il appelait mes étourdissans débuts. Il me déclara que son incurable ennui entendait boire deux bouteilles de vin de Champagne à la santé de ma jeune gloire. Nous entrâmes dans un café; tout en faisant raison à ces toasts, je lui contai d'où je venais, où j'allais, et que j'étais en quête d'une gouvernante.

— Quels sont les appointemens? me demanda-t-il.

— Quatre mille francs, payables par quartiers, avec espérance d'augmentation. Avez-vous envie de vous présenter?

— Non, me dit-il avec flegme; mais j'aurais peut-être quelque bon sujet à vous proposer.

Je lui répondis que je le croyais compétent dans toutes les matières, particulièrement dans le choix d'une institutrice, et nous parlâmes d'autre chose. Comme je prenais congé de lui : — Vous ne m'avez pas demandé des nouvelles de la petite souris, me dit-il, et vous avez eu raison. La pauvre fille a succombé au chagrin d'avoir été traîtreusement abandonnée par vous. Peut-être aussi est-elle morte d'une indigestion de poésie, ou d'avoir trop récité *le Roi de Thulé*, ou d'avoir avalé une arête de poisson. Sait-on jamais de quoi meurent les femmes?

— Plaisantez-vous à moitié ou tout à fait? lui demandai-je avec un peu d'émotion.

— Je suis le moins plaisant des hommes, reprit-il. Quant au vieux renard, il porte des habits graisseux pour attendrir ses créanciers; mais on affirme que depuis quelque temps il a enfoui beaucoup d'écus dans des bas de laine.

A ces mots, il bâilla encore et me tourna les talons.

Le surlendemain, j'étais aux Charmilles, où je trouvai des gens contens et des visages épanouis. M. d'Arci lui-même ne grognait plus; il était sous le charme des grandes manières et de l'esprit élevé de son beau-père, que jusqu'alors il connaissait à peine et qu'il s'était représenté tout autrement. — Vous êtes le roi des amis, me dit Mme de Mauserre dans notre premier moment de tête-à-tête. Je ne pouvais me pardonner d'avoir brouillé mon mari avec

ses enfans. Vous avez mis ma conscience en paix. — Pour me témoigner sa reconnaissance, elle avait eu soin de me loger dans le plus bel appartement de son très beau château; mes fenêtres commandaient une admirable vue. M. de Mauserre avait fait réparer une vieille tour à demi ruinée, qui était au bout du jardin, et convertir le premier étage en un charmant atelier, orné de panoplies, de belles tentures de vieux bahuts. Je me trouvais aux Charmilles comme un coq en pâte.

Cependant il y avait dans la maison un trouble-fête. Avec ses superbes yeux, noirs comme le jais, Mlle Lulu était à de certains jours un cheval échappé, un vrai diable. Quand ses quintes la tenaient, elle devenait impérieuse, colère, violente à vous jeter à la tête tout ce qui lui tombait sous la main. On la gâtait indignement. Mme de Mauserre la sermonnait beaucoup, la menaçait quelquefois, sans en venir jamais à l'exécution. Elle lui disait : — Lulu, si tu casses encore une vitre de la serre, on t'enverra coucher. — Lulu cassait trois vitres, et on ne la couchait pas. Essayait-on de la punir en lui ôtant un jouet, elle entrait dans des fureurs terribles, auxquelles succédaient des pâmoisons dont sa tendre mère était dupe. Mme d'Arci avait trop de bon sens pour approuver tant de faiblesse; mais ce même bon sens, très discret, lui faisait une loi de ne pas se mêler des affaires des autres. Madame, si jamais j'ai des enfans, je ne leur promettrai pas souvent les verges; mais quand ils les mériteront, Dieu les bénisse! ils les auront. Donner et retenir ne vaut.

M. de Mauserre, qui sentait que l'éducation de Lulu laissait à désirer, fut très mortifié des nouvelles que je lui apportais de Genève. Il était sur le point d'aller chercher lui-même une gouvernante à Paris, quand je reçus de Harris le billet suivant : « Mon cher grand homme, je suis flatté de la confiance que vous m'avez témoignée. Je me suis piqué au jeu, et je crois avoir rencontré la pie au nid. C'est une personne charmante et très capable, que vous pouvez recommander en sûreté de conscience. Comme vous m'aviez donné carte blanche, j'ai traité directement au nom de M. de Mauserre, et le marché est conclu. Ma protégée partira demain par le train de l'après-midi; priez vos amis qu'ils envoient leur voiture l'attendre à Ambérieu, où elle arrivera vers six heures du soir. Inutile de me remercier. Vous savez que je suis tout à vous.

« YOUR OLD HARRIS. »

Cette lettre fort inattendue me mit dans un grand embarras. Un Américain qui s'ennuie est capable de tout; je craignais que la prétendue institutrice de Harris ne fût quelque fille qu'il avait mise à mal, ou peut-être lui-même, étant homme à sacrifier sa moustache

au plaisir de mystifier son prochain. Je regrettai de ne pas l'avoir instruit de la véritable situation de Mme de Mauserre; je tremblais qu'on ne vît dans sa plaisanterie une intention insultante. Par malheur, sa lettre m'était parvenue vers midi, et l'inconnue devait se mettre en route une ou deux heures plus tard; impossible de parer le coup. Je me déterminai à tout dire à M. de Mauserre. Il prit la chose assez gaîment.

— Libre à votre ami, me dit-il, de s'amuser à nos dépens. S'il nous envoie une aventurière, nous saurons la recevoir.

— Mais si c'est une honnête fille, s'empressa de dire Mme de Mauserre, tâchons de la reconnaître bien vite, et gardons-nous de la désobliger par des questions et des regards impertinens.

— Oh! vous, ma chère, avez-vous jamais désobligé personne? lui répliqua-t-il. Vous trouveriez du bon au diable en personne, pourvu qu'il eût la précaution de paraître devant vous avec des coudes percés. Je vous prédis une chose : c'est qu'aventurière ou non, la personne qu'on nous annonce sera embrassée par vous avant que vous lui ayez seulement demandé son nom. Je crois l'instinct des enfans. C'est Mlle Lulu qui se chargera de nous dire à qui nous avons affaire; j'entends régler mon avis sur le sien.

Nous finîmes par plaisanter de la mystérieuse inconnue, et M. d'Arci, qui avait le crayon facile, fit une caricature qui représentait son entrée aux Charmilles. Une Colombine très délurée s'élançait au milieu du salon en pirouettant et enlevait Lulu dans ses bras; de la bouche de Mme de Mauserre sortait une devise où on lisait : « Décidément elle a du bon! »

La voiture partit à trois heures pour Ambérieu, et le soir nous étions réunis au salon, attendant son retour. Il faisait grand vent; un orage se déclara, et nous entendîmes en même temps le grondement d'un tonnerre lointain et un piétinement de chevaux sur le pavé de la cour. La porte s'ouvrit. L'inconnue apparut, enveloppée d'un grand manteau brun qui lui tombait sur les talons; elle en avait relevé le collet, qui cachait presque entièrement sa figure. Elle s'avança d'un pas mal assuré, et rabattit son capuchon. A ma vive surprise, j'en vis sortir un visage que je connaissais, deux yeux qui m'avaient coûté deux mille écus ou peu s'en faut.

Si les hommes étaient de bonne foi, ils conviendraient qu'en toute rencontre leur premier soin est de se mettre en règle avec leur amour-propre. Je questionnai le mien ; il me répondit que ma jeunesse n'avait pas à rougir de s'être éprise à l'âge des chimères de la personne qui était là, devant moi. Elle avait un peu changé; ce n'était plus une jeune fille, la femme s'était formée. Ses joues étaient moins pleines, et je n'y trouvai point de mal. Son regard venait de plus loin et s'était comme imprégné d'une douce mélan-

colie. Elle avait vu beaucoup de choses tristes pendant six ans, elle les avait gardées au fond de ses yeux.

Elle ne me reconnut pas. J'étais assis dans l'ombre, masqué par un grand portefeuille où je dessinais je ne sais quoi. Elle était fort troublée; soit l'émotion de l'orage, soit l'effarement d'une première rencontre avec des étrangers, elle tremblait comme la feuille. J'allais me lever pour lui venir en aide; Mme de Mauserre, dont le cœur allait vite en affaires, me prévint, et pour justifier la prophétie de son mari, s'élançant vers elle, de sa voix traînante elle lui dit : — Soyez la bienvenue dans cette maison, mademoiselle, et puissiez-vous la regarder comme la vôtre. — Puis, l'ayant prise par la taille, elle voulut l'emmener dans la salle à manger pour s'y refaire. Meta l'assura qu'elle n'avait pas faim.

— En attendant que l'appétit vous revienne, asseyez-vous là, lui dit Mme de Mauserre. Il faut que je vous présente une petite fille qui aura besoin de toute votre indulgence.

Lulu était en ce moment de l'humeur la plus détestable. Elle s'était obstinée à veiller pour attendre sa gouvernante, et depuis une heure elle se débattait contre le sommeil; vous savez à quel point sont aimables les enfans endormis qui ne dorment pas. En voyant paraître l'étrangère, elle avait reculé jusqu'au bout du salon, où elle se tenait appuyée au mur, les mains derrière le dos, d'un air qui disait : Voilà l'ennemi! Sa mère l'appela en vain, elle ne bougea pas. Mlle Holdenis, la tête penchée vers elle, lui tendit les bras : — Vous avez donc peur de moi? est-ce que j'ai l'air bien terrible? — Lulu se retourna vers la muraille. Meta ôta son manteau et ses gants, ouvrit le piano et attaqua les premières mesures d'une sonate de Mozart. Je n'ai connu que deux femmes qui comprissent Mozart, elle était l'une des deux; je vous la donne, madame, pour une musicienne bien étonnante. Lulu ressentit le charme. Elle se coula pas à pas vers le piano; quand sa gouvernante eut cessé de jouer : — Joue encore, lui dit-elle d'un ton de reproche.

— Non, je suis fatiguée.

— Joueras-tu demain?

— Oui, si Lulu est sage, répondit Meta.

A ces mots, elle s'assit dans un fauteuil, sans paraître tenir autrement à l'approbation de l'enfant, qui, piquée de cette indifférence, lui dit : — Tu es ma gouvernante; crois-tu par hasard que tu me gouverneras?

— C'est ce que nous verrons.

— Crois-tu par hasard que je t'embrasserai?

— Il s'est passé dans le monde des choses plus étonnantes.

De plus en plus intriguée, Lulu se rapprocha d'elle et la tira par

sa robe. Meta tourna la tête, ouvrit ses bras, et l'instant d'après, comme vaincue par un doux magnétisme, l'enfant était couchée sur ses genoux et lui disait : — Qu'as-tu là, à la joue gauche?

— Cela s'appelle un grain de beauté.

— Pourtant tu n'es pas belle comme maman, reprit Lulu; mais tu as l'air bon.

Au bout de trois minutes, elle dormait à poings fermés, et sa gouvernante la regardait en souriant. C'était un joli groupe; j'en ai conservé un croquis. Meta se leva pour transporter l'enfant dans son lit. Mme de Mauserre voulut l'en empêcher, et lui représenta que cela regardait la bonne. — Permettez, madame, lui répondit-elle de sa voix douce; on la réveillera en la déshabillant; il est mieux que je sois là.

Elle sortit avec son fardeau, suivie de Mme de Mauserre, qui me dit en passant : — Elle est charmante. Écrivez bien vite à votre ami pour le remercier du trésor qu'il nous a envoyé.

Après un quart d'heure, elle revint avec une lettre que Mlle Holdenis avait apportée et qui était ainsi conçue : « Très honoré monsieur, des revers de fortune et la difficulté d'entretenir ma nombreuse famille m'obligent de me séparer de ce que j'ai de plus cher au monde. C'est une épreuve bien cruelle que Dieu m'impose. Je ne pensais pas qu'un jour ma pauvre Meta en serait réduite à gagner son pain; j'avais rêvé pour elle un avenir plus doux. Permettez à un père de recommander chaudement à vos bontés et à celles de votre digne épouse cette pauvre chère enfant. Vous apprécierez, j'en suis sûr, la noblesse de son caractère et l'élévation de ses sentimens. Elle apprendra l'allemand à votre aimable petite fille, elle lui apprendra aussi à tourner ses regards en haut et à préférer à tous les biens de la terre cet idéal suprême qui est la nourriture du cœur et le pain de l'âme. Veuillez agréer, honoré monsieur, les respects de votre très humble et très obéissant serviteur.

« Benedikt Holdenis. »

En me donnant cette lettre à lire, M. de Mauserre me souligna de l'ongle ces trois mots : *votre digne épouse*, et me dit à l'oreille : — Nous aurons d'ennuyeuses explications à donner; votre ami aurait bien dû s'en charger.

— Pouvait-il expliquer, lui répondis-je, ce qu'il ignorait lui-même?

Je passai la lettre à M. d'Arci, qui fit la grimace et dit : — Elle est Allemande, elle se nomme Meta, et elle adore l'idéal. Sauve qui peut! —Et se tournant vers Mme de Mauserre. — Vous l'avez désobligée, madame, en lui offrant à souper. Vous imaginez-vous qu'elle mange et qu'elle boive? C'est affaire aux Welches.

— Je vous répète qu'elle est charmante, lui répondit-elle, et que je l'aime déjà de tout mon cœur.

— Ce qui me plaît en elle, dit Mme d'Arci, c'est qu'elle n'est pas coquette. Une autre aurait tenu à laisser son *water-proof* à la porte.

— Si on me demande mon avis, dit M. de Mauserre, je regrette Colombine et ses pirouettes. La charmante Meta me fait penser à cette femme dont on a dit que ses beaux yeux et son beau teint servaient à éclairer sa laideur.

— Êtes-vous bien sûr qu'elle soit laide? interrompis-je. Il faut se défier du premier coup d'œil. J'ai connu des gens qui en arrivant à Rome trouvaient la ville affreuse; ils y étaient encore huit mois après et ne pouvaient plus s'en aller.

— Il est certain, fit M. d'Arci de son ton narquois, que nous ne connaissons jusqu'à présent que les faubourgs. Avez-vous été admis à visiter le Colisée?

— Pas de mauvaises plaisanteries, lui répliqua Mme de Mauserre en lui donnant un coup sur la bouche avec son éventail, sinon nous prierons Mlle Holdenis de vous donner quelques leçons d'idéalité.

— Mon gendre a raison, dit M. de Mauserre. Je crois comme lui que Tony a des lumières particulières sur les charmes de la gouvernante de Lulu. Tony, nous ferez-vous la grâce de nous expliquer en quoi consiste la plaisanterie de votre ami Harris?

— En ceci, lui répondis-je, qu'il s'est piqué de me faire faire à mon insu une bonne œuvre dont j'aurais dû m'aviser de moi-même. M. Holdenis, dans un moment d'embarras, m'avait emprunté quelque argent, et sa fille a vendu un bracelet pour me le rembourser. Un si beau trait méritait récompense.

— Et depuis que vous voilà riche, vous lui avez rendu dix bracelets?

— Oh! que non pas! Il est utile d'apprendre aux filles à payer les dettes de leur père.

— Je suis tout à fait rassuré, dit-il en riant. Voilà un propos qui ne sent pas l'amoureux.

— Pauvre petite! reprit Mme de Mauserre, qu'avait attendrie cette histoire. Quelle candeur il y a dans son regard! comme on lit sa belle âme sur son visage! Tout à l'heure je l'avais quittée un instant pour appeler la bonne, qui tardait; je l'ai retrouvée à genoux sur le plancher, près de Lulu endormie. Elle priait avec une ferveur bien touchante. En m'apercevant, elle a rougi jusqu'à la racine des cheveux, comme si je l'avais surprise en péché mortel... Mais, j'y pense, elle est protestante; quel catéchisme enseignera-t-elle à Lulu?

— Mahométane ou bouddhiste, lui repartit M. de Mauserre, si son catéchisme porte qu'il est défendu de casser les vitres de mes serres

et de jeter des assiettes à la tête des gens, sa religion est la mienne, et vive Bouddha!

Là-dessus chacun fut se coucher. Pour regagner mon appartement, je devais suivre dans toute sa longueur le corridor sur lequel s'ouvrait la *nursery*. La porte en était entre-bâillée; je ne pus m'empêcher de la pousser un peu, et j'aperçus Meta occupée à vider ses malles et à ranger ses nippes dans ses armoires. Je la regardais depuis quelques minutes quand elle s'avisa enfin de tourner la tête de mon côté.

— Eh bien! lui dis-je en allemand, m'avez-vous reconnu cette fois?

Elle recula d'un pas et s'écria en français : — Vous ici!

— On ne vous avait donc pas dit que j'étais de la famille?

— Si M. Harris eût été moins discret, il est probable que je ne serais pas venue. — Elle ajouta : — Je serais bien malheureuse de penser que dans une maison qui me reçoit si bien j'ai rencontré un ennemi.

— Un ennemi! lui dis-je. A quel titre? Je serai tout ce qu'il vous plaira; disposez de moi. Voulez-vous que je me souvienne de tout? Voulez-vous que j'aie tout oublié?

— Je ne veux plus rien, je ne désire plus rien, répliqua-t-elle avec une tristesse amère. Heureusement j'ai trouvé ici une œuvre à faire, et je prie Dieu qu'il m'aide à y réussir, — et du doigt elle me montrait la couchette où reposait Lulu. Puis, avec un demi-sourire : — Mais que font dans cette chambre vos souvenirs ou vos oublis? — Et doucement, ses yeux dans les miens, elle me referma la porte au nez.

J'écrivis le soir même à Harris : « Mon cher ami, vous avez tenu à me prouver que tôt ou tard les montagnes se rencontrent. Soyez tranquille, elles ne se battront pas. »

Cette nuit, les chiens de garde du château firent un affreux vacarme jusqu'au matin. Le lendemain à déjeuner, Mme de Mauserre, qui avait été réveillée par leurs aboiemens, nous demanda ce qui avait bien pu les exciter ainsi. Un domestique lui répondit qu'une bande de bohémiens avait campé dans le voisinage. Elle pria Meta de surveiller beaucoup Lulu pendant quelques jours, et de ne pas s'aventurer avec elle dans le parc. Madame, la vie serait plus facile, si nous n'avions à défendre notre bien que contre des visages basanés et des rôdeurs de grandes routes.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

VOYAGES GÉOLOGIQUES

AUX AÇORES

I.

L'ILE DE TERCEIRE.

L'archipel des Açores constitue aujourd'hui l'une des plus belles et des plus florissantes provinces du royaume de Portugal. Une foule de causes y concourent à l'accroissement incessant de la richesse générale. Un climat très doux, un sol fertile, une position géographique éminemment favorable au développement des relations commerciales, une population intelligente et active, une administration libérale et bienveillante, y sont des élémens certains de prospérité, les uns dépendant de l'action de l'homme, les autres inhérens au pays même. A ces avantages, les Açores joignent de merveilleuses beautés naturelles.

Pico, l'une des îles du groupe, est surmontée d'un cône volcanique de plus de 2,000 mètres d'élévation, dont la cime est blanchie par la neige pendant plusieurs mois de l'année, tandis que la base du mont est enveloppée d'une ceinture de champs de vignes et de plantations d'orangers. — Terceire, l'ancienne capitale administrative, alors que les Açores n'étaient qu'une simple colonie portugaise, offre dans sa partie centrale une région montueuse et sauvage couronnée d'éminences volcaniques, les unes dénudées, les autres hérissées de broussailles ou revêtues d'une épaisse couche de mousses humides, pendant que la zone littorale est ornée de brillantes cultures et parsemée d'élégantes habitations. — San-Miguel, aujourd'hui la reine de l'archipel, présente dans ses parties basses une suite presque ininterrompue d'enclos verdoyans où l'on récolte

chaque année ces millions d'oranges qui sont durant l'hiver l'objet d'un immense commerce avec l'Angleterre. Un peu plus haut, sur les pentes, s'étendent de jeunes bois où l'on rencontre, végétant côte à côte, les arbres les plus divers, originaires de toutes les régions tempérées du globe; mais ce sont les points culminans de l'île auxquels la nature semble avoir voulu réserver ses ornemens les plus grandioses. D'un côté, l'on y trouve enclavée la pittoresque vallée de Furnas, environnée de roches abruptes et traversée par une rivière d'eau chaude dont les sources brûlantes reproduisent en petit les phénomènes des geysers de l'Islande; de l'autre s'ouvre, à l'extrémité de l'arête montagneuse de l'île, la caldeira de Sete Cidade, dépression circulaire, profonde de 200 à 300 mètres, large de plus de 2 kilomètres, à parois taillées à pic, dont le fond renferme un village coquettement niché sur le bord d'un lac, au pied d'anciens cratères décorés d'une sombre verdure. —Graciosa, qui mérite encore aujourd'hui le nom expressif qu'elle a reçu lors de sa découverte, Fayal, dont la magnifique baie es un lieu de relâche et de ralliement recherché par les navires de toutes les nations, Corvo, célèbre par la légende du fameux cavalier dont le doigt mystérieux était tourné vers l'Amérique, possèdent des caldeiras, la plupart très régulières et quelques-unes plus profondes encore, relativement à leur diamètre, que celles de San-Miguel. — Des champs de maïs et de gras pâturages couvrent la longue crête formée par l'île de San-Jorge et s'étendent jusqu'au bord de hautes falaises dont les escarpemens vertigineux sont sillonnés de longs rubans de lave noire ou rougeâtre. — Santa-Maria et Florès, quoique d'origine également volcanique, semblent avoir été depuis plus longtemps respectées par les feux souterrains; en revanche, l'action de l'atmosphère y a marqué plus fortement son empreinte. A Florès particulièrement, les pluies ont creusé des ravins profondément découpés, des précipices fantastiques, sur la paroi desquels des plantes de la famille des composées étalent leurs corymbes dorés, dont le vif éclat est encore relevé par le ton verdoyant des fougères qui les accompagnent.

En somme, ce qui frappe surtout dans ces neuf îles disséminées sur une longueur de 800 kilomètres (1) au centre de l'Atlantique, c'est la puissance magnifique et pour ainsi dire le témoignage écrit des forces volcaniques qui, du sein de la terre, ont fait jaillir des torrens de matière ignée au milieu même des flots de l'Océan, et qui, semblables aux géans légendaires, ont accumulé les uns sur les autres des amas prodigieux de scories et de roches; — c'est aussi le spectacle du travail infatigable de la mer pour recouvrer

(1) Les Açores sont comprises entre 39° 45′ et 36° 50′ de latitude nord, et 27° et 33° 40′ de longitude occidentale.

son domaine et le tableau des dégradations gigantesques produites par l'action des eaux; — enfin c'est le splendide déploiement de vie végétale qui s'opère sur ces rivages, et qui semble vouloir y dérober aux yeux la lutte acharnée et éternelle des deux classes d'agens naturels désignés par les géologues sous les noms respectifs de plutoniques et de neptuniens.

Attiré à deux reprises aux Açores par le désir d'accomplir certains travaux de chimie appliquée à la géologie, j'ai dû parcourir pas à pas non-seulement les parties cultivées des îles, mais encore les régions les plus sauvages des parties centrales. En retraçant ici quelques-unes de mes excursions, mon but est de donner une idée de la conformation d'une contrée qui peut être regardée comme le type des régions volcaniques marines. J'essaierai en même temps de fournir un aperçu des richesses végétales de ces îles, des conditions heureuses qu'y rencontre notamment l'arboriculture, et des remarquables essais d'acclimatation qui y sont tentés ou poursuivis. Quelques-uns des incidens de mes pérégrinations permettront en outre au lecteur de se rendre compte des mœurs et des habitudes de la population des Açores, des progrès qui s'y sont accomplis depuis trente ans sous le rapport intellectuel et moral, et de l'avenir qui semble réservé aux habitans de ce délicieux éden.

I.

J'ai visité les Açores la première fois durant l'automne de 1867, la seconde fois pendant l'été qui vient de s'écouler. Mon premier voyage a été déterminé par la nouvelle d'une éruption sous-marine dont l'apparition venait d'avoir lieu dans le voisinage de l'île de Terceire. Ces sortes d'éruptions empruntent un attrait tout particulier aux conditions spéciales dans lesquelles elles s'opèrent. La situation de la bouche volcanique au sein même des flots de la mer donne aux phénomènes un aspect différent de celui qui s'observe d'ordinaire dans les volcans dont les cratères sont ouverts à l'air libre, et à certains égards elle en facilite l'étude. Les manifestations du feu souterrain sont loin d'être uniquement caractérisées par des écoulemens de lave; les matières en fusion manquent souvent dans les cataclysmes volcaniques, même les plus effroyables; mais ce qui n'y fait jamais défaut, ce sont les dégagemens torrentiels de gaz et de vapeurs. Or, par suite de la porosité du terrain et de la nature scoriacée des roches, dans les volcans aériens plusieurs de ces matières volatiles arrivent à la surface déjà mélangées à l'air atmosphérique et par conséquent altérées, quelquefois brûlées complétement avant même qu'on puisse les recueillir pour en faire l'examen. Le géologue chimiste recherche

donc avec avidité l'occasion d'étudier les éruptions sous-marines, car il est certain que les élémens de l'air n'ont pas modifié sensiblement la composition des gaz d'origine souterraine, et généralement la ténuité de la couche de liquide traversée et la continuité du dégagement sont aussi des garanties du peu d'importance de l'action modificatrice due au pouvoir dissolvant de l'eau. Ces considérations m'avaient engagé à emporter toute une collection de tubes et d'appareils délicats, destinés soit à emprisonner les gaz que je comptais recueillir, soit à en faire au moins l'analyse qualitative. Aussi l'on peut juger de mon désappointement lorsqu'en arrivant à Terceire j'appris que tout semblait terminé; aucun îlot n'avait apparu à la surface des eaux. La mer vue du rivage, couverte d'une brume légère, paraissait calme et unie sur le lieu qui avait été le théâtre de l'éruption, et les pêcheurs de l'île ne pouvaient fournir aucun renseignement positif sur l'état de cet emplacement; ils étaient encore trop épouvantés pour avoir osé jusque-là s'en approcher.

Voici le récit des phénomènes qui s'étaient accomplis, tel que je l'ai recueilli. Les premiers signes de convulsions souterraines s'étaient manifestés plusieurs mois avant l'apparition des explosions. Des tremblemens de terre, d'abord faibles et peu nombreux, avaient ébranlé le sol dans la partie occidentale de l'île de Terceire dès la fin du mois de décembre 1866. Le village de Serreta, situé dans cette partie de l'île, à une petite distance du rivage, en face de l'endroit où quelques mois plus tard l'éruption devait avoir lieu, avait eu particulièrement à souffrir des commotions. Depuis le commencement du mois de janvier 1867 jusqu'au 15 mars suivant, les secousses de tremblement de terre s'y étaient fait sentir plusieurs fois chaque jour. Dans les premiers temps, ces ébranlemens du sol étaient assez faibles pour ne causer aucun dommage sérieux. Les habitans du village et des hameaux voisins, très effrayés d'abord, n'avaient pas tardé à se rassurer, et leurs inquiétudes s'étaient surtout dissipées pendant une période de tranquillité (du 15 mars au 17 avril) durant laquelle on n'avait ressenti aucune secousse; mais à partir du 17 avril les trépidations s'étaient de plus en plus multipliées en augmentant rapidement d'intensité. Pendant le mois de mai, on en constatait de huit à douze par jour, et depuis le 25 mai jusqu'au 2 juin on en avait compté plus de cinquante dans certaines journées. Les tremblemens, sensibles d'abord seulement à Serreta ou dans le voisinage de cette localité, s'étaient aussi chaque jour étendus davantage, et à la fin du mois de mai on les ressentait dans toute l'île de Terceire. Le maximum d'intensité des secousses s'est toujours manifesté sur le bord de la mer, près de Serreta; les maisons

de ce village ont été lézardées, quelques-unes même renversées, et les chemins se sont trouvés encombrés par les débris des murs de clôture avoisinans. La population de Serreta et de quelques autres villages de la région occidentale de l'île avait quitté ses habitations dès le commencement du mois de mai, et campait dans les jardins, sous des tentes. Chaque secousse débutait par un choc vertical de bas en haut, comme si, dans les profondeurs de la terre, une impulsion brusque venait frapper subitement la face profonde des couches superficielles du sol. Ce mouvement vertical presque instantané était suivi immédiatement d'un mouvement oscillatoire horizontal beaucoup plus prolongé, dirigé sensiblement du nord-ouest au sud-est. Chaque jour, les habitans des villages menacés se réunissaient devant la porte des églises, et toutes les fois qu'une secousse nouvelle avait lieu, une scène de frayeur, toujours la même, se reproduisait. Au début de la commotion, la sensation du choc vertical arrachait un cri simultané de toutes les poitrines, puis un silence complet, durant lequel on respirait à peine, régnait pendant tout le temps de l'oscillation horizontale consécutive. Les huit ou dix secondes que durait cette scène d'angoisse semblaient pour chacun se prolonger bien au-delà de leur durée réelle.

La secousse la plus énergique avait eu lieu le 1er juin à huit heures du matin; elle avait déterminé la chute de plusieurs pans de murailles et fortement endommagé la plupart des constructions jusque-là restées intactes. Des fentes s'étaient produites sur le bord des ravins, et des blocs de rochers, détachés des hauteurs de la montagne de Santa-Barbara, qui domine la côte ouest de l'île, avaient roulé avec fracas sur les pentes. On évalue à quatre-vingts le nombre des maisons ruinées ce jour-là dans le village de Serreta. L'abandon général des habitations avait empêché que l'on n'eût d'accidens mortels à déplorer; quelques personnes seulement avaient reçu des blessures légères.

Tout à coup, dans la nuit du 1er au 2 juin, huit détonations très fortes, semblables à des décharges d'artillerie, se font entendre dans un court intervalle de temps, et le matin du 2 juin, à la pointe du jour, on voit les premiers signes de l'éruption. La mer présente, sur une grande étendue, une coloration d'un vert jaunâtre, et à une distance d'environ 3 milles de la côte on distingue un bouillonnement intermittent, qui d'abord est faible et ne se manifeste qu'à de longs intervalles, mais qui, s'accroissant peu à peu, atteint son maximum le 5 juin. Le 2 juin, vers neuf heures du soir, on avait vu, trois fois dans l'intervalle d'un quart d'heure, l'eau s'élever à une grande hauteur sous la forme d'un jet vertical, en un point situé entre la côte de Terceire et l'endroit principal du bouillonne-

ment observé pendant la journée. Les jours suivans, le même phénomène se reproduit un grand nombre de fois en se développant. Le 5 juin, on peut observer simultanément six ou sept énormes colonnes composées d'eau chaude et de vapeur d'eau, jaillissant avec impétuosité au-dessus du niveau de la mer et ne se courbant par l'action du vent qu'à une hauteur de plusieurs centaines de mètres, en offrant l'aspect d'un épais nuage de fumées blanches. Ces puissantes émissions de vapeur et d'eau chaude sont accompagnées de projections nombreuses de scories noirâtres, dont la coloration foncée tranche nettement sur la blancheur éclatante des jets aquifères. Quelques blocs de scories ainsi lancés paraissent posséder exceptionnellement un volume de plusieurs mètres cubes; le volume de la plupart des fragmens semble ne pas dépasser la grosseur du poing. Ceux qui se trouvent engagés au milieu d'une colonne de vapeur montent ordinairement fort haut sous l'impulsion des fluides élastiques qui les enveloppent; mais ceux que l'on voit apparaître sur le pourtour d'un jet s'écartent obliquement en décrivant une courbe peu étendue au-dessus de la surface de l'eau, dessinant une sorte de couronne au pied du jet vertical qu'ils entourent.

L'emplacement de ces phénomènes grandioses n'était pas absolument fixe, la sortie des vapeurs sous la forme d'une colonne blanchâtre se faisait tantôt en un point, tantôt en un autre, mais toujours dans un espace elliptique limité, d'environ 5 kilomètres de longueur et de 1 kilomètre de largeur. Le grand axe de cette ellipse était dirigé sensiblement de l'est 10° nord à l'ouest 10° sud, et quelquefois tous les jets se montraient en même temps, distribués sur cette ligne à des distances inégales les unes des autres. Les plus considérables, qui étaient aussi les plus impétueux, étaient ceux dont la position semblait le moins varier. La situation du jet principal correspondait sensiblement à l'emplacement où l'on avait observé le 2 juin les premiers bouillonnemens de la mer. Des sifflemens aigus, des détonations terribles comparables aux éclats de la foudre et redoublés par les échos des falaises de la côte accompagnaient la formation des jets de vapeur et l'expulsion des scories. A une distance de plus de 10 milles, l'eau de la mer était colorée de teintes diverses, vertes, jaunes, rouges, dues à la présence de sels de fer en dissolution. L'odeur pénétrante de l'acide sulfhydrique était très prononcée, et, s'il est vrai, comme l'affirment les gens du pays, que l'on ait vu surnager à la surface de la mer du soufre sous la forme d'un précipité blanc jaunâtre, il faudrait attribuer ce fait à la décomposition du gaz sulfhydrique au contact de l'air. Du reste nulle trace de flammes, nulle incandescence, et dans l'obscurité de la nuit le fracas des explosions pouvait seul révéler l'existence de l'éruption.

L'amas sous-marin formé par l'accumulation des scories ne s'était pas élevé jusqu'au niveau de la mer, ce que l'on peut expliquer par la grande profondeur de l'eau dans les points où s'était opéré le dépôt des matériaux rejetés par le volcan et aussi par la courte durée des phénomènes. A partir du 2 juin, les secousses du tremblement de terre, sans cesser complétement, deviennent très rares et assez faibles pour ne plus inspirer aucune inquiétude; quant à l'éruption elle-même, dès le soir du 5 juin, elle est en décroissance, la projection des gros blocs cesse tout à fait. Le 7 juin, il n'y avait plus aucune pierre lancée, et le même jour, vers dix heures du soir, les vapeurs elles-mêmes avaient disparu. La période active de l'éruption avait donc en tout duré sept jours.

Cette cessation brusque des phénomènes était assez extraordinaire pour me faire douter que tout fût terminé. La pensée que les moins apparens de ces phénomènes pouvaient bien s'y prolonger encore, loin de tout regard humain, me fit concevoir le projet d'explorer en bateau la petite étendue de mer que les habitans de Terceire considéraient comme ayant été le siége de l'éruption. Une nuit, par un léger vent d'ouest, je m'embarquai dans le port d'Angra. Le patron d'une petite chaloupe avait consenti, non sans peine, à me conduire au lieu désigné. A la pointe du jour, nous étions en face de la côte occidentale de Terceire, et, tandis que le bateau voguait lentement vers le but présumé de l'excursion, je pus admirer à loisir l'imposant panorama que cette région de l'île, vue de la mer, offre aux regards à cette heure matinale. A droite, au-dessous du village de Santa-Barbara, une falaise de 400 mètres de haut, composée de bancs de lave noirâtre et de couches de scories d'un rouge foncé; à gauche une épaisse coulée de lave trachytique descendant le long des pentes comme un long ruban grisâtre, dont la couleur claire contraste avec le ton foncé des laves basaltiques environnantes et avec la teinte vigoureuse des nombreux figuiers qui épanouissent leur feuillage épais à l'abri des roches; enfin, au-dessus de tout cela, la cime de la caldeira de Santa-Barbara, enveloppée d'une calotte nuageuse. La sauvage falaise du premier plan était encore dans l'ombre pendant que les plus fins détails du paysage voisin se trouvaient éclairés sous une faible incidence par les limpides rayons du soleil naissant. A la distance où nous étions de la côte, les villages avec leurs nombreux toits de chaume et leurs églises aux blanches façades, cachés dans les profondes découpures du terrain, ressemblaient à des jouets d'enfant.

A mesure que le soleil s'élevait au-dessus des crêtes de la montagne, nous approchions du point désigné par les renseignemens assez vagues qui m'avaient été donnés à Angra. Nous jetions de temps en temps la sonde pour reconnaître s'il n'existait pas dans

ces parages quelque inégalité brusque dans la profondeur de la mer. Enfin nous arrivâmes au terme de l'excursion ; mais là aucune trace de l'éruption, ni modification dans la configuration du sol sous-marin, ni aucun changement dans la température ou dans la coloration de la mer. Après une heure de vaines recherches, nous allions reprendre la direction d'Angra lorsqu'un des bateliers nous fit remarquer à peu de distance un point où l'on apercevait un léger bouillonnement. Une étendue de mer à peine de quelques mètres carrés était agitée par un faible dégagement gazeux. Les bulles peu volumineuses se succédaient par bouffées intermittentes et venaient crever en pétillant à la surface de l'eau. C'était là le phénomène ultime de l'éruption. Je n'essaierai pas de dépeindre la satisfaction que me causa cette découverte ; ceux qui ont entrepris des recherches expérimentales peuvent seuls comprendre l'instant de bonheur que l'on goûte en pareil cas. Je dus modérer l'expression émue de ma joie en présence des regards stupéfaits de l'équipage.

On emploie des appareils de formes diverses pour recueillir les gaz naturels qui se dégagent au travers d'une nappe d'eau. Ceux que j'avais adoptés étaient de simples entonnoirs de verre, largement ouverts à la base et munis d'un robinet au niveau de la partie rétrécie. Le robinet fermé, l'instrument est rempli d'eau et enfoncé légèrement dans la mer au-dessus des bulles, qui viennent peu à peu en occuper toute la capacité. Lorsqu'il est rempli de gaz, on l'enlève à l'aide d'un seau introduit doucement au-dessous et on l'apporte dans le bateau. C'est là qu'a lieu le second temps de l'opération, lequel a pour but d'assurer la conservation et le transport du fluide recueilli. Il s'agit alors de faire passer le gaz de l'entonnoir dans de longues fioles cylindriques terminées par une partie effilée. Ces vases, dans lesquels le vide a été préalablement fait à l'aide d'une machine pneumatique, sont fermés à la lampe. Avec un tube de caoutchouc, on en adapte la pointe au-dessus du bec de l'entonnoir, dont on ouvre le robinet, puis on casse la pointe effilée de la fiole, et le gaz se précipite avec violence dans l'intérieur du vase. Quand le sifflement qui indique le passage du fluide au travers de la partie effilée a cessé, on ferme de nouveau au chalumeau cette extrémité rétrécie de la fiole; le gaz se trouve alors parfaitement emprisonné et susceptible d'être conservé intact indéfiniment. L'analyse exacte peut être ainsi réservée pour le laboratoire.

Néanmoins ces petites opérations si simples rencontrent dans la pratique des obstacles ignorés dans un cabinet confortablement installé. La surface de la mer est rarement unie comme celle de la cuve à mercure d'un laboratoire. Le plus souvent les courans entraînent le bateau d'un côté ou de l'autre du point où l'on vou-

drait rester stationnaire, et, quand à force de patience et d'habileté les bateliers parviennent à vaincre cette difficulté, le mouvement des flots rend encore très pénible la fonction de l'opérateur, qui doit maintenir son appareil plongé sous l'eau, dans une position à peu près fixe. Fréquemment, lorsque la besogne semble sur le point d'être terminée et que l'on se félicite déjà de pouvoir bientôt quitter la position fatigante que l'on est obligé de garder, arrive une grosse vague qui soulève brusquement l'embarcation; l'entonnoir sort de l'eau, l'air atmosphérique y pénètre, s'y mélange au gaz recueilli, et le travail fait est à recommencer. Quand il faut fermer les fioles au feu du chalumeau, la peine n'est pas moindre; la lumière éclatante du jour empêche de voir la flamme, le vent la fait vaciller et souvent l'éteint. Une lanterne de forme spéciale est presque nécessaire pour permettre de fondre la pointe de verre effilée que l'on veut clore; encore faut-il dans la plupart des cas s'accroupir au fond de la barque, sous une grande couverture, pour être à l'abri des coups de vent.

Quelques tubes gradués de construction simple et un petit nombre de réactifs permettent de se rendre compte immédiatement de la composition qualitative du mélange gazeux. En général, ces mélanges recueillis dans l'eau, autour des volcans, sont d'autant plus complexes et d'autant plus riches en hydrogène qu'ils proviennent de points où l'action volcanique est plus intense. C'est notamment ce que les gaz pris à Terceire ont offert de plus saillant. La présence de l'hydrogène libre ou de ses composés les plus simples dans les produits gazeux d'une telle origine est un fait digne du plus haut intérêt. N'est-il pas merveilleux de voir ce gaz, le plus léger de tous les corps connus, sortir des profondeurs du sol? Quelle force puissante l'y a enfermé? Quelle action moléculaire y a présidé à la naissance de ce corps? Les propriétés chimiques de l'hydrogène le placent à la tête des métaux, à côté du mercure et du platine, dont il s'éloigne tant par ses qualités physiques. Le fait que des gisemens d'hydrogène existent, comme ceux des métaux proprement dits, dans les entrailles de la terre, fait qui est mis en évidence par ces dégagemens gazeux sous-marins, vient ici confirmer les inductions hardies des chimistes; il tend aussi à établir une certaine relation entre la constitution du globe terrestre et celle du soleil, qui, d'après les découvertes spectroscopiques, est un immense réservoir d'hydrogène. De pareils rapprochemens dépassent sans doute la portée du fait minime où l'imagination en puise la source; mais, quelle qu'en soit la valeur absolue, ils ne doivent pas être dédaignés, car ils ont au moins le mérite certain de provoquer toute une suite d'expériences et d'observations nécessaires pour en vérifier ou pour en infirmer l'exactitude.

II.

L'excursion nautique dont j'ai esquissé les incidens divers et les résultats les plus évidens étant accomplie, l'objet principal de mon voyage aux Açores se trouvait atteint. Pour compléter l'exécution du plan que je m'étais tracé avant mon départ de France, il ne me restait plus qu'à entreprendre paisiblement l'exploration géologique de quelques-unes des îles; mais, le bateau à vapeur postal ne faisant qu'une fois par mois la tournée des Açores, je me vis retenu pendant près de quatre semaines encore à Terceire. La navigation à voiles entre ces îles n'a rien de régulier, et à partir de l'équinoxe d'automne jusqu'au printemps elle est sujette à des dangers ou au moins à de longues interruptions. Le manque de refuges sur la plupart des côtes, l'abondance des récifs, la profondeur de la mer aux abords des falaises, la fréquence des ouragans, y occasionnent de nombreux sinistres. Il n'est point rare durant la mauvaise saison qu'une embarcation soit détournée bien loin de son chemin par de violens vents contraires. Il y a quelques années, deux frères de Santa-Maria, qui voulaient transporter des provisions de leur île à San-Miguel, furent assaillis par un vent d'ouest si fort et si persistant qu'ils ne trouvèrent rien de mieux que de se diriger sur Lisbonne. Ils arrivèrent à l'entrée du Tage au bout de onze jours sans que la tempête leur eût laissé un moment de répit. Un autre bateau, qui allait avec une charge de bois de San-Jorge à Terceire, fut entraîné par l'action combinée des vents et du courant de l'une des ramifications du *gulf-stream* et rencontré à plus de 200 lieues au nord-ouest des Açores. Le cas le plus singulier est celui d'un juge qui, regagnant Terceire au retour de sa visite annuelle à Graciosa et San-Jorge, fut poussé sur les côtes du Brésil, d'où il fut ramené à Lisbonne; de là il revint enfin dans ses foyers, après avoir fait une tournée bien différente de celle qu'il avait l'habitude d'accomplir.

Sur les neuf îles qui composent le groupe açorien, Fayal et Terceire seules possèdent des baies offrant un asile, assez peu sûr d'ailleurs, contre les vents impétueux qui règnent souvent dans cette région. J'ai été, en décembre 1867, témoin d'une de ces tempêtes, et je frémis encore en pensant aux désastres qui sont arrivés sous mes yeux. Le bateau à vapeur sur lequel je me trouvais fut assailli par l'ouragan à la tombée de la nuit, dans la baie de Horta, capitale de l'île de Fayal. Les bâtimens d'un faible tonnage qui étaient à l'ancre furent bientôt enlevés et jetés à la côte. Près de nous, un grand trois-mâts, qui devait partir le lendemain pour le

Brésil avec un convoi d'émigrans, résistait à la tempête depuis plusieurs heures; attaché par de fortes chaînes à deux ancres solidement fixées, il semblait défier la fureur des flots; mais son tour vint aussi, et nous le vîmes, après la rupture des chaînes, partir comme une flèche, bondir et se briser contre les récifs de la pointe Espalamaca. Notre bateau à vapeur, forcé de prendre le large, se trouva bientôt, grâce à l'espèce de digue protectrice formée par l'île de San-Jorge, à l'abri des mouvemens violens de l'océan, et il parvint sans encombre jusqu'à Terceire. Là, de nouvelles épreuves l'attendaient. La tempête nous suivait, et le soir même de notre arrivée dans le port d'Angra elle s'y manifestait avec une violence croissante. Au milieu de la nuit, le bateau à vapeur était forcé derechef de céder devant la puissance des flots, et obligé de fuir en pleine mer, en abandonnant ses ancres. Le lendemain soir, le calme se rétablissait enfin, et nous rentrions dans le port que nous avions quitté la veille; mais quel lamentable spectacle s'y offrait aux regards! Le terrible vent sud-ouest, que les habitans de Terceire nomment *le charpentier* à cause de la violence irrésistible avec laquelle il brise et détruit les navires, avait passé par là et couvert le port d'épaves. Des planches de toutes dimensions, la plupart rompues, des débris de meubles, des bouts de mâts, flottaient de toutes parts. Dix ans auparavant, cette fois pendant l'été, au mois d'août 1857, il y avait eu aux Açores une tempête encore plus désastreuse, dont le souvenir est resté dans la mémoire des habitans de l'archipel. Non-seulement les navires qui se trouvaient dans le voisinage furent engloutis ou mis en pièces, mais l'ouragan, qui avait tous les caractères d'un véritable cyclone, exerça encore les plus épouvantables ravages dans l'intérieur des îles.

Pendant le mois que j'ai passé à Terceire, je n'ai vu entrer dans le port d'Angra qu'une seule embarcation. C'était une chaloupe venant de San-Jorge, qui avait profité de quelques heures de vent favorable pour franchir le canal qui sépare les deux îles. Durant ce mois, des bourrasques répétées ou des pluies incessantes rendaient également pénibles les excursions dans l'intérieur des terres. Les montagnes du centre de l'île étaient bien rarement dégagées de l'épaisse enveloppe de nuages gris qui, malgré la violence du vent, semblait y adhérer avec ténacité; dans la zone côtière, les averses multipliées étaient séparées par des intervalles où le soleil brillait de tout son éclat. Vingt fois dans une journée le soleil s'assombrissait et la pluie se mettait à tomber, puis, aussitôt le grain terminé, le ciel reprenait sa pureté, et des arcs-en-ciel d'une beauté incomparable témoignaient seuls de la persistance de la pluie à quelque distance.

Aux Açores, la température ne s'élève guère au-dessus de 30 de-

grés sur les bords de la mer pendant les mois les plus chauds de l'été, et le plus souvent elle ne s'y abaisse pas au-dessous de 7, même au cœur de l'hiver. Les journées où le thermomètre monte au-dessus de 26 degrés et celles où il descend au-dessous de 10 sont véritablement exceptionnelles : aussi peut-on dire qu'il règne dans la région littorale un printemps perpétuel; mais c'est un printemps éminemment pluvieux pendant neuf mois de l'année. Le mode de construction et la distribution des habitations portent le cachet de ces conditions climatériques; aucune précaution ne paraît prise contre des chaleurs trop grandes ni contre des froids trop intenses. Il n'existe ni cheminée ni aucun autre moyen de chauffage; la cuisine du pauvre se fait devant la porte lorsque le temps est beau, et au milieu même de l'habitation quand il pleut. Comme il n'existe pas de plafonds, la fumée sort non-seulement par les ouvertures normales de la maison, mais encore par les interstices des tuiles du toit.

En revanche, tout indique le soin extrême que l'on a pris pour se garantir de l'humidité. Dans les maisons de la classe aisée, les rez-de-chaussée sont délaissés comme lieu d'habitation. Ils servent d'écuries, de celliers, de magasins et aussi de boutiques dans les villes. Les pièces du premier étage sont vastes et bien aérées. Une demeure de médiocre apparence possède souvent un salon de 15 ou 20 mètres de long et large en proportion. Les papiers de tenture, que l'humidité détacherait promptement et couvrirait de moisissures, sont proscrits : les murs sont simplement blanchis à la chaux; les meubles compliqués et délicats, les placages, sont remplacés par des objets massifs et solides qui défient toutes les influences hygrométriques.

Bien que la chaleur de l'été soit toujours modérée, et que des brises rafraîchissantes soufflent sans cesse soit de la terre vers la mer, soit en sens inverse, néanmoins l'abondance de l'humidité répandue dans l'air augmente la fréquence et le danger des insolations. C'est sans doute un des motifs pour lesquels on a conservé l'usage des grillages en bois à mailles étroites, qui garnissent encore aujourd'hui la plupart des fenêtres et des balcons. Dans ces treillis peints en vert sont encadrés des volets carrés, construits de la même manière, qui peuvent être soulevés de bas en haut en tournant autour d'une charnière fixée au bord supérieur. Les femmes d'Angra passent une grande partie de la journée derrière ces châssis, accroupies sur des nattes, causant ou travaillant, et surtout guettant avec avidité du côté de la rue les occasions trop rares de satisfaire leur curiosité. Dès qu'un étranger chemine sur la voie, à l'instant les volets se soulèvent, le passant subit l'inspection féminine; puis, tout le long de son trajet, le bruit sec que font les châssis en re-

tombant l'avertit, sans qu'il ait besoin de tourner la tête, que l'examen est terminé. L'usage des fenêtres et des balcons grillés est probablement une coutume importée du Portugal, un reste de la domination mauresque qui s'est conservé parce qu'il était conforme aux exigences du climat.

C'est sans doute à la même origine qu'il faut faire remonter certaines particularités du costume et du genre de vie des femmes de la ville. Reléguées et comme cloîtrées dans la maison, elles en sont réduites à recevoir à domicile la visite des marchands ou à faire exécuter leurs achats au dehors par l'intermédiaire de domestiques mâles. Elles ne franchissent guère le seuil du logis que pour se rendre à l'église, et alors elles s'enveloppent de la tête aux pieds d'un ample manteau de drap noir que surmonte un immense capuchon soutenu par un fanon de baleine. Ordinairement elles sortent plusieurs ensemble et se glissent silencieusement à la file, les bords du capuchon serrés de manière à conserver tout juste l'ouverture nécessaire à la vision. Les plus prudes s'arrêtent aussitôt qu'un passant du sexe masculin s'avance à leur rencontre sur le même trottoir, et se tiennent immobiles, la face tournée contre la muraille voisine, jusqu'à ce qu'on les ait dépassées. Ces usages singuliers ont une tendance à disparaître; mais à Terceire, où les influences anglaise et américaine pénètrent peu, et où les vieilles traditions portugaises sont encore toutes-puissantes, les changemens de mœurs et d'habitudes se font beaucoup moins sentir que dans les autres îles de l'archipel.

Le manteau de drap est un vêtement cher, que n'ont pu naturellement adopter à aucune époque les femmes de la campagne. A Terceire, elles sont, pendant la semaine, vêtues d'un corsage et d'un jupon de laine. Sur la tête, elles portent un fichu qui s'attache au-dessous du menton, et par-dessus, un chapeau rond en feutre noir. Le jupon est court et de couleur jaune ou grise; il est garni au bas de deux ou trois larges bandes de couleur brillante. Les jours de fête, elles endossent en plus une longue jupe en mousseline claire, bordée d'un double rang de falbalas. L'étoffe et la forme du vêtement surajouté sont évidemment d'importation anglaise. Il en est de même de tartans aux couleurs éclatantes dont elles se couvrent parfois les épaules. Les élégantes seules ne marchent pas nu-pieds; leurs chaussures sont des espèces de sandales plates retenues par des lanières de cuir. Celles qui les portent en paraissent très fières, et les font résonner sur les cailloux du chemin.

La seule partie remarquable du costume des hommes est la capuche (*carapuça*) dont ils se couvrent la tête. C'est une sorte de casquette en drap foncé qui se continue en arrière avec un épais collet de même étoffe retombant sur les épaules, et que prolonge le

plus souvent en avant une large visière très saillante, terminée de chaque côté par une pointe recourbée en haut. Cette capuche met le visage et le cou à l'abri des rayons du soleil, et garantit très bien de la pluie la tête et toute la partie supérieure du dos. Il est impossible d'imaginer une coiffure mieux adaptée aux conditions climatériques des Açores.

L'habitude de marcher nu-pieds, contre laquelle les hygiénistes s'élèvent avec raison quand il s'agit des contrées froides et humides de l'Europe tempérée, n'offre véritablement ici aucun inconvénient grave. Le terrain est tellement accidenté et constitué si généralement de détritus volcaniques poreux, que l'eau des pluies s'écoule à la surface des laves ou s'enfonce presque immédiatement dans le sol. Les flaques d'eau stagnantes sont tout à fait exceptionnelles; les chemins ne sont jamais boueux. Cependant rien de tout cela n'explique et surtout n'excuse le peu de soin que l'on apporte à l'hygiène des enfans. Dans la plupart des villages, garçons et filles ne portent, jusqu'à l'âge de six à sept ans, pour tout vêtement qu'une chemise plus ou moins en lambeaux, beaucoup même sont entièrement nus. Les insolations en font périr un grand nombre. En voyant le soin extrême avec lequel les adultes des deux sexes cherchent à se préserver de l'humidité et du rayonnement direct du soleil, on a véritablement peine à comprendre l'incurie dont sont victimes les enfans en bas âge.

Pendant les mois pluvieux que j'ai passés à Terceire, je suis resté aussi peu que possible dans la ville; pourtant, lorsque de gros nuages gris se maintenaient entassés autour des sommets, il était impossible de diriger des excursions fructueuses du côté des hauteurs. Une brume épaisse y dérobait aux regards les objets les plus rapprochés, une pluie fine et pénétrante imbibait très vite tous les vêtemens, et dès que l'on quittait les sentiers à demi tracés au milieu de ces solitudes, on était exposé à de grands dangers, tenant à la constitution des parties superficielles du sol et à la nature spéciale de la végétation qui les recouvre. Les éruptions volcaniques ont répandu dans cette région, à la surface du terrain, un lit de ponces incohérentes à demi décomposées aujourd'hui par l'action de l'humidité; une couche de *sphagnum*, qui parfois atteint plus d'un mètre d'épaisseur, s'étend au-dessus comme un énorme tissu feutré toujours imprégné d'eau. Rien n'est pénible comme de marcher à l'aventure au milieu de cette végétation spongieuse, dans laquelle on enfonce à chaque instant jusqu'à la ceinture; mais ce qui y rend la marche périlleuse, c'est que cette mousse tourbeuse cache souvent des ravinemens profonds creusés par l'eau dans la ponce sous-jacente. Il faut avec un bâton sonder le terrain à chaque pas, sans quoi l'on courrait risque de tomber subitement dans quel-

qu'une de ces fissures étroites dont rien ne dénote extérieurement l'existence.

Quand on est obligé de renoncer aux excursions dans la montagne, on trouve encore près de la côte l'occasion de faire plusieurs explorations intéressantes. Le mont Brazil, vaste cône volcanique qui se dresse à l'entrée du port d'Angra, mérite notamment d'appeler l'attention. Un isthme étroit le rattache à la ville, et donne accès à un chemin fortement incliné qui conduit à une forteresse adossée à la base du mont. On franchit une poterne, et, si l'on continue l'ascension en laissant à gauche les constructions du fort, on arrive sans grande difficulté sur le rebord du cratère. De là, les regards plongent au fond d'une cavité de près d'un kilomètre de diamètre, entourée d'une crête circulaire échancrée seulement vers le sud. Les points culminans de l'enceinte sont à 209 mètres d'altitude. Le fond du cratère présente deux dépressions d'inégale profondeur, comme si le volcan avait eu deux bouches ayant successivement fonctionné. L'une est à 174 mètres d'altitude, l'autre à 45 mètres seulement. Des champs de maïs occupent la partie basse de la concavité; des milliers d'amaryllis garnissent les pentes intérieures et y étalent en automne la splendide parure de leurs innombrables corolles roses. Les sentiers sont sablés de grains vitreux de péridot aux reflets jaune-verdâtre et de cristaux noirs de pyroxène qui scintillent au soleil. Ce riche jardin, dont la nature fait tous les frais, est parfois visité par un ennemi redoutable : des bandes de sauterelles viennent inopinément s'y abattre. Amenées du littoral africain par les vents du sud-est, elles prennent terre sur ce promontoire avancé et y portent la dévastation, quelquefois sans se montrer dans la banlieue, pourtant si rapprochée, de la ville d'Angra.

Sur les parties élevées du rebord du cratère, la roche est nue, et montre à découvert la structure intime de l'éminence. Le mont Brazil est le produit d'une gigantesque éruption sous-marine : le cataclysme auquel il doit sa naissance s'est produit au sein des flots; les matières incandescentes vomies par le volcan ont été projetées au dehors mélangées avec les débris du sol existant, avec les sables, avec les coquilles du fond de la mer. Tous ces matériaux délayés et pétris ensemble ont formé en retombant une sorte de bouillie aqueuse, qui s'est entassée couches par couches autour de son point d'émission, s'y est desséchée, solidifiée avec le temps et transformée en un tuf assez compacte pour pouvoir maintenant fournir d'excellens matériaux de construction. La montagne est à pic de tous côtés vers la mer; les vagues la battent avec fureur pendant les violens ouragans de l'hiver et en détachent chaque année de volumineux fragmens. A partir du niveau de la mer et jusqu'à la

crête du cône, les couches de tuf entaillées et déchiquetées forment comme un immense rempart décoré de bizarres couleurs. Quand on contourne extérieurement en bateau le pied de la falaise, on frémit à la vue de la texture granuleuse et du défaut apparent de cohésion de la roche qui compose le massif. Le tuf est cependant beaucoup plus résistant qu'on ne serait tenté de le croire; les pigeons ramiers, fort abondans aux Açores, et les hirondelles de mer, qui volent en bandes nombreuses aux alentours du mont, ne craignent pas de confier leurs nids aux anfractuosités de l'escarpement.

La forteresse qui occupe l'entrée du mont du côté de la ville a joué à deux reprises un rôle considérable dans l'histoire du Portugal. La première fois, moins d'un siècle après la découverte de l'île de Terceire, elle a servi avec éclat de suprême refuge à l'indépendance nationale. Le prieur de Crato, oncle de dom Manuel, le dernier roi, s'y maintint trois ans contre les forces de son redoutable compétiteur, le roi d'Espagne Philippe II. Le prieur avait été aidé par les flottes de l'Angleterre. Le secours de la France ne lui avait pas non plus fait défaut, et aujourd'hui le mont Brazil renferme dans un petit fortin en ruines un curieux témoignage de l'assistance donnée par notre nation au dernier défenseur de la nationalité portugaise. C'est un canon en bronze admirablement ciselé et orné des chiffres symboliques du roi Henri II de France et de Diane de Poitiers. La longueur totale de la pièce est de $2^{m},80$, l'embouchure a de 15 à 16 centimètres de diamètre. Autour de la bouche s'enroule une guirlande saillante de fleurs et de feuillages; à la face supérieure se présente une H enlacée avec le double D de Diane, puis des fleurs de lis et des H semées en quinconces sur toute l'étendue du bronze jusqu'aux tourillons. La culasse porte une grande H surmontée de la couronne royale, et en arrière un croissant entre deux arcs tendus par des cordes dont les bouts dénoués figurent des bois de cerf.

Le second événement mémorable dont la forteresse du Brazil a été le point de départ n'est autre que la révolution qui en 1833 a replacé sur le trône de Portugal la dynastie aujourd'hui régnante. Dom Miguel, nommé en 1826 régent du royaume au nom de sa nièce dona Maria, était parvenu au bout de deux ans à la supplanter et à s'emparer du pouvoir absolu. Soutenu par le clergé et par la noblesse du pays, il avait dans les provinces du continent dompté tous les obstacles et imposé son autorité à la plupart des possessions insulaires du Portugal. Seul de toute l'armée, un régiment de chasseurs en garnison à Terceire refusa de reconnaître l'usurpateur. L'un des propriétaires les plus influens de l'île, descendant des anciens capitaines donataires de Terceire, appuya la résistance de l'autorité de son nom, de sa fortune et de sa haute intelligence.

Bientôt arrivèrent une multitude de proscrits ou d'hommes fuyant le régime qui pesait sur la mère-patrie. De nombreux volontaires affluèrent en outre de France et d'Angleterre, attirés par le désir de soutenir la cause libérale. Au bout de quelques mois, lorsque la flotte de dom Miguel, armée de nombreux canons, portant 3,000 hommes de débarquement, vint tenter une descente à l'extrémité nord-est de l'île, elle trouva 150 de ces hommes intrépides retranchés dans trois petites redoutes à demi ruinées, garnies seulement de sept mauvaises pièces d'artillerie qui défendaient la rade de Praya. L'une des redoutes fut enlevée, les deux autres tinrent bon, et les assaillans, accablés par le feu meurtrier que dirigeaient sur eux les libéraux embusqués derrière les roches et les buissons des collines voisines, durent se rembarquer après avoir perdu beaucoup de monde. Tel fut le premier acte sanglant de la lutte qui devait aboutir, après bien des péripéties, à la chute du parti absolutiste en Portugal.

Le mont Brazil, malgré le volume considérable des fragmens qui en ont été détachés par la mer, possède encore sa forme conique primitive; la position qu'il occupe dans le voisinage immédiat de la côte semble avoir ralenti l'action destructive des flots. A quelques kilomètres plus loin vers l'est, les deux îlots de Cabras, situés en face du rivage méridional de l'île de Terceire, représentent l'état de démolition bien plus avancé d'un amas volcanique de composition analogue. Ces îlots sont éloignés de la côte de quelques centaines de mètres; le plus considérable s'élève à 160 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Au premier abord, on n'y voit que des massifs de tuf entièrement irréguliers, dont les vagues désagrégent et enlèvent capricieusement chaque jour quelques parcelles; cependant, si on les examine avec plus d'attention, on reconnaît que non-seulement ils sont composés l'un et l'autre des mêmes élémens, mais que les mêmes couches de tuf s'y retrouvent à la même hauteur, stratifiées en lits minces et disposées comme dans les massifs volcaniques de formation moderne. On peut encore distinguer la partie du cône que représente chaque îlot et déterminer l'emplacement du centre du cratère dont ils sont les derniers restes. Les assises de tuf qui les composent, inclinées de toutes parts vers ce point central, se relèvent tout alentour jusqu'aux points où s'élevait primitivement la crête circulaire de l'enceinte, et s'abaissent ensuite vers l'extérieur à partir de cette limite.

Malgré l'état avancé de destruction de cet appareil volcanique, on peut affirmer que, dans l'origine de sa production, le rebord circulaire du cratère présentait en deux points opposés des dépressions marquées; la mer n'a fait qu'agrandir ces échancrures de manière à séparer en définitive le cône en deux moitiés dont l'iné-

galité tient principalement à la direction dominante des courans marins locaux. La raison d'une telle disposition initiale se trouve dans le caractère particulier que présente le mode d'ouverture du sol au début de chaque éruption. En effet, la fente par laquelle jaillissent les gaz, les vapeurs, les cendres, les matières incandescentes, est constamment une fissure étroite à peu près rectiligne, dont la longueur est extrêmement variable. Aux premiers momens de l'explosion, toutes les parties de l'ouverture donnent issue aux matériaux éruptifs, mais bientôt l'action se concentre en un ou plusieurs endroits de la fissure. Tandis que la portion inactive de la crevasse se comble peu à peu par l'effet des déjections et des éboulemens, les points où la fente est restée béante s'élargissent et finissent par prendre l'apparence d'autant d'orifices arrondis, entourés chacun d'un amas circulaire formé par les matières qu'ils ont eux-mêmes rejetées. La double dépression du rebord correspond à la direction de la fissure primitive de l'éruption : ce sont les points faibles de cette sorte de fortification naturelle; c'est par là que la mer en sape tout d'abord les fondemens, lorsqu'ils sont exposés à la furie des flots. L'intervalle qui se produit entre les fragmens séparés ainsi est quelquefois très petit, et ne forme souvent qu'une sorte de canal élargi seulement en son milieu.

Les îlots de Cabras doivent à cette configuration spéciale d'avoir été le théâtre d'une lutte navale singulière pendant la guerre civile des États-Unis. Un navire anglais, qui portait de la contrebande de guerre destinée aux états du sud, se trouvait poursuivi près de Terceire par le *Kersage*, bâtiment de guerre américain, le même qui quelques mois plus tard coulait en vue de Cherbourg le trop fameux corsaire l'*Alabama*. Près d'être atteint, il eut l'idée de profiter de la disposition des récifs de Cabras pour éviter d'être pris immédiatement. Plus petit et plus élancé que son adversaire, il pouvait passer entre les deux débris du cône que le *Kersage* était obligé de contourner. Il eut ainsi le temps de se débarrasser des munitions qu'il transportait, et ne se laissa prendre que quelques heures plus tard, alors qu'il ne contenait plus rien de suspect.

Les cônes volcaniques assez nombreux qui s'observent dans l'intérieur de l'île ne ressemblent à ceux du bord de la côte que par la configuration générale; l'aspect des élémens qui composent les uns et les autres est essentiellement différent. Si l'eau joue un très grand rôle dans toutes les éruptions, elle intervient naturellement en moindres proportions dans celles qui ont lieu hors du contact de la mer. Dans ce cas, le bain de matière en fusion est encore traversé par des gaz et des vapeurs; mais ici plus de refroidissement brusque par suite du contact de l'eau ambiante, plus de modification instantanée des fragmens pierreux entraînés. Les vapeurs chauffées

à une très haute température se comportent alors comme des gaz; tous ces fluides bouillonnent ensemble au travers de la masse en fusion, et à chaque explosion ils en projettent des portions sous la forme d'une épaisse colonne de fumée qui la nuit devient une gerbe étincelante. Les débris qui retombent et viennent en s'entassant constituer le contour saillant du cratère sont des scories sèches qui se présentent tantôt en fragmens volumineux, tantôt en petits grains bizarrement contournés, tantôt réduites en une poudre fine, grisâtre, semblable à de la cendre. L'apparence de ces déjections dépend beaucoup de la composition chimique de la matière qui les constitue.

Les laves des diverses régions volcaniques se ressemblent par certains caractères physiques extérieurs. Toutes sont plus ou moins vitreuses, parce qu'elles sont produites par voie de fusion, et qu'elles subissent une solidification rapide; toutes sont bulleuses, parce qu'au moment où elles sont sorties des entrailles du sol à l'état d'un liquide visqueux, les gaz et les vapeurs qu'elles recélaient dans leur masse se sont dilatés, et se sont creusé des cellules à parois arrondies.

D'autres qualités physiques moins importantes sont communes encore à toutes les laves; mais ce qui les relie surtout entre elles, ce sont des similitudes plus intimes. L'examen microscopique y révèle l'existence des mêmes composés minéralogiques, et l'analyse y fait reconnaître les mêmes élémens chimiques. La silice, l'alumine, la potasse, la soude, la chaux, la magnésie et le protoxyde de fer sont les substances fondamentales que l'on y retrouve toujours en proportions très variables. La ponce blanche, que le moindre souffle de vent soulève et transporte, et le basalte noirâtre, lourd et compacte comme un minerai de fer, sont des produits volcaniques bien différens d'aspect, et pourtant composés des mêmes élémens constitutifs. De faibles variations dans la proportion relative des corps intégrans entraînent une véritable transformation dans plusieurs des propriétés de la roche. Quelques centièmes de silice en plus ou en moins dans la composition d'une lave en changent complétement la coloration, la densité, la fusibilité. Il suffit de connaître la quotité de silice possédée par une quelconque de ces matières pour pouvoir en déduire les conséquences les plus intéressantes sur l'ensemble de ses caractères. Une lave est-elle riche en silice, on sait immédiatement qu'elle contient de fortes quantités de potasse ou de soude, et qu'elle est pauvre en chaux, en magnésie, en oxyde de fer; on sait en outre qu'elle est le plus souvent de couleur claire, quelquefois même entièrement blanche, que le poids spécifique en est faible, et qu'elle est peu fusible; comme elle ne se maintient liquide qu'à une très haute tempé-

rature, elle était à peine fluide au moment de sa sortie, et s'est a moncelée sur l'orifice même dont elle était issue. Quand ces sortes de laves se sont répandues à quelque distance de leur point d'émergence, c'est toujours en coulées volumineuses. Grâce à l'extrême viscosité du liquide imparfait qu'elles constituaient, elles retiennent souvent captives, après leur solidification, les matières volatiles qu'elles ont apportées avec elles. Dans d'autres cas cependant, les gaz et les vapeurs inclus dans la masse fondue triomphent de la résistance que celle-ci leur oppose, et alors ont lieu des explosions d'autant plus formidables qu'elles ont été plus fortement réprimées. C'est dans de telles conditions que se produisent ces immenses projections de ponces et de cendres gris-clair qui couvrent des contrées entières, et dont les vents transportent les parties les plus ténues à plusieurs centaines de lieues. Les laves riches en silice sont généralement rudes au toucher, ce qui tient à ce qu'au moment de leur consolidation elles laissent souvent échapper des myriades de bulles microscopiques de gaz et de vapeurs, et se montrent alors criblées d'une infinité de petites cellules qui rendent la surface âpre et grenue. C'est cette particularité de structure fréquente dans les produits volcaniques de cette catégorie qui leur a valu le nom générique de laves trachytiques (âpres au toucher).

Au contraire, les laves pauvres en silice contiennent beaucoup d'oxyde de fer, de chaux, de magnésie, peu de soude et encore moins de potasse; elles possèdent une couleur foncée, sont très denses et fondent avec facilité. On les désigne sous la dénomination commune de laves basaltiques. En raison de leur fluidité très grande, au lieu de s'entasser sur place quand elles sont rejetées abondamment, elles s'écoulent et descendent le long des pentes sous la forme de longs rubans de feu étroits et minces, ou s'étalent en nappes, si le terrain n'offre qu'une faible déclivité. Lorsque les coulées possèdent une épaisseur de quelques mètres, elles se refroidissent et se solidifient promptement dans leurs parties superficielles, tandis que l'intérieur de la masse conserve d'ordinaire très longtemps sa limpidité. Il se forme donc une sorte de gaîne pierreuse remplie de matière en fusion; mais il est rare que l'étui ainsi engendré possède la solidité suffisante pour garder son intégrité; dans la plupart des cas, il se divise en une mosaïque irrégulière dont les pièces se disjoignent aussitôt par l'effet des mouvemens du liquide sous-jacent. Les fragmens scoriacés qui en résultent sont charriés à la surface du courant incandescent, et se déposent peu à peu sur les flancs, à l'extrémité terminale de la coulée, et s'y entassent en moraines analogues, à certains égards, à celles des glaciers.

Un cas moins fréquent est celui où l'enveloppe solide d'une coulée persiste sans se rompre, et se maintient continue au-dessus du

flot brûlant qu'elle revêt. Quelquefois, pendant de longs mois, la matière embrasée conserve intérieurement sa fluidité, alors que tout est refroidi à la surface externe de la coulée. On marche impunément sur les dalles noirâtres de cette chaussée inégale, au-dessous de laquelle la lave fondue rampe comme un long serpent de feu. Çà et là des bouffées de gaz chaud et des vapeurs acides, se dégageant de quelque crevasse, révèlent seules la haute température qui existe à quelques décimètres de profondeur. Cependant la coulée progresse encore à son extrémité terminale; l'immense poids de la matière fondue intérieure pèse de ce côté contre l'obstacle qu'elle s'est créé à elle-même, elle repousse devant elle les blocs amoncelés, et chemine mystérieusement enveloppée par la carapace qu'elle se fait au fur et à mesure qu'elle avance. Dans les commencemens de l'éruption, l'orifice en communication avec le foyer souterrain fournit incessamment la matière destinée à remplacer celle qui s'écoule, et le boyau de lave reste rempli; mais enfin l'émission de nouveaux matériaux s'arrête, le mouvement de la lave fondue n'en continue pas moins dans l'intérieur du conduit; la partie supérieure de la coulée se vide, la partie moyenne se creuse à son tour, et il reste en définitive une sorte de tunnel dans lequel on peut pénétrer lorsque le refroidissement est complet. On se fera facilement une idée du mécanisme qui préside à la production de ces galeries, si l'on se reporte par la pensée à ce qui a lieu dans les pays froids lorsque l'eau d'un canal est retenue immobile par un barrage au moment des rigueurs de l'hiver. La surface du cours d'eau se couvre d'une couche de glace; au-dessous s'étend et sommeille une masse aqueuse encore fluide. Si l'on pratique alors une ouverture à la base de l'écluse, l'eau s'échappe, et la nappe de glace, si elle est assez épaisse et assez adhérente aux parois du canal, conserve la position qu'elle occupait et se maintient sous la forme d'un plafond hérissé de stalactites au-dessus du vide laissé par l'écoulement du liquide.

Les tunnels de lave sont très communs aux Açores; quelques-uns sont courts et peu élevés, d'autres ont plus de 1 kilomètre de long, et souvent sont larges et hauts de plusieurs mètres. L'un des plus beaux se voit à l'entrée du plateau montagneux qui domine la ville d'Angra du côté de l'est. On y descend par un orifice étroit dû à un éboulement accidentel. Après avoir marché quelques pas au milieu des décombres, on se trouve dans une galerie presque régulière, large d'environ 10 mètres, haute de 5 à 6, dont la voûte à demi cintrée est garnie de stalactites noirâtres qui pendent transversalement comme de sombres draperies à bords festonnés. Les parois latérales sont sillonnées de nombreuses moulures légèrement inclinées suivant la pente du sol et se reproduisant avec exacti-

tude à la même hauteur des deux côtés du souterrain. Ces saillies correspondent aux temps d'arrêt subis par la surface de la lave fondue pendant son mouvement de progression; elles sont plus ou moins accentuées suivant la durée du stationnement de la lave. Quelques-unes, finement tracées, semblent l'œuvre d'un burin délicat, d'autres affectent la forme d'entablemens épais à surface supérieure plane et à face inférieure concave. On marche sur un plancher presque uni, représentant le dernier ruisseau de lave qui a circulé dans la galerie; des plis peu saillans, à convexité tournée vers la partie déclive du terrain, y attestent la consistance pâteuse et la demi-solidification qu'offrait la matière du courant vers la fin de l'écoulement. Ici et là, on trouve à terre des petits tas de lave agglutinés et bizarrement contournés qui ont dégoutté en filamens visqueux des stalactites de la voûte. Une grande humidité règne dans toute l'étendue de ces souterrains. Les roches des parois sont fendillées; l'eau suinte ou ruisselle de chacune des crevasses. Le tunnel de lave fait l'office d'un immense tuyau de drainage; il soutire et reçoit l'excès d'humidité du terrain superposé. Dans celui du haut plateau de l'île de Terceire, l'eau est tellement abondante qu'elle forme un gros ruisseau dont le débit suffit pour mettre en mouvement les roues des moulins à blé de la ville d'Angra.

Les eaux qui alimentent ce courant proviennent d'un vaste champ de laves en partie désagrégées par l'humidité, envahies par les lichens et les mousses et à demi cachées par les broussailles qui poussent dans les intervalles. Une ceinture continue de rochers trachytiques grisâtres, divisés en prismes verticaux, environne cet espace au sud et à l'ouest; du côté du nord se dresse une suite d'amas arrondis de scories basaltiques, les uns nus et arides, comme s'ils dataient d'hier, les autres enveloppés d'une épaisse végétation. Le tout forme une sorte de cirque incomplet de plus de 3 kilomètres de diamètre, dont l'ouverture tournée vers l'est est encore à demi obstruée par plusieurs cônes d'éruption. C'est là ce qu'on nomme le *Caldeirão* ou grande caldeira de Terceire. L'examen géologique des diverses parties de ce large enclos démontre qu'elles ont été successivement édifiées et permet de rétablir en partie l'histoire des révolutions dont ces lieux ont été le théâtre. Les laves trachytiques ont été les premières épanchées et ont formé probablement dans l'origine un dôme montagneux d'où sont sorties les coulées massives qui descendent en bourrelets tortueux sur les versans extérieurs. Un effondrement subit a entaillé cet amas et découpé verticalement dans les roches un gouffre bordé du côté du sud par les colonnades visibles encore aujourd'hui. L'abîme était béant du côté du nord. C'est là que les éruptions postérieures ont

établi leur siége; c'est là qu'elles ont principalement entassé leurs déjections, élevant des collines de fines scories de 700 à 800 mètres de hauteur et déversant des torrens de lave balsatique qui ont comblé et nivelé la cavité de l'effondrement.

III.

Cette région complétement inculte est dépourvue de grands arbres, mais couverte d'une véritable forêt d'arbrisseaux. Des bruyères de 2 à 3 mètres de haut y élèvent leurs troncs noueux couronnés de fleurs rosées; les rameaux grêles, mais robustes, des myrsines (*myrsine retusa*) forment des touffes épaisses d'un vert foncé; le laurier des Açores (*persea azorica*) se distingue au milieu de cette verdure à frondes étroites par l'ampleur de ses feuilles, qui dans l'automne prennent de magnifiques teintes rougeâtres; enfin l'arbre essentiellement açorien, le faya (*myrica faya*), abonde encore dans ces lieux sauvages malgré la guerre incessante que lui fait la cognée du bûcheron. Des myrtilles, des polygala, certaines espèces de thym, fleurissent au pied des arbustes. Les fougères se plaisent aussi sur ce sol enveloppé presque toujours d'une brume protectrice; les unes, comme le *trichomanes speciosum*, cachent leur délicate et transparente végétation sur la paroi des fontaines; plusieurs tapissent de leurs folioles élégamment découpées les anfractuosités des rochers, d'autres se déploient en larges panaches sur le bord des ravins. L'une des plus belles, le *woodwardia radicans*, possède des feuilles qui atteignent jusqu'à 3 mètres de long, et qui près de leur extrémité présentent un bourgeon capable de fournir de nouvelles racines et de nouvelles pousses aériennes. Enfin d'épais gazons de graminées et de cypéracées s'étendent partout où les sphagnums n'ont pas conquis le terrain et étouffé les plantes phanérogames sous leur feutrage spongieux.

Le lapin et le furet sont les seuls mammifères qui vivent à l'état complétement sauvage dans cette solitude : encore sont-ils d'introduction européenne; mais on y mène paître de nombreux troupeaux de chèvres, et l'on y laisse errer en liberté des petits taureaux au pelage noir, à l'œil vif, à l'allure farouche, dont la rencontre au coin d'un hallier pourrait être fort désagréable. Ces animaux sont destinés à figurer dans les fêtes populaires, si chères aux peuples de la péninsule ibérique. Leur sauvagerie les rend tout à fait propres à un tel rôle. Aux Açores, ces sortes de spectacles ont été conservés et ont encore le don d'intéresser la population, quoiqu'ils ne soient plus qu'une ombre des scènes sanguinaires qui passionnent si vivement les Espagnols. Dans les villages

de l'île de Terceire, où ces amusemens sont fréquens, le taureau, lâché sur la place publique, est attaché à un long câble que retiennent cinq ou six individus masqués et bizarrement costumés; ses cornes sont garnies de tampons. Dans cet état, il ne peut guère que culbuter quelques-uns des assistans et les rouler dans la poussière. Pour lui, il reçoit de fortes volées de coups de bâton. Quand on le juge suffisamment roué, on l'entraîne hors du lieu de la lutte, et on le renvoie au pâturage sans autre accident.

Les bœufs de la même race, soumis au joug, se montrent assez dociles. On les attelle à des chariots dont la forme rappelle celle des chars antiques. Les roues de ces lourds véhicules ont environ 1 mètre de diamètre; elles sont composées de pièces de bois pleines et garnies sur la circonférence de grosses têtes de clous coniques. L'essieu et les moyeux sont en bois. A chaque tour de roue, les moyeux, qu'on évite à dessein de graisser, font entendre les grincemens les plus dissonans; les gens du pays prétendent que les bœufs refuseraient d'avancer, s'ils n'entendaient cette singulière musique. Quand le chariot est débarrassé de sa charge, le paysan qui le conduit se hâte d'y monter, et s'y tient debout dans la pose d'un triomphateur romain. L'aiguillon sur lequel il s'appuie est une forte baguette terminée par un bout de corne noire surmonté d'une petite pointe de fer et incrusté d'ornemens de cuivre ou d'argent. Un autre instrument que les campagnards des Açores portent encore plus volontiers est la faux à broussailles (*fouce roçadoura*), long bâton solide dont l'extrémité est garnie d'une forte serpe et d'un crochet. A diverses reprises, l'aiguillon et la faux ont été entre les mains des paysans des armes dangereuses, dont les anciennes administrations ont cru devoir, sous des peines sévères, réglementer la forme et la longueur; mais aujourd'hui les mœurs des Açoriens se sont assez adoucies pour que de telles précautions soient devenues tout à fait inutiles. Le seul acte répréhensible que l'on puisse maintenant imputer aux habitans de Terceire, c'est leur résistance obstinée à la division des biens communaux, et surtout la destruction nocturne des murs de clôture élevés par les acquéreurs de ces propriétés.

Quand on franchit la crête occidentale du Caldeiraõ, on aperçoit un vaste plateau limité à l'ouest par le dôme de Santa-Barbara. Des pâturages qu'un peu de soin et une direction intelligente suffiraient à transformer en excellentes prairies occupent la majeure partie de cet espace. D'anciens cônes éruptifs s'y élèvent par groupes, et sont revêtus d'un riche tapis de verdure. L'humidité a tellement altéré la couche superficielle des lapilli dont ils sont composés que les pieds des bestiaux s'y enfoncent comme dans de l'argile. La struc-

ture scoriacée de ces amas ne se voit que dans les coupes pratiquées pour le passage de la grande route transversale de l'île. Le principal de ces pics, l'un des plus curieux, est entaillé par une tranchée de 50 mètres de profondeur. Il est entièrement constitué de grains vitreux bruns ou noirâtres ayant à peu près la grosseur d'une noisette, employés avec avantage sous le nom de bagacine à l'empierrement des chemins.

A côté de ces appareils volcaniques, dont la surface est modifiée par les agens atmosphériques, se dressent trois cônes qui ont conservé leur couleur foncée et que la végétation ne revêt pas encore. Ce sont les foyers de la dernière grande éruption de Terceire. Ils ont été formés en 1761. La lave sortie du pied de ces cônes descendit lentement vers le nord, divisée en plusieurs bras, dont deux s'avancèrent jusqu'à la mer, où ils ont constitué un promontoire. Un village situé sur la côte se trouvait sur la voie des coulées; champs, jardins, maisons, furent ensevelis. Depuis lors le village a été rebâti, des constructions se sont élevées sur le nouveau promontoire même, mais les laves de 1761 sont jusqu'à présent restées assez intactes pour qu'on n'ait pu songer à rendre à la culture l'espace qu'elles ont couvert. On ne tire guère parti de ce sol qu'en y plantant des figuiers, dont les racines vont chercher entre les roches les élémens nécessaires à leur nutrition. Les trois cratères de cette éruption sont complétement éteints. C'est à quelque distance vers le sud qu'il faut aller pour trouver des restes d'activité volcanique. Près du revers du Caldeiraô, dans une petite dépression du sol que rien ne désigne de loin aux regards, s'étend un espace de quelques mètres carrés où se dégagent des gaz et de la vapeur d'eau à la température d'environ 90 degrés. L'acide carbonique sort en abondance des fissures du terrain, et l'hydrogène sulfuré, en arrivant à l'air, produit des dépôts cristallins de soufre qui ont fait donner à cette localité le nom de *Furnas d'Enxofre* (*Étuves de soufre*). Les roches du voisinage ont conservé la coloration et l'apparence qui les caractérisent d'ordinaire; mais, quand on les touche, on s'aperçoit qu'elles sont ramollies, et que le doigt s'enfonce facilement même dans celles qui semblent le moins modifiées. Cette altération profonde est due à l'action exercée par l'acide sulfurique qu'engendre l'hydrogène sulfuré des émanations en s'oxydant au contact de l'atmosphère.

L'ascension de la montagne de Santa-Barbara est assez rude du côté du plateau. Un sentier escarpé et mal tracé grimpe au milieu des broussailles jusqu'à la cime, et débouche sur une plate-forme dénudée, semée de fragmens d'obsidienne et de ponces. La partie méridionale du sommet est creusée d'une profonde caldeira

formée par la réunion de deux cratères accolés. L'une de ces deux cavités renferme un petit lac et est entourée d'une muraille de prismes trachytiques; la partie centrale de l'autre est occupée par un amas de blocs de lave entassés dans le plus effrayant désordre. Le point culminant du mont possède une altitude d'environ 1,000 mètres. De ce lieu, on jouit de la vue la plus étendue; on aperçoit toute l'île de Terceire, San-Jorge, la cime de Pico, Graciosa, et, quand le temps est très clair, on découvre San-Miguel. La partie la plus élevée du massif est entièrement formée de laves riches en silice; quelques-unes des coulées épanchées à la base présentent aussi exceptionnellement le même caractère, et se font remarquer par leur blancheur et l'abondance des cristaux vitreux de feldspath qu'elles renferment, mais la plupart des laves sorties à des altitudes peu élevées présentent les caractères des laves basaltiques, sont denses et noires, et dans le creux des torrens auxquels elles servent de lit abondent les gros cristaux noirs de pyroxène ou les globules verdâtres de péridot. Il semble que la matière en fusion aux dépens de laquelle se sont produits ces corps ait subi une séparation spontanée semblable à la liquation des alliages métalliques fondus. Les élémens les moins denses remontent vers la surface, les plus lourds offrent la tendance inverse. De là vient sans doute la diversité des laves fournies par un même volcan à des époques peu éloignées, suivant le point où se fait la sortie des coulées. Il se rencontre à la vérité quelques cas qui semblent contredire cette explication si simple, et qui la font rejeter par beaucoup de géologues; mais la contradiction n'est le plus souvent qu'apparente, et, pour mon compte, je ne connais pas aux Açores un seul cas où cette théorie soit positivement démentie par les faits.

Les détails géologiques dans lesquels je suis entré relativement à Terceire me permettront, dans un prochain récit, d'abréger la description du terrain des autres îles de l'archipel açorien. Quant aux considérations d'un autre genre auxquelles je me suis laissé aller, je ne puis les clore sans insister sur la richesse que les habitans de Terceire pourront tirer de la partie centrale de leur île lorsqu'ils la mettront en culture, et surtout lorsque le goût du progrès aura pénétré dans les mœurs de cette population honnête et laborieuse.

F. Fouqué.

LE SERGENT HOFF

ÉPISODE DU SIÉGE DE PARIS.

I.

Il fut célèbre deux mois entiers : on l'appelait le *chasseur d'hommes*, et les Parisiens avaient fait de lui leur héros. C'était bien là en effet le type du franc-tireur, un de ces hommes comme il en fallait pour harceler l'ennemi, lui tuer du monde, donner du temps aux armées de province et préparer la grande sortie. A l'ordre du jour sur les rapports partis de la place, le nom de Hoff revenait sans cesse, et les plus sceptiques étaient forcés de croire des choses presque invraisemblables. Au 10 novembre, n'avait-il pas déjà tué de sa main plus de trente Prussiens? Seul ou presque seul, il courait la campagne, faisant la guerre en vrai partisan, enlevant les sentinelles ennemies, surprenant les postes. Un jour il délogeait les Prussiens de l'île des Loups, une autre fois il s'emparait de Neuilly. De Nogent à la Ville-Évrard, sur toute la rive droite de la Marne, il était roi du pays. Pour tant de hauts faits, il avait reçu la croix. Des *reporters* allèrent le voir aux grand'gardes, les gazettes publièrent sa biographie, son portrait courut les rues, et plus que jamais dans Paris on parla de sorties, de surprises, de francs-tireurs et de *guerilleros*.

Cependant le siége traînait en longueur : janvier était venu, et invinciblement les cœurs se fermaient à l'espérance; on ne s'attendait plus qu'aux mauvaises nouvelles. On sut qu'à Champigny Hoff avait disparu. Qu'était-il devenu? Un journal chercha, s'informa; les révélations furent accablantes. Le fameux sergent n'était qu'un espion; de son vrai nom il s'appelait Hentzel, et avait grade de lieutenant en premier dans un régiment de chasseurs bavarois. Ses exploits si vantés ne s'expliquaient que trop bien : à la faveur de sa

réputation, il traversait librement nos lignes, passait chez ses camarades, leur révélait et nos mots d'ordre et nos projets, puis revenait chargé de faciles dépouilles, casques ou fusils, qui lui servaient à nous tromper sur son véritable rôle. En vain quelques-uns des hommes qui avaient marché avec Hoff voulurent-ils protester de son innocence, en vain firent-ils connaître ses états de service et le détail de sa vie. On refusa de les croire. Le faux sergent d'ailleurs n'avait pas tardé à recevoir son châtiment : des francs-tireurs de la Seine, dans une petite expédition, l'avaient surpris, reconnu et fusillé sans autre forme de procès; ils citaient l'endroit, c'était sur l'autre rive de la Seine, du côté de Bezons. Dès lors le doute n'était plus permis. Avec la même ardeur qu'elle avait mise à exalter son héros, la population parisienne accueillit les bruits outrageans qui couraient sur lui, on s'étonna d'avoir pu s'engouer ainsi d'un agent des Prussiens; on accusa même le gouvernement de s'être prêté à cette triste mystification, et plus d'un s'écria, — le mot alors était à la mode : — Nous sommes trahis!

Or le sergent Hoff existait bien réellement; le pauvre garçon était innocent, il avait fait son devoir jusqu'au bout, et à l'heure même où on le traitait d'espion, prisonnier en Allemagne, il était forcé de changer de nom pour dérober aux Prussiens sa tête mise à prix. Après quatre mois de captivité, de retour en France, il a fait partie de l'armée de Versailles et a reçu, en entrant à Paris, une blessure qui désormais le rend impropre au service. Récemment encore il était au fort du Mont-Valérien, attendant sa retraite; c'est là qu'il m'a conté son histoire. Il parle lentement, sobrement, d'un ton exempt de forfanterie, avec ces hésitations et ces tours de phrase particuliers aux paysans alsaciens. Ne cherchez point une tête expressive, une de ces physionomies qui frappent au premier abord. Hoff est un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, aux yeux bleus, à l'air doux et calme, une bonne figure de soldat en un mot. Son dos déjà voûté, ses cheveux gris, ses traits fatigués le font paraître plus vieux que son âge; on s'use vite au métier qu'il a fait. Simple d'allures, un peu gauche même, il craint de se livrer, et garde toujours une certaine réserve; mais sous ces humbles dehors se cache une nature fortement trempée, capable des plus beaux dévoûmens. Il ne manque d'ailleurs ni de finesse ni d'intelligence; la lèvre mince a un sourire tout particulier. Quand il s'anime, l'œil, petit et vif, semble lancer des éclairs, ses traits prennent tout à coup une expression d'énergie singulière, et il sait alors trouver le mot juste. — Mais comment donc avez-vous fait pour en tuer autant à vous seul? lui demandait un général. — Comme j'ai pu, répondit-il.

Il est admis en principe que les grands caractères se révèlent de

bonne heure : préjugé ou non, Hoff avant la guerre n'avait fait pressentir en rien ce qu'il devait être un jour. Il est né en Alsace, dans le canton de Marmoutiers, à quelques kilomètres de Saverne. Plâtrier de profession, dès l'âge de quatorze ans, il quittait la maison paternelle pour commencer son tour de France. En 1856, la conscription le prit, et il entra au régiment. Il ne savait presque rien alors; il savait un peu lire, un peu écrire, et encore en allemand; c'est au service qu'il apprit le français. Aussi son avancement fut-il bien pénible; il mit dix ans à passer caporal. D'ailleurs, par un curieux hasard, dans ce long espace de deux congés il n'avait fait aucune campagne, et ce vieux soldat, qui dès les premiers jours du siége de Paris devait déployer tant d'audace et d'habileté, n'avait jusque-là jamais vu le feu. Tout au plus avait-il passé quelques mois à Rome avec l'armée d'occupation. La guerre le trouva sergent instructeur à Belle-Isle-en-Mer, où était caserné le dépôt du 25e de ligne. Qu'aurait-il fait? On ne saurait dire, — son devoir à coup sûr, car il passait pour un bon serviteur, discipliné et solide; mais un événement imprévu vint tout à coup surexciter son énergie et décupler ses facultés. Vers le milieu du mois d'août, il apprenait par une lettre que son père, vieillard de soixante-quatorze ans, avait été pris et fusillé par les Prussiens en essayant de défendre son foyer. Heureusement la nouvelle était fausse, comme il le sut plus tard; mais le coup était porté. Dès ce moment, la guerre devenait pour Hoff une question personnelle, le ressentiment privé s'ajouta en lui à cette haine imprescriptible que tout Alsacien nourrit au fond du cœur contre les gens de l'autre côté du Rhin, et durant toute la campagne ne songea qu'à venger son père. Il voulait partir sur-le-champ, fût-ce en simple soldat; on avait besoin d'hommes; il put garder son grade. En quelques jours, il passa de Belle-Isle à Vannes et de Vannes à Paris; il fut incorporé au 7e de marche, partit pour Châlons avec le corps du général Vinoy, et le 1er septembre au matin il se trouvait de grand'garde en avant de Reims. On entendait dans le lointain gronder le canon de Sedan, et les détonations se succédant sans relâche disaient assez l'acharnement de la lutte. Bientôt arriva la nouvelle du désastre, puis l'ordre de battre en retraite. Il était temps. Les Prussiens entraient à Reims deux heures à peine après nous. Déjà la veille aux avant-postes une femme était venue dire que trois éclaireurs ennemis se reposaient dans une ferme voisine. Hoff s'offrait à les poursuivre, mais l'officier n'avait pas d'ordres; la bonne femme fut congédiée. Alors seul, sans mot dire, pour la première fois insoumis, le sergent se lança dans la campagne. Il chercha pendant trois heures; il ne connaissait pas le pays, il s'égara et dut rentrer comme il était parti. Les Prussiens du reste ne perdaient rien pour attendre.

En sortant de Paris par le bois de Vincennes, on trouve à main gauche le village de Nogent avec ses petites habitations rouges et blanches perdues dans le feuillage, ses ruelles désertes qu'embaume l'odeur des jardins, et dans le fond son beau viaduc aux arches gigantesques, qui, franchissant la Marne en deux enjambées, décroît graduellement de chaque côté et se dessine à l'horizon comme une dentelle de pierre. Toujours à gauche et suivant le fleuve passe la route de Strasbourg, qui de Nogent par le faubourg du Perreux mène à Neuilly et à la Ville-Évrard. De cet endroit, la vue embrasse tout l'autre côté de la Marne : dans le bas, Petit-Bry avec son clocher rustique et ses maisons groupées par étages, à gauche Noisy-le-Grand, à droite la vaste ferme du Tremblay, et plus loin dans le haut, Villiers, Cœuilly, tous ces villages de la banlieue parisienne aux noms si rians jadis, aujourd'hui devenus sinistres, car la guerre étrangère a passé par là, et partout les traces en sont restées, comme si les choses, elles aussi, voulaient garder le souvenir. Sur les deux berges de la Marne, piétinées au pas des soldats, le gazon rare et poudreux, souillé de plâtras et de débris, semble après deux ans n'avoir pu retrouver encore son ancienne fraîcheur. Çà et là dans le sol des trous profonds d'un demi-mètre : ce sont les trous des sentinelles perdues; puis des arbres coupés dont les troncs morts percent la terre. Les murs des jardins et des maisons, réparés à la hâte, montrent ainsi que des cicatrices la place des meurtrières, et ces grands carrés blancs font tache sur le fond noirci. Des balles ont cassé les treillis, brisé les clôtures. L'œil s'attriste à ce spectacle, et cependant voici venir de pesantes voitures chargées de matériaux; au tournant de la route, des peintres en chantant rétablissent l'enseigne d'un cabaret, tandis qu'aux environs s'entend le grincement du fer sur la pierre et le marteau des ouvriers qui réparent le pont de Bry. Tout ce pays a maintenant sa légende. C'est là en effet que Hoff devait se battre et se distinguer; c'est là, à quelques pas de Paris, dans ces jardins et ces enclos, qu'il allait faire cette guerre de ruses et d'embuscades dont les détails rappellent les romans de Fenimore Cooper, et semblent empruntés à la vie des *Prairies*.

Aux premiers jours de l'investissement, nos troupes, on le sait, ne dépassaient guère la ligne des forts, et l'ennemi s'était avancé bien au-delà des limites qu'il devait conserver plus tard. Le 7e de marche était alors posté en avant de Vincennes, mais n'occupait pas Nogent. Pendant la nuit, les éclaireurs prussiens poussaient des reconnaissances jusque dans le village, et, quand ils passaient au galop, à la clarté de la lune, on voyait leurs ombres rapides se profiler sur les murs. Impatient d'en venir aux mains, Hoff s'adresse à ses chefs; à grand'peine il obtient l'autorisation, réunit une quin-

zaine d'hommes résolus, part à la tombée de la nuit, et, tournant le village, va s'embusquer dans un fossé le long de la Marne, en face des premières maisons de Bry. L'œil aux aguets, le fusil armé, on attendit quatre grandes heures. Tout à coup de Petit-Bry, sur le chemin de halage, par la rue qui de la mairie descend vers la rivière, débouche un détachement de cavalerie : ils arrivaient en nombre, trois cents pour le moins, fumant sans défiance et causant entre eux; les cigares des officiers brillaient dans la nuit. C'était le moment. Au signal donné, les quinze fusils s'abaissent et font un feu de peloton. Surpris dans cet étroit espace entre le fleuve et les murs des enclos voisins, les Allemands ne peuvent ni avancer ni reculer; les chevaux éperdus se cabrent, les cavaliers tombent, l'escadron se débande, nos hommes tiraient toujours. Il y eut un moment de confusion indescriptible. Enfin des maisons de Bry sortent des fantassins qui commencent à riposter, en même temps quelques coups de feu éclatent sur la gauche. Craignant d'être tourné, Hoff donne l'ordre de la retraite; lui-même quitte la partie le dernier. Le lendemain, quand le jour parut, les Prussiens, comme d'habitude, avaient soigneusement enlevé leurs morts et leurs blessés; mais une cinquantaine de chevaux jonchaient encore le terrain.

En se retirant, Hoff avait remarqué l'endroit d'où sur notre rive étaient partis des coups de fusil : là devaient être leurs grand'-gardes. En effet, à l'abri des ruines du pont, ils avaient établi un poste de quatre hommes; chaque matin, pour les relever, ils passaient la Marne en bateau. Le sergent résolut de s'en assurer. Un soir, seul cette fois, il se dirige vers la Marne, et, moitié rampant, moitié marchant, arrive sans être entendu. Accoudé à un tas de pierres, un Bavarois faisait la faction; il regardait mélancoliquement couler l'eau et rêvait sans doute au pays. Hoff s'élance et lui fend le crâne d'un seul coup de sabre, puis il avise une sentinelle debout sur la rive gauche à l'autre extrémité du pont, il prend son fusil, et l'abat. Un Allemand accourt, tire sur le sergent, le manque, et tombe à son tour frappé d'une balle. Tout cela n'avait pas duré deux minutes. C'est ce que Hoff appelle son *premier Prussien.*

Un tel début méritait bien certains priviléges : Hoff put dès lors s'écarter à sa guise et faire la guerre comme il l'entendait; on lui confia même quelques hommes pour l'accompagner. Du reste, il mettait grand soin à préparer ses petites expéditions, et, toujours le premier au feu, il exposait mille fois sa vie avant d'engager celle de ses camarades. Il partait seul à la brume, le fusil sur le dos, un revolver au côté, le sabre nu passé dans la ceinture. Le long des haies, par les sillons, au fond des fossés, il se glissait, rampait sur les mains, à plat ventre, fouillant des yeux les ténèbres, s'arrêtant au moindre bruit, puis reprenant sa marche. De temps en temps,

il mettait l'oreille contre terre et écoutait. Un arbre, une branche cassée, une pierre, des traces de pas sur l'herbe, tout lui était bon, tout lui servait d'indice ou de point de repère. Il s'approchait ainsi des lignes ennemies et observait à loisir. Parfois il était entendu. *Wer da? qui vive?* criait la sentinelle. *Gut Freund! bon ami!* répondait-il dans la même langue, et le bon ami aussitôt sortait de sa cachette, tombait sabre en main sur l'Allemand surpris, et d'un seul coup bien asséné lui fendait le casque et la tête. Les coups de sabre ne font pas de bruit.

Certain jour sur la route de Strasbourg, entre Nogent et Neuilly-sur-Marne, vers l'endroit qu'on appelle le Four-à-Chaux, deux cavaliers ennemis se trouvaient en reconnaissance. Hoff par aventure cherchait fortune du même côté. Au bruit des pas, il se dissimule derrière une palissade, tire son sabre et attend. L'un des uhlans avait mis pied à terre, et, laissant son cheval à son camarade, était parti en avant. Un à un, il suivait les arbres de la route, le dos courbé, prêtant l'oreille; qu'on juge de son épouvante quand il aperçut à trois pas dans l'herbe deux yeux ardens qui le regardaient. Sans lui laisser le temps de la réflexion, Hoff fond sur lui, le tue raide, puis court à l'autre cavalier, qui, les mains prises dans les rênes, essaie en vain de se défendre, et l'étend mort également. Les deux chevaux partent au galop; Hoff les a toujours regrettés.

Quelquefois, il est vrai, les choses ne se passaient pas aussi simplement : une sentinelle donnait l'alarme, le poste ennemi s'armait, il fallait jouer du fusil. Notre sergent est un excellent tireur, mais il n'aimait pas à prodiguer la poudre. — « Voyez-vous, me disait-il, il ne s'agit pas de tirer beaucoup. Deux, trois cents mètres, voilà la bonne distance; à trois cents mètres, je suis sûr de mon coup. J'ai fait mieux que ça une fois, mais ce n'est pas le cas ordinaire. J'étais avec mon lieutenant dans une maison de Nogent, une petite maison rouge au bord de la Marne; on voit encore les trois créneaux que j'avais percés près du toit. Tout en haut du viaduc, sur l'autre rive, nous aperçûmes comme un point noir; à cette distance, quatre cents mètres au moins, on aurait dit une branche d'arbre. Le lieutenant prend sa lorgnette. — Mais c'est un homme, un officier, me dit-il; il y a quelque chose à faire. — Je regarde à mon tour; avec la lorgnette, on le distinguait fort bien : un grand beau garçon, ma foi! à favoris blonds, à casquette plate. Je voudrais le reconnaître, s'il vivait encore. Appuyé sur le parapet, il prenait des notes. Je mets la hausse à quatre cents mètres, j'épaule, je tire, il s'affaisse, et par-dessus le parapet va rouler dans le chemin creux qui de chaque côté conduit au viaduc. Au bout d'un moment, un des leurs arrive pour le ramasser; j'y comptais. Je tire une seconde fois; l'homme ne tomba pas, mais la balle sans doute

avait passé bien près, car il s'enfuit et ne reparut plus. J'attendis en vain jusqu'au soir. Ils n'osèrent enlever le corps qu'à la nuit. » Outre son chassepot, dont il se servait si bien, Hoff emportait avec lui dans les derniers temps une de ces carabines Flaubert, appelées *fusils de salon*, qui partent presque sans bruit, et qui à trente pas, pourvu qu'on vise à la tête, peuvent encore renverser un homme. Elle lui avait été remise par l'aumônier de son régiment : c'était le don d'une personne qui voulait rester inconnue. Un capitaine de l'état-major du général d'Exea lui fit aussi cadeau d'une lorgnette; il s'en servait pour étudier de loin les positions de l'ennemi.

Quand toutes ses mesures étaient prises, quand il avait pied à pied reconnu son terrain, choisi sa route et combiné son plan d'attaque, Hoff revenait pour chercher ses hommes; ils étaient bien douze ou quinze, Klein, Huguet, Chanroy, Barbaix, gens déterminés, habiles à tous les exercices du corps et ne plaignant pas leur peine. En quelques mots, il leur expliquait la chose, tel bois à fouiller, tel poste à surprendre; puis, prudemment, à la file indienne, la petite troupe se mettait en marche. Dans la suite, chaque régiment eut ainsi sa compagnie franche régulièrement formée : on a peu parlé pendant le siége de ces francs-tireurs de la ligne, on leur préférait les vestons éclatans et les chapeaux à plumes de coq; ils n'en ont pas moins rendu de grands et réels services. Au matin, selon l'importance des renseignemens obtenus, Hoff revenait faire son rapport : grande alors était l'émotion parmi les troupes casernées à Nogent; gardes nationaux et mobiles, tous accouraient pour contempler ces vaillans, et, à les voir rentrer ainsi déguenillés, couverts de boue, noirs de poudre, et plus semblables à des bandits qu'à des soldats, les moins timides demeuraient stupéfaits. Au régiment, c'était à qui leur ferait fête : les camarades étaient fiers d'eux, les officiers les félicitaient et leur serraient la main; mais le plus heureux encore était peut-être leur colonel. Court et fort, les traits énergiques, la parole brève, sévère aux autres et à lui-même, le colonel Tarayre ne plaisantait pas dans les affaires de service : « un rude homme, » disaient les soldats; avec cela, le cœur grand et bon. Son régiment était pour lui comme une famille, et dans cette famille ses francs-tireurs étaient les plus aimés. Lorsqu'il les voyait partir chaque soir : — C'est vous, mes enfans? leur demandait-il de sa grosse voix. Allons! très bien, bon courage! Et maintenant me voilà tranquille. Quand ces gaillards-là sont dehors, je puis aller me coucher et dormir sur les deux oreilles. — Au fond, le brave colonel dormait un peu moins qu'il ne voulait dire, et plus d'une fois la nuit on le rencontra seul, revolver au poing, faisant sa ronde à travers nos lignes, au risque d'attraper lui-même un coup de fusil.

La discipline la plus sévère régnait chez les compagnons de Hoff;

lui-même, dans un langage énergique, avait pris soin de les prévenir : — Vous voulez marcher avec moi, c'est fort bien ; mais le premier de vous qui dort en faction, le premier qui bat en retraite sans avoir attendu mes ordres, je lui brûle la cervelle. De votre côté, si vous me trouvez en faute, ne m'épargnez pas non plus. — Chacun d'eux, ainsi que lui, portait le sabre nu, sans fourreau, pour éviter ce perpétuel cliquetis de fer qui de loin si souvent a trahi nos soldats. Tout homme enrhumé était impitoyablement congédié et renvoyé à l'hôpital ; pour un franc-tireur, à quelques mètres de l'ennemi qu'il est venu surprendre, un accès de toux ne vaut rien. Défense de fumer : la nuit, par habitude, on allume sa pipe, et l'on se fait envoyer une balle; défense aussi d'emporter le moindre objet d'aucune maison. Nogent était alors complétement désert, et, comme dans tous les villages autour de Paris, les habitans, surpris par l'annonce du siége, étaient partis, abandonnant leur linge et leur mobilier; mais Hoff et les siens ne s'en souciaient guère, ils ne songeaient qu'aux Prussiens ; à peine prenaient-ils le temps de dormir.

Pour cette guerre de sauvages, il faut du courage sans doute, beaucoup de courage, de l'adresse aussi, de l'astuce, mais plus encore du sang-froid. Or le Français, avec des qualités réelles, manque de calme trop souvent. Par chaleur de sang, par gloriole même, par une sorte de bravoure inconsidérée, il ne s'accommode pas longtemps de moyens qu'il juge trop peu généreux; content d'avoir pour un instant prouvé son adresse, il a hâte d'égaliser la lutte, il se découvre tout à coup et se fait tuer noblement au moment même d'atteindre le but; mieux vaudrait tuer l'ennemi. Hoff un soir, sortant de Nogent, demandait quelqu'un pour l'accompagner. Tous ceux qui étaient là semblaient hésiter : un mobile s'offrit alors, un petit mobile de la Vienne qui n'avait jamais tiré un coup de fusil. Il avait si bon air pourtant sous sa longue capote grise, il paraissait si bien décidé, que le sergent l'accepta. Tous deux partirent à pas de loup, et, s'engageant dans la vaste plaine qui sépare Nogent de Neuilly-sur-Marne, arrivèrent près d'une ferme, sorte de bâtiment plat où les Prussiens avaient établi un poste important. Une première sentinelle tombe sans bruit sous le sabre de Hoff; un coup de carabine fait justice de la seconde. Ce que voyant, notre mobile vise à son tour et tire; mais il avait compté sans son chassepot, dont la détonation plus bruyante vient troubler tout à coup le calme de la nuit. A ce bruit bien connu, les *wer da* se croisent, le poste s'agite, les hommes sortent et prennent position en avant de la ferme. Ils n'étaient pas moins de deux compagnies, et nos lignes se trouvaient à trois kilomètres. Sans hésiter, le mobile met baïonnette au canon, et seul contre trois cents s'apprête

à charger : le danger le grisait. En vain Hoff veut-il l'arrêter, lui faire entendre raison; il fallut l'entraîner de force, à coups de pied, à coups de poing, sous une grêle de balles qui hachaient les buissons. Parvenu à l'autre bout de la plaine, il n'était pas encore calmé. Plus tard, il reconnut sa folie, car il avait vu la mort de bien près, et comme après tout *il avait du bon*, suivant les termes du sergent, celui-ci voulut bien s'occuper de lui : il apprit l'escrime du sabre et de la baïonnette, et en peu de temps réussit à faire un vrai soldat. Il a suivi Hoff plusieurs fois, et a reçu la médaille militaire.

Chaque jour amenait ainsi quelque audacieuse tentative qui inquiétait l'ennemi. Le coup venait-il à manquer, — persévérant comme un Peau-Rouge, Hoff patientait un peu, puis recommençait sur de nouveaux plans. Tôt ou tard, si méfians qu'ils fussent, les Prussiens se laissaient prendre à ses ruses. En effet, pour leur faire du mal, il n'y avait pas de tour qu'il n'imaginât. Ne s'avisa-t-il pas un jour de les effrayer avec du gros plomb? De l'autre côté de la Marne, en face du Perreux, règne une longue haie vive couvrant un enclos planté d'arbustes; c'est ce qu'on appelle *la Pépinière*. Au derrière de la haie, les Prussiens avaient creusé des tranchées, et de là, bien abrités, défiant les balles, ils tiraillaient tout à leur aise. Le Perreux n'était pas tenable, personne ne pouvait plus sans péril s'aventurer près du fleuve; déjà des gardes nationaux, des mobiles, avaient été tués, et leurs cadavres abandonnés pourrissaient sur la berge. Hoff cette fois semblait joué. En secret il dépêche un des siens à Paris, et avec l'argent de sa paie se fait apporter pour neuf francs de plomb numéro 5, — celui qui sert à tirer le chevreuil, — puis il embusque ses hommes. Chacun, par-dessus la cartouche ordinaire, glisse une bonne charge de plomb, et au signal donné toute la bande tire à la fois. Le succès fut complet : le plomb sifflait, bruissait, les branches volaient en éclats, la haie entière semblait s'agiter. Que durent s'imaginer les Prussiens? Virent-ils là quelque mitrailleuse d'un nouveau genre? Toujours est-il qu'ils détalèrent bien vite et ne revinrent plus.

Quelquefois avec de la paille, une vieille tunique, un pantalon rouge, nos rusés compères, tant bien que mal, confectionnaient un mannequin, on coiffait le tout d'un képi, et cela servait à occuper les Prussiens. Le lieu de la scène était bien choisi : c'étaient d'ordinaire ces jardins en terrasse qui bordent la Marne au-delà du Perreux, et qui tous alors étaient reliés entre eux par de vastes brèches. Lentement, posément, deux bras hissaient le bonhomme au-dessus d'un mur, la tête rouge se laissait voir un moment, disparaissait, montait, puis s'éclipsait encore pour reparaître un peu plus loin. Pendant ce temps, les camarades guettaient, et si, trop curieux, un casque à pointe ou un béret bleu se trahissait à l'ho-

rizon, le châtiment ne se faisait pas attendre. Ce jeu-là, il est vrai, n'était point sans danger, car les Prussiens, eux aussi, tiraient avec fureur : de toutes parts, les balles arrivaient, ricochant sur les murs et cassant les treillis. Par un beau jour du mois d'octobre, la partie venait d'être chaudement engagée. Un lieutenant se trouvait là, un tout jeune homme, récemment sorti de l'École, qui, peu habitué au feu, se troublait et pâlissait. Alors un des hommes, d'un ton bourru, avec cette familiarité brutale que donne le danger : — Ah! vous savez, vous, lui dit-il, si vous tremblez toujours comme ça, nous ne vous emmènerons plus avec nous. — Le pauvre lieutenant pâlit encore sous le reproche : il ne répondit pas; mais, prenant sa lorgnette, il se dressa de toute sa hauteur au-dessus du mur, et là, bien à découvert, se mit à regarder. Un feu nourri salua sa présence; lui ne broncha pas, et tranquillement : — Où visez-vous? A cent cinquante mètres? Oui, c'est bien cela, la hausse à cent cinquante mètres, vous pouvez tirer. — Et il regardait toujours; ses soldats durent l'emmener de force. A partir de ce jour, on ne l'a plus vu trembler.

Contre de tels ennemis, les Prussiens redoublaient de précautions, de prudence, et Dieu sait si à l'occasion ils savent être prudens. Pour se garder, près du Four-à-Chaux, ils avaient un gros chien de ferme dont les aboiemens inquiets ne permettaient pas d'approcher. Quand ils venaient relever leurs vedettes, c'était toujours à plat ventre, en défilant derrière les haies, sans armes, de crainte de s'embarrasser; celui qui entrait en faction prenait le fusil de son camarade. Ils avaient un moment voulu grimper dans les arbres, et de là observer nos lignes; mais les branches, déjà dépouillées par le vent d'automne, ne les cachaient qu'à moitié; après quelques essais malheureux, ils y renoncèrent. La nuit, ils se rassemblaient au cri de la chouette, un gémissement sourd, prolongé, poussé par deux fois, puis tout à coup un cri plus aigu; Hoff avec ses hommes se servait du sifflet. Eux aussi s'ingéniaient parfois à trouver quelque bonne ruse. En avant de Petit-Bry, non loin de l'endroit où furent jetés les ponts de bateaux la veille de Champigny, la berge s'élève brusquement en forme de colline. Chaque jour, à plusieurs reprises, des uhlans passaient par là pour porter des ordres : ils couraient à bride abattue, car la route se trouve au sommet de la crête; mais, si rapide que fût leur allure, bien souvent une balle les arrêtait en chemin. Un matin, comme Hoff et sa troupe faisaient le guet aux environs, ils virent venir de loin une vieille voiture, sorte de berline démodée, recueillie dans quelque ferme voisine : elle avançait cahin-caha, d'un air bien honnête, au petit pas de deux chevaux maigres; sur le siége, et menant l'attelage, une façon de paysan. En vérité, l'invention était trop grossière; sans

s'y laisser prendre un moment, nos Français tirent, les chevaux tombent, trois ou quatre hommes s'élancent de la voiture et cherchent à fuir. On ne leur en donna pas le temps.

Ici se place un des faits d'armes qui firent le plus d'honneur au courage et à l'intrépidité du sergent. Auprès de Nogent, le lit de la Marne est coupé par deux longues îles couvertes d'arbres et de broussailles. Tout Parisien les connaît bien : la première est l'île des Loups, elle se termine en museau de lièvre, et le viaduc y appuie ses deux arcades principales; l'autre se nomme l'île des Moulins. Toutes deux étaient alors au pouvoir des Prussiens. Depuis plusieurs jours déjà, Hoff explorait la rive : il avait remarqué en aval du fleuve un banc de sable encombré d'ajoncs, et près de là une petite barque engravée. Il se glisse à la nage, dégage la barque à grand'peine, puis réunit deux ou trois hommes, bons nageurs comme lui; à la nuit, l'un d'eux plonge et va sous l'eau, au bout même de l'île des Loups, fixer la corde qui doit servir à remonter le bac. Des rames, on n'en avait point; le moindre bruit d'ailleurs eût tout perdu. Un jour presque entier s'écoule. Du milieu des joncs où ils se tenaient blottis, nos hommes pouvaient voir le factionnaire ennemi se promener paisiblement, l'arme au bras. Profitant d'une minute où il a le dos tourné, ils sautent dans la barque; l'autre les aperçoit, mais trop tard, lâche son coup de fusil et se sauve. En même temps une escouade de quinze hommes, à l'abri des arches du viaduc, passait la Marne en bateau et se répandait dans l'île. Plus de trois cents rejoignirent ensuite; les Prussiens avaient fui.

A peine maître de la place, avec cette promptitude qui à la guerre fait la moitié du succès, Hoff s'occupe de prévenir un retour offensif de l'ennemi. La fusillade continuait toujours sur la gauche. En quelques minutes, des tranchées sont creusées, des terrassemens construits. Le sergent lui-même place ses hommes, et les endroits les plus périlleux sont pour ses vieux amis. A l'extrémité de l'île des Loups, du côté qui regarde l'île des Moulins, s'élève un chêne gigantesque dont le tronc, formé de trois souches, penche au-dessus des eaux : ce fut le poste de Barbaix. Un singulier homme que ce Barbaix ! petit, courbé, la tête en avant, grommelant toujours, les allures d'un vieux sanglier : ses camarades l'avaient surnommé Le Rouge à cause de la couleur de sa barbe; un brave garçon d'ailleurs, bien qu'enragé contre les Allemands. Couché comme un serpent le long de son arbre, entre ciel et eau, toute la nuit il tirailla. En face à trente pas, derrière un arbre également, les Prussiens avaient une sentinelle. Les deux hommes se surveillaient, s'épiaient. Dès que l'un d'eux risquait un mouvement, montrait le bras ou la tête, l'autre tirait : l'écorce des arbres est littéralement hachée

par les balles; mais Barbaix, plus adroit, ne fut pas même touché, deux fois le Prussien tomba et fut remplacé. Au matin, quand on vint trouver Le Rouge pour le relever de faction, il ne voulait pas partir et demandait à tuer le troisième.

Cependant les Allemands s'étaient émus de cette attaque imprévue : ils crurent qu'une sortie se préparait vers Nogent. Toute la nuit, on entendit dans le lointain rouler leurs caissons, leurs voitures, et le lendemain, sur les hauteurs de Chennevière, on pouvait avec la lorgnette distinguer des batteries déjà installées. Or nous n'étions guère en force de ce côté pour soutenir un choc sérieux. Un seul régiment, quelques mobiles, suffisaient à peine à garder Nogent et la rive droite de la Marne. Ordre fut donné d'évacuer l'île des Loups; mais auparavant le général d'Exea voulut en personne visiter les positions; il était suivi de tout son état-major. Il complimenta le sergent de sa belle conduite, et en terminant lui attacha sur la poitrine le ruban rouge de la Légion d'honneur. C'était la première croix donnée par la république; il faut convenir qu'elle avait été bien gagnée.

II.

Ceci se passait vers la fin du mois d'octobre. Le nom de Hoff était déjà bien connu, mais son dernier exploit, la distinction dont il venait d'être l'objet, mirent le comble à sa réputation. Parfois, quand il rentrait à Nogent, on lui montrait tel ou tel personnage, venu tout exprès pour le voir; ignorant de sa gloire, insoucieux même de ce qu'on pouvait dire, Hoff saluait et passait, — et le lendemain les journaux redisaient les longues conversations tenues avec lui. Il recevait aussi des lettres, lettres d'inconnus, écrites pour la plupart dans un style bizarre et ampoulé. J'ai eu moi-même une de ces lettres sous les yeux : c'était un curieux mélange de phrases françaises et de mots allemands, de signature point; mais on y reconnaissait sans peine le style et la main d'une femme, écriture anglaise nette et déliée, ton exalté, presque mystique. « Je prie pour vous, disait-elle à Hoff. Sauvez de la mort des milliers d'innocens; tuez Bismarck, tuez Guillaume; alors la paix sera conclue, et votre père sera vengé. » Et plus loin des conseils : « usez du fulmi-coton; ne vous compromettez pas. J'espère. *Gott will es!* Dieu le veut! » A diverses reprises, Hoff reçut des lettres de la même écriture; il ne les ouvrait même plus.

En effet, sans tuer Bismarck et Guillaume, il avait bien assez à faire. Malgré notre départ, les Prussiens n'avaient point osé rentrer dans l'île des Loups, mais ils étaient toujours maîtres d'un de bras de la Marne, et d'anciennes barques de canotiers leur ser

vaient à le parcourir. Hoff, sans prévenir, un soir se jette à l'eau tout habillé et traverse les deux bras à la nage. Arrivé près de l'endroit où les barques étaient amarrées, il essaie de les détacher; les chaînes étaient en fer. Du moins ne pourra-t-on dire qu'il s'est dérangé pour rien. A quelques pas sur la berge était un trou, un factionnaire dans le trou. Il se glisse doucement hors de l'eau, les bras d'abord, le buste ensuite, car ses vêtemens qui ruissellent pourraient trahir sa présence, puis s'élance sur l'Allemand et le sabre. A peine aperçu, il plonge de nouveau pour rejoindre le bord. Par malheur, à mi-chemin entre les deux îles, un bas-fond tout à coup l'arrête. Son fusil, qu'il avait en bandoulière, s'accroche parmi les herbes, sa capote imprégnée d'eau gêne ses mouvemens. En même temps, de l'une et l'autre rive Prussiens et Français tiraient par-dessus lui : les balles venaient en sifflant fouetter l'eau autour de sa tête. Un moment, il se crut perdu; mais cette pensée même lui a rendu des forces. Par un suprême effort, il réussit à se dégager et atteint la berge. Il était temps. On s'empresse autour de lui, on le débarrasse de ses armes, on fait sécher ses vêtemens. A la lame du sabre, une poignée de cheveux roux était encore attachée.

Sur ces entrefaites, Hoff est mandé chez le général Le Flô, alors ministre de la guerre. Il s'agissait de porter des dépêches au maréchal Bazaine, enfermé dans Metz. Pour forcer la ligne d'investissement, franchir cent lieues de pays, de pays occupé, traverser une seconde fois avant d'arriver toute une armée assiégeante, on n'avait pu mieux choisir que le brave sergent qui depuis deux mois déjà déjouait par ses ruses les précautions de l'ennemi. En peu de mots, le ministre lui exposa l'entreprise, non sans en reconnaître les difficultés, les périls. Hoff accepta, et comme on lui offrait en récompense le grade d'officier : — Non, répondit-il, je n'ai pas assez d'instruction. — Mais alors que voulez-vous? — Ce que je veux? Réussir! Oh! je réussirai, j'en suis sûr; mais, vous ensuite, donnez-leur donc une bonne *roulée!* — C'était tout à la fois demander bien peu et beaucoup.

Pour remplir plus facilement sa périlleuse mission, Hoff avait besoin de détails précis sur l'effectif ou la position des différens corps de l'armée allemande. Voici ce qu'on imagina. Débarrassée dès avant le siége de ses hôtes les plus ordinaires, la vaste prison de La Roquette avait été tout spécialement réservée à nos trop rares prisonniers de guerre. Ils n'étaient guère plus d'une centaine, des Bavarois, des Hanovriens, des Saxons, tous bien traités, bien nourris. Du dehors, on leur apportait des vivres et du vin, on leur avait même laissé leurs sacs. Quel frappant contraste avec ce qui s'est passé en Allemagne! Ah! si ceux-là au retour ont pu voir la misère et le dénûment de nos pauvres soldats prisonniers, franchement

qu'ont-ils dû penser de leurs compatriotes, et qui ont-ils jugé le plus grand du vainqueur ou du vaincu? Afin d'éveiller moins les soupçons, Hoff avait revêtu l'habit d'un des gardiens de la maison; il s'approchait des détenus d'un air bon enfant, s'adresait à eux en allemand, leur offrait des cigares, les faisait causer. Eh bien! s'il faut le dire, il n'en tirait pas grand'chose. On a beaucoup raillé nos pauvres mobiles de province, qui, jetés tout d'un coup dans cette vie des camps qu'ils ne connaissaient pas, ballottés d'un corps d'armée à l'autre, passant sans cesse de régiment en régiment et de bataillon en bataillon, épuisés, affamés, perdus, ahuris par la défaite, pouvaient tout au plus nommer l'escouade dont ils faisaient partie. Soyons pour eux moins sévères. Parmi ces lourds Allemands depuis longtemps façonnés au métier de la guerre, la plupart ignoraient tout de leurs armées, de leurs mouvemens, de leurs positions, et, si quelques-uns se taisaient par défiance, beaucoup aussi ne disaient rien parce qu'ils n'avaient rien à dire. Le départ de Hoff, plusieurs fois retardé, avait été fixé au 28 octobre; il devait se mettre en route le soir, sans arme aucune et sous le costume de paysan. Son plan était, parvenu sur les bords de la Moselle, de se lancer à la nage, et de pénétrer ainsi dans la place assiégée; mais, lorsque à l'heure dite il se présenta au ministère pour prendre ses dernières instructions, rien n'était prêt encore : on attendait de Metz une dépêche qui n'arrivait pas. Un lit de camp lui fut installé au milieu même des bureaux de l'état-major : il y passa la nuit, attendant toujours. Enfin on l'appelle dans le cabinet du ministre, il entre. Le vieux général paraissait triste, abattu, et d'une main fiévreuse tourmentait sa longue barbiche blanche. — Vous ne partez pas, sergent, dit-il à Hoff précipitamment. Non, c'est fini pour cette fois, bien fini; mais si jamais nous avons besoin d'un homme énergique, je saurai que vous êtes là. — Il lui adressa encore quelques paroles bienveillantes et le congédia. Deux heures plus tard, le bruit se répandait dans Paris que Metz avait capitulé.

Jusque-là, et bien qu'il jouît d'une certaine indépendance, Hoff était resté toujours attaché à son régiment, recevant les ordres de ses officiers. Par une faveur insigne, en le congédiant, le ministre lui accorda de n'être plus soumis à personne, et de s'adjoindre douze hommes qui relèveraient de lui seul. C'est ce que Hoff désirait le plus. Libre désormais de ses mouvemens, il redoubla d'audace et ne vécut plus qu'au dehors, allant et venant sans cesse au travers des lignes prussiennes. Il emportait sur lui une carte de l'état-major. Des paysans aussi le conduisaient, gens du pays instruits de tous les détours et de tous les sentiers. L'un d'eux, Merville, ouvrier maçon, garçon adroit et intelligent, s'était mis au service du général d'Exea. Justice est due à ces pauvres campagnards,

— et il y en eut encore quelques-uns, — qui au-devant de nos armées, par leur connaissance des lieux, soit comme guides, soit comme espions, cherchèrent à se rendre utiles, et patriotes, eux aussi, risquèrent bravement leur vie à ce métier sans gloire. Le danger était double en effet. Il fallait, comme de raison, se garder des Prussiens, mais bien plus encore des Français, gardes nationaux ou corps francs, qui dans leur zèle intempestif eussent fusillé sans choisir amis et ennemis. Un jour qu'il venait d'explorer les carrières à plâtre, au-delà de Nogent, pour s'assurer qu'elles n'étaient point minées, Merville par hasard tomba sur des francs-tireurs en reconnaissance. Avec sa blouse bleue, sa casquette, son panier rempli de légumes, il devait paraître suspect; on l'arrête. Restait à l'interroger. Il eut beau se réclamer du général d'Exea, fixer la place où l'on trouverait ses papiers cachés, non loin de là, au bout d'un champ, sous une grosse pierre; nos guerriers d'occasion ne voulaient rien entendre. Déjà ils l'avaient fait mettre à genoux et s'apprêtaient à le fusiller, quand soudain quelqu'un de la bande fut comme pris de scrupule. Réflexion faite, on le relève, on lui lie les poings, et haut le pas, à grand tapage, on le conduit au fort de Noisy. Il y demeura cinq jours, au bout desquels il fut renvoyé. On s'était trompé, mais pendant ce temps-là nos généraux n'avaient plus d'espions.

Conduit par Merville, Hoff s'était avancé jusqu'aux premières maisons de Neuilly-sur-Marne; il s'était rendu compte du nombre des ennemis, il connaissait leurs positions, leurs ouvrages, et il avait résolu de tenter un grand coup. Tout ce charmant pays est admirablement disposé pour une guerre de surprises; partout des plis de terrain, des bouquets de bois, des haies vives. Au milieu et plantée de beaux arbres, passe la route de Strasbourg, que continuent Neuilly et sa Grande-Rue. On arrive alors sur la place de l'église, — édifice roman du XIIIe siècle, à cintres bas et rapprochés, à clocher carré, coiffé de tuiles en forme de pignon. Dans toute sa longueur, la Grande-Rue avait été dépavée, et les blocs de grès arrachés, puis méthodiquement rangés l'un sur l'autre, faisaient comme un immense damier. En cas de sortie, notre artillerie eût été arrêtée dès les premiers pas, forcée de prendre à travers champs; mais l'ennemi n'avait pas tout prévu. Par les fossés qui des deux côtés bordent la route de Strasbourg, Hoff a fait avancer sa troupe; déjà il pénètre dans la Grande-Rue, quelques coups de fusil s'échangent, trois ou quatre hommes tombent du côté des Prussiens, les autres s'enfuient. On combattit encore sur la place de l'église, mais ce ne fut qu'un instant. Ils avaient été si bien surpris que plusieurs, réunis dans l'ancien café du village, s'amusaient alors à jouer au billard; ils n'eurent que le temps de s'é-

chapper par les jardins, laissant les billes sur le tapis. Dans l'église où ils avaient établi un poste de cavalerie, l'autel était souillé, les vitraux brisés, des vêtemens sacerdotaux mis en pièces étaient épars sur le sol. La première pensée du sergent fut de courir à la cloche et de sonner le tocsin pour épouvanter les fuyards; la corde ne se trouva plus. Hoff prit aussitôt toutes les mesures nécessaires : deux hommes, par son ordre, grimpèrent dans le clocher, en observation, d'autres allèrent surveiller la route, du côté de la Ville-Évrard; le reste se répandit un peu partout, aux endroits les plus exposés.

Rien n'était fini en effet : vers la gauche, à l'abri d'un rideau d'arbres d'où l'on ne pouvait guère les déloger, les Prussiens avaient leurs réserves. Hoff s'attendait à être attaqué; il le fut, et par des forces telles que toute résistance devenait impossible. Les nôtres, à leur tour, durent se replier en hâte, il fallut même abandonner les deux hommes qui occupaient le clocher; c'étaient un simple soldat et un caporal, du nom de Chanroy, souffreteux et débile, du moins en apparence, mais d'un courage à toute épreuve. Par bonheur pour eux, personne ne songea sur l'heure à visiter le clocher; mais leur situation n'en était pas moins critique. Du haut de la poutre où ils se tenaient accroupis, ils avaient vue sur le poste; les cavaliers, rentrés dans l'église, passaient et repassaient sous leurs pieds. Un mot, un accès de toux, quelque plâtras se détachant pouvait les perdre; au moindre bruit, l'ennemi montait. Une seule consolation leur restait alors : lutter sans merci, à outrance, jusqu'à la dernière cartouche, et dans l'étroit escalier de la tour vendre chèrement leur vie. Hoff cependant ne les oubliait pas; sans perdre de temps, il a fait demander du renfort au village le plus voisin. Des francs-tireurs s'y trouvaient, — francs-tireurs de la Presse, — qui lui envoient une trentaine d'hommes et un lieutenant; le sergent commandera seul comme de raison. Ainsi renforcée, par le même chemin, la petite troupe se remet en marche; mais il a fallu attendre la nuit. Que sont devenus Chanroy et son camarade? Auront-ils pu rester cachés si longtemps? Hoff le premier bondit en avant, une seconde fois les Prussiens surpris se sauvent presque sans combattre. Au pas de charge, on enfile la Grande-Rue, on arrive sur la place; en ce moment, contre toute attente, les deux hommes sortaient de l'église, mais pâles, les traits creusés, méconnaissables, à peine avaient-ils la force de tenir leurs fusils. Ils avaient passé là quarante-huit heures dans cette tour ouverte à tous les vents, transis de froid, serrés au mur, n'osant ni broncher ni parler, sans autre nourriture qu'un biscuit chacun; ils chancelaient comme des hommes ivres. Ils essayèrent de manger, mais ne purent; l'épreuve

avait été trop pénible, on dut les envoyer à l'ambulance, et depuis lors ni l'un ni l'autre ne s'est jamais bien relevé.

Neuilly cette fois nous appartenait. Renonçant à l'offensive, les ennemis s'étaient retranchés plus au loin dans les vastes bâtimens de la Ville-Évrard, l'asile d'aliénés bien connu, où devait plus tard périr le général Blaise, et de là ils promenaient la nuit des feux électriques pour prévenir toute nouvelle attaque. Ils avaient du reste en-deçà de Neuilly conservé un poste avancé. C'était le cimetière, situé au centre d'une vaste plaine que domine le plateau d'Avron et isolé de toutes parts. Ils s'y glissaient le soir par derrière, en rampant le long des sillons. Avec de l'audace et pourvu que l'affaire fût lestement conduite, on pouvait encore les surprendre. Ainsi pensa Hoff, qui au moyen de sa lorgnette avait reconnu des chasseurs saxons. La nuit venue, à plat ventre selon l'habitude, nos hommes se dirigent vers le cimetière. Se présenter à la porte, il n'y fallait point songer; elle devait être barricadée. Le plus court était de tourner le mur et de gagner la brèche qui servait d'entrée à l'ennemi; mais dans cette immense plaine toute dénudée il n'était guère facile de s'avancer sans être aperçu. Ils approchaient cependant, déjà le mur était tourné, quand un *Wer da* retentissant se fait entendre. — *Still, still!* tais-toi! répond Hoff en allemand; officier saxon! — Le sergent s'élance aussitôt, ses hommes le suivent; une lutte terrible s'engage corps à corps au milieu des tombes. En un instant, une vingtaine de Saxons périssent égorgés, le reste s'échappe éperdu.

Quelle devait être la colère des Allemands, leur terreur aussi, en présence d'un tel adversaire! Un naïf témoignage nous permettra d'en juger. A droite de la Ville-Évrard, au bord de la route, est une petite maison basse avec appentis bâti de plâtre et de bois; il y a trois meurtrières percées dans le mur et au-dessous l'inscription suivante : *Il faut mourir bien jeune pour le roi de Prusse. Albert Löftardt, Saxon.* Voilà bien cette belle écriture gothique, ces caractères longs et inclinés qu'on retrouve un peu partout, hélas! depuis la guerre, souillant les murs de nos maisons, et qui du Rhin à la Moyenne marquent le passage de l'étranger. Le nom *Albert Löftardt* est répété deux ou trois fois. Pauvre chasseur saxon, pendant tes longues heures de faction sur la terre de France, peu t'importaient, n'est-il pas vrai? les succès de la grande patrie allemande, et la gloire du vieux roi Guillaume ne te rassurait guère sur le dangereux voisinage du sergent Hoff!

Du reste les ennemis n'étaient pas seuls à souffrir. En dépit des précautions, Hoff, lui aussi, perdait du monde, et sa petite troupe ne revint pas toujours au complet. Ces murs crénelés surtout étaient

terribles; il arrivait par là des feux de file auxquels on ne pouvait répondre et qui faisaient bien du mal. Quand un homme était tombé, avec leurs sabres-baïonnettes ses camarades lui creusaient une fosse et l'enterraient au même endroit. Au retour, Hoff faisait son rapport, donnait le nom de l'homme mort, un autre prenait sa place, et tout était dit. Parmi les survivans, nul qui s'effrayât pour si peu; tout au contraire leur ardeur et leur rage en étaient accrues. Plus d'une fois Hoff fut forcé de les retenir, ils se seraient acharnés sur les cadavres. N'est-ce point ainsi que les peuples sauvages attestent leur victoire? Il faut bien le dire, et notre orgueil n'y peut rien : chez les Peaux-Rouges ou au Mexique, au fond des montagnes de la Kabylie ou sur les bords de la Seine, cette guerre est partout la même; à des périls incessans, dans une lutte toute de ruse et d'astuce, le sang s'échauffe, la tête se perd, les instincts féroces se réveillent, et sous l'homme civilisé bien vite a reparu l'homme sauvage.

S'exposant plus que personne, tandis que ses camarades l'un après l'autre tombaient à ses côtés, Hoff aussi plus de mille fois avait failli périr. Lorsqu'il était allé trouver le ministre de la guerre, il avait dû remplacer son képi, percé en quatorze endroits; son pantalon, sa capote, étaient littéralement criblés, mais, par un bonheur étrange, jamais il n'avait été lui-même sérieusement atteint. Près de la route de Strasbourg, il reçut une fois une balle au mollet droit, et, comme il était alors en expédition, pour ne pas revenir sur ses pas, il la garda deux jours entiers dans les chairs; elle lui fut enlevée par un chirurgien de mobiles. Une autre fois, serré de près par deux uhlans, en sautant un fossé plein d'eau et large au moins de quatre mètres, il se donna un effort. Il n'en continua pas moins à marcher : ni la maladie, ni la souffrance ne semblaient avoir prise sur lui. Le 2 décembre enfin, à Villiers, il recevait au bras gauche un coup de baïonnette également sans gravité.

Nous touchons à l'époque où, sans que personne pût dire ce qu'il était devenu, Hoff disparut soudain, disparition qui devait prêter dans Paris à de si étranges suppositions. Depuis quelques jours déjà, on préparait une grande sortie du côté de la Marne. Le sergent fut rappelé à son corps, il prit part ainsi sur la gauche aux deux jours de bataille de Champigny, et c'est en combattant dans les rangs qu'il fut fait prisonnier. Comme je m'étonnais devant lui qu'étant donné son caractère il eût consenti à se rendre : « Cela vous surprend, me répondit-il. Ah! parbleu! j'en ai été bien plus étonné moi-même, car j'avais d'avance mes idées fixées là-dessus. Que voulez-vous? on ne fait pas toujours ce qu'on s'est promis. Enfin je vais vous dire la chose comme elle m'est arrivée.

« Le 30 encore, tout allait bien : nous avions passé la Marne, enlevé Petit-Bry, avec des pertes il est vrai, et le soir, quand on s'arrêta, je fus placé de grand'garde avec ma compagnie juste en face du parc de Villiers, vous savez bien? ce grand mur blanc qui coupe le plateau et où nos zouaves sont restés. Toute la nuit, notre artillerie tonna sur Villiers. Au matin, lorsque le jour parut, de bonne foi je croyais qu'on allait marcher de l'avant. Avec mes hommes, j'étais déjà sorti de nos lignes. J'arrive ainsi jusqu'aux Prussiens : ils étaient à dix pas de moi, enfoncés dans leurs trous; nous nous regardions dans le blanc des yeux, comme on dit, mais ils ne tiraient pas. Cela m'étonnait. Je dépêche en arrière chercher des instructions; on me répond au plus vite que je ne dois pas tirer le premier, qu'un armistice vient d'être conclu. L'ordre était formel. Nous nous mettons à relever les blessés et les morts : il y en avait beaucoup de ce côté, des Français, des Allemands; mais les Allemands étaient les plus nombreux. Je rencontrai un de leurs majors qui me dit : — Ah! oui, vous nous avez donné bien de l'ouvrage! — et debout avec sa lorgnette il regardait la plaine couverte de neige, cherchant à reconnaître les siens. Près d'un grand trou était le cadavre d'un général saxon tué avec son cheval, dans le trou une quinzaine de blessés des deux pays; c'est là qu'ils avaient passé la nuit par un froid terrible : plusieurs étaient déjà morts. Quand j'arrivai, l'un des Prussiens donnait à boire à un mobile qui, la jambe fracassée d'un éclat d'obus, râlait péniblement. Plus loin, le long des haies, au milieu des vignes, des artilleurs couchés dans leurs grands manteaux noirs. Leurs camarades travaillaient à les enterrer. Les fosses n'étaient pas bien profondes, d'un pied à peine, car la terre était toute durcie par le froid; mais à chacun des morts, sous la tête, les autres glissaient un obus chargé. Il paraît que c'est l'usage dans ce corps-là : plus tard, quand on retrouvera leurs os, on saura qu'ils étaient artilleurs. Des brancardiers, la croix rouge au bras, passaient et repassaient; les voitures d'ambulance arrivaient à vide et partaient remplies. Oui, c'est fort bien de relever les blessés; mais en attendant les Prussiens renforçaient leur ligne. Par longues files noires, au travers des bois, on les voyait arriver, arriver sans cesse et se masser devant nous. Moi, j'étais furieux. Voilà leurs réserves qui vont donner, me disais-je, et demain nous serons battus. Je ne m'étais pas trompé.

« Le lendemain, vers cinq heures, comme j'allais prendre mon café, car je voulais être prêt à tout, des cris *aux armes* partent sur ma gauche. La première compagnie d'avancée s'était laissé surprendre. On m'a dit depuis que les Prussiens étaient arrivés jusqu'à la Marne, et qu'on avait relevé des cadavres à quinze mètres

du bord. Notre régiment par bonheur tint sans faiblir dans Petit-Bry, mais nous, nous étions tournés. Il y eut un moment de mêlée à l'arme blanche; c'est là que j'ai reçu d'un chasseur saxon un coup de baïonnette au bras gauche. Cependant la panique se mettait parmi les hommes : mon capitaine, avec le plus grand nombre, se lance vers la droite et tâche de rejoindre le gros de nos troupes. Bien peu y sont parvenus. Moi, je m'occupe de rallier les derniers; un d'eux, épouvanté, s'était couché par terre dans un sillon, et se cachait la tête entre les mains pour ne rien voir et ne rien entendre. C'était le tailleur de la compagnie. — Allons, allons, lève-toi, lui dis-je, prends ce fusil et suis-moi. — Je lui tendais le fusil d'un homme tué près de nous. Comme il ne remuait pas, je lui assénai sur la tête un coup de crosse si violent que le sang jaillit. Il se leva alors sans rien dire, prit le fusil et marcha. Je l'ai revu plus tard en Allemagne; je me moquais de lui.

« J'avais pu de la sorte réunir une poignée d'hommes; je les égrène en tirailleurs, et, nous faufilant vers la droite, nous essayons de nous dégager; mais près du parc de Petit-Bry impossible d'aller plus loin, le parc était occupé. Par devant, par derrière, sur les deux côtés, des Prussiens, des Prussiens partout. Vous connaissez la hauteur qui du village de Bry mène au plateau de Villiers. Il y a là à mi-côte des plants de vignes et des vergers entremêlés de cultures : nous nous blottîmes comme nous pûmes au revers des vignes, au creux des sillons, et, demeurant inaperçus dans ce grand tumulte de la bataille, nous commençâmes à brûler nos cartouches. Chaque coup portait. Quand les miennes furent épuisées, je pris celles d'un petit mobile qui gisait près de moi, je ne sais comment, la tête ouverte, les bras en croix; cela me permit de tirer plus longtemps.

« Or, vers dix heures, évidemment les Prussiens avaient le dessous; leur mouvement tournant avait échoué, les nôtres reprenaient l'offensive. Nos mitrailleuses, installées de l'autre côté de la Marne, venaient les prendre d'écharpe et balayaient les flancs du coteau. C'était plaisir à voir que ces épais bataillons allemands tombant fauchés par rangs entiers! Par malheur, nous étions en leur compagnie, et les balles arrivaient également pour tous. Je connaissais déjà ce bruit rauque si particulier d'une mitrailleuse qui part; mais c'est là que j'ai pu connaître le bruit non moins curieux de la décharge lorsqu'elle arrive. On dirait par un coup de vent la grêle frappant sur un toit. Les branches, les cailloux, la terre, s'éparpillaient autour de nous. En quelques minutes, mes hommes furent étendus morts, il n'en restait plus que deux avec moi; encore l'un avait-il les deux genoux fracassés, celui-là ne comptait pas. L'autre s'appelait Besançon; il s'est fait plus tard tuer dans Paris en reve-

nant de captivité. Je le vois encore derrière un poirier qu'il avait choisi pour s'abriter : l'arbre était criblé, mais l'homme était sans blessure. Je n'avais rien attrapé, moi non plus.

« Cependant les Prussiens avaient opéré une conversion à droite; lentement, par échelons, sous cette pluie de feu, ils remontaient le plateau et se rapprochaient; nous allions être ramassés. Je n'avais plus qu'une cartouche, une seule, que j'avais tenue en réserve pour ce moment-là. Je pressais déjà la détente, j'en tuais encore un, et c'était fini. — Sergent, sergent, me cria Besançon, ne tirez pas; vous voyez bien qu'on ne peut plus se défendre; à quoi bon nous faire massacrer ici? J'ai une femme et deux enfans, sergent! — Je le regardai; il était toujours là derrière son poirier, me tendant les bras d'un air si étrange que je me sentis ému. Je détournai la tête et je jetai mon fusil. Quand je relevai les yeux, ces sacrés Allemands étaient déjà sur nous. »

Pendant ce récit de Hoff, nous étions arrivés sur le plateau de Villiers : il avait tenu à revoir l'endroit. C'était par une belle après-midi d'automne. Le soleil, à son coucher, ensanglantait l'horizon, et cette vaste plaine, récemment moissonnée, avait une tristesse indicible. Peu ou point d'arbres : ils ont été coupés, la mitraille les avait hachés. Seulement aux flancs du coteau, au sommet surtout, une foule de tertres de diverses formes; sur ces tertres des couronnes, des croix de bois blanc avec des inscriptions tracées au crayon, la plupart pieusement banales; quelques-unes de ces croix portent des noms allemands. C'est là qu'ils dorment pêle-mêle, tous ceux qui en ce jour luttèrent pour leur patrie et succombèrent en combattant, sombres chasseurs saxons et zouaves éclatans, dragons bavarois à grand manteau bleu et petits mobiles à capote grise! Chemin faisant, nous heurtions du pied des éclats d'obus, de vieilles gamelles, des morceaux de cuir racornis par la pluie, qui furent autrefois des képis ou des casques. Par endroits, le sol bosselé était fendu de sinistres crevasses, et des essaims de grosses mouches bleues bourdonnaient à l'entour. Il y a là aussi des corps enterrés, et le terrain vaut cher de ce côté, — les paysans vous le diront. Petit à petit, le plateau se nivelle, le nombre des tertres diminue, la charrue chaque jour étend plus loin ses sillons. Quelques moissons encore, et ces traces de mort auront pour toujours disparu sous les efforts réunis de l'homme qui oublie et de la nature qui pardonne.

III.

Toujours circonspect, en se voyant pris, Hoff s'était débarrassé bien vite de ses papiers, de ses galons et de tout ce qui eût pu éta-

blir son identité; il savait trop quel sort lui réservait la générosité prussienne, s'il était jamais reconnu. Sa présence d'esprit le sauva. Sur l'heure, il fut saisi, déboutonné, fouillé, et, comme il avait encore sur lui sa montre et son couteau, on les prit : inutile de dire qu'on ne les lui a pas rendus. C'est assez l'habitude chez ces gens-là; du grand au petit, la guerre est pour eux comme une vaste opération commerciale, et la victoire ne leur est glorieuse qu'en proportion des profits qu'elle apporte. Hoff les suivit deux heures encore dans leur mouvement de retraite, puis il fut adjoint à d'autres prisonniers et dirigé sur Lagny. Dans l'église étaient réunis deux ou trois cents hommes tombés aux mains de l'ennemi dès le début de l'action. Hoff reconnut le capitaine qui le matin, avec sa compagnie, s'était laissé surprendre, et que des soldats exaspérés accablaient de reproches; lui pleurait. Un autre officier, un lieutenant, était assis tristement à l'écart : on l'accusait de s'être évadé de Sedan après la capitulation, d'avoir donné l'ordre à ses hommes de tuer les blessés, et ils allaient le fusiller. Celui qui l'avait dénoncé était un Alsacien, un petit jeune homme de dix-huit ans, engagé volontaire pour la durée de la guerre. Le fait, à notre honneur, a été rare, et durant les épreuves d'une longue captivité nos malheureux compatriotes ont su rester unis; mais il y a des misérables partout. Quelques-uns aussi, sans intention mauvaise, se laissaient prendre trop facilement aux façons engageantes de nos ennemis; on les faisait causer, on les faisait boire, et, le vin aidant, ils en disaient parfois plus qu'ils ne voulaient dire. Quand le petit traître rentra dans l'église, d'où il était sorti à l'heure du dîner, il était ivre, et ses nouveaux amis les Allemands eurent l'attention de l'étendre sur une botte de paille; les autres couchèrent sur le pavé.

Les Prussiens furent-ils pris de pitié? eurent-ils honte de condamner un homme sur le seul témoignage d'un enfant aviné? Le fait est qu'avant d'exécuter leur menace ils interrogèrent d'autres soldats; ces explications nouvelles les satisfirent sans doute, car l'officier fut épargné. Seulement tout le long de la route on le surveilla de près. De grand matin et sous bonne escorte, les prisonniers, formés en convoi, avaient quitté Lagny. En avant marchait un fort détachement de fantassins saxons, un second peloton venait en arrière, et sur les flancs des cavaliers qui en serre-file, la lance au poing, accompagnaient la colonne. Quiconque voulait s'arrêter, s'écarter un peu, impitoyablement, à grands coups de crosse ou de bois de lance, était rejeté dans les rangs. Hélas! il s'est renouvelé bien des fois, ce triste défilé, sur les routes de France. Plus encore que le lieutenant, un autre des prisonniers était l'objet d'une attention toute spéciale; il allait seul, par devant et entre

quatre baïonnettes. C'était un homme d'une quarantaine d'années, aux cheveux gris, portant un pantalon sombre et une blouse blanche. Il avait été pris dès le 30, non loin de la Pépinière, — un de nos espions très probablement. — Oui, oui, espion, fusillé, fusillé! — criaient les Prussiens d'une voix rauque en lui montrant les poings. Le malheureux devenait blême et essayait de se défendre. « Il n'était qu'un pauvre paysan... Il allait chercher du vin... On l'avait arrêté, pourquoi? Il l'ignorait. » Il ne sortait pas de là, et il avait l'air si sincère, il parlait d'un ton si simple et si naturel! Mais les bourreaux ne voulaient rien croire. — Quant à Hoff, quant à tous les autres, par la boue et la neige, comme un troupeau ils avançaient, et lorsqu'ils traversaient un village, lorsqu'au seuil des maisons les enfans, les femmes, muettes de douleur, les regardaient passer, eux brusquement baissaient la tête pour qu'on ne vît pas leur figure, et ils pleuraient alors de grosses larmes, des larmes de rage et d'humiliation.

On arriva ainsi toujours à pied de Chelles à Mitry et de Mitry à Dammartin. Là on fit halte dans l'église. Les malheureux marchaient depuis deux jours, mais leurs convoyeurs bien repus semblaient se douter à peine que ces hommes pussent avoir faim; on ne leur avait encore donné du pain qu'une fois, et en quantité dérisoire. Du moins fut-il permis aux gens de Dammartin de venir les voir; aussitôt toute cette bonne population d'accourir, portant qui de la soupe, qui de la viande, qui une bouteille de vin. Le maire était venu lui-même et présidait aux distributions. Les officiers prisonniers l'attirèrent à l'écart : ne pourrait-il de façon ou d'autre faire évader deux hommes à qui tout le monde portait un vif intérêt? C'étaient Hoff et le lieutenant. Le maire, un vrai patriote, n'eut pas demandé mieux; mais aucun moyen n'était réellement praticable. Cependant nos soldats mangeaient, et, mêlés à eux, les habitans de la ville s'étaient répandus dans l'église. Les Prussiens pour l'instant semblaient se relâcher un peu de leur vigilance. Quelle évasion tenter en effet hors de cet édifice nu et dépouillé, dont toutes les issues étaient soigneusement gardées? L'espion lui-même avait été rendu à une liberté relative. Hoff venait de l'apercevoir : il se tenait près de la porte, la tête en avant, les narines dilatées, tout le corps agité d'un tremblement fébrile, regardant au dehors. En même temps passait une petite vieille chargée d'un panier et d'une soupière. Hoff saisit la soupière, la met entre les mains du malheureux, puis fait le geste de la retirer.— Allons, sauve-toi! — lui dit-il tout bas. L'homme a compris. Une lutte s'engage entre eux, lui tirant d'un côté, Hoff de l'autre, comme s'il réclamait un reste de soupe, et ainsi bataillant ils se rapprochaient de la porte. En fin de

compte, impatienté, le factionnaire attrape notre espion par le bras et le pousse dehors ; il l'avait pris pour un des habitans de la ville. Ah ! quelle joie pour le pauvre diable, et comme il dut avec bonheur respirer le grand air de la liberté ! Il eut du reste la présence d'esprit de n'en rien montrer, et Hoff le vit disparaître au tournant d'une rue, marchant d'un pas aussi égal et d'un air aussi insouciant que s'il ne venait pas d'échapper à la mort. Le lendemain au départ, quand les Prussiens passèrent leurs prisonniers en revue, les officiers d'abord, les soldats ensuite, placés sur trois rangs, ils ne trouvèrent plus leur nombre. Ils eurent beau compter et recompter : il leur manqua toujours quelqu'un.

A partir de Soissons, le reste du voyage se fit en chemin de fer ; il n'en fut pour cela ni plus rapide ni plus agréable. Le train avançait lentement dans la crainte des francs-tireurs, qui plusieurs fois déjà avaient coupé la voie, et nos pauvres soldats empilés dans des wagons à bestiaux, brisés par les cahots et grelottant de froid, en étaient presque à regretter de ne pouvoir faire à pied la route. En chemin, à plusieurs reprises, de longues bandes de prisonniers vinrent s'adjoindre au convoi; ceux-ci avaient fait partie de l'armée de la Loire; tous du reste étaient dirigés sur le camp de Grimpert, aux environs de Cologne : ils y entrèrent le 8 décembre, et la vie de captivité commença pour eux. Bien d'autres par malheur ont eu à raconter les mêmes misères : ces baraques de planches par où passaient les vents et la neige, le travail forcé de chaque jour aux fortifications, la brutalité des soldats allemands à coups de crosse activant l'ouvrage. En cas d'évasion possible, les prisonniers avaient dû quitter leurs souliers et chausser d'énormes sabots. Chacun d'eux en outre, comme nos anciens forçats, portait cousue sur l'épaule droite une large bande de toile marquée d'un numéro matricule. Ils ne recevaient de vivres qu'une fois par jour : du pain noir, du riz, des légumes secs, du mauvais lard quelquefois; la ration de trois hommes n'aurait pas même suffi à satisfaire l'appétit d'un seul. Encore les vieux soldats, de longue date faits aux privations, pouvaient prendre leur mal en patience et ne souffraient pas trop; mais il y avait là des jeunes gens, des mobiles qui, dans la force de l'âge, accoutumés chez eux à bien vivre et à bien manger, mouraient de faim littéralement. A l'heure des repas, ils allaient par groupes craintifs rôder autour des postes prussiens, versant des larmes et tendant la main pour obtenir de leurs ennemis quelque reste de soupe. Ceux-ci alors, l'estomac plein et le cœur content, prenaient leurs gamelles aux trois quarts vidées et les remplissaient d'eau jusqu'aux bords, puis ils offraient le tout aux pauvres affamés, — et de rire ! Ils trouvaient cela plaisant. A ce régime, on le

comprend, la santé la plus robuste n'aurait pas résisté longtemps; beaucoup toussaient parmi ces hommes, traînaient quelques jours et mouraient; chaque matin sortait du camp un long fourgon rempli de cadavres, les blessés mal soignés étaient partis les premiers. Heureux qui dans cette misère avait un peu d'argent sur lui et pouvait en payant se procurer quelques douceurs! mais la plupart manquaient de tout. C'était le cas du sergent Hoff. A Paris, pendant ses longues expéditions, il négligeait souvent de toucher son prêt, dont il n'aurait eu que faire au dehors, et lorsqu'il fut pris à Villiers, il se trouvait sans un sou vaillant. Peu lui importait du reste, car son argent à coup sûr eût suivi aux mains des Saxons la même route que sa montre et que son couteau.

Le camp de Grimpert restait proprement affecté aux soldats. Des officiers prisonniers, les uns logeaient en ville à Cologne, les autres, ceux qui ne pouvaient payer une chambre, ceux aussi qui n'avaient pas voulu donner leur parole, étaient internés dans le bâtiment de la manutention, de l'autre côté du Rhin. Un jour, comme une corvée sortait du camp pour chercher du pain, Hoff s'était glissé furtivement parmi les hommes désignés; il voulait voir son lieutenant, M. Magnien, celui même que les Prussiens avaient failli fusiller. Tandis qu'on charge les voitures, il réussit à s'esquiver, et entre chez le lieutenant. Plusieurs officiers de toutes armes étaient là réunis, les uns venus de Metz, les autres de Sedan. Au nom de Hoff, qu'ils connaissaient bien, tous se levèrent et vinrent lui serrer la main; on le fit asseoir pour déjeuner, on causa de ses exploits, du pays, de la guerre. On parla même un peu d'évasion, quoique la chose parût assez malaisée. Le déjeuner tirait à sa fin, lorsqu'un officier des zouaves de la garde, sans songer à mal : — A propos, Hoff, s'écria-t-il, voyez donc ce qu'on dit de vous là-bas, — et il lui tendait un journal; c'était un numéro de *l'Indépendance belge* où se trouvaient reproduits tout au long les récits fantaisistes des journaux de Paris. Dès les premières lignes, le pauvre garçon changea de couleur; ses yeux s'étaient remplis de larmes, et le papier tremblait dans ses mains. On essaya de le consoler : de telles inventions ne méritaient point qu'on s'y arrêtât; qui voudrait y croire d'ailleurs? N'était-il pas bien connu? Lui contenait toujours son émotion; puis, comme en ce moment l'appel de la corvée se faisait dans la cour, il salua et sortit. Il marcha quelque temps au milieu des rangs, ne parlant pas, n'entendant rien : le coup l'avait atterré; mais arrivé sur le pont du Rhin qui de Cologne mène à Deutz, quand il vit en face de lui ses malheureux compagnons qui, sous la surveillance des baïonnettes allemandes, travaillaient pour nos ennemis aux épaulemens d'une nouvelle redoute, quand il songea à

tout ce qu'ils avaient souffert, à tout ce qu'ils devaient souffrir encore, alors la rage le mordit au cœur. Lui, un traître! lui, un espion! Que lui avaient donc servi son dévoûment, son courage, ses longues nuits passées sous la neige, et trente-sept ennemis tués de sa main en combat singulier? Tournant sa fureur contre lui-même, il mit sa capote en lambeaux; rentré au camp, il brisait tout; planches et couvertures volaient dans la baraque. — Je voyais rouge, j'étais fou, disait-il; un de ces hommes eût été là, je le tuais! — A la longue, ses camarades parvinrent à le calmer; mais il n'eut plus qu'une pensée désormais : rentrer dans Paris, chercher ceux qui l'avaient calomnié, obtenir d'eux réparation, au besoin même se faire justice.

Un danger terrible vint pour un moment occuper son esprit et le distraire de ses projets de vengeance. Il avait pris le nom de Wolff et se disait natif de Colmar; mais avec tant de monde une imprudence était à craindre. Il s'était offert alors pour faire la cuisine; comme il parlait bien l'allemand, les Prussiens l'avaient accepté. Un de ses vieux camarades, Huguet, qui avait toujours marché avec lui autour de Paris, lui servait d'aide cuisinier, distribuait la soupe, découpait la viande, lui évitait enfin tout rapport avec les autres prisonniers. Cela dura près d'un mois. Chaque matin, les sous-officiers allemands venaient prélever un bouillon bien chaud sur le maigre ordinaire des soldats français. A part cela, ils ne s'occupaient guère du cuisinier et de son aide. Cependant depuis peu Hoff se sentait surveillé : un Hanovrien, brave garçon celui-là, avait même eu soin de le prévenir. Sans doute, quelque mot inconsidéré surpris au vol dans les baraques avait donné l'éveil, et, sachant mieux que nos journaux à quoi s'en tenir sur le faux espion, les Prussiens le cherchaient partout. Un jour qu'il se trouvait dans sa cuisine, en apparence tout à ses fourneaux : « Sergent Hoff! » lui crie-t-on de la porte. Il fit la sourde oreille et ne bougea pas. « Sergent Hoff! » répète-t-on par deux fois. C'était un officier allemand qui, pour l'obliger à se découvrir, avait eu recours à cette ruse. Un peu déconcerté d'abord, l'officier s'approcha de lui, et, lui tapant légèrement sur l'épaule : — Vous êtes le sergent Hoff? lui dit-il. — Moi? reprend bien vite le vieux soldat en se retournant d'un air étonné; vous vous trompez, je m'appelle Wolff, je suis de Colmar, — et déjà il commençait à raconter son histoire. L'Allemand haussa les épaules, sourit complaisamment d'un épais sourire qu'il voulait rendre malin, et sans discuter davantage le fit conduire au cachot.

Pourquoi tant de rigueurs, et comment expliquer ces représailles tardives contre un ennemi vaincu? S'il faut en croire d'autres pri-

sonniers qui furent internés dans divers camps de l'Allemagne et qui de leurs propres yeux auraient lu l'affiche, la tête de Hoff avait été mise à prix pour plusieurs milliers de thalers. On lui reprochait de faire la guerre d'une façon déloyale, non en soldat, mais en assassin. A ce compte, que penser des Bavarois qui le matin de Villiers levèrent la crosse en l'air comme s'ils voulaient se rendre, laissèrent approcher les nôtres et les mitraillèrent à bout portant? Que penser aussi de ceux qui, en bas du plateau d'Avron, partagés en deux lignes, pour mieux tromper nos mobiles, tiraient à blanc les uns sur les autres et simulaient un engagement entre Français et Prussiens? Au bon moment, ils se retournèrent et firent feu tous ensemble. Ce sont ruses permises après tout, et nous ne nous en indignerons pas. Dès l'instant qu'on admet la guerre, il faut l'admettre dans toute son horreur, faite de haine et voulant tuer. Jusque-là donc, nos ennemis demeuraient logiques; mais où l'on a mauvaise grâce, c'est lorsqu'en étant si peu scrupuleux pour soi-même on voudrait exiger d'autrui la générosité, la grandeur d'âme, toutes belles vertus qu'on ne pratique pas. Quoi qu'il en soit, Hoff passa trente jours entiers à la citadelle de Cologne; plongé dans un cachot de six pieds sur quatre et nourri au pain et à l'eau, sans même qu'il lui fût permis de changer de linge. On le pressait de questions, mais il persistait à n'avouer rien. C'est alors qu'une lettre arriva pour lui au camp de Grimpert. Lui-même, dès les premiers jours du mois de décembre, avait écrit à ses parens un petit billet qui se terminait ainsi sans plus : *j'ai changé*, et il signait *Wolff*. Madrés comme de vrais paysans, ceux-ci comprirent à demi-mot et répondirent au nom indiqué. Pour le coup, les Prussiens étaient déroutés. On le fit comparaître encore devant un conseil de guerre, on interrogea même ses camarades à plusieurs reprises : tous furent unanimes à reconnaître en lui le nommé Wolff de Colmar. Il fallut bien le relâcher, et il rentra dans les baraques.

Le temps marchait cependant; l'armistice était signé, la guerre finie; les prisonniers allaient revenir en France. N'ayant plus rien à craindre désormais, Hoff se donna le malin plaisir de laisser voir sur sa capote un petit bout de ruban rouge : les officiers allemands jetaient un coup d'œil de travers et passaient. Déjà les camps du nord étaient évacués. Hoff revit son frère cadet, qui, chasseur à pied dans l'armée de Metz, rentrait de Königsberg, où il avait été interné : il apprit de lui que leur vieux père vivait encore; mais un troisième frère, soldat de Metz également, était tombé à Gravelotte. Les premiers troubles de Paris, la proclamation de la commune, le prétexte spécieux qu'en tirèrent les Prussiens pour arrêter tout à coup le rapatriement de nos prisonniers, tout cela prit un mois encore.

Quand l'ordre du départ arriva enfin, Hoff réussit à faire partie du premier convoi; mais dans quel état d'abaissement trouvait-il la France! A la guerre étrangère avait succédé la guerre civile. Autour de Cambrai, où le train s'arrêta, le général Clinchant formait en toute hâte avec les captifs d'Allemagne un corps d'armée qui devait marcher sur Paris. Les nouveau-venus furent inscrits dans des régimens provisoires; trois jours après, on partait pour Versailles.

Les natures simples et rudes ont parfois une sensibilité exquise, une délicatesse de cœur qu'on chercherait en vain chez les hommes de classes plus élevées. En voyant de si tristes choses, le pauvre Hoff fut pris de désespoir. Que lui importait la vie, puisque son pays semblait perdu, puisque son zèle avait été inutile, puisque son bras était armé encore et ne pouvait plus frapper les Prussiens? Il se trouvait alors au-devant d'Issy; il avait résolu de se faire tuer, mais l'occasion ne se présentait pas. Du haut des forts et des remparts, les fédérés faisaient plus de bruit que d'ouvrage et brûlaient leur poudre au vent. Dans Paris cependant, la lutte devint plus sérieuse; chaque position, chaque coin de rue était défendu pied à pied, et les insurgés, se voyant perdus, résistaient en désespérés. Rue de Lisbonne, près de la gare Saint-Lazare, Hoff s'était élancé résolûment à l'attaque d'une barricade; il marchait seul, en tête, bien à découvert, encourageant ses hommes et cherchant la mort : il ne la trouva pas, mais il reçut une balle, une balle française, qui lui fracassa le bras gauche. La blessure était grave; il fut soigné d'abord à l'hôpital Beaujon, et de là, avec d'autres blessés, expédié sur Arras, où il passa plus d'un mois en convalescence.

Dès qu'il revint, à peine guéri et le bras encore en écharpe, il se rendit aux bureaux des divers journaux qui avaient fait courir sur lui la triste histoire que l'on sait. Quelques personnes bien connues l'accompagnaient; sa blessure d'ailleurs parlait assez d'elle-même. L'accueil qu'il reçut fut des plus courtois : on s'excusa du malentendu; on rejeta la faute sur les *reporters* aux abois, sur la difficulté de contrôler les nouvelles, sur cette manie de voir partout des espions qui fut comme une des épidémies du siége; on lui promit une réparation éclatante, et le jour même, dans les feuilles du soir, parurent plusieurs articles qui rendaient pleinement justice au courage et à l'honorabilité du brave sergent. Lui, peu méchant après tout, se tint pour satisfait. Par malheur, en ce moment tous les esprits étaient distraits par les terribles événemens dont la France venait d'être le théâtre. Paris était presque désert. Beaucoup, qui avaient lu la grande trahison du sergent Hoff, ne connurent pas en province les preuves qui le réhabilitaient. En France d'ailleurs, on se lasse vite de l'admiration; nous n'aimons pas trop

reconnaître les supériorités qui nous gênent, et, pour avoir le droit d'être ingrats, nous nions même les services rendus. Longtemps encore, bien des gens ne voudront pas être détrompés. Que de fois, me trouvant avec le sergent, lorsque par hasard j'avais laissé échapper son nom : — Ah! l'espion! — faisait quelqu'un en se retournant d'un air curieux. Le pauvre soldat ne disait rien, mais il courbait la tête sous cette honte imméritée, et son visage devenait sombre.

Dans quelques jours, le sergent Hoff aura quitté le service. Estropié comme il est, privé du bras gauche, il ne saurait gagner sa vie. Que va-t-il devenir? On a parlé pour lui d'une place de gardien dans l'un des squares de Paris, et le *chasseur d'hommes* à l'avenir protégerait des enfans et des fleurs. Après ce qu'il a fait, peut-être méritait-il mieux encore. Ce n'est pas qu'il demande rien : simple et modeste, il n'a jamais songé à tirer de ses exploits ou vanité ou profit, mais ce désintéressement même est un titre de plus. Quelque temps après la commune, un personnage, officier supérieur dans une armée étrangère, fit appeler notre sergent, et là, en présence du consul, lui offrit un brevet de capitaine. Hoff refusa. — Je n'ai servi et ne servirai jamais que mon pays, — dit-il simplement. Au ton dont cette réponse était faite, l'étranger comprit et n'insista plus; mais il saisit la main de Hoff et la serra cordialement. C'est que le sergent a son idée. Ses trois frères ont opté pour la nationalité française et travaillent ici maintenant; le jour venu, tous seront soldats; lui-même, malgré sa blessure, il peut encore manier un fusil. Et il y a là-bas au pays le vieux père, la vieille mère, demeurés seuls, mais vaillans encore, qui ont tenu à garder jusqu'au bout le coin de terre où leurs enfans sont nés. Tant que l'Alsace restera prussienne, tant que par droit de conquête les reîtres étrangers feront chez nous la loi, Hoff ne doit point chercher à embrasser ses parens, il le sait. Sa liberté, sa vie peut-être paierait cette imprudence. Et cependant, d'une foi vive envisageant l'avenir, il compte bien les revoir un jour : il reverra les Vosges, et Saverne, et Strasbourg, et le vieux Rhin qu'on a fait tout allemand... Si c'est une illusion, je n'aurais garde de la lui ravir.

L. Louis-Lande.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES VOIES DE COMMUNICATION EN RUSSIE.

La puissance militaire d'un gouvernement ne dépend pas seulement du nombre de ses soldats, de leur armement, de leur discipline, de leur bonne organisation; elle dépend encore à un bien haut degré de l'outillage industriel que possède la nation. Les manufactures sont nécessaires pour équiper et entretenir les troupes, les routes et les chemins de fer favorisent les mouvemens des armées, les habitudes commerciales stimulent la production, développent les richesses naturelles de la contrée. Le trésor public grossit en même temps que la fortune des particuliers. Lorsque deux peuples en lutte peuvent s'opposer des armées de même effectif et dans un même état de préparation, la victoire appartient à celui qui peut faire le plus de sacrifices d'argent et réparer ses pertes matérielles avec le plus de promptitude. On en a vu de notre temps deux exemples remarquables. Il y a dix ans, au début de la guerre d'Amérique, les deux adversaires étaient à peu près d'égale force : le nord fut vainqueur à la longue, grâce à l'esprit industrieux de sa population. Pendant la guerre de Crimée, la Russie n'eut à combattre l'invasion que sur un petit coin de son territoire, et cependant après deux années de lutte elle était tellement à bout de forces qu'elle dut solliciter la paix. D'où venait l'épuisement de ce grand empire, qui combattait sur son propre sol contre des ennemis venus de très loin? De l'insuffisance de ses forces productives. C'est donc un moyen d'estimer la puissance politique d'une nation

que de dresser le bilan de ses ressources industrielles. De notre temps, la richesse d'un peuple se mesure par l'étendue de ses chemins de fer. Sachant comment ils s'établissent et quel usage on en fait, on est apte à mesurer l'effort dont un peuple est capable. C'est une étude que nous voudrions faire ici pour la Russie, en prenant pour guide l'ouvrage d'un ingénieur français qui a consacré quelques années de sa jeunesse aux chemins de fer russes (1). C'est aussi d'après lui, sauf à puiser parfois à d'autres sources, que nous essaierons de tracer le tableau physique et social de ce colossal empire, préliminaire indispensable sans lequel on ne saurait comprendre les difficultés qui s'opposent à une plus rapide extension des travaux publics.

I.

Le voyageur qui a traversé l'Europe occidentale se trouve tout à coup, quand il entre en Russie, au milieu de plateaux immenses tantôt légèrement ondulés, tantôt parfaitement de niveau, mais tout à fait dépourvus de montagnes. Des Karpathes à l'Oural, de la Mer-Noire à l'Océan-Arctique, — il y a dans chaque sens plus de 2,000 kilomètres, — l'on ne rencontre que des plaines et des marécages. La chaîne de l'Oural, qui termine le plateau vers l'orient, atteint tout au plus l'altitude de la chaîne des Vosges. Le Caucase, beaucoup plus élevé, est en dehors de la Russie proprement dite. Les eaux qui tombent sur cette vaste surface s'écoulent vers quatre directions différentes, la Mer-Glaciale, la Baltique, la Mer-Noire et la Caspienne; à l'encontre de ce qui se voit dans le reste de l'Europe, ces bassins ne sont séparés que par de faibles excroissances de terrain. Des quatre versans, le plus large est celui de la Caspienne, circonstance encore fâcheuse, puisque cette méditerranée ne communique pas avec les autres mers du globe. Si l'on remarque en outre que l'océan glacial est obstrué pendant huit mois d'hiver, que la Mer-Noire et la Baltique sont fermées par d'étroites embouchures appartenant à d'autres puissances, et que la frontière de l'ouest est ceinte de montagnes ou défendue par des nations rivales, on se rendra compte de ce premier caractère de l'empire russe d'être clos en quelque sorte par des barrières naturelles qui l'empêchent d'étendre au dehors ses relations et son influence. Par là s'explique la politique traditionnelle de la chancellerie russe, qui est de gagner du terrain sur la Baltique et sur la Mer-Noire. Dans le principe, le véritable centre de ce peuple était Moscou, au cœur du bassin du Volga. Pierre le Grand eut la prétention de trans-

(1) *Les Chemins de fer russes de 1857 à 1862*, par M. Éd. Collignon, ingénieur des ponts et chaussées.

porter à Saint-Pétersbourg, sur le littoral du golfe de Bothnie, la capitale de l'empire; il fondait en même temps Arkhangel au nord et Taganrog sur la mer d'Azof; il réussit assez bien. Ses successeurs poursuivirent avec persistance le but plus difficile de s'ouvrir un débouché sur la Méditerranée, et, ne pouvant réaliser ce désir assez vite, ils ont créé sur la côte orientale de l'Asie, à Vladivostock, un port militaire qui leur permet de lancer une flotte sur le Pacifique.

Malgré ces efforts séculaires, la Russie n'a pas encore de débouchés suffisans vers l'Europe. Arkhangel et Saint-Pétersbourg sont bloqués par les glaces une partie de l'année; Riga est une ville allemande, Odessa appartient au monde latin, Astrakan est tartare. Un peuple ainsi parqué au centre d'un continent était condamné d'avance à une politique de conquête. Quoiqu'il se soit étendu vite en surface, il n'a pas acquis de consistance d'unité. Les sujets du tsar sont encore Allemands dans la Livonie, Cosaques ou Kalmouks sur les bords du Don et du Volga.

L'aspect géologique de la contrée n'est pas moins défavorable que la configuration géographique. Tandis qu'en Belgique, en France, en Angleterre, tous les étages géologiques s'offrent à la surface du sol dans une étendue restreinte avec les récoltes qui sont particulières à chacun d'eux, en Russie au contraire le même terrain se présente sur de vastes superficies. Le sol, parfois très riche pour certaines cultures, se montre en même temps très pauvre sous d'autres rapports. Ce qui manque en une province ne peut être acquis que par échange avec les provinces éloignées; mais, la population restant clair-semée par l'effet de ce vice originel, les voies de communication font défaut, et ces échanges à grande distance ne se peuvent établir.

On ne sera donc pas étonné d'apprendre que les biens de la terre sont peu abondans et parfois gaspillés sans profit. Les forêts, qui occupent plus d'un tiers du territoire, sont inégalement réparties, et là où l'exploitation en est facile les paysans les épuisent par des coupes irrégulières. C'est au nord que l'on trouve les plus grandes ressources forestières. Entre le 65e degré de latitude et l'Océan-Glacial, le pays, entièrement boisé, n'est occupé que par des peuplades nomades qui vivent de la chasse. Un peu plus au sud commencent les populations agricoles, qui font paître leur bétail au milieu des bois. Dans la région marécageuse, qui confine à la Prusse et à la Pologne, la terre arable occupe plus de superficie, et enfin les provinces du sud sont tout à fait dépourvues de bois. On n'y trouve plus de beaux arbres que sur les versans du Caucase, en des terrains accidentés où l'exploitation est presque impossible.

Dans les steppes qui environnent Odessa et Astrakan, on parcourt des centaines de kilomètres sans voir ni une source ni un arbre. Il n'existe du reste qu'un petit nombre d'essences dans la zone où les forêts sont le plus abondantes; le sapin et le bouleau y dominent. Ce dernier convient surtout au climat; on le trouve au nord jusqu'au 69e degré de latitude, plus loin même que le sapin. Sans valeur comme bois de construction, il est très apprécié pour les usages domestiques. C'est le bois de luxe pour le chauffage; les cendres fournissent une grande quantité de potasse; l'écorce, employée dans la tannerie, donne au cuir une souplesse et une odeur particulières. L'abondance de ces arbres se reconnaît à la seule inspection d'une carte, car ils ont donné leur nom, *béréza*, à beaucoup de villages et de cours d'eau. Par malheur, ces forêts, qui deviendraient une source précieuse de richesses entre des mains prévoyantes, sont presque toujours abandonnées à l'incurie des propriétaires riverains. Les incendies y font de fréquens ravages. « Une partie de ces sinistres, nous dit M. Collignon, doit être attribuée ou à des imprudences ou à la malveillance, ou enfin au besoin que l'on peut avoir ressenti de masquer des défrichemens irréguliers, car en Russie l'incendie s'applique en grand aux forêts, aux magasins, aux arsenaux, aux ministères; c'est un moyen commode et fréquemment employé de régulariser une fausse situation et de redresser une comptabilité infidèle. » Faut-il ajouter foi entière aux appréciations pessimistes d'un auteur qui, nous le verrons encore plus loin, semble avoir conservé une fâcheuse impression de ses rapports avec l'administration russe?

Dans les provinces qui ont des ressources forestières, les maisons se construisent en bois; c'est aussi une conséquence naturelle de la pauvreté géologique du pays et de la rareté des matériaux. Il en résulte que le Russe est devenu un charpentier habile; il manie surtout la hache, dit-on, avec une adresse merveilleuse : non pas toutefois qu'il exécute de beaux ouvrages de charpente comme en contiennent la plupart de nos vieux édifices; le bois s'emploie en grume plutôt qu'équarri. La maison s'édifie avec des poutres superposées que relient de grossiers assemblages. L'*izba* que l'on voyait à l'exposition universelle de 1867 donne une idée, peut-être trop avantageuse, de ce mode de construction. Cependant les incendies trop fréquens sont cause que l'on a proscrit les bâtimens en bois dans les grandes villes; c'est alors à la brique que les architectes ont recours, car la pierre est le plus souvent d'un prix trop élevé. Les carrières granitiques de la Finlande fournissent de superbes matériaux à la ville de Saint-Pétersbourg; on les emploie rarement, sauf pour les constructions d'apparat, comme par

exemple l'énorme rocher artificiel qui supporte la statue de Pierre le Grand.

Les richesses minérales ne manquent pas en Russie; on peut dire plutôt qu'elles sont négligées. On dit avec beaucoup de raison que la houille est le pain de l'industrie; or les terrains houillers qui s'étendent sur de grandes surfaces ne sont exploités avec succès que dans le bassin du Donetz, affluent du Don, au centre d'une province presque déserte, loin des chemins de fer et des voies navigables. Autour de Moscou règne une immense région carbonifère, qui n'a donné jusqu'à présent que des produits de mauvaise qualité, sans doute parce qu'on s'est contenté d'explorations insuffisantes. La houille que l'on consomme dans l'empire vient donc du dehors. La Silésie en fournit à la Pologne; les navires anglais qui vont charger à Saint-Pétersbourg des matières encombrantes, telles que des céréales, des suifs, des peaux, prennent à l'aller une cargaison de charbon de terre dont le prix de revient se trouve, par cette circonstance, ne pas être trop élevé. A défaut de houille, on brûle des quantités considérables de tourbe, que fournissent les vallées marécageuses. Cette fois encore, la nomenclature géographique révèle la nature des productions locales. Le nom de *Tchernaïa*, que portent beaucoup de petites rivières, veut dire *noire*, et dénote un fonds tourbeux.

La métallurgie est plus avancée sous certains rapports. Dans la région de l'Oural, féconde en minerais de toute sorte, on trouve du fer, du cuivre, du plomb, du platine, de l'argent et de l'or. Le minerai de fer en particulier s'y présente en couches inépuisables de la meilleure qualité, et si près du sol qu'on l'extrait à ciel ouvert ou par des puits de 20 mètres au plus de profondeur. L'histoire de cette industrie métallurgique ne remonte pas loin. A peine existait-il quelques petites usines à la fin du XVIIe siècle, quand Pierre le Grand, visitant la fabrique d'armes de Toula, distingua un forgeron que l'on appelait Nikita Demidof. Il voulait en faire un soldat; mais, séduit par l'intelligence et l'adresse de cet habile ouvrier, il lui donna mission d'explorer les montagnes de l'Oural, où l'existence de richesses métalliques était déjà soupçonnée. Le gouvernement du tsar avait établi près d'Ekaterinbourg l'usine de Neviansk, qui donnait de médiocres résultats. Nikita offrit de l'acheter, promettant d'en payer le prix en cinq années, et il obtint en outre la permission d'exploiter toutes les mines qu'il découvrirait sur la rivière Taguil, avec le droit de couper les bois nécessaires à cette industrie dans les forêts des environs. C'était en réalité une entreprise bien difficile à conduire. Le pays ne produisait rien, l'Oural était alors si loin des provinces civilisées que les transports étaient impossibles, il fallait fabriquer sur place les outils et les machines. Le

plus grave obstacle peut-être était le manque d'ouvriers. On ne pouvait compter que sur les condamnés que le gouvernement envoyait subir leur peine en Sibérie et sur les serfs fugitifs, au profit desquels les mines exerçaient le droit d'asile. Pierre le Grand avait accordé de plus des prérogatives tyranniques : les habitans des villages voisins étaient corvéables des usines; les concessionnaires pouvaient infliger des peines corporelles à leurs ouvriers, ils étaient indépendans des autorités locales, et ne relevaient que du collége des mines de Saint-Pétersbourg. Nikita Demidof et ses fils surent profiter de ces faveurs exceptionnelles, car leurs affaires devinrent prospères; mais lorsque le père fut mort et que les enfans, anoblis par le tsar, eurent pris des habitudes de luxe et d'absentéisme, cette prospérité s'évanouit. La plupart des usines, sans en excepter les plus importantes, ne sont plus que des ruines; les forêts ont été saccagées par une exploitation imprévoyante, on n'a pas même construit de routes dans les districts miniers. Il ne reste à l'avantage des propriétaires de mines que des priviléges abusifs qui pèsent lourdement sur les ouvriers. La main-d'œuvre est toujours très peu rétribuée. En 1851, les usines payaient 25 centimes la journée d'ouvrier, en sus de la nourriture, du logement et de l'entretien des bâtimens communaux. Malgré ce bas prix des salaires et les droits de douane protecteurs, les fourneaux de l'Oural ne sont plus en état de lutter sur les marchés de Moscou et de Saint-Pétersbourg avec les usines étrangères. La difficulté des transports les tuera. Que l'on songe en effet que, pour atteindre la rivière Kama, où la navigation est facile et sans danger, il faut parcourir des centaines de kilomètres sur des cours d'eau torrentueux ou de mauvaises routes. Les gros chargemens n'arrivent guère à Saint-Pétersbourg, par les canaux, que dix-huit mois après leur départ de l'usine; ils passent un hiver dans les glaces. Cependant le fer au bois de l'Oural est d'une qualité remarquable surtout pour les tôles et les aciers. Si l'on introduisait dans ce pays les procédés modernes de la métallurgie et que les voies de communication fussent améliorées, cette belle industrie retrouverait ses anciens succès.

Les usines qui produisent d'autres métaux que le fer ne sont pas dans une meilleure situation, sauf peut-être une exploitation de graphite en Sibérie, fort habilement dirigée depuis quelques années par un ingénieur français. En général, les établissemens que possède la couronne sont les moins heureux. L'Oural recèle de l'or dans les alluvions des rivières et dans les filons quartzeux, comme l'Australie et la Californie; mais l'activité que montre le travail libre dans ces colonies nouvelles ne se retrouve pas dans l'empire russe. Un seul fait en fournira la preuve. En Australie et en Californie, les mineurs écrasent les quartz aurifères au moyen d'énormes pilons

que de puissantes machines à vapeur mettent en mouvement; en Russie, ce travail se fait à bras d'hommes. Cependant une transformation remarquable s'opère dans cette région, jadis redoutée, où les géographes tracent les limites de l'Europe et de l'Asie. Si la Sibérie est encore un lieu d'exil, ce n'est plus un désert inhabitable. L'industrie humaine y prend pied. Il y a des gens qui s'y rendent de leur plein gré avec l'ambition d'y faire fortune. Il n'y manque plus que des routes et des chemins de fer.

Avant de passer à l'agriculture, il convient de parler du climat, qui est, on le sait, un élément essentiel de la végétation. Par son étendue, l'empire russe offre d'une extrémité à l'autre des différences de climat prodigieuses. Tout au nord, il va jusqu'au cercle polaire, où le soleil reste en été vingt-quatre heures à l'horizon; au midi, il atteint en Crimée la latitude de Venise et de Bordeaux. Un caractère commun cependant à cette immense surface est une différence considérable entre la température de l'hiver et celle de l'été; il y a tout au plus exception pour le littoral de la mer Baltique. Le doux climat de l'Irlande ou de notre Bretagne est inconnu sur ce vaste plateau, que les vents balaient sans rencontrer d'obstacle. Tandis que l'Europe occidentale reçoit toute l'année l'influence bienfaisante des vents de l'Atlantique, la Russie est limitée au nord par des mers qui gèlent plusieurs mois de l'année. Aussi le froid y est-il vif et durable. A Saint-Pétersbourg et à Moscou, le thermomètre tombe parfois à 30 degrés au-dessous de zéro; il monte aussi parfois à 30 degrés au-dessus. Il est à propos d'observer ici que l'excès du froid exerce une influence fâcheuse sur les travaux publics : d'abord la morte saison est de six mois, tandis qu'elle dure à peine quelques semaines dans notre pays; puis la gelée, qui pénètre le sol à une grande profondeur, impose la nécessité de descendre plus bas les fondations des ouvrages en maçonnerie, et, quand le thermomètre reste longtemps au-dessous de zéro, le fer devient cassant et ne présente plus qu'une médiocre résistance.

De plus le sol se recouvre en hiver d'une épaisse couche de neige. Chez nous, c'est une incommodité dont on cherche à se débarrasser au plus vite. « Pour le Russe, dit M. Collignon, c'est un hôte qui sans doute a ses exigences et ses caprices, mais dont le retour annuel est désiré avec ardeur et salué par de joyeuses fêtes. » Avec la neige vient le traîneau, véhicule préféré des Russes, qui est à la ville et à la campagne le moyen de transport le plus rapide et le plus économique. Le moindre voyage est impossible en certaines provinces pendant l'été, car on n'y voit que des sentiers impraticables. Dès que le thermomètre descend à 5 degrés au-dessous de zéro, ces sentiers, couverts de neige, deviennent les plus belles routes du monde. Les fleuves se gèlent entièrement. Au mois de

janvier, la Neva n'est plus à Saint-Pétersbourg qu'un plancher bien solide, encaissé entre deux rives : des rues éclairées au gaz, des maisons de bois provisoires, des campemens de Samoièdes se montrent sur l'emplacement où l'on ne voit l'été qu'une belle eau bleue sillonnée par des embarcations. Le golfe de Bothnie lui-même se cristallise à une grande distance du rivage; on se rend à pied sec de Saint-Pétersbourg à Cronstadt.

Tant que persiste cette température rigoureuse, la vie est en quelque sorte suspendue; les plantes ne végètent plus, les sources tarissent, les matières mortes cessent de se décomposer. Lorsque le printemps ramène un peu de soleil et de chaleur, la nature semble se réveiller subitement : une crise violente s'opère tout à coup en quelques heures; elle se manifeste surtout par la débâcle des fleuves et des rivières. Alors surviennent des crues extraordinaires qui transforment en lacs les larges vallées de cette contrée presque plate. La débâcle est un phénomène annuel qui mérite de fixer l'attention. Après quatre ou cinq mois de gelée incessante, la couche solide atteint dans les rivières une épaisseur de 80 centimètres et plus, car elle s'accroît de jour en jour, en dessous par l'eau qui se congèle et en dessus par la neige qui s'y dépose. Les pluies qui succèdent à la neige dès que le thermomètre remonte au-dessus de zéro modifient ce banc de glace; l'eau le pénètre par les moindres fissures, s'y gèle à son tour et divise la masse en milliers de gros fragmens. L'eau liquide reprend son écoulement dans le fond du lit, et entraîne la couche supérieure. Les blocs se mettent en mouvement. Aux coudes et aux étranglemens des rivières, les fragmens s'accumulent en monceaux et se précipitent avec une nouvelle force, balayant devant eux tout ce qui s'oppose à leur passage. En même temps la végétation reprend partout avec une vigueur singulière, que favorise une brusque élévation de température. La nature répare en quelques semaines le retard que lui a imposé ce long sommeil.

Passer sans transition suffisante du froid au chaud est ce que l'on appelle un climat extrême. L'agriculture s'en accommode assez mal. Cependant les provinces centrales de l'empire doivent être classées parmi les régions les plus fertiles du globe. Ainsi l'Ukraine et la Petite-Russie sont formées d'une terre noire, analogue à la Limagne d'Auvergne, qui contient tous les principes nécessaires à la culture des céréales. C'est une surface égale à la moitié de la France, d'un sol modèle dont on ne rencontre dans l'Europe occidentale que quelques rares échantillons. Les steppes, qui occupent tout le midi de la Russie depuis la Bessarabie jusqu'à l'embouchure du fleuve Oural, sont des plaines perméables d'une horizontalité parfaite, ce qui fait qu'il n'y existe point de sources. Il n'y a non

plus ni bois ni matériaux de construction, en sorte que la population s'en écarte. Cependant ces déserts seraient susceptibles de produire de belles récoltes. En l'état actuel, ce ne sont que d'immenses pâturages. L'élève des troupeaux en est la seule industrie, et cette région stérile empêche les provinces fertiles de communiquer avec la Mer-Noire ou la Caspienne. Au nord, nous l'avons déjà dit, les forêts dominent. Au-delà des terres noires, qui produisent le froment, viennent les zones du seigle et du lin, puis celle de l'orge, qui remonte jusqu'au 70e degré de latitude, ensuite la zone exclusivement forestière, où ne vivent que des pasteurs et des chasseurs nomades, enfin la zone glaciale, d'une stérilité absolue.

En somme, le sol de la Russie produit tout autant de céréales qu'il en faut pour ses 55 millions d'habitans, il serait même capable de nourrir une population beaucoup plus considérable; mais les 330 millions d'hectolitres de froment que réclame la consommation intérieure de l'empire exigent des transports lointains et difficiles. Le midi nourrit le nord, d'un côté l'abondance, de l'autre la disette. Le traînage est le seul moyen de transport économique. Que la neige arrive tard, les villes septentrionales sont exposées à manquer du nécessaire.

Il reste à dire ce qu'est la population agricole de la Russie. Il serait superflu d'exposer ici comment s'est établi jadis le servage, qu'un ukase de l'empereur Alexandre abolit en 1861. Le paysan cultivait les terres du seigneur, et par compensation le seigneur devait préserver le paysan de l'indigence. Le serf n'était pas, à proprement parler, un esclave: il n'était pas non plus un ouvrier comme il y en a dans nos pays; suivant une expression fort juste de M. Collignon, c'était un fonctionnaire-laboureur, exempt de soucis, assuré du lendemain. Si le paysan ne possédait pas la terre qu'il cultivait, du moins il en avait la jouissance assurée; il était le maître dans sa maison, il avait à lui ses outils et ses biens mobiliers. Dans ces conditions, le seigneur était un intermédiaire le plus souvent bienveillant entre le serf et la couronne. Le résultat le plus clair de l'abolition du servage est d'avoir supprimé cette autorité mitoyenne entre le cultivateur et le pouvoir despotique du tsar. Est-ce un bien? est-ce un mal? Ce ne peut être en tout cas qu'un état transitoire. M. Collignon n'est pas tendre pour l'administration, dont les petits agens sont, suivant lui, mal rétribués, déshonnêtes et vexatoires. « L'administration est en Russie, dit-il, le plus terrible des fléaux. » Les paysans, débarrassés du seigneur et de son intendant, retrouvent des maîtres plus durs et plus absolus dans les employés de la couronne. La véritable émancipation sociale et politique, qui viendra plus tard, sera peut-être l'occasion de grands désordres.

Sous Nicolas, la Russie était plutôt un empire asiatique qu'un royaume européen. Les idées d'affranchissement étaient proscrites; tout esprit réformateur était suspect. Le tsar, qui se croyait infaillible et tout-puissant, fut cruellement détrompé par la guerre de Crimée. Lorsque Alexandre II monta sur le trône avec la conviction que de grandes réformes étaient devenues nécessaires, sa première préoccupation fut d'affranchir les serfs; mais leur devait-on donner la liberté seule ou la liberté avec la terre? Telle était la question que le nouvel empereur résolut dans le sens le plus favorable aux paysans. Affranchir les hommes sans leur assurer de quoi vivre, c'était courir le risque d'une jacquerie. L'empereur en eut le pressentiment, et transforma les serfs en propriétaires malgré l'avis de ses conseillers, dit-on. Les nobles seuls en souffrirent, car ils perdaient la plus forte partie de leurs revenus. Fait singulier, l'affranchissement n'a pas beaucoup modifié l'existence des paysans russes. Comme autrefois, ils habitent des villages qui sont de petites républiques avec leurs chefs élus par le suffrage universel. La terre est mise en commun; tous les trois ans, on la divise par parties égales entre les hommes mariés de la commune. Les anciens rendent la justice, condamnent les délinquans au fouet et à la prison. Un citoyen ne peut s'absenter sans permission, — autrement on le met à l'amende. Celui au contraire qui encourt la haine de ses voisins est expulsé sans autre forme de procès; cette expulsion a des conséquences terribles, car le malheureux qui en est l'objet, incapable de trouver asile dans une autre commune, n'a d'autre ressource que d'être soldat pour la vie ou de s'engager à perpétuité dans les mines de la Sibérie.

Tel est l'état social des campagnes dans la Grande-Russie, entre Kazan, Smolensk et Arkhangel, c'est-à-dire dans les provinces qui sont le patrimoine véritable du peuple russe. A l'ouest, ce sont des Polonais, à l'est des Tartares. De Kazan à la Caspienne, le Volga est la limite entre chrétiens et mahométans. Le Volga franchi, le voyageur est au milieu de steppes habitées par des peuplades presque sauvages qui regardent moins vers Saint-Pétersbourg que vers Bokhara. Ces vastes espaces, qui tiennent beaucoup de place sur la carte, n'ajoutent à peu près rien à la force de la Russie.

II.

Ce qui vient d'être dit explique combien les voies de communication seraient utiles et quelles difficultés s'opposent à ce qu'on les établisse aussi vite qu'il conviendrait. Il y a encore cet autre dés-

avantage, qu'il s'agit d'un pays neuf qui n'a pas derrière lui des siècles de travail et de civilisation. Tous progrès datent de Pierre le Grand. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les bassins supérieurs du Dnieper et du Volga constituaient toute la Russie; c'est là que subsistent les villes saintes, Moscou, Vladimir, Kief. La conquête de la Finlande et du littoral de la Baltique, la création de Saint-Pétersbourg, déplacèrent le centre de gravité de l'empire. Pour mettre ces nouvelles provinces en relation commerciale avec les anciennes, les fleuves ne suffisaient plus, il fallait des canaux : ce fut l'œuvre du XVIIIe siècle; les routes ne devaient s'ouvrir que cent ans plus tard. Relier les bassins de la Néva, du Niémen et de la Vistule à ceux du Dnieper et du Volga fut la première préoccupation des ingénieurs. Au surplus, ces travaux n'exigeaient pas de grands efforts de génie, car les lignes de faîte qui séparent les versans de la Baltique, de la Mer-Noire et de la Caspienne ont un très faible relief au-dessus des vallées. Il existe maintenant plusieurs lignes de canaux qui supportent fort bien la concurrence des routes et des chemins de fer. En une seule année, 1856, la navigation intérieure amenait dans la capitale 18,000 bateaux et 1,200 radeaux portant des cargaisons évaluées à 50 millions de roubles. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le transit par eau ne dure que de sept à neuf mois de l'année.

Il y a soixante ans, les routes n'existaient pour ainsi dire pas. C'étaient des plates-formes en terre mal réglées, bordées de fossés étroits, renforcées au passage des marais par des madriers et des troncs d'arbres. Se rendre de Moscou à Saint-Pétersbourg était alors aussi difficile que de pénétrer aujourd'hui au centre de l'Afrique. En 1809, l'empereur Alexandre Ier, en un moment de généreuse initiative, institua le corps des ingénieurs des voies de communication, dans lequel, faute d'élémens indigènes, il fut heureux d'introduire plusieurs ingénieurs français. Les cadres en étaient assez étendus; mais, par suite de déplorables habitudes bureaucratiques, plus du quart des fonctionnaires résidaient à Saint-Pétersbourg. Aussi les travaux accomplis depuis soixante ans ont-ils peu d'importance. Il n'existait naguère (en 1860) que 10,000 kilomètres de routes, ce qui est peu pour un si vaste empire. Pour avoir été construites si récemment, ces routes ne sont pas mieux tracées que les vieilles chaussées de la France. On a suivi les anciens sentiers, sans chercher par des détours à éviter les pentes. Les alignemens droits s'étendent à perte de vue. En outre, mal entretenues en été, bouleversées par le dégel à chaque printemps, elles sont presque toujours en mauvais état. Quand il fallut ravitailler l'armée du sud pendant la guerre de Crimée, les attelages de provinces entières

furent mis en réquisition, et cependant les transports éprouvèrent de longs retards.

Si défectueuses que soient ces routes, la poste y circule néanmoins avec une célérité remarquable. Il n'est pas rare d'atteindre en marche une vitesse de plus de 20 kilomètres à l'heure, bien que de fréquens arrêts allongent beaucoup la durée du voyage, surtout au printemps, lorsque la neige fond et que le traîneau d'hiver est remplacé par la *téléga*, voiture à quatre roues non suspendue (1). M. Collignon observe avec raison que l'activité des correspondances postales donne une appréciation assez exacte du niveau économique d'un pays. Or en 1860 la poste russe avait un départ par jour pour Moscou, grâce au chemin de fer, mais elle n'en avait que deux par semaine pour Odessa, un par semaine pour Nijni-Novgorod en temps ordinaire et trois pendant la foire annuelle de cette ville, deux pour Arkhangel, quatre pour Revel et Riga dans les provinces si prospères de la Baltique, cinq pour la Pologne et l'étranger. Bien que nos courriers quotidiens ne remontent pas à une époque très éloignée, cette intermittence de la poste est une incommodité qui semble contraire à toute activité commerciale.

La construction des ponts offrait de bien plus grandes difficultés que celle des routes ordinaires. A ce point de vue, la débâcle annuelle des cours d'eau était un obstacle formidable, puisque fleuves et rivières roulent au printemps des monceaux de glaces auxquels il semble que les ouvrages les plus solides ne puissent pas résister. En réalité, on ne rencontre encore que très peu de grands ponts en Russie. On franchit bien les petites rivières sur des travées en charpente; mais sur les cours d'eau plus importans il est habituel de voir des ponts de bateaux ou des bacs que l'on replie le long des rives en hiver. Quand survient une crue ou une débâcle, la communication entre les deux rives reste interrompue pendant plusieurs semaines. C'est ainsi que de Moscou à Nijni-Novgorod, sur une longueur de 450 kilomètres, on franchit quatre ponts flottans. Les chemins de fer ne pouvaient s'accommoder de pareilles interruptions. Les ingénieurs français qui ont établi les principaux *railways* russes ont donc eu de grands travaux à faire en ce genre. Le plus souvent ces ponts servent à la fois au chemin de fer et aux routes parallèles. L'obstacle principal étant, on l'a dit plus haut, la débâcle des glaces, on y a remédié par une disposition ingénieuse des avant-becs de piles qui sont non pas verticaux, comme en nos pays, mais

(1) La *téléga* est la seule voiture possible dans un pays où les routes sont mauvaises et les campagnes sont peu habitées. Qu'elle se brise en chemin, avec une hache on taille une pièce de rechange dans la forêt voisine, tandis qu'une voiture suspendue sur des ressorts devrait être abandonnée sur place au premier accident.

bien inclinés en forme du coutre d'une charrue. La masse de glace qui s'avance entraînée par le courant s'élève alors sur l'avant-bec et se brise en fragmens, comme une terre forte que la charrue entame par le dessous.

Nous arrivons enfin aux chemins de fer. De même qu'en bien d'autres contrées, le premier railway fut une ligne de plaisance, établie pour l'agrément des promeneurs de la capitale. Elle allait de Saint-Pétersbourg à la résidence impériale de Tsarskoe-Selo, et n'avait que 25 kilomètres de long. Le gouvernement entreprit ensuite de relier Moscou à Saint-Pétersbourg. Ce grand travail, commencé en 1842, ne fut terminé qu'en 1861. Il est vrai que la distance officielle entre ces deux villes est de 604 verstes ou 640 kilomètres. Nous disons la distance officielle, car on se raconte que la distance réelle n'est que de 586 verstes, et que cette exagération de la longueur véritable est une des nombreuses fraudes dont l'administration russe est coutumière. Au reste, l'exploitation de ce chemin de fer n'a pas les allures de vitesse précipitée auxquelles nous sommes habitués dans l'Europe occidentale. Il n'y avait dans le principe que deux trains de voyageurs par jour en chaque sens : l'un, le train-poste, restait vingt heures en route; l'autre, train omnibus, employait trente heures à faire le trajet. Il y a de longs arrêts aux stations, pour déjeuner, pour dîner, pour souper, pour le thé du matin et pour le thé du soir; le temps n'a pas encore grande valeur en ce pays. Les wagons ont d'énormes dimensions, sans compartimens intérieurs, comme les wagons américains. C'est peut-être une nécessité du climat, qui exige que les voitures soient chauffées en hiver par des poêles.

Après avoir achevé cette première ligne, dont l'importance est surtout commerciale, le gouvernement commença celle de Saint-Pétersbourg à Varsovie, qui était plutôt stratégique, quoique ce dût être aussi le lien entre la Russie et l'Occident. La guerre de Crimée fut d'abord un obstacle; peu de temps après la conclusion de la paix, le gouvernement, reconnaissant son impuissance, résolut de faire appel à l'industrie et aux capitaux étrangers. Un ukase du 26 janvier (7 février) 1857 concéda diverses lignes à une compagnie, la grande société des chemins de fer russes, qui prit à son service plusieurs ingénieurs français. Le réseau concédé comprenait les sections de Saint-Pétersbourg à Varsovie avec embranchement à Vilna vers la frontière de Prusse, de Moscou à Nijni-Novgorod, de Moscou à Théodosie en Crimée par Koursk et la région du bas-Dnieper, et enfin une ligne transversale de Koursk à Libau sur la Baltique. C'était une longueur d'environ 4,000 verstes que la compagnie concessionnaire s'engageait à construire en dix ans sous

l'unique garantie d'un intérêt de 5 pour 100 et avec une durée d'exploitation de quatre-vingt-cinq ans. « Moyennant une voie ferrée continue à travers vingt-six gouvernemens, disait l'ukase, se trouveront reliés trois capitales, nos principaux fleuves navigables, les centres de nos excédans agricoles et deux ports accessibles presque toute l'année sur les mers Noire et Baltique, l'exportation sera facilitée, les transports et l'approvisionnement intérieurs seront assurés. » En réalité, l'intérêt militaire l'emportait en ce moment, puisque la ligne de Théodosie laissait tout à fait à l'écart le beau port d'Odessa, comme si nous avions fait en France un chemin de fer de Paris à Toulon sans passer par Marseille. La société des chemins de fer russes se mit résolûment à l'œuvre. En 1859, elle comptait de 50,000 à 60,000 ouvriers sur ses chantiers. Elle ouvrit la ligne entière de Varsovie en 1861 et celle de Nijni-Novgorod en 1862, résultat d'autant plus remarquable que ces travaux comportaient 60 millions de mètres cubes de terrassement et plusieurs ponts sur des rivières de grande largeur.

Il n'est pas hors de propos de dire ici quelle sorte de main-d'œuvre les grandes entreprises de travaux publics ont à leur disposition. Les salaires sont peu élevés, on l'a vu plus haut; mais ils s'augmentent de beaucoup de frais accessoires, qui sont une conséquence du climat et de la situation économique du pays. Avant 1861, le servage était alors en vigueur, l'entrepreneur empruntait les paysans au seigneur moyennant un prix convenu pour la saison d'été, du 1er mai au 1er novembre. L'entrepreneur était tenu, après avoir payé le seigneur, de nourrir ces ouvriers, de les loger, de les vêtir en partie, de leur procurer un bain russe une fois la semaine. Il fallait en outre fournir des outils, soigner les hommes malades, donner des gratifications aux bons ouvriers et faire rechercher ceux qui désertaient. L'église russe a beaucoup de fêtes chômées, sans compter les jours de fête de la famille impériale, où le serf avait le droit de se reposer, en sorte que, déduction faite encore des mauvais temps, la période de six mois ne comportait guère que cent vingt-cinq jours de travail effectif. Aussi les terrassemens reviennent-ils à un prix assez élevé. Par compensation, la valeur des terrains est extrêmement faible. M. Collignon indique le prix moyen de 278 fr. l'hectare pour l'ensemble des lignes de la grande société, et ce chiffre s'est même abaissé à 30 francs en Crimée.

La grande société s'était constituée au capital de 275 millions de roubles, ce qui équivalait, au pair de cette époque, à 1,100 millions de francs. Une première émission d'actions, pour un capital de 75 millions de roubles, réussit bien, en 1857, en Russie et en Hollande; elle échoua complétement à Londres par l'effet d'une ja-

lousie politique que les souvenirs récens de la guerre de Crimée expliquaient dans une certaine mesure. L'année d'après, la compagnie se procurait une nouvelle somme de 55 millions de roubles en émettant des obligations avec un intérêt de 4 1/2 pour 100, remboursables sans prime. La rente de l'argent n'était pas chère. Par malheur, il y eut, comme partout, des mécomptes dans les prévisions de dépenses, la main-d'œuvre s'était enchérie; le taux du change sur l'étranger s'élevait, l'administration imposait à la compagnie des travaux onéreux qui n'étaient pas indispensables ou qui auraient pu être ajournés. Le gouvernement contractait lui-même un assez gros emprunt, dont la conséquence immédiate était de faire monter à plus de 5 pour 100 le loyer des capitaux. La grande société dut réclamer la révision de son contrat primitif. Le gouvernement profita de cette occasion, au dire de M. Collignon, pour enlever à la compagnie l'indépendance dont elle avait joui jusqu'alors. On lui imposait un certain nombre d'administrateurs nommés par l'état, en même temps qu'on lui retirait les lignes de Moscou à Théodosie et de Koursk à Libau, dont les travaux étaient à peine commencés. Une grande association financière était, paraît-il, chose si nouvelle en Russie que l'administration s'en effrayait, craignant que ce ne fût pas un instrument assez docile.

Quelques autres chemins de fer furent encore exécutés en diverses provinces de l'empire, soit par l'état, soit par des particuliers, tels que de Riga à Dunabourg, d'Odessa au Dniester et du Don au Volga, dans l'étroit espace qui sépare ces deux fleuves, près de Tsaritsin. Après ces petits embranchemens, auxquels suffisait l'initiative locale, le gouvernement voulut tracer des lignes plus importantes; mais l'état des finances publiques, aussi bien que les habitudes autocratiques de la bureaucratie, le rendaient incapable de poursuivre de si grands travaux. Ses procédés arbitraires n'étaient pas faits pour encourager les hommes d'affaires étrangers. Quelques tentatives malheureuses lui apprirent qu'il convient d'être moins arrogant envers les compagnies financières. D'un excès de sévérité, il passa presque sans transition à une tolérance extrême. On vit alors surgir une foule d'entreprises de chemins de fer, mal tracés, plus mal établis, qu'il faudra rectifier ou reconstruire plus tard. Il y a là sans aucun doute un certain gaspillage de la fortune publique ou privée; par compensation, on peut dire que le pays y fait son éducation industrielle.

Ce second réseau, construit avec trop de hâte et d'économie, comprend notamment les lignes de Varsovie à Moscou par Minsk et Smolensk, de Moscou à Saratof et Tsaritsin, sur le Volga, de Mos-

cou à Odessa avec embranchement sur Taganrog. Il est question en outre d'une ligne de Perm en Sibérie à travers l'Oural, afin de desservir les importantes usines de Nijni-Taguil, Alapaïef, Neviansk, qui dépérissent faute de débouchés. On serait peut-être tenté de comparer ces travaux à ceux du même genre qu'exécutent les Américains des États-Unis, qui visent de même à la plus grande économie, et qui se contentent de railways imparfaits en attendant qu'ils soient capables de les faire avec plus de soin. Cette comparaison serait inexacte. Aux États-Unis, les chemins de fer sont l'œuvre de tout le monde, cultivateurs et habitans des villes; en Russie, les paysans, qui sont la grande masse de la population, se soucient peu de voies de communications rapides, confinés qu'ils sont dans leurs villages. Sous un autre rapport, la juste proportion entre l'importance du but et les moyens employés pour l'atteindre est un caractère essentiel des entreprises américaines; la Russie au contraire sacrifie beaucoup à la parade. N'est-ce pas le défaut habituel des gouvernemens absolus et des administrations fortement centralisées? C'est ainsi que, lorsque l'impératrice Catherine traversait ses états, on lui offrait à chaque relais le mirage d'un hameau d'opéra-comique, et que, aujourd'hui encore, lorsque le tsar doit visiter une province, on interdit longtemps à l'avance toute circulation sur les routes, afin que le maître les trouve en bon état d'entretien et se figure qu'il en est toujours ainsi.

Et cependant, si les Russes veulent mettre en valeur les richesses de leur sol, il leur faut des routes et des chemins de fer; il leur en faut encore, s'ils veulent favoriser l'expansion de leur politique en se reliant de plus près aux contrées limitrophes; il leur en faut surtout, s'ils entrevoient dans un avenir plus ou moins lointain une lutte contre l'Allemagne, leur puissante voisine. On peut dire que cette dernière considération a jusqu'à présent été prédominante. N'est-ce pas à cette préoccupation par exemple qu'il convient d'attribuer l'excès de largeur de la voie dans les chemins de fer russes? Dans toute l'Europe centrale, de Varsovie à la frontière d'Espagne, l'écartement des rails est le même; à l'est de la Vistule, il est de 9 centimètres plus grand. Cet excédant est trop faible pour avoir aucun avantage pratique : il empêche que les wagons ne passent d'une ligne à l'autre; il exige un transbordement aux gares de raccordement, et voilà tout. Serait-ce au moins en temps de guerre un sérieux obstacle à l'usage des railways par une armée d'invasion? On n'y peut guère compter, car la réfection de la voie à la jauge des chemins de fer prussiens serait en définitive un travail de médiocre durée.

En réalité, cette querelle entre Allemands et Russes, que bien

des gens imaginent être imminente depuis deux ans, est peut-être beaucoup moins probable qu'on ne le pense en général, car l'élément germanique tient une place importante dans l'empire du tsar. Si la masse de la population est slave au centre et tartare dans l'est, il n'est pas moins certain que dans les villes, dans les fonctions publiques, à la cour même, la suprématie appartient le plus souvent aux hommes de race allemande, originaires des provinces de la Baltique. Ceux-ci sont plus instruits, ont l'esprit plus progressif que les vrais Russes. A toutes les causes de faiblesse qui ont été énumérées déjà s'ajoute donc encore ce défaut d'une population disparate, mal amalgamée. On observera peut-être à sa louange qu'elle est respectueuse en apparence des droits divins du tsar; qui sait ce que vaut et ce que durera ce respect pour la personne du souverain? On nous assure que les tendances anarchiques existent là, plus développées peut-être qu'ailleurs, quoique plus latentes, car la Russie est par-dessus tout le pays du silence. Ajoutons encore que c'est un pays presque impénétrable; il est rare qu'un étranger y séjourne, y vive, y circule dans des conditions à bien voir la vérité. A ne considérer du dehors que les entreprises hardies de ce gouvernement, autrefois sur Constantinople, aujourd'hui sur l'extrême Orient et sur l'Asie centrale, on se croit en présence d'un colosse. C'était un fantôme qui effrayait l'Europe entière il y a vingt ans, qui inquiète encore l'Angleterre à cause de ses possessions de l'Inde; dès les premiers coups de canon de 1854, ce colosse s'est évanoui. Il serait imprudent toutefois d'en conclure que le péril ne renaîtra pas plus tard. La Russie a beaucoup appris pendant ces vingt ans, s'est beaucoup réformée; l'abolition du servage a eu pour conséquence de rendre le peuple plus laborieux, de relever la noblesse en la rappelant au sentiment de ses devoirs, d'épurer l'administration en lui donnant le contrôle d'hommes libres. Si jamais l'ambition du tsar semblait redevenir un péril pour l'Europe, on reconnaîtrait vite si la Russie est en état de reprendre la vieille politique de conquête; il suffirait d'examiner si ses routes sont en bon état, si son reseau de chemins de fer est complet et bien exploité, si ses ports de commerce sont bien garnis. Un semblable examen eût révélé en 1854 la faiblesse réelle de cet empire inconnu, que l'on croyait si puissant.

H. Blerzy.

MARCELLA

LE CONTE BLEU DU BONHEUR

I.

Ce fut dans l'été de 1857 que je revins au pays, après une absence qui avait duré près de dix ans. Mon impatience de revoir la terre natale était devenue peu à peu une maladie, une fièvre, dont je ne fus guéri que lorsque je respirai de nouveau l'air embaumé de thym et d'absinthe de nos villages, que je retrouvai les sarraus de toile et les chapeaux de paille de nos paysans, les caftans noirs et les calottes de nos Juifs. Je doute que jamais dans ma vie j'aie été aussi gai, aussi complétement content, ou que je doive l'être jamais au même degré que pendant ces jours heureux, et c'est dans cette belle disposition d'esprit que le hasard me fit rencontrer dans une auberge du grand chemin le plus cher de mes camarades d'enfance, le comte Alexandre Komarof.

Petits garçons, nous nous étions livré des batailles acharnées avec des soldats de carton, et en jouant aux brigands nous avions rapporté tous les deux plus d'une bosse; aussi en nous retrouvant hommes faits fut-il entendu tout de suite que nous ne nous quitterions pas de sitôt, et que je serais pour quelques semaines l'hôte du comte et le compagnon de ses parties de chasse. Dans cette intimité de tous les jours, pendant nos courses à travers champs, marais et forêt, la sympathie instinctive des enfans ne tarda pas à devenir une forte et virile amitié. Plus âgé que moi de quelques années, Alexandre pouvait avoir à peu près vingt-huit ans. Il était grand, svelte, avec des muscles de fer ; sa poitrine bombée donnait à son port une fierté qui imposait. Sa tête avec ses traits sévères, ses yeux sérieux, enfoncés dans les orbites, ses cheveux d'un blond roux et sa barbe

taillée très court, offrait le vrai type petit-russien. Il y avait en lui quelque chose de la nature sauvage, indomptée du Cosaque; sa manière était brusque, presque farouche; s'il cueillait une prune, la branche lui restait dans la main. C'était un de ces hommes dont la volonté est plus forte que la nature et le destin; mais quelque froid, quelque raide que fût son abord, quelque sarcastique sa parole, un esprit droit et très cultivé était associé chez lui à une rare probité des intentions et à une grande sensibilité. Toutefois l'imagination n'avait guère d'empire sur lui : c'est ce qui lui donnait une fermeté si sûre d'elle-même. Malgré sa jeunesse, on le disait dédaigneux des femmes, voire misanthrope.

Un soir, — nous avions exterminé beaucoup de bécasses, et nous prenions le thé après avoir changé nos bottes et nos vêtemens mouillés, — je le questionnai à ce sujet. Il se mit à sourire. — C'est bien simple, répondit-il. Au lieu de jouer ou de faire la cour à quelque jolie femme incomprise, je travaille comme un paysan, afin de mettre en valeur mes propriétés délabrées; au lieu de faire des dettes nouvelles, je paie celles de mon père. Au reste je dédaigne si peu les femmes que je songe sérieusement à me marier.

— Toi?

— Moi. L'ordre sera absent d'ici tant qu'il n'y aura pas une brave ménagère à la maison.

— Fort bien! et où trouveras-tu ce qu'il te faut?

— Je veux trouver, répliqua mon ami avec son assurance enjouée, et je trouverai.

— Alors j'admire que tu aies le courage de te marier par le temps qui court.

— Pourquoi donc pas? dit le comte. Je n'ai pas peur que ma femme me trahisse, car je saurais être au besoin « le médecin de mon honneur. » Ce ne serait pas assez; je veux vivre heureux et voir ma femme heureuse à mes côtés. Je te dirai une autre fois comment je compte m'y prendre. J'ai mes idées là-dessus; mais ce soir tu es fatigué, et tu tombes de sommeil.

— Pas le moins du monde...

— Trève de complimens! ça se voit assez. Je n'ajoute qu'un mot : je me garderai d'installer ici ce qu'on appelle une femme à la mode. Il y a longtemps que j'ai fait mon apprentissage, et je ne veux pas en perdre le bénéfice.

— On prétend que tu as été un homme à bonnes fortunes.

— Comme on prétend maintenant que je suis misanthrope. Crois-moi, j'ai conservé mon cœur intact au milieu d'une existence agitée. Cependant j'ai mené la vie à grandes guides. A vingt ans, je suis allé à l'étranger, j'ai fréquenté les universités de

l'Allemagne et ses écoles d'agriculture; j'ai visité l'Italie, l'Espagne, la France, l'Angleterre, la Russie, l'Amérique et l'Orient, ouvrant partout les yeux et les oreilles. J'ai beaucoup vu et beaucoup vécu, et les aventures ne m'ont pas manqué. J'ai aimé et j'ai été aimé, j'ai souffert et j'ai fait souffrir. A la fin, j'ai pris le monde en horreur, et il m'est venu un ardent désir de retrouver la simplicité de la vie et la glèbe natale. Une nuit, j'étais assis aux pieds de la femme étrange qui fut ma dernière passion, sur la terrasse de sa villa, au bord du Bosphore, sous un ciel noir semé d'étoiles. Lady Arabella regardait la vague qui se balançait, pendant qu'une négresse lui rafraîchissait ses joues brûlantes avec un éventail en feuilles de palmier. Je ne sais pourquoi il me vint tout à coup à l'esprit un conte de ma nourrice, — tu le connais sans doute, — c'est *le Conte bleu du bonheur*.

— Je ne me rappelle pas...

— Veux-tu l'entendre?

— J'écoute.

— Il y avait une fois trois frères qui demeuraient dans une grande forêt noire, pas loin de la mer bleue. Ils demeuraient là tout seuls. Un jour, l'aîné dit: — Derrière la forêt, il y a une haute montagne, et derrière la montagne il y a un pays vaste et fertile. — Le second dit: — Derrière la forêt, il y a encore la mer bleue, et au-delà de cette mer sont de riches cités. — Et le troisième dit: — Dieu sait si on y trouve aussi des arbres comme ceux de notre forêt, et des oiseaux qui chantent aussi bien que ceux de notre forêt! — Mais l'aîné reprit: — Nous allons partir pour chercher le bonheur! — et le second répéta: — Oui, nous allons partir pour chercher le bonheur, — et le troisième ne dit rien. Et ils sellèrent leurs chevaux, leurs bons chevaux noirs, et saisirent leurs lances, leurs bonnes lances pointues, et s'en furent tous les trois à la recherche du bonheur. L'aîné franchit les montagnes et entra dans le vaste pays fertile; le second traversa la mer bleue sur un navire pour visiter les riches cités, et ils cherchèrent partout le bonheur, et ne le trouvèrent point. Le plus jeune, lui, n'était pas allé bien loin, seulement jusqu'à la lisière de la forêt; là il eut le cœur gros, et il dit à son cheval noir: — Nous ferons bien mieux de retourner chez nous, à la maison dans la grande forêt. — Et il tourna bride. Alors les arbres se mirent à murmurer doucement et s'inclinèrent devant lui pour le saluer, et les oiseaux le suivaient en sautillant de branche en branche et chantant à plein gosier, et la forêt semblait lui dire: — Tu as bien fait de revenir! — Et, comme il arriva devant sa maison, il vit une jeune femme aux cheveux d'or qui était assise sur le seuil et filait, et à côté

d'elle le chat ronronnait au soleil. Et il demanda à la femme aux cheveux d'or : — Qui es-tu ? — Elle le regarda avec ses grands yeux doux, qui souriaient, et répondit : — Je suis le Bonheur.

— Elle est fort jolie, ta légende, m'écriai-je.

— Je me la rappelai à propos, reprit mon ami. Le mal du pays me gagna. Je n'eus de repos que le jour où je revis notre clocher de bois avec sa croix grecque, et où le vieux Iendrik de ses mains tremblantes m'aidait à descendre de voiture, pendant que mon père, dans le premier trouble de sa tendre émotion, ôtait poliment sa casquette comme s'il saluait un étranger de distinction, pour se jeter ensuite à mon cou en pleurant.

Je trouvais bien du changement à la maison. Ma mère était morte. La solitude régnait au château, et la propriété était dans un état pitoyable ; mais j'étais chez moi. J'eus avec mon père une explication ; je le piquai d'honneur, il m'abandonna les rênes. Dès lors je m'enterrai ici comme un blaireau dans son terrier. Je n'ai encore vu personne, ni parens, ni amis, ni voisins, pas même ma vieille nourrice, qui demeure à Zolobad, de l'autre côté de la forêt. J'étouffai en moi tout ce qui ressemblait à du sentiment, pour mener ici l'existence idyllique d'une machine à battre le blé. Nos domaines étaient non-seulement négligés, mais grevés de dettes ; je me mis en tête, quelque chimérique que cela parût à tout le monde dans la maison, de rétablir l'ordre dans nos affaires. J'y réussis, sans le secours de personne, par un effort de ma volonté. Ce qui vaut mieux encore, je pris confiance dans ma force, que je trouvai à la hauteur de toutes les privations et de toutes les corvées.

Mon père eut encore le temps de voir comme tout se relevait peu à peu, puis il mourut à son tour ; je l'ai perdu il y a six mois. Depuis sa mort, me voilà seul avec le vieux Iendrik, qui a dépassé soixante-dix ans ; mais je sais que je ne serai pas toujours seul. Chaque fois que je rentre le soir, couvert de poussière et brûlé par le soleil, il me semble que je trouverai sur mon seuil la femme aux cheveux d'or, — et je ne trouve personne que le vieux chien aveugle et boiteux, qui remue la queue dès qu'il reconnaît mon pas.

Nous nous tûmes tous les deux pendant quelques instans, puis je hasardai une question sur les qualités que devrait avoir sa femme.

— Avant tout, répondit-il, je la veux belle et bien portante. Pas de mariage heureux, si les sens n'ont pas leur part légitime. Ensuite il faut qu'elle ait l'esprit juste et un bon cœur, qu'elle sache travailler, et qu'elle ait de l'honneur comme un homme.

— Qu'est-ce que tu entends par là ?

— J'entends que le monde n'ira pas mieux tant qu'on s'obstinera

toujours à trouver le manque de probité aimable chez la femme et à l'appeler complaisamment faiblesse féminine. Il faut que les femmes soient habituées à comprendre que les lois de l'honneur sont les mêmes pour les deux sexes; alors seulement l'union sera possible sur le pied de l'égalité. Comme elles sont élevées aujourd'hui, peut-on leur reconnaître leurs droits naturels?

— Eh bien! il faut alors t'élever une compagne toi-même.

Il me regarda d'un air surpris. — Tu as peut-être raison, dit-il enfin; mais voici Iendrik qui bâille dans l'antichambre, et toi aussi, tu as déjà les yeux tout petits. Bonne nuit, mon ami!

— Bonne nuit!

Nous nous séparâmes. Quand je le revis le lendemain à l'heure du déjeuner : — Figure-toi, me dit-il, cette nuit j'ai rêvé, les yeux ouverts; j'ai vu ma nourrice assise près de mon lit et me racontant sa légende, et à ses pieds était assis le Bonheur, — une femme jeune et belle; ce qui me surprit, c'est que ses cheveux n'étaient pas blonds, mais châtains; elle avait un fuseau à la main et filait. Je m'appuyai sur le coude pour mieux contempler ce ravissant visage inconnu, lorsqu'elle leva les yeux sur moi, et à ses yeux je la reconnus.

— Oui, elle a des yeux bleus, dit tranquillement le vieux serviteur en passant sa serviette sur le dossier de la chaise du comte.

— Es-tu fou? reprit celui-ci; de qui parles-tu? Qui est-ce qui a des yeux bleus?

— Eh bien! Marcella.

— Marcella? Qui est-ce, Marcella? demanda le comte abasourdi.

— Mais la petite-fille de la vieille Hania, la fille de Nikita Tchornochenko, qui demeure à Zolobad, répondit simplement le brave Iendrik sans se douter de l'impression qu'il avait produite.

— Ma nourrice a une petite-fille, continua le comte, qui a des cheveux châtains?..

— Et des yeux bleus,... sans doute, monseigneur, ajouta Iendrik.

— Tu la connais?

— On dit que c'est un beau brin de fille, belle et bonne et point sotte.

Le comte tomba dans une rêverie profonde. — C'est bizarre, dit-il enfin... Un de ces jours, nous irons faire une visite à la vieille femme.

Il était nuit lorsque le lendemain nous sortîmes des marais de Grokhovo et que nous arrivâmes à Zolobad. Le village dormait; on n'entendait que le cri lugubre du hibou et le toctoc des vers dans les vieux troncs des arbres qui bordaient la route, un bouil-

lonnement d'eaux invisibles et de loin en loin des abois de chiens, quand la voix puissante de la forêt n'étouffait pas ces faibles bruits. De ci, de là, un filet de lumière s'échappait par une fente des volets fermés, et le murmure d'une prière monotone comme une plainte funèbre résonnait dans une chaumière. Le comte me montra une ferme à droite de la route, où, derrière la haie d'épines, un gros chien blanc faisait la sentinelle. — C'est là, dit-il, que demeure ma nourrice; mais je ne vois plus de lumière; ils sont déjà couchés, n'allons pas les réveiller.

Nous n'avions pas fait cent pas, que la bise nous apportait les notes d'une chanson qui semblait s'adresser à nous, une mélodie bizarre, et une voix plus étonnante encore. — Connais-tu cet air? demanda le comte, qui s'arrêta.

— C'est la chanson du Hriciou (1).

A ce moment, la forêt se tut, les chiens dans le village et le hibou se turent également, les eaux seules continuaient leur mélancolique murmure, et il fut possible de distinguer les paroles, que cette mélodie pleine d'une langoureuse tristesse portait au loin.

Ne va point chez les fileuses
  Qui veillent le soir;
Car des œuvres ténébreuses
  Sont en leur pouvoir.
Si tu vois monter la flamme,
  C'est trop tard pour toi :
La *vidma* t'a pris ton âme,
  Tu subis sa loi.

— C'est une voix de femme, dit le comte, une de ces voix d'alto qui semblent venir des profondeurs insondables de l'âme. — Et de nouveau les sons flottaient autour de nous comme des esprits amis qui auraient voulu nous avertir.

II.

Nous nous étions égarés dans les bois. Le soleil était déjà très bas, ses rayons perçaient entre les troncs rougeâtres qui nous retenaient captifs, et qui semblaient aller devant nous uniquement pour nous faire prisonniers de nouveau.

— Je pourrais me mettre en colère, dit le comte, si ce n'était pas de ma faute; mais c'est à toi de me faire des reproches.

— Je n'ai garde, répliquai-je en riant; on est très bien ici, —

(1) Chanson populaire des Petits-Russiens de Galicie. Elle fait allusion aux veillées (*vetchernitci*), où l'on se réunit le soir pour filer, causer, raconter des histoires, égrener le maïs et se livrer à toute sorte de pratiques supertitieuses. — *Vidma*, sorcière.

et je m'assis sur la plate-forme d'une souche d'arbre fraîchement coupé, où se dessinaient les anneaux concentriques des fibres ligneuses.

— Le plus sage sera de faire une halte, reprit mon ami, de finir nos provisions et d'appeler de temps à autre. Il passera bien par ici quelque chasseur, quelque bûcheron ou quelque fille qui récolte des champignons. — Il se fit un porte-voix de ses deux mains et se mit à crier : — Hop! hop!

— Hop! hop! répondit la forêt.

Nous recommençâmes notre appel tous deux, mais l'écho seul nous donna la réplique. De guerre lasse, nous nous étendîmes sur les feuilles de sapin qui jonchaient le sol, pour déboucher notre dernière bouteille et partager un reste de viandes froides. Une heure se passa ainsi. Nous causions tout en mangeant, et de temps en temps nos *hop! hop!* troublaient le silence de la forêt. Déjà le crépuscule voilait les objets à notre portée, et toujours pas de réponse, pas une voix amie qui vînt nous délivrer.

— Viens, dit enfin le comte; nous tenterons la chance encore une fois. Il faut bien que nous finissions par sortir de ce taillis.

Il eut à peine annoncé sa résolution que le son d'une voix frappa nos oreilles, — c'était cette voix douce et profonde que nous avions entendue l'autre nuit dans le village, c'étaient les mêmes paroles :

Ne va point chez les fileuses
Qui veillent le soir...

— Hop! hop! criai-je de toute la force de mes poumons.

Car des œuvres ténébreuses
Sont en leur pouvoir.

Portée sur les ondes de la mélancolique mélodie, la voix flottait, semblait se rapprocher.

— Ohé! la sorcière! cria le comte. Où es-tu?

Si tu vois monter la flamme,
C'est trop tard pour toi,...

La voix était déjà tout près de nous lorsqu'elle termina le second couplet.

La *vidma* t'a pris ton âme,
Tu subis sa loi.

J'entrevis à travers les arbres la taille élancée d'une jeune paysanne qui se dirigeait vers nous. — Que demandez-vous? dit-elle de sa voix voilée en s'arrêtant à une certaine distance, et en nous jetant un regard ferme, presque hostile.

— Nous nous sommes égarés.

— Ne courez pas les bois, si vous ne connaissez pas le chemin, répliqua la jeune fille. — Elle dit cela d'un ton de réprimande.

Je gardai le silence, et me retournai vers le comte; il paraissait absorbé dans une muette contemplation devant cette jeune fille, qui se tenait debout dans une attitude hardie, presque altière, comme si elle eût eu conscience de sa virginale royauté. C'était l'éclat de la pureté qui rayonnait de chaque pli de sa chemisette de neige, comme de toute sa personne et des traits de son visage. Elle était belle à coup sûr, mais non de cette beauté qui enflamme à première vue et éveille des passions orageuses; sa beauté était d'une nature plus élevée, de celles dont la vue réjouit le cœur. Elle était grande, svelte, et pourtant toutes les lignes de cet admirable corps étaient souples, arrondies et pleines. Elle portait avec une grâce singulière le costume si coquet de nos paysannes, la jupe plissée et le corsage lisse de drap bleu avec la chemise bouffante. Son col et ses bras nus étaient bruns, ses mains portaient les traces du travail. Son visage, d'un ovale parfait, aux lignes harmonieuses, était aussi brûlé par le soleil, les lèvres étaient d'un rouge incarnat, des cheveux soyeux d'un châtain clair pendaient en boucles légères des deux côtés d'un front noble et pur, et retombaient derrière la tête en deux lourdes tresses entrelacées de rubans rouges. Ses grands yeux bleus paraissaient encore plus grands et plus lumineux dans le cadre sombre de ses longs cils.

— N'est-ce pas le type de *la Fornarina?* me dit le comte en français, sans détourner les yeux.

La jeune fille sentit qu'il était question d'elle. Sans me laisser le temps de répondre, elle s'écria en fronçant les sourcils avec dépit:
— Que me voulez-vous alors? qu'avez-vous à parler entre vous?

— Nous avons perdu la route, repartit le comte. Veux-tu nous conduire?

— Vous ne savez donc pas vous guider sur le soleil ou d'après les arbres? dit-elle d'un ton railleur.

— Comment cela?

— Regardez, dit-elle en frappant de la main le tronc de l'arbre le plus voisin. Qu'est-ce que vous voyez là?

— De la mousse.

— Et ici? — Elle touchait le côté opposé du tronc.

— Ici je ne vois rien.

— C'est cela, poursuivit-elle. Examinez ces arbres; ils sont tous moussus, mais d'un côté seulement, et c'est toujours le même côté, et là où se trouve la mousse est le nord. — Un sourire découvrit ses dents de nacre.

— Veux-tu nous montrer le chemin? dit le comte.

— Pour aller où?

— A Lesno.

— Eh bien! venez.

Elle se mit en marche, nous la suivîmes.

— Comment t'appelles-tu? demanda le comte au bout de quelques minutes.

Elle ne répondit pas.

— Je te demande comment tu t'appelles, répéta-t-il avec une nuance de hauteur.

— Est-ce que je vous demande votre nom, moi? repartit-elle d'un ton froid.

— Elle ne manque pas de logique, la petite sorcière, murmura le comte.

— D'où te viennent ces yeux-là? reprit-il après une pause.

Au lieu de répondre, elle pressa le pas. Le comte l'eut bientôt rejointe, et se mit à marcher à ses côtés. — Tu me plais, dit-il encore.

Elle le regarda en dessous sans mot dire, mais ce regard parlait clairement.

— Viens chez moi, insista mon ami; je suis riche, tu demeureras dans mon château, tu porteras du satin et du velours, tu auras des bijoux, des fourrures, tu ne sortiras qu'en carrosse à quatre chevaux blancs comme le lait.

La pauvre fille était devenue cramoisie. — Pourquoi m'insultez-vous? s'écria-t-elle d'une voix entrecoupée par un sanglot.

— Je n'ai pas voulu t'insulter, dit le comte.

— De quel droit me parlez-vous ainsi? reprit-elle. Le bon Dieu a fait tous les hommes de la même façon; vous avez beau être un comte, devant lui je vous vaux bien. Pourquoi m'offensez-vous?

— Mais vois toi-même, dit le comte. Tu es une belle fille, tu me plais; comment faire? Penses-tu par hasard que je devrais t'épouser?

— Je n'y songe pas, dit-elle en éclatant de rire; comment pourrions-nous vivre ensemble? Comme un cheval et un chat attelés au même brancard. Mais, si vous voulez dire que je ne suis pas assez bonne pour être votre femme, je vous réponds, moi, que je suis trop bonne pour être votre maîtresse.

— Tu es une brave fille, dit le comte avec chaleur; je t'aime encore mieux maintenant. Donne-moi ta main.

Elle hésita.

— Donne-moi la main, — répéta-t-il d'un ton d'autorité qui n'admettait pas de réplique, et elle obéit. Ils reprirent leur marche côte à côte, sans proférer un mot de plus, jusqu'à ce que nous sortîmes de la forêt. Il faisait nuit, les étoiles brillaient déjà.

— Voici le sentier, dit la jeune fille en étendant le bras; derrière l'image de la Vierge, vous prenez à droite. Vous ne pouvez plus vous tromper. — Elle se pencha, cueillit une fleur, et resta immobile à deux pas de nous.

— Où demeures-tu? demanda le comte.

Elle ne répondit pas, et ne bougea pas davantage.

— Où pourrai-je te revoir? insista mon ami.

— Pourquoi voulez-vous me revoir? répondit-elle, mais en lui jetant un regard étrange.

— Soit! dit le comte. Je saurai te retrouver. Pour le moment, merci et bonne nuit! — Il lui tendit la main, et, voyant qu'elle cachait la sienne dans les plis de sa jupe, il s'en empara, la secoua cordialement, fit un salut en se découvrant, et s'engagea dans le sentier qu'elle venait de nous indiquer.

— Bonne nuit! — cria-t-elle derrière nous, quand nous avions déjà fait quelques pas; puis elle se mit à courir sur la lisière de la forêt.

Le comte la regarda s'éloigner. On voyait les plis blancs de sa chemise briller dans la nuit. — Il faut que cette femme soit à moi, murmura-t-il.

— Et comment cela?

— Je n'en sais rien encore moi-même; mais je sens qu'elle est mienne, qu'elle doit être à moi.

Le lendemain, je le vis entrer chez moi à une heure tout à fait matinale. Il tourna d'abord pendant quelques minutes dans la chambre sans mot dire; il avait l'air ému, presque égaré. A la fin, il s'arrêta devant la fenêtre, et dit à demi-voix, comme s'il ne s'adressait pas à moi : — Crois-tu à la seconde vue?

— Pourquoi cette question?

— Moi, j'y crois; ma mère était voyante. Elle pressentait des choses qui ne devaient arriver que longtemps après. Et moi...

— Toi,... je dirais que tu es un songeur, si je ne te connaissais pas.

— Je ne suis pas un songeur; mais j'ai des pressentimens étranges, qui me viennent subitement, qui se fixent malgré moi dans mon esprit et finissent par devenir de véritables visions, — et toujours cela se réalise de point en point.

— Et quel est le pressentiment qui t'agite à cette heure?

— Je t'avais dit que je voulais me marier, reprit le comte. Ç'a été le point de départ. Puis j'ai vu en rêve ma nourrice, et à ses pieds le Bonheur sous les traits d'une femme aux cheveux châtains et aux grands yeux bleus. Cette femme, c'est l'inconnue de la forêt, et cette inconnue, c'est Marcella, la petite-fille de ma nourrice, et, — tu verras, — cette Marcella sera ma femme.

— Est-ce que tu perds l'esprit?

— Je sais ce que je dis. Et j'ajoute que je serai heureux avec elle comme jamais mortel n'aura été heureux.

— Ainsi tu es bien résolu?..

— Il s'agit bien de résolutions! Je *vois* ce qui sera. J'ai vu Marcella, non pas dans son costume de paysanne, mais en robe de velours garnie d'hermine, et elle était entourée de ses enfans... Cette après-midi, nous irons chez ma nourrice, et Marcella sera assise sur le seuil de sa chaumière, occupée à filer.

III.

Je ne pus me défendre d'une certaine émotion quand le soir de ce jour, traversant le village de Zolobad, nous approchions de la ferme de Nikita Tchornochenko. On ne voyait encore personne. La porte de la haie était entre-bâillée, le chien-loup était à la chaîne et se contentait de nous suivre du regard de ses petits yeux. Dans la cour stationnait une carriole de paysan, une banne d'osier posée sur quatre roues, attelée de trois petits chevaux bruns fort maigres, parmi lesquels une jument en train d'allaiter son petit poulain brun, qui aspirait la mamelle d'un air de parfaite béatitude en faisant de temps à autre tinter la clochette qu'il portait au cou. Au moment où nous tournions la voiture, la maison de bois, blanchie à la chaux et couverte en chaume enfumé, se trouvait devant nous, et sur le seuil était assise une jeune fille qui avait un fuseau à la main et filait, et à côté d'elle une chatte blanche s'allongeait au soleil, et clignait des yeux en nous regardant. La jeune fille leva les yeux et tressaillit : c'était l'inconnue de la forêt.

— Tu es Marcella? dit le comte.

— Que désirez-vous? répondit-elle.

— Ta grand'mère est-elle à la maison?

— Oui, elle y est. Donnez-vous la peine d'entrer.

Nous entrâmes. Au milieu d'une chambre proprette était assis sur un escabeau un petit garçon d'une huitaine d'années, vêtu d'une chemise et d'un pantalon de toile, pieds nus, coiffé d'un pot de terre; un homme d'un certain âge était occupé à lui déshonorer les cheveux avec ses ciseaux en se guidant sur le contour du pot. Le gamin faisait une grimace comme un patient qu'on mène au supplice.

— Où est Hania, ma nourrice? demanda le comte.

— Qu'y a-t-il? répondit une voix de la pièce voisine. Qui est-ce qui me demande? — Un moment après parut sur la porte une vénérable matrone d'une taille élevée et en cheveux blancs. Ses yeux

s'étant arrêtés sur le comte, — Mon Dieu! s'écria-t-elle d'une voix hésitante, serait-ce possible? Est-ce toi, Sacha?

Déjà le comte était pendu à son cou, et la vieille femme sanglotait et couvrait de baisers son visage basané. — Sacha, mon enfant, mon enfant chéri! répétait-elle en balbutiant; gloire à Dieu! comme tu as bonne mine! et cette barbe qui t'a poussé! Venez donc tous, Marcella, Nikita, Ève, venez! Voici mon enfant, mon Sacha!

En un clin d'œil, la hutte s'était remplie, et de jeunes têtes curieuses s'avançaient autour de nous.

— Voici mon gendre Nikita Tchornochenko, dit la nourrice; viens donc saluer M. le comte.

— Monsieur, je vous tire ma révérence, dit le paysan avec un léger embarras et sans quitter les ciseaux qu'il tenait à la main. — Vous avez bien fait de venir nous voir; mais où est donc Marcella? — Marcella s'approcha. — C'est ma seconde fille, poursuivit Nikita; voici l'aînée. — Une jeune femme fort jolie, aux cheveux noirs et au profil oriental, qui tenait un enfant sur ses bras, s'inclina en souriant. — C'est ma fille Ève, et voilà Bodak, son mari, — il désigna du doigt un jeune paysan qui à ce moment vint baiser l'épaule du comte; — ils ont déjà trois enfans, et les miens sont encore là. Approche un peu, Liska! — Il happa une petite sauvagesse de quatorze ans et l'amena moitié de force; mais nous ne pûmes jamais voir que son joli menton rond, tout le reste était caché sous la manche de sa chemise. — Et celui-ci, c'est Vachkou! — C'était le gamin, qui était toujours sur son escabeau, coiffé de son pot, bouche bée, et n'osant bouger.

La vieille femme était trop heureuse pour parler, elle se contentait de sourire à son nourrisson. — Comme tu es beau et fort! dit-elle enfin. Et tu es devenu un brave homme. Je sais tout, tout, le vieux Iendrik m'a tenu au courant. Je serais déjà venue te voir, mais je n'ai plus mes jambes de vingt ans. Marcella, apporte donc quelque chose,... un peu de lait, ma chérie.

Marcella ne répondit pas; ses grands yeux restaient attachés avec une expression singulière de curiosité et d'admiration sur la figure du comte.

— Nous n'avons pas grand'chose de bon, mais je pense qu'il y a du lait caillé, du beurre, du fromage et du pain; tu sais, mon enfant, comme c'est chez nous.

— C'est tout ce qu'il faut, dit le comte. Ne faites pas de façons avec nous. Mon ami est du pays.

La vieille femme nous conduisit dans la seconde pièce et nous invita à prendre place sur le banc qui courait le long du vaste poêle vert; Nikita approcha la table pendant que la nourrice prit Marcella par la main, et l'amena devant le comte.

— Regarde-la, dit-elle. C'est mon enfant gâté, comme toi, toi aussi. C'est une bonne fille,... dix-huit ans, et droite comme un jeune arbre, et un brave cœur, tu n'es pas meilleur!.. Vois-tu, mon enfant, si tu n'étais pas un comte, un grand seigneur, et elle une paysanne, ce serait une femme pour toi.

— Que dites-vous là, grand'mère? interrompit Marcella, qui rougit jusqu'au blanc des yeux en voyant que le comte l'examinait.

— Eh bien! il n'y a pas de mal, dit la vieille femme; apporte toujours ton lait caillé; apporte aussi du lait doux pour les enfans.

Marcella sortit, et revint bientôt avec une grande terrine de lait caillé bien épais; elle était suivie de Liska, qui consentait enfin à nous laisser voir son petit nez retroussé et ses tresses blondes, et de Vachkou, que l'on avait débarrassé de sa coiffure; la première portait une pelote de beurre jaune et un fromage, posés sur de larges feuilles vertes, le second une miche de pain noir. Le père de Marcella nous donna deux cuillers de bois, et le comte prit son couteau de chasse pour couvrir de beurre et de fromage nos tranches de pain.

Toute la famille nous regardait manger. Le vieux paysan fumait sa pipe, la grand'mère était assise, les mains jointes sur ses genoux, Ève berçait son enfant, Marcella avait repris son fuseau. Le gendre de Nikita vint ensuite avec une seconde terrine. — Bonne maman, dit-il, voici le lait pour les enfans.

— C'est bien, répondit-elle, mets-le par terre; mais où sont les petits?

Ève déposa par terre le bébé qu'elle tenait sur ses bras, et qui pouvait avoir dix-huit mois, puis elle alla chercher les deux autres, âgés de deux à quatre ans, et leur mit à chacun sa cuiller de bois dans la main.

Et voilà les trois marmots attablés autour de leur écuelle, trempant leurs cuillers dans le lait et l'aspirant bruyamment. Le soleil plaquait sur le plancher de petits carrés d'or; sur le rebord du poêle dormait le chat; les hirondelles qui nichaient sous le plafond allaient et venaient par la porte restée ouverte, et avec de petits cris donnaient la becquée à leur progéniture affamée et avide.

Le bruit que faisaient les trois bébés avait été entendu; tout à coup on vit sortir de dessous le poêle une petite couleuvre qui se pressa tellement pour atteindre la gamelle qu'une seconde couleuvre, qui l'accompagnait, pouvait à peine la suivre. Je me levai, croyant les enfans menacés d'un danger.

— Ne faites pas attention, monsieur, dit la vieille nourrice, ce sont nos serpens familiers; ils ont leur nid sous le poêle, et on les voit accourir dès qu'ils entendent le bruit des cuillers. Ils mangent

avec les bambins, et souvent l'un ou l'autre couche dans le berceau du plus petit.

— La couleuvre est une bête innocente, ajouta le comte, d'un bon naturel et sans défiance, l'amie du paysan et la compagne de ses enfans. Tu la rencontreras dans beaucoup de maisons, et on dit qu'elle porte bonheur.

— C'est la vérité, dit Nikita.

Les deux couleuvres s'étaient dressées sur leurs queues et avaient plongé leurs petites langues fines par-dessus le bord de la jatte dans le lait, qu'elles mangeaient avec tant d'empressement que les marmots commençaient à craindre pour leur souper. L'aîné souleva d'un air délibéré sa cuiller et en donna une tape sur la tête du serpent qui buvait près de lui; le serpent se retira, se tapit sans trop de frayeur, regarda autour de lui avec ses petits yeux noirs pleins de malice, puis, passant derrière l'enfant, il alla s'attabler à côté du plus jeune, qui semblait lui inspirer plus de confiance, et se remit à boire.

— Une véritable idylle ! fit le comte.

Il ne cachait pas le plaisir qu'il goûtait à se voir entouré de ces braves gens, et je subissais moi-même l'influence de ce milieu calme et exempt d'orages; j'eus à ce moment comme une vision lointaine du vrai bonheur.

Marcella était assise un peu à l'écart; elle filait et ne paraissait pas faire attention à nous.

— Regarde-la maintenant, me dit le comte. Je ne comprends pas comment j'ai pu comparer un instant cette beauté spiritualisée à la Fornarina; c'est qu'il faisait déjà nuit. Aujourd'hui elle me rappelle un autre tableau qui exprime admirablement la sublime sainteté d'une nature féminine noble et pure, la *Sibylle samienne* du Guercino... Mais il est temps de partir.

Il se leva, embrassa sa vieille nourrice, serra la main d'abord aux deux paysans, puis à Ève et à Lise, caressa les enfans, et alors seulement il s'approcha de Marcella.

— Adieu ! lui dit-il.

— Que Dieu vous accorde tout bonheur ! répondit-elle, ses yeux tranquilles fixés sur les siens.

— Et qu'il te conserve telle que tu es ! répliqua le comte en déposant un baiser sur son front. — Elle tressaillit au contact de ses lèvres, mais elle le laissa faire. — Bonne nuit !

— Bonne nuit ! et portez-vous bien.

Nous traversâmes le village en silence jusqu'à la lisière de la forêt. Là le comte s'assit, et ses yeux cherchèrent le vieux toit de chaume sous lequel Marcella était née, et où s'écoulait sa vie si

calme, si simple et si pure. Il resta longtemps sans parler, puis il dit à mi-voix : — Je l'aime.

— Alexandre !

— Que veux-tu ? Je n'y puis rien.

— Toi, un homme supérieur ! Et comme cela, sans crier gare !

— L'amour vrai naît du premier regard qu'échangent deux âmes, ou jamais...

— Un pareil amour n'est qu'une passion des sens.

— D'accord. C'est la base de toute affection profonde, hors de là pas d'amour, pas de bonheur ! mais il ne faut pas en rester là... Pardonne-moi, je crois que je dis des bêtises... Je ne suis pas en veine de philosopher ce soir.

Il se leva, et à son insu peut-être reprit le chemin du village, poussé par cette force mystérieuse qui domine la volonté. Je le suivis. Il faisait nuit noire; de rares étoiles brillaient dans les éclaircies des nuages blancs. Le comte fit le tour de la ferme et s'arrêta devant la haie, les coudes appuyés sur un des poteaux qui soutenaient la claire-voie. Quelqu'un sentait peut-être sa présence, car les notes d'une chanson bien connue arrivèrent jusqu'à nous :

Ne va point chez les fileuses...

La fenêtre de la chaumière s'éclaira tout à coup d'un reflet de feu qui grandissait rapidement, et dans la lueur rouge nous vîmes Marcella debout devant l'âtre; elle ajoutait de la paille et jetait des herbes dans une marmite qui était sur le feu. Son beau visage avait une expression fatidique, et elle disait à voix haute des paroles sans suite, moitié refrains d'enfans, moitié formules magiques. — La vois-tu? murmura le comte.

— Que fait-elle donc?

— C'est une incantation.

— Et à l'adresse de qui?

Le comte garda le silence, et Marcella, comme pour me répondre, continuait sa chanson.

Si tu vois monter la flamme,
C'est trop tard pour toi :
La *vidma* t'a pris ton âme,
Tu subis sa loi.

— Et tu as du poison dans les veines, ajouta le comte.

— Que veux-tu dire?

— Le dénoûment est tragique; elle finit par l'empoisonner, la sorcière, par jalousie, je crois. C'est un avertissement. J'avoue que ces choses m'émeuvent; mais la volonté peut forcer le destin.

Va! Fais tes sortiléges! Entre toi et moi, cela finira bien, comme dans le conte de ma nourrice! Tu n'es point une sorcière, tu es le bonheur qui m'attend sur le seuil de cette chaumière! Et je me présenterai quand le temps sera venu.

A partir de ce jour, Alexandre retourna tous les soirs à Zolobad, et je le laissais en tête-à-tête avec Marcella aussi souvent que l'occasion s'offrait. Il ne manifestait aucun trouble, vaquait à ses affaires comme d'habitude, se montrait insouciant et presque gai. Rarement il parlait de Marcella; son amour avait quelque chose de chaste, de timide.

Un jour, je remarquai sur son bureau une excellente aquarelle de la *Sibylle samienne*, et je fus frappé de la ressemblance. — Oh! dit le comte, si tu connaissais l'original! Quand Marcella m'écoute, les mains croisées sur ses genoux, la tête inclinée à droite, coiffée de son foulard vert d'où s'échappent ses cheveux en ondes légères qui retombent sur les tempes, et le regard levé comme en extase, alors je crois voir la belle sibylle en chair et en os, dans sa sublime pureté, et surtout ses yeux, étoiles sombres où brûle une céleste langueur et comme une révélation divine. Et cette voix! je ne me lasse pas de l'écouter. J'aime ce timbre voilé comme j'aime le son de l'orgue, la voix de la forêt et les notes sourdes des cloches. — Hier, c'était l'anniversaire de sa naissance; elle vient d'avoir dix-huit ans. Espérant lui faire plaisir, je lui apportais un collier de corail; elle l'a refusé, non par orgueil, mais avec une nuance de tristesse, comme pour me reprocher de l'avoir mal comprise.

— Désirerais-tu autre chose? lui dis-je avec intention. Je t'aime bien, et je voudrais te le prouver. Que puis-je faire pour toi?

Elle hésita un moment, puis, comme je lui pris la main d'un geste ému : — Instruisez-moi! dit-elle.

— Comment cela? — Je ne comprenais pas d'abord.

De sa belle main brune, elle me montra les étoiles qui scintillaient sur nos têtes. — Dites-moi ce que c'est! Qui retient le soleil dans le ciel, et la lune? Expliquez-moi ces merveilles. Pourquoi voyons-nous les plantes pousser et se faner plus tard? Pourquoi les animaux viennent-ils au monde, et pourquoi meurent-ils? Et quel est notre lot?

— Je la regardai en tenant sa main dans les miennes, et une larme me monta aux yeux.

Depuis trois semaines, le comte donne des leçons à son élève. Il travaille comme d'habitude et tout lui réussit; mais, une fois sa besogne terminée, il monte à cheval et prend la route de Zolobad. Il n'arrive ordinairement qu'à la tombée du jour. Marcella l'attend

sur le pas de la porte; elle caresse le cheval et le conduit elle-même à l'écurie lorsqu'il a mis pied à terre.

— Vous n'êtes pas trop las? lui demande-t-elle au moment d'entamer la leçon.

— Je ne suis jamais las, répond-il en souriant, s'essuie le front et commence.

Il lui apprend à lire, à écrire, à compter, mais en évitant de la fatiguer. Il ne fait pas le maître d'école; il sait animer tous les sujets auxquels il touche. Suspendue à ses lèvres, cette fille ignorante apprend à connaître les héros antiques et les mystères de la nature. Le comte lui apporte des livres en commençant par les chefs-d'œuvre de la poésie russe, les chansons de Kolzof, les *Ames mortes*, les *Mémoires d'un chasseur* et *Onèghine*.

Lorsqu'il remonte à cheval, Marcella lui tient l'étrier et le remercie par quelques paroles émues; une fois même elle lui a baisé la main.

L'autre jour, je trouve Alexandre occupé du *Faust*. — Est-ce que tu médites d'écrire un commentaire? lui dis-je.

— Non, je traduis.

— Voyons? — Je pris un feuillet. — En dialecte petit-russien et en prose! Aurais-tu l'intention de faire imprimer cela?

— Dieu m'en garde! C'est pour Marcella.

— Ah çà! C'est donc sérieux? Tu es persuadé qu'elle profitera de ton enseignement?

— Je n'ai jamais rencontré une âme humaine ayant à ce point soif de lumière et de vérité. Et comme elle saisit les moindres nuances!

— Et as-tu fini par pénétrer son caractère?

— Je commence à la deviner. On l'appelle entêtée; cependant elle ne vous contredit jamais : il est vrai qu'elle n'approuve pas non plus. Elle va son petit bonhomme de chemin et finit par n'en faire qu'à sa tête. On la croit fière; c'est qu'elle ne rougit pas à tout propos comme font les jeunes filles, elle a le regard franc et loyal; si elle est fière, c'est la touchante fierté de la vierge, et une majesté qui lui est innée. On dit enfin qu'elle est taciturne. Elle parle peu en effet; en revanche, elle écoute, et elle ouvre les yeux; elle semble avoir une intuition profonde de toutes choses. Sa vraie nature, selon moi, c'est une gravité sereine : je ne l'ai jamais vue ni triste, ni folâtre; elle rit rarement, mais sur sa figure rayonne toujours comme un sourire intérieur. — Elle tient de son père... En général, n'oublie pas ceci : quand tu choisiras une femme, regarde avant tout le père, puis la mère, et, s'il se peut, aussi les grands parens. Or sa grand'mère, ma nourrice, et la mère de Mar-

cella et surtout son père, quel sang magnifique ! Elle est de bonne race.

— Le père me paraît tant soit peu méfiant.

— Il l'est en effet, dit le comte. C'est le vrai type de nos paysans, avec ses qualités et ses défauts : prudent, taciturne, méfiant, bon jusqu'à la faiblesse, d'une ténacité invincible dans ses obstinations, difficile à persuader et encore plus difficile à convaincre, esclave des vieux usages, lent en toute chose, mais ensuite donnant de tout le poids de sa nature lourde, comme un puissant rocher qu'il est malaisé d'ébranler, et que personne ne peut arrêter une fois qu'il roule.

Le lendemain, je voulus accompagner le comte. Je revis Marcella; elle me parut bien changée. Elle était rêveuse, absorbée, comme dans l'attente de quelque chose d'inconnu. Parfois ses traits exprimaient une sorte d'étonnement, mais comme si elle fût en contemplation devant le monde intérieur qui s'épanouissait en elle. Je la vois encore assise avec le comte devant la chaumière sur le banc de bois, suspendue à ses yeux, à ses lèvres, altérée de savoir : ses paroles coulent sur elle comme des flots de lumière, ses pensées planent au-dessus de sa tête comme des étoiles, et entre eux vient d'éclore invisible la fleur enchantée de l'amour; ils en aspirent le parfum et se sentent heureux.

— Seuls, les cœurs qui ont été purifiés par la douleur sont capables de bonheur, me dit le comte un jour en revenant assez tard de Zolobad. Ceux qui n'ont pas souffert demandent trop aux autres, tout en donnant peu. J'ai connu la douleur,... et de chaque épreuve je suis sorti meilleur; mais pour être sauvé tout à fait j'avais besoin de rencontrer un vrai cœur de femme. Eh bien! ce cœur, je l'ai trouvé dans Marcella. Elle aussi a beaucoup souffert. Quand je suis arrivé aujourd'hui, — j'avais devancé l'heure, et elle ne m'attendait pas, — on me dit qu'elle était allée au cimetière. Je l'y suivis. C'est un coin singulièrement tranquille et avenant : des haies vives l'entourent au lieu de laides murailles; une herbe haute et fraîche couvre tous les chemins, chaque tombe est un parterre de fleurs, et les croix de bois portent des couronnes fanées. Sur un tertre qui disparaissait sous un buisson de roses, et dont la croix affaissée portait une couronne d'immortelles, était assise Marcella. Elle ne paraissait pas surprise de me voir, on eût dit qu'elle m'attendait. Je pris place à côté d'elle. — Qui est enterré ici? lui dis-je. — Elle me montra l'inscription à demi effacée, et je déchiffrai ce nom : *Lucyan Trebinsky*. — Je croyais, repris-je, que c'était la tombe de ta mère. — C'est celle-là, en face. — Et qui était ce Trebinsky? — Un pauvre garçon qui avait beaucoup d'affection

pour moi, dit-elle avec mélancolie. C'est lui qui m'a ouvert ce monde du bon Dieu, souvent j'éprouve encore le besoin de causer avec lui; mais il ne peut plus me répondre. — Une larme vint mouiller ses paupières; je lui pris la main. — Vous savez, continua-t-elle, comment j'ai perdu ma mère, à l'époque du choléra. En moins d'une heure, c'était fini. Je n'avais pas quinze ans; mais ma sœur aînée avait ses enfans sur les bras, je dus remplacer ma mère auprès des deux petits. J'eus beaucoup de tracas et de souci; toutes les calamités arrivèrent à la fois, la grêle, les inondations, les mauvaises récoltes. Ce fut au milieu de ces malheurs qu'il nous tomba ici. — Lucyan? — Oui. C'était le fils d'un curé, qui avait fait ses études à Vienne. Il avait une maladie de poitrine, et les médecins lui ordonnaient la campagne. Notre curé connaissait ses parens, et il nous pria de le prendre chez nous. Il vint donc. Il n'était pas beau, mais il avait des yeux si doux! Souvent il me tenait compagnie avec son livre quand j'étais occupée à faucher l'herbe sur la prairie, sur le bord de la forêt de sapins. Il était bien jeune encore, mais déjà très savant. Il me racontait sa vie, me conseillait, et me mettait en garde contre les entraînemens de mon cœur. Je l'ai bien pleuré lorsqu'il est mort. Depuis ce temps, je ne peux plus entendre les plaisanteries brutales de nos gars, et lorsque j'ai quelque grand chagrin, je viens ici, et il me semble qu'il me tend la main du fond de sa tombe.

Quelques jours plus tard, après avoir chassé ensemble, nous avions fait une visite à Zolobad, et nous revenions à pied par un splendide clair de lune.

— Tu l'aimes donc réellement? commençai-je.

— Oui, je l'aime, me répondit Alexandre. Ah! mon ami, si tu savais comme je l'aime! Je commence maintenant à comprendre les paroles du *Cantique :* « l'amour est fort comme la mort, et le zèle de l'amour est inflexible comme l'enfer. »

— Pardonne-moi de douter; mais tu ne montres rien de cette inquiétude qui caractérise les grandes passions.

— Aussi je songe à me marier, repartit mon ami en souriant. Tu ne comprends donc pas cette affection calme et sereine, exempte de doute, qui est la conviction intime que deux êtres ont été créés l'un pour l'autre, que rien ne peut plus les séparer? Quand je plonge mon regard dans ses grands yeux bleus, d'un calme si profond, j'éprouve une sensation comme si le soir, au cœur de l'été, j'étais couché sur le dos, dans mon champ, le regard perdu dans l'océan d'azur au-dessus de moi, que voile à peine une vapeur lumineuse, — et la caille chante, et à côté de moi les gerbes s'inclinent comme endormies... L'âme s'apaise, le doute s'évanouit; on croit tout à

coup se comprendre soi-même, la vie paraît si simple, ce monde n'a plus de mystères pour nous; toute lutte et toute contradiction se résolvent en paix et en clarté...

IV.

Il me faut maintenant l'accompagner tous les soirs à Zolobad. Il évite d'être seul avec elle. L'harmonie est troublée. Marcella l'aime; mais elle lutte contre cet amour avec l'énergie indomptée d'une nature vierge, et ainsi ce qui est sa joie, à lui, et son espoir devient pour elle une souffrance, un tourment. A voir la tournure que prennent les choses, on dirait que cela finira mal, comme dans la chanson. Ce n'est pas là le bonheur, encore moins un jeu; c'est la lutte de deux fortes natures, dont l'hostilité s'accroît de la conscience que chacune a de la puissance de l'autre, et s'aggrave de toute la violence de leur amour.

Elle lui montre presque de la haine; elle est farouche avec lui, brutale. Est-il question de la leçon, le champ ou ses bêtes la réclament; cependant il ne se passe pas un quart d'heure qu'on la voit arriver. Lorsqu'il parle, qu'il fait un récit, elle reste assise à l'écart, mais elle l'écoute et le dévore des yeux. Pourtant jamais une question, jamais elle ne lui adresse la parole. Elle ne lui fait pas accueil lorsqu'il vient, ne le reconduit pas lorsqu'il part.

Aujourd'hui, quand nous sommes arrivés, elle était assise devant la chaumière, les mains croisées sur ses genoux et absorbée dans une rêverie; elle a rougi en reconnaissant son pas, mais elle a fait semblant de ne pas nous voir.

— Bonjour, Marcella, dit mon ami.

— Ah! c'est encore vous, monsieur le comte? — et elle éclate de rire. — Vous n'avez donc rien à faire à la maison, puisque vous pouvez vous déranger si souvent? On dit pourtant que tout ne marche pas chez vous comme il le faudrait.

Le comte ne répond rien; il entre, et va s'asseoir auprès de sa vieille nourrice.

Au bout de quelques minutes, elle nous suit, et va fouiller dans ses pelotes de fil. Le comte place sur la table le manuscrit de son *Faust* en petit-russien. — Voici le plus beau poème qui existe, dit-il; je l'ai traduit pour toi.

— Vous auriez pu vous épargner cette peine, s'écria-t-elle. Je ne suis qu'une paysanne, je n'y comprendrai rien; je n'ai pas assez d'esprit pour cela.

— Ce n'est pas l'esprit qui fait défaut, répliqua le comte, et il la regardait dans le blanc des yeux, mais c'est quelquefois la bonne

volonté. Depuis quelque temps, tu es rude avec moi; tu n'as pas toujours été ainsi.

— Eh bien! alors je le suis maintenant! s'écria-t-elle avec emportement. Je ne suis pas une *panna*, une grande dame; pourquoi ne serais-je pas rude? On ne m'a point enseigné les belles manières.

— Ne te retranche pas derrière ton ignorance, dit le comte avec calme; ne t'ai-je donc pas donné des leçons comme un frère? « Mais tu n'as pas le loisir pour apprendre... » Comme il te plaira! Si tu veux rester sauvage, à ton aise! j'ai assez à faire pour m'instruire moi-même. Le monde est si grand, et le passé est là comme un autre monde! Et la vie est si courte!

La grand'mère se leva, lui fit signe des yeux, et sortit; il la suivit. Sur le pas de la porte, il se retourna pour m'appeler. Nous traversâmes ensemble le verger, et nous entrâmes dans les champs; aucun de nous ne disait mot. Enfin la vieille femme prit la parole. — Il vaudrait mieux, mon enfant, que tu ne vinsses plus.

— Pourquoi?

— Dame! parce que...

— Parce que Marcella ne peut me souffrir?

— Non, parce qu'elle t'aime.

Le comte garda le silence.

Comme nous rentrons, par la fenêtre ouverte, nous voyons Marcella assise devant le manuscrit, qui était resté sur la table, occupée à le déchiffrer en suivant les lignes avec son doigt. Il l'appelle par son nom; la pauvre fille tressaille, repousse le manuscrit, et l'instant d'après paraît sur le seuil.

— Eh bien! n'es-tu pas d'avis qu'il vaut mieux le lire ensemble?

Elle n'ose pas le regarder. — Si vous voulez bien avoir encore de la patience avec moi, dit-elle enfin en balbutiant,... je ne sais ce que j'ai depuis quelque temps... il me prend des... Et elle fond en larmes.

Il y a de l'orage dans l'air. Le ciel est d'un bleu sombre; les hirondelles rasent le sol, aucun oiseau ne chante dans la feuillée immobile. Les moissonneurs sont tous rentrés, Marcella seule est encore dehors. Nous apercevons au loin son foulard rouge qui se lève et s'abaisse dans les blés comme un coquelicot agité par la brise. Le comte va pour la chercher; mais les premières gouttes tombent pesamment, et ils ne viennent pas encore.

— Allez donc voir ce qu'il y a, monsieur, dit la vieille paysanne. — Elle resta elle-même debout dans la cour, s'abritant les yeux d'une main et regardant.

Je traversai le verger; en arrivant à la clôture, je vis de l'autre

côté Marcella et le comte dans une conversation animée, presque véhémente. Marcella, la tête enveloppée de son fichu couleur de feu, ressemblait vaguement à une bohémienne ou à un démon; elle tenait une faucille dans sa main droite pendant qu'elle étendait l'autre main comme pour repousser le comte; elle semblait l'avertir, le menacer, et lui, très pâle, essayait de sourire. Jamais je ne l'avais vu ému à ce point. Je pressai le pas pour les rejoindre.

Marcella, en reculant toujours, se trouvait adossée à la clôture; elle leva la faucille, et, comme il voulut l'étreindre, elle l'en frappa sur la tête.

Un flot de sang jaillit aussitôt; mais en un clin d'œil il lui eut arraché la faucille pour la jeter loin de lui. Alors il la prit dans ses bras; en vain elle tenta de le repousser de ses deux mains tendues et du genou, il l'enleva et la pressa sur sa poitrine, et son sang ruissela sur elle.

Le lendemain, le comte descendit un peu plus tard que de coutume au jardin, où nous prenions alors notre déjeuner; il avait un bandage sur la tête, mais ne paraissait ni pâli ni fatigué, bien qu'il eût perdu beaucoup de sang, et semblait au contraire de belle humeur.

— Que penses-tu que je ferai maintenant? me dit-il d'un ton enjoué et avec un sourire moqueur.

— Que tu vas renoncer à tourmenter cette brave fille.

— Cette brave fille, je vais l'épouser, mon ami.

Le soir, après vêpres sonnées, nous étions tous assis devant la chaumière, comme si rien ne fût changé, et cependant pour deux cœurs honnêtes, mais passionnés, entre la veille et le lendemain il y avait un monde. Marcella était pâle, ses grands yeux humides demeuraient presque constamment fixés sur le sol. Le comte, assis près d'elle, lui lisait le dernier acte de *Faust*, la tragique aventure de la blonde Marguerite. Tout le monde comprit l'allusion, même le vieux paysan, qui appuyait le menton sur ses mains calleuses, et dont l'honnête figure exprimait un réel chagrin. — Eh bien! qu'en penses-tu? dit le comte lorsqu'il eut fini, en déposant le manuscrit sur les genoux de Marcella.

— Ce que je pense? répondit la jeune fille sans lever les yeux. Que vous importe ce que j'en pense?

— Il m'importe beaucoup de le savoir.

— Comment voulez-vous?.. moi, une pauvre fille...

— Je t'en prie, dis-moi ta pensée.

Tout à coup elle se redressa, et lui lança un regard ferme, presque hautain. — Soit, je veux vous la dire, — sa voix vibrait douloureusement, — votre Faust, qui est si savant et que rien ne

peut satisfaire, me semble un grand sot, et sa conduite envers la pauvre Marguerite est d'un misérable... Oh ! ne riez pas, je m'entends... Voilà un homme qui voudrait être un des rois de la terre et presque un dieu, et que trouve-t-il pour montrer sa puissance? il écrase une pauvre âme... Je m'explique peut-être mal...

— Va, je t'ai comprise, dit le comte, c'est tout ce qu'il faut; mais tu t'échauffes comme si j'étais moi-même ce Faust.

— Je ne sais si vous êtes un Faust comme celui-là, répliqua Marcella d'un ton froid; mais ce que je sais, c'est que je ne suis pas la Marguerite qui se jetterait à son cou.

A quelques jours de là, nous étions à nous promener sous les antiques tilleuls du parc. L'air était pur et tiède, le soleil dorait le feuillage et les herbes, qu'une brise légère remuait à peine. Nous gardions le silence, et cependant nous sentions l'un et l'autre qu'il fallait parler.

— Mon temps est fini, dis-je enfin, je te quitterai dans peu de jours. Pourtant je ne voudrais pas partir sans être fixé sur ton avenir. Es-tu décidé à prendre Marcella pour femme?

— Oui, me répondit-il d'une voix grave.

— Tu ne crains pas ce qu'en dira ta famille?

— Mon ami, s'écria le comte, et son cœur débordait, je ne peux plus vivre sans elle. Pourtant ne me crois pas aveugle, ma résolution est d'accord avec ma raison. J'ai sur le mariage des idées que l'expérience de la vie et la réflexion fortifient et confirment chaque jour. Le fondement, le principe de l'union des sexes est sans nul doute l'amour physique, ce désir qui nous traverse comme un éclair. Cependant la nécessité d'une alliance durable, d'une alliance qui dure au moins tant que grandissent les enfans, fait naître le besoin d'un accord intime des âmes. Si donc la satisfaction des sens est la première condition, — et j'ajouterai qu'elle gagne par le contraste physique, — l'harmonie morale est également nécessaire au bonheur de deux époux. Enfin ce qu'il faut placer au-dessus de tout, c'est le travail en commun. Le mariage n'est-il pas la forme la plus ancienne, la plus pure et la plus sage de l'association humaine qu'il y ait eu et qu'il y aura jamais? Le partage de la peine est un commandement de la nature. Ce n'est point à dire que chacun doive travailler de son côté, indépendamment, isolément; non, ce qu'il faut, c'est que la femme nous soutienne, qu'elle s'intéresse à nos occupations, et qu'elle y prenne la part spéciale que la nature lui a réservée. Si l'homme est plus hardi dans la conception, la femme sera plus pratique et plus soigneuse dans l'exécution; s'il fournit l'idée, le plan, la composition, elle se chargera du détail. Ce n'est que l'association dans le travail qui pourra conduire à l'égalité des

droits dans le mariage, de même que dans l'état et la société. L'infériorité actuelle de la femme est le produit de l'éducation qu'elle reçoit; élevez-la comme une créature libre, laissez-la être de moitié dans la vie sérieuse, et elle saura être votre égale, votre camarade, votre associé. C'est un associé qu'il me faut, à moi, un associé qui soit chez lui à la grange et aux champs; eh bien! je prends une fille de paysans!

— Mais cette conformité des goûts et des jugemens qui, selon toi, est la condition du bonheur conjugal?

— Je ne choisis point Marcella uniquement parce que je l'aime, — bien que ce soit l'essentiel, — dit le comte, ni parce qu'elle est belle, et tu ne trouverais pas facilement sa pareille parmi les frêles jeunes filles de notre aristocratie; ce qui me séduit en elle, c'est sa candeur. Elle ne sait rien? tant mieux, je serai son maître. Et, sois tranquille, elle ne trompera pas mes espérances, car elle est merveilleusement douée, et j'ai pour la façonner du temps devant moi.

— Mais en attendant?

— En attendant, répondit mon ami en me posant doucement la main sur l'épaule, en attendant elle saura me deviner, car elle possède ce génie du cœur qui révèle aux femmes ce que s'efforce vainement de comprendre notre esprit subtil.

Le soir même, le comte retournait à Zolobad avec l'intention de se déclarer. Lorsqu'il revint, il avait l'air si gai, si satisfait, que je ne doutais pas du succès de sa démarche. — Lui as-tu parlé? demandai-je dès qu'il entra.

— Oui, répondit-il en ôtant ses gants, sans se presser.

— Et...

— Elle m'a refusé, dit-il avec un sourire.

— Est-ce possible?

— C'est comme je te le dis. Voici comment les choses se sont passées. Nous étions assis sur le banc de bois, les enfans et les couleuvres mangeaient leur lait doux dans une entente idyllique, le reste de la famille était encore aux champs. Je pris la main de Marcella, et lui dis : — Je t'aime, veux-tu être ma femme? — Elle rougit, se leva. — A quoi pensez-vous? balbutia-t-elle; vous et moi!.. — Dis plutôt que tu ne m'aimes pas, et que tu es assez franche pour l'avouer. — Qui vous dit cela? s'écria-t-elle, mais ce que vous demandez ne se peut pas... — Et elle me regarda; je ne puis te dire l'expression de ce regard;... puis elle rentra précipitamment, et moi, je montai à cheval et m'en fus au galop.

— Et tu es si calme?

— Je sais qu'elle m'aime.

— Qui te le dit?

— La voix mystérieuse qui parle en nous. Tous ne l'écoutent pas; mais moi, je m'y fie toujours, et je ne m'en suis jamais repenti.

Nous avions chassé des bécassines dans les marais de Grokhovo jusqu'à la nuit tombante. — Il est temps de rentrer, dit enfin le comte. — Et, ayant tiré en l'air sa dernière charge, il jeta sur l'épaule son fusil à deux coups, et siffla son chien-courant anglais à robe jaune.

— J'irai faire ma visite d'adieu à Zolobad, dis-je au bout de quelques minutes.

— C'est donc sérieux? tu nous quittes?

— Il faut que je parte demain.

— Alors allons-y.

Nous trouvâmes la famille à table, c'était l'heure du souper. Le vieux Tchornochenko se leva pour nous apporter lui-même un siége, et nous invita à prendre part au repas.

— Tiens, tiens! s'écria le comte, je crois que vous avez des *pirogui* (1); est-ce Marcella qui les a préparées?

— Sans doute, répondit dame Hania; les aimes-tu, mon enfant?

— Mais il faudrait de la crème aigre avec, dit le comte. — L'insouciance qu'il témoignait blessait évidemment la pauvre Marcella; elle se leva, quitta la table, et alla s'asseoir sur le banc du poêle, dans le coin le plus obscur.

— Tu auras ta crème, dit la vieille nourrice. Liska, vas-en chercher, vite.

La petite Lise ne fit qu'un bond, et revint avec une grande jatte.

— Maintenant mange, mon enfant, dit Hania.

— Je ne me le ferai pas dire deux fois, répondit le comte. Je suis sur pied depuis cinq heures du matin, j'ai une faim de loup, et j'ai toujours eu un faible pour les *pirogui*. — Il s'attabla sans façon et se mit à manger à belles dents. Quand il eut fini, le vieux Nikita essuya avec soin la cuiller, et prit la parole. — On dit, monsieur le comte, que vous avez fait venir ces nouvelles machines qui sèment et battent le blé toutes seules?

— Voulez-vous les voir?

— Je vous remercie, dit le vieux paysan. A quoi bon? Toutes ces inventions nouvelles, voyez-vous, ces chemins de fer, et ces télégraphes, et ces machines, je ne m'y fie pas... On dit, monsieur le comte, que vous vous donnez beaucoup de peine pour nous faire avoir le chemin de fer, et on dit aussi, — après ça, ce n'est peut-

(1) Mets national, sorte de boulettes de farine de blé noir, farcies de fromage.

être pas vrai? — que vous vous proposez de labourer vos champs avec la vapeur au lieu de bœufs; cela est donc possible?

— Très possible.

— Et supposé que ce soit possible, continua le bonhomme en soupirant, n'est-ce pas un péché, toutes ces inventions nouvelles? Ne m'en voulez pas, monsieur, ne vous fâchez pas, mais nous autres paysans, tout ça nous semble contraire à la religion, et on dit encore, monsieur le comte, que vous faites tout cela parce que vous ne croyez point en Dieu, parce que vous n'admettez pas que l'homme ait une âme immortelle et que vous croyez qu'il a une âme pareille à celle d'un chien ou d'un cheval.

— Je vais vous répondre, mon ami, dit le comte, aussi nettement que je le pourrai. Croire, c'est tenir pour vraie une chose que l'on n'a pas vérifiée, et on croit généralement ce qu'on désire.

— Ou bien ce que Dieu nous a révélé, interrompit le paysan.

— S'est-il révélé à vous directement?

— Non.

— Vous acceptez donc ce que d'autres hommes vous donnent comme ayant été révélé? Je ne dis pas que vous avez tort; mais, pour moi, je veux *savoir*. A quoi vous sert votre religion? Elle vous soutient, vous relève dans votre misérable vie, dans votre rude labeur, elle vous enseigne à aimer le prochain et à mépriser la mort; mais que direz-vous si ma philosophie m'enseigne la même chose? si elle me dit de ne pas courir après le plaisir ou après un bonheur fragile et fugitif, mais de supporter mon lot immuable en silence, patiemment, voire avec joie, de tendre au bien sans relâche, de me remuer, de travailler, d'aider le prochain dans la mesure de mes forces? Voilà pourquoi, mes amis, l'homme n'a pas le droit de s'arrêter, qu'il doit toujours marcher en avant et s'efforcer de maîtriser la nature. Vous nous voyez construire des chemins de fer, ériger des télégraphes, installer des machines, afin de rapprocher les hommes et de faire tomber les barrières de peuple à peuple, — afin que l'homme soit affranchi de la tyrannie des élémens, de la servitude et de la misère, et que son lot devienne sans cesse plus noble et meilleur... Par conséquent, s'il peut être question de péché ici, c'est vous autres qu'il faut accuser quand vous vous révoltez contre les chemins de fer et les machines, et, au lieu de blasphémer, vous devriez remercier le bon Dieu à genoux en voyant la première locomotive traverser votre vallée.

Le comte s'était échauffé peu à peu, et le feu de ses paroles se reflétait en quelque sorte sur tous les visages. Sa vieille nourrice l'embrassa sur le front; Marcella ne pouvait détacher de lui ses grands yeux lumineux. Le vieux paysan obstiné souriait dans sa

barbe. — Monsieur, dit-il avec une sage lenteur, vous avez plus de religion que vous ne voulez en convenir.

A ces mots, Marcella ne put retenir ses sanglots, et elle sortit précipitamment. Nous la regardâmes s'éloigner très surpris. — Qu'a-t-elle donc, ma fille? murmura le vieux Nikita en hochant la tête.

Le comte se leva. Nous prîmes congé de nos hôtes, et sortîmes. Il faisait nuit noire. J'appelai : — Marcella! — Pas de réponse. — Marcella, je pars demain; je voudrais vous dire adieu.

— Attendez! répondit-elle d'une voix noyée de larmes, qui semblait venir du jardin.

Le comte prit les devans avec son chien. Marcella s'approcha de moi, et me tendit la main sans parler.

— Pourquoi pleurer? lui dis-je. Il vous aime. Rendez-le heureux. La destinée du meilleur des hommes est entre vos mains.

Elle se détourna, et garda le silence.

V.

J'écrivis au comte Komarof aussitôt mon arrivée à Vienne; ce ne fut qu'au bout de quinze jours que je reçus une réponse. La voici.

« Lesno, 17 octobre 1857.

« Mon cher camarade, tu voudras savoir sans doute ce qui s'est passé depuis ton départ. Je n'ai pas besoin de te dire que je suis retourné tous les soirs à Zolobad; mais ce qui te surprendra davantage, c'est que le père Tchornochenko, ce type du paysan galicien, a voulu voir mes machines. Le père Tchornochenko est donc venu voir mes machines agricoles.

« Marcella s'était montrée taciturne, docile, presque humble vis-à-vis de moi depuis le soir où tu étais venu prendre congé. Je feignais de ne pas m'en apercevoir.

« Or voici ce qui s'est passé. C'était avant-hier, dans l'après-midi. Tu te rappelles sans doute encore nos serpens familiers? Le soleil était donc encore au-dessus de l'horizon, et ses rayons sur le seuil de la chaumière et sur les pierres devant la porte. Sur l'une de ces pierres, à quelque distance de la maison, un serpent se chauffait au soleil. Tu sais que j'aime les animaux; je m'approchai pour caresser cette bête, mais elle se dressa subitement, me mordit à la main, puis se mit à nager à travers la cour vers le jardin. A ce moment, Marcella parut sous la porte. — J'ai voulu flatter votre serpent, lui dis-je en riant; le petit monstre m'a mordu.

« — Mordu? quel serpent? dit-elle.

« — Mais... celui-là!

« Ses yeux suivirent la direction que je lui indiquais; elle poussa un grand cri : — Jésus! Maria! — sauta sur moi, saisit ma main et colla ses lèvres sur la plaie.

« — Que fais-tu là? dis-je assez embarrassé. — Elle me fit un signe de la main, je compris tout d'un coup. — C'était donc un reptile venimeux? — Elle inclina la tête. — Et tu suces le venin? Grand Dieu! — m'écriai-je, et je tentai de retirer ma main; mais elle la retint avec un effort désespéré jusqu'à ce qu'elle jugea tout danger passé, puis elle cracha le sang dont elle avait plein la bouche. — Mais toi, lui dis-je avec terreur, il y va de ta vie?

« — Oh! pour vous je mourrais volontiers! — Il y avait dans ce cri une passion qui m'effraya presque; puis tout à coup elle fondit en larmes.

« — Tu vivras pour moi, m'écriai-je; tu m'aimes, tu es à moi!

« Et elle, elle se laissa tomber à genoux, et, comme la créature qui dans sa peine amère appelle son Dieu, elle cria : — Oui, je vous aime, je ne pourrais plus vivre sans vous; je ne suis pas digne d'être votre femme, mais je serai votre servante! — J'étais si ému que je ne trouvai pas d'abord de réponse. — Faites de moi ce qu'il vous plaira, continua-t-elle avec plus de calme, je quitterai mon père, les enfans, et la maison où je suis née, et mon pays, si vous l'ordonnez,... oh! je ferai tout, tout, pour vous suivre, mon maître, mon maître adoré!

« — Tu es mienne, répondis-je, et tu me suivras comme ma femme.

« — Cela ne se peut,... balbutia-t-elle; comment cela se pourrait-il?

« J'étais très ému; je la relevai pour la serrer contre moi, et elle pleura sur ma poitrine; puis je lui renversai la tête et l'embrassai de tout mon cœur. Alors elle me jeta ses bras autour du cou avec un débordement de passion, et ses lèvres cherchèrent les miennes. — Comment te décrire ce doux moment? Tu me comprendras sans paroles.

« — Est-ce donc possible que vous m'aimiez? disait encore la pauvre fille, poursuivie par ses doutes.

« — Il est difficile de ne pas t'aimer, lui répondis-je. Pauvre âme chérie, où donc trouverais-je dans ce monde perverti un cœur plus digne de battre contre le cœur d'un honnête homme?

« — Ah! mon Dieu! dit-elle, je crois que j'en mourrai.

« — Tu ne mourras pas, sois tranquille, lui dis-je en la serrant dans mes bras, — et elle se cacha la figure dans mon sein.

« — Ah! vous ne savez pas combien je vous aime.

« — Si, je le sais. Je le sais depuis longtemps ; c'est toi qui ne voulais pas le savoir.

« — Je l'ai senti, dit-elle sans lever les yeux, je l'ai bien senti dès la première heure, mais je ne me comprenais pas moi-même. C'était souvent comme de la colère et de la haine contre vous, puis d'autres fois j'avais le cœur si gros; mais le soir où vous avez répondu à mon père, ç'a été comme si on me retournait le cœur,... j'aurais volontiers crié : Vous avez raison ! et j'aurais voulu vous aider à installer les machines et à poser les rails, et je sus tout à coup que je vous aimais, que je ne pouvais plus vivre sans vous... C'est pour cela que je me suis sauvée dans les champs en pleurant à chaudes larmes.

« Ah ! que n'étais-tu là quand j'ai parlé aux vieilles gens ! Le père Tchornochenko s'essuya les yeux avec sa manche pendant que les larmes lui coulaient dans sa moustache grise, et dame Hania ne cessait de crier : — Mon Dieu ! mon Dieu ! j'ai donc assez vécu pour voir cette chose, mes enfans, mes chers enfans !

« Dimanche prochain, on doit publier les bans à l'église de Zolobad, et dans trois semaines la noce !

« Ton frère, ALEXANDRE. »

« Lesno, le 12 novembre 1857.

« Mon cher ami, Marcella est ma femme, — et quelle femme ! Je ne puis te dire comme elle a été belle et touchante dans son costume de fiancée. Après la bénédiction nuptiale devant l'autel, elle se retourna vers la foule qui remplissait la petite église de bois, et, les yeux brillans de larmes, elle leur dit : — Bénissez-moi tous ! — Et tous l'ont bénie.

« Pardonne-moi ! je suis trop heureux pour t'écrire longuement.

« Ton ALEXANDRE. »

Au-dessous, en lettres tracées par une main novice et inclinées comme des gerbes, il y avait ces mots :

« Je vous salue de tout cœur. « MARCELLA. »

« Lesno, 21 avril 1858.

« Tu as raison, mon ami, la rareté de mes lettres est de bon augure; plus on est heureux et moins on en parle. Le papier surtout a quelque chose de franchement indiscret qui effarouche les sentimens vrais. Aussi je ne te parle pas : je me contente de te prendre par la main à l'heure du crépuscule pour te conduire à travers le parc jusqu'à l'épais buisson de roses blanches au bas du perron, où tu pourras entendre et voir sans être vu.

« Voici Marcella dans sa robe blanche; ses beaux cheveux sont

lissés sur le front en ondulations naturelles, relevés sur la nuque en une simple torsade, ce qui donne à sa tête une expression sévère, idéale. La table est mise, elle m'attend...

« La voilà qui descend les marches pour courir au-devant de moi et se jeter à mon cou; j'entoure sa taille de mon bras, et nous nous promenons ainsi en attendant que Iendrik apporte le samovar. Nous causons de nos affaires et de celles du pays, et nous continuons de causer pendant qu'elle prépare le thé. Ensuite... mais où trouver les mots pour parler de tout cela? Le langage des hommes n'est pas encore assez parfait pour refléter les divines radiations du bonheur.

« Depuis que cette apparition lumineuse se montre dans les sombres appartemens du château et parcourt les allées ténébreuses du parc, depuis que cette voix jeune retentit entre les murailles grises de cet antique château, on dirait qu'un charme a été rompu. Autrefois tout avait ici un air de vétusté poudreuse, on ne voyait que poussière et moisissures; à présent chaque pierre brille comme si elle était neuve, le toit me fait l'effet d'être doré. Le lierre dont est couverte la façade qui donne sur le parc était sur le point de mourir, il a repris comme par enchantement, un buisson de myrte a poussé tout seul dans un coin, les arbres et les fleurs se sont mis à croître comme jamais auparavant. Des colombes ont fait leur nid dans le jardin, — on les entend jusqu'ici, — et les hirondelles, qui semblaient éviter ces vieux murs, sont venues s'installer dans l'angle de la fenêtre de notre chambre à coucher.

« Sur la grange, il y a un nid de cigognes; le mâle vient de rentrer, il caquette avec effronterie, et Marcella sourit en rougissant : une douce espérance fait tressaillir son être.

« Il a fallu une femme pareille pour détruire le charme qui pesait sur cet antique manoir des voïvodes. Et n'est-elle pas elle-même une belle-au-bois-dormant que j'ai réveillée d'un sommeil magique?

« Elle est comme un jeune aigle qui apprend à s'élancer vers le soleil, mais qui ne pourrait pas l'apprendre, s'il n'avait pas l'œil qui supporte la lumière. « Ton Alexandre. »

« Lesno, 28 mai 1858.

« Tu veux savoir comment je m'y prends pour façonner son esprit? Sais-tu de quelle manière nos paysans apprennent à leurs enfans à marcher? On les emmène aux champs, on les dépose quelque part sur le sable, et tout d'un coup ils marchent.

« C'est ainsi que j'élève Marcella, en la plaçant d'emblée au milieu de ma vie de travail et de ma vie intellectuelle, et en lui demandant tout de suite ce que je veux qu'elle apprenne. Je suis

sûr qu'elle-même ne sait pas quel jour elle a appris à monter à cheval. Je l'ai mise en selle, et elle partait. C'est ainsi qu'elle apprend le français et l'allemand par l'usage, en causant avec moi, comme l'enfant apprend sa langue maternelle. C'est de la même manière qu'elle s'approprie des notions de toutes les sciences. La peau d'ours qui lui sert comme descente de lit donne des étincelles au moment où elle l'effleure de son pied nu : c'est le cas de lui parler du fluide électrique; un cachet taillé à facettes fournit le prétexte pour lui expliquer les effets du prisme. Et ainsi tous les jours. Elle vit dans une atmosphère de clarté et de vérité. Peu à peu, elle pense, elle raisonne correctement; elle prend des idées viriles sur l'honneur, le devoir, le travail, la loi et les droits de chacun, les usages, les plaisirs, — et elle vit comme elle pense. Le matin, en sortant du lit, un bain froid, après quoi on déjeune et on monte à cheval, peu importe qu'il pleuve ou qu'il vente. Jusqu'au coucher du soleil, elle est occupée, soit au dehors, soit à la maison, ayant l'œil à tout ce qui se fait, ordonnant tout, réglant tout. Je la vois passer comme une valkyrie sur son cheval noir, et je puis m'occuper tranquillement de la haute direction des travaux, car je sais qu'elle se chargera de tout ce qui concerne l'exécution.

« Avant de voler de ses propres ailes, il faut qu'elle apprenne à m'obéir. Je dis : Telle chose doit se faire, et cela lui suffit. Si parfois elle a eu des doutes quant au succès, sa joie n'en est que plus grande en voyant mes calculs se réaliser, et sa confiance s'en accroît. Nous avons ordonné notre vie avec une précision militaire. A midi, avant de nous mettre à table et à la fin du jour, elle vient faire son rapport avec le sérieux d'un vieux sergent chevronné. Pendant la journée, nous ne nous voyons guère qu'à l'heure du dîner. En sortant de table, on prend un peu de repos : nous fumons nos cigarettes russes, nous lisons les journaux, nous jouons au billard, nous tirons à la cible avec des pistolets de salon. Le soir, notre besogne terminée, nous prenons le thé, et, pendant que l'eau chante dans le samovar, on cause, on se fait la lecture, ou bien encore on reste sans rien dire, la main dans la main; elle appuie la tête sur mon épaule, et nous rêvons. Quelquefois elle s'endort dans cette position, alors je la soulève dans mes bras et l'emporte dans la chambre à coucher,... où le public n'entre pas : le seuil est gardé par les gnomes familiers aux vénérables barbes blanches.

« Je termine ici; ma femme a besoin de moi. Tu as compris, n'est-ce pas? que depuis quelque temps nous nous sommes un peu relâchés de nos habitudes de travail, parce qu'elle doit éviter de se fatiguer? En revanche, nous lisons beaucoup.

« Adieu! Ne nous oublie pas. « Ton ALEXANDRE. »

« Lesno, 14 août 1858.

« Ma femme vient de me donner un garçon tout à fait splendide. Le soir, elle était encore assise avec moi sur la terrasse, riait et causait; tout à coup elle se lève, rentre; une heure après, l'enfant s'égosillait déjà comme un vrai rejeton de paysans qu'il est. Elle se porte à merveille et l'allaite elle-même : je le vois boire sans jalousie, le petit fripon, à ce beau sein si plein de santé, que j'envierais à tout autre que mon héritier. Et le père Tchornochenko et ma nourrice, toute la famille est là : on dirait que le miracle de Bethléem s'est renouvelé; les paysans arrivent de leurs villages avec des offrandes, et demandent à voir l'enfant, — et Marcella ne se lasse pas de le montrer, et ne fait que sourire d'orgueil maternel et de félicité.

« Au baptême, le moutard recevra mon nom et le tien, car tu seras parrain, et le mari d'Ève, mon beau-frère, le tiendra sur les fonts à ta place.

« Ah ! mon ami, je suis bien heureux.

« A toi de cœur, A. »

Ce fut dans l'automne de 1863, après la fin des troubles polonais, que je revis le comte Komarof à Lemberg. Toute sa personne était devenue en quelque sorte plus virile, et ses yeux rayonnaient de satisfaction, c'est le seul changement que je remarquai en lui.

— Eh bien ! me dit-il quand nous fûmes assis chez moi, en face d'une bouteille de tokay, je pense que mes théories sur le mariage ont eu le temps de subir l'épreuve de la pratique. Voilà bientôt six ans que j'ai vu Marcella pour la première fois, et je puis te dire que nous nous aimons davantage de jour en jour, je ne sais où nous nous arrêterons ! Et il faut voir comment la comtesse Komarof sait tenir son rang au milieu des dames de la noblesse ! Et belle ! Il est vrai qu'elle n'a encore que vingt-quatre ans, cependant nous avons déjà trois enfans...

— Comment sont-ils, tes enfans ?

— Sacha, l'aîné, qui a cinq ans à l'heure qu'il est, c'est tout le portrait de sa mère; Constantin, qui marche déjà tout seul aussi, tient de la maison Tchornochenko, et Olga, qui aura tantôt un an, me ressemble, à ce qu'on prétend. Nous avons maintenant beaucoup de besogne à la maison, surtout à cause des enfans, et d'un autre côté je ne puis plus me passer de ma femme : nous en sommes là, qu'elle ne peut pas choisir un dessin de broderie sans avoir pris mon avis, et que moi, je n'ai pas confiance dans un projet avant d'avoir obtenu son approbation. J'ai donc été obligé de prendre chez nous une vieille demoiselle, une de ces créatures du

bon Dieu qui semblent ne vivre que pour les autres; c'est Mlle Babette, qui a donné à Marcella des leçons de chant et de piano. — Le comte s'arrêta pour allumer un nouveau cigare.

— Et M. Tchornochenko, vit-il toujours?

— Ils sont tous en vie et se portent bien. Nous allons les voir souvent avec les enfans et ils nous font des visites, et mon beau-père, pense un peu! a une charrue américaine et vient d'installer une machine chez lui. Aussi les paysans l'appellent un « Souabe (1). »

— Je t'avouerai, lui dis-je, que depuis quelque temps mes idées se sont beaucoup rapprochées des tiennes.

— Tous les chemins y mènent, répondit le comte, car ce sont les idées du temps. Quant à moi, depuis que nous ne nous sommes pas vus, j'ai encore fait des progrès. Tu ne saurais croire combien le mariage contribue à notre développement. Je dois autant à Marcella qu'elle me doit sous ce rapport.

— Et quels sont les points de vue nouveaux que tu as gagnés?

— Quant à être nouveaux, ils ne le sont guère, dit le comte en souriant; en revanche, ils sont justes. J'ai appris par exemple quelle satisfaction on éprouve à remplir un devoir. Ne crains pas que je veuille faire de la morale. Comme je ne connais qu'une loi : ne fais pas à ton prochain ce que tu ne veux pas qu'il te fasse, ainsi je ne connais qu'un devoir qui prime tout, c'est la gratitude. Crois-moi, quand on a partagé toute joie et toute douleur, qu'on s'est aidé réciproquement, soutenu, consolé tous les jours, on finit par éprouver l'un pour l'autre comme une ineffable pitié, qui vous unit encore alors que les illusions disparaissent...

— Ah! tu conviens donc que tu as eu des illusions que tu as perdues?

— Cela va de soi, repartit mon ami. Ne faut-il pas toujours en rabattre, se résigner? Mais on renonce au clinquant et on gagne de l'or pur. Ce qu'il y a de si beau dans le mariage, c'est qu'il réunit les deux facteurs du bonheur véritable, la jouissance et le renoncement. L'amour, qui est l'abandon de soi-même, cesse d'être un danger dans le mariage, parce que l'abandon est réciproque; quelle satisfaction plus grande que celle qu'on éprouve lorsqu'on croit se sacrifier au bonheur d'une personne aimée? Au reste je dois dire que le destin a tout fait pour me rendre le devoir facile...

— Continue! lui dis-je; tu ne sais pas combien je me réjouis de te voir si content.

— Ah! mon ami, la femme est le salut; qu'y a-t-il dont elle ne

(1) En Galicie, « Souabe » est le sobriquet qu'on donne aux Allemands, probablement parce que toutes les colonies allemandes y ont été fondées par des Souabes.

puisse nous sauver? Elle nous sauve de la mort en nous faisant renaître dans nos enfans. C'est ainsi que je comprends le mystère de la rédemption; c'est ma femme qui me l'a fait comprendre. Un soir, j'entre chez elle sans être aperçu. Notre bébé n'avait encore que dix-huit mois; je le vis debout sur une chaise dans sa petite chemise, riant et gambadant des pieds et des mains; ma femme était à genoux devant lui, les mains croisées et le regardait, et son visage rayonnait. Ce fut comme une révélation; je compris tout à coup la *Madone* du Correggio, cette madone qui adore l'enfant, et ce tableau merveilleux est devenu pour moi le symbole le plus pur de l'humanité. En effet, quoi de plus humain et de plus touchant qu'une mère en adoration devant son enfant? Voici les énigmes de la vie toutes résolues : plus de lutte contre la nature, car c'est la nature elle-même qui s'offre. Nous existons, nous vivons pour transmettre la vie. Aussi aucune horreur, aucune tristesse n'est comparable à une mère qui perd son enfant! — Le comte se tut, et s'absorba dans ses réflexions.

— Nous sommes si heureux dans nos enfans, dit-il après une pause, et en tout! Je ne me rappelle pas la plus petite mésintelligence qui ait troublé notre tranquillité. Pourtant l'ange de la mort nous a effleurés un jour du bout de son aile, et ma femme a failli mourir pour moi. Ç'a été un avertissement pour nous rappeler la fragilité du bonheur terrestre. C'était dans ces temps troublés de la révolution polonaise. Un jour M. Jordan, que tu connais peut-être, se présenta chez moi avec un autre propriétaire polonais; ils prétendaient percevoir l'impôt au nom du comité national. Ce n'était pas assurément pour les quelques sous, mais j'envoyai ces messieurs au diable. Ils répondirent par les menaces que tu connais. — Je ne suis pas Polonais, leur dis-je; je suis citoyen d'un état libre, composé de beaucoup de nationalités, et où chacun a les mêmes droits. Je ne souffrirai aucune contrainte. Je me mets sous la protection de la loi, — et comme je les vis ricaner, — au besoin même, ajoutai-je d'un ton ferme, je saurai faire respecter ma liberté personnelle et mon droit les armes à la main.

Là-dessus, ils partirent, et au même instant entra Marcella, qui toisa les deux patriotes d'un regard impossible à rendre. — Je ne sais, lui dis-je, si tu m'approuveras.

— J'ai tout entendu, répondit-elle. Si chacun avait ton courage et ta fermeté, les troubles et la misère du pays seraient finis avant peu. — Elle me prit les deux mains, et je sus dès lors que j'avais fait mon devoir.

— Nous sommes ici au milieu des Polonais, lui dis-je, comme les trappeurs américains au milieu des Indiens, un poste avancé de la

civilisation, et ils s'en apercevront, rien moins qu'un poste perdu!

Le lendemain, au point du jour, le vieux Iendrik vint me trouver tout pâle et effaré.

A la porte du château était affiché ma condamnation à mort, signée du gouvernement révolutionnaire. Je descendis, et, ayant lu le placard, l'arrachai pour le montrer à ma femme. — Il vaut mieux t'éloigner et emmener les enfans, lui dis-je. — Elle m'entoura de ses bras, et pour la première fois répondit : Non, d'une voix ferme. Elle resta en effet, et ce fut mon salut.

Je chargeai aussitôt mes deux revolvers, j'en gardai un, et Marcella prit l'autre. — On ne sait pas ce qui peut arriver, dit-elle. — Tous mes gens étaient sous les armes, et nous ne négligions aucune précaution. Néanmoins, — Dieu sait comment cela se fit, — nous étions le soir sur le perron à prendre le thé, quand trois paysans passent sur la route, qui nous tirent leurs chapeaux et nous saluent : — *Loué soit Jésus-Christ!*

— *En éternité! Amen!* répondis-je. Aussitôt l'un des trois saute sur moi, et cherche à me frapper par derrière avec son poignard; mais Marcella se jette au-devant de lui, elle pare le coup de son bras gauche; je réussis à désarmer le meurtrier et à le terrasser. Pendant ce temps, les deux autres me visent. Deux coups partent. C'est ma femme qui vient d'abattre l'un des deux bandits pendant que l'autre tirait sur moi; j'entends siffler la balle près de mon oreille, et elle va s'enfoncer dans le mur. Déjà ma femme l'a saisi au collet et appuie le canon sur sa poitrine : il est son prisonnier.

Mes gens ont entendu les coups de feu, ils accourent et se mettent en devoir de lier les *gendarmes du gibet* (1) pour les livrer aux tribunaux. A ce moment, je vois Marcella pâlir; ses lèvres se décolorent, le revolver lui glisse de la main, et elle tombe à la renverse. Je la reçois dans mes bras; son sang coule sur moi; alors seulement je m'aperçois qu'elle est blessée. Je demande de l'eau à grands cris. Les enfans arrivent, ils se pendent à ses jupes en pleurant; Iendrik lui rafraîchit les tempes. Enfin elle rouvre les yeux, et son regard rencontre le mien; je respirai, et je me pris à sangloter comme un enfant.

Heureusement l'accident n'eut point de suites fâcheuses. Je tins à me venger. Des papiers que nous avions trouvés sur les Polonais me fournirent des indications précieuses, à l'aide desquelles, au terme de huit jours, je pus cerner pendant la nuit le château de

(1) Organes du gouvernement révolutionnaire, chargés de l'exécution des amendes et peines décrétées, telles que bastonnades, pendaisons, etc. — Il ne faut pas oublier que c'est un Petit-Russien de Galicie qui parle ici sous l'empire de la haine nationale qui existe entre Russes et Polonais.

Zavale avec les paysans de Lesno et de Zolobad, et enlever le comité révolutionnaire de notre cercle avec tous ses papiers, sa caisse et une grande quantité d'armes, pour livrer ces gens à la justice.

VI.

J'ai revu Marcella et son mari il y a deux ans. L'automne était revenu; les teintes du paysage, toute la physionomie de la nature dans sa maturité dorée, me rappelaient les heures passées dans la société de mes amis, lorsque par une belle journée claire et tiède je poussai mon cheval dans la direction de Lesno. Des deux côtés de la route, les chaumes à perte de vue, entrecoupés de prairies vertes et fleuries, s'étalaient au soleil comme des tapis de Smyrne; la forêt verte s'émaillait déjà de teintes jaunes et rouges; le petit ruisseau limpide, qui semblait inséparable de la route, cheminait avec moi à travers ses cailloux blancs, et me racontait mille choses curieuses. De petits saules y trempaient leurs branches folles, qui se jouaient dans l'onde claire; des abeilles, des papillons, des libellules, courtisaient les fleurs bleues et rouges dont les rives étaient ornées et remplissaient l'air de leur bourdonnement. Je traversai le parc, et mis pied à terre devant le perron; deux cosaques se précipitèrent pour recevoir mon cheval et m'annoncer au maître de la maison.

L'antique manoir disparaissait sous l'étreinte du lierre qui grimpait sur les balcons et enveloppait les tourelles. Les fenêtres resplendissaient au soleil, dont les rayons répandaient sur les murailles grises une teinte dorée tout à fait en harmonie avec le caractère slavo-byzantin de l'édifice. La terrasse du perron était entourée d'espaliers de vigne où luisaient des grappes d'un rouge vermeil; des roses rouges et blanches étaient semées sur la pelouse; du parc, on entendait le roucoulement des pigeons sauvages, qui semblaient s'y trouver en nombre, et à toutes les corniches du château les hirondelles avaient collé leurs nids de torchis.

Alexandre parut bientôt sur le perron; il me serra dans ses bras avec effusion, et ne cherchait pas à cacher les larmes qui brillaient dans ses yeux. Nous nous regardâmes quelques instans sans parler en nous tenant par les mains; puis il m'introduisit dans un salon tendu de damas rouge, où des tapis de Perse brochés d'or témoignaient d'un luxe de bon goût. Bien que le comte eût alors quarante ans sonnés, il paraissait plus jeune que jamais, jeune de corps, d'esprit et de cœur.

— Voici ma femme, s'écria-t-il au bout de quelques minutes.

Marcella entra d'un pas léger, me tendant dès la porte ses deux mains, que je saisis avec empressement pour y déposer un baiser.

— Tu nous restes? me dit Alexandre.

— Cela va de soi, interrompit Marcella. Il faut rester.

— Non, il faut partir.

— Ah! et pourquoi, s'il vous plaît? demanda-t-elle vivement.

— Vous êtes trop belle, madame, en vérité, répliquai-je en souriant.

Elle était belle en effet, d'une beauté transcendante : vierge et femme à la fois, si cela peut se dire, la force unie à la grâce, une naïveté enfantine avec un aplomb de grande dame, et une élévation de pensée comme il est rare de la rencontrer chez une femme.

— Et vos héritiers? repris-je.

Marcella sortit, et revint bientôt, entourée de ses beaux enfans : c'étaient quatre garçons, qui tous rappelaient plus ou moins leur mère, — l'aîné, Sacha, avait onze ans, le cadet, Julian, en avait trois, — puis la petite Olga, âgée de huit ans, qui avait les traits sévères et les yeux pensifs et expressifs de son père. Ils me tendirent les mains sans l'ombre de timidité, leur regard franc exprimait la confiance; et leur petite sœur entama aussitôt avec moi une conversation sur un sujet extraordinairement important.

— C'est par ce sang vermeil de paysan que ma famille s'est rajeunie, me dit Alexandre. Regarde mes garçons; quelle race! Un ourson semblerait délicat à côté d'eux... Mais viens, il faut que je te fasse visiter la propriété.

La comtesse mit un petit chapeau de paille d'Italie à rubans verts, et prit mon bras. Alexandre nous conduisit à travers ses cours et ses bâtimens, et la belle châtelaine m'expliquait en détail les instrumens aratoires et les machines. Ensuite nous montâmes tous à cheval, pour visiter les champs, les prairies avec leur système d'irrigation, le grand pâturage, — sorte de steppe en miniature dont les herbes parfumaient l'air, et où l'on voyait des troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux et d'oies manœuvrer comme des corps d'armée, — la forêt, l'abatage, les carrières, enfin les métairies avec la distillerie et la fabrique de sucre de betterave. Partout le même ordre parfait, les mêmes signes du triomphe de l'esprit sur la matière, et comme une bénédiction visible sur toute chose.

Nous fûmes de retour vers midi pour le dîner, qui fut servi dans une salle à manger décorée en vieux chêne sculpté. En sortant de table, Alexandre proposa une partie de billard, où Marcella nous battit à plate couture. J'allai ensuite faire avec le comte un tour dans les bois. La soirée fut fraîche, et ce fut avec un plaisir marqué que je vins m'asseoir à notre retour près du feu qui pétillait dans la cheminée de marbre d'un petit salon où nous attendait le thé. Les jeunes oursons s'empressèrent de grimper sur nos genoux. Mar-

cella parut bientôt en robe de soie gris clair et tunique de velours grenat, doublée et garnie de zibeline merveilleuse aux reflets d'or. Elle vint remplir nos tasses, nous offrit des cigarettes, puis alla se mettre au piano.

— Eh bien! me dit Alexandre après une pause; à quoi penses-tu donc?

— J'ai beaucoup réfléchi sur le problème du bonheur, répondis-je, et je suis arrivé à cette conclusion, que le bonheur n'est que dans l'effort que l'on fait pour l'atteindre. Chacun porte en soi la mesure de la félicité dont il pourra jouir, car nous vivons chacun dans un monde à nous, qui est terne et pauvre ou bien riche et coloré, suivant le prisme à travers lequel nous le voyons. C'est pour cela qu'il faut savoir se borner en ce qui touche les biens extérieurs, s'arrêter à temps, et ne plus s'appliquer qu'à tirer parti de ce qui est en nous. Aussi le seul lien durable est celui qui résulte de l'accord des âmes : si les contrastes attirent, l'harmonie seule peut maintenir l'union.

— La nôtre dure depuis douze ans, dit Alexandre; c'est qu'au lieu de passer la lune de miel à nous conter des fleurettes, nous avons étudié et travaillé ensemble.

Tout en causant, nous nous étions levés, et le comte s'était arrêté devant un portrait de Marcella, qu'il contemplait dans une muette rêverie. — Je crois vraiment, lui dis-je, que tu es toujours amoureux de ta femme?

— Mais je l'espère bien, répondit-il, et tous les jours je lui découvre de nouveaux charmes. N'oublie pas ceci : une femme ne vieillit jamais pour qui sait l'aimer.

A ce moment, la petite Olga entra, escortée de sa chatte blanche; elle tenait à la main un fuseau, qu'elle tendit à sa mère. Marcella quitta son piano, alla s'installer près du feu dans une bergère, et se mit à filer pendant que la petite fille suivait avec attention les mouvemens de sa main. Bientôt les enfans furent tous réunis autour de son fauteuil; le chat était monté sur le tabouret de velours où elle appuyait ses pieds et faisait entendre un frémissement voluptueux. Le fuseau dansait, dans le mur le cri-cri chantait, et les bons lutins quittaient leurs retraites et venaient, invisibles et sournois, grimper sur le dossier du siége pour brouiller l'écheveau de la fileuse.

— Regarde! dit Alexandre à mi-voix en me montrant le groupe, voici mon conte bleu devenu réalité. Le reconnais-tu, mon Bonheur aux cheveux d'or?

SACHER-MASOCH.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

VII.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — AVALLON. — VÉZELAY.

La seule chose qui nous ait réellement intéressé dans la très ancienne petite ville d'Avallon, c'est son paysage. Elle a cependant, comme toute autre ville, son lot de monumens et de curiosités historiques; mais, comme nous ne leur devons le plaisir d'aucune impression originale, nous n'avons pas à y insister. C'est sans émotion d'aucune sorte que nous avons passé et repassé à travers son ancienne porte fortifiée, sur laquelle s'élève une tour carrée de date plus moderne, dite la Tour de l'Horloge. La vieille église de Saint-Lazare est un assez remarquable monument, dont nous admirerions volontiers le porche en style roman fleuri et les colonnes torses et ondulées, si nos souvenirs ne nous présentaient pas des échantillons autrement parfaits du roman fleuri dans telles de nos églises du centre, Notre-Dame et Sainte-Porchaire de Poitiers par exemple, le porche à colonnes torses de l'église de la Souterraine, dans la Marche, et bien d'autres encore. A l'intérieur, un mur construit sur toute sa longueur la sépare en deux parties, comme dans nos maisons une cloison sépare deux appartemens, si bien qu'on a le spectacle assez original de deux églises dans une seule : ce sont en effet deux églises, car le premier compartiment est une ancienne chapelle

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre dernier.

qui autrefois avait son existence distincte, et qui par le cours du temps s'est trouvée réunie à l'édifice principal; cette bizarre disposition intérieure est le seul détail vraiment nouveau que Saint-Lazare nous ait présenté. A l'extrémité opposée de la ville s'élève une autre église, Saint-Martin, naguère encore simple écurie, aujourd'hui retirée de cet état de servitude et entièrement reconstruite. Tout ce qu'elle me rappelle, c'est qu'elle m'a permis de vérifier ce mot d'une dame de Châtillon-sur-Seine : « Châtillon est un bon pays pour la piété; mais dans ma ville natale, à Avallon, on n'est pas dévot du tout. » J'y ai entendu la messe des Rameaux au milieu d'une affluence considérable de fidèles, mais cette affluence se composait exclusivement du sexe aimable et croyant, et je m'y trouvai le cinquième représentant du sexe désagréable et raisonneur.

Si les pierres assemblées par l'art des hommes nous ont dit peu de choses, il n'en est pas de même du paysage, dont l'âpreté et la sauvagerie réveillent puissamment l'imagination assoupie par la monotone vulgarité de la campagne de l'Auxerrois, qu'il a fallu traverser. La promenade d'Avallon domine un ravin profond où le petit ruisseau du Cousin débouche avec une furie de torrent et roule des eaux limpides qui d'en haut paraissent noires. Une végétation morose, d'un brun foncé ou d'un vert sombre, tapisse de ses couleurs vigoureuses les deux versans de ce ravin, divisés en jardins et en enclos murés à pierres sèches, étagés les uns au-dessus des autres comme des espèces de vergers suspendus. C'est à peu près le coup d'œil que présente la campagne de Poitiers vue du haut de la promenade de Blossac, avec cette différence, que la fraîche verdure des bords du Clain est remplacée ici par une nature d'une énergie farouche. Le caractère de ce paysage austère, presque menaçant, est tellement prononcé que l'abondance des vergers étagés sur les flancs des deux montagnes ne parvient pas à l'adoucir, et que l'imagination en est presque à regretter ce témoignage de civilisation, qui fait comme tache sur la sauvagerie du lieu. L'âpreté de ce paysage suffirait seule pour nous indiquer qu'ici nous touchons aux extrêmes limites de la province que nous parcourons, et que nous sommes placés sur le point de séparation de deux pays. En effet, c'est encore la Bourgogne selon l'histoire et la géographie administrative, ce n'est plus la Bourgogne selon la nature. Ici commence, à proprement parler, le sauvage Morvan, dont Avallon forme la lisière, la région des tristes montagnes, de la fièvre, des eaux pures et froides chargées d'élémens calcaires qui paralysent et corrodent les dents. La rivière qui traverse ces campagnes est la jolie Cure aux flots d'une limpidité sans pareille, la rivière des flotteurs du Morvan. Quelques tours de roue, et vous êtes à Clamecy, dans cette partie du Nivernais qu'on peut appeler le Nivernais sombre par op-

position au Nivernais gai, qui longe la paresseuse Loire, à Clamecy, dont les habitans étaient autrefois tellement détestés par ceux d'Avallon, pour je ne sais plus quelle indignité du temps des guerres anglaises, que pendant plusieurs siècles les mariages furent interdits entre les enfans des deux pays (1). A ne consulter que la nature, nous serions donc ici hors de la Bourgogne; mais en quel lieu et en quel temps l'histoire a-t-elle jamais respecté les convenances de la nature?

Il y a, je crois, quelques débris de sculptures antiques à Avallon; je n'ai eu nul empressement de les voir, préoccupé que j'étais de visiter Vézelay, car c'était pour Vézelay plutôt que pour Avallon même que je m'étais rendu dans cette dernière ville. Si grande était ma curiosité de voir cette localité célèbre dans l'histoire de notre moyen âge et de notre architecture nationale, qu'elle ne se laissa pas rebuter par une froide tempête de neige qui vint subitement interrompre une série de douces journées de printemps. Ma curiosité fut en cela d'ailleurs bien inspirée, car sous cette tempête de neige l'aspect âpre et sinistre de la campagne qui s'étend entre Avallon et Vézelay ne ressortit qu'avec plus de vigueur. On ne peut rien imaginer de plus désolé; c'est l'image du dénûment dans toute sa brutalité, de la stérilité dans sa plus profonde misère. De tous côtés s'élèvent des mamelons noirs comme des montagnes de l'Érèbe, couverts de mousses sombres ou de courtes végétations épineuses qui les font ressembler à des géans dont les cheveux seraient coupés ras. La lumière du soleil ne peut égayer leur physionomie chagrine, et, lorsque la lune les éclaire, ils se revêtent d'une sorte de poésie lugubre qui n'a d'analogue dans la nature que le cri rauque du corbeau. C'est un désert montagneux fait à souhait pour des conciliabules de bandits morvandiaux en sabots, de nocturnes maraudeurs de fermes, et les sorciers du sabbat ne peuvent rêver un lieu plus propice à la célébration de leurs affreux mystères. En traversant ces gorges sinistres, ma mémoire me rappela que ces lieux avaient été jadis parcourus par des hôtes dont les âmes remplies des passions les plus fauves étaient bien en harmonie avec ce paysage; là avaient certainement erré par bandes furieuses comme

(1) Cette interdiction était tellement expresse, qu'elle avait donné naissance à une sorte de dicton rimé comme les commandemens de Dieu, et dont le texte était à peu près celui-ci :

Fille qui passe la rivière
Aura sous sa cotte étrivières;

mais tout finit en ce monde, même la haine. Aujourd'hui une diligence fait journellement le trajet d'Avallon à ce Clamecy détesté, et je n'ai pas besoin de longues informations pour apprendre à quel point le fameux dicton est tombé en désuétude, car à ses petits traits, si différens des traits robustes de la plantureuse Yonne, je reconnais une Nivernaise dans mon hôtelière d'Avallon.

des loups pris de rage les malheureux habitans de Vézelay, lorsqu'abandonnés par le comte Guillaume ils furent obligés de s'enfuir au retour de l'abbé Pons de Montboissier. Bien avisés ceux qui emportèrent quelques provisions pour passer ces jours d'épouvante, car je doute qu'ils eussent pu trouver dans ce désert quoi que ce soit pour apaiser leur faim. Quant à leur sécurité de proscrits, il est évident qu'elle était complète dans de telles gorges et parmi les fourrés qui les avoisinent. Enfin, après avoir cheminé à travers cette campagne à physionomie peu rassurante pendant une heure et demie environ, et au moment où l'on désespère d'en sortir jamais, on aperçoit quelque chose qui brille comme de l'argent sur une vaste étendue d'une belle couleur verte. Ce quelque chose qui brille, c'est la Cure aux claires eaux, qui annonce l'approche de Vézelay. Une montagne d'aspect imposant se présente bientôt, et tout au sommet de sa crête la superbe église de La Madeleine se dresse altière, impérieuse, presque menaçante, toute semblable à un château-fort féodal. Cette apparence n'est point trompeuse, car ce fut en toute vérité une église féodale, une des plus féodales de toute la chrétienté.

Elle le fut de toutes les manières, et d'abord par cette situation même que nous venons de décrire en partie. Nous avons vu bon nombre d'abbayes célèbres, et quelques-unes placées dans des sites pittoresques et sauvages dont les approches auraient pu au besoin être défendues facilement, mais aucune ne fut jamais perchée sur une pareille éminence. C'est un spectacle admirable d'ailleurs qu'on ne peut mieux comparer qu'au spectacle que dut présenter l'arche de Noé quand elle s'arrêta sur la pointe du mont Ararat, et je me plais à croire que quelque prédicateur du moyen âge aura trouvé avant moi pour son église cette comparaison, tant elle s'impose aisément à l'imagination. Par exemple le jour où les habitans fugitifs de Vézelay envoyèrent des messagers de paix à l'abbé Pons, quelque moine lettré aurait pu facilement comparer ce message à la colombe de l'arche, dire que c'était signe que les eaux du déluge s'étaient retirées, qu'on avait pied partout sur la terre ferme; cette réminiscence biblique n'aurait été que l'expression très vraie du spectacle qu'avait nécessairement présenté ce grand vaisseau de pierre, battu, entouré et parfois submergé pendant de si longs mois par les flots du déluge populaire. Je suis très porté à penser que le choix de cette situation singulière a exercé une influence décisive sur les destinées de Vézelay, et que l'histoire de cette ville aurait été tout autre, si l'abbaye dont elle dépendait, au lieu de grimper au sommet de la montagne, eût continué à se dresser dans la plaine, où elle fut d'abord construite. Nul doute que cette situation escarpée n'ait fait sentir aux abbés de Vézelay l'orgueil de la souveraineté avec

plus de force. Le choix de cet emplacement était d'ailleurs, il en faut convenir, en parfaite harmonie avec l'origine de cette abbaye, qui fut essentiellement une création féodale, et féodale de la première heure, c'est-à-dire contemporaine de la naissance des premiers fiefs et des commencemens du démembrement de l'empire, car son fondateur, le comte Gérard de Roussillon, — le Gérard de Roussillon de nos romans de chevalerie, — transporta, avec le consentement diplômé de Charles le Chauve, tous ses droits sur les terres et les habitans du district de Vézelay aux moines ses héritiers, en toute franchise et exemption d'obéissance, à l'exception de celle qui était due à la cour de Rome.

Les abbés de Vézelay, dont l'autorité ne relevait d'aucun pouvoir, soit politique, soit religieux, exerçaient donc la souveraineté temporelle avec une liberté que les plus grands feudataires eux-mêmes ne connurent jamais. Il faut voir dans la vieille chronique du moine Hugues de Poitiers jusqu'où allait cette liberté, non-seulement dans l'ordre politique, mais encore dans la discipline et le temporel ecclésiastique; nous sortons justement de cette lecture, et nous ne croyons pas qu'il y ait jamais eu indépendance plus complète que celle dont elle nous présente le spectacle. Un abbé meurt, le chapitre des moines s'assemble et lui nomme un successeur sans que ce choix ait besoin d'être ratifié par une autorité quelconque, sans qu'aucun des évêques des diocèses avoisinans, pas même celui d'Autun, dont l'abbaye de Vézelay aurait dû logiquement relever, sans qu'aucun des monastères les plus illustres, pas même celui de Cluny, la première abbaye de la chrétienté, aient le plus petit droit de représentation ou d'approbation. Est-il besoin de conférer certains sacremens, d'ordonner des prêtres et des diacres, l'abbé de Vézelay s'adresse non à l'évêque d'Autun, dont il est le diocésain, mais à celui de Nevers, à celui de Langres, à celui d'Auxerre, à celui de Sens, à celui d'Orléans, à n'importe quel évêque de l'est ou de l'ouest, du midi ou du nord; ses sympathies et sa fantaisie sont à cet égard la seule règle. L'abbé entre-t-il en querelle avec un pouvoir voisin quelconque, le comte de Nevers ou tout autre, il se trouve qu'aucune autorité n'a devoir d'en connaître, sauf la lointaine cour de Rome, qui ne juge jamais de la cause à un point de vue local, et que l'adversaire reste ainsi sans recours possible. Si cet adversaire fait alors appel à la force et à la révolte, il se place dans cette situation singulière, qu'il peut tourner contre lui cette même autorité à laquelle il ne pouvait avoir recours, car il lui est vassal, tandis que l'abbé de Vézelay lui échappe : le roi ne peut rien pour connaître de sa cause; mais, s'il prend les armes, il peut tout pour l'écraser. Il n'y a donc guère lieu de s'étonner que le caractère des abbés de Vézelay ait répondu à la nature de cette souveraineté

exceptionnelle : telles sont les institutions, tels deviennent les hommes.

D'ordinaire les grandes abbayes, surtout dans les premiers siècles de leur fondation, ont compté parmi leurs chefs un nombre considérable d'hommes pieux et illustres par leurs vertus morales; que de saints ont fournis par exemple les premiers siècles de Cluny! On ne voit rien de pareil à Vézelay. J'ai sous les yeux la liste complète de ses abbés, je n'y découvre pas un seul saint. L'excessive indépendance dont ils étaient armés en fit de purs seigneurs féodaux, et des politiques altiers ou habiles. Le vent qui a soufflé en ces lieux n'est pas celui de l'esprit et de la grâce, c'est celui des âpres contentions et de la violence. Que de querelles et de luttes! Ces abbés sont toujours en procès avec quelqu'un, avec l'évêque d'Autun, avec le monastère de Cluny, avec les comtes de Nevers, avec leurs propres vassaux; il n'est pas jusqu'aux doux franciscains qui n'aient eu à pâtir de leur esprit de chicane. Lorsque les pieux frères apparurent à Vézelay, quelques années après la création de leur ordre, les abbés, jaloux à l'excès de leur pouvoir, regardèrent ces nouveau-venus comme un grand seigneur regarde un pauvre hère, sans sou ni maille, qui prétend partager son influence, et leur suscitèrent toute sorte d'obstacles. Heureusement le seigneur de Chastellux de cette époque se déclara leur protecteur, et leur fit construire un monastère dont les débris, connus sous le nom de La Cordelle, se voient encore sur la montagne de Vézelay. Enfin cet esprit de contention fut tellement fort qu'il a coloré d'un vigoureux reflet le récit que Hugues de Poitiers commença du vivant de l'abbé Pons et sur la demande même de cet abbé, ce qui prouve par parenthèse que ce dernier savait choisir ses hommes. Dans ce récit net, clair, qu'on peut dire marqué d'un véritable talent, si l'on considère l'époque où il fut écrit, je n'ai pas relevé un seul mot pour l'édification, pas une expression qui trahisse un esprit mystique; le langage est celui d'un homme plus habitué à promener ses regards sur les affaires de ce monde qu'à les tourner vers le ciel, et quand d'aventure le style ecclésiastique y est employé, ce n'est que pour maudire et flétrir, soin dont ce chroniqueur de combat, comme on dirait en style de l'heure présente, s'acquitte avec un zèle et un soin tout à fait louables.

De tous ces abbés, Pons de Montboissier, sous lequel naquit et mourut la commune de Vézelay, est le plus célèbre, grâce aux *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry; mais, préoccupé qu'il était de raconter la rapide et orageuse existence de la commune, le grand historien a négligé de nous présenter le très curieux spectacle qui ressort de la lutte de l'abbé avec le comte de Nevers. Ce spectacle, qui serait amusant au dernier point, si l'on ne songeait

à la conclusion sanglante, est celui de deux entêtemens aux prises, la lutte de deux montagnards de régions diverses, d'un Morvandiau contre un Auvergnat. Chacun des deux adversaires peut être pris comme une représentation parfaite de la race dont il est sorti; mais des deux le plus remarquable est l'abbé Pons. Contemplé dans la chronique d'Hugues de Poitiers, Pons m'apparaît comme un homme politique de premier ordre, s'il est vrai que c'est le caractère encore plus que l'intelligence qui fait l'homme politique. Rarement on vit employer avec plus d'habileté cette force redoutable qui s'appelle l'inertie. Portant dans son obstination autant de calme que Guillaume de Nevers porte de violence dans la sienne, Pons se contente d'opposer à tous les orages une résolution passive et pour ainsi dire une énergie d'indifférence. Lui parle-t-on de guerre, il déclare qu'il n'y pense pas, et laisse à ses adversaires le tort de l'agression, en sorte que, lorsqu'il est exhorté à entrer en composition, il peut répondre : Ce n'est pas moi qui fais la guerre, c'est à moi qu'on la fait; c'est donc au comte de Nevers et non pas à moi qu'il faut vous adresser. Lui parle-t-on de paix, il ne demande pas mieux; eh bien! en ce cas, que chacun rentre chez soi et que les choses soient comme devant. Rien n'est curieux comme son attitude devant certaine députation des habitans révoltés de Vézelay qui venait le presser d'entrer en accommodement avec son adversaire et de consentir à l'établissement de leur commune : il répond qu'il n'a pas à entrer en accommodement, puisqu'il n'a cherché aucune querelle, et que, quant à eux, s'ils veulent bien garder la paix, il continuera de protéger leur liberté, c'est-à-dire qu'il continuera de se conduire comme par le passé. A cette impassibilité, Pons semble avoir joint le don de l'ironie, qui est en politique une arme décisive, lorsque, perçant sous la conduite apparente jusqu'aux mobiles secrets de l'âme, elle fait apparaître en toute évidence la mauvaise foi de l'adversaire. Après avoir fait condamner le comte de Nevers et l'avoir forcé de souscrire à une clause honteuse qui lui enjoignait d'arrêter et de punir les hommes de Vézelay qu'il avait lui-même soulevés, Pons rentra dans son abbaye, et là il attendit que Guillaume exécutât ses engagemens, au sein d'une paix d'autant plus profonde que Vézelay était vide de population mâle, les habitans s'étant tous enfuis sur l'avis secret du condamné. Enfin après plusieurs jours d'attente arrivèrent quatre hommes d'armes qui, se présentant devant l'abbé, lui dirent qu'ils étaient venus pour exécuter l'indigne clause, mais qu'ils n'avaient trouvé que des femmes et des enfans. Là-dessus Pons eut un très joli mot : « ah vraiment! ainsi donc vous étiez venus quatre pour en arrêter plusieurs milliers? » La querelle finit sur ce mot, Guillaume se trouvant forcé sinon de remplir les engagemens qui le constituaient

bourreau de ses propres alliés, au moins de les abandonner à leur sort, et depuis oncques ne se releva la commune de Vézelay. Dans cette lutte, la commune de Vézelay fut vaincue, non faute d'habileté politique malgré la violence dont elle fit preuve, mais par la nature du caractère de l'abbé. Elle avait cru jouer un jeu sûr en se plaçant du côté du marteau contre l'enclume, — il vint un moment où le dur marteau rebondissant contre l'inerte enclume se rompit et frappa de ses éclats meurtriers ceux qui l'aidaient à se mouvoir.

Si Vézelay posséda jamais un *genius loci*, ce fut celui de la dispute, et l'esprit trop exclusivement politique des abbés n'était guère fait pour l'adoucir et le transformer. La révolte comprimée se changeait facilement en hérésie, les habitans se vengeaient sur la religion de leurs mécomptes politiques. Au pied de la montagne de Vézelay, on voit le petit village d'Asquin, où furent brûlés sept ou huit de ces sectaires qui furent connus au moyen âge sous le nom de *patarins*. Or, comme Hugues de Poitiers nous apprend que ces pauvres diables furent brûlés tout justement après la fin des démêlés de l'abbé Guillaume de Mello, successeur de Pons, avec le comte de Nevers, il est plus que probable que ces hérétiques ne furent autre chose que des débris et des épaves des anciennes factions, une queue de l'orageuse commune, qui de colère avait pris cette forme antireligieuse. Au XVIe siècle, la réforme y rencontra des adhérens sinon très nombreux, au moins très actifs et très ardens; on le vit bien aux facilités de défense qu'y trouvèrent les calvinistes lorsque, maîtres de la ville, ils durent soutenir le siége opiniâtre de l'armée catholique. Un nom d'ailleurs en dira plus long que toutes les considérations; un seul homme remarquable est né à Vézelay, et cet homme, c'est Théodore de Bèze, le lettré par excellence de la réforme, le controversiste du colloque de Poissy, c'est-à-dire le génie de la dispute fait homme. C'est lui qui fut surnommé le Mélanchthon de Calvin, pour signifier sans doute qu'il représentait la douceur à côté de la force : terrible douceur, s'il faut en juger par son image, et qu'il serait pardonnable de prendre pour la plus redoutable âpreté. La seule chose intéressante que contienne le très pauvre musée de Nevers est un portrait du célèbre réformateur : les muses et les grâces qu'il s'efforça de chanter dans sa jeunesse n'ont en vérité laissé aucune trace sur son visage hargneux au possible, marqué d'une empreinte de fermeté et de solidité remarquable; c'est un type suprême de logicien et de raisonneur, qui a rappelé à mon souvenir certain portrait d'un ministre de Hollande, chef-d'œuvre de Van der Helst, que l'on voit à Rotterdam. Tout à l'heure nous disions que le paysage d'Avallon et de Vézelay nous avertissait que nous n'étions plus en Bourgogne; combien ce visage et ce caractère nous en avertissent mieux encore!

Que nous voilà loin, avec Théodore de Bèze, du riche, large, compréhensif génie de la Bourgogne, aussi loin de Bossuet, dont il rejetait les croyances, que de Buffon, qu'il aurait condamné comme il condamna Michel Servet, et que nous voilà près au contraire de l'esprit du Nivernais, terroir révolutionnaire par excellence, qui a donné à la terreur son apôtre le plus démocratique dans Anaxagoras Chaumette et son théologien le plus implacable dans Saint-Just! A mi-chemin de la longue rue escarpée par laquelle on grimpe plutôt qu'on ne monte à l'église de La Madeleine, on montre encore la petite maison où Bèze naquit et vécut. C'est une maison du moyen âge finissant, qui retient encore son ancien caractère, et qui mieux que de longues lectures nous explique ces restes du passé qui persistent chez tous ces novateurs du XVIe siècle et nous frappent comme des inconséquences et des contradictions.

L'église de La Madeleine, qui menaçait ruine il y a quelque trente ans, à ce point que Mérimée raconte que, pendant qu'il en prenait les dessins, il entendait une pluie incessante de petites pierres tomber autour de lui, est désormais à l'abri de tout danger. Elle a été presque entièrement reconstruite dans ces dernières années par les soins de M. Viollet-Le-Duc, qui par ses habiles restaurations a rendu tant de services à notre histoire nationale. Comme cette église a été fort habilement décrite plusieurs fois, et par M. Viollet-Le-Duc lui-même et par M. Mérimée, nous devons nous borner simplement à retracer les impressions qu'elle nous a laissées. Malgré la beauté des trois porches, surtout de celui du milieu, malgré la richesse des ornemens dont la façade est décorée, l'extérieur produit, il faut l'avouer, un effet assez médiocre, et laisse le spectateur quelque peu désappointé; mais comme ce désappointement passe vite dès qu'on pénètre dans l'intérieur! En entrant, on rencontre d'abord un vestibule assez vaste, surmonté des deux côtés par deux galeries qui se réunissent au centre en une sorte de tribune analogue à certains jubés. Ce vestibule, c'est ce qu'on appelle en langage d'architecte le *narthex*, et en langage populaire l'*église* des catéchumènes. Cette disposition intérieure, dont il ne reste aujourd'hui que de rares échantillons, semble avoir été commune en Bourgogne à toutes les églises abbatiales de dates rapprochées de celle de La Madeleine. La grande église de Cluny possédait une église des catéchumènes; Saint-Philibert de Tournus en possède encore une, dont l'effet est positivement sublime. Il n'en est pas tout à fait ainsi à La Madeleine de Vézelay; cependant son église des catéchumènes a du caractère, et ce caractère est bien d'accord avec celui du temple entier. A Saint-Philibert de Tournus, on retrouve tout vivant encore dans le narthex le sentiment qui dans l'église primitive donna naissance à cette disposition architecturale : c'est bien un purgatoire visible,

un lieu d'attente sacrée pour des âmes croyantes, soutenues par l'espoir de leur réunion à la communion générale des fidèles; à Vézelay, ce n'est qu'une forme architecturale conservée par la tradition et respectable à ce titre, une sorte de splendide antichambre de la maison de Dieu, où serfs et vassaux peuvent stationner en attendant l'heure de leurs maîtres. Les portes du narthex une fois ouvertes, l'œil, saisi tout vif par une perspective à laquelle ne se peuvent comparer les plus étonnans effets du diorama, plonge avec surprise dans une profondeur singulière, et embrasse d'un seul regard l'église dans toute sa longueur. Une spacieuse avenue (je n'ose dire une nef, car le mot rendrait mal le caractère propre à cette magnificence), bordée de colonnes romanes sur chacun des côtés, comme les avenues qui conduisent aux résidences seigneuriales sont bordées de grands arbres, débouche en face du chœur. Des deux côtés de cette avenue, deux allées plus étroites l'accompagnent avec une sorte de modestie et l'abandonnent respectueusement aux deux portes latérales. Dieu! que cette avenue est vaste et longue, que ce chœur est profond et paraît lointain! Si on pénètre dans le chœur et qu'on regarde la nef, un autre effet de diorama se présente, mais celui-là tout différent du premier. Comme l'axe de ce chœur n'est pas le même que celui de la nef, il s'ensuit que, lorsqu'on se place derrière le maître-autel, on voit la nef de biais au lieu de la voir de face, et alors on a l'aspect d'une forêt de colonnes, assez comparable à celui des bois de haute futaie bien aménagés. La comparaison est aussi exacte que possible, car ces colonnes n'ont rien de commun avec ces énormes piliers, géans massifs semblables à des éléphans chargés de tours, ou avec ces piliers de diamètre bien pris, mais trapus et ramassés sur eux-mêmes, qui soutiennent d'ordinaire les églises romanes; ce sont des colonnes sveltes, élancées, à la fois élégantes et robustes comme de beaux arbres bien venus. C'est de l'élégance de cette colonnade que résulte probablement une beauté d'un ordre plus général qui s'étend à tout l'édifice et qui en fait la véritable originalité. L'église en effet n'a pas d'unité de style, et cependant au premier abord l'œil est aussi pleinement satisfait que si l'harmonie la plus étroite régnait entre les diverses parties de l'édifice. La nef et le chœur sont de styles et de siècles différens, la nef est romane, le chœur est gothique; mais cette différence n'engendre ni contraste, ni heurts d'aucun genre. Les deux ordres de notre architecture religieuse se sont alliés dans le plus intime et le plus amoureux des mariages; chacun d'eux s'ajoute à l'autre pour le continuer et le compléter, et cherche moins à valoir par lui-même, à montrer tout ce qu'il est, qu'à montrer et à faire valoir les beautés propres à son rival. Les

changemens survenus dans le goût général, les reconstructions partielles opérées dans le cours des siècles, ont mis bien des fois en présence les deux ordres d'architecture; mais les antithèses que présentent d'ordinaire ces juxtapositions sont plus faites pour piquer l'intérêt de l'archéologue que pour satisfaire l'instinct d'harmonie de l'artiste : ici tout au contraire, c'est l'instinct de l'artiste qui est satisfait le premier par cette entente en quelque sorte cordiale entre les deux architectures, qui cependant conservent l'une et l'autre leurs caractères bien nettement distincts. Je ne connais pas d'autre exemple de ce phénomène, dont je laisse aux architectes le soin de déterminer la véritable cause, et je serais volontiers porté à le croire unique.

Ce n'est pas sans raison que j'ai employé plusieurs fois les mots de palais, d'avenue, de résidence seigneuriale; ces mots sont autorisés par l'impression qui résulte de la contemplation de ce bel édifice. La Madeleine de Vézelay, si j'ose m'en fier à l'empreinte qu'en a reçue mon imagination, c'est le type même du temple de l'église triomphante. Par le peu que nous avons dit de son église des catéchumènes, le lecteur a pu soupçonner à quel point cette disposition architecturale, tradition et souvenir des églises des premiers siècles, avait perdu le cachet de son origine. Tout l'édifice est à l'avenant. L'admiration seule y trouve pâture; rien n'est resté pour l'attendrissement et la sympathie. Oh! que nous voilà loin des temps de l'église militante! Religion hautaine, pieuse fierté, moral esprit de discipline et de contrainte, voilà ce qu'on sent en parcourant cette vaste nef et en suivant le tour de ce chœur élégant. Ici l'église règne autant qu'elle prie, et commande autant qu'elle bénit. Ce temple est un palais où des religieux, qui sont des maîtres, convoquent des fidèles, qui sont des sujets. L'esprit évoque sans efforts le spectacle qu'il présenta pendant de longs siècles, spectacle qui nous éloigne autant de la démocratie fraternelle des pasteurs de l'église primitive que de la démocratie des fonctionnaires sacrés des temps nouveaux. Là-bas, à l'entrée du temple, la cohue des pauvres et des infirmes encombre l'église des catéchumènes, la vaste nef est remplie par la foule chrétienne des vassaux, et tout en haut, autour de ce chœur exhaussé de trois marches et disposé comme un trône, siége, sénat souverain, le chapitre des moines présidé par l'abbé debout sur les gradins de l'autel. Voilà le spectacle qui seul convient à La Madeleine, et dont elle ne pourrait trouver les élémens à jamais disparus dans la foule des modernes chrétiens libres et dans des ecclésiastiques fonctionnaires salariés. Aussi, bien que remise à neuf, bien que servant toujours au culte public, est-on saisi dans cette église comme par le froid de la tombe. C'est un superbe monument funèbre, et ce monument est vide, car le mort même en a été retiré.

Ce sentiment du vide n'est pas un simple phénomène moral; rien ne lui est resté de ce qui la faisait autrefois vivante. Un seul tombeau presque informe à force d'altérations, qui a contenu, si je ne me trompe, un ancien évêque de Langres, se laisse voir encore dans une niche pratiquée très haut près d'une des portes latérales. Parmi les débris de l'église qui n'ont pu être utilisés dans la réparation, je remarque un buste de sainte de grandeur naturelle, œuvre évidente de la renaissance, d'une expression charmante, qui me rappelle d'assez près le caractère des femmes de Léonard de Vinci. Est-ce un fragment d'une statue de sainte Madeleine? C'est tout. Je ne crois pas avoir de ma vie ressenti une impression aussi sépulcrale.

Du reste ce froid de mort s'étend à tout ce qui entoure l'église et à la localité même où elle s'élève. Du chœur, je passe dans la salle capitulaire, aujourd'hui transformée en chapelle dédiée à la Vierge, et avoisinée par une charmante galerie claustrale à courtes colonnes romanes. C'est tout ce qui reste de l'ancienne abbaye. Il y eut un jour où cette salle fut le théâtre d'une scène bruyante et mémorable, sous le gouvernement de l'abbé Guillaume de Mello, successeur de Pons de Montboissier. L'abbé avait quitté l'abbaye pour aller demander justice des violences du comte de Nevers, fils de l'ancien adversaire de Pons et héritier de toutes ses haines. Ses religieux, assiégés dans leur monastère, voyaient venir le moment où la résistance serait inutile; en outre l'intrigue avait introduit la division dans leurs rangs, et un parti s'était formé, qui parlait de se soumettre au comte de Nevers. Alors le prieur Gilon, qui gouvernait en l'absence de l'abbé, homme plein de sens et d'éloquence persuasive, s'il faut en juger par les remarquables fragmens de ses discours que nous a conservés Hugues de Poitiers, une sorte de prudent Ulysse du cloître, assembla ses moines dans cette salle, et leur démontra que la résistance étant désormais inutile, et la soumission impossible, puisqu'elle équivaudrait à une trahison, un seul parti était digne, celui de la désertion en masse et de l'exil volontaire, résolution qui fut exécutée au grand embarras du comte de Nevers, qui, en place d'ennemis auxquels il pensait dicter sa loi, ne rencontra que des salles vides. Lorsque je l'ai visitée, cette salle était encore occupée, mais c'était par une bande d'inoffensifs marmots auxquels un jeune prêtre enseignait le catéchisme.

De la salle capitulaire, je suis allé sur la terrasse qui domine la vallée de la Cure. Le paysage que l'œil embrasse est d'une remarquable étendue; en dépit de son manteau de verdure, il est singulièrement triste à force d'être nu et dépouillé. Aussi loin que la vue s'étende, elle n'aperçoit pas un arbre. J'ai demandé à quoi cela tenait, on m'a répondu que tous les arbres des environs avaient été

arrachés, parce que, ces arbres étant des noyers, les paysans avaient fini par remarquer que rien ne poussait à leur ombre. L'observation est, je crois, fondée; il n'en est pas moins regrettable qu'il ne soit pas resté quelques bouquets ou quelques rangées de ces noyers condamnés pour rompre çà et là la monotonie du paysage. C'est sur le versant qui descend au-dessous de cette terrasse que se tint l'assemblée des chevaliers convoqués par Louis le Jeune pour la plus mal combinée des croisades. Je reconnais sans trop de peine la place où s'élevait l'estrade royale et celle où saint Bernard prêcha cette malencontreuse entreprise, la seule de ses œuvres qui n'ait pas réussi. Elle lui fut cruellement reprochée plus tard par l'opinion de l'époque, et fort injustement, comme il arrive presque toujours pour les actions des grands hommes, car avec la prescience du génie il n'en avait jamais eu bonne opinion, s'était longtemps défendu de la prêcher, et n'avait cédé à la fin que par déférence pour la papauté. Je me demande à la vue de cette place comment cet homme si débile, qui pouvait à peine se tenir debout, et dont l'estomac refusait presque tout aliment, parvenait à se faire entendre dans un lieu qui par sa nature réclame le volume de voix d'un géant, et au milieu de multitudes que leur appareil de guerre rendait nécessairement bruyantes au plus léger frémissement. Pareil phénomène serait à peu près inexplicable, si l'on ne savait qu'il est des grâces particulières pour les hommes d'une grande âme et d'une forte volonté. Un silence presque funèbre remplit seul la solitude de cette campagne, autrefois animée du tapage le plus ardent et traversée par la plus bigarrée des foules.

La ville même n'échappe pas à ce linceul de silence qui recouvre de toutes parts cette grandeur défunte. Il n'en est pas de Vézelay comme d'autres très anciennes cités qui, en perdant leur importance, n'en ont pas moins continué de vivre tant bien que mal, Autun, Cluny par exemple. Ici, la vie a tari d'une manière complète; elle s'est enfuie un certain jour, et n'y a jamais reparu, même sous la plus modeste des formes. Il y a tels endroits de la petite ville où l'on croit parcourir un cimetière, tant ces maisons du XIIe et du XIIIe siècle semblent vous dire : il y a sept cents ans que nos habitans sont morts. Le passé n'est pas triste lorsque la vie n'a pas été interrompue et qu'il se trouve marié au présent; mais Vézelay, c'est le passé sans nul présent, et probablement, hélas! sans aucun avenir, car l'importance tout accidentelle de cette ville tint à l'abbaye, qui en fit un point de jonction entre la Bourgogne et le Nivernais. Une fois l'abbaye détruite, Vézelay redevint ce qu'il était par nature, une simple crête de montagne qui n'avait par elle-même aucune utilité essentielle. Une telle histoire est faite pour suggérer d'assez piquantes réflexions sur la légèreté humaine; combien de fois il ar-

rive que les hommes se révoltent précisément contre les choses sans lesquelles ils ne seraient rien! Ce fut le cas pour Vézelay, dont la commune devait être nécessairement et fut en effet le plus stérile de tous les mouvemens analogues qui éclatèrent au XIIe siècle.

Maintenant voulez-vous savoir comment finissent tous ces grands souvenirs, descendez la montagne et allez passer quelques instants au petit village de Saint-Père. C'est là que fut l'emplacement primitif de l'abbaye. On y voit une charmante église dont la façade reproduit en miniature celle de La Madeleine de Vézelay. L'intérieur a été reconstruit tout récemment, et à l'heure qu'il est on travaille probablement encore à en réparer le porche et le narthex microscopiques, car cette église, qui n'est, à tout prendre, qu'une spacieuse chapelle, possède un narthex comme Vézelay, sans doute par imitation, ce qui prouve qu'en architecture aussi toute grenouille veut égaler le bœuf, et tout marquis avoir des pages. Comme dans celle de Vézelay, il n'est à peu près rien resté dans cette église des souvenirs et des décorations du passé. Voici pourtant une inscription qui est enchâssée dans la muraille d'une chapelle; approchons-nous donc et lisons.

Pour bien dévotement supplier ce grand Dieu,
Où gît l'honneur de la gloire future,
Nous a donné ce lieu pour notre sépulture,
Marin Roux et les siens ont obtenu ce lieu. 1636.

Il ressort de cette inscription que dans le premier tiers du XVIIe siècle un parfait imbécile vivait en ces alentours. Il avait vu les églises pleines de monumens funèbres, il avait lu les inscriptions et les épitaphes gravées sur ces monumens, et, sa vanité s'enflammant à ce spectacle, il s'était promis que lui aussi aurait une épitaphe rimée qui transmettrait son nom à la postérité. Non-seulement il a réalisé son désir grotesque, mais il a daté son ineptie, ayant remarqué sans doute que la date ajoute un grand lustre aux souvenirs du passé. Ce millésime de 1636 surtout me paraît sublime. Ainsi voilà une sottise qui a maintenant deux siècles et demi d'existence, ce qui lui fait des quartiers de noblesse assez respectables. Elle est née en 1636, longtemps avant que les Phélippeaux fussent ducs, que les Colbert vinssent au monde, et que les Riquet fussent anoblis. On aurait voulu démontrer que la noblesse ne peut être constituée par la seule antiquité, et que l'antiquité séparée d'une sagesse toujours renouvelée équivaut à une superstition, qu'on n'aurait pu mieux s'y prendre que cet ingénieux Marin Roux. Cette inscription saugrenue mériterait vraiment d'être transformée en proverbe : *antique comme l'épitaphe de Saint-Père sous Vézelay*, pourrait-on dire toutes les fois qu'on

se trouverait en face d'une sottise qui n'aurait pour elle que le temps. Tel est le sort de toutes les choses de ce monde; les plus belles fleurs sont piquées par les chenilles, les plus tendres arbrisseaux broutés par les chèvres, et les plus nobles coutumes déshonorées par la bêtise.

II. — CHASTELLUX.

Dans la foule immense des petits dieux qui composaient le panthéon du paganisme romain, y en avait-il un qui présidât aux voyages? et y en a-t-il un dans cette Chine qui reconnaît les génies tutélaires de la porcelaine, de la laque et des lanternes? Pour moi, je suis porté à croire qu'il existe en effet une providence toute spéciale pour le touriste, pourvu toutefois que celui-ci joigne à l'ardeur du curieux quelque chose du respect du pèlerin. Combien de fois il m'est arrivé de reconnaître par exemple que des accidens que tout voyageur aurait le droit de regarder comme des contre-temps se trouvaient au contraire des rencontres fortuitement heureuses! Une journée de pluie ou de brouillard ne sera jamais la bienvenue, et cependant il est tel site, tel paysage, tel monument même, qui ne ressortent dans tout leur caractère que par de pareilles températures. Ainsi j'ai fait la route d'Avallon à Vézelay par une tempête de neige, que j'avais maudite au départ comme un mortel aux jugemens précipités, et celle d'Avallon à Chastellux par le plus gai des soleils de printemps, justement les deux températures qui conviennent à l'une et à l'autre excursion; la nature avait donc mieux choisi pour moi que je n'aurais choisi moi-même. Autant ces rafales de neige s'harmonisaient bien avec l'âpreté sombre de la campagne qui mène à Vézelay, autant ce gai soleil était bien d'accord avec la sauvagerie riante de la campagne qui mène à Chastellux. Peu d'horizon et de perspective, car la vue rencontre presque partout un obstacle, bornée qu'elle est par les accidens d'une nature montagneuse. Une jolie route serpentant en plis et en replis sans fin vous présente un à un chaque trait de cette campagne, sans que vous puissiez en perdre un seul, et vous en fait pour ainsi dire jouir en détail. A chaque tournant, le décor change, décor étroit dont l'œil caresse tout à loisir le moindre aspect, un bouquet d'arbres bien groupé, un rocher pittoresquement campé sur le flanc de la route, un bout de bruyère; il n'y a de permanent dans cette succession de gentils changemens à vue que l'aimable persistance avec laquelle le petit ruisseau du Cousin s'acharne à vous escorter pendant la plus grande partie de votre route, tantôt se dérobant sous les ombres des arbres, tantôt poursuivant sa course à découvert de toute la vitesse de ses petits flots,

et faisant ainsi au paysage vert une mobile lisière d'argent, comme une frange borde le champ d'une étoffe ou d'un tapis. Enfin à un dernier tournant apparaît Chastellux, véritable résumé et expression parfaite de tous les caractères de la nature qu'on vient de parcourir. Le lieu est d'une sauvagerie d'un goût exquis, d'une sauvagerie heureusement proportionnée, agreste avec art, tourmentée pour ainsi dire avec esprit; c'est une pensée de la nature des mieux conçues et des mieux rendues, une inspiration romantique de la grande déesse exécutée avec une netteté toute classique. Cela est fauve avec grâce comme le cerf et le chevreuil, et non sinistrement fauve à la manière du loup, comme la campagne de Vézelay que nous avons précédemment décrite. La route court par une descente rapide au ravin que forme la Cure : en face, le château de Chastellux se détache avec un vigoureux relief à mi-côte d'une hauteur dont l'escarpement n'a rien de bien pénible; au bas, la limpide Cure, bien endiguée entre deux murailles de rochers, tourne avec une rapidité torrentueuse au pied de la colline, qu'elle voudrait plus étroitement embrasser, et, murmurant son dépit avec des clameurs de cascades, pousse avec une vivacité quasi colérique ses flots sans souillures sur un lit de roches aussi vierge d'impuretés que le fut la nature à son premier état. Voilà toutes les parties constitutives de ce paysage : vous voyez qu'elles sont simples et faciles à dénombrer; mais ce qui ne peut se rendre, c'est la perfection avec laquelle ces quelques élémens se sont groupés et fondus. C'est ainsi qu'avec quelques accords un musicien de génie sait enfanter une mélodie ravissante, et qui reste d'autant mieux gravée dans le souvenir qu'elle est moins compliquée.

Le château de Chastellux est le lieu de résidence des derniers descendans d'une des familles les plus illustres de Bourgogne. Avec un peu d'envie de flatter, on pourrait la faire remonter aisément jusqu'au xe siècle, car on suit sans difficulté à travers toutes les vicissitudes des héritages, des mariages, des transferts de titres, l'histoire des seigneurs de Chastellux jusqu'à cette lointaine époque; mais le représentant actuel de cette famille, démontrant une fois de plus que la véritable noblesse se contente de ses titres et n'éprouve pas le besoin de s'en fabriquer d'apocryphes, a découragé par avance les efforts des flatteurs futurs. De ses recherches, qu'il a consignées dans un livre d'une étendue considérable (1), il résulte qu'il y a eu jusqu'à ce jour deux maisons très distinctes de Chastellux, celle des premiers seigneurs, qui s'éteignit dans la seconde moitié du XIVe siècle par un mariage et un transfert de titres, et

(1) *Histoire généalogique de la maison de Chastellux*, par le comte de Chastellux; Avallon, 1869.

celle des Beauvoir, qui prit naissance à cette dernière époque. La maison des Beauvoir à son tour se subdivise en plusieurs branches, et c'est de la branche cadette que les comtes actuels de Chastellux sont descendus. Ainsi le noble généalogiste ne se reconnaît pas une origine immédiate plus lointaine que la seconde moitié du XVIe siècle; c'est réelle modestie de sa part, car avec les documens que nous avons sous les yeux on peut sans hésiter remonter bien au-delà de cet Artaud de Chastellux qui prit la croix à cette seconde croisade que nous avons vu prêcher par saint Bernard à Vézelay. Il est vrai que l'antiquité de la famille ne perd pas grand'chose à cet aveu, car, si elle ne descend que très indirectement des anciens Chastellux, elle descend en revanche en ligne ininterrompue des Montréal, dont la tige première se montre dès le Xe siècle. La bonne foi, la recherche scrupuleuse de la vérité, la modestie de ton, qui règnent dans ce travail généalogique, sont faites pour toucher. Quand l'auteur rencontre chez quelqu'un de ses ancêtres une erreur de conduite ou une faute politique, il l'expose franchement sans songer à l'atténuer ou à la dissimuler : *amica nobilitas, sed magis amica veritas* serait une bonne épigraphe à placer en tête de son livre. C'est ainsi qu'il condamne sans détours l'inertie du maréchal de Chastellux en face des bandes irrégulières connues sous le nom d'*écorcheurs* et les compositions répréhensibles qu'il fit plusieurs fois avec leurs chefs. Quelquefois même il nous révèle avec candeur des actes privés parfaitement inconnus, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de laisser dans l'ombre où ils dormaient ensevelis. En voici un exemple assez curieux.

Longtemps le maréchal de Chastellux n'eut d'autre postérité qu'un enfant illégitime, anobli selon la coutume de la noblesse du temps par sa bâtardise même et s'en parant en guise de titre comme son contemporain Dunois et bien d'autres. Ce bâtard de Chastellux était un jeune homme d'une âme vaillante et violente, qui nous plaît singulièrement sur la simple silhouette qui nous en est présentée, quelqu'un d'assez semblable à ce bâtard de Richard Cœur-de-Lion qui figure dans *le Roi Jean* de Shakspeare. Un des parens des Chastellux, Jean d'Anglure, ayant commis la faute de se confier aveuglément à un certain Malaquin, son intendant, celui-ci, érigeant sa tyrannie sur cette faiblesse, se mit à trafiquer des terres de son maître avec tant de dextérité qu'en peu de temps ce dernier se vit à la veille de mourir de faim. Malaquin, appréhendé et emprisonné, ne voulut, paraît-il, accorder d'autre réparation que des insolences, sur quoi le bâtard de Chastellux et son camarade le bâtard de Savoisy l'envoyèrent dans la Cure exercer ses talens pour la natation. « Certainement, écrit M. de Chastellux à ce sujet, Malaquin avait mérité une sévère punition; mais il n'appartenait point

aux deux bâtards d'en faire justice. Ils le sentirent si bien qu'ils sortirent du royaume : la terre de Courson fut confisquée. » Voilà qui prouve sans réplique que nous n'avons pas précisément inventé la justice, et qu'il en existait une assez dure même à l'époque d'anarchie où vivait le bâtard; cependant nous ne pouvons nous empêcher de trouver bien sévère le blâme infligé par M. de Chastellux à ce cousin des âges passés. Eh! mon Dieu, qui n'a pas ses petits momens de vivacité, à quelque condition qu'il appartienne? Je conçois qu'au XVIIIe siècle, lorsqu'on avait perdu au sein d'une longue paix sociale tout souvenir de ce qu'est la vraie nature humaine, on eût songé à flétrir un pareil abus de pouvoir; mais aujourd'hui que l'expérience nous a suffisamment révélé que de simples roturiers peuvent en faire tout autant que le bâtard de Chastellux, cette incartade a droit à plus d'indulgence. Le maréchal de Chastellux fut probablement moins dur pour son rejeton; il avait vu bien d'autres excès de la force lorsqu'il commandait à Paris les troupes de Jean sans Peur, et il avait pu comprendre par les exploits de ces deux remarquables hommes d'action, Capeluche, valet du bourreau, et Caboche, équarrisseur, de quoi l'homme est capable, de quelque rang qu'on le tire. De tous les mauvais instincts du cœur humain, le plus enraciné est celui de l'arbitraire, et de toutes les vanités de l'homme celle qui lui sera toujours la plus chère, c'est l'étalage de sa force.

Le plus célèbre de tous ces anciens seigneurs de Chastellux, et celui qui nous importe le plus, est précisément celui que nous venons de citer en dernier lieu, Claude de Beauvoir, créé maréchal de France par Charles VI. Bourguignon tout dévoué à son duc, il fut un des trois capitaines qui introduisirent les troupes de Jean sans Peur dans Paris, grâce à la trahison de Périnet Leclerc, pendant cette nuit fatale qui eut un lendemain tellement affreux qu'aux alentours de l'Hôtel de Ville on marcha dans le sang jusqu'à la cheville, disent les contemporains. Quand nous sommes trop portés à desespérer du présent et à croire que les dangers qui nous menacent ne seront jamais surmontés, faisons un retour en arrière, repassons par le souvenir l'état de la France pendant les guerres anglaises, et avouons que nos pères ont connu de bien autres épreuves que les nôtres. Ce ne fut pas une commune de deux mois et l'anarchie d'une seule ville qu'ils eurent à subir, ce fut une commune de plus de soixante-quinze années et sur toute l'étendue du territoire français. Que de communeux, bon Dieu, et de combien d'espèces et de variétés! I y en a toute une flore et toute une faune, maillotins, jacques, écorcheurs, cabochiens, routiers, sans compter les factions avouables politiquement; la déesse Anarchie fut vraiment à cette époque une mère Gigogne incomparable. C'est au beau milieu du gâchis san-

glant qui suivit l'entrée des Bourguignons dans Paris que Claude de Chastellux reçut son bâton de maréchal des mains du pauvre Charles VI, tout occupé de chercher des moyens de conciliation. Le nouveau maréchal se trouva donc, par suite de cette faveur, avoir deux maîtres à la fois, le roi de France et le duc de Bourgogne; mais les circonstances se chargèrent bientôt de le débarrasser de cette obéissance à deux têtes. Après l'assassinat de Jean sans Peur, dont il ramena le corps en Bourgogne, la rupture fut consommée entre les deux maisons en lutte, et le maréchal de Chastellux suivit en vassal fidèle le parti de Philippe le Bon. Ce n'était pas précisément celui de la France, mais y avait-il alors une France comme nous l'entendons aujourd'hui? C'est pendant ces lamentables années de division que Claude de Chastellux accomplit le plus connu de ses exploits, la reprise de la petite place de Cravan sur les troupes écossaises au service de Charles VII. Cette victoire eut un résultat intéressant qui s'est perpétué presque jusqu'à notre époque. Cravan appartenait au chapitre d'Auxerre, le maréchal le lui rendit, et, pour le récompenser de ce service, le chapitre lui conféra le titre de chanoine héréditaire. A chaque nouvelle génération, l'aîné des Chastellux se présentait à la porte du chœur de la cathédrale, botté, éperonné, en habit militaire recouvert d'un surplis, une aumusse sur un bras, un faucon sur le poing, un chapeau à plume blanche à la main, et, après avoir prêté le serment de maintenir les droits du chapitre, il était investi du titre de chanoine que ses pères avaient porté (1).

Il est possible aussi qu'il faille mettre au nombre des témoignages de reconnaissance du chapitre d'Auxerre la sépulture que le maréchal reçut dans la cathédrale. On y voit encore aujourd'hui son monument funèbre, ou, pour être plus exact, une seconde édition de son monument funèbre, édition revue et corrigée encore de nos jours. En effet, la tombe du maréchal fut brisée par les calvinistes pendant les guerres de religion, et fut refaite longtemps après dans le cours du XVIIe siècle. Ce second monument fut-il une simple reproduction du premier? On peut l'admettre pour les figures du tombeau, mais difficilement pour le petit bas-relief qui l'accom-

(1) Ce fut en 1732 que cette cérémonie fut célébrée pour la dernière fois; depuis ce temps, les Chastellux se sont contentés de joindre à leurs titres celui de chanoine d'Auxerre. Au sujet de ce titre, je trouve une assez piquante anecdote et un assez joli mot dans les *Souvenirs* de l'abbé Fortin, curé actuel de la cathédrale d'Auxerre. Le comte de Chastellux de la restauration fut un des chefs militaires de l'expédition du Trocadéro. A son retour, se trouvant en compagnie du prédécesseur de l'abbé Fortin, l'abbé Viard, il raconta divers épisodes de son expédition, et dit entre autres comment il avait fait mettre bas les armes à un corps de révoltés commandés par un curé. — Eh! vraiment, répondit l'abbé Viard, il était trop légitime qu'un curé comme lui rendît les armes à un chanoine comme vous!

pagne et qui me paraît de travail bien moderne. Toutefois les figures même ne laissent pas que d'inspirer quelques doutes, car elles renferment une énigme fort difficile à expliquer. Elles représentent deux chevaliers en armures complètes couchés aux côtés l'un de l'autre sur la même dalle funèbre, et l'inscription qui accompagne ce tombeau nous dit qu'elles sont les effigies de Claude de Beauvoir, maréchal, et de son frère, George de Beauvoir, amiral de France. Or le maréchal de Chastellux n'eut jamais de frère, et il n'y eut jamais non plus de Chastellux amiral de France. Ce n'est pas du reste la seule erreur que contienne l'inscription, car elle nous dit que Cravan fut repris sur les Anglais, tandis qu'il fut repris sur les troupes de Charles VII, et très particulièrement sur les troupes écossaises au service de ce roi. Cependant on peut trouver plusieurs raisons très plausibles de cette dernière erreur, outre la raison de l'ignorance; mais comment expliquer la première, si le monument du XVIIe siècle a reproduit le précédent? Il n'est guère croyable qu'au lendemain de la mort du maréchal on ait inventé un frère à un homme aussi considérable, dont la famille était si connue, lorsque tant de ses contemporains vivaient encore, et il n'est pas moins singulier que cette erreur ait pu se commettre sous les yeux du chapitre d'Auxerre, qui avait des raisons si particulières de connaître la vérité. Comme personne ne donne d'explications de cette erreur passablement étrange, je me hasarderai à donner la mienne. Il est très probable que, le premier monument ayant été entièrement brisé par les calvinistes, on n'aura eu plus tard pour le reconstruire d'autres données que celles d'une tradition vague qui aura peut-être confondu les souvenirs de deux monumens, celui de Chastellux et celui de deux frères chevaliers quelconques, brisés en même temps, et que par conséquent le monument de la cathédrale d'Auxerre, loin d'être une reproduction du précédent, se trouve n'être qu'une œuvre de pure fantaisie.

Ce monument du vieux maréchal à Auxerre nous est une transition toute naturelle pour parler des sépultures des Chastellux. Ils sont ensevelis un peu partout en Bourgogne. Les membres de la première famille avaient pour habitude de confier leurs restes à l'église dite de La Cordelle, église d'un couvent de franciscains élevé à leurs dépens, dont on voit encore les ruines sur la montagne de Vézelay. Ces ruines elles-mêmes ont péri, les murailles et les clôtures ont été renversées, et chèvres et brebis broutent sans façon l'herbe et les ronces que pousse la terre grasse de ces anciens seigneurs. Hamlet lui-même ne trouverait pas son compte dans ces décombres, car il n'y pourrait même pas ramasser un crâne qui lui permît de philosopher. Plusieurs membres de la seconde famille furent ensevelis à Saint-Lazare d'Avallon: il n'en reste aujourd'hui

qu'une inscription enchâssée dans un des murs de l'église. Enfin les membres les plus récens de la famille, c'est-à-dire les Chastellux des quatre derniers siècles, sont ensevelis dans la petite église paroissiale du village qui leur a donné leur nom nobiliaire. Ces sépultures sont de beaucoup la chose la plus remarquable qu'il y ait à Chastellux. Ce n'est pas que toutes ces tombes soient recommandables par la beauté, la plupart sont au contraire singulièrement modestes; mais l'effet moral qui résulte de l'ensemble est très frappant, et involontairement on se surprend à répéter devant ce spectacle le vers de notre vieux régent du Parnasse :

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère.

La chapelle qui contient ces restes forme presque la moitié de la petite église, et cette moitié est pleine jusqu'aux bords de mausolées, de tombes, de colonnes, d'urnes, d'inscriptions, plus pressés les uns contre les autres que les rameaux morts dans les bois en novembre. Devant ce spectacle, on revoit en imagination je ne sais combien d'états de société différens, tous abolis successivement, je ne sais combien d'époques toutes rapprochées et fondues dans une même éternité, toutes contemporaines maintenant les unes des autres, comme ces morts que la vie avait séparés par de tels intervalles de temps, et qui ont tous maintenant le même âge. Celui ci, dont le cœur est renfermé dans un beau monument sculpté et dont voici la mâle image à genoux devant son prie-Dieu, mourut en 1580, gouverneur de Metz et de Marsal. Metz! quel sentiment douloureux s'éveille dans le cœur à ce mot, et comme il fait penser combien la durée même est une faible protection pour les choses d'ici-bas! Si nous l'avions perdue à cette époque, c'eût été un retour de fortune moins douloureux, car Metz était alors un trophée nouveau de la France, elle ne s'était pas encore soudée à notre vie, et plus de trois cents ans d'existence commune ne lui avaient pas assuré une prescription tutélaire. Celui-là, tué à Nordlingue, fut contemporain des premières victoires de Turenne et de Condé, à l'aurore de la suprématie française, dont il fut un des ouvriers inconsciens et pour laquelle il mourut. Cet autre a connu les dangereuses espérances du XVIIIe siècle, cet autre les duretés de l'exil et les tristesses du retour, ce dernier enfin a recueilli les débris d'une fortune continuée pendant tant de siècles et d'une illustration accumulée à travers tant de vicissitudes. Certes ce spectacle a sa philosophie, et l'impression en grandit encore quand on songe que ces tombes si pressées sont en bien petit nombre comparativement à la durée de cette famille, qu'on n'a là sous les yeux que les sépultures de quelques-uns de ses membres, de ceux que les

accidens de la fortune n'ont pas entraînés trop loin, ou dont la marée des circonstances a rejeté complaisamment les restes sur la plage natale. La plupart dorment là où la mort les a surpris, celui-ci à Strasbourg, celui-là à Perpignan; les innombrables champs de bataille de l'ancienne France renferment la cendre anonyme des autres.

Bien que le château de Chastellux ait retenu en grande partie son ancienne forme féodale, on peut dire que c'est un château tout moderne. Sauf les premières salles, surtout celle dite *des gardes*, qui conservent le grand aspect des habitations seigneuriales du XVIIe siècle, les dispositions intérieures nous ont paru toutes en parfaite harmonie avec les exigences et les commodités de la vie nouvelle. Quant à cette première salle, elle compose un décor des plus heureux : là vivent encore les mânes et les ombres des longs siècles écoulés. Comme un diadème aux nombreux fleurons, les blasons des anciens Chastellux, des Montréal, des Beauvoir, couronnent la haute cheminée féodale; au-dessous serpente une belle devise chevaleresque dont le texte, si ma mémoire n'est pas trop infidèle, est à peu près celui-ci : *contra virtutem fortuna nequit.* Les murs sont tendus de jolies tapisseries représentant des scènes d'équitation, voltiges, dressages de chevaux, et que pour cette raison je serais porté à croire assez rapprochées de l'époque Louis XIII, où l'équitation devint chez nous un art qui eut ses philosophes et ses docteurs. Aux quatre angles de la salle sont suspendues en faisceaux habilement formés des armes de toutes les époques, cottes de mailles, boucliers, gantelets de chevaliers, haches d'armes féodales, arquebuses et pistolets de gentilshommes du XVIe siècle, épées et mousquets d'officiers du roi. La salle des portraits des ancêtres serait aussi fort curieuse, s'il était possible de croire que toutes ces images offrent la ressemblance approximative des personnages qu'elles représentent; malheureusement le doute est permis, au moins pour les siècles qui précèdent le XVe, et il est trop probable que ces portraits n'ont pas plus d'authenticité pour la plupart que les images des rois de la première et de la seconde race qui ornaient autrefois les histoires de France populaires. Plus intéressante pour nous est la salle où sont suspendus les portraits des membres et des alliés modernes de la famille, surtout ceux qui appartiennent à l'ancienne magistrature, les Daguesseau, les d'Ormesson. Parmi ces portraits, il en est un qui réveille mieux que des souvenirs historiques, car, soulevant dans le cœur une fraîche brise poétique, il chasse en un instant toute cette poussière du passé comme un doux souffle d'avril chasse les débris des feuilles rouillées par l'hiver.

Ceux qui ont une âme sensible à la beauté peuvent aller en pèle-

rinage contempler le portrait d'Anne de Chastellux, comtesse de Comarin; ils ne regretteront pas leur voyage. O la ravissante femme! En la regardant, je n'ai pu m'empêcher de faire cette réflexion assez triste, que la fortune et la nature sont en guerre mortelle, car il n'y a peut-être pas un tiers des dons de la nature qui soit utilisé en ce monde. La personne dont voici l'image disparut de la terre sans que sa beauté ait donné ce qu'elle pouvait produire, ce qu'elle contenait intrinséquement, et même certainement sans qu'elle ait été comprise dans sa réalité par ceux qui l'admiraient le plus. Peut-être même a-t-elle passé simplement pour une jolie femme, ou plus modestement encore pour une agréable personne; mais si un artiste d'un génie pénétrant se fût rencontré là, il aurait reconnu en elle l'existence d'un certain germe qui, épanoui par l'art, pouvait produire un type féminin d'une originalité séduisante à l'égal de *la Joconde* de Léonard de Vinci. C'est un mélange analogue de malice et de bonté, cette fois sans rien d'énigmatique. L'épigramme brille dans ces yeux d'une limpidité de source, la bonne humeur circule dans ces traits d'une douceur charmante; l'innocence est complète sur ce visage, seulement cette innocence porte une empreinte d'exceptionnelle vivacité. C'est le type de la candeur déniaisée et pourtant restée aussi entière que si la naïveté originelle ne l'avait jamais quittée. Cette âme est venue au monde comme nous tous enveloppée d'ignorance; mais tandis que chez la plupart des humains cette ignorance est un cuir épais dont ils ne se débarrassent qu'au prix d'une sanglante expérience, ce ne fut, dirait-on, pour elle qu'une mince pellicule qui se fendit sans efforts, et lui permit de voir clair. Elle y a vu clair; le monde ne peut la tromper, elle sait ce qu'il vaut, et cependant il ne lui inspire aucune défiance, et elle n'en redoute rien. Hélas! l'artiste de génie ne s'est pas rencontré, et à la place de la Joconde française qui aurait pu être, il n'existe que le portrait d'une jolie femme morte en emportant avec elle le germe et la matière d'un chef-d'œuvre qui n'a pas été fait.

Parmi ces portraits, il en est un qu'en notre qualité de lettré nous aurions aimé à rencontrer, celui du chevalier de Chastellux, membre de l'Académie française et ami zélé des philosophes du XVIIIe siècle. Si ce portrait se trouve au château, j'ai le regret de l'avoir laissé échapper. Après le maréchal Claude de Beauvoir, c'est celui de tous les Chastellux qui nous intéresse le plus; celui-là nous touche très directement, car il a été l'un des parrains les plus actifs de notre société nouvelle. Esprit libéral à l'excès, comme on dirait aujourd'hui, il partagea toutes les généreuses erreurs de son temps et écrivit, pour les soutenir, un livre intitulé *De la prospérité publique*, aujourd'hui peu lu, mais encore curieux en ce sens que ce

rejeton d'une si vieille race s'y montre tout le contraire du *laudator temporis acti*. Il prit part à tous les mouvemens de cette époque, depuis la querelle des gluckistes et des piccinistes, jusqu'aux débats que souleva la découverte de la vaccine, dont il fut dès l'origine le partisan si convaincu que, pour vaincre l'obstination de ses paysans par son exemple, il fit pratiquer sur lui-même l'opération du vaccin, que peu de personnes osaient alors affronter. Encore dans toute la force de l'âge lorsque l'expédition d'Amérique fut décidée, le chevalier de Chastellux fit partie de cette petite armée de Rochambeau, qui contenait tant de volontaires de la noblesse, plus jeunes, mais non pas plus enthousiastes que lui. C'est un des plus parfaits représentans de la manière de penser de cette noblesse du dernier siècle, à laquelle l'opinion révolutionnaire aurait dû plus de justice, et qu'elle a payée d'une si cruelle ingratitude. Pour moi, plus je lis les écrits de cette noblesse de la fin du XVIIIe siècle, le chevalier de Chastellux, le comte de Ségur, le prince de Ligne, pour ne citer que les noms qui ne sont pas sur les lèvres de tout le monde, et plus je suis étonné de l'ardeur et de l'imprudence de leur libéralisme. Ce qui se rencontre de généreuse illusion, quelquefois même de magnanimes utopies dans leurs opinions est inconcevable. Les uns ont complétement oublié ce qu'est en réalité la nature humaine, les autres ne veulent pas s'en souvenir et reportent au passé les parties de mal dont elle est mêlée, les autres enfin refusent nettement d'y croire et sont tout disposés à traiter de menteurs et de charlatans ceux qui leur montrent l'homme tel qu'il est. Encore une fois, plus de justice leur aurait été due, mais quand donc les sociétés humaines ont-elles eu le temps et la liberté d'être reconnaissantes, quand donc l'ingratitude n'a-t-elle pas été leur loi?

Dans une vieille tour distincte du château actuel et de date plus ancienne, on m'a montré six pavés en mosaïque, découverts récemment dans une propriété du comte de Chastellux. Ce dallage de maison romaine avait fait espérer d'autres découvertes; les fouilles entreprises sont restées sans résultat. Ces mosaïques n'ont d'ailleurs rien de particulièrement remarquable, si ce n'est une parfaite conservation; nous avons voulu les mentionner cependant parce qu'elles nous fournissent une conclusion toute naturelle pour ce chapitre, consacré aux souvenirs d'un passé très ancien. Par derrière ce passé, ne nous en montrent-elles pas en effet un plus ancien encore, ne nous rappellent-elles pas qu'il y a maintenant dix-neuf siècles que nos pères furent tirés de la barbarie et introduits dans la civilisation par la main puissante de Jules César, et ne nous disent-elles pas combien nous sommes vieux? réflexions qu'il est utile de faire de temps à autre comme la meilleure des sauvegardes contre l'imprudence et la présomption.

III. — CLUNY. — PRUD'HON. — L'ABBAYE.

Comme nous avons fortement insisté sur le caractère de Vézelay, nous franchirons l'espace, et, dédaignant une fois encore les stations intermédiaires, nous irons jusqu'à Cluny chercher d'un bond sa parfaite antithèse.

Il ne saurait en effet exister de plus complet contraste. Tout diffère entre ces deux localités célèbres, la nature, l'histoire, le génie. Autant la campagne de Vézelay est âpre et violente, autant la campagne de Cluny est douce et gracieuse. Autant Vézelay est froid et sec, brutalement battu qu'il est sur son éminence par tous les vents du ciel, autant Cluny est tiède et humide, baigné qu'il est par les eaux qui descendent de ses collines. Ces collines sont pour la vue et encore plus pour l'âme un véritable enchantement. Groupées autour de la ville en amphithéâtre harmonieusement ordonné, austères par leur couleur qui est d'un violet foncé, voluptueuses par leur forme, elles m'ont donné l'impression d'un cercle de nonnes dont la chasteté sourit doucement au sein de la beauté. Rien n'égale la mollesse correcte, la précision onduleuse de leur dessin; ces contours ne sont pas sèchement arrêtés avec une rigidité mathématique, mais semblent avoir été tracés par une main caressante; c'est la libre pureté, la fuyante exactitude, le *flou* même des lignes de la vie. Plus on les contemple et plus on se sent comme pénétré par de tièdes vapeurs de grâce et de paix délicieuse. Si prononcé est le charme de ce paysage qu'il résiste même aux mauvais génies du brouillard et de la pluie. Je n'ai vu Cluny qu'au déclin suprême de l'automne, mais je doute qu'il m'eût séduit davantage même aux plus beaux jours; en tout cas, je n'ai pas eu de peine à comprendre ce qu'il est dans l'heureuse saison parce que je l'ai vu sous le pâle soleil de la Saint-Martin. Il était cependant bien sale avec ses vieilles petites maisons, dont les brumes humides faisaient ressortir toute la crasse, et ses rues pavées d'une manière plus qu'élémentaire, transformées par les pluies en étangs de boue; au milieu de cette boue, il était charmant encore et ressemblait de la manière la plus exacte à un modèle de Prud'hon qui aurait besoin de prendre un bain. Une lumière tendre et voilée, pareille à l'éclat sans rayonnement d'un métal précieux en fusion, enveloppe ce paysage : au printemps, ce doit être de l'or jaune; à mon passage, c'était de l'argent le plus fin.

Telle la nature, telle la population. Ici la race change complétement. Cluny possède un genre de beauté dont il semble qu'il ait le privilége exclusif; on dirait un district particulier dont la nature ne relève que d'elle-même, comme ces petites principautés d'au-

trefois qui possédaient leur souveraineté en propre au milieu de voisins plus puissans. Cette beauté commence et finit à Cluny, car je n'ai rien aperçu de pareil dans les villes les plus voisines. Les formes opulentes, les chairs plantureuses, l'incarnat prononcé du teint, qui distinguent la solide population bourguignonne, disparaissent absolument, et font place à des formes d'une mollesse souple, à des traits d'une langueur exquise, à des chairs d'une pâleur attendrissante, qui s'emparent des yeux avec tout l'attrait de la nouveauté et toute la puissance de l'inconnu. J'ai campé trois jours entiers à Cluny, et pendant ces trois jours, exclusivement occupés à regarder, je n'ai pas vu un seul visage qui démentît ces caractères. Ce n'est pas la beauté, car ces traits-là résisteraient mal à l'analyse, si on les prenait tour à tour isolément; mais c'est la grâce dans ce qu'elle a de plus irrésistible et de plus insaisissable, de plus fugitif et de plus réel. La grâce, cette chose que l'on voit et que l'on ne sait comment définir, dont on est enveloppé et qu'on ne sait comment atteindre, la grâce, comparable seulement à ces libellules ailées dont le vol défie toute approche, est là tout entière dans ce que nous appellerons, faute d'un meilleur mot, son incertaine certitude.

A ces traits, vous reconnaissez le genre de beauté propre au pinceau de Pierre-Paul Prud'hon, et qui a valu au séduisant artiste le surnom de Corrége français. Jusqu'à présent, cette grâce ombreuse et cette tiède suavité qui le distinguent avaient toujours été pour nous un mystère; le séjour de Cluny nous a révélé l'énigme de cette si originale amabilité. Ah! par exemple, ce n'est point à la petite maison où il naquit et passa son enfance qu'il faut aller demander ce secret; cette affreuse bicoque n'a rien de commun avec la grâce, et ce n'est évidemment pas aux ténèbres de ce trou noir qu'il fut redevable de son crépuscule sensuel et de ses ombres semblables à des nuages chargés de pluie amoureuse, prêts à crever à la moindre étincelle de l'électricité passionnée. J'imagine que, si cette bicoque a exercé une influence sur l'enfant, c'est une influence d'antipathie, qu'il était plus volontiers à la fenêtre qu'à l'intérieur, et qu'il s'en échappait le plus souvent qu'il pouvait. Bénie soit à jamais la mémoire du bon curé qui retira de ces limbes visibles cet enfant aux aptitudes charmantes (1). Non, c'est

(1) Je dois cependant à cette bicoque cette leçon-ci : le touriste ne doit reculer devant rien. Je n'ai pas voulu y entrer de crainte de me cogner le front ou de trébucher dans les ténèbres, et j'ai appris après avoir quitté Cluny qu'elle contenait les restes d'un barbouillage de Prud'hon lorsqu'il était encore écolier en peinture. Ce qui a diminué mes regrets cependant, c'est que ces restes sont, paraît-il, entièrement confus et effacés. Il semble que cette peinture ait été un témoignage de reconnaissance du jeune artiste envers le curé protecteur.

aux collines, à la lumière, à la douceur de l'air, à la grâce de la tribu humaine à laquelle il appartenait, qu'il faut s'adresser pour comprendre Prud'hon. Dans toutes celles de ses œuvres que nous avons vues, sauf une seule, la célèbre allégorie de *la Justice poursuivant le crime*, Prud'hon n'a pas fait autre chose que se rappeler le spectacle familier à son enfance et cette grâce des visages de Cluny, qui n'avait pu manquer de séduire sa nature, trop finement sensuelle pour son bonheur. Son dessin, non pas incorrect, mais voluptueusement énervé, a son origine dans les molles lignes de ces collines; son clair-obscur lascif est un souvenir de la lumière voilée et de l'air humide de cette vallée de la Grosne, aux eaux abondantes à l'excès. Ses enfans qui ne sont que sourire, ses femmes qui ne sont que languissant spasme ou agaçant désir, ne sont qu'un souvenir idéalisé des formes et des traits dont son imagination avait gardé l'empreinte caressante. La caresse pour être douce n'en a pas moins été profonde, car on retrouve ce souvenir non-seulement dans ses compositions érotiques, mais dans ses inspirations les plus élevées et les plus austères, par exemple dans la Madeleine affaissée au pied de la croix de son *Christ expirant*. Son plafond allégorique de l'hôtel de ville de Dijon, œuvre laborieuse de sa première jeunesse où son originalité ne s'est pas encore nettement dégagée, n'est pas entièrement exempt de ce caractère.

Un autre exemple bien illustre de ce génie propre à Cluny, c'est Lamartine. La famille des Prat était originaire de cette ville, où l'on voit encore leur vieille et jolie maison des derniers jours du moyen âge, marquée du trèfle emblématique qui traduit leur nom en langage figuré (1). Sommes-nous bien loin de Prud'hon avec Lamartine? Eh! non; au fond, si les formes de l'expression sont différentes, les facultés agissantes, les instincts du talent et les préférences de la nature sont identiques. Même mollesse, même *flou*, même adorable énervement des lignes, même tendre lumière et même profond sentiment des ombres, même sensualité purifiée chez l'un par la mélancolie, chez l'autre par la grâce; seulement ces qualités chez Lamartine tendent toujours à la grandeur et cherchent les horizons lointains et vagues, tandis que chez Prud'hon elles se restreignent volontairement, et se précisent avec liberté dans la prison aisée d'un souple contour.

L'histoire à Cluny est aussi noble que la nature est gracieuse. Nous avons vu à Vézelay le type de l'abbaye féodale par excellence, tout occupée d'âpres intérêts politiques qui, aussi considérables

(1) En parcourant, dans la chapelle de l'hôpital de Cluny, les noms des bienfaiteurs des siècles écoulés, j'y trouve au XVIIe siècle celui d'*Alamartine*. Est-ce un ancêtre de M. de Lamartine, et le nom de la famille portait-il autrefois cette forme?

qu'ils fussent, n'étaient après tout que des intérêts de clocher; mais à Cluny, première des abbayes de la chrétienté, on n'aperçoit rien de ce mesquin esprit de dispute et de cette rage de contention. Elle avait été fondée cependant par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, dans les mêmes conditions que Vézelay par Gérard de Roussillon; comme cette dernière, elle était exempte de toute obéissance, et ses priviléges à cet égard étaient même plus grands, car d'après la volonté du fondateur le saint-siége ne pouvait y porter atteinte, et n'était autorisé à s'en occuper que pour les agrandir, permission dont il usa avec une générosité qui, pendant quatre siècles, fit de Cluny une véritable république chrétienne universelle. Des milliers de monastères édifiés en tout pays relevaient de son obédience et propageaient les inspirations de ses abbés; aussi les pensées politiques de ces abbés furent-elles grandes comme leur puissance, et, sortant de l'enceinte étroite de Cluny, embrassèrent-elles l'ordre universel du monde. Cluny a eu une importance capitale non-seulement pour la Bourgogne, non-seulement pour la France, mais pour l'humanité entière; sans la célèbre abbaye, l'histoire générale ne serait pas du tout telle que nous la connaissons. C'est d'ici qu'est sortie la pensée que toutes les souverainetés temporelles devaient être soumises au pouvoir unique de l'église, qu'elles devaient lui obéir comme les membres obéissent à l'âme, que les pouvoirs appuyés sur la force n'avaient de légitimité que comme exécuteurs des ordres de l'esprit, et qu'il ne fallait chercher qu'en Dieu, dont la souveraineté sans commencement ni terme échappe à tout contrat, à toute obscurité, à toute négation, le véritable suzerain. C'est ici qu'est née, qu'a été voulue, préparée et poursuivie dans l'ombre du cloître cette sanglante lutte du sacerdoce et de l'empire qui a duré trois siècles, et qui ne s'est terminée qu'après avoir emporté deux maisons impériales. Là a vécu, prié, médité, avant d'être Grégoire VII, le terrible Hildebrand qui déchaîna cette longue guerre. Est-ce cependant à son ardent génie que revient le seul honneur de cette formidable pensée? Ah! si ces lieux pouvaient parler, s'ils avaient retenu et s'ils pouvaient nous redire les confidences et les chuchotemens du cloître, de même que derrière les actes de Richelieu nous apercevons le capucin Joseph, nous verrions apparaître derrière le moine fougueux l'ombre impérieusement modeste de saint Hugues, abbé de Cluny. C'est dans ce grand personnage, aujourd'hui en partie recouvert par l'obscurité des siècles, qu'il faut chercher, je le crois, enveloppée dans une discrétion tout ecclésiastique, l'origine de cette querelle célèbre. Avant que la lutte pût même être soupçonnée, c'est lui qui nia le premier à l'empereur tout droit sur la papauté en décidant Brunon, favori

d'Henri III, à renoncer à la tiare qu'il devait à l'influence de son patron. Saint Hugues était le supérieur et l'ami d Hildebrand, il avait reçu les confidences de son âme, il savait les secrets de sa nature énergique; est-il bien difficile de supposer qu'à son tour il lui souffla une partie de son esprit, et que, l'ayant choisi dans le silence de ses pensées comme l'homme qui était seul capable de réaliser une telle conception, il le prépara par ses conseils au rôle qu'il devait remplir? A Grégoire VII la gloire de l'action, l'autorité extérieure; à lui, saint Hugues, la gloire plus modeste de l'inspiration cachée, l'autorité intime du conseil : il n'est pas impossible que les rôles aient été ainsi partagés. Toujours est-il qu'on aperçoit l'abbé de Cluny activement mêlé à la lutte dès qu'elle fut engagée, comme médiateur il est vrai; mais ce rôle de conciliation lui était en quelque sorte imposé devant le monde par sa double qualité d'ami de Grégoire VII et de propre parrain de l'empereur Henri IV. Et quelle conciliation d'ailleurs que celle qui consistait à décider le pape à consentir à l'entrevue de Canossa et à recevoir Henri en chemise sous l'air froid et les pieds nus dans la neige! Les abbés, successeurs de saint Hugues, suivirent la même politique, et, si le début de cette lutte nous montre Cluny dans l'immensité de sa puissance, la fin nous le présente dans tout l'éclat de sa magnificence et de sa richesse. Lorsqu'au milieu du XIIIe siècle Innocent IV, ce violent Fieschi, que nous avons déjà rencontré si souvent dans nos excursions, vint présider à Lyon le concile qui devait porter le coup de mort à la maison de Hohenstauffen, il fit séjour à Cluny pour y avoir une entrevue avec notre roi saint Louis. Or on peut se faire une idée de la grandeur de l'abbaye, si l'on sait qu'elle logea dans ses bâtimens, sans avoir besoin de déplacer le moindre de ses moines, le pape et sa suite, le roi et sa cour, l'empereur de Constantinople, le roi d'Aragon, le roi de Castille, tous avec leurs suites, et pour complément l'évêque de Sens avec sa maison. Ainsi cette querelle du sacerdoce et de l'empire, qui constitue tout le moyen âge, c'est Cluny qui l'a ouverte et fermée.

Occupée de ces hautes ambitions et de ces nobles intérêts, Cluny n'eut donc pas de temps pour les ambitions terre à terre. Riche et puissante comme elle l'était, elle devait cependant exciter les mêmes convoitises et les mêmes envies que nous avons vu Vézelay exciter chez les comtes de Nevers. Aussi voit-on fréquemment des attaques violentes dirigées contre l'abbaye, soit par les comtes de Mâcon, soit par les comtes de Châlon; mais ces attaques, ne rencontrant pas le moindre écho dans les vassaux des abbés, s'éteignent aussi vite qu'elles sont nées et restent sans résultat. Est-ce à la douceur du peuple de Cluny qu'il faut faire honneur de cette sécurité? Sans

doute le tempérament du peuple y doit être pour quelque chose; toutefois je croirais volontiers qu'il en faut plutôt chercher la cause dans la sagesse des abbés de Cluny pendant les trois premiers siècles. Avant même le début du mouvement communal, le bon saint Hugues avait accordé pleines franchises aux habitans de Cluny; ils n'avaient donc aucune raison de seconder l'ambition des comtes de Châlon et de Mâcon, comme les habitans de Vézelay secondèrent celle des comtes de Nevers.

La grande force de Cluny, c'est qu'elle fut pendant les premiers siècles gouvernée par des saints, c'est-à-dire par de grands hommes, saint étant alors le nom qu'on donnait à tout homme dont les vertus et les pensées excédaient la mesure de l'humanité, et qui rapportait toutes ses préoccupations aux intérêts de l'ordre moral, saint Odon, saint Mayeul, saint Odilon, saint Hugues; c'est là qu'il faut chercher le secret de cette fortune extraordinaire. Nous venons de voir ce que fut saint Hugues et de quelle cause il fut le champion. Les autres sont restés plus obscurs, et leur tâche fut plus modeste; mais, à la distance où nous sommes d'eux, il est encore facile, pour peu qu'on fixe sur eux son attention, de reconnaître de vrais grands hommes. Il n'est pas très difficile de comprendre par exemple que saint Mayeul, dont nous avons rencontré le souvenir encore vivant à Souvigny, en Bourbonnais, fut le véritable régulateur de l'abbaye, celui qui institua sa discipline, forma les cadres de ses milices et les arma pour les combats futurs. Quant à saint Odilon, cinquième abbé, outre beaucoup d'autres œuvres aujourd'hui périmées, il en a fait deux d'extrême importance, l'une qui a été un bienfait inestimable pour les peuples du moyen âge, l'autre qui s'est continuée jusqu'à nos jours, qui est encore mêlée à notre vie morale, et qui nous survivra à nous et à notre postérité. Il fut l'un des inspirateurs les plus actifs de cette trêve de Dieu qui mettait un temps d'arrêt périodique aux guerres féodales, et c'est de l'une de ses saintes pensées qu'est sortie l'institution de la fête des morts, qui est restée en tout pays si justement populaire. Il faut bien se dire qu'en politique toute fortune durable est toujours méritée, et que les fortunes imméritées sont des surprises qui n'ont jamais longue existence. Cluny ne fait pas exception à cette loi générale de l'histoire.

Si les grandes choses persistent longtemps, il s'en faut qu'elles aient une égale importance à toutes leurs périodes, et c'est véritablement une consolation pour les hommes de bien que de voir à quel point une œuvre peut survivre à sa mission et durer par la seule force des vertus qui l'ont fondée. Longue est donc la vie des institutions, mais courte celle de leur épanouissement et

de leur floraison; Cluny en est un remarquable exemple. Fondée au commencement du xe siècle, l'abbaye a duré jusqu'à la révolution française, à l'état de corps et de forme extérieure s'entend, car pour son âme elle s'était éteinte trois siècles juste après sa fondation. Dès la fin du xiie siècle, le grand rôle de Cluny est terminé. L'abbaye aura encore de beaux jours et présentera de grands spectacles, par exemple celui qu'elle donna au xiiie siècle lors de l'entrevue d'Innocent IV et de saint Louis; en réalité, elle dit son dernier mot avec Pierre le Vénérable, le correspondant et souvent l'antagoniste de saint Bernard, le consolateur d'Abélard dans ses infortunes, issu comme l'abbé Pons de Vézelay de la famille auvergnate des Montboissier. A partir de la mort de Pierre de Montboissier, une existence toute mondaine commence pour Cluny, qui devient l'apanage princier de tous les rejetons des maisons royales qui ont besoin d'être pourvus, princes d'Angleterre, princes de la maison de France, princes de Bourbon, etc. Cette nouvelle existence, qui commence à la fin du xiie siècle, ne fit que se continuer jusqu'à la révolution française en s'affermissant un peu plus à chaque période. De la fin du xiie à la fin du xve siècle, tant que l'abbé fut régulièrement nommé, c'est-à-dire nommé par les moines, cet apanage princier fut pour ainsi dire librement consenti et dépendait d'une élection qui pouvait changer cet ordre de choses; mais à partir du concordat de François Ier avec Léon X l'abbaye perdit toute liberté, et devint l'héritage par droit de naissance de tous les puissans de chaque règne. Les noms des abbés des trois derniers siècles parlent assez haut; ce sont tous les membres ecclésiastiques de la maison de Guise, Richelieu, un prince de Conti, Mazarin, Renaud d'Este, deux La Tour d'Auvergne, deux La Rochefoucauld. Dans sa servitude dorée, Cluny restait encore la première abbaye de la chrétienté, au moins par le nom, l'illustration et la qualité princière de ses maîtres.

De tous ces abbés des derniers siècles, un seul a pour nous de l'importance, non parce qu'il est le plus illustre, mais parce qu'il est le seul dont il reste à Cluny un souvenir durable, Emmanuel de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon. Il était le neveu de Turenne et le fils de ce duc de Bouillon si célèbre sous Louis XIII par ses complots contre Richelieu, qui lui coûtèrent sa principauté et sa forteresse de Sedan. Ce fut un seigneur dans l'acception la plus fastueuse du mot, dont la magnificence est faite pour paraître une pure fable à la modestie de notre vie moderne. Pendant qu'il habitait Rome, son train de maison s'élevait à 100,000 livres par mois, ce qui, au taux actuel de l'argent, représente au moins 500,000 francs de notre monnaie. Avec un nom comme le sien et

les souvenirs de guerre civile que son père avait laissés, il eût fallu beaucoup de prudence pour ne pas éveiller les soupçons du roi; mais il semble avoir été aussi léger qu'il était prodigue, et malgré les grands services de Turenne, qui couvraient d'un manteau de gloire ce passé de révolte, il s'attira plusieurs fois l'animosité de Louis XIV. Aussi le voit-on perdre ou recouvrer ses revenus selon que le roi était plus ou moins mécontent de sa conduite; mais pendant la dernière coalition il fut soupçonné d'être en intelligence avec le plus acharné des ennemis du roi, le rebelle et illustre prince Eugène de Savoie, et alors, sa disgrâce devenant complète, il perdit définitivement ses immenses revenus. Parmi les diverses vengeances que Louis XIV tira de l'abbé, il en est une de nature fort singulière, que je ne puis m'empêcher de trouver mesquine, et qui est comme par avance entachée de violence révolutionnaire et de tyrannie jacobine.

Parmi toutes ses folies de magnificence, le cardinal de Bouillon en avait fait une qui était au moins excusable dans son principe, et que tous les amis des arts auraient trouvée louable par ses résultats. Il avait rêvé de construire à la mémoire de son père et de sa mère un mausolée dont le faste surpassât tous les monumens princiers passés et à venir. Nous connaissons le plan de ce monument, il est gigantesque en effet. Il devait atteindre presque jusqu'à la voûte d'un des transepts de la grande église abbatiale; l'échantillon qui nous reste de ce transept nous permet de juger de cette élévation. Aux deux côtés devaient s'élever deux statues de grandeur naturelle, l'une consacrée au fondateur de sa maison, Godefroy de Bouillon, comte de Flandre et roi de Jérusalem, l'autre consacrée au fondateur de Cluny, Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, qui était lui-même un de ses lointains ancêtres. Au-dessus du monument étaient groupées d'autres statues allégoriques, le Temps, la Charité, la Force. Enfin le tombeau présentait les statues du duc de Bouillon et de sa femme Éléonore de Berg. Ce rêve d'orgueil était réalisé; le cardinal avait fait exécuter les statues en partie à Rome et en partie en France; toutes les pièces diverses du tombeau étaient arrivées à Cluny dans des caisses soigneusement fermées, et il n'y avait plus qu'à disposer le mausolée, lorsqu'un ordre de Louis XIV, appuyé de considérans rédigés par d'Aguesseau, vint défendre que le monument fût érigé, sous le prétexte qu'il tendait « à conserver et à immortaliser, par la religion d'un tombeau toujours durable, les prétentions trop ambitieuses de son auteur sur l'origine et la grandeur de sa maison. » A cette défense, le cardinal abbé de Cluny put comprendre, s'il ne l'avait pas encore soupçonné, que, si les aristocraties n'oublient jamais, les rois

en revanche se souviennent toujours. J'en suis fâché pour le vertueux d'Aguesseau, mais son langage en cette circonstance ne différa pas bien essentiellement de celui que tiendront quatre-vingts ans plus tard les théoriciens du jacobinisme. Je ne sais si Alexis de Tocqueville a connu ou s'est rappelé le fait, mais il mérite de faire partie de l'habile dossier que le subtil auteur a dressé contre l'ancienne monarchie comme complice par anticipation des théories révolutionnaires. Les caisses, paraît-il, ne furent même jamais ouvertes; quant à ce qui est advenu des pièces qu'elles contenaient, on ne donne aucune réponse satisfaisante. Tout ce qui reste de ce mausolée, ce sont les deux figures du duc de Bouillon et de sa femme, une tour crénelée et une figure d'ange s'envolant du pied de cette tour et portant entre ses bras un vase fumant. La tour fait aujourd'hui partie du musée de Cluny; l'ange l'a quittée pour aller désormais prendre son vol au-dessus de l'autel de la chapelle de l'hôpital, et les deux statues du duc et de la duchesse de Bouillon décorent les deux côtés de l'entrée de cette même chapelle.

Ce sont deux belles figures dont il faut admirer le travail, mais dont l'originalité nous paraît contestable, et qui laissent assez froid, gêné qu'on est par le souvenir d'autres monumens de cette même époque. A coup sûr, on serait plus disposé à les louer, si l'on n'avait pas vu les figures du tombeau de Montmorency à Moulins, qu'elles rappellent d'une manière frappante. Cette imitation d'ailleurs ne se bornait pas aux figures, elle s'étendait au monument tout entier, car le plan que nous venons d'en donner reproduit en les agrandissant d'une manière démesurée les dispositions principales du mausolée déjà si colossal élevé par la princesse des Ursins à la mémoire de son mari. Cependant, si ces figures font souvenir pour le travail et l'art des figures du tombeau de Moulins, elles en diffèrent essentiellement par l'expression. Le piquant et la nouveauté de ces sculptures pour le curieux est dans l'histoire qu'elles racontent, histoire certes bien différente du roman pathétique et passionné de la princesse des Ursins, mais qui a cependant son intérêt. Le duc de Bouillon est étendu à terre, le buste relevé, à peu près dans l'attitude de Henri de Montmorency; sa physionomie est pensive, un peu soucieuse; il paraît absorbé dans une sorte de rêveuse incertitude. En face de lui, la duchesse, assise dans une pose pleine d'élégance, lui montre du doigt quelques lignes écrites dans un livre que soutient un petit ange nu; mais que sa physionomie est différente de celle de son époux! Une gaîté radieuse, qui n'est pas exempte d'une sorte de malice espiègle, brille sur son visage; on dirait qu'elle a surpris son mari en flagrant délit d'erreur, et qu'elle s'amuse à le confondre par un texte sans réplique. Le secret

de cette joie doit être contenu dans les lignes qu'elle lui montre, et il y est contenu en effet, car ces lignes se rapportent à la consécration de l'hostie et affirment le mystère de la transsubstantiation, nié par les protestans. Cette expression et cette pantomime veulent donc dire : le duc de Bouillon était protestant, et il se convertit au catholicisme par les conseils et sur les instances d'Éléonore de Berg, sa femme. La base de la statue du duc de Bouillon est ornée d'un petit bas-relief du travail le plus remarquable, qui nous paraît de beaucoup la pièce la plus originale de ces sculptures. Ce bas-relief, qui consacre le souvenir de quelqu'une des batailles auxquelles le duc prit part, la Marfée ou toute autre, représente une mêlée pleine de furie et de mouvement. L'artiste s'est évidemment inspiré des mêlées classiques de l'art italien; mais, transformant ses souvenirs avec une intelligence des plus rares, il a donné un aspect tout moderne à ces batailles italiennes, qui ont toujours l'air de se rapporter aux combattans d'Énée et du roi Turnus, et n'en a conservé que ce qu'elles ont d'éternellement conforme aux lois de l'art, c'est-à-dire un mélange de furie dans l'ensemble, en même temps que le relief individuel le plus prononcé dans chacun des acteurs. Cette mêlée est un carnage de gentilshommes français du temps de Louis XIII; ces têtes, ces corps, sont modernes et français. Le sculpteur, en empruntant son mouvement à l'art italien, n'a pas voulu sacrifier à son amour exagéré des formes robustes. Pas d'épaules carrées à la manière des athlètes, pas de muscles en saillie, pas de mamelons de chair, rien de tous ces détails si choquans d'une anatomie trop prodiguée. Ces visages sont fins et nobles, ces tailles sveltes, longues, bien prises, ces membres souples, élégans, bien proportionnés; en un mot ce que nous contemplons dans ce bas-relief n'est pas seulement une belle mêlée, c'est une mêlée de l'ancien régime français, d'une époque très déterminée.

Tous nos lecteurs se doutent-ils qu'il y avait encore au commencement de ce siècle, dans une petite localité de Bourgogne, une église aussi grande que Saint-Pierre de Rome, qu'ils vont admirer de si loin? L'église abbatiale répondait à la grandeur de l'abbaye; de même que Cluny était la première abbaye, son église était le premier temple de la chrétienté. Longtemps avant que le pape Nicolas de Sarzana conçût la pensée élémentaire de la basilique romaine, deux moines architectes de Cluny avaient réalisé la même conception gigantesque sur la foi et avec le secours d'un rêve qui leur avait fourni le plan de l'édifice, et en avait déterminé les dimensions. Cette église portait cinq clochers à l'extérieur, et présentait à l'intérieur un narthex ou église des cathécumènes, cinq nefs soutenues par soixante piliers, deux transepts, un grand

et un petit, formant la croix d'archevêque, un chœur et une abside, et était percée de trois cent une fenêtres. De cet immense édifice, tout ce qui reste maintenant, c'est une énorme tour octogone à l'extérieur, d'aspect un peu lourd et bizarre aujourd'hui qu'elle est séparée de l'ensemble avec lequel elle s'harmonisait, — et à l'intérieur l'extrémité méridionale d'un des bras du grand transept. C'est bien peu certes, et cependant ce peu suffit pour recomposer assez bien l'édifice en imagination, surtout si on complète ce précieux document de pierre par les souvenirs de quelques-unes des églises abbatiales qui avaient emprunté en partie leur architecture à l'église-mère dont elles dépendaient, Saint Philibert de Tournus, Sainte-Croix de La Charité sur Loire par exemple. On aura une idée de la grandeur de l'édifice, si nous disons que ce bout de transept restant suffit à lui seul à constituer toute une église, et qu'il forme aujourd'hui la chapelle où les cinq ou six cents enfans et jeunes gens qui composent le collége et l'école normale professionnelle de Cluny assistent aux cérémonies du culte. Je dois à ce transept la perte d'un préjugé très ancien. Jusqu'à présent j'avais cru que l'art roman était moins capable que le gothique d'élancement, de sublimité mystique; il a bien fallu me rendre à l'évidence, et certes toute personne qui pénétrera sous cette voûte d'une hardiesse sans égale sera détrompé comme moi. L'œil suit avec étonnement le vol de ces colonnes qui s'élancent vers la voûte avec une agilité qui défie celle de la plus svelte ogive, et qui viennent réunir leurs extrémités dans un arc brisé d'une élégance incomparable. Nul édifice n'a jamais produit, avec des proportions restreintes qu'on peut calculer et mesurer, une pareille idée de la hauteur. Cette voûte, c'est vraiment l'inaccessible rendu visible; mais, hélas! ce sentiment de la hauteur est tout ce que ce transept crée avec certitude : il ne peut nous donner à aucun degré un égal sentiment de la profondeur, car les longues allées auxquelles il se reliait ont disparu, et l'œil, rencontrant de toutes parts la barrière de cloisons infranchissables, n'a d'autre ressource pour échapper à cette prison que de se lever en haut et d'aller chercher sa liberté dans la contemplation de la voûte.

Ce transept, dis-je, est tout ce qui reste de l'ancienne église de Cluny, sauf une chapelle gothique construite au xve siècle par l'abbé Jean de Bourbon, et qui est maintenant distincte de l'édifice auquel elle se reliait autrefois. Cette chapelle, très bien conservée, à l'exception des sculptures, qui ont été fort mutilées, est d'une remarquable élégance, mais cette élégance paraît bien fade au sortir du grand transept. Quant aux débris de l'abbaye qui ont été sauvés de la destruction complète, aux éclats lancés par la mine qu'il fal-

lut employer pour faire sauter ses murailles et ses tours, aux fragmens de ses tombes, que la pioche s'est lassée de morceler, les curieux doivent les aller chercher au palais abbatial, dont le propriétaire actuel, M. Ochier, avec une libéralité traditionnelle (1), a transformé en musée ouvert au public quelques-unes des salles et des galeries. Ils y trouveront un certain nombre de chapiteaux curieusement sculptés, des fragmens intéressans des tombes de saint Hugues et de Pierre le Vénérable. Nous nous abstiendrons de décrire ces fragmens, qui perdent une partie de leur intérêt à n'être pas vus sur place, et qui ne sont pas même des membres séparés du grand corps dont ils faisaient partie, mais des atomes désormais épars et sans cohésion. Pour tout ce qui regarde ces restes de l'abbaye et l'ancienne abbaye elle-même, nous nous faisons un devoir d'inviter tout curieux à se munir en Bourgogne d'un petit livre paru il y a peu de temps et écrit par M. Penjon, habitant de Cluny même, travail excellent où ils trouveront de toutes ces miettes un catalogue aussi minutieux que fidèle. Ils y trouveront encore, hélas! une révélation bien tristement curieuse, car ils y apprendront que ce n'est pas à la révolution française qu'il faut attribuer la destruction de cette église abbatiale, chef-d'œuvre de l'architecture romane et merveille unique au monde. L'église abbatiale était tout entière debout au sortir de la révolution, et les habitans de Cluny firent tout ce qu'ils purent pour la sauver; mais le consulat, qui avait de bien autres soucis que ceux de l'architecture, resta sourd à leurs réclamations, et l'église, mise en adjudication à plusieurs reprises, tomba sous la pioche des compagnies de démolitions restées célèbres sous le nom de *bande noire*.

Cluny présente un curieux spectacle. Son abbaye a disparu, et il n'est encore quelque chose que par elle, il ne vit matériellement que d'elle. A l'exception de son église paroissiale de Notre-Dame, église gothique fort sombre où règne un crépuscule éternel, Cluny ne possède rien qui ne soit un démembrement de l'abbaye. C'est l'abbaye qui lui tient lieu d'hôtel de ville et de justice de paix; c'est dans les immenses bâtimens de l'abbaye transformés en salles d'étude et en dortoirs qu'on a installé le collége et l'école professionnelle qui fut instituée, il y a quelques années, sous le ministère de M. Duruy; c'est donc grâce à l'abbaye qu'on a pu loger le surcroît de cette jeune population qui est un des élémens de la modeste prospérité de Cluny, et qui l'aide doucement à vivre. Un

(1) En parcourant les registres des bienfaiteurs de l'hôpital, curieux par les noms qu'ils contiennent, j'y trouve bien des fois au XVIIe siècle celui de membres de cette famille, tous dans les ordres.

second établissement d'utilité publique, un haras, est installé dans une autre partie des constructions. Les interminables jardins, aujourd'hui réservés aux récréations des enfans, ont longtemps servi de promenade publique aux habitans; ils seraient assez vastes pour la promenade d'une ville de premier ordre. Il n'y a qu'une seule habitation magnifique à Cluny, c'est l'ancien palais abbatial. Que dis-je? la ville même n'existe que de ses débris, car des rues entières ont été construites avec ses pierres. Ainsi le Cluny actuel, c'est encore l'abbaye, et rien que l'abbaye : le vivant non-seulement a hérité du mort, mais il est lié à son cadavre, dont il ne pourrait être détaché sans mourir lui-même sur l'heure; c'est le passé qui fournit encore au présent son aumône et sa sportule de chaque jour. Aussi la petite ville a-t-elle peu changé de caractère et présente-t-elle à peu près l'aspect qu'elle devait avoir autrefois. Un certain nombre de vieilles maisons du moyen âge ont disparu, il est vrai, mais il lui en reste encore en quantité suffisante pour lui garanti la persistance de son ancienne originalité. Je ne sais si ces maisons sont bien commodes, en tout cas elles sont charmantes avec leurs fenêtres en arc roman séparées en deux ouvertures par une élégante colonnette, imitation visible de l'architecture religieuse dont les habitans avaient le modèle sous les yeux. Les maisons modernes qui ont remplacé les anciennes visent peu d'ailleurs à inaugurer une vie nouvelle, tant elles affichent peu de prétentions; les rues ne sont ni mieux pavées, ni plus correctement tracées qu'elles ne le furent probablement autrefois, et les habitans semblent, dirait-on, borner leur ambition à continuer dans l'indépendance la vie tranquille que menèrent leurs pères dans la soumission. Une fois encore, je constate à Cluny cette insouciance de toute apparence extérieure, ce sans-façon et cette bonhomie populaire qui distinguent les anciennes villes ecclésiastiques; ici ce sans-façon arrive à une modestie réelle, et cette bonhomie à une profonde tranquillité. C'est une ville qui est recouverte pour toujours par une grande ombre, et elle possède la paix et la douceur de l'ombre.

ÉMILE MONTÉGUT.

ÉTUDES FINANCIÈRES

LES ANCIENNES GABELLES ET L'IMPOT DU SEL.

Depuis la mort de Colbert, c'est-à-dire depuis le 6 septembre 1683, un seul exercice, celui de 1829, s'est soldé par un excédant de recettes, sans emprunts, sans surtaxes, sans suspension de l'amortissement, sans contributions de guerre levées en pays ennemi. Cet excédant s'élevait à près de 80 millions; mais c'est là un phénomène financier qui ne s'est plus reproduit. La révolution de juillet, toute pacifique qu'elle fût, jeta une perturbation profonde dans la fortune publique; les six premières années du nouveau règne furent marquées par des crises continuelles, et ce n'est guère que vers 1836 que la prospérité reprit son essor, que les recettes arrivèrent à peu de chose près à couvrir les dépenses. Les subventions accordées par l'état aux chemins de fer, le développement de la viabilité, les grands travaux d'utilité publique, les armemens nécessités en 1840 par la question d'Orient, forcèrent le gouvernement de juillet à recourir à quelques emprunts; cependant le chiffre de ces emprunts fut toujours très modéré. La dette inscrite ne s'était augmentée en dix-huit ans que de 14 millions de rentes annuelles, le 5 pour 100 avait atteint 126 francs, le 3 92 francs; le crédit de l'état était assis sur les bases les plus solides. On pouvait espérer de voir se réaliser dans un avenir prochain cet équilibre que Sully, Colbert et les derniers ministres de la restauration étaient seuls parvenus à établir depuis le jour où Philippe le Bel avait posé la base du système moderne par la création des impôts d'état, étendus à toutes les classes et à toutes les provinces du royaume, lorsque la

révolution de février vint brusquement renverser tous les calculs et détruire toutes les espérances.

A dater de cette époque, le budget et la dette suivent d'année en année une effrayante progression. Sous la seconde république, les impôts fonciers et personnels s'augmentent de 219,667,727 francs; les impôts indirects, qui donnent la mesure de l'aisance des populations, perdent 141 millions. L'amortissement est suspendu, ainsi que le remboursement en numéraire des bons du trésor et des dépôts faits aux caisses d'épargne, et la dette inscrite est portée à 227 millions de rentes annuelles, soit en une seule année 51 millions de plus que sous le règne de Louis-Philippe.

Ce n'était point le second empire qui pouvait rétablir l'équilibre. De 1852 à 1864, 239 millions furent ajoutés à la dette inscrite. La guerre du Mexique vint encore aggraver les charges, et la guerre contre l'Allemagne, en nous attirant les plus terribles désastres, nous a mis en présence d'une situation financière qui rappelle les plus tristes jours de notre histoire. Aujourd'hui, par suite des fatalités de la défaite, le capital de notre dette s'élève à plus de 20 milliards, notre budget à 2 milliards 406 millions, non compris les dépenses départementales, et près de la moitié de cette énorme somme est absorbée par l'intérêt de la dette. L'illustre homme d'état à qui la France a confié ses destinées a fait tout ce qu'on pouvait attendre de son patriotisme et de sa haute raison pour relever les ruines amoncelées sous nos pas. Le pays s'est soumis sans murmure à tous les sacrifices pour payer la rançon de la France aux Germains, comme Charles le Gros, dans la décadence carlovingienne, l'avait payée aux pirates normands. L'Europe nous a donné un éclatant témoignage de sa confiance et de sa sympathie en s'associant à nos emprunts avec un empressement dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire des autres peuples, — et pourtant, malgré la bonne volonté de tous et les immenses ressources de notre agriculture et de notre industrie (1), le redoutable problème de l'équilibre budgétaire est loin d'être résolu.

Pour faire face aux 600 millions de dépense annuelle que nous a imposés la guerre de Prusse, il a fallu épuiser toutes les inventions de la fiscalité, augmenter les anciens impôts, en créer de nouveaux, et fouiller la société dans ses profondeurs comme les pionniers californiens fouillent la terre pour y chercher de l'or; mais les augmentations et les nouvelles taxes peuvent compromettre, anéantir même certaines industries, elles peuvent diminuer dans une

(1) Le produit annuel de notre industrie est évalué à 6 milliards et le produit de notre agriculture à 7 milliards 500 millions. Paris figure a lui seul pour 1 milliard 300 millions dans la statistique industrielle.

forte proportion le chiffre des recettes, car l'impôt se détruit lui-même par sa propre exagération, soit en provoquant une contrebande active, soit en ralentissant la consommation, soit enfin en nécessitant des frais de perception qui absorbent une partie de ses produits. Ce sont là des vérités élémentaires; les faits qui se passent sous nos yeux, la discussion du budget de 1873, les rapports des commissions de l'assemblée nationale, ne les confirment que trop, et les preuves à l'appui sont malheureusement trop nombreuses.

Ainsi les postes, qui figuraient au budget des recettes de 1872 pour 117,628,000 francs, ne sont portées au budget de 1873 que pour 114,128,000 francs, et pour les neuf premiers mois de l'exercice courant elles accusent un déficit de plus de 9 millions, ce qui tient exclusivement à la surtaxe territoriale et locale des 5 centimes. L'impôt sur le sucre, qui donnait 40 millions, n'en donnera plus que 30, bien qu'il ait été augmenté de 50 pour 100, parce que la fraude s'est organisée sur la plus grande échelle, et qu'elle est favorisée par un mode vicieux de perception; il en est de même pour le tabac, de même pour les poudres. L'impôt sur les chevaux et les voitures porte un coup fatal à notre industrie chevaline, déjà si peu prospère, et qui ne réalise aujourd'hui quelques bénéfices qu'en vendant, par l'intermédiaire d'agens anglais, ses chevaux de trait à l'intendance prussienne pour la remonte de l'artillerie de l'empereur Guillaume. L'impôt si vivement discuté sur les matières premières semble également devoir donner lieu à de graves mécomptes, et ce qui résulte en définitive de l'application du nouveau système, c'est que les recettes de 1872 resteront de 160 à 200 millions au-dessous des prévisions budgétaires.

Il y a là un fait inquiétant pour l'avenir, car l'évaluation anticipée des recettes n'est et ne peut être exacte que pour les contributions directes, dont le rendement est connu d'avance et le recouvrement assuré, sauf quelques non-valeurs relativement peu importantes; pour tout le reste, douanes, tabacs, boissons, voitures, matières premières, timbre, etc., les fixations laissent toujours un aléa considérable, en raison de l'influence que peuvent exercer sur la consommation, la circulation et les transactions commerciales, la politique intérieure, les agissemens des partis, les crises agricoles ou industrielles, les conditions climatériques, les relations internationales. Or les contributions indirectes forment le plus gros chapitre de notre budget, et, comme les dépenses sont fixées, non pas sur les recettes effectives, dont le chiffre ne peut être exactement déterminé à l'avance, mais sur les recettes présumées, c'est-à-dire sur de simples probabilités, nous sommes exposés à voir nos exercices fu-

turs se solder encore avec un découvert plus ou moins considérable, comme dans la présente année 1872. Dans les temps ordinaires, un découvert de 150 à 200 millions serait facile à combler; dans les circonstances actuelles, ce serait un véritable désastre, car on ne pourrait y porter remède qu'en suspendant l'amortissement. Que faut-il faire pour le prévenir?

Ici les difficultés surgissent de toutes parts, et le problème est trop complexe pour que nous l'abordions dans son ensemble, et surtout pour que nous ayons la prétention de le résoudre; mais, en attendant que l'application des nouveaux impôts ait permis d'en vérifier les avantages et les inconvéniens et d'y introduire, en se fondant sur l'expérience à laquelle rien ne supplée, les améliorations qui peuvent les rendre tout à la fois moins onéreux aux contribuables et plus productifs pour le trésor, nous voulons chercher si par hasard on n'aurait point laissé perdre en partie, par des dégrèvemens que rien ne justifiait, l'une de nos plus importantes ressources financières, l'une de celles qui peuvent donner les produits les plus certains, les plus réguliers, sans entraîner aucuns frais supplémentaires de recouvrement, rapporter beaucoup sans surcharger les populations, et diminuer dans une large mesure les chances du découvert que peuvent laisser après elles nos contributions indirectes. Cette ressource, c'est l'impôt du sel.

On s'étonnera peut-être que dans un temps de démocratie, où l'amélioration du bien-être matériel des classes laborieuses est considérée comme l'un des premiers devoirs des économistes et des gouvernemens, nous venions, au nom de l'équilibre du budget, prendre la défense d'une taxe souvent condamnée comme désastreuse pour les consommateurs peu aisés, comme essentiellement préjudiciable à l'agriculture, à l'alimentation publique, à l'industrie, à la pêche côtière, à la grande pêche, aux intérêts de notre marine marchande. Pour nous, la question se résume en quelques mots : l'impôt du sel justifie-t-il les accusations dont il est l'objet? Faut-il chercher la cause de son impopularité dans la taxe en elle-même, telle qu'elle est établie depuis le commencement du siècle, ou dans des souvenirs qui remontent à l'époque où, sous le nom de *gabelles*, il formait le dixième environ des revenus de la monarchie? La réprobation dont quelques hommes politiques l'ont frappé a-t-elle toujours eu pour seul mobile l'intérêt des consommateurs? Peut-on enfin lui demander plus qu'il ne donne sans jeter dans la vie économique du pays une nouvelle et regrettable perturbation? Telles sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre, en montrant d'abord ce qu'était cet impôt sous l'ancien régime.

I.

Les érudits ont longuement disserté sur la question de savoir à quelle époque remontait en France la gabelle du sel. Les uns en ont attribué l'établissement à Philippe-Auguste, les autres à saint Louis ou à Philippe de Valois. On trouve en effet, dès le XIIe siècle, des droits sur cette denrée; mais ces droits n'étaient que des péages féodaux, et la gabelle, comme impôt royal, date très certainement du règne de Louis X. Une ordonnance de ce prince porte que, les fraudes et les exactions commises par les marchands de sel étant une cause de misère pour le peuple, le commerce de cette denrée sera fait à l'avenir par les officiers royaux. En 1342, Philippe de Valois, pour régulariser l'action de ces officiers, institua, sous le nom de *greniers à sel*, des juridictions qui connaissaient de tous les faits relatifs à la vente de cette marchandise, à la perception des taxes dont elle était frappée, et qui jugeaient au criminel les fraudeurs et les contrebandiers. Ce fut là l'origine du monopole que le gouvernement de l'ancien régime a exploité pendant cinq cents ans avec une rigueur qui ne rappelle que trop l'implacable dureté du fisc impérial romain. Le sel, pour parler le langage du temps, fut *incorporé au domaine*, c'est-à-dire qu'il devint la propriété exclusive du roi, une sorte de substance privilégiée que Dieu avait créée tout exprès pour alimenter son trésor. On ne pouvait l'extraire des mines ou des eaux de la mer sans son autorisation, on ne pouvait le vendre à d'autres qu'à lui, l'acheter à d'autres qu'à lui, et toujours au prix qu'il fixait lui-même.

Le gouvernement, maître absolu de la matière imposable, ne se contentait pas d'exagérer les tarifs de vente et de les doubler arbitrairement d'un jour à l'autre; il forçait les contribuables à prendre chaque année une quantité de sel déterminée, ajoutant ainsi la consommation forcée au monopole, et, pour s'assurer que le fisc ne perdait aucun de ses droits, il exerçait un espionnage de tous les instans ou plutôt une inquisition aussi ombrageuse que l'inquisition catholique. Cette surveillance était d'autant plus vexatoire qu'elle était confiée à des commis ramassés dans les bas-fonds de la société, que l'on avait soin de choisir, comme le dit un vieil économiste, *parmi les animaux les plus terribles*, pour effrayer les populations et leur montrer qu'elles n'avaient à espérer aucune pitié, si elles osaient se permettre la moindre résistance.

Malgré quelques adoucissemens passagers, l'administration des gabelles fut aussi oppressive, plus oppressive même sous les Bourbons que sous les Valois, car les dépenses de l'etat étaient plus

fortes, le pouvoir royal plus absolu; les états-généraux, réunis pour la dernière fois en 1614, ne pouvaient plus protester, comme ils l'avaient fait au XIVe et au XVe siècle, « contre les violences, injustices et rançonnemens des gabeleurs, et les charges importables, mortelles et pestifères qui travaillaient merveilleusement le pauvre peuple. » Le fisc pouvait tout se permettre, et les précautions les plus minutieuses, les plus tyranniques même, étaient prises pour que le *sel du roi*, qu'on appelait aussi *sel de devoir*, entrât seul dans la circulation. Les habitans voisins des mines et les riverains de l'Océan se voyaient soumis à un véritable état de siége, et, comme le dit l'intendant des finances Moreau de Beaumont, dont le témoignage ne saurait être suspect, puisqu'il était à la tête de l'administration, « malheur à l'habitant du littoral qui, s'autorisant de la liberté naturelle, aurait été prendre de l'eau de mer pour la mêler avec de l'eau douce et l'aurait employée à faire cuire les légumes qui composaient sa seule nourriture! » Les animaux eux-mêmes étaient mis en surveillance, et, quand ils approchaient des marais salans ou des grèves que le retrait des marées laissait à découvert, on les confisquait au profit du trésor.

Les gabeleurs fixaient tous les ans la quantité de sel que chaque famille devait acheter dans les greniers royaux, sans tenir aucun compte de ses besoins et de ses ressources. Ils en réglaient ensuite l'emploi livre par livre, ou plutôt poignée par poignée : il y en avait tant pour la salière, tant pour le pot-au-feu et pour les viandes de conserve, tant pour les hommes, les femmes et les enfans. Les commis pénétraient sans cesse dans les maisons pour recenser les individus, constater que les règlemens n'étaient pas enfreints, et que les consommateurs n'employaient point par exemple à saler du lard ce qui leur avait été assigné pour saler leur soupe. L'absurdité du formalisme était poussée si loin, qu'en vertu d'une ordonnance de janvier 1629 les étrangers qui approvisionnaient la France de morue et de saumon étaient tenus, en passant la frontière ou en abordant sur les côtes, de jeter le sel de leurs barils comme *immonde* parce qu'il n'avait pas été pris dans les greniers du roi.

Malgré les besoins du trésor, la permanence du déficit et l'âpreté du fisc, le régime des gabelles ne fut jamais étendu à la France entière. Un certain nombre de provinces avaient stipulé, au moment de leur annexion, qu'elles n'y seraient point assujetties; d'autres s'en étaient rachetées, d'autres encore en avaient obtenu l'exemption en récompense de leurs services militaires et de leur attachement à la cause nationale, de telle sorte que, dans ce royaume formé de lambeaux péniblement arrachés l'un après l'autre à la féodalité ou à l'étranger, les contribuables se trouvaient soumis,

pour le même impôt, à des conditions très différentes, suivant les lieux qu'ils habitaient. A la veille même de la révolution, on distinguait encore les provinces de grandes gabelles, — de petites gabelles, — de salines, — les pays du quart bouillon, — les provinces rédimées, et les provinces franches. Les provinces de grandes gabelles comprenaient les plus anciennes enclaves de la monarchie; elles s'approvisionnaient dans les greniers du roi, la consommation forcée y était établie, et c'était sur elles que l'exploitation fiscale s'exerçait avec le plus de rigueur. Les provinces de petites gabelles s'approvisionnaient également dans les greniers; elles étaient sujettes aux mêmes tarifs, mais la consommation y était libre. Les provinces de salines subissaient la consommation forcée; cependant, comme elles alimentaient les greniers, elles payaient le sel moins cher que dans les deux premières zones. Les provinces rédimées ne payaient rien et jouissaient d'une liberté complète, parce qu'elles s'étaient rachetées sous Henri II moyennant 1,700,000 livres; il en était de même des provinces franches, Bretagne, Artois, Flandres, Trois-Évêchés, Basse-Navarre, c'est-à-dire des provinces le plus récemment annexées ou conquises, les rois ayant cherché à gagner leur attachement et leur fidélité par des priviléges d'exemption. Enfin les pays de quart bouillon, tout en jouissant de certaines immunités, ne pouvaient user que du sel produit sur les lieux mêmes par l'ébullition du sable imprégné d'eau de mer.

Au milieu de cet enchevêtrement, la consommation variait, suivant les lieux, entre 9 livres et 25 livres par tête; elle rapportait au fisc 30 millions sous Louis XIV, et 58 sous Louis XVI; mais, par suite des franchises locales, cette somme n'était prélevée que sur les deux tiers environ de la population totale, soit 16 millions de contribuables, et encore fallait-il déduire de ces 16 millions les privilégiés de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, car, s'il était admis en principe que les trois ordres étaient soumis aux impôts de circulation et de consommation, y compris les gabelles, une foule d'individus trouvaient moyen de s'en faire exempter, soit par faveur, soit par argent. Une grande partie du fardeau se trouvait ainsi rejetée sur les non-privilégiés, qui payaient pour les autres, et, comme tous les impôts exagérés, inégalement répartis et durement perçus, les gabelles, depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, donnèrent lieu aux plus vives réclamations, et produisirent les mêmes effets que tous les impôts entachés des mêmes vices, c'est-à-dire la contrebande et la révolte.

Ce n'était point seulement aux frontières du royaume, c'était au cœur même de la France que la contrebande s'exerçait sur la plus grande échelle. Les droits étant très élevés dans certaines zones, et

le prix de revient très minime dans d'autres, elle offrait de grandes chances de bénéfices, et elle s'était organisée comme une industrie régulière, comme une sorte de commandite commerciale, dont les contribuables s'empressaient de seconder les opérations, pour les venger du fisc. Les *faux-sauniers*, bien armés et bien montés, se réunissaient par bandes de trois ou quatre cents, livraient des combats en règle aux gabeleurs, et forçaient les lignes des douanes intérieures. Les soldats eux-mêmes prenaient part à ce trafic. Sous Louis XIII et sous Louis XIV, on vit des compagnies entières faire la fraude, d'accord avec leurs officiers, qui partageaient les bénéfices, ou qui fermaient les yeux quand ils n'avaient point d'argent pour payer leurs hommes, comme le colonel de Pontis, qui se vante, dans ses *Mémoires*, d'avoir trouvé le moyen de faire vivre ainsi son régiment, « sans que le roi ait eu rien à débourser. »

Au désordre de la contrebande s'ajoutaient, comme nous l'avons dit déjà, les désordres sanglans de l'émeute. Reims, Dijon, Rouen, furent le théâtre, au xve siècle, de troubles très graves, uniquement provoqués par la tyrannique administration des gabelles. En 1548, les paysans se rassemblèrent au nombre de 40,000 dans les environs de Cognac et de Châteauneuf; ils mirent les troupes royales en déroute, s'emparèrent de Saintes, qu'ils livrèrent au pillage, ravagèrent les environs d'Angoulême, de Poitiers et de Blaye, et firent sommer Bordeaux de leur fournir un contingent d'hommes armés et équipés. La populace de cette ville, surexcitée par leur approche, brûla les gabeleurs, pilla les maisons des riches, resta en état de révolte ouverte pendant tout un mois, et le gouvernement, pour la faire rentrer dans le devoir, fut obligé de mettre en campagne un corps de 6,000 hommes sous les ordres du duc d'Aumale et du connétable de Montmorency. Des faits analogues se passèrent dans la Bretagne en 1675, c'est-à-dire au moment où Louis XIV était à l'apogée de sa puissance : quatorze paroisses *du pays d'Armorique* publièrent sous le nom de *Code paysan* les statuts d'une association qui avait pour objet de faire abroger l'impôt du papier timbré, de la marque des ouvrages d'étain et du sel. « Il est défendu, disait le *Code paysan*, à peine d'être passé par la fourche, de donner retraite à la gabelle ou à ses enfans, de leur fournir ni à manger ni aucune commodité; mais au contraire il est enjoint de tirer sur elle comme sur un chien enragé. » Cet ordre fut ponctuellement suivi depuis Douarnenez jusqu'à Concarneau, et cette fois encore il ne fallut pas moins de 6,000 hommes des meilleures troupes du roi pour rétablir l'ordre (1).

(1) On trouvera la confirmation de tous les faits ci-dessus mentionnés dans les do-

Au lieu de réformer les abus qui soulevaient les populations, le gouvernement déployait pour les maintenir une impitoyable rigueur. Les moindres contraventions étaient punies de fortes amendes, et, comme les délinquans se trouvaient presque toujours hors d'état de les payer, tous les habitans de la paroisse en étaient rendus solidaires. On avait recours, pour arrêter la contrebande, « à des peines extravagantes et pareilles à celles que l'on inflige pour les plus grands crimes (1). » Les cahiers des états de 1484 constatent que dans l'espace de quelques années plus de cinq cents faux-sauniers avaient été exécutés rien que dans le Maine, l'Anjou et le pays chartrain. La mort, dans les derniers siècles, fut remplacée par la prison, le fouet, la marque et les galères. Sous Louis XIV, on arrêtait en moyenne chaque année 2,000 hommes, 1,800 femmes, 6,500 enfans. Sur ce nombre, 300 individus de tout âge étaient envoyés aux bagnes pour le reste de leurs jours, et sous Louis XVI on y comptait encore 1,800 forçats exclusivement condamnés pour faux-saunage. Quant aux révoltes, on peut dire qu'elles étaient noyées dans le sang. Les chefs du mouvement de 1548 périrent tous dans d'affreux supplices à Saintes, à Angoulême et à Bordeaux; les paysans des *paroisses unies du pays d'Armorique*, les *bonnets rouges*, comme on les appelait, furent décimés, et Mme de Sévigné, qui déraisonne toujours et qui perd la pudeur de la pitié quand il s'agit des vilains, eut la satisfaction, en se rendant à sa terre des Rochers, de les voir pendus aux arbres des routes et des villages, comme elle l'avait souhaité, « pour leur apprendre à parler. »

Cinq siècles d'oppression fiscale avaient amassé dans toutes les classes de la vieille société française des ressentimens profonds contre les gabelles. Les états-généraux de 89 déclarèrent que cet impôt détesté devait disparaître à jamais. Le premier acte des vengeances populaires, dans l'irrésistible mouvement de la révolution, fut de piller les greniers et de brûler les bureaux des gabeleurs. Le *sel du roi* avait fait son temps comme la royauté capétienne elle-même, et la loi du 10 mai 1790 vint détruire le monopole qui depuis Philippe de Valois avait soulevé « la malgrâce des grands comme

cumens suivans : *Traité des aydes, tailles et gabelles*, par Lazare du Crot, 1636, in-8°; — Moreau de Beaumont, *Mémoires concernant les droits et impositions*, 1768-1789, in-4°, t. III, p. 1 à 276; — Forbonnais, *Recherches sur les finances*, passim; — Necker, *De l'Administration des finances*, t. II, p. 1 et suiv. — Les principales ordonnances sur les gabelles sont celles du 25 septembre 1315, 15 février 1345, 24 janvier 1372, 23 mai 1499, juin 1517, 25 août 1535, 13 août 1579, juin 1660, mars 1681. — On les trouvera dans le *Recueil des ordonnances du Louvre* et les *Anciennes lois françaises* d'Isambert.

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XIII, chap. 8.

des petits; » mais elle n'en a point effacé le souvenir, car il est des institutions qui disparaissent sans se faire oublier, quand elles ont été une source d'oppression et de misère, témoin l'inquisition, la dîme et les droits féodaux (1), dont les partis s'arment encore aujourd'hui contre le catholicisme ou les éventualités d'une restauration monarchique. Il en est de même pour l'impôt du sel. On sait vaguement dans les foules qu'il a contribué à la chute de l'ancienne monarchie; on sait qu'il a fait peser sur les classes roturières un intolérable fardeau, que les bagnes se sont ouverts, que les échafauds se sont dressés pour ses victimes, et c'est là sans aucun doute la cause obscure et lointaine de la réprobation qu'il inspire, sans que rien dans le présent vienne justifier, comme nous allons le voir, les préventions dont il est l'objet.

II.

La loi de 1790 avait déclaré le commerce du sel entièrement libre. Ce fut pour le budget une perte nette de 60 millions, et par suite une cause aggravante des embarras financiers; mais on était encore trop près du régime des gabelles pour rétablir, même après la réforme complète des anciens abus, un droit quelconque, si minime qu'il pût être, sur une denrée qui, après avoir été regardée comme la propriété du roi, était regardée comme la propriété du peuple. Au lieu d'imposer le sel, on vendit les salines appartenant à l'état; cependant, comme tous les gouvernemens, quels que soient leurs principes et leur origine, finissent toujours par se retrouver en présence des mêmes nécessités budgétaires, il fallut après quelques années rendre au fisc la matière imposable que la révolution lui avait enlevée, et de nouvelles taxes furent établies en 1803. La loi du 24 avril 1806 fixa les droits à deux décimes par kilogramme, et le produit de ces droits dépassa l'année suivante la somme de 40 millions, ce qui représentait 1 fr. 25 cent. environ par tête d'habitant. Les tarifs restèrent à peu de chose près les mêmes pendant toute la durée du premier empire, car Napoléon se défiait sagement des innovations en matière de finances, et c'était surtout par des contributions levées en pays ennemi qu'il faisait face aux dépenses intérieures et aux armemens de terre et de mer, conformément à la maxime que « la guerre doit nourrir la guerre. »

(1) La dîme et les droits féodaux ont été exploités, dans certaines professions de foi radicales, comme l'un des argumens les plus concluans en faveur de l'abolition définitive de la monarchie. « Si vous choisissez des députés qui travaillent au rétablissement de la royauté, elle vous ramènera la dîme et les droits féodaux. » Il n'en fallait pas davantage pour faire voter les *ruraux* contre les candidats prétendus monarchistes.

La restauration, qui devait payer un milliard à la coalition européenne pour débarrasser le territoire de la présence de l'étranger, n'eut garde de toucher à l'impôt du sel. A la veille même de la révolution de juillet, M. de Chabrol, dans son *Rapport au roi sur l'administration des finances*, en faisait valoir les avantages. Il constatait que, malgré les droits, la consommation ne s'était jamais ralentie, qu'elle était en 1829 de 7 kilogrammes 400 grammes par individu, et le produit total de la taxe de 60,120,130 francs, ce qui donnait une moyenne de 2 francs par tête. « La place importante que cette contribution occupe dans le budget de l'état, disait M. de Chabrol, ne permet pas d'en modifier le tarif sans s'exposer à déranger l'équilibre de notre situation financière, et ce sera toujours une mesure difficile et embarrassante que de proposer une réduction qui pourrait considérablement affaiblir cette ressource indispensable, et forcer ensuite le gouvernement à redemander de plus onéreux sacrifices à ceux-là mêmes qui auraient obtenu un dégrèvement dont les résultats auraient trompé sa prévoyance (1). » C'est en grande partie le droit de 28 fr. 50 cent. par quintal métrique qui a permis à la restauration de constituer un fonds d'amortissement annuel de 79 millions, et de rembourser 34 millions de rentes. Les contribuables ne se plaignaient pas, car l'impôt était en définitive fort léger, et, réparti sur une faible consommation de chaque jour, il passait inaperçu; mais la révolution de juillet vint tout à coup lui susciter de nombreux adversaires. L'opposition radicale de 1830 s'en fit une arme contre le nouveau gouvernement, parce qu'il faut toujours aux oppositions une formule vulgaire et banale qu'elles exploitent, à défaut de motifs plausibles et sérieux, contre les pouvoirs qu'elles veulent renverser. — Louis-Philippe, disait-on, touche 12 millions de liste civile, et cette somme est en partie prélevée « sur la nourriture du peuple. » — Les quêteurs de popularité répétèrent à la chambre et dans les journaux que l'impôt du sel faisait peser sur les classes laborieuses des charges hors de proportion avec leurs ressources, qu'il ruinait la grande pêche et la pêche côtière, qu'il était contraire aux intérêts de l'agriculture, qu'il ne rappelait que trop la désastreuse administration des gabelles, et qu'il devait disparaître comme toutes les taxes qui frappaient le prolétariat. Le gouvernement, tout en s'efforçant d'améliorer l'exercice, jugea, comme M. de Chabrol, qu'on ne pouvait supprimer la taxe

(1) Le rapport de M. de Chabrol est une œuvre des plus remarquables. Il fut présenté à Charles X le 15 mars 1830, et il prouve avec la dernière évidence qu'en fait d'administration financière la restauration n'a rien à envier aux plus habiles gouvernemens. C'est à deux de ses ministres, le baron Louis et M. de Villèle, qu'est due notre organisation moderne dans ce qu'elle a de sage et de pratique.

sans désorganiser le budget des recettes; mais l'opposition, qui s'inquiétait peu de l'équilibre budgétaire, n'avait point désarmé. De nombreuses pétitions furent rédigées pour réclamer soit un dégrèvement, soit l'entière franchise, et au mois de janvier 1848 le gouvernement adressa aux chambres de commerce un questionnaire pour savoir s'il était opportun de retrancher les deux tiers des droits établis. « La gravité des manifestations, disait le questionnaire, doit attirer toute la sollicitude du gouvernement. Sans doute, c'est pour lui un devoir de résister aux entraînemens les plus honorables, mais c'est également son devoir de reconnaître et de constater l'opinion publique, et de concilier, si cela est possible, avec la réalisation des vœux qu'il doit respecter, l'intérêt de l'état qu'il doit défendre. » Le questionnaire rappelait en même temps que, la consommation étant de 240 à 245 millions de kilogrammes, un dégrèvement des deux tiers réduirait de 48 millions le revenu public, et qu'en supposant que le trésor retrouvât dans une consommation plus active ce que le dégrèvement lui faisait perdre, il fallait arriver à 700 millions de kilogrammes pour établir les compensations fiscales. Tous les problèmes que pouvait soulever le maintien ou l'abaissement des droits étaient posés avec une grande clarté et une grande bonne foi, et sur tous les points du territoire les conseils-généraux, les chambres de commerce, les propriétaires des mines et des marais salans, se mettaient en mesure d'y répondre, lorsque la révolution de février vint brusquement suspendre l'enquête et laisser à la merci du gouvernement provisoire, c'est-à-dire à l'arbitraire de quelques dictateurs de hasard, la solution des difficultés que le gouvernement déchu ne croyait pouvoir résoudre qu'après avoir consulté tous les intérêts et fait appel à toutes les expériences.

Le parti que les surprises de l'émeute venaient de porter au pouvoir avait promis pendant dix-huit ans « d'améliorer le sort des masses; » mais il n'est pas donné aux hommes d'improviser le bien-être, et la situation économique du pays, profondément troublée par les événemens, ne démentit que trop les utopies des réformateurs de l'ordre social. Il fallait cependant faire quelque chose pour ce peuple qui mettait généreusement trois mois de misères au service du nouveau gouvernement, et l'on ne trouva rien de mieux que de supprimer l'impôt du sel. 60 millions furent ainsi rayés d'un trait de plume du budget des recettes; mais cette suppression laissait dans le trésor un vide trop grand pour qu'il fût possible de la maintenir. Tandis que d'un côté on faisait disparaître une taxe qui ne mettait à la charge des contribuables que 1 franc 60 centimes environ par tête, on doublait, par les 45 centimes, la contribution foncière, et cet énorme accroissement n'en laissait pas

moins dans le budget des recettes un déficit de près de 460 millions. L'année 1848 n'était point encore écoulée, que l'assemblée nationale rétablissait la taxe, en la diminuant toutefois des deux tiers, c'est-à-dire en la fixant à 10 francs par 100 kilogrammes au lieu de 30 francs, comme sous la restauration et le règne de Louis-Philippe. Ce tarif fut maintenu sous le second empire, et par sa modération même il semblait ne devoir provoquer aucune plainte; toutefois au milieu de nos vicissitudes politiques, et par suite de causes très diverses, une question nouvelle, celle de la décadence des salines de l'ouest, avait surgi à côté de la question purement fiscale.

La région de l'ouest occupait, on le sait, il y a trente ans à peine, une situation prépondérante dans l'industrie des sels : elle approvisionnait les trois quarts du territoire de la France; mais elle a vu depuis sa prospérité décroître rapidement. L'est et le midi l'ont refoulée par une marche continue, et aujourd'hui la zone de consommation de ses produits se trouve réduite à vingt départemens. La valeur de ses marais salans a diminué de moitié, et la crise a frappé 45,000 individus, répartis entre 7,000 familles de paludiers et 5,000 familles de propriétaires. Des pétitions nombreuses et pressantes furent adressées au sénat afin de provoquer des mesures réparatrices en faveur des intéressés. Ces pétitions donnèrent lieu à plusieurs rapports très remarquables de M. Dumas; une enquête fut ordonnée par décision impériale en date du 14 mars 1866, et des commissions, composées des hommes les plus compétens, se rendirent simultanément sur les divers points du territoire. L'ouest, le midi et l'est furent mis en présence; producteurs de toutes les régions, raffineurs, commerçans, industriels employant le sel, ouvriers travaillant de leurs mains, en un mot tous les intéressés, à quelque titre que ce soit, ont apporté leurs renseignemens, leurs explications, leurs prétentions. Les résultats de cette vaste et consciencieuse enquête ont été consignés dans trois volumes in-folio publiés en 1868 et 1869 par le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et l'on trouverait difficilement dans les annales administratives un travail plus approfondi, et qui mette plus sûrement sur la voie des améliorations et des réformes de nature à concilier les intérêts, trop souvent contradictoires, des diverses zones territoriales où s'exerce l'industrie du sel.

Nous ne suivrons point ici dans leurs détails multiples et complexes les procès-verbaux et les rapports des commissions; il suffit de les signaler en exprimant le vœu qu'une prompte satisfaction soit donnée aux plaintes souvent trop légitimes qui s'y trouvent consignées, car les événemens dont notre malheureux pays a été le théâtre dans ces trois dernières années n'ont point permis de mener

à bonne fin l'œuvre commencée en 1866. Ce que nous voulons seulement constater, d'après l'enquête elle-même, au point de vue particulier de la question budgétaire, c'est que l'impôt n'est entré pour rien dans les souffrances de l'industrie salinière de l'ouest, que les motifs mis en avant pour le combattre ne résistent pas à l'examen, et que, pour certaines branches de la consommation, on peut le surtaxer sans entraîner les inconvéniens que quelques personnes s'obstinent encore à redouter aujourd'hui.

III.

La répartition des sels français entre les divers débouchés présente pour la période quinquennale de 1861 à 1865 les résultats suivans :

Consommation alimentaire.	60,8 pour 100
Grande pêche.	5,1 pour 100
Petite pêche.	2,8 pour 100
Soude et produits chimiques.	15,0 pour 100
Exportation.	16,3 pour 100

C'est, on le voit, la consommation alimentaire qui absorbe la plus grande partie des produits indigènes, et c'est sur elle que porte la presque totalité des droits, car le sel appliqué aux autres usages est admis à des dégrèvemens plus ou moins considérables, et quelquefois même il jouit d'une entière franchise. Cette consommation paie au fisc 10 centimes par kilogramme, et comme prix marchand 20 centimes. L'impôt représente donc la moitié de la valeur totale du kilogramme, et c'est là ce qui a donné lieu à de si vives réclamations. Toutefois la question n'est point de savoir s'il y a une disproportion excessive entre le chiffre de l'impôt et la valeur intrinsèque de la matière première; il s'agit seulement de constater que ce chiffre s'applique à une denrée d'un usage indispensable et universel, ce qui lui donne, par cette universalité même, une grande importance comme revenu fiscal, que la consommation individuelle de cette denrée est en même temps très restreinte, et que, dans les conditions actuelles du droit de 10 centimes, elle n'impose aux contribuables qu'une charge annuelle de 85 centimes par tête. Ceci posé, on peut se demander si, dans la triste situation financière où nous sommes réduits, une surtaxe de 10 centimes n'apporterait pas au budget un supplément de recettes fort important et qu'on peut évaluer par le doublement à 30 millions au minimum, car le droit actuel figure au budget de 1872 pour 38,686,000 fr., dont 27 millions sont perçus par les douanes, et 10 millions par les contributions indirectes.

Peut-on invoquer contre cette surtaxe de 10 centimes l'intérêt du

consommateur? nous ne le pensons pas, car la totalité de l'impôt s'élèverait par tête à 1 fr. 70 cent., et de toutes les contributions existantes celle-là serait encore la plus modérée et la plus inoffensive. La consommation ne serait évidemment point ralentie, parce qu'elle est générale, constante, forcée en quelque sorte, — et ce qui prouve avec la dernière évidence qu'elle n'est point subordonnée au tarif des droits, c'est que d'une part, au moment même où les tarifs étaient le plus élevés, elle suivait une marche uniforme et régulière sans autre accroissement que celui qui résultait de l'accroissement de la population, et que, d'autre part, la suppression des droits en 1848 l'a laissée exactement dans les mêmes conditions, sans que le progrès ait été appréciable. Or, du moment où la consommation ne diminue pas, les intérêts du producteur sont pleinement sauvegardés; quant au petit commerce, au commerce de détail, — et sur ce point les renseignemens que nous avons recueillis sont unanimes, — l'augmentation lui est parfaitement indifférente, parce qu'il est habitué à regarder depuis longtemps le sel comme un article sacrifié, sur lequel il ne gagne pas, et qui n'a pour lui qu'un seul avantage, celui de faire prendre aux cliens la route de ses magasins. « Nous vendrons le sel 10 centimes de plus, disent les détaillans, et nous n'en vendrons pas 1 kilogramme de moins (1). »

Il est bien entendu qu'en proposant une augmentation de taxe, nous la faisons porter uniquement sur la consommation alimentaire, et que nous respectons les dégrèvemens et les franchises accordés par les règlemens actuels à la grande et à la petite pêche, aux usines qui fabriquent des produits à base de sel, ainsi qu'à l'agriculture; mais sur ces points on ne saurait encore appeler avec trop d'insistance l'attention des économistes et des législateurs, parce que le régime de la franchise est lui-même susceptible d'améliorations importantes.

Depuis plus d'un demi-siècle, l'emploi du sel dans l'agriculture, soit comme engrais, soit comme addition à la nourriture des animaux, a été l'objet des plus vives controverses. Non-seulement, a-t-on dit, le sel marin doit fournir au sol la soude et le chlore nécessaires à la végétation, et remplacer les sels de potasse dans les terres où ils font défaut, il doit encore augmenter la production de la viande dans des proportions considérables, et préserver les animaux contre la plupart des épizooties. Le fondateur de l'école de Roville, l'illustre Mathieu de Dombasle, parut un moment

(1) Nous nous empressons de remercier ici M. Monchaux, président de la chambre de commerce d'Abbeville, et M. Émile d'Orval, l'un des agriculteurs les plus distingués de la région du nord, qui nous ont fourni d'exacts renseignemens avec la plus parfaite obligeance.

partager cette opinion, mais il n'acceptait jamais une théorie agronomique sans la vérifier par l'expérience, et les essais qu'il a tentés ne lui ont donné que des résultats négatifs. Dès 1839, il les signalait à ses élèves, et il constatait que la suppression des droits d'entrée en Angleterre en vue du progrès agricole n'avait rien produit d'avantageux. « La demande du sel, dit-il, s'est accrue durant la première année, mais elle se réduisit bientôt, à peu de chose près, aux mêmes limites qu'elle avait avant l'établissement de la franchise. » Dans un rapport adressé au sénat le 31 mai 1864, M. Dumas a émis la même opinion que Mathieu de Dombasle au sujet de l'emploi du sel dans les exploitations agricoles, et les faits qui se sont passés en France depuis 1846, époque de la réduction de la taxe, laissent peser une grande incertitude sur l'efficacité pratique de cette nouvelle méthode de fumure du sol et d'alimentation du bétail. La consommation a été en effet très irrégulière, et elle présente des intermittences qui semblent indiquer que de nombreuses déceptions se sont produites. De 1846 à 1851, elle passe du chiffre de 250 à 2,000 tonnes, pour retomber dans les années suivantes à 800, 300 et même 150 tonnes, et se relever ensuite à 2,030 en 1866, à 2,150 l'année suivante. Ce fait est d'autant plus remarquable que le sel est de beaucoup le moins cher de tous les engrais commerciaux, et qu'il est en même temps très peu coûteux comme élément nutritif; le tableau ci-joint le prouve surabondamment :

Prix comparé des engrais du commerce par 100 kilos.

Sel de morue pour engrais.	2 fr. 50 cent.
Sels dénaturés pour engrais et bestiaux. .	4 fr. 50 cent.
Poudrette.	10 fr. » cent.
Tourteaux de colza triturés.	18 fr. 50 cent.
Guano.	38 fr. » cent.
Nitrate de soude.	48 fr. » cent.
Sulfate d'ammoniaque.	65 fr. » cent.
Nitrate de potasse.	85 fr. » cent.

Des renseignemens recueillis pendant l'enquête et des expériences le plus récemment faites, il résulte que, si le sel ne paraît point jusqu'à présent avoir réussi comme engrais, il n'en est pas tout à fait de même pour l'alimentation des bestiaux; mais il n'en est pas moins important que les essais puissent être reproduits en grande culture dans des conditions très diverses de sol, de produits agricoles, de saison et d'assolement. Il est donc indispensable que le dégrèvement soit ici maintenu; mais aujourd'hui le cultivateur ne peut jouir de cet avantage qu'à la condition de rendre par divers mélanges, tels que son, tourteaux de graines oléagineuses, etc., les sels qu'il emploie impropres à tout autre usage que

la nutrition du bétail. Ces mélanges, connus sous le nom de *dénaturation*, se font sous la surveillance des agens du fisc; ils entraînent une suite d'opérations très minutieuses et très gênantes. Quelques praticiens préfèrent même, pour s'y soustraire, perdre le bénéfice du dégrèvement et employer du sel pur, qu'ils paient le double. C'est là ce qui retarde et souvent ce qui empêche les essais et les applications, et il est urgent que ce système soit modifié, si, comme on a tout lieu de l'espérer, il est démontré que la consommation agricole, en devenant plus active et en se généralisant, puisse améliorer l'élevage et l'engraissement du bétail, ce qui rendrait un immense service en raison du prix toujours croissant de la viande de boucherie.

Les franchises accordées à la pêche donnent également lieu à une réglementation très compliquée et en certains points préjudiciable au trésor. On accorde en effet pour la salaison de 900 harengs 30 kilogrammes de sel en franchise, ce qui est une proportion trop forte, au dire des hommes les plus compétens, et pour 12,240 harengs saurs on accorde 200 kilogrammes, ce qui est encore beaucoup trop; mais ce n'est point là le seul inconvénient. Comme la plupart des règlemens fiscaux, ceux qui régissent la salaison nécessitent par l'extrême minutie des détails une surveillance des plus actives; ils imposent à l'administration des douanes un service très pénible, et ils exigent un personnel plus nombreux. Ici encore, tout en maintenant les franchises, il y a à réformer, à simplifier, et par cela même à économiser des frais de régie.

Quant aux sels étrangers importés en France, l'opinion était unanime en 1866 pour demander que les droits, très minimes d'ailleurs, dont ils étaient frappés fussent strictement maintenus : aujourd'hui elle est unanime à demander qu'ils soient surtaxés, et elle le demande avec raison, car l'introduction de ces sels n'est d'aucun intérêt pour l'alimentation ou l'industrie, la production française dépassant de 20 pour 100 la consommation, ce qui laisse tous les ans 125,000 tonnes invendues, quantité équivalente, à peu de chose près, aux quantités importées.

Nous n'ajouterons pas d'autres détails à ceux qu'on vient de lire, car le but de cette étude n'est pas de résoudre les difficiles problèmes que soulèvent toujours les questions de tarifs. Il nous suffit d'avoir montré que l'impopularité de l'impôt du sel tient au souvenir des gabelles; que les dégrèvemens dont la consommation alimentaire a été l'objet ont été avant tout inspirés par l'esprit de parti et cette recherche de vaine popularité qui égare les hommes les mieux intentionnés eux-mêmes; que de toutes les contributions acquittées en France celle-là est la plus légère, la plus certaine, et qu'elle peut, par une surtaxe qui ne compromet aucun intérêt,

assurer au trésor une ressource inespérée de 30 millions; nous avons voulu rappeler en même temps les enquêtes ouvertes et publiées de 1866 à 1869, parce qu'elles ont eu pour résultat de constater les souffrances trop réelles des saliniers de l'ouest, qu'elles ont indiqué, autant qu'on peut le faire en semblable matière, le remède de ces souffrances, et que depuis rien d'important n'a été fait pour l'appliquer. La faute en est sans nul doute aux circonstances inouies que nous venons de traverser; mais, même dans les temps calmes et réguliers, nous ne sommes que trop disposés à laisser la proie pour courir après l'ombre, à nous passionner pour des abstractions, au détriment des idées pratiques. Nous oublions qu'au moment où l'un des plus grands hommes de notre histoire, Colbert, a voulu abolir l'absurde système des douanes intérieures, il a passé quatre ans à se renseigner et à préparer les nouveaux tarifs, et que, grâce à la prudente habileté de son administration, à sa sollicitude étendue aux détails les plus indifférens en apparence, il a su en six ans réduire les dépenses de 53 millions à 32, obtenir un excédant de 30 millions, et faire entrer au trésor 50 millions de plus que sous ses prédécesseurs, par les économies réalisées sur les frais d'exercice, par l'activité que donnait à la consommation la juste proportion des tarifs, par la répression de la fraude et des malversations impudemment commises par les comptables.

Aujourd'hui nous n'avons plus à craindre les détournemens, les exactions et les manœuvres frauduleuses dont les plus grands personnages eux-mêmes se rendaient coupables sous l'ancien régime. Les contribuables ne paient que ce qu'ils doivent payer, l'état encaisse tout ce qu'ils ont payé, et nous connaissons à un centime près les sommes qui sortent de notre bourse pour entrer au trésor et qui reviennent du trésor à notre bourse; mais par malheur les questions budgétaires, les questions de tarifs, à la fois si importantes et si obscures, si décisives même pour la prospérité et la puissance du pays, n'obtiennent pas chez nous l'attention qu'elles méritent. Nous improvisons nos budgets avec une désinvolture sans égale, et quand nous voyons les chapitres les plus importans des recettes ou des dépenses défiler à la minute devant nos législateurs, nous nous rappelons le vers que Mme Pernelle adresse à sa bru :

> Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre,

et nous n'avons plus à nous étonner des nombreux mécomptes que nous réservent des fixations hâtives et insuffisamment étudiées.

CHARLES LOUANDRE.

SURSUM CORDA

Si tous les astres, ô nature,
Trompant la main qui les conduit,
S'entre-choquaient par aventure
Pour se dissoudre dans la nuit;

Ou, comme une flotte qui sombre,
Si ces foyers, grands et petits,
Lentement dévorés par l'ombre,
Y disparaissaient engloutis,

Tu pourrais repeupler l'abîme
Et rallumer un firmament
Plus riche encore et plus sublime
Avec la terre seulement!

Car il te suffirait, pour rendre
A l'infini tous ses flambeaux,
D'y secouer l'humaine cendre
Qui sommeille au fond des tombeaux,

La cendre des cœurs innombrables,
Enfouis, mais brûlans toujours,
Où demeurent inaltérables,
Dans la mort, d'immortels amours.

Sous la terre, dont les entrailles
Absorbent les cœurs trépassés,
En six mille ans de funérailles
Quels trésors de flamme amassés!

Combien dans l'ombre sépulcrale
Dorment d'invisibles rayons!
Quelle semence sidérale
Dans la poudre des passions!

Ah! que sous la voûte infinie
Périssent les anciens soleils,
Avec les éclairs du génie
Tu feras des midis pareils;

Tu feras des nuits populeuses,
Des nuits pleines de diamans,
En leur donnant pour nébuleuses
Tous les rêves des cœurs aimans;

Les étoiles plus solitaires
Éparses dans le sombre azur,
Tu les feras des cœurs austères
Ardens d'un feu profond et sûr;

Et tu feras la blanche voie,
Qui nous semble un ruisseau lacté,
De la pure et sereine joie
Des cœurs morts avant leur été;

Tu feras jaillir tout entière
L'antique étoile de Vénus
D'un atome de la poussière
Des cœurs qu'elle embrasa le plus;

Et les fermes cœurs, pour l'attaque
Et la résistance doués,
Reformeront le zodiaque
Où les titans furent cloués!

Pour moi-même enfin, grain de sable
Dans la multitude des morts,
Si ce que j'ai d'impérissable
Doit scintiller au ciel d'alors,

Qu'un astre généreux renaisse
De mes cendres à leur réveil!
Rallume au feu de ma jeunesse
Le plus clair, le plus chaud soleil!

Rendant sa flamme primitive
A Sirius, des nuits vainqueur,
Fais-en la pourpre encor plus vive
Avec tout le sang de mon cœur!

LA COUPE.

SONNET.

Dans les verres épais du cabaret brutal,
Le vin bleu coule à flots et sans trêve à la ronde;
Dans les calices fins moins fréquemment abonde
Un vin dont la clarté soit digne du cristal.

Solitaire, attendant du haut d'un piédestal
Un cru dont la noblesse à la sienne réponde,
La coupe d'or toujours, bien que large et profonde,
Est vide : on y respecte et l'œuvre et le métal.

Plus le vase est grossier de forme et de matière,
Mieux il trouve à combler sa contenance entière,
Aux plus beaux seulement il n'est point de liqueur.

C'est ainsi : plus on vaut, plus fièrement on aime,
Et qui rêve pour soi la pureté suprême
D'aucun terrestre amour ne daigne emplir son cœur.

L'ÉTRANGER.

SONNET.

Je me dis bien souvent : De quelle race es-tu?
Ton cœur ne trouve rien qui l'enchaîne ou ravisse,
Ta pensée et tes sens, rien qui les assouvisse :
Il semble qu'un bonheur infini te soit dû.

Pourtant quel paradis as-tu jamais perdu?
A quelle auguste cause as-tu rendu service?
Pour ne voir ici-bas que laideur et que vice,
Quelle est ta beauté propre et ta propre vertu?

A mes vagues regrets d'un ciel que j'imagine,
A mes dégoûts divins, il faut une origine :
Vainement je la cherche en mon cœur de limon,

Et, moi-même étonné des douleurs que j'exprime,
J'écoute en moi pleurer un étranger sublime
Qui m'a toujours caché sa patrie et son nom.

SULLY PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1872.

Les jours s'envolent, les mois se succèdent avec une étonnante rapidité, et voilà que déjà nous touchons à la dernière heure de la deuxième année révolue depuis que la France a vu se tourner contre elle la fortune irritée, depuis qu'elle a été devant le monde la victime d'une incomparable catastrophe publique. Autrefois cette heure privilégiée et consacrée qui sépare deux périodes du temps revenait avec son cortége de pensées heureuses, de vœux illimités et d'espoirs renaissans. Tout au plus se laissait-on aller un instant, avant de reprendre sa course, à la vague et émouvante impression de la fuite des choses. On oubliait qu'une année de plus venait de passer pour ceux qui se rapprochent du terme mystérieux, et on ne voyait que la joie aimable, bruyante, des enfans entrant dans la vie par la porte dorée, faisant leur première étape vers un avenir qu'on pouvait envisager avec confiance. Maintenant on aurait beau vouloir se faire illusion en renouant de son mieux les vieilles et familières habitudes, le destin est devenu sévère pour nous. Les fêtes les plus douces elles-mêmes se voilent d'une ombre insaisissable. Dans tous les souhaits qu'on peut former, il y a comme une amertume secrète, comme un souvenir involontaire et obsédant des malheurs qu'on a traversés. On ne peut se défendre d'un certain mouvement de tristesse et d'anxiété, car enfin, à ce point imperceptible du temps où nous sommes aujourd'hui, on se trouve entre un passé douloureux qui pèse sur tous les cœurs patriotiques et un avenir qui est la plus redoutable énigme, qui sera ce qu'on le fera, — qui réserve dans tous les cas à notre pays des luttes nouvelles et des efforts nouveaux pour retrouver tout ce qu'il a perdu. Puisqu'il y a déjà deux ans que ces grands deuils publics ont été infligés à la France, on est invinciblement porté à se demander ce qui a été fait, quelles résolutions généreuses ont été prises, quels travaux sérieux et fructueux ont été accomplis, comment en un

mot cette année qui s'achève, qui va se perdre dans le tourbillon des choses évanouies, a préparé l'année qui commence.

Non certainement, cette année qui finit n'a point été perdue. N'eût-elle d'autre recommandation dans l'histoire que d'avoir donné à la France le temps de respirer, de se reposer et de se reconnaître après la guerre étrangère et la guerre civile, au lendemain de ce double accès de fièvre pernicieuse qui pouvait être mortel, elle serait encore bienfaisante, elle mériterait le renom modeste d'une année utilement employée. Ce malheureux pays si dévasté, si broyé, si menacé dans sa puissance et jusque dans son existence, il s'est retrouvé très promptement debout, ne demandant qu'à vivre, aimant la paix qu'on lui faisait, acceptant sans murmurer les sacrifices nécessaires, et tout prêt à payer d'une popularité honnête les efforts tentés pour lui rendre la sécurité et le travail. En vérité, le pays, c'est le héros collectif et obscur de cette période d'épreuves où nous sommes engagés. On le fait bien souvent parler, on lui prête des exigences, des prétentions ou des passions qu'on voudrait sans doute lui inspirer, et dont on compterait peut-être se servir. Le fait est que, fixé à peu près sur ce qu'il ne veut pas, également éloigné de tous les partis extrêmes, il se montre volontiers facile et résigné sur tout le reste, attendant ce qu'on fera de lui, et jusque-là se soumettant sans peine et sans effort à un gouvernement qu'il sait bien intentionné, qui lui inspire de la confiance. Aux yeux de la nation française, c'est le gouvernement de la convalescence et du repos après les crises violentes. Le secret de la popularité de M. Thiers est là tout entier. Depuis un an, c'est vraiment l'histoire de la France, de la France qui travaille obscurément, qui reprend tous les jours la tâche à peine interrompue, sans s'intéresser bien vivement aux diversions dont on lui offre parfois le dangereux et inutile spectacle. Oui, depuis un an, le pays a donné sa patience et son calme. Que lui a-t-on donné en échange? qu'a-t-on fait pour cette réorganisation nationale, qui reste toujours le premier mot de tous les programmes politiques? Assurément on n'est point resté inactif ou indifférent devant tant de nécessités impérieuses. Il y a eu quelques grands actes, et le premier de tous a été cet emprunt de trois milliards, véritable victoire du crédit de la France, qui assure désormais tous les moyens d'obtenir, de hâter sans doute la libération du territoire. On a fait aussi cette loi de recrutement qui prépare la reconstitution militaire de la France, qui va justement entrer en vigueur avec l'année nouvelle. On est allé au plus pressé, à l'emprunt, à la loi de recrutement, aux lois de finances, aux impôts devenus nécessaires, à tout ce qui assure l'expédition des affaires dans un grand pays où la vie nationale ne peut rester interrompue.

C'est là ce qu'on pourrait appeler le côté utile et fructueux dans l'œuvre que l'assemblée et le gouvernement poursuivent ou doivent

poursuivre en commun, et, si on s'en était tenu à ces travaux aussi profitables que sérieux, il y avait certes de quoi enflammer les zèles les plus patriotiques et occuper les activités les plus impatientes. C'était ce qui répondait aux nécessités de toute une situation, aux dispositions publiques. Malheureusement, par une de ces fatalités étranges et invariables de la vie des peuples, les passions politiques, un moment réduites au silence par l'excès des misères nationales, ces passions n'ont pas tardé à se réveiller plus vivaces et plus implacables que jamais. Les partis, qui avaient paru d'abord s'incliner devant le malheur de la France, ont bientôt cédé à la tentation, ils sont revenus au combat avec leurs antagonismes irréconciliables, avec leurs armes, leurs mots d'ordre et leurs drapeaux. L'apaisement même qui se faisait sentir dans le pays n'a servi qu'à irriter les espérances des impatiens de tous les camps, pressés de faire triompher leur cause. Les questions les plus graves de réorganisation publique n'ont été qu'un prétexte de conflits où les ressentimens, les ambitions, les antipathies personnelles, les amours-propres ont fait oublier les intérêts les plus essentiels. Légitimistes, monarchistes du centre droit, radicaux, impérialistes, républicains de la gauche ou du centre gauche, tout s'en est mêlé, et une fois de plus la France a offert le spectacle d'une société où la masse nationale laissée à elle-même ne demande qu'à vivre paisible, où ceux qui sont chargés de la représenter et de la conduire, qui devraient donner l'exemple de la prévoyance et de la modération, sont les premiers à se laisser emporter, à déchaîner les tempêtes, à provoquer des crises périlleuses ou inutiles. C'est en réalité l'histoire de cette dernière et courte session de six semaines. Elle a été une sorte d'orage permanent, une mêlée confuse de passions et de partis se jetant à la fois sur toutes les questions irritantes et insolubles, lorsque des vacances nouvelles de quelques jours sont venues heureusement interrompre cette œuvre d'agitation en laissant à la réflexion, aux inspirations patriotiques, à toutes les influences de conciliation, le temps de reprendre leur empire.

On en est là aujourd'hui. L'année qui finit laisse à l'année qui commence ce difficile héritage. Est-ce la guerre des partis qui se rallumera à la rentrée prochaine de l'assemblée? est-ce la paix intérieure qui sortira définitivement de ces complications imprudemment soulevées? Assurément les questions qui ont suscité ces conflits ou qui en ont été le prétexte ne sont point réglées; les partis n'ont point désarmé, ils restent au contraire dans cette sorte d'attente fiévreuse où il suffit quelquefois d'une circonstance imprévue pour ranimer toutes les passions de combat, où les plus violens, se jetant en avant, sans écouter les esprits modérés et réfléchis, peuvent engager les luttes les plus dangereuses. Il y a cependant un fait sensible et favorable qui apparaît au premier coup d'œil : c'est que de jour en jour, d'heure en heure, la paix re-

trouve des chances, parce qu'elle est manifestement le vœu le plus profond du pays, parce qu'elle est une véritable nécessité publique qui s'impose à toutes les volontés, parce qu'enfin les partis viennent d'éprouver une fois de plus qu'ils sont impuissans lorsqu'ils veulent changer à leur profit une situation qui les domine, qui se résume tout entière dans la coexistence de l'assemblée et du gouvernement. La droite a voulu ouvrir une campagne contre le gouvernement, elle a essayé de lui imposer, sous la forme d'une responsabilité ministérielle qui n'était qu'une combinaison de guerre, une direction exclusive de parti; elle a échoué. Elle a créé des difficultés, une confusion momentanée, une interversion de tous les rapports naturels des opinions; elle n'a réussi en définitive qu'à rendre plus apparente la nécessité de ce gouvernement qu'on ne pouvait remplacer que par l'inconnu, par des pouvoirs contestés, par une crise en permanence. La gauche à son tour a voulu faire sa campagne contre l'assemblée : elle a échoué d'une manière plus éclatante encore, et, par une compensation favorable dans ce jeu étrange des partis, il s'est trouvé que l'impatience agitatrice de la gauche est venue fort à propos rétablir un certain équilibre, réparer les fausses manœuvres de la droite, en offrant aux fractions conservatrices de l'assemblée et au gouvernement une occasion de se rapprocher pour écarter résolûment une question périlleuse. C'est M. le garde des sceaux, c'est M. Dufaure qui, dans un discours d'une éloquence sensée et vigoureuse, a tranché le nœud en redressant, en éclairant et en précisant cette situation, en replaçant le gouvernement dans ses conditions naturelles d'impartialité conciliante et protectrice.

Si jamais faute politique a été promptement et sévèrement punie, c'est à coup sûr celle que la gauche a commise en soulevant avec la précipitation la plus imprudente cette question de la dissolution de l'assemblée. Elle avait suivi jusque-là une conduite qui n'était pas dépourvue d'une certaine habileté et d'une certaine adresse. Elle avait su se contenir, se donner l'avantage d'une alliance de raison et de modération avec le gouvernement, accepter la république, telle que la définissait M. Thiers, avec toutes les garanties de conservation et de protection pour les intérêts sociaux de la France. Elle avait été un jour, le 29 novembre, un des élémens d'une majorité qui avait été le bouclier du gouvernement dans un conflit déplorablement engagé. Elle n'a pas su résister à la tentation décevante d'une occasion qu'elle croyait favorable, et qui ne l'était pas. Là, comme partout, les plus modérés se sont laissé entraîner par les plus violens. La gauche en un mot a voulu jouer le tout pour le tout : en croyant mettre l'assemblée dans l'embarras, elle a perdu la partie; mais aussi quelle étrange pensée d'engager une lutte sur un terrain semblable, dans un pareil moment! La faute de la gauche n'était pas seulement de ne tenir aucun compte de la situation générale et

des conditions de prudence que doit imposer une douloureuse occupation étrangère, de vouloir exposer le pays aux agitations lorsqu'il a besoin au contraire d'éviter toutes les crises jusqu'à la libération complète de son territoire. L'erreur de ceux qui ont soulevé cette question de la dissolution était de croire que le gouvernement pouvait les suivre ou tout au moins leur laisser le bénéfice d'une connivence indirecte, d'un silence énigmatique. C'était une méprise presque puérile. Le gouvernement ne pouvait ni laisser affaiblir l'intégrité et les droits de l'assemblée, dont il est le délégué, ni même se taire, sous peine de paraître pactiser avec une agitation révolutionnaire. Élever une telle question, c'était le contraindre à prendre un parti; soutenir la dissolution par des discours comme celui de M. Gambetta ou de M. Louis Blanc, c'était lui offrir l'occasion facile de décliner publiquement toute solidarité avec ceux qu'on l'accusait d'avoir pour alliés. Il en est résulté ce qu'on a vu, — le discours par lequel M. Dufaure, faisant ce que M. Thiers lui-même ne pouvait faire comme chef du gouvernement, a exécuté la gauche, M. Gambetta, M. Louis Blanc, et le vote écrasant qui a clos cette discussion, qui fait de l'agitation dissolutioniste une sorte de manifestation factieuse sans écho dans le pays. Le 29 novembre, le gouvernement avait eu une faible majorité avec l'appui de la gauche; le 14 décembre, il a eu une majorité considérable contre la gauche. Voilà ce qu'on a gagné. La situation s'est trouvée sensiblement modifiée par ce seul fait de l'accord du gouvernement et de la majorité conservatrice de la chambre sur la question la plus grave, celle de l'existence même de l'assemblée, et après la gauche, si quelqu'un a été mis en déroute, c'est en vérité un des généraux du centre gauche, M. Ricard, qui, se trouvant sur le terrain, ayant à livrer bataille, a demandé une remise au surlendemain. La bataille, à ce qu'il paraît, ne se passait pas comme M. Ricard l'avait prévu. Voilà encore un chef de parti bien compromis, et le centre gauche réduit à se remettre du désarroi où il est un instant tombé dans cette affaire.

Un fait reste certain, cette discussion a montré une fois de plus qu'une intelligence sérieuse, patriotique, est toujours possible entre le gouvernement et une majorité considérable de l'assemblée. Puisqu'on s'est entendu sur un des points les plus décisifs, pourquoi ne s'entendrait-on pas sur les autres questions qui restent à résoudre? Cette intelligence, elle a été préparée par ce premier rapprochement si naturel et si simple, dont les conséquences n'ont pas tardé à se faire sentir. A partir de ce moment en effet, il est visible que la situation s'est en quelque sorte détendue. Les rapports sont devenus plus faciles, l'esprit de conciliation est en progrès, la confiance semble renaître entre le gouvernement et cette commission des trente, que M. Thiers appelait spirituellement la petite fille de la commission Kerdrel, qui reste chargée

d'examiner la grande question semi-constitutionnelle des relations des pouvoirs publics et des conditions de la responsabilité ministérielle. Que se passe-t-il dans cette commission et ces sous-commissions qui se sont réunies plus d'une fois déjà, qui ont eu des conférences avec M. le président de la république? Peu importe pour le moment. L'essentiel est qu'il y ait un terrain commun sur lequel on se retrouve, et ce terrain existe. A l'origine, la droite, représentée par la commission Kerdrel, puis par la commission des trente, demandait simplement et exclusivement la responsabilité ministérielle, dont elle se faisait une arme de guerre. Le gouvernement de son côté demandait qu'on ne séparât pas la responsabilité ministérielle de l'organisation et de la régularisation des pouvoirs publics. Aujourd'hui, du consentement de tout le monde, ces questions sont inséparables : voilà le point de rapprochement. Il est bien clair cependant que tout n'est pas fini, et que, si l'on veut aller heureusement jusqu'au bout, la première condition est d'écarter d'une volonté résolue les susceptibilités, les irritations, les défiances de l'esprit de parti, de ne pas s'attarder dans ces polémiques vaines ou irritantes par lesquelles on poursuit avant tout quelquefois un triomphe exclusif, en quelque sorte personnel.

L'esprit de parti est véritablement ingénieux. Depuis quinze jours, il n'est occupé qu'à scruter les dernières péripéties pour en faire sortir des divisions nouvelles. Il ne cherche pas, quant à lui, ce qui peut rapprocher, il est à la poursuite de ce qui peut entretenir la guerre. Ses thèmes sont tout trouvés. Il s'agit de savoir si le discours de M. Dufaure a désavoué le message de M. Thiers ou si M. le président de la république a désavoué à son tour M. le garde des sceaux dans le langage qu'il a tenu devant la commission des trente, si le vote du 14 décembre est le démenti du vote du 29 novembre, et si tous ces derniers incidens ne sont pas une victoire de la droite sur le gouvernement. On pourra discuter à perte de vue sur tout cela, on ne fera pas une politique bien profitable, on n'arrivera qu'à multiplier les confusions. Non, sans doute, il n'y a rien de tout ce qu'on voit. M. Dufaure, quand il s'est prononcé avec une si verte éloquence sur la dissolution, n'a nullement désavoué le message de M. Thiers, et M. Thiers, en parlant comme il l'a fait des projets constitutionnels devant la commission des trente, n'a nullement désavoué M. Dufaure. Le vote du 14 décembre n'a point été une victoire de la droite sur le gouvernement, qui s'y est associé, qui l'a provoqué, qui lui a donné toute sa signification, et le vote du 29 novembre n'était pas lui-même une victoire de la gauche, puisqu'il n'a été certainement déterminé que par l'attitude du gouvernement. La vérité est que la situation reste la même, telle que M. le président de la république la définissait dans son message, et M. Thiers n'a eu rien à rétracter de ce message, parce que dans ses paroles il n'y avait rien

d'inconciliable avec ce que peuvent penser les hommes les plus conservateurs. Que disait M. Thiers? Il exprimait tout simplement l'opinion qu'il était nécessaire de donner plus de fixité, plus de régularité aux pouvoirs publics, plus de consistance au régime actuel. Comment parlait de son côté M. d'Audiffret-Pasquier dans son discours sur la dissolution? « Ne sortons pas, a-t-il dit, de la forme actuelle, de la république au bon et grand sens du mot, la chose publique gérée dans l'intérêt de tous, avec le concours de tous les partis... Nous avons apporté notre concours au gouvernement, acceptant la forme actuelle sans réticence et sans arrière-pensée... » Au fond l'idée est la même. Pourquoi dès lors compromettre ces élémens de conciliation dans des luttes nouvelles dont nul ne peut prévoir l'issue? Pourquoi ne pas se rallier à ce message, qui n'a pas certainement la prétention d'engager l'avenir, qui est tout simplement le programme d'une politique prévoyante et pratique?

Il y a des momens où il faut savoir se défendre des subtilités de métaphysique parlementaire, des passions de combat, des entraînemens, des luttes trop vives de parole, des conflits d'influence. La situation de la France ne se prête plus à ces jeux, qui ont eu leur noblesse, mais qui ne remédient pas à tous les maux, et tout ce qui s'est passé depuis deux mois nous rappelait un discours que M. de Montalembert adressait à la chambre de 1851 dans une heure où le pays était calme, où l'assemblée était agitée et où il y avait aussi des conflits de pouvoirs. « Considérez, disait-il, l'état du pays. Le pays était tranquille; il jouissait de la paix que nous lui avions faite... Qu'est-ce qui l'a agité? Qu'est-ce qui l'alarme en ce moment? Permettez-moi de m'adresser du haut de cette tribune aux deux pouvoirs... Je leur dis à tous deux d'une voix loyale et respectueuse : Cessez cette guerre qui ne peut profiter qu'à nos ennemis communs. Je leur demande à tous deux grâce pour le pays, grâce pour son repos, pour son travail, pour son crédit... » Il y a plus de vingt ans de cela, les circonstances sont bien autrement graves aujourd'hui. Ce n'est plus le moment de recommencer ces luttes, de risquer pour des victoires de parti cette paix qui peut inaugurer heureusement l'année nouvelle, qui, sans faire tort à personne, est certainement tout d'abord l'œuvre d'un gouvernement qui a résolu ce double problème d'arracher notre pays à la guerre étrangère et à la guerre civile.

Parce que la France a retrouvé un peu de repos après les formidables événemens qui l'ont remuée jusqu'au plus profond de son existence nationale, ce n'est pas une raison pour croire qu'on puisse tout se permettre et qu'on en ait déjà fini avec ce funeste passé d'hier. Ce passé, il reparaît au contraire à tout instant et sous toutes les formes; il fait sentir son aiguillon, il pèse sur nous du poids de ces désastres qu'il faut maintenant réparer, et dont le secret n'est même pas encore entière-

ment éclairci. Comment ont-ils été possibles et comment se sont-ils produits, ces affreux désastres? C'est la grande et douloureuse question qui se réveille sans cesse, qui s'agite surtout dans cette enquête dont l'assemblée nationale a pris l'initiative, où se pressent les témoignages, les justifications et les explications quelquefois aussi accusatrices que les faits eux-mêmes. La catastrophe a été si soudaine et si violente qu'on est resté d'abord dans une sorte d'étourdissement. Peu à peu cependant on commence à se remettre, à voir plus clair; la vérité jaillit par degrés du choc des contradictions, et cette vérité, telle qu'elle apparaît aujourd'hui comme hier, après tous les éclaircissemens qui se succèdent, c'est que jamais réellement on n'a conduit un pays à sa perte d'un cœur plus léger, selon le mot étourdi et naïf de M. Émile Ollivier, qui disait certainement bien plus vrai qu'il ne le croyait.

Que M. le duc de Gramont, par les révélations qu'il laisse entrevoir maintenant, cherche à préciser ce qu'on peut appeler la partie diplomatique de cette triste aventure, qu'il s'efforce de dégager sa responsabilité de ministre des affaires étrangères, rien n'est plus simple. On lui a reproché de s'être jeté dans la guerre sans alliances. M. le président de la république lui-même, évoquant les souvenirs de son voyage à travers l'Europe au lendemain du 4 septembre, a dit nettement que l'empire ne pouvait compter sur personne, que M. de Beust et M. Andrassy n'avaient rien négligé pour arrêter le gouvernement français, pour lui enlever toute illusion sur la possibilité d'un concours armé de l'Autriche. M. le duc de Gramont ne veut pas rester sous le coup de ce reproche, et, sortant cette fois de la réserve diplomatique où il s'était renfermé devant la commission d'enquête, il soutient qu'on ne lui a pas tenu le langage que M. Thiers prête au cabinet de Vienne, qu'on lui a fait au contraire cette déclaration significative : « l'Autriche considère la cause de la France comme la sienne et contribuera au succès de ses armes *dans les limites du possible.* » Soit, c'est l'incident diplomatique du jour, qui fait du bruit à Vienne comme à Paris, qui ne laisse point évidemment d'avoir quelque importance, et qui sera sans doute éclairci jusqu'au bout. Au fond, ce n'est pas là précisément la question, ou du moins, ce n'est qu'un des élémens de cette terrible question de la guerre de 1870.

L'important, l'essentiel, ce qui apparaît désormais distinctement à travers les dépositions de l'enquête, c'est que, depuis le premier moment jusqu'au dernier, on marche à cette effroyable aventure en se laissant aller à une sorte de fascination puérile, sans savoir où l'on va ni ce qu'on veut, sans se rendre compte de la portée de ce qu'on fait, et il est malheureusement vrai que tout le monde a eu un peu son rôle dans cette grande et fatale étourderie. Le premier exemple de ce décousu de la politique impériale, c'est l'histoire de cette déclaration du 6 juillet, qui engageait tout. Comment se produisait-elle, cette déclaration? Ceux qui

l'ont imaginée semblent avoir tout oublié, tant leurs témoignages sont contradictoires. Ils ne s'entendent même plus sur la réalité d'un fait qui, selon nous, est tout simplement celui-ci. A la première nouvelle de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, M. le duc de Gramont se rend au conseil des ministres, à Saint-Cloud, porteur d'une note qui doit être lue le même jour au corps législatif, et qui est d'une diplomatie assez modérée, assez correcte pour ne rien compromettre. Aussitôt, autour de cette table de conseil, on s'échauffe à l'envi, on trouve que la note du ministre des affaires étrangères ne répond pas à la situation, qu'elle ne montre pas assez l'épée de la France, et sur-le-champ dans un impromptu, de la meilleure plume qu'on peut trouver, on ajoute une phrase à effet sans se donner même le temps d'en peser les termes et les conséquences. C'est cette note ainsi modifiée que M. de Gramont va lire peu d'instans après au corps législatif, et qui en quelques heures va retentir en Europe. Ainsi, voilà un gouvernement qui en quelques minutes, sans plus de réflexion, improvise une note par laquelle il va se rendre toute retraite presque impossible, qui est par elle-même une véritable déclaration de guerre!

Autre fait. Une fois sur cette pente, tout marche rapidement. Les négociations à coups de télégrammes conduisent à une rupture inévitable. Il faut s'adresser au corps législatif, et une commission se réunit pour examiner la situation, pour proposer les crédits de la guerre. Cette commission interroge le ministre des affaires étrangères, et veut savoir si la négociation avec la Prusse n'aurait pas été compliquée par des exigences nouvelles du gouvernement français. M. de Gramont, sans répondre directement, se borne à lire une série de dépêches. Le président de la commission, M. d'Albuféra, peu édifié sans doute, reprend la question. « *Il me semble,* dit-il, qu'il résulte de ces dépêches que vous avez demandé toujours la même chose. Nous considérons ce point comme très important. » M. de Gramont ne dit rien « qui puisse démentir ces paroles. » Sur cela, on se tient pour satisfait, et on arrive devant le corps législatif en déclarant qu'on sait tout, qu'on a été mis au courant de tout, qu'il ne reste plus qu'à tirer l'épée. M. Thiers a beau protester et demander un peu de réflexion, les passions soulevées le couvrent d'outrages. Ainsi, voilà une commission parlementaire qui s'associe à la résolution la plus redoutable, qui propose de jeter la France dans la guerre la plus périlleuse sur l'interprétation très incertaine de quelques dépêches lues en courant, sur cette simple assurance : « *il me semble* que vous avez toujours dit la même chose! » Décidément il y a des responsabilités pour tout le monde.

Ce qu'il y a de plus curieux, ce qu'il est bien facile de saisir à plus d'un témoignage, c'est que visiblement on marchait à cette effroyable crise sans conviction, sans idée arrêtée, avec plus d'inquiétude que de

confiance. On se donnait tout l'air d'avoir sauté sur un prétexte de guerre, selon l'expression de l'ambassadeur d'Autriche, M. de Metternich, lorsque dans le fond on avait bien des doutes, lorsqu'on ne demandait pas mieux que de s'arrêter, si on l'avait pu, à la renonciation du prince de Hohenzollern. M. Émile Ollivier disait à M. Thiers de l'accent d'un homme qui se sentait fort soulagé : « Nous tenons maintenant la paix, nous ne la laisserons pas échapper. » L'empereur lui-même, dans ses fluctuations, inclinait plus volontiers vers la paix que vers la guerre, et au moment le plus décisif il s'exprimait d'une façon singulière, peut-être assez peu connue. Le jour où l'on venait d'apprendre le désistement du prince de Hohenzollern, au sortir du conseil où il avait été décidé qu'on s'en tiendrait à cette satisfaction, l'empereur revenait à Saint-Cloud avec un aide-de-camp. Il paraissait satisfait et restait silencieux, lorsque vers le haut des Champs-Élysées, se tournant lentement vers celui qui l'accompagnait, il lui disait comme s'il eût suivi sa pensée : « Une île vient de surgir dans la Méditerranée. La France dit : Cette île est à moi. La Prusse dit : Non, elle est à moi. Il faut se battre, c'est la guerre. Voilà que tout à coup l'île disparaît, l'objet du litige n'existe plus. Pourquoi se battre alors? C'est notre histoire. La candidature Hohenzollern a disparu. C'est la paix, et il vaut mieux qu'il en soit ainsi! » Oui, il se peut qu'à un certain moment on ait désiré la paix. Comment donc la guerre sortait-elle fatalement de ces complications? Parce que dès la première heure on avait engagé l'affaire avec la plus étrange légèreté, parce qu'on s'était mis à la merci des incidens et des mobilités d'une opinion imprudemment surexcitée, parce qu'au fond on voulait la paix comme on voulait la guerre, sans conviction, sans avoir la force d'une résolution fixe, parce qu'enfin on était toujours sous le poids de toutes ces fautes et de ces imprévoyances qui depuis quatre ans avaient créé une situation si tendue entre la France et la Prusse, qui ne laissaient plus une faute à commettre, selon le mot de M. Thiers.

Cette légèreté qu'il y a eu en tout, elle a été et elle est encore, nous le craignons fort, dans l'idée que M. le duc de Gramont s'est faite des engagemens du cabinet de Vienne. Que l'Autriche ait pu considérer la cause de la France comme sa propre cause, c'est assez naturel. L'Angleterre elle-même aurait pu en dire autant, si elle eût réfléchi sur ses intérêts; elle s'en est bien aperçue trois mois plus tard, lorsque s'est élevée la question de la Mer-Noire. Que l'Autriche, allant plus loin que l'Angleterre, ait eu l'intention d'intervenir à un moment favorable, *dans les limites du possible,* comme elle le disait, on peut très bien l'admettre et si cette intervention se fût réalisée, c'eût été sans doute pour nous un sérieux soulagement; mais, à parler avec franchise, dans tout cela nous cherchons encore ce qui peut ressembler à une alliance formelle, arrêtée, convenue. Si c'est tout ce que l'ancien ministre des affaires

étrangères avait à révéler, s'il n'a rien de plus à dire, il aurait tout aussi bien fait de ne pas rompre le silence qu'il s'était imposé d'abord devant la commission d'enquête de l'assemblée. Il n'eût point donné l'exemple d'une diplomatie indiscrète s'exposant à compromettre les intérêts du pays par la divulgation de pourparlers confidentiels échangés entre les gouvernemens, et se servant de pièces qui n'appartiennent qu'à l'état, que personne n'a le droit de jeter dans une discussion publique.

Chose étrange, M. le duc de Gramont convient lui-même dans sa dernière lettre que le cabinet de Vienne « n'avait pas vu avec plaisir éclater la guerre de 1870, » qu'il l'avait encore moins encouragée, que cette guerre l'avait au contraire « péniblement surpris. » Qu'a-t-on dit de plus? On a objecté à l'ancien ministre des affaires étrangères qu'il s'était jeté dans la guerre sans alliances, et ce qu'il avoue aujourd'hui ne fait que confirmer ce qu'on lui a dit. N'est-il pas de toute évidence que, lorsqu'il se réduisait à chercher des alliés après une déclaration de guerre qui contrariait les idées ou les intérêts de ceux dont il avait à invoquer l'appui, il laissait ces alliés moralement maîtres de leurs résolutions, libres de n'agir que « dans les limites du possible? » C'est une singulière politique, on en conviendra, de commencer par se jeter dans la bagarre, avec l'espoir qu'on sera suivi. Eh! cela est bien clair, on sera suivi si on a des succès, si on a des revers, on sera abandonné, et le mieux à faire alors est de ne point se plaindre des autres, de ne point récriminer contre ceux qui refusent de se jeter aveuglément dans une guerre sur laquelle ils n'ont pas été consultés, qu'ils ont blâmée.

Sait-on quelle est la moralité qui se dégage de tous ces documens réunis par la commission d'enquête, aussi bien que des divulgations de M. le duc de Gramont? C'est que malheureusement depuis longtemps, soit par légèreté, soit par infatuation, soit enfin parce qu'on ne se rendait plus compte de nos intérêts nationaux, les affaires de notre pays ont été conduites à l'aventure, avec une incohérence désastreuse; on a épuisé jusqu'au bout la fortune de la France. Le résultat a été la perte de deux provinces, une indemnité de cinq milliards à payer, et l'éclipse momentanée du vieux prestige de notre patrie. Il est plus que temps, si l'on veut relever notre grandeur nationale, de se remettre à l'œuvre avec cet esprit de suite, cette précision de desseins, cette fermeté et cette vigilance qui refont les fortunes perdues.

C'est tout un travail à recommencer dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure, et la première condition évidemment est de s'occuper de la France sans créer des difficultés inutiles. Ce n'est peut-être rien de plus qu'une de ces difficultés inutiles qui vient de s'élever à Rome par la démission soudaine de notre représentant auprès du saint-siége, M. de Bourgoing. M. de Bourgoing s'est retiré brusquement, il est parti au plus vite pour rentrer en France, comme

s'il craignait de rester un instant de plus à Rome. Que s'est-il donc passé? Pourquoi M. de Bourgoing a-t-il donné sa démission? Y a-t-il eu quelque changement soudain dans la nature de sa mission? Nullement, rien n'a été changé; mais il paraît que nos diplomates ont encore du temps à dépenser dans les affaires d'étiquette et de susceptibilité. Il paraît que M. de Bourgoing n'admettait pas que les officiers d'un bâtiment français stationné à Civita-Vecchia dussent aller faire leur visite au roi Victor-Emmanuel pour le jour de l'an. Peut-être aussi ce dernier fait n'était-il que la suite ou le couronnement d'une série de conflits intimes. Sans doute, la situation est toujours assez compliquée et délicate à Rome : elle l'est pour les Italiens eux-mêmes, qui ont à concilier deux intérêts différens; elle l'est aussi pour la diplomatie étrangère accréditée auprès de ces deux intérêts, ou, pour mieux dire, auprès du souverain pontife et du roi Victor-Emmanuel. En définitive cependant, la difficulté n'est qu'apparente; elle ne peut être sérieuse, puisqu'il est bien clair que les deux agens envoyés par un même gouvernement à Rome, auprès du pape et auprès du roi, ne sont pas là pour représenter deux politiques différentes; ils ne représentent qu'une seule et même politique.

Le jour où la France a reconnu ce qui s'est accompli en Italie, et particulièrement à Rome, la question a été résolue. Depuis ce moment, l'ambassadeur auprès du pape n'est plus qu'une sorte de plénipotentiaire d'honneur, le représentant d'une pensée de déférence et de respect pour le chef de la religion catholique. La vraie représentation politique est passée tout entière à la légation accréditée auprès du souverain qui règne à Rome comme dans toutes les autres parties de l'Italie. Concilier les difficultés qui résultent de cette situation complexe, c'est une affaire de tact entre des agens qui ne sont certainement pas nommés pour élever des conflits d'attributions ou de prérogatives. L'erreur ou le malheur de M. de Bourgoing, c'est d'avoir fait quelque confusion, de s'être laissé aller à représenter moins la politique du gouvernement qui l'a envoyé que la politique de ceux qui sont perpétuellement occupés à contester l'existence nationale italienne, à combattre ce qu'ils appellent l'usurpation italienne à Rome. Il n'était pas là pour jouer ce rôle, et ce qui vient d'arriver doit tenir le gouvernement en garde contre le danger d'envoyer des hommes qui, faute de connaître ce monde romain, ou parce qu'ils se font une idée exagérée de leur mission, parce qu'ils se croient les délégués d'une croyance religieuse, finissent invariablement et inévitablement par créer des difficultés, — oui, des difficultés à Rome et aussi des difficultés à Versailles, où les cléricaux de l'assemblée qui font de la politique avec leurs passions religieuses ne manqueront pas peut-être de saisir le prétexte de la démission de M. de Bourgoing. Ils feront du bruit, ils essaieront de soulever les passions religieuses de l'assemblée,

ils proposeront sans doute des ordres du jour. En définitive, ils échoueront, ils ne changeront rien, c'est bien évident; mais ces grands politiques, ces prévoyans patriotes auront une fois de plus obtenu ce résultat de témoigner leur mauvaise humeur contre l'Italie, de réveiller chez les Italiens cette pensée que, si l'assemblée pouvait, elle recommencerait quelque expédition de Rome, et M. de Bismarck ne pourra sûrement qu'applaudir à leurs efforts! CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Nous savions bien à quel sentiment nous obéissions en nous élevant contre cette espèce de pangermanisme musical qui nous déborde. Notre susceptibilité nationale n'a pas été du goût de tout le monde, les beaux esprits l'ont même assez agréablement raillée et les directeurs de concert n'en ont pas moins continué d'émailler leur programme de noms allemands, parmi lesquels il s'en trouvait un qui devait particulièrement offusquer le public français. C'était compter sans la force de l'opinion et vouloir aussi trop abuser de la patience des artistes; l'exemple donné par les musiciens des « concerts populaires » à propos de cette malencontreuse ouverture de *Rienzi* n'est point à passer sous silence, et nous avons applaudi de tout cœur à cette unanime protestation d'une compagnie de braves gens contre la plus haineuse et la plus insupportable des personnalités anti-françaises. Nous n'empêchons point les artistes allemands d'avoir du patriotisme, mais nous demandons que de son côté notre public en ait quelque dose, et qu'il sache au besoin s'abstenir d'aller fêter de mauvaise musique sous prétexte que cette musique est l'œuvre d'un homme qui ne professe envers notre pays que dénigrement et rancune. Parmi tous ces compositeurs illustres auxquels nous prodiguons un si bénévole enthousiasme, aucun assurément n'aima la France outre mesure; mais ne serait-ce point juste de distinguer aujourd'hui entre ceux qui, comme Beethoven et Mendelssohn, ont pu nous vouloir du mal sans nous en faire, et ceux qui, comme Weber et tel autre à sa suite, tout en nous en voulant nous en ont fait?

On prétend que l'œuvre doit rester en dehors des sympathies ou des antipathies que son auteur nous inspire; ne voit-on pas que l'homme, l'artiste, la nationalité, tout cela se tient? L'homme est un être tellement conditionnel, qu'on ne se le figure même pas en dehors

d'un certain cadre. Otez-lui sa nationalité, il flotte insaisissable; c'est une ombre dans le vide. Le proverbe qui nous raconte que le génie n'a point de patrie, s'il ne ment pas, signifie simplement que le beau a pouvoir de franchir la limite des états et de rayonner sur le monde. Oui certes, mais derrière le beau humain il y a le beau national particulier à tel ou tel pays; cette manière de sentir, de créer, sans laquelle Dante ne serait pas le grand Italien, Shakspeare le grand Anglais, Molière le grand Français, et Beethoven le grand Allemand que nous connaissons. Séparer un artiste de sa nationalité, la chose ne se peut. Un artiste n'a de personnalité qu'en raison même de cette nationalité, qui, selon les circonstances et les sentimens qui nous affectent, parle dans nos âmes pour lui ou contre lui et fait que, notre admiration restant au fond la même, l'expression s'en refroidit ou se rallume. Il semble que de pareilles vérités devraient sauter aux yeux; essayez de les vouloir faire mettre en pratique, et les contradictions surgiront de partout. « Illustres écrivains et libres littérateurs, — écrivait le théosophe Saint-Martin dans un style qui, pour n'être plus de notre temps, n'en exprime pas moins des choses bonnes à reproduire, — vous ne concevez pas jusqu'où s'étendraient les droits que vous auriez sur nous, si vous vous occupiez davantage de les diriger vers notre véritable utilité. Nous nous présenterions nous-mêmes à votre joug, nous ne demanderions pas mieux que de vous voir exercer et étendre votre doux empire, la découverte d'un seul des trésors renfermés dans l'âme humaine, mais embelli par vos riches couleurs, vous donnerait des titres assurés à nos suffrages et des garans irrécusables à vos triomphes. » Le malheur veut que la littérature entre les mains des hommes, au lieu d'être le sentier du vrai et de la vertu, ne soit souvent que l'art de voiler sous des traits piquans le mensonge, le vice et l'erreur. C'est assez qu'un écrivain émette une idée qu'il croit juste et honnête pour qu'à l'instant un autre écrivain traite de paradoxe ou de superstition ridicule cette idée, qui finalement se trouve au fond de toutes les consciences. Oser soutenir qu'à l'heure douloureuse où nous sommes ce prosélytisme tapageur, entêté à l'honneur de l'Allemagne musicale, importune la pudeur publique, ne saurait être évidemment pour quelques-uns que l'incartade d'un habitué du vieil Opéra-Comique français, ou la prédication d'un critique morose, imbu de préjugés étroits.

Qu'est-ce que cela peut faire à la France qu'on ne chôme que les Allemands dans nos salles de concert? Existe-t-il seulement en musique une nationalité française? Méhul, Nicolo Isouard, Dalayrac, Boïeldieu, Hérold, Auber, est-ce une école? Que ceux qui sont de cet avis aillent entendre *la Dame blanche, le Pré aux Clercs* ou *Fra Diavolo ;* quant à nous, ce patrimoine bourgeois ne nous suffit plus, le *transcendantal* nous attire, nous voulons des musiciens *spécifiques,* comme l'Allemagne

seule en produit, et du diable si les circonstances, quelles qu'elles soient, nous feront changer une lettre à nos programmes! A quoi servirait-il d'être des esprits forts et libres de toute espèce de préjugés pour reculer ainsi devant un nom, sous prétexte que ce nom, déjà gros et tout gonflé de la musique de l'avenir, représente en même temps les plus âcres et les plus venimeux ressentimens d'une certaine fraction de l'Allemagne contre notre pays? Demain il prendrait fantaisie au directeur de l'Opéra de monter *Lohengrin* ou *les Maîtres chanteurs de Nuremberg* que dans ce groupe dont nous parlons personne n'y trouverait à redire. La chose au contraire plairait beaucoup, on vanterait l'intelligent directeur de sa courageuse initiative, faite pour inaugurer une ère d'harmonie universelle. On s'évertuerait à travailler l'opinion, à célébrer d'avance l'œuvre phénoménale destinée à montrer à notre prétendue école française comment on écrit le vrai drame lyrique, et ce mouvement se prolongerait jusqu'au jour où le public, — ce tout-le-monde qui a plus d'esprit, de bon sens et de patriotisme que Voltaire, — viendrait, par ses protestations et ses huées, mettre fin au scandale et faire en grand cet acte de justice et de réparation que l'orchestre des concerts populaires faisait naguère aux applaudissemens de tous les honnêtes gens.

Ce n'est point l'administration actuelle de l'Opéra que nous soupçonnerions de jamais vouloir courir telle aventure; de ce côté du moins, nous voilà pleinement rassurés. En somme, nous ne formions qu'un vœu très naturel, et notre discussion se bornait à ceci : obtenir que sur une scène si noblement dotée par la France les compositeurs français eussent le premier pas. Nous ne demandions rien davantage, et triomphons aujourd'hui d'apprendre qu'une fois par hasard la cause juste ait réussi. A dater de l'heure présente, la perspective se dessine, il devient clair qu'on va sortir enfin de cette longue période de confusion et de tâtonnemens : un plan se montre. Dans quelques jours, *le Roi de Thulé* prendra la scène, et dans quelques mois *Jeanne d'Arc* sera mise à l'étude pour être représentée vers octobre prochain. Découvrir, encourager, produire les talens nouveaux, un directeur de l'Opéra ne saurait désormais avoir d'autre tâche; disons mieux, en dehors de ce programme, sur quoi spéculerait-on? Les étoiles? On n'y peut atteindre, la misère des temps s'y oppose, et c'est bien le moindre de nos regrets. Les reprises? L'ancienne administration a systématiquement tiré de ce moyen tout ce qu'il pouvait rendre. Il se trouve donc que l'unique voie où l'on puisse marcher est la droite.

Cela ne nous avancerait à rien de continuer à répéter sur tous les tons qu'il n'y a plus au théâtre un seul homme de génie. Rossini et Meyerbeer sont morts, Auber est allé les rejoindre, et l'inconvenante mercuriale dont un ministre de l'instruction publique a cru devoir accompagner son ombre, tout en offensant le goût des gens bien élevés,

n'entachera certes d'aucun discrédit la gloire du plus charmant de grands maîtres de l'école française. Période féconde, illustre, où le génie du compositeur, sa renommée et sa force d'attraction sur le public rendaient l'œuvre facile aux directeurs. En même temps que l'auteur de *Guillaume Tell,* on avait l'auteur des *Huguenots,* et quand Auber n'arrivait pas, on prenait Halévy. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là ; les âges héroïques sont clos, nous commençons l'ère des épigones. A nous de ne rien négliger pour la parcourir dignement. Tout le monde ne peut être Homère, et c'est bien aussi quelque honneur d'être un homéride. En ce sens, le mot d'épigone ne saurait blesser personne, et doit au contraire être pris en bonne part. M. Gounod, M. Thomas, M. David, M. Massé, sont des épigones, ce qui ne nous empêche pas de les appeler des maîtres comme en Angleterre on donne à tous les fils de duc le titre de lord par courtoisie. La nature, si prodigue qu'elle soit, n'enfante pas que des héros, elle a ses temps d'arrêt pour donner au public le loisir de se reconnaître et prendre pleine et entière possession des richesses de son héritage. C'est même une des attributions de ces esprits venus aux périodes intermédiaires de nous faire mieux apprécier (fût-ce par le simple contraste) ces chefs-d'œuvre dont ils parlent forcément la langue, qui s'impose à eux dès l'origine. Quand nous avons la veille entendu *Hamlet* ou *Faust,* la grandeur de *Guillaume Tell* ou des *Huguenots* nous entreprend davantage, et l'autorité parfois souveraine de cette inspiration, de ce style, agit sur nous d'autant plus vigoureusement que nos impressions récentes sont de nature moins relevée. On n'estime à sa valeur le vieux sèvres qu'en mettant à côté d'autres porcelaines, qui d'ailleurs n'en sont point pour cela dépréciées. De même que ces talens à la suite se sont formés après et d'après les grands modèles, de même se forment et se formeront d'autres épigones, avec lesquels la nouvelle administration trouvera bien moyen de faire son jeu. Les vieilles étoiles s'en vont, d'autres les remplacent de moindre valeur, et ce n'est ni la fin du monde, ni la fin de l'Opéra.

Nous parlions naguère de la troupe et de ce qu'il était permis d'en attendre. L'ensemble peu à peu se coordonne et se complète, d'intéressantes virtuosités se signalent à l'attention : Mlle Fidès Devriès par exemple, qui l'autre soir dans l'Elvire de *Don Juan* prenait place au premier rang. Qu'on vienne encore nous parler de mauvais rôles; ainsi chanté, joué, ce personnage sacrifié d'Elvire accuse à l'instant une importance dramatique et musicale dont le public ne se doutait pas. C'était dans la salle une surprise toute joyeuse, et sur la fin de l'air qui se chante aux Italiens, et que Mlle Devriès a rétabli dans la partition française, des applaudissemens ont éclaté comme jamais aucune Elvire n'en avait entendu. Mlle Nilsson, au sujet de laquelle on fit trop grand bruit jadis au Théâtre-Lyrique, avait des qualités exquises, de merveilleux essors de voix, dans

le tric des masques nommément, où sans façon elle s'attribuait la partie de dona Anna ; mais elle ne tenait pas le rôle, et, sauf quelques bijoux fameux dont on l'enjolivait, le personnage restait entre ses mains ce que nous l'avions connu jusqu'alors, — tandis qu'avec Mlle Devriès la cantatrice distinguée n'est point seule en évidence, vous sentez là une étude sérieuse, intelligente, du type entrevu par Mozart, et que jamais on n'avait si bien saisi dans son ensemble. Rien ne manque à cette création de la jeune artiste, ni la voix, ni le ton, ni le geste. Son Elvire est une dame qui peut hardiment, et sans risque de se compromettre, courir les grands chemins à la recherche de son mari et subir en pleine rue la complainte narquoise d'un valet. Depuis, Mlle Devriès s'est montrée dans l'*Hamlet* de M. Thomas, et ce fameux rôle d'Ophélie réputé inabordable a trouvé en elle une interprète des plus remarquables. Jusqu'alors on avait pensé n'avoir affaire qu'à un talent de genre; mais l'Opéra pourrait bien avoir trouvé là sa cantatrice dramatique. Reste à savoir maintenant si la voix résistera. C'est un succès très franc, très réel, que trois épreuves coup sur coup sont venues confirmer, et dont Christine Nilsson, si loin qu'elle soit de l'ancien théâtre de ses prouesses, n'aura pas manqué d'entendre l'éclat.

Le jour même où cette Elvire lui naissait, *Don Juan* célébrait sa centième représentation depuis la reprise avec M. Faure. Qui jamais se fût avisé de prévoir une pareille destinée? Assurément aucun de ceux qui dans l'origine contribuèrent à la mise en scène de l'ouvrage. Nourrit, tout en s'évertuant de son mieux, ne croyait pas au succès. « C'est se donner bien du mal, disait-il aux répétitions, pour une pièce qui sera jouée quinze fois! » Il se trompait, mais point tant qu'aujourd'hui cela nous semble. Et ce qu'il faut reconnaître, c'est que son manque de confiance n'était pas le moins du monde une injure au public du moment, lequel accueillit le chef-d'œuvre avec ce sentiment d'admiration mêlée d'indifférence que l'homme témoigne d'ordinaire aux choses qu'il respecte, mais dont il use peu. C'est un fait qu'à cette époque la fréquentation du beau n'était pas encore entrée dans nos mœurs. Pour *Don Juan*, la vraie naturalisation française ne date que de la reprise en 1866. Quand on avait Nourrit, Levasseur, Mlle Falcon, Mme Dorus et Mme Damoreau, le public ne venait point, ou venait sans ardeur ni suite. Plus tard, avec un personnel beaucoup moins brillant (quant aux femmes surtout), la fortune changea complétement; au succès d'estime se substitua le succès d'argent, et maintenant c'est par onze et douze mille francs que les recettes se comptent.

Dire que M. Faure a grande part dans ce revirement n'est que juste. Tout comédien marque ainsi de son individualité certain rôle du répertoire où la popularité l'adopte et le consacre : ce que fut jadis pour Nourrit le Raoul des *Huguenots*, pour Duprez l'Arnold de *Guillaume*

Tell, le héros de Mozart l'est aujourd'hui pour M. Faure, — non que la critique n'ait qu'à se montrer de tout point satisfaite; dramatiquement, l'interprétation de M. Faure manque de relief, de mordant, le côté démoniaque disparaît, et par instans vous croiriez voir, entendre Joconde, tant ce geste s'arrondit mollement, tant cette voix cède à son propre charme. Dans le duo avec Zerline, la période se forme et se développe harmonieuse et pure, d'un goût, d'un art irréprochables; mais la situation, que devient-elle? et dans cette rhétorique musicale, où saisir l'arrière-pensée du tentateur? Une femme d'esprit disait d'un grand écrivain de la restauration qu'il faisait d'abord sa phrase, puis cherchait ensuite quelque chose à mettre dedans. C'est trop souvent l'histoire de M. Faure, et j'ajouterai aussi de Mme Carvalho. On n'arrive pas à cette perfection sans concentrer sur un point toutes ses facultés, et peu à peu on en vient à prendre pour le but ce qui ne doit jamais être que le moyen. Au lieu de mettre toute sa voix et tout son style au service de la situation, on s'étudie, on se manière, on se réserve; on chante en dehors de son rôle. Don Juan caresse sa mélodie *ore rotundo,* et Chérubin file des sons et fait du style. N'importe, cette virtuosité n'est pas un vain mot, et pour notre part, nous aurions grand regret à voir s'éloigner de l'Opéra un chanteur qui nous semble le dernier représentant de ces belles études vocales italiennes dont l'influence de Rossini décida chez nous le mouvement.

Espérons encore que la vieille Europe conservera son roi des barytons; on nous assure que les fameuses négociations américaines traînent en longueur. M. Faure, pour s'en aller faire campagne dans le Nouveau-Monde, ne demanderait pas moins de quarante mille francs par mois, et devant l'énormité de cette somme l'organisateur ordinaire de ces sortes d'expéditions, M. Strakosch, reculerait un peu. C'est qu'en effet un tel denier donne à réfléchir, à comparer. Nous lisions dernièrement dans des Mémoires sur la cour d'Autriche qu'en 1809 Napoléon, entendant à Schœnbrunn la Milder, eut un mouvement d'enthousiasme. « Voilà une voix! s'écria-t-il, je n'ai jamais rien entendu de pareil! » Et séance tenante le glorieux souverain, ne voulant pas mettre de bornes à sa magnificence, offrit à la cantatrice quarante mille francs par an pour l'engager à venir à Paris. Quarante mille francs, ce que nos virtuoses à nous gagnent dans un mois! Et notez qu'il s'agissait d'Anna Milder, l'étoile et la merveille du moment, d'une cantatrice à qui le patriarche Joseph Haydn avait dit en la bénissant : « Chère enfant, vous avez une voix grande comme une cathédrale! » Que les temps sont changés! Les empires où des potentats offraient aux virtuoses des dotations de quarante mille francs ne sont plus de ce monde, autant vaudrait chercher sur la carte le pays dont les rois épousent des bergères. Ce qui dans le passé fut un art est de nos jours un simple et banal moyen de

spéculation et d'agiotage. Une voix se cote à la Bourse, un chanteur ne s'appartient plus; il relève en tout et pour tout du capitaliste qui l'entreprend, de la société d'hommes d'affaires qui l'exploitent. De là ces annonces tapageuses, ces étourdissans carillons d'éloges, ces obsédantes manifestations que vous rencontrez à chaque pas : articles de journaux, découpures des gazettes étrangères, portraits et bustes à la vitrine des magasins du boulevard, et jusqu'à ces télégrammes qui viennent apprendre à notre pauvre France tout affligée et saignante encore comment, à huit cents lieues de distance, telle *diva* hier a vu tomber à ses pieds des monceaux de couronnes! Chose en vérité de nature à nous émouvoir! A ce manége, si l'artiste s'amoindrit par maint côté, ses chances de succès s'accroissent. De quoi s'inquiéterait-il? n'a-t-il pas, pour lui frayer la voie, tous les gens intéressés à sa fortune?

Aux Italiens l'Albani, que nous venons d'entendre d'abord dans la *Sonnambula*, puis dans la *Lucia* et *Rigoletto*, est un talent de rare distinction; maintenant l'accueil honnête et modéré que nous lui faisons la contentera-t-il, contentera-t-il surtout l'Angleterre, qui nous l'envoyait à la recherche d'une position de *diva?* Nous le souhaitons sans oser l'affirmer. L'art de la cantatrice est ici hors de question; mais la voix est petite, fragile à l'excès dans sa souplesse de roseau, incapable d'effort dramatique, et c'est avec les grandes voix que se font les grandes héroïnes. Voyez la Nilsson, la Patti, quels gosiers! la qualité de son est peut-être au théâtre ce qui se paie le plus cher, l'art ne vient qu'après. J'ai cité les deux princesses du moment, le passé me fournirait au besoin vingt exemples. Qu'était-ce que la Catalani, la Sontag, la Malibran, la Grisi, la Lind, sinon de merveilleux organes au service de vocations supérieures? Or, quand on parle de Mlle Albani, c'est le talent, la dextérité qu'il faut premièrement louer, — curieuse chose pourtant, qu'avec des moyens si limités on arrive à produire tant d'illusion, car ce n'est pas une Damoreau, une Miolan; c'est bel et bien une cantatrice dramatique. Il y a l'intelligence, le foyer, tout fors la voix, et bien plus, quand cette voix délicate et mince veut s'affirmer en pleine situation, lutter contre les sonorités ambiantes, attaquer des *rè bémol* par delà les registres, comme dans le quatuor de *Rigoletto*, elle y réussit, et c'est alors un de ces effets de mirage tels que la fée Morgane seule en savait évoquer dans le détroit de Messine. Le phénomène s'évanouit presque aussitôt, mais vous avez eu pendant quelques secondes le spectacle d'une grande cantatrice. Ce que doivent coûter à l'Albani de tels éclairs, on le devine; elle tend, sur le passage visé, tous les ressorts de sa voix, de son être. *Crepamo, ma cantiamo!* jamais ce mot sublime de la Frezzolini ne fut plus vaillamment mis en action. Vous sentez qu'elle y va de sa propre vie, et que toute une soirée de ce vouloir intense la tuerait; impossible de détailler une cavatine avec plus de goût, de pureté.

Caro nome che il mio cor, — allez l'entendre dans *Rigoletto* dire cet air de l'escalier; c'est la perfection. Son trille pour la netteté de vibration et la tenue vaut la cadence du rossignol. Dans *Lucia,* elle enlève la scène de folie de manière à défier tous les souvenirs.

Mais, bon Dieu! que cette musique a donc vieilli! Que toutes ses fanfreluches vocales sont démodées! Otez le sextuor et la première partie si profondément pathétique de l'acte des tombeaux, il ne reste qu'un assemblage de formules mélodiques hors de cours, un banal canevas à fioritures; du moins faut-il au théâtre qu'il y ait un objet quelconque d'attraction. Ce bon vieux genre italien, usé, passé, caduc, volontiers nous l'accepterions encore, si, en dédommagement de l'intérêt dramatique et du spectacle absens, on nous offrait une exécution quelque peu complète et soutenue, capable de redorer à nos yeux l'ancien clinquant. Nous ne demandons pas qu'on nous ramène au temps de Rubini et de Lablache; mais, puisqu'on nous atteste que ce genre n'est pas mort, qu'on nous en donne donc enfin des preuves. N'est-ce point surprenant de voir un ténor de l'Opéra-Comique, M. Capoul, et l'Albani, une Américaine, faire à eux seuls les frais du Théâtre-Italien? Du personnel ordinaire en vérité on n'en saurait parler; dans la *Lucia,* M. Ugolini chante Rawenswood comme ferait un ténor de province, violentant la phrase, n'observant ni temps ni mesure. Si le Théâtre-Italien n'est pas une école de chant, à quoi sert-il? Nous n'allons point là, je suppose, pour admirer des costumes et des décors ou pour prendre intérêt au poème. Ces ouvrages d'une instrumentation à la fois vide et bruyante, où dans les airs les duos, les ensembles, se reproduisent invariablement les mêmes rhythmes, les mêmes coupes, n'avaient qu'un avantage, celui d'être bien écrits pour les voix et de fournir aux virtuoses toute occasion de mettre leur talent en évidence. Lorsqu'après un Rubini, un Moriani, Mario abordait telle partition du répertoire, on accourait. C'était une curiosité, un rare attrait de suivre pas à pas le débutant et de comparer ce qu'on entendait avec ce qu'on avait entendu. Rubini avait son magnétisme indescriptible, ces effets de lumière à la Rembrandt qu'il appliquait à son art, ce velouté mystérieux, crépusculaire, de la voix succédant à l'éblouissement du son; Mario avait ses vingt-cinq ans, son élégance patricienne et cette juvénilité de résonnance, ce timbre d'or qui, dès la première intonation, mettait la salle entière sous le charme; Moriani avait la fibre émue et pathétique, et jamais interprète ne rendit avec plus de tendresse éplorée le romantisme où se noie, comme dans un rayon de lune, tout le troisième acte de la *Lucia.* Est-il besoin d'insister sur tant d'élémens de succès, qui tenaient en éveil le public de cette période et qui désormais n'existent plus? Donnez à des Français un spectacle qui leur prête à discuter, et vous pouvez être sûr qu'ils s'y rendront. Cela seul vit qui nous passionne; or pour qui se passionner à

cette heure, quel sujet en vaudrait la peine? Des comparaisons, où les prendre? Rubini, Moriani, Lablache, ont disparu; Mario, vieilli, éprouvé, maugréant, fait son tour du monde, et promène dans l'extrême Orient le reste d'une voix qui s'éteint et d'une ardeur qui tombe. A l'instant où nous écrivons, peut-être chante-t-il à Pékin, ombre de lui-même! Entre ce que fut le Théâtre-Italien et ce qu'il est, la distance est trop grande : ne parlons ni de glorieux passé, ni de traditions à ressaisir, il y a solution absolue de continuité; à ce qui n'est plus, on ne compare point ce qui n'est pas.

Ne serait-ce pas bientôt le moment d'en finir avec ce trop facile système qui consiste à transformer en opéras nouveaux de vieilles pièces ayant fait leur temps sur des scènes de vaudeville et de mélodrame? Nous voyons que, même en ce genre secondaire, les anciens se donnaient la peine d'inventer : Sedaine, Marsollier, Étienne, Dupaty dans le passé, plus près de nous Planard, Scribe, Saint-Georges, trouvaient bon de se mettre en certains frais d'imagination; nos auteurs ont découvert quelque chose de plus commode. Les uns s'adressent à leurs propres ouvrages pour en tirer ainsi doubles profits, d'autres exploitent grandement les chefs-d'œuvre et se fabriquent avec *Roméo, Hamlet* et *Faust* des répertoires fort avantageux et pour le poète, cela va sans dire, et pour le public, qui, dès longtemps au fait de l'anecdote, n'a pas même besoin de s'aider du programme, et comprend tout de suite de quoi il s'agit. Nous nous étonnions dernièrement de voir venir *Roméo et Juliette* s'installer à l'Opéra-Comique; avouons que la présence de *Don César de Bazan* n'y paraîtra pas moins singulière. Où trouver une raison d'être musicale à ce mélodrame, qui ne vivait à la Porte-Saint-Martin que par un personnage, lequel n'empruntait son intérêt qu'au jeu tragique à la fois et funambulesque, à la pantomime extravagante, aux costumes insensés d'un comédien de génie? Devant cette sublime entrée de Frédérick, arpentant les planches au milieu des huées de toute une marmaille de carrefour, la musique n'a qu'à se taire, de pareilles scènes appartiennent à Callot. Grétry ni Boïeldieu, Hérold ni Auber, n'ont rien à voir là dedans. La musique peint des passions et ne crayonne pas des attitudes. Quand Frédérick, d'un coup de poing magnifique, enfonçait son chapeau à plumes sur sa tête, et, soulignant chaque mot, s'écriait en face de Charles II abasourdi : « C'est moi qui suis le roi d'Espagne, le roi de toutes les Espagnes! » sa physionomie, son accent et son geste enlevaient la salle. C'était de la bouffonnerie shakspearienne, quelque chose comme un éclair d'inspiration qui vous faisait passer devant les yeux tout le romantisme de la vie picaresque. Cette scène, pour laquelle on accourait jadis, à peine aujourd'hui si l'on y prend garde; le grand comédien qui la faisait vivre a disparu, et les violons perdent leur peine à vouloir s'escrimer à sa place. D'ailleurs c'était mal

saisir l'occasion que de remettre ce drame à la scène, juste au moment où cent représentations de *Ruy Blas* à l'Odéon viennent encore d'en avarier le type principal, usé désormais jusqu'à la corde.

Je ne puis me figurer que M. Jules Massenet ait choisi cet ancien drame uniquement pour se donner le plaisir d'écrire de la musique espagnole, de rhythmer des boléros et de scander des fandangos et des sévillanes. Quand on compose comme lui des *suites* d'orchestre, on ne s'amuse point aux séguidilles. M. Massenet aura pris ce texte tout simplement parce qu'il n'en avisait point d'autre à sa portée, et c'est ici que nous démasquons l'inconséquence de ces jeunes et fougueux esprits qui se prétendent les adeptes de la musique de l'avenir, et qui la plupart du temps, inabordables dans la théorie, se montrent pleins d'accommodemens dans la pratique. Ainsi M. Bizet, le meilleur du groupe, écrit des intermèdes de vaudeville pour *l'Arlésienne,* une sorte d'églogue prétentieuse en désaccord avec tous ses principes, et M. Jules Massenet, l'auteur des *suites,* embrasse les autels de M. d'Ennery. Est-ce donc là ce que nous enseigne la doctrine? Et d'abord le véritable réformateur, le sincère apôtre de la mélodie continue n'admet point qu'on s'adresse à des *librettistes;* il est à lui-même son poète et son musicien, ses opéras sont des légendes, des mystères, des mythes, qu'il distribue autant que possible en trilogies et tétralogies. La belle affaire en vérité de venir dogmatiser au nom d'une école pour en trahir ensuite devant le public les règles fondamentales! Mettre en musique *Don César de Bazan,* écrire sur ce sujet de *libretto* italien des duos, des trios, des cavatines et jusqu'à des chansonnettes, mais vous n'y songez pas! Et la théorie, et le système? Vous vous appelleriez Verdi ou Mercadante que vous n'agiriez pas autrement. Si ces deux noms me viennent à la plume, c'est que le sujet les invoque à tout instant, et qu'on se dit : Pourquoi l'un ou l'autre n'est-il point là? Personne, j'en réponds, ne contestera les qualités symphoniques de M. Massenet : il y a même dans sa partition un ou deux morceaux bien réussis au point de vue de la scène, le duo des deux basses et le quatuor du duel. C'est écrit d'un style net et sûr, qui néanmoins, à force de courir après la distinction, tourne souvent au précieux, et dans sa chasse continue aux sonorités embrouille ses timbres, et sophistique tellement son jeu qu'il lui arrive d'obtenir juste le contraire de l'effet qu'il poursuit et de *faire sourd.* Quant au sens dramatique, *rara avis,* rien ne dit qu'un jour ou l'autre M. Massenet ne mettra pas la main dessus; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne l'a pas trouvé dans son berceau. Il faut d'ailleurs que l'inexpérience de l'âge s'accuse par certains côtés; ce n'est guère au début qu'on écrit le quatuor de *Rigoletto* ou le duo du *Giuramento.* Cette musique intéresse, elle n'émeut point, et, comme elle laisse presque toujours la situation à décou-

vert, c'est dans ses détails et ses recoins qu'on la doit saisir pour l'apprécier à sa valeur.

A l'une des premières représentations, nous avions à côté de nous un amateur délicat, passé maître en fait d'élégances, qui ne se lassait pas d'admirer tant de savoir-faire. « Ces jeunes gens, disait-il, commencent aujourd'hui comme finissaient Auber, Hérold et Boïeldieu ! » Qu'est-ce que cela prouve? Que nous sommes plus forts en thème, voilà tout. La technique n'a plus de secret pour personne, tous les procédés de métier sont divulgués; pas un peintre, un musicien qui n'ait de la main, pas un rimeur qui ne s'entende mieux que Lamartine à trousser une strophe.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème,

chantait jadis Boileau dans un vers aussi peu applicable aux poètes de notre temps que le serait aux musiciens ce vers de Regnard :

Une fugue en musique est un morceau bien fort!

Fugues et sonnets sont le pont aux ânes; ce qui fut pour nos pères un casse-tête nous est devenu, par le mouvement des esprits et la diffusion des méthodes, un joyeux et charmant badinage. « On travaille aujourd'hui d'un air miraculeux! » Molière a dit le mot, car c'est bien en effet de *travail* qu'il s'agit et non d'inspiration. Tandis que les poètes affinent des rhythmes, entre-croisent des féminines et puérilement caressent des assonances, les jeunes musiciens n'étudient que les questions de forme, cherchent l'avenir de la musique dans son passé, et, lorsque par-delà la symphonie à quatre et cinq parties de Robert Schumann, la symphonie-cantate de Mendelssohn, par-delà la neuvième symphonie de Beethoven, par-delà Mozart et Haydn, ils ont découvert Bach, les voilà tout triomphans qui nous rapportent leurs *suites* comme s'il s'agissait d'une vraie trouvaille. On remonte à son origine, et cela s'appelle progresser, — éternelle histoire du serpent qui se mord la queue! Otez de l'opéra les airs, les duos, tout ce qui constitue la forme contre laquelle s'insurge si bruyamment tout ce radicalisme musical, que vous restera-t-il? Le récitatif, c'est-à-dire ce qui fut l'art à son enfance.

Franchement, toutes ces recherches d'école, toutes ces curiosités appartiennent-elles bien à la jeunesse? Les anciens n'y mettaient point tant de malice. Ni l'auteur de *Joconde,* ni Boïeldieu, ni Hérold, n'en savaient si long à leurs débuts; était-ce un grand mal? Beaucoup d'âme vaut mieux que beaucoup de savoir-faire, et telle partition de jeunesse, *Ma Tante Aurore* ou *le Nouveau Seigneur* par exemple, vous dénonce tout de suite une vocation bien autrement que tout ce bric-à-brac poly-

phonique. Le Boïeldieu de la première manière n'a point cette expérience de l'orchestre, il obéit à son entrain, à son idée; mais sa phrase généreuse, vivante, bien posée, toujours chantante et toujours française, est le style même. Prenez le duo du *Chambertin* dans *le Nouveau Seigneur*, Mozart signerait cette page. Les belles pensées viennent de l'âme, et c'est avec la tête, seulement avec la tête, que nous prétendons maintenant composer. Tout est parti-pris, tout est *voulu*. Je reproche à ces jeunes talens, en leur tenant compte des qualités que les maîtres d'autrefois n'avaient point à leur âge, c'est certain, — je leur reproche de méconnaître les conditions du drame lyrique, de rater dans un opéra tout ce qui est air, duo, morceau d'ensemble, et de ne réussir que dans les hors-d'œuvre symphoniques, en un mot de ne savoir, ne vouloir et ne pouvoir faire autre chose que ce que les Allemands appellent de la musique *absolue*. Dans *César de Bazan*, le croira-t-on? c'est sur un entr'acte, un prélude, une suite d'orchestre que se porte le principal intérêt musical de la soirée. Et cet entr'acte même, — une véritable aquarelle de Fortuni, — n'est-ce pas au charme du rhythme espagnol, de cette façon de boléro si curieusement détaillé, ouvragé, bien plus qu'à l'originalité du motif, qu'il doit la faveur dont on l'accueille? Force nous est d'en convenir, en ce bienheureux pays de la mélodie continue les idées ne coulent pas de source; on les prend où l'on peut, et les recueils d'airs nationaux, les vieux opéras-comiques, sont mis à contribution selon les besoins. L'inventeur de ce beau système, dans un des nombreux et facétieux volumes où complaisamment il étudie sa propre personnalité, pour la plus grande édification des générations présentes et futures, M. Richard Wagner nous raconte comment, la fantaisie un jour l'ayant pris de composer un opéra-comique en deux actes, il s'aperçut tout à coup avec horreur qu'il écrivait une musique *à la Auber!* C'était le cas de s'écrier, comme le marquis de Mascarille dans *les Précieuses :*

> Oh! oh! je n'y prenais pas garde,
> Tandis que, sans penser à mal, je le regarde,
> Auber en tapinois me dérobe mon cœur.
> Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!

M. Wagner n'y manque point, et son haut-le-cœur de résipiscence n'en est certes pas moins grotesque. « J'en ressentis un désespoir profond, immense, écrit-il; tous mes sentimens se révoltèrent à cette découverte, et je me détournai de mon travail avec dégoût! » Voilà qui est dicté, et M. Jules Simon, parlant de l'auteur de *la Muette* devant le conservatoire assemblé, ne montrerait pas plus de mépris; mais, ô vanité de la théorie! l'archi-poète et l'archi-musicien en sera pour sa courte honte, et c'est d'un motif du *Philtre* (l'air du sergent), d'un vil pont-neuf d'Auber,

qu'il fera, bon gré mal gré, le thème de son chant nuptial de *Lohengrin*. Il faut croire que M. Jules Massenet n'y aura pas regardé de si près, sans quoi il se serait, lui aussi, détourné de son travail *avec dégoût* en s'apercevant qu'il s'approvisionnait de mélodies au marché des Italiens, et *wagnérisait* tout bonnement du mauvais Donizetti.

Chose étrange d'avoir à retourner contre ce système actuellement en honneur le vieil argument dont on poursuivait jadis le genre italien, qu'on accusait de n'être qu'un simple concert vocal; aujourd'hui c'est concert instrumental, soirée symphonique qu'il faut dire. Aux habitués du Conservatoire, qu'on demande du recueillement, rien de mieux; mais le public qui hante l'Opéra-Comique entend se réjouir un peu, et préfère aux sublimités de l'école d'humbles motifs faisant corps avec une pièce amusante. Vous nous dites : Ce public-là est méprisable et ne se compose que d'un tas de bourgeois incapables de comprendre quoi que ce soit à l'unité d'une œuvre d'art. Nous ne demanderions qu'à vous croire; mais alors quelle rage est la vôtre d'écrire des opéras-comiques pour ces *philistins* qui ne veulent que des variations sur des thèmes connus? Réservez donc à plus noble usage vos thèmes neufs, gardez pour les vrais cliens vos trésors de science précoce, faites des symphonies, faites des *suites*.

Nous ne détestons pas le moins du monde la théorie, nous désirons simplement la voir s'exercer sur un champ libre. Il y a un genre qui n'existe qu'en France et qui s'appelle l'opéra-comique; ce genre a produit des chefs-d'œuvre, et ce qui prouve qu'il n'est point mort, c'est qu'après mille et douze cents représentations *la Dame blanche* et *le Pré aux Clercs* attirent encore la foule. Venir à présent réagir contre ce genre sur la scène même de ces succès, est-ce nécessaire, est-ce habile? Tout ceci prêche irrésistiblement en faveur d'une restauration du Théâtre-Lyrique tel que nous l'avons vu jadis fonctionner au Châtelet. Il faut entre l'Opéra, presque inabordable, et l'Opéra-Comique, dont la forme doit être maintenue, qu'il y ait à Paris une salle où se puissent produire les musiciens qui veulent, comme on dit aujourd'hui, faire grand. Les occasions ne nous manqueront pas d'étudier ces tendances nouvelles, dans lesquelles jusqu'ici la préoccupation technique, la curiosité seules prédominent. Les situations, les conflits dramatiques sont d'avance abandonnés, les caractères deviennent ce qu'ils peuvent; on s'en tiendrait volontiers à n'écrire que des introductions et des entr'actes : espèce d'arabesques, d'illustrations où la virtuosité se donne carrière. Et remarquez l'analogie entre la peinture du jour et cette musique. Des deux côtés bizarres amalgames, dissonances et criardes juxtapositions qui réussissent par des audaces magistralement calculées. Songez aux partis-pris de M. Carolus Duran dans ses portraits, aux tonalités tapageuses de Regnauld; nos musiciens n'ont pas d'autre système. Nourris

de Bach, de Mendelssohn, de Schumann, aussi doués d'aptitudes et de talens que dépourvus d'idéal, ils négligent, dédaignent la France, écoutent religieusement les voix qui leur viennent d'Allemagne, et combinent des sonorités comme fait un peintre des couleurs de sa palette. On trouve ainsi des harmonies que les collectionneurs de raretés paient hors de prix. « Tiens! s'écrie-t-on en langage d'atelier à propos de telle résolution de phrase bien venue, n'est-ce pas que c'est *amusant?* » Et naïvement on s'imagine qu'il n'en faut pas davantage pour composer des opéras.

L'Institut vient de ramener dans ses attributions la nomination des prix de Rome. Peut-être cette reprise de possession récemment célébrée en séance solennelle paraîtra-t-elle un peu hâtive. C'est en effet couper bien court à l'essai des commissions spéciales, et pour nombre de gens il s'en faut que la question soit résolue. Nul ne prétend contester à l'Institut ses titres et sa compétence; il n'en est pas moins vrai qu'ici le juge est trop rapproché de l'élève. Aurait-on la poitrine cuirassée du triple airain, il y a de ces influences auxquelles on n'échappe pas, et jamais vous n'étoufferez cette voix des entrailles qui parle et parlera toujours au professeur des avantages de son élève sur le concurrent. Comment écarter les questions de personnes, les compromis tacites, dans un aréopage où tout le monde se connaît de vieille date, où l'œil paterne des juges plonge forcément dans sa vie privée des candidats, où des considérations d'âge, de fortune, l'imposent à vous malgré vous? Tel candidat concourt depuis des années, le voilà parvenu aux limites d'âge : s'il n'a le prix cette fois, il ne l'aura jamais; tel autre, plus jeune, mieux renté, peut attendre. Il y a là un côté humain, sentimental, qui frappe les yeux les moins clairvoyans. Un jury composé par le vote répondait mieux, ce semble, à l'idée abstraite de justice; rien n'empêchait d'ailleurs que des membres de l'Institut ne fussent appelés en compagnie d'arbitres tout aussi compétens et plus désintéressés, qu'on eût alors choisis parmi les directeurs de théâtres lyriques et les musiciens non pratiquant. Quelque chose était à faire, c'est certain; on a préféré rentrer au plus tôt dans l'ancienne ornière; les sorboniqueurs, comme disait Voltaire, ont reconquis leur vieux droit féodal, et c'est à M. Thomas que l'honneur est échu d'annoncer *urbi et orbi* cette bonne nouvelle.

Tout musicien n'a pas besoin d'être un grand lettré; mais, quand on s'arroge l'honneur de prendre la parole au nom de l'Institut de France, au moins devrait-on y mettre quelque style et ne point s'exprimer comme un pédagogue de village. « Nos solennités académiques ont retrouvé leur parure! » Passe encore s'il se fût agi d'un morceau d'improvisation; mais non, c'était de l'éloquence à tête reposée, de l'éloquence *lue!* Pauvre Halévy! que n'assistait-il à cette fête de l'intelligence et des

arts, lui, le discoureur aimable et d'un esprit si cultivé que M. Cousin voulait toujours le porter à l'Académie pour ses notices et ses rapports. La harangue ayant pris fin, est venue la cantate couronnée, une *Calypso* s'il vous plaît! Le sage Mentor, le pieux Télémaque et sa nymphe, comment faire aujourd'hui pour aborder de pareils personnages avec les égards dus à leur majesté? Après tant de grotesques travestissemens, de *cascades,* il faudrait en vérité, pour reconquérir son sérieux vis-à-vis de l'antique, se trouver devant la *Noce aldobrandine,* ou devant l'*Orphée et Eurydice* de la villa Albani. La cantate, estimable à divers points, de M. Salvayre, loin de tendre à la réaction, semblerait plutôt abonder dans le courant. Son Télémaque, comme son Mentor et sa Calypso, ne nous inspirent que le plus affligeant scepticisme; vous éprouvez à leur endroit cet impardonnable sentiment d'irrévérence que vous causent, chaque fois que vous passez devant le nouvel Opéra, tous ces Phébus et tous ces Pégase de zinc installés et groupés sur l'espèce de cimier impérial dont le monument se couronne. Ce qu'on peut dire de cette musique, c'est qu'elle est l'œuvre d'un normalien accompli. M. Salvayre sait son affaire; ses fugues sont bien manœuvrées, ses airs et ses duos coupés, écrits selon la règle, il ne lui manque plus maintenant que des idées et du style, choses qui doivent se trouver à Rome dans la villa Médicis, et qu'il nous en rapportera. La cavatine que chante Calypso, la nymphe éplorée et déplorable, est un morceau brillant, instrumenté avec art, mais dont le trait principal rappelle un motif de *Zampa,* ce qui n'est peut-être point absolument dans la couleur du sujet.

Nous ne quitterons pas l'Institut sans dire un mot des nombreuses candidatures qui s'agitent autour du fauteuil laissé vacant par la mort de Carafa. La section musicale, qui, lorsqu'elle est au complet, compte six membres, se trouve donc en ce moment réduite à cinq, MM. Thomas, Gounod, Reber, David et Victor Massé, ce qui nous constitue un personnel au demeurant très sortable, et dont un pays peut encore se faire honneur après avoir perdu ses Cherubini, ses Boïeldieu et ses Auber. Il s'agit, pour l'illustre compagnie, de bien ménager le peu de prestige qui lui reste et de beaucoup réfléchir à cette occasion. Quant à nous, en parcourant la liste des noms mis en avant, nous nous sommes demandé s'il ne vaudrait pas mieux renvoyer aux calendes grecques toute décision. Parmi ces candidatures, celles qui nous seraient sympathiques nous semblent prématurées, et nous en voyons d'autres, prises, nous dit-on, en considération par quelques membres, mais dont le triomphe découragerait l'opinion publique. On n'arrive point à l'Institut par l'ancienneté et pour avoir instrumenté des vaudevilles. Le mieux serait alors de surseoir, de laisser faire le temps et grandir nos épigones. Les statuts académiques ont d'ailleurs prévu la circonstance; de six mois en six mois, on peut différer. Jetons un coup d'œil sur le passé,

et que son exemple nous enseigne, avec le respect des traditions, la conduite que nous avons à tenir. Avant d'entrer au palais Mazarin, Cherubini avait écrit bien des chefs-d'œuvre, Boïeldieu avait donné son premier répertoire, Auber *la Muette,* et parmi ceux qui siégent aujourd'hui à la place de ces maîtres il n'en est pas un qui n'ait son bagage et ses titres. Les membres du corps musical actuel doivent comprendre assez les intérêts de leur propre gloire pour ne vouloir admettre dans leur sein que des hommes qui soient leurs égaux par le talent. A ce compte, il ne saurait y avoir de vote, du moins en ce qui regarde l'heure présente; l'important est de voir venir, d'attendre que ce qui promet se soit affirmé, et de laisser tranquille une saison ou deux l'arbre des candidatures : de cette manière, les fruits caducs tomberont, et les autres arriveront à maturité.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfans, par M. GUIZOT, 2e volume.

Nous demandions naguère, à cette même place (1), comme un des meilleurs gages de progrès et de rénovations dans les études de nos générations nouvelles, comme une sorte de renfort à nos patriotiques espérances, que M. Guizot, de sa plume octogénaire, pût mener à bonne fin l'œuvre attachante et lumineuse entreprise par lui pour ses petits-enfans. Nos vœux se réalisent : voici déjà le second volume de cette *Histoire de France* entièrement terminé; il va jusqu'à la fin du règne de Louis XII; le seuil du XVIe siècle est franchi.

Ce volume à lui seul, dans l'espace de deux cents ans, est tout un drame plein d'enseignemens et de grandeur. L'unité nationale, le royaume de France vient à grand'peine de se constituer. Par l'épée de Philippe-Auguste, par l'héroïsme et les lumières de saint Louis, notre chaos féodal s'est transformé en une monarchie intelligente et guerrière, puissante et respectée, placée déjà, sans conteste en Europe, à la tête de la civilisation. C'est un noble édifice, habilement construit, mais nouvellement fondé : va-t-il tenir debout? Que de rivalités s'éveillent contre lui! que de redoutables influences! Dès le siècle précédent, une nation voisine, tout autrement constituée et d'un tempérament tout autre, une nation insulaire, s'est glissée sur le continent, et a mis en échec pen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1872.

dant longues années notre naissante monarchie. Refoulée, confinée sur un seul point de notre sol, vers nos frontières méridionales, cette rivale n'a renoncé à aucun de ses ambitieux desseins; mais l'occasion lui aurait manqué peut-être, lorsqu'en montant au trône, le jour même de son sacre, un jeune et imprudent monarque la lui fournit comme à plaisir. De là cette guerre acharnée qui devait durer plus de cent ans (1340-1460), de là ces trois batailles exactement semblables, décidant toutes les trois du destin de la France, et offrant toutes les trois le spectacle lamentable des mêmes fautes et des mêmes revers, amenés par les mêmes causes, par l'incurable indiscipline de forces déréglées, sans ordre et sans chefs, venant vaillamment se briser contre une force compacte, commandée et docile. Le cœur saigne à penser que, pendant près de cent années, nos pères ont dû subir, de désastre en désastre, cette poignante humiliation de recevoir sous leur toit, à leur table, l'étranger établi en maître, les dominant, les possédant, les gouvernant sans merci. Ce qui naguère nous a semblé, même pour quelques semaines, absolument intolérable, ce qui est encore la plaie vivante, mais à court terme, nous l'espérons, de quatre de nos départemens, la France presque entière en a souffert l'angoisse pendant nombre d'années sans en prévoir la fin. Elle a vu sacrer dans sa capitale, sous les voûtes de sa métropole, un roi de France anglais! Elle a pu croire que c'en était fait de sa vie propre, de sa vie de nation, qu'elle tombait en domesticité. Quel désespoir ou plutôt quelle mort! mais aussi quelle résurrection, quel réveil! quel délire de bonheur à l'heure de la délivrance! Balayer l'ennemi, purger le sol de la patrie, tout reconquérir pied à pied, tout recouvrer, tout reprendre, sans conditions, sans rachat, sans rançon, voilà d'indicibles joies, de ces joies qu'on envie surtout quand on est d'âge à ne les sentir jamais!

Ce grand miracle de la libération de notre territoire est le point culminant du second volume dont nous parlons ici. L'auteur avait à sa disposition, pour mettre en scène Jeanne d'Arc, une abondance de documens, d'études, de recherches, de matériaux de toute sorte, qui ne lui laissaient que l'embarras du choix. Il semble que le triste à-propos qui nous rend aujourd'hui cette page de nos annales de plus en plus précieuse et chère ait été pressenti de nos paléographes et de nos historiens, tant ils se sont, comme à l'envi, attachés dans ces derniers temps à découvrir, à commenter, à éclaircir toutes les pièces de conviction, tous les titres, tous les témoignages de ce prodigieux épisode. Les savantes publications de M. Quicherat et de M. Wallon, les travaux de bien d'autres, dignes aussi d'être écoutés et consultés, nous ont rendus presque contemporains de Jeanne, de ses compagnons d'armes, de ses juges et de ses bourreaux. Le récit de M. Guizot condense et résume tous les autres. Ce qui en fait le prix, ce n'est pas seulement cet avan-

tage très réel d'arriver le dernier, c'est une lucidité sereine, une parfaite simplicité, et je ne sais quelle émotion contenue, pleine de sympathie et de reconnaissance, sans le moindre lyrisme, sans enthousiasme exagéré. Hommage vraiment digne de la modeste héroïne! Il nous la montre sous son vrai jour, avec sa vraie physionomie, sa foi ferme et naïve et son grand caractère. Personnage hors de pair, unique dans notre histoire comme dans l'histoire de tous les peuples, et qui même aujourd'hui, après l'excès de nos récens désastres, nous porte cette consolation de pouvoir espérer sans un trop grand orgueil que le salut de notre France n'est pas indifférent à Dieu!

A côté de ce charmant et glorieux portrait, il en est un qui lui succède et qui n'est, en son genre, ni moins vrai, ni moins instructif. C'est de Louis XI qu'il s'agit. M. Guizot se complaît à peindre cette figure dans les moindres détails et sous tous les aspects, en même temps que l'ensemble des grands traits qui la caractérisent. Ce qu'il y a de piquant à mettre en regard ces deux portraits, c'est que les deux modèles, la sainte et le roué, poursuivent au fond le même but, obéissent au même devoir et s'y dévouent avec la même passion. Affranchir le sol de la patrie, en expulser jusqu'à l'ombre du dernier Anglais, assurer le triomphe de l'indépendance et de la royauté nationale, voilà pour le sombre habitant du Plessis-les-Tours, comme pour la martyre de Rouen, le premier et le suprême but. Quant à lui, dans ses vingt-deux années de règne, il en devait poursuivre encore un autre avec une opiniâtreté presque égale, l'agglomération successive de provinces françaises, que la féodalité détenait encore et qu'il lui arracha peu à peu, sans bruit, non sans efforts, et, il faut bien le dire, n'importe par quels moyens. Il avait repris, avec moins de scrupule, l'œuvre de Louis le Gros et de Philippe-Auguste. La Provence, le Roussillon, la Franche-Comté, l'Artois, le Barrois et partie de la Bourgogne firent ainsi successivement retour à la couronne, ce qui avançait singulièrement l'œuvre capétienne, l'œuvre monarchique et nationale par excellence. Et, comme le persévérant monarque ne pouvait dépouiller ses grands vassaux sans s'appuyer sur le petit peuple ou tout au moins sur la bourgeoisie, il s'ensuit qu'en modifiant sans cesse, en élargissant nos frontières, il modifiait du même coup, il élargissait nos idées, donnant ainsi à l'esprit moderne, dans la bonne acception du mot, le plus efficace concours qu'il eût encore reçu, — si bien que, somme toute, cet égoïste, ce rusé, ce superstitieux, ce fourbe, ce cruel n'en est pas moins un roi, un vrai roi, comme l'a dit un de ses historiens du dernier siècle, Duclos, et comme M. Guizot le répète tout en flétrissant ses maximes, ses vices et ses cruautés.

Ainsi voilà la France, grâce à Jeanne d'Arc et à Louis XI, grâce à l'assistance combinée du bien, du mal, de l'innocence et de l'astuce, voilà la France affranchie, agrandie, fortifiée; le but principal semble atteint.

Eh bien! c'est à ce moment même que la Providence qui vient de nous combler va de nouveau s'éloigner de nous et nous livrer, dans la personne des trois princes qui tour à tour remplaceront le vieux monarque tant haï, aux malheureux défauts de notre race, à la fougue, à la fanfaronnade, à l'esprit d'aventures, au courage inconsidéré. C'est pitié de voir l'héritier direct de ce prudent Louis XI, à peine devenu roi, s'en aller chevaucher au bout de l'Italie, poursuivant à six cents lieues de son royaume la ruineuse folie d'une guerre de conquête, et recueillant pour tout profit, au milieu des dangers d'une retraite hâtive et désespérée, le juvénile honneur d'avoir donné quelque beau coup de lance comme un preux de la Table-Ronde. Ce n'est pas tout : lorsqu'au bout de seize années cet étourdi cesse de vivre et de régner, un esprit modéré, un sage lui succède, et ce sage, ce père du peuple, ce Louis XII, est emporté, lui aussi, par le même torrent. Il ne fait résistance qu'au dedans du royaume, dans son administration intérieure : là il reste lui-même, il est juste, sensé, raisonnable, prudent; au dehors, la contagion le gagne, il est plus fou que tous les autres, compromettant, dilapidant, dans de lointaines et incohérentes entreprises, tous les biens qu'il s'épuise à récolter et à répandre sur ses sujets.

Nous n'indiquons dans cette brève esquisse que les sommités du sujet, quelques rares momens de ces deux cents années si bien, si vivement, si nettement racontées et dépeintes par notre historien. Deux volumes encore, et l'œuvre sera complète. La division de ces deux nouveaux volumes s'offrira d'elle-même; elle est tracée d'avance. Dans l'un, dans le troisième, devra se dérouler le XVIe siècle tout entier, depuis l'avénement de François Ier jusqu'à la mort du dernier des Valois. Là nous verrons l'ardeur des guerres lointaines s'éteindre dans d'autres ardeurs, dans les audaces de la libre pensée, dans les controverses religieuses aboutissant à des massacres. Trente ans de guerre civile, notre sol ouvert de nouveau aux hordes de l'étranger, l'Espagnol remplaçant l'Anglais pour ravager nos plus belles provinces, pendant que sous le masque de la foi et de l'orthodoxie une démagogie effrénée prélude à toutes les violences, à toutes les barbaries, dont deux cents ans plus tard le comité de salut public devait épouvanter le monde, voilà ce qui nous attend dans le troisième volume. Le quatrième sera tout entier consacré aux cinq monarques de la maison de Bourbon. Il nous dira le grand règne de Henri IV, la grande politique du XVIIe siècle, les faiblesses du XVIIIe, jusqu'à cette mémorable date 1789, dernier terme de l'œuvre, sorte de barrière entre le passé et l'avenir, en-deçà de laquelle l'auteur entend s'arrêter.

Nous ne dirons jamais assez combien dans l'intérêt de la vérité aussi bien que des saines études, dans l'intérêt des pères non moins que des enfans, l'achèvement de cette œuvre historique nous semble désirable.

Ce ne sera ni le premier ni le plus grand service que M. Guizot aura rendu à son pays; ce sera le digne complément de sa laborieuse vie, de sa vie d'homme d'état non moins que d'historien, car c'est bien encore de la politique, et de la bonne, que ces véridiques et judicieux récits. Semer des idées justes, des données vraies, sur notre histoire nationale, c'est, nous aimons à le redire, préparer à coup sûr l'apaisement de nos querelles, la solution de nos problèmes, le triomphe de l'ordre et du droit.

L. VITET.

LES LIVRES D'ÉTRENNES.

Bibliothèque du Magasin d'éducation et de récréation. J. Hetzel. — *La morale familière,* récits de MM. P.-J. Stahl, J. Verne, J. Macé, E. Muller, etc. — *Histoire du ciel,* par M. Camille Flammarion. — Livres pour l'enfance.

Voici le jour des étrennes. Quel embarras c'était autrefois! On avait bien vite épuisé le catalogue des livres qui pouvaient être donnés à la jeunesse et à l'enfance; ce genre de littérature existait à peine. Il y avait là pourtant une mine féconde à exploiter, et le succès le plus légitime était réservé aux auteurs intelligens qui sauraient la découvrir. Ces auteurs se sont rencontrés. Aujourd'hui toutes les grandes librairies tiennent à honneur d'ajouter à leur catalogue une série d'ouvrages destinés à la jeunesse, et devant cette masse de livres, illustrés et dorés, qui s'amoncelle chaque année à l'époque des étrennes, on n'a plus que l'embarras du choix.

Il n'est rien de si difficile que d'écrire pour de jeunes lecteurs, et même pour les enfans. Tous les sujets ne conviennent pas. Il faut éviter les sujets trop graves, qui risqueraient de n'être pas compris, et s'abstenir avec le même soin de la fausse simplicité, qui, sous prétexte de se mettre à la portée du premier âge, n'aboutit qu'à des œuvres tout à fait puériles. De même pour le style; il doit être d'une correction irréprochable et conserver, dans la ligne droite, l'allure tempérée qui n'exclut ni l'élévation ni la finesse. Comment ne point parler des gravures qui, selon l'expression consacrée, illustrent le texte, et qui ont une si grande part dans le succès de ce genre d'écrits? L'œuvre commune exige, de la part de l'éditeur, de l'écrivain et de l'artiste, des qualités d'intelligence et de goût, et surtout un sentiment très vif de ce qui doit plaire aux jeunes esprits, les intéresser et les instruire.

L'éditeur Hetzel a parfaitement compris les services que peut rendre la littérature destinée à la jeunesse. Son catalogue s'enrichit chaque année de productions nouvelles où il s'applique à réunir tout ce qui doit éclairer l'esprit et récréer les yeux. Secondé par les artistes les plus renommés, il a formé une bibliothèque où la morale, la science, l'histoire, l'aimable fiction, obtiennent une large part. Lui-même sous le pseudonyme de P.-J. Stahl, il occupe l'un des premiers rangs dans cette campagne entreprise pour l'instruction et l'agrément de la jeune génération. Le journal qu'il a fondé, il y a huit ans, sous le titre de *Magasin d'éducation et de récréation,* continue à mériter tous les suffrages après avoir obtenu les encouragemens de l'Académie française. Son livre sur la *Morale familière,* également couronné par l'Académie, excelle par le choix des sujets. L'*Histoire d'une bouchée de pain* de M. J. Macé est depuis longtemps populaire. Les voyages ingénieux de M. J. Verne, *Cinq semaines en ballon, Vingt mille lieues sous les mers,* sont plus instructifs et certes beaucoup plus amusans que ne le sont la plupart des récits de voyages. Cette année même, la collection de ces ouvrages s'est augmentée de l'*Histoire du ciel,* beau volume où M. Camille Flammarion expose les problèmes de l'astronomie. Rien ne manque dans cette bibliothèque, ni les anciens contes, ni les *Aventures de Jean-Paul Choppart, Robinson suisse,* etc., ni les œuvres plus sérieuses qui sont faites pour charmer tous les âges, le *Vicaire de Wakefield* (traduction de Charles Nodier), *Picciola,* de Saintine, et *la Roche aux Mouettes,* l'un des plus émouvans récits de M. Jules Sandeau.

Et les enfans? la *Bibliothèque de récréation* ne les a pas oubliés. On peut y puiser pour eux à pleines mains. De petites histoires bien courtes, imprimées en grosses lettres qui se lisent toutes seules, et, avec cela, de belles images dont les couleurs rebondissent, voilà ce qu'il leur faut, et ils sont servis à souhait. Qu'ils choisissent dans ce long catalogue, au milieu duquel brille de tout son éclat le fameux *Cadet Roussel.* De notre temps, je vous le dis en vérité, Cadet Roussel n'était pas si beau, et ses trois habits n'étaient que des loques. Nous l'avons reconnu pourtant, superbement habillé et *bon enfant* toujours, dans les vignettes de M. Frœlich. C'est le progrès; nos enfans en profitent. C. LAVOLLÉE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

META HOLDENIS

DEUXIÈME PARTIE (1).

III.

Si jamais vous passez à Crémieu, je vous conseille de vous y arrêter. Figurez-vous une vieille petite ville commandée d'un côté par une terrasse naturelle, aux murailles à pic, et par les restes d'un ancien couvent fortifié, de l'autre par un rocher qu'escaladent des vignes basses et que couronnent les ruines d'un château habillé de lierre de la tête aux pieds. Cette petite ville, dont les hôtels sont recommandables, occupe le centre d'un cirque de montagnes, lequel s'ouvre au couchant et donne vue sur la grande vallée onduleuse où le Rhône cherche son chemin pour aller à Lyon. Crémieu est un endroit charmant pour tout le monde, mais surtout pour les artistes. Ils peuvent s'y croire en Italie, tant les lignes du paysage affectent une majesté classique, tant les terrains sont chauds de couleur, tant la roche est blonde ou dorée, et semble s'écrier avec la Sulamite : « Vous voyez que le soleil m'a mordue! » Là, dans un étroit espace, se trouvent rassemblés les motifs les plus divers, les courts et les vastes horizons, les monts et la plaine, en haut des chênaies dans lesquelles serpentent des sentiers parmi les ronces et le buis, en bas la fraîcheur des noyers, la gaîté des treilles, les grandes routes et leurs longs rideaux de peupliers, — tantôt des gorges encaissées où un clair ruisseau promène son murmure, ailleurs sous un ciel immense des marécages, plantés d'aulnes,

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

que baignent des eaux noires et paresseuses. Aimez-vous une campagne grasse, riante, des champs de trèfle ou de maïs que traversent des vignes en arcades? Aimez-vous plus encore des landes arides, effritées, dominées par quelque vieille roche qu'épousent de jeunes verdures? Vous verrez à Crémieu tout ce qui vous plaira. J'habitais aux Charmilles une tour qui faisait saillie; l'une de mes fenêtres donnait sur le sauvage vallon dont le château occupe l'entrée, l'autre sur la plaine qui déroulait à mes yeux la savante composition de ses lignes harmonieuses et de ses plans successifs, et où je voyais par endroits scintiller le Rhône. Je n'avais qu'à traverser ma chambre pour passer de Poussin à Salvator, du style à la fantaisie.

Pendant que j'admirais et courais la campagne, Meta Holdenis faisait tranquillement la conquête de tous les habitans des Charmilles. Peu de jours lui suffirent pour mater l'indocile Lulu. Elle avait demandé que personne ne s'entremît entre elle et l'enfant, que personne ne levât les défenses qu'elle lui intimait, ni les punitions qu'elle jugerait à propos de lui infliger. Ce fut un point difficile à gagner sur Mme de Mauserre; elle se rendit pourtant aux représentations de son mari. A la première grosse peccadille que commit Lulu, sa gouvernante la condamna sans rémission à garder la chambre et s'enferma avec elle dans une grande pièce où il n'y avait rien à casser. Puis, prenant son ouvrage, elle se mit à coudre dans l'embrasure d'une fenêtre, la laissant tempêter tout à son aise. Lulu ne s'y épargna pas; elle trépigna, bouscula les chaises, hurla; ce fut pendant trois heures un sabbat à ne pas entendre Dieu tonner. Sa gouvernante cousait toujours, sans s'émouvoir ni s'irriter de ce grand tapage, jusqu'à ce qu'épuisée, à bout de forces et de poumons, Lulu s'endormit sur le plancher. Après deux ou trois épreuves de ce genre, elle se dit qu'elle avait trouvé son maître, et que, comme au demeurant ce maître paraissait l'aimer et ne lui demandait rien que de raisonnable, le mieux était de se soumettre de bonne grâce.

L'enfant est ainsi fait qu'il estime ce qui lui résiste, et que la raison tranquille qui ne raisonne pas agit sur lui comme un charme. Lulu, qui malgré ses fougues était une fille bien née, s'attacha peu à peu à sa gouvernante, au point de ne pouvoir plus la quitter et de préférer quelquefois à ses jeux les leçons qu'elle lui donnait. Cette habile institutrice s'entendait à éveiller ses curiosités, à tenir son esprit en haleine, assaisonnant toujours ses instructions de belle humeur et d'enjouement. Bref, il se fit une métamorphose si rapide dans les allures de cette fillette que tout le monde en fut étonné; quand ses quintes la reprenaient, il suffisait souvent d'un

regard de Meta pour la faire rentrer dans le devoir. On criait au miracle. Une fermeté douce, l'esprit de suite, le sang-froid, les longues patiences, feront toujours des merveilles; mais il faut convenir, madame, que ces qualités sont bien rares.

Je ne sais où Meta prenait le temps de tout faire sans jamais avoir l'air affairé. L'éducation de Lulu n'était pas une sinécure; elle y joignit bientôt l'office d'intendante. Mme de Mauserre avait trop bon cœur pour savoir gouverner une maison. Son principal soin était de ne voir autour d'elle que des visages heureux. Je me souviens qu'un jour, dans un méchant cabaret des environs de Rome où la pluie nous avait fait chercher un refuge, elle s'imposa l'effort de manger jusqu'à la dernière bouchée une détestable omelette, pour ne pas humilier l'amour-propre d'un cabaretier. Elle-même avouait sa faiblesse. — Quand j'ai grondé ma femme de chambre et qu'elle me fait froide mine, disait-elle, je lui fais mes soumissions, *e m'avvilisco*.

Ses gens, qu'elle ménageait trop, en prenaient à leur aise. Meta ne fut pas longtemps à s'apercevoir que certains services étaient en souffrance, et qu'il y avait du gaspillage dans la maison. Sur l'observation qu'elle en fit, M. de Mauserre, qui tenait peu à l'argent, mais qui aimait l'ordre en toutes choses, pria sa femme de la mettre de part dans le gouvernement du ménage, lequel fut en peu de temps réformé comme Lulu. Elle avait l'œil partout, à la buanderie comme à l'office. On entendait sans cesse dans les escaliers son pas de souris, et on voyait flotter au bout des longs corridors la queue de sa robe grise, qui, sans être neuve, était si fraîche et si proprette qu'elle semblait sortir des mains de la couturière. Les subalternes n'agréèrent pas tout de suite son autorité, elle essuya plus d'une incartade; elle réussit à désarmer les familiarités et les brusqueries par son inaltérable politesse. Elle avait des grâces d'état pour apprivoiser toutes les espèces d'animaux; dès le premier jour, les dogues du château lui avaient présenté leurs révérences. C'était proprement sa vocation.

A six heures, la souris dépouillait son pelage cendré pour mettre une robe de taffetas noir qu'elle relevait à l'ordinaire d'un nœud ponceau; elle en plaçait un autre dans ses cheveux, et c'est ainsi qu'elle paraissait au dîner, pendant lequel elle parlait peu, s'occupant de surveiller les vivacités de Lulu. Entre huit et neuf heures, elle allait coucher l'enfant et revenait aussitôt au salon, où elle était attendue avec impatience. Tout le monde aux Charmilles, M. de Mauserre surtout, raffolait de musique, et personne n'était musicien, hormis Mme d'Arci, qui avait la voix juste et agréable, mais timide. Je ne sache pas d'exemple de mémoire musicale comparable

à celle de Meta; sa tête était un répertoire complet d'opéras, d'oratorios et de sonates. Elle jouait ou chantait tous les airs qu'on lui demandait, suppléant de son mieux à ce qui pouvait lui échapper, — après quoi, pour se faire plaisir à elle-même, elle terminait son concert par un morceau de Mozart. Aussitôt son teint s'animait, ses yeux jetaient des étincelles, et c'est alors que, selon le mot de M. de Mauserre, sa laideur devenait lumineuse; mais il avait fini par me concéder que Velasquez et Rembrandt eussent préféré peut-être cette laideur à la beauté.

Trois semaines après son arrivée aux Charmilles, Meta Holdenis avait si bien su s'y faire sa place qu'elle semblait avoir toujours été de la maison, et qu'on aurait eu peine à se passer d'elle. Si aux heures où l'on se réunissait au salon elle était retenue dans sa chambre, chacun disait en entrant : — Mlle Holdenis n'est pas ici? où donc est Mlle Holdenis? — M. d'Arci lui-même, dans ses bons jours, ne se faisait pas faute d'avouer qu'il commençait à se réconcilier avec l'idéal, que jusqu'alors il ne l'avait pas cru si facile à vivre. Mme de Mauserre ne se lassait pas de célébrer les louanges de la perle des gouvernantes; elle l'appelait son ange, et souvent elle bénissait l'Américain Harris de lui avoir fait cadeau de cette bonne, de cette aimable fille, de ce cœur innocent et pur comme un ciel de printemps. Ainsi s'exprimait son enthousiasme; je n'y trouvais rien à redire.

Un jour, elle me prit à part et me dit d'un ton pénétré que sa conscience lui faisait un devoir *de tout expliquer* à Meta, qu'elle me suppliait de m'en charger. — Je ne sais, ajouta-t-elle, comment on parle de nous hors d'ici; mais je serais désolée que Mlle Holdenis apprît par d'autres que nous qui je suis et le malheur attaché à la naissance de ma fille. J'aime à croire que cette révélation ne changera rien à l'affection qu'elle nous a vouée et dont elle nous donne de si précieux témoignages. Dût-il en être autrement, la loyauté nous commande de ne pas lui laisser plus longtemps ignorer ce qu'elle aurait dû savoir avant d'entrer dans cette maison. — Je lui répondis que j'approuvais ses scrupules, et je lui promis de faire ce qu'elle me demandait.

J'en trouvai l'occasion dès le lendemain. Je sortis vers quatre heures de l'après-midi et poussai jusqu'à un village heureusement situé, qu'on appelle Ville-Moirieu. Mlle Holdenis était allée faire avec son élève un tour de promenade en calèche découverte; le hasard voulut que la calèche me croisât au haut de la côte qui précède le village. Je proposai à Meta de mettre pied à terre, de se laisser conduire par moi à quelques pas de là dans un joli cimetière, attenant à une église rustique et qui commande le plus beau

point de vue. Elle se laissa tenter et me suivit, tenant Lulu par la main. Le cimetière dont je lui faisais fête mérite en effet d'être visité; je n'en ai jamais vu de plus herbu, ni de plus fleuri. Au moment où nous y entrâmes, un grand saule pleureur lui versait une ombre douce où le soleil s'amusait à dessiner des lacis d'argent. Partout des roses et des asters en fleurs; partout des insectes errans et bourdonnans, dont la musique devait distraire les morts sans les déranger : n'est-il pas agréable à un mort d'entendre au-dessus de lui, du fond de l'éternel repos, un vague bourdonnement de vie qui procure des rêves à son sommeil?

Nous nous assîmes sur un petit mur en pierres sèches. Comme Lulu ne trouvait pas assez de champ pour ses ébats, je lui montrai dans la pelouse joignante au mur un beau papillon, et je l'engageai à lui donner la chasse, à quoi sa gouvernante finit par consentir.

Je m'étais procuré un tête-à-tête avec Meta pour lui donner les explications que vous savez; il se trouva pourtant que je commençai par lui parler de tout autre chose. Il est des jours, madame, où, sans avoir bu une goutte de vin, je suis en pointe d'ivresse; c'est un méchant tour que me joue mon imagination : elle se grise du plaisir de vivre comme un loriot d'avoir mangé trop de cerises. Ce jour-là, je venais d'expédier un tableau à celui qui me l'avait commandé, et en le clouant dans sa caisse j'avais déclaré, comme le bon Dieu quand il eut créé le monde, que mon œuvre était correcte. Notez aussi que le temps était superbe et la chaleur tempérée par un vent frais; quelques nuages qui se promenaient dans l'azur du ciel faisaient courir leur ombre sur les prairies; ces ombres voyageuses ressemblaient à des messagers affairés et hâtifs qui portaient à je ne sais qui d'heureuses nouvelles de je ne sais quoi. Ajoutez que depuis quatre semaines des juges désintéressés louaient à outrance devant moi une personne qui jadis me récitait *le Roi de Thulé* et m'avait permis de l'appeler Maüschen ; vous étonnerez-vous que chemin faisant j'eusse fait certaines réflexions, agité dans ma tête certains si, certains peut-être, auxquels je répondais : Eh! mon Dieu, pourquoi pas? Ajoutez encore que Meta portait une robe neuve, que Mme de Mauserre lui avait fait faire par sa femme de chambre; elle était d'un brun marron et lui allait à ravir. Enfin daignez considérer que nous étions assis vis-à-vis l'un de l'autre dans le plus aimable des cimetières, et qu'en levant le nez j'apercevais juste en face de moi un grand pot de myrte. Madame, ce myrte, ces nuages, cette robe et le reste furent cause qu'à peine Lulu s'était éloignée, la montrant du doigt, je m'écriai brusquement :

— Pourtant, si Tony Flamerin avait épousé, il y a six ans, Meta

Holdenis, ils auraient aujourd'hui pour s'amuser une poupée encore plus jolie que celle-ci.

Le chevet de l'église faisait écho, et cet écho répéta l'un après l'autre tous mes mots. Ne s'attendant à rien moins, Meta tressaillit comme si un pétard venait de lui crever dans la main. Elle pencha par-dessus le mur son visage rougissant. — Lulu, ma mignonne, cria-t-elle, vous feriez mieux de revenir. — Occupée de son papillon, Lulu fit la sourde oreille.

— Aurais-je été inconvenant? lui demandai-je. Il me semble que ce que je dis est assez raisonnable.

— Est-il jamais raisonnable, répliqua-t-elle d'une voix brève, de regretter un bonheur douteux dont on n'a pas voulu?

— Ah! permettez, qui de nous deux n'en a pas voulu? repris-je. — Et du bout de ma canne je dessinai sur le sol une couronne de violettes, au milieu de laquelle je traçai ces mots : « Madame la baronne Grüneck. » Elle nous regardait d'un air interdit, ma canne et moi. Enfin il se fit une lueur dans son esprit.

— Et c'est pour cela, s'écria-t-elle en joignant les mains, que vous avez écrit au-dessous de mon portrait : « elle adore les étoiles et le baron Grüneck! » Cette couronne, cette inscription... Vous n'aviez donc pas reconnu l'écriture de ma sœur Thecla? C'est une espièglerie qu'elle m'avait faite, connaissant mon aversion pour mon beau prétendant. Quand vous m'avez surprise, la tête dans mes mains, je n'étais pas en extase, monsieur, je méditais une vengeance. Ainsi vous avez pu croire sérieusement?..

Elle s'interrompit, des larmes lui vinrent aux yeux. Elle promena son doigt le long d'une fissure de la muraille; la grattant avec son ongle, elle en arrachait la mousse. Puis elle reprit : — Voulez-vous que je vous dise la raison sérieuse que vous avez eue de ne pas épouser Meta Holdenis? C'est que la pauvre Maüschen était la fille d'un homme ruiné.

A mon tour, je bondis sur place. — M. Holdenis, lui demandai-je vivement, a-t-il refait sa fortune?

— Quelle question! Aurait-il consenti, sans une nécessité pressante, à m'éloigner de lui?

— Fort bien, tout peut se réparer, et un jour l'histoire racontera que, Tony Flamerin que voici ayant retrouvé au bout de six ans Meta Holdenis que voilà, et l'ayant amenée dans un joli cimetière tout plein de roses et près d'une église où il y avait un écho, il lui demanda sa main, qu'elle lui accorda par pure charité.

Elle se leva et cria aussi fort qu'elle put : — Lulu, il est temps de nous en aller. — L'émotion assourdissait sa voix, Lulu n'entendit pas.

Je la forçai de se rasseoir. — Laissez donc tranquilles Lulu et ses papillons, lui dis-je, et écoutez-moi. Que diable! s'expliquer honnêtement, à la façon bourguignonne, n'a jamais fait de mal à qui que ce soit. Je ne vous dirai pas que je vous adore, je ne vous décrirai pas le martyre de mon amoureuse flamme. D'abord cela vous ennuierait beaucoup, et ensuite je mentirais. Je me suis cru plusieurs fois amoureux; je ne l'ai été qu'une fois, l'an dernier, à Madrid : ma maîtresse était une grande toile de Velasquez qu'on appelle le tableau des *Lances*. Après l'avoir vue, cette coquine de toile, j'ai eu dix jours de fièvre et dix nuits d'insomnie. C'est alors que j'ai connu le dieu; mais la divine folie ne remplit pas l'existence ni le cœur. Il est des maisons où l'on fait un jour par semaine un festin d'empereur; le reste du temps, on s'y nourrit de pain sec et de rogatons. Vivent les banquets! mais un bon ordinaire a son prix, et l'ordinaire du cœur est une chère compagnie dont il ne peut plus se passer, une amitié partagée, tendre et fidèle, accompagnée d'un impérieux besoin de vivre ensemble. Or, je vous le déclare en toute franchise, je n'ai jamais rencontré qu'une femme qui m'ait inspiré le désir de vivre avec elle, — c'est la personne qui est assise sur ce mur, à côté de moi, et qui a tout, l'intelligence, la sagesse, la douceur des forts, le charme des humbles, sans compter qu'elle aime le gris, le rouge et le marron, qui sont mes couleurs. Comme on n'a jusqu'à présent inventé qu'un moyen honnête de vivre avec une femme, qui est de se marier avec elle, du premier jour que je vous ai vue, j'ai eu, le diable m'emporte! le désir de vous épouser. Cette idée m'a paru d'abord très bête, elle me paraît aujourd'hui pleine d'esprit. Maudit soit le baron Grüneck! Sans lui, vous seriez ma femme. Bah! ce qui ne s'est pas fait peut se faire. Et après tout il nous est bon d'avoir attendu. Autrefois, comment vous dirai-je? je vous désirais plus que je ne vous aimais; à cette heure, je vous aime plus que je ne vous désire. D'ailleurs, dans ce temps-là je n'étais rien, et je n'avais rien à vous offrir qu'une tête pleine de vent et deux mains vides. Aujourd'hui nous ne sommes pas le Grand-Mogol, mais nous sommes quelqu'un; nous avons un nom, un avenir assuré. La bête est lancée; tayaut! ma femme aura des rentes.

Elle m'écoutait en silence, avec recueillement, la tête basse, les yeux attachés à la terre. Ses mains tremblaient légèrement, et je voyais par instans se renfler son fichu, ce qui me donnait bon espoir. Au mot de rentes, il lui échappa un geste d'indignation. Elle me montra du bout de son ombrelle, gravés en lettres d'or sur une pierre tumulaire, ces quatre vers, composés par l'auteur de *Jocelyn* pour un de ses amis qui dort sous ce marbre :

Tout près de son berceau, sa tombe fut placée.
Peu d'espace borna sa vie et sa pensée;
Content de son bonheur, il sut le renfermer
Autour des seuls objets qu'il eût besoin d'aimer.

— La poésie est une belle chose, m'écriai-je, un peu de fortune n'y gâte rien, et je vous garantis que ma femme... Allons! j'oublie que ma femme n'est pas encore à moi. — Et allongeant le cou : — Chère petite souris de mon cœur, voulez-vous de moi? Si vous dites non, je repartirai demain pour Paris, où je me pendrai ou ne me pendrai pas selon les caprices de mon humeur. Si vous dites oui, j'éprouverai un transport de joie qui se traduira par des cabrioles et des turlutaines, et tout à l'heure j'irai enseigner à Lulu comment on s'y prend pour marcher sur la tête. Peut-être demanderez-vous du temps. Une fois que j'aurai en poche une promesse authentique signée et paraphée en bonne forme, j'attendrai tant qu'il vous plaira; j'ai l'espérance patiente.

Elle releva la tête et me dit : — Les Allemandes ont la fâcheuse habitude de parler sérieusement des choses sérieuses; aussi éprouvent-elles souvent en France de grands embarras. Il est si difficile de savoir quand un Français plaisante et quand il est sérieux!.. Je ne dis ni oui ni non; je me défie.

— Regardez-moi, lui dis-je. Me voilà sérieux comme un âne qu'on étrille, et je vous affirme très pertinemment que vous ne sortirez pas de ce cimetière avant de m'avoir répondu.

A ces mots, je lui pris la main. Elle tâcha de la dégager; mais je la tenais ferme. Elle chercha des yeux Lulu, et ouvrit la bouche pour l'appeler. Lulu était dans les espaces. Elle venait de se coucher sur le dos et regardait courir les nuages; elle causait tout haut avec eux, et du bout d'une grande gaule dont elle gesticulait elle leur indiquait leur route.

— Point de défaites, poursuivis-je. Vous me répondrez. J'entends vous prouver qu'un Bourguignon est plus têtu qu'une Allemande. — Et j'ajoutai : — Douce main que je tiens dans la mienne, toi qui m'as révélé Mozart et qui un jour m'as montré toutes les étoiles du ciel en les appelant par leur nom, tu as la sagesse de ne rien mépriser, ni l'aiguille, ni le tricot, ni le fer à repasser. Tu as toutes les grâces, toutes les perfections, toutes les sciences, et je te déclare que ta destinée est de m'appartenir, que tu as été créée pour mon bonheur, pour montrer à ma vie son chemin et pour me recoudre mes boutons de guêtre. Que si jamais je fais rien qui te déplaise, je te livrerai ma joue, tes soufflets me seront délicieux. Pe-

tite main souple et moite, qui te tords dans la mienne comme une couleuvre, veux-tu être à moi? Parle, dis-moi ton secret.

Elle leva sur moi ses grands yeux candides et me dit : — Vous êtes Français, vous êtes artiste, et vous m'avez oubliée pendant six ans. Je demande à réfléchir. Si dans deux mois... Tenez, j'ai la superstition des anniversaires. Le 1er septembre 1863, nous étions assis le soir sur un banc; la nuit était belle, et vous m'avez dit des folies. Le 1er septembre de cette année, nous reviendrons ensemble dans ce cimetière. Les roses que voici seront mortes, peut-être y en aura-t-il d'autres. Nous nous assiérons sur ce mur comme nous voilà, et je vous dirai oui ou non.

— Tôpe! repartis-je en lui rendant sa liberté.

— Et vous me permettez cette fois de rappeler Lulu?

— Un moment encore, m'écriai-je. Lulu n'a pas fini de causer avec les nuages, et je n'ai pas même commencé de m'acquitter d'une commission dont on m'a chargé. C'est une aventure que je dois vous raconter et qui sans doute vous intéressera.

Elle écouta mon récit jusqu'au bout avec une extrême attention. Dès les premiers mots, elle changea de visage et d'attitude. Par intervalles, elle fronçait le sourcil ou mordillait ses lèvres, ou fouillait la terre avec son ombrelle, ou, prenant son menton dans sa main, elle regardait fixement l'horizon comme pour y chercher quelque chose.

Quand j'eus fini : — Vous me paraissez très affectée de mon histoire, lui dis-je.

Elle me répondit que, si elle l'avait sue plus tôt, elle ne serait sans doute jamais venue aux Charmilles, parce qu'elle n'aurait pu triompher des scrupules de son pauvre père. Je fis à part moi la réflexion que son pauvre père était un drôle d'homme pour se donner le luxe d'avoir des scrupules, et que, quand je serais en ménage, je ne permettrais pas à sa conscience de fréquenter chez moi. Puis elle me cita le proverbe allemand qui dit : « Qui me donne le pain, je chanterai sa chanson, *wess' Brod ich esse, dess' Lied ich singe.* » — Il est difficile de persuader au monde, ajouta-t-elle, qu'on désapprouve les principes des gens qu'on aime et qu'on sert. — Je lui répondis que le soin de sa réputation regardait avant tout Tony Flamerin, qu'elle n'avait rien à craindre de ce côté, qu'au surplus M. et Mme de Mauserre n'avaient point péché par principe, qu'une cruelle fatalité les empêchait seule de s'épouser, et que le jour où la mairie leur ouvrirait sa porte serait le plus beau de leur vie.

Elle était en humeur de sermonner, ce qu'elle faisait d'un petit ton docte et convaincu qui n'était point désagréable. — C'est une

tâche bien délicate, me dit-elle, que d'élever un enfant qui doit sa naissance à une faute. Comment lui apprendre à concilier le respect de la loi divine et celui qu'il doit à ses parens? — Je lui représentai que Lulu était fort jeunette encore, que je ne voyais pas l'urgente nécessité de lui expliquer le septième commandement.

Après être demeurée quelques instans silencieuse, elle s'écria : — Je voudrais m'en aller que je ne le pourrais plus. Un mois m'a suffi pour m'attacher si fort à cette enfant qu'il m'en coûterait beaucoup de la quitter. Il me semble que je suis responsable devant Dieu de sa chère petite âme.

— Responsable, lui dis-je, jusqu'au 1er septembre. Au reste, il y a manière de s'arranger, et, si le cœur vous en dit, vous pourrez après notre mariage vous occuper encore de cette demoiselle. Elle passera les hivers à Paris, nous viendrons passer l'été aux Charmilles. Voyez si je suis un mari complaisant.

Elle n'eut pas l'air de m'entendre; elle continuait de fouiller la terre avec son pied. Elle me questionna sur certains détails de mon histoire que j'avais passés légèrement et qui l'intéressaient fort. — C'est un vrai roman, fit-elle; mais les seules aventures qui me plaisent sont celles où le héros et l'héroïne sont pauvres; M. et Mme de Mauserre sont tous les deux riches, très riches, n'est-ce pas?

— Mme de Mauserre a laissé sa dot entre les griffes de son premier mari, mais depuis elle a hérité de son père.

— A qui appartiennent les Charmilles?

— A M. de Mauserre, qui possède en outre deux maisons à Paris. Au risque de lui faire perdre à jamais votre estime, je dois vous confesser que le pauvre homme a deux cent mille livres de rente.

— Vous prononcez le mot rente avec quelque emphase, dit-elle en souriant; il vous remplit la bouche. Je vous le répète, toute petite je ne goûtais déjà que les romans où la faim épouse la soif. Celui que vous m'avez conté m'agréerait davantage, si M. et Mme de Mauserre s'étaient enfuis ensemble pour aller vivre dans un méchant taudis où ils auraient travaillé en s'aimant. Sainte pauvreté! s'écria-t-elle avec une certaine exaltation, vous purifiez tout! vous remplacez l'innocence! vous êtes la poésie et le bonheur!

J'allais lui répliquer; Lulu nous rejoignit sans qu'on l'eût appelée. Meta fit quelques pas au-devant d'elle, et, l'enlevant dans ses bras, la pressa contre son cœur avec une impétuosité de tendresse qui eût charmé Mme de Mauserre. Nous regagnâmes la voiture, où on me fit une place. L'enfant ne tarda pas à hocher la tête et à s'endormir; Meta la coucha sur ses genoux. A plusieurs reprises, j'essayai de renouer l'entretien; elle me répondit d'un air distrait.

Elle regardait vaguement dans la campagne; décidément elle était rêveuse.

Quand nous atteignîmes la grille du château : — Croyez-vous, me demanda-t-elle tout à coup, que M. et Mme de Mauserre soient heureux?

— Ils le seraient davantage, s'ils pouvaient s'épouser; mais on s'accoutume à tout.

— L'homme est né pour l'ordre, repartit-elle, et, quand il l'oublie, l'ordre se venge.

Il me parut qu'elle tournait trop au grave. Je lui chatouillai les lèvres avec la pointe d'une bardane que j'avais rapportée du cimetière. — Ce qui me rassure pour cette maison de désordre, lui dis-je, c'est que vos armoires lui feront trouver grâce devant le Seigneur. Elles sont si bien rangées que du plus haut des cieux l'armée des chérubins prend un plaisir extrême à les contempler.

Elle m'arracha des mains ma bardane et me répliqua : — Si vous voulez me plaire, tâchez d'être moins Français et moins artiste. — Elle ajouta : — Promettez-moi que vous ne parlerez à personne de ce qui s'est passé aujourd'hui entre nous, et que vous ne m'en reparlerez pas à moi-même avant le 1er septembre.

Je lui répondis par un des quatre vers qu'elle avait admirés. — N'ayez crainte, lui dis-je;

Content de son bonheur, il sut le renfermer.

A table et pendant toute la soirée, elle redoubla d'attentions respectueuses pour Mme de Mauserre; elle semblait vouloir lui prouver que, bien qu'elle sût tout, elle ne la considérait et ne l'aimait pas moins. Elle en fit trop; en lui souhaitant une bonne nuit, elle lui prit la main et la porta humblement à ses lèvres. — Ah! ma chère, lui dit Mme de Mauserre, depuis que vous êtes ici, voilà la première fois que vous faites quelque chose qui me déplaît; je veux vous apprendre comment on s'embrasse entre amies. — Et elle la baisa tendrement sur les deux joues.

IV.

Quoique Meta Holdenis fût si savante dans l'emploi du temps qu'elle en avait de reste pour tout, elle ne trouva pas en six semaines le moment de causer une seconde fois tête à tête avec votre serviteur. Elle n'avait pas l'air de m'éviter; mais elle ne me cherchait pas. Une institutrice ne saurait trop s'observer.

D'ailleurs il lui était venu un surcroît d'occupation. M. d'Arci nous quitta pour aller passer quelque temps dans une terre qu'il avait héritée en Touraine, et Mme d'Arci fut l'y rejoindre quelques jours après. Son père la vit partir avec regret. Il avait presque terminé les deux premiers volumes de son histoire de Florence, et il songeait à les faire imprimer dès qu'il aurait achevé la mise au net. Comme on lui ordonnait de ménager ses yeux, qu'il avait fort délicats, sa fille s'était chargée de recopier son manuscrit plein de ratures, de surcharges et d'apostilles; elle savait se reconnaître dans ce grimoire. Après son départ, il voulut prendre un secrétaire. Meta lui offrit ses services; il les refusa d'abord, finit par les accepter, et fut bientôt dans l'enchantement de son nouveau copiste. Meta avait une plus belle main et plus d'intelligence encore que Mme d'Arci; — ce qui le toucha davantage, c'est qu'elle prit tant de goût pour sa noble besogne qu'elle avait peine à s'en arracher. Elle trouvait l'histoire de Florence admirable et l'historien un très grand homme. Ce sont des choses qu'un auteur ne craint pas de s'entendre répéter, on en connaît qui regrettent de ne pouvoir faire des rentes à tous ceux qui les admirent; mais tout le monde n'a pas au même degré le talent de l'admiration. La voix, le geste, ne suffisent pas; il faut que le regard s'en mêle, qu'il accentue l'éloge, et que ses caresses infligent à la modestie du patient un délicieux supplice. Le regard de Meta était parlant. Saint-Simon a dit d'une grande dame de son temps, qui s'est mêlée de très grandes affaires, qu'elle était « brune avec des yeux bleus qui disaient sans cesse tout ce qui lui plaisait. » Meta Holdenis ressemblait beaucoup à cette grande dame.

Elle rendit à M. de Mauserre un autre service plus essentiel encore; elle lui sauva la vie ou à peu près. Ses nerfs le tourmentaient par intervalles. Le remède dont il usait pour se soulager était de sortir le soir à cheval et de s'en aller courir la campagne; la fatigue amenait le sommeil. Dans une de ses promenades nocturnes, il se refroidit, et ce refroidissement dégénéra en une pleurésie qui devint alarmante. Mme de Mauserre voulut d'abord le soigner et le veiller seule; ses forces furent bientôt épuisées, elle dut se faire aider par Meta. Le mal empirant, elle fut dévorée d'inquiétudes qu'elle ne savait ni maîtriser ni dissimuler, et le médecin lui enjoignit de ne plus approcher le malade. Il fut question de rappeler Mme d'Arci; Meta assura qu'elle suffirait à tout et tint parole. Quand il eut connu le charme d'être soigné par elle, M. de Mauserre, qui dans ses maladies était un véritable enfant gâté, ne voulut plus prendre de remèdes que de sa main ni souffrir que personne autre pénétrât dans sa chambre. Non-seulement elle possédait quelques

lumières en médecine et le génie des potions, des lochs et des juleps, ayant traité ses frères et ses sœurs dans plusieurs cas assez graves, — elle avait aussi la douceur, la patience, le pied léger, la main souple et l'infatigable sourire d'une garde-malade accomplie. Ses lassitudes étaient courtes. Après une nuit blanche, elle s'endormait sur une chaise et se réveillait au bout d'une heure, fraîche, alerte, aussi dispose, aussi allante que devant. Voilà ce que c'est que d'aimer Dieu et le prochain; ces sentimens opèrent des miracles.

Tant de peines furent récompensées. M. de Mauserre entra en convalescence et se rétablit rapidement, comme il arrive aux natures nerveuses, lesquelles tombent et se relèvent tout d'un coup. Un matin, après déjeuner, appuyé sur le bras de Mlle Holdenis, qui portait à son autre bras un pliant, et précédé de Lulu, qui avait promis d'être sage comme un enfant de chœur, il réussit, moyennant quelques haltes, à faire le grand tour du parc. Mme de Mauserre ne pouvait assez remercier Meta de ses soins et de son dévoûment. Voulant lui donner une faible marque de sa gratitude, elle pria Mme d'Arci, qui à son retour devait passer par Lyon, d'y acheter la plus jolie montre qu'elle pourrait trouver, enrichie de brillans, pour remplacer l'humble petite montre d'argent qui marquait à cette aimable fille les heures d'une vie si utilement occupée.

Le jour même où M. et Mme d'Arci arrivèrent aux Charmilles, je dus partir à mon tour; j'étais rappelé à Paris par un tableau que l'acheteur réclamait et que je ne voulais pas livrer sans y avoir fait les dernières retouches. Meta, que je vis un instant avant mon départ, me souhaita un heureux voyage; elle ne me demanda pas quand je reviendrais, et je la trouvai un peu trop discrète. J'étais depuis huit jours dans mon atelier de la rue de Douai quand Mme d'Arci m'écrivit pour me charger d'une commission. La dernière ligne de sa lettre était ainsi conçue : — « nous avons des raisons particulières, mon mari et moi, de souhaiter que vous reveniez le plus tôt possible. » — Ce *post-scriptum* me surprit; je ne me savais pas si nécessaire au bonheur de Mme d'Arci. Je m'étais proposé de ne retourner aux Charmilles qu'à la fin du mois. J'avançai mon départ de quelques jours, et en arrivant au château je rencontrai sur le perron Mme d'Arci, qui me dit à demi-voix : — Il se passe ici certaines choses qui nous déplaisent.

— Que voulez-vous dire? lui demandai-je.

— N'en croyez que vos yeux, me répondit-elle. Je souhaite que nous nous trompions.

A la vérité, il ne se passait rien aux Charmilles qui fût digne de

remarque; mais, quoi qu'en dise l'arithmétique, des riens additionnés finissent quelquefois par être quelque chose. M. de Mauserre, tout à fait remis, s'occupait de son histoire de Florence, et malgré le retour de sa fille il ne l'avait pas rétablie dans sa charge de copiste; — je vous ai dit que Meta avait une plus belle main que Mme d'Arci. J'observai encore qu'il avait gardé l'habitude de faire chaque jour après son déjeuner une grande promenade dans le parc, qui durait quelquefois deux heures. Meta seule et Lulu l'accompagnaient; quelque indiscret se mettait-il de la partie, il faisait sentir à l'intrus par son air froid et préoccupé qu'il était de trop. Il faut convenir que son caractère était plus inégal qu'avant sa maladie; il était souvent sombre, taciturne; à ses mélancolies succédaient des gaîtés un peu forcées. Quand un homme a eu la pleurésie, il est tout simple que son humeur s'en ressente, et il faut pardonner beaucoup à un historien qui s'évertue à éclaircir quelques points controversés de la conjuration des Pazzi. Meta elle-même n'était pas dans son assiette ordinaire. Elle avait des absences pendant lesquelles, laissant trotter ses yeux, elle regardait voler les mouches. A d'autres momens, on remarquait en elle quelque chose d'agité, d'un peu tendu, et des longueurs de respiration à faire croire qu'il n'y avait pas assez d'air dans la chambre pour ses poumons ou pour ses espérances; — mais il fallait être M. d'Arci pour se figurer qu'elle espérait quelque chose. Il était plus naturel de penser que ses fatigues de garde-malade et ses nuits blanches avaient pris sur sa santé.

Le soir de mon arrivée, comme elle chantait d'une manière ravissante je ne sais plus quel air de *Don Juan*, elle eut une attaque de nerfs. Elle devint très pâle, se renversa brusquement en arrière. Par bonheur, M. de Mauserre se trouva juste à point derrière son escabeau pour la recevoir et l'emporter dans un fauteuil. Le moyen de transporter une femme sans la prendre par la taille? Peut-être, après avoir déposé son fardeau, fut-il un peu long à dégager ses bras; à cinquante ans, on n'a pas l'agilité d'un jeune homme. Le lendemain, l'impitoyable M. d'Arci se permit de plaisanter Meta sur son évanouissement; son beau-père releva vertement ses brocards.

Ce qui me parut certain, c'est que Mme de Mauserre n'entendait malice à rien de tout cela; elle avait son visage, sa beauté, son sourire de tous les jours. Elle croyait en son mari comme vous pouvez croire en Dieu, madame; elle le tenait pour un être surnaturel, supérieur à toutes les communes faiblesses, dont la loyauté était aussi inviolable que la parole de Jupiter quand il avait juré par le Styx. Et puis cette âme de cristal s'imaginait que tout le monde

était transparent comme elle, et que ce qu'on lui cachait n'existait pas; — mais lui cachait-on quelque chose? J'étais disposé à croire que Mme d'Arci épousait trop aveuglément les préventions de son mari. M. de Mauserre lui avait dit un jour devant moi : — Oh! vous, ma chère, si M. d'Arci vous affirmait de son ton décisif qu'il aperçoit les astres en plein midi, après une courte hésitation vous verriez distinctement toute la voie lactée sans qu'il y manquât une étoile.

Le 29 août, dans l'après-midi, je me rendis à mon atelier, qui, comme vous le savez, était au premier étage d'une tour isolée et à quelques centaines de pas du château. Je m'étais remis avec ardeur à mon tableau de Boabdil. Pour être sûr que personne ne viendrait me déranger dans mon travail, je fermai au verrou la porte du donjon, et je retirai la clé de la serrure. Je peignais depuis une demi-heure lorsque le vent m'apporta par ma fenêtre entr'ouverte un murmure de voix et de pas. C'étaient M. de Mauserre et Meta, qui, accompagnés de l'enfant et de sa bonne, revenaient de leur promenade accoutumée. La tour occupait le milieu d'un terre-plein qui avait vue sur le château; à l'un des bouts, il y avait un hamac et une escarpolette. Lulu pria sa bonne de la balancer; je n'entendis d'abord que ses bruyans éclats de rire. Bientôt il me parut que deux personnes s'approchaient. Elles frappèrent à la porte et tâchèrent d'ouvrir; je demeurai coi. On se retira, jugeant que l'atelier était vide; il renfermait pourtant une paire d'oreilles très attentives et qui pensaient avoir le droit de l'être.

Pendant que Lulu se balançait, les deux personnes qui n'avaient pu s'introduire dans la tour commencèrent d'arpenter l'esplanade. Comme elles revenaient sur leurs pas, j'attrapai à la volée quelques bribes de leur conversation. Ce ne furent d'abord que des mots décousus, puis une phrase tout entière prononcée par une voix très douce : « jamais personne n'a si bien connu les hommes. »

On se rapprocha encore, et on fit une halte juste sous ma fenêtre. La même voix douce se prit à dire : — Ah! monsieur, vous êtes né non-seulement pour écrire l'histoire, mais pour en faire. Que ne suis-je reine ou impératrice? C'est aux Charmilles que je viendrais chercher mon premier ministre. Je l'arracherais à sa retraite en lui disant que les hommes supérieurs se doivent à la société, que Dieu ne leur permet pas d'enfouir les talens qu'il leur a donnés.

M. de Mauserre répliqua vivement : — Vous êtes cruelle. Ne voyez-vous pas que vous rouvrez une plaie mal fermée?

— Pardonnez-moi, répondit-elle avec un accent de contrition. J'ai parlé trop vite, j'avais oublié...

— Vous avez le droit de me faire souffrir, interrompit-il. Ne vous dois-je pas la vie?

Il y eut un silence, après lequel M. de Mauserre parla longtemps à voix basse. Son discours fut perdu pour moi, hors la conclusion, qu'il prononça d'un ton appuyé : — Quand j'ai fait ce sacrifice, je n'en avais pas mesuré l'étendue.

Là-dessus, ils se remirent en marche. — Voilà donc de quoi l'on s'entretient quand on se promène dans le parc! pensai-je en ramassant mon pinceau, que j'avais laissé tomber.

Quelques minutes après, ils étaient de nouveau sous ma fenêtre, et de nouveau je prêtai l'oreille. — Vous parlez de compensations, disait M. de Mauserre. Je n'en connais qu'une, c'est qu'on finit par vieillir, et qu'il arrive un temps où on ne se juge plus digne de ses propres regrets.

— N'y comptez pas, monsieur; ce temps ne viendra pas de sitôt.

— Oh! bien, quel âge me donnez-vous donc?

— Je ne sais... Vous devez avoir, Mme de Mauserre et vous, elle un peu moins, vous un peu plus de quarante ans.

Il se mit à rire d'un petit rire qui partait d'un cœur épanoui. — Vous ne vous y connaissez pas; ôtez-lui en dix et ajoutez-m'en douze, et vous aurez notre compte à tous les deux.

— Que votre visage est menteur! fit-elle; mais je l'accuse à tort, il dit vrai. Vous avez l'éternelle jeunesse du cœur et de l'esprit, et jamais vous n'aurez d'âge. — Elle s'interrompit pour crier à la bonne, qui balançait Lulu : — Prenez garde! pas si haut! — Puis elle reprit : — La voici, la vraie compensation. Vous revivez dans cette chère enfant, qui vous ressemble, qui ne tient que de vous. Hélas! je touche à une autre plaie. Puisse-t-elle bientôt se fermer, celle-là, et le jour venir où Lulu sera tout à fait votre fille!

Il asséna un grand coup de sa canne contre le seuil de la tour et répondit d'un ton bref : — Si vous connaissiez le code, vous sauriez que c'est impossible.

Ils restèrent si longtemps hors de portée de mes oreilles, que je crus que je n'entendrais plus rien. C'eût été dommage; leur conversation m'intéressait. Heureusement Lulu ne s'intéressait pas moins à son escarpolette; il en résulta qu'ils eurent le temps de faire encore un tour, et que cinq minutes plus tard j'ouïs une voix grave qui disait : — Vous croyez qu'elle souffre, elle aussi?

— Elle est si bonne, monsieur, repartit une voix flûtée, qu'elle vous cache ses regrets, son ennui, son chagrin. Elle était faite pour le monde, pour y briller, pour y être admirée. A en juger par son portrait, elle a dû être merveilleusement belle.

Je fus sur le point de courir à la fenêtre et de leur crier : — Ne vous en déplaise, c'est encore la plus jolie femme de France. — Je n'en fis rien, et M. de Mauserre eut le loisir d'adresser à Meta je ne sais quelle question. Elle répondit : — Vous m'embarrassez, monsieur. L'amour est si exigeant, si égoïste, qu'il fait rarement le compte des sacrifices qu'il impose. Il me semble pourtant que, si j'avais l'affreux malheur d'être un empêchement à la carrière de l'homme que j'aimerais, Dieu me donnerait la force de me séparer de lui, de me sacrifier, heureuse si sa reconnaissance et son affection venaient quelquefois me chercher dans ma solitude.

Cette fois il m'échappa de dire à demi-voix : — Voyez la langue de serpent!

— Je crois qu'on a parlé, fit M. de Mauserre, — et il cria : — Tony, êtes-vous ici? — Je ne soufflai mot. — Vous vous êtes trompé, je n'ai rien entendu, lui répondit Meta.

Peu après, elle appela Lulu et lui représenta qu'il était temps de retourner au château. Comme l'enfant ne faisait pas mine de quitter son jeu, elle courut la chercher et donna l'ordre à la bonne de l'emmener; puis elle vint retrouver M. de Mauserre, qui l'avait attendue, assis, je crois, sur un banc de pierre à quelques pas de la tour.

— Monsieur, lui dit-elle, j'ai une confidence à vous faire, un conseil à vous demander. Je ne sais si j'en aurai le courage.

Il repartit du ton le plus gracieux : — Je n'ai rien de caché pour vous, et je serais heureux de penser que je possède toute votre confiance comme vous avez la mienne.

Elle s'embarrassa dans un long préambule qu'il la supplia d'abréger. — Que signifie ce tortillage? arrivons au fait, je vous prie, lui disait-il. — Enfin elle se résolut à entamer son récit, parlant si bas qu'à grand'peine quelques syllabes parvenaient à mon oreille. Il me parut qu'à plusieurs reprises elle prononçait mon nom. M. de Mauserre était fort ému de son histoire; il s'écriait de temps en temps : — Est-ce bien possible? j'étais à mille lieues de me douter d'une chose pareille.

Quand elle eut fini, comme il gardait le silence, elle lui demanda si à son insu elle avait laissé échapper quelque mot qui pût le chagriner ou l'offenser. Il lui répliqua brusquement : — Que vous conseille votre cœur?

— Que sais-je? répondit-elle; je crains de le mal comprendre.

Après une nouvelle pause : — Aimez-vous Tony ou ne l'aimez-vous pas? reprit-il avec la même vivacité où perçait la colère.

La réponse fut si indistincte qu'à mon vif regret je ne pus la saisir.

— Vous voulez donc que je vous conseille? fit-il d'un ton radouci. A mon tour, je suis embarrassé. Vous parliez tout à l'heure de l'égoïsme de l'amour; l'amitié a le sien. Il n'y a que trois mois que nous nous connaissons, et votre société m'est devenue une si douce habitude que je frémis à l'idée d'y renoncer, si vif est pour moi le charme de nos chères causeries. Pourtant je veux m'oublier pour ne consulter que votre intérêt. Je suis très attaché à l'homme dont vous parlez; il m'a rendu des services que je n'oublierai pas. Quel que soit son mérite, je doute que vous fussiez heureuse avec lui. Il est artiste, il l'est dans l'âme; la peinture et la gloire sont ses deux maîtresses, sa femme ne passera qu'après. Souffrez que je vous dise toute ma pensée : vous seriez quelque temps son joujou, pour ne plus être ensuite que sa ménagère. Mon amitié vous souhaite un mari qui ait avec vous une parfaite conformité de goûts et de sentimens, qui sache tout ce que vous valez, un homme capable d'apprécier votre rare intelligence, votre caractère à la fois si solide et si souple, cette charmante complaisance de votre esprit qui sait si bien entrer dans les pensées qui vous sont le plus étrangères et vivre, pour ainsi dire, dans l'esprit d'autrui. Ce mari, vous le rencontrerez un jour, et il fera de vous sa compagnie favorite, la confidente de toutes ses pensées, sa conseillère et son amie dans le sens le plus intime et le plus doux de ce mot.

Ces dernières paroles furent prononcées avec tant de chaleur que Meta parut s'attendrir.

— Ainsi vous m'engagez à refuser? s'écria-t-elle. Je n'ai plus que trois jours pour me décider.

— Voulez-vous m'en croire? le 1er septembre n'allez pas à Ville-Moirieu. Ce sera le mieux. Il vous est facile d'éviter ici tout tête-à-tête avec M. Flamerin; s'il devenait trop pressant, vous me chargeriez de m'expliquer avec lui.

— Qu'il soit fait comme vous l'entendrez! répondit-elle du ton soumis d'une carmélite qui prononce ses vœux.

La curiosité étant la plus forte, je m'étais coulé jusqu'à ma fenêtre, j'avais soulevé un coin du rideau. Ou j'eus la berlue, ou M. de Mauserre prit la main de Meta et lui baisa légèrement le bout des doigts. Elle avait le visage à demi tourné de mon côté; son front était radieux, ses lèvres entr'ouvertes respiraient l'émotion de la joie. Ainsi sourit l'homme des champs lorsque, après de pénibles semailles et les rigueurs d'un hiver opiniâtre, il voit lever le grain, et contemple en espérance la moisson qu'il se promet d'engranger.

L'instant d'après, je ne vis plus rien; ils étaient partis.

Je me plongeai dans un fauteuil où je demeurai quelque temps immobile, les bras engourdis, la tête lourde et, je pense, l'œil

morne. Tout à coup, par un effort de ma volonté, je me retrouvai sur mes pieds, me tâtant le corps comme un homme qui est tombé d'un balcon sans se tuer et qui s'assure qu'il a tous ses membres. Après ce rapide examen, je fis deux fois le tour de l'atelier en sifflant, et je fus heureux de découvrir que je savais encore siffler. Je me souvins que c'était à Dresde que j'avais cultivé ce talent; je pensai au portrait de Rembrandt, et Rembrandt me fit rêver à Velasquez. Je crus entendre une voix qui disait : — C'est le seul dieu qui ne trompe pas. — J'ouvris le tiroir d'une table, j'en tirai une vieille pipe d'écume que j'avais héritée de mon père, je la bourrai, je l'allumai, et je me surpris à m'écrier : — Tonnelier de Beaune, votre fils se porte bien! — Puis je me rassis devant mon chevalet, je retouchai la draperie de mon Boabdil. Je dois confesser toutefois que ma brosse tremblait un peu, que jamais mon appui-main ne me fut si nécessaire.

Au bout d'une heure, on frappa de nouveau à la porte de la tour. Ce n'était cette fois ni M. de Mauserre, ni Meta; — je me trouvai face à face avec la plus effrontée, avec la plus basanée des gitanilles. Elle avait des yeux pareils à des taches d'encre et l'air sournois d'un oiseau de nuit que la lumière effare. Ayant rencontré le matin cette beauté parmi les traînards de la bande de bohémiens qui avaient tant fait aboyer nos dogues, je m'étais féru de sa diablerie, de ses grâces scélérates, et je l'avais invitée à venir poser dans mon atelier. Je m'empressai de l'introduire, enchanté qu'elle fût de parole. Le ciel m'envoyait en sa personne un modèle et une compagnie dont j'avais grand besoin. Tout en troussant mon croquis, je pris plaisir à causer avec elle. Je vous ai déjà dit, madame, que, quand j'ai rencontré dans le monde certaines vertus, il me vient au cœur de saintes tendresses pour la canaille. A la vérité, ce sont des transports assez dangereux.

Le soleil déclinait lorsque je levai la séance et sortis avec mon modèle. Comme nous traversions le terre-plein, j'aperçus au pied de l'escarpolette un objet brillant : c'était le médaillon de Lulu, qui l'avait perdu en se balançant. Je le ramassai, et au même instant j'avisai Meta au bout de la grande charmille. Elle s'avançait de notre côté, la tête penchée, promenant ses yeux autour d'elle et s'arrêtant par intervalles pour fureter dans les buissons. Je dis quelques mots à l'oreille de la bohémienne et je lui glissai une pièce d'or dans la main. Je n'eus pas besoin de m'expliquer tout au long; outre qu'elle avait de l'école, la pièce qu'elle tenait dans ses doigts crochus et qu'elle contemplait en souriant lui allumait le regard et l'intelligence. En la payant grassement, madame, on lui aurait fait apprendre le chinois en huit jours.

Nous étions, elle et moi, à demi masqués par un massif. Meta, que sa recherche absorbait, arriva jusqu'à dix pas de nous sans nous apercevoir. — Je me suis oublié dans ma promenade, dis-je tout haut à la gitanille. Il se fait tard; il faut remettre notre séance à demain.

La gouvernante de Lulu s'arrêta court, l'air interdit; évidemment ce n'était pas moi qu'elle cherchait dans les buissons. Elle parut peu charmée de la rencontre et se disposait à battre en retraite. — Lulu a perdu son médaillon, lui criai-je, le voici. — Elle me remercia et vint le prendre. Avant de le lui remettre, — souffrez, lui dis-je, que je vous présente une fille de l'Égypte; n'est-elle pas charmante?

Cette figure moricaude ne lui revint pas. Elle la regarda d'un œil sévère et un peu inquiet; on eût dit une colombe à qui on demande son avis sur un corbeau.

— C'est une fille, repris-je, qui a tous les vices, mais qui ne manque pas d'honneur à sa façon. Si elle est menteuse comme un laquais de grande maison, elle n'est pas fausse, elle se donne à peu près pour ce qu'elle est. Elle ne croit ni Dieu ni diable; aussi ne les prend-elle jamais l'un pour l'autre. Quand elle les rencontrera dans l'autre monde, elle aura le plaisir de la surprise, et le bon Dieu lui dira : Gitanille, viens à ma droite; je m'accommode mieux des gens qui m'ignorent que de ceux qui me compromettent. Je vous accorde qu'elle est gourmande comme un brochet, amoureuse comme une chatte; remarquez pourtant qu'elle aime les hommes l'un après l'autre, que son cœur ne chante pas deux airs à la fois. Pour l'achever de peindre, elle a volé ce matin trois poules et deux canards; mais je vous donne ma parole qu'elle n'est jamais allée en maraude dans le bonheur des autres, qu'elle ne leur a jamais escroqué ce qu'ils aimaient.

Puis, me tournant vers la bohémienne : — Devineresse de mon cœur, lui dis-je, tu n'as pas lu Jean-Paul, ni son traité de l'éducation des femmes. Tu seras toujours incomplète et d'un terre-à-terre déplorable; mais je crois à ta sagacité dans les choses d'ici-bas. Tout à l'heure tu m'as annoncé ce qui doit se passer après-demain dans un cimetière où il y a des roses, maintenant fais-moi le plaisir de révéler sa destinée à la personne que voici.

Meta me lança un regard courroucé et essaya de s'enfuir. Je lui barrai le passage, je m'emparai de sa main droite. — Gitanille, m'écriai-je, dis-moi le secret de cette main que je n'ai pas su deviner.

La fille de l'Égypte avança la tête, fit un geste de stupeur. Elle paraissait plongée dans une si vive admiration que Meta en fut

frappée et que la curiosité la gagna; elle consentit à poser sa main dans celle de la bohémienne, tout en détournant son visage et en souriant de pitié, comme si elle se fût prêtée par complaisance à un enfantillage qu'elle réprouvait.

Je vous assure, madame, que c'était une scène à peindre. De son regard sinistre et profond, le corbeau avait magnétisé la colombe. Il chantait en espagnol d'une voix rauque, triomphante : — Petite belle, petite belle, toi dont les mains sont d'argent, tu es une colombe sans fiel; mais parfois tu deviens terrible comme une lionne d'Oran, comme une tigresse d'Ocagna. Tu as un signe au visage, qu'il est charmant! Doux Jésus, je crois voir briller la lune. Petite belle, Dieu vous préserve des chutes; il en est de dangereuses pour les dames qui veulent devenir princesses.

En ce moment, le soleil à son coucher éclairait vivement le château dont toutes les vitres étincelaient. Les quatre tours à mâchicoulis et à échauguettes qui le flanquaient aux quatre coins, la terrasse bordée de balustres en marbre blanc et décorée de deux lions monumentaux qui vomissaient de l'eau par leurs mufles, le perron en fer à cheval, les baies cintrées de la façade traversées de larges meneaux en pierre, le grand attique à pilastres dont les arêtes se profilaient sur un ciel opale mêlé de vert, tout nageait dans une lumière éclatante et veloutée. La bohémienne chantait toujours :

Hermosita, hermosita,
La de las manos de plata,
Eres paloma sin hiel,
Pero à veces eres braba.
Un lunar tienes : que lindo!
Ay Jesus, que luna clara!

Tout à coup, changeant de voix, elle s'écria sur une note claire : — Señorita, vous vivrez cent ans; il est des cœurs qui ne s'usent jamais.

Puis, faisant un geste grand comme le monde et embrassant dans le cercle que décrivait son index et le parc et le château, elle murmura doucement : — Ces chênes, ces charmilles, ces tours, ces girouettes, ces lions, tout cela, petite belle, sera un jour à vous.

Je contemplais fixement Meta. Je vis comme une longue flamme jaillir de ses yeux, sur lesquels elle se hâta d'abaisser ses paupières; elle sentit que mon regard était sur elle, et, perdant contenance, elle me tourna brusquement le dos pour me dérober son trouble et sa rougeur.

La gitanille ne lâcha pas sa main, qu'elle continuait d'examiner. Soudain elle fronça le sourcil, promena lentement son doigt sur

deux lignes qui se croisaient, et dit avec un ricanement sauvage : — Señorita, un petit conseil : ne courez jamais deux lièvres à la fois.

A ces mots, elle prit ses jambes à son cou et détala le long de l'avenue, emportant sa pièce d'or qu'elle avait bien gagnée.

Meta fut, je crois, sur le point de la rappeler; mais, revenant à elle-même, elle surmonta son émotion en personne accoutumée à se commander, et, sans accepter le bras que je lui offrais, elle reprit le chemin du château. Je marchais à côté d'elle; il y avait dans son regard un pétillement singulier, et elle allait si vite qu'on eût dit qu'elle partait pour le bout du monde.

— Eh bien! lui dis-je, ma bohémienne n'est-elle pas gentille?

— Je ne comprends pas, me répondit-elle avec sa douceur ordinaire, qu'un homme tel que vous s'intéresse à une diseuse de bonne aventure et à son sot métier.

— Il n'est pas prouvé, repartis-je, que ce métier soit sot. Les uns croient à la chiromancie, les autres aux grands et aux petits prophètes, car il faut bien croire à quelque chose. Vous savez mieux que moi ce qu'on entend par les sorts bibliques, et je suis sûr que vous les pratiquez. Si peu biblique que je sois, je me suis permis ce matin d'ouvrir le saint livre au hasard, et comme votre avenir, qui est un peu le mien, m'occupe beaucoup, j'ai décidé que le passage sur lequel je tomberais se rapporterait à vous. Or voici le verset qu'a rencontré mon premier regard : « Dieu dit à Abraham : J'ai fait alliance avec toi, et je te donnerai la terre de Canaan, où tu demeures comme étranger. » N'êtes-vous pas frappée de cette coïncidence? La Bible et les bohémiens semblent s'être donné le mot.

Elle me répondit sèchement : — Vous ne cherchez pas à me plaire, vous savez qu'il est un genre de plaisanterie que je ne puis souffrir.

Et, parlant ainsi, elle doubla le pas et arriva au château tout essoufflée. En gravissant le perron derrière elle, je fredonnais entre mes dents des vers de Henri Heine que vous connaissez : « Sur les jolis yeux de ma bien-aimée, j'ai composé les plus belles romances, et sur sa petite bouche les meilleurs tercets, et sur ses petites joues les stances les plus magnifiques; si ma bien-aimée avait un petit cœur, je composerais là-dessus un joli sonnet. »

V.

Le lendemain, vers le soir, un domestique m'annonça que Mme de Mauserre m'attendait au salon. J'y trouvai une femme hors d'elle-

même, qui dans son trouble ne pouvait rien dire, sinon : Ah! Tony, mon cher Tony, si vous saviez!.. Craignant qu'on ne la surprît dans cet état, elle m'entraîna dans une pièce voisine qui lui servait de salon particulier. Elle se laissa tomber sur un sofa, et tira de sa poche, pour me la faire lire, une lettre qu'elle venait de recevoir de sa mère et qui contenait ces mots : « j'espère, Lucie, pouvoir t'apprendre très prochainement la plus heureuse des nouvelles. »

— Que pensez-vous que cela signifie? me demanda-t-elle en attachant sur moi ses yeux, où se peignait le désordre de son esprit.

— Cela me paraît clair, lui dis-je, et me voilà aussi content que vous. Cela signifie...

— Ne le dites pas, Tony, interrompit-elle en posant sa main devant ma bouche. Et pourtant, oui, vous ne vous trompez point, cela veut bien dire cela... J'étais si loin de m'y attendre que j'ai éprouvé tout à l'heure une surprise et, s'il faut que je le confesse, un transport de joie... N'est-ce pas mal à moi de me réjouir ainsi de la mort prochaine d'un homme que je devrais en ce moment soigner ou pleurer? Nous nous convenions peu, il m'a bien fait souffrir. Il fut gravement malade il y a trois ans; je lui écrivis que je lui pardonnais tout et que je le suppliais de me tout pardonner. Je vous assure, Tony, qu'il y avait du cœur dans cette lettre; il aurait dû se dire en la lisant : « Elle vaut mieux que je ne pensais. » Savez-vous de quoi il s'est avisé? Il m'a fait répondre par une de ses maîtresses, et cette réponse était si dure, si insultante, que j'en ai pleuré pendant huit jours. Maintenant je pleure encore, mais il y a de la joie dans mes larmes. Vrai, Tony, ne suis-je pas bien coupable?

— Je le suis plus que vous, car j'éprouve une joie sans mélange de ce qu'enfin ce vieux coquin a rendu à Dieu sa belle âme.

Elle m'adressa un geste suppliant. — Taisez-vous! il y a des paroles qui portent malheur. — Pour en effacer l'effet, elle fit, ou peu s'en faut, l'éloge de son brutal. — D'ailleurs, poursuivit-elle, ai-je le droit de rien reprocher à personne? On pourrait me répliquer : Toi-même, qu'as-tu fait dans ta vie de si vertueux et de si rare? Cela serait bien répondu, car enfin, Tony, l'homme que nous évitons l'un et l'autre de nommer, tous ses torts se réduisent à s'être rendu aussi heureux que possible, et à sa façon, qui en vérité n'était pas belle. N'en ai-je pas fait tout autant? Un jour que j'étais triste, le bonheur a passé en chantant sous ma fenêtre, il m'a fait signe du doigt, et je l'ai suivi au fond de l'Italie, d'où il m'a ramené aux Charmilles. Nous y voilà établis, lui et moi, chaque matin plus enchantés de vivre ensemble. Il y a des momens où je me demande ce que j'ai bien pu faire pour mériter mon cher bon-

heur, et il me vient des inquiétudes, ne trouvant pas dans mon passé une seule action méritoire.

— Il y avait quelqu'un, interrompis-je, qui se vantait de n'avoir fait durant sa vie qu'une méchanceté; on lui répondit : Quand finira-t-elle? Vous, madame, vous n'avez à votre compte qu'une bonne action, laquelle consiste à faire tous les jours le bonheur de tout ce qui vous entoure, sans parler des pauvres.

— Oh! dit-elle, il n'y a d'actions vraiment bonnes que celles qui coûtent. Vous êtes trop indulgent, Tony. Je vous assure que, si Dieu ne consultait que sa justice, au lieu d'une heureuse nouvelle il m'enverrait l'un de ces jours quelque gros chagrin.

— Et moi, je soutiens qu'il y a une justice au ciel, puisque le coquin dont le nom nous déplaît à prononcer s'est décidé à crever. Un seul point m'inquiète, la chose n'est pas encore faite. Nous disposons de la peau de l'ours; au diable, s'il s'avisait de ressusciter!

— Cela est vrai, fit-elle vivement. Ma pauvre mère n'est que trop sujette à prendre ses désirs pour des réalités; elle m'a donné déjà plus d'une fois de fausses alertes, et je suis une folle de me monter la tête sur un mot en l'air, qui après tout ne dit rien. Je ferai mieux, n'est-ce pas, Tony? de ne point parler de cette lettre à M. de Mauserre. Il serait fou de joie, et, s'il apprenait demain qu'il s'est réjoui trop tôt, son chagrin serait bien amer.

— Oh! bien amer! répétai-je en articulant et martelant chaque mot avec énergie.

Elle renversa sur le coussin sa charmante tête, et resta quelques secondes les yeux fermés, rongeant du bout des dents la dentelle de son mouchoir; puis, s'étant redressée : — On m'accuse, continua-t-elle, vous tout le premier, de n'être qu'une paresseuse. On a raison, c'est un vice de naissance. Pourtant, dans mes longues paresses, ma tête ne chôme pas, mes pensées vont toujours. Allez, je suis moins étourdie, moins insouciante qu'on ne se l'imagine. Il n'est pas de jour où je ne me dise : Étais-je digne qu'il me sacrifiât son avenir? Ce qui me console un peu, mais bien peu, c'est qu'à Dresde je n'ai rien épargné pour le faire renoncer à moi. Il me jura qu'il n'aurait jamais de regrets, et en vérité je ne crois pas qu'il en ait. Mon grand défaut après ma paresse, c'est que je suis trop sensible aux jugemens du monde. Bien souvent j'ai été tentée de dire à M. de Mauserre : Allons à Paris, vous y serez dans le centre de tout ce qui vous intéresse et de vos études favorites. Le courage m'a failli; Paris m'épouvante, il me semble que j'y lirais mon histoire dans les regards de celui-ci et de celui-là. Décidément mes yeux ont peur des yeux des autres. — Et, joignant les mains : —

Ah! Tony, si un jour j'étais sa femme! Si un jour, mon bras autour du sien, il faisait sa rentrée dans le monde et bientôt après dans les affaires!..

— Ayez confiance, lui dis-je; ce temps viendra.

Elle se leva, passa ses doigts dans son admirable chevelure d'un brun fauve. Ses cheveux, madame, frisaient si naturellement qu'à vrai dire elle n'avait pas besoin de se coiffer, elle secouait la tête et c'était fait. — Je voudrais être belle ce jour-là, reprit-elle, et que M. de Mauserre fût fier de moi, que tout le monde se récriât et dît : Il a fait une grande folie, mais cette folie n'était pas une sottise... Hélas! c'est moi qui suis folle! — Et me montrant son portrait, qui nous faisait face : — Ou bien vous m'avez indignement flattée il y a cinq ans, ou bien j'ai beaucoup perdu. Qu'en pensez-vous?

Tour à tour elle se regardait dans la glace ou levait les yeux sur le portrait en hochant la tête, ce qui ne l'empêcha pas de s'écrier : — Après tout, il me semble que je ne suis pas encore laide à faire peur.

— Vous êtes la plus candide, la plus innocente, la plus aimante et la plus jolie de toutes les femmes, lui dis-je en lui baisant la main avec une effusion dont elle ne soupçonna pas le motif.

Je m'aperçus, comme je relevais le menton, que la porte s'était ouverte, et que Meta venait d'entrer dans la chambre. Quand elle le voulait, elle avait le marcher si léger et si subtil qu'on ne l'entendait pas venir. En ce moment elle me parut laide. Il est des sites qui n'ont rien d'enchanteur par eux-mêmes et que rendent délicieux certains jeux de la lumière, à ce point qu'on les préfère à des paysages plus gracieux et plus rians. L'âme aussi a sa lumière qui transforme un visage, et c'est pour cela qu'à de certaines heures Meta me semblait ravissante; mais j'avais remarqué qu'elle était rarement à son avantage auprès de Mme de Mauserre, non par l'effet d'une comparaison impossible à faire, mais parce qu'elle ressentait en sa présence de la gêne, de la contrainte, un secret malaise dont elle était occupée à se cacher. J'en savais la raison depuis peu.

Elle nous regardait avec surprise, et l'expression de sa figure était à la fois dure et embarrassée. — Savez-vous, lui demandai-je, de quoi nous parlions? Mme de Mauserre me soutient qu'elle est moins jolie que son portrait.

— Celui qui a fait le portrait est un grand artiste, répondit-elle; celui qui a fait le modèle est plus qu'un artiste.

— C'est une affaire à débrouiller entre le bon Dieu et moi, repris-je; mais les portraits ont l'avantage de ne pas vieillir, et Mme de

Mauserre prétend qu'elle est en train de devenir une vieille femme de trente ans.

— Ah! madame, de nous deux, c'est moi qui suis la vieille femme, et je n'ai que vingt-quatre ans, répondit-elle avec un accent de mélancolie.

— Vous êtes l'un et l'autre de vils flatteurs, fit Mme de Mauserre. Nous parlions, ma chère, d'autre chose encore; j'ai reçu une lettre...

— Madame, interrompis-je en lui faisant de gros yeux, le roi Louis XIV avait coutume de dire qu'il ne faut pas se vanter trop tôt de l'avenir parce qu'on dérobe à l'événement la grâce de la nouveauté.

— Voilà ce que pensait le roi Louis XIV, repartit Meta; mais l'opinion de M. Flamerin est qu'il est bon de ne pas se fier à tout le monde.

— Que dites-vous là? s'écria Mme de Mauserre. A qui me fierais-je si ce n'est à vous? Tenez, lisez bien vite cette lettre; je suis sûr que vous partagerez l'émotion qu'elle m'a causée.

Elle n'eut pas le temps de la lui remettre ni d'ajouter un mot; la cloche du dîner sonna, et Lulu, qui avait faim, accourut nous appeler. Pendant le repas, M. d'Arci donna carrière à son humeur taquine et pointue. Soit distraction, soit renchérissement de modestie, Meta était venue à table dans sa robe grise du matin; il lui en fit la guerre et lui demanda pourquoi elle aimait tant le gris, si c'était à titre de sœur grise. Elle le remercia de l'attention qu'il faisait à sa toilette et lui répondit que de tout temps on l'avait surnommée Maüschen, qu'elle était née souris, que souris elle mourrait, et qu'elle aimait à en porter la livrée. — Voilà, dit-il, qui m'explique bien des choses. J'ai toujours pensé qu'il y a deux sortes d'ambitieux, les dévorans et les rongeurs; les premiers happent le morceau, les autres le grignotent à petits coups de dent.

— A l'application, monsieur! lui dit-elle avec un peu d'impatience.

— Oh! fit-il, votre ambition est fort louable, vous vous piquez de conquérir tous les cœurs; depuis Lulu jusqu'à moi, il n'est personne ici qui ne vous adore.

— Son secret est bien simple, dit Mme de Mauserre; elle passe sa vie à s'oublier pour penser aux autres.

— C'est précisément ce que je voulais dire, répliqua-t-il en vidant son verre.

L'instant d'après, il critiqua le nœud de ruban brun que Mlle Holdenis avait mis dans ses cheveux; il affirma que le brun et le gris n'allaient pas ensemble, que l'un est une couleur franche, l'autre une couleur sournoise, et il s'en remit à mon arbitrage. Je n'eus

pas le temps de prononcer. M. de Mauserre lui reprocha d'être l'esprit le plus gloseur et le plus décisif qu'il eût jamais connu, et M. d'Arci rengaîna son compliment; il savait par expérience jusqu'où il pouvait aller.

Deux heures plus tard, nous étions au salon. Meta venait de sortir pour aller coucher Lulu. Un domestique entre, remet un pli à Mme Mauserre. Elle l'ouvre, pousse un grand cri; elle pleurait d'un œil, riait de l'autre. Elle se leva, et d'un pas chancelant courut se jeter au cou de M. de Mauserre; ses sanglots étouffaient sa voix. Enfin elle réussit à dire : — Alphonse, me voilà libre.

Il se dégagea un peu vivement, la curiosité rend impatient. Il se saisit de la dépêche et fit un haut-le-corps; la surprise produit de ces effets. Puis il ouvrit ses bras à sa femme en s'écriant : — Il nous a bien fait attendre.

Comme vous voyez, madame, il est faux que le premier mouvement soit toujours le meilleur. Sur ces entrefaites, Meta rentra dans le salon. Mme de Mauserre s'élança vers elle, lui tendant le pli et lui criant : — Mais arrivez donc, mademoiselle!

Meta lut à son tour. Si elle était maîtresse de sa langue, elle l'était moins de son visage, et, pour employer un vieux mot, elle ne commandait pas toujours à ses petits esprits; ils la trahissaient quelquefois. J'avais cru voir la veille une flamme jaillir de ses yeux; je la vis en cet instant devenir pâle comme la mort, et je crus qu'elle allait se trouver mal. M. d'Arci la regardait comme moi, il avait aux lèvres un sourire noir. Elle eut la ressource de se jeter à corps perdu sur Mme de Mauserre et de l'embrasser si longuement que M. d'Arci finit par lui dire : — Permettez, mademoiselle, on embrasse les gens, on ne les étouffe pas. — Puis, décrivant un quart de cercle. — Chère madame, ajouta-t-il, veuillez agréer les félicitations de votre gendre.

— Merci, lui répondit Mme de Mauserre; mais nous avons encore devant nous dix mois d'attente.

— Ainsi le veut la loi, dit M. de Mauserre d'un ton résigné.

La pauvre femme nous embrassa tous à la ronde et se sauva dans sa chambre, où elle s'enferma seule. Son bonheur lui donnait des scrupules, sa joie lui faisait peur; elle éprouvait le besoin de la cacher, et, comme elle le disait, de n'en parler qu'à celui qui comprend tout.

M. d'Arci ne cachait pas la sienne; elle était bruyante à ce point que pour une raison ou pour une autre elle devint importune à tout le monde. M. de Mauserre s'empara d'un journal; je pris une feuille de papier et me mis à dessiner. Une ombre vint s'interposer entre la lampe et mon crayon. Je levai les yeux; Meta était debout

auprès de moi. Elle n'était plus laide; elle avait le teint animé, l'air coquet, une langueur fiévreuse dans le regard.

— Ne peut-on savoir, me demanda-t-elle à voix basse, ce que vous a prédit la bohémienne?

— A propos de quoi?

— Sur ce qui doit se passer après-demain dans un cimetière où il y a des roses.

— Elle m'a prédit qu'il ne s'y passerait rien.

— Rien du tout?

— Rien du tout.

— Par quelle raison?

— Par une raison fort simple, c'est qu'après-demain ni vous ni moi n'y mettrons les pieds.

— Ni vous ni moi? fit-elle. La bohémienne a menti de moitié; j'y serai et je vous attendrai.

M. de Mauserre posa son journal, s'approcha de nous. Je ne sais ce qu'il avait pu saisir de notre conversation. Il dit à Meta de l'air le plus naturel : — Puisque nous sommes tous en joie, il me semble convenable que Lulu en ait sa part. Elle meurt d'envie depuis longtemps de voir le lac Paladru, qui, s'il m'en souvient, est un charmant lac. J'ai décidé, mademoiselle, que nous l'y mènerions après-demain 1er septembre. — Il ajouta d'un ton plus dégagé qu'engageant : — Serez-vous des nôtres, Tony?

— Assurément.

— Et moi de même, cher père, dit Mme d'Arci.

— Puisqu'on ne m'invite pas, fit à son tour M. d'Arci, je m'invite.

J'écrivis en grosses lettres sur mon papier, que Meta n'avait pas cessé de regarder : « La chiromancie n'est pas un art menteur. »

Quand je me retirai, M. d'Arci courut après moi dans le corridor, et m'ayant tiré par la manche : — Monsieur Flamerin, murmura-t-il à mon oreille, j'aurai demain à vous parler d'une affaire très sérieuse.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LE

NOUVEL HISTORIEN

DE FRÉDÉRIC II

THOMAS CARLYLE.

I. *Carlyle's History of Frederick the great*, a new edition; London, Chapman and Hall, 7 vol. — II. Leopold Ranke, *Origine de la guerre de sept ans* (allemand), 1871; — *Les puissances allemandes et la ligue des princes* (allemand), 1871. — III. Ad. Trendelenburg, *Petits écrits* (allemand), 1871.

Au moment où la Prusse, ayant conquis l'Allemagne, semble délibérer si elle voudra l'absorber ou s'absorber en elle, une histoire nouvelle de son roi le plus célèbre, de celui qui l'a créée et mise au rang des grandes puissances, ne saurait demeurer indifférente. L'opinion publique était depuis longtemps bien instruite sur le compte de ce prince; le jugement nous semblait prononcé : une statue assez belle après tout lui était élevée dans le panthéon de l'histoire. Voici pourtant que ses admirateurs outrés prétendent agrandir celle-ci et même la déplacer; ils lui veulent faire un piédestal de tout ce qui s'est accompli depuis sa mort, de tout ce qu'il n'a pas prévu, de ce qu'il n'aurait pas fait peut-être. Frédéric est-il le héros de cette nation restreinte qui date de lui, ou bien le héros de l'Allemagne moderne? Telle est la question que se posent naturellement ceux à qui le passé, tout bien constaté qu'il est, ne suffit pas, ceux qui par motif d'intérêt ou de passion prétendent recom-

mencer l'histoire, comme si les événemens d'aujourd'hui devaient changer ceux d'il y a cent ans, comme si les talens heureux, les vertus vraies ou fausses des vivans, devaient ajouter aux talens et aux vertus des morts, comme si ce n'était pas assez que les hasards fussent changeans sans faire du récit des faits accomplis une toile de Pénélope. Une légende nouvelle est en train de se former autour du nom de Frédéric II. Il n'est plus seulement le roi éclairé, philosophe, faisant sous sa main prospérer les peuples et fleurir les arts; il est le héros du protestantisme, un chrétien méconnu, un type suprême de la royauté perfectionnée, avec mission de la Providence, une révélation vivante des desseins d'en haut envoyée à l'Allemagne, que celle-ci n'a pas su comprendre et qu'elle commence peut-être à déchiffrer. Si ce haut mysticisme politique avait quelque chance de se substituer à l'histoire, il devrait en remercier M. Thomas Carlyle, qui a beaucoup fait pour opérer cette transfiguration du philosophe de Sans-Souci. Cet écrivain, qui ne fait rien à demi, pousse le zèle beaucoup plus loin que les Allemands. M. Léopold Ranke, dans les écrits cités en tête de ce travail, semble se défier sagement de l'innovation en histoire, peut-être aussi en politique; M. Adolphe Trendelenburg se risque davantage, surtout quand il parle des grandeurs de Frédéric et de l'honnêteté immaculée de ses conceptions politiques, mais il parle en fonctionnaire prussien qui brûle de l'encens officiel. Notre intention est non pas de prendre à partie M. Carlyle, mais de consacrer à son ouvrage une étude attentive, consciencieuse, sévère quelquefois, autant que le mérite un nom célèbre, un peu compromis dans sa patrie depuis quelque temps, cité souvent chez nous à la légère et sur la foi d'une critique dont il avait autrefois justifié la bienveillance presque excessive.

I.

Jusqu'ici, Anglais et Français s'accordaient assez dans leur opinion sur Frédéric II : de part et d'autre, on reconnaissait en lui le général et le roi le plus grand du XVIIIe siècle; des deux côtés aussi, sa politique était jugée plus adroite et heureuse que loyale et honnête. L'absence trop fréquente de bonne foi dans le vainqueur de Rosbach ne faisait pas, pour nos voisins comme pour nous, l'ombre d'un doute; seulement les griefs respectifs des deux nations se rapportent à des dates différentes. Voltaire dans sa *Correspondance générale* et Macaulay dans ses *Essays* sont également sévères pour lui. M. Carlyle a entrepris de justifier toujours son héros : il a écrit un livre plus prussien que ne le ferait la Prusse elle-même.

Nous sommes en présence d'un parti-pris absolu qui produit des conséquences assez curieuses : selon M. Carlyle, tout le monde a tort contre Frédéric, y compris l'Angleterre. Il suffit que le parlement britannique vote une alliance avec la Prusse pour être le soutien de la liberté du monde; lui déclare-t-il la guerre, la bonne cause devient mauvaise, les mots de justice et de liberté dans les discours des ministres ne sont plus que mensonges et faux prétextes, les plaisanteries de l'historien ne tarissent plus sur le bon peuple anglais, qui prodigue son argent pour des entreprises insensées ou coupables. Bien plus, il suffit que le roi de Prusse se retire d'une cause ou s'y rengage pour en changer la valeur morale : ainsi dans l'intervalle de la première et de la seconde guerre de Silésie, l'Angleterre, qui avait jusque-là le tort de combattre Frédéric, commence à trouver grâce aux yeux de l'historien; mais aussitôt que ce roi, sans se faire de scrupules, rompt un traité avec autant de désinvolture qu'il l'avait signé, aussitôt qu'il reparaît sur le champ de bataille, l'Angleterre retombe en disgrâce, et sa fidélité envers Marie-Thérèse lui est comptée pour une récidive de sa faute. Certes jamais la Grande-Bretagne ne soutint des guerres plus glorieuses qu'au milieu du siècle dernier, jamais l'aristocratie de ce pays ne se montra plus digne de diriger une grande nation; Frédéric lui-même, avec son génie, n'aurait pas résisté deux ans au triple effort de l'Autriche, de la France et de la Russie sans les budgets anglais. Dans la guerre de sept ans, il fut le soldat habile, mais généreusement stipendié de l'Angleterre. M. Carlyle est le seul qui ait oublié ces beaux souvenirs, et à l'exception de Pitt, auquel il fait une place honorable, les hommes d'état anglais ne servent qu'à entretenir sa bonne humeur. Frédéric est pour lui une sorte de dieu qui règle non-seulement les destinées des empires, mais les droits de la vérité et de la vertu.

Il fallait s'y attendre : un esprit paradoxal, qui se joue avec les idées, qui s'est mis à l'école de l'humoriste Jean-Paul pour traiter de la politique et de la société, qui s'est fait des habitudes, des systèmes, un langage à lui, et dont le langage, les systèmes, les habitudes sont la négation radicale de tout ce que dit, pense et pratique la moderne Angleterre, ne pouvait condescendre à tenir pour authentique et véritable le Frédéric de tout le monde, celui de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne elle-même, car celle-ci, dans les rayons de cette gloire qui lui appartient, consent à voir quelques taches. On pouvait prévoir que M. Carlyle aurait un Frédéric à lui. Il commença par en faire un mystère. C'est son procédé favori : tout ce qu'il daigne toucher change de nature, ou plutôt tout ce que d'autres ont touché avant lui a été altéré, contrefait,

et il veut bien rendre aux objets leur vraie figure. Dès le premier volume, qui parut en 1858, il promet un personnage qui avait été mal connu et qu'il était très malaisé de retrouver sous les débris du siècle dernier, une véritable exhumation compliquée de toute sorte de difficultés, grâce à l'ignorance des historiens et aux contradictions des témoignages.

Les travaux antérieurs de M. Carlyle devaient exercer sur ce livre une influence que son esprit de système ne pouvait qu'exagérer. Sans parler de ses études sur l'Allemagne, où il a puisé une métaphysique entachée de fatalisme, il s'était fait connaître par de brillantes leçons sur le *Hero-worship*, le culte des héros, et par une *Histoire de la révolution française*, estimée chez nous sur parole et négligée depuis qu'elle a été traduite. Des pamphlets politiques sur le chartisme et sur l'école de Manchester lui ont valu la popularité; sa meilleure part de renommée, il la doit à son grand ouvrage sur les *Lettres et discours d'Olivier Cromwell* (1). S'il n'avait pas écrit sur le culte des héros des pages où il soutient cette thèse, que certains hommes, un ou deux par siècle peut-être, devraient seuls parler et agir dans le monde, que l'Angleterre et la France feraient bien de se mettre au régime du silence pour une cinquantaine d'années, et par conséquent que le genre humain est appelé à vivre comme un troupeau sous la conduite d'un élu de la destinée; s'il ne s'était pas alors et depuis rempli de ces idées-là, il n'aurait sans doute pas fait du roi-philosophe son idole un échantillon de ces héros dictateurs, de sa politique un modèle de bon gouvernement et de véritable humanité, de son règne un âge d'or et de la Prusse un paradis terrestre. Notons en passant que, le jour où il publiait le *Hero-worship*, il n'avait pas même songé au roi de Prusse : dans le panthéon des héros et en particulier de ceux de fonction royale, il avait ménagé une place pour Cromwell et pour Napoléon; Frédéric était oublié. Apparemment il ne l'avait pas encore exhumé. S'il n'avait pas fait sur la révolution française le travail que l'on connaît, il n'aurait pas eu l'idée de représenter tout le XVIIIe siècle, même anglais, comme une période maudite, désastreuse pour les peuples et honteuse pour l'esprit humain, ridicule à tous égards par ses formules trompeuses, par ses mensonges, par ses charlatanismes, n'ayant qu'un mérite, celui de finir par la révolution. Celle-ci n'est à ses yeux qu'une combustion générale, stérile en soi, il est vrai, mais utile comme un incendie. Prétextes, fourberies, vanités, autant de matériaux brûlés non pas sans laisser pourtant de la fumée et des flammèches un peu partout

(1) Voyez à ce sujet l'étude de M. de Rémusat dans la *Revue* du 15 mars 1854.

et notamment en France. — Mirabeau, Danton, Saint-Just, Robespierre, autant d'avaleurs de formules, *swallowers of formulas*, destructeurs assermentés par la destinée, pour réduire en cendres un monde pourri, menteur, vermoulu moralement et physiquement.

Si tout cela n'avait pas été mis autrefois en toutes lettres dans des pages que je ne puis appeler éloquentes, ni surtout humaines, mais qui sont originales à coup sûr et spirituelles, nous n'aurions pas sans doute aujourd'hui un interminable tableau des folies vraies ou prétendues de nos devanciers du siècle dernier, de leurs petitesses, de leurs hypocrisies, de leurs roueries misérables, et au centre la figure rayonnante d'un Frédéric irréprochable, vrai, naturel, rarement trompé, mais jamais trompeur. Il fallait au milieu du mensonge universel un homme représentant le génie de la véracité, un roi qui ne ment pas, et ce fut le roi de Prusse! Ne vous étonnez pas trop de ces assertions énormes, il y a mieux encore. Frédéric a été seul à entendre la voix du ciel, — et comment, s'il vous plaît? En obéissant aux *lois de l'univers*, en se montrant le vrai *fils de la nature*, en méprisant les *formules*, les fausses *respectabilités*, les *décorations de théâtre*. Il avait une religion qui ne s'exprimait pas en paroles, qui se faisait entendre par autre chose que les paroles ou par des paroles à contre-sens (*voiceless, nay ultra-voiceless, or voiced the wrong way*). Telle est la phraséologie moyennant laquelle l'historien habille un prince incrédule, ouvertement impie, en héros du protestantisme, et livre tout le reste au démon en des anathèmes pédantesques. Grâce à la doctrine mystérieuse de M. Carlyle, et surtout au jargon dont il l'enveloppe, les Hohenzollern deviennent des élus de Dieu, et la piété une vertu patrimoniale de la maison de Brandebourg. C'est par piété qu'Albert, le grand-maître de l'ordre teutonique, trahit son double serment à Dieu et à l'empereur, se reconnut vassal du roi de Pologne, fit d'un domaine ecclésiastique et chevaleresque un duché temporel, et d'une dignité viagère une propriété de famille; ils étaient si déréglés, si peu moraux, ces chevaliers teutons! C'est par piété qu'Albert, surnommé *Alcibiade*, viola un traité signé par lui, se retourna contre ses alliés, mit en feu l'Allemagne parce qu'il n'était pas content de son lot, se fit battre, se réfugia dans ce pays de France, à la porte duquel ils sont toujours venus frapper dans les heures de crise, et mourut comme un ennemi de la paix publique. C'est par piété enfin, une véritable piété à l'égard des lois de « l'univers » et de « la nature des choses, » que Frédéric le Grand conquit la Silésie et provoqua le premier partage de la Pologne; cette Silésie n'avait-elle pas été créée pour donner une frontière au Brandebourg, ce

pays si pieux? et qu'y avait-il de plus immoral que les divisions perpétuelles des Polonais?

M. Carlyle pouvait, comme tous ses devanciers, expliquer les accroissemens de la Prusse sans mêler les intérêts du ciel à ce que la terre a vu quelquefois s'accomplir de plus odieux; mais M. Carlyle a écrit une histoire de Cromwell dont le but est de prouver que le grand despote anglais n'était pas ambitieux, que Dieu l'avait mis en réserve, vivant silencieux entre sa Bible et sa charrue, pour l'élever tout d'un coup vers les plus hauts sommets, afin que par lui l'Angleterre fût à jamais grande et forte. L'historien a puisé dans la société prolongée de ses indépendans, dans sa familiarité intime avec ce dictateur fanatique, un fatalisme de sang-froid, un enthousiasme à tête reposée, qui font de lui le Cromwell de l'histoire et de la politique, un Cromwell gouvernant le genre humain du fond de sa chambre à Londres, un illuminé arrangé pour le goût moderne, un soldat de Dieu ou plutôt des dieux, car sa phraséologie est volontiers polythéiste, surtout un ennemi du diable, car celui-ci apparaît fort souvent dans son livre. De là vient que les Hohenzollern, dont il s'occupe aujourd'hui, sont plus ou moins inspirés d'en haut, et que le second héros de M. Carlyle ressemble fort à son premier. J'imagine que Frédéric aurait bien ri de cette assimilation. Lui qui aimait tant à tromper avec profit, et qui l'avouait tout au moins, s'il ne s'en vantait pas, il aurait surtout ri des apologies laborieuses de M. Carlyle sur le partage de la Pologne. Il faut que le cromwellisme ait une vertu bien puissante pour mettre la conscience en repos, puisque personne en Angleterre, sinon M. Carlyle, n'a jamais prétendu innocenter cette iniquité. C'est un mal peut-être irrémédiable, on peut l'excuser tout au plus; M. Carlyle seul a eu le courage d'instruire le procès des victimes!

Il n'est pas jusqu'aux essais politiques et aux pamphlets de M. Carlyle qui n'aient laissé des traces dans son dernier ouvrage. Trente ans se sont écoulés depuis que l'auteur prononça sur l'Angleterre ces sortes d'oracles funestes. Ceux-ci attendent encore leur accomplissement; mais la foi de M. Carlyle n'en paraît pas ébranlée : il pense toujours de même sur la liberté, sur les parlemens, sur l'économie politique. Le régime anglais lui semblait un minimum de gouvernement approchant de plus en plus de l'anarchie : il était un admirateur préparé d'avance pour ce maximum de gouvernement en vertu duquel Frédéric se chargeait de tout dans son royaume, étant non-seulement son premier, mais son unique ministre. L'historien approuve, il vante les plus mauvaises parties de cette administration et de cette politique. On pouvait aisément le prévoir. Il n'a rien eu à changer dans ses convictions

pour écrire ce dithyrambe en très gros volumes sur le césarisme prussien, sur une monarchie alliant la dictature héréditaire à une mysticité de convention. L'identité de la puissance et de la justice était déjà dans son livre du *Chartisme :* les *mights* (forces) qui deviennent des *rights* (droits), ce n'était pas là une simple antithèse et un jeu de mots; M. Carlyle avait fourni depuis longtemps à M. de Bismarck une maxime trop célèbre. Le Frédéric de l'historien écossais est donc un modèle qu'il propose à tous égards aux chefs de nation. L'illustre roi de Prusse est généralement reconnu pour un grand homme et un grand général, sinon tout à fait un grand roi : M. Carlyle le proclame le premier de tous; il prétend ajouter à ses vertus celles de la véracité, de la droiture, et dans un sens relatif la piété même.

Un critique grec disait que l'historien devait être *apolis*, sans patrie. M. Carlyle va plus loin encore : à force d'admirer le roi de Prusse, il devient Prussien, et il épouse sans réserve les passions antifrançaises qui ont leur foyer à Berlin. Il en devient, pour ainsi dire, infidèle à son héros, puisque celui-ci, s'il aimait quelque chose au monde, a aimé la France et l'esprit français. Le zèle de M. Carlyle dépasse celui des sujets mêmes de l'empereur Guillaume, et l'on est forcé de se demander si c'est de sa tendresse exagérée pour cette nation moitié germaine, moitié slave, ou bien de son inexplicable haine pour nous que vient l'aveuglement qui s'étale en certaines pages. Nous croyions que M. Carlyle avait assez à se louer du public français pour mêler quelque sympathie à ses duretés. Assurément il était libre de pousser jusqu'à l'extrême sa sévérité à notre égard; mais un peuple a toujours droit au respect, surtout quand il occupe dans le monde et dans l'histoire une certaine place. De cette haine si peu méritée, M. Carlyle nous oblige à fournir quelques preuves; nous y trouverons d'ailleurs plus d'un avertissement dont la France devrait profiter.

La bataille de Rosbach est pour lui l'occasion d'un transport de joie triomphante qui serait malséant même dans un écrivain de la nation victorieuse. Sur ce point, le public français n'avait rien laissé à dire au vainqueur : Paris épuisa les épigrammes sanglantes dont il était possible d'accabler l'armée de Soubise. M. Carlyle, s'il ne voulait pas imiter la dignité de Frédéric lorsqu'il parle de cette journée fatale, pouvait se contenter, ce semble, du jugement péremptoire de Napoléon, qui admire le roi de Prusse et ne craint pas d'ajouter : « Ce qui me remplit d'étonnement et de honte, c'est une bataille gagnée par six bataillons et trente escadrons sur une telle masse de troupes ! » Cela ne suffit pas à l'écrivain, il faut qu'il y ajoute son coup de pied dans les termes suivans : « rarement, jamais peut-être, pas même à Crécy et à Poitiers, une armée ne

fut mieux battue, et en vérité jamais aucune ne mérita mieux de l'être. Oui, *messieurs* (ce mot français revient sans cesse sous la plume de M. Carlyle quand il jouit de notre humiliation), oui, *messieurs*, voilà ce petit marquis de Brandebourg, vous le reconnaîtrez quand vous le rencontrerez de nouveau! »

L'état de guerre explique, s'il ne justifie pas, bien des petitesses : à l'ennemi l'on ne pardonne rien, on ne lui reconnaît ni qualité ni mérite, on dirait que M. Carlyle est en état de guerre avec la France. Les choses les plus avérées, quand elles sont à notre avantage, cessent d'être croyables. Qui ne se souvient dans le monde entier du dévoûment du chevalier d'Assas? L'histoire de Decius n'est pas plus belle, ni surtout plus authentique. On rougit presque d'avoir à insister là-dessus. A Kloster-Kamp, d'Assas, sorti de nos lignes, tomba entre les mains des Anglais, qui à la faveur des ténèbres allaient nous surprendre. Menacé de périr sur place s'il dit un mot, son choix fut bientôt fait. « A moi, Auvergne! » ce cri sauva l'armée. M. Preuss, l'éditeur des œuvres de Frédéric, cite un ouvrage inconnu de 1824 où il est prouvé, dit-il, que le Decius français fut un pauvre soldat nommé Dubois. Qu'importe à la France après tout que son héroïque enfant s'appelle Dubois ou d'Assas? Admirez pourtant la logique de M. Carlyle : parce qu'un doute s'élève sur la personnalité du héros, ne s'avise-t-il pas d'étendre ce doute à l'histoire elle-même? Nous aurions volontiers pardonné à l'auteur de diminuer, comme il le fait, notre victoire de Fontenoy; c'est une défaite pour sa nation, les circonstances y contribuèrent beaucoup, et le vainqueur, Maurice de Saxe, répondit aux remercîmens du roi : « Vous voyez à quoi tiennent les batailles! » Ce langage est d'un galant homme et d'un homme de guerre qui a de l'expérience. Cependant pourquoi M. Carlyle se montre-t-il injuste, non sans grossièreté (c'est malheureusement sa manière), envers Maurice? A-t-il oublié que Frédéric voulait bien le saluer comme son maître et l'appeler le Turenne de son siècle? Qui s'avisera de croire, comme il le prétend, que notre lâcheté seule nous retint dans nos lignes et que les Français durent la victoire de Fontenoy à leur poltronnerie? Nous l'avertissons que le document inédit qu'il possède (*excerpt penes me*) ne prouve rien contre la légende chevaleresque bien connue qui sert de début à tous les récits de cette bataille. Il est permis de croire, même après la lecture du fragment précieux qui est en sa possession, qu'un officier des gardes françaises dit en saluant : « Après vous, messieurs! nous n'avons pas l'habitude de tirer les premiers. » Nous l'avertissons encore que l'idée de Lally (1),

(1) Ce Lally, trop fameux plus tard par ses malheurs, était un jacobite de race irlandaise illustre, dont le vrai nom, avant l'émigration à la suite des Stuarts, était

conseillant de pointer quatre canons contre la fameuse colonne d'infanterie anglaise, n'est pas chose nouvelle : Voltaire en parle, et il n'en résulte pas que Lally, qui donna ce conseil sans l'exécuter, puisqu'il commandait l'infanterie irlandaise, soit le vainqueur de Fontenoy. Les chicanes en histoire sont de tous les temps; mais il y avait au siècle dernier, dans ce siècle menteur que M. Carlyle méprise, une certaine politesse qui s'en va, et que l'auteur écossais moins que tout autre fera revivre. Il faudrait au moins s'imposer pour règle ce mot qui fait grand honneur à la nation et à la langue anglaise, le *fair play*, le *jeu loyal;* M. Carlyle, citoyen de Londres depuis longues années, le devrait mieux pratiquer.

Malheureusement il a condamné sans appel le peuple français; il s'est comme engagé d'honneur à nous tenir pour une nation perdue. Notre révolution est un incendie auquel nous avons le tort de survivre. La combustion, il est vrai, n'est pas complète; c'est qu'il y avait bien de l'humidité dans les décombres, et que la surface seule était sèche et tout à fait bonne à brûler. En attendant que nous soyons absolument réduits en cendres, tout ce que la France a fait, ce qu'elle fera encore, est gênant pour M. Carlyle et pour ses prédictions. Nous avons dit qu'il y a pour nous quelque profit à tirer des colères de l'auteur de cette histoire : il convient de l'indiquer sur-le-champ, et, puisqu'il se plaît en maint endroit à porter sur nous la malédiction annoncée à Balthazar, voici quelques-uns des passages sur lesquels on appellera l'attention des lecteurs. A la fin de la seconde guerre de Silésie et lors de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, il nous adresse cette leçon :

« Les pertes en hommes et en argent, par suite de cette folle entreprise de Belle-Isle, furent énormes, palpables, pour la France et pour le monde entier; mais peut-être était-ce une bagatelle en comparaison de la *gloire* qu'elle procura, la gloire de se plonger dans la guerre sans aucun motif, et avec des résultats consistant en je ne sais quelles fumées malsaines de nature fort peu solide. Ces *messieurs* avouent leur promptitude à prendre les armes, et leur talent dans ce métier en certaines occasions est fort grand, je l'avoue. Cependant cette façon de traiter le combat et la tuerie, la mort, le jugement dernier et l'éternité comme des incidens de comédie, cette manière de valeur transcendante qui ressemble à des chiquenaudes qu'on donnerait à la face du Tout-Puissant, cette conduite-là, *messieurs*, permettez-moi de vous le dire, vous mènera au diable, si vous n'en changez pas, vous et votre *première nation du monde*. Cela

O'Mulally of Tullindally. Le roi de France fit de ces Mulally des barons de Tolendal, comtes de Lally.

est inévitable, c'est moi qui vous le dis. C'est là que vous marchez. Bonjour, *messieurs!* Espérons encore qu'il n'en sera pas ainsi! »

Le vœu de M. Carlyle n'est pas cordial; un sage avis n'en est pas moins toujours bon à recueillir. On pourrait demander à l'auteur s'il ne fait pas une erreur de date, et si de telles tirades ne lui sont pas inspirées par la récente guerre d'Italie ou par celle du Mexique plutôt que par celles de Silésie et de la succession d'Autriche. Sans doute ce titre ridicule de *première nation du monde* a été inventé pour la perte de la France; mais on pourrait penser aussi que cette demi-page était plutôt faite pour un journal de 1859 ou de 1863 que pour une histoire un peu sérieuse. Enfin M. Carlyle ne s'aperçoit pas que le poids de son indignation vertueuse tombe encore plus lourdement sur Frédéric, dont la France dans cette guerre n'était que la complice, et que l'ambition de celui-ci, pour avoir été plus positive et mieux récompensée, n'en est pas plus honnête. Toutefois laissons de côté les excuses. Oui, la France a été folle, elle a été coupable, si l'on veut, d'obéir à des maîtres insensés qui se croyaient appelés à étonner le monde. Oui, c'est la destinée des états qui ont fait de grandes choses de tomber quelquefois en des mains téméraires qui veulent à leur tour se signaler et qui les mènent à leur perte. Les ministres de Louis XV ont eu des ambitions au-dessus de leurs forces et de leur intelligence; ils voulaient faire de la politique de Louis XIV. Nous avons vu se renouveler les mêmes folies : on a tranché du Napoléon; mais les téméraires périssent, les nations ne meurent pas quand elles savent recevoir les conseils.

La guerre de sept ans n'est pas une occasion moins heureuse pour la veine de l'auteur; à propos du traité de Paris, il prend ainsi congé de l'Allemagne et de la France :

« Il paraît que la noble vieille Allemagne, avec sa piété, sa vaillance invincible et silencieuse, ses trésors de prospérités humaines et divines, ne sera pas coupée en quatre et obligée de danser sur les airs de Versailles ou de toute autre puissance. C'est le contraire qui arrive. Le jugement final de Versailles, que Versailles sache ou non le lire, a été écrit sur le mur. « Tu as été pesé dans la balance et trouvé au-dessous du poids. » Le voilà donc condamné enfin! La France battue, déshabillée, humiliée, pécheresse non repentie, gouvernée par des hommes perdus, tout au plus des fous spirituels, la France s'écroule comme un corps que ses membres trahissent; elle tombe dans une sorte de banqueroute silencieuse, dans une fermentation sans nom, dans la pourriture. Et quelle sera la fin? Nul ne la devine : ce sera cette conflagration

spontanée trois fois extraordinaire qu'on vit en 1789. Elle s'est allumée sur le monde entier, graduellement ou par explosion, cette éruption inattendue de toutes les divinités infernales qui étaient enchaînées jusque-là comme beaucoup d'autres fléaux, ce vaste incendie des anarchies rugissantes, sous lesquelles les pauvres générations présentes sont destinées à vivre pour je ne sais pas combien de siècles encore. — Cours à la combustion, mon aimable enfant! — avaient dit les destinées à cette *belle France,* si fort possédée du besoin de briller, d'effacer les autres, — à la combustion allumée de tes mains! C'est par ici! Ne seras-tu pas bien aise de briller comme nul ne l'a jamais fait? Brille donc, France, jusqu'à ce que tu deviennes un *caput mortuum,* aimable enfant! »

Telles sont les conclusions que l'historien tire de la guerre de sept ans, avec renfort de figures de rhétorique et de lettres majuscules. Il voit de loin les choses : son héros n'avait pas le regard si perçant, lui qui ne prévoyait pas la révolution. Il se contentait, le simple homme d'état, d'apercevoir la Silésie comme résultat très assuré de la guerre, et d'entrevoir peut-être la Prusse occidentale, que le partage de la Pologne allait lui faire tomber entre les mains. Et puisque M. Carlyle est si bon prophète après coup, s'il a vu si clairement l'incendie révolutionnaire, comment n'a-t-il pas distingué à travers ce feu et cette fumée Iéna et Tilsitt, qui se levaient au loin sur l'horizon? Ils n'ont pas duré, il est vrai; mais quels sont les Iéna et surtout les Tilsitt qui durent toujours?

A la rigueur, nous pourrions prendre les jugemens de M. Carlyle pour des conseils très durs, et tâcher de nous persuader qu'il ne veut pas la mort du pécheur; mais il a des pages qui ne permettent même pas cette illusion. Que dire en effet de ses griefs contre les armées françaises? Il n'y a pas de guerres plus funestes, on le sait, que celles qu'on vient de subir, ni d'ennemi plus intraitable que celui qui vous a fait souffrir : on dirait que M. Carlyle a eu sa maison brûlée, son foyer insulté par les soldats français du temps de Louis XV. Il recueille toutes les historiettes, vraies ou fausses, des journaux du temps; il ajoute peut-être aux plaintes des intéressés pour noircir notre nation, plus capricieuse que méchante. Il amasse des trésors de haine contre nous, comme si de l'autre côté du Rhin l'œuvre de colère n'était pas déjà faite, comme si les revanches prises de part et d'autre n'étaient pas égales depuis longtemps, comme si la Prusse avait besoin d'excitations étrangères, comme si nous étions responsables de tout le mal qui se faisait en Allemagne et dont les Allemands avaient leur bonne part! Il faut une rancune de bien vieille date, il faut un malheureux goût pour entasser de méchans propos d'il y a cent ans et pour terminer cette kyrielle de

récits apocryphes par des phrases telles que celle-ci : « *messieurs*, vous allumerez le courroux du genre humain quelque jour, et vous recevrez quelque terrible volée pour vos manières d'agir! » On devine que M. Carlyle compromettait ainsi sa plume et son nom d'écrivain avant la guerre; il écrivait ces paroles vers 1863. On voudrait se persuader, malgré certains indices, qu'il les a regrettées. Le moindre inconvénient auquel il s'est exposé, c'est de faire penser qu'il flattait des passions déjà bien enflammées, et que le désir de trouver des débouchés en Allemagne n'était pas étranger à ces emportemens.

II.

Nous serons plus équitables que M. Carlyle : nous oublierons ses injustices, son aversion, sa mauvaise humeur, pour ne songer qu'à la vérité. Bien que son *Histoire de Frédéric le Grand* pèche contre le goût, contre les proportions, bien que depuis ses ouvrages précédens il n'ait fait de progrès que dans les défauts, son livre ne laisse pas de présenter de l'intérêt, et un lecteur armé de longue main contre les singularités de l'auteur verra sa patience récompensée par plus d'une page éloquente ou originale. Cet éloge d'ailleurs est tout littéraire; un historien du tempérament de celui-ci ne peut prétendre à l'autorité. Il arrive quelquefois à M. Carlyle de s'émouvoir sincèrement : il a des narrations de bataille dont la chaleur est communicative, quand ses chers grenadiers prussiens ont marché sous le feu de l'ennemi et rompu des lignes que trois ou quatre charges n'avaient pu ébranler, surtout quand il a débrouillé à son gré le chaos des descriptions antérieures, car il se plaint vivement et à chaque instant que les historiens de ces guerres de Frédéric lui ont tout laissé à faire. Je ne sais si le reproche n'atteint pas le héros lui-même, qui a raconté ses campagnes et que Napoléon ne trouvait pourtant pas si obscur. M. Carlyle se montre plus difficile, et il semble s'en attribuer le droit : à le voir au milieu de ces grands conflits de bataillons et d'escadrons, dessinant des mouvemens qu'il devine, ressuscitant des physionomies de combats dont les traits, il le dit lui-même, étaient perdus, il est plus d'à moitié feld-maréchal; il monte à cheval sur ses phrases retentissantes, et jette les masses humaines les unes sur les autres. On désire que ses descriptions soient authentiques, mais on se défie, malgré qu'on en ait, de son imagination. Les choses y sont trop d'une couleur, les hommes trop d'une pièce. Il n'en est pas ainsi des récits de batailles plus rapprochées de nous. M. Thiers ne montre pas avec ce relief les hommes et les choses; il est sobre par convenance et par

nécessité de rester dans le vrai. Ses batailles n'ont pas le quart tant de variété que celles de M. Carlyle, et cependant il n'est qu'à trente années des événemens, et aucun document officiel ou privé ne lui a manqué.

Au reste l'auteur s'élève rarement jusqu'à l'éloquence; il préfère l'usage de la plaisanterie, et quand il s'anime, ce qui est fréquent, c'est par une sorte d'entrain familier qui est dans sa nature. La bataille de Leuthen en peut fournir l'échantillon : ce fait d'armes, le plus beau de Frédéric, est désigné le plus souvent sous le nom de Lissa, et M. Carlyle aurait dû l'indiquer pour écarter les confusions. Comme toujours, l'auteur se met lui-même de la partie, et nous en met aussi. « Nous sommes ici, les Autrichiens là... Nous allons essayer une bonne fois de l'ordre oblique;... jusqu'ici nous l'avions tenté à trois ou quatre reprises, jamais pleinement... L'ordre oblique remonte à Épaminondas, d'autres disent à César, etc. » Le récit des mouvemens commence; le roi entend les soldats d'une colonne entonner, avec l'accompagnement de la musique, une strophe d'un psaume allemand. « Cela est contraire à la discipline; votre majesté veut-elle qu'on les fasse taire? — Pas du tout. » Bonne preuve, dit l'auteur, de cette religion ne passant pas dans les paroles ou passant au-delà, ou bien y passant de travers! L'historien s'arrête avec l'état-major du roi sur un point d'où la vue s'étend au large; il nous montre le pays. Vous voyez cette montagne au sud, cette campagne ouverte de tous les autres côtés, des champs cultivés, un terrain sablonneux, le clocher de Leuthen à moitié dérobé par un pli de terrain. Suit le récit d'un touriste qui est monté sur ce clocher et n'a rien vu : on devine que le touriste est l'historien même. Le prince Charles de Lorraine et Daun, le général autrichien, sont là; ils ne voient pas les Prussiens, et se figurent que ceux-ci fuient par quelque autre chemin. On a beau les prévenir; *tush!* (bah!) répondent-ils. Cependant les Prussiens exécutent leur manœuvre : là-dessus l'historien demande aux lecteurs s'ils veulent tâter encore un peu de l'ordre oblique, *a touch more;* il va pour leur plaisir faire le sergent instructeur, *drill-sergeant.* « Vous marchez en échelon,... le premier bataillon s'avance, etc... » Nous ne sommes ni sergent instructeur ni feld-maréchal, et M. Carlyle seul a cette confiance heureuse qui ne craint jamais d'abuser. Contentons-nous d'ajouter que la bataille s'engage autour du village de Leuthen, et que les Autrichiens sont détruits, ayant essayé trois fois de rétablir le combat. Après la victoire, nous avons un dialogue entre le roi et un aubergiste; ils causent, chemin faisant, durant une reconnaissance de nuit : l'entretien, tiré d'un recueil d'anecdotes, ne mène pas à grand'chose, si ce n'est qu'on en-

tend soudain des coups de feu : *crac!* Ce sont des Croates qui courent les champs; on leur donne la chasse. — Telles sont les narrations de M. Carlyle, conformes à son humeur et réglées sur son caprice, précédées d'informations curieuses et variées, jamais ennuyeuses d'ailleurs.

Tout historien digne de ce nom est pourvu d'abondantes lectures. Ce fonds indispensable ne manque pas à l'auteur de l'*Histoire de Frédéric le Grand;* il n'est guère de correspondances contemporaines qu'il n'ait feuilletées. Il aime, après le récit des événemens, à chercher dans la vie et dans les papiers de ceux qui ont joué quelque rôle un témoignage vivant de leurs impressions personnelles. Les batailles, les négociations, les actes importans de Frédéric sont suivis d'extraits qui souvent paraissent pour la première fois dans l'histoire générale. Cependant il y a plus de curiosité, plus de désir d'amuser, plus de système et de partialité que de critique dans le choix des documens. M. Carlyle a le secret de rendre la vie à ce qui lui plaît dans le passé : il divertit, il instruit souvent; plus souvent encore il fait réfléchir et répand sur la chaîne des événemens muets ou équivoques des leçons morales intéressantes; mais il ne s'efface jamais, et l'on sent trop qu'il vous mène à sa guise et qu'il est lui-même esclave de sa prévention ou de sa fantaisie. D'autres historiens promettent le vrai et conduisent à l'erreur sans persuader l'esprit bien fait qui les suit : ils ont dans leur logique une rigueur qui est un avertissement; comme ils sont convaincus de leur infaillibilité, leur système est impérieux, et on les abandonne. M. Carlyle a une bonhomie qui trompe. Bien que sa thèse générale soit connue, il ne paraît pas tenir aux vérités de détail, ni être bien décidé entre le vrai et le faux. On se demande quelquefois s'il les distingue nettement, ou si les choses de part et d'autre ne lui semblent pas égales. Il veut amuser et s'amuser; il y parvient, et l'on ne sait par momens si c'est là son but principal. Il se moque volontiers; il plaisante de toutes choses et même de son héros, avec lequel il prend des libertés fort grandes. La certitude historique paraît le moindre de ses soucis. De là vient que les anecdotes jouent un grand rôle dans son ouvrage, et que l'histoire est débordée par une armée interminable de petits faits. Il ne faudrait pas beaucoup d'historiens de cette école pour faire perdre au public le goût des études sérieuses. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que la légèreté avec laquelle il parle de M. Léopold Ranke et des documens diplomatiques (1). M. Carlyle a beau dire qu'il écrit pour les Anglais, il se compare assez visiblement à l'*ingénieux*

(1) Voyez le tome IV, p. 93.

M. Ranke, auteur d'une *Histoire de Prusse* où Frédéric revêt les formes d'un esprit habitant les régions étoilées, *astral-spirit*; M. Ranke, avec ses études de diplomatie admirablement distillée et concentrée, n'a fait, à son avis, qu'un *fac-simile* de l'autre monde. Il y renvoie les esprits affamés de documens officiels et les écrivains appelés à distribuer ce genre d'aliment. N'en déplaise à M. Carlyle, la diplomatie est le domaine des hommes d'état et des historiens, et ceux qui savent en entendre le langage et l'expliquer au commun des lecteurs sont pour le moins autant de ce monde et au courant de ses affaires que les amateurs d'anecdotes et de faits inédits. Que M. Ranke et les professeurs de Berlin ne soient pas à l'abri du mensonge officiel et du convenu de la chancellerie prussienne, cela est certain ; mais, s'il faut en passer par un parti-pris, les archives valent bien les vieilles gazettes.

Au reste ne demandons pas à M. Carlyle d'être l'opposé de ce que sa nature l'a fait. Il croit de bonne foi ramener l'histoire, la politique, l'administration, la stratégie elle-même, du ciel sur la terre, ce qui a été fait pour la philosophie par Socrate. Une vocation en quelque sorte invincible l'appelait à s'écarter de ses devanciers. Une de ses notes en fournit une preuve singulière. Une faveur spéciale en haut lieu, *in high quarters*, avait mis en sa possession pour quelques mois un exemplaire de l'*Histoire des batailles de la guerre de sept ans*, par l'état-major royal prussien : pour un motif ou pour un autre, il ne s'en est pas servi. C'était encore de l'officiel, chose qu'il dédaigne. Ses descriptions sont au récit exact et autorisé ce qu'un article de journal est au bulletin d'un général d'armée. M. Carlyle tient beaucoup du *reporter*; il voyage à la suite de Frédéric et ne doute pas que ses informations ne soient les meilleures; il doute à peine qu'il ait vu de ses yeux tout ce qu'il raconte. Ses mérites comme ses défauts sont ceux des chroniqueurs de nos jours; ses procédés ne diffèrent pas beaucoup de ceux qu'ils suivent. Il se fait écrire par des correspondans imaginaires, et met ses opinions sous la plume d'un ami, d'un philosophe, d'un homme d'étude; surtout il fait grand usage du touriste, car il est fort descriptif. Ainsi nous sommes bien aises qu'il nous fasse parcourir le champ de bataille de Prague à propos du combat livré en mai 1757; mais pourquoi nous faire visiter avec lui le double monument élevé au général prussien Schwerin? L'écrivain se plaît à faire l'histoire des deux pyramides qui le composent, et pour l'agrément des siècles futurs il raconte son entrevue avec le vétéran qui les garde. Grâce à lui, l'image de ce vieux soldat va passer à la postérité, ainsi que le souvenir du vœu fort humain de M. Carlyle, qui lui souhaite une corde de bois de plus pour se chauffer durant

l'hiver. Que nous apprennent ces petits détails, si ce n'est que M. Carlyle est un agréable conteur, et qu'il ne veut rien perdre de ce qu'il a vu, dit et pensé?

Si M. Carlyle était moins uniforme dans ses procédés, nous dirions que c'est un humoriste dans le domaine de l'histoire. Bien des écrivains de nos jours ont le tort de croire que l'art sérieux des Thucydide et des Tacite se peut concilier avec l'*humour :* heureusement la nature des choses résiste à ce caprice, et l'histoire, comme une noble et forte muse, se défend elle-même. M. Michelet, malgré ses efforts, ou plutôt à cause de ses efforts, ne parvient pas à être un historien humoriste : il a trop le parti-pris de plaire ou d'étonner; or l'humour est avant tout naturel, presque involontaire. Il en est de même de M. Carlyle pour des raisons différentes. On ne peut pas dire qu'en vue de plaire ou d'étonner il ait changé sa façon d'écrire; mais on sait que l'humour est chose presque incompatible avec le tempérament écossais, et l'auteur est Écossais, quoi qu'il fasse. L'Écossais est de sa nature dogmatique, attaché à son opinion, amoureux des batailles du raisonnement. En toutes choses, il insiste et persiste, il argumente et maintient son dire parce qu'il l'a dit. Il ne sait ni glisser au besoin sur la surface des choses comme le Français, ni prendre la moyenne des idées comme l'Anglais, et concilier quelquefois l'inconciliable. Lors même qu'il est spirituel et doué d'une imagination originale comme M. Carlyle, il s'égaiera méthodiquement; il ne promènera pas, il appesantira son humour sur les points essentiels. Rien d'inattendu, rien qui jaillisse de source. On voit arriver au moment prévu sa lettre d'un ami, son journal d'un touriste ; on voit arriver jusqu'à ses bons mots : il développe ceux-ci comme des paragraphes dans une dissertation. Ses plaisanteries se reproduisent jusqu'à la fatigue. On sait le nom que le langage de nos ateliers donne à cette sorte d'esprit; la langue usuelle anglaise possède le même mot pour ce coup de whist dans lequel deux partners coupent à tour de rôle deux couleurs différentes qu'ils se renvoient successivement; c'est un va-et-vient du même moyen répété, et qui s'appelle *a saw* (*une scie*).

Parmi les griefs de l'Angleterre contre l'Espagne figuraient les mauvais traitemens exercés sur un capitaine au long cours nommé Jenkins. Des Espagnols visitant son navire, qu'ils soupçonnaient de contrebande, lui avaient coupé l'oreille et la lui avaient jetée à la face en lui disant de la rapporter à son roi; c'est ce que rappelle Pope dans un vers où il parle de cette nation « qui coupe nos oreilles et les envoie au roi. » On se souvient aussi que M. Carlyle s'amuse du prétexte que l'on fournissait en parlement pour justifier la guerre contre Frédéric en disant que c'était la cause de la liberté.

L'auteur est intarissable sur « la cause de la liberté » et sur l'oreille de Jenkins. Cette oreille ne revient pas moins de douze fois dans l'ouvrage. Tantôt l'écrivain suppose que le brave marin la porte dans sa poche, tantôt qu'il la conserve dans du coton : ce sont des plaisanteries sans fin. Il semble que la mer se couvre de vaisseaux et la terre de soldats, que l'on se bat aux quatre coins du monde pour l'oreille de Jenkins. Sans l'oreille de Jenkins, l'Angleterre n'aurait pas contrarié d'abord l'utile accroissement de la puissance de la Prusse; elle joue enfin un rôle dans toutes les pages où il s'agit des négociations européennes durant trente-deux ans. Assurément, pour traiter ainsi l'histoire, il faut avoir un grand fonds de gaîté, et M. Carlyle est un homme d'un caractère bien heureux. Un autre exemple de son inépuisable bonne humeur est dans le récit circonstancié qu'il fait du voyage et de la résidence à Berlin de la danseuse Barberina. Cette artiste habitant Venise avait signé un engagement envers le roi de Prusse, qui était tout dans son royaume et par conséquent son propre directeur d'opéra. Cependant elle se souciait peu de quitter Saint-Marc et le Lido pour les frimas du Brandebourg. Dans les cas semblables, les administrations intentent des procès aux danseuses récalcitrantes : le royal directeur avait d'autres moyens pour ranger au devoir son corps de ballet; il fit arrêter au passage un ambassadeur de la sérénissime république, saisit les effets et peut-être la personne de celui-ci comme gage de l'exécution du contrat. La Barberina fut remise entre les mains du chargé d'affaires de sa majesté et transportée à travers les montagnes. M. Carlyle rit beaucoup de cette personne livrée avec procès-verbal et recommandée comme un colis avec le *haut* et le *bas* marqués visiblement. Ce qui nous ferait rire, c'est beaucoup moins ce *haut* et ce *bas*, sur lequel il revient à satiété, que le soin qu'il prend de justifier le grand Frédéric d'avoir un opéra et une danseuse qu'il paie 5,000 thalers. Ses précautions oratoires sur la légèreté du sujet où il se complaît ne sont pas moins amusantes.

Assurément ces traits font assez connaître que M. Carlyle a des procédés fort nouveaux, les uns simplement piquans et qui réveillent la curiosité, je l'avoue, sans défigurer l'histoire, les autres étranges et trop contraires à la gravité du genre. On n'est pas moins étonné de l'usage et de l'abus qu'il lui plaît de faire de la mythologie. On permet à Voltaire, qui est poète et qui plaisante avec Frédéric, de le comparer à Phœbus Apollon; mais l'arc d'argent avec lequel ce dieu du soleil anéantit les serpens Python de France et d'Autriche est un médiocre ornement pour la biographie d'un roi de Prusse. Ailleurs Frédéric aux prises avec un général russe, c'est Thésée combattant le Minotaure; Voltaire égaré par la colère ou

l'amour-propre, c'est Penthée poursuivi par les Ménades et Actéon déchiré par ses chiens. Ces Ménades et ces chiens sont autant de démons qui s'étaient emparés de l'auteur de *la Henriade*, car M. Carlyle est encore par là Écossais de la vieille roche et sectateur de ce Cromwell dont il a recueilli les puissantes reliques. Ce mélange de mythologie et de diablerie est une des bigarrures les plus singulières de son style, et l'on trouve dans ses livres un ambigu du *scolar* et du puritain.

Au reste qui pourrait mieux que M. Carlyle donner le mot de son système? Une page de son premier chapitre contient à la fois la confidence et l'échantillon de sa manière :

« Je pense que tous les *poètes* réels, à cette heure, sont des psalmistes et des Homères à leur manière, qu'ils ont en eux une divine impatience des mensonges, une divine incapacité de vivre parmi les mensonges. De même, et c'est un corollaire de cette vérité, je pense que le plus grand Shakspeare possible est proprement l'historien le plus utile qu'il est possible. Il est effrayant de voir le sot savant, ce que nous pouvons traduire par le nom de *Dryasdust, sec comme poussière,* faisant les fonctions de l'histoire, et le Shakspeare ou le Goethe les laissant de côté. Interpréter les événemens, interpréter le visible universel, révéler la parole de l'auteur de cet univers! Comment *Dryasdust* le pourrait-il faire, lui l'homme du chaos, le lourdaud qui n'y voit pas clair, qui ne sait le sens de rien d'élevé, de rien de cosmique, qui n'en saura jamais rien? Pauvre homme! on sait quel sens il a tiré de l'histoire de l'homme jusqu'ici, quel sens il a aidé les autres à en tirer. Malheureux *Dryasdust,* trois fois malheureux genre humain qui cherche à lire dans *Dryasdust* les voies du Seigneur! mais pouvait-il en être autrement? Ceux qui nous les pouvaient mieux enseigner étaient des rimeurs et des ménétriers, ce qui rapporte un bon salaire. Le dommage que nous en éprouvons, un vrai *dommage,* si nous sommes encore des hommes et non des cormorans, s'apprécie par des sommes qui dépassent toutes les Californies, la dette nationale anglaise, et des continens entiers d'or en barre!

« Persuadé que le genre humain n'est pas définitivement condamné à la destruction comme la race des chiens, je crois qu'une bonne part de tout ceci s'amendera, je crois que le monde ne perdra pas toujours ses hommes inspirés au métier de rimer pour lui. Je crois que l'homme de nature poétique se sentira de plus en plus appelé à interpréter les faits, puisque c'est là et dans leur centre vital, si nous y pouvions atteindre, que réside toute mélodie réelle : je crois qu'il deviendra de nouveau l'historien des événemens. *Dryasdust* effaré aura enfin le bonheur d'être son serviteur et de se voir un peu guider par lui. Alors il méritera des bénédictions; pour le moment, *Dryasdust* me fait l'effet

d'un malheureux nègre qui a perdu son maître, d'un nègre tout à fait incapable de se diriger. Il n'a de maître ni bon ni mauvais.

« L'histoire, avec un génie fidèle au sommet et une industrie fidèle à la base, pourra espérer alors d'être bien écrite ; elle sera réellement écrite, l'inspiration de Dieu s'employant à illuminer les voies de Dieu : chose trois fois urgente ! Ainsi les nations modernes pourront de nouveau devenir un peu moins athées, de nouveau posséder des épopées (d'une espèce différente de l'ancienne), de nouveau jouir de plusieurs biens dont elles ressentent la privation la plus fâcheuse. »

En attendant que le Shakspeare de l'histoire soit trouvé, il est clair que M. Carlyle s'est proposé lui-même; à défaut d'un plus habile, il essaie modestement de réaliser cet idéal. Schiller avait songé quelque temps à écrire un poème épique sur Frédéric. On devine bien que ce n'est pas là ce qui répondrait aux poétiques aspirations de M. Carlyle : il constate avec plaisir que Schiller abandonna son dessein. L'illustre poète eût gâté le sujet; nous y gagnons d'avoir une épopée d'une nouvelle sorte en sept volumes. Une idée singulière de l'auteur, et bien conforme aux inventions de Jean-Paul et des maîtres qu'il suit, c'est d'avoir imaginé ces êtres fictifs qui portent les noms de *Sauerteig* (pâte levée) et *Smelfungus* (flaire-champignons). Il reçoit des communications fréquentes de ces deux personnages, surtout quand l'auteur est embarrassé. Ainsi Homère invoque la muse quand il va énumérer la flotte des Grecs; Virgile en fait autant quand il se va plonger dans le royaume des ténèbres. Aussi bien M. Carlyle, puisqu'il a des prétentions au titre de poète épique, doit-il en réclamer les priviléges. Ces deux guides sont comme les deux muses qui l'assistent. Le premier, *Sauerteig*, est l'homme inspiré qui lui fait passer les notes où domine le lyrisme; il parle en maître des lois de l'univers, des vues de la Providence, etc. Le second, *Smelfungus*, est le critique ingénieux qui juge les hommes historiques, et résout les problèmes difficiles. Grâce à leur secours, l'auteur fait jaillir la lumière du chaos entassé par *Dryasdust*, qui n'est, comme on sait, qu'un nom collectif pour tous les historiens du passé. Au fond, c'est là une plaisanterie infiniment prolongée : soit que le public l'ait fait apercevoir à l'auteur, soit, ce qui m'étonnerait peu, qu'il en ait ressenti lui-même de la fatigue, *Sauerteig*, *Smelfungus* et *Dryasdust* deviennent plus rares dans les derniers volumes, et finissent par disparaître entièrement.

III.

Ce que l'on vient de lire sur la manière et sur les idées de M. Carlyle suffit pour montrer qu'il ne pouvait faire un portrait ressemblant du roi de Prusse, et que la solennité même avec laquelle il l'annonce au monde devait mettre en défiance le public ami du vrai beaucoup plus que des révélations et des prophéties. Nous ne prétendons pas recommencer le travail de l'historien et substituer le Frédéric véritable à cette peinture systématique et faite d'imagination. Ce prince d'ailleurs n'est pas si méconnu que veut bien le dire l'auteur, nous avons de lui des images peintes d'après nature par des témoins, par des hommes d'état, par des historiens qui n'ignoraient pas leur métier, n'en déplaise à M. Carlyle. Il a commencé par enterrer son héros sous je ne sais quels débris des révolutions, afin de se donner le mérite de l'exhumer, semblable à ces gens qui, pour surprendre la bonne foi des antiquaires, enfouissent une œuvre de leur façon qu'ils donnent ensuite pour un antique. Non, ce n'est pas là Frédéric II, et il nous suffira de réunir deux ou trois traits principaux de cette figure caractéristique, originale, que l'on peut aimer ou haïr, mais sur laquelle après tout le jour est fait depuis longtemps.

Le titre de grand ne saurait lui être sérieusement contesté. A quoi bon? tout est relatif en ce monde : la grandeur humaine comporte beaucoup de lacunes, des lacunes morales surtout, et cette réserve n'est pas inutile quand il s'agit de Frédéric. Un seul mot, ce semble, peut montrer combien il entre de hasards, de conditions de fortune, de bonheur et même de force violente dans ce qui fait appliquer à un homme cette ambitieuse épithète : il n'y a guère que des rois qui puissent l'obtenir. Ici nous rencontrons M. Adolphe Trendelenburg, qui s'est imposé, dans un de ses discours récemment publiés, la tâche de démontrer que Frédéric est le roi le plus vraiment digne de ce titre exceptionnel. L'éminent professeur se fait illusion sur de simples formes de langage. Nous ne disons plus Henri le Grand, Louis le Grand, mais ce n'est peut-être point parce que ces rois sont déchus de notre primitive admiration; ce qui est diminué, c'est le sentiment monarchique de la nation. Jamais l'histoire n'a placé plus haut que de nos jours le nom, la capacité, la politique de Henri IV, et la première moitié du règne de Louis XIV est aux yeux des Français d'un assez grand prix pour racheter les fautes de la seconde. Ces deux rois demeurent grands, quoique leurs noms ne le rappellent pas sans cesse. On dit encore Frédéric le Grand, je le reconnais; mais, outre que cet adjectif si envié sert à le distin-

guer de tant de princes de ce nom, si nombreux en Allemagne, et en particulier d'un autre Frédéric II, l'empereur allemand du XIIIe siècle, l'attachement des Prussiens à la royauté des Hohenzollern perpétue ce titre. Les épithètes de ce genre ne sont d'usage que dans les monarchies absolues : libre à leurs sujets d'en tirer gloire. L'Espagne a son Isabelle la Catholique, le Portugal son Emmanuel le Fortuné, Florence son Cosme le Grand; l'Angleterre seule ne donne pas de titre à ses rois depuis qu'elle a eu la grande charte. Il est donc assez puéril de bâtir ici toute une théorie de la grandeur, et d'expliquer à grand renfort de métaphysique un simple usage; il ne le serait pas moins de contester sa gloire au roi de Prusse. Qu'on l'appelle donc Frédéric le Grand, pourvu qu'on se souvienne qu'à sa mort il y eut un sentiment général de délivrance, une expression de soulagement public. Sa sortie de ce monde eut cela de commun avec celle de Louis XIV et de tous les despotes, même de ceux qui firent les plus grandes choses. Frédéric eut seulement le mérite de soutenir son personnage, et, tranchons le mot, de jouer la comédie jusqu'à la chute du rideau. Jusqu'à la fin, il sut dire qu'il était le premier domestique de son peuple, tout en étant un maître inflexible; il eut assez de tête pour ne jamais oublier son rôle.

Frédéric fut un grand général et un roi très habile : c'est dans la première de ces qualités qu'il est éminent, qu'il est le premier de son siècle et entre les meilleurs de tous les siècles. Pour lui donner une si belle place à titre de roi, il faudrait qu'il eût laissé autre chose que de remarquables exemples et une durable tradition. L'édifice de grandeur qu'il sut élever s'écroula presque à sa mort; vingt ans seulement séparent l'achèvement de son œuvre et la chute profonde d'Iéna. Dès que la main qui la soutenait fit défaut, la Prusse donna des signes d'affaissement visible. Il ne faut pas juger la monarchie de Frédéric d'après l'empire allemand que nous voyons aujourd'hui : la base de celui-ci est tout autre, et l'avenir seul pourra dire si, les hommes dont le bras l'a construit venant à faire défaut, le colosse doit rester debout et vaincre l'effort des années. L'œuvre politique de Frédéric parut incapable de durer; le roi vieillissant le pressentait, il augurait mal de l'avenir. Mirabeau, séjournant à Berlin au moment où s'exhala cette âme qui vivifiait une Prusse composée de pièces et de morceaux, Mirabeau jugeait ainsi ce grand corps abandonné à lui-même. — Frédéric avait fondé une nation prussienne, cela est vrai, plus vrai peut-être que ne le voudraient ses héritiers d'aujourd'hui; il avait fondé le royaume de sa majesté le roi Frédéric II, non un état solide.

Comme général, malgré ses fautes, il a été digne de l'admiration

des meilleurs juges. Encore ne faut-il pas oublier qu'il a manqué parfois des qualités dont les généraux allemands se piquent le plus, la solidité par exemple, et qu'il a montré en revanche les défauts dont ils ne sont pas exempts, tels que la vantardise. Sa bonne étoile, qui s'est cachée si souvent et presque toujours par sa faute, est venue à son secours de mille manières, en opposant à son infatigable activité la lenteur autrichienne, à ses régimens bien tenus une indiscipline française qui ne s'est, hélas! que trop renouvelée, à sa règle d'entretenir, suivant son expression, dans le ventre du soldat le foyer du courage, des armées quelquefois sans pain, à ses petites armées aguerries la cohue de ce qu'on appelait l'armée de l'empire. Il en vint de bonne heure à mépriser ses ennemis, ce qui lui valut le désastre de Maxen; en cette circonstance, il fit la folie de jeter dans une aventure d'où il n'aurait pu se tirer lui-même son général Finck, qui était infiniment au-dessous de lui; il eut même l'injustice de le faire passer en conseil de guerre pour une faute dont il était lui-même et seul coupable. Il ne lui pardonna jamais de sa vie d'être le témoin de son erreur et la preuve vivante des périls extrêmes où il s'était précipité. M. Carlyle a trouvé l'occasion favorable pour dire qu'un roi parfait doit jouer quelquefois le rôle d'un Rhadamanthe. Jamais les affaires de Frédéric ne tombèrent plus bas qu'à la suite de cette déconfiture de Maxen; jamais il n'avait plus compté sur la victoire; il avait chanté son triomphe d'avance. On lit dans ses poésies une *ode à la Fortune* dont il eût bien fait d'ajourner la composition au lendemain de l'événement.

Il n'en est pas moins le plus grand guerrier et le meilleur général de son temps; à force d'attention et d'activité, il répare la faute grave d'avoir commencé la guerre de sept ans; il résiste à l'Europe presque entière, n'ayant pour lui que l'alliance anglaise; il se porte de l'est à l'ouest et du midi au nord pour combattre un ennemi avant que l'autre soit prêt, pour arrêter l'un avant que celui-ci ait fait sa jonction avec l'autre; il vient à bout de la fortune et force la destinée. Son éminente qualité, celle où il surpasse peut-être tous les autres grands capitaines, c'est le calme dans les circonstances les plus extrêmes. La véritable énergie n'est pas celle de la passion : ce mot ne doit pas réveiller l'idée d'un feu qui dévore, ni d'un torrent qui emporte les obstacles; c'est une force qui sait attendre son heure, qui ne s'éteint pas après un échec, une force qui dure même après la victoire. L'énergie de Frédéric était extraordinaire.

Ce mérite a tout son éclat après l'irréparable défaite de Kolin, qui lui fait perdre sa position en Bohême, la ville de Prague, la

plus grande partie de son armée, ses meilleurs généraux. Il se retire à Leitmeritz, où il passe un mois, espérant protéger la Saxe, la Silésie, le Brandebourg, qui sont menacés : c'est le moment de se replier sur soi-même; il a commencé cette guerre, et il en est puni par l'Europe, qui se ligue contre lui, comme la société contre un brigand qui a violé les lois pour la troisième fois. Cette avalanche d'ennemis qui est suspendue sur sa tête, c'est lui qui l'a provoquée. Que de réflexions amères, tandis qu'il interroge de tous côtés le sombre horizon pour savoir sur quel point commencera l'attaque! Un chagrin irrémédiable s'ajoute à ses angoisses; il reçoit la nouvelle de la mort de sa mère, qu'il a tendrement aimée. Cependant il charge sa sœur, la margravine de Bayreuth, d'entrer en pourparlers avec Mme de Pompadour; il y a 5 millions de thalers pour elle, s'il obtient la paix de la France, la paix seulement, sans alliance ni secours! pas d'autre condition que le silence, car, si elle allait parler et que l'Angleterre eût vent de ces propositions, il serait perdu. Il avait beaucoup rabattu de cette fierté dont on lui fait aujourd'hui trop grand honneur. « Je ne la connais pas, » avait-il dit l'année précédente, quand on lui parlait de faire quelque concession à l'amour-propre de la puissante courtisane; il riait fort des avances de la vertueuse Marie-Thérèse envers Mlle Poisson, qu'elle appelait *sa chère cousine*. Voilà les princes, ou plutôt voilà les hommes! Au reste, il s'agit de l'âme forte de Frédéric, et nous n'avons pas dit qu'il eût une grande âme. Les propositions n'ont pas de suite : il faut tenir tête à l'orage, n'ayant d'autre abri que des renforts anglais assez mal dirigés; le roi de Prusse ne pliera pas. Il ne s'avouera ni vaincu ni coupable; seulement il se souvient de ce qu'il oublie volontiers dans la bonne fortune, de la liberté allemande et de la cause protestante. Une heure, une faute peut livrer la patrie commune à la domination tyrannique de l'Autriche. C'est un peu de même que le joueur, lorsqu'il a perdu, se souvient de la belle Angélique. Tel est le langage des usurpateurs malheureux. Celui-ci se compare à un honnête homme enveloppé par une bande d'assassins; il n'y a pas d'exemple d'une conspiration semblable à celle dont il est victime. Les puissances se conduisent avec lui comme des bandits méritant la roue! Cette indignation vertueuse, dont il répand le torrent dans ses lettres à sa sœur, est toujours à l'usage des despotes trahis par la fortune. Celui-ci du moins a du cœur, et ces effusions de la colère ne font que remplir le vide des jours d'attente. « Nous devons rester, dit-il, ce que notre naissance nous a commandé d'être. J'ai toujours compté qu'étant roi il me fallait penser en souverain, et mon principe fut toujours qu'un prince doit plus tenir à sa réputation qu'à sa vie. »

Il faut encore qu'il soit débusqué de ce poste d'observation, d'où il veillait comme l'araignée au centre de sa toile, entamée de toutes parts. Mal secondé par son frère, qui, faute de génie, ajoute à son désastre, il est contraint de courir vers le nord au secours de Berlin, arrive trop tard et se rejette vers les montagnes boisées de la Thuringe, d'où il surveille les plaines de la Saxe occidentale. De nouvelles ouvertures faites près du maréchal de Richelieu sont repoussées; la France, on ne sait pourquoi, était déterminée à l'écraser. Cependant les plans contradictoires des armées ennemies retardent le dénoûment de deux mois, durant lesquels ce roi-général, qui ne connut jamais le découragement, court de l'est à l'ouest, se prolongeant, se resserrant, cherchant quelque chose à faire, une proie à dévorer. C'est alors que Soubise, avec une armée famélique et des mesures mal prises, vint comme à plaisir se faire surprendre par le lion exaspéré de trois mois de jeûne et de blessures que le temps envenimait. Telle fut l'histoire de Rosbach, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de notre impéritie ou des ressources d'esprit du roi de Prusse.

On ne saurait compter les vers de Frédéric parmi ses titres à l'admiration. On y voit volontiers le caprice et le passe-temps de ses jours de victoire : qui ne lui pardonnerait d'avoir rimé sur un tambour quand il a lieu d'être content de lui-même? Mais ce qu'il y a de plus caractéristique dans les singulières poésies de ce prince, c'est qu'il les prenait au sérieux. Jamais il ne fit autant de vers que durant les trois mois dont nous venons de parler, et c'est un trait qu'il faut ajouter à la peinture du grand guerrier, quoiqu'il approche du ridicule. La comédie se mêle à la tragédie dans cette crise de sept années, et Frédéric griffonnait des vers dignes de Cotin avec une fiole de poison dans sa poche. Nous ne savons si M. Carlyle, qui parle tant de Shakspeare et qui est si rempli de Goethe et de Schiller, a le sentiment bien net de la poésie, ou s'il ne s'est pas assez défié de sa compétence en matière de langue française; mais à propos des vers de son héros il se met sur le haut style un peu plus qu'il ne convient. Il les compare au Coran de Mahomet et aux psaumes de David; il nous oblige de nous souvenir que Macaulay, qui s'entendait mieux à juger de la poésie comme de la politique, a trouvé pour Frédéric le sobriquet un peu dur, mais juste au fond, de Trissotin-Mithridate. Que les vers du roi de Prusse aient servi à remplir des momens d'inaction forcée, qu'ils aient été l'équivalent d'un jeu de quilles, comme disait Malherbe, qui pourtant était bon poète, qu'ils aient tenu lieu de la chasse, que le roi n'aimait pas, nous ne saurions y contredire. D'un autre côté, soutenir qu'ils ont le souffle du prophète des croyans

veillant dans le désert, ou du roi d'Israël frémissant sous l'aiguillon de la colère divine, c'est se moquer d'une langue que l'on connaît mal, et du bon sens, que l'on ne veut pas connaître. Quant à nous, dans tout le recueil de Frédéric, nous ne trouvons qu'un vers qui mérite ce nom :

> Pour moi, menacé du naufrage,
> Je dois, en affrontant l'orage,
> *Penser, vivre et mourir en roi.*

Et cependant il est avéré que Frédéric se croyait poète : vaincu, il se vengeait sur la fortune comme aurait fait Tyrtée; écrire des vers en un moment de crise comme celle de 1757 lui paraissait aussi stoïque au moins que de philosopher comme avait fait Marc-Aurèle ou Caton. Il était vaniteux en même temps que positif, et comptait sur ses hémistiches autant que sur ses victoires et sa diplomatie pour étendre sa renommée. Lorsqu'il fit courir après Voltaire pour reprendre le volume de ses poésies, ce n'était pas qu'il les crût mauvaises et capables de compromettre sa réputation d'homme d'état : il craignait le scandale et le danger des épigrammes qu'il y avait répandues à pleines mains sur les princes d'Europe ses meilleurs amis.

Il aimait les vers comme il aimait ceux qui en font, pour son plaisir et pour son intérêt. Il invitait Voltaire avec des vues personnelles cachées sous l'apparence de l'enthousiasme et d'une vraie passion. Il flattait l'auteur de *la Henriade* avec toute la perfection que savent mettre dans la flatterie les vrais égoïstes, ce qui ne l'empêchait pas de le déchirer par derrière. Au moment même où il mettait en œuvre tous les artifices, toutes les séductions pour gagner le poète, il exprimait à son ami et secrétaire Jordan tout le mépris possible pour cet artiste de la parole qui se faisait payer si cher. M. Carlyle a laissé une lacune dans la discursive et complaisante histoire qu'il fait des relations de Frédéric et de Voltaire. Est-ce un oubli très singulier? est-ce un embarras invincible en présence de la vérité trop manifeste? On ne peut expliquer ce grave péché d'omission. Tout le monde sait aujourd'hui que le roi de Prusse trahissait le secret de la correspondance pour contraindre Voltaire à se réfugier chez lui. Ce dernier, chargé à La Haye d'une négociation dont le but était de renouer une alliance effective avec la Prusse, écrivait à Frédéric dans les termes les plus virulens, ajoutons aussi les plus confidentiels, contre son ennemi le ministre Boyer, évêque de Mirepoix. « Ce vilain Mirepoix, disait-il entre autres douceurs, est aussi dur, aussi fanatique, aussi impérieux que le cardinal Fleury était doux, accommodant et poli. » Ajoutez

que, Boyer étant dans l'habitude de signer « l'anc. (*ancien*) de Mirepoix, » Voltaire affectait toujours de mal lire et de l'appeler *l'âne de Mirepoix*. De la part d'un fondé de pouvoirs, surtout écrivant à un prince étranger, l'indiscrétion n'était pas légère; mais comment qualifier la conduite d'un roi, d'un ami qui envoyait des extraits des lettres reçues à son ambassadeur pour les faire parvenir à Boyer lui-même, au ministre? « Voici un morceau d'une lettre de Voltaire que je vous prie de faire tenir à l'évêque de Mirepoix par un canal détourné, sans que vous et moi paraissions dans cette affaire. Mon intention est de brouiller Voltaire si bien en France, qu'il ne lui reste de parti à prendre que celui de venir chez nous. » Il y revient plusieurs fois. Impossible de nier l'authenticité de ces missives, de ces noirceurs; elles sont aux dates du 17 et du 27 août 1743 dans la correspondance du roi publiée par M. Preuss. M. Carlyle les supprime, et, comme si de rien n'était, il continue à peindre ce héros de la véracité, seul ennemi du mensonge dans ce siècle du *cant* et du mensonge, seul ayant conservé de la candeur dans la correspondance du roi et du philosophe. O candeur royale de Frédéric! Lors même que la candeur serait bannie du cœur des rois, elle devrait se retrouver dans celui des historiens; M. Carlyle n'en montre guère ici, à moins que ce ne soit d'avoir cru que le public ne s'apercevrait pas de son oubli. Il convient de le détromper : on a lu cette correspondance officielle comme l'a fait M. Carlyle, qui s'en sert à chaque instant; on a pu rencontrer ces fragmens accusateurs dans plus d'une publication, par exemple dans l'*Histoire de la littérature française à l'étranger* de M. Sayous, et dans le *Voltaire à Cirey* de M. Desnoiresterres. Sans doute le nouvel historien ne connaît pas le premier de ces deux ouvrages, et c'est tant pis pour lui, car il eût mieux jugé les poésies de son héros; il a certainement lu le second, et il en fait souvent usage.

La duplicité de Frédéric dans ses relations avec Voltaire est une transition naturelle à l'honnêteté de sa politique. L'auteur de l'*Anti-Machiavel* employait un moyen machiavélique pour mettre la main sur le meilleur correcteur de ses poésies, aussi bien que pour se rendre maître d'une province qui était à sa convenance. Le machiavélisme du XVIIIe siècle diffère essentiellement de celui du XVIe; il n'est plus question sans doute de surprendre grossièrement ses voisins par les voies du brigandage, de les attirer dans un guet-apens, de les assassiner dans quelque coupe-gorge ou de leur présenter dans un festin le poison. Ces sortes de violences sont bonnes pour un temps de barbarie, et nous sommes dans un siècle de douceur et d'humanité. On se contente de brouiller ses voisins entre eux ou les princes avec leurs sujets; on donne à sa cause un sem-

blant de légalité, on inscrit sur son drapeau quelque devise respectable, comme la liberté religieuse. Les premières leçons de cette politique astucieuse furent données par le ministre français Dubois, dont le mensonge et la fourberie, soutenus d'un talent incontestable, composaient en grande partie l'habileté : le régent, qui avait de l'esprit sans principes, suivit les conseils de son précepteur et ministre en riant, comme un homme qui s'amusait volontiers de ce qu'on appelait de bons tours. Ce n'était là que le commencement timide et circonspect d'un machiavélisme nouveau : il n'avait pour but et n'eut pour effet que de mettre en lumière les habiles, les roués dans tous les sens, et de jeter dans la défaveur les honnêtes gens. La politique destinée à triompher tout à fait fut la perfidie avec des apparences honnêtes, revêtue du manteau de la philosophie, parlant sans cesse de Marc-Aurèle, de siècle de lumières, d'humanité, de bienfaisance, de tolérance, de toutes les choses excellentes qui étaient l'idéal et faisaient l'honneur de la génération nouvelle. Quel fut le prince, l'homme d'état, dans lequel se réalisa cette duplicité d'une autre espèce, si ce n'est Frédéric II? Et quelle raison après tout empêche de voir dans le grand général un grand roi, si ce n'est qu'il ne fut pas assez honnête homme? Un mot de Macaulay, critique désintéressé, juge équitablement Frédéric : « le prince trompa ses amis, le roi les détrompa. »

M. Trendelenburg, qui tient à faire de Frédéric le plus grand, le seul grand roi, ne songe même pas à défendre sa politique contre l'accusation de duplicité. Il prend au sérieux l'*Anti-Machiavel* comme si l'on n'avait pas dit depuis longtemps que c'est une déclamation d'école. Que sera-ce donc si ce n'est pas même une déclamation de bonne foi, une œuvre de jeune homme répétant sa leçon philosophique? Voilà un prince qui fait des tirades sur les crimes des rois, qui feint d'être fort détaché de l'intérêt de la royauté, qui va jusqu'à des professions de foi républicaine, qui déclare sa préférence pour le gouvernement d'Angleterre; si l'on entre dans le détail, on voit qu'il maudit la guerre, qu'il déteste les conquêtes. Il a horreur de l'ambition, il se signe à l'idée de trahir une alliance jurée, il méprise ceux qui jettent un œil d'envie sur les provinces de leurs voisins, il considère ses sujets comme ses égaux, et, pour couronner son œuvre, il prie les souverains de ne se point offenser de la liberté avec laquelle il leur parle : il puise dans leurs vertus et dans la bonne opinion qu'il est obligé d'avoir d'eux le courage de dire la vérité. Cependant, si nous lui faisons l'application de cette règle qu'il établit, « que l'on juge les hommes non pas sur leur parole, mais en comparant leurs actions avec leurs discours, » que trouvons-nous? Frédéric n'a eu garde d'imiter le gouvernement d'An-

gleterre; jamais roi n'a été plus absolu, plus jaloux de son pouvoir personnel; il a fait la guerre toutes les fois qu'il a espéré d'y gagner quelque chose, il a conquis la Silésie, et il se proposait de conquérir la Bohême pour la troquer contre la Saxe, bien qu'il eût appelé les conquérans des « voleurs illustres. » Il a manqué de parole dès qu'il y avait quelque intérêt; il a le premier conçu le plan du partage de la Pologne, et il a été le seul à l'exécuter sans scrupules. Si Macaulay sait bien compter, il a trahi quatre fois ses alliés dans l'affaire de la Silésie, et il a essayé plusieurs fois de le faire dans la guerre de sept ans. Est-ce une profonde hypocrisie que nous reprochons à l'auteur de l'*Anti-Machiavel?* En aucune façon. Frédéric s'est moqué de ses lecteurs comme de son siècle : c'est un comédien achevé. Nous n'en voulons qu'une preuve. Le *prince* de Fénelon le jette dans l'admiration, il porte aux nues les préceptes du *Télémaque;* n'a-t-il pas le courage de parler de l'amour de Dieu qu'il oppose à la doctrine de l'intérêt? En vérité, cela touche à la bouffonnerie, et Voltaire a eu le bon goût de retrancher ce dernier passage, que M. Trendelenburg a la bonhomie de rétablir, car son étude sur l'*Anti-Machiavel* a pour objet de revenir au texte primitif comme plus moral, plus vertueux, plus digne de Frédéric. Nous sommes de son avis, ce texte est plus conforme au caractère de ce roi, parce qu'il est plus comique.

Si par hasard on était tenté d'attribuer ces beaux sentimens de générosité, de vertu, à la jeunesse de Frédéric, si l'on se refusait à penser qu'il y eût tant d'audace, nous n'osons pas dire d'effronterie, dans un homme de vingt-sept ans, nous renverrions les sceptiques à l'équivoque plaisanterie qu'il se permet sur les mœurs de Machiavel, et que Voltaire avait supprimée avec soin. Parce que le secrétaire florentin ne permet pas au prince l'amour des femmes, il le tient pour suspect et s'en amuse. Que penser de ce trait dans une telle bouche? Il est avéré qu'il ne vit la reine et ne lui parla que le *jour* de son mariage, qu'il fut un parfait misogyne. A cette qualité scabreuse, les plaisanteries perpétuelles et peu voilées de Voltaire et de Frédéric servent de commentaire et mettent un couronnement qui ne laisse rien à désirer. Une certaine page bien connue de la vie du roi par son ami le philosophe est trop positive pour laisser lieu à des doutes. Mirabeau vient par là-dessus avec ses témoignages formels sur le roi, sur son frère, sur ses parens; toute la famille se ressemble à cet égard, et Mirabeau n'était ni prude ni fort sévère sur la différence des goûts. Qu'on nous cite César tant qu'on voudra, qu'on nous dise que les désordres les plus honteux peuvent se trouver dans le plus grand homme d'état, nous y consentons; tout ce que nous voulons montrer, c'est que l'auteur

de l'*Anti-Machiavel* n'était pas un comédien d'un médiocre aplomb ni d'une audace ordinaire. Quand on lit cet ouvrage, il faut toujours, à côté de ce qu'avance le royal écrivain, mettre ce qu'il pense, et ce qu'il pense peut se dégager aisément soit de ce qu'il a fait, soit de ce qu'il a écrit plus tard. Un rhéteur a des phrases et pas d'idées. Il y a dans cet écrit, beaucoup moins jeune qu'on ne l'estime ordinairement, tantôt le contraire de la pensée, afin de tromper et de se faire valoir, tantôt le germe primitif de certains desseins qui se feront jour. Jeune, Frédéric ne l'a jamais été : il a supporté le poids d'une tyrannie bigote et aveugle; le despotisme grossier de son père, au lieu de le briser, l'a perverti. C'est peut-être là son excuse; l'effet inévitable du despotisme est de détruire le sens moral. Est-ce un jeune homme, est-ce un rhéteur qui a écrit ceci sur la Pologne?

« Dans les royaumes électifs, où la plupart des élections se font par brigues, et où le trône est vénal, quoi qu'on en dise, je crois que le nouveau souverain trouvera la facilité, après son élévation, d'acheter ceux qui lui ont été opposés, comme il s'est rendu favorables ceux qui l'ont élu. La Pologne nous en fournit des exemples : on y trafique si grossièrement du trône qu'il semble que cet achat se fasse aux marchés publics. La libéralité d'un roi de Pologne écarte de son chemin toute opposition; il est le maître de gagner les grandes familles par des palatinats, des starosties et d'autres charges qu'il confère; mais, comme les Polonais ont sur le sujet des bienfaits la mémoire très courte, il faut revenir souvent à la charge; en un mot, la république de Pologne est comme le tonneau des Danaïdes : le roi le plus généreux répandra vainement ses bienfaits sur eux, il ne les remplira jamais. Cependant, comme un roi de Pologne a beaucoup de grâces à faire, il peut se ménager des ressources fréquentes en ne faisant ses libéralités que dans les occasions où il a besoin des familles qu'il enrichit. »

Si ce prince de vingt-sept ans était roi de Pologne, il saurait, n'en doutez pas, distinguer entre ceux qui ont été utiles dans le passé et ceux qui pourraient l'être dans l'avenir, entre la gratitude et la politique bien entendue. Il n'aurait qu'à pratiquer en Pologne la même conduite qu'il a tenue tout d'abord en Prusse, lorsqu'il écartait comme gênantes la famille et la mémoire de son ami Katt, qui mourut sur l'échafaud, sous ses yeux, par sa faute et à cause de lui, lorsqu'il oubliait dans la personne de Marie-Thérèse l'empereur d'Allemagne, père de celle-ci, qui avait sauvé sa vie en évoquant son procès au tribunal de l'empire. Si la destinée ne l'avait pas fait roi des Polonais, il devait en être le spoliateur, et le

mépris qui perce dans ces lignes annonce déjà que l'oiseau de proie a jeté des regards de ce côté.

Le partage de la Pologne est le dernier exploit et le plus caractéristique de Frédéric. C'est à tort que l'on accuse l'avidité russe d'avoir imaginé ce procédé pour établir un lien entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. Il est vrai que l'impératrice Catherine dit un jour au prince Henri, frère du roi : « Vous n'avez qu'à vous baisser en Pologne et à prendre le morceau qui est à votre convenance. » Il est également vrai que le roi reçut cette ouverture avec défiance; mais de quoi se défiait-il si ce n'est des intentions qui pouvaient être cachées sous des avances flatteuses? Il n'en est pas moins certain qu'il en avait fait la proposition un an ou deux ans plus tôt par le comte Lynar; le Turc, prétexte toujours commode, en fournit l'occasion. « L'intérêt de la Russie, nous le savons par lui-même, était de mettre la main sur une part de la Pologne, bien à son gré, bien à sa portée surtout, et d'en laisser d'autres portions à l'Autriche et à la Prusse. C'était d'abord le moyen de contenter tout le monde, puis d'expulser de la chrétienté cette masse abominable de sensualisme mahométan, d'ignorance et de fanatisme. » Il ne faisait pas dire par son ambassadeur, mais il a dit dans ses écrits, et nul n'en doute, que l'alliance avec la Russie « lui rendait le dos libre, et que dans le changement des circonstances la Prusse ne trouvera jamais avec les autres puissances l'équivalent des avantages qu'elle trouve avec ce pays. » Il écrit ailleurs, et nous l'en croyons volontiers, que « jamais acquisition ne fut plus avantageuse que celle de la province polonaise appelée Prusse occidentale : elle joignait la Poméranie et la Prusse orientale, « deux biens mal acquis par un bien plus mal acquis encore; » elle lui donnait la Vistule et lui permettait à la fois de défendre ses provinces lointaines et de « lever des droits considérables sur tout le commerce de la Pologne. » Ce projet, plus fructueux que loyal, n'étant pas saisi par l'impératrice, tomba d'abord : quand il revint à Frédéric sous la forme d'un propos en l'air, il parut d'abord un piége, mais aussitôt que l'Autriche, qui avait ses vues à part, eut témoigné de la répulsion, la promptitude succéda à l'hésitation. Puisque l'Autriche ne voulait pas, le gain était visiblement de son côté. Le vieux roi fut tout feu et flamme pour le partage, il s'y jeta jusqu'au cou : le bon temps de la conquête de Silésie semblait revenu; la cavalerie prussienne était augmentée sur-le-champ de 8,000 hommes. Il menaça l'Autriche d'une nouvelle guerre de sept ans, et il avait derrière lui les armées russes. Une activité juvénile ranimait cet homme étrange, qui attendait des années dans une léthargie apparente les occasions pour les saisir aux cheveux. Il commença gaî-

ment cette affaire en citant des vers de Bojardo, et il la termina en écrivant sur les malheureux Polonais un poème dans le genre de *la Pucelle*. On chercherait en vain un plus parfait exemple de cette politique du XVIIIe siècle, de ces conquêtes poliment effrontées, de ces brigandages de bon gentilhomme, de ces coups de force exécutés avec grâce.

Aujourd'hui l'on met de la philosophie et de l'érudition dans ce machiavélisme. On loue cette œuvre d'iniquité, qui ne fut d'aucun côté plus criminelle que du côté de la Prusse; on dit, comme toujours et partout, que le partage de la Pologne fut une revanche de l'Allemagne, que les Allemands étaient persécutés dans cette Prusse occidentale pour cause de religion, que l'on confisquait l'une après l'autre les églises protestantes, qu'on mettait en pratique le proverbe *vexa lutheranum, dabit thalerum*, « travaillez les côtes aux luthériens, vous ferez sortir l'argent de leurs bourses. » Si nous en croyons M. Freytag (1), on avait coupé la langue et les mains à un Allemand pour avoir copié dans des livres venus d'Allemagne des extraits contre les jésuites. Un gentilhomme polonais avait fait décapiter un pasteur et jeter son corps dans un marais. Frédéric, ami de l'humanité et bon protestant surtout, vengeait la religion persécutée dans cette province. Ce n'est pas tout : après avoir ramassé tous les faits vrais ou faux qui représentent les Polonais de la Prusse occidentale comme des fanatiques et des assassins, on s'attendrit sur la malheureuse condition d'où ils n'auraient pas voulu sortir. Ces nobles polonais qu'on faisait tout à l'heure si tyranniques, si avares, si cruels, on en fait maintenant des misérables, portant sabots, n'ayant pas toujours du pain, ni même un four pour en faire dans la plupart des villages. Frédéric fut leur providence. La Prusse occidentale devint, comme la Silésie, son enfant de prédilection; il eut pour ses nouveaux sujets des soins et une sollicitude de mère, les habillant de neuf, les forçant d'aller à l'école. Nombre d'instituteurs, d'ouvriers, de colons prussiens, vinrent s'établir dans cette province, qui n'attendait que l'arrivée de ces généreux étrangers pour entrer dans la carrière d'une prospérité sans limites. Ces rois de Prusse ont des entrailles paternelles pour les peuples qu'ils veulent bien conquérir. Frédéric avait au moins la pudeur de ne pas prendre de masque, et ce n'est pas sa faute si certains docteurs allemands et certain historien écossais en font un hypocrite mêlant à tout propos Dieu, la religion, l'humanité, aux desseins de sa politique ouvertement impudente. Son habileté est d'une autre nature, et il faut bien admettre une

(1) *Nouvelles peintures tirées de la vie du peuple allemand*, Leipzig 1862

différence entre l'hypocrisie, qu'il a toujours méprisée, et la comédie, qu'il jouait avec délices. On ne trouve nulle part, dans ses écrits pas plus que dans sa correspondance ou sa diplomatie, une justification du partage de la Pologne. Il ne pervertit pas le sens moral : il se contente de n'en pas avoir. Après avoir soufflé à la Russie l'idée première de l'audacieuse entreprise, il s'employa plus que personne à l'exécution de ce projet, seconda Catherine dans ce qui lui paraissait un bon tour joué à la France et à l'Angleterre, poursuivit l'Autriche l'épée dans les reins pour la forcer à tremper dans le complot, et, sans perdre sa peine à de laborieuses apologies, se donna le mérite d'avoir épargné à l'humanité de nouveaux malheurs. Ainsi Catherine s'agrandit, et fit un premier pas vers Constantinople en gardant le silence; Marie-Thérèse mit sur sa conscience une usurpation dont elle gémissait en accusant son ministre Kaunitz; Frédéric écrivit à Voltaire une lettre fort dégagée où il disait : « Je sais que l'Europe croit assez généralement que le partage qu'on a fait de la Pologne est une suite de manigances politiques qu'on m'attribue; cependant rien n'est plus faux. Après avoir proposé vainement des tempéramens différens, il fallut recourir à ce partage comme à l'unique moyen d'éviter une guerre générale. Les apparences sont trompeuses, et le public ne juge que par elles. Ce que je vous dis est aussi vrai que la quarante-huitième proposition d'Euclide. »

Un trait manquerait à cette esquisse du portrait de Frédéric, si nous omettions de dire qu'il créa la nation prussienne, qu'il lui donna la naissance en prouvant qu'elle vivrait en dépit des obstacles, et le baptême en la jetant avec succès parmi les épreuves les plus redoutables, un vrai baptême de feu. Lui et ceux de sa race furent d'autant plus Prussiens qu'ils pensèrent moins à l'Allemagne. Un prince qui déchirait la grande famille allemande pour se faire pièce à pièce un domaine arrondi et facile à défendre n'était pas, ne songeait pas à être, quoi qu'on en pût dire, le précurseur de l'unité. Nous n'insistons sur ce point que pour conserver à cette image du héros une ressemblance exacte et fidèle : c'est à l'Allemagne à mesurer la reconnaissanse qu'elle lui doit; notre jugement, si nous essayions de le faire pour elle, serait suspect aujourd'hui, bien que celui des publicistes intéressés dans la cause prussienne ne le soit pas moins. Frédéric demeura plus de quarante ans sur le trône sans avoir l'idée de l'unité allemande; tant qu'il fut dans la vigueur des années et de la puissance, rien de semblable n'entra dans son esprit. Quand sa vie un peu attristée fut au déclin et qu'il ne put compter sur son bras et sur ses deux cent mille hommes pour contenir Joseph II, il eut recours au *Fürstenbund* ou ligue des

princes, plus contre l'Autriche que contre l'étranger; il se rapprochait non de l'unité, mais, s'il est permis de le dire, de la triade. Il réalisait le plan de la politique française sans la France, ce plan exprimé par Mirabeau en ces termes : « il faut que l'Allemagne ne soit ni à un, ni à deux. » Frédéric voulait qu'elle fût à trois, l'Autriche, la Prusse et la confédération ou ligue des princes, ne prévoyant pas qu'elle pût appartenir à un qui ne serait pas l'Autriche.

Ce prince n'eut d'autre pensée toute sa vie que d'agrandir la Prusse, et c'est là sa véritable gloire; il fut le roi des soldats, comme son père, mais pour employer ses régimens à des guerres profitables. Tout son règne, toute sa politique, tous ses écrits sérieux, n'ont qu'un but, relier dans un ensemble un royaume beaucoup plus long que vaste, condenser un empire ouvert à toutes les attaques, faire d'une lisière prolongée et interrompue en plusieurs endroits quelque chose de compacte, acquérir des frontières, et, si l'occasion offrait çà et là des provinces nouvelles, ne les prendre que pour les troquer contre des territoires plus utiles et bornés par de bonnes montagnes. Il continua les traditions de son devancier, le grand-électeur, aussi sagace, aussi patient, aussi cauteleux que lui. Et il n'était pas le seul; en effet, tous les hommes intelligens qui ont gouverné ce pays n'ont eu d'autre politique que celle de lui donner des remparts, et ce pays, enfant disgracié de la nature, pauvre, peu envié de ses voisins, envieux par la force des choses, s'est admirablement prêté à un tel gouvernement. Nulle part les princes n'ont pu avoir à si bon marché un nombre de soldats si fort disproportionné avec le chiffre de leurs sujets; nulle part ils n'ont pu se constituer avec une telle facilité dans la situation du chef de bande guettant sa proie. Il va sans dire que toutes ces réflexions s'appliquent à la Prusse du siècle dernier : il y a sans doute entre elle et celle d'aujourd'hui des différences dont l'avenir seul aura le dernier mot.

Si jamais Frédéric avait eu des sentimens en rapport avec le patriotisme allemand de notre siècle, il les eût dévoilés sans doute quand il était au milieu de la lutte, dans le feu des trois campagnes de Silésie ou de la guerre de sept ans. Quatre ou cinq fois il sembla perdu; c'était l'occasion d'unir sérieusement la Saxe, le Hanovre, la Bavière contre l'ennemi commun. Comment n'eût-il pas fait flèche de tout bois? Il frappait bien à la porte de la France, ce qui n'était pas, je pense, d'un excellent Allemand; il appelait les étrangers sur un sol qui aurait dû lui être sacré. C'est que la nationalité allemande n'existait ni dans sa pensée, ni dans celle d'aucun des princes qu'il avait à combattre. On le voit partout observant ces deux règles, qu'il a consignées dans ses écrits : la première,

« qu'il faut avoir pour soi une apparence de légalité, » c'est-à-dire jouer jusqu'au bout son rôle, non de bon Allemand, mais de prince électeur en guerre contre l'empire ; la seconde, « qu'il faut se passer autant que possible d'alliés, » avec lesquels il serait nécessaire ensuite de partager les profits. Rien de plus concluant à cet égard que la petite négociation infructueuse poursuivie auprès de Frédéric par Voltaire. Certes il est piquant de voir le poète attaquer le roi de billets diplomatiques et de prose sur les affaires, le roi répondre par des vers et des plaisanteries; il ne l'est pas moins de lire les notes qu'ils se passent, faute de se rejoindre, bien qu'ils habitent le même palais; il est plus curieux encore que ce soit Voltaire qui demande l'union des petits princes allemands, et Frédéric qui recule. Quand Voltaire l'exhorte à donner l'exemple, à réunir les princes de l'empire en une armée de neutralité, il répond en marge: « Cela serait plus beau dans une ode que dans la réalité. » Quand le philosophe français lui dit sur la même feuille : « Ne vous couvrez-vous pas d'une gloire immortelle en vous déclarant efficacement le protecteur de l'empire?.. » le prince allemand ajoute ces mots à côté : « la France a plus d'intérêt que la Prusse dans ce que vous proposez. » Ceci est le mot de la situation : il est parfaitement vrai que les rois de France étaient considérés par la Prusse comme les protecteurs naturels de ce qu'on appelait la liberté germanique. Dès lors sans doute nous nous mêlions de ce qui ne nous regardait pas: mais l'on ne s'est avisé de nous le reprocher que lorsque la prépondérance en Allemagne a changé de mains. On ne devrait pas oublier que les expéditions françaises au-delà du Rhin ont été considérées comme des services, qu'on les a demandées, implorées. Ces choses-là sont tout au long dans la vie et dans les écrits de Frédéric. Les reprocher aujourd'hui aux successeurs de Frédéric serait de la naïveté : notre seul objet est d'ôter à celui-ci le titre mensonger de patriarche et de partisan de l'unité allemande, pour lui rendre son titre réel et sérieux de fondateur de la grandeur prussienne. Hegel a dit que les hommes historiques sont ceux qui, en cherchant un intérêt particulier, ont servi la cause d'un intérêt général; ce n'est pas une raison pour dénaturer l'histoire, pour faire de Frédéric l'inventeur d'une nationalité allemande parce qu'il en a fait une purement prussienne, de rapporter à lui le triomphe de la race germanique parce qu'il a battu la France de concert avec l'Angleterre, de regarder la puissance des États-Unis comme un de ses bienfaits parce qu'il a aidé à nous faire perdre des colonies. On cherche pourquoi Frédéric ne faisait pas de cas de la littérature allemande; il n'y a peut-être pas d'autre raison que celle-ci : ce prince était Prussien au fond de l'âme et Allemand aussi peu que

possible. Si Gottsched, le cygne saxon, avait été Prussien, qui sait si Frédéric n'eût pas mis en valeur ce produit national, comme il encourageait les manufactures de ses provinces? Mais comme le génie littéraire prussien dormait encore, comme la littérature était à Berlin un article d'importation, il suivit ses goûts et préféra les beaux esprits français à tous les autres.

Dévoué à la grandeur de sa maison, méprisant profondément les petits princes d'Allemagne, roi-soldat, et en cette qualité ne voulant que des nobles qui fussent militaires et pas d'autres officiers que des nobles, aimant les lettres par distraction et vanité tout en marchandant les hommes de lettres, monarque sans élévation d'esprit, portant à l'excès le défaut ordinaire des princes, l'égoïsme, administrateur d'une activité jalouse, sceptique accompli et comédien sur le trône, despote qui a chanté l'amitié en accoutumant tout ce qui l'entourait à marcher courbé, ayant fait après tout une grande chose, qui est la Prusse moderne, tel est Frédéric. Il a manqué deux conditions à son nouvel historien pour en dessiner un portrait fidèle : moins de systèmes et de théories mystiques, bonnes tout au plus pour interpréter Cromwell, moins de préventions enracinées contre la France, fort déplacées quand il s'agit d'un roi qui flattait, qui aimait les idées françaises. L'historien s'éloigne autant de son héros par ses passions personnelles que par ses préjugés d'école. M. Carlyle a trop réussi à faire ce qu'il voulait, une image de la royauté selon son cœur, d'un césarisme sans contrôle, d'un gouvernement fondé sur le silence. Son monarque inspiré d'en haut, ayant des révélations spéciales et continues des lois de l'univers, ne peut se tromper, ne peut mentir ni mal faire. Ce n'est pas là Frédéric. Le véritable est dans les écrits de ce prince extraordinaire, pourvu qu'on les confronte avec sa vie. Il n'est pas si singulier, si semblable à un oracle, si pieux surtout : il est plus sensé, plus humain par ses défauts et ses vices comme par ses grandes qualités. On dirait que l'historien de Frédéric a tout lu, excepté Frédéric lui-même.

LOUIS ÉTIENNE.

LE

MONT-DE-PIÉTÉ

DE PARIS

Il suffit d'avoir vu jouer *l'Avare*, d'avoir lu *Gil Blas* ou *Jacques le Fataliste*, pour savoir que le prêt sur gage, c'est-à-dire l'usure dans ce qu'elle a de plus condamnable, fut une des plaies de l'ancienne société française. Le besoin d'argent et l'âpreté au gain se trouvaient mis face à face par les mille circonstances de la vie, et le scandale des bénéfices illicites n'avait point de bornes. L'opération était fort simple, et rendait l'emprunteur doublement dupe. Celui-ci s'adressait à l'un de ces industriels sans scrupule que l'on appelait indifféremment les *Juifs*, les *Lombards*, et en recevait, au lieu d'espèces monnayées ou de valeurs ayant cours, une série d'objets mobiliers évalués à des prix léonins; c'étaient ordinairement des défroques inutiles, parmi lesquelles on pouvait même rencontrer « une peau de lézard de trois pieds et demi, remplie de foin, curiosité agréable pour pendre au plancher d'une chambre, » ainsi que dit le mémoire lu par La Flèche et rédigé par Harpagon. Ces bric-à-brac de toute sorte, que les bimbelotiers modernes dans leur langue qualifient de « rossignols, » étaient engagés ou vendus à neuf dixièmes de perte chez des individus qui le plus souvent n'étaient que les agens secrets du prêteur. Ce genre de commerce, qui n'était en réalité qu'un vol habilement organisé, était tellement répandu à Paris dans le XVIIIe siècle, faisait des gains si considérables et était si profondément entré dans les habitudes, que l'on considérait comme probes et modérés les prêteurs sur gage qui se contentaient de 10 pour 100 par mois, — 120 pour 100 par année, — sans compter les droits fixes de commission, d'écriture et de manutention.

De si crians abus, qui s'étalaient impudemment au grand jour, frappaient tous les yeux et révoltaient les cœurs honnêtes; mais nul n'osait y porter la main. Aux plaintes du public, aux observations des magistrats, on répondait l'éternel mot qui pendant si longtemps a perpétué tant de mauvaises institutions : c'est l'usage. La place du Châtelet était encombrée par les meubles de pauvres diables qui n'avaient pu remplir les engagemens excessifs consentis par eux en un jour de nécessité : ceux-là étaient les plus heureux; les autres, débiteurs insolvables, jetés pêle-mêle dans les geôles avec les malfaiteurs, avaient le loisir de méditer sur les inconvéniens que faisait naître l'absence de toute réglementation en pareille matière. On attendit bien des années avant de prendre un parti radical à cet égard; il fallut l'avénement de Louis XVI et toutes les espérances qu'il fit éclore pour qu'on se permît d'arracher enfin le public aux oiseaux de proie qui le dévoraient. Le lieutenant-général de police Lenoir, qui était plus à même que quiconque de savoir jusqu'où le mal s'étendait, voulant tuer l'usure, régulariser le prêt sur gage, en rendre les conditions peu onéreuses, obtint l'établissement à Paris d'un mont-de-piété analogue à ceux qui fonctionnaient déjà régulièrement dans les Flandres et dans l'Artois.

I.

L'invention n'était pas nouvelle, et en ceci l'Italie nous avait devancés. Ce fut un moine récollet, Barnabé de Terni, qui, révolté des misères dont il avait été le témoin, et prêchant à Pérouse en 1462, émut ses auditeurs à tel point que ceux-ci réunirent immédiatement une somme importante qui devait servir de dotation à un établissement où l'on prêterait sur nantissement à très bas intérêt et même, s'il se pouvait, gratuitement. Dans l'esprit de Barnabé de Terni, l'œuvre devait être avant tout charitable : aussi on l'appela mont-de-piété; le nom est promptement devenu populaire et a prévalu. Les récollets s'emparèrent de la création d'un des leurs et s'en allèrent répétant qu'il fallait installer partout ces caisses de secours où les pauvres trouvaient, en échange d'un gage déposé, un aide qui était pour eux un véritable bienfait. Les prédicateurs ne gardaient sans doute que peu de mesure, car après avoir entendu un sermon de Bernardin de Feltre le peuple de Florence alla piller les maisons juives. Par suite d'une de ces jalousies de corps si fréquentes entre les ordres religieux, les dominicains accusèrent les récollets de favoriser l'usure; les prêteurs sur gage firent chorus avec les dominicains; la querelle s'envenima, on se battit à coups de textes empruntés aux écritures saintes et aux pères de

l'église. Pour mettre fin à la dispute, il ne fallut rien moins qu'une décision du concile de Latran qui approuva les monts-de-piété, tout en déclarant qu'ils ne devaient exiger que l'intérêt indispensable à leurs frais d'administration. La religion catholique, en prenant ce genre d'établissement sous sa protection, en assurait l'existence et en préparait l'avenir.

En France, le premier qui le proposa fut ce Jean Douet de Romp-Croissant dont j'ai déjà parlé à propos de la mendicité et qui n'épargnait pas ses projets. Dans sa *France guerrière*, il demande la création des monts-de-piété comme complément de tout un système d'assistance où il faisait entrer un refuge pour les soldats invalides et l'enrégimentation des mendians. C'était au début de la régence d'Anne d'Autriche : on avait bien d'autres préoccupations en tête, et le prêt sur nantissement continua d'être réglé par nos vieilles ordonnances royales, qui le plus fréquemment se contentaient de défendre de prêter « sur habit sanglant ou soc de charrue. » Louis XIV, la régence, Louis XV, passèrent, et l'usure ne cessa pas de fleurir avec impunité, dans des conditions que le roman et le théâtre n'ont point négligé de retenir. Les lettres patentes qui, signées Louis, contre-signées Amelot, portent établissement d'un mont-de-piété à Paris, sont datées du 9 décembre 1777; elles ont été enregistrées au parlement le 12 du même mois.

Ces lettres sont intéressantes à étudier, non-seulement parce qu'elles créent une institution extrêmement utile, mais parce qu'elles ont eu sur la destinée de celle-ci une influence capitale et que, si le mont-de-piété de Paris ne rend pas encore tous les services qu'on est légitimement en droit d'exiger de lui, s'il est dans une situation qui parfois n'a pas toute la netteté désirable, c'est dans l'acte constitutif qu'il faut en chercher la cause, car malgré les décrets impériaux, les ordonnances royales, les lois qui à diverses reprises ont réglé la matière en cherchant à la modifier, les erremens du premier jour sont restés les mêmes, et les défauts organiques n'ont point disparu. Le protocole indique nettement le but poursuivi : on veut faire cesser les désordres que l'usure a introduits, assurer des secours d'argent peu onéreux aux emprunteurs dénués de ressources, appliquer le bénéfice au soulagement des pauvres et à l'amélioration des maisons de charité. Les articles, au nombre de dix-huit, édictent les dispositions suivantes : les fonctions des administrateurs nommés par le bureau de l'hôpital-général seront charitables et gratuites; — l'évaluation des objets offerts en nantissement sera faite par des appréciateurs « choisis dans la communauté des huissiers-commissaires-priseurs du Châtelet de Paris, laquelle sera garante des évaluations et percevra

des emprunteurs un droit de prisée; » — au bout de treize mois, les gages non retirés seront vendus par le ministère des huissiers-commissaires-priseurs; — les bénéfices seront employés au profit de l'hôpital-général; — les actes sont exemptés du timbre; — l'intérêt est fixé à 10 pour 100. — Telles sont les prescriptions principales qui tracèrent à l'administration du mont-de-piété une ligne de conduite qu'elle a toujours été forcée de suivre, au grand préjudice du public, et dont elle n'est pas encore parvenue à s'écarter.

Quoi qu'il en soit de cette situation, dont nous aurons à faire ressortir l'incohérence, le mont-de-piété était créé, et il fallait arriver à le loger avec les caisses, les bureaux, les magasins, qui sont indispensables à un fonctionnement régulier. On l'installa au Marais, rue Paradis, dos à dos avec un couvent célèbre qu'il devait bientôt absorber. En 1258, des moines selon la règle de saint Augustin qui s'intitulaient *serfs de la vierge Marie* et étaient costumés de blanc vinrent chercher fortune à Paris; ils reçurent en donation du roi Louis IX un vaste terrain, situé à l'extrémité de la ville et contigu aux murailles de Philippe-Auguste. Cet ordre, détruit en 1274 par Grégoire X, qui, dans le deuxième concile de Lyon, supprima tous les moines mendians, à l'exception des jacobins, des cordeliers et des carmes, fut remplacé en 1297 par les guillemites; ceux-ci étaient vêtus de noir, mais l'appellation première continua de subsister, et pour le peuple ce furent toujours les blancs-manteaux, ainsi que l'on disait alors. C'est près de ce couvent que s'ouvrait la porte Barbette, qui devait son nom au « logis » construit par Étienne Barbette, maître des monnaies sous Philippe le Bel, logis qui fut pillé et dévasté en 1293 par le peuple, outré d'une nouvelle altération des espèces métalliques; le roi y courut risque de la vie et ne fut sauvé qu'en se réfugiant au temple. Plus tard, le 23 novembre 1407, Louis d'Orléans fut assassiné près de là, au moment où il sortait de chez la reine Isabeau de Bavière, qui habitait l'hôtel Barbette. — En 1397, le 30 novembre, on avait consacré la première église des Blancs-Manteaux, qui fut reconstruite en 1685, ainsi que la maison de la communauté. Les guillemites avaient été réformés en 1618 et réunis aux bénédictins. Ce qui reste encore de leur ancienne demeure doit inspirer quelque respect au lettré et à l'historien, car là fut composé un livre des plus importans, l'*Art de vérifier les dates.*

C'est donc là que le mont-de-piété fut ouvert le 28 décembre 1777. Les mémoires contemporains affirment la vogue qu'il obtint immédiatement. « Rien ne prouve mieux, dit Mercier, le besoin que la capitale avait de ce *Lombard* que l'affluence intarissable des demandeurs. On raconte des choses si singulières, si incroyables, que

je n'ose les exposer ici avant d'avoir pris des informations particulières qui m'autorisent à les garantir. On parle de quarante tonnes remplies de montres d'or pour exprimer sans doute la quantité prodigieuse qu'on y en a porté. » En outre je lis dans la *Correspondance secrète*, 1778 : « Le mont-de-piété a beaucoup de succès; on y prête sur des effets mobiliers comme sur des lettres de change, et les chalands abondent. Cet établissement nuit beaucoup à de fort honnêtes gens qui faisaient le commerce ou le métier de prêter sur gage. » En dehors de ces témoignages, on possède des documens administratifs qui, en donnant des chiffres exacts, prouvent avec quel empressement on avait accueilli la création de ce qu'on appelait volontiers le Lombard royal. Au 31 décembre 1778, les opérations se chiffraient ainsi : engagemens, 128,508 objets, 8,509,384 livres; dégagemens, 60,551 objets, 3,179,523 livres; stock en magasin, 67,957 objets représentant une valeur de 5,129,861 livres. C'est fort considérable pour une année de début, et les usuriers ne riaient pas; cependant la révolution avançait à grands pas, ils n'allaient pas tarder à prendre leur revanche.

Le bureau de l'hôpital-général avait fourni les premiers fonds nécessaires aux opérations légales du prêt sur nantissement; mais toutes les prévisions furent bientôt dépassées. On se trouva sans argent, et des lettres royales du 7 août 1778 autorisent le mont-de-piété à emprunter 4 millions de livres dont il avait absolument besoin pour satisfaire à ses obligations. C'est à ce moment que par la force même des choses naît un abus qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, quoique la raison le condamne, et que la loi lui soit contraire. Dans une ville aussi grande que Paris, où les distances à parcourir sont énormes, un seul bureau de mont-de-piété, si vaste, si bien aménagé qu'il fût, était insuffisant. Les lettres patentes de création avaient prévu la difficulté, car l'article 3 dit : « Permettons aux administrateurs d'établir aussi, s'ils le jugent nécessaire, dans notre bonne ville de Paris, sous la dénomination de prêt auxiliaire, différens bureaux dudit mont-de-piété, ou caisses d'emprunt de sommes depuis 3 livres jusqu'à la concurrence de 50 livres. » Ce n'est pas tout d'être autorisé à installer des bureaux auxiliaires et des succursales, il faut en avoir les moyens : il faut louer des locaux, rémunérer le personnel des employés, établir des magasins, alimenter les caisses. C'étaient là de grosses dépenses auxquelles le mont-de-piété naissant n'était pas en état de subvenir. Il eut donc à subir une ingérence étrangère, et admit ce qu'on pourrait appeler le prêt par procuration. Beaucoup de gens, n'ayant pas le temps d'aller jusqu'au mont-de-piété, s'adressèrent à d'anciens usuriers qui se chargeaient de faire les engagemens moyen-

nant un droit de commission débattu. C'est ce qu'on nomme encore les *commissionnaires*; leurs bureaux servaient et servent d'étapes entre l'emprunteur et l'établissement central. Le mont-de-piété voulut regimber, faire tout seul ses diverses opérations; tout ce qu'il obtint fut, le 10 août et le 6 septembre 1779, un double arrêt du parlement, en vertu duquel nul ne pouvait faire la commission du prêt sur gage sans avoir été autorisé par le mont-de-piété, et qui fixait le droit acquis aux commissionnaires pour prix de leur intervention. L'installation régulière des bureaux de commission ouverts dans les différens quartiers de Paris complétait, empiriquement il est vrai, l'organisation du mont-de-piété, et lui permettait d'aller vers les nécessiteux qui n'avaient pas le loisir de venir jusqu'à lui.

Tout fonctionna régulièrement, sagement, à la grande satisfaction du public, qui trouvait dans cette administration nouvelle des secours précieux en échange d'un intérêt des plus modiques, si on le compare à celui que les Lombards particuliers lui avaient imposé. Pourtant dès la fin de 1789 l'établissement périclite, son crédit s'affaisse, les demandes qui l'assaillent ne sont plus en rapport avec ses ressources, et, comme tant d'autres institutions excellentes qu'il a fallu réédifier depuis, il va sombrer dans la tourmente où la société française faillit périr. La création du papier-monnaie n'était point faite pour le relever; de plus, il est atteint par les mesures inquisitoriales qui marquent l'esprit soupçonneux de l'époque, et un arrêté de février 1793 prescrit de dresser l'inventaire de tout ce qui appartient aux émigrés. Le 26 nivôse de l'an II, la constitution du mont-de-piété est modifiée profondément par un arrêté du département; à l'avenir, il sera sous la direction de six administrateurs indépendans les uns des autres. Le résultat d'une telle organisation ne se fait pas attendre; les nouveaux titulaires se dénoncent les uns les autres, et l'on s'inquiète surtout de savoir où l'on placera le buste de Marat dans la cour de l'établissement. Une loi du 11 avril 1793 déclare que l'argent est une marchandise comme une autre; dès lors, quel que soit le taux d'intérêt exigé, il n'y a plus d'usure. Cette loi ne vit pas longtemps, elle est rapportée le 6 floréal an II, mais elle est rétablie par une loi du 8 thermidor an IV. En présence de ces contradictions économiques, de l'affluence immodérée des assignats, le mont-de-piété n'avait plus de raison d'être, et l'on peut dire qu'il cessa de fonctionner sans avoir été légalement fermé.

La terreur avait pris fin; Paris, sortant de ce long rêve sanglant qui depuis la loi du 21 prairial était devenu un insupportable cauchemar, se réveillait par ce que la vie a de plus décevant et de

moins honorable : le plaisir à outrance, l'agio, le jeu effréné, la prostitution sans retenue, tous les affolemens d'une société corrompue qui avait eu si peur de mourir qu'elle ne se préoccupait plus que de jouir quand même. Plus encore que la régence et que le règne de Louis XV, le directoire fut le beau temps des usuriers et des prêteurs sur gage. Nul mystère; sur les murs, en gros caractères, on affiche le nom des maisons de prêt : — Lombard Augustin, Lombard Serilly, Lombard Lussan, Lombard Feydeau, caisse auxiliaire du quai Malaquais. « Les lanternes qui les annoncent, dit un écrivain du temps, suffisent pour éclairer la voie publique. » Par l'intérêt qu'ils offrent aux prêteurs qu'ils sollicitent, on peut juger de l'intérêt qu'ils exigent des emprunteurs. Le n° 194 des *Petites affiches* publie le 14 messidor an VIII l'avis suivant : « une maison de prêt offre de prendre des fonds à 5 pour 100 par mois. » C'est une sorte de jeu qui fait concurrence aux tables de trente-et-quarante, de creps, de roulette établies partout; aussi dans le langage des usuriers l'emprunteur s'appelle un *ponte*. Quant à la sécurité qu'on pouvait trouver dans de pareilles cavernes, on peut l'apprécier. Les prêteurs, lorsqu'ils avaient besoin d'argent, engageaient pour leur propre compte les objets qu'ils avaient reçus en nantissement. Tout le monde s'en mêlait, et les anciens huissiers commissaires-priseurs exploitaient le Lombard Serilly, qui était situé rue Vieille-du-Temple. — Le Lombard Foulon, rue des Fossés-du-Temple, n° 1, annonce qu'il prête sur les sucres, les eaux-de-vie et les vins; il ajoute : « On traite de gré à gré pour les prêts conséquens (1). » Les représentans de la caisse auxiliaire des Lombards Lussan et Serilly, demandant à leur profit un privilége qui les rendît maîtres du prêt sur gage à Paris, disent en parlant des maisons rivales auxquelles ils cherchent à se substituer : « On a vu l'intérêt monter dans plusieurs endroits jusqu'à 6 francs par louis, c'est-à-dire un quart par mois, soit 300 pour 100 par année. » Il était grand temps d'en finir avec de tels excès.

On avait essayé, mais sans y réussir. Dans plus d'une circonstance et à diverses époques, on avait soutenu le mont-de-piété, on en avait modifié l'organisation, il avait semblé reprendre; mais l'insuffisance des capitaux mis à sa disposition paralysait tous les efforts et laissait toute facilité d'exploitation aux prêteurs sur gage; en l'an VIII cependant les engagemens dépassent 220,000 articles. Le *Bureau des améliorations* adresse le 8 thermidor de la même année au conseil-général du département un rapport sur la néces-

(1) Voyez A. Blaize, *Des Monts-de-Piété et des Banques de prêts*, t. Ier, p. 186 et *passim*.

sité de fermer les maisons de prêts, que l'on soupçonne véhémentement le ministre Pitt de favoriser, afin « d'obtenir de la misère ce qu'il n'a pu obtenir de la famine et des armées de la coalition. » Cette sornette est imprimée et signée *Debauve, homme de loi*. Peut-être celui-ci était-il un sage qui n'employait ce misérable subterfuge que pour arriver aux fins morales qu'il poursuivait. On proposa de reconstituer le mont-de-piété sous forme de tontine; mais le projet échoua, et il fallut attendre l'empire pour entrer enfin dans une voie sérieuse et pratique. Le 26 pluviôse an XII, le premier consul promulgua une loi votée le 16 du même mois sur le rapport de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), par laquelle toutes les maisons de prêts sur gage devaient être fermées; la loi atteignait le prêteur et l'emprunteur, car, si elle frappait l'un d'une amende importante, elle confisquait les objets déposés en nantissement. Le 24 messidor de la même année, Bonaparte, devenu Napoléon, règle par un décret impérial la constitution du mont-de-piété. Il ne le détache pas du bureau des hospices, et celui-ci est tenu de fournir le capital indispensable aux opérations de l'établissement, qui doit être « régi à l'avenir au profit des pauvres. » — On réédifiait l'institution telle qu'elle avait été fondée par les lettres patentes de 1777.

Le décret parle des succursales à organiser; un nouvel acte souverain daté du 8 thermidor an XIII revient sur cette question si importante pour le public, et dit : « Les succursales seront des bureaux et magasins particuliers situés hors de l'enceinte de l'établissement central dont ils dépendront et distribués sur les divers points de Paris où ils seront jugés nécessaires. » Cela est péremptoire; le 24 du même mois, le conseil d'administration du mont-de-piété délibère. « Le nombre des succursales à établir sera dès à présent porté au maximum (six); il est provisoirement sursis de procéder à la clôture des bureaux de commission, et ils continueront leurs opérations jusqu'à l'époque de la mise en activité des succursales. » Ceci se passait en 1804; aujourd'hui le mont-de-piété n'a que deux succursales, et il existe encore quatorze bureaux de commissionnaires. La faute en est-elle au mont-de-piété? Non pas; il ne possède absolument rien, par conséquent il est soumis au bon plaisir des administrations supérieures dont il dépend, et il est contraint de vivre dans les conditions absolument contradictoires qu'on lui a créées. L'empire passa, la restauration vint ensuite, puis la royauté de juillet; rien d'essentiel ne fut modifié dans l'organisation du mont-de-piété, seulement une ordonnance royale du 12 janvier 1831 soumet ses actes financiers au contrôle de la cour des comptes. Sous la seconde république, une loi des 3 mars, 12 avril et 24 juin 1851 reproduit les dispositions des lettres de

Louis XVI et des décrets de Napoléon, et au titre Ier apporte des améliorations constitutives qui sont annulées par le titre II, en ce qui touche le mont-de-piété de Paris.

Là pourrait s'arrêter l'histoire de ce grand établissement d'utilité générale, s'il n'avait reçu le contre-coup des événemens dont nous avons été assaillis, et s'il n'avait été sur le point de périr de mort violente pendant la commune. Au moment où la marche des armées allemandes sur Paris ne put faire doute pour personne, le mont-de-piété, qui est responsable des nantissemens qu'il accepte, et dont l'ordre, la probité, la vieille réputation, offrent au public d'indiscutables garanties, se vit assiégé par une foule de gens qui, sans être pauvres ni nécessiteux, voulaient mettre leurs bijoux, leur argenterie, leurs objets précieux à l'abri moyennant un droit de garde de 9 1/2 pour 100 sur la valeur prêtée. C'était bien raisonné; aussi les magasins furent encombrés au-delà de toute mesure, et les employés eurent un surcroît de travail auquel ils ne purent suffire qu'à force d'activité et de dévoûment. Ces apports excessifs cessèrent au moment où l'investissemeut fut complet, et le mont-de-piété rentra dans son calme habituel; mais seul, sans grand argent dans sa caisse, ayant à pourvoir à des besoins que la guerre, le chômage, les maladies, le froid, la misère générale et la faim rendaient de plus en plus impérieux, il se trouvait dans une situation qui n'était pas exempte de trouble. On voyait arriver l'instant où les demandes d'emprunt dépasseraient les ressources mises en réserve pour le prêt, ressources que la suspension forcée des ventes avait encore amoindries. On estimait les objets offerts en nantissement bien au-dessous de l'évaluation à laquelle ceux-ci avaient droit, afin de se découvrir le moins possible; mais c'était là un moyen insuffisant et peu en rapport avec les circonstances. Cependant le maire de Paris avait pris, dès le 12 septembre, une mesure radicale. Suspendant l'effet du décret du 12 août 1863, qui limite à 10,000 francs le maximum par engagement pour le bureau central, à 500 francs pour les bureaux auxiliaires, il avait déclaré que le mont-de-piété, tant que la position anormale de la ville n'aurait pas pris fin, ne pourrait consentir d'avances dépassant 50 francs. Le public en fut quitte pour fractionner à l'infini les lots qu'il apportait à l'engagement, et le mont-de-piété ne s'en trouva pas beaucoup mieux; on en a la preuve dans la diminution rapide de la réserve disponible déposée au trésor. A la fin de juillet, cette réserve s'élevait au chiffre de 7,800,000 fr.; au 31 décembre elle n'était plus que de 662,120 fr.; et au 6 février 1871 elle ne représente plus qu'une somme misérable de 62,121 francs qui, en temps ordinaire, suffirait à peine aux besoins d'une seule journée. Le dan-

ger était imminent, le mont-de-piété allait être réduit peut-être à refuser tout engagement; le gouvernement n'hésita pas : il lui fit remettre 3 millions pris sur les fonds des caisses d'épargne, à titre d'avance pour six mois et à 5 pour 100 d'intérêt. C'était le salut. Du reste, pendant cette lamentable période de notre histoire urbaine, le mont-de-piété était désert; il regorgeait de gages emmagasinés, et le public ne s'y présentait plus. Le fait est constaté en ces termes dans le *Compte administratif de l'exercice de 1871 :* « soit que les classes nécessiteuses eussent épuisé le *stock* des nantissemens qu'elles pouvaient offrir, soit qu'elles fussent alimentées aux frais du trésor (c'est là la vraie cause), les demandes d'engagement se raréfiaient de jour en jour. »

Aussitôt que les armées allemandes eurent détendu la ligne d'investissement et que les communications eurent été rétablies entre la France et la capitale, le mont-de-piété reprit cette activité de bon aloi qui en a fait une institution de crédit de premier ordre. Les opérations ne languissaient guère, on retirait les objets précieux engagés au début du siége, l'argent affluait dans les caisses, on allait pouvoir payer les dettes et reconstituer la réserve, lorsque le 18 mars amena la retraite du gouvernement et l'introduction à l'Hôtel de Ville d'un gouvernement d'aventure. Les institutions qui par leur organisation même étaient contraintes de rester à Paris avaient alors tout à craindre, et le mont-de-piété était du nombre. Dès le 21 mars, on frappa d'interdiction la vente des nantissemens périmés, dont la reprise avait été annoncée. Si la mesure était insignifiante par elle-même, elle prouvait que la commune pensait au mont-de-piété. A cette époque, les magasins renfermaient 1,708,547 articles, sur lesquels on avait avancé une somme de 37,502,723 francs; mais nul n'ignorait que le maximum du prêt avait été abaissé à 50 francs, que par conséquent la valeur d'appréciation restait bien au-dessous de la valeur réelle, qui s'élevait sans doute à bien près de 100 millions. Il y avait là de quoi pousser à une « mesure financière » des hommes qui, tout en détenant le pouvoir, étaient toujours aux abois et bien souvent ne se doutaient pas la veille comment ils feraient face aux difficultés du lendemain.

Ce qui sauva le mont-de-piété fut précisément l'incohérence des projets mis en avant pour le détruire; on paraissait d'accord pour supprimer radicalement ce que la commune appelait « une officine d'usure; » mais, quand il s'agissait de formuler les moyens pratiques, on se disputait beaucoup, et l'on ne concluait à rien. Gagne du temps, c'était tout alors; ceux qui ont vécu à Paris pendant ces deux sinistres mois se rappellent avec quelle anxiété on regardait du côté de Versailles et avec quelle naïveté on croyait toujours tou-

cher à l'heure de la délivrance. Tout à coup on put lire dans le *Journal officiel de la république française*, à la date du 1er mai 1871, un « rapport de la commission du travail et de l'échange sur la liquidation des monts-de-piété. » C'était le glas funèbre qui sonnait, car un décret conforme était annexé à l'exposé des motifs, qui ne ménageait ni les seigneurs, ni les rois, ni les prêtres. Il fallut discuter alors avec ces hommes prévenus, leur prouver qu'en compromettant le gage du pauvre dans une opération aussi périlleuse qu'une liquidation faite en des temps pareils ils allaient directement à l'inverse de leur but. Si l'on parvint à éviter cette ruine, on le doit peut-être à un pauvre garçon maladivement vaniteux, qui avait cherché dans la politique à outrance le moyen d'utiliser des talens qu'il croyait méconnus. Celui-là fut plus à plaindre peut-être que coupable; un sentiment de respect humain exagéré l'empêcha de sortir d'une voie où il s'était imprudemment engagé, et dont il n'ignorait pas l'issue. Il réagit selon ses forces dans les momens de crise les plus violens, et il sut mourir courageusement pour une cause qui n'était pas la sienne, qu'il avait subie plutôt qu'il ne l'avait acceptée, — je parle de Vermorel.

En attendant qu'on pût procéder à cette liquidation toujours menaçante, la commune, s'inspirant de la tradition de tous les gouvernemens possibles, décréta le dégagement gratuit de tous les articles sur lesquels le mont-de-piété n'avait pas prêté plus de 20 francs. Dans l'origine, il avait même été question de faire rendre à leurs propriétaires les objets déposés en nantissement de 50 francs; cette mesure, qui eût entraîné des conséquences excessives, fut repoussée pour un motif baroque. Un nommé Clément avait fait la proposition de la manière suivante : « considérant qu'il est urgent de mettre à l'épreuve la science financière des membres de la commune, je demande que le chiffre de 20 francs soit porté à 50 francs. » La forme donnée à la motion ayant été jugée impertinente, celle-ci fut rejetée. Le 12 mai, les dégagemens prescrits commencèrent : la commune versait au mont-de-piété un à-compte de 15,000 francs par jour; on allait lentement, si lentement qu'on atteignit le jour de la grande bataille sans avoir été liquidé, sans s'être trop dégarni, et qu'on en fut quitte pour une perte sèche de 188,367 francs; c'était s'en tirer à bon compte.

Ces jours maudits sont passés : le mont-de-piété a repris ses opérations normales; on y emprunte, on y prête, on y engage, on y dégage, on y renouvelle, on y vend tous les jours. Je voudrais pouvoir dire que cette série d'opérations atteint le but cherché dès le principe, et que l'usure n'existe plus à Paris. Je ne crois pas cependant que le mont-de-piété l'ait tuée, pas plus que les jeux pu-

blics, si l'on avait la coupable imprudence de les rétablir, ne tueraient les tripots clandestins. L'appât du lucre sera toujours un attrait puissant pour les âmes basses. Voici ce qu'on lit dans un ouvrage spécial que j'ai déjà cité, et qui a été écrit par un homme que ses fonctions ont mis à même de connaître à fond ce triste sujet. « Malgré les dispositions de la loi du 16 pluviôse an XII et du code pénal, le prêt clandestin s'opère à Paris sur une vaste échelle, et ce serait une erreur de croire qu'il est pratiqué seulement par de misérables brocanteurs. De riches bijoutiers, des négocians en renom, des banquiers millionnaires ne dédaignent pas d'exploiter la misère qui se cache, comme le faisaient leurs pareils avant 1777. Ils ont comme eux le privilége de l'impunité, soit parce qu'ils ont l'habileté de déguiser sous forme de vente à réméré leurs honteuses spéculations, soit, c'est triste à dire, parce que leur position même semble les mettre à l'abri des poursuites qui devraient les atteindre. Comme directeur du mont-de-piété, nous avons reçu à ce sujet de curieuses révélations; mais le plus souvent les victimes se refusaient à ce qu'une plainte fût portée en leur nom, retenues qu'elles étaient par la crainte du scandale qui s'attache à ces sortes d'affaires (1). »

L'administration complète se compose d'un chef-lieu, de deux succursales, de vingt-quatre bureaux auxiliaires et de quatorze commissionnaires. Nous visiterons le chef-lieu, qui centralise toutes les opérations importantes et dont les différens rouages sont intéressans à étudier. Il s'ouvre sur la rue des Francs-Bourgeois et sur la rue Paradis; il est gardé par un peloton de vingt-cinq municipaux; il a un poste de pompiers et un bureau spécial de police occupé par un sous-brigadier du service de sûreté accompagné de trois agens. Il a été rebâti en grande partie vers 1805; l'escalier étroit, la rampe alourdie de faisceaux romains, l'ornementation tout entière, lui font un acte de naissance irrécusable; la façade froide et triste est en pierres de taille, mais les autres bâtimens, en simple limousinerie, sont peints de cet insupportable jaune administratif, qui prouve que le Français est le moins coloriste de tous les peuples.

II.

Pour prêter de l'argent, il faut en avoir; or le mont-de-piété n'en a pas, donc il emprunte. Toutes les prescriptions qui ordonnaient aux hospices de lui fournir un capital suffisant sont restées

(1) A. Blaize, *Des Monts-de-Piété*, etc., t. Ier, p. 153.

à l'état de lettre morte. Il verse ponctuellement tous ses bénéfices, quels qu'ils soient, à l'assistance publique; en échange, celle-ci ne lui donne pas un centime. Le système d'emprunt du mont-de-piété est peu compliqué; il procède comme le trésor : il émet des bons, véritables billets à ordre qu'on peut endosser, portant intérêt de la somme reçue. Ces bons sont à un an, à six mois, à trois mois même, et dans ce dernier cas attirent les fonds disponibles du commerce, fonds qui ne peuvent jamais s'immobiliser longtemps. L'intérêt normal, toujours fixé par le conseil de surveillance, est en moyenne de 3 1/2; parfois il s'élève à 5. Pendant le siége, au moment de la grande pénurie, on le fit monter jusqu'à 6. Ces titres sont très connus, très appréciés par les petites bourses, qui, bon an, mal an, apportent une quarantaine de millions à la caisse du mont-de-piété. Celui-ci ne garde que la somme jugée nécessaire aux besoins prévus et dépose le reste au trésor, qui lui en tient compte à raison d'un intérêt invariable de 3 pour 100. La clientèle des prêteurs est presque toujours la même, et il est rare que les bons ne soient pas renouvelés lorsqu'au bout de l'année on vient toucher la redevance échue. Les porteurs sont pour la plupart des maraîchers, des marchands à la halle, des cultivateurs de fruits, des loueurs de voitures, gens économes et défians qui recherchent d'autant plus ces sortes de valeurs qu'elles sont immuables et ne peuvent être atteintes par les fluctuations des cours de la Bourse. Le prêt est permanent; il ne se passe pas de jour, pas d'heure, qui ne voient quelques personnes apporter des sommes variant entre 500 et 5,000 francs en échange d'un bulletin découpé sur un livre à souche. Cet argent ne reste pas stationnaire; il est promptement mobilisé, car, si le mont-de-piété emprunte d'une main, ce n'est qu'afin de pouvoir prêter de l'autre.

Le mécanisme du prêt qu'il consent est aussi simple que celui de l'emprunt qu'il contracte, à cette différence près qu'il emprunte sous sa propre responsabilité, et qu'il ne prête que sur la responsabilité de commissaires-priseurs garantis par la caisse de leur compagnie. A cet effet, quatorze commissaires-priseurs sont attachés à l'administration; ils font la prisée des objets offerts en gage et la vente des nantissemens périmés. Ils opèrent directement l'appréciation au chef-lieu et dans les deux succursales. Dans les bureaux auxiliaires, ils sont représentés par des employés qui leur appartiennent; ils révisent les avances faites par les commissionnaires. Leur intervention est rémunérée par un droit de prisée fixe de 1/2 pour 100 perçu sur les engagemens et même sur les renouvellemens, par un droit proportionnel de 3 1/2 pour 100 sur le prix des objets vendus. Ils sont responsables de leur évaluation; si l'ar-

ticle vendu n'atteint pas la valeur de la somme remise à l'emprunteur, ils doivent rembourser la différence à la caisse du mont-de-piété.

Pour éviter l'encombrement et activer un service dont les employés sont parfois surmenés, on a séparé les bureaux d'engagemens en deux catégories parfaitement distinctes, désignées sous le nom de première et de seconde division : dans la première, on engage les bijoux, les objets précieux et de petit volume; dans la seconde, on engage cette inconcevable diversité d'articles qu'on appelle génériquement les *paquets*. Au fond d'une cour qui n'est pas trop large s'ouvre un étroit couloir aboutissant à une grande salle dallée, triste, terne, d'aspect passablement morose et désagréable. Deux ou trois bancs de bois polis par l'usage sont placés près de la muraille; une grande cage vitrée de carreaux blanchis forme le fond. Cette cage a un guichet disposé de telle sorte que l'emprunteur et les employés ne peuvent se voir. C'est la première division. La salle d'attente contient deux ou trois personnes qui fouillent dans leur poche pour en retirer le gage qu'elles apportent : ici la foule n'est jamais grande; mais de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi les emprunteurs se succèdent incessamment. Derrière le vitrage, dans une chambre très claire, les employés sont rangés autour d'une table en fer à cheval. Le commissaire-priseur-appréciateur est assis près de la fenêtre; à sa portée, voici une loupe, une pierre de touche, un flacon d'acide nitrique, un gabarit pour mesurer la dimension des diamans; en face de lui, à côté d'un paquet de bulletins formulés et numérotés d'avance, se tient le commis aux écritures, la plume à la main. Deux hommes vêtus d'une veste en cotonnade bleue rayée de blanc sont placés sur des tabourets, près de la table. Devant l'un, des boîtes sont répandues, des bâtons de cire à cacheter commune sont disposés, et un bec de gaz brûle constamment; devant l'autre, il y a des écheveaux de gros fil et de fortes aiguilles; le premier est le garçon boîtier, le second est le garçon couseur. Debout, faisant la navette entre le guichet et la table, où je vois une balance et un trébuchet, le garçon peseur complète le personnel indispensable à la régularité d'un engagement.

L'individu qui se présente au mont-de-piété pour emprunter s'appelle *un public*. Presque toutes les administrations ont ainsi à leur usage une série de vocables avec lesquels le dictionnaire de l'Académie n'a rien de commun, et qui sont nés des obligations mêmes du service, qu'ils facilitent singulièrement; nous en verrons d'autres tout à l'heure. Le *public* dépose sur une planchette le gage que saisit le garçon peseur; celui-ci, lorsque c'est un bijou, un

couvert, le jette dans la balance, et à très haute voix énonce l'objet, dit s'il est en or ou en argent, combien il pèse; puis il le passe au commissaire-priseur, qui l'examine, l'éprouve au touchau, s'il a des doutes sur la sincérité du métal, compte les diamans, s'il y en a, vérifie si le poinçon indique le premier ou le second titre, et offre une somme qui, quatre-vingt-dix fois sur cent, est acceptée. L'employé aux écritures fait remettre au *public*, devenu *engagiste*, une fiche reproduisant les deux derniers chiffres du numéro porté au bulletin qui indique la date, la valeur de l'estimation, celle du prêt, la désignation du nantissement; le commissaire-priseur y ajoute *bon pour la somme de...* et signe. C'est là l'état civil du nantissement; il ne le quittera plus. Ce bulletin est passé par une bouche de boîte à lettres dans une chambrette contiguë, où il est reçu par trois employés : l'un fait la reconnaissance détaillée, l'autre écrit sur un registre la désignation de l'objet et indique en regard la somme prêtée; le troisième enfin, délégué de la caisse, écrit le nantissement et la somme, qu'il remet immédiatement à l'individu, qui est dès lors un *emprunteur*. Si la somme ne dépasse pas 15 fr., on la livre sans formalités; si elle est supérieure, on fait signer un reçu, de plus on exige un papier d'identité, — carte d'électeur, quittance de loyer, patente, — sinon un répondant. Lorsque ces conditions ne sont point remplies, le prêt est suspendu, le gage est conservé, et l'on ouvre une enquête.

Le bulletin, renvoyé dans la salle d'appréciation, est remis avec l'objet qu'il désigne au garçon boîtier; celui-ci place l'article dans une boîte après avoir vérifié s'il concorde exactement à la désignation. Si l'article est d'une valeur au-dessous de 20 francs, la boîte est simplement fermée à l'aide d'un fil noué; s'il est d'un prix plus élevé, la boîte est enveloppée d'une couverture de papier scellée à cire ardente et timbrée d'un cachet portant le numéro de la division et les trois lettres M. D. P. Le bulletin et la boîte sont poussés ensemble au garçon couseur, qui coud l'un sur l'autre aussi solidement que possible, après avoir eu soin de plier la fiche indicative de façon à laisser le numéro d'ordre en apparence. Les boîtes successivement réunies sont enfermées dans un panier clos et portées au magasin, où nous les retrouverons. Les précautions sont minutieuses, ainsi qu'on a pu le voir; elles exigent le concours de plusieurs employés, qui se contrôlent mutuellement; mais on n'en saurait trop prendre pour éviter les erreurs possibles dans la manutention d'une si grande quantité d'objets. On est parvenu ainsi à une sorte de précision mathématique qui permet de faire toutes les opérations avec une certitude presque absolue.

Il arrive parfois, lorsqu'un individu a besoin d'une somme déter-

minée, qu'il diminue celle qui lui est offerte. J'ai vu le fait à propos d'un bracelet pour lequel on proposait 1,300 francs : la personne qui l'apportait n'en voulut que 1,200 ; dans ce cas, sur le bulletin, sur la reconnaissance, sur les registres on écrit le mot *requis*, à la suite de l'énoncé du prêt. Quand il n'y a plus de *public*, dans cet intervalle toujours très rapide pendant lequel la salle d'attente est libre, on appelle : *les commissionnaires!* Alors le garçon peseur présente les articles engagés la veille dans les bureaux de commission et qui dès le matin, avant neuf heures, ont été déposés en bloc, contre récépissé, au chef-lieu du mont-de-piété. Tous les lots sont examinés les uns après les autres par le commissaire-priseur, qui vérifie l'appréciation et la modifie péremptoirement. Le plus souvent les deux évaluations concordent, parfois celle du commissaire-priseur est supérieure, mais il arrive aussi qu'elle est inférieure. Dans ce cas, le commissionnaire, qui passe tous les jours à la caisse du mont-de-piété pour y toucher le montant des prêts qu'il a faits directement la veille aux emprunteurs, ne reçoit que la somme édictée par le commissaire-priseur, et reste à découvert du surplus, lequel alors prend le nom d'avance. A cela, il n'y a pas grand mal; mais en admettant qu'un commissionnaire ait prêté 200 francs, que ceux-ci aient été réduits à 150 par l'appréciateur en dernier ressort, cela fait une différence de 50 francs qu'il ne peut ressaisir, sur lesquels il touchera 6 pour 100 d'intérêt, et qui pour cette somme le constituent prêteur sur gage, ce qui est absolument irrégulier et illégal.

On procède à la seconde division exactement comme à la première : au lieu d'avoir à évaluer des bijoux, on apprécie des étoffes, des châles, des livres, des instrumens de musique, des matelas, des cadres dorés. Là le mouvement est plus actif, et l'on voit parfois apparaître sur la table de pauvres nippes qui exigent un prêt de charité qu'on ne refuse guère; le minimum est fixé à 3 francs, et, pour les accorder, il faut savoir ne pas regarder de trop près. Il est un autre endroit dans l'administration où l'on contracte aussi des engagemens : c'est le cabinet du directeur, car le mont-de-piété est autorisé à faire des engagemens secrets, afin de ménager certaines susceptibilités et de respecter des pudeurs trop promptes à s'effaroucher. Le fait en lui-même n'a rien de mystérieux, et il est entouré de toutes les garanties de loyauté que nous avons vu mettre en œuvre pour les engagemens ordinaires. Bien des personnes, ignorant le fonctionnement du mont-de-piété, ne sachant pas que la discrétion y est considérée comme un devoir professionnel, craignant, — on ne sait pourquoi, — que leur nom ne soit divulgué, redoutant peut-être surtout d'avoir à faire queue aux guichets, s'adressent directement au chef même de l'administration et lui confient

le nantissement qu'elles veulent engager. L'article est envoyé à l'évaluation du commissaire-priseur, et tout se passe comme d'habitude; seulement l'argent est remis de la main à la main, et le nom de l'emprunteur, inscrit sur un carnet spécial, gardé sous clé, n'est jamais connu que du directeur. Les gages sont parfois assez médiocres, et j'ai vu apprécier une robe de soie « secrète » sur laquelle on a prêté 60 francs. Il est difficile de dire à quelle catégorie appartiennent les gens qui agissent ainsi, on peut le deviner. Toutefois je puis affirmer qu'il n'existe pas une subdivision du monde parisien qui n'ait passé au mont de piété; cela n'a rien de surprenant dans une société où l'envie de paraître est devenue le plus impérieux de tous les besoins. Comme ce genre d'opérations est secret, je n'ai naturellement pas pu m'en procurer le nombre; mais on ne s'éloignera pas beaucoup de la vérité en estimant que, sur un total moyen de 1,200,000 engagemens, ceux dont nous venons de parler comptent à peine pour 4,000.

Le mont-de-piété est responsable de tous les objets qu'il accepte; ils ne lui appartiennent pas, puisqu'il doit les rendre en échange de la somme prêtée; de plus ils sont pour lui le gage de ses avances. On comprend dès lors qu'il les garde avec un soin particulier et s'efforce de les conserver intacts, afin de n'en pas diminuer la valeur. Les magasins sont donc l'objet d'une surveillance spéciale, et l'entrée n'en est permise qu'aux employés indispensables. Ils sont disposés de manière à correspondre aux bureaux d'engagemens, et, comme ceux-ci, sont séparés en deux divisions distinctes : la première pour les bijoux, la seconde pour les paquets. La première division est située au premier étage, où elle s'étend sur trois côtés; une grande salle précède les magasins proprement dits. C'est là qu'on apporte les boîtes scellées et munies du bulletin indicateur, qui est immédiatement transcrit sur un registre dont la couverture varie de couleur selon les années. En effet, pour simplifier les recherches et établir une sorte de classement préalable visible au premier coup d'œil, le mont-de-piété a choisi quatre couleurs qui se succèdent alternativement : le blanc, le rose, le jaune et le vert. L'année 1871 était vouée au jaune; les bulletins, les reconnaissances, les registres, tout, jusqu'à la couverture du rendu-compte administratif, était jaune.

Lorsque l'inscription de l'article engagé a été faite, celui-ci est pris par un garçon de magasin qui pénètre dans le capharnaüm le plus étrange, le plus rempli, le plus méthodiquement rangé que l'on puisse voir. C'est une série de ruelles parallèles les unes aux autres et séparées par des murailles qui sont des casiers; dans ceux-ci, les objets sont disposés selon le numéro d'ordre qu'ils ont reçu au bureau des engagemens. Une ingénieuse précaution évite encore toute

cause d'erreur : le bulletin des articles *engagés* porte un numéro pair, celui des articles *renouvelés* porte un numéro impair; on coud le second sur le premier en ayant toujours soin de mettre le chiffre bien en évidence. Les recherches sont donc d'une facilité extrême, et le nombre des objets *adirés* (1) est singulièrement restreint. Il n'y a pas que des casiers à claire-voie dans la première division; il y a aussi de fortes caisses en fer, ne s'ouvrant qu'à deux clés, dont l'une est confiée au garde-magasin et l'autre au contrôleur. Ces armoires de sûreté, à l'abri de l'effraction et de l'incendie, sont destinées à renfermer ce qu'on nomme les *quatre chiffres*, c'est-à-dire les objets précieux sur lesquels on a prêté 1,000 francs et plus; d'autres caisses se manœuvrant à l'aide d'une seule clé contiennent les articles dont la valeur dépasse 500 francs. Ces caisses sont intérieurement disposées de façon à offrir l'image d'un énorme calendrier; elles sont divisées en douze casiers correspondant aux douze mois, chaque casier est séparé en deux compartimens représentant les quinzaines, chaque compartiment est partagé par trois petits gradins dont chacun figure cinq jours. Le point de repère par le numérotage, par le chiffre pair ou impair est donc complété, pour ces objets précieux, par l'indication méthodiquement apparente de la date. On voit que toute précaution est prise et que le mont-de-piété est un fidèle gardien des nantissemens qui lui sont confiés.

L'aspect général est triste; deux ou trois garçons munis de lanternes glissent silencieusement le long des casiers, rangent les gages apportés, cherchent les gages réclamés en faisant leur besogne avec la régularité automatique d'une machine de précision. On ne voit que des boîtes, des boîtes, et encore des boîtes; ce qu'elles contiennent, on le devine : des bijoux, des alliances, des pièces de mariage et surtout des montres, qui chaque jour arrivent au mont-de-piété au nombre de 1,000 à 1,200, — au bout de l'année, on ne doit pas être loin des 40 tonnes dont parlait Mercier. C'est aussi à la première division qu'on emmagasine les objets susceptibles d'être détériorés par des transports à travers les escaliers : pendules, baromètres, thermomètres, cadres, miroirs, affreuses figurines qu'on appelle des bronzes d'art, garnitures de cheminées. Il y a de tout dans ce pandémonium; si j'avais bien cherché, j'aurais trouvé sans doute le menton d'argent qu'un invalide peu sou-

(1) *Adiré* est un vieux mot que la jurisprudence a retenu avec le sens d'*égaré*; il était fort usité jadis; Ronsard a dit :

> Voici venir Bellin qui seul avait erré
> Tout un jour, en cherchant son mouton adiré.

cieux de sa beauté plastique vient mettre « au clou » de temps en temps.

Les magasins qui renferment les objets divers sont superposés dans trois étages. Là sont les paquets, fort encombrans et exigeant un emplacement considérable; on a tiré parti de tous les recoins, on s'est adjoint une maison voisine, on a percé les gros murs, et tant bien que mal on communique par des escaliers biscornus. Cela sent l'eau de Javelle, odeur gardée par le linge, qui entre pour deux tiers dans la composition de ces nantissemens uniformément revêtus d'une serviette ou d'un mouchoir, sorte de linceul dont ces épaves sont enveloppées et sur lequel le bulletin est attaché. Il y a là des caisses, des malles, des tas de livres rassemblés dans du gros papier d'emballage, des parapluies appendus aux murailles, des boîtes à violons, des étuis d'où s'échappe la gueule de cuivre d'un ophicléide. Au dernier étage, sous les combles, dans des chambres construites en brisis et éclairées par des fenêtres à tabatière, voilà les matelas roulés, les lits de plume, les oreillers couverts d'une forte taie en gros coutil blanc et bleu. Parfois une seule personne apporte d'un seul coup dix, douze matelas et plus; c'est un maître de pension qui n'a pas d'élèves, c'est un propriétaire de maison garnie qui n'a pas de locataires. Les matelas ne sont pas très nombreux au chef-lieu, en revanche il y en a beaucoup dans les magasins de la succursale de la rue Servan, auprès de la Petite-Roquette; lorsque je les ai visités, on en pouvait compter 8,800.

Cette succursale a été bâtie exprès, elle est donc appropriée aux services qu'elle doit satisfaire; les magasins sont d'une ampleur très bien calculée, et ils sont assez vastes pour centraliser tous les meubles qu'on engage au mont-de-piété. D'immenses salles, fer et brique, défiant le feu, semblent être le dépôt des ébénistes du faubourg Saint-Antoine : meubles simples et sculptés, armoires à glace, pianos de toute provenance, crédences, commodes et buffets, vide-poches, bonheurs du jour, fauteuils, lits, canapés et tabourets, sont symétriquement rangés les uns à côté des autres, et craquent tout seuls de temps en temps pour prouver qu'ils sont plus neufs qu'ils n'en ont l'air. Au rez-de-chaussée, de grands hangars ouverts au niveau du sol avaient été réservés pour les voitures; on y a bien vite renoncé, l'encombrement y devint immédiatement excessif, au point de neutraliser le service. Là sont les instrumens en métal que le poids rend difficiles à manier; j'y ai vu des baignoires, des alambics, des appareils de confiserie, des chaudières, une masse de machines à coudre, et surtout une quantité extraordinaire d'étaux. La première impression produite par la vue de ces indispensables instrumens de travail est fort pénible : on pense involontairement à l'ouvrier réduit par le chômage et la misère à en-

gager son gagne-pain; l'impression est erronée. Un patron serrurier occupe chez lui sept ou huit ouvriers; s'il n'a pas d'ouvrage à leur donner, il les renvoie, et dépose leurs étaux au mont-de-piété jusqu'à ce qu'il ait remis son atelier sur le pied normal. Dans un coin, j'ai avisé un objet étrange : je me suis approché et j'ai reconnu une jambe en bronze; elle appartient à une statue qui n'est point encore terminée. Il existe des héros qui ont passé membre à membre dans les magasins du mont-de-piété avant d'avoir été dressés sur un piédestal au milieu d'une de nos places publiques.

On a fait un calcul moyen : en temps ordinaire, les objets restent sept mois et demi dans les magasins; alors ils sont dégagés et restitués à qui de droit. Les formalités du dégagement sont aussi d'une simplicité extrême. Le public se présente dans une salle divisée en plusieurs guichets, derrière chacun desquels se tiennent deux employés. La reconnaissance est reçue par un agent du contrôle qui évalue l'intérêt par quinzaines, sauf pour le premier mois, qui est toujours acquis, à 6 pour 100 par an; il y ajoute 3 pour 100 de droits de garde et de manutention, le 1/2 pour 100 dû au commissaire appréciateur pour sa prisée, il additionne ces différentes sommes avec celle qui a été prêtée, fait le total, et inscrit sur la reconnaissance un numéro d'ordre qui équivaut à un acquis; puis il passe le papier ainsi chiffré à son vis-à-vis, qui est un employé de la caisse chargé de vérifier le compte et de toucher l'argent du *dégagiste*, en échange duquel il remet à celui-ci une fiche portant un numéro rouge ou noir, selon que l'objet réclamé doit être délivré au premier ou au second étage. Muni de ce petit bulletin, qui maintenant représente le gage lui-même, le créancier du mont-de-piété monte à ce qu'on appelle, par un gros barbarisme, la *salle de rendition*. C'est une vaste pièce, garnie de bancs en bois, surveillée par un garde municipal et fort peuplée.

La reconnaissance est envoyée au magasin désigné par le nantissement lui-même. L'article recherché, trouvé, est remis à un contrôleur; celui-ci s'assure que le bulletin adhérent est conforme, comme numéro d'ordre et comme désignation, au numéro et à la désignation de la reconnaissance, qu'il paraphe. Ensuite la boîte est enveloppée dans la reconnaissance et expédiée au garçon *rendeur*, qui est debout derrière un large guichet et devant une table sur laquelle on dépose les objets, dans un panier si ce sont des bijoux, en tas si ce sont des paquets. A l'appel successif des numéros, le porteur de la fiche indiquée s'approche; devant lui, le garçon constate que le cachet est intact, il vérifie la désignation, ouvre la boîte, compte les articles, et, après les avoir rendus, prend un timbre qui lui est spécialement attribué, et en frappe ou, pour mieux dire, en signe la reconnaissance. Entre l'instant où le caissier a reçu l'ar-

gent et celui où l'objet est restitué, il s'écoule environ trente-cinq minutes. C'est peu, et pourtant ce laps de temps suffit pour que des articles dégagés ne soient jamais réclamés. Quel oubli subit, quel accident a frappé les *dégagistes?* On se perd en conjectures, et il y a là une sorte de mystère impénétrable; chaque année, une dizaine d'objets sont abandonnés de la sorte et finissent par être vendus.

Le public qui s'ennuie dans la salle d'attente n'a rien de bien particulier. Les femmes dominent, car les hommes sont à l'atelier; on voit beaucoup d'enfans, quelques commissionnaires, des marchands aux allures ambiguës qui ont acheté des reconnaissances à vil prix, des soldats, et surtout des commères qui jacassent entre elles. L'objet dégagé appartient-il toujours à celui qui l'a engagé? On doit le croire; mais la reconnaissance est un titre au porteur, il suffit de la présenter et de payer pour être mis en possession de l'article désigné. Les personnes qui ne peuvent retirer leur nantissement sont libres de le « renouveler, » au bout d'une année écoulée, en versant les intérêts échus (1). On ne peut s'imaginer jusqu'où va chez certaines personnes ce qu'on pourrait appeler la manie du renouvellement, manie qui finit par coûter fort cher. Un parapluie a été renouvelé quarante-sept ans de suite; il avait sa célébrité, on en parlait dans l'administration; pendu le long d'un casier, il était du haut en bas revêtu de bulletins qui lui faisaient une carapace d'écailles en papier. Un membre du conseil de surveillance le vit, en eut commisération, le dégagea et le renvoya au propriétaire légitime, qui se fâcha tout rouge, et déclara qu'il n'entendait pas qu'on se permît de lui faire l'aumône. Le 25 novembre dernier, j'ai vu vendre un rideau de calicot blanc qui avait été engagé le 5 juin 1823; il avait payé d'arrérages et de droits de prisée 35 francs 60 centimes, sept fois sa valeur, car il fut adjugé au prix de 5 francs.

Le mont-de-piété doit réglementairement garder les objets qui ont été acceptés en nantissement pendant treize mois; on va toujours au moins jusqu'à quatorze, et l'on accorde un sursis plus long aux personnes qui le demandent. C'est ordinairement vers le quinzième mois que les objets non retirés sont mis en vente; mais on a toujours grand soin de prévenir les intéressés par une lettre (non affranchie) qui reproduit le signalement de la reconnaissance, et annonce que le nantissement va être offert aux enchères publiques; on ajoute que dans le cas où il y aurait *boni*, c'est-à-dire une plus-value sur la somme totale due au mont-de-piété, cet excédant est

(1) Les matelas, oreillers, lits de plume, couvertures de laine et en général les articles sujets à détérioration ne peuvent être renouvelés.

gardé pendant trois ans à la disposition de l'emprunteur, et que, ce délai passé, il sera versé à la caisse des hospices. La moyenne des articles vendus faute d'avoir été dégagés est de 5 sur 100 pour les engagemens ordinaires, de 1 sur 100 à peine pour les engagemens secrets. Dans les lettres royales de 1777, Louis XVI fixait à deux par mois les ventes du mont-de-piété; aujourd'hui on en fait trois par jour : une au chef-lieu, l'autre à la succursale de la rue Servan, la troisième à la succursale de la rue Bonaparte.

Les objets destinés à la vente sont enregistrés, apportés dans une chambre contiguë à la salle d'enchères et vérifiés; là encore on s'assure que le nantissement est bien celui qui est désigné sur le bulletin originel. On a catégorisé les lots de façon que les marchands savent toujours à quoi s'en tenir; le lundi, c'est le bric-à-brac et les livres; le mercredi, les étoffes riches et les châles; le jeudi, les diamans et les bijoux; les autres jours, on vend les paquets, qu'on met sur table aussi le lundi, le mercredi et le jeudi quand les articles spéciaux sont épuisés, ce qui se produit invariablement. La salle est une rotonde fort laide, dont la coupole, ornée de caissons d'une insupportable lourdeur, laisse pendre une tige de fer entièrement tapissée de toiles d'araignées et terminée par six becs de gaz. Le commissaire-priseur et son clerc sont assis au bureau; à côté, un contrôleur de la garantie vérifie si les matières d'or et d'argent ne portent point un contrôle périmé, et un employé de l'administration tient note des objets vendus et du prix d'adjudication. En face, une forte table en fer à cheval, derrière laquelle le public est assis; entre la table et le bureau, un espace vide où deux *aboyeurs* se démènent en criant les lots et en répétant les enchères. Un objet mis en vente peut être retiré par son propriétaire jusqu'à la dernière seconde, tant qu'il n'a pas été aliéné par le coup de marteau sacramentel du commissaire-priseur. Ce fait se produit tous les jours; sur une moyenne de 360 articles vendus quotidiennement, 6 ou 7 sont sauvés *in articulo mortis*.

Le public est toujours le même, mais il est composé de différentes couches qui se succèdent selon le genre d'objets qu'on apporte sur la table; cependant le mercredi on voit là des dames à chapeaux et à panaches, revendeuses à la toilette qui excellent à apprécier les dentelles, les châles de cachemire et bien autres choses encore, et le jeudi, vers une heure, — l'heure des diamans, — il y a là des hommes dont le type sémitique annonce qu'ils ne sont point de notre race; ceux-là savent à première vue évaluer un brillant à un centième de carat près. J'ai assisté à ces ventes : elles sont rondement menées; les enchères y sont très soutenues, et l'homme mal avisé qui viendrait là pour faire une bonne affaire en serait pour ses frais, car tous ces marchands s'entendent, — c'est la bande noire,

dit-on, — et ne laissent acheter par personne, quittes à partager le préjudice entre eux. Un lundi matin vers dix heures, on met en vente des casseroles, des poêlons, des chenets; celui qui «donne» à ce moment-là, qui est maître du marché, c'est l'*Auverpin*, c'est-à-dire l'Auvergnat, étameur et chaudronnier. Le cuivre est épuisé, on apporte un lot de livres, le *Coutançais* passe au premier rang, car il a quelque part dans un passage, sur les quais, dans le quartier des écoles, un étalage pour les bouquins. Les livres ne durent pas longtemps, on jette quelques paquets; des femmes de marchands d'habits s'avancent alors, et de leurs gros doigts bouffis, chargés de bagues prétentieuses, manient les draps, les défroques de toute espèce, les nippes de toute sorte avec une dextérité sans pareille. S'il se trouve quelque instrument de musique, la grande plaisanterie consiste à l'essayer, et si l'on peut tirer un couac d'une clarinette, tout le monde éclate de rire. Le tour des matelas arrive, on les découd, on tâte, on flaire la laine. Il y a un mot que j'hésite à dire, mais il fait image, et mérite, malgré sa brutalité, de n'être point passé sous silence; dans le langage de ce monde-là, vendre des matelas se dit *balancer la punaise*.

Les diamans, les montres, l'argenterie, le plaqué, atteignent de hauts prix; d'autres objets sont absolument dédaignés; j'ai vu vendre des planches de musique gravées, à peine pour la valeur de l'étain. Les vêtemens, qui sont très nombreux, n'ont point du tout l'aspect misérable auquel on pourrait s'attendre; ils gardent au contraire quelques restes d'élégance et de finesse, comme s'ils avaient été engagés par un étudiant, par une fille en quête d'argent pour aller au bal. En somme, la diversité extraordinaire des articles qui passent sous les yeux donne bien plutôt l'idée d'une gêne momentanée que celle d'une vraie misère; je crois que l'on commet une grosse erreur en assimilant le mont-de-piété aux institutions de bienfaisance; toutes les ventes auxquelles j'ai assisté m'ont laissé la même impression.

Les commissaires-priseurs, sous leur responsabilité, accordent un certain crédit à leur clientèle; ils reçoivent un à-compte qui ne peut jamais être inférieur à 5 francs, et mettent alors le marchand en « débet, » c'est-à-dire qu'ils gardent en nantissement de la somme impayée l'objet vendu, jusqu'à ce que le bordereau soit complétement acquitté. Ce sont là des conventions particulières dont l'administration ne s'occupe même pas. Beaucoup de *bonis* ne sont jamais réclamés et tombent momentanément dans la caisse du mont-de-piété pour passer ensuite dans celle de l'assistance publique. En 1869, on a vendu 162,254 objets, et l'on a payé 91,426 *bonis*, c'est-à-dire une moyenne de 56 pour 100.

Telles sont les opérations du mont-de-piété; elles sont, comme

on a pu le reconnaître, fort habilement combinées pour donner à la fois satisfaction au public et à l'administration; elles exigent une surveillance de toutes les minutes et une ponctualité exemplaire. Il faut se mettre en garde contre les réclamations d'emprunteurs peu scrupuleux; aussi a-t-on soin d'indiquer toutes les avaries dont sont atteints les nantissemens offerts, et parfois cependant l'on se trouve fort embarrassé lorsqu'un employé novice ou ahuri a mal libellé une reconnaissance, comme celle-ci, que j'ai vue et qui portait pour désignation : *une camisolle de cuivre*. Les comptes des années 1870 et 1871 ne donneraient qu'une idée imparfaite du mouvement du mont-de-piété; les événemens y avaient apporté un trouble profond. La dernière année normale est 1869; elle n'accuse pas une activité exceptionnelle, néanmoins les chiffres sont importans, ils démontrent la puissance de cet organe de crédit, ils prouvent à quel nombre considérable de personnes il rend service : le total des engagemens a été de 1,772,596, représentant une somme de 34,453,860 francs; on a renouvelé 334,360 nantissemens équivalant à un prêt de 14,469,687 fr.; 1,572,087 dégagemens ont fait sortir des objets sur lesquels on avait avancé 32,595,087 fr.; enfin 162,254 articles vendus ont produit 2,576,896 fr., sur lesquels 689,568 francs, figurant 91,426 *bonis*, ont été restitués aux ayant-droit. Il est superflu d'insister; à la seule inspection de pareils chiffres, on comprendra que le mont-de-piété est au premier chef un établissement d'utilité publique.

III.

On s'imagine généralement que le mont-de-piété fait des opérations d'autant plus fréquentes et des affaires d'autant plus fructueuses que le mouvement commercial est arrêté par une crise, que les ouvriers sont en chômage, que la politique neutralise les efforts de l'industrie. Rien n'est plus faux; c'est exactement le contraire qui se produit. Le mont-de-piété suit fidèlement toutes les oscillations de la prospérité publique, il dort et s'éveille en même temps qu'elle; aussi bien que la cote de la Bourse, le tableau journalier des engagemens et des dégagemens est un infaillible thermomètre. Cela s'explique par ce fait assez peu connu, que le mont-de-piété est le banquier de tout le petit commerce et notamment de la petite fabrication de Paris; c'est de là, et non d'ailleurs, que lui vient sa clientèle la plus sûre, la plus nombreuse et je dirai la plus reconnaissante, car sans lui toute cette portion extrêmement intéressante de notre population serait dévorée vivante par la race des argentiers interlopes, des usuriers déguisés, des escompteurs à taux impudens, qui exigeraient des intérêts bien autrement éle-

vés que les 9 1/2 pour 100, déjà excessifs, qu'on offre au nantissement. On le voit bien aux deux grandes échéances de l'année commerciale, qui sont janvier et juillet : le compte de ces deux mois-là est toujours plus chargé que celui des autres. Une autre cause détermine aussi pendant le mois de décembre une activité extraordinaire dans les bureaux du mont-de-piété, c'est l'autorisation donnée à un grand nombre de fabricans de s'établir sur les boulevards pendant la période des étrennes. Dès la fin de novembre, les emprunteurs affluent, ils apportent tout objet représentant une valeur quelconque et qui n'est pas pour eux de nécessité rigoureuse; avec l'argent qu'ils en retirent, ils achètent les matières premières, confectionnent ces mille articles connus sous le nom générique de bimbelots, et les débitent avec avantage dans les baraques qu'ils sont autorisés à occuper sur la voie publique. Aussitôt que la vente est terminée, dans la première quinzaine de janvier, les dégagemens sont opérés avec une régularité remarquable.

Les fabricans en chambre, les modestes boutiquiers, les patrons qui n'occupent que deux ou trois ouvriers, courent au mont-de-piété lorsqu'arrive l'échéance d'un billet à ordre souscrit par eux, lorsqu'il faut renouveler la patente, lorsque l'époque du terme approche, enfin lorsqu'ils ont intérêt à faire des achats au comptant. Qu'engagent-ils? Leur montre, leurs couverts, leurs médiocres bijoux? Rarement. Ils engagent plus volontiers le produit de leur travail, et c'est là ce qui explique la quantité relativement considérable de marchandises neuves, — un sixième environ, — que renferment les magasins du mont-de-piété. Plusieurs d'entre eux engagent des objets qui leur ont été remis par un client, afin de pouvoir achever un travail commandé par un autre. Je prendrai un exemple. Une couturière reçoit un coupon d'étoffe pour faire une robe; elle est sur le point de terminer un autre costume dont elle doit fournir la garniture, elle n'a pas d'argent; elle engage le coupon intact au mont-de-piété. Avec le prêt, elle achète les boutons, les franges, qui lui manquent, elle livre le costume et touche le prix, qui lui sert immédiatement à dégager l'étoffe qu'on lui a confiée. — Et si on ne la paie pas? — Elle en est quitte pour déposer sa montre jusqu'au moment où sa facture lui sera soldée. Des faits analogues se produisent constamment, ne nuisent à qui que ce soit, sont avantageux pour le mont-de-piété et permettent à des personnes momentanément gênées de continuer à vivre de leur travail. Cette mission très importante du mont-de-piété, il ne l'a pas cherchée; la force même des choses la lui a imposée; c'est tout le petit commerce qui vient naturellement vers lui, attiré par la confiance qu'il inspire, par la rectitude absolue de ses opérations et surtout par les avantages qu'il offre aux emprunteurs de cette catégorie, qui sans lui paie-

raient plus de 40 pour 100 les avances dont ils peuvent avoir besoin. Cette clientèle est tellement nombreuse qu'elle suffirait pour alimenter le mont-de-piété, de même que le mont-de-piété suffit à ses nécessités de production. Aussi, lorsque les affaires s'arrêtent, le mont-de-piété est immédiatement paralysé, et n'est plus qu'un garde-magasin.

Une autre partie de sa clientèle ordinaire, — bien moins importante, — est formée de ce que j'appellerai les gens de plaisir, femmes galantes, joueurs, étudians, ouvriers débauchés qui vont *chez ma tante*, c'est là le mot familier, afin d'avoir de l'argent qui permette aux uns d'aller au théâtre, aux autres de ressaisir les cartes et la veine, aux troisièmes d'ajourner l'heure des examens, aux derniers enfin de prolonger le « lundi » pendant toute la semaine. Les dégagemens de ces emprunteurs se font très irrégulièrement pour les filles et les joueurs, qui attendent toujours la bonne aubaine; pour les étudians, c'est au retour des vacances; pour les ouvriers, c'est le dimanche matin qui suit le samedi de quinzaine où l'atelier a reçu sa paie. En général, des engagemens assez importans sont opérés par les joueurs, qui, pour faire face à ce qu'on nomme une « dette d'honneur, » ne se font pas faute de mettre la main sur les diamans de leur femme ou d'une de leurs relations. Parfois ces sortes d'affaires vont plus loin qu'on n'imagine et menacent d'avoir un dénoûment désagréable. Un homme du monde, un étranger perd une somme considérable au jeu; il n'a pas d'argent, il prend les diamans de sa sœur, qui y consent, et les engage au mont-de-piété. Il acquitte sa dette, veut prendre sa revanche, perd encore, et, ne sachant plus de quel bois faire flèche, vend la reconnaissance à un courtier de bas étage, qui opère le dégagement sans tarder et se défait immédiatement des parures au profit d'un jeune homme qui va se marier. Le mont-de-piété est désintéressé dans la question, ses opérations ont été d'une régularité irréprochable; mais la sœur réclame ses diamans, mais le joueur, qui a fait une martingale heureuse, veut les racheter, et on ne sait où ils sont. A grand'peine on les retrouve chez un joaillier célèbre, qui avait brisé les montures pour les disposer au goût du dernier acheteur. Heureusement cet acheteur et le joueur étaient gens de même monde et se connaissaient fort bien; l'affaire s'est arrangée à l'amiable entre eux, sans cela la justice aurait pu y regarder de près et demander à l'un des intéressés en vertu de quel droit il avait vendu la reconnaissance d'un nantissement qui ne lui appartenait pas.

L'indigence vient bien peu au mont-de-piété; je l'y ai attentivement cherchée, et je ne crois pas l'avoir aperçue. Un fait le prouvera et renversera sans doute bien des idées acceptées *a priori*,

sans discussion ni critique. Le peuple anglais, ému des souffrances dont Paris avait été accablé pendant la période d'investissement et animé d'un esprit de charité dont nous ne saurions être trop reconnaissans, nous envoya des secours abondans aussitôt que le blocus fut entr'ouvert; on expédia entre autres une somme de 20,000 francs qui devait être spécialement employée à délivrer les instrumens de travail que les ouvriers avaient nécessairement été contraints d'engager pendant ces longs jours de misère. Le mandataire des commissions anglaises s'excusait de la modicité de la somme, et redoutait qu'elle ne fût presque ridiculement insuffisante. L'appel du mont-de-piété à ses cliens fut aussi large et aussi retentissant que possible; à cette époque, les magasins contenaient 1,708,547 articles représentant un prêt de 37,502,723 fr.; en présence d'un pareil total, qu'était-ce donc que 20,000 francs? C'était beaucoup plus qu'il ne fallait, car on n'eut à rendre que 2,383 outils, dont le dégagement coûta 13,570 francs; 6,430 francs n'ont pas trouvé d'emploi. Si la misère réelle avait eu ses gages au mont-de-piété, elle y eût couru; on peut affirmer qu'elle n'y va qu'accidentellement.

Cette vérité apparaît d'une façon saisissante lorsqu'il y a de ces dégagemens gratuits officiels qui sont un don de joyeux avénement ou une mesure inspirée par des circonstances politiques particulières. La première fois que j'en trouve trace dans l'histoire, c'est à la date du 9 octobre 1789, date déplaisante : elle prouve en effet que la crainte plus que tout autre sentiment avait dicté cet acte de générosité qui, pour être sincère, succédait trop rapidement à ces néfastes journées du 4 et du 5 octobre, depuis lesquelles la France ne sait plus à quel principe se rattacher, car on y viola du même coup le droit monarchique et la souveraineté populaire. La convention fait comme Louis XVI, et tous les gouvernemens qui ont succédé ont suivi l'exemple donné. Au mois d'octobre 1870, le gouvernement de la défense nationale n'y manqua pas, et nous avons vu que la commune l'imita. Or le dégagement gratuit est généralement limité aux prêts qui ne dépassent pas 10 ou 20 francs, et voilà ce qui se passe invariablement : on dégage à une porte, et on réengage à l'autre. En admettant que 4,000 nantissemens puissent être rendus le matin, avant la fin de la journée le mont-de-piété en a certainement repris plus de la moitié. Cela prouve, dira-t-on, que ces gens-là ont avant tout besoin d'argent; mais cela prouve aussi que dans les cabarets les pièces de 5 francs sont une monnaie qui a plus facilement cours que les matelas et les vieux paletots. L'alcoolisme, qui peuple nos asiles d'aliénés, entre pour une proportion très appréciable dans le mouvement du mont-de-piété. Si aux jours de dé-

gagemens gratuits on remettait directement l'argent aux porteurs de reconnaissances, il est fort probable que nul de ceux-ci ne se présenterait au mont-de-piété.

Il est un autre genre de clientèle, fort heureusement minime et tout spécialement surveillée, qui cherche à tirer du mont-de-piété des bénéfices illicites ou qui le prend volontiers pour une maison de recel, et dont il faut bien parler : ce sont certaines espèces de voleurs. La justice et la préfecture de police ont des rapports fréquens avec le mont-de-piété; quand un vol est dénoncé, la désignation de l'objet disparu est envoyée à l'administration, qui fait faire dans ses magasins, sur ses registres d'engagemens, des recherches qui aboutissent quelquefois. Ceux qui s'adressent au mont-de-piété sont des voleurs naïfs ou des voleurs spéciaux, car la plupart des malfaiteurs ont leurs recéleurs et des brocanteurs attitrés.

Les bureaux du mont-de-piété ont parfois aidé à découvrir des faits étranges dont les auteurs étaient dans une telle situation sociale qu'il était très difficile de les accuser. Il y a une quinzaine d'années environ, avant le décret impérial qui limitait le maximum des prêts à 10,000 francs, une femme titrée, appartenant par ses alliances aux plus illustres familles de France, engagea d'un seul coup des parures neuves pour une somme qui dépassait 50,000 francs. On fut fort surpris au mont-de-piété de recevoir de la préfecture de police une demande de recherches, et l'on ne comprit guère qu'une personne de si haute condition pût être impliquée dans une affaire de vol. Rien n'était plus vrai cependant. Usant de son nom, qui devait inspirer toute confiance, elle avait acheté des diamans à crédit et les avait immédiatement engagés. Les joailliers, fatigués d'attendre l'argent qui leur était dû, avaient fini par soupçonner la vérité. Ils prièrent la préfecture de police de faire une enquête qui eut le succès que l'on voit. Nul doute n'était possible. On ne peut imaginer la qualité des personnages qui intervinrent dans cette affaire pour l'étouffer. C'était difficile : la dame n'avait plus l'argent, qu'elle avait promptement dépensé, la famille refusait absolument de payer; les joailliers réclamaient le prix convenu ou les diamans ; le mont-de-piété ne pouvait se dessaisir du gage, qui représentait un prêt considérable. On était loin de s'entendre, et la justice allait peut-être se mêler à ce débat trop clair, lorsque l'affaire fut arrêtée comme par enchantement. Le préfet de police avait parlé de cette histoire à l'empereur, qui ordonna de prendre sur sa cassette de quoi dégager les parures et de les rendre aux joailliers. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'empereur, abusé par une similitude de nom, crut sauver une femme dont le mari faisait à son gouvernement une vive opposition.

Ces sortes d'aventures ont parfois un dénoûment plus tragique, quoiqu'il reste inconnu. On acquit la certitude, il y a quelques années, que de fausses reconnaissances, portant tous les caractères possibles d'authenticité, étaient vendues à des marchands qui venaient inutilement réclamer des gages dont on ne retrouvait aucune trace. Une surveillance occulte prouva que nul employé n'était coupable. La police se piqua au jeu, et finit par fixer son attention sur un individu qui avait une vie extérieure honorable, qui exerçait une fonction importante et paraissait à l'abri de tout soupçon. On acquit la certitude que, sous un prétexte plausible, il avait ses grandes entrées dans plusieurs bureaux du mont-de-piété, qu'il était connu sous deux noms différens, et qu'il avait trois domiciles, sans compter celui de sa maîtresse. C'est là qu'on l'arrêta; conduit chez un commissaire de police, il fit bonne contenance, et, saisissant à l'improviste un compas caché dans son mouchoir, il s'en porta un coup au cœur et se tua.

De si graves affaires sont rares, et le mont-de-piété n'a guère à se défendre que contre deux variétés de filous parfaitement catégorisés : les *chineurs* et les *piqueurs d'once*. Les premiers sont des industriels fort prudens, difficiles à prendre en faute, payant patente et exerçant le plus ordinairement le métier de brocanteur en bijoux. Faire *la chine* consiste à augmenter frauduleusement la valeur apparente des objets. Le coup de *chinage* le plus fréquent est celui-ci : on détache d'une chaîne en or véritable, composée de pièces mobiles réunies les unes aux autres, le porte-mousqueton et les anneaux sur lesquels la garantie a mis son poinçon; puis ces mêmes objets sont adaptés à une chaîne identique en cuivre fortement doré, — ce qu'on nomme le doublé d'or. Une fois que cette opération est faite, on salit la chaîne pour lui donner un air vieillot, et on la porte au bureau d'engagement. Le commissaire-priseur vérifie les poinçons, croit avoir entre les mains un bijou tout en or de premier titre et accorde une somme qui représente dix fois la valeur de l'objet frelaté. Le chineur accepte, s'en va, après avoir donné un faux nom, montré de faux papiers d'identité, et vend la reconnaissance. Au jour de la vente, on s'aperçoit quelquefois de la fraude, et alors la caisse des commissaires-priseurs paie la différence. L'affaire est quelquefois fort onéreuse; on a gardé le souvenir d'un coup de *chinage* sur de faux galons d'or, qui coûta aux commissaires-priseurs plus de 30,000 francs. On falsifie encore les bijoux en les *fourrant*, c'est-à-dire en coulant du plomb dans les parties creuses, afin de leur donner un poids plus considérable; rien n'arrête ces gens-là, et ils ne sont point embarrassés pour se servir de faux poinçons et de fausses marques de fabrique.

L'un d'eux est une sorte d'homme de génie en son genre, la Sûreté le connaît bien et l'appelle *le roi des chineurs;* jamais on n'a pu le saisir sur le fait. Il lui est administrativement interdit d'engager, il ne s'en soucie guère; il a fait prendre patente à quatre de ses acolytes, et il *chine* par procuration.

Il ne faut pas croire que cette fraude s'arrête aux objets précieux; on *chine* tout, — les matelas en les composant d'un cadre de laine rempli de varech, — le calicot en le revêtant d'un enduit et en le calendrant par certains procédés qui lui donnent l'apparence de la plus belle toile anglaise, — les pendules en n'y mettant pas de mouvement. On n'en finirait pas, si on voulait énumérer tous les articles qu'on parvient à altérer. Les *chineurs* cherchent à voler le mont-de-piété; les *piqueurs d'once* en font leur maison de recel, à la grande colère des négocians, que ce genre de méfaits atteint d'une façon toute spéciale. Dans l'origine, *le piquage d'once* était un terme d'argot qu'on employait pour désigner le vol que le tisseur en chambre commettait sur les fils, laines ou soies qui lui étaient confiés; il en gardait une partie pour lui, et cependant il rendait poids pour poids, car il avait mis le tissu à la cave pour le charger d'humidité, ou l'avait frotté d'un apprêt qui l'alourdissait. Aujourd'hui on appelle ainsi tout abus de confiance fait par un ouvrier, par un employé, par un garçon de magasin au préjudice de son patron. Les ouvriers bijoutiers qui retiennent des parcelles d'or, les commis en nouveautés qui coupent à leur profit quelques mètres d'étoffe sur une pièce, sont des piqueurs d'once. La plupart ont des recéleurs, mais d'autres vont tout simplement au mont-de-piété. Les négocians se plaignent avec amertume, sans trop de raison il me semble, car c'est à eux qu'il appartient de surveiller leurs employés; ils ont été jusqu'à demander qu'on interdît au mont-de-piété de prêter sur marchandises neuves, ce qui est excessif en théorie, et ce qui en pratique ruinerait presque d'emblée les petits marchands et les petits fabricans dont j'ai parlé plus haut. J'ajouterai que plusieurs piqueurs d'once ont été surpris en flagrant délit, grâce aux indications fournies par le mont-de-piété lui-même.

On vend, il est vrai, au mont-de-piété une quantité appréciable de coupons de robe de 13 à 15 mètres; on se tromperait si l'on en faisait remonter l'origine aux fraudeurs. La vérité est bien plus simple. Beaucoup de personnes, voulant faire un cadeau à une femme et n'osant lui offrir de l'argent, lui donnent l'étoffe d'une robe. La femme préfère l'argent, elle engage le coupon, le laisse vendre et vient retirer le *boni*. Ce fait est tellement fréquent que l'on pourrait presque dire qu'il est général. L'engagement des mar-

chandises neuves est regrettable lorsqu'il est opéré en masses importantes par un négociant qui cherche à ressaisir le crédit qui lui échappe, qui est sur le point de faire faillite, et qui met au mont-de-piété ce qui légalement forme le gage de ses créanciers. Comment éviter un pareil abus sans en créer un bien autrement grave, puisqu'il atteindrait immédiatement la majeure partie, sinon la totalité, du petit commerce parisien? Le négociant aux abois qui veut tromper ses créanciers les trompera toujours; le nantissement déposé au mont-de-piété est diminué, il est vrai, de la valeur du prêt, mais la valeur totale n'est pas détruite, et il est facile de mettre opposition sur les gages ou sur les *bonis* de vente, qui représentent toujours à peu près moitié du prix normal des marchandises. C'est donc là encore une sorte de garantie pour les créanciers, qui sans cela seraient fort exposés à ne trouver que des rayons vides, car tout ce que ceux-ci contenaient aurait été vendu à vil prix à des industriels de bas étage.

Il ne faut pas croire que le mont-de-piété s'endort, et qu'il se contente d'exciper de sa bonne foi; il déploie au contraire vis-à-vis des chineurs, des piqueurs d'once, des emprunteurs douteux de toute espèce, une activité très énergique. Si la Banque de France a un bureau spécialement chargé de reconnaître la valeur morale des signataires des billets envoyés à l'escompte, le mont-de-piété n'a pas négligé de se renseigner sur ses cliens suspects; lorsqu'il s'en méfie, il leur interdit l'engagement en vertu d'un arrêté péremptoire de la direction. Comment il arrive à n'être que rarement trompé, à découvrir, au milieu des masses d'objets qui l'encombrent, celui qui paraît avoir été volé, pourquoi il fait surveiller telle personne plutôt que telle autre, et comment il peut parfois avant toute réclamation donner des avis qui mettent sur la piste d'une escroquerie, d'un crime même, — témoin tous les bandits qui ont pillé chez M. Deguerry et qui n'ont été soupçonnés, arrêtés, convaincus, condamnés, que grâce à sa sagacité, — comment, en se protégeant lui-même, il fait acte de protection pour la société tout entière, c'est ce que je ne me sens pas le droit de raconter, car il ne faut pas dire au renard où l'on place le piége qui l'attend. Ce que je puis affirmer sans péril, c'est que j'ai vu fonctionner ce service aussi simple qu'ingénieux, qu'il produit d'excellens résultats, et qu'on ne saurait trop le développer. Il a cela de remarquable que, tout en regardant de fort près les emprunteurs véreux, il ne s'occupe jamais des emprunteurs honnêtes, auxquels le mont-de-piété assure par son organisation même toutes les conditions imaginables de discrétion et de sécurité.

Si l'on arrivait à débarrasser le mont-de-piété des chineurs, des

piqueurs d'once, de tous les médiocres fripons qui le harcèlent, lui donnerait-on l'ampleur et la liberté d'action dont il a besoin pour remplir le but d'utilité générale qui est sa véritable raison d'être? Non; ces industriels retors ne sont pas un danger, ils sont à peine un ennui. Souvent on remarque dans sa marche une certaine oscillation, on en cherche la cause, et l'on ne s'aperçoit pas que le mont-de-piété n'a aucune base, qu'il ne s'appartient pas, et qu'avant tout il faut le rendre à lui-même. Une seule chose est à considérer, l'intérêt du public; toute autre préoccupation doit disparaître devant celle-là. Or, pour bien se rendre compte de la situation respective de l'emprunteur et du prêteur, il faut voir combien le public paie l'argent qu'on lui avance : au mont-de-piété, 9 pour 100, — au commissaire-priseur 1/2 pour 100, droit fixe de prisée; — si l'objet est vendu, 3 1/2 pour 100 de droit d'adjudication, ce qui fait en tout 13 pour 100; si l'objet est dégagé, il n'a soldé que 9 1/2; s'il est engagé ou dégagé par commissionnaire, il coûte 11 1/2. On paie donc au minimum 9 1/2, au maximum 15 pour 100; c'est exorbitant. Le mont-de-piété peut-il du moins capitaliser ses bénéfices, s'en faire un fonds de roulement qui lui permette de ne pas emprunter et de diminuer l'intérêt du prêt qu'il a consenti? Nullement. Il faut préciser, ne serait-ce que pour prouver que parfois nous excellons dans l'absurde.

Le mont-de-piété emprunte pour prêter au public, mais il ne peut prêter que d'après l'évaluation des commissaires-priseurs, sur lesquels il n'exerce aucune action; tous les bénéfices que lui rapportent ses différentes opérations appartiennent de droit à l'assistance publique, qui ne peut lui donner ni un ordre, ni une instruction, ni même un conseil. Comme dans le principe on avait rattaché le mont-de-piété au système de l'hôpital-général, auquel a succédé le bureau des hospices, qui est aujourd'hui l'assistance publique, on veut absolument voir dans cette administration un caractère de bienfaisance qu'elle n'a pas. De plus, elle doit livrer ses revenus aux hospices, mais cela en vertu du décret constitutif de l'an XII, qui disait que ceux-ci fourniraient le capital. Dans ce cas, il était juste qu'ils en touchassent la rente; or on sait ce qui s'est passé : les hospices n'ont jamais avancé une somme quelconque au mont-de-piété. Néanmoins l'habitude subsiste, et celui-ci achète fort cher un argent qui ne lui coûterait rien, s'il avait gardé ce qu'il a gagné, argent qu'il est obligé de faire payer bien plus cher encore au public. Veut-on savoir la somme que le mont-de-piété a versée aux hospices depuis 1806? — 22,731,872 francs 86 centimes. Il avait là de quoi se constituer un capital roulant qui l'affranchissait pour toujours des emprunts qu'il sera forcé de contracter, tant que sa situation n'aura pas été modifiée.

Pour que le mont-de-piété soit réellement l'institution qu'il doit être, pour qu'il puisse décharger le public des droits dont celui-ci est accablé, il faut qu'on le débarrasse de l'ingérence des hospices, de l'intervention des commissionnaires et de celle des commissaires-priseurs. Il ne dépend que de lui de se délivrer des commissionnaires, ce qui produirait immédiatement une économie de 3 pour 100 dont l'emprunteur bénéficierait. On peut facilement obtenir ce résultat en poursuivant l'œuvre intelligente entreprise par M. Ledieu, ancien directeur du mont-de-piété. Avec une grande fermeté et une prudence remarquable, comprenant qu'il importait avant tout de dégrever les charges qui pèsent sur le nantissement, M. Ledieu combattit les commissionnaires pied à pied, sans se décourager, sans se laisser émouvoir par des plaintes qui avaient leur raison d'être, sans céder aux influences souvent considérables que l'on mit en avant. Partout où il put, il les remplaça par des bureaux auxiliaires, annexes directes du mont-de-piété, et qui font le prêt aux mêmes conditions que lui. De 1857 à 1868, il est parvenu non sans peine à créer vingt-deux bureaux auxiliaires, et en 1862 il obtint la construction de la grande succursale de la rue Servan. Il est intéressant de constater en quelle proportion le public a profité de ce nouvel état de choses : en 1856, le total des engagemens est de 1,303,845 articles, le prêt est de 23,869,488 fr., sur lesquels les commissionnaires engagent 1,015,432 objets, auxquels on avance 17,212,280 francs; les droits de commission s'élèvent à 472,603 francs. — En 1869, ces mêmes droits s'abaissent à 263,135 francs; 1,672,595 articles sont engagés, dont 387,048 par les commissionnaires qui, sur 34,453,860 francs représentant la somme générale du prêt, n'entrent que dans la proportion de 9,717,722 francs. L'écart entre les droits de 1856 et ceux de 1869 constitue un bénéfice net de 272,603 francs, resté dans la poche du public. — Aujourd'hui il n'existe plus que quatorze bureaux de commissionnaires; il est urgent de les remplacer promptement par des bureaux auxiliaires, et c'est à quoi l'administration du mont-de-piété doit songer.

Si par le seul fait de son action le mont-de-piété peut faire disparaître ces intermédiaires onéreux, il n'en est pas de même en ce qui concerne les commissaires-priseurs; à l'égard de ceux-ci, la loi du 27 ventôse an IX est formelle. — « Article 1er. A compter du 1er floréal prochain, les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers qui auront lieu à Paris seront faites exclusivement par des commissaires-priseurs vendeurs de meubles. — Article 2. Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics de s'immiscer dans lesdites opérations qui se feront à Paris. » Le texte est fort clair, et ne peut donner lieu à aucune con-

troverse. Le mont-de-piété est donc forcé de faire faire la prisée et les ventes par les commissaires, d'où il résulte une surcharge de 4 pour 100, qui dans un espace de vingt ans, de 1850 à 1869, a coûté au public 4,886,313 francs (1). Que la loi ait agi avec sagesse en créant des agens privilégiés responsables qui impriment aux ventes d'objets mobiliers une authenticité parfaite, ceci n'est pas discutable; mais le mont-de-piété, placé directement sous la surveillance de l'état, soumettant les actes de sa gestion au contrôle de la cour des comptes, ayant été institué pour prêter sur nantissement au taux le plus bas possible, offrant des garanties aussi sérieuses que n'importe quel établissement de crédit, doit échapper à cette nécessité qui grève l'intérêt des emprunteurs sans aucun profit pour eux. Il faut que le mont-de-piété soit reconnu apte à opérer lui-même la prisée et la vente; il le fera à ses risques et périls, par ses propres employés, qui sont passés maîtres en l'art de l'appréciation. Ce sera pour lui un surcroît de travail et de responsabilité; mais il en retirera un bénéfice moral qui a bien son importance, s'il aide au soulagement de la partie nécessiteuse de la population de Paris.

On ferait bien aussi de rapporter le décret impérial du 12 août 1863; il n'a aucune raison d'être, car on n'en respecte que la lettre, et l'on sait en fausser l'esprit. Le chef-lieu et les succursales ne peuvent faire aucun prêt dépassant 10,000 francs; les bureaux auxiliaires sont limités à un maximum de 500. Il est facile de deviner ce qui se passe. On apporte un lot de diamans qui vaut 50,000 fr.; on le divise en cinq nantissemens distincts, qui sont engagés successivement, séance tenante, au même guichet. Puisqu'il est aisé d'éluder les prescriptions de la loi, puisque chacun y prête la main, puisque le commissaire-priseur, l'emprunteur, le mont-de-piété, sont d'accord pour tourner la difficulté, que le seul résultat du décret est de faire libeller un plus grand nombre de paperasses, pourquoi ne pas revenir tout simplement aux usages qui ne déterminaient aucune réserve au prêt consenti?

Lorsque l'on discuta la loi de 1851, l'intention évidente des législateurs était d'affranchir le mont-de-piété et de lui donner une existence indépendante; cela ressort de l'article 5. — « Les monts-de-piété conserveront en tout ou partie, et dans les limites déterminées par le décret d'institution, leurs excédans de recette pour former ou accroître leur dotation. Lorsque la dotation suffira tant à couvrir les frais généraux qu'à abaisser l'intérêt au taux légal de

(1) La somme intégrale est de 5,539,581 fr.; mais il convient d'en déduire 653,268 fr. versés par les commissaires-priseurs pour erreur d'évaluation.

5 pour 100, les excédans de recettes seront attribués aux hospices ou autres établissemens de bienfaisance. » — C'était parler d'or et dénouer d'une façon aussi libérale qu'intelligente une situation réellement fausse et pénible; mais, par une contradiction qu'il est bien difficile de s'expliquer, l'article 9 détruit radicalement l'article 5. — « Les dispositions du titre Ier seront immédiatement applicables à ceux des monts-de-piété existans qui ont été fondés comme établissemens distincts de tous les autres. » — Or le mont-de-piété de Paris n'est point « distinct » des hospices, auxquels il appartient : il recommença donc à être le gagne-petit de l'assistance publique.

Cette question reviendra prochainement devant l'assemblée nationale, qui le 31 mai 1872 a été saisie d'un nouveau projet de loi destinée à remplacer les prescriptions illusoires de 1851. Il faudra se garder alors de retomber dans la même faute, n'avoir exclusivement en vue que l'intérêt de l'emprunteur, et, tout en maintenant le mont-de-piété sous la direction hiérarchique de la préfecture de la Seine et du ministère de l'intérieur, l'affranchir une fois pour toutes et de la suzeraineté des hospices, qui l'empêchent de capitaliser son épargne, et de l'obligation d'avoir recours aux commissaires-priseurs, dont l'inutile intervention augmente le taux d'un intérêt déjà fort lourd. Moralement, il est au moins étrange que les nécessiteux fournissent aux besoins des indigens; matériellement on doit rechercher tous les moyens pratiques de dégrever le prêt. Si le mont-de-piété de Paris voyait tomber ainsi les entraves qui le paralysent trop souvent, il pourrait alors bâtir les quatre succursales qui lui manquent pour obéir aux injonctions du décret constitutif de l'an XII, remplacer les commissionnaires par des bureaux administratifs, et, supprimant les droits de manutention et de garde qui exhaussent l'intérêt exigé jusqu'au taux usuraire de 9 pour 100, ne plus offrir cette anomalie au moins singulière d'un établissement public toujours en contradiction flagrante avec la loi (1).

MAXIME DU CAMP.

(1) Loi du 3 septembre 1807 : « Article 1er. L'intérêt conventionnel ne pourra excéder en matière civile 5 pour 100, ni en matière commerciale 6 pour 100, le tout sans retenue. — Art. 2. L'intérêt légal sera, en matière civile, de 5 pour 100, et en matière de commerce de 6 pour 100, sans retenue. »

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT.

II.

LES TROUBLES DE SMYRNE. — LE PACHA DE CÉSARÉE. L'AMIRAL HALGAN (1).

I.

Il était dans la destinée de l'empire ottoman d'être toujours surpris par les insurrections. La doctrine du fatalisme exclut nécessairement l'idée d'une police vigilante, et les Turcs sont tout à la fois une race violente et une race paresseuse. Le secret des Grecs avait été bien gardé. Quelques soulèvemens partiels indiquèrent l'approche de la crise dès la fin du mois de mars 1821; le 2 avril, le soulèvement était général. Les propriétaires timariotes (2) se virent subitement attaqués et attaqués sur tous les points à la fois; ils furent frappés sans merci, dépouillés sans remords. En moins d'un mois, une population de 20,000 âmes, dispersée dans les campagnes de la Grèce, avait disparu. L'extermination, assure-t-on, fut préméditée; elle entrait dans les plans et dans les calculs de l'hétairie.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1872.

(2) Soldat turc auquel le sultan a fait une concession de terres qui entraîne certaines charges militaires.

Hommes, femmes, enfans, l'éruption du volcan n'avait rien épargné. Trois mille fermes au moins étaient réduites en cendres, des villages naguère florissans n'offraient plus que des monceaux de ruines, et sur ces débris les klephtes agenouillés unissaient leurs voix à celle des popes pour célébrer un si rapide et si complet triomphe. Quelques familles turques avaient échappé par la fuite au massacre; elles trouvèrent un refuge à Tripolitza et dans les forteresses du littoral. Encore incapables d'affronter leurs ennemis en plaine, les Grecs se bornèrent à cerner ceux qu'ils n'avaient pas réussi à surprendre. Ils se rassemblèrent sur les hauteurs et attendirent patiemment que la faim leur livrât de nouvelles victimes. Dans cet âge de barbarie que les poètes seuls ont le droit de regretter, les vêpres grecques ont un précédent, les vêpres siciliennes; mais à l'époque historique où nous sommes arrivés on ne trouvera que les noirs de Saint-Domingue et les musulmans du Bengale qui aient poursuivi la domination étrangère avec cette fureur implacable.

En tout pays, de semblables excès eussent amené de sanglantes représailles; en Turquie, ils devaient nécessairement raviver la férocité d'un peuple qui s'est toujours montré impitoyable, parce que ses croyances, non moins que son tempérament, le rendent insensible au spectacle des souffrances humaines. Les cruautés juridiques ordonnées par le sultan Mahmoud, les désordres que son gouvernement toléra, lui ont valu, de la part des Grecs, le surnom de *boucher*. On a cru qu'il avait le goût du sang, et qu'il devait savourer avec un secret plaisir les vengeances dont il donnait l'affreux spectacle à ses sujets. Frère et cousin de souverains étranglés, Mahmoud n'avait que le sentiment de sa conservation; il n'obéissait qu'à l'instinct de son impuissance. L'autorité des princes ottomans n'a jamais été aussi absolue que les formes asiatiques dont elle s'enveloppait pouvaient le faire croire. Ce despote, que la diplomatie ne voyait qu'environné de pompe et de terreur, sur les droits duquel l'Europe se faisait de si singulières illusions, n'était en réalité que l'instrument aveugle, l'esclave docile et tremblant des passions de son peuple. Ses décisions les plus solennelles devaient être soumises à la sanction du mufti. Elles seraient restées sans vertu, si un *fetva* ne les eût déclarées conformes aux prescriptions du Coran. La même corporation avait concentré dans ses mains les fonctions du prêtre et celles du magistrat. Exagérant le rôle de nos anciens parlemens, elle pesait à la fois sur la politique extérieure et sur l'administration intérieure de l'état. Vis-à-vis des fantaisies impérieuses du souverain, son chef, le grand mufti ou cheik-ul-islam, aurait eu plus qu'un droit d'enregistrement, il aurait exercé un droit de contrôle. Les premiers massacres

dont on eut connaissance à Constantinople furent ceux de Iassi et de Galatz, accomplis en Moldavie le 5 mars 1821. Le peuple à l'instant s'émut; le divan s'assembla, et on commença d'agiter au sein du conseil l'éternel projet d'exterminer toute la population grecque. Le mufti consulta le livre sacré. « Il ne vous est point permis, dit-il, de verser le sang de l'innocent et de confondre sa cause avec celle du coupable. » Le divan s'inclina, mais le clergé et la ville murmurèrent. L'irritation croissant avec les nouvelles désastreuses qui arrivaient chaque jour des provinces, la sentence du cheik-ul-islam fut respectée; le cheik-ul-islam lui-même fut déposé et banni. Quelques jours après, les persécutions commencèrent.

Le 16 avril, le drogman de la Porte, Mourousi, fut exécuté dans son costume officiel. Plusieurs Grecs de distinction eurent le même sort. Le 22 avril, le patriarche Gregorios fut conduit au supplice. A minuit, le prélat, entouré de son clergé, célébrait dans la cathédrale le service du dimanche de Pâques; au point du jour, il était pendu à la porte de sa demeure. Le corps du patriarche resta ainsi exposé pendant trois fois vingt-quatre heures; les Turcs le livrèrent ensuite aux Juifs, qui le traînèrent ignominieusement dans les rues et l'allèrent jeter, comme un animal immonde, à la mer. Frappés de terreur, les Grecs ne bougèrent pas. Le soir même de l'exécution, le grand-vizir parcourut les rues du Phanar, accompagné d'un simple tchaous.

Ce ne fut pas une révolution grecque, ce fut une émeute turque qui, sous l'impression causée par ce meurtre, faillit éclater à Constantinople. On ne satisfait pas avec quelques gouttes de sang la passion populaire, on l'excite. Tremblant pour sa propre vie, le sultan dut céder aux exigences d'un clergé et d'une soldatesque fanatiques. Il leur abandonna les quartiers de la capitale et les villages qu'habitaient les chrétiens. Pendant trois semaines, des bandes de la plus basse populace, guidées par les janissaires et par les agens de l'uléma, parcoururent la ville et les environs du Bosphore, pillant et égorgeant les raïas. A Andrinople, à Salonique, à Cos, à Rhodes, en Crète, à Chypre, partout où il y avait des Grecs, on eut à signaler de semblables violences; à Smyrne, l'existence des Européens eux-mêmes fut en péril. Le sultan s'était cru obligé d'appeler, dans cette crise suprême, tous les Osmanlis à la défense de la foi. Il avait, par une proclamation que lui reprocha très vivement et très justement la diplomatie, convié les disciples de l'islam à se réunir, à s'armer, à vivre désormais sous la tente, comme l'avaient fait autrefois leurs ancêtres. Dans toute l'Asie-Mineure, des bandes à demi sauvages répondirent à cet appel. Les milices de l'Anatolie vinrent camper aux portes de Smyrne. C'était un contingent tout trouvé pour l'expédition que l'on préparait dans ce port contre les rebelles

du Péloponèse; 3,000 hommes furent immédiatement embarqués sur des bâtimens de commerce, dont on confia l'escorte à un brick algérien. Des corsaires grecs furent malheureusement signalés à l'entrée du golfe. Il n'en fallut pas davantage pour que les troupes qui allaient faire voiles demandassent à être remises à terre. Leurs chefs eurent la faiblesse de les laisser débarquer, et ces soldats étrangers furent bientôt les maîtres dans la ville. C'en était fait de la communauté grecque, peut-être même de la colonie franque, s'il n'y eût eu à Smyrne un consul de France énergique et une station française. Cette station, placée sous les ordres du capitaine de frégate Lenormant de Kergrist, était peu considérable; elle ne se composait que de deux bâtimens, la corvette l'*Écho* et la gabare la *Lionne*. Le dévoûment du consul-général de France, M. David, et la vigoureuse attitude des officiers dont il invoqua le concours suppléèrent à l'insuffisance de nos forces. « Le capitaine de Kergrist, écrivait quelques mois plus tard le contre-amiral Halgan, a sauvé par sa fermeté une population tout entière. » — « Le sang-froid, le caractère plein de dignité et de grandeur déployés par M. le consul-général de France, écrivait de son côté le capitaine de Kergrist, m'ont pénétré d'admiration. »

Le 15 avril, un courrier arriva de Constantinople. Les bruits les plus alarmans circulèrent aussitôt. Les Grecs crurent que les autorités ottomanes avaient reçu contre eux un firman foudroyant. Quelques coups de fusil tirés par des galiondjis leur parurent le signal du massacre; ils se précipitèrent en foule vers le bord de la mer. De leur côté, les Turcs, à la vue de ce tumulte, s'imaginèrent que les Grecs venaient de se révolter; ils coururent aux armes. Pendant ce temps, les femmes et les enfans, s'échappant des maisons turques aussi bien que des maisons grecques, fuyaient de toutes parts, affolés, éperdus. La terreur générale s'étendit jusqu'aux Francs; les uns s'enfermaient dans leurs magasins voûtés, les autres allaient demander asile à quelque navire européen. Bientôt heureusement, les Francs et les Turcs revinrent de leur panique; quant aux Grecs, ils continuèrent à s'embarquer et à fuir. Ceux qui ne purent trouver place sur les bâtimens étrangers, ou qui ne réussirent pas à gagner le large sur quelque bateau du pays, demeurèrent entassés avec leurs familles dans les embarcations mêmes qui les avaient transportés en rade. Fort émues de cette situation, les autorités de Smyrne s'assemblèrent et tinrent un grand divan. Les consuls furent invités à y assister. Le mollah prit le premier la parole. « Le refuge, dit-il, que les raïas trouvent sur les bâtimens des Francs les encourage à déserter leurs maisons et à s'abandonner à de vaines frayeurs. Ces embarquemens continuels font murmurer le peuple. Je demande formellement qu'on oblige

les raïas à débarquer des navires européens. » Le mousselim, l'ayan-bachi, le serdar des janissaires, appuyèrent avec énergie cette demande. Le consul-général de France se chargea d'y répondre. M. David avait longtemps résidé en Bosnie; il connaissait à fond le caractère des Turcs, et parlait avec facilité leur langue. Son expérience, son ascendant personnel, son courage et plus encore le rôle qu'une tradition presque indélébile continuait de nous attribuer dans le Levant, devaient faire de cet agent français, tant que durèrent les troubles, l'inspirateur des démarches communes, le conseil et l'appui de tous les Européens, le chef incontesté du corps consulaire. M. David promit de renvoyer les raïas à terre, mais il ne s'engagea pas à leur fermer l'entrée des consulats. Les représentans des puissances résidant à Constantinople avaient pris vis-à-vis de la Porte l'engagement de ne favoriser sous aucun prétexte l'émigration des sujets du sultan; ils n'avaient pas aliéné le droit le plus précieux, le plus sacré aux yeux du musulman, celui d'accorder l'hospitalité au malheur.

Les Grecs débarquèrent dans la soirée même; mais ce fut pour inonder les magasins des Francs, les cours des deux églises, le vaste enclos du consulat de France, l'enceinte du consulat d'Angleterre. Aucun d'eux ne se serait aventuré à rentrer dans sa demeure. Les troupes débarquées, les janissaires, les bouchers candiotes, de toutes les corporations turques la plus féroce et la plus redoutée, les soldats et les vagabonds, formant un horrible pêle-mêle, avaient envahi, la menace et l'injure à la bouche, le quartier grec et le quartier franc. Six Ragusais pêchaient non loin du quai; ils furent saisis et amenés au mousselim. Trois furent tués sous ses yeux, en dépit de ses cris, sans égard pour ses protestations; trois autres, couverts de blessures, furent sauvés par la garde et conduits en prison. Le consul d'Autriche, vieillard octogénaire, s'était empressé de les aller réclamer. « Si j'essayais de vous livrer ces malheureux, lui répondit le mousselim, je ne ferais que les jeter en pâture au peuple. Laissez-les où ils sont. Croyez-moi, c'est encore le plus sûr moyen de sauver leur vie. » Pendant plusieurs jours, les assassinats ne cessèrent pas dans Smyrne. Le fanatisme musulman ne s'arrêtait pas à choisir ses victimes : tout infidèle rencontré dans les rues, qu'il fût Franc ou raïa, était égorgé; les négocians les plus respectables se virent menacés de mort jusque dans leurs maisons; la consternation était à son comble. Le commandant en chef des troupes asiatiques, Hassan, pacha de Césarée, fit annoncer le 15 mai aux autorités locales qu'il allait enfin quitter son camp et venir établir sa résidence dans la ville. Cette nouvelle remplit de joie le mousselim. Les consuls le pressaient tous les jours de prendre des mesures sévères pour rétablir l'ordre. « Il ne faut pas trop ti-

rer la corde, répondait ce fonctionnaire prudent; si on ne la ménageait pas, la corde pourrait rompre. Puisque les Grecs ne font aucun quartier aux Turcs, pourquoi nous mettrions-nous en peine de défendre ici les Grecs? » — Il lui suffit d'apprendre que la responsabilité allait passer à une autorité supérieure pour donner accès dans son âme à de moins rigoureux sentimens. « Que le pacha, dit-il au consul de France, fasse seulement retirer ses troupes; je me charge d'avoir raison des turbulens du pays. » Vaine bravade, qui témoignait du moins d'un remords secret et de la satisfaction qu'eût éprouvée ce malheureux Turc à pouvoir triompher de sa propre faiblesse!

II.

C'était un très grand personnage que le pacha Hassan, un pacha à trois queues, un vizir, investi, comme tous les fonctionnaires de ce rang, du droit de vie et de mort. Les consuls lui envoyèrent une députation. Hassan se montra fort étonné de ce qui se passait à Smyrne. — Il allait y mettre bon ordre, et dès ce moment il se portait garant de la sûreté des Européens. — « Puisse cet homme de bien, se disaient entre eux les consuls, demeurer parmi nous jusqu'à la fin de la rébellion! Il ne faut pas moins qu'une autorité comme la sienne pour contenir une grande population dont une moitié veut égorger l'autre. » Pendant une audience assez longue, l'affabilité du pacha ne se démentit pas un instant. Les consuls se confondaient en remercîmens. — « C'est Dieu qui vous a envoyé ici tout exprès, au moment du plus grand danger. Vous avez été le sauveur de Smyrne. — Je ne suis que le moindre des esclaves du sultan, repartit modestement le vizir, un simple passager traversant cette ville; mais il est dans l'essence des pouvoirs qu'a daigné me confier sa hautesse de mettre un terme aux troubles partout où s'exercent mes prérogatives. Si je m'apercevais qu'on voulût éluder mes ordres, je ceindrais mon sabre et j'irais les faire exécuter moi-même. D'un côté, j'offrirais mes bonnes grâces; de l'autre,... la mort. » — Des remercîmens eussent été insuffisans pour reconnaître dignement d'aussi bonnes paroles. Le lendemain, suivant la coutume orientale, le pacha recevait le présent des consuls. Il y en avait un de moindre valeur pour le kiaya-bey et quelques coupons d'étoffe pour les principaux officiers.

Le pacha parut très sensible à cette attention. On ne tarda pas cependant à recevoir certaines informations qui s'accordaient assez mal avec ses promesses. Les imans et les derviches visitaient toutes les nuits les corps-de-garde et les caravansérails. Ils y prêchaient la destruction de tous les infidèles « sans distinction. » Il fallait, di-

saient-ils, « offrir ce sacrifice à Dieu dès les premiers jours du ramazan. » Pour la première fois aux menaces de meurtre, les Turcs joignaient des menaces d'incendie. L'incendie est un mal endémique dans les pays ottomans. Les familles européennes demandèrent à grands cris à s'embarquer. M. David prévint le pacha de Césarée qu'il allait faire approcher du rivage les bâtimens du roi. « Je connais les désordres dont vous vous plaignez, répondit tranquillement le vizir; j'en ai puni les auteurs par les marques de mon indignation. Allez, leur ai-je dit, vous n'êtes pas de vrais janissaires! Je ne reconnais pour tels que ceux qui respectent les ordres du sultan et l'autorité de ses vizirs. Je les ai ainsi congédiés, et déjà ils me font demander leur pardon. Les désordres n'iront pas plus loin. L'édifice était ébranlé, mais j'en ai sondé les fondemens. Soyez tranquille, la maison ne s'écroulera pas. »

Dans les premiers jours du mois de juin, tout avait en effet repris l'aspect de la tranquillité; mais personne ne se fiait à ce calme apparent. On savait trop bien à Smyrne que « le peuple turc est un peuple silencieux et dissimulé, qui prépare de loin ses projets et qui y persévère. » Le départ d'un bâtiment grec naviguant sous pavillon russe servit de prétexte aux perturbateurs, et vint tout remettre en question.

Un château-fort dont le mur extérieur a le pied dans la mer commande l'étroite entrée du golfe de Smyrne. La garnison de ce château s'était mutinée. Le pacha envoya le commandant de sa cavalerie, le delhi-bachi, pour la faire rentrer dans le devoir. Elle déclara qu'elle ne se soumettrait pas, et qu'elle entendait ne s'en remettre qu'à elle-même du soin d'empêcher les chrétiens d'envoyer des vivres, des munitions et des renforts aux rebelles. Elle le dit, et elle tint parole. Quand le navire russe voulut sortir du golfe, le canon du château le contraignit de retourner en rade. Le bruit se répandit sur-le-champ dans Smyrne que sans cet acte de vigueur 150 raïas, embarqués sur le bâtiment suspect, auraient été se joindre aux insurgés de la Morée. En moins d'une heure tous les janissaires furent sur pied. Ils accusaient le mollah (le grand-juge), le naïb (son lieutenant), le bach-ayan (le maire), le grand-douanier lui-même, de s'être laissé corrompre et d'avoir favorisé le départ des giaours. Peu satisfaite des explications qui lui furent données, le 16 juin la soldatesque mit le mollah en pièces. Elle immola du même coup le naïb et le bach-ayan; quant au chef de la douane, parvint à s'échapper.

Ces meurtres eurent leur effet ordinaire; loin d'assouvir la rage des émeutiers, ils la portèrent à son comble. Ivres de sang, ces furieux se présentèrent devant le consulat de France. Près de deux mille individus s'y étaient réfugiés. Le kavas du consulat osa s'op-

poser seul aux efforts de cette troupe qui voulait pénétrer dans l'enceinte consulaire. Il se plaça résolûment sur le seuil de la porte. De l'intérieur, on cherchait à fermer les deux battans derrière lui; les assaillans repoussaient ces battans avec le canon de leurs fusils. Sur ces entrefaites apparut le consul; averti par le bruit, il s'était empressé de revêtir son uniforme. Quand il se présenta devant cette multitude effrénée, on l'accueillit par une décharge de mousqueterie. Tirée en l'air, à la turque, cette décharge ne blessa heureusement personne. Pendant ce temps, le pavillon du consulat avait été amené à mi-mât en signe de détresse. Les bâtimens du roi envoyèrent immédiatement à terre leurs chaloupes armées. Ce secours, la ferme contenance du consul, son langage conciliant, le café qu'il fit apporter, calmèrent à demi les janissaires. Ils consentirent à laisser embarquer les femmes, les enfans, les vieillards et les prêtres. Pendant quatre heures, secondé par son drogman, M. Pierre Maracini, par son secrétaire, M. Sommaripa, le consul de France présida en personne à l'embarquement. On vit alors, — tant le cœur de l'homme est étrange, — des Turcs soutenir d'un bras ensanglanté les femmes toutes tremblantes dont ils venaient peut-être d'égorger les maris, on les vit aider ces malheureuses à porter leurs paquets, et quand les embarcations s'éloignaient près de couler bas sous leur charge, c'étaient encore eux qui prenaient les enfans restés sur le rivage pour les remettre aux bras tendus des mères. On craignait beaucoup que les Turcs ne se portassent pendant la nuit à quelque violence; mais la nuit fut remplie par les repas et par les prières du ramazan. En général, les Turcs ne font leurs expéditions que de jour. « La nuit est encore sacrée aujourd'hui en Asie, comme elle l'était du temps d'Homère. »

Que faisait pendant ce temps le pacha de Césarée, ce pacha qui avait si bien sondé les fondemens de l'édifice? « Renfermé dans sa maison, nous dit le rapport officiel de M. David, il n'osait pas même la parcourir. » Le mousselim s'était caché. Le serdar seul se montrait encore, mais on lui avait mis deux fois le pistolet sur la poitrine. Toutes les autorités étaient muettes ou n'existaient plus. Le 18 juin, les consuls étrangers s'embarquèrent avec leurs familles et leurs nationaux. Les bâtimens de guerre anglais et français qui se trouvaient en ce moment sur rade, l'*Écho* et la *Lionne*, commandés par le capitaine de frégate de Kergrist et le lieutenant de vaisseau Robert, la *Medina*, sous les ordres du capitaine Hawkins, de la marine britannique, vinrent s'embosser le long des quais de la ville franque. Cette fuite de tous les Européens, la clôture des consulats, le rapprochement des corvettes, le sentiment de frayeur qu'inspira aux femmes turques la vue des deux bâtimens français, qui à l'entrée de la nuit illuminèrent leurs sabords, tout cet appa-

reil « déplorable et terrible » fit reculer les malveillans. Les soldats se bornèrent à piller quelques maisons grecques et à égorger les malheureux que la fatalité plaça sur leur passage.

Les janissaires avaient remplacé le mollah, le naïb et le bachayan ; ils avaient également choisi de nouveaux chefs pour leurs régimens. Le serdar, seule autorité qu'ils n'eussent pas renversée, se mit en relations avec les consuls; il s'engageait à rétablir l'ordre, si l'on consentait à laisser visiter par les nouveaux chefs des janissaires le bâtiment dont le départ avait occasionné tout ce tumulte. Le consul de Russie, M. Destunis, céda aux instances de ses collègues. Les Turcs firent eux-mêmes l'appel des passagers sur la présentation des passeports. Ils crurent reconnaître pour raïas une centaine d'hommes et une cinquantaine de femmes et d'enfans; mais le consul de sa majesté britannique, M. Werry, parvint à les convaincre que « tous ces gens-là, provenant des sept îles, ainsi que le constatait leur passeport, ne pouvaient être considérés comme sujets du sultan, puisqu'ils appartenaient au roi d'Angleterre. » Cette explication trouva grâce devant la soldatesque, flattée dans son orgueil par la condescendance qu'on lui avait montrée. Les janissaires déclarèrent que désormais la tranquillité ne serait plus troublée; ils demandaient en retour que le consul de France donnât l'exemple de la confiance et fît descendre à terre sa famille et ses nationaux. M. David ne mit qu'une condition à son consentement : il exigea que les engagemens pris fussent ratifiés en présence de tous les consuls réunis et sous la garantie de toutes les autorités assemblées. Le soir même, le serdar, le mousselim et quelques autres personnages de marque étaient convoqués chez le pacha. Le corps consulaire fut introduit. « Que voulez-vous? » demanda Hassan d'un ton sec.

Le consul de France prit la parole. « On a manqué trois fois aux promesses qu'on nous avait faites, dit-il. Nous ne venons pas, comme des enfans crédules, réclamer la répétition de ces vains engagemens. Il nous faut des garanties plus sérieuses. Nous désirons que les nouveaux odgiaklis prêtent entre les mains du représentant de leur souverain le serment de maintenir l'ordre public et de punir quiconque essaierait de le troubler.

— Vous avez entendu, dit alors le pacha, s'adressant aux chefs silencieusement rangés en face de lui. Les odgiaklis avaient retiré leurs promesses, parce qu'on leur avait donné des sujets de plainte qui aujourd'hui n'existent plus. Promettons-nous aux consuls de maintenir la tranquillité dans Smyrne?

— Oui, seigneur, répondirent à la fois tous les janissaires en portant la main à leur front.

— Promettons-nous de punir quiconque se livrerait à des violences illégales?

— Oui, seigneur.

— Promettons-nous de maintenir parmi les janissaires la discipline et l'honneur militaire?

— Oui, seigneur.

— Promettons-nous de faire respecter les Francs, sujets des rois amis de notre magnifique sultan?

— Oui, seigneur.

— De protéger les raïas tant que la Porte n'aura pas ordonné leur châtiment?

— Oui, seigneur.

— En échange des promesses qui viennent d'être faites, ajouta le pacha, nous demandons à notre tour aux consuls de renvoyer dans leurs habitations les raïas qui se sont réfugiés dans les maisons des Francs.

— Nous y consentons, répondit le consul de France, après avoir pris l'avis de ses collègues; mais, pour que ces familles tremblantes regagnent leur domicile avec quelque confiance, il est nécessaire qu'une proclamation les rassure.

— Des proclamations! répliqua vivement le pacha. Les raïas y croyaient autrefois! Aujourd'hui ils n'écoutent plus le crieur public. J'ai chargé leur archevêque et leurs primats de les engager à rentrer dans leurs demeures. Ces exhortations auront plus d'effet que toutes mes paroles. »

Ainsi finit cette cérémonie des promesses. En d'autres temps, l'engagement eût été tenu pour sacré; mais les sermens des Turcs n'avaient plus de valeur. Triste effet et symptôme infaillible de leur décadence morale!

La garnison du château ne s'était pas seulement arrogé le droit de ne laisser sortir aucun bâtiment sans l'avoir préalablement soumis à la visite, elle retenait en dehors de la passe les navires de guerre qui se présentaient pour entrer en rade. On s'était résigné à subir cette exigence, tenant avant tout à ne fournir aucun prétexte au désordre; mais le consul de France et le consul d'Angleterre s'en plaignaient avec amertume. « Prenez garde, disaient-ils au pacha. Un pareil acte est regardé par toutes les nations comme un commencement d'hostilités. Que dira le grand-seigneur quand il saura que vous l'avez mis dans une fausse position vis-à-vis de deux grandes puissances? Il ne pourra s'en prendre qu'à vous du refroidissement de leur amitié. — Mes amis, répondait Hassan, je vais vous parler à cœur ouvert. Je sens très bien la vérité de ce que vous me dites; mais je ne suis plus ici le maître. Si j'admets

un seul bâtiment de plus, je suis à l'instant immolé. De misérables Juifs ont mis dans l'esprit de la populace des soupçons extravagans. Il n'est pas en mon pouvoir d'éclairer ce peuple abusé; le tenter seulement serait m'exposer à toutes ses fureurs. »

Le 8 juillet, le consul de France s'était de nouveau rendu chez le pacha. Les gabares la *Nantaise*, la *Lamproie*, la *Chevrette* et la *Truite*, la flûte le *Golo*, la goëlette l'*Estafette*, la corvette de charge la *Bonite*, la frégate la *Jeanne d'Arc*, commandée par M. le vicomte de La Mellerie, s'étaient vu successivement refuser l'entrée de la rade. M. David insistait pour qu'on levât enfin cette interdiction. « Que voulez-vous? lui disait avec une apparente bonhomie l'artificieux pacha de Césarée, on se souvient encore à Smyrne de l'expédition d'Égypte. » L'ambassade de France à Constantinople avait été avertie de ces difficultés. M. le vicomte de Viella, qui remplissait les fonctions de chargé d'affaires depuis le départ de M. le marquis de Rivière, rappelé en France au mois d'octobre 1820, s'était mis immédiatement en campagne. Un firman de la Porte avait prescrit au pacha « de veiller soigneusement à la sûreté des Francs. » L'ambassadeur d'Angieterre obtenait pour le même objet une lettre du grand-mufti. Le pacha restait sourd à toutes ces démarches. Pour lui, il n'y avait qu'un moyen de protéger les Francs : c'était de contenter les Turcs. Voulait-on voir se renouveler les scènes déplorables qui avaient jeté le trouble et le deuil dans Smyrne, on n'avait qu'à donner l'ordre aux navires français de forcer l'entrée de la rade.

Pendant que le consul et le pacha discutaient ainsi avec véhémence, deux lettres arrivèrent au palais, venant toutes deux du château de mer. L'une, confiée à un reis algérien, avait été écrite par le disdar (commandant du château) et était adressée au pacha; l'autre avait été apportée au consul par un officier de la *Jeanne d'Arc*. Les deux messagers furent introduits en même temps et s'expliquèrent avec une égale chaleur. L'affaire qui les amenait à Smyrne était des plus graves. Jamais il ne s'en présenta où les droits imprescriptibles de l'humanité eussent plus de peine à se mettre d'accord avec les exigences du droit des gens. Voici en quelques mots de quel incident il s'agissait. Un bâtiment sarde, commandé par un capitaine esclavon, le capitaine Zibilich, avait été mouiller à l'embouchure de l'Hermus. Là, pendant plusieurs jours, il avait embarqué à son bord des raïas fugitifs. C'était une spéculation interdite sous les peines les plus sévères à tous les navires de commerce. Aux termes de la convention diplomatique conclue à Constantinople, le bâtiment qui s'y livrait ne s'exposait à rien moins qu'à être séquestré. Découvert à son mouillage suspect par

une goëlette algérienne, le capitaine sarde n'évita la capture qu'en allant se réfugier sous le canon des bâtimens français. Étions-nous fondés à lui maintenir notre protection? Le débat fut vif, mais en présence d'un texte trop formel il fallut bien céder. Les Turcs furent autorisés à exercer leur droit de séquestre. « Ils célébrèrent cette prise comme un éclatant triomphe, et il fut tiré, à l'entrée du brick sarde dans la rade, plus de coups de canon qu'on n'en eût tiré en France ou en Angleterre pour la capture de toute une escadre. » Le pacha promettait la plus grande indulgence. « Il avait, disait-il, quatre firmans successifs qui prononçaient la peine de mort contre tout raïa arrêté dans sa fuite. Par égard pour la protection de la France, dont ces criminels avaient joui un instant, il leur laisserait la vie; il leur épargnerait même les rigueurs de la prison, et se contenterait de les distribuer dans des maisons turques. »

Ces paroles étaient-elles sincères? On avait tout sujet de le croire après les ordres venus de Constantinople. Le mufti n'avait pas seulement recommandé au pacha d'assurer par tous les moyens possibles la tranquillité des Francs : il l'avait engagé aussi à user de son influence en faveur de ces pauvres raïas « qui vivaient de leur travail et de leur industrie. » Il semblait donc que des dispositions plus clémentes fussent à la veille de prévaloir dans les conseils de la Porte; mais ce n'était pas le sultan ou ses conseillers qu'il eût fallu convaincre, c'eût été ce peuple fanatique que de nouveaux malheurs et de nouvelles humiliations venaient à chaque instant aigrir. Le 26 juillet, le courrier de Constantinople arriva de grand matin; il apportait à Smyrne l'annonce du départ du ministre russe, le baron Strogonof. La guerre avec la Russie semblait imminente; il avait fallu renforcer les garnisons des forteresses du Danube, menacées par des concentrations de troupes en Bessarabie. Le pacha d'Acre était en rébellion; les Druses avaient pris les armes, les cités saintes de La Mecque et de Médine étaient de nouveau inquiétées par les Wahabites; le sultan avait dû déclarer la guerre au shah de Perse, qui ne cessait de faire des incursions dans les provinces orientales de l'empire. C'en était trop pour la populace de Smyrne. Elle s'ameute et se porte en foule vers les abords du palais. Un sultan en pareille occurrence eût jeté par-dessus les murs du sérail la tête de son vizir. Le pacha n'hésita pas un seul instant à sauver sa vie en prenant celle des infidèles. Le peuple et ses propres soldats, depuis quelque temps, l'accusaient de tiédeur; il voulut donner un sanglant démenti à ce bruit fâcheux. Le capitaine Zibilich était retenu en prison avec tous les hommes de son équipage. Le pacha les en fait sortir; on garrotte ces malheureux, on les livre au bourreau, et sur le marché public on leur coupe la tête. Deux matelots es-

saient de s'échapper, ils sont massacrés par la populace. Hassan-Pacha avait promis de traiter les marins sardes comme ses hôtes. «Son hospitalité, écrivait M. David transporté d'indignation, presque fou de douleur, a été l'hospitalité de Polyphème.» Les Grecs dont la tentative d'évasion avait été la cause première de ce drame sinistre ne pouvaient, quand les Européens étaient ainsi frappés, espérer de la pitié des Turcs un sort moins rigoureux. Le pacha les fit égorger dans les journées du 27 et du 28 juillet. Ces infortunés reçurent du moins la sépulture; les Européens avaient eu l'horrible distinction d'être livrés aux Juifs et jetés comme des chiens dans les flots.

Cette dernière infamie fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. A dater de ce jour, les agens européens comprirent qu'il n'y avait plus, avec des autorités aussi faibles que perfides, de ménagemens diplomatiques à garder. L'appareil de la force pouvait seul contenir les passions de la foule, intimider le mauvais vouloir des vizirs, rendre la sécurité et la paix à une ville où depuis trois mois régnait la terreur. Le 28 juillet à midi, la frégate la *Guerrière*, portant le pavillon du contre-amiral Halgan, venait jeter l'ancre devant les quais de Smyrne. Les gens du château avaient voulu l'arrêter par des démonstrations hostiles; « l'amiral leur montra le pavillon du roi, leur cria *France!* et passa outre. » Le 2 août, sept bâtimens français étaient réunis sur rade. Quels que fussent désormais les embarras de l'empire du sultan, les succès des troupes grecques en Morée, les triomphes obtenus par les flottes hydriotes ou par les brûlots d'Ipsara, les Francs de Smyrne pouvaient dormir tranquilles; ils n'auraient plus à payer de leur sang les échecs infligés aux armes ottomanes.

III.

Les troubles de Smyrne étaient un symptôme dont un observateur intelligent ne pouvait manquer de tenir compte. Les Turcs avaient été surpris par les insurgés; mais il eût été puéril de s'imaginer qu'ils allaient souscrire à l'indépendance de la Grèce avant d'avoir mis toutes leurs ressources en œuvre et d'avoir tenté les plus grands efforts pour triompher de la rébellion. Le reptile engourdi qu'on approche d'un foyer ardent ne tarde pas à recouvrer ses forces et à dérouler ses anneaux. L'indignation avait rendu aux Turcs toute l'âpreté native des premiers Osmanlis; c'était donc une lutte à outrance qui allait s'engager entre la Turquie et la Grèce.

Exaltés par leurs premiers succès, aspirant de tous leurs poumons le grand air de la liberté, les insurgés du Magne et du Pélo-

ponèse avaient fait annoncer aux puissances chrétiennes, par l'organe de leur chef, le bey Petro Mavro-Michali, que, dût le secours de l'Europe leur faire faute, dût la fortune inconstante les trahir, « ils ne retourneraient jamais sous le joug du sultan. » Ce serment a été tenu, mais on sait à quel prix! L'histoire n'a pas d'exemple d'aussi durs sacrifices, d'épreuves aussi cruelles, d'une persévérance aussi longue. Ce qui a valu aux Grecs l'intérêt de tous les nobles cœurs, la sympathie de toute âme généreuse, ce n'est pas seulement la justice de leur cause, c'est la ténacité qu'ils ont mise à la soutenir. Pour combattre et pour se détruire, les hommes, au temps où nous vivons, ont besoin de deux choses : d'une organisation qui leur permette de combiner leurs efforts, et de capitaux qui leur fournissent les moyens de les prolonger. Si l'argent a été appelé le nerf de la guerre, c'est bien moins parce qu'il faut de l'argent pour se procurer des armes que parce que sans argent on ne saurait retenir longtemps rassemblées sous les drapeaux ces masses humaines enlevées à l'atelier ou à la charrue, qui ne tirent plus du sol, mais attendent d'une administration prévoyante leur subsistance. Tout l'enthousiasme du monde ne saurait suppléer le pain quotidien. C'est là un point qu'il importe de ne pas perdre de vue, si l'on ne veut juger trop sévèrement les défaillances apparentes des insurgés, la dispersion subite de leurs armées et de leurs flottes, leurs alternatives de succès et de revers. L'organisation de la Turquie était arriérée; son système financier était détestable; la Grèce, elle, n'avait ni organisation ni finances.

Si rapide qu'eût été le déclin de l'empire, les forces que le sultan pouvait rassembler contre l'insurrection ne laissaient pas d'être encore excessivement redoutables pour une population sans crédit, sans réserve métallique, n'ayant d'autre lien que sa religion et sa langue, dispersée sur deux continens et dans deux archipels, déshabituée enfin par un long esclavage du métier des armes. La Turquie barbare de 1821 n'avait pas les ressources et les moyens d'action de la Turquie à demi civilisée de 1854 ; elle en avait d'autres, dont il faut cependant tenir compte, et qu'un exposé très sommaire fera suffisamment apprécier.

La perception des impôts, — il semble presque inutile de le rappeler, tant la chose est connue et presque proverbiale, — donnait lieu en Turquie à une foule d'abus. Jamais les agens du fisc ne trouvèrent plus nombreuses et plus faciles occasions de fraudes; mais l'abus financier le plus grave était celui dont le gouvernement lui-même n'hésitait pas à se rendre coupable. Chaque fois que quelque nécessité politique le prenait à l'improviste, le grand-seigneur, pour sortir d'embarras, employait un de ces expédiens honteux familiers aux souverains d'autrefois, mais qu'aurait répudiés au

XIXe siècle la conscience des princes les moins scrupuleux : il altérait le titre de ses monnaies. C'est ainsi que dès 1804 il avait fait descendre le change de la piastre turque de 5 francs à 2 fr. 50. Nous avons vu en 1840 cette monnaie d'argent tomber au taux du réal espagnol, 25 centimes; — en 1821 le commerce extérieur ne l'acceptait déjà que pour la valeur intrinsèque d'un alliage où le cuivre tendait à figurer presque seul. Diminués par l'incurie, détournés par l'infidélité, compromis par des mesures déloyales, les revenus du trésor public, au début des hostilités, ne dépassaient probablement pas le chiffre de 100 millions de francs, et encore, sur ces 100 millions, près de 50 provenaient-ils du karatch, impôt de capitation que supportaient seuls les chrétiens. Les finances de l'empire, par bonheur, ne dépendaient pas uniquement du trésor public. Il existait sous les voûtes du sérail une réserve précieuse, fruit d'une longue épargne, mystérieux amas de richesses qu'alimentaient des recettes distinctes, et que chaque sultan mettait son orgueil à grossir. Cette réserve se nommait le *trésor privé*. On n'y puisait que dans les circonstances d'une gravité tout exceptionnelle; l'insurrection grecque constituait un de ces cas extrêmes où les portes du dernier caveau ne pouvaient hésiter à s'ouvrir. Le sultan était d'ailleurs fondé à compter sur les emprunts qu'il ferait aux biens des mosquées, sur les offrandes volontaires, sur la vente des emplois, sur les produits des amendes et des confiscations, sur toutes les ressources en un mot qu'il eût mises à contribution pour soutenir une guerre étrangère, qu'il pouvait à plus forte raison évoquer quand il avait à étouffer une révolte servile et un soulèvement religieux.

L'argent ne manquerait donc pas au sultan Mahmoud; aurait-il assez de soldats pour garder la ligne du Danube, pour contraindre la Perse à la paix, pour achever la défaite d'Ali, pour faire face à la sédition en Épire, en Morée, dans la Grèce continentale, dans les îles, en Thessalie et en Macédoine? Combien d'hommes, s'il faisait appel au ban et à l'arrière-ban de l'empire, pourrait-il réunir sous les drapeaux? Ni en 1774, ni en 1790, la Porte n'avait pu réussir à mettre plus de 100,000 hommes en campagne. Les relevés officiels présentaient, il est vrai, un état militaire évalué à 180,000 cavaliers, 15,000 canonniers et 220,000 fantassins; mais il y a toujours de grands mécomptes à craindre lorsqu'on en est réduit à faire marcher ses réserves. Ces mécomptes, il n'est pas de puissance au monde qui ne les ait éprouvés; en Turquie, ils s'expliquent sans peine par les énormes distances que les troupes convoquées ont à parcourir. Il n'avait jamais fallu moins de sept ou huit mois pour rassembler une armée ottomane. Si cette armée se trouvait à

la frontière vers la fin du mois d'août, s'il lui restait deux ou trois mois pour combattre, le sultan pouvait être satisfait du zèle déployé par ses timariotes et se dire que les circonstances l'avaient bien servi.

L'organisation militaire de la Turquie n'en resta pas moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle un objet d'admiration pour tout ce qui s'occupait de guerre en Europe. Cent ans plus tard, l'impression était différente. Ces cent années, les Turcs les avaient employées comme Épiménide, ils s'étaient endormis, et qui n'avance pas aujourd'hui rétrograde. Les soldats de l'archiduc Charles, aux prises avec les soldats de Moreau dans la Forêt-Noire, ne nous rappellent guère les cuirassiers de Pappenheim chargeant à Lutzen les gendarmes de Gustave-Adolphe. Il semble au contraire que ce soit de l'armée campée en 1821 sous les murs de Janina qu'il s'agisse, quand on nous parle en 1637 « de ces gens de cheval, les spahis, qui portent la lance, la masse d'armes et le cimeterre, » ou de « ces troupes combattant à pied, armées de mousquets et d'arquebuses incrustées de nacre, » qui se bornent à tirer « le coup du logis, » et immédiatement après « mettent le sabre à la main. » Cette organisation, fort insuffisante pour se mesurer avec des troupes russes ou avec des troupes allemandes, était cependant, il faut bien le reconnaître, mieux appropriée à une guerre dans laquelle on ne devait rencontrer que des bergers, des klephtes ou des armatoles.

La discipline avait faibli sans doute en Turquie. La discipline ne se soutient dans les armées que par l'habitude de la victoire. Cependant si les grands-vizirs de 1668 et de 1715 avaient été soudain rappelés à la vie, ils auraient encore reconnu leurs troupes. Le soldat turc était toujours sobre, ne mangeant que du biscuit et des oignons, ne buvant que de l'eau. Les janissaires, au nombre de 110,000 environ, n'auraient peut-être plus escaladé avec la même audace les murs de l'Acro-Corinthe; mais les Albanais, les Bosniaques, les Croates, étaient toujours les vaillans soldats qu'on avait vus, au XVIIe siècle, inspirant l'admiration « aux vieux gendarmes wallons habitués depuis trente ans aux guerres de Hongrie et des Pays-Bas. » Les chevaux se contentaient de l'herbe qu'ils trouvaient à paître et d'un peu d'orge qu'on leur donnait de deux jours l'un. Les bagages n'avaient pas cessé d'encombrer les routes et de ralentir les mouvemens de l'armée. On comptait encore en 1821, comme en 1637, un cheval de bât pour 10 hommes, un chameau pour 20, destiné à porter les tentes. Les chrétiens étonnés avaient vu jadis en Hongrie, en Pologne et jusque sous les murs de Vienne, des camps de soixante mille tentes, des camps semblables à des villes, avec leurs rues tracées au cordeau; ils auraient

pu en voir sur les rives du Sperchius ou sur les bords du Danube de moins considérables sans doute, mais de non moins bien ordonnés. De tout temps les rigueurs du bivouac ont été insupportables à l'armée turque, et c'est presque toujours dans ses camps que les généraux européens ont dû l'aller attaquer.

Si l'organisation des armées avait peu changé en Turquie, les lois de la guerre y étaient également restées empreintes des féroces habitudes d'un autre âge. Les prisonniers recueillis sur le champ de bataille étaient mis à mort. Dans les villes, les habitans paisibles, les femmes et les enfans, étaient épargnés. On se contentait de les vendre sur la place publique. Chaque tête coupée se payait 5 sequins, et c'était encore la coutume après une mêlée, quand le grand-vizir retournait à sa tente, de ranger sur son passage les têtes que le sabre ottoman avait abattues.

J'ai déjà indiqué au début de ce travail l'immense intérêt qu'il y avait pour les Turcs à conserver leurs communications maritimes. La vaste étendue de l'empire, le manque de routes, l'impossibilité de tirer aucun approvisionnement de pays ravagés, l'importance des places fortes échelonnées sur le littoral, places qu'il fallait promptement ravitailler et secourir, sous peine de les voir bientôt tomber au pouvoir de l'ennemi, tout contribuait à démontrer l'urgence d'équiper et de tenir en mer une flotte supérieure à celle des insurgés.

La Porte possédait des chantiers de construction à Métélin, à Boudroun, à Sinope, à Constantinople. Les vaisseaux du sultan se bâtissaient généralement à peu de frais, car les chantiers étaient voisins des lieux qui produisent les meilleures essences et les bois de mâture venaient en grands radeaux des bords de la Mer-Noire. Un vaisseau construit à Sinope ne coûtait pas, déduction faite des canons et du gréement, plus de 225,000 fr. L'artillerie se composait de canons de bronze, métal que les mines de l'Asie fournissaient à peu de frais au grand-seigneur. Dans la guerre de 1770, la Porte avait mis en mer 14 vaisseaux et plusieurs frégates. Cette escadre fut complétement détruite par les Russes. Un si grand désastre n'empêcha pas les Turcs vingt ans plus tard de rester les maîtres de la Mer-Noire et de bloquer avec 18 vaisseaux de ligne l'entrée du Dnieper.

En 1821, le matériel de la flotte ottomane se composait de 17 vaisseaux réunis à Constantinople, — 4 trois-ponts et 13 vaisseaux de 74, — 7 frégates, 5 corvettes et quelques bricks.

La difficulté était de trouver des équipages. Les Turcs ne sont pas un peuple marin. Tout ce qui exige de l'agilité ou de la vigilance, de l'activité de corps ou de l'activité d'esprit, répugne à leurs allures lentes, à leur indifférence naturelle ou systématique.

Quand les Turcs montaient les vaisseaux du sultan, c'était pour y combattre. Il n'eût certes pas été sans danger de vouloir, comme au temps de Tourville et du chevalier Paul, « les forcer l'épée à la main » sur les ponts qu'ils auraient entrepris de défendre. Les Turcs avaient conservé l'habitude des combats à l'arme blanche, et dans une lutte corps à corps ils auraient retrouvé tous leurs avantages; mais ce qui ne fût jamais entré dans l'esprit d'un capitan-pacha, c'eût été la pensée d'envoyer les plus hardis de ses Osmanlis sur les vergues. Les musulmans à bord de la flotte ottomane pointaient et manœuvraient les canons, aidaient à lever les ancres, mettaient même au besoin, comme le font encore chez nous les soldats passagers, la main à la besogne lorsqu'il ne fallait que tirer d'en bas sur les cordes. Aucun d'eux ne s'aventurait dans l'espace pour aller, suspendu entre le ciel et l'eau, « piller en marin la toile avec les ongles, prendre le bas ris aux huniers, déferler ou serrer les voiles. » Ce travail périlleux était exclusivement l'affaire des raïas, des esclaves ou des mercenaires chrétiens.

Depuis l'époque où se livrait la bataille de Lépante, les Grecs n'avaient pas cessé d'être l'âme de tout vaisseau turc. On avait vu dans cette célèbre journée plus de 25,000 Grecs embarqués sur la flotte ottomane; 5,000 seulement servaient sur la flotte vénitienne. Les beys de Rhodes, de Milo et Santorin, de Chio, de Chypre, de Morée, de Lépante, de Sainte-Maure, de Négrepont, de Mételin, d'Andros et Syra, de Naxos et Paros, de Lemnos, devaient fournir alors un nombre de galères proportionné à leurs revenus. Rhodes en fournissait 4, Chio 6, Chypre 7, la Morée 3, Naxos, Andros, Mételin, Samos, une seulement; les îles de Miconi et de Serpho réunissaient leurs contingens pour armer une galère à elles deux. Sans les marins grecs, il n'y aurait jamais eu de flotte ottomane. On peut ainsi juger du désarroi que la défection de ces auxiliaires allait jeter dans la marine, tout à coup désarmée, du grand-seigneur. Si l'on en excepte les jours désastreux où la flotte française perdit à la fois ses officiers par l'émigration et par l'échafaud, ses canonniers par leur envoi aux armées, il n'y avait jamais eu de désorganisation navale plus complète. Il ne restait aux Turcs que des combattans. Il leur fallait demander des matelots aux caïques du Bosphore, remplacer les Grecs par des Génois, des Maltais et des Esclavons.

Heureusement pour la Porte, le cri d'alarme qu'elle venait de pousser avait retenti au loin. Les régences de la côte d'Afrique et le pacha d'Égypte se préparaient à venir à son aide. De toutes les marines barbaresques, la marine algérienne était celle dont le renom fût le mieux établi. Les Algériens étaient à leur façon des chevaliers de Malte. Ils aimaient à faire pour l'honneur de l'islam ce que leurs vœux obligeaient, il n'y a pas un siècle, les chevaliers à

continuer, en dépit de la paix la plus profonde, pour la gloire du Christ. Bien dignes d'être traités par toutes les nations civilisées en pirates, ces incorrigibles corsaires, — je veux parler des Algériens, — n'avaient pas tout à fait perdu la tradition des Barberousse. Il leur en était resté un courage indompté. Opiniâtres et farouches, montrant dans les luttes les plus inégales la ténacité du chat sauvage, il fallait les broyer pour les faire céder. On se rappelle encore dans la marine française ce misérable brick qui le 11 juillet 1799 refusa obstinément de se laisser visiter par la flotte de l'amiral Bruix. Bravant le feu de plusieurs de nos bâtimens, canonnant avec insolence tous les vaisseaux devant lesquels il passait, l'impudent corsaire ne baissa pas d'un pouce le pavillon du dey. Plus digne d'admiration en somme que de colère, il finit par être rasé de tous ses mâts par le vaisseau le *Fougueux*, qui ne trouva pas d'autre moyen de l'arrêter.

Le port d'Alexandrie était le rendez-vous assigné aux escadrilles d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Avant de se joindre à la flotte ottomane, ces contingens devaient se rallier à l'escadre égyptienne. La conduite de Méhémet-Ali était faite pour justifier une semblable confiance. Jamais le pacha d'Égypte n'avait montré de dispositions moins équivoques. « On lui a persuadé, écrivait l'amiral Halgan, que toutes les puissances européennes sont d'accord pour détruire et se partager l'empire ottoman. Il pense que l'Angleterre se réserve l'Égypte, et disait, il y a peu de jours, au vicomte de La Mellerie : — J'ai gagné mon royaume par le sabre, c'est par le sabre qu'il faudra me l'enlever. » L'aspect de la frégate la *Jeanne d'Arc*, armée de 56 canons ou caronades de 24, presque aussi forte qu'un vaisseau rasé, avait donné au pacha une très haute idée de l'habileté de nos ingénieurs. Il songeait dès lors à faire construire deux frégates semblables à Marseille. Quant à des matelots, ce n'était pas seulement à bord des djermes du Nil qu'il les voulait recruter. L'empereur Napoléon avait pris des paysans français pour les incorporer dans ses équipages de haut-bord; le pacha d'Égypte armerait ses vaisseaux avec des fellahs.

Argent, flotte, armée, alliances séculaires, la Turquie avait tout; la Grèce n'avait que son désespoir. Le salut lui vint de l'impossibilité où on l'avait mise d'espérer. Sanglante, mutilée, râlant sous le pied de ses anciens maîtres, on ne la vit jamais souscrire à sa défaite, parce que les conséquences de la soumission lui apparaissaient plus effrayantes encore que l'anéantissement. Si les Turcs eussent été des ennemis ordinaires, la constance des Grecs aurait pu faiblir. La cruauté froide du vainqueur sut toujours à propos retremper leur courage et raviver les sympathies qu'ils avaient failli perdre. L'indépendance de la Grèce devait être marquée depuis longtemps dans

les desseins du ciel, car ceux qui avaient le plus d'intérêt à l'empêcher en ont été les premiers complices. A peine de retour dans le Levant, où son arrivée coïncidait avec celle d'un nouvel ambassadeur, M. Fay marquis de Latour-Maubourg, le contre-amiral Halgan prévit avec une rare sagacité le dénoûment inévitable de l'insurrection. « La Grèce européenne, écrivait-il le 30 septembre 1821, ne peut plus rentrer dans sa condition première. Toute pacification, tout arrangement tenté sur une pareille base n'aboutirait à aucun résultat durable. Vainement la Porte prodiguerait-elle ses boyourdis de clémence : sa parole engagée à l'Europe chrétienne pourrait être sincère; elle n'aurait pas le pouvoir de tenir ses promesses. Le fanatisme, la soif du sang et du pillage, l'ennui du repos, le cri d'effroi du prince, ont soulevé le tiers de l'Asie. Les musulmans ont pris les armes; avant qu'ils les quittent, la population grecque, si elle doit être ramenée à l'obéissance, aura disparu. Quelle garantie lui pourrait fournir un gouvernement qui n'existe pas, — à moins qu'on ne veuille donner le nom de gouvernement à la volonté arbitraire du moindre aga, ou pour mieux dire, dans le temps actuel, à celle de tout individu coiffé d'un turban? Il n'y a plus pour les Grecs, après l'aurore de civilisation qu'ils ont entrevue, que le néant ou la liberté. »

Tels sont les témoignages qui inspirait aux hommes les plus sages, les plus modérés, les plus véridiques, l'émotion du moment. Nous connaissons maintenant quels adversaires les Grecs allaient avoir à combattre. Nous n'en suivrons qu'avec plus d'intérêt leurs efforts; mais avant d'aborder le récit de ces événemens, j'emprunterai une dernière citation à la correspondance de l'officier-général qui fut, dans le Levant, le digne précurseur de l'amiral de Rigny. « Je suis loin, écrivait l'amiral Halgan, de m'abandonner au prestige de ce qui n'est plus. Je juge les Grecs sans passion. Je vois l'excès de dégradation morale dans lequel ils sont tombés. Je sais que la folle arrogance du barbare remplacera immédiatement et peut-être dès les premières relations avec l'Europe la bassesse de l'esclave. Je ne doute pas que la force ne soit ici longtemps la seule sauvegarde de la justice; mais, de quelque importance que soient ces considérations, peuvent-elles empêcher la marche et les effets irrésistibles du temps? Il faudra tôt ou tard affranchir la Grèce. C'est à l'Europe de s'arranger en conséquence. » Conseil excellent! conseil à la fois humain et sensé, dont on appréciera encore mieux le mérite et la prévoyance quand on aura vu par quelles phases a passé, de 1821 à 1828, la politique des puissances chrétiennes.

E. Jurien de La Gravière.

LE BRÉSIL

ET

LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA

DEPUIS LA GUERRE DU PARAGUAY

I.

C'est une tradition pour la France, heureuse ou malheureuse, de trouver au Brésil et dans les républiques de la Plata une réelle sympathie. Pendant la guerre contre l'Allemagne, de nombreuses sociétés de secours, s'étant spontanément établies à Rio, aidèrent la colonie française du Brésil, qui compte environ 30,000 âmes, à recueillir des souscriptions au profit de nos blessés. Les deux chambres brésiliennes votèrent une motion pour saluer la victoire de l'armée de l'ordre contre la commune de Paris, comme « un triomphe du christianisme et de la civilisation, » et peu de temps après l'empereur dom Pedro vint séjourner dans notre capitale. Montevideo s'associa profondément à la douleur d'un peuple ami; Buenos-Ayres, où la colonie française est si respectable, si laborieuse, si riche en grandes fortunes acquises par un honorable travail, montra un chagrin véritable en apprenant la triste issue du long siége de Paris. La bourse se ferma, les transactions commerciales furent suspendues, les journaux parurent encadrés de noir. Enfin dans les états de la Plata, comme au Brésil, on applaudit sincèrement à l'œuvre de réorganisation et de réparation dont l'assemblée nationale et le gouvernement français poursuivent par de nobles efforts le prompt accomplissement. Il est juste de remarquer

que de son côté la France a toujours prêté une attention bienveillante aux épreuves et aux progrès de ces lointains pays, qui sont avec elle en échange constant d'idées et de relations d'affaires; elle n'a jamais perdu de vue les événemens qui s'accomplissaient dans ces contrées si intéressantes à tant d'égards.

Il y a trois ans que se terminait la guerre soutenue contre le Paraguay par l'alliance du Brésil, de la confédération argentine et de l'Uruguay ou république orientale. Au commencement de l'année 1870, la joie causée aux vainqueurs par la cessation d'une lutte aussi longue que sanglante ne laissait pas que d'être mêlée de tristesse. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, toute la ville de Buenos-Ayres était sur pied; on y attendait les bataillons de la garde nationale venant du Paraguay. Retardé par le mauvais temps qui sévissait sur la Plata, le contingent argentin n'arriva qu'à minuit. Près de 2,000 hommes, qui n'avaient pas mangé depuis la veille, défilèrent en trois heures; la plupart étaient des prisonniers paraguayens. On ne saurait imaginer l'état de misère et de fatigue de ces malheureux; ils traînaient à leur suite 600 ou 800 femmes et enfans qui avaient quitté le Paraguay pour n'y pas mourir d'inanition. Trois jours auparavant, le contingent oriental était rentré à Montevideo, sous une pluie de fleurs et de couronnes; mais on comptait les triomphateurs : partis au nombre de 4,000, ils étaient au plus une centaine. Deux mois après, le président de la république du Paraguay, Lopez, cerné dans le défilé d'Agindaban par le général Camara et 300 Brésiliens, refusait de se rendre et se tuait. Il n'avait pourtant droit ni aux palmes du martyr, ni à la glorification du héros. On ne devait point oublier qu'il avait été l'agresseur, que cette guerre néfaste avait été entreprise par ambition personnelle, et que bien des cruautés avaient été commises par celui qui s'intitulait le Suprême, *el Supremo*. Cet homme, qui avait rêvé de profiter des divisions intestines des états de la Plata et de leur jalousie à l'égard du Brésil pour assurer l'hégémonie du Paraguay, n'aboutissait après cinq ans d'efforts acharnés qu'à la plus lamentable catastrophe. Partout où pénétraient les troupes alliées, elles ne rencontraient sur leur route que des populations exténuées, tristes débris d'un peuple ne pouvant plus vivre que de la commisération de ses vainqueurs. Ce pays, qui avec 1,200,000 habitans avait lutté contre trois états dont la population réunie s'élève à environ 12 millions d'âmes, n'était plus qu'un fantôme. On avait été obligé de vendre jusqu'aux vases sacrés. Tout en blâmant la conduite de Lopez, on ne pouvait se défendre d'un sentiment de compassion pour ce pauvre petit peuple que distinguent sa patience, son courage, son esprit de discipline, sa foi religieuse, et

qui, façonné à l'obéissance par un terrible joug, avait reculé les bornes de l'abnégation et de la souffrance.

Le comte d'Eu, marié à la princesse impériale du Brésil, avait mené énergiquement la fin de la guerre. Son retour à Rio, le 29 avril, fut un triomphe. Cependant la victoire coûtait cher. Lorsque, cinq années auparavant, les alliés rêvaient une simple promenade militaire, ils ne se doutaient guère qu'ils allaient faire disparaître toute une génération, qu'ils épuiseraient presque tout le trésor de quatre états. Un pays tout entier ravagé, dépeuplé, pour ne pas dire anéanti, 160,000 hommes engloutis dans la lutte, 1,800 millions payés en or par le Brésil, tel était, disait-on, le bilan de cette guerre, si lourde pour les vaincus, si lourde aussi pour les vainqueurs. Quels en seraient les résultats? C'est ce qu'on se demandait avec anxiété à Rio-Janeiro, comme à Montevideo et à Buenos-Ayres. Le Brésil, qui avait supporté presque toutes les charges de la guerre, entendait recueillir le fruit de ses gigantesques efforts. De leur côté, la république argentine et la république de l'Uruguay ne contemplaient pas sans une certaine inquiétude la force de leur puissant voisin, et, comme il arrive très souvent au sein des coalitions triomphantes, les jalousies se glissaient au milieu des vainqueurs. Les alarmistes avaient peur que le Brésil ne devînt le maître absolu du cours des fleuves, et, frappés par le triste spectacle qu'offrait le peuple vaincu, Argentins et Orientaux mettaient simultanément une sourdine à leurs hymnes de triomphe.

Sur ces entrefaites, les Brésiliens prenaient au Paraguay une très forte position. Disposant de tout le numéraire de cette république, et conservant dans les eaux du Paraguay supérieur plusieurs cuirassés, ainsi que quelques bâtimens de petite dimension, ils accumulaient de nombreux approvisionnemens à Corumba et à Cuyaba, occupaient l'Assomption, et se fortifiaient à Humaïta, qui est la clé du pays. Un gouvernement provisoire y avait été installé; puis on dotait le pays d'une constitution dans le genre de celle des États-Unis, avec un président de la république, un vice-président, une chambre haute, une chambre basse. Le Paraguay passait ainsi sans transition du système le plus absolu au régime, tout nouveau pour lui, des institutions parlementaires. Le gouvernement argentin ne paraissait point avoir montré un grand empressement pour la constitution d'un gouvernement national à l'Assomption, et il aurait désiré que le Paraguay fût administré par une délégation des alliés. Les négociations entre Rio et Buenos-Ayres traînaient en longueur. La ville de l'Assomption avait été occupée au commencement de l'année 1869, et ce n'est que le 20 juin 1870 que les préliminaires de paix étaient arrêtés.

L'alliance d'un empire et de deux états républicains, si souvent opposés les uns aux autres, avait été une combinaison très difficile à réaliser. L'on ne devait donc pas s'étonner outre mesure des difficultés qui s'élevaient entre les vainqueurs. La confédération argentine avait peut-être compté, pour établir son influence au Paraguay, sur des similitudes de situation; mais il arrive quelquefois que ce sont précisément ces rapports qui divisent, parce qu'ils engagent le plus faible, s'il attache du prix à son autonomie, à se tenir en méfiance. C'est le fait qui se produisit au Paraguay après la guerre. Quant au Brésil, il revenait, par la force des choses, à sa politique traditionnelle, qui est de considérer le Paraguay comme une barrière naturelle entre l'empire et la confédération argentine. Il fit donc tous ses efforts pour établir à l'Assomption un gouvernement formé d'élémens nationaux, et le président Rivarola, sorti de l'élection favorisée par le gouvernement brésilien, s'appuyait sur le cabinet de Rio. Toutefois les négociations pour la paix définitive n'avançaient pas. Le plénipotentiaire argentin, M. Quintana, quittait l'Assomption, et la crise s'était compliquée d'un nouvel incident. Dès qu'il avait vu le Paraguay échapper à son influence, le gouvernement argentin avait fait valoir les droits qu'il revendiquait sur le Chaco, vaste territoire qui est un désert rattaché à la république paraguayenne, et qui est situé à l'ouest du Rio-Paraguay, près de la Bolivie. Les troupes argentines occupèrent Villa-Occidental, chef-lieu de ce territoire, au mois de novembre 1869. Enfin un décret du président Sarmiento érigea purement et simplement le Chaco en territoire argentin. Au fond, les troupes de la confédération n'occupaient que Villa-Occidental, bourg situé au sud, le reste n'étant qu'un vaste désert pour ainsi dire inexploré. Le cabinet de Rio ne s'inquiétait pas moins de cette résolution. Il trouvait que, si la république de la Plata dominait définitivement cette solitude, elle pourrait fermer tout débouché aux provinces de l'intérieur du Brésil en devenant maîtresse du cours du Rio-Parana.

Les choses en étaient là, quand à Buenos-Ayres se répandit tout à coup une rumeur qui produisit une vive émotion dans les sphères politiques. Le Brésil, sans consulter et sans prévenir ses alliés, venait de traiter séparément avec le Paraguay. Le négociateur brésilien à l'Assomption, le baron de Cotegipe, avait signé trois traités avec le gouvernement paraguayen, un traité de paix, un traité de limites et un traité d'extradition. Le traité de paix contient les clauses suivantes. Il met à la charge du Paraguay les frais de guerre, somme énorme que le cabinet de Rio n'a certes pas l'intention de réclamer en entier; à Rio en effet, on évalue généralement à 1 milliard 500 millions les dépenses occasionnées au gouvernement brésilien

par la guerre, et il est hors de doute que le Paraguay est dans l'impossibilité absolue de payer une telle somme. Le gouvernement impérial garantit pour cinq ans l'indépendance et l'intégrité de la république paraguayenne, qu'il se réserve le droit d'occuper pour un temps encore indéterminé. D'autre part, le gouvernement paraguayen s'engage à ne faire aucune guerre sans avoir employé auparavant les bons offices d'une nation amie. C'est là l'application de ce principe d'arbitrage que le traité de Paris de 1856 avait affirmé, et dont malheureusement les puissances de l'Europe ont fait si peu d'usage. Il y a dans le traité de l'Assomption une autre réminiscence du congrès de Paris, c'est la reconnaissance des principes consacrés dans la célèbre déclaration du 16 avril 1856 au sujet du droit maritime. Enfin, ce qui est plus important encore, ce traité de paix établit des règles pour la liberté de navigation de l'Uruguay, du Paraguay et du Parana. — Le traité de limites résout dans l'intérêt du Brésil une question depuis longtemps contestée. La nouvelle frontière forme, comme l'ancienne, une diagonale qui relie les deux grands cours d'eau, seulement elle part du 22e degré et aboutit au 24e. C'est une zone de 50 à 60 lieues qui se trouve détachée de la partie septentrionale du territoire paraguayen. Le Paraguay perd ainsi 4,000 lieues carrées environ. Quant au traité d'extradition, il stipule la remise des déserteurs contrairement à la règle ordinaire, mais sous cette réserve, que la peine de mort ne pourra pas leur être appliquée.

Les trois traités avaient été signés à l'Assomption en janvier 1872. Au même moment, les Brésiliens occupaient l'île de Cerrito, qui ferme le Rio-Paraguay à son embouchure, et qui ferme également le chemin de la Bolivie, aussi bien que celui des provinces septentrionales de la confédération argentine. Dès que les traités furent connus, les journaux de Buenos-Ayres en parlèrent avec indignation, et la polémique devint très vive entre la presse de la confédération et la presse du Brésil. Cependant la princesse impériale régente ratifiait les traités le 26 mars, en dépit de la protestation du gouvernement argentin. Le 15 février, M. Carlos Tejedor, ministre des affaires étrangères de la confédération, avait adressé à M. Correia, ministre des affaires étrangères du Brésil, une note où il se plaignait très vivement de traités dans lesquels il voyait une sorte d'absorption du Paraguay par le gouvernement impérial. C'était, suivant M. Carlos Tejedor, une alliance du vaincu avec l'un des vainqueurs contre les alliés de la veille, ou un protectorat du Brésil en faveur de la république paraguayenne. Les états républicains du nord et du sud de l'Amérique, ajoutait le ministre argentin, admettraient peut-être le protectorat d'une autre république, ils comprendraient

même la garantie commune de l'empire et de ses alliés; ils ne comprendront jamais la garantie séparée et l'occupation militaire, car en pareil cas le protectorat serait une espèce d'annexion. Une nouvelle note, portant la date du 27 avril, était plus vive encore. « Le traité séparé, disait-elle, est une infraction au traité d'alliance, l'occupation du Paraguay par les Brésiliens est la violation des protocoles de Buenos-Ayres, et de plus une cause permanente de mauvais vouloir qui, un jour ou l'autre, produira la guerre... On a droit de s'étonner de la compassion du gouvernement impérial pour le Paraguay après sa persistance à refuser notre proposition de renoncer à toute réclamation contre le Paraguay pour indemnité de guerre. »

Il était à craindre que la polémique n'envenimât la question. Déjà des bruits de guerre circulaient et jetaient l'alarme dans tout le bassin de la Plata. On ne parlait de rien moins à Buenos-Ayres que de lever en un mois 20,000 hommes, en trois mois 40,000; mais où trouver des officiers, des armes, des bâtimens de guerre? Au Brésil, les armemens s'opéraient sur une assez grande échelle. De part et d'autre, ce mouvement belliqueux était factice. La conscience publique, le bon sens, l'intérêt des peuples, réclamaient énergiquement la paix. A peine remis des grandes secousses d'une guerre récente et de ruineuses victoires, le Brésil et les états de la Plata ont besoin de calme et de repos; il faut féliciter hautement le Brésil et la confédération argentine d'avoir compris cette vérité. L'émotion produite par les échanges de notes des deux ministres s'est subitement apaisée devant de sages réflexions. On a cherché des deux côtés à ôter au débat tout caractère irritant, et l'on y est parvenu. La confédération argentine a envoyé en mission spéciale à Rio un personnage sympathique à la cour du Brésil, M. le général Mitre, ancien président de la république de la Plata et ancien généralissime des armées alliées contre Lopez. Ce choix intelligent était déjà un symptôme de conciliation. Arrivé à Rio le 6 juillet 1872, le général Mitre a reçu l'accueil le plus courtois, et la situation s'est immédiatement améliorée. Un nouvel échange de notes a effacé la trace des dernières discussions. On s'en remet à la bonne volonté et à la prudence des plénipotentiaires pour régler à l'amiable les questions qui se rattachent aux obligations et aux droits du traité d'alliance du 1er mai 1865. Les deux gouvernemens considèrent donc comme dissipé le malentendu qui aurait pu faire douter du maintien de leurs bonnes relations. La dignité est sauvegardée de part et d'autre, et tous les amis du Brésil et des républiques de la Plata doivent se féliciter d'un apaisement qui sert la cause de la civilisation américaine. Il suffit d'ailleurs de jeter un rapide coup d'œil sur la situation générale de ces intéressans pays,

depuis les trois années qui viennent de s'écouler, pour acquérir la conviction que la paix extérieure et intérieure est pour eux le premier de tous les biens.

II.

Le Brésil a célébré, le 7 septembre 1872, le cinquantième anniversaire de son indépendance. La dynastie, tige de l'antique maison de Bragance, a jeté dans le sol brésilien des racines profondes. La constitution, fondée sur la souveraineté et la représentation nationale, fonctionne d'une manière régulière; les chambres discutent librement; les partis, qui d'ailleurs sont fidèles aux institutions et à la dynastie, s'agitent avec animation, avec acharnement parfois, mais sans jamais sortir des bornes de la légalité. Cette stabilité politique est la principale cause des progrès du Brésil. Cet immense pays, qui représente à lui seul plus des deux cinquièmes du continent de l'Amérique du Sud, renferme des richesses naturelles dont l'exploitation est à peine commencée. Plongeant dans les profondeurs du continent et adossé par sa frontière occidentale à tous les anciens états espagnols, il les divise en quelque sorte, et n'a point, quant à lui, son territoire coupé ou morcelé. Avec sa fixité de direction, le Brésil a pu souvent faire prévaloir ses vues sur celles des gouvernemens éphémères qui se succédaient dans les pays voisins, mais il serait dangereux pour lui d'abuser de cette supériorité, et le cabinet de Rio comprend très bien que c'est en s'attachant aux œuvres de la paix qu'il dissipera les inquiétudes, qu'il empêchera les jalousies, et qu'il poursuivra, dans des conditions à la fois calmes et honorables, sa carrière civilisatrice.

Pendant dix mois, l'empereur, qui s'était rendu en Europe, est resté absent de son empire, et, chose qui prouve la solidité des institutions brésiliennes, le calme n'a pas été un instant troublé. Une grave question, une question vitale qui intéresse plus qu'aucune autre l'avenir du Brésil, a même été réglée pendant cette période, et le souverain, à son retour dans sa capitale le 30 mars dernier, y a trouvé en vigueur la nouvelle loi sur l'extinction graduelle de l'esclavage. Il arrive souvent qu'après de violentes secousses, après de grands fléaux, les peuples voient se réaliser des réformes qui sont pour ainsi dire la compensation de leurs épreuves. L'égalité devant la loi a consolé la France des catastrophes de la révolution, comme la liberté religieuse avait été pour l'Allemagne la suite de la guerre de trente ans. L'esclavage a disparu aux États-Unis après la guerre de sécession, et voici qu'au Brésil, la guerre du Paraguay une fois finie, cette institution sacrilége est atteinte par des mesures qui

seront le signal d'une complète suppression. Le 12 septembre 1869, le comte d'Eu, terminant la campagne contre Lopez, signalait, dans une lettre adressée au gouvernement provisoire établi à l'Assomption, le triste sort des esclaves paraguayens. Le gouvernement du Paraguay répondit à cette lettre le 2 octobre suivant par un décret qui prononçait l'abolition immédiate de l'esclavage sur tout le territoire de la république. Le Brésil lui-même ne devait point tarder à s'engager dans la voie qu'il avait indiquée ainsi au Paraguay. Depuis une vingtaine d'années, l'émancipation était réclamée par le parti libéral, qui en avait fait sa *plate-forme*. Le parti conservateur au pouvoir n'hésita plus devant une réforme qui était décidément le vœu de l'opinion publique, et dont l'empereur désirait ardemment la réalisation.

Au point de vue de l'exécution matérielle de la réforme, les difficultés n'étaient plus les mêmes en 1871 que quelques années auparavant. En 1852, le nombre des esclaves s'élevait à environ 3 millions contre une population libre de 4 ou 5 millions au plus, et peut-être alors eût-il été dangereux de risquer un soulèvement servile. En 1871, la population esclave n'allait pas à plus de 1,500,000 âmes, et la population libre était évaluée à 8 ou 10 millions. Cependant il ne s'agissait pas d'une abolition immédiate, comme celle qui eut lieu en Angleterre, en France, aux États-Unis; on ne songeait encore qu'à un adoucissement graduel, car il fallait ménager les droits de la propriété et les intérêts de l'agriculture, qui est la première richesse du pays. Au mois de mai 1871, le ministre de l'agriculture présentait à la chambre un projet de loi qui contenait un ensemble de dispositions pour arriver à l'extinction graduelle de l'esclavage (1). Liberté *du ventre* avec indemnité aux maîtres pour les soins donnés aux enfans jusqu'à l'âge de huit ans, — création d'un fonds d'émancipation qui chaque année libérera un certain nombre d'esclaves, — droit pour l'esclave de se créer un pécule en travaillant aux heures qu'il ne doit pas à son maître, et de se servir de ce pécule pour payer sa liberté, — tels étaient les points essentiels du projet.

L'esprit de routine ne manquait pas de soulever des objections. « Vous perdez le pays, disaient les hommes arriérés. Le nègre, qui est élevé dans une ignorance bestiale, ne consentira jamais à travailler. Voyant leur enfant libre, le père et la mère esclaves sentiront beaucoup plus fortement l'injustice de leur situation. Dans un pays de l'étendue du Brésil, sans voies de communication, couvert de forêts, montagneux, dont les arbres portent des fruits sauvages

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1871.

suffisans pour la nourriture des noirs, si une insurrection vient à éclater, il sera impossible d'en venir à bout. La colonisation est difficile, sinon impossible. Que les nègres refusent de travailler, l'agriculture sera frappée à mort. » Les vaines alarmes furent impuissantes, les doléances des planteurs et les déclamations des clubs esclavagistes ne trouvèrent pas d'écho. A la chambre, les adversaires de la réforme, tout en la combattant et en trouvant insuffisantes les indemnités pour les maîtres, n'osèrent point affirmer hautement que l'institution de l'esclavage devait être maintenue. La lutte s'engageait non plus sur le principe, mais sur les moyens à employer pour amener l'abolition sans nuire au pays. Le 28 août 1871, la loi était adoptée par la chambre des députés à la majorité de 61 voix contre 25. Votée au sénat le 27 septembre par 33 voix contre 4, elle était promulguée le lendemain par la princesse impériale régente.

Un mouvement sympathique à la nouvelle loi se produisit instantanément dans l'empire. Les assemblées provinciales adressèrent au gouvernement de chaleureuses félicitations, et les Brésiliens, loin de s'attrister des pertes matérielles que l'extinction graduelle de l'esclavage pouvait leur faire subir, se réjouirent hautement de la victoire remportée par la cause du christianisme et de la civilisation. Des manumissions nombreuses eurent lieu sur-le-champ. Le jour même où la loi était promulguée, l'ordre des bénédictins, qui possédait 1,500 esclaves, les mit tous en liberté, et les affranchis continuèrent volontairement leurs travaux ordinaires sur les domaines appartenant à la congrégation. Les carmes suivirent l'exemple des bénédictins. On pense que l'émancipation, une fois commencée, accélérera promptement sa marche, de telle sorte que, les esclaves perdant rapidement leur valeur pécuniaire, les propriétaires accepteront avec reconnaissance des indemnités même peu considérables de l'état. Peut-être même la loi de 1871 n'est-elle qu'un simple acheminement vers des mesures plus radicales. Au sénat, le parti libéral déclara, en la votant, qu'il ne l'acceptait qu'à cette condition, et qu'il présenterait dans quelques mois de nouvelles propositions pour arriver à une émancipation immédiate.

Ce n'est pas tout d'abolir l'esclavage, il est encore nécessaire d'organiser le travail libre. Moraliser les affranchis, leur inculquer les sentimens de religion, de famille, de propriété, fortifier l'élément agricole au moyen de la colonisation, introduire les machines qui facilitent l'agriculture, favoriser l'importation et l'exportation par l'établissement de voies ferrées, telle est la tâche qu'il s'agit d'accomplir. Déjà les chemins de fer, ces auxiliaires si utiles des civilisations naissantes, occupent beaucoup le gouvernement et l'initiative privée. Trois nouvelles lignes ont été récemment concé-

dées : une entre la station de Chiada, sur le chemin de fer de dom Pedro II et Saint-Jean Népomucène, — une autre entre Parahyba de Norte et Alagoa-la-Grande, — et une troisième, de Contila à Miranda, qui doit unir la province de Matto-Grosso et celle de Para à la mer. On étudie les plans relatifs à une ligne de voies ferrées qui uniraient le chemin de dom Pedro II, par lequel est desservie la province de Rio-Janeiro, au fleuve Tocantin, dont l'embouchure est voisine de celle de l'Amazone. L'une de ces voies ferrées suivrait le cours du Paraopeba et du San-Francisco jusqu'à la chute du Pirapera, au-delà de laquelle ce grand fleuve devient navigable; l'autre joindrait le San-Francisco au Tocantin, et l'on aurait ainsi établi une communication rapide entre la capitale et l'extrême nord du Brésil. Enfin les administrations provinciales travaillent également à créer des chemins de fer locaux. Ce sont là d'utiles entreprises qu'on ne saurait trop encourager.

La question de la colonisation ne préoccupe pas moins les esprits. On se demande pourquoi le Brésil, avec ses immenses territoires, ses zones si variées, son sol si riche, n'attirerait pas des émigrans européens qui formeraient une population de paysans et de travailleurs. Le gouvernement, au lieu de faire venir comme autrefois des colons à ses frais, se décharge maintenant de ce soin sur des compagnies qui sont seules responsables vis-à-vis des émigrans; il s'est décidé en outre à vendre des terres à un prix très modique. Ces terres doivent être situées à 2 lieues au plus d'un chemin de fer ou d'une rivière navigable, et il est accordé à chaque émigrant un secours fixe et définitif, après l'épuisement duquel il n'a plus à compter que sur lui-même.

Ces problèmes d'économie politique s'imposent aux méditations de dom Pedro, qui, par son caractère, par ses antécédens, par l'expérience que lui ont donnée ses voyages, est en mesure de prendre l'initiative des réformes. C'est lui qui, depuis plus de vingt ans, a donné le signal de presque tous les progrès accomplis dans son empire. L'agression de Lopez l'a entraîné dans une guerre qu'il ne désirait pas, et qui a été pour le Brésil, comme pour les autres belligérans, la source de sacrifices dont nul n'aurait osé prévoir soit l'étendue, soit la durée. Aujourd'hui les choses rentrent dans leur cours normal, et dom Pedro reprend le caractère que les circonstances lui avaient enlevé pendant cinq ans, celui de souverain pacifique.

III.

Si le Brésil lui-même doit désirer la paix, les républiques de la Plata en ont peut-être plus besoin encore. Le Paraguay, eût-il des

velléités belliqueuses, sera de longtemps dans l'impossibilité absolue de faire la guerre. L'histoire offre peu d'exemples d'un épuisement, d'un écrasement aussi complet que celui de ce malheureux pays. La misère est telle à l'Assomption que les enfans, exténués par la faim, ramassent derrière les voitures de subsistance des Brésiliens les grains de maïs qui en tombent. Le désordre financier et administratif dépasse ce qu'on pourrait supposer. Il y a des personnes qui prétendent que la population paraguayenne serait descendue à 250,000 âmes, et que les habitans du sexe masculin n'entreraient dans ce dernier chiffre que pour 50,000 individus, dont la moitié serait composée d'enfans au-dessous de quatorze ans. La ville de l'Assomption compte environ 12,000 âmes, auxquelles il faut ajouter 300 soldats paraguayens, 250 argentins et 2,500 Brésiliens. L'armée paraguayenne ne se compose que de 500 à 600 soldats, dont beaucoup n'ont pas plus de 15 à 16 ans. Le pays est un immense désert.

A l'heure qu'il est, le Brésil domine le territoire paraguayen. Il a dans l'île de Cerrito une garnison nombreuse, avec 1 cuirassé, 4 monitors, 1 aviso, 1 canonnière au mouillage. Un camp brésilien de 2,000 hommes occupe cette fameuse position d'Humaïta, qu'une simple chaîne et une estacade défendirent pendant deux ans contre les flottes des alliés. Six bâtimens de guerre et douze transports brésiliens sont dans la rade de l'Assomption. Un matériel considérable est concentré à Corumba sur le Paraguay, dans la province de Matto-Grosso. Malgré ses désastres, la république paraguayenne n'est pas exempte d'agitations intérieures. Le président Rivarola, après avoir pris des mesures illégales, a déposé ses pouvoirs, et a quitté l'Assomption vers la fin de 1871. Le 12 décembre de la même année, la nouvelle chambre l'a déclaré déchu et a confié le pouvoir exécutif à M. Salvador Jovellanos, nommé pour trois années vice-président de la république. La sécurité des personnes et des propriétés a été souvent compromise, et la situation du pays n'est pas sans offrir certaines ressemblances avec celle de San-Francisco lors de sa fondation, moins l'influence organisatrice du génie américain. Plusieurs étrangers ont été les victimes de meurtres odieux, et le chargé d'affaires de France à Buenos-Ayres, M. le comte Amelot de Chaillou, qui est également accrédité à l'Assomption, a fait récemment un voyage spécial dans cette ville pour y réclamer la poursuite et le châtiment des coupables.

Ces crimes isolés seront punis comme ils doivent l'être; mais il ne serait pas juste de les imputer à la nation paraguayenne, plus digne de pitié que de colère. Le sort de ces malheureux descendans des Guaranis inspire les plus tristes réflexions. Reprocher aux Pa-

raguayens les excès de la triple dictature dont ils ont été depuis le commencement du siècle les innocentes victimes serait une chose inique. Le peuple, fanatisé par l'oppression, a été le martyr de l'obéissance, de la discipline, du dévoûment. Il ne s'est arrêté dans la lutte que brisé, anéanti par la fatigue et la douleur. Ses vainqueurs ne lui refuseront pas leur pitié. Puisse une politique inspirée par l'humanité, par le christianisme, sauver d'une ruine complète cette race indienne persécutée depuis des siècles, et qui a droit à la compassion, parce qu'elle a beaucoup souffert! Espérons, pour l'honneur de la civilisation moderne, que toute une race ne sera pas condamnée à périr, et qu'après de si cruelles épreuves le Paraguay verra luire des jours moins sinistres. Ce serait pour les vainqueurs de Lopez un titre de gloire que d'apparaître en libérateurs et en amis du pays vaincu, que d'apporter au Paraguay la paix féconde, la paix durable qui seule peut le faire sortir de l'abîme où les horreurs de la guerre l'ont précipité.

Spécialement occupée depuis quelques années des questions qui se rattachent aux progrès de l'économie politique, la confédération argentine doit aussi désirer la paix. Le président de la république, M. Sarmiento, esprit libéral et réformateur, voudrait voir fleurir sur les bords de la Plata une prospérité analogue à celle de New-York et des autres grandes villes de l'Union américaine. Activer la colonisation, multiplier les grands travaux d'utilité publique, faire envahir la zone pastorale par la zone agricole, préserver le pays des invasions indiennes, réconcilier les races diverses par l'industrie et le commerce, procéder à un échange incessant d'idées et de transactions avec l'Europe, telle est la politique adoptée par M. Sarmiento. Divers obstacles en entravèrent momentanément l'application. Au mois de mars 1871, la fièvre jaune fit de tels ravages que 80,000 personnes durent quitter Buenos-Ayres. La bourse, la banque, les théâtres, se fermèrent (1), et le fléau prit des proportions terribles. Cependant l'épidémie disparut au bout de trois mois, et le pays retrouva promptement son activité habituelle. Il avait eu également à lutter contre un autre mal; nous voulons parler de l'insurrection de l'Entre-Rios. Le 11 avril 1870, le célèbre général Urquiza, le vainqueur de Rosas, qui jouissait dans l'Entre-Rios d'une position princière et toute personnelle, solidement appuyée sur d'anciens triomphes militaires et sur d'immenses possessions territoriales,

(1) Le chargé d'affaires de France et sa femme, la comtesse Amelot de Chaillou, ont témoigné dans cette circonstance le plus courageux dévoûment. Plusieurs jeunes orphelines sont mortes dans la chambre même de Mme Amelot, qui les avait recueillies. Il faut citer aussi avec éloge la conduite de l'attaché, M. Martin du Nord, et des deux médecins de la légation, les docteurs Quinche et Dubreuil.

avait été assassiné dans les conditions les plus tragiques, au milieu même de sa famille. Ses filles, saisissant des revolvers, avaient fait le coup de feu pour le défendre, et il était tombé sous le poignard de ses hôtes, de ses obligés, de ses flatteurs. Au même instant, à la même heure, le général Lopez Jordan se proclamait, de sa propre autorité, gouverneur de l'Entre-Rios, et il soutenait par les armes cette injustifiable prétention. Il pensait sans doute soulever contre le parti unitaire, actuellement au pouvoir dans la confédération argentine, l'ancien parti fédéraliste, qui a si longtemps lutté contre Buenos-Ayres, et qui, après la chute de Rosas, avait scindé en deux portions la république pendant plusieurs années consécutives; mais ce calcul a été déjoué, et le gouvernement régulier est venu à bout de la rébellion. Quant aux difficultés diplomatiques avec le Brésil, elles n'ont pas été assez graves pour paralyser les progrès du peuple argentin et le développement de la prospérité publique.

Les villes de l'intérieur n'ont pas de bonnes routes, et, malgré quelques vigoureux efforts, ne semblent pas près d'en avoir de si tôt. La longueur des distances, l'absence presque absolue de matériaux ont empêché jusqu'ici la création de chaussées empierrées; en revanche, peu de pays offrent des conditions plus favorables à l'établissement économique de voies ferrées. Le rail Barlow dispense de l'emploi de traverses en bois, et la nature argileuse du sol rend les travaux particulièrement faciles. Aussi l'élan pour prolonger les lignes existantes et pour en créer de nouvelles est-il tout à fait remarquable. Ainsi que le déclara M. Sarmiento dans son message du mois de juillet 1871, il y avait à cette date dans la confédération argentine 531 milles de voies ferrées en exploitation, 421 en construction, 1,954 à l'étude. Un an auparavant, l'importante ligne de Rosario à Cordova avait été inaugurée. Rosario est l'entrepôt obligé de tout l'intérieur du pays. Son port sur le Parana permet aux bateaux du plus fort tonnage de débarquer à quai. Le trafic de la Bolivie et des provinces de la confédération doit forcément s'opérer par la nouvelle ligne, que le gouvernement voudrait prolonger jusqu'aux frontières de la république, jusqu'au Chili. Cette voie ferrée, qui traverserait des territoires aujourd'hui occupés par les Indiens, deviendrait une jonction entre les côtes méridionales du Pacifique et l'Atlantique. Les régions immenses où passerait le rail ne manqueraient pas d'être vite peuplées. Les chemins de fer ont à cet égard réalisé des prodiges, fait éclore des villes, développé sur tout leur trajet l'agriculture avec une rapidité merveilleuse. La télégraphie électrique a fait aussi de notables progrès. En juillet 1871, on comptait déjà dans la confédération argentine 1,228 milles de fils télégraphiques. Le 25 juillet dernier, on inaugurait la ligne télégraphique qui relie les deux Océans. Joignant les

côtes du sud de l'Atlantique au Pacifique, cette ligne franchit les Cordillères, et traverse dans toute sa largeur le continent de l'Amérique méridionale depuis Buenos-Ayres jusqu'à Valparaiso. Du cabinet du président Sarmiento, l'on a causé par le télégraphe avec Valparaiso et Santiago du Chili en présence du corps diplomatique et des notabilités argentines.

L'exposition de Cordova, qui eut lieu en octobre 1871, permit d'apprécier l'ensemble des richesses nationales. Un palais en bois, situé au milieu d'un parc à la française, sur les dernières sinuosités des Cordillères, une charpente légère et hardie, soutenue par cinquante-six colonnes indiquant les différentes sections et couvrant une superficie de 3,029 mètres, les produits les plus variés, tissus précieux de Guanacos et de Tucuman, dentelles de Cordova et de San-Luis, cuirs de toutes les espèces, tapis de Catamarca, minerais de cuivre, d'or, de plomb argentifère, armes primitives en pierre et en silex, arcs et flèches en os de poisson des Indiens, instrumens de pêche des Guaranis, armes des conquérans espagnols, tel était le spectacle qu'offrait cette exposition, où le passé figurait à côté du présent, et qui était comme l'histoire des progrès de la civilisation de l'Amérique méridionale.

Une chose plus remarquable encore dans la confédération argentine, c'est le développement de l'instruction publique. La proportion des enfans qui suivent les cours de l'école primaire est de 1 sur 19 habitans. Dans un budget de 14 millions 1/2 de piastres fortes, le gouvernement en a fait figurer près de 500,000 pour l'instruction. Des enfans viennent à cheval à l'école de plusieurs lieues de distance, laissent leur monture dans le champ voisin, et la reprennent le soir pour rentrer au logis. Le président Sarmiento a dit en ouvrant l'exposition de Cordova : « Lorsque j'entends, — et il y a quarante ans que je ne cesse de l'entendre, — le cri sinistre de *mort aux sauvages unitaires*, ou le galop des chevaux sur la pampa, ou les lamentations des gens ruinés et des victimes, il me semble qu'un cri plus noble, plus juste, résonne à mon oreille : donnez-nous de l'éducation, et nous ne serons plus le fléau de la civilisation; donnez-nous un foyer domestique, et nous n'irons plus errer sur la pampa inculte; donnez-nous une industrie, et vous nous verrez à côté de vous créant la richesse, au lieu de la détruire. » Ce discours est tout un programme; il faut le réaliser. Il s'agit, comme l'a dit encore M. Sarmiento, « de convertir en richesses les dons naturels du sol, de mettre à profit ces forces mortes qui dorment jusqu'à ce que la voix de l'industrie leur dise comme à Lazare : Levez-vous. » La confédération argentine, dont le recensement de 1870 fixe la population à près de 1,900,000 âmes, qui, comprenant une superficie égale à environ quatre fois celle de la France,

peut fournir, depuis les frontières de la Patagonie jusqu'à celles du Brésil, et des bords de la mer au sommet des Andes, les produits des zones tropicales aussi bien que ceux des régions les plus tempérées, la confédération argentine, qui a pour véhicules des échanges entre ses quatorze provinces et les états voisins les grands cours d'eau aboutissant au Rio de la Plata, est destinée à un brillant avenir; mais pour cela il est indispensable de renoncer aux erreurs du passé, aux vieilles querelles entre fédéralistes et unitaires, aux jalousies entre Buenos-Ayres et Montevideo, ces deux villes situées presque en face l'une de l'autre, dans des conditions également heureuses pour prospérer sans se nuire, sans chercher à s'absorber mutuellement. Il faut éviter soit avec le Brésil, soit avec les républiques voisines, les discussions stériles ou irritantes.

La fin de la guerre du Paraguay n'a pas mis un terme aux agitations et aux épreuves de la république orientale. Ce pays, où il y aurait place pour plusieurs millions d'habitans, ne contient pas cent cinquante mille âmes, et cependant il y a peu de populations aussi vives, aussi intelligentes que celle de cette république, et son commerce devrait prendre des proportions colossales. Toutefois les contrées les plus favorisées par la nature sont souvent les plus maltraitées par les hommes. Occupée par les troupes brésiliennes de 1816 à 1821, objet des revendications de la république argentine, — qui réclamait Montevideo comme ayant jadis appartenu à l'ancienne vice-royauté espagnole de Buenos-Ayres, — déchirée par les troubles intérieurs, menacée par les compétitions du dehors, condamnée à une lutte sans merci contre l'allié du dictateur argentin Rosas, le général Oribe, qui de 1842 à 1852 tint la ville de Montevideo assiégée, livrée depuis cette époque aux querelles opiniâtres et souvent sanglantes de deux factions rivales, les *blancos* et les *colorados*, devenue en 1864, par l'accord du général Florès avec le Brésil, la cause première de la guerre du Paraguay, rejetée de nouveau, depuis la fin de cette guerre, dans les divisions intérieures et dans les luttes armées des partis, la république orientale a été depuis le commencement du siècle le théâtre d'agitations et de révolutions qui ne peuvent être comparées qu'à celles des républiques de l'Italie du moyen âge.

La guerre contre Lopez était à peine finie que les *blancos* et les *colorados* de l'Uruguay recommençaient leurs interminables querelles. Les deux factions, qui, comme les anciens clans de l'Écosse, se font la guerre plus par habitude que par conviction, reprenaient en 1870 leurs luttes à main armée. Deux chefs blancos, Aparicia et Medina, levaient l'étendard de la révolte contre le président de la république orientale, le général Battle. Montevideo était en état de siége à la fin d'août; on y suspendait la liberté de

la presse. En 1871, les corps insurgés arrivaient jusqu'à cinq ou six lieues de la capitale; la guerre civile rendait les élections impossibles. Les forces des blancs et des rouges parcouraient alternativement le territoire en tout sens, ravageant les campagnes, arrêtant les laboureurs, frappant les villages de contributions, ruinant les estancias, paralysant le commerce et anéantissant l'agriculture, seule richesse du pays. La crainte d'une intervention du cabinet de Rio ou du cabinet de Buenos-Ayres, une crise financière d'une extrême gravité, de sérieuses difficultés diplomatiques avec les représentans de l'Italie, du Brésil et de l'Angleterre, par suite de réclamations non réglées, telles étaient les complications de toute nature avec lesquelles l'Uruguay se trouvait aux prises, quand au mois de mars dernier le général Battle, dont les pouvoirs étaient expirés, descendait du fauteuil présidentiel. Les élections n'ayant pu se faire à cause de la guerre civile, c'est le président du sénat, M. Thomas Gomensoro, qui prit en main provisoirement le pouvoir exécutif; animé de dispositions loyales et conciliantes, il songea tout d'abord à pacifier le pays. Un armistice eut lieu entre le gouvernement et les blancos, sous la médiation du ministre des affaires étrangères de la confédération argentine, et le traité de pacification fut signé le 6 avril dernier. Les officiers qui avaient servi dans les rangs des troupes insurgées conservaient leurs grades, et il était stipulé que, sur les treize préfectures, quatre auraient pour titulaires des blancos. Le pays applaudissait avec enthousiasme à la fin d'une guerre civile sans motif et sans but.

Il ne faut pas croire pourtant que les blancs et les rouges aient terminé leurs discussions. Ils combattent encore, non plus par les armes, mais par les clubs, par les journaux, et les fusionistes, qui voudraient faire disparaître les traces de ces vieilles querelles, rencontrent les plus grands obstacles. Ne serait-il pas cependant désirable qu'il n'y eût plus dans l'Uruguay ni blancos ni colorados, qu'il n'y eût que des citoyens d'une même patrie? L'apaisement des esprits est d'autant plus urgent que la situation financière exige de prompts remèdes. La liberté des banques n'a pas profité au pays, et si le gouvernement oriental, au lieu d'autoriser des particuliers ou des compagnies à émettre des billets, eût réservé ce droit à une banque nationale, il aurait peut-être trouvé dans une pareille institution des ressources précieuses, ainsi que cela se pratique à Buenos-Ayres. Désireux d'améliorer la situation économique, qui est grave, le gouvernement a beaucoup réduit le budget des dépenses, et les forces militaires de l'état consistent aujourd'hui en quatre bataillons d'infanterie et un régiment d'artillerie. Aux termes de la constitution, les chambres, qui se réunissent le 15 février prochain, nommeront le président de la république, et

l'on espère que le 1er mars le pays, moralement et matériellement pacifié, sera enfin rentré dans des conditions normales et dans une période d'organisation stable.

IV.

Il y a désormais, on peut le dire, un équilibre de l'Amérique méridionale. Dans cet équilibre, le Brésil, qui par ses institutions est le pays le moins livré aux agitations et aux cataclysmes politiques, tient une place très considérable, que nul ne pourrait lui contester. L'existence de cette grande monarchie libérale et constitutionnelle doit être pour les états voisins une garantie et nullement une menace. La différence entre la forme des gouvernemens n'est point un obstacle à l'accord. Le Brésil ne songe pas plus à imposer la forme monarchique aux républiques dont il est entouré que ces républiques ne songent à faire prévaloir la forme républicaine sur une terre monarchique par tradition et par essence. Qu'importe d'ailleurs cette différence entre les noms, si dans le fond des choses il existe de réelles analogies, si les institutions sont de part et d'autre libérales, parlementaires, modernes? N'a-t-on pas vu parfois des républiques moins républicaines que certaines monarchies? Le Paraguay, sous la dictature de Francia et des deux Lopez, s'appelait république, mais y eut-il jamais roi ou empereur aussi absolu que le chef de cette contrée? Qu'importe que le Brésil soit un empire, s'il jouit de la liberté au dedans et s'il respecte au dehors les droits de ses voisins? Il faut conseiller au Brésil une politique de modération et de calme dans la force, à la confédération argentine et à l'Uruguay une attitude prudente, correcte, amicale, qui permette une entente durable avec le cabinet de Rio. Si le gouvernement brésilien, dans ses rapports avec l'ensemble des républiques de l'Amérique méridionale, est intéressé à se montrer éloigné de toute tentative d'hégémonie ou de suprématie abusive, s'il doit éviter d'intervenir dans les querelles intérieures de pays qui restent les arbitres de leurs propres destinées, — de leur côté, ces pays ont tout intérêt à s'abstenir d'impuissantes bravades, de récriminations passionnées. Avec un peu de bon vouloir et de sagesse de part et d'autre, les malentendus se dissiperont, et la discorde ne se glissera pas dans les rangs des vainqueurs de Lopez. Ils ne doivent oublier ni la solidarité qui s'était établie entre eux malgré d'anciens dissentimens, ni les efforts et les sacrifices qu'ils firent en commun pour mener à bonne fin l'une des guerres les plus opiniâtres dont l'histoire garde le souvenir.

Aujourd'hui, nous le répétons, le point important, essentiel, pour

le Brésil comme pour les états de la Plata, c'est le maintien de la paix, — de la paix, qui peut seule fermer les blessures d'une lutte longue et sanglante, ranimer l'essor de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, peupler les solitudes, dessécher les marais, creuser les canaux, exploiter les mines, créer les routes et les chemins de fer, utiliser les admirables ressources de contrées où la nature est plus grandiose que sur aucun autre point du globe. Des querelles diplomatiques, des luttes intestines, des scènes sanglantes de guerre civile, des rivalités d'états à états, des progrès précaires, toujours à la merci de nouvelles commotions, telle a été trop longtemps l'histoire de ces jeunes républiques, où pourtant la vitalité se fait si bien sentir qu'il suffit de quelques mois de paix pour relever la confiance et imprimer un essor surprenant à la prospérité matérielle et au développement des intérêts. Ces divisions de partis, de villes, de systèmes opposés, se disputant une prépondérance éphémère, ces guerres civiles passées à l'état endémique, ces duels interminables entre fédéralistes et unitaires dans la confédération argentine, entre blancos et colorados dans la république de l'Uruguay, ce perpétuel imbroglio d'affaires mêlées les unes aux autres par la connexité des questions et par la contiguïté des territoires, tout cela n'a que trop duré dans le bassin de la Plata. L'heure approche-t-elle où l'on verra enfin succéder à l'agitation le calme, aux coups d'état la légalité, à la politique factice et stérile la politique réelle, la politique féconde, celle qui a pour but de favoriser les deux principes qui font la force des sociétés modernes : le travail et la liberté?

La liberté! c'est elle aussi qui doit mettre fin à ces contestations ardentes, à ces luttes d'ambitions ayant pour objectif le cours de la Plata et de ses principaux affluens, la Parana, le Paraguay, l'Uruguay. Ces magnifiques cours d'eau, qui devraient être les auxiliaires les plus puissans de la civilisation, n'ont été que trop longtemps des prétextes de guerres et de discordes. Il faut les voir redevenir ce que la nature les a faits, des traits d'union entre les peuples, des promoteurs de prospérité morale et matérielle. Cet immense bassin fluvial, dont le Rio de la Plata est en quelque sorte le couronnement, et où dégorgent sans cesse, sur un parcours de plus de 500 lieues, d'innombrables cours d'eau, affluens secondaires ou rivières égales à des fleuves, ne semble-t-il pas appeler les laboureurs et les colons? L'avenir de l'Amérique méridionale n'est-il pas dans la liberté de ces deux fleuves gigantesques, qui pénètrent les profondeurs de son continent, l'Amazone et le Rio de la Plata? Sur les bords aujourd'hui déserts de ces deux grandes voies de navigation, ne verra-t-on pas bientôt les populations se grouper, les villes se construire,

le commerce et l'industrie répandre leurs bienfaits? La liberté des fleuves, c'est l'esprit de solidarité substitué aux tendances exclusives, l'activité à l'inertie, la civilisation à l'ignorance, le progrès à la barbarie. Les gouvernemens européens, dans leurs rapports avec les divers états de l'Amérique du Sud, avaient bien souvent invoqué les principes libéraux de l'acte final des traités de Vienne sur la liberté des fleuves. Longtemps on opposa une fin de non-recevoir à cette demande si légitime, si conforme aux intérêts mêmes de ceux à qui elle était adressée; mais la vérité finit par prévaloir sur l'erreur, et le progrès sur la routine. Les puissances ont obtenu dans la Plata, par les traités de 1853, une reconnaissance solennelle du principe de la liberté des fleuves, et voici que le Brésil, par son dernier traité avec le Paraguay, proclame la libre navigation des grands cours d'eau dont ce pays est entouré. Il reste encore bien des réformes à réaliser pour que tous les bienfaits de cette déclaration puissent être recueillis par les riverains et les étrangers; mais le temps n'est pas éloigné où la pratique s'accordera pleinement avec la théorie.

En résumé, si l'on jette en ce moment un coup d'œil général sur l'ensemble des états de l'Amérique du Sud, on constate une amélioration sensible par rapport aux dernières années. Le Pérou, sorti d'une crise tragique, mais éphémère, se fortifie sous une administration libérale. Les trois autres états du Pacifique, — la Bolivie, le Chili, l'Équateur, — ont terminé, comme le Pérou lui-même, leurs querelles avec l'Espagne, et le bruit des armes a cessé. Le différend qui s'était élevé, il y a quelques semaines, entre le cabinet de Santiago et le gouvernement bolivien a été réglé à l'amiable. Au même moment s'aplanissaient, grâce à la mission du général Mitre à Rio, les contestations graves survenues, depuis la fin de la guerre contre Lopez, entre le Brésil et la confédération argentine. Dans ce dernier pays, les fédéralistes ne luttent plus à main armée contre les unitaires, et, dans la république orientale, la guerre civile est également finie. Puisse cet apaisement continuer, de l'Atlantique au Pacifique et de la mer des Antilles au détroit de Magellan! Dans ces parages, la paix est le synonyme de la civilisation, et l'Amérique méridionale tout entière y trouvera la meilleure garantie de son avenir, la sauvegarde la plus efficace de ses progrès et de sa prospérité.

* * * * *

L'IMPOT PROGRESSIF

ET

L'IMPOT PROPORTIONNEL

LES TAXES INDIRECTES.

Il n'y a pas de question plus délicate que celle de l'impôt. Savoir ce qu'on doit légitimement à l'état pour les services qu'on en reçoit, sous quelle forme il convient mieux de s'acquitter pour éprouver le moins de gêne et ménager le plus la richesse publique, tel est le problème. On le discute depuis longtemps, et dans aucun pays on n'est encore parvenu à le résoudre d'une façon qui satisfasse tous les esprits. Ce qui le prouve, ce sont les remaniemens de taxes qui ont lieu constamment et à peu près partout. Ces remaniemens tiennent sans doute à ce que, les besoins des états venant à s'accroître, il faut y pourvoir par de nouveaux impôts; ils tiennent aussi à ce que, les sources de la richesse variant sans cesse, les unes se développant plus que les autres et de nouvelles surgissant, il convient d'équilibrer le fardeau en raison des forces qui doivent le supporter. Tout cela est vrai. Cependant, si l'impôt est si souvent mis en discussion, c'est encore parce que les idées ne sont pas parfaitement nettes à cet égard. On n'est pas d'accord sur les points essentiels, ni sur le choix à faire entre les taxes directes et les taxes indirectes, ni sur les revenus ou les choses qu'il faut frapper de préférence, ni enfin sur la grosse question de l'impôt proportionnel ou de l'impôt progressif.

Ce qui a contribué surtout à obscurcir la matière, c'est que l'impôt a toujours été lié à la politique, et a subi des interprétations diverses suivant les régimes qui ont prévalu. Autrefois, avant la révolution de 89, lorsqu'il y avait des classes privilégiées, un des priviléges de ces classes était de ne pas payer les contributions comme tout le monde, et alors on voyait les gens les plus riches échapper à des taxes dont tout le poids retombait sur ceux qui étaient le moins en état de le supporter. Ces abus étaient crians; ils ont été abolis en 89, et on a proclamé très haut le dogme de l'égalité devant la loi et en particulier devant l'impôt; mais voici maintenant que par un autre abus l'arc, trop tendu autrefois dans un sens, se retend de nouveau à l'excès dans le sens opposé. Beaucoup de gens croient que les classes ouvrières ne sont pas suffisamment ménagées par le fisc, qu'elles ont droit à des immunités particulières parce que l'impôt doit être prélevé sur le superflu et non sur le nécessaire. Cette théorie gagne chaque jour du terrain, et bientôt, si on n'y prend grade, le principe de l'égalité inscrit dans la loi ne sera plus qu'un leurre.

I.

On peut demander d'abord à ceux qui professent cette opinion quelle idée ils se font de l'état, et comment ils envisagent les services qu'il est appelé à rendre. Nous sommes réunis en société pour obtenir la première chose dont nous ayons besoin, la sécurité, pour développer librement, grâce à elle, les facultés dont nous sommes pourvus, et en tirer tout le profit possible. Cet avantage existe pour tout le monde, pour le pauvre comme pour le riche, il n'est personne qui puisse s'en passer, et on pourrait même dire que le pauvre en a encore plus besoin que le riche, parce qu'il est moins en mesure de se protéger par lui-même; mais l'être collectif qu'on appelle état ne peut pas assurer cette protection pour rien. Il lui faut des agens, une organisation quelconque, ce qu'on appelle un gouvernement, et c'est pour subvenir aux frais qu'entraîne cette organisation qu'on lui paie des impôts; ils sont le prix d'un service. A quel titre donc y aurait-il dans la société des individus qui seraient dispensés d'y prendre part? Si je vais chez un marchand chercher un mètre d'étoffe, il ne me le donnera pas pour rie sous prétexte que cela me gênerait fort de le payer; il me le vendra comme à tout le monde au prix de revient, augmenté du bénéfice qu'il doit faire. Pourquoi en serait-il autrement pour l'état? Celui-ci, considéré au point de vue économique, est aussi un marchand qui vend des services, il doit les vendre au meilleur marché

possible et sans bénéfice aucun; c'est la seule différence qui existe sous ce rapport entre lui et le marchand ordinaire, et c'est pour arriver à ce meilleur marché que dans les pays libres on a établi des contrôles politiques et financiers. Une fois le prix fixé, il doit être acquitté par tous de la même manière et en raison des avantages dont on jouit; il n'y a pas plus de motifs pour recevoir gratis les services de l'état que pour se faire nourrir et habiller pour rien. Cette immunité a même quelque chose de blessant pour ceux en faveur desquels on l'invoque, elle rappelle trop le *panem et circenses* de la décadence romaine. Dans une démocratie bien ordonnée et où chacun a le sentiment de sa dignité, tout le monde, excepté l'indigent, doit payer l'impôt. De quel droit en effet viendrait-on contrôler les finances de l'état, si on ne subit aucune charge?

Cette exemption absolue des taxes en faveur des classes ouvrières n'est pas encore, il est vrai, admise généralement. On y met des tempéramens; on voudrait d'abord que les riches payassent un peu plus que leur part proportionnelle. C'est en ces termes qu'Adam Smith, un des maîtres de la science économique, a posé la question. Depuis on est allé beaucoup plus loin : J.-C. Say, par exemple n'a pas craint de dire que l'impôt progressif était le seul équitable; mais dans les termes mêmes d'Adam Smith l'*un peu plus* n'est pas sans grand danger, — il reste très vague, qui le déterminera? et d'après quelle considération? S'appuiera-t-on sur la possibilité qu'on a de payer les taxes plus ou moins aisément? Il n'y a point de raison alors pour qu'on ne demande pas 90,000 francs d'impôt à la personne qui aura 100,000 livres de rente, en exigeant seulement 100 francs de celle qui n'en aura que 1,000. La première sera encore plus riche après avoir payé les 90,000 francs que la seconde après avoir donné 100 francs. Est-ce là une règle, est-ce une base que l'on puisse adopter pour l'établissement des taxes? Cet *un peu plus* est la porte ouverte à toutes les exactions, à tous les arbitraires; il varie avec les circonstances selon les formes de gouvernement, et il n'y a pas de moyen plus efficace de détruire la propriété et d'établir le nivellement absolu, c'est-à-dire la misère générale. Du reste, c'est une des formules du socialisme, la plus dangereuse peut-être, parce que sous le couvert d'une fausse philanthropie et à l'aide d'argumens fallacieux elle peut s'introduire tout doucement dans nos lois, sauf à faire plus tard des progrès considérables. Quand M. Louis Blanc au Luxembourg en 1848, dans ses fameuses conférences socialistes, déclarait que le salaire devait être en rapport non pas avec le travail, mais avec les besoins, et que c'étaient ceux-ci qui devaient être la base du principe de l'égalité pour la rétribution de la main-d'œuvre, il ne proclamait pas autre chose que ce que

veulent les défenseurs de l'impôt progressif; c'est sur l'appréciation des besoins aussi que repose leur théorie.

Il en est de cet impôt comme de toutes les idées décevantes; lorsquelles sont présentées par des écrivains habiles et avec des couleurs séduisantes, elles ne laissent pas que de faire impression sur certains esprits. Un des plaidoyers les plus chauds en faveur de cette thèse a été soutenu par un jeune économiste d'un grand talent, que la mort a enlevé prématurément à la science économique, et qu'une plus longue expérience de la vie eût sans doute ramené à d'autres idées. Nous voulons parler de M. Alcide Fouleyraud. Dans un commentaire sur Ricardo, il a défendu ainsi l'impôt progressif : « Il en est de la répartition des charges publiques, dit-il, comme des taxes que les directeurs de concert prélèvent sur la curiosité et le dilettantisme. Le même spectacle est ouvert à tous; le même lustre verse sur la scène ses gerbes de lumière; les mêmes vers, les mêmes harmonies font courir sur tous les fronts le souffle divin du génie; les mêmes décors, les mêmes pirouettes, suivies des mêmes coups de poignard, s'adressent à tous les spectateurs, et cependant, lisez le tarif, que de nuances de prix correspondant à combien de places différentes! Les charges qui pèsent sur chacun sont mathématiquement proportionnées à la dose d'aisance, de commodité dont il jouit, et si nous avions à proposer aux législateurs un modèle pour la peréquation de l'impôt, nous n'en voudrions pas d'autre que cette échelle si habilement graduée par les *impresarii*. La civilisation n'est-elle pas en effet une fête immense et perpétuelle que le genre humain se donne à lui-même, et ceux-là qui assistent à cette fête du haut de leurs amphithéâtres somptueusement décorés n'en doivent-ils pas défrayer les dépenses plus largement que la foule qui gronde dans l'arène poudreuse du parterre, ou qui s'agite, comme l'Irlandais de nos jours et l'ilote de l'antiquité, sans même entrevoir les splendeurs de ce jubilé? »

Si on va au fond des choses, on trouve que ce raisonnement porte à faux. « C'est le même spectacle, dites-vous, qui est ouvert à tous, et cependant que de nuances de prix correspondant à combien de places différentes! » Que faut-il en conclure? Que chacun doit payer en raison de la commodité dont il jouit? Cela existe déjà avec l'impôt proportionnel; — plus on est riche et plus on paie; mais si vous prétendez que, comme le directeur de spectacle, qui est le maître de sa salle, qui la dispose comme il l'entend et fait payer les places le prix qui lui convient, l'état est également le maître de tous les avantages dont nous jouissons dans la société, et qu'il est libre aussi d'en fixer le prix, alors la comparaison n'a plus

de base. Ce n'est pas l'état apparemment qui a bâti la maison que j'habite, qui a confectionné les habits que je porte, en un mot qui fait que j'assiste plus ou moins commodément à cette fête de la civilisation. Toutes ces choses m'appartiennent; elles sont le fruit de mon travail, — et ce que l'état me procure, c'est d'en jouir tranquillement, tandis que, dans l'hypothèse du directeur de spectacle, non-seulement celui-ci m'assure la jouissance paisible de la loge ou de la stalle que j'occupe, mais cette loge et cette stalle sont sa propriété, et il m'en fait payer la location. A moins de continuer la tradition de Louis XIV et de dire que l'état est tout, et qu'il n'y a plus de propriété individuelle en dehors de lui, on ne peut pas exiger pour un droit de surveillance et de police ce qu'on est autorisé à demander lorsqu'on abandonne à un autre la jouissance de sa propre chose. Il n'y a d'exact dans la comparaison que le rapprochement que l'on fait entre le spectacle lui-même et la fête de la civilisation; mais, de même que l'*impresario* n'admet personne à jouir gratis de ce spectacle, l'état ne doit pas faire non plus qu'il y ait des gens assistant pour rien à cette fête qui est le produit des efforts de tous.

On invoque les idées de philanthropie et de solidarité sociale. Si on veut dire que, lorsque chacun de nous a payé sa part proportionnelle des taxes, il doit encore, suivant la fortune qu'il possède, participer à toutes les œuvres de bienfaisance, de charité, qui résultent de cette solidarité, c'est à merveille; mais il s'agit là d'une obligation morale qui a sa sanction dans la conscience et n'a rien à démêler avec l'impôt, qui est la rémunération d'un service. C'est pour avoir méconnu ce principe qu'on s'est tant égaré et qu'on en est encore à discuter ce qui devrait être considéré comme un axiome fondamental, à savoir que l'impôt doit être proportionnel, rigoureusement proportionnel. — Vous ajoutez que, si on atteint « le fonds indispensable, celui qui sert à la satisfaction de nos premiers besoins, on commet un crime pareil à celui qu'on commettrait en diminuant la somme d'air qu'il faut aux poumons, la somme de liberté qu'il faut à la conscience. » C'est abuser de la métaphore; l'air que nous respirons fait partie des richesses naturelles que l'on acquiert en naissant, elles ne doivent rien à l'état. Il en est de même de la liberté de conscience, c'est le fonds inaliénable de la nature humaine, qui ne dépend pas de l'organisation sociale. On peut penser ce que l'on veut sans que le gouvernement ait rien à y voir; mais il en est autrement des choses matérielles, même les plus indispensables; on ne les possède que sous la protection de l'état, par conséquent on lui doit un tribut pour cela. L'état est même dans une situation plus délicate que le marchand

auquel nous le comparions tout à l'heure. Celui-ci peut, s'il le veut, donner sa marchandise à meilleur marché à celui qui est moins riche, sauf à en élever le prix pour celui qui sera dans une meilleure situation; il fera une détestable opération, mais enfin il n'en doit compte qu'à lui-même, il est toujours libre de se ruiner. L'état, lui, administre la fortune publique, et il doit en être fort économe. Dans toute société bien organisée, il y a un fonds commun destiné aux actes de bienfaisance. Dans les limites de ce fonds, le gouvernement peut secourir ceux qui en ont besoin et les dégrever de certaines taxes qui seraient trop onéreuses pour eux, mais c'est à titre purement gracieux, et il ne doit pas aller au-delà, sous peine de faire du socialisme et de s'ériger en providence chargée de répartir la fortune publique. Il faut donc déclarer hautement que chacun doit la taxe proportionnellement à ce qu'il possède, autrement dit, à ce qui le fait vivre, peu importe la nature de cet avoir, qu'il soit en salaire, en traitement, ou en revenu d'une terre ou d'un capital. L'état protége tout, il doit avoir sa part de tout.

La proportionnalité est non-seulement juste, mais, si on se plaçait exactement au point de vue économique, on la trouverait excessive. En effet, supposez deux individus dont l'un a 1,000 livres de rente et l'autre 100,000; il est bien évident que l'état ne dépense pas cent fois plus en frais de justice, de police et d'administration pour protéger le second que pour garantir le premier, et cependant il fait payer au second cent fois plus d'impôts. Le marchand auquel j'achète 1,000 mètres d'étoffe me les vendra moins cher que si je ne lui en achète qu'un. Le chemin de fer me les transportera également meilleur marché en me faisant bénéficier de ce qu'on appelle le tarif différentiel, qui diminue selon la distance à parcourir et la quantité à transporter. C'est la loi du commerce, et personne ne peut s'en plaindre parce qu'elle repose sur la force des choses. Les frais généraux n'augmentent pas en proportion de l'importance des opérations, et, si on faisait payer dans cette proportion, on commettrait une injustice; tout le monde en souffrirait, cela n'a pas besoin d'être démontré. Que l'état ne se conduise pas d'après cette loi rigoureuse et qu'il ne crée pas une échelle d'impôts décroissante en raison de l'étendue de ses services, on le conçoit; mais qu'on n'aille pas au moins lui demander d'en établir une progressive, ce serait le renversement de toutes les lois. On ferait croire que la société n'est qu'une association de charité et qu'elle n'a rien à démêler avec la justice et l'économie politique.

II.

« Le prélèvement de la société, dit encore le jeune économiste dont nous combattons les idées, commence là où la consommation des individus franchit les lignes sévères du besoin pour entrer dans le domaine infini et varié des choses d'agrément et de luxe. » Mais où finiront ces lignes sévères du besoin? On ne s'est jamais bien entendu à cet égard; pour les uns, une chose est une consommation de luxe qui est de première nécessité pour les autres. Adam Smith déclare que de son temps l'usage des souliers n'était pas de première nécessité en France, que beaucoup d'hommes et de femmes paraissaient pieds nus sans s'avilir. Il n'en serait plus de même aujourd'hui. Pour lui aussi, la bière et l'ale étaient des denrées de luxe, *a fortiori* le thé, le café, le sucre, que beaucoup de personnes considèrent maintenant comme étant de première nécessité. Par conséquent les lignes sévères du besoin varient selon les temps, selon les individus et selon le degré de civilisation. On ne peut pas les déterminer d'une façon assez précise pour en faire la base d'un système d'impôts indépendamment d'autres considérations qui tendraient encore à les faire rejeter.

Pour en revenir à notre comparaison, le chemin de fer ne transporte pas pour rien les choses de première nécessité, et le marchand ne les vend pas sans bénéfice. Pourquoi l'état les affranchirait-il de toute taxe, s'il juge qu'il a besoin d'impôts de consommation? En ne prenant en considération que l'intérêt des gens peu aisés, il serait plus important pour eux d'obtenir gratis les services du chemin de fer ou ceux du négociant que l'abandon par l'état de quelques centimes d'impôt qui figurent à peine dans le prix des denrées, tandis que les frais de transport et le bénéfice du marchand y entrent pour beaucoup, et cependant personne n'oserait demander ces services gratis. On comprend parfaitemement que c'est impossible; mais, dira-t-on, le fisc n'impose pas toutes choses. Pourquoi choisit-il de préférence celles qui sont à l'usage des classes pauvres? Pourquoi ne frappe-t-il pas de préférence les objets de luxe? Il trouverait les mêmes ressources sans imposer les mêmes sacrifices. Nous arrivons ici sur un autre terrain, qui est celui de l'économie politique pure. Il nous faut démontrer qu'en frappant de préférence les objets de première nécessité l'état agit sagement et comme il doit le faire pour la prospérité publique.

Tout le monde est d'accord que, si l'on veut avoir des impôts très productifs et en même temps très modérés, il faut leur donner une large base. S'ils sont modérés, ils ne troublent pas l'équilibre

entre la consommation et la production, le travail continue et avec lui le progrès de la richesse publique. Il n'y a que les impôts sur les objets de première nécessité qui présentent cet avantage, car personne n'y échappe. Au contraire, si on atteint les objets de luxe, l'impôt ne s'applique plus à tout le monde, il faut le porter à un chiffre assez élevé pour lui faire rendre des sommes qui en vaillent la peine, il est très onéreux, et, comme il pèse après tout sur des choses dont on peut se passer, la consommation s'arrête, l'impôt ne donne pas ce qu'on avait espéré, et le travail diminue.

On a bientôt fait de dire qu'on doit exempter les choses de première nécessité et imposer les consommations de luxe; il faut savoir encore à quels résultats on arrive avec cette substitution. Supposez pour un moment qu'on supprime les 318 millions que d'après le budget de 1872 doivent rapporter les boissons, les 38 millions du sel, les 170 millions du sucre, car le sucre devient de plus en plus une denrée de première nécessité, et qu'on reporte le produit de toutes ces taxes, soit 526 millions, sur les consommations de luxe, sur le thé, le café, les chevaux, les voitures, les habillemens et tentures de soie, les domestiques en livrées, etc., sur toutes les choses par lesquelles se manifeste la richesse, croit-on que l'on pourrait trouver là une compensation? Pour être convaincu du contraire, il faut savoir que l'impôt sur les voitures, tel qu'il existe aujourd'hui, et il est assez lourd pour ceux qui ont à le payer, est porté au budget de 1873 pour 6 millions. Les taxes des billards et des cercles réunies ne fourniront pas 2 millions. Les pianos, si on les avait imposés, comme on l'a voulu, n'auraient pas donné plus de 4 millions. C'est donc une grande illusion de croire qu'on peut se procurer des revenus importans sans imposer les choses de première nécessité. Il n'y a que là qu'on peut les trouver. Un centime par jour payé au fisc par 36 millions d'habitans, ou 3 francs 65 cent. par an, donne 130 millions de francs. Pour obtenir la même somme de 100,000 individus sur une consommation de luxe, il faudrait demander à chacun 1,300 francs, et si l'on voulait avoir les 526 millions destinés à remplacer les taxes sur les boissons, le sel et le sucre, le supplément à payer par personne serait de 5,260 francs. Il suffit de poser ces chiffres pour montrer à quelles conséquences on aboutirait. Dernièrement en France on avait eu l'idée d'organiser une souscription pour la libération du territoire : les riches étaient disposés à y concourir très largement; mais, comme on supposait à tort ou à raison que les masses n'y prendraient pas part, on a dû y renoncer, — on aurait imposé des sacrifices considérables à quelques personnes sans arriver à des résultats sérieux. Pour qu'une administration fiscale soit bien organisée, il faut qu'elle ait ses racines jus-

qu'au fond même de la société. C'est là qu'elle puise ses forces; autrement elle établira des impôts dont la quotité sera excessive, et qui ne produiront rien.

Les impôts, dira-t-on, qui frappent les objets de première nécessité ne sont pas proportionnels. — Avant de répondre à cette objection, voyons d'abord ce que devient la proportionnalité avec les taxes directes. L'impôt foncier a été établi en 1789 sur les produits de la terre, d'après les anciennes évaluations. Ces produits ont beaucoup changé depuis. Un travail préparé par l'administration des contributions indirectes en vertu de la loi de 1850 montre que le principal de l'impôt était en moyenne de 6,05 de revenu, variant entre les deux extrêmes de 9,07 et de 3,74 pour 100, 48 départemens se trouvant au-dessous de la moyenne et 37 au-dessus: c'est donc une très grande inégalité; elle ne fait que s'accroître de jour en jour. Il en est de même de l'impôt mobilier, il doit atteindre la richesse mobilière. Or qu'y a-t-il de plus trompeur que l'élément qui lui sert de base et qui est la valeur locative? Il est rarement en rapport avec la fortune. Tel individu, par suite de sa position sociale, de sa profession, occupera une maison, un appartement beaucoup plus cher que ne le comportent ses moyens; tel autre sera obligé de se loger plus grandement à cause de l'étendue de sa famille, c'est-à-dire par suite des charges qui viendront à peser sur lui; tel autre enfin par économie ou pour toute autre considération se réduira dans son logement, bien qu'étant très riche, et il ne paiera pas la taxe mobilière en raison de sa fortune, sans compter que cette taxe frappe les revenus fonciers aussi bien que les autres, ce qui fait double emploi. L'impôt des patentes est encore plus inégal; on a pris pour base la nature de l'industrie, la population du lieu où on l'exerce et l'importance du loyer d'habitation. On ne pouvait peut-être pas faire mieux, et cependant quelle inégalité! Dans la même industrie, les bénéfices varient selon les individus; l'un paiera 1,000 francs de patente avec 100,000 francs de profit, et l'autre, pour acquitter la même taxe, sera obligé de la prendre sur son capital, s'il est au-dessous de ses affaires. Cet impôt des patentes donne lieu aux plus vives réclamations, et on ne voit pas le moyen d'y faire droit et de rétablir l'égalité. Enfin la dernière taxe directe, celle des portes et fenêtres, n'échappe pas non plus aux mêmes reproches. Elle frappe les ouvertures des maisons d'une façon plus ou moins forte selon la population des communes, l'espèce et la situation des ouvertures; mais dans le même lieu la valeur des maisons change d'un quartier à l'autre. On n'en tient pas compte, excepté dans quelques grands centres, où l'on a cru devoir ajouter un droit proportionnel au tarif principal. Partout ailleurs il

n'y a pas de distinction entre les jours qui éclairent un château et ceux qui font pénétrer la lumière dans une modeste habitation. A Paris même, avec cette addition du droit proportionnel, on est très loin d'avoir atteint l'idéal; beaucoup de maisons restent plus imposées que d'autres par rapport à leur valeur. Par conséquent, si on s'en était tenu aux seuls impôts directs que nous venons d'indiquer, — et on leur en substituerait difficilement d'autres qui n'auraient pas le même inconvénient, — on serait resté fort loin de la proportionnalité.

Serait-on plus heureux avec la taxe unique portant sur le revenu ou sur le capital, comme le désireraient quelques personnes? Si on pouvait avoir le tableau exact de la fortune de chacun, le revenu annuel, rien ne serait plus simple en effet que d'établir la proportionnalité, on n'aurait qu'à diviser le revenu brut de la France par la somme dont l'état a besoin tous les ans, et le chiffre qu'on obtiendrait serait la part proportionnelle de chacun. Si l'état par exemple avait besoin de 2 milliards et que le revenu brut fût de 16 milliards, chacun aurait à payer un huitième de ses ressources annuelles, et le problème serait résolu. Malheureusement dans la pratique les choses ne se présentent pas aussi simplement. On n'a pas ce tableau, et on ne peut pas l'avoir; il n'y a pas de moyens d'investigation, quelque minutieux et quelque rigoureux qu'ils soient, qui puissent le fournir, et, y en eût-il, il faudrait bien se garder d'y recourir, car ils exciteraient un grand mécontentement. On ne pourrait établir la taxe unique qu'avec la déclaration, et alors, comme le contribuable se trouverait en face d'un impôt très lourd, qui lui prendrait le huitième de son revenu, il chercherait nécessairement à le frauder, ce qui amènerait une grande inégalité dans la taxe entre les gens de bonne foi et ceux qui ne le seraient pas, sans compter que le fisc perdrait une grande partie de ses revenus.

Une autre considération encore pour laquelle il ne faudrait pas adopter la taxe unique, c'est qu'elle découragerait l'épargne et arrêterait la production. Si vous me demandez tout à coup sous une seule forme et par un bulletin de contribution directe le septième ou le huitième de mon revenu, la demande peut me paraître excessive, et, si j'ai un moyen d'y échapper, je l'emploierai; ce moyen est tout simple : avec la facilité des communications et des rapports de toute nature qui existent aujourd'hui, j'irai porter mon industrie et mon capital ailleurs, dans un pays qui sera moins imposé, ou qui le sera tout autrement. Vous avez beau dire qu'on ne paiera pas plus sous une seule forme que sous plusieurs, qu'on paiera même moins avec l'économie de quelques frais de perception. C'est pos-

sible; mais l'effet moral sera très différent et il a une grande importance : pour en juger, il suffit de voir ce qui se passe au lendemain d'une révolution, ou lorsque l'horizon politique se charge un peu trop. On a les mêmes instrumens de production que la veille, le même capital, les mêmes usines, la même habileté de main-d'œuvre, et cependant on produit beaucoup moins. Pourquoi? Parce qu'il s'est introduit tout à coup dans la vie industrielle et commerciale un élément qui a tout modifié, c'est la défiance. On ne voit plus aussi clair dans l'avenir, on n'est plus aussi sûr qu'on pourra jouir tranquillement des fruits de son travail, et alors tout s'arrête. Un effet semblable peut se produire à l'occasion d'un impôt qui paraîtrait excessif.

Le gouvernement, par suite de nos désastres, a dû augmenter les taxes de plus de 600 millions; il a fait peser cette augmentation en grande partie sur les revenus indirects. La répartition n'en a pas toujours été très heureuse, et on éprouvera des mécomptes. Cependant ces taxes se paient encore après tout assez facilement, le pays déploie la même activité dans ses affaires, sinon une activité plus grande pour réparer les brèches faites à sa fortune. Qui oserait soutenir qu'il n'en serait pas autrement, si on avait demandé non pas les 2 milliards et plus du budget tout entier, mais seulement les 600 millions d'augmentation à un impôt unique sur le revenu qui aurait pu être de 12 à 15 pour 100? Évidemment on n'aurait pas conservé la même activité industrielle, beaucoup de capitaux et beaucoup d'individus auraient émigré.

III.

On a dit que les gouvernemens avaient multiplié les taxes pour mieux les dissimuler et les augmenter plus aisément. C'est possible. Cela prouve qu'ils ont réussi à les faire moins sentir. Or les faire moins sentir, c'est ménager les forces productrices du pays. Du reste cette division des taxes a été établie partout dans les états les plus libres, comme dans ceux qui le sont le moins, et partout elle a donné d'excellens résultats. On les a multipliées encore, et on a adopté surtout celles de consommation parce que c'était le seul moyen de se rapprocher autant que possible de la proportionnalité; mais c'est ici que revient l'objection de tout à l'heure. Si l'impôt, dit-on, frappe des objets de première nécessité, tels que le sel, les boissons, le bois de chauffage, la consommation qu'on fait de ces objets n'est pas du tout proportionnelle à la fortune. Parce qu'on a 100,000 livres de rente, on ne consommera pas cent fois plus de sel et de vin que celui qui n'a que 1,000 francs pour vivre. Il y a

une quantité plus ou moins forte de ces choses qui est nécessaire à tout le monde, et il arrive, comme pour le sel par exemple, que celui qui est le moins riche en consomme le plus, parce qu'il n'a rien à lui substituer, et que, sa nourriture étant de qualité inférieure, il a besoin de la relever par ce stimulant. Ce qui a fait dire à quelques économistes que les impôts sur les objets de première nécessité étaient *des impôts progressifs à rebours*, qu'ils frappaient d'autant plus qu'on était moins riche. Si cela était vrai, on serait dans un grand embarras et dans un cercle vicieux, car d'une part ce sont les impôts les plus productifs, il est difficile de s'en passer, et d'autre part on ne devrait pas les établir, attendu qu'ils violeraient la première loi en fait de taxes, qui est la proportionnalité.

Heureusement qu'il n'en est pas ainsi. L'homme qui travaille, — on ne peut parler que de celui-là, car la personne oisive est une exception et en dehors des lois économiques, — celui donc qui vit d'un salaire, d'un traitement ou d'un profit industriel ne supporte pas exclusivement l'impôt sur les denrées qu'il consomme, qu'elles soient ou non de première nécessité. Pourquoi le supporterait-il? Est-ce qu'il prend à sa charge exclusive le renchérissement qui pour d'autres raisons plus sensibles vient à se produire? Est-ce que sa situation est restée la même après l'augmentation qui a eu lieu sur le prix de la viande, des légumes, et avec l'élévation des loyers dans les grandes villes? Sans doute il y a une époque de transition pendant laquelle il éprouvera quelques embarras, surtout si l'élévation des prix se manifeste très rapidement. Les salaires, les traitemens, les profits, ne se mettront pas immédiatement au niveau; mais l'équilibre ne peut pas tarder à se rétablir, il est dans la force des choses, autrement il n'y aurait pas d'harmonie dans les lois économiques. Le salaire, pour parler de ce qui est le plus intéressant, est porté à un certain taux en vertu de la loi générale de l'offre et de la demande, du rapport qui existe entre le nombre des travailleurs et le besoin que l'on a du travail; mais ce rapport lui-même est subordonné à de certaines règles : il faut que chacun vive de son travail, et en vive dans des conditions qui représentent l'état de la civilisation et de la richesse du pays que l'on habite. Dans une société qui est en progrès, le renchérissement de certaines denrées, et surtout des denrées alimentaires, a lieu parce que la richesse s'accroît et que chacun consomme plus, et, comme il faut produire davantage pour satisfaire à des besoins plus nombreux, il en résulte naturellement que le travail est plus recherché et partant plus rétribué. Les salaires augmentent ainsi que les profits, ainsi que le revenu de la terre et du capital. Du bas de l'échelle sociale au sommet, tout le monde gagne plus; telle est la loi économique. Qu'avons-nous vu

depuis vingt ans, depuis qu'il s'est produit un renchérissement général pour tout ce qui sert à la vie? A part le rentier, qui, je le répète, est dans une situation exceptionnelle, — encore ne s'agit-il que de celui qui a des rentes fixes et invariables, car les autres sont associés au progrès de la richesse, —y a-t-il quelqu'un qui soit dans une situation pire qu'avant ce renchérissement? Les salaires, les profits, n'ont-ils pas augmenté dans une proportion au moins aussi grande? Si on voulait faire une enquête spéciale en ce qui concerne la main-d'œuvre notamment, on trouverait que partout en France elle s'est élevée encore plus que le prix des choses.

Il y a dans les ouvrages de Bastiat un chapitre intitulé *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas;* on peut en faire l'application à la matière de l'impôt. Ce qu'on voit, ce sont ceux qui paient d'abord les taxes; ce qu'on ne voit pas, ce sont ceux sur lesquels elles retombent en définitive. De quelque façon que vous vous y preniez, a dit justement M. Thiers dans son livre *de la Propriété,* l'impôt portera toujours sur la consommation, et comme la consommation se fait avec le produit brut de la société, c'est ce revenu qui en fin de compte supportera les taxes proportionnellement à son importance. Il ne peut pas en être autrement; arrive maintenant une nouvelle objection : on demande quelle sera la situation de celui qui ne dépense pas tout son revenu, qui en économise une partie? Celui-là, dit-on, ne paiera pas l'impôt en raison de sa fortune. S'il économise en effet pour thésauriser ou pour jeter à la mer le surplus de ses besoins, il échappera nécessairement à l'impôt pour la partie de son revenu dont il fera un tel usage; mais il se privera lui-même en privant la société. Si au contraire il économise pour tirer parti de ses épargnes, soit en les employant directement, soit en les plaçant, alors il n'y échappera pas. Il le paiera par ses propres consommations, ou par celles que fera la personne à laquelle il aura prêté son argent. Celle-là lui donnera un intérêt moindre que si les denrées étaient affranchies de tout droit. Par conséquent l'impôt est toujours supporté par le revenu, toujours égal et toujours proportionnel. Et s'il n'y avait que ce côté du débat à examiner, bien que ce soit le plus discuté et celui à propos duquel on fasse le plus de bruit, il n'aurait pourtant pas grande importance. Ce qui domine, c'est le point de vue économique, c'est la question de savoir quel est, dans l'intérêt général, le moins fâcheux ou de l'impôt qui porte sur les objets de grande consommation, ou de celui qui frappe les choses de luxe. Voilà celui des boissons par exemple qui est porté pour 318 millions au budget de 1872 en grevant le litre de vin en moyenne de 5 à 6 centimes; il ne peut pas avoir d'effet bien nuisible. Pour trouver la même somme, non pas dans une seule

consommation de luxe, ce qui serait impossible, mais dans plusieurs, il faudrait certainement doubler le prix des choses atteintes; or peut-on supposer que, si l'on devait payer le café 4 francs la livre au lieu de 2, le sucre 2 francs au lieu de 1, des étoffes de soie 20 francs au lieu de 10, il n'y aurait rien de changé dans les conditions économiques, et que la consommation resterait la même? Évidemment non, le trouble apporté dans les relations commerciales serait considérable, et les salaires seraient les premiers à en souffrir. Cet impôt des boissons, qui compte aujourd'hui pour 318 millions, donnait 101 millions en 1847, 250 millions en 1869 avant les dernières aggravations; il a produit davantage par le seul fait du développement des consommations. L'impôt du sel, lorsqu'il existait dans sa plénitude avec les 3 décimes par kilogramme avant 1848, gagnait de 3 à 4 millions par an; il n'a pas gagné davantage depuis qu'il a été réduit à 1 décime. Il n'y a pas d'argument meilleur pour montrer que cette réduction a été inopportune, sans intérêt sérieux, et qu'elle a fait perdre chaque année au trésor gratuitement une somme considérable qu'on serait fort heureux de retrouver aujourd'hui.

Enfin on se plaint beaucoup des taxes d'octroi, particulièrement à Paris et dans les grands centres de population. On prétend qu'elles nuisent à la consommation; or voici les faits, nous les empruntons à un travail de statistique dressé avec soin par un homme très compétent, M. Clément Juglar, et sur les publications de la ville de Paris. La viande de boucherie est frappée à l'octroi de la capitale d'un droit de 10 centimes par kilogramme. On l'avait aboli un moment en 1848; on a dû le rétablir, parce que la suppression n'avait profité à personne, excepté aux bouchers, qui vendaient la viande toujours au même prix. Le vin paie également à l'octroi 20 francs par hectolitre; ce sont des denrées de première nécessité l'une et l'autre. Eh bien! de 1840 à 1867, l'augmentation par tête de la consommation de la viande a été de 17 kilogrammes, et celle du vin de 100 litres. On a pu faire les mêmes remarques pour Bordeaux et pour Lyon, tandis que, suivant M. Juglar, les consommations de luxe, qui sont généralement affranchies de l'octroi, ont augmenté dans la même période d'une façon insignifiante.

Sans doute il vaudrait mieux que la ville de Paris pût se passer de ses taxes sur la viande et sur le vin; la consommation s'accroîtrait encore davantage. Il faut pourtant reconnaître que, telles qu'elles sont, elles n'ont pas arrêté le progrès, elles sont entrées dans le prix des choses et ont seulement rendu la vie un peu plus chère; mais on a eu des compensations, la ville a été mieux entretenue, plus élégante, les étrangers y sont venus en plus grand nombre, il

en est résulté plus de travaux, et on a retrouvé bien vite en augmentations de salaire et de profit au-delà de ce qu'on avait payé à l'octroi. M. Gladstone, ayant à s'expliquer sur l'effet produit par l'abolition des *corn-laws*, et constatant que la vie en somme était peut-être aussi chère que par le passé, déclarait que le principal avantage de la mesure avait été d'augmenter les échanges avec le dehors. « Je n'hésite pas à dire, ajoutait-il, que c'est une erreur de supposer que le meilleur moyen d'être utile aux classes ouvrières soit d'agir sur les matières qu'elles consomment; si vous voulez leur faire plus de bien, il faut leur donner plus de travail. » Tout est là en effet pour les classes ouvrières. Préoccupez-vous de tout ce qui peut augmenter la production, et la question de l'impôt devient accessoire.

Nous voudrions répondre encore à d'autres objections qui ont été faites contre les taxes indirectes et qui ont une certaine importance; on dit qu'elles sont un obstacle à la liberté du commerce, qu'elles créent des monopoles et produisent un renchérissement supérieur à la somme qu'elles rapportent. Cette thèse a été surtout soutenue avec beaucoup de talent, dans un travail récent intitulé *Financial reforms*, par un économiste anglais distingué, M. Cliffe Leslie. Que ces taxes soient un obstacle à la liberté absolue du commerce, en ce sens que certaines marchandises ne peuvent pas se mouvoir sans passer sous les yeux du fisc, c'est incontestable. S'il s'agit d'une denrée produite à l'intérieur et soumise à un droit, il faudra la déclarer au percepteur avant de la livrer à la consommation. C'est une gêne. Si elle arrive du dehors, elle devra subir la visite de la douane avec une perte de temps plus ou moins considérable; mais quelle est dans la société la liberté qui soit absolue et qui n'éprouve pas de restriction? Il n'y en a aucune. Du moment que nous nous réunissons pour nous procurer les avantages qui résultent de l'association, il y a des règlemens auxquels nous sommes tenus d'obéir; ces règlemens sont des entraves à la liberté absolue. Si on veut vendre certaines denrées alimentaires sur un marché et même en magasin, on est soumis à des inspections de police dans l'intérêt de la salubrité publique. La liberté de commerce ne va pas jusqu'à me permettre de vendre des viandes avariées ou du poisson gâté; il est défendu également de faire travailler des enfans au-dessous d'un certain âge et au-delà d'un certain temps; on ne pourrait pas non plus exercer certaines professions sans être muni d'un diplôme, etc.; ce sont autant d'obstacles à la liberté industrielle et commerciale. Qui peut s'en plaindre? Ces entraves sont établies au nom d'un intérêt supérieur qui est le salut de la société. Il en est de même des lois fiscales. Le gouvernement a besoin

d'argent pour accomplir sa mission ; on a jugé qu'un des moyens les plus efficaces de lui en procurer était d'établir des droits sur certaines marchandises produites à l'intérieur ou venant du dehors, ces marchandises ne pourront donc circuler qu'après avoir acquitté ces droits. Pourquoi n'accepterait-on pas cette restriction comme les autres, surtout si dans la pratique elle est aussi légère que possible?

On se récrie contre la perte de temps qui résulte de la visite de la douane : il y en a une incontestablement, mais on en exagère beaucoup l'importance. Supposons qu'il faille un jour pour visiter une cargaison de marchandises arrivant par mer des pays les plus lointains. Cette cargaison a peut-être mis 30 jours à venir; c'est donc un délai total de 31 jours avant qu'elle soit entre les mains du destinataire. Est-ce là un retard qui puisse causer un préjudice réel? Où trouverait-on ce préjudice? dans le capital engagé un jour de plus dans la même opération commerciale ou dans le magasin qui devra être un peu plus grand pour contenir un approvisionnement supplémentaire de vingt-quatre heures? Ce sont des fractions infinitésimales qui ne peuvent pas modifier le prix des choses, et dans tous les cas ne sont rien à côté des autres aléas auxquels on est exposé dans le commerce. Si la marchandise arrive par le chemin de fer à une frontière de terre, la visite prendra tout au plus une heure ou deux. On ne peut voir là des obstacles sérieux à la liberté de commerce. Tout est dans le droit lui-même; s'il est modéré, bien établi, s'il ne peut pas donner lieu à l'arbitraire, on le percevra très aisément, et les transactions commerciales n'en souffriront pas. D'ailleurs tout s'améliore et se perfèctionne; on a déjà beaucoup diminué le temps qu'on mettait autrefois à faire les visites de douanes. On le diminuera encore, et il finira par se perdre dans le délai qui est nécessaire pour le déchargement des marchandises qu'on ne supprimera jamais. De même pour les vexations, les tracasseries qui accompagnent cette visite; elles n'existent plus guère, car déjà on s'en rapporte autant que possible aux déclarations pour la perception des droits, et le contrôle devient l'exception.

L'honorable écrivain anglais, pour trouver un préjudice dans le fait seul de cette inspection à laquelle sont soumises certaines marchandises, indépendamment des taxes qu'elles ont à payer, établit qu'en Angleterre il y a des ports déterminés pour recevoir telle ou telle denrée sujette aux droits. Le vin, le tabac, le thé, n'entrent pas partout; 59 ports sont ouverts aux vins, sur lesquels 31 seulement peuvent évaluer l'impôt à recevoir. Le tabac ne pénètre que par 35 ports. Cette limitation a pour but de rendre la surveillance plus facile et la perception du droit moins

coûteuse. M. Cliffe Leslie en conclut que, si elle n'existait pas, le vin, le tabac, le thé, pourraient coûter moins cher en Angleterre; c'est une grande erreur. Plus une marchandise arrive en quantité sur un même point et moins elle est chère. Cela est tout naturel. Elle vient d'abord par chargemens complets, les frais de transport sont moindres que si elle n'occupait qu'une partie d'un navire ou d'un wagon de chemin de fer; elle paie aussi moins proportionnellement pour les frais de commission et d'assurance. Enfin le négociant qui est chargé de la vendre, opérant sur de grandes masses, se contente d'un bénéfice moindre que si son commerce est plus restreint. Pendant longtemps, Liverpool a été l'endroit où nos filateurs, ceux même de l'Alsace, allaient chercher le coton dont ils avaient besoin, bien que Le Havre eût pu le leur fournir; mais avant la liberté commerciale Le Havre était peu approvisionné en cette denrée, on l'y payait plus cher qu'ailleurs, et nos fabricans avaient encore intérêt à la faire venir d'Angleterre en acquittant les frais d'assurance et de transport. Par conséquent on se trompe singulièrement en croyant que, si le vin entrait librement chez nos voisins par tous les ports, il se vendrait moins cher. L'hypothèse n'est pas même admissible, car n'y aurait-il aucune restriction légale, la marchandise viendrait encore tout naturellement dans les lieux où elle trouverait les plus grands débouchés, et ce sont ceux qu'a dû choisir la douane pour sa vérification. Il en est de même, et pour des raisons semblables, de la faculté d'entrepôt qui est accordée à certains ports et refusée à d'autres. Si elle existait partout et que l'on en usât, les droits seraient infiniment plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui; la marchandise étant grevée de plus de frais généraux, la liberté n'offrirait aucun avantage.

On reprend l'argument sous une autre forme : les impôts indirects, dit-on, tendent à constituer des monopoles. Comme on a de grosses sommes à payer au fisc avant toute livraison de marchandise, il n'y a que les grands établissemens qui soient en état de faire ces avances; le petit commerce ne le peut pas, et par cela même il se trouve éliminé de la concurrence. Cet argument n'est pas plus fondé que les autres. Ce n'est pas le paiement des droits à la douane ou ailleurs qui élimine le petit commerce, c'est la force des choses. La tendance aujourd'hui est au bon marché. Il faut produire à bas prix et vendre de même, afin d'augmenter le nombre des consommateurs. Pour cela, il n'y a qu'un moyen, c'est d'étendre ses opérations pour diminuer ses frais généraux, c'est de les renouveler très souvent en se contentant d'un bénéfice moindre sur chacune. Aussi voit-on se créer partout des magasins considérables qui vendent toute espèce de choses. Cette tendance est en-

core favorisée par les voies de communication rapides, par les transports plus économiques. Le marchand peut s'approvisionner directement en fabrique, et le consommateur acheter où il veut. En résulte-t-il que ces grands établissemens soient à l'état de monopole, et que sur les ruines du petit commerce ils puissent rançonner le public à leur gré? Pas le moins du monde : personne aujourd'hui n'a les forces nécessaires pour créer des monopoles. Le gouvernement seul le peut, étant armé par la loi. Si un individu n'est pas assez riche pour organiser à lui seul une grande maison de commerce, il s'associe avec d'autres et en trouve bien vite les moyens, l'opération se fera même par actions, et on verra de très petits particuliers avoir un intérêt dans un grand établissement industriel. Par conséquent le monopole ne peut pas exister, et c'est là le triomphe de la démocratie; en même temps qu'elle a supprimé les anciens priviléges de naissance, elle a mis obstacle à ce qu'il s'en reconstituât de nouveaux par le fait de la richesse. Elle a entre les mains le levier le plus puissant pour les empêcher, celui de l'association. On peut à certains points de vue gémir sur la disparition de la petite industrie, et regretter l'organisation de ces immenses fabriques ou de ces grands caravansérails où l'homme n'est plus qu'un commis, sans presque d'initiative; mais les choses sont ainsi, et on supprimerait demain les impôts indirects que le petit commerce n'aurait pas pour cela de meilleures destinées.

Reste l'argument que les impôts produisent un renchérissement supérieur à la somme qu'ils rapportent. On suppose que, si une marchandise est frappée de 100 millions d'impôts par exemple, les fabricans ou négocians qui auront avancé cette somme voudront non-seulement la faire entrer dans leur prix de vente, ce qui est naturel, mais prélever encore un certain bénéfice sur leur avance; ils ajouteront donc ce bénéfice au prix de la marchandise, et celle-ci se trouvera renchérie dans son ensemble des 100 millions de l'impôt, peut-être même de 110, si le bénéfice est de 10 pour 100. Nous ne contestons pas la valeur de l'argument. Il est sûr que tous les capitaux employés dans une industrie doivent rapporter un intérêt, et que les 100 millions de l'impôt ne peuvent pas être avancés gratuitement par les fabricans ou négocians; mais dans la pratique on ne s'en apercevra guère, c'est à peine si le bénéfice supplémentaire du marchand exercera une influence quelconque sur le prix des choses; d'ailleurs on ne l'éviterait pas par un autre moyen. Admettons pour un moment que l'impôt indirect soit remplacé par une taxe sur le revenu, frappant les profits du commerce comme les autres, bien entendu; si les commerçans paient 100 millions sous cette forme au lieu de les payer par la taxe indirecte, croit-on

qu'ils ne leur faudra pas également 100 millions de plus pour leur commerce et qu'ils ne chercheront pas aussi à retirer un intérêt de l'avance de cette somme? Évidemment le résultat sera le même, et un renchérissement semblable aura lieu dans les deux cas. Il faut toujours en revenir à la question de savoir sous quelle forme l'impôt sera le moins senti et partant le moins préjudiciable à la richesse publique.

M. le président de la république, dans un discours resté célèbre comme tous ceux qu'il prononce, a dit au mois de juin 1872 qu'en fait d'impôts le cachet de la civilisation était l'accroissement relatif des taxes de consommation, et il a comparé sous ce rapport l'Angleterre à la Turquie. Dans le premier de ces pays, le progrès de la richesse est tel qu'en prenant une très légère part des fruits qu'il donne chaque année l'état peut obtenir des sommes considérables sans apporter le moindre trouble dans les relations commerciales, — tandis que dans le second, pour avoir de l'argent et en petite quantité, le gouvernement s'attaque aux sources mêmes de la richesse, le prélève non-seulement sur le revenu, mais sur le capital, ce qui diminue les forces productrices du pays et le condamne à une infériorité constante. Une grande nation dont on invoque souvent l'exemple à notre époque, celle des États-Unis d'Amérique, ne s'y est pas trompée; lorsqu'elle a eu besoin de sommes importantes pendant la guerre de sécession, elle les a demandées pour la plus grosse part aux taxes indirectes; elle a tout imposé, les articles de première nécessité comme les autres, et elle est arrivée ainsi à équilibrer son budget et à réaliser chaque année des excédans considérables, qu'elle applique à réduire sa dette. Depuis, il est vrai, lorsqu'elle n'a plus été en face des mêmes besoins, elle a beaucoup diminué ses taxes indirectes, mais elles n'en restent pas moins encore la principale source de son revenu. Il en est de même dans les états européens. Partout où il y a de bonnes finances et des budgets en équilibre, ce n'est qu'avec le concours des contributions indirectes.

Maintenant s'ensuit-il qu'on peut impunément taxer tous les produits et dans la mesure des ressources qui sont nécessaires? Non assurément; seulement la limite est non pas dans la justice et l'égalité, qui sont hors de cause par le fait de la répercussion, mais dans la prudence économique; il faut s'attacher à ne pas décourager la consommation et à ne point exciter la fraude. En France dernièrement, lorsqu'on a eu à remanier les taxes, au lieu d'agir sur l'ensemble des contributions et de les élever toutes dans une certaine mesure, ce qui aurait donné une très large base à l'élévation et aurait permis de la rendre très modérée, on en a choisi quelques-

unes, on leur a fait subir une augmentation d'autant plus forte qu'elles étaient seules atteintes. C'est ainsi qu'on a élevé la taxe des lettres d'un cinquième pour toute la France, de 20 à 25 centimes, d'un tiers pour Paris, de 10 à 15 centimes, — que celle du sucre a été portée de 30 fr., où elle était il y a quelques années, à 57 fr., — que les droits sur le café, le cacao, le thé, ont été plus que doublés, les permis de chasse établis à 40 francs au lieu de 25 (1), et que les alcools ont dû payer 150 fr. l'hectolitre au lieu de 75, — et on ne demandait rien de plus au sel, ni à la propriété foncière, et on ménageait d'autres taxes qui auraient pu être élevées davantage. Qu'est-il arrivé, ou plutôt qu'y a-t-il à craindre? car l'expérience de 1872, avec les diminutions qui ont déjà été constatées, peut ne pas passer encore pour concluante; il est à craindre que les impôts ne rendent pas ce qu'on espère, que la consommation s'arrête, ou bien qu'il y ait une fraude considérable.

IV.

Lorsque les Anglais ont commencé leur réforme commerciale et financière en 1846, ils ont eu recours à un expédient qui leur a parfaitement réussi, ils ont adopté l'*income-tax*, c'est-à-dire un impôt sur le revenu; cet impôt, dont le chiffre a varié suivant les besoins, a donné depuis 150 jusqu'à 350 millions par an. Grâce à ce moyen, la réforme s'est accomplie tranquillement, le budget a toujours été en équilibre, et nos voisins ont eu même des excédans de recettes, qu'ils ont pu consacrer à de nouvelles réductions de taxes. Nous aurions dû nous inspirer de cet exemple, et, sans demander à l'impôt du revenu les 600 ou 700 millions dont nous avions besoin, nous aurions pu nous en servir tout au moins pour atténuer les surcharges à mettre sur les impôts indirects. Nous savons tout ce qu'on a dit contre l'introduction de cette taxe en France. On l'a représentée comme difficile à établir à cause de la fraude qui en résulterait, et comme un acheminement vers l'impôt progressif. Ces objections ne sont pas concluantes. Il ne faut pas oublier qu'elle existe dans beaucoup de pays, en Europe et en Amérique, et que partout elle est d'une application assez facile. Pourquoi en serait-il autrement chez nous? Est-ce que notre nation est moins loyale qu'une autre, plus disposée à tromper le fisc? C'est le contraire qui est vrai. On n'a qu'à voir ce qui se passe au lendemain des révolutions, lorsqu'il n'y a pour ainsi dire plus de gouvernement pour se faire

(1) On vient de les remettre à 25 francs.

obéir; les impôts rentrent malgré tout, les engagemens commerciaux sont aussi bien tenus que par le passé. On calomnie notre pays quand on dit que l'impôt sur le revenu serait particulièrement impraticable en France à cause de la fraude. On se récrie beaucoup contre la déclaration qui doit lui servir de base, comme si c'était quelque chose d'insolite dans la façon de recueillir nos taxes. Déjà un certain nombre de ces taxes, et des plus productives, sont perçues au moyen de déclarations; ainsi les droits de mutation, ceux de douane, l'impôt sur les boissons, les sucres. La fraude existe peut-être, mais elle est en somme assez légère, et le fisc préfère la subir plutôt que de chercher à la réprimer par des mesures vexatoires. D'ailleurs le sentiment de la moralité et de la justice pénètre de plus en plus au sein des contribuables. On comprend que tromper le fisc, c'est dérober le bien d'autrui, et que la dette vis-à-vis du trésor est aussi sacrée qu'une autre. En Angleterre, l'*income-tax*, après avoir donné lieu à bien des fraudes qui ont été signalées, se perçoit maintenant assez exactement sous le seul contrôle de la notoriété publique et sans vexations aucunes.

Ce serait, dit-on, un acheminement à la taxe progressive. Dans un pays de démocratie comme le nôtre, cet argument touche beaucoup. On voit tout de suite le suffrage universel qui, pour décharger les masses de leur part dans l'impôt, s'appliquerait à en rejeter le poids sur les riches, qui seront toujours en petit nombre. Ce danger existe, il est vrai; mais il est indépendant de l'établissement de la taxe sur le revenu. « Le jour où le pouvoir, a dit très judicieusement M. Casimir Perier, serait entre les mains de gens capables de soumettre le pays à l'impôt progressif, ils n'auraient pas besoin de précédens. » Ils l'introduiraient d'un trait de plume au moyen du rôle des contributions directes ou par d'autres procédés sommaires, qu'ils ne craindraient pas de rendre plus ou moins vexatoires. Cette objection est donc une fin de non-recevoir qui n'a pas de valeur. Il faut examiner l'impôt en lui-même, et l'établir, s'il est bon; on sera toujours à temps de se défendre contre l'abus qu'on pourrait en faire. L'impôt sur le revenu est bon, s'il est modéré, et s'il a une assiette très large. Dans ce cas, il agit comme les autres, il entre dans le prix des choses et est payé par tout le monde, car c'est une erreur de croire qu'on échappe aux impôts dont on n'est pas frappé directement, de supposer par exemple que les taxes directes sont subies par ceux-là seuls qui les acquittent, et que les ouvriers notamment en sont exempts. Si cela était, l'équilibre social reposerait sur une base très fragile et serait exposé à de bien grands périls. Le nombre de ceux qui paient les taxes directes est bien restreint comparé à ceux qui ne les paient pas, et

comme ceux-ci sont les plus nombreux, qu'ils ont, je le répète, le droit de suffrage, ils tendraient à rejeter le fardeau sur les autres, qui pourrait les en empêcher? Ils en seront empêchés, s'ils comprennent que l'impôt sur le revenu les atteindrait également. Voici ce que dit à ce sujet un homme fort compétent, M. David A. Wells, chargé de la révision des taxes dans l'état de New-York. « Dans la ville de New-York, sur 1 million d'habitans environ, 4 pour 100 tout au plus paient les taxes directes. Or, si la théorie de la répercussion n'était pas exacte, ceux qui ne les paient pas n'auraient aucun intérêt à une administration honnête et économique de la cité, ni à la réduction des impôts. Au contraire ils auraient profit à ce que ces impôts frappant les autres fussent excessifs, à ce qu'on dépensât le plus d'argent possible, dût-il être mal employé, pour leur donner du pain et des occupations. La taxe avec la théorie de la non-répercussion devient le champ de bataille des diverses classes de la société. Celui qui possède la propriété réelle voudra qu'on impose la propriété personnelle et réciproquement, et ceux qui ne possèdent ni l'une ni l'autre demanderont qu'on les impose toutes les deux. La doctrine du philosophe Hobbes, que la guerre est l'état naturel de l'humanité, se trouve vérifiée par l'impôt. Le brigand de la Grèce devient un répartiteur équitable, et tout le système se réduit à une question d'exercice de pouvoir absolu. »

Dans beaucoup d'états en Amérique, en même temps qu'on imposait les objets de consommation, on établissait aussi une taxe sur le capital réel ou personnel, c'est-à-dire sur la propriété immobilière et mobilière. Cette taxe a été quelquefois de 4 pour 100. C'était excessif et presque égal au revenu que donnerait le capital chez nous; mais, comme il y a dans ce pays une grande marge pour le développement de la richesse, le revenu s'est élevé en proportion à 10 et 12 pour 100, et ce sont toujours les consommations qui ont payé l'impôt. Il en serait autrement en France et en Europe. Une taxe aussi lourde aurait pour résultat d'éloigner le capital et d'anéantir le revenu. C'est comme l'eau qu'on prendrait à la source d'un fleuve au lieu d'aller la chercher à l'embouchure; avec une faible quantité, on risquerait de tarir la source, tandis que, si on attend que le fleuve ait grandi et se soit grossi de tous ses affluens, on peut en prendre beaucoup sans produire d'effet bien sensible. Toute la théorie des impôts directs est dans cette comparaison. Il faut les ménager avec soin, car on les prélève aux sources mêmes de la production.

En proposant l'impôt sur le revenu comme supplément aux taxes actuelles et pour empêcher celles-ci d'arriver à un taux excessif où elles ne produisent plus et encouragent la fraude, nous le voudrions très modéré, et pour cela il n'y a qu'un moyen, c'est de l'étendre le

plus possible. En Angleterre, en Prusse, aux États-Unis, on en a fait une sorte de taxe somptuaire en portant la limite de l'exemption jusqu'à 100 livres sterling ou 2,500 francs en Angleterre, à 3,700 francs en Prusse, à 1,000 dollars ou 5,000 francs aux États-Unis. La moindre de ces limites serait trop élevée pour notre pays, où les fortunes sont très divisées. Si on exemptait les revenus au-dessous de 2,500 francs, les 7/8es de la fortune publique échapperaient à l'impôt, et au-dessous de 1,200 francs les 3/4 encore ne paieraient rien. Il faut donc en France abaisser beaucoup la limite; on pourrait la faire descendre comme en Italie jusqu'à 250 francs. Cela serait d'abord plus conforme au principe que chacun doit l'impôt en proportion de ses moyens, et ensuite on obtiendrait plus aisément des sommes assez importantes. Pour trouver en France la taxe de 150 millions sur le revenu en plaçant la limite d'exemption à 2,500 francs, il faudrait demander peut-être jusqu'à 10 et 12 pour 100 aux revenus supérieurs à ce chiffre, et 4 ou 5 pour 100 au moins si la limite était à 1,200 francs, tandis que si on l'abaisse à 250 francs, c'est-à-dire à un chiffre au-dessous duquel la cote devient trop insignifiante pour être établie, 2 pour 100 suffiraient largement pour procurer les 150 millions. Avec un taux de 2 pour 100, on évite beaucoup des inconvéniens qu'on reproche à l'impôt du revenu. Les déclarations seront plus sincères, et le montant de la taxe entrera facilement dans le mouvement des transactions.

Mais au lieu d'adopter purement et simplement cette taxe, qui eût été très modérée à cause de sa généralisation, et qui aurait produit beaucoup, on a préféré faire des distinctions, imposer certains revenus plutôt que d'autres. Il en est résulté qu'on est entré en plein arbitraire et qu'on a dû imposer d'autant plus les revenus qu'on choisissait. La nouvelle taxe sur les valeurs mobilières, jointe à celles qui existaient déjà pour l'abonnement au timbre et à la transmission, élève les droits qu'ont à supporter ces valeurs à plus de 6 pour 100, c'est-à-dire qu'une obligation de 15 francs de revenu n'en rapporte plus que 14, et cependant le produit de cet impôt si lourd, et qui a déjà des effets fâcheux, car il nuit à la formation d'entreprises nouvelles, n'est pas évalué au-delà de 30 millions. On peut ajouter encore qu'il donne lieu dans l'application à des choses excessives. Voilà une entreprise par actions qui a deux sortes de profit : le premier, qu'elle retire directement de ses affaires et qui est imposé à raison de 3 pour 100, indépendamment des autres droits afférens aux actions, — le second, qui lui vient de son fonds de réserve ou de son capital social, placé en actions ou obligations d'une entreprise différente. Paiera-t-elle l'impôt sur cette seconde source de profits? C'est, dit-on, la prétention du fisc. Alors elle le

paiera deux fois pour la même chose, d'abord en touchant le revenu de ses actions ou obligations, qui se trouvera diminué pour elle comme pour tout le monde de la part de l'impôt, ensuite en faisant entrer ce revenu dans ses profits, qui seront également frappés de 3 pour 100, et si l'on voulait suivre la filière des ricochets auxquels cet impôt peut donner lieu dans les portefeuilles des diverses entreprises, on trouverait que certaines valeurs mobilières seront peut-être taxées à raison de 9 à 10 pour 100 au lieu de 3, ce qui est évidemment excessif. On pourrait faire des observations analogues contre l'impôt sur les créances hypothécaires (1), contre la surtaxe ajoutée à la contribution des patentes, qui est maintenue, et en présenter de plus graves encore contre les droits sur les matières premières. Ce sont des impôts mal étudiés et qui ne soutiennent pas un examen sérieux; ils sont arbitraires, injustes, et ont en outre le grand inconvénient de produire très peu. On a pris la question par le petit côté; il fallait la prendre par le grand et établir une taxe générale sur le revenu; de cette façon, on aurait eu un budget réellement en équilibre, et on aurait ménagé davantage les forces productives du pays.

Il y aurait beaucoup à dire encore pour relever les erreurs qui circulent sur la question des contributions, mais nous nous arrêtons. Nous avons voulu seulement pour aujourd'hui montrer que, l'impôt étant la rémunération d'un service rendu par l'état et dont tout le monde profite, tout le monde également doit le payer, qu'il faut le rendre proportionnel et non progressif, car la progression est injuste et arbitraire, et a pour conséquence de décourager l'épargne et de ruiner la richesse publique, tandis que la proportionnalité est fondée sur la justice et sur toutes les lois de l'économie politique. Et on n'arrive bien à la proportionnalité qu'avec des impôts indirects et surtout avec ceux de consommation, parce qu'ils suivent la fortune dans ses manifestations diverses. Si ces vérités étaient admises et devaient servir de règle désormais pour l'établissement des taxes, notre but serait atteint et nous aurions peut-être fait quelque chose d'utile pour la science économique.

VICTOR BONNET.

(1) On vient enfin de l'abolir.

L'ASPERGILLUM LYDIANUM

RÉCIT DE LA VIE MEXICAINE.

I.

L'Italien Bianchi, plus connu sous le nom de Janus Plancus, examinant au microscope le sable de la mer Adriatique, trouva que trente grammes de ce sable contiennent six mille coquilles de foraminifères. Alcide d'Orbigny, grand historiographe des protozoaires, que Lamarck a rangés à tort au nombre des mollusques, compta quatre cent quarante mille individus dans trois grammes du sable de la mer des Antilles. Moins riche sous ce rapport, le sable du golfe du Mexique ne renferme que mille coquilles par gramme de matière, ainsi que je l'ai établi dans mon vingt-cinquième mémoire à l'Institut des sciences naturelles de Boston, portant pour titre : *De zoophytis deque molluscis in mari mexicano viventibus dissertatio. Inclyto civitatis Bostonianæ instituto dedicat Æmilius Bernaïus, scientiarum naturalium professor in Academia Pueblæ de Angelis. — Boston, Harper, via capitolina.* MDCCCLIV.

Les foraminifères sont une des conquêtes scientifiques du microscope; les anciens ne connaissaient pas ce monde des infiniment petits, dont l'amas forme les bancs qui gênent si fort les navigateurs dans toutes les mers. C'est dans l'étude des sables chargés des débris de ces animalcules, et qui menacent de fermer un jour la baie d'Alvarado, que j'ai puisé les élémens de mon vingt-cinquième mémoire. Cette dissertation, lue le jour de la grande séance annuelle de l'Institut de Boston, enthousiasma si bien les savans dont je devais devenir le collègue qu'une médaille d'or me fut décernée. Trois hourras, — les journaux de l'époque mentionnent le fait, — retentirent en mon honneur.

Un certain docteur Neidman, Prussien d'origine, demanda la parole. Dans mon mémoire, je décrivais un curieux mollusque du genre *aspergillum*, que le hasard m'avait fait rencontrer. Logé dans un tube calcaire, ce fragile acéphale s'était accidentellement brisé. Par bonheur, je l'avais étudié avec assez de soin pour ne pas craindre d'affirmer qu'il appartenait à une espèce nouvelle. Le docteur Neidman, avec une hardiesse sans pareille, osa nier l'existence du genre *aspergillum* dans le golfe du Mexique. Selon lui, ces mollusques habitaient exclusivement la Mer-Rouge, la Nouvelle-Hollande, Java; il affirmait donc que l'individu que je décrivais devait être un *teredo* et non un *aspergillum*. Les membres de l'Institut bostonien, légèrement ébranlés, ne revinrent pas sur leur vote, mais l'envoi de la médaille dont on voulait récompenser mon travail fut ajourné.

Je n'appris ces incidens que trois mois plus tard, alors que j'étais absorbé par mes études sur le cri des caïmans. Un tremblement nerveux s'empara de mon corps à la lecture du procès-verbal, que l'on avait eu soin de m'expédier en double, et l'indignation me suffoqua. Moi, accusé d'avoir commis une erreur dont un apprenti naturaliste serait à peine capable! C'en était trop, et ce coup me fit maudire une fois de plus ces orgueilleux Prussiens, dont l'oracle, le fameux Humboldt, a écrit tant de faussetés sur les Amériques.

Durant trois jours, fiévreux, courbatu, je dus garder la chambre. Mon logis fut alors assailli de visiteurs compatissans auxquels je racontais la perfide accusation dont j'étais victime. Les femmes, âmes généreuses, s'intéressaient surtout à mon chagrin. Je n'oserais affirmer qu'elles comprissent toutes la petitesse des doutes élevés sur ma véracité, ni qu'aucune d'elles fût capable de bien saisir les caractères qui séparent un *teredo* ou taret d'un *aspergillum* ou arrosoir; mais j'avais recours aux comparaisons. Que penseriez-vous, leur disais-je, de celui qui vous accuserait de ne pas savoir distinguer une valencienne d'un point d'Alençon? Elles souriaient avec dédain; j'étais compris.

Je ne pouvais rester sous le poids d'un tel coup; il me fallait écraser mon adversaire par une démonstration sans réplique. Je réglai mes affaires, je renonçai momentanément à mes études sur le cri des caïmans; puis, sans prévenir personne, je partis pour Alvarado. C'était à Alvarado que j'avais découvert le mollusque auquel j'espérais voir porter mon nom: il était rare, puisque je n'avais pu en découvrir qu'un seul exemplaire. Peu importait, dussé-je trier grain à grain les montagnes de sable qui bordent le golfe du Mexique, je voulais un *aspergillum* pour confondre le docteur Neidman.

Quinze jours plus tard, je pénétrais dans Alvarado. Je me logeai d'abord chez un pêcheur; mais mon ami don Salustio Mendez, qui passait deux mois de l'année à surveiller la pêche des crevettes, dont sa maison de Vera-Cruz faisait un important commerce, exigea que je devinsse son hôte. Sa jeune femme, doña Esteva, m'accueillit avec cette aménité qui rend sa beauté si touchante. Deux jolis enfans, l'un âgé de sept ans et l'autre de cinq, devinrent bientôt mes amis. L'aîné, Juan, possédait de véritables dispositions pour l'histoire naturelle. Ce petit bonhomme renonçait à ses jeux pour m'aider à trier le sable que je rapportais de mes excursions. Sa sœur, Lola, s'amusait beaucoup de mes lunettes; c'étaient deux bons et aimables enfans.

Pendant plus d'un mois, je vécus presque exclusivement sur la plage, bravant le soleil, les orages, la soif et la faim. En vain mon hôtesse essayait de me retenir, je m'échappais pour gravir les collines, sonder les anses, épier les flots; j'allai jusque sous l'eau chercher de nouveaux échantillons de sable. Sans cesse déçu, je rentrais épuisé. J'étais consolé par doña Esteva, dont l'âme valait encore plus que le visage, et réconforté par don Salustio, homme aussi énergique qu'intelligent, bien que dans la nature il ne vît que quatre choses dignes d'attention, — sa femme, ses deux enfans, et les crevettes qui l'enrichissaient.

Un soir, je revins couvert de boue. J'avais traversé la baie pour gagner la rive boisée qui borne la colline sablonneuse dite du grand Simon. Là, entre des racines de palétuviers, j'avais découvert des huîtres, des spondyles, des anodontes, et je rapportais ma charge de sable. Tandis que je changeais d'habit, le petit Juan, toujours prêt à se servir de ma loupe, examinait le sable brillant que je venais d'étendre, afin de le sécher, sur une fine étamine de laine.

— Voilà une bête qui est toute drôle, s'écria soudain l'enfant; dis donc, Bernagius, tu me la donneras, si elle ne te sert pas?

— Certes; mais ne te salis pas les mains, tu sais que l'on nous attend pour dîner.

— Bon! reprit Juan, encore une bête pareille à la première! Cette fois, j'en veux une.

En ce moment, doña Esteva apparut à la porte de ma chambre appuyée sur le bras de son mari. Elle avait vingt-trois ans, son mari trente, ils formaient le plus gracieux couple que l'on puisse rêver.

— Vite, docteur! dit la jeune femme, nous avons de ces gâteaux de maïs que vous aimez tant; ne les laissez pas refroidir.

— Je suis à vos ordres, répondis-je en offrant le bras à mon hôtesse.

— Est-ce que tu vas aller manger sans regarder mes bêtes? demanda Juan. Elles sont gentilles avec leur tuyau jaune, et je veux savoir tout de suite si elles sont pour moi.

Je m'approchai de la table, je pris la loupe, puis, soulevant le petit garçon, je le pressai contre ma poitrine.

— Elles porteront ton nom, m'écriai-je.

— Qui? tes bêtes?

— Embrassez-le, señora, continuai-je en m'adressant à l'heureuse mère; grâce à lui, je puis mourir; l'*aspergillum mexicanum* est retrouvé, et c'est par la main d'un enfant que sera abaissé l'orgueil du docteur Neidman!

La jeune femme regarda d'un air triomphant son mari, qui souriait; puis ses beaux yeux noirs devinrent humides.

— Tu ne veux jamais me croire, dit-elle, lorsque je te parle de Juan : tu as entendu le docteur; est-il aveugle, lui?

Dieu, le bon dîner! jamais les gâteaux de maïs, vulgairement nommés *tamales*, ne me parurent si savoureux. Je prédis à doña Esteva que son fils marquerait un jour dans la science, et qu'avant six mois les journaux répéteraient son nom, car la façon dont je venais de retrouver l'*aspergillum* serait fidèlement relatée dans le nouveau mémoire que je comptais rédiger. Durant le dessert, je me levai deux ou trois fois pour rassasier ma vue du disque convexe, percé de trous, qui a valu son nom à l'*aspergillum*; je croyais rêver et craignais de voir mes deux charmans mollusques disparaître.

J'employai une partie de la nuit à trier le sable que j'avais rapporté; mes deux spécimens étaient uniques. Le lendemain, je les déposai, dûment enveloppés de coton, dans des tubes de verre que je plaçai à leur tour dans des tubes de fer-blanc. Avant de faire souder ces derniers, je glissai dans chacun d'eux une notice succincte de nature à éclairer les savans, dans le cas où un accident m'empêcherait de terminer mon mémoire.

Je passai encore plusieurs jours à explorer l'huîtrière; ce fut en vain. Néanmoins je ne perdis pas complétement ma peine, car, l'esprit libre de soucis, je fis de bonnes trouvailles, entre autres celle d'une méduse que Blainville croyait particulière à l'Océan indien. Au fond, je n'avais plus qu'un désir, regagner Orizava, écrire mon mémoire et l'envoyer à l'Institut de Boston avec preuves à l'appui.

Je songeais à remonter le *Rio-Blanco* jusqu'au pied de la Cordillère, pour me rendre de là dans la vallée d'Orizava. Doña Esteva, désolée de me voir partir, combattit mon projet. La petite Lola était souffrante, et sa mère redoutait pour elle la fièvre du climat. D'ailleurs, avant dix jours, toute la famille devait s'embarquer sur une

goëlette chargée de coton que l'on attendait de Tlacotalpam. En prenant cette voie, je pouvais gagner Vera-Cruz en moins de quarante-huit heures, arriver à temps pour expédier mes précieux mollusques par le paquebot mensuel. N'était-ce pas exposer de gaîté de cœur ce trésor à de réels dangers que de le promener à travers les plaines? La jeune femme me priait; je me laissai convaincre pour ne pas l'affliger, ni paraître ingrat.

J'allais oublier de noter que ce fut le 21 novembre 1855, à six heures quarante-deux minutes du soir, que le petit Juan découvrit l'*aspergillum johanneum.*

II.

Le 3 décembre au matin apparut l'*Hirondelle*, jolie goëlette effilée, aux mâts penchés en arrière, et commandée par le capitaine Sébastian. Sébastian, homme de couleur, n'était ni un loup de mer, ni un savant : il se vantait même volontiers de n'avoir jamais fréquenté l'école; mais il connaissait jusqu'au moindre repli de la côte qui s'étend d'Alvarado à Vera-Cruz, et l'on s'embarquait de préférence avec lui. Le 4, vers midi, don Salustio, sa femme et ses enfans s'établirent sur la dunette du petit bâtiment. Vers deux heures, une jeune femme accosta la goëlette. Doña Esteva, avec laquelle je causais en ce moment, regardait avec persistance la nouvelle venue, qui, au lieu de s'avancer pour saluer sa compagne de voyage, — il n'y a qu'une classe à bord des navires mexicains, — alla s'asseoir près du grand mât. Les deux enfans s'étant approchés de l'étrangère, qui prit Lola sur ses genoux, doña Esteva les appela impérieusement, et leur défendit avec sévérité de s'éloigner; elle les emmena même dans la cabine que don Salustio aménageait pour la nuit.

Les voiles tombèrent, une brise favorable les gonfla, et le léger navire vogua vers la passe, que les foraminifères rendent chaque jour plus étroite, et qu'ils finiront par combler. Je me tins sur la dunette, embrassant d'un dernier regard le panorama que j'avais admiré autrefois, que je ne reverrais peut-être jamais. Le Papaloapam et le Rio-Blanco, confondant leurs eaux, formaient une vaste baie bordée d'une épaisse verdure. A gauche, rendues bleuâtres par l'éloignement, les montagnes de la sierra de San-Andrès; à droite, d'énormes collines de sable, au-dessus desquelles tourbillonnaient des vautours en quête d'une proie. Au milieu de l'immense bassin, une bande de marsouins prenaient leurs ébats, et semblaient divertir par leurs bonds une douzaine de pélicans dont

la poche gonflée trahissait l'abondante pêche. Le capitaine Sébastian criait, chacun des sept hommes composant son équipage lui répondait sur le même ton ; je connaissais de vieille date cet amusant vacarme. La barre franchie, un calme relatif s'établit à bord, et Alvarado disparut.

Je me dirigeai vers l'arrière; la passagère assise au pied du mât se leva brusquement, m'entoura le cou de ses bras, et me tint longtemps pressé, m'embrassant avec effusion. Dans cette agression inattendue, mes lunettes avaient dévié, et je ne savais ni à qui j'avais affaire, ni dans quelle mesure je devais rendre les caresses qui m'étaient prodiguées.

— Docteur, mon cher docteur, répétait une voix émue, que je suis contente de vous revoir!

Je me dégageai enfin. — Lydia! — m'écriai-je. Et j'embrassai cordialement à mon tour la charmante métisse que j'avais perdue de vue depuis deux ans.

— Comment, docteur, vous ne m'aviez pas reconnue?

— Non certes; il me faut voir de près, vous le savez, et votre rapide mouvement avait dérangé l'équilibre de mes lunettes. Laissez-moi vous regarder à présent. Toujours belle! mais voilà des conjonctives un peu pâles, bien que l'œil soit brillant. Et la blessure?

— Plus rien, docteur; voyez. — Et la jeune femme écarta sa chemise brodée, découvrit son épaule gauche, où une cicatrice dessinait une ligne blanche sur sa peau luisante et dorée. — Venez vous asseoir près de moi, docteur, reprit-elle, et racontez-moi pourquoi vous êtes ici.

— Mais vous-même, ma chère Lydia, d'où venez-vous et où allez-vous? — lui demandai-je après lui avoir donné quelques renseignemens sur l'Institut de Boston, le docteur Neidman et l'*aspergillum*.

— Moi, docteur? je suis la plus malheureuse des femmes, répondit-elle en me prenant les mains, tandis que ses yeux se remplissaient de larmes. Vous connaissez Valério Castano, le majordome de l'hacienda de San-Nicolas?

— Je l'ai vu autrefois.

— Il est beau, n'est-ce pas?

— Voilà un point dont je ne me suis jamais occupé, ma chère Lydia.

— Il est beau et brave, docteur; toutes les femmes l'aiment.

— Y compris vous, sans doute?

— Oui, pour ma damnation, car il me méprise, et je voudrais mourir.

La jeune femme m'enveloppa de nouveau de ses bras, cacha sa tête sur ma poitrine, et se mit à sangloter si fort qu'elle m'attendrit. Je la ramenai près du mât, lui parlant avec sévérité pour faire diversion à sa douleur.

— Je l'aime, et il ne m'aime pas, reprit-elle avec une énergie sauvage; il va se marier. Je fuis Tlacotalpam, je me défie de moi; j'ai peur que la jalousie ne me fasse commettre un crime. Je ne suis pas Poblanaise pour rien, docteur; je sais manier un couteau, et vingt fois la tentation m'est venue de balafrer le visage de celle qui va porter son nom. Il ne me le pardonnerait pas, c'est ce qui la protége. O docteur, comme mon passé me pèse!

— Eh bien! il faut suivre les conseils que je vous ai donnés le lendemain de cette blessure qui a failli vous coûter la vie.

— N'évoquez pas ce souvenir, docteur; je vous en veux de ne m'avoir pas laissée mourir. Reprendre le droit chemin, cela serait possible, si tout le monde vous ressemblait; mais on ne remonte pas du gouffre où je suis tombée. L'homme qui m'a trompée autrefois répondra de mes fautes devant Dieu; je n'aurais jamais été qu'à lui, s'il ne m'avait abandonnée. Quand Bartoloméo m'a donné ce coup de dague dont je serais morte sans vous, il avait raison; il m'aimait, et je le trompais. — La jeune femme se couvrit le visage de ses mains. — Comme je souffre, reprit-elle au bout d'un instant, et comme le souvenir de ce Valério m'obsède! Il m'a dédaignée, et je lui offrais d'être à lui, rien qu'à lui. Est-ce que les hommes souffrent autant de nos dédains que nous souffrons des leurs? mais oui, puisque Bartoloméo a voulu me tuer!

Elle se leva, fit quelques pas, s'appuya sur le bord du navire, et regarda deux mouettes qui tournoyaient au-dessus de la pointe des vagues et semblaient jouer avec l'écume. — J'ai du feu là, dit-elle en saisissant ma main, qu'elle posa sur sa poitrine; m'a-t-on fait boire un philtre? Je le croirais. Vous qui êtes médecin, vous devez savoir comment on s'arrache du front, du cœur, de l'esprit, une pensée importune. Il faut me soigner, je suis malade. On dit que vous n'avez jamais aimé; comment donc avez-vous fait?

— J'ai aimé et j'ai souffert comme tous les êtres animés, ma chère Lydia.

— Mais vous êtes guéri, vous n'aimez plus. Moi, je l'aimerai toujours; c'est fini, je le sens. Je hais maintenant ceux qui me trouvent belle; je voudrais mourir.

La patience avec laquelle je l'écoutai calma peu à peu Lydia, elle cessa de pleurer. L'ardente créature prétendait aimer pour la première fois, et peut-être avait-elle raison. Agée de vingt-deux ans, elle était dans toute la plénitude de sa beauté, et parmi les mé-

tisses de Puebla, si renommées pour leur grâce, la perfection de leurs formes, la petitesse de leurs pieds et de leurs mains, Lydia était une merveille.

Durant cette conversation, Juan vint près de moi; sa mère le rappela aussitôt. Don Salustio fit négligemment le tour du navire; son regard examinait avec curiosité la belle métisse. Étendue sur un fauteuil à bascule, celle-ci pressait ma main, que de temps à autre elle appuyait sur son front, et que j'eus quelque peine à dégager.

Je retournai près de doña Esteva, qui ne leva même pas les yeux à mon approche. — En vérité, docteur, me dit-elle d'un ton bref qui ne lui était pas habituel, vous avez de singulières connaissances.

— Ma profession, señora, ne m'oblige-t-elle pas, comme celle du prêtre, à gravir ou à descendre tous les degrés de l'échelle sociale? En outre cette jeune femme, que j'ai autrefois sauvée de la mort, est un des plus beaux cas de perforation du poumon suivie de guérison que puisse citer la science. Figurez-vous que la plèvre,... mais je veux vous en faire juge.

— Arrêtez, docteur, s'écria doña Esteva, voyant que j'allais appeler Lydia; si ce n'est par égard pour moi, songez du moins à ces enfans.

Une rougeur charmante animait le visage de la jeune femme; je me mordis la lèvre inférieure, et m'excusai de mon mieux. Tout entier à la science, j'avais oublié l'abîme qui existait entre les deux passagères de l'*Hirondelle*.

— J'attends de votre courtoisie, docteur, reprit doña Esteva, que vous n'adresserez plus la parole à cette... femme, tant que je serai à bord.

— L'indulgence sied à la vertu, répondis-je; Lydia est malheureuse, et cette preuve de mépris lui causerait un chagrin dont vous ne voudriez pas accepter la responsabilité.

— A votre aise, docteur; mais, si vous le voulez bien, nous ne reprendrons notre conversation qu'à Vera-Cruz.

Doña Esteva se leva, prit Lola par la main, et passa sur l'autre bord du navire. En ce moment, Lydia s'avançait de ce côté. Pressant sa fille contre elle, baissant les yeux, ramenant sa robe avec un geste de sensitive, la jeune mère s'effaça pour laisser le passage libre. L'*aspergillum*, dans sa petitesse, lorsqu'il veut éviter un contact déplaisant, a de ces contractions nerveuses qui le font rentrer dans le tube calcaire qu'il habite. Lydia s'était arrêtée; ses grands yeux pleins de flammes enveloppèrent doña Esteva; puis, baissant

la tête, elle rebroussa chemin. Doña Esteva, revenant alors en arrière, disparut dans la chambre formée par la dunette, et je restai un peu embarrassé.

— Cette femme est bien la fameuse Lydia Carbajal, docteur? me demanda don Salustio, qui venait de s'approcher, et dont le regard suivait la marche de la séduisante métisse.

— Oui; votre femme a donc entendu parler d'elle?

— Qui donc, dans la province de Vera-Cruz, ignore le nom et les folies de cette fantasque créature, qui, bravant les devoirs de son sexe, affiche l'indépendance du nôtre? Je ne l'avais jamais vue d'aussi près; savez-vous, docteur, qu'elle mérite sa réputation de beauté?

— Elle n'est pas mal; mais je voudrais qu'elle fût à cinq cents lieues d'ici; votre femme vient de me quereller à cause d'elle.

— Hum, docteur, cette belle fille vous embrassait de façon à vous faire plus d'un jaloux.

— Je lui ai sauvé la vie. C'est un magnifique cas dont je me vante quelquefois, et dont je vous ferais juge, si doña Esteva...

Mon compagnon s'éloigna; sa femme l'appelait.

Je me promenai de long en large, tenté de me rapprocher de Lydia, et n'osant braver mon ancienne hôtesse, pour laquelle mon respect était sans limite, lorsque je fus accosté par le capitaine de la goëlette.

— Que je vous serre la main, docteur, me dit le brave marin, c'est à peine si j'ai pu vous saluer dans la confusion du départ.

— Nous voilà en route avec bonne brise, capitaine.

— Trop bonne, sur mon salut. Tel que vous me voyez, je me demande si je ne vais pas tout à l'heure virer de bord et reprendre le chemin d'Alvarado.

Je regardai mon interlocuteur; il parlait sérieusement.

— Voyez le soleil, continua-t-il en me montrant l'astre à demi noyé dans un brouillard rouge; ne vous semble-t-il pas couronné d'une auréole?

— Oui, c'est un phénomène que les physiciens nomment...

— Laissons les physiciens et tous les musiciens du monde en paix, docteur, et dites-moi ce que vous voyez du côté du levant.

— La terre.

— Je n'ai jamais étudié, répondit Sébastian; je ne le dis pas pour me vanter, je suis catholique de vieille roche, et l'orgueil n'est pas mon fort. Ce que vous prenez pour la terre est un nuage, une tempête, derrière laquelle viendra le vent du nord; vous me direz demain, docteur, si je me suis trompé. Ajoutez à cela, poursuivit-il

en baissant la voix, que nous avons à bord une de ces *Margaritas* dont l'influence suffit à disjoindre les planches du navire le mieux calfaté. Voyons, que feriez-vous à ma place?

— Je continuerais tranquillement ma route, répondis-je. Si bonne voilière que soit l'*Hirondelle*, elle ne saurait atteindre Alvarado avant dix heures du soir, et, en dépit de votre connaissance du littoral et de la barre, je doute que vous puissiez franchir cette dernière au milieu de la nuit. En face de la pleine mer, qu'avons-nous à craindre?

— Tout! répondit Sébastian, qui frotta énergiquement de ses deux mains son épaisse chevelure.

J'examinai de nouveau l'horizon sans rien découvrir qui fût de nature à m'inquiéter. La cloche annonça l'heure du dîner. Je me dirigeai donc vers la cabine, et je passai près de deux matelots qui, appuyés sur le bastingage, regardaient le soleil disparaître.

— Du vent pour sûr, dit l'un d'eux; cette *Margarita* nous portera malheur.

— Laisse faire, répondit l'autre; si les choses se gâtent, il y a place dans la mer pour elle.

Les deux matelots se turent. Connaissant les superstitions de ces grands enfans, je me promis de veiller sur Lydia. Au moment de descendre dans la cabine, je rencontrai de nouveau Sébastian.

— Pas un mot de vos craintes devant doña Esteva, lui dis-je.

— Soyez tranquille, docteur, me répondit le marin; je connais mon devoir. Si j'ai bavardé avec vous, c'est que vous êtes homme de bon conseil. D'ailleurs l'orage peut éclater en avant comme en arrière de nous. A minuit, nous saurons à quoi nous en tenir.

III.

Un repas de bord mexicain est trop frugal pour durer longtemps. En dépit de la bouteille de xérès que le capitaine nous offrit, nous le suivîmes bientôt sur le pont. Le soleil avait disparu, la nuit venait rapide. La brise, douce et tiède, soulevait les vagues, les allongeait, les roulait avec mollesse, puis, les repliant sur elles-mêmes par un brusque temps d'arrêt, les couronnait d'une aigrette d'écume constellée d'étincelles. Ce phénomène, dû à la présence de myriades de noctiluques, perles lumineuses et vivantes, émerveillait les enfans, qui battaient des mains chaque fois qu'il se produisait. Je ne manquai pas d'expliquer au petit Juan que nous voguions sur la grande chaudière où, selon la remarque des navigateurs espagnols et du grand Franklin, remarque confirmée par les études

de Bache, les eaux de l'Océan-Atlantique s'échauffent pour aller, grâce au *gulf-stream,* porter leur bienfaisante température jusque sur les côtes septentrionales de l'Europe. Combien d'*aspergillum* doivent avoir été entraînés vers l'ancien monde par le prodigieux courant! Nul doute que le docteur Neidman, s'il eût consciencieusement étudié le sable des côtes de sa patrie, n'eût trouvé là maints débris fossiles des intéressans mollusques dont il avait si effrontément nié l'existence.

Le nuage signalé par le capitaine grandissait; mais rien d'inquiétant ne se manifestait à l'horizon. Vers huit heures, doña Esteva rappela ses deux enfans, les fit agenouiller sur le pont du navire, et, les yeux tournés vers les belles constellations du *Toucan,* du *Phénix* et du *Paon,* les deux gracieux petits êtres adressèrent à Dieu leur prière du soir. Les matelots se découvrirent et s'agenouillèrent instinctivement; Lydia, enveloppée de son écharpe, s'était rapprochée. Doña Esteva l'aperçut, se leva, et, suivie de son mari, rentra dans la cabine.

— Voilà une señora qui me méprise, docteur, me dit la métisse, dont l'émotion était visible.

— Elle vous plaint peut-être plus encore, ma chère Lydia.

— Me plaindre! non, ma vie est une énigme pour une femme comme elle, une énigme qui doit la troubler. Tantôt, c'est avec une précipitation inquiète qu'elle a rappelé ses enfans, qui causaient avec moi; me croit-elle capable de leur nuire? Ils sont beaux, ces petits; connaissez-vous, docteur, rien de comparable aux enfans? Ils ont le ciel sur le front et dans les yeux, et je comprends Dieu qui choisit toujours les plus charmans pour en faire des anges.

La jeune femme avait pris mon bras pour résister aux secousses traîtresses du roulis; elle me ramena près du mât, au pied duquel elle s'était établie dès le matin, et m'entretint de Valério. Je me gardai de l'interrompre; parler de sa peine la soulageait. J'approuvai sa résolution de se rendre à Mexico, de renoncer à sa vie accidentée.

— Le couvent me fait peur à cause de la réclusion, me disait-elle, sans cela je ne chercherais pas d'autre asile.

Je lui conseillai le travail.

— Il le faut, répondit-elle; pour rien au monde, je ne recommencerais ma vie extravagante. Il n'y a que lui à qui, s'il le voulait, je m'abandonnerais sans réserve. Cela me déchire le cœur de penser qu'il ne saura jamais que je souffre à cause de lui, et pourtant cette douleur a je ne sais quel charme. Il y a des momens où je me sens capable d'héroïsme, où je voudrais me dévouer pour quelqu'un. Ceux que mes caprices et mes infidélités ont autrefois désespérés

sont bien vengés aujourd'hui, docteur, et cependant j'ai une excuse; j'ignorais qu'aimer sans espoir est un affreux supplice.

— Bah! cette idée vous passera, dis-je en souriant; dans six mois, vous aurez oublié Valério.

— Ne me dites pas cela, s'écria la jeune femme en se redressant, le regard animé, ou je croirai que vous êtes comme les autres, et je vous haïrai. Demain soir, reprit-elle avec lenteur, nous serons à Vera-Cruz, et après-demain à Orizava. Vous me permettrez de voyager avec vous, n'est-ce pas? je vous en prie. Cela ne peut vous compromettre, vous qui n'avez ni femme ni enfans. Je suis une malade, une véritable malade, docteur; en ce moment, j'ai besoin qu'on me plaigne, j'ai besoin d'être consolée. Vous me traitiez comme une enfant lorsque je reçus cette blessure. Vous me faisiez mal quand vous me pansiez, et je résistais; vous me grondiez alors doucement. Grondez-moi encore, mon ami, mais laissez-moi vous dire que je l'aime, et surtout laissez-moi pleurer!

Le caractère de Lydia, plein de délicatesse, de tendresse, m'avait toujours paru en désaccord avec l'existence qu'elle menait. Je ne pouvais me défendre de l'aimer, tout en déplorant ses erreurs. Je lui promis de ne pas l'abandonner, et je l'obligeai à descendre dans l'entre-pont, où elle s'établit sur un hamac. Je remontai sur la dunette, et je m'aperçus que la brise fraîchissait. Sébastian, qui se tenait près du gouvernail, vint au-devant de moi.

— La nuit sera meilleure que je n'osais l'espérer, me dit-il, le vent souffle du large. Cependant il faut attendre minuit. Mes matelots sont inquiets; voyez-les penchés à l'avant. Si les drôles ne flairaient quelque chose dans l'air, ils seraient à jouer en dépit de mon autorité.

— Ils croient à l'influence maligne de l'une de vos passagères, je les ai entendus...

— Pourquoi parlez-vous de cette femme, docteur? dit avec vivacité Sébastian, qui se signa; c'est un manque de prudence que de livrer son nom au vent. J'ai chez moi six belles onces d'or que je donnerais volontiers pour qu'elle n'eût jamais mis le pied à bord de l'*Hirondelle*. Du reste, j'ai fait vœu tout à l'heure d'en déposer trois sur l'autel de la Vierge, si nous arrivons sans accident.

— Vous avez cent fois traversé le golfe, dis-je à Sébastian, dont j'essayai de combattre la superstition, n'avez-vous jamais embarqué que des vertus de premier choix?

— Je n'en sais rien; ce que je puis affirmer... Tenez, ne parlons plus de cela, docteur.

— Nous boirons demain une *orchata* à la glace devant le môle de Vera-Cruz, repris-je en posant la main sur l'épaule du

brave capitaine; je vous invite, et vous reconnaîtrez votre erreur.

— Que Dieu vous entende, et surtout qu'il vous exauce! Je devrais veiller, mais je suis épuisé de fatigue, car je n'ai pas dormi durant la descente du fleuve. Je vais me reposer un instant pour être debout lors du quart de minuit.

— Vous plaît-il que je veille à votre place?

— Hum! il y va de votre peau comme de la mienne. Votre présence tiendra mes gens sur le qui-vive; j'accepte votre offre. Bonsoir, docteur! Réveillez-moi un peu avant minuit. — Et, s'étendant sur une balle de coton, Sébastian ne tarda guère à ronfler.

J'allai faire un tour dans ma cabine, afin de m'assurer que les tubes renfermant les *aspergillum* étaient bien à leur place. Doña Esteva, son mari et leurs enfans occupaient la petite chambre que le capitaine leur avait abandonnée. Je ne partageais nullement les craintes superstitieuses des marins; néanmoins je crus prudent de ne point me séparer des tubes qui contenaient mes précieux mollusques : aussi les plaçai-je dans la poche de mon habit, que je boutonnai soigneusement. Tranquillisé par cette précaution, je revins m'asseoir sur la dunette, songeant à la stupéfaction du docteur Neidman et aux applaudissemens qui avant trois mois salueraient la lecture de mon vingt-sixième mémoire. Non-seulement j'allais prouver que je ne m'étais pas trompé, que l'*aspergillum* existait dans les eaux du Mexique; mais, juste motif d'orgueil, j'allais enrichir l'ordre des mollusques acéphales d'un individu qui, selon ma promesse, porterait le nom du petit Juan.

Les matelots s'étendirent un à un sur le pont. Le ciel était couvert. Le navire, dans sa marche rapide, traçait sur les flots noirs un sillage phosphorescent dont l'intensité me surprenait. De temps à autre, une méduse aux couleurs vives s'épanouissait au milieu de l'écume lumineuse, et je regrettais que mes petits compagnons ne pussent jouir de ce curieux spectacle. Je me rapprochai du grand mât, pensant à la pauvre Lydia, qui, je l'espérais, ne se doutait guère des alarmes causées par sa présence. L'histoire de son passé m'était connue; orpheline de bonne heure, sa vie de désordre devait plutôt être attribuée à une cruelle déception qu'à de mauvais instincts. Cependant doña Esteva, si bonne, si indulgente, se montrait inflexible pour la métisse. L'inquiétude jalouse avec laquelle elle surveillait son mari et ses enfans, comme si la seule présence de Lydia eût été une souillure pour ceux qu'elle aimait, n'échappait même pas aux matelots. Quant à moi, je n'éprouvais d'autre sentiment qu'une vive pitié pour la pauvre fille si follement éprise du majordome Valério, lequel, d'après ce qu'elle me raconta, avait chevaleresquement pris sa défense un jour qu'on l'insultait.

— Marche au nord et suis le vent! disait parfois le matelot de quart à celui de ses compagnons qui tenait le gouvernail.

La roue tournait avec bruit, les voiles se gonflaient, et, comme un cheval qui sent l'éperon, le petit navire s'élançait en avant avec une rapidité qui justifiait son nom.

Un peu avant minuit, Sébastian se réveilla. Il courut à la proue, regarda longtemps l'horizon, et revint en secouant la tête. — Monte jusqu'à la grande vergue, dit-il à un matelot, et préviens-moi, si tu vois un feu. — Puis il demanda cet objet de luxe qui, à bord des bâtimens côtiers mexicains, n'apparaît que dans les circonstances exceptionnelles, la boussole. On ouvrit la boîte. — Vera-Cruz est là, dit don Sébastian en étendant le bras, lorsque l'aiguille se fut fixée.

— Feu à bâbord, cria le matelot envoyé en vigie.

— Le reconnais-tu?

— Il paraît et disparaît; c'est celui d'Uloa.

— Bien, garçon; tu peux descendre. Vous n'avez pas changé la route, vous autres?

— Non, capitaine.

— Allez vous reposer, docteur, me dit Sébastian en se frottant les mains; si vous le permettez, c'est un verre de cognac que je boirai demain à votre santé; cette liqueur de votre pays me rafraîchit mieux que l'*orchata*.

Je me promenai un moment sur le pont, me demandant de quelle façon je m'accommoderais pour la nuit. Si le ciel eût été étoilé, je me serais simplement étendu sur une balle de coton; mais la brise était fraîche, et je descendis dans la cabine. Là, enveloppé de la couverture nationale mexicaine nommée *sarapé*, je m'allongeai sur un fauteuil à bascule, que je plaçai dans le sens du roulis. Bercé par le mouvement, l'esprit alourdi par la tiède atmosphère qui règne toujours dans l'intérieur d'un navire, je fermai les yeux. A demi assoupi, j'écoutais les voix désespérées du vent siffler autour des cordages, les vagues bouillonnantes heurter la proue de la goëlette. Elle semblait alors s'arrêter, un silence solennel s'établissait; mais bientôt l'*Hirondelle* reprenait son vol, et je la sentais glisser sur ces flots, dont les profondeurs devaient cacher tant de zoophytes, de mollusques et même tant d'*aspergillum* inédits.

Une formidable secousse me réveilla; moi et mon fauteuil, nous étions renversés. Un second choc m'expliqua mon accident, le navire talonnait sur des récifs. Au-dessus de moi, des clameurs, des pas précipités.

— Debout, debout! criai-je en m'élançant vers la cabine de doña Esteva.

La jeune femme apparut chargée de la petite Lola, dont je m'emparai. Don Salustio se montra à son tour; il portait le petit Juan. Les chers enfans, réveillés à l'improviste, pleuraient. J'atteignis la dunette; là, je déposai mon fardeau pour courir au-devant de doña Esteva. Le jour parut. En moins de cinq minutes, nous étions établis près de la roue du gouvernail, ignorant encore quels dangers nous avions à redouter.

Inclinée sur le flanc, l'*Hirondelle* ne bougeait plus. La mer, sans être grosse, roulait de longues vagues dont le vent nous fouettait l'écume au visage. Sébastian, la tête nue, d'une voix forte et brève, encourageait ses hommes, qui, perchés dans les agrès, amenaient les voiles flottantes. Une fausse route, un courant nous avait entraînés sur les récifs de madrépores qui bordent au loin l'Ile-Verte.

Doña Esteva, agenouillée, ses enfans pressés contre elle, regardait la mer avec effroi. Un bruit sourd résonnait. Un coup d'œil rapide de don Salustio m'apprit qu'il avait aussi deviné la cause du bruit sinistre que nous entendions : la coque de l'*Hirondelle* s'était ouverte, et l'eau mugissante envahissait le petit navire.

Je vois encore le malheureux père debout, les narines dilatées, les bras étendus au-dessus de sa femme et de ses enfans pour les protéger. Lorsqu'une vague s'avançait écumante, don Salustio, les poings fermés, retenant son haleine, se baissait comme un chasseur à l'affût, prêt à lutter contre le terrible élément qui venait menacer les êtres sans lesquels il ne comprenait plus la vie.

Des vociférations, des cris de mort retentirent soudain à l'extrémité du navire; j'y courus. Deux robustes matelots, leurs couteaux à la main, entraînaient Lydia. Pâle, l'œil fixe, les vêtemens en lambeaux, les cheveux épars, le sein nu, la jeune femme ne se débattait pas, ne poussait pas un cri. Sébastian, furieux, frappait ses gens pour les forcer à lâcher prise; il partageait les préjugés de ses matelots, mais il ne voulait pas laisser ensanglanter son bord.

Je me jetai au-devant de Lydia, parlant aux forcenés qui la menaçaient. Fous de terreur, les malheureux me repoussèrent avec violence. Une secousse, suivie d'un lugubre craquement, ébranla le navire, et la perspective de la mort rendit les matelots implacables. Sébastian et moi perdions du terrain lorsque la voix de don Salustio résonna. Il appartenait à une caste que les Indiens sont habitués à respecter; il y eut un moment d'hésitation. Lydia, restée libre, courut se réfugier près du mât, qu'elle semblait avoir choisi pour abri. Quel réveil et quelle scène!

L'eau baignait nos pieds; mais le navire n'enfonçait plus. Reve-

nus de leur surprise, les Indiens s'élancèrent de nouveau contre nous.

— Laisse-nous sauver notre vie et la tienne, me dit l'un d'eux; la mer veut une proie.

Sébastian fut renversé; deux matelots me saisirent à mon tour, c'en était fait de Lydia. Je me débattais, croyant à chaque instant entendre le cri d'agonie de l'infortunée, lorsque je vis les Indiens reculer. Je me retournai : doña Esteva, droite, imposante, avait placé sa fille entre les bras de la jeune femme, et couvrait à demi de son corps celle qu'elle voulait protéger. Don Salustio parla de nouveau, je vins à son aide, Sébastian, le front ensanglanté, nous seconda; mais l'action si noble, si simple, si héroïque, de doña Esteva rendait nos paroles inutiles : l'ennemi était vaincu.

Je saisis la main de la jeune mère, j'y collai mes lèvres avec admiration. Oubliant le désordre de ses vêtemens, Lydia, de ses grands yeux humides, regardait celle qui venait de la sauver, et pressait doucement la petite Lola sur sa poitrine nue. J'entraînai les deux femmes vers la dunette, véritable lieu d'asile. Lydia, s'agenouillant alors aux pieds de doña Esteva, tendit vers elle ses deux mains jointes, voulut parler, et ne put que sangloter. Les deux enfans, surpris de cette scène, nous regardaient à tour de rôle d'un air interrogateur. Croyant sans doute qu'elle avait offensé leur mère, ils se suspendirent au cou de Lydia, pleurant avec elle et implorant son pardon.

— Relevez-vous, — dit enfin avec douceur doña Esteva, qui saisit les deux mains tendues vers elle; puis, pour échapper à la muette admiration de Lydia, qui ne cessait de la contempler, elle rattacha les cheveux épars de la jeune femme et rajusta ses vêtemens.

Je m'éloignai. En passant devant la cabine, que l'eau remplissait, je frémis en songeant que, sans l'inspiration qui m'avait porté à m'en charger, l'*aspergillum johanneum* retournait au fond des mers, d'où ne l'eût certes pas tiré le docteur Neidman.

IV.

Peu à peu, le sentiment instinctif de la conservation ramena l'ordre à bord, et les Indiens, qui dans un médecin voient toujours un demi-sorcier, se groupèrent autour de moi. Sébastian, parlant avec douceur et fermeté, reconquit en partie son autorité. Hardi plongeur, comprenant qu'il devait payer de sa personne, le capitaine voulut aller lui-même reconnaître sur quelles assises reposait son navire, afin de savoir s'il fallait procéder à la hâte à notre sau-

vetage ou si nous avions le temps d'agir avec le sang-froid qui peut seul aider à se tirer des grands périls. Après avoir passé sous ses bras une corde tenue par deux vigoureux matelots, Sébastian se laissa glisser le long du bord et disparut. Durant près de trois minutes, penchés au-dessus de la mer, nous attendions, osant à peine respirer. Don Salustio se dépouillait de ses vêtemens pour secourir l'explorateur lorsque Sébastian revint sur l'eau, reprit longuement haleine, puis s'enfonça de nouveau.

— Dieu nous protége visiblement! nous cria-t-il, tandis qu'on le hissait à bord après sa seconde exploration. L'*Hirondelle* est posée comme avec la main sur un lit de corail blanc (*madrepora virginea*) d'où le vent du nord seul pourrait l'arracher. Du courage, garçons! Remercions d'abord la Vierge; avec son appui, nous sortirons de ce mauvais pas.

En même temps l'équipage tombe à genoux, et don Salustio va rassurer les femmes en leur annonçant que nous ne risquons pas de sombrer.

Pendant que Sébastian se séchait, je recueillis quelques plaques de sable attachées à ses jambes, avec l'intention d'étudeir plus tard à la loupe cette récolte inattendue. En me voyant envelopper avec soin mon échantillon dans une feuille de mon carnet, les matelots m'entourèrent avec une curiosité mêlée de crainte. Afin d'éviter toute mauvaise interprétation, je déclarai accomplir un vœu fait à mon patron, et mon action rentra dans le domaine des choses naturelles.

Il fallait s'occuper de la chaloupe, ensevelie sous une partie de la cargaison. Jamais, dans la courte traversée que l'*Hirondelle* accomplissait chaque mois, on n'avait eu besoin de la légère embarcation, qui se trouvait fort endommagée. Exposée depuis trois ans aux rayons du soleil, elle faisait eau de toutes parts et avait besoin d'être calfatée. A défaut d'étoupes, nous possédions du coton en abondance; mais, avant de se mettre à l'œuvre, on dut songer aux vivres. Un sac plein de riz, resté sur le pont et trempé d'eau de mer, mit l'équipage en belle humeur. L'eau douce manquait; en guise de boisson, nous ne possédions que des pastèques qu'un matelot transportait à Vera-Cruz, et que don Salustio paya comptant.

A l'heure où le soleil se coucha, la chaloupe était à flot. Sébastian, toujours vigilant, examina longtemps l'horizon. Le vent avait cessé de souffler, la mer redevenait calme, on convint d'attendre qu'elle tombât tout à fait pour partir. Le départ resta fixé au lendemain, décision à laquelle les matelots applaudirent. Les côtes sablonneuses et désertes d'Alvarado se dressaient devant nous; malheureusement nous étions sur une partie du littoral dont les pê-

cheurs ne s'approchent jamais, et nous ne pouvions espérer aucun secours. D'après les calculs du capitaine, dix heures nous étaient nécessaires pour atteindre le rivage bordé de brisans que l'on n'apercevait pas de la distance où nous en étions.

Durant cette journée, qui s'écoula rapide, j'aidai un peu tout le monde, depuis le cuisinier jusqu'aux calfats improvisés. Ayant découvert une sonde enduite de suif, je profitai de cette trouvaille pour me procurer un peu du sable qui tapissait le bas-fond sur lequel nous étions échoués. Je fus assez heureux pour m'emparer de trois *porpites azurées* appartenant à l'espèce signalée par le savant Lesson sur les côtes du Pérou, et que le hasard des courans avait sans doute amenées dans ces parages.

En introduisant entre les planches de la barque le coton qui devait empêcher l'eau de mer de la remplir, un des Indiens s'écrasa le doigt d'un coup de maillet. — Il crie comme un caïman, — me dit celui de ses camarades qui vint me prévenir sur la dunette au moment où je lançais ma sonde, qu'un requin faisait mine de vouloir avaler. Je courus vers le blessé; l'accident était sans gravité. On ne l'a pas oublié : c'est justement à l'heure où je rédigeais mon mémoire sur le cri des caïmans que les allégations du docteur Neidman m'étaient parvenues. Je pris le matelot à part. — Le caïman, oui ou non, a-t-il une voix? — J'allais peut-être obtenir un renseignement précieux, définitif. On affirme généralement que, blessé, le reptile pousse un mugissement assez semblable à celui du taureau. Je dois avouer que, dans l'intérêt de la science, j'ai martyrisé plusieurs de ces inoffensifs reptiles (ils n'attaquent jamais) dans l'espoir de leur arracher un cri, un grognement qui, si faible qu'il eût été, m'aurait permis d'éclairer un point obscur des connaissances humaines. Mes expériences ne m'ont jamais confirmé que le mutisme absolu des monstrueux amphibies, que j'ai le regret d'avoir inutilement torturés.

Ce n'est point chose facile que de tirer la vérité d'un Indien, non qu'il cherche précisément à la déguiser, mais son imagination dénature facilement les faits, et tout interrogatoire l'inquiète.

— Tu as donc vu des caïmans blessés? demandai-je négligemment à mon homme.

— Certes, señor; j'en ai même tué un assez grand nombre, et, mon patron aidant, j'espère qu'il m'en sera tenu compte dans le ciel.

— Je n'en doute pas, répondis-je; mais où les frappais-tu?

— Dans la gueule, souvent sous l'aisselle, lorsqu'ils voulaient se laisser faire.

— Avaient-ils réellement la voix aussi forte que celui de tes camarades que je viens de panser?

— Hum! il y a du pour et du contre; mais la vérité, señor, c'est que je n'en sais rien.

— Alors ils avaient la voix moins forte?

— Comment voulez-vous qu'un Indien sache cela?

— Ne m'as-tu pas dit que ton camarade, sous l'empire de la douleur, criait comme un caïman?

— Le ciel m'est témoin, señor, que je ne l'ai pas dit pour vous offenser.

— Voyons, oui ou non, le caïman crie-t-il?

— Demandez-le à Dieu, señor; lui seul connaît tous les secrets.

Je laissai mon interlocuteur retourner à son travail; il s'éloigna en me regardant avec méfiance, convaincu que j'avais voulu lui tendre un piége, et j'allai reprendre ma sonde. Crier comme un caïman, je l'appris plus tard, est une locution populaire sur les côtes du golfe du Mexique, sœur de celle qui en France fait crier les anguilles de Melun.

L'équipage paraissait complétement soumis : les matelots affectaient même de ne pas s'approcher de la dunette. Je n'adressais guère la parole qu'aux enfans, que l'immersion du navire amusait beaucoup. Les requins se montraient en nombre; je fis l'historique de ces monstres à mes petits élèves, qui appelaient sans cesse Lydia pour qu'elle vînt m'écouter. De temps à autre, mon regard se croisait avec celui de la jeune femme, je la saluais d'un signe de tête amical, puis je reprenais ma démonstration.

Quand la chaloupe se balança sur la mer, chacun était épuisé de fatigue. Les deux extrémités du navire étant à sec, les matelots s'établirent sur leur domaine, et nous restâmes en possession de la dunette. Le coucher du soleil fut magnifique, nous l'admirions d'autant plus volontiers qu'il dessinait avec netteté, en les rapprochant, les côtes que nous espérions aborder le lendemain. Nous avions couvert le pont d'une voile; don Salustio s'était assis, et sa femme, étendue près de lui, appuyait la tête sur sa poitrine, tandis que les enfans jouaient à leurs pieds.

On devait s'embarquer au point du jour : la mer s'apaisait de plus en plus; notre traversée allait devenir une simple promenade, c'était du moins mon avis. J'essayai de convaincre mes compagnons, mornes, abattus, inquiets, et surtout de les égayer.

— Arrêtez, docteur, me dit tout à coup doña Esteva en souriant avec mélancolie; un mot de plus, et vous allez nous persuader qu'il faut nous réjouir de notre accident.

Assise près de moi à la mode indienne, c'est-à-dire sur les talons, Lydia, peu à peu, s'appuya légèrement à son tour sur mon épaule, cédant à cet instinct qui porte les femmes à rechercher une

protection. Insensiblement la métisse laissa glisser sa jolie tête jusque sur ma poitrine. Sans en avoir conscience, elle copiait en quelque sorte la pose et l'abandon de doña Esteva, et, pensive comme elle, regardait les enfans se rouler joyeux dans les plis de la voile.

— Dis donc, Lydia, Bernagius est donc ton mari? s'écria soudain le petit Juan.

— C'est ma fille, répondis-je en posant la main sur le front de la métisse.

Lydia se leva brusquement, s'enveloppa la tête de son écharpe et s'éloigna.

A neuf heures, tout le monde, excepté Lydia et moi, dormait à bord de l'*Hirondelle*. Je me rapprochai alors de la pauvre fille, qui regardait vaguement la mer. Elle me prit entre ses bras, me serra de toutes ses forces, appuya contre le mien son visage à demi caché par sa noire chevelure, et pleura. Je la fis asseoir. Elle me raconta l'impression terrible que lui avait causée la scène du matin; elle parlait maintenant d'entrer au couvent. La noble et courageuse action de doña Esteva l'avait frappée d'admiration.

— Je voudrais que cette femme me prît à son service, docteur; je serais pour elle une esclave. Lorsqu'elle s'est avancée vers moi, lorsqu'elle m'a tendu la main et confié sa fille, j'ai cru voir la Vierge elle-même.

— Et Valério? lui dis-je en souriant.

— Je l'aime, me répondit-elle après un instant de silence, et je ne chasserai pas cet amour de mon cœur, il me rapprend à rougir.

A minuit, fatigué de me promener sur l'étroite plate-forme, je m'établis près de Lydia, qui avait fini par s'endormir. La nuit était noire, l'air immobile, et les ondes silencieuses, bien qu'en mouvement, s'élevaient et s'abaissaient comme pour marquer la respiration de l'océan. De temps à autre, je voyais un matelot se relever, examiner la mer, regarder de notre côté, puis disparaître. Je voulais veiller, redoutant quelque surprise, quelque tentative contre la vie de Lydia; la conduite du docteur Neidman m'avait appris ce que l'on peut attendre de certains hommes. Tout à coup je me souvins que l'*aspergillum vaginiferum*, étudié par Blainville, possède au-dessus de son disque deux valves à peine visibles. L'*aspergillum johanneum* possédait-il ces deux valves? Je tournai et retournai les tubes qui renfermaient mes exemplaires, me reprochant de n'avoir pas vérifié ce point capital, et ce fut en proie à d'amers regrets que le sommeil me surprit.

Je me sentis soudain saisir par le bras; je me débattis, croyant rêver, mais, ouvrant les yeux, je vis que le jour naissait. Je me

trouvai en face de Sébastian, dont les traits décomposés achevèrent de me réveiller. Sans me dire un mot, il m'entraîna vers le bord et me montra du doigt l'horizon. Un point noir, suivant l'ondulation des vagues, montait et descendait entre la terre et nous. Je ne voyais là rien d'alarmant, lorsque, jetant un regard vers la proue du navire, je compris le muet désespoir du capitaine; nos Indiens fuyaient, abandonnant à la merci de la mer les défenseurs de la pauvre Lydia.

V.

Sébastian, atterré, continuait à garder le silence; le malheureux avait une femme, des enfans, et il songeait à eux. Redoutant l'influence que leur superstition attribuait à la métisse, les matelots, dès la veille, avaient comploté la fugue dont aucun de nous ne s'était méfié.

— Ils seront à terre ce soir, dis-je à Sébastian, et nous enverront du secours.

— A moins d'un miracle, répliqua-t-il en secouant la tête, aucun d'eux n'atteindra le rivage; ils voguent droit sur les brisans et ne sauront pas s'en garer. Si par hasard un d'eux aborde, docteur, il lui faudra plus d'un jour pour gagner Alvarado, et où trouvera-t-il une barque, à supposer qu'il ait le courage de revenir nous chercher? D'ailleurs, si nous avions un ami parmi ces malheureux, il ne serait pas parti, ou nous eût avertis. La soif et la faim vont avoir raison de nous, si ce n'est la mer; notre seule ressource est désormais la miséricorde de Dieu.

Sébastian avait raison; néanmoins il fallait agir. Je me mis en quête d'une bouteille avec l'intention d'y renfermer les tubes contenant l'*aspergillum*, précaution à laquelle je songeais bien tard. En vérité, on eût dit qu'un mauvais sort nous poursuivait, et je trouvais que la mort, si elle devait nous prendre, y mettait bien des façons. J'étais dans l'eau jusqu'à mi-jambe lorsqu'un cri me rappela vers la dunette. Doña Esteva, très pâle, pleurait silencieuse en regardant Lydia, qui, agenouillée à ses pieds, sanglotait. — C'est moi, c'est à cause de moi! répétait la malheureuse fille.

Don Salustio, anéanti, tenait ses enfans par la main.

Cette vue me rendit mon sang-froid. — Dieu n'abandonne que ceux qui s'abandonnent eux-mêmes, m'écriai-je; la soif, la faim et les élémens sont de vieux ennemis de l'homme, et ils n'ont pas toujours raison de lui. Tenons conseil, s'il vous plaît. Votre résignation toute mahométane peut être très méritoire; mais, pour ma part, je ne veux pas mourir.

— Ni moi non plus, dit le brave petit Juan en venant se ranger à mon côté.

— Debout! continuai-je en m'adressant à Sébastian; nous avons encore des planches sous les pieds, que diable! Debout! dis-je à Lydia, que je relevai; sur mon âme, et aussi vrai que le docteur Neidman m'a calomnié, ma pauvre enfant, quelle qu'ait été votre vie, vous êtes une créature de Dieu au même titre que nous, et c'est l'outrager que de croire qu'il va nous noyer pour vos peccadilles. Encore une fois, Sébastian, mon vieil ami, donnez-nous l'exemple. N'avons-nous pas une pirogue?

Le capitaine se redressa.

— Sur mon salut éternel, docteur, s'écria-t-il en me saisissant la main, vous êtes un homme! Vidons la pirogue, et vous verrez si je connais la côte.

De même que la chaloupe, la frêle embarcation indienne que j'avais remarquée gisait enfouie sous des balles de coton; nous nous mîmes à l'œuvre pour la dégager. Doña Esteva et Lydia voulurent nous aider; je leur confiai du bois et le sac de riz que par bonheur les fugitifs avaient négligé d'emporter. Ce ne fut que vers trois heures de l'après-midi que notre légère embarcation flotta le long du bord. Une rame manquait; il fallut y suppléer à l'aide d'un palan qui servait à hisser l'ancre. Grâce à l'incurie mexicaine, nous ne possédions ni hache ni scie; un seul de ces instrumens, en nous permettant de tailler dans le navire de quoi faire un radeau, eût assuré notre sauvetage. Il fallut enfin nous reposer et manger. Nous avions travaillé les uns pour les autres, et je fis remarquer que, de même que le grand empereur Titus, nous pouvions affirmer n'avoir pas perdu notre journée.

— Je l'ai connu, ce Titus, me dit Sébastian; mais personne ne lui donnait le surnom d'empereur. On l'appelait ordinairement *le Borgne;* il avait perdu l'œil droit dans une dispute avec un muletier; il était même un peu mon cousin.

La méprise de Sébastian me fit d'abord sourire; puis je m'aperçus que j'étais le seul hôte de l'*Hirondelle* qui sût le nom du fils de Vespasien, du vainqueur de Jérusalem, des *Délices du genre humain,* et j'eus un mouvement de dédain pour la gloire.

Le temps était radieux, le ciel, noyé dans une lumière d'or, nous éblouissait; la mer, languissante, se soulevait avec la nonchalance et la grâce d'une créole.

— Demain, aux premiers feux du jour, dis-je à doña Esteva, qui m'offrait une part de riz, nous voguerons vers la terre.

— Demain, aux premiers feux du jour, il faut que nous ayons abordé la côte, répliqua Sébastian.

Il venait d'examiner l'horizon et paraissait soucieux.

— Embarquons-nous sans retard, dit-il; le calme que vous admirez, docteur, ne durera pas plus qu'un caprice de femme.

J'allais répliquer.

— Le vent du sud ridera ce soir la mer, continua le capitaine; demain, le vent du nord aura la parole, et l'*Hirondelle* elle-même, si la pauvre petite voguait encore, serait obligée de replier ses ailes.

Chacun son métier, et si contre l'opinion du docteur Neidman je me crois incapable de confondre un *aspergillum* avec un *teredo*, je n'ai jamais eu la prétention de connaître mieux la mer qu'un marin. Aussi, pour toute réponse, je me contentai de jeter à la hâte quelques cordages dans la pirogue.

— Nous sommes un de trop, dit brutalement le capitaine en considérant le frêle esquif et en nous comptant du regard.

Doña Esteva et don Salustio, prêts à s'embarquer, reculèrent à la fois.

— Partez, docteur, me dit ce dernier en poussant vers moi sa femme et ses enfans; je vous les confie.

— Je ne te quitte pas, s'écria la jeune femme, dont les petites mains s'accrochèrent au bras de son mari.

Lydia devint très pâle, un silence solennel s'établit; nous n'osions plus ni nous regarder, ni parler. Je tirai de ma poche les tubes contenant l'*aspergillum;* ils étaient admirablement soudés.

— Il y va de la gloire de votre fils et de mon honneur, señora, dis-je à doña Esteva, ne l'oubliez pas, je vous en prie. Aussitôt arrivée à Vera-Cruz, expédiez ces tubes à l'Institut de Boston, ou plutôt remettez-les au consul américain en l'instruisant de ce qu'ils renferment; il comprendra. Nous nous reverrons; ma précaution n'a d'autre but que d'éviter une perte de temps. Cependant, si par hasard je ne revenais pas, — l'homme sage doit tout prévoir, a dit Salomon, — ma vieille servante sait où est mon testament; j'explique là ce qu'on doit faire de mes collections. Lorsque vous serez dans la pirogue, Sébastian, vous me passerez un peu de riz, il me sera peut-être plus utile qu'à vous.

— Quelle est donc votre intention? me demanda le capitaine.

— De rester tranquillement ici, mon vieil ami, en attendant que vous reveniez me chercher. Je suis garçon, moi, la solitude de l'océan n'a rien de plus effrayant que celle des forêts au fond desquelles j'ai si longtemps vécu, et elle ne m'épouvante pas. Durant votre absence, je vais sonder la mer autour de votre navire, et qui sait quelles découvertes va me procurer le hasard? Les heures sont précieuses, partez!

Lydia, qui s'était avancée, tendit vers moi ses mains; je crus qu'elle me disait adieu.

— Je reste avec vous, me dit-elle simplement; là où vous êtes, je suis bien.

Je voulais repousser la jeune femme, et contrairement à mon intention je l'attirai pour la presser contre mon cœur et l'embrasser. Une émotion, une faiblesse dont je n'étais pas maître me coupait la voix, je ne pouvais plus parler. Don Salustio, doña Esteva, Sébastian, se précipitèrent vers nous. Les deux enfans se mirent à pleurer, personne ne voulait plus partir.

— Sur ma foi de chrétien, docteur, dit le capitaine, dont la main gauche saisit la mienne, tandis que de la droite, à l'aide de son pouce et de son index, il dessinait une croix, j'ai parlé trop vite et trop haut. Si la mer reste calme, la pirogue nous portera tous. Ne perdons pas de temps, s'il vous plaît; mais c'est égal, ils ne mentent pas, ceux qui disent que vous êtes un original.

Doña Esteva descendit, puis don Salustio, auquel je passai les enfans. Lydia, inquiète, ne voulait pas me précéder.

— Je vous laisserais en arrière sans remords, docteur, reprit Sébastian, ou plutôt j'y resterais moi-même, si je n'étais convaincu que demain soir l'*Hirondelle* n'existera plus. Ne me croyez pas un mauvais marin parce que mon navire s'est échoué; celui qu'un cheval n'a jamais renversé se dit à tort cavalier. Le vent du nord soufflera dans quelques heures, et les murailles du fort de Saint-Jean d'Eloa auront peine à protéger les bâtimens qui seront venus lui demander abri. Partons tous, ou restons tous.

Je cédai; don Salustio, sa femme et ses enfans s'établirent à l'avant de la pirogue, longue de trois mètres environ; Lydia, Sébastian et moi prîmes place à l'arrière. L'embarcation, taillée dans un tronc d'arbre, surnageait à peine de quelques doigts au-dessus du grand abîme, et, vacillante, nous condamnait à l'immobilité la plus absolue. Au fond, Sébastian avait raison, nous étions un de trop. Nous jetâmes un dernier regard sur l'*Hirondelle*, doña Esteva récita une prière à voix haute, et bientôt le frêle esquif, destiné à naviguer sur le paisible courant des fleuves, se dirigea vers la terre, qui se montrait bleuâtre à l'horizon.

Je confiai l'un des tubes contenant l'*aspergillum* à doña Esteva, et l'autre à Lydia. Quoi qu'il nous arrivât, je savais que Sébastian et don Salustio donneraient leur vie pour sauver les deux femmes. J'avais d'abord songé aux enfans, qu'une étoile particulière semble protéger contre le danger; mais en jouant ils eussent pu laisser choir les tubes dans la mer, et il s'agissait de ne pas donner raison au docteur Neidman.

Lorsque le soleil se coucha, nous étions encore assez rapprochés de l'*Hirondelle*, et cependant, en dépit des fatigues du jour, nous avions ramé avec vigueur. J'avais eu soin d'embarquer le riz cuit et les bananes : ce fut notre souper. Les enfans ne comprenaient pas qu'on leur refusât à boire alors que tant d'eau nous entourait : on les laissa goûter l'eau de la mer; l'expérience faite, ils n'en redemandèrent plus.

La nuit vint, nuit sans lune. Par bonheur, les étoiles répandaient leur clarté sur les flots assoupis. Le bruit de nos rames, au choc inégal, troublait seul le majestueux silence de la mer au repos. L'air était doux. Parfois, à cinq ou six pieds de la pirogue, surgissait un dos énorme, celui d'un marsouin ou d'un requin. Les noctiluques ne manquaient pas alors d'allumer leur flambeau; mais l'eau, soudainement agitée, ondulait le long du canot, et je songeais aux terribles paroles de Sébastian.

Vers trois heures du matin, nous voguions dans une complète obscurité. Le ciel s'était couvert, et il fallait toute la finesse de sens d'un Indien pour ne pas hésiter sur la direction à suivre.

— Je sens la terre, me disait de temps à autre Sébastian, qui semblait en outre voir à travers les ténèbres.

Tout à coup il cessa de ramer; je me levai pour prendre sa place.

— Ne bougez pas, me dit-il à voix basse; nous sommes emportés par un courant; écoutons.

Don Salustio, sa femme et les enfans dormaient. Lydia, étendue dans la pirogue, la tête sur mes genoux, avait également cédé à la fatigue. Un des bras de la jeune femme m'enlaçait, et je sentais sa respiration un peu haletante agiter son corps.

Une brise légère effleura soudain la mer, et nous caressa le visage.

— Nous sommes perdus, me dit Sébastian, dont la main s'appuya lourdement sur mon épaule; voilà le vent.

Je ne pus répondre; je regardai doña Esteva endormie, souhaitant qu'elle ne se réveillât plus.

— Ramons! dis-je enfin.

— Nous avançons vers la terre; un tourbillon nous y porte. Tout à l'heure, nous franchirons la ligne des brisans, et la pirogue s'emplira d'eau.

— Que faire? demandai-je, plus ému que je ne le laissai paraître.

— Notre acte de contrition, docteur, et nous confesser mutuellement. Je l'avais bien dit, nous sommes un de trop.

Sébastian ne ramait plus. J'aurais voulu me lever, marcher; l'interdiction de tout mouvement ajoutait à mon angoisse.

— Ami, dis-je à voix basse à mon compagnon, je sais nager. Lorsque l'heure sera venue, vous m'attacherez autour de la taille une de ces cordes que nous avons eu le bon esprit d'emporter, et je vous suivrai à la nage.

— Vous serez entraîné et noyé, docteur.

Lydia fit un mouvement; je sentis celui de ses bras qui m'entourait se contracter. Je fis signe à Sébastian de se taire; il rama doucement. Au bout d'un instant, Lydia ayant repris son immobilité, je me penchai de nouveau vers mon compagnon; j'avais eu le temps de réfléchir.

— Le sacrifice de ma vie est fait, lui dis-je; il serait par trop sot de condamner tant de jeunes êtres pour un être inutile de mon espèce. Ce n'est pas par égoïsme que je n'ai ni femme ni enfans; absorbé par mes recherches, je n'ai ni pu, ni su trouver... mais laissons cela. Nous tenterons l'épreuve; elle me coûtera peut-être moins cher que vous ne le supposez. Lorsque nous serons près des brisans, j'essayerai de nager, je m'accrocherai à la première pointe de rocher qui se rencontrera sous mes doigts, vous viendrez me recueillir lorsque votre précieuse cargaison sera en sûreté. Ne me répondez pas, songez à votre femme, à vos enfans. Ce que je propose est raisonnable; ramez.

Un nouveau mouvement de Lydia empêcha Sébastian de répliquer; il se contenta de prendre ma main, qu'il serra de façon à me la briser. Vers quatre heures, le vent souffla plus fréquemment. Don Salustio vint tout engourdi prendre les rames; il remarqua que la mer s'agitait. Sébastian s'assit près de moi.

— Le jour! vienne le jour! murmurait-il en se tournant vers le point où le soleil devait apparaître. Ne ramez plus! cria-t-il soudain.

Lydia se redressa. Sébastian, la tête penchée, écoutait.

— Êtes-vous toujours décidé? me dit-il à l'oreille.

Je répondis par un signe de tête. Il ramassa une corde et me la tendit. Mon cœur battait irrégulièrement; mais je songeais à tous les périls auxquels j'avais échappé, et je ne désespérai pas de me tirer encore de celui-là.

Une ligne de pourpre raya la limite de l'horizon, la surface de la mer se teignit de rouge, les récifs, couverts d'écume, se montrèrent à quelques encâblures.

— Ramez, ramez! cria Sébastian à don Salustio.

Lydia se pencha vers moi. — Pour vous et pour eux, — dit-elle en désignant les enfans; puis, prononçant le nom de Valério et se renversant en arrière, elle disparut sous les flots.

Je m'élançai; je me sentis aveuglé par l'eau, frappé à la tête, tandis qu'un bras robuste me rejetait au fond du canot.

— Lydia! criai-je aussitôt que je repris mes sens.

— Dieu s'est contenté d'une seule victime, répondit la voix grave de Sébastian; nous sommes sauvés.

Nous voguions sur des flots calmes, dorés par le soleil levant, et dont les molles ondulations nous portaient vers le rivage.

— A genoux! m'écriai-je; n'avez-vous pas compris que c'est pour nous sauver qu'elle a donné sa vie.

Je m'assis accablé, tandis que Sébastian, qui avait deviné la vérité, racontait dans sa langue expressive et simple le dévoûment de la pauvre Lydia.

Une fois débarqués, il ne nous restait plus qu'à nous rapprocher d'une des fermes de l'intérieur; le trajet, bien que pénible, n'offrait aucun danger. Je dis adieu à mes compagnons, je ne voulais pas m'éloigner du rivage avant que la mer m'eût rendu sa proie. Je ne pouvais consentir à ce que le corps de Lydia devînt la pâture des milliers de crabes qui, dressant les pédoncules dont l'extrémité supporte leurs yeux mobiles, semblaient regarder vers la mer.

— Nous sommes deux, docteur, me dit doña Esteva; moi aussi, je veux attendre.

Nous attendîmes en vain.

Je retrouvai l'*aspergillum* que j'avais confié à Lydia au fond de ma poche, où elle l'avait glissé, tant la probité de la jeune femme était grande. Les classificateurs européens ne se font souvent aucun scrupule de changer ou de modifier le nom des objets d'histoire naturelle qui leur sont expédiés de l'étranger. Or, si j'ai raconté dans ses moindres détails la mort de la pauvre Lydia, c'est afin de prier mes savans confrères de respecter ce nom d'*Aspergillum Lydianum* que, du consentement de doña Esteva Mendez, j'ai donné au gracieux mollusque découvert par son fils.

LUCIEN BIART.

LA

QUESTION CONSTITUTIONNELLE

LES CONDITIONS D'EXISTENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

Après avoir tour à tour acclamé et détesté la république, la France semble aujourd'hui disposée à contracter avec elle un mariage de raison. Elle l'accepte comme un pis-aller peut-être, mais enfin elle l'accepte. La monarchie constitutionnelle, qui avait possédé jusqu'à ces derniers temps les préférences exclusives des classes les plus riches et les plus influentes, se trouve écartée ou ajournée par suite de la division irrémédiable des deux branches de la maison de Bourbon, l'empire a été frappé de déchéance par un décret que la nation ne paraît pas, quoi qu'on en dise, disposée à invalider. La république demeure donc maîtresse du terrain, mais saura-t-elle s'y maintenir? Saura-t-elle profiter des circonstances qui la favorisent pour devenir le gouvernement définitif de la France, ou ne sera-t-elle encore une fois qu'un accident politique? Ici le doute commence, et des objections de toute sorte se présentent aux esprits les moins prévenus contre le régime républicain. La France a un passé monarchique, et les deux expériences qu'elle a faites de la république ont-elles été bien propres à la détacher de ce passé? La république de 1792 n'a été qu'une longue et cruelle convulsion : de la dictature de la terreur, elle est descendue par une route sanglante dans l'anarchie et la corruption du directoire, pour aboutir au 18 brumaire. La république de 1848, plus bénigne que son aînée, a eu le malheur de déchaîner le socialisme, et tel a été l'effroi causé par

cette informe et redoutable apparition que la nation effarée s'est réfugiée dans les bras d'un dictateur de rencontre. A qui la faute? Les républicains de secte, qui croient que la république ne peut faillir parce qu'elle est la république, s'en prennent naturellement à ses ennemis, et ils attribuent sa chute uniquement à la perversité des faiseurs de coups d'état. — Mais comment s'expliquer que la France se soit rendue complice de ces pervers, qu'elle ait accueilli le 18 brumaire avec un enthousiasme voisin du délire et qu'elle ait couvert d'un bill d'indemnité l'acte de forfaiture du 2 décembre? Cette complicité pourrait-elle trouver une explication raisonnable, si la république avait été, nous ne disons pas un gouvernement infaillible, mais simplement un gouvernement supportable?

Ce n'est pas, quoi qu'on en dise, en dehors des gouvernemens qu'il faut chercher les causes de leur chute, c'est en eux-mêmes. Ils ne peuvent durer qu'à la condition d'être appropriés aux besoins qu'ils ont à satisfaire, adaptés aux services qu'ils sont destinés à rendre, et comme ces besoins s'étendent et se modifient sans cesse, comme ces services se multiplient et se compliquent tous les jours, les gouvernemens doivent progresser d'une manière parallèle. Ceux qui ne se transforment point font place à d'autres et ceux-ci succombent à leur tour, s'ils demeurent au-dessous de leur tâche, jusqu'à ce que d'essai en essai, de chute en chute, on arrive, en profitant des dures leçons de l'expérience, à une constitution politique qui convienne à la société renouvelée.

I.

Que sont de nos jours les nations civilisées? De vastes associations politiques et économiques, qui se trouvent parfois à l'état d'hostilité et toujours en concurrence les unes avec les autres. Quand l'état d'hostilité devient aigu, quand la guerre éclate, — et elle n'éclate, hélas! que trop souvent, — la victoire se fixe presque toujours du côté de la nation dont les forces et les ressources de toute sorte ont été aménagées avec le plus de sagesse et développées avec le plus d'intelligence et d'activité pendant la paix. Or il y a deux conditions qui ont été de tout temps presque également nécessaires au bon aménagement des forces et des ressources des nations, et dont le caractère de nécessité est devenu de plus en plus marqué sous l'influence des changemens que le courant naturel de la civilisation amène : ce sont la sécurité et la liberté. Le besoin de sécurité s'est étendu à la fois *dans l'espace* et *dans le temps*, parce que les intérêts qui demandent à être protégés se sont développés graduellement sur une aire plus vaste, tout en

croissant en durée. Tandis que dans les anciennes sociétés l'agriculture et l'industrie elle-même n'exigeaient qu'une faible application de capital, tandis qu'une seule récolte suffisait le plus souvent à rembourser le laboureur de ses avances, de nos jours, grâce aux progrès qui ont renouvelé et augmenté successivement le matériel de la production, le capital a pris un rôle de plus en plus considérable dans toutes les branches de l'activité humaine. Le seul capital placé dans les chemins de fer de la France dépasse actuellement le chiffre de 25 milliards, et, si nous voulions évaluer l'ensemble des capitaux qui alimentent la production française, c'est par centaines de milliards que nous devrions compter; mais ces capitaux, engagés généralement pour un temps indéfini, ont besoin aussi d'une sécurité indéfinie, et ce besoin s'accroît encore par le fait qu'ils sont fournis en grande partie par le crédit, et qu'ils se renouvellent incessamment au moyen de l'échange. Dans les anciennes sociétés, chaque famille, avec ses serviteurs, esclaves ou serfs, produisait à peu près toutes les choses dont elle avait besoin sur ses propres terres et avec ses propres capitaux, en n'échangeant que la plus faible portion de ses produits contre des articles provenant d'autres sols et d'autres climats; aujourd'hui on ne possède plus guère que par exception la totalité de ses moyens de production, et d'un autre côté, dans le plus grand nombre des industries, on ne consomme rien ou presque rien de ce que l'on produit. Divisée en une multitude de branches qui vont chaque jour se subdivisant encore, la production exige, comme règle, le concours du crédit et de l'échange. Si dans l'industrie agricole il y a des paysans propriétaires qui exploitent eux-mêmes leur lopin de terre et qui consomment eux-mêmes aussi une partie des produits qu'ils en tirent, la plupart des grandes et des moyennes propriétés sont affermées, le capital d'exploitation appartient au fermier ou est emprunté par lui, le travail est loué, et les produits sont en presque totalité vendus. Dans les entreprises industrielles, le capital fixe est réuni le plus souvent par voie d'association, soit qu'il s'agisse de simples *partnerships* ou de vastes sociétés anonymes, le capital roulant est en plus grande partie encore fourni par le crédit, et c'est par le moyen de l'échange que toutes ces entreprises réalisent les résultats de leur production. Le cultivateur échange son blé, son vin ou son bétail, le manufacturier ses fils ou ses tissus par l'intermédiaire du commerce, qui se charge de mettre toute sorte de produits à la disposition du consommateur, en tout temps, en toutes quantités et en tous lieux, soit à l'intérieur du pays, soit au dehors et jusqu'aux extrémités du globe.

Nous n'avons pas à faire ressortir ici les avantages de cette organisation nouvelle de la production; on sait à quel point elle a contribué à multiplier la richesse; mais cet organisme économique, si puissant et si complexe, est en même temps d'une sensibilité extrême, comme toute machine perfectionnée. Il suffit de la rupture d'un rail pour faire dévier une locomotive et broyer un convoi, tandis qu'une lourde et grossière charrette peut cheminer sans encombre dans les ornières d'une route négligée. Il suffit non pas même d'une perturbation, mais de la seule crainte d'une perturbation dans le milieu où fonctionne le mécanisme délicat du crédit et des échanges pour frapper de paralysie cet appareil vital, qui fournit à chacun ses moyens d'existence. Qu'une guerre menace ou, pis encore, une révolution intérieure, et voici que les capitaux cessent à l'instant de se prêter ou ne se prêtent plus qu'avec la surcharge d'une prime destinée à couvrir ce risque ou cette appréhension d'un risque, voici que les entreprises existantes, — et elles se comptent par centaines de mille, — sont obligées d'arrêter ou de restreindre leur production, voici que les entreprises en projet ou en voie de formation sont ajournées jusqu'après la crise. Il en résulte que tous ceux qui contribuent à créer, à entretenir et à mettre en œuvre l'immense et multiple appareil de la production et de l'échange, propriétaires, capitalistes, industriels, négocians, ouvriers, se trouvent atteints ou menacés dans leurs moyens d'existence, restreignent leur consommation, et que tous les débouchés se resserrent, soit directement, soit par répercussion, à commencer par ceux des industries ou des arts qui fournissent les articles de luxe ou de nécessité secondaire. N'a-t-on pas constaté par exemple que la révolution de février 1848 avait abaissé en une seule année la production de l'industrie parisienne de 1,463 millions à 767? N'en faut-il pas conclure que le besoin de sécurité s'est accru, et que cette entreprise supérieure qui s'appelle un gouvernement, et dont la fonction essentielle consiste à produire de la sécurité, doit développer et perfectionner sa production dans la mesure du développement et du progrès de toutes les autres branches de l'activité humaine?

Est-ce tout? La sécurité est-elle le seul bien nécessaire qu'une nation attende de son gouvernement, et qu'il ait l'obligation de lui procurer? Non! il faut y joindre la liberté, et ici encore les garanties qui pouvaient suffire dans les anciennes sociétés sont devenues insuffisantes pour les nôtres. Dans le milieu social que nous a fait la civilisation accumulée de tant de siècles, l'individu s'appartient presque complétement, il est le maître de sa destinée, mais c'est à la charge de se procurer lui-même des moyens d'existence et

d'en régler l'emploi. Et pour remplir cette obligation, naturellement attachée au *self-government*, il faut que chacun ait la liberté entière de donner à ses facultés et à ses biens l'emploi le plus utile; sinon, il ne pourra s'acquitter complétement de ses obligations, et sa condition deviendra difficile et précaire. Que si on lui enlève une portion de liberté pour l'ajouter à celle d'un ou de plusieurs individus par la création d'un monopole ou d'un privilége, la condition du bénéficiaire de ce monopole ou de ce privilége se trouvera du même coup facilitée et assurée. On aura ainsi créé une injustifiable inégalité et suscité entre les membres d'un même état des germes d'antagonisme qui grandiront tôt ou tard. On aura de plus entravé le développement général de la société en frappant d'une paralysie partielle les facultés productives du grand nombre sans augmenter en compensation l'activité des privilégiés : l'expérience montre au contraire qu'ils ralentissent d'autant plus leurs efforts qu'ils ont moins à redouter la concurrence. Il faut donc que le gouvernement s'applique à garantir à chacun le libre usage de ses facultés et de ses biens, s'il veut faire régner dans la société cette bonne entente qui ne peut se fonder que sur la justice, s'il veut encore y provoquer le déploiement utile de toutes les forces physiques et morales à l'aide desquelles se crée la richesse publique et se fonde la puissance d'un état.

Les libertés du travail, du commerce, de l'enseignement, des cultes, concourent par des voies diverses à ce résultat final. On peut en dire autant des libertés politiques, qui permettent à tous les membres de la nation de participer à la gestion des affaires publiques ou tout au moins de la contrôler. Quand elles font défaut, quand le gouvernement est le monopole d'une classe, ce monopole excite la légitime jalousie des autres, et de plus il limite le choix des hommes capables de prendre part à la direction des affaires communes; quand à ce monopole se joignent, comme il arrive presque toujours, des restrictions à la liberté d'examiner et de contrôler les actes des gouvernans, les rouages de la machine gouvernementale ne tardent guère à se rouiller, faute de surveillance; elle se détraque, elle s'effondre, et ce n'est trop souvent qu'après de longs efforts, d'immenses sacrifices et de cruelles souffrances que l'on parvient à la reconstituer. Voilà donc tout un faisceau de libertés dont les gouvernés et le gouvernement lui-même ne peuvent se passer longtemps, et qui ont été qualifiées à bon droit de « libertés nécessaires. » Il convient d'ajouter que ce caractère de nécessité devient plus prononcé à mesure que la concurrence internationale oblige les peuples à déployer plus d'activité pour se maintenir à leur rang. Une nation pouvait s'endormir autrefois dans les limites

fermées de son territoire; elle ne le peut plus depuis que ses frontières sont devenues perméables au courant sans cesse grossissant de la civilisation générale. Du moment par exemple où elle entr'ouvre une porte aux échanges extérieurs, elle subit, quoi qu'elle fasse pour s'y soustraire ou pour en amortir l'effet, l'action de la concurrence. Elle est obligée de se tenir au niveau du progrès général dans toutes les branches de sa production, sous peine d'être débordée par ses rivales, et de subir un amoindrissement absolu ou relatif des ressources qui sont les matériaux de sa puissance. La concurrence internationale suscite, fomente le progrès chez tous les peuples que l'expansion irrésistible de l'industrie, servie par des voies de transport multipliées et perfectionnées, a mis en communication; elle leur est un aiguillon puissant et inexorable qui les pousse en avant, mais qui peut aussi infliger des blessures mortelles à ceux dont la liberté d'action est entravée ou mutilée.

Ce n'est pas tout encore. Les gouvernemens modernes ont bien d'autres fonctions que celles qui consistent à garantir la sécurité intérieure et extérieure de l'état, la propriété et la liberté des citoyens, quoique celles-ci soient de beaucoup les plus importantes. Ils empiètent continuellement sur le domaine de l'activité privée, et leurs attributions vont en s'étendant à mesure que leur intervention semble devenir moins nécessaire. Ils distribuent l'instruction à tous les degrés, ils encouragent et subventionnent les arts, ils créent et ils exploitent les voies et les instrumens de communication; enfin ils se croient obligés d'exercer « une tutelle administrative » sur de nombreux intérêts. Ces fonctions, jointes aux services qui sont plutôt de leur ressort naturel, savoir la garantie de la sécurité et de la liberté, exigent le concours d'un personnel nombreux, actif, instruit et par-dessus tout inaccessible à la vénalité et à la corruption. Ce personnel, on ne l'improvise pas plus que dans toute autre branche de l'activité humaine. Il ne peut se former qu'à la longue, par des générations successives engagées dans les divers services d'un gouvernement, l'administration, la justice, l'armée, l'enseignement, et qui s'en lèguent en la grossissant l'expérience acquise sous le nom de tradition. Sans doute il n'est pas bon que ces services soient monopolisés au profit d'une caste, et le régime des maîtrises gouvernementales ne vaut pas mieux que celui des maîtrises industrielles. En revanche, on ne peut contester que l'hérédité libre des fonctions ne procure des avantages analogues à ceux dont elle est la source dans les professions et les industries privées. Gouverner et administrer un état avec un personnel temporaire, continuellement renouvelable au gré du caprice populaire, ne serait pas plus facile

que de faire prospérer une industrie avec un personnel qui pourrait être complétement changé tous les trois ans ou tous les quatre ans, de telle sorte que les bottiers fussent chargés de fabriquer du drap et les drapiers réduits à faire des bottes. On serait probablement très mal habillé et non moins mal chaussé sous ce régime; comment pourrait-on être bien gouverné et administré?

Voilà donc, dans ses traits essentiels, la tâche des gouvernemens modernes. Non-seulement cette tâche est plus vaste que ne l'était celle des gouvernemens d'autrefois, mais encore, en dépit des progrès de la civilisation générale, sans parler du perfectionnement des procédés et des instrumens matériels dont ils peuvent disposer, elle présente un surcroît de difficultés et de périls.

Examinons par exemple à ce point de vue les rapports des états entre eux. Ne sont-ils pas infiniment plus fréquens et compliqués qu'ils ne l'étaient jadis, ne le deviennent-ils pas tous les jours davantage? Les progrès de l'industrie et le développement prodigieux des voies de communication, en mettant en relation tous les peuples civilisés ou à demi civilisés du globe, n'ont-ils point par là même multiplié entre eux les occasions de querelles et de conflits? Ces différends, la sagesse commande aux états plus encore qu'aux particuliers de les éviter; mais enfin cela n'est pas toujours possible, et, comme il n'existe point de tribunaux d'états assistés d'une force publique internationale pour les résoudre, ils ne peuvent être vidés le plus souvent que par la force. C'est ainsi que la civilisation, au lieu de diminuer les risques de guerre, comme il semblait permis de l'espérer, a eu au contraire pour résultat de les augmenter. Elle n'a pas davantage atténué les maux de la guerre. La guerre est plus destructive, surtout elle exerce une influence perturbatrice plus étendue qu'aux époques où la richesse accumulée était moindre et où les relations de peuple à peuple étaient plus rares. La paix elle-même revient aujourd'hui plus cher. L'historien Gibbon, faisant le dénombrement des forces qui suffisaient sous Auguste pour protéger l'empire romain contre les barbares et en assurer la sécurité intérieure, n'arrive qu'à un total d'environ 175,000 hommes. Combien nous sommes loin aujourd'hui de ce chiffre modeste! Et pourtant nous n'avons plus à redouter les invasions des barbares, ce sont bien plutôt les barbares qui ont à redouter les nôtres; la civilisation ne se défend plus, elle attaque. Malheureusement les nations civilisées sont restées les unes à l'égard des autres à l'état de barbarie, et il faut bien qu'elles augmentent leurs défenses à mesure que s'accroissent entre elles les risques de guerre. Il y a un siècle, on se contentait d'armées relativement peu nombreuses, qui pouvaient être levées au moyen

d'un recrutement à peu près volontaire. Depuis la révolution, les armées se recrutent par voie d'impôt, et leur nombre n'a plus d'autre limite que celle de la récolte annuelle des hommes mûrs pour le service militaire. La conscription elle-même ne suffisant plus, on l'a remplacée par le service entièrement obligatoire. Ces effectifs de plus en plus nombreux que l'on enlève aux travaux productifs, il faut les entretenir, au moins en partie, d'une manière permanente, il faut encore les pourvoir d'un armement qui devient chaque jour plus efficace, et aussi plus dispendieux. C'est ainsi que la paix subit un renchérissement continu, ce qui n'empêche pas, hélas! les guerres de coûter infiniment plus cher. C'est par milliards qu'on en calcule maintenant les frais, et si l'on songe que les guerres futures mettront aux prises tout ce que les nations belligérantes pourront fournir d'hommes valides, pourvus d'un armement qu'on s'ingénie sans cesse à perfectionner, si l'on songe que la richesse accumulée sous toutes les formes, exposée aux ravages des armées, va de même en s'augmentant, on acquerra la triste conviction que le prix de la guerre est destiné à monter plus encore que celui de la paix. La conclusion pratique qu'il faut tirer et de cette multiplication des risques de guerre et de cette aggravation des frais et des dommages que la guerre occasionne de nos jours, c'est que les gouvernemens doivent se tenir continuellement en éveil pour éviter des conflits que tant de points de contact entre eux et entre leurs nationaux, sans parler de leurs alliés, peuvent inopinément faire surgir, qu'ils doivent être toujours prêts, politiquement et militairement, à faire face à des agressions qu'il est quelquefois hors de leur pouvoir d'éviter, et qui peuvent causer des pertes et des dommages hors de toute proportion avec ceux des anciennes guerres. Une politique extérieure inhabile, téméraire ou imprévoyante, un état militaire affaibli par la routine, n'exposeront-ils pas en effet aujourd'hui plus que jamais une nation à subir des revers mortels pour sa prospérité et sa puissance?

La sécurité intérieure est-elle plus facile à sauvegarder? Nous ne nous arrêterons pas aux dangers que les crimes ou les délits privés font courir aux personnes et aux propriétés. Quoique l'art de la police ait encore plus d'un progrès à faire, il suffit à sa tâche dans la plupart des états civilisés; mais il est un autre péril plus étendu et plus menaçant pour la société tout entière, et contre lequel les moyens de police demeurent impuissans : nous voulons parler de celui qui résulte de l'existence et de la propagande de cet ensemble confus de doctrines antisociales connues sous la dénomination générique de socialisme. A vrai dire, ce péril n'est pas

nouveau. Les sociétés à esclaves de l'antiquité ont eu leurs guerres serviles, le moyen âge a eu ses jacqueries, et la lutte que nous avons vue renaître entre le capital et le travail n'est autre chose qu'un prolongement ou une reprise de ces luttes anciennes. Seulement des circonstances particulières à notre temps, la centralisation industrielle, le développement extraordinaire des moyens de communication intellectuelle et matérielle, ont contribué à les généraliser. Ni les esclaves ni les serfs ne savaient lire, et dans l'état d'isolement où ils vivaient il leur était difficile de combiner leurs révoltes contre un ordre social dont ils étaient victimes, mais qu'il eût été, au surplus, hors de leur pouvoir de modifier. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La classe qui occupe les régions inférieures de la société a cessé d'être disséminée et assujettie : des centaines de milliers d'ouvriers sont agglomérés dans les grands centres d'industrie; les plus intelligens ont reçu les premiers rudimens de l'instruction, ils ont leurs journaux, et à défaut de réunions autorisées n'ont-ils pas les conversations du cabaret et de l'atelier? Il leur est permis de s'entendre, de se liguer pour soutenir ou pour augmenter le prix de leur travail; comment d'ailleurs le leur défendre? Ces circonstances réunies ne favorisent-elles pas singulièrement la propagande et les tentatives de subversion du socialisme révolutionnaire? Dira-t-on que les classes inférieures n'ont plus contre la société les griefs qui suscitaient les révoltes des esclaves et des serfs? Soit; mais elles en ont d'autres, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? il y en a bien quelques-uns de fondés, car la société où nous vivons est perfectible, elle n'est pas parfaite. Nous ajouterons même que les maux qui naissent de ses imperfections, de ses vices, doivent être surtout ressentis par la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Comme dans les grandes compagnies industrielles ou financières ce sont les petits actionnaires qui pâtissent le plus des fautes ou des abus de la direction, dans une société la mauvaise gestion des affaires publiques, les dépenses improductives ou nuisibles auxquelles se livre le gouvernement, les priviléges qu'il accorde, la corruption qu'il entretient, retombent principalement sur le grand nombre, dont ils augmentent les charges et tarissent les ressources.

Allons plus loin, et convenons que la liberté n'a pas été pour les classes ouvrières une source de biens sans aucun mélange de maux. Lorsqu'elles ont été émancipées de la tutelle de leurs maîtres détestés, avaient-elles bien le jugement assez formé pour se gouverner utilement elles-mêmes? Déclarées majeures et comme telles astreintes à toutes les obligations que la majorité impose, possédaient-elles bien la capacité nécessaire pour s'en acquitter? La nature n'é-

tait-elle pas trop souvent ici en retard sur la loi? Combien d'ouvriers sont demeurés imprévoyans comme des enfans ou des sauvages, vivant au jour le jour, n'ayant aucune idée de la responsabilité! Comment la liberté ne leur aurait-elle pas été dure? comment ne l'auraient-ils pas maudite, et la société avec elle? Faut-il donc s'étonner s'ils ont prêté une oreille complaisante à ceux qui leur montraient le remède à leurs maux dans une révolution sociale? Connaissaient-ils les conditions d'existence de la société? Dans leur état d'ignorance ou de demi-instruction, pouvaient-ils se rendre compte des impossibilités économiques du collectivisme, du mutuellisme ou du crédit gratuit? Quand on examine de près la situation matérielle des classes ouvrières, que l'on considère surtout l'état de minorité naturelle où elles sont en grande partie demeurées, on s'explique la faveur avec laquelle elles ont accueilli des doctrines qui sont à la mesure de leur développement intellectuel, et qui répondent à leurs dispositions morales. On peut combattre sans doute la propagande du socialisme, on peut encore l'affaiblir en pratiquant avec intelligence et résolution une politique réformiste, mais cela ne peut se faire en un jour. Ni l'instruction sérieuse, ni les réformes vraiment efficaces ne s'improvisent, et en attendant les doctrines subversives font leur chemin dans les esprits. Nous savons parfaitement que ces doctrines sont inapplicables, et qu'une société collectiviste ou communiste ne pourrait pas vivre; mais on peut, en vue d'établir cette société chimérique, bouleverser la société existante, et, par ce que nous ont coûté de simples révolutions politiques, nous pouvons conjecturer ce que nous coûterait une révolution sociale. Des années seraient nécessaires pour relever les ruines qu'elle aurait faites en quelques mois ou en quelques jours. Les classes menacées par les apôtres de la liquidation sociale ont le sentiment très vif de ce péril, peut-être s'en exagèrent-elles la proximité; mais il existe, et il faut s'en préserver. Or il ne suffit pas pour cela que le gouvernement soit capable de repousser par la force une invasion brutale du socialisme révolutionnaire, il faut encore qu'il soit constitué de manière à en empêcher l'invasion légale. En d'autres termes, il faut que le gouvernement demeure inaccessible aux socialistes, eussent-ils de leur côté la majorité numérique, — sinon point de sécurité intérieure.

De même que la sécurité intérieure, la liberté est exposée à des dangers particuliers, moins apparens peut-être, mais qu'il n'est guère moins important d'écarter, soit qu'on se place au point de vue des progrès nécessaires des nations maintenant soumises à la loi de la concurrence, soit qu'on envisage simplement l'intérêt bien entendu des gouvernemens eux-mêmes. Toute diminution de liberté

implique, comme nous l'avons remarqué plus haut, une diminution d'activité productive, s'il s'agit des libertés économiques, — une diminution de contrôle, s'il s'agit des libertés politiques. Enfin, si l'on amoindrit la liberté des uns pour agrandir celle des autres en créant des monopoles ou des priviléges, ou, ce qui revient au même, si l'on augmente les charges des uns pour alléger le fardeau des autres, on suscite des inégalités artificielles contre lesquelles les intérêts lésés finissent tôt ou tard par réagir. Malheureusement la plupart des constitutions existantes n'offrent sur ces différens points à la liberté que des garanties insuffisantes ou illusoires. En livrant sans contre-poids le gouvernement comme un monopole à une aristocratie ou à une bourgeoisie censitaire, elles ont rendu à peu près inévitable l'amoindrissement de la liberté du grand nombre au profit du petit. C'est ainsi qu'en Angleterre l'aristocratie territoriale n'avait pas manqué d'abuser de son influence pour protéger les intérêts de la propriété foncière aux dépens du reste de la nation. Cet exemple n'est pas demeuré isolé, et l'on pourrait citer bien d'autres pays où le monopole politique n'a guère été plus respectueux pour les libertés économiques et pour le principe de la répartition équitable des charges publiques. Ce monopole n'a pas été plus favorable aux libertés politiques, droit de réunion ou d'association, liberté de la tribune et de la presse. Il les a trop souvent supprimées ou limitées, et non sans raison peut-être, car elles menaçaient son existence, mais elles n'en étaient pas moins nécessaires au développement de l'activité nationale, au contrôle et à l'amélioration des services publics.

N'avons-nous pas eu raison de dire que les gouvernemens modernes ont à remplir une tâche qui dépasse singulièrement en étendue et en difficulté celle de leurs devanciers? Il y a plus. Cette tâche, compliquée et ardue, ils sont obligés de la remplir dans toutes ses parties essentielles, sous peine de mort. S'ils ne savent ni conserver la paix ni faire la guerre avec succès, ils courent le risque d'être emportés dans la catastrophe d'une invasion; s'ils ne garantissent point d'une manière assez complète et assez sûre la sécurité intérieure et les libertés nécessaires, ils sont exposés à périr misérablement dans le guet-apens d'un coup d'état ou à sombrer dans une révolution. Tel a été le sort commun des gouvernemens qui se sont succédé en France depuis la chute de l'ancien régime. Tous ont échoué dans l'accomplissement de la tâche qui s'imposait à eux, mais ces échecs successifs et les catastrophes auxquelles ils ont abouti constituent une « expérience » dont les fruits ne doivent pas être perdus. Ce n'est qu'en recherchant par où chacun de ces essais imparfaits de gouvernement a péché qu'on pourra

réussir à élever une construction politique plus utile et plus résistante.

II.

Le problème politique qui s'impose à nous consiste à trouver la constitution la mieux appropriée aux besoins de la France moderne, et ce problème, on ne peut le résoudre que par la méthode expérimentale, la seule vraie, la seule efficace dans les sciences politiques aussi bien que dans les sciences naturelles. Il faut donc étudier dans leurs caractères essentiels les différens régimes politiques sous lesquels la France moderne a vécu, monarchie constitutionnelle, empire, république, et reconnaître à quels besoins ils suffisaient, à quels besoins ils ne suffisaient point. Cela fait, on aura quelques indications positives sur les données du problème, on saura ce que l'expérience a consacré, ce qu'elle a condamné, et on se fera une idée approximative de la constitution qui peut s'adapter le mieux à l'état actuel de la France.

Commençons cet examen sommaire par la monarchie constitutionnelle telle que l'avait établie la restauration, en la greffant sur la vieille théorie du droit divin. En vertu de cette théorie, le roi légitime possédait un droit supérieur et imprescriptible au gouvernement de la France, et, s'il arrivait que ce droit dût être limité, réglé, il lui appartenait seul d'en définir les règles et d'en poser les limites. De là « l'octroi » de la charte, dont Louis XVIII avait emprunté à l'Angleterre les parties principales, sans rechercher d'assez près si une constitution peut être un article d'importation. La chambre des pairs, héréditaire comme la chambre des lords, était nommée par le roi, et la chambre des députés, appelée à jouer le rôle de la chambre des communes, représentait un corps électoral composé de propriétaires âgés de trente ans accomplis et payant une contribution directe de 300 francs; les députés n'étaient éligibles qu'à la condition de payer 1,000 francs d'impôts directs et d'avoir quarante ans accomplis. Sans renoncer au principe du droit divin, le roi se résignait dans la pratique à gouverner constitutionnellement, à l'anglaise, de concert avec ses deux chambres, par l'intermédiaire d'un ministère responsable. Ce régime a eu des mérites que tous les esprits impartiaux se plaisent à reconnaître : à l'extérieur, il a relevé la dignité et l'influence de la France; à l'intérieur, il a rétabli le crédit public, cicatrisé les plaies qu'avaient ouvertes vingt-cinq ans de guerre et deux invasions. L'administration était habile et probe, les dépenses étaient modérées, la France prospérait; cependant au bout de quinze ans une révolution que beau-

coup de gens avaient prévue, mais que bien peu avaient voulue, emportait l'établissement constitutionnel de la restauration. Que lui avait-il donc manqué pour durer? Ce n'est pas à la démagogie et au socialisme qu'on peut imputer sa chute : la démagogie était encore ensevelie dans le linceul sanglant de la terreur, le socialisme commençait seulement à poindre, et n'avait pas même un nom. Il faut chercher la cause de cette chute soudaine plus haut, dans le pays légal constitué par la charte de 1814, où se heurtaient avant de se mêler les élémens politiques antérieurs à la révolution avec ceux qu'elle avait fait surgir. C'étaient d'un côté une noblesse qui n'avait pu se résigner complétement au nouvel état de choses et un clergé qui rêvait le rétablissement de ses anciens priviléges pour prix de l'alliance du trône et de l'autel, de l'autre une bourgeoisie considérable par le nombre, la fortune et les lumières, qui craignait d'être dépossédée de son pouvoir politique fraîchement acquis par un retour offensif de l'ancien régime. Entre ces deux fractions du pays légal, la lutte était inévitable. Peut-être aurait-elle fini par un traité de paix, peut-être ces deux élémens hostiles, mais ayant des intérêts et des dangers communs, auraient-ils fusionné à la longue, si le roi n'avait point fait cause commune avec la minorité et provoqué la révolution par une tentative de coup d'état, en se chargeant ainsi de fournir un argument pratique à ceux qui pensent que la royauté n'est pas nécessairement une garantie d'ordre et de stabilité. En dernière analyse, le gouvernement de la restauration est tombé pour avoir menacé la sécurité du nouvel état de choses que la révolution avait fondé; toutefois, en admettant qu'il n'eût pas commis cette faute irrémédiable, renfermait-il en lui-même les élémens nécessaires de durée? Le sort de la monarchie de juillet autorise au moins le doute à cet égard.

Sous le rapport du mécanisme constitutionnel, le gouvernement de 1830 ne différait point sensiblement de celui auquel il succédait. La royauté était conservée avec les mêmes attributions, elle passait seulement de la branche aînée de la maison de Bourbon à la branche cadette; la chambre des pairs continuait d'être nommée par le roi, avec cette modification en réalité assez peu importante, que l'hérédité était abolie; la chambre des députés demeurait ce qu'elle était sous le régime de la charte de 1814, sauf que le cens d'éligibilité était réduit de moitié, — de 1,000 francs à 500 francs, — et le cens électoral d'un tiers, — de 300 francs à 200 francs. Le changement de fait accompli par la révolution de 1830 n'en était pas moins profond, en ce qu'il assurait désormais la suprématie politique de la bourgeoisie libérale. Une partie de la noblesse, non la moins considérable par la richesse et l'influence, se retirait sous la tente

en laissant vacantes par cette sorte de grève politique les situations les plus enviées de l'état; une autre partie se ralliait au nouveau régime comme un simple appoint et sans pouvoir élever la prétention d'y occuper une position séparée et dominante. La classe dirigeante devenait ainsi presque homogène, ce qui n'était pas un médiocre avantage; en outre sa base, élargie par l'adjonction des censitaires de 200 francs à 300 francs, paraissait mieux assise; enfin elle avait à sa tête un roi animé de son esprit, et qui se piquait volontiers d'être le premier bourgeois de son royaume. Il semblait donc bien cette fois qu'on eût réussi à fonder un établissement politique définitif et à clore « l'ère des révolutions. » Cependant la monarchie de la branche cadette n'a duré que trois ans de plus que celle de la branche aînée, elle est tombée à l'improviste, sans avoir provoqué sa chute par aucune tentative inconstitutionnelle, simplement pour avoir refusé une insignifiante réforme électorale. Comment s'expliquer cet effondrement inattendu d'un régime qui semblait si correctement établi au point de vue des doctrines constitutionnelles du temps?

Cette explication, un seul mot suffit pourtant à la contenir tout entière : c'est le mot *monopole*. Le gouvernement avait continué d'appartenir d'une manière exclusive sous la monarchie de juillet à un « pays légal » dont les frontières s'étaient à la vérité un peu élargies, mais en dehors duquel demeurait encore la majorité numérique, et avec elle une grande partie de l'élite intellectuelle de la nation, ce qu'on appelait alors *les capacités*. La classe des censitaires à 200 fr., au nombre de 200,000 environ, possédait littéralement comme un monopole le gouvernement de la France. Or c'est le propre du monopole d'engendrer des abus qui deviennent à la longue insupportables tout en l'affaiblissant et pour ainsi dire en le dévorant lui-même. Déjà sous la restauration, dont la monarchie de juillet avait recueilli l'héritage, la grande propriété foncière et la grande propriété industrielle, prédominantes dans le pays légal, avaient réussi, en se coalisant au sein des chambres, à confisquer à leur profit la liberté commerciale, en même temps que les emplois publics commençaient à être accordés bien moins au mérite qu'aux influences électorales. A ses débuts, le gouvernement de juillet, qui avait pris ses ministres dans la jeunesse libérale de la restauration, voulut entrer dans la voie des réformes économiques; malheureusement il rencontra dans la coalition des intérêts demeurés prépondérans une barrière infranchissable. Non-seulement il fut obligé de conserver le régime prohibitif, mais encore il fut contraint de l'aggraver dans quelques-unes de ses parties pour obéir aux influences qui s'imposaient à lui; à plus forte raison ne put-il songer à réformer la légis-

lation industrielle, qui favorisait les patrons en interdisant toute entente entre les ouvriers, pendant que la législation commerciale les protégeait au détriment de la masse des consommateurs. L'abus des influences électorales dans les distributions des emplois publics continua de même à s'étendre, et comment en aurait-il été autrement? Toute la puissance politique était concentrée dans le pays légal. La France ne possédait pas même, comme d'autres nations constitutionnelles à suffrage restreint, l'Angleterre et la Belgique, les libertés de la presse et de la tribune, qui donnent à la généralité des citoyens les moyens d'influer, au moins d'une manière indirecte, sur la gestion des affaires publiques, et qui fournissent ainsi un contre-poids au monopole politique des censitaires. Ces libertés, la monarchie de juillet, violemment attaquée par les légitimistes unis aux républicains, n'avait pas cru pouvoir les supporter. Ne devait-il pas arriver tôt ou tard que la masse exclue sans aucune compensation du pays légal essaierait d'y entrer, et qu'à défaut de la voie trop rétrécie de la légalité elle y entrerait par la brèche de la révolution? Combien en Angleterre la classe dirigeante avait été plus sage! Elle avait pris sous sa sauvegarde les libertés qui servaient de contre-poids nécessaire à son pouvoir; elle avait fait mieux, elle avait obéi aux mouvemens de l'opinion soulevée par ces puissans instrumens d'agitation. En 1831, elle consentait à élargir sa base par une réforme électorale, et de 1822 à 1846 elle abandonnait successivement toutes les lois qui protégeaient ses intérêts spéciaux contre ceux des masses dépourvues de droits politiques, depuis les lois sur les coalitions jusqu'aux lois céréales. Grâce à cette politique généreusement et habilement réformiste, elle désarmait la révolution, que les « conservateurs-bornes » rendaient inévitable en France.

Par une réaction naturelle, la révolution de février supprima et la monarchie et le « pays légal » qui lui servait d'appui. Elle voulut établir le gouvernement de la nation par la nation en lui donnant pour base le suffrage universel. En vertu de la constitution de 1848, tous les Français, à l'exception des mineurs et des incapables civilement, furent appelés à élire d'une part les membres de l'assemblée législative, de l'autre le président de la république, chef du pouvoir exécutif. Quoi de plus simple et en apparence aussi quoi de plus conforme aux principes de la démocratie, mais, hélas! quoi de moins pratique? Si cette simplicité et cette symétrie des rouages constitutionnels pouvaient plaire aux esprits mathématiques, suffisaient-elles bien à résoudre le problème du gouvernement dans un état social aussi compliqué que le nôtre? Le régime établi par la constitution de 1848 était-il propre à garantir à la France ces biens

nécessaires dont aucune nation moderne ne peut se passer, la sécurité, la liberté et la bonne gestion continue de la multitude croissante des services publics?

L'expérience ne devait point tarder à prononcer à cet égard en démontrant une fois de plus qu'un gouvernement ne peut s'appuyer uniquement sur la souveraineté du nombre, — que, s'il est équitable d'accorder à tous ceux qui contribuent aux frais de la gestion des affaires publiques une part d'influence plus ou moins considérable sur cette gestion, on ne peut la laisser complétement à leur merci. Comme le soutenaient les publicistes doctrinaires, dont le seul tort était de se montrer trop exclusifs sur ce point, la capacité politique est indispensable au plein exercice des droits politiques au même titre que la capacité civile l'est au plein exercice des droits civils. Or qui pourrait raisonnablement prétendre que dans un pays tel que la France, où plus du tiers de la population est absolument illettré, où un autre tiers ne possède qu'une instruction des plus incomplètes, toutes les classes de la population soient, comme le suppose la théorie du suffrage universel, pourvues à un degré égal de la capacité politique? Cette théorie n'est-elle pas visiblement en désaccord avec les faits? Mais quoi? si « le nombre, » encore plongé dans l'ignorance au point de manquer des premiers élémens de l'instruction, ne possédait pas la capacité politique infuse, n'était-ce pas commettre la plus périlleuse et la moins justifiable des imprudences que d'abandonner à sa discrétion, comme le faisaient les constituans de 1848, les relations extérieures de l'état, la sécurité des personnes et des propriétés avec ces « libertés nécessaires » dont la multitude a fait de tout temps si bon marché? Et à quel moment s'avisait-on de courir cette aventure? Au moment même où le socialisme, escorté par la démagogie, venait de faire sa bruyante apparition en provoquant pour son coup d'essai la sanglante insurrection de juin. A la vérité, cette première tentative de révolution sociale avait échoué, mais le suffrage universel ne pouvait-il procurer aux vaincus une revanche éclatante en leur permettant de refaire « légalement » la société? Ne leur suffisait-il pas pour cela de mettre de leur côté la majorité numérique, et dans l'état d'ignorance du peuple souverain était-ce bien difficile?

Supposons par exemple que le socialisme, après avoir commencé par effrayer indistinctement tous les propriétaires, grands et petits, eût compris qu'il faisait fausse route, et qu'il eût séparé habilement la grande propriété de la petite, supposons, disons-nous, qu'il eût ressuscité le mot d'ordre des partageux de 93 : guerre aux châteaux, paix aux chaumières! n'aurait-il pas eu quelque chance de séduire la multitude besoigneuse des paysans-propriétaires? Ces

petits propriétaires, rongés par l'usure, n'auraient-ils pas fini peut-être par trouver quelque mérite aux théories niveleuses qui se proposaient d'agrandir la propriété démocratique aux dépens de la propriété aristocratique et bourgeoise? N'auraient-ils pas goûté aussi cette autre théorie ingénieuse et philanthropique qui prétendait dégrever leurs biens de toute hypothèque en vertu de la gratuité du crédit? Les ouvriers de leur côté auraient-ils résisté bien vivement à la tentation de faire racheter pour leur compte par l'état les établissemens dont ils étaient les simples salariés? Quel effroyable abus cette multitude dépourvue de lumières, mais non, hélas! dépourvue d'appétits et de passions, ne pouvait-elle pas faire du pouvoir souverain qu'on lui avait imprudemment abandonné! Comment donc les intérêts que visait la propagande socialiste, comment ceux à qui M. Proudhon disait de sa grosse voix : — Propriétaires, le socialisme a les yeux sur vous! — n'auraient-ils pas été saisis d'inquiétude? Cette inquiétude s'était exagérée sans doute dans l'effarement d'une situation si grave et si nouvelle : après la répression de l'insurrection de juin et la réaction qui s'en était suivie, le danger n'avait plus rien d'imminent, mais il subsistait, et la constitution de 1848, en partageant le pouvoir entre une assemblée et un président issus l'un et l'autre du suffrage universel, ne fournissait aucun moyen de le conjurer. Qu'adviendrait-il en effet, si le « nombre souverain, » venant à être converti au socialisme, nommait une assemblée et un président socialistes? C'était un risque éloigné peut-être; était-ce un risque chimérique? En vain la liberté des clubs avait été supprimée et la liberté de la presse étroitement limitée, en vain des lois rigoureuses prohibaient toute atteinte à la religion, à la famille, à la propriété; on ne pouvait se faire aucune illusion sur l'efficacité de ces restrictions et de ces défenses; on savait bien que les prohibitions appellent la contrebande, qu'en un temps où la centralisation industrielle agglomère de plus en plus les masses ouvrières, où tant de progrès contribuent à augmenter la facilité des communications, la propagande des doctrines antisociales pouvait être tout au plus retardée, enfin que la possibilité qui était ouverte aux socialistes d'arriver au pouvoir par la voie légale du suffrage universel devait naturellement enflammer leurs espérances et aiguillonner leur zèle. L'inquiétude des intérêts pouvait être exagérée, elle n'était pas dénuée de fondement : la souveraineté du nombre, principe unique de la constitution de 1848, ne couvrait pas assez la propriété.

On s'explique ainsi le bill d'indemnité que les intérêts conservateurs accordèrent à l'auteur du coup d'état du 2 décembre, et le concours qu'ils prêtèrent à la dictature impériale malgré la ré-

pugnance que cette dictature devait inspirer aux âmes libérales; mais les intérêts passent avant les sentimens, et l'empire pouvait leur donner, temporairement du moins, une sécurité que le régime établi par la constitution de 1848 était hors d'état de leur procurer. Ce n'est pas que l'empire eût supprimé le suffrage universel : non! il l'avait au contraire *rétabli*; seulement il s'était réservé la faculté de le diriger. Grâce au système des candidatures officielles, servi par une administration vigoureusement centralisée et passivement obéissante, grâce encore au régime préventif appliqué avec vigilance à la presse, aux associations et même aux simples réunions, grâce surtout à cette nouvelle édition de la loi des suspects, décrétée sous le nom de loi de sûreté générale, la liberté électorale devint une pure fiction, et le gouvernement put dicter presque entièrement les choix du suffrage universel. Il nommait lui-même son sénat, et il faisait nommer son corps législatif. D'ailleurs, si même la direction du corps électoral était venue à faiblir entre ses mains, il avait, par un surcroît de précaution, diminué la liberté parlementaire en dépouillant le corps législatif de toute initiave, en réglementant jusqu'au vote des budgets, et finalement en se réservant le droit de dissolution. Il n'avait donc rien à craindre de la souveraineté du nombre : il avait muselé le monstre, et il le menait à la baguette, tout en affectant pour lui les sentimens de la plus respectueuse considération et du plus parfait amour. Ce régime fonctionna, on le sait, pendant quinze ans, avec toute l'efficacité désirable. L'empire ne fut autre chose, dans cette période principale de son existence, qu'une dictature politique, militaire et administrative, acceptée ou subie comme seule capable de préserver la société d'une invasion révolutionnaire ou légale de la démagogie et du socialisme. Cependant était-il dans la nature des choses qu'une telle dictature pût se perpétuer? Deux dissolvans agissaient lentement, mais avec une irrésistible puissance pour le ruiner.

L'un de ces dissolvans résidait dans cette absence même de liberté qui fait vivre les dictatures et qui les tue. Comme l'avouait un jour le dictateur lui-même, « son gouvernement manquait de contrôle; » cet aveu révélait l'irréparable faiblesse de ce gouvernement fort. Au dehors, la dictature impériale pouvait gaspiller le sang et les ressources de la France dans les aventures les plus folles et les plus dispendieuses sans rencontrer un frein dans l'opinion publique, privée de ses outils nécessaires, la liberté électorale, la liberté parlementaire, la liberté de la presse et la liberté d'association; au dedans, ce même défaut de contrôle, en livrant l'administration civile et militaire à elle-même, ne devait-il pas, en dépit de toutes les réglementations et de toutes les inspections, laisser beau jeu à la

routine et à la corruption? Ces moisissures administratives, dont l'air renfermé des bureaux favorise naturellement l'éclosion, ne sont-elles pas d'autant plus dangereuses qu'elles sont moins visibles? La machine continue de fonctionner avec toutes les belles apparences de l'ordre, car chacun se croit intéressé à dissimuler le désordre; mais c'est le dessous qu'il faudrait voir! Une administration affranchie du contrôle incessant de ceux qui la paient, le seul contrôle vraiment efficace, ressemble à un navire dont la coque est rongée par les tarets; il conserve jusqu'au bout sa belle apparence, il continue à tenir la mer jusqu'à ce que ses invisibles ennemis aient achevé leur tâche : alors vienne une bourrasque, les œuvres vives se désagrégent et s'émiettent, l'eau y pénètre de toutes parts, et le *bureau Veritas* inscrit un sinistre de plus.

Ce travail de désagrégation lente, mais continue et irrémédiable, aurait seul suffi pour amener l'effondrement de la dictature impériale. Toutefois une autre cause de dissolution, plus active quoique en réalité moins redoutable, lui venait en aide : nous voulons parler de l'opposition croissante que ce système de gouvernement devait soulever parmi les esprits libéraux. Au début, la frayeur qu'inspirait le « spectre rouge » avait été assez forte pour refouler toute opposition; peu à peu, on s'était rassuré, on avait oublié le spectre rouge, devenu invisible, et on avait repris goût à la liberté, dont on apercevait d'ailleurs mieux l'utilité depuis qu'on était obligé de s'en passer. L'opposition libérale alla donc en grandissant, les libéraux les plus ardens poussèrent même l'oubli du péril passé jusqu'à s'allier avec les révolutionnaires pour renverser l'empire; d'autres essayèrent au contraire de le convertir, et ils purent croire un moment qu'ils avaient réussi. L'empire consentit à faire l'expérience de la liberté; mais cette expérience, eût-elle été parfaitement sincère, pouvait-elle tourner à bien? Un gouvernement fondé exclusivement sur la souveraineté du nombre pouvait-il donner la liberté sans sacrifier la sécurité? En accordant la liberté électorale, la liberté parlementaire, la liberté de la presse et des réunions publiques, l'empire abdiquait en faveur de cette dangereuse souveraineté, il lui abandonnait de nouveau les intérêts conservateurs, et il s'exposait ainsi à être abandonné par eux. Avait-il du moins quelque espoir de se concilier en échange l'opposition libérale et révolutionnaire? Non; celle-ci était irréconciliable, elle le lui avait signifié, et le lui prouvait d'ailleurs chaque jour en se servant de toutes les libertés qu'il concédait pour le démolir. L'empire se perdait donc, ou, pour mieux dire, précipitait sa perte, devenue inévitable, en tentant une expérience incompatible avec son principe. Il s'en aperçut trop tard; il essaya alors du

suprême dérivatif de la guerre. Seulement il fallait que la guerre fût heureuse, et pouvait-elle l'être, entreprise par un gouvernement qui pendant près de vingt ans avait « manqué de contrôle? » Le navire rongé par les tarets, qui portait à la dérive César et sa fortune, ne devait-il pas infailliblement périr dans cette bourrasque? Et plût au ciel qu'elle n'eût englouti que César!

III.

Résumons maintenant les données du problème politique auquel nous venons d'appliquer la méthode expérimentale. La première question que l'on doive se poser en suivant une telle méthode est celle-ci : à quels besoins des nations les gouvernemens doivent-ils pourvoir? Ces besoins varient selon les époques; mais le premier a été de tout temps le besoin de sécurité extérieure, et il ne semble pas malheureusement que les progrès de la civilisation aient rendu en ce point la tâche des gouvernemens plus facile, au contraire! Entre des nations de plus en plus rapprochées et dont les rapports de toute sorte deviennent chaque jour plus fréquens, les occasions de conflits sont aussi plus nombreuses. Ces conflits, il faut savoir les éviter ou les résoudre à l'amiable, et, si une solution pacifique n'est pas possible, il faut être en mesure de les vider par la force. Voilà ce que demande la sécurité extérieure. Le besoin de sécurité intérieure et le besoin de liberté ne viennent qu'après; on pourrait soutenir même qu'ils en découlent. Une nation au sein de laquelle la propriété ne serait point sûrement garantie, dont l'activité ne pourrait prendre tout son essor faute de liberté, serait-elle en état de soutenir longtemps, soit dans la paix, soit dans la guerre, la concurrence de ses rivales en possession plus complète de ces élémens de prospérité et de puissance? En tout cas, la sécurité intérieure et extérieure avec la liberté, voilà bien ce qu'on pourrait appeler les besoins nationaux de première nécessité.

A quelles conditions un gouvernement peut-il y pourvoir d'une manière suffisante? Ces conditions sont aussi de plusieurs sortes; elles n'ont rien d'arbitraire, et elles veulent impérieusement être remplies. La première est la spécialité et la stabilité des fonctions gouvernementales. La politique, l'administration, la justice et la guerre sont des arts qui exigent l'application continue de facultés d'un ordre élevé, façonnées par une éducation professionnelle, aidées par la tradition, qui n'est que l'expérience accumulée. De là la nécessité de la formation d'une classe adonnée particulièrement aux affaires et aux fonctions publiques, et jouissant d'une sécurité

de possession analogue à celle de la classe agricole ou industrielle par exemple, c'est-à-dire à l'abri du risque d'être brusquement expulsée de ses positions par quelque nouvelle couche sociale, dont la nation ait à payer les frais d'apprentissage. Dans ce cas seulement, un gouvernement peut soutenir, en ce qui le concerne, l'effort de la concurrence internationale, qui s'exerce par la politique et la guerre aussi bien que par l'industrie. De même la sécurité intérieure ne peut être préservée qu'à une condition : c'est que le gouvernement ne soit point exposé, par un vice organique, à passer entre les mains d'une classe hostile à la propriété. Enfin la liberté ne peut être assurée qu'à cette autre condition, que le gouvernement ne soit point le monopole exclusif d'une classe quelconque.

Ces conditions nécessaires, les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis un demi-siècle ne les ont qu'imparfaitement remplies, et ils ont péri pour y avoir manqué. Toutefois ils en ont approché plus ou moins, et leur durée a été d'autant plus longue qu'ils en ont approché davantage. C'est sans contredit la monarchie constitutionnelle qui en a été le plus près, c'est elle qui a le plus complétement procuré à la France, au prix des moindres sacrifices, les biens précieux qu'une nation demande à son gouvernement; c'est elle aussi qui a vécu le plus longtemps : elle n'a pas duré moins de trentre-quatre ans, tandis que l'empire n'a eu que dix-neuf ans d'existence, et la république de 1848 moins de trois ans. A quoi donc convient-il d'attribuer cette supériorité incontestable de la monarchie constitutionnelle? Est-ce, comme on le croit encore généralement, à l'institution de la monarchie héréditaire? S'il en était ainsi, si l'hérédité, maintenue par une exception unique pour la première fonction de l'état, avait la vertu d'augmenter l'aptitude du gouvernement à remplir sa mission, il faudrait bien en passer par là et accepter cette anomalie nécessaire : il faudrait renoncer pour toujours à la république, et revenir d'une manière définitive à la monarchie constitutionnelle; mais l'hérédité monarchique a-t-elle cette vertu? Est-ce bien grâce à elle que le régime constitutionnel a subsisté en France de 1814 à 1848? Supposons que Louis XVIII eût octroyé le suffrage universel avec la liberté électorale, ou que Louis-Philippe l'eût établi, combien de temps la monarchie constitutionnelle aurait-elle duré? Aurait-elle pu vivre à moins de se transformer en une dictature analogue à la dictature impériale? Au risque de sembler commettre un paradoxe, ne peut-on pas affirmer, en se fondant sur l'expérience, que l'hérédité monarchique n'a été qu'une pièce secondaire dans le mécanisme constitutionnel? Ne pourrait-on pas soutenir même qu'elle lui

a nui, et qu'elle a contribué à en abréger la durée? N'est-ce pas un coup d'état tenté par le roi Charles X qui a déterminé la chute de la monarchie de la restauration, et la politique personnelle du roi Louis-Philippe dans l'affaire des mariages espagnols, par exemple, a-t-elle contribué à consolider la monarchie de juillet? Non; la pièce principale de la monarchie constitutionnelle, celle qui a maintenu son existence pendant trente-quatre ans, ce n'est pas la royauté héréditaire, c'est, osons le dire, le « pays légal » malgré ce qu'il avait de défectueux et d'exclusif.

L'institution du pays légal assurait en effet la sécurité de possession de la classe dirigeante, tout en sauvegardant la propriété. Si les changemens de ministère modifiaient trop fréquemment peut-être la direction politique du pays, ces changemens ne compromettaient point la situation de la généralité du personnel des fonctions publiques. La masse des fonctionnaires n'en était pas atteinte, ni les administrateurs ni les administrés n'avaient à redouter ce remplacement radical d'un personnel par un autre dont les États-Unis nous offrent le spectacle, et qui serait en France, sous le régime du suffrage universel, la conséquence inévitable de l'avénement d'une nouvelle couche sociale. D'un autre côté, l'institution du pays légal, en concentrant la puissance politique entre les mains des propriétaires, assurait entièrement la propriété contre le risque d'une « liquidation sociale. » Malheureusement elle ne garantissait pas au même degré la liberté, et elle périt, comme tout monopole, faute de contre-poids. Par un mouvement naturel de réaction, la révolution de février alla d'un extrême à l'autre : la monarchie constitutionnelle avait exclu du « pays légal » la grande majorité de la nation, la république l'y fit entrer tout entière. Aussitôt apparut ce double risque inhérent à la souveraineté du nombre : risque de dépossession pour le personnel dirigeant, risque de confiscation pour la propriété, engendrant par une autre réaction en sens inverse le recours à la dictature.

On voit en définitive par l'expérience de ces cinquante dernières années que les garanties nécessaires à la sécurité publique n'ont existé en France à dose suffisante que sous le régime du « pays légal » ou sous celui de la dictature. Entre ces deux régimes, le choix ne saurait évidemment être douteux. Le problème à résoudre pour rendre la république acceptable et par conséquent viable consisterait donc à y introduire l'institution du pays légal avec le contre-poids qui lui manquait sous la monarchie constitutionnelle. Ce problème, dont on aperçoit toute l'importance, se lie de la façon la plus intime, il est à peine besoin de le faire remarquer, à la question des deux chambres. Il n'a pas été résolu par la constitution de

1848, et on peut affirmer qu'il est insoluble dans le système d'une chambre unique. Supposons que la constitution future concentre, à l'exemple de la constitution de 1848, le pouvoir législatif dans une seule assemblée issue de la souveraineté du nombre, quel que soit d'ailleurs le mode de nomination du pouvoir exécutif, qu'il soit élu par les électeurs ou par l'assemblée, autrement dit qu'il soit le produit du suffrage universel direct ou à deux degrés, cette constitution ne couvrira suffisamment ni les intérêts de la classe dirigeante, ni ceux de la propriété, et la république de 1871 aboutira fatalement comme ses deux aînées à la dictature.

Supposons au contraire deux chambres ayant une origine et des attributions différentes,—l'une issue du suffrage restreint, investie du droit de choisir le chef du pouvoir exécutif, et ayant même, comme le sénat américain, une participation directe au gouvernement, — l'autre issue du suffrage universel et investie, comme représentant l'universalité des contribuables, du droit de consentir l'impôt, par conséquent aussi d'examiner et de voter en dernier ressort le budget; supposons encore qu'aucune disposition nouvelle ne puisse être introduite dans la législation que du consentement des trois pouvoirs, cette constitution ne renfermera-t-elle pas les garanties nécessaires de sécurité et de liberté dont une nation ne peut plus aujourd'hui se passer? En admettant que la première chambre soit élue par une classe censitaire représentant, comme celle de la monarchie de juillet, la grande et la moyenne propriété et comprenant la grande majorité des familles vouées à la politique, à l'administration, à la magistrature et aux autres services publics, il est bien clair qu'une chambre issue de cette classe conservatrice par excellence se garderait de confier à un état-major démagogique et socialiste le gouvernement du pays. Elle serait la forteresse des intérêts conservateurs; cependant, tout en leur assurant la sécurité qui leur est indispensable, elle ne pourrait leur attribuer le monopole illimité dont ils étaient pourvus sous la monarchie constitutionnelle. Le contre-poids nécessaire de ce monopole se trouverait dans la seconde chambre, tenant, comme la chambre des communes en Angleterre, les cordons de la bourse, et ayant d'ailleurs sa part dans le pouvoir législatif. La sécurité des petits intérêts serait ainsi garantie comme celle des grands. En outre cette organisation constitutionnelle n'assurerait-elle point, cette fois d'une manière stable et régulière, les libertés nécessaires? Si le gouvernement était, par la constitution de la première chambre, établi irrévocablement dans cette région supérieure et moyenne de la nation où se trouve concentrée la capacité politique, où d'une autre part on trouve aussi réunies les garanties les plus complètes

de la propriété, si l'on ne pouvait plus craindre en conséquence que « la souveraineté du nombre » fît tomber quelque jour le gouvernement entre les mains d'une classe politiquement et socialement dangereuse, aussitôt les libertés politiques, la liberté électorale, la liberté parlementaire, la liberté de la presse, des associations et des réunions, perdraient tout caractère de « nuisance » pour n'être plus que d'utiles instrumens de contrôle et de réforme. Désormais à l'abri de leurs erreurs et de leurs excès, les intérêts dont elles ont jusqu'à présent menacé la sécurité ne seraient plus dans la nécessité de se protéger contre elles par la dictature ou l'état de siége. Il resterait sans doute toujours aux ennemis de l'ordre social la ressource de recourir aux moyens révolutionnaires; mais un gouvernement, solidement fixé dans la classe qui réunit au plus haut degré la richesse et la capacité politique, préservé d'un autre côté des abus et de la corruption du monopole par l'intervention et le contrôle de la masse de la nation représentée dans la seconde chambre et pourvue des libertés nécessaires, ce gouvernement à la fois conservateur et libéral ne pourrait-il pas mieux qu'une dictature ou une monarchie appuyée exclusivement sur un pays légal de censitaires défier les tentatives révolutionnaires, surtout s'il évitait prudemment de placer son siége au foyer même des révolutions?

On prétend à la vérité qu'une chambre haute, émanée du suffrage restreint, demeurerait sans autorité en présence d'une seconde chambre nommée par le suffrage universel, on soutient même d'une manière générale que les chambres hautes, à l'exception de la chambre des lords et du sénat américain, jouent aujourd'hui un rôle fort secondaire, et qu'on pourrait à la rigueur les supprimer comme des rouages inutiles; mais est-il besoin de faire remarquer que l'autorité d'une chambre dépend avant tout de l'importance des intérêts qu'elle représente et de l'étendue de ses prérogatives, quels que soient d'ailleurs son mode de formation et le rang qui lui est assigné? Si, comme le sénat belge, elle représente le même corps électoral que la seconde chambre, et si elle est chargée de la même besogne, pourra-t-elle être autre chose qu'une doublure? Si elle est nommée par un roi ou un empereur, comme la chambre des pairs de la monarchie de juillet ou le sénat de l'empire, et ne représente par suite que l'intérêt dynastique, aura-t-elle dans le pays d'autres racines que celles de la dynastie elle-même? De plus, comme elle lui empruntera toute sa force, elle ne pourra évidemment lui en prêter aucune, elle sera une non-valeur politique. Si au contraire, comme la chambre des lords, elle est la représentation d'une classe puissante par la richesse et l'influence unies à la capacité politique, elle sera puissante et influente, quand

même elle ne proviendrait point de l'élection, et se trouverait en présence d'une chambre élective. Or une première chambre qui représenterait en France l'ancien pays légal de la monarchie de juillet, et qui aurait de plus la nomination du chef du gouvernement au nombre de ses prérogatives, ne jouirait-elle pas, à ce double titre, d'une autorité supérieure à celle de la chambre des lords?

Dira-t-on qu'une institution de ce genre est incompatible avec les principes de la démocratie moderne, et qu'il faut à la France de 89 non point une république aristocratique ou bourgeoise, mais une république démocratique, quelques-uns ajouteront même sociale? Cette objection serait fondée peut-être, s'il s'agissait de donner pour base unique au futur établissement constitutionnel un pays légal composé de censitaires; en ce cas, la république aurait bien en effet un caractère aristocratique ou bourgeois, et il y a quelque apparence aussi que la masse de la nation exclue du pays légal ne tarderait guère à se soulever de nouveau contre ce monopole politique reconstitué sous une enseigne républicaine; mais une république qui, mettant à profit tant et de si coûteuses expériences, s'appliquerait à remettre le pouvoir aux plus capables et à préserver la propriété de toute atteinte, en accordant néanmoins aux plus obscurs citoyens leur part légitime d'influence dans la gestion des affaires publiques, serait-elle incompatible avec les principes de la démocratie? Ne serait-elle pas au contraire la meilleure sauvegarde contre toute espèce de domination tyrannique, à commencer par celle du nombre, la plus insupportable, car elle est la moins éclairée? D'ailleurs il faut que les démocrates en prennent leur parti : la république ne pourra s'établir définitivement en France, elle ne défiera les compétitions monarchiques qu'à la condition de mieux garantir que la monarchie ne pourrait le faire la sécurité avec la liberté. Voilà le but que tous les républicains de bon sens doivent se proposer aujourd'hui, et ce but ne pourra être atteint que par une « république tempérée. »

G. DE MOLINARI.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1873.

L'année qui commence, qui compte quelques jours à peine, sera-t-elle bienfaisante et propice? sera-t-elle pour notre pays éprouvé l'année de la délivrance, des réparations nécessaires, de l'activité patiente, régulière et féconde dans la sécurité reconquise? Verra-t-elle renaître, au lieu des contentions passionnées et stériles, les émulations généreuses de toutes les bonnes volontés animées avant tout du patriotique désir de relever la puissance et l'honneur de la France? C'est le secret de l'avenir de demain, de cet avenir qui devient à chaque instant le passé.

Toujours est-il que cette année nouvelle a eu du moins la fortune de faire son entrée dans le monde honnêtement, modestement, sans bruit, sans agitations et sans orages. On n'a pas célébré sa naissance avec pompe dans les régions officielles comme aux temps où les cortéges défilaient aux Tuileries. Il n'y a pas eu même le plus petit discours aux réceptions de Versailles. Tout s'est passé avec simplicité, sans cérémonie, et en définitive rien n'est venu troubler ces premiers jours d'une année dont l'histoire ressemble jusqu'ici à celle des peuples heureux qui ont la bonne chance de ne pas faire parler d'eux. On dirait qu'un peu de ce souffle favorable qui est dans l'air et qui émousse les rigueurs ordinaires de la saison est passé dans les esprits. La politique est comme la température, elle s'est adoucie tout à coup après les violentes bourrasques de la fin de l'autre année. Lorsque l'assemblée se réunissait il y a deux mois, on ne parlait que de guerre, de gouvernement de combat, de crises inévitables; on semblait marcher au milieu de toutes les passions prêtes à prendre feu. L'assemblée vient de se retrouver de nouveau à Versailles après quelques jours de vacances, elle a repris son œuvre avec le plus grand calme et de l'humeur la plus tranquille, comme si elle avait oublié pour le moment tout ce qui l'a émue et troublée il y a quelque temps.

Du déchaînement bruyant des partis, de cette agitation plus apparente que réelle pour la dissolution immédiate de l'assemblée, de ces conflits menaçans entre les fractions conservatrices de la chambre et le gouvernement, que reste-t-il aujourd'hui? Assurément tout n'est pas fini, toutes les difficultés ne sont pas résolues, tous les orages ne sont pas dissipés, ils renaîtront peut-être encore, d'autres querelles qu'on ne prévoit pas pourront s'élever. En attendant, on est revenu au calme et à la trêve par une appréciation plus juste des choses. Le discours de M. Dufaure, appuyé par une certaine vigilance administrative, a jeté la confusion dans le camp dissolutioniste; les divergences qui pouvaient se manifester dans la commission des trente et aboutir à des déchiremens nouveaux, ces divergences ont diminué au lieu de s'accentuer. Tout était à la guerre il y a six semaines, tout est maintenant à la conciliation et à la paix. On a bientôt compris qu'on s'était laissé emporter un peu loin par la passion de combat, que le meilleur moyen d'inspirer de la confiance au pays était de rester maître de soi-même, et le plus clair résultat des dernières crises a été de montrer que toutes les résolutions extrêmes ne conduisaient qu'à des impossibilités, qu'on ne pouvait se passer les uns des autres, qu'il y avait entre la majorité de l'assemblée et le gouvernement un lien indissoluble formé, imposé par un patriotisme supérieur. La réflexion, la vue du péril, la pression des circonstances et de l'opinion universelle, ont ravivé le sentiment des transactions nécessaires, et c'est ainsi que l'assemblée, un instant si agitée le mois dernier, a pu reprendre l'autre jour ses travaux dans des conditions d'apaisement qui sont la plus heureuse inauguration d'une année nouvelle.

Puisque le sentiment de la nécessité supérieure des choses a vaincu l'esprit de parti dans ces luttes passées, puisque la paix des pouvoirs publics a retrouvé les garanties que lui avaient fait perdre momentanément les susceptibilités, les malentendus et les défiances, l'essentiel maintenant est de tirer quelque avantage de cette victoire du bon sens, d'affermir autant que possible le terrain reconquis par une juste et prévoyante modération. Il ne suffit pas de se reposer dans la satisfaction d'avoir échappé à une crise qui pouvait être des plus périlleuses, il faudrait encore, si on le pouvait, se prémunir d'avance contre les crises qui pourraient renaître, écarter le danger de conflits incessans entre les pouvoirs. C'est surtout aujourd'hui l'œuvre de cette commission des trente, qui au milieu des dernières agitations parlementaires a été en quelque sorte chargée de liquider ces tristes querelles et de créer des conditions nouvelles en donnant une certaine cohérence, une certaine fixité à une situation qui sera tout ce qu'on voudra, définitive ou provisoire, qui dans tous les cas doit être adaptée aux premières nécessités de l'existence nationale. Où en est-elle de ses travaux, cette commission

chargée d'étudier un problème d'autant plus difficile à résoudre qu'on se donne beaucoup de mal pour éviter de le regarder en face? Où en sont les sous-commissions qui ont été nommées pour examiner de plus près toutes ces questions plus ou moins constitutionnelles, la formation d'une seconde chambre, les attributions des pouvoirs publics, les rapports de M. le président de la république et de l'assemblée, la responsabilité ministérielle? Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que ces sous-commissions n'ont point interrompu leur travail même pendant les vacances, c'est qu'elles ont eu plusieurs fois des conférences, soit avec M. le président de la république, soit avec M. le garde des sceaux, et qu'en fin de compte cet examen en commun semble avoir conduit à un rapprochement de vues et d'opinions sur quelques-uns des points essentiels. On était parti d'une divergence presque complète, d'une sorte d'antagonisme avoué, constaté par le vote du 29 novembre; on est arrivé, à ce qu'il paraît, à une certaine entente préparée et singulièrement facilitée sans doute par la discussion du 14 décembre sur la dissolution, par le discours de M. Dufaure. Cette entente serait même assez marquée, s'il est vrai que d'un côté on ne contesterait plus à M. Thiers le droit d'intervenir dans les débats parlementaires, et que M. Thiers à son tour ne refuserait pas de laisser réglementer ce droit d'intervention par la parole et par l'éloquence. C'est là, on le sait, un des points les plus délicats.

A bien dire, le danger, l'écueil dans toutes les combinaisons qui ont été mises en avant, et elles sont certes assez nombreuses, le danger est dans cet effort raffiné et subtil auquel on semble se livrer pour éluder les difficultés, pour faire un peu de définitif sans sortir du provisoire ou pour couvrir le provisoire d'une légère apparence de definitif, pour trouver en un mot un *modus vivendi* qui ne décide rien et ne compromette rien. M. Thiers disait spirituellement au début de ces conférences de la commission des trente qu'on cherchait à Rome ce *modus vivendi* sans le trouver, mais qu'il ne fallait pas se décourager, qu'on le découvrirait peut-être à Versailles. Le meilleur moyen de le trouver est de ne pas trop se perdre dans des raffinemens de casuistique constitutionnelle ou dans les subterfuges de l'esprit de parti, d'aller simplement, résolûment, à la réalité des choses. Quelle est aujourd'hui cette réalité des choses? On le sait, on le voit tous les jours. Il y a une assemblée qu'on veut justement maintenir dans ses droits, dans sa prépondérance de pouvoir souverain; il y a un gouvernement qui n'est au premier abord que le mandataire de l'assemblée, mais qui, lui aussi, a jusqu'à un certain point sa vie propre par son origine morale, par l'autorité des services qu'il a rendus, par l'ascendant et la popularité de l'homme qui le personnifie; il y a enfin une république qu'on peut n'accepter que par raison, si l'on veut, qui existe néanmoins, qu'on ne peut même pas remplacer, qu'on

ne peut pas refuser non plus de doter des conditions de sécurité sociale et politique inhérentes à un régime régulier. Il s'agit de combiner ces élémens divers, de faire marcher d'intelligence ces deux pouvoirs que la prudence la plus vulgaire défend de séparer, et de les concilier sur le terrain de cette république dont M. Thiers a dit qu'elle resterait conservatrice, ou qu'elle ne serait pas.

Le problème n'est point facile à résoudre sans doute. Les complications se multiplient aussitôt qu'on aborde les solutions pratiques, dès qu'on touche à cette création d'une seconde chambre en présence d'une assemblée souveraine, dès qu'on veut définir et régler les attributions, les rapports des pouvoirs qui existent aujourd'hui. Les antagonismes mêmes qui se sont produits, les incidens qui se sont succédé, ajoutent aux difficultés; tout cela est possible, nous en convenons. Au-dessus de toutes les questions secondaires, il y a cependant une question supérieure qu'un des membres les plus éclairés de l'assemblée, M. Henri Germain, précisait récemment avec une singulière netteté. Au-dessus de tous les détails d'exécution, il y a cette nécessité souveraine, dominante, de ne pas rester indéfiniment à la merci des conflits, des chocs et des aventures, de ne pas maintenir une incohérence ruineuse pour le présent en vue d'un avenir incertain et insaisissable. De toute façon, puisqu'on a mis la main à l'œuvre aujourd'hui, on ne peut plus s'arrêter, il faut aller jusqu'au bout. Reculer devant un tel problème serait désormais le plus triste aveu d'impuissance, et le parti conservateur français est le premier intéressé à préparer, à créer une organisation publique devenue nécessaire, précisément parce qu'il a la légitime ambition d'offrir plus que tout autre au pays les garanties de sécurité, de fixité dont il a besoin maintenant plus que jamais. M. Germain le dit avec bon sens : « Serait-il prudent que l'assemblée se séparât sans avoir créé les organes essentiels d'un régime régulier?.. Ne vaut-il pas mieux que notre régime politique ait été défini avant les élections prochaines? Le parti conservateur n'a-t-il pas le plus grand intérêt à trancher cette question, afin de ne pas engager la lutte électorale sur la forme du gouvernement?.. » Qu'arriverait-il, si par une sorte d'abandon sans prévoyance on se laissait aller au courant des choses sans rien préparer, sans rien créer, ou si l'on attendait le dernier moment pour faire une sorte de constitution testamentaire? On se présenterait aux élections avec des forces divisées et indécises, avec des résolutions sans autorité sur l'opinion, avec ce dangereux relief d'une assemblée qui aurait manqué de confiance et d'initiative, qui aurait laissé échapper l'occasion la plus favorable pour accomplir un grand acte politique. Eût-on été en mesure de se servir du pouvoir, de changer quelques administrateurs, le pays n'arriverait pas moins au scrutin plein de perplexités, exposé à d'irréparables méprises. On n'aurait fait ni les affaires de la France, ni les affaires du

parti conservateur lui-même, on aurait peut-être frayé le chemin à l'anarchie ou à la dictature, — à la dictature à travers l'anarchie. Ce sont là justement les considérations qui rehaussent le rôle et les devoirs de la commission des trente au moment où elle va se prononcer sur les questions aussi délicates que complexes qu'elle a été chargée d'étudier et de résoudre.

L'erreur ou le malheur de certaines fractions conservatrices de l'assemblée a été de se méprendre assez gravement sur notre situation, de méconnaître la seule politique possible aujourd'hui pour la France, en paraissant engager une lutte de susceptibilités, d'arrière-pensées, ou même de principes si l'on veut, contre le gouvernement, lorsqu'il s'agissait bien plutôt de s'entendre avec lui pour trancher des questions de l'intérêt le plus immédiat et le plus pressant. Que les esprits extrêmes de la droite poussent jusqu'au bout cette guerre au nom de la légitimité qu'ils croient servir, rien de plus simple : ce sont les radicaux de la royauté; c'est l'éternel penchant des radicaux de la droite ou de la gauche de tout sacrifier à une idée fixe, à un intérêt de parti. Les esprits plus réfléchis et plus modérés ont bientôt senti qu'ils s'engageaient dans une voie sans issue. Ils se trompaient en effet, et, s'ils n'ont pas été suivis dans leur campagne, c'est qu'ils se laissaient entraîner à une politique qui ne répondait ni à l'instinct du pays, ni aux nécessités publiques, c'est qu'on n'a pas voulu aller, fût-ce en fort bonne compagnie, à une périlleuse aventure. Ils s'affaiblissaient ainsi eux-mêmes aux yeux de la nation, ils compromettaient leur autorité de politiques et de sages le jour où ils semblaient cesser d'être les conseillers sympathiques, les appuis du gouvernement, pour prendre l'apparence d'ennemis décidés à marcher sur lui, à le subjuguer, à le réduire à merci ou à l'abattre, au risque de donner le signal de nouvelles crises, pour lesquelles, il faut l'avouer, le public a peu de goût. Chose curieuse et qui s'est vue plus d'une fois depuis un an, on a poursuivi, harcelé le gouvernement sur des points où il avait raison de résister, dans des occasions où en se défendant il sauvegardait l'intérêt du pays, les dernières garanties qui nous restent, et on lui a cédé là où il n'avait pas toujours raison. On l'a quelquefois entouré de susceptibilités et de méfiances pour des choses presque puériles ou dangereuses, et on l'a laissé libre lorsqu'on aurait pu lui rendre service à lui-même en s'efforçant de l'arrêter ou de le stimuler sans le blesser. Là est le faux calcul. Les hommes éclairés des fractions conservatrices auraient pu et pourraient encore exercer bien plus utilement leur influence, si, au lieu d'avoir toujours l'air de mettre en doute l'existence du gouvernement et de lui disputer son avenir, ils mettaient de côté toutes ces discussions vaines et irritantes sur le caractère définitif ou provisoire de la république, pour s'attacher à ce qui intéresse le plus essentiellement le

pays. Qu'on s'inquiète un peu moins du superflu et qu'on s'occupe de ce qu'il y a de plus sérieux, de ce qu'on peut appeler d'abord les institutions élémentaires de tout régime régulier, des grandes mesures réorganisatrices, des lois de reconstitution sociale, de toutes ces questions qui disparaissent trop souvent dans le tumulte des passions des partis et des conflits de pouvoirs ou d'influences.

Ces questions, elles sont certes assez nombreuses, elles touchent à notre état militaire, aux finances, à l'instruction publique. Tout cela se presse sous nos yeux. On a fait l'an dernier une loi sur le recrutement; mais ce n'est là en quelque sorte que la base. Il reste à s'occuper de la vraie reconstitution militaire, de la réorganisation de l'armée active, de l'armée territoriale. Où est la loi qui doit donner satisfaction à cet intérêt souverain? A-t-elle été préparée par la commission parlementaire qui travaille depuis plus d'un an? Doit-elle sortir des délibérations du conseil supérieur de la guerre qui se réunit sous la direction de M. le président de la république lui-même? Est-on arrivé à un résultat après des études si mûrement poursuivies? Assurément personne ne peut contester ce qui a été fait depuis le fatal dénoûment de la dernière guerre pour remettre sur pied notre puissance militaire, pour relever notre armée; malheureusement il est bien clair qu'il y a encore beaucoup à faire pour rendre la séve de la vie, la confiance, l'ordre, la discipline, à ce grand corps militaire qui se ressent des désastres d'où il est sorti mutilé, et la loi qui fixerait toutes les incertitudes, qui réglerait définitivement l'organisation nouvelle en disant à l'armée ce qu'elle doit être, aiderait sans nul doute à cette œuvre réparatrice. Et les finances! On a discuté le budget, nous en convenons; on a voté l'an dernier toute sorte d'impôts pour créer des ressources proportionnées aux immenses charges qui pèsent sur nous; mais voilà justement la difficulté. La question financière est-elle résolue par le système qui a été suivi? Les impôts ont-ils produit ce qu'on attendait? Suffiront-ils pour faire face à toutes les nécessités, pour maintenir un certain équilibre aussi nécessaire que difficile à réaliser? C'est au moins le sujet du doute le plus sérieux; la vérité est que les impôts nouveaux n'ont pas produit ce qu'on croyait pouvoir espérer. Il y a un ralentissement sensible sur les douanes, sur les postes, sur les contributions indirectes, et nous ne parlons pas, bien entendu, de l'impôt sur les matières premières, qui pour l'instant représente bien moins une ressource réelle qu'un chiffre nominal. Bref, tout bien compté, le déficit de l'année écoulée s'élève à plus de 150 millions. C'est déjà fort grave, on en conviendra, pour la première expérience d'un système financier.

Peut-on du moins avoir plus de confiance pour l'avenir et se figurer que les recettes publiques reprendront leur élan? L'année 1873 sera-t-elle plus heureuse que l'année 1872? Nous voulons le croire, une cer-

taine amélioration est possible. Il ne faut pas cependant se faire illusion, parce que le déficit tient à la nature des choses bien plus qu'à une circonstance accidentelle. Il y a en effet une limite d'aggravation au-delà de laquelle les impôts ne peuvent plus donner ce qu'on leur demande, ils sont en quelque sorte au bout de leur force de production. C'est ce qui est arrivé. On a cru l'an dernier que le meilleur moyen, le moins dur pour le pays, était de procéder par des surtaxes ajoutées aux impôts existans déjà, par des monopoles comme celui des allumettes, par des combinaisons fiscales formant une maille étroite et serrée. On n'a pas voulu admettre que ces moyens, bons peut-être dans des circonstances ordinaires où ils auraient pu être employés avec mesure, étaient complétement insuffisans dans la situation la plus extraordinaire qui ait été infligée à un peuple, et que, pour épargner au pays un sacrifice considérable, mais temporaire, on allait faire peser sur lui une charge permanente, d'autant plus fatigante qu'elle se présente à toute heure et sous toutes les formes. On voit ce qui en résulte. Le pays ne sent pas moins le fardeau qui lui a été imposé, et les impôts, poussés au point où ils n'ont plus toute leur élasticité productive, n'assurent plus toutes les ressources dont on aurait besoin. Tous les calculs sont déjoués, de telle sorte qu'on se retrouve en présence d'un problème qu'on croyait avoir résolu. Il faudra peut-être revenir sur ce qu'on a fait, recourir à des moyens nouveaux. Tout dépend de ce qui va se produire dans le mouvement du revenu public entre la discussion récente du budget de 1873 et la discussion qui s'ouvrira bientôt sans doute sur le budget de 1874. Ce sont là des questions faites pour attirer, pour intéresser les esprits prévoyans, pour ramener notre politique dans une sphère où il n'y a place que pour des contradictions sincères, loyales, utiles, fructueuses, que le gouvernement lui-même ne pourrait songer à décliner, puisqu'il y trouverait une garantie, une force de plus dans l'œuvre laborieuse qu'il poursuit avec l'assemblée.

Qu'on remarque un instant le profit qu'il y a pour tout le monde à rester, à revenir sur ce terrain des discussions sérieuses. Depuis quelques jours, un débat des plus intéressans est engagé devant l'assemblée Il y a eu, il est vrai, entre un député de la droite et M. Gambetta un de ces conflits de paroles que le président est obligé de dénouer par un rappel à l'ordre, et qui prouvent qu'il est toujours plus facile d'échanger des interpellations violentes que de porter son contingent de lumières dans l'examen des affaires du pays. A part cette bourrasque d'un instant, la discussion est digne de la question dont l'assemblée est occupée. Il s'agit de la reconstitution du conseil supérieur de l'instruction publique, qui a disparu dans les dernières tempêtes. C'est une loi non-seulement conservatrice, mais libérale, puisqu'elle a pour objet de placer au sommet de l'enseignement public un pouvoir de surveillance élu,

une sorte de gouvernement moral réunissant toutes les forces vives du pays, des représentans du clergé, de l'Université, de la magistrature, de l'armée, de l'industrie. Le parti radical, selon son habitude, a défendu la doctrine de l'autocratie de l'état sur l'enseignement. La loi nouvelle, extension de la loi de 1850, œuvre de conciliation et de libéralisme, a été soutenue par des conservateurs et des libéraux de tous les rangs et de toutes les nuances, depuis M. Vacherot jusqu'à M. l'évêque d'Orléans. M. le duc de Broglie, comme rapporteur, a surtout défendu et commenté la loi en discussion dans le langage le plus élevé et le plus éloquent. Quant à M. Jules Simon, il est trop conciliant pour ne pas s'entendre avec M. le duc de Broglie, avec M. l'évêque d'Orléans, comme au besoin avec quelques radicaux. Il ne demande pas mieux que d'être d'accord avec tout le monde, pourvu que tout le monde soit d'accord avec lui pour le considérer comme un ministre indispensable, et M. le président de la république ne peut certainement qu'être touché de cet attachement d'un de ses collaborateurs au poste de douleur où il reste enchaîné. Au demeurant, ces discussions sont rassurantes et utiles. Elles sont bonnes pour le pays dont elles font les affaires, bonnes pour l'assemblée elle-même, où elles ramènent cet esprit de conciliation, ce sentiment des choses sérieuses qui préviennent ou atténuent les crises politiques.

Au milieu de ces préoccupations de tous les jours, voici cependant un événement qui en d'autres temps aurait eu pour notre pays une importance décisive. L'empereur Napoléon III vient de mourir à Chislehurst des suites d'une opération tentée pour prolonger ses jours. Il s'est éteint presque subitement dans l'exil qu'il s'était fait, qui semblait presque le dénoûment naturel de cette existence aventureuse, et ce qui n'est peut-être extraordinaire qu'en apparence, c'est que sa mort a produit plus d'effet au dehors, en Angleterre, en Italie, qu'en France même. C'est tout simple : celui qui fut l'empereur était pour les Anglais le négociateur du traité de commerce, pour les Italiens le promoteur de la guerre de 1859, pour tous un personnage placé un instant au premier rang dans les affaires du monde. Pour la France, il ne représentait plus que la catastrophe la plus douloureuse dont notre pays ait été la victime depuis des siècles. Ce n'est point sans doute le moment de juger cette destinée étrange, romanesque et fatale. L'empereur Napoléon III est à peine refroidi dans son cercueil, et il a été pendant près de vingt ans le souverain accepté de notre pays. Quand le jour de la vérité viendra, on s'apercevra peut-être que ce personnage impérial a dû son élévation et sa fortune bien moins à son habileté et à la puissance de son esprit qu'à son nom d'abord, puis aux événemens qui l'ont porté, et qu'il n'a pas su même toujours maîtriser. On l'a pris quelquefois pour un calculateur redoutable, pour un profond politique. Non, en vérité, il n'était rien de tout cela. Il n'avait

ni des idées suivies, ni des vues politiques précises, ni même la force de travail et d'application nécessaire pour l'immense pouvoir qu'il s'était attribué. Il s'engageait dans une affaire sans en prévoir les conséquences, et il s'arrêtait par lassitude sans savoir ce qui sortirait des complications qu'il avait créées. Aussi la plupart de ses entreprises restent-elles marquées de ce sceau des choses obscurément conçues et toujours inachevées. C'était un esprit chimérique, rêveur, agité de fantaisies conspiratrices même sur le trône et ne sachant trop ce qu'il voulait. Il n'a paru grand quelquefois que parce qu'il était à la tête de la France. Les bonapartistes assurent aujourd'hui que l'empereur est mort, mais que l'empire est vivant. C'est au contraire l'empire qui a été frappé par les derniers événemens, car enfin il est un souvenir qui revient invinciblement à l'esprit. De tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans, et il y en a eu beaucoup, l'empire seul a eu le cruel privilége d'attirer sur la France trois invasions. Au moins Napoléon Ier disparaissait-il en prodiguant encore les éclairs de génie dans une dernière lutte. Napoléon III a disparu sans lustre et sans gloire, laissant à l'armée les souvenirs d'un malheur immérité, à la France la cuisante amertume d'une mutilation nationale, avec toutes les difficultés d'une situation à refaire, d'une politique à retrouver dans des ruines.

Ces difficultés sont partout pour nous aujourd'hui; elles naissent en grande partie de l'incohérence de cette politique impériale qui n'a su rien faire, rien achever, et qui nous laisse l'embarras de toutes les contradictions. L'empereur Napoléon III voulait-il jusqu'au bout l'unité de l'Italie? Voulait-il maintenir le pouvoir temporel du pape? On ne le sait plus en vérité. Toujours est-il que si cette politique, par la manière inconsistante et confuse dont elle a été pratiquée, n'a pas eu pour la France les résultats heureux qu'elle aurait pu avoir, elle a eu au-delà des Alpes une conséquence indestructible, l'avénement d'une nation qui a su conquérir sa fortune par sa constance, qui sait aujourd'hui mériter de la garder par son habile modération. Désormais tout est fini, l'Italie existe, elle est à Rome comme à Venise, le pouvoir temporel a disparu, et ce serait une singulière illusion de croire que par de la malveillance, par de la mauvaise humeur ou des taquineries, on peut changer ce qui est accompli.

Voilà ce qui doit bien entrer dans l'esprit de nos ambassadeurs qui vont à Rome représenter la France auprès du souverain pontife, résidant au Vatican, en même temps qu'un de nos ministres nous représente auprès du roi Victor-Emmanuel, qui est au Quirinal. M. de Bourgoing s'y est trompé, il s'est cru le représentant d'une autre politique, et il n'a fait qu'aggraver son erreur par une démission parfaitement irréfléchie qui pouvait mettre le gouvernement dans l'embarras, soit vis-à-vis de l'Italie, soit vis-à-vis des catholiques de l'assemblée, toujours prêts à

se jeter sur cette question romaine. Heureusement cet incident est terminé. M. de Bourgoing en est pour la démission qu'il a bien fait de donner, puisque c'est ainsi qu'il entendait son rôle. Il est remplacé par M. de Corcelles, qui a paru hésiter d'abord, et qui n'a évidemment accepté de rester comme ambassadeur auprès du saint-siége que parce qu'il a cru pouvoir concilier les égards dus au souverain spirituel de l'église et les nécessités de la politique française. Ce qu'il y aurait de mieux maintenant serait de laisser retomber dans l'oubli les interpellations qu'on annonçait. Ce serait certainement utile de toute façon, car enfin à quoi veut-on arriver? Veut-on simplement garantir la liberté du souverain pontife? Cette liberté, quoi qu'on en dise, est entière. La France peut même maintenir dans les eaux italiennes un navire qui reste à la disposition du pape, lorsque le gouvernement italien pourrait après tout dire qu'un navire dans ses eaux équivaut à un régiment sur son territoire. Si l'Italie parlait ainsi, que pourrait-on répondre? D'un autre côté, croit-on qu'il soit bien utile de se livrer sans cesse à des récriminations blessantes, de troubler les rapports d'amitié, de cordialité qui doivent exister entre l'Italie et la France? La meilleure politique est celle qui ne parle pas inutilement et qui sait garder ses amis naturels au lieu de s'aliéner ceux qui n'ont aucune raison d'être des ennemis.

Depuis que l'année est commencée, l'Allemagne en est à se demander par tout ce qu'elle a de journaux, et même par ses principaux orateurs parlementaires, quelle est la vraie signification d'une sorte de crise ministérielle qui s'est récemment produite à Berlin. Est-ce une crise ministérielle? C'est là justement la question sur laquelle les commentaires se succèdent, que toutes les explications des journaux officiels ou semi-officiels n'ont pas contribué à rendre plus simple, et que les ministres eux-mêmes, interpellés dans le parlement, n'ont peut-être pas eu le don d'éclaircir. Toujours est-il que pour ces premières heures de l'année il y a eu en Prusse un changement assez sérieux, quoiqu'il garde encore un certain caractère énigmatique. M. de Bismarck, qui a passé ces derniers mois à Varzin, qui a laissé le ministre de l'intérieur, le comte Eulenbourg, et ses autres collègues se débattre dans une sorte de conflit avec la chambre des seigneurs à l'occasion de la réforme de l'organisation provinciale et communale, M. de Bismarck est rentré à Berlin, et après une entrevue qu'il a eue aussitôt avec l'empereur Guillaume, il a donné sa démission de président du conseil dans le cabinet prussien; M. de Bismarck reste, il est vrai, ministre des affaires étrangères de Prusse, et ne quitte pas bien entendu le poste supérieur de chancelier de l'empire. Le ministre de la guerre, le général de Roon, a reçu d'abord la délégation de la présidence du conseil à titre provisoire et comme doyen d'âge; mais bientôt un nouveau rescrit royal ou impérial a fait le géné-

ral de Roon président du conseil effectif et définitif du ministère prussien. Ainsi M. de Bismarck, restant toujours chancelier de l'empire d'Allemagne, se trouve n'être plus que simple ministre dans un cabinet dont il était, il y a peu de jours encore, le chef presque souverain et incontesté. C'est là le fait ostensible. Quel en est le caractère politique? Cette évolution ministérielle est-elle ce qu'on peut appeler un événement? Est-ce enfin une épreuve inattendue pour l'ascendant de M. de Bismarck, qui se serait vu obligé de plier momentanément devant des difficultés extérieures ou intérieures qu'il ne voudrait pas aborder de front?

C'est ici précisément que commence le conflit des commentaires et des interprétations. Non, disent les uns, la dernière crise de Berlin n'a aucune signification sérieuse, encore moins est-elle un échec pour l'influence du chancelier. M. de Bismarck a voulu tout simplement alléger son fardeau, écarter de lui les détails fatigans du gouvernement. Aujourd'hui aussi bien qu'hier il reste l'arbitre de la situation. Comme chancelier de l'empire, il garde la direction de la politique allemande; comme ministre des affaires étrangères, il garde sa place dans le cabinet prussien, et là où il est il ne peut y avoir aucune prépondérance rivale. Il est l'âme du conseil, l'inspirateur de toutes les résolutions. C'était le cabinet Bismarck, c'est encore le cabinet Bismarck. Il n'y a rien de changé, la direction reste invariable; les réformes libérales entreprises ou encouragées par le chancelier ne seront pas interrompues; la guerre engagée contre le cléricalisme, contre Rome, sera continuée. Ainsi parlent les amis de M. de Bismarck, et ce qu'il y a de curieux, c'est que ceux qui désireraient le plus que la dernière crise eût toute l'importance d'une sérieuse évolution politique affectent la même incrédulité. Ils ne croient pas du tout à une modification dans les affaires de la Prusse. Tout récemment un des orateurs les plus habiles de l'opposition catholique dans la chambre de Berlin, M. Windthorst, rappelait que le changement de ministère avait eu lieu le jour de la fête de saint Thomas l'incrédule, et il ajoutait : « Moi aussi, je reste incrédule quand on me dit que ce changement est le prélude d'un revirement dans la politique intérieure. Je verrais avec joie le gouvernement sortir de la fausse voie où il est entré; mais je ne puis pas l'espérer. »

Est-il bien vrai cependant que la dernière crise berlinoise n'ait eu qu'un caractère et des résultats absolument insignifians? Sans doute, disent bien d'autres, le prince de Bismarck ne cesse pas d'être le personnage le plus considérable de la Prusse et de l'Allemagne, dont il a renouvelé la fortune, et sa prééminence n'est point menacée. Il n'a point eu à subir un échec d'influence, puisqu'il n'y a point eu de lutte ostensible, puisque rien ne s'est fait qu'avec son concours, sur sa demande, selon le désir qu'il a exprimé au roi. Il n'est pas moins certain

que le déplacement ministériel qui vient de s'accomplir a quelque importance dans la situation intérieure de la Prusse. D'abord le nom même du nouveau président du conseil a sa signification. Le général de Roon n'est pas le premier venu; « il ne nous a pas habitués à le regarder comme un homme de paille, » disait récemment un député, M. Virchow, qui cherchait le sens de cette nomination. Le général de Roon en effet est un des réorganisateurs de l'armée prussienne; il est un de ceux qui ont contribué aux victoires allemandes. Il jouit de la confiance intime, de la faveur particulière du roi, qui voit en lui un de ses serviteurs les plus habiles et les plus dévoués, et qui vient de couronner sa longue carrière militaire du titre de feld-maréchal. Par lui-même, un tel homme n'est pas fait pour jouer un rôle banal de prête-nom, et la preuve, c'est que, si le premier jour il n'a été qu'un président du conseil par le privilége de l'âge, il est devenu bientôt un chef de ministère réel et complet institué par le souverain. De plus il est avéré que depuis quelque temps le général de Roon se montrait assez opposé à certaines lois libérales soutenues par le gouvernement, si bien qu'il avait cru devoir donner sa démission par raison de santé, et il a retrouvé la santé, il a retiré sa démission pour devenir président du conseil. Par le fait, le général de Roon représente au pouvoir les répugnances du parti féodal et religieux contre les lois réformatrices, et un peu aussi peut-être les susceptibilités du parti militaire vis-à-vis de la prépotence de M. de Bismarck. En un mot, la dernière crise ministérielle de Prusse est un incident qui a déjà la signification la plus sérieuse et qui peut avoir les conséquences les plus imprévues.

Que faut-il conclure de ces explications diverses? Il y a peut-être une certaine part de vérité dans les unes et dans les autres. Il est possible en effet que le ministère prussien reconstitué sous les auspices du général de Roon soit par la force des choses comme un point d'arrêt dans la politique réformatrice inaugurée depuis quelque temps à Berlin, dans cette sorte de guerre engagée contre les influences aristocratiques et cléricales, et ce qui tendrait à le prouver, c'est que déjà on paraît avoir retiré un projet sur le mariage civil. Il est possible que l'empereur Guillaume, en chargeant M. de Roon de faire de la temporisation, de la conciliation avec le parti féodal et religieux, n'ait fait que revenir à de vieilles préférences, qu'il ait cédé à un penchant secret que M. de Bismarck lui-même aura voulu ménager. De deux choses l'une : ou cette politique réussira, et M. de Bismarck en tirera parti comme de toute autre combinaison, — ou elle échouera, et le chancelier restera plus que jamais maître de la situation. De toute façon, comme ministre des affaires étrangères de Prusse, comme chancelier de l'empire, et plus encore par l'autorité de son esprit, de sa hardiesse, de ses services, il garde évidemment la haute direction de la politique de l'Allemagne. Au

point de vue de la position personnelle de M. de Bismarck dans le cabinet prussien, les derniers changemens peuvent avoir quelque valeur au moins pour le moment; à un point de vue plus général, ils ne changent rien. Ils laissent le chancelier avec le même pouvoir, et on pourrait l'ajouter, en face des mêmes difficultés inhérentes à cette unification allemande qui a été commencée, continuée par la guerre, mais que la politique seule peut achever. Ces difficultés, qui sont de toute nature, elles se reproduiront plus d'une fois, elles apparaissaient hier encore à l'occasion de l'institution d'une haute cour de justice impériale qu'on veut créer au-dessus de toutes les juridictions particulières. Le projet présenté au conseil fédéral par le ministre de la justice de Prusse, M. Leonhardt, poussait l'unification jusqu'à la dernière limite et tendait évidemment à faire tout converger à Berlin, qui serait devenu ainsi le centre judiciaire de l'Allemagne. La Bavière, le Wurtemberg, la Saxe ont résisté et revendiquent l'indépendance souveraine, l'autonomie de leurs jurisprudences diverses en tout ce qui ne contrarie pas le droit général de l'empire. Il a fallu ouvrir des conférences nouvelles entre états fédérés, faire la part des susceptibilités particularistes. On en est là, et M. de Bismarck, tout entier aujourd'hui à son rôle de chancelier, n'est pas au bout de son œuvre de hardi Prussien s'efforçant d'absorber l'Allemagne.

CH. DE MAZADE.

LES THÉATRES.

OPÉRA. — *LA COUPE DU ROI DE THULÉ.*

Parmi tant de monde assistant vendredi à la première représentation du *Roi de Thulé,* nombre de gens ont dû se demander quelle pouvait bien être la moyenne des talens dans ce fameux concours auquel l'opinion prit sa part d'intérêt. Nous sommes de ceux qui se sont posé la question, et nous cherchons encore quelle devait être la valeur des ouvrages refusés, alors que l'ouvrage proclamé le meilleur de tous par le jury vaut lui-même si peu de chose et par son poème et par sa musique. Le poème surtout mérite d'attirer la curiosité : l'art en est véritablement enfantin. Depuis *Aladin* et sa lampe merveilleuse, le talisman n'avait plus guère paru à l'Opéra que dans *Robert le Diable,* et pour y jouer un rôle épisodique. L'heure était sans doute venue de réhabiliter sur notre première scène un vieux moyen qui semblait désormais abandonné aux féeries du Châtelet et de la Gaîté. Cette coupe de la ballade, si mélan-

colique entre les mains du caduc monarque trépassant, devient dans l'opéra un talisman comme le pied de mouton ; elle donne le pouvoir, confère les droits souverains à qui la possède; « par elle, tout est possible. » Aussi tout le monde se la passe. Au moment d'expirer, le roi la confie à son fou de cour en lui recommandant de ne la remettre qu'au plus digne, et voilà ce maître Triboulet improvisé du coup grand-électeur de l'empire. Qui maintenant choisira-t-il? Personne. Il toise dédaigneusement cette tourbe officielle qui se rue au-devant des camouflets d'un vil bouffon, et superbe, ironique, d'un geste écrasant de mépris, il lance la coupe dans les flots. « Mon amour à qui me la rapportera! » s'écrie aussitôt sa majesté la reine. Tudieu! belle dame, comme vous y allez! Le roi Richard à Bosworth n'offrait pour un cheval que son royaume, et vous, vous mettez à l'encan votre personne auguste et sacrée pour un joyau.

Elle vendit son amour de colombe
Pour un bijou!

Bien fol en effet ce pauvre pêcheur de perles qui relève à l'instant le défi et plonge au fond de l'océan pour rattraper la coupe! Il se nomme Yorick, c'est cet éternel ver de terre amoureux d'une étoile qui, depuis *Ruy Blas*, traîne partout. Suivons de notre mieux ses évolutions sous-marines, pénétrons avec lui dans la grotte des sirènes et saluons Claribel, la déesse de céans. Claribel, c'est Mlle Rosine Block avec une perruque blonde. Et dire que devant cette éblouissante océanide le pêcheur Yorick reste froid! Elle l'aime pourtant, elle, la reine des Ondines, et quand il remonte vers la terre avec sa coupe reconquise, lui promet d'accourir à son premier appel. Bonne fille au demeurant que cette Claribel, et qui ne ressemble en rien aux créatures néfastes et démoniaques de la tradition légendaire. Voyez Goethe, Uhland, Justin Kerner, Arnim, Édouard Moerike, tous les poètes qui ont vécu dans la familiarité des esprits élémentaires, leurs nixes sont des êtres fallacieux, mauvais, des types de séduction et de perfidie, de gracieux vampires à couronne de nénufar. Écoutez, dans Moerike, l'histoire de l'enchanteur Dracon et de la belle Liligi. « La princesse s'endort, et pendant son rêve il lui semble qu'elle entend les harmonies des sphères; Dracon alors s'empare du corps inanimé de la jeune fille, et, porté sur son manteau fantastique, gagne l'océan, y plonge avec sa proie et va frapper à la porte de corail, amenant aux sept sœurs Liligi, qui sera nixe un jour. » Les forces élémentaires ne séjournent pas seulement sous les eaux, le naturalisme du nord en a peuplé la création. Comme l'océan et les fleuves, la terre et l'air ont une vie mystérieuse; mais ce que toutes ces forces ont de commun, c'est qu'elles sont également hostiles à la race

humaine, elles ne vous aiment, ne vous recherchent, que pour vous engloutir. La Claribel de l'Opéra possède au moins sur toutes les autres nixes et sirènes cet avantage d'avoir un cœur sensible et romanesque, préparé d'avance à tous les dévoûmens. Elle prend au sérieux son pêcheur de corail, l'aime d'amour comme Julie aime Saint-Preux, et ce croquant qui dans son palais d'azur l'a dédaignée, au lieu de le harceler de sa vengeance, elle vient, elle l'immortelle, la déesse, le relancer jusque parmi les vivans, pour le ramener ensuite conjugalement faire de l'égoïsme à deux dans son aquarium.

Dire que la musique complète ce poème serait aller contre la vérité, car ce poème, qui ressemble à tout, ne s'opposait à rien. Insuffisant en soi et médiocre, affectant dans son style un certain romantisme qui n'en relève pas la platitude, sa fable prêtait à l'interprétation musicale; Weber, passant par là, eût fait un *Oberon.* L'auteur du *libretto* de *Guillaume Tell,* M. de Jouy, s'écriait en parlant de Rossini : « Je lui avais donné deux nationalités, l'Allemagne et la Suisse, et de ces deux couleurs le malheureux n'a rien su faire! » Peut-être y avait-il aussi une belle antithèse à trouver dans le sujet du *Roi de Thulé?* Avec les amours criminelles de la reine Myrrha et son courtisan Angus, qui rappellent la Gertrude et le Clodius d'*Hamlet,* on aurait pu, en pleine fantaisie, aborder le drame. Le compositeur, M. Eugène Diaz, a négligé toute couleur, il n'a fait ni rouge ni bleu, il a fait pâle, — lui, le fils d'un si fier coloriste! Citons pourtant une délicieuse barcarolle au moment où la mer s'entr'ouvre au second acte pour laisser voir au pêcheur éperdu de jalousie les ivresses amoureuses de la reine et de son prétendant. On détacherait de la sorte plusieurs morceaux gracieusement inspirés : la romance d'Yorick au premier acte, et, tout de suite après la sortie du bouffon, un petit chœur charmant; mais ce ne serait toujours là que des pages d'album, et franchement à l'Opéra les albums sont trop peu de chose.

Ah! senz' amare
Andar sul mare
Coll' sposo del mare,
Non può consolare!

Ce vague et douloureux motif que soupirait dans sa gondole la jeune épouse de Marino Faliero, je le livre à la méditation de tous les musiciens qu'un souffle dangereux de la fortune aura poussés trop tôt vers l'Opéra. S'embarquer ainsi sans précédens, sans grande vocation, *senz' amare,* sur cette immense et trompeuse mer, vouloir y naviguer dès le début, quelle entreprise! On ne sait pas tout ce que ces puissans moyens mis à votre disposition font peser sur vous de responsabilité; tout ce spectacle merveilleux, toutes ces voix, toutes ces résonnances, vous attirent; vous ne voyez pas le péril, vous ne voyez que le succès. On va

au-devant des écueils, des mirages, on engage sa jeunesse et son inexpérience, on épouse le vieux doge, et c'est ensuite à ne jamais s'en consoler.

F. DE L.

ODÉON. — *LES ÉRINNYES.*

La tragédie de M. Leconte de Lisle est une véritable gageure soutenue contre le modèle que le poète se propose d'imiter : on dirait qu'il a voulu trouver quelque chose de plus fort que la force même, et que, pour y parvenir, il a resserré, condensé, ce que le théâtre avait de plus violent. La Clytemnestre d'Eschyle s'associe avec son amant Égisthe pour abattre son époux à coups de hache : à son tour, elle succombe sous le couteau de son fils Oreste après avoir vu poignarder le complice de son forfait. Ces deux crimes, d'où l'auteur grec avait tiré deux tragédies, sont réunis dans un seul drame : la Clytemnestre de l'auteur français égorge son Agamemnon sans qu'Égysthe paraisse, ni qu'elle ait besoin soit d'un aiguillon pour accomplir son forfait, soit d'un aide pour venir à bout du vainqueur d'Ilion. Égisthe ne se montre pas davantage dans l'expiation de cet assassinat : il ne vient ni insulter au souvenir du roi des rois, dont il occupe la maison et le trône, ni enflammer la vengeance d'Oreste par la vue de l'amant et du meurtrier; Clytemnestre suffit à toutes les entreprises et à toutes les horreurs de ce toit maudit des Atrides.

On ne simplifie pas impunément la simplicité même. En supprimant Égisthe, l'auteur a ôté de ce drame un contre-poids nécessaire et renversé l'équilibre des passions qui en forment le soutien. Le fardeau des crimes de cette reine devient trop pesant pour qu'elle le supporte. Ce n'est pas tout; en écartant l'amant, il a réellement effacé l'amour forcené qui fait sacrifier l'époux. Que reste-t-il? La vengeance d'un vieux grief maternel, du sang d'Iphigénie offert aux dieux, il y a dix ans, pour obtenir des vents favorables. Qui peut croire à cet assassinat prémédité durant tant d'années par une mère, quand il n'y a dans sa vie de tous les jours aucun aliment pour entretenir cette fureur? Et puis cette longue préparation du crime, cette embûche ménagée dans l'ombre, est-elle autre chose qu'un attentat, une férocité? Où est le drame, si Clytemnestre n'aime pas d'un amour aveugle autant qu'il est criminel l'ennemi de son époux, le fils de Thyeste, l'homme qui voit déjà entre lui et le fils d'Atrée des injures sanglantes, des haines, des parricides qui ont fait reculer le soleil d'horreur? Il est vrai que le mot d'amour est quelquefois prononcé dans cette tragédie :

J'aime, je règne; et ma fille est vengée!

mais ce n'est qu'un mot, une parole convenue et comme une concession à l'usage de faire Clytemnestre amoureuse. Dans la tragédie d'Eschyle

et dans les autres sans nombre où s'agite cette reine terrible, la vengeance d'Iphigénie sert de prétexte à l'assassinat dont l'infidélité conjugale est la véritable cause : ici, c'est l'amour qui est le prétexte. On dirait que, pour en parler le moins possible, le poète a eu le soin d'ôter le rôle qui en rappelle nécessairement l'idée.

Il n'est pas inutile de rappeler que M. Leconte de Lisle n'a jamais mis d'amour dans ses vers; il nomme souvent Éros le fils d'Aphrodite, il le loue et le célèbre, mais de sang-froid. Ses poésies sont belles et glacées comme des statues de marbre; la passion en est sévèrement bannie comme une laideur, comme un transport qui défigure. Les anciens, surtout des siècles les plus purs, ont partout adoré la beauté et rarement touché à l'amour : disciple scrupuleux, il a imité, exagéré leur calme olympien, et il laisse aux modernes cette folie, à laquelle il ne croit sans doute pas. Cependant, s'il était nécessaire de faire une exception à la règle qu'il s'est imposée, c'était dans la circonstance présente; son modèle même lui en faisait une loi, et l'on n'accusera pas Eschyle d'être tendre ou de donner dans la galanterie. Le vieux poète grec attribue à Égisthe un pouvoir illimité sur Clytemnestre, cet empire absolu d'un amant, qui a fait oublier tous les devoirs de l'épouse. Qui le sait mieux que M. Leconte de Lisle, qui a fait d'Eschyle une traduction exacte et animée (1)? Cette femme grecque, à laquelle il est défendu même d'avouer publiquement son amour pour son mari, comme on le voit par ses premières paroles à l'arrivée d'Agamemnon, elle ose se dire aimée d'Égisthe. « Je ne crains pas d'entrer jamais dans la maison de la terreur (le temple de la crainte), aussi longtemps qu'Aigisthos, qui m'aime, allumera le feu de mon foyer, comme il l'a déjà fait avant ce jour. En effet, il est le large bouclier qui abrite mon audace. » Voyez aussi comme cet amour est assaisonné de jalousie, et comme la passion jouit de sa revanche. « Le voilà gisant, celui qui m'a outragée, les délices des Khryséis, qui ont vaincu devant Ilios. Et la voici, la captive (Cassandre), la divinatrice fatidique, qui partageait son lit, venue avec lui sur les nefs... Elle gît, la bien-aimée! et les voluptés de mon amour en sont accrues. » A la place de ces sentimens si vrais, si féminins, que voyons-nous dans M. Leconte de Lisle? Le vers que nous venons de citer, et les deux suivans :

> Maintenant que la foudre éclate au fond des cieux!
> Je l'attends, tête haute et sans baisser les yeux!

Nous ne lui demandons pas, en l'imitation d'un ancien, ce que les anciens s'interdisaient au théâtre, l'expression détaillée et complaisante de l'amour. La réalité était là dans le personnage d'Égisthe, il suffisait;

(1) *Eschyle*, traduction nouvelle par M. Leconte de Lisle; Paris 1872. Lemerre.

mais M. Leconte de Lisle veut être plus Grec et plus ancien qu'Eschyle. La suppression de ce personnage altère profondément celui de Clytemnestre; non-seulement elle se charge de tout le crime, mais de toutes les haines et de toutes les noirceurs qui se comprenaient mieux dans le fils de Thyeste. La reine d'Argos en son absence fait le tyran et menace le peuple quand celui-ci, représenté par le chœur, fait mine de se révolter contre les meurtriers de son roi. Une femme adultère hait son époux parce qu'elle le craint; mais celle-ci n'a d'autre passion que sa haine même, et il faut reconnaître qu'elle l'exprime en beaux vers.

. . . . . Je le hais.
Je hais tout ce qu'aima, vivant, ce roi, cet homme,
Ce spectre : Hellas, Argos, la bouche qui le nomme,
Le soleil qui l'a vu, l'air qu'il a respiré,
Ces murs, que souille encor son cadavre exécré,
Ces dalles, que ses pieds funestes ont touchées,
Les armes des héros par ses mains arrachées,
Et les trésors conquis dans les remparts fumans,
Et ce que j'ai conçu de ses embrassemens!

Jamais on n'a exprimé plus vivement que M. Leconte de Lisle la haine dans un cœur de femme : il y manque seulement une cause pour engendrer tant de haine. Heureusement pour le poète et pour l'actrice qui interprète ce rôle, la flamme criminelle de Clytemnestre est dans toutes les mémoires, et ce que l'auteur ne dit pas est jusqu'à un certain point convenu entre lui et l'auditoire. Sans ce compromis, je ne sais ce qui adviendrait des splendides hémistiches du poète; devant un auditoire illettré, il serait impossible de jouer *les Érinnyes*. Applaudissant ces vers à la fois emportés et sonores, entraîné par la fureur tragique de Mme Marie Laurent, familier d'ailleurs avec le sujet, le public ne songe pas à se demander ce qui rend cette femme si audacieuse et si féroce qu'elle défie les dieux sans nécessité et qu'elle déteste l'enfant qu'elle a mis au monde. Lancé dans cette voie, le poète ne peut s'arrêter. Substituée par lui à Égisthe, Clytemnestre a des raffinemens d'inimitié que l'adultère et la jalousie elle-même ne sauraient avoir : elle ne veut pas accorder la sépulture à son époux, dans le sang duquel elle a eu le loisir d'éteindre sa furieuse colère, à cette Cassandre, qu'elle a aussi frappée de sa hache, on ne sait pourquoi, n'étant pas jalouse.

Point de libations ni de larmes pieuses!
Qu'on jette ces deux corps aux bêtes furieuses,
Aux aigles que l'odeur conduit des monts lointains,
Aux chiens accoutumés à de moins vils festins!
Oui! je le veux ainsi : que rien ne les sépare,
Le dompteur d'Ilios et la femme barbare,
Elle, la prophétesse, et lui, l'amant royal,
Et que le sol fangeux soit leur lit nuptial!

A ce luxe de cruauté, nous voyons un grand inconvénient : il sera difficile d'admettre dans la seconde partie que le tombeau d'Agamemnon, comme le sujet l'exige, soit dressé à la porte même du palais des meurtriers, plus difficile encore de comprendre qu'une femme capable d'une haine posthume si violente soit sujette à des terreurs de conscience mal assurée, et envoie faire des libations sur la cendre de sa victime, afin de retrouver le sommeil de ses nuits.

Le personnage d'Oreste n'est guère moins altéré que celui de sa mère par la suppression d'Égisthe. En ôtant l'amant qui protége la femme adultère et coupable d'assassinat, on ôte précisément ce qui la rend le plus odieuse. Cet homme est son bouclier, comme elle le dit dans Eschyle; s'il est écarté, s'il ne se met pas entre elle et son fils, qui pourra s'expliquer le redoublement de fureur qui précipitera celui-ci contre sa mère? Il faut qu'Égisthe vienne s'assurer de la mort prétendue d'Oreste, qu'il fasse entrevoir ses soupçons, pour que le fatal dénoûment s'accomplisse sans retard; il faut d'ailleurs qu'il fasse depuis longtemps gémir sous le joug la fille du roi des rois, afin qu'elle soit pour son frère une cause d'irritation de plus. En effet, dans cette seconde partie, celle du châtiment, Oreste est chargé par l'auteur de toute la noirceur du parricide, comme Clytemnestre l'était tout à l'heure de tout l'odieux de l'assassinat : son Électre est réduite aux proportions d'une fille douce et timide, aimant bien son frère, mais incapable de vouloir la mort de sa mère. Rien de moins antique, et il en résulte un Oreste qui ne l'est pas davantage ; un parricide sans cœur ni entrailles, qui n'hésite pas, comme il arrive à celui d'Eschyle, au moins un moment. Ce n'était pas trop des avertissemens de Pylade et de la dureté d'Électre, ce n'était pas trop surtout de la religion des oracles et de l'empire inéluctable de la fatalité pour faire passer le parricide.

Cet Eschyle, que M. Leconte de Lisle traduit si bien et suit, à notre gré, peu fidèlement, entoure son Oreste de toute sorte de justifications. Il a pour l'exciter le voile trempé de sang où les meurtriers d'Agamemnon l'enveloppèrent pour le tuer plus sûrement; il conçoit des remords et semble crier grâce à Pylade, il accuse Apollon qui l'arme d'un couteau contre sa mère; aussitôt après avoir frappé, il va expier son crime à Delphes. Tout le pousse en avant; nul n'a horreur de lui, si ce n'est lui-même. Rien de semblable dans l'Oreste du poète français, et, pour nous en tenir à ce point seul de la volonté des dieux, il n'a qu'un mot, et qui n'indique pas une foi profonde :

> Un Dieu me fait signe d'en haut,
> Et mon père du fond de l'Hadès me regarde
> Fixement, irrité que la vengeance tarde.

Il n'y a que la religion des morts dans *les Érinnyes*. Oreste jouit de son

parricide au lieu d'y être poussé; il ne se venge pas moins lui-même que son père; il discourt avec Clytemnestre, dont il prolonge le supplice, lorsqu'il ne fallait que de courtes répliques où se résument, comme dans des sanglots, la fureur insensée d'un fils et l'agonie d'une mère. Ce n'est pas elle, comme dans Eschyle, comme dans tous les poètes qui ont touché à cette affreuse situation, ce n'est pas elle qui dit : « Je suis ta mère! » c'est lui qui, avant de frapper, se donne le sauvage plaisir de crier : « Je suis ton fils! »

> Reconnais ton enfant! C'est moi. J'ai bu ton lait,
> J'ai dormi sur ton sein, et je t'ai dit : « Ma mère! »
> O souvenirs! ô jours de ma joie éphémère!
> Et toi, tu souriais, m'appelant par mon nom.

Il serait fâché d'accomplir la volonté des oracles sans se montrer féroce tout à son aise. Un tel fils est digne d'une telle mère, et voilà comment les vers de M. Leconte de Lisle, taillés dans le marbre, frappent l'imagination sans aller au cœur.

Une remarque curieuse à faire sur cette tragédie, c'est que l'auteur est fataliste dans toutes ses poésies à peu près, et que dans sa pièce il supprime pour ainsi dire la fatalité. Autre chose est d'écrire des pages brillantes sur l'implacable sérénité de la nature, sur la faiblesse de l'homme et de ses vertus, sur le sourire inflexible des dieux dans leur olympe éloigné de nous, — autre chose de montrer un héros luttant avec les décrets divins qu'il ne peut comprendre, toujours abattu, jamais vaincu cependant, et réagissant par la liberté. La fatalité dans le premier cas est celle d'une philosophie panthéiste dont les poètes peuvent tirer de beaux effets; dans le second, la fatalité est une foi religieuse que nous ne pouvons admettre, mais que nous admirons dans Eschyle, qui transfigure les forfaits ordonnés par les dieux, et sanctifie les expiations les plus terribles, A notre avis, on ne peut prendre d'Eschyle les expiations, les forfaits, la terreur, et laisser absolument le reste. Si je ne me trompe, M. Leconte de Lisle a transporté sur notre scène les horreurs en ôtant la divine superstition qui les explique : lui qui connaît à fond Eschyle, on dirait qu'il obéit au préjugé vulgaire qui fait de ce poète le modèle du genre horrible.

Nous avons dû montrer combien le procédé suivi par lui est contraire à l'art dramatique, et comment, en voulant concentrer le poète grec et l'exagérer, il cesse d'être humain. Sa tentative est loin cependant d'être malheureuse; le succès des *Érinnyes* est assez marqué pour récompenser ses efforts et pour avertir le théâtre, qui s'abandonne trop souvent aux vulgarités. Le but n'est pas atteint; mais le poète s'engage dans une voie où la critique ne peut le suivre qu'avec intérêt; que la composition de la tragédie et le dessin des caractères appellent davantage son atten-

tion, que sa confiance dans les détails du style et dans l'éclat de la poésie, sans être diminuée, laisse la première place à l'étude de l'ensemble. Dans une œuvre originale, qui ne sera ni soutenue ni enchaînée par un chef-d'œuvre classique, l'épreuve pourra être plus décisive.

Les acteurs ont eu leur part dans le bon accueil fait aux *Érinnyes*. Nous rendions tout à l'heure justice au talent de Mme Marie Laurent. Mme Regnard a tiré un fort bon parti de son rôle de Kasandra, où elle a mis de la noblesse et de la distinction; le personnage un peu amolli d'Électre a trouvé une compensation et une sorte d'excuse dans le gracieux débit d'une actrine qui ne semblait pas destinée à représenter la terrible sœur d'Oreste. LOUIS ÉTIENNE.

ESSAIS ET NOTICES.

L'Instruction du peuple, par M. Émile de LAVELEYE (1).

Le livre de M. de Laveleye ne pouvait venir à un moment plus opportun. L'instruction primaire est à l'ordre du jour; cette question passionne les esprits en France et en Allemagne, en Angleterre et en Russie, en Belgique et en Portugal, et même en Amérique. Les partis politiques aussi bien que les partis religieux s'en sont emparés et l'ont inscrite sur leurs drapeaux. L'avenir des nations, M. de Laveleye a eu raison de le dire, dépend du degré d'instruction qu'elles atteindront, et cette vérité, aujourd'hui banale, explique parfaitement la chaleur mise partout dans la discussion des matières d'enseignement, les sacrifices que divers états se sont imposés et ceux qu'on leur demande encore.

Une question aussi importante ne se pose pas sans soulever des problèmes nombreux, dont l'étude est rendue difficile par la résistance des habitudes, par l'irritation des passions, par les appréhensions des intérêts. Ce sont ces problèmes que M. de Laveleye se propose de résoudre. Sa méthode est simple, mais elle n'en est que plus efficace : il va droit au but. S'agit-il de démontrer que « l'instruction du peuple est la question la plus urgente et la plus importante de notre temps, » il fait toucher du doigt cette vérité que, pour ceux auxquels l'instruction est conférée, c'est une parcelle de puissance et de lumière qu'on leur donne, car *knowledge is power;* savoir, c'est pouvoir. « Indispensable pour accroître les richesses, l'instruction ne l'est pas moins pour apprendre à en faire un bon usage. Presque partout le salaire de l'ouvrier est insuffisant pour satisfaire ses besoins rationnels, et pourtant quelle

(1) Paris, Hachette et Cie.

grande part n'en consacre-t-il pas à des dépenses inutiles ou même nuisibles? Incapable de prévoir, l'esprit borné au présent, il n'apprécie pas la puissance émancipatrice de l'épargne. Avide d'excitations violentes et matérielles, trop souvent il ne goûte que les plaisirs des sens, et, s'il gagnait plus, ce ne serait que pour dépenser plus. Veut-on qu'une augmentation de salaire soit pour le travailleur un moyen de s'affranchir, qu'on lui donne, par l'instruction, le goût des plaisirs de l'esprit et de la prévoyance. » Et ce raisonnement se trouve appuyé par des faits nombreux et bien choisis, prouvant jusqu'à l'évidence que, pour qu'un peuple produise beaucoup et dispose sagement de ses produits multipliés, il faut qu'il soit éclairé.

Les classes inférieures ne sont pas les seules qui profitent de l'instruction qu'on revendique pour elles, c'est dans l'intérêt de la société tout entière et surtout des classes élevées qu'on la demande. « Un grand danger, dit M. de Laveleye, peut menacer la civilisation. Si, en même temps que le besoin de bien-être se généralise dans le peuple, les lumières et la moralité se répandent dans toutes les classes de façon à inspirer aux uns la justice et aux autres la patience qu'exigent les réformes pacifiques, le progrès régulier est assuré; mais, si l'on maintient en haut l'instruction, la richesse et l'égoïsme, en bas l'ignorance, la misère et l'envie, il faut s'attendre encore à de terribles bouleversemens. » Du reste, c'est une vérité généralement admise maintenant que le suffrage universel sans l'instruction universelle conduit à l'anarchie et par suite au despotisme.

S'il en est ainsi, l'intervention de l'état dans l'enseignement primaire est indispensable, et il n'était vraiment pas nécessaire de le démontrer. C'est pour l'état un acte de légitime défense. Toutefois, si M. de Laveleye consacre un chapitre à cette question, c'est pour répondre non à ceux qui prétendent que l'initiative privée fera tout, mais à ceux qui offrent de se charger de la tâche à leur profit. On comprend qu'il s'agit du clergé. Or comment répond M. de Laveleye à cette offre? En démontrant, par l'exemple de Naples et du Portugal d'une part et de l'Angleterre de l'autre, le fait suivant : tant que l'église a seule été chargée de l'instruction populaire, celle-ci a été à peu près nulle, et si elle ne fait pas de progrès dans certains pays catholiques depuis que l'état s'en occupe, c'est surtout par suite de l'hostilité du clergé. Lorsque le clergé a été le maître absolu, il n'a rien fait, et maintenant qu'il a cessé de l'être, il empêche les autres de faire mieux que lui. D'ailleurs, dans les deux pays les plus réfractaires à l'intervention de l'état, l'Angleterre et l'Union américaine, l'action de l'état se fait de plus en plus sentir, à la satisfaction croissante de tous les partis.

Passe encore pour l'intervention de l'état quand il se borne à subventionner les écoles, à les faire participer aux largesses du trésor; mais

qu'il n'aille pas au-delà. S'il veut inspecter, on réclame la liberté religieuse ; s'il veut introduire l'obligation scolaire, on revendique la liberté du père de famille. On a le droit d'être surpris que dans la seconde moitié du XIXe siècle il soit encore nécessaire de défendre l'instruction obligatoire; c'est qu'on prêche des gens qui ne veulent pas entendre. Les partisans de l'obligation ont beau répéter à satiété que le père pourra envoyer l'enfant dans l'école de son choix, ou l'instruire lui-meme, et qu'on ne lui impose qu'une chose, c'est de ne pas laisser l'enfant croupir dans l'ignorance; leurs adversaires affectent toujours de confondre l'obligation de l'instruction avec l'obligation de fréquenter une école déterminée. M. de Laveleye sait poursuivre ses adversaires jusque dans leurs derniers retranchemens; il les y accable d'argumens, mais, nous craignons bien, sans les faire capituler. Il démontre successivement que l'obligation est juste, qu'elle est utile, qu'elle est applicable. Nous craindrions d'affaiblir son argumentation en la résumant, car tout porte, tout contribue à donner de la solidité au raisonnement. Aussi nous bornerons-nous à citer une simple note, une impression de voyage, que M. de Laveleye nous communique pour ainsi dire en passant.

Après avoir dit que la plupart des auteurs de traités de droit naturel ont admis que les parens doivent non-seulement nourrir, mais encore instruire leurs enfans, les alimens étant aussi indispensables à l'esprit qu'au corps, il ajoute ce qui suit : « Un jour j'entendis un mot qui fit pénétrer jusqu'au fond de mon cœur la force de cet argument. En descendant dans l'Engadine par le col de Fenela, je rencontrai une femme du village de Süss, où je me rendais, et je cheminai avec elle. Je lui parlai de ses enfans et lui demandai s'ils allaient à l'école. — Mais ils y sont tous obligés, me dit-elle. N'en est-il pas de même chez vous? — Quand je lui répondis que non, son étonnement fut grand. — Comment se peut-il, reprit-elle, qu'il y ait au monde des pays où des parens puissent commettre impunément le crime de ne pas instruire leurs enfans? — En parcourant ensuite la haute vallée de l'Inn, j'admirai ces beaux villages si prospères dans une région que la neige couvre pendant six mois, et dont le climat est celui du Cap-Nord; mais je comprenais comment tant de bien-être peut se rencontrer sous un ciel si rude. L'instruction avait fait ici le miracle qu'elle fait partout. »

La gratuité de l'enseignement, que l'auteur examine dans le chapitre suivant, ne porte pas avec elle une évidence aussi grande que l'obligation. On sait ce que l'on entend par gratuité de l'enseignement : c'est la suppression de la rétribution scolaire. L'instituteur doit toujours être payé; mais au lieu de l'être à tant par enfant, il l'est à forfait, et la dépense est imputable sur l'ensemble des revenus de la caisse municipale. Dans la pratique, le traitement de l'instituteur est généralement fixe, et il est payé par le receveur communal; seulement le receveur

perçoit la rétribution scolaire, et la caisse communale se borne à compléter le chiffre. C'est un système mixte. De bons esprits pensent qu'il est le meilleur, et M. de Laveleye, si nous avons bien saisi le fond de sa pensée, s'en contenterait au besoin; mais, comme le mieux est l'ennemi du bien, il se prononce en faveur de la gratuité absolue, c'est-à-dire de la répartition des frais scolaires sur l'ensemble des habitans en proportion de leur fortune, et non sur les pères de famille seulement.

La thèse la plus difficile que M. de Laveleye ait eu à soutenir, c'est l'école laïque. Les esprits religieux pourront se mettre d'accord avec les indifférens et même avec les athées sur la justice de l'obligation et sur la nécessité de la gratuité, mais ils auront de la peine à bannir de l'école la religion. Ils veulent avec M. Guizot que « l'atmosphère de l'école soit religieuse, » et ils ne croient pas y parvenir sans l'enseignement du dogme. M. de Laveleye ne se dissimule pas la gravité de la question, mais il l'aborde sans hésiter. Il commence par reproduire tous les argumens qu'on a fait valoir en faveur des écoles soumises à la direction du clergé (catholique ou protestant), puis il présente les argumens opposés. Ce n'est qu'après avoir ainsi mis le lecteur au courant de la question qu'il pèse le pour et le contre et formule ses conclusions. « Du moment, dit-il, qu'on admet que l'état repose sur la raison et les églises sur la révélation divine, rien n'est plus facile ni plus essentiel que de respecter cette distinction dans l'école; il suffit de dire que l'instituteur enseignera la morale et le prêtre le dogme. De cette façon nul empiétement n'est à craindre : chacun reste dans le domaine où il est souverain. »

L'enseignement de la morale se trouve ainsi séparé de l'enseignement de la religion; mais n'allez pas en conclure que M. de Laveleye soit partisan de la morale indépendante, de la morale sans base religieuse. Il rejette loin de lui pareille doctrine; il déclare impossible de parler de devoir sans parler en même temps de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Pour inculquer dans le cœur des enfans les notions du bien et du mal, il faut exposer dans l'école les idées religieuses générales qui leur servent de base, ainsi que cela se fait dans quelques pays. Or ces principes de morale et de religion ne sont point le monopole du clergé, et il appartient à l'instituteur de les faire connaître. Ceux qui revendiquent cet enseignement exclusivement pour le clergé tendent, sciemment ou non, à soumettre le civil au spirituel, l'état au sacerdoce, en un mot à établir une théocratie. « Si la raison humaine, dit M. de Laveleye, par ses propres forces et sans le secours de la révélation, ne peut s'élever aux notions du bien et du juste, le laïque est incapable de gouverner sans le secours de la puissance qui est le dépositaire de ces vérités, et le pape est, comme il le prétend, le souverain maître des

peuples et des rois. L'objet du gouvernement, ajoute-t-il, est la déclaration du droit et l'organisation de la justice parmi les hommes. Or le droit et la justice ne sont que des applications de la morale. Le laïque est-il incompétent en fait de morale, il l'est nécessairement aussi en fait de droit, et il ne lui appartient pas de diriger la société, qui doit marcher vers la réalisation de la justice, ou qui tout au moins doit la faire respecter. »

Ainsi, ou il faut restaurer le système théocratique dans toute sa rigueur et introniser la toute-puissance ecclésiastique sur la ruine de la raison humaine, ou bien il faut admettre que l'instituteur laïque peut enseigner la morale sans se soumettre au contrôle de l'église. Il semblera à plus d'un lecteur que M. de Laveleye a rendu trop tranchée l'opposition des deux systèmes, qu'entre ces extrêmes il y avait place pour bien des situations intermédiaires et que la vérité était dans le juste milieu. Mais en fait de doctrines, les formules doivent être claires et nettes, sinon elles perdent toute signification, et surtout elles cessent d'être un appui solide dans la pratique. Du reste, les argumens les plus importans, les plus sérieux, les plus irréfutables de M. de Laveleye, ce sont les faits qu'il cite, et sous ce rapport il est d'une fécondité inépuisable. La Hollande et les États-Unis, deux contrées libres, religieuses, et où pourtant la loi interdit l'enseignement du dogme dans l'école primaire, lui en fournissent d'abondantes moissons; il trouve des faits jusqu'en Belgique, le pays par excellence de l'ultramontanisme.

Telles sont les opinions de M. de Laveleye sur quelques-uns des points qui préoccupent en ce moment les esprits. La seconde partie du livre est consacrée à un exposé de la législation et de la statistique de l'instruction primaire dans tous les états de l'Europe et de l'Amérique, et même de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australie. Les renseignemens puisés aux sources officielles sont accompagnés de réflexions et au besoin d'explications. Cette seconde partie sera fort appréciée, même par ceux qui ne partagent pas les opinions théoriques de l'auteur. Il est à désirer que les grandes questions trouvent ainsi des hommes d'études qui en préparent la discussion et mettent aux mains du public tous les documens qui s'y rapportent. M. B.

Études sur l'aménagement des forêts, par M. Tassy; Paris.

On sait que l'aménagement d'une forêt consiste à en régler l'exploitation de telle sorte qu'elle fournisse un revenu annuel aussi régulier et aussi avantageux que possible. Il importe aujourd'hui plus que jamais de ne rien oublier en vue d'améliorer la situation et d'augmenter le rendement de ce genre de propriété. D'abord il ne nous est pas permis

de négliger une source quelconque de revenus; ensuite nous avons perdu, avec l'Alsace et la Lorraine, une étendue considérable de forêts, domaniales, communales et particulières, ce qui a diminué d'autant la production nationale, déjà si insuffisante. Une condition indispensable pour atteindre ce but, c'est de distraire l'administration des forêts du ministère des finances et de la transférer à celui de l'agriculture. Cette modification a déjà été réclamée par un grand nombre de conseils-généraux et par la Société des agriculteurs de France.

Ce n'est pas pour se faire une source de revenus que l'état est propriétaire de forêts, c'est pour fournir à la consommation des bois de fortes dimensions, que les particuliers sont impuissans à produire, et pour conserver à l'état boisé les massifs qui peuvent exercer une certaine influence sur le régime des eaux ou sur la salubrité publique. Sans doute ces forêts, soumises à des exploitations régulières, produisent un revenu annuel; mais la mise en vente des coupes a bien moins pour but d'alimenter le trésor que d'encaisser au profit de tous un produit qui n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre, et qui ne saurait constituer un profit commercial.

Il ne faudrait pas s'imaginer que la translation dont nous parlons serait sans importance. Il s'agit au contraire d'une réforme capitale d'où dépend l'existence même des forêts de l'état. Le ministre des finances en effet, préoccupé surtout de se procurer de l'argent, n'hésite pas, dans les momens difficiles, à sacrifier l'avenir au présent; il anticipe sur les coupes, et même il aliène les forêts quand il croit l'opération favorable au trésor. Le ministère de l'agriculture procéderait suivant d'autres principes; il s'efforcerait par des améliorations continues d'assurer la conservation des forêts et d'en augmenter la production; jamais l'idée ne lui viendrait de les vendre. En quoi d'ailleurs les questions relatives au reboisement des montagnes, au pâturage, au régime des eaux, à la fixation des dunes, à la gestion des forêts communales, intéressent-elles le ministre des finances? Elles lui sont absolument étrangères, et il n'y a pas plus de raison de lui en confier la solution que de mettre l'instruction publique entre les mains du ministre de la marine. Elles touchent au contraire à la production du sol et relèvent naturellement du ministre de l'agriculture.

Pour en revenir aux *Études* de M. Tassy, nous dirons que c'est un livre de principes plutôt qu'un traité pratique. L'auteur ne se dissimule pas qu'aux yeux de gens qui se disent habiles, et qui font peu de cas des théories, c'est là un grand défaut; mais il ne craint pas d'arborer ouvertement son drapeau. « S'il est vrai, dit-il, que la théorie soit la raison des choses, l'explication des phénomènes de la nature et l'énoncé des règles à suivre pour faire servir ces phénomènes à la satisfaction des besoins de l'humanité, s'il est vrai au contraire que la pratique ne

soit que l'application de ces règles, n'y a-t-il pas entre la théorie et la pratique une union nécessaire qu'il serait aussi difficile de rompre que de séparer la main qui agit de l'esprit qui la dirige?.. — Abandonner la sylviculture aux simples ressources de la pratique, c'est la réduire à une routine incertaine et obscure, surtout dans un ordre de choses où les faits mettent plus de temps à se produire que l'homme n'en met dans l'accomplissement de sa destinée. On peut donc en conclure qu'en sylviculture, comme en toute autre matière, sans le secours de la théorie, le niveau des connaissances humaines ne pourrait jamais s'élever, puisque c'est à elle qu'il appartient d'étudier les phénomènes, de les grouper, et de faire profiter ainsi une génération de l'expérience de celles qui l'ont précédée.

Obéissant à ces principes, M. Tassy passe en revue les différentes circonstances dans lesquelles peut se trouver une forêt, et il examine d'une part quel est, au point de vue du propriétaire, état, commune ou particulier, le meilleur système d'exploitation; d'autre part, quels sont les moyens les plus pratiques et les plus rapides d'atteindre le but. La dernière partie de son ouvrage est consacrée à la discussion des mesures à prendre pour remettre la France dans un état normal, au point de vue des forêts et du pâturage. L'auteur propose de classer, au moyen d'une statistique générale, tout le territoire en trois zones. La première zone, comprenant les terrains dont le boisement ou le gazonnement sont reconnus nécessaires sous le rapport du régime des eaux, de la protection du littoral et de la défense du territoire, serait régie par l'administration forestière. La seconde comprendrait les bois domaniaux ou communaux non compris dans la première; ces bois seraient également soumis au régime forestier, plus les bois particuliers dont la conservation présente non plus un intérêt général, mais un intérêt local manifeste, et dont le défrichement serait prohibé; enfin la troisième zone renfermerait les portions du territoire affranchies de toute restriction. Avec un champ d'action ainsi déterminé, l'administration des forêts serait en mesure de gérer les bois et les pâturages, dont la disparition est aujourd'hui une cause de ruine pour les pays montagneux.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TUFTS C... LIBRARY

META HOLDENIS

TROISIÈME PARTIE (1).

VI.

Le lendemain, il plut toute l'après-midi; M. de Mauserre et Mlle Holdenis ne se promenèrent point dans le parc. Je profitai d'une éclaircie pour me rendre à mon atelier, où je devais commencer le portrait de Mme d'Arci. Elle m'y rejoignit comme j'achevais de charger ma palette. Son mari l'accompagnait, il s'écria en refermant la porte avec fracas : — Monsieur Flamerin, jurons de ne pas sortir d'ici avant d'avoir avisé ensemble au moyen de nous débarrasser de cette intrigante !

Il avait l'accent si tragique que je lui demandai s'il se proposait d'employer le couteau ou le poison. — Pour expédier une souris, me répondit-il, je ne connais que la mort-aux-rats. Peut-être savez-vous des moyens plus doux, je consens à les examiner.

Il s'installa dans une fumeuse, j'avançai un fauteuil à Mme d'Arci, je m'assis à ses pieds sur un tabouret, et la séance fut ouverte. On eût dit à notre gravité un conseil de guerre assemblé pour délibérer sur un plan de campagne.

— Comme elle s'est trahie! disait M. d'Arci.

— Il est certain, lui répondis-je, qu'elle a pâli et perdu contenance.

— Elle avait l'air d'une âme en peine, ajoutait Mme d'Arci, et

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

pendant toute la soirée elle n'a fait que changer de place parce qu'aucune ne lui était bonne.

— C'est un bon point à lui marquer, elle n'est pas encore maîtresse dans l'art de feindre.

— Dès le premier jour que je l'ai vue, ses intentions m'ont été suspectes, et son museau tudesque m'a déplu.

— Cela prouve, monsieur, reprenais-je, que vous avez plus de clairvoyance ou plus de préventions que moi; son museau tudesque ne m'a jamais déplu.

— Ce qui me confond, c'est qu'elle soit parvenue à ensorceler mon pauvre père.

— Cela prouve, madame, que vous ne comprenez rien aux sentimens qu'inspire la femme qui l'a soigné à un malade qui a le cœur sensible.

— Mais qu'a donc pour elle cette aventurière? C'est un laideron.

— Eh! monsieur, vous savez que je n'en crois rien.

— Lui trouvez-vous l'esprit si brillant?

— Eh! madame, elle n'a pas celui qui brille, elle a celui qui sert, et peut-être a-t-elle choisi la bonne part.

— Dites plutôt que tout son esprit consiste en patelinage et en cajoleries.

— Ah! monsieur, les politiques les plus raffinés réussissent le plus souvent par des moyens grossiers, parce qu'ils prennent les hommes pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour de grands enfans.

— Je crois vraiment que vous nous faites son éloge!

— Ah! madame, je n'aurais garde, mais il est d'un bon général de ne pas mépriser son ennemi.

M. d'Arci fit un geste d'impatience, et je crois qu'il lâcha un juron. — Nous battons l'eau et perdons notre temps, s'écria-t-il. J'accorde de grand cœur à M. Flamerin que l'ingénieux esprit de Mlle Holdenis n'est pas un de ces arbustes inutiles qui sont l'ornement des jardins; j'y reconnais, comme lui, un de ces bons petits arbres fruitiers qui, moyennant quelques soins, un peu de pluie et beaucoup de soleil, rapportent gros à leurs propriétaires. Dieu la bénisse, elle et ses espaliers! Nous ne nous sommes pas réunis pour discuter ses mérites savoureux ni ses grâces virginales. Notre vœu commun est de la renvoyer le plus tôt possible à son cher Florissant, à son humble et vertueux foyer, à son tendre père qui se plaint qu'en son absence ses jambons de Mayence ont perdu toute leur poésie, à ses charmans petits frères dont les sarraus tombent en loques depuis qu'elle n'est plus là pour ravauder leurs nippes sous le regard du Seigneur. Sommes-nous dignes de posséder cette

colombe mystique? Et qu'est-elle venue faire dans le pays des Philistins? Je confesse, monsieur Flamerin, que vous êtes beaucoup moins intéressé que nous dans la bonne œuvre que nous méditons; nous combattons, nous autres, *pro aris et focis*, mais vous portez à M. de Mauserre une si fidèle amitié qu'elle doit vous tenir lieu d'intérêt. Sommes-nous d'accord?.. Bien, je continue. Sans vouloir vous faire de reproches, mon cher monsieur, vous m'aviez affirmé sur l'honneur que mon beau-père, qui a cinquante-trois ans sonnés, avait désormais jeté toute sa gourme, et qu'il serait jusqu'à la fin de ses jours le plus raisonnable des hommes. C'est sur la foi de cette belle assurance que je me suis prêté à un raccommodement dont je n'ai eu d'abord qu'à me féliciter. J'eus l'agréable surprise de découvrir dans la femme qui lui a fait faire jadis la plus impardonnable folie une personne dont les sentimens élevés et délicats m'ont inspiré dès le premier jour autant d'estime que d'affection. Il ne me reste plus qu'une chose à souhaiter, c'est qu'ils puissent légitimer par un mariage en forme une union qui leur promettait un heureux avenir à tous les deux. Depuis hier, tout obstacle légal a disparu; mais une lune rousse s'est levée sur les Charmilles, et nous voilà menacés d'une effroyable catastrophe. Ne haussez pas les épaules, le cas est grave : nous sommes en danger de voir le père de ma femme se déshonorer par un lâche abandon et conduire à l'autel la gouvernante de Lulu, laquelle aspire à devenir la gouvernante des Charmilles et de tout ce qu'il y a dedans.

— Merci de moi! interrompis-je; c'est prévoir les malheurs de bien loin.

— Faites-moi la grâce de m'écouter jusqu'au bout, reprit-il. Je suis un homme rassis, monsieur, et je n'ai pas l'habitude de m'émouvoir pour des affaires de bibus. Je vous affirme que mon beau-père est entièrement dégrisé de ses premières amours; que dis-je? si belle que soit encore Mme de Mauserre, elle a désormais pour lui une figure déplaisante, la figure d'une grosse sottise qui l'a empêché de devenir ambassadeur à Constantinople ou à Londres. Et voilà ce que c'est que de n'avoir pas la sincérité de se dire : Tu l'as voulu, George Dandin! Pour son malheur autant que pour le nôtre, le ciel et M. Tony Flamerin ont attiré ici une de ces cafardes qui adressent des lorgnades aux nuages, et d'une main se palpent le cœur, tandis que l'autre interroge discrètement la poche du prochain. Sans parler de son talent pour préparer les tisanes et pour épousseter les placards d'une maison, cette bonne pièce a réduit notre diplomate en retraite par ses attentions, ses chatteries, ses flagorneries, ses propos sucrés, ses airs confits, les extases de son admiration et ses yeux de carpe pâmée, qui lui répètent du matin au

soir, en haut allemand, qu'il est un grand homme. Libre à lui de lui déclarer sa flamme, libre à elle de se rendre à discrétion, ce sont leurs affaires, je n'y trouve rien à redire; mais cette Maintenon au petit pied s'est mis en tête de se faire épouser. Elle jouera le dragon de vertu, elle le renverra toujours affligé, jamais désespéré, et vous verrez qu'irrité par ses rigueurs, si profond que soit le fossé, un jour ou l'autre il le franchira; un peu de honte est bientôt bue. Accepter cette drôlesse pour belle-mère, serviteur! C'est trop me demander, et je me propose d'aller trouver tantôt M. de Mauserre et de m'expliquer franchement et péremptoirement avec lui. De deux choses l'une : ou la donzelle quittera demain les Charmilles pour n'y plus revenir, ou dès ce soir nous aurons déguerpi, ma femme et moi. M. de Mauserre aime sa fille; je me plais à croire que ma petite harangue lui fera quelque impression.

Mme d'Arci avait écouté avec chagrin ce discours un peu brutal, mais elle n'avait eu garde d'en rien marquer; si elle aimait son père, elle se fût plutôt pendue que de contredire son mari. Elle me remercia du regard, quand elle m'entendit lui riposter en ces termes :

— Mon cher comte, vos prémisses me semblent excessives et vos conclusions bien aventureuses. M. de Mauserre a le tempérament mélancolique; c'est un hypocondre qui n'a pas obtenu de la destinée ce qu'il en espérait, et qui croit avoir à se plaindre de son injustice. Considérons aussi qu'il est à l'âge où l'amour n'est plus guère pour la plupart des hommes que le besoin d'une société selon leur cœur; les femmes qui leur plaisent sont celles qui les plaignent ou les admirent, les amusent ou les consolent. Or il a plu au ciel et à un Américain qui s'ennuyait, car Tony Flamerin s'en lave les mains, d'envoyer ici une personne qui n'est ni une donzelle ni une drôlesse; les injures n'ont jamais rien prouvé, et Mlle Holdenis est tout simplement une personne intelligente, adroite, insinuante, qui possède l'art d'entrer de plain-pied dans les sentimens des gens, dans leurs querelles avec la vie, et de les gratter où il leur démange. Je ne nie pas que le charme qui entraîne M. de Mauserre ne pût le mener très loin, s'il s'y abandonnait, — ni que Mlle Holdenis ne soit une ambitieuse dont l'imagination caresse certains rêves qu'absout sa religion. Disons tout : si Mme de Mauserre venait à mourir d'ici à demain, peut-être auriez-vous peine à empêcher votre beau-père d'épouser la gouvernante de sa fille. Il a l'esprit trop libéral pour que les considérations de fortune et de naissance puissent le détourner de suivre ses penchans; je ne connais pas d'homme plus affranchi de tout préjugé. Heu-

reusement Mme de Mauserre est vivante, très vivante, et M. de Mauserre est un homme d'honneur à qui sa parole est sacrée. Ce que je crains, mon cher monsieur, c'est une intervention maladroite, qui l'irriterait et gâterait tout. Il est de la race des superbes; s'il se rend quelquefois à ses propres réflexions, il a peu d'égards pour les réflexions des autres, et son orgueil n'accepte jamais de leçons de personne. Pour l'amour de Dieu, renoncez à lui en faire. Vos explications trop sincères le pousseraient à de redoutables emportemens de déraison, et peut-être accorderait-il à sa colère ce qu'il refusera sûrement à sa passion, puisqu'il vous plaît d'appeler ainsi un goût très vif pour une personne qui, par grâce d'état, s'entend mieux que nous à lui tenir compagnie.

— Je crois que M. Flamerin a raison, s'empressa de dire Mme d'Arci en regardant son mari du coin de l'œil pour savoir ce qu'elle pouvait hasarder. Il est possible que nous voyions les choses trop en noir, mon cher Albert, et que le péril ne soit pas aussi imminent que nous le pensions. Cependant n'y a-t-il donc rien à faire, monsieur Flamerin? Laisserons-nous la maladie suivre son cours sans essayer d'aucun remède? Il nous en coûte de sentir l'ennemi installé dans la place, et il nous tarde de débarrasser mon pauvre père de sa demoiselle de compagnie, qui n'est pas une demoiselle d'honneur. Si l'intervention de M. d'Arci vous paraît dangereuse, adressons-nous à Mme de Mauserre. J'ai la certitude que ses représentations seront écoutées; on ne s'est pas aimé pendant six ans sans qu'il reste un peu de feu sous la cendre. Allons la trouver, ôtons-lui son bandeau, guérissons-la de son aveugle confiance, qui est le vrai danger, et recherchons avec elle le moyen d'éconduire sans bruit de funestes yeux bleus qui nous présagent des tempêtes.

— Ah! madame, vous me faites frémir, m'écriai-je. Ne voyez-vous pas que cette confiance que vous traitez d'aveugle et que je trouve adorable sera notre salut? C'est par là que Mme de Mauserre tient en échec, sans s'en douter, les secrets manéges de Mlle Holdenis, et met M. de Mauserre hors d'état de rien vouloir, de rien espérer et même de rien désirer. Un homme de cœur trahira-t-il une femme qui croit en lui comme au Père éternel? La désabuser, c'est vouloir tout perdre. Au premier mot que vous lui direz, elle n'aura plus sa tête, elle sera comme affolée d'inquiétude et de chagrin. N'attendez d'elle ni prudence, ni mesure, ni habileté; elle éclatera et fera le jeu de l'ennemi. Singulier moyen de sauver une place assiégée que d'y pratiquer soi-même la brèche!

— Vous repoussez tout ce qu'on vous propose, me répliqua M. d'Arci d'un ton bourru. Tâchez du moins de trouver quelque

expédient; sinon, j'en reviens à mon grand remède, c'est-à-dire à la mort-aux-rats.

— Je vous supplie de me donner carte blanche, lui répondis-je.

— Et que ferez-vous?

— Je prétends obtenir de l'assiégeant qu'il lève le siége.

— En faisant appel à son exquise sensibilité et à la délicatesse de sa belle âme?

— Non, par d'autres moyens. Ne me demandez pas lesquels; c'est mon secret.

— Et vous vous engagez à réussir?

— Je m'y appliquerai; promettez-moi de votre côté de ne parler de rien à Mme de Mauserre, et même de faire bon visage à Mlle Holdenis.

Il me répondit que c'était exiger beaucoup de lui, que cependant il consentait à se prêter à mon essai, après quoi il reprendrait sa liberté et procéderait à sa façon. Il sortit en retroussant sa moustache et chantonnant le refrain favori du grand Frédéric :

Je la traiterai, biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami.

Vers le soir, la pluie cessa, le temps s'éclaircit. Le lendemain, à notre réveil, il n'y avait plus un nuage au ciel. Six heures n'avaient pas sonné que deux voitures, attelées l'une et l'autre de trois vigoureux percherons, nous attendaient devant la grille de la terrasse. Tout le monde fut exact au rendez-vous, sans excepter Mme de Mauserre, à qui le bonheur faisait faire des prouesses. Quand elle nous rejoignit, les yeux gros de sommeil, emmitouflée de fourrures comme au fort de l'hiver, M. de Mauserre engagea cette belle frileuse à monter dans la calèche, dont la capote relevée la protégerait contre la fraîcheur du matin. Il monta lui-même dans le break, qu'il se proposait de conduire, et appela auprès de lui Lulu et sa gouvernante. Il avait compté sans son gendre, qui se fit un malin plaisir de s'adjoindre à eux, sous prétexte qu'il entendait profiter de l'instructive conversation de Mlle Holdenis. Il fut sourd à toutes les objections, et affecta de ne point apercevoir les froncemens de sourcils de son beau-père, qui dut s'accommoder de sa gênante société. Je pris place dans la calèche avec Mme de Mauserre et Mme d'Arci, et nous voilà en route.

Si vous désirez connaître le Bugey, madame, et que vous n'ayez pas le temps d'y aller, étudiez l'excellent guide de Joanne; mais il me serait impossible de vous décrire exactement le pays qu'on traverse pour se rendre de Crémieu au lac Paladru. Quoique ama-

teur de beaux paysages et par goût et par profession, j'avais laissé aux Charmilles mes yeux de peintre; je n'étais plus que Tony Flamerin, lequel avait martel en tête. Dans l'inquiétude et je dirai presque l'effroi que me causaient les plans de campagne de M. d'Arci, j'avais payé d'audace, et, prenant tout sur moi, j'avais obtenu un vote de confiance. Qu'allais-je faire? Les moyens secrets que je m'étais vanté de posséder me paraissaient à l'examen d'un effet douteux, je n'étais pas bien décidé à m'en servir. Pour voir clair dans ma conduite, il aurait fallu que je visse clair dans mes sentimens. Je croyais par intervalles haïr comme la peste l'ennemi que je m'étais chargé de combattre, et je me promettais de le traiter sans miséricorde; l'instant d'après, je me surprenais à douter de ma haine, où il entrait peut-être plus de ressentiment, plus de jalousie que d'aversion. Vous avez lu le Tasse et l'épisode de la forêt ensorcelée, que Tancrède s'était fait fort de désenchanter; il aurait dû commencer par désenchanter son cœur, car vous savez ce qu'il advint de lui et de son épée quand l'arbre qu'il se disposait à pourfendre lui montra le visage de cette Clorinde qu'il se flattait sottement de ne plus aimer. Je me demandais si j'étais tout à fait dépris de Clorinde, si au moment décisif je ne sentirais pas trembler dans ma main le glaive de l'inexorable justice. Ma seule ressource était de compter sur l'imprévu, sur quelque incident qui m'inspirerait une résolution; mais qu'est-ce qu'une habileté qui s'en remet aux incidens? M. d'Arci se fût bien moqué de moi, s'il avait lu dans mes pensées.

Ainsi travaillait mon esprit, et vous me pardonnerez d'avoir visité sans le voir un des plus beaux pays du monde. Je me souviens cependant de longues suites de collines ombragées de chênes, qui servaient de cadre à des plaines fertiles, couvertes de riches cultures. Nous cheminâmes durant des heures sur un plateau mamelonné; en atteignant la crête de l'un de ces mamelons, nous en apercevions d'autres qui se déroulaient en amphithéâtre autour de nous, couronnés de beaux villages, de clochers pointus et de châteaux massifs. Je me souviens également que nous traversâmes de jolis hameaux dont les maisons, blanchies à la chaux, nous regardaient passer; je me rappelle que sous l'auvent de chacune de ces maisons pendait une claie à sécher les fromages, et qu'il sortait de chacune de leurs fenêtres un vague bruissement de rouets et de métiers à tisser. Il me semble qu'au sortir de ces hameaux il y avait de grands noyers dont l'ombre allongée dormait paisiblement dans la poussière du chemin, à droite et à gauche des meules de paille, puis à perte de vue des champs de trèfle, de maïs, de sarrasin fleuri, au milieu desquels couraient des treilles écheve-

lées dont les pampres se tachetaient de rouge et qui toutes se tenaient par la main pour danser comme des folles. Qu'elles eussent un air de fête et de joie, je vous en donnerais ma parole d'honneur; mais de vous dire précisément ce qui les mettait en gaîté, je ne le saurais.

Nos percherons s'étant mis au pas pour gravir une côte, mes idées s'éclaircirent et je considérai longtemps un frais vallon qui ressemblait à ces tableaux du Poussin où il s'est complu à réunir toutes les scènes diverses de la vie des champs. Dans le fond, une tourbière où deux hommes ouvraient une tranchée, tandis qu'un troisième assemblait les mottes en tas; à quelques pas plus loin, un plantage et des femmes occupées à la cueillette des pois, d'autres qui lavaient du linge dans un ruisseau, des enfans qui taillaient des osiers, une prairie où pâturaient des vaches et un cheval blanc; sur le revers du vallon, un champ labouré, bien gras, bien luisant, dans lequel se promenait une herse attelée de quatre bœufs. Hommes, femmes, enfans, tout ce monde causait et riait; la tourbière interpellait les pois, la herse apostrophait les lavandières; tout en paissant, les vaches disaient leur mot, et la gravité de l'animal portait un jugement sur les gaîtés de l'homme. Répandez sur cette scène une vapeur transparente et la douceur d'un soleil d'automne buvant goutte à goutte les sueurs de la terre; non, Poussin n'eût pas mieux fait.

Je sais quelque chose de plus intéressant que les plus beaux paysages du Bugey; c'est le spectacle d'une âme heureuse, quand cette âme, bien entendu, n'est ni celle d'un méchant, ni celle d'un sot. Mme de Mauserre me donnait ce spectacle. Elle était le bonheur en personne; il brillait dans ses yeux, dans son sourire; elle en était enveloppée comme d'un fluide. On aurait pu croire qu'elle ne vivait que depuis deux jours; le monde lui était une nouveauté charmante, les objets les plus insignifians lui causaient des étonnemens, des ravissemens. En vérité, n'est-ce pas ce jour-là qu'elle découvrit le soleil? Son regard lui disait : — A propos, tu sais qu'avant dix mois je serai sa femme! — Cette âme tendre aurait voulu répandre sa joie autour d'elle, dépenser son ivresse en aumônes tout le long du chemin. Elle avisa une dindonnière assez dépenaillée qui paissait son troupeau dans un pré. Elle fit arrêter la voiture et courut embrasser l'enfant, avec qui elle s'entretint, assise sur une pierre; les dindons en émoi gloussaient à l'entour et faisaient la roue. En la quittant, elle lui glissa dans la main deux pièces d'or. Un peu plus loin, elle vida le reste de sa bourse dans le chapeau d'un vieil aveugle. Nous nous regardions du coin de l'œil, Mme d'Arci et moi; ce regard disait beaucoup de choses.

Depuis le vallon qui m'avait fait penser au Poussin jusqu'au village des Abrets, où nous devions faire halte pour déjeuner, j'eus moins de distractions, et je puis vous certifier que la route que nous suivions n'a peut-être pas son égale. Elle court au travers des vergers les plus rians, les plus frais, tapissés d'une herbe si veloutée qu'il me prenait envie d'être mouton pour en manger; les deux rangées d'arbres entre lesquelles nous passions entre-croisaient leurs branches, qui se recourbaient en berceaux au-dessus de nos têtes. Nous ne rattrapâmes le break qu'aux Abrets; il avait cheminé comme le vent, sans s'arrêter à causer avec les dindonnières, étant conduit par un homme de mauvaise humeur qui était bien aise d'avoir trois percherons à fouetter à tour de bras. Vous ne sauriez croire à quel point, selon les circonstances, M. de Mauserre se ressemblait peu à lui-même. Il y avait en lui deux hommes, dont l'un était aussi attentif à se commander que l'autre l'était peu. Pendant mon séjour à Dresde, il avait eu à traiter une affaire épineuse, et je l'avais vu opposer à toutes les contrariétés une figure impassible et unie; — hors des affaires et dès qu'il ne s'agissait que de lui, incapable de dissimuler, ses dépits paraissaient naïvement sur son visage, où on les lisait à livre ouvert.

Il fut sombre pendant tout le déjeuner comme une porte de prison. M. d'Arci jouait la candeur et l'exaspérait par ses empressemens. En sortant de table, il prit sa revanche. Il y avait dans le jardin de l'auberge un tir au pistolet; M. de Mauserre, qui était de première force, mit son gendre au défi et fit mouche trois fois de suite. La galerie battit des mains, et la perle des gouvernantes s'écria : — Dites-nous donc, monsieur, une fois pour toutes, quel talent vous n'avez pas! — M. d'Arci envoya sa première balle dans l'un des montans de la cible; il s'en prit au pistolet, qu'il déclara détestable. Son second coup ne fut guère plus heureux; il s'obstina jusqu'à ce qu'il eût mis dans le blanc, si bien qu'en quittant le jardin il eut le déplaisir de s'apercevoir que le break avait gagné les devans sans l'attendre. Force lui fut de monter dans la calèche avec nous. — Vous voilà bien attrapé, lui dit en riant Mme de Mauserre; —puis d'un ton plus sérieux : — M. de Mauserre se plaint que vous avez la mauvaise habitude de taquiner Mlle Holdenis; à la longue, vos plaisanteries pourraient lui faire tort dans l'esprit de son élève... Nous sommes si heureux de l'empire absolu qu'elle a su prendre sur notre indocile cabri! — Il se mit à ricaner, je lui pinçai le bras, et il ravala sa réplique.

Au sortir des Abrets, on gravit pendant plus d'une heure une côte assez rapide; après en avoir atteint le sommet, on quitte la grande route pour s'engager dans un chemin vicinal qui conduit en

vingt-cinq minutes au village de Paladru, assis à quelques pas du lac, au pied d'une église perchée sur un tertre. Je puis, madame, vous parler en expert du lac Paladru; je l'ai vu de très près, j'ai fait avec lui une connaissance plus intime que je ne l'aurais désiré. Si vous aimiez la statistique, je vous apprendrais qu'il est situé à quinze cents pieds au-dessus du niveau de la mer, qu'il a près de deux lieues de long sur une demi-lieue de large, qu'il est très profond, que ses eaux sont minérales et fort actives contre plusieurs maladies, et qu'elles ont un léger goût savonneux, ce qui ne les empêche pas d'être poissonneuses. J'aime mieux vous dire qu'il n'est pas permis d'aller dans le Bugey sans rendre visite à ce joli lac, que les environs en sont délicieux et qu'on y trouve de superbes frênes, que les monts qui encadrent ses deux rives sont les uns plus cultivés, les autres plus boisés et plus sauvages, que selon l'heure du jour et le caprice du vent il passe de la couleur de la nacre à un bleu d'azur et au gris du plomb, qu'enfin la nature s'est plu à rassembler sur ses bords les accidens les plus divers, des criques, des anses, des promontoires, ici des bouquets d'arbres qui se penchent sur l'eau et y trempent leur chevelure, là une grève courte que lave le flot, plus loin de petites falaises que fouette la vague. Si jamais vous y allez, arrêtez-vous sur une de ces falaises, à quelques pas du village, et regardez à votre gauche. Au-delà du lac et de ses joncs, vous verrez au premier plan un rideau de saules aux feuillages argentés, — au-delà des saules, une hauteur ombragée de beaux noyers au travers desquels pointent un clocher et les tourelles d'un château, et, si le temps est clair, à la faveur de l'échancrure que laissent entre elles les collines, le Mont-Blanc vous apparaîtra dans toute la gloire de ses neiges éclatantes, découvrant à la fois ses deux versans, l'un qui s'abaisse par étages du côté de la France, l'autre, pareil à une gigantesque muraille, où il semble que les aigles eux-mêmes doivent gagner le vertige.

Le guide du voyageur vous donnera, madame, un aperçu des beautés du lac Paladru; mais il ne vous dira pas que c'est un endroit où l'on fait des expériences désagréables. Celle que j'y fis m'a démontré clairement que le métier de prédicateur a ses dangers, et que les Allemandes ont parfois de bien étranges lubies.

VII.

Deux heures après notre arrivée, Mme de Mauserre, fatiguée de la route, rassasiée du lac et du Mont-Blanc, s'était assoupie sur un des canapés de l'hôtel des Bains, et Lulu, couchée sur un coussin, dormait à ses pieds. En attendant l'heure du dîner, M. de Mau-

serre, qui était aussi fort aux échecs qu'au pistolet, et qui cherchait une nouvelle occasion d'humilier son gendre, lui proposa une partie, et celui-ci l'accepta dans l'espoir d'une chimérique revanche.

Meta ne tarda pas à sortir; elle alla promener ses pensées sur la grève où avait abordé un bateau tout fraîchement arrivé de l'autre bout du lac. Les bateliers qui le montaient venaient de l'amarrer à un pieu, après en avoir roulé la voile autour du mât. Elle eut la fantaisie d'y entrer; je la vis s'asseoir près de la proue et y demeurer immobile, penchée sur l'eau, qui lui servait peut-être de miroir. L'occasion me semblant propice, quelques secondes après je l'avais rejointe, je détachais sournoisement l'amarre, et, prenant les rames en main, je gagnais le large avec elle.

D'abord elle parut effrayée de se trouver seule avec moi sur cette coque vacillante; elle me supplia de la ramener à terre. Je n'eus pas l'air de l'entendre, je continuai de ramer. Peu à peu elle se rassura ou se résigna. Elle s'assit à l'arrière près du gouvernail. Quand nous eûmes dépassé le milieu du lac, je lâchai les avirons et laissai le bateau voguer à la dérive. Elle me regardait avec attention, interrogeant mon visage et mon silence.

Ayant trouvé la veille sur un des rayons de la bibliothèque du château une vieille édition des *Provinciales*, j'avais eu la curiosité d'y mettre le nez. Un passage m'avait singulièrement frappé et s'était incrusté dans ma mémoire. M'adossant contre le mât, et les bras croisés : « En vérité, mon père, m'écriai-je, il vaudrait autant avoir affaire à des gens qui n'ont point de religion qu'à ceux qui en sont instruits jusqu'à la direction d'intention, car enfin l'intention de celui qui blesse ne soulage point celui qui est blessé. Il ne s'aperçoit point de cette direction secrète, il ne sent que celle du coup qu'on lui porte. Et je ne sais même si on n'aurait pas moins de dépit de se voir tuer brutalement par des gens emportés que de se sentir poignarder consciencieusement par des gens dévots. »

J'ajoutai : — Ah! que Pascal était un grand homme, et que la casuistique est une science dangereuse!

— A qui parlez-vous? me demanda-t-elle en souriant. Au ciel, aux poissons ou à moi?

— A quelqu'un, repris-je, qui m'a reproché plus d'une fois d'être un homme léger, et je lui réponds : Grâce soit faite aux esprits légers, ils déferont demain le mal qu'ils ont fait hier. Je redoute davantage ceux qui le font par conviction! C'est d'eux que Pascal a dit qu'on n'est jamais coquin si pleinement et si gaîment que quand on l'est par conscience.

Elle regarda autour d'elle : — Je ne vois pas ce jésuite à qui s'adresse votre discours, repartit-elle doucement. Vous devriez savoir que j'ai été élevée à ne pas aimer ces bons pères plus que vous ne les aimez vous-même.

Je repris les rames; j'eus bientôt doublé un petit cap, dont les ombrages nous cachèrent le village et l'hôtel. Meta n'avait plus peur; elle me dit d'un ton paisible : — Que répondra-t-on à Lulu si, à son réveil, elle demande sa gouvernante? Est-ce un enlèvement? dit-elle encore. Ah! j'oubliais que nous sommes au 1er septembre, et qu'aujourd'hui nous devions avoir une explication; mais un lac n'est pas un cimetière.

Puis elle détourna la tête et contempla le Mont-Blanc, qui se montrait vaguement derrière un massif de noyers.

J'abandonnai de nouveau les rames, et, m'adossant une seconde fois au mât, je fis une cigarette que j'allumai. — Les jésuites ont bon dos, repris-je. Il est possible qu'ils aient inventé le bel art de prévariquer en sûreté de conscience; je me suis laissé dire pourtant que la casuistique est cultivée dans plus d'un pays où ils ne sont pas en faveur. On y voit des esprits qui emploient leur subtilité à trouver de bonnes raisons pour justifier les cas les plus injustifiables. On en voit d'autres qui méprisent la grosse morale terre à terre des honnêtes gens selon le monde; ils la mettent à l'alambic, et leurs maximes quintessenciées les autorisent à s'accorder de petites licences que le commun des martyrs se refuserait. D'autres encore se servent de leur religion, qui est sincère, pour sanctifier leurs convoitises. Leurs actions les plus intéressées sont œuvres pies. Ces enfans de Dieu regardent toute la terre comme leur héritage, et, convaincus que le ciel leur a commis le soin d'obliger les méchans à restitution, ils font main basse, la larme à l'œil, *sur leurs biens qu'ils s'appliquent.*

Je lançai ma cigarette dans le lac. — On m'a parlé d'une pécheresse, poursuivis-je, qui, à vrai dire, n'avait péché qu'une fois; la vie avait été si indulgente pour elle qu'elle avait trouvé le bonheur dans sa faute. Une sainte vint à passer, et, voyant cette heureuse coupable, elle s'écria : — Quel fâcheux exemple! La loi divine de ce monde est l'ordre, que cette femme a transgressé. Il y va de l'intérêt du ciel et des bonnes mœurs que je lui prenne son bonheur si mal acquis; je lui prendrai sa maison, je lui prendrai son mari, je lui prendrai son enfant, je lui prendrai son passé et son avenir, ses souvenirs et ses espérances, je lui prendrai tout, et Dieu me dira : Bien travaillé, ange de lumière! il y a un désordre de moins dans le monde.

Une flamme lui monta aux joues; elle me cria : — Depuis quel-

ques jours vous parlez par énigmes; dites-moi une fois pour toutes ce que vous avez dans l'esprit et de quelle infamie vous me soupçonnez.

— Il y a là-bas, lui répliquai-je, dans une auberge de village, une femme qui dort paisiblement. Puisse-t-elle ne se point réveiller! car un jour elle sera folle de désespoir en découvrant que Mlle Meta Holdenis a conçu l'honorable et hardi projet d'épouser M. de Mauserre.

Son visage prit une expression colère et sèche que je ne lui avais jamais vue. Ce ne fut qu'un coup de théâtre, la scène changea bien vite. Le regard presque féroce que ses yeux dardaient sur moi, comme l'aiguillon d'une abeille, s'adoucit par degrés; ses lèvres serrées se détendirent, son front crispé redevint uni comme une glace, elle baissa la tête, et il me sembla que des larmes roulaient sous sa paupière. J'attendis un moment qu'elle me parlât; mais j'attendis en vain.

Les lacs de montagnes sont capricieux et fantasques. Quand nous nous étions embarqués, il n'y avait pas un souffle dans l'air ni une ride à la surface de l'onde, qui était d'un bleu argenté. Bientôt l'ombre portée de la côte avait pris une couleur d'émeraude; le vert, gagnant peu à peu sur l'azur, avait envahi tout le lac, qui fut saisi d'un frisson et commença de clapoter. Le bateau avait dérivé au large. De plus en plus embarrassé du silence prolongé de Meta et du mien, je me décidai au retour. Je mis cap sur le village de Paladru, où la brise nous poussait en droiture, et je dépliai la voile en demandant à Meta si elle se chargeait du gouvernail, qu'il ne s'agissait que de maintenir droit. Elle me répondit par un signe des yeux, et saisit la barre d'une main déterminée. La voile s'enfla, le bateau prit sa course comme un cheval qui aurait senti l'éperon; déjà les roseaux et les galets de la rive devenaient plus distincts.

Meta avait redressé la tête; sa bouche entr'ouverte buvait le vent, et sa poitrine se gonflait. — Je veux vous dire une fois encore *le Roi de Thulé*, murmura-t-elle; écoutez bien. — Et de la même voix que jadis elle me récita les vers que grâce à elle je savais par cœur :

Es war ein König in Thule
Gar treu bis an das Grab,
Dem sterbend seine Buhle
Einen goldnen Becher gab.

Le vent fraîchissait de seconde en seconde; soudain une rafale secoua rudement la voile, qui tour à tour battit le mât et se tendit jusqu'à le faire craquer. Le lac avait passé du vert au gris, il se tachetait d'écume et se hérissait d'un air de méchante humeur.

A un mouvement maladroit que fit Meta, le bateau, s'étant incliné brusquement, embarqua un paquet d'eau. — Prenez garde, lui dis-je; il suffirait d'une distraction pour nous faire chavirer.

Elle était arrivée au dernier couplet :

Er sah ihn stürzen, trinken,
Und sinken tief ins Meer.
Die Augen thäten ihm sinken;
Trank nie einen Tropfen mehr.

Elle répéta deux fois ces quatre vers; puis elle me regarda, et sa figure me parut singulière. Elle ôta sa toque; l'air jouait avec ses cheveux, qui voltigeaient sur son front; elle avait les joues ardentes, et au fond de ses yeux braqués sur moi une mystérieuse folie agitait ses grelots.

— Votre bohémienne, s'écria-t-elle, était une menteuse; ne m'a-t-elle pas prédit que je vivrais cent ans? — Et, baissant la voix, elle ajouta : — Nous devions décider aujourd'hui si nous passerions notre vie ensemble; puisque vous n'y pensez plus, je veux mourir avec vous.

A ces mots, elle imprima au gouvernail une si violente secousse que la seconde d'après notre bateau avait sa coque en l'air et votre serviteur six pieds d'eau au-dessus de la tête.

Madame, on ne sait dans ce monde ce qui sert et ce qui nuit. Je n'aurais jamais imaginé que le commerce de mon ami Harris pût avoir pour moi la moindre utilité. Cependant, lorsque je revins de mon étourdissement et du fond de l'eau à la surface, ma première pensée fut de me féliciter d'avoir passé avec lui trois mois à Genève, parce que, nous baignant tous les jours dans le lac, il avait fait de moi un habile nageur; — soyez sûre que dans ce moment tous mes tableaux passés et futurs me semblaient bien peu de chose au prix de la faculté que je possédais de me tenir sur l'eau. Mes idées se débrouillant, ma seconde pensée fut qu'il y avait près de moi une femme qui se noyait, et que j'étais résolu à la sauver ou à périr avec elle. Vous croirez ce qui vous plaira, madame; mais ce n'était pas un mouvement d'humanité ni de compassion qui me poussait : je ressentais pour la première fois une sorte de fureur amoureuse. J'avais tout pardonné à Meta en faveur de la charmante et louable intention qu'elle avait eue de noyer Tony Flamerin; il me semblait que la vie n'était pas possible sans elle. Ce sentiment vous paraîtra extravagant, et vous allez croire que l'eau du lac Paladru, dont j'avais avalé un grand coup, joint à ses autres vertus celle d'être plus capiteuse que le vin du Rhin. Madame, il n'est pas besoin de boire pour extravaguer; il y a un peu de déraison dans toutes les passions humaines. C'est le cœur de l'homme qui est capiteux.

Je plongeai, et je n'aperçus pas Meta. L'épouvante me gagnait quand je m'avisai que, sa robe s'étant accrochée à la barre du gouvernail, elle se trouvait prise sous le bateau. Je l'eus bientôt dégagée. Elle avait entièrement perdu connaissance; mais je ne pouvais avoir de sérieuses alarmes, elle n'avait pas demeuré plus d'une minute sous l'eau. Un léger mouvement qu'elle fit avec les doigts me rassura tout à fait. Lui soutenant la tête de ma main gauche, je m'escrimai si vigoureusement du bras droit et des deux jambes que le grand Harris lui-même eût été content de moi. Au bout de quelques instans que je trouvai longs, j'eus l'infini bonheur de prendre terre.

Mon premier soin fut de coucher Meta sur le côté; elle rouvrit les yeux, les referma aussitôt. Je l'enlevai dans mes bras et me mis à courir vers l'auberge, qui n'était pas loin. Je fus accosté à mi-chemin par deux bateliers furieux, qui, m'accablant d'injures, me redemandaient leur bateau. Je le leur montrai du doigt, les assurant qu'il se portait bien, quoiqu'il n'y parût pas. Dans le fond, ils étaient débonnaires, et ma bourse, que je leur donnai, était si bien garnie, qu'ils changèrent de ton et voulurent m'aider à porter ma précieuse charge; mais je n'entendais pas que personne m'en soulageât. Mme de Mauserre, qui s'était réveillée, s'étonnant de ne pas nous voir, venait de sortir de l'hôtel avec Lulu pour nous chercher. Elles nous aperçurent, et, croyant à un irréparable malheur, elles poussèrent l'une et l'autre des cris perçans. J'avais eu facilement raison des bateliers qui me réclamaient leur bateau; j'eus plus de peine à calmer Lulu, qui me demandait compte de sa gouvernante. Le pis est que ses hurlemens furent entendus de M. de Mauserre. Il abandonna sa partie d'échecs, se précipita dans la cour, et je crus que j'aurais une affaire sérieuse avec lui. Il me regardait d'un air menaçant et furibond. Je me hâtai de dissiper son inquiétude en lui affirmant que Meta était vivante; mais l'inquiétude le tourmentait moins que l'âpre chagrin de la voir étendue dans mes bras, qui la serraient étroitement, sa joue pressée contre la mienne, ses cheveux collés à mes tempes.

Il s'élança sur moi, les poings levés, et s'écria : — Vous êtes un misérable fou !

Ce cri me fit mesurer la profondeur de sa blessure. — Vous vous oubliez, monsieur, lui répondis-je froidement. — Et, le repoussant de l'épaule, j'entrai dans l'auberge, où je déposai mon fardeau. Il n'y a pas d'enthousiasme qui tienne, j'étais à bout de forces.

M. d'Arci était accouru; il haussa les épaules en lorgnant Meta, qui était pâle comme la mort, et il me dit : — Quelle comédienne! — Puis il grommela entre ses dents : — L'idée était ingénieuse; mais le cœur vous a manqué.

VIII.

Les soins empressés de Mme de Mauserre, assistée de sa belle-fille et de l'hôtelière, eurent bientôt ressuscité la perle des gouvernantes. On la déshabilla, on la mit dans un lit bassiné, où elle ne tarda pas à reprendre tous ses esprits. Son premier mot fut pour appeler Lulu, qui se jeta sur elle avec des transports de joie.

Pendant ce temps, j'avais échangé mes habits mouillés contre des vêtemens de paysan, et je descendis me chauffer à la cuisine. J'y trouvai M. de Mauserre debout devant la cheminée. — Vous avez des explications à me donner, me cria-t-il.

— Permettez, repartis-je d'un ton vif, il me semble que c'est à moi d'en réclamer.

Notre vieille amitié triompha de sa jalousie et de son orgueil, et il reprit de l'air le plus affectueux : — Vous avez raison; les cris de Lulu m'avaient troublé l'esprit. Excusez-moi, je vous en prie, et embrassons-nous.

Je lui touchai dans la main sans lui donner au sujet de mon naufrage les éclaircissemens détaillés qu'il désirait. Tout ce qu'il put tirer de moi fut que Mlle Holdenis avait choisi le moment où le vent soufflait dans toute sa force pour lâcher imprudemment le gouvernail. — Cela prouve une fois de plus, ajoutai-je, que les femmes sont de mauvais pilotes; ne nous laissons gouverner par elles ni sur eau ni sur terre.

Impatienté de ma réserve, il m'entraîna dans l'embrasure d'une fenêtre, et, m'ayant regardé dans le blanc des yeux, il me dit à brûle-pourpoint : — Avez-vous des vues sérieuses sur Mlle Holdenis?

— Que vous importe? lui répondis-je.

— Je m'intéresse à elle et à vous, et je ne crois pas que vous soyez faits l'un pour l'autre.

— Pour qui donc est-elle faite? lui demandai-je en le regardant fixement à mon tour.

— Pour ma fille, à qui elle est bien nécessaire. Soyez de bonne foi. Votre cœur est-il pris tout de bon?

— Peut-être, lui dis-je; mais je ne dois compte de mes sentimens qu'à elle seule.

Sur ces entrefaites, on nous annonça que le dîner était servi. Je me sentais un appétit bourguignon; je l'avais bien gagné. Je fis honneur au repas et surtout à un hombre-chevalier qui avait été pêché le matin près de l'endroit où nous avions chaviré; ce produit du lac Paladru me parut délicieux, tant j'ai l'âme peu rancunière. M. de Mauserre mangeait du bout des dents et ne prononça pas trois paroles. Mme de Mauserre ne se lassait pas de me questionner

sur mon aventure nautique et de me remercier d'avoir sauvé la vie à une personne qui lui était chère. M. d'Arci avalait morceau sur morceau pour se mettre dans l'impossibilité de parler. Mme d'Arci me regardait avec son sourire tranquille, me disant tout bas : — Beau chevalier, il y a quelque chose là-dessous.

Entre la poire et le fromage, Mme de Mauserre nous quitta pour aller prendre des nouvelles de Meta. Elle revint nous dire que l'héroïne du jour se portait à merveille, qu'après avoir bu un bouillon elle voulait à toute force se lever, et que, ses vêtemens n'étant pas encore secs, on s'occupait de lui en chercher d'autres. Lulu, qui ne pouvait se passer de sa gouvernante, demandait à se rendre auprès d'elle. On lui en refusa la permission; elle se mit à pleurer et à trépigner comme dans son beau temps. Pour la calmer, M. d'Arci lui fit des cocottes en papier; tout le monde s'en mêla, la table en fut bientôt couverte. Après avoir fourni mon contingent, je m'échappai pour aller fumer un cigare dans le jardin.

La lune à son second quartier argentait la moitié du lac; l'autre était dans une ombre noire. Il n'était plus fâché, mais il lui restait comme une sourde émotion; par intervalles, ses vagues balbutiaient des mots entrecoupés : on eût dit un enfant que le sommeil a surpris dans sa colère et qui gronde tout bas en rêvant. La pensée me vint d'aller trouver Meta; il me semblait qu'après ce qui s'était passé nous avions à causer ensemble.

Je rentrai dans l'auberge par la porte de derrière. Je montai à pas de loup l'escalier, je me glissai le long du corridor, et j'allais frapper quand je m'avisai que Meta n'était pas seule. Elle disait à quelqu'un : — Donnez-moi des nouvelles de mon sauveur.

— Il est d'une humeur charmante, répondit une voix sombre que je reconnus pour celle de M. de Mauserre.

Mon premier mouvement fut de pousser brusquement la porte, le second de retenir mon souffle et de prêter l'oreille; mais les bonnes consciences produisent des scrupules comme les bonnes terres portent de bon froment. Pour me dérober à la tentation, je rebroussai chemin, je gagnai en tapinois la chambre où j'étais entré pour me changer; mes habits y séchaient auprès d'un grand feu. J'étais occupé à les retourner quand je m'aperçus qu'après une pause les deux voix avaient repris leur entretien. Rappelez-vous, madame, lorsque vous visiterez le lac Paladru, qu'à l'hôtel des Bains les lits sont tendres, les repas copieux et bien servis, les hombres-chevaliers délicieux, mais que les plafonds et les parois y sont minces comme une feuille de carton, que d'une pièce à l'autre on entend tout, et qu'il y faut murmurer ses secrets dans la langue des fourmis. *Non bis in idem*, disent les juristes, ce qui

signifie qu'on n'est pas tenu d'avoir de la conscience deux fois de suite dans la même affaire. Cette fois j'écoutai, et j'entendis.

— Ne puis-je donc savoir qui de vous deux a eu la première idée de cette promenade sur l'eau ? disait M. de Mauserre d'un ton sec, presque impérieux.

— Je ne le sais pas moi-même, monsieur ; il me semble que l'amarre s'est détachée toute seule.

— Et vous avez trouvé fort naturel cet aventureux tête-à-tête avec un jeune homme que j'aime, que j'estime, mais qui est mauvais juge peut-être dans les questions de convenance?

— J'ai eu tort, dit-elle humblement. J'ai oublié ma situation, et la gouvernante de votre fille vous en fait, monsieur, toutes ses excuses.

— Je ne suis pas en ce moment le père de ma fille, je suis un homme qui pensait avoir le droit... — Il n'acheva pas sa phrase; il préféra en commencer une autre. — Ne sommes-nous pas le 1er septembre? C'est aujourd'hui que Tony devait vous demander votre main. Que lui avez-vous répondu?

— Je n'ai pas eu de réponse à lui faire, monsieur, parce qu'il ne m'a rien demandé.

— C'est pourtant un endroit bien choisi qu'un bateau pour y faire une déclaration; on ne risque pas d'y être dérangé. La sienne a-t-elle été brûlante? A-t-il su profiter de la circonstance en habile homme? a-t-il été entreprenant?

— Songez-vous bien, monsieur, à qui vous parlez?

— Je suis tenté de croire, poursuivit-il, que votre naufrage n'a point été un accident. M. Flamerin a voulu se procurer le plaisir de vous sauver, le plaisir plus doux encore de vous porter pendant dix minutes dans ses bras. Comme il vous tenait étroitement serrée contre son cœur! Est-il certain que vous fussiez tout à fait évanouie?

Elle enfla sa voix, et ce fut à son tour d'avoir le verbe haut : — Eh bien! oui, s'écria-t-elle, M. Flamerin a pris aujourd'hui avec moi de grandes libertés. Ce qui me console, c'est qu'un jour peut-être je serai sa femme.

— Cela ne sera pas.

— S'il le veut, qui pourrait l'en empêcher?.. Vous oubliez qu'il est libre, lui !

Ce mot l'accabla, et je crus l'entendre pousser un profond soupir. Il se pourrait aussi que ce fût une illusion; dans certaines circonstances, les oreilles me tintent.

— Si vous méprisez mes conseils, reprit-il d'un ton plus doux, j'aime à croire que vous attachez quelque prix au consentement de

votre famille. Je peux vous assurer que votre père n'autorisera jamais ce mariage.

— Vous lui avez donc écrit? Comme vous abusez de mes confidences!

— Il m'a répondu courrier par courrier que M. Flamerin était sans doute un bon parti, mais qu'il n'agréerait pour son gendre qu'un homme d'un esprit sérieux et de principes sévères, et que les hommes à principes ne se rencontrent guère parmi les artistes. Une telle délicatesse lui fait d'autant plus d'honneur qu'il se trouve, paraît-il, dans une situation embarrassée.

— Il vous a parlé de ses affaires? lui demanda-t-elle avec émotion.

— Je lui sais gré de sa confiance. Quelqu'un lui propose de le prendre pour associé dans une entreprise qui lui permettrait de relever en peu de temps sa fortune; mais on exige de lui un apport de capital qu'il ne possède pas.

— Et qu'il vous prie de lui avancer?

— Je serai heureux de pouvoir faire quelque chose pour le père de Meta Holdenis.

— Ah! monsieur, pourquoi obligez-vous une fille à plaider pour vous contre son père, et à vous avertir que, si honnête, si loyal qu'il soit, il est homme à projets et à chimères, qu'il a la main malheureuse dans tout ce qu'il entreprend, que vous lui rendriez un service fatal en encourageant ses illusions, que vous ne reverriez jamais votre argent, et que ma fierté ne s'en consolerait pas?.. J'exige, monsieur, que vous ayez le courage de le refuser. Je suis prête, s'il le faut, à vous demander cette grâce à genoux.

— Calmez-vous. Je refuserai, puisque vous m'en priez. Laissez-moi vous dire que vous avez le cœur le plus noble et le plus délicat que je connaisse.

— Et vous, monsieur, vous êtes la bonté même... Pourtant vous m'avez fait tout à l'heure la plus injuste querelle.

Il me parut qu'il changeait de place pour se rapprocher d'elle. — Pour la dernière fois, l'aimez-vous ou ne l'aimez-vous pas? lui dit-il.

— Quittons ce sujet, monsieur, il m'en coûte trop de me disputer avec vous.

— Vous refusez donc de rassurer mon inquiétude? reprit-il d'un ton presque suppliant.

— J'ai peine à croire à votre inquiétude; je croirais plutôt à votre despotisme, si vous n'étiez pas si bon.

— Et ma tyrannie vous paraît insupportable?

— Je suis très disposée, monsieur, à me laisser gouverner par vous; mais nous vivons, ajouta-t-elle avec gaîté, dans un temps où

les peuples les plus soumis demandent à leur gouvernement de s'expliquer.

— Vous voulez que je m'explique? Vous voulez me contraindre à vous dire ce que je m'étais promis de vous taire à jamais?.. Oui, je suis un despote, et mon secret... Ah! ne me forcez pas à parler, vous m'avez deviné!

Il y eut un long silence, du moins il me parut très long. M. de Mauserre le rompit enfin en disant : — Je ne sais ce que vous penserez de moi; mon aveu vous semble-t-il odieux ou ridicule?

— Je ne vous juge pas, monsieur, répondit-elle, je crois rêver. Vous vous trompez, vous vous faites illusion. Qui suis-je, pauvre fille sans esprit et sans figure, pour m'être fait aimer d'un homme tel que vous? Ce sera l'éternelle gloire de ma vie; mais à cet honneur dangereux je préfère la paix que j'ai perdue. J'étais si heureuse auprès de vous!.. Hélas! me voilà condamnée à quitter dès demain les Charmilles. Monsieur, qu'avez-vous fait? Que vous êtes cruel!

— Vous me quitteriez? s'écria-t-il avec véhémence; je ne le souffrirai point.

— Quand j'aurais la faiblesse de rester, quelle vie mènerais-je dans une maison où j'aimais à vous chercher, et où désormais la prudence, le devoir, tout me commandera de vous fuir? Adieu cette douce liberté qui avait tant de charmes pour moi comme pour vous!

— Vous resterez, vous dis-je, et vous n'aurez pas besoin de me fuir. Je vous promets que vous n'entendrez plus de moi un seul mot qui puisse vous blesser ou vous effrayer. Ce jour est un jour néfaste, effaçons-le de notre mémoire. Que demain soit comme hier, oublions l'un et l'autre que nous sommes venus ensemble dans un lieu maudit où la jalousie m'a fait divaguer...

— Qu'exigez-vous de moi, monsieur? L'oubli vous sera facile, mais je me défie de mes souvenirs.

— Je vous en supplie, reprit-il, traitez-moi comme un malade dont on ménage la déraison, à qui l'on passe, crainte de pis, ses plus absurdes caprices. Soyez sûre que je condamne ma folie, mais elle me fait peur, et, si vous me refusiez, je ne réponds de rien, je serais capable de quelque éclat qui ferait notre malheur à tous. Jurez-moi que vous ne disposerez pas de votre main avant de m'avoir consulté, et que vous ne quitterez pas les Charmilles sans mon consentement.

— Vous m'épouvantez! dit-elle d'une voix éperdue.

— Je ne sortirai pas d'ici que vous ne m'ayez donné votre parole.

— Vous l'avez, monsieur, je vous la donne dans l'espérance que vous me la rendrez.

Cette conversation, madame, m'agaçait horriblement, elle m'était insupportable, et j'avisais au moyen d'y mettre fin quand j'entendis une porte s'ouvrir. L'instant d'après, je reconnus la voix de Mme de Mauserre qui disait : — Je vois avec plaisir, ma chère, que vous êtes en bonne compagnie. La voilà hors d'affaire, n'est-ce pas, Alphonse?

— Grâce à vos bons soins, madame, dont je vous serai éternellement reconnaissante, lui répondit Meta. Je me félicite d'avoir vu la mort de si près, puisque j'ai eu l'occasion de me convaincre que vous voulez bien m'aimer un peu.

— En doutiez-vous? La belle peur que vous m'avez faite! — Et Mme de Mauserre partit de là pour revenir sur le détail de ses émotions; elle aimait à redire les choses.

Je m'esquivai discrètement. Je retournai dans le jardin, où je méditai longtemps sur ce que j'avais entendu. Je ne savais trop quel jugement en porter. Il y avait en moi un procureur-général qui requérait et un avocat très retors qui trouvait réponse à tout. Le tribunal flottait dans le doute et réclamait un supplément d'enquête. Tout en consultant avec moi-même, je contemplais les étoiles, je n'en sus tirer aucun éclaircissement.

Des sons de piano m'arrachèrent à mes réflexions. Meta, enveloppée dans la pelisse de Mme de Mauserre, était descendue dans la salle commune, et jouait un nocturne de Chopin, qui assurément avait pensé à moi en le composant. Sa musique peignait les sentimens d'un homme qui est en train de se noyer avec la femme qu'il aime; elle disait aussi : Puisque vous refusez de vivre avec moi, je veux mourir avec vous! Le piano était une méchante épinette de village que Meta réussissait à faire parler; le proverbe a raison : Il n'est point de mauvais outil pour un ouvrier qui a le diable au corps. Il me parut qu'elle avait aussi le diable dans les yeux. J'étais allé m'accouder sur le rebord de la fenêtre, et je l'observai longtemps sans qu'elle pût m'apercevoir. La douceur habituelle de son regard avait fait place à une vivacité meurtrière; mais il y a de bons diables, et, la musique aidant, je cherchais à me persuader que celui qui logeait dans ces prunelles bleues me promettait le bonheur. Par intervalles, cela me semblait évident; quand Meta eut fermé le piano, je ne regardai plus la chose comme aussi sûre.

Je dormis très mal cette nuit, d'abord parce que j'agitais dans mon esprit un problème de mathématiques transcendantes, ensuite parce que mon voisin de droite, M. de Mauserre, fut sur pied jusqu'au petit jour, allant et venant comme un ours en cage. Son insomnie consolait la mienne.

A la demande de Lulu, il fut décidé que nous déjeunerions à Pa-

ladru et ne partirions pour les Charmilles qu'après midi. Vers onze heures, je descendis dans la salle à manger. Mme d'Arci était assise près d'une fenêtre et regardait Mme de Mauserre, qui arpentait le jardin avec Meta. Elle me les montra du doigt l'une après l'autre en me disant : — Comment est-il possible de désirer ceci, quand on a le bonheur de posséder cela?

— Il faut tout comprendre, lui répondis-je. La femme que voici n'a tout son prix que dans le monde, dans une fête, dans un bal; mais on ne donne pas de bals aux Charmilles, et il faut convenir qu'à la campagne, un jour de pluie, la femme que voilà offre beaucoup de ressources.

— Ajoutez, reprit-elle, que l'une est aussi sincère, aussi vraie et aussi sûre que l'autre est secrète, tortueuse et sournoise, et il passe pour constant que les hommes n'ont jamais adoré que les femmes dangereuses.

— Beaucoup de gens, lui répliquai-je, n'aiment à voyager que dans les pays où il y a des précipices.

En ce moment, Mme de Mauserre nous aperçut et nous cria : — Vous avez l'air de conspirateurs. Peut-on savoir ce que vous complotez ?

— Nous complotons, lui dis-je, de vous ramener ici dans dix mois et de vous donner sur le lac Paladru une fête vénitienne dont je me charge de rédiger le programme.

Elle me remercia d'un mouvement de tête, et continua sa promenade.

Après avoir pris la précaution de refermer les fenêtres, Mme d'Arci me fit subir un interrogatoire sans recevoir de moi que des réponses évasives. Je lui rappelai que j'avais obtenu d'elle et de M. d'Arci un vote de confiance et un crédit de temps.

— Vous finirez bien par nous rendre vos comptes, me dit M. d'Arci, qui nous rejoignit sur ces entrefaites. Vos intentions sont bonnes; je vous reproche seulement de manquer d'esprit de suite et d'être un trop bon nageur.

— Je ne veux pas la mort du coupable; je travaille à sa conversion.

— C'est bien à vous, reprit-il, de prêcher les gens; ce serait mieux encore de ne pas les repêcher.

— Laissez-moi faire à ma guise, j'ai mon idée, et souvenez-vous de votre promesse.

— Je ne dirai rien qui puisse irriter mon beau-père, je ne ferai rien qui puisse inquiéter Mme de Mauserre. Êtes-vous content?

— Je le serai tout à fait si nous réussissons à éviter une crise qui tournerait sûrement au profit de l'ennemi.

— Soyez tranquille, me dit Mme d'Arci. Nous avons réfléchi à vos

recommandations, et vous nous avez convaincus que, tant que Mme de Mauserre ne se doutera de rien, elle sera invulnérable; sa confiance fait sa sûreté.

Je lui fis signe de se taire; je venais d'entendre à l'instant dans la pièce voisine, dont la porte était entr'ouverte, un léger piétinement de souris. Je m'assurai qu'en effet Meta n'était plus au jardin.

— Dieu veuille qu'elle ne nous ait pas entendus! dis-je à Mme d'Arci. Croyez-en mon expérience, les murs de cette auberge sont perfides.

Deux heures plus tard, nous étions en route. Je ne sais si ce fut par précaution contre son gendre ou contre lui-même que M. de Mauserre pria sa femme de monter dans le break. Je pris place dans la calèche avec mes deux alliés. En allant à Paladru, j'avais été pensif; au retour, je fus rêveur. Quelques efforts que je fisse pour m'occuper du paysage, je revoyais toujours un lac qui moutonnait, un bateau ballotté et deux grands yeux un peu fous qui me regardaient fixement et semblaient me crier : l'amour ou la vie! Voilà, madame, comment il se fait que j'ai parcouru deux fois le Bugey sans le voir.

IX.

Je fus quelques jours sans revoir Meta. Elle ne se ressentait point de son bain; mais Lulu s'était refroidie à notre retour, et sa gouvernante l'avait condamnée à garder la chambre, où elle lui tenait fidèle compagnie du matin au soir. J'attendais impatiemment qu'elle sortît de sa prison volontaire, quand éclata la crise que j'appréhendais. Je dois rendre à M. d'Arci la justice qu'il n'y fut pour rien; cette crise funeste qui selon ma prédiction devait favoriser les entreprises de l'ennemi, ce fut l'ennemi qui la provoqua. Décidément on ne saurait trop se défier des murailles de l'hôtel des Bains.

Un soir, peu avant le dîner, comme Mme de Mauserre, qui ne pensait à rien moins, était seule dans son petit salon, elle vit entrer Mlle Holdenis pâle, le visage défait, laquelle vint se jeter à ses pieds en pleurant. Elle se figura d'abord que Lulu était morte ou mourante; Meta retrouva sa voix pour la rassurer.

— Mais qu'est-ce donc, ma chère? Vous m'épouvantez. Avez-vous reçu quelque triste nouvelle?

Meta secoua la tête.

— Vous a-t-on fait quelque chagrin? M. d'Arci se serait-il permis... Contez-moi tout de suite vos peines. Je serai bien malheureuse si je ne réussis pas à vous consoler.

— Vos bontés m'accablent, répondit Meta, qui ne cessait de

pleurer. Traitez-moi en ennemie, chassez-moi de cette maison; il est bon pour vous et pour moi que je n'y reste pas un jour de plus.

Elle ne put en dire davantage, ses larmes lui coupèrent la voix. Mme de Mauserre la pressa de questions, ses réponses étaient brèves, entortillées et obscures; mais, quand on est demeuré quelque temps dans les ténèbres, on finit par y voir clair, et Mme de Mauserre entrevit tout d'un coup la cruelle vérité.

— Ah! grand Dieu, s'écria-t-elle, M. de Mauserre... Il vous aime, et il a osé vous le dire. Où? quand? comment? que s'est-il passé? Je veux tout savoir.

— Je n'en ai déjà que trop dit, repartit Meta.

En ce moment, elle laissait reposer sa tête sur les genoux de Mme de Mauserre, qui la repoussa de ses deux bras avec violence; mais elle se repentit aussitôt de son emportement.

— Que je suis injuste! lui dit-elle. Je m'en prends à l'amie courageuse qui est venue se confesser à moi et m'avertir.

— Ah! madame, repartit Meta, ne vantez pas mon courage; ayez plutôt pitié de ma faiblesse. M. de Mauserre m'a surpris la promesse de ne pas quitter les Charmilles sans son consentement. Il m'a parlé en maître, j'ai craint de lui déplaire, et j'ai juré. Dites-lui, je vous prie, que je suis venue le dénoncer à vous-même; dans sa colère, il me rendra ma parole.

— Non certes, lui répondit Mme de Mauserre, je n'abuserai pas de votre noble confiance. Je ne parlerai qu'en mon nom, et je le supplierai...

— Ne le suppliez pas, interrompit-elle. Ordonnez, exigez. Soyez sûre que je n'ai pu lui inspirer un sentiment sérieux, et qu'il n'a pour moi qu'une fantaisie d'un jour, dont vos reproches le feront rougir, et qu'il s'empressera de vous sacrifier. Qui suis-je pour vous disputer son cœur, à vous qui êtes aussi belle que vous êtes bonne! Vous avez gardé tout votre empire sur lui, le premier mot que vous lui direz le fera rentrer en lui-même. Déclarez-lui qu'il vous est venu des soupçons, que ma présence ici trouble votre repos, que, s'il ne s'en charge, vous êtes résolue à me signifier mon congé. Ou bien, si ces explications vous effraient, trouvez quelque prétexte, accusez-moi de négliger mes devoirs, de me relâcher dans les soins que je dois à votre chère enfant. Quoi que vous puissiez dire, je ne vous démentirai en rien, et je partirai d'ici le cœur navré, mais pleine de gratitude pour la main qui m'aura chassée.

Mme de Mauserre demeura quelques instans interdite, éperdue; elle rêvait comme on rêve au bord d'un précipice.

— Non, répondit-elle enfin, je ne me mettrai pas en peine de rien inventer; il m'en coûterait trop de calomnier une personne qui ne m'a fait du mal que malgré elle. Ne me demandez pas de men

tir; je n'ai pas ce talent. Si je parle, je dirai la vérité, et je vous la dis en ce moment en vous confessant que tout à la fois je vous admire, je vous aime et je vous hais.

A son tour, elle fondit en larmes; comme Meta s'ingéniait à la consoler, elle lui imposa silence, et, l'ayant embrassée avec effort, elle la renvoya.

D'ordinaire nous étions sept à table; ce jour-là, nous ne fûmes que deux. M. et Mme d'Arci avaient accepté une invitation chez des voisins; Mme de Mauserre allégua une violente migraine qui l'obligeait à garder la chambre, Meta l'engagement sacré qu'elle avait pris de dîner avec sa jeune malade dans la *nursery*. M. de Mauserre se résigna courtoisement à son tête-à-tête avec moi, et fit bon visage à mauvais jeu. Malgré notre bonne volonté, la conversation était embarrassée, languissante; nous avions tant de choses à ne pas nous dire! Après le café, il me quitta pour faire une promenade à cheval; c'était son habitude quand il avait du souci.

Je venais de rentrer chez moi quand Mme de Mauserre me fit appeler. Je me rendis sur-le-champ auprès d'elle, et je n'eus besoin que de la regarder pour m'assurer qu'elle souffrait d'autre chose que d'une migraine. Elle avait les traits bouleversés, les lèvres tremblantes, les yeux morts. Elle me tendit la main en essayant de sourire; ce demi-sourire, que je n'oublierai jamais, me parut l'image du bonheur foudroyé.

— Le châtiment que je redoutais est enfin venu, me cria-t-elle; mais il est plus terrible que tout ce que j'aurais pu rêver.

Et après m'avoir fait promettre le secret, elle me raconta son entretien avec Meta. Je lui dis tout ce que je pus imaginer pour la calmer et lui rendre cœur; j'y perdis mes peines. Je l'avais bien jugée : cette âme abandonnée à toutes ses impressions, extrême dans ses chagrins comme dans ses joies, était incapable de faire bonne figure dans le malheur; du premier coup il l'avait mise à terre, elle ne pouvait plus se relever.

— Faut-il que je vous confesse où j'en suis? me dit-elle en m'interrompant. Tantôt, quand j'ai vu paraître ici Mlle Holdenis, l'expression de son regard était si funeste que j'ai senti tout de suite qu'un grand deuil venait d'entrer dans cette maison; ma première pensée a été que ma fille était morte. Que Dieu me le pardonne, si ma fille était morte, je souffrirais moins; mon amour m'était plus cher que mon enfant.

Je pris le parti de la laisser parler; la douleur se fatigue en bavardant, et cette fatigue la soulage.

— Non, je ne rêve pas, Tony, me disait-elle; je n'avais plus que dix mois à attendre pour être sa femme. Dieu me condamne à faire naufrage en vue du port. Ah! si vous saviez ce qu'il était pour moi!

J'en étais venue à l'aimer mille fois plus que le jour où il m'a enlevée, — car enfin, Tony, c'est bien lui qui m'a enlevée, n'est-ce pas? Apparemment il savait ce qu'il faisait. Je lui ai longtemps résisté; mais il m'a tant tourmentée que j'ai fini par céder, plus par faiblesse ou par pitié, vous le dirai-je? que par amour. Vous étiez là, vous devez tout savoir. Oui, dans ce temps j'étais aimée de lui bien plus que je ne l'aimais. Que les rôles ont changé! Il est devenu mon idole, et c'est pour cela que Dieu m'a châtiée; il déteste toutes les idolâtries.

Quelques instans après, elle reprochait à ce Dieu jaloux son injustice, sa cruauté. Ne pouvait-il trouver dans le monde une femme plus coupable qu'elle à frapper? Ne devait-il pas réserver ses grands châtimens, ses grands coups, pour les fautes orgueilleuses et insolentes? Sa gloire était-elle intéressée à foudroyer un roseau?

Puis elle s'écriait tout à coup que Meta s'était abusée, qu'il y avait trop d'invraisemblance dans son histoire. — Comment aurait-elle pu lui plaire, Tony? Oseriez-vous me soutenir qu'elle est plus belle que moi? Ne vous souvient-il pas que, le jour même où elle est arrivée aux Charmilles, M. de Mauserre l'a trouvée laide? Nous nous sommes disputés à ce sujet; sa figure ne me déplaisait pas. Elle est agréable, parce qu'elle a l'air intelligent et bon; mais c'est tout. Franchement, Tony, vous paraît-elle si extraordinaire? Y a-t-il en elle quelque chose qui m'échappe? Ah! vous autres hommes, vous avez des yeux bien étranges, vous leur faites voir ce que vous voulez; ce sont de faux témoins qui mentent impudemment pour justifier vos infidélités.

Et bientôt, changeant de langage : — Hélas! reprenait-elle, tout cela ne s'explique que trop; j'aurais dû prévoir que cette Meta lui ferait faire des comparaisons et des réflexions bien dangereuses pour moi. Elle a tous les talens qui me manquent. Elle est active, sans cesse occupée, et je ne puis me tenir dix minutes sur mes pieds sans tomber de fatigue. Elle s'entend à élever un enfant, à gouverner une maison; je n'ai jamais su gouverner que mon éventail, quand ce n'est pas lui qui me gouverne. M. de Mauserre peut causer avec elle de tout ce qui l'intéresse; elle est si intelligente! et je ne suis qu'un oison bridé. Elle le comprend, elle le désennuie, elle le conseille. Oui, c'était bien la femme sérieuse qui convenait à un homme sérieux. Elle a les vertus d'une fourmi, et je suis la cigale. Que dis-je? les cigales chantent, je ne chante pas; il se trouve que c'est là fourmi qui est musicienne, et vous savez qu'il raffole de musique... Et puis, il faut tout dire, elle le flatte; convenez, Tony, qu'elle le flatte. Moi, je l'adore, mais je ne l'ai jamais flatté, et, bien qu'il soit un dieu pour moi, je ne lui répète pas à tout bout de champ qu'il est un grand homme. Il m'a tou-

jours paru qu'il y avait dans la flatterie comme un mépris secret pour ce qu'on aime. Je l'aime, c'est ma seule science, et voilà ce qui m'a perdue. Les hommes ne se lassent pas d'être admirés, caressés, adulés; mais un amour trop constant les ennuie. Je suis sûre que depuis longtemps il était excédé de moi; il se disait : c'est toujours la même chose, et, s'étonnant de m'avoir tant aimée, il me cachait par pitié le mortel écœurement que lui causait son bonheur. Je n'ai rien su voir; si l'on ne m'eût désabusée, je n'aurais jamais rien deviné. Tony, l'amour est imbécile; mais pourquoi m'ôter mon illusion? et à quoi bon m'ouvrir les yeux? nous voilà tous bien avancés! Quand on a vu la vérité face à face, on n'a plus qu'une idée, celle de se sauver dans une île déserte ou dans l'autre monde.

Ainsi parlait-elle sans s'arrêter, mêlant tous les tons, se contredisant, mais revenant toujours à cette invariable conclusion : — ah! Tony, que je suis malheureuse! — après quoi elle recommençait à pleurer.

Comme elle refusait obstinément d'écouter mes consolations, je me fâchai, je la traitai de folle, de mauvaise tête; je lui dis un peu rudement que les choses n'en étaient pas où elle croyait, que le seul danger qui me parût sérieux était l'exagération et l'extravagance de son chagrin.

— C'est ce que nous saurons bientôt, me répliqua-t-elle en fronçant le sourcil.

— Comment? que prétendez-vous faire?

— M'expliquer dès ce soir avec M. de Mauserre.

Je fus sur le point d'éclater et de lui dire des sottises; elle prenait à tâche de réaliser mes plus sinistres prévisions. — Mais, malheureuse, m'écriai-je, vous voulez donc jouer à tout perdre?

— Je suis résolue, me répondit-elle, à voir clair dans ma situation, à savoir exactement où j'en suis. — Et avec une apparence de logique, elle ajouta : — Ou bien, comme vous le dites, il ne s'agit que d'un caprice sans conséquence, et M. de Mauserre n'hésitera pas à me le sacrifier, ou, comme je le crains, l'affaire est plus grave, et dans ce cas pourquoi attendre? Qu'y gagnerais-je? Je désire connaître mon sort le plus tôt possible.

— Eh! ne savez-vous pas, répliquai-je, qu'il suffit d'une opposition intempestive pour affermir un homme dans un caprice et le pousser à des extrémités dont il n'aurait pas abordé la pensée sans frémir? On s'aigrit dans la discussion, on s'entête, l'orgueil se met de la partie, et on finit par vouloir ce qu'on n'osait pas même désirer. Passe encore, madame, si vous aviez un peu de manége, un peu de diplomatie; mais vous êtes la femme la plus maladroite que je connaisse.

Elle me répondit que je la jugeais bien, qu'aussi ne se piquait-elle point d'adresse, qu'elle était à la fois trop gauche et trop fière pour se servir des petits moyens, qu'elle entendait perdre son procès ou le gagner de franc jeu. — D'ailleurs, poursuivit-elle, vous voyez bien que Mlle Holdenis, qui s'est conduite en fille honnête et en véritable amie, m'a engagée à m'expliquer au plus tôt avec M. de Mauserre.

— Je ne doute pas, lui dis-je, que Mlle Holdenis ne soit animée des meilleures intentions; mais je doute fort qu'elle vous aime autant que moi. Daignez m'en croire, suivez mes conseils plutôt que les siens.

— Et que me conseillez-vous?

— De prendre patience, de temporiser, de dissimuler et de laisser agir vos amis.

— Ah! Tony, repartit-elle avec un sourire triste, vous me demandez l'impossible. Un bon médecin consulte le tempérament de son malade et ne lui ordonne que des remèdes qu'il puisse supporter. Je n'ai jamais su me contraindre ni rien dissimuler; je suis ainsi faite, prenez-moi comme je suis. Quand je renoncerais à m'expliquer avec M. de Mauserre, mes yeux ne parleraient que trop et lui diraient mes inquiétudes, ma jalousie... Abandonnez-moi à ma misérable destinée, et laissez la pierre rouler au fond de l'abîme où son poids l'entraîne; si vous la reteniez aujourd'hui, avant deux jours elle vous échapperait de la main.

Je ne me tins pas pour battu, je lui adressai les plus vives, les plus éloquentes représentations; je la suppliai, je la rabrouai, je l'injuriai presque, et je m'échauffais dans mon harnais quand soudain la porte s'ouvrit, et M. de Mauserre parut. J'aurais vu apparaître le diable en personne que mon émotion n'eût pas été plus désagréable.

Il eut l'air surpris de trouver sa femme tête à tête avec moi, plus surpris encore de notre agitation et de notre trouble, que nous ne réussîmes point à lui cacher.

— Je suis bien aise, ma chère, dit-il en posant son chapeau sur la table, de voir que votre migraine ne vous condamne pas à la solitude.

Je ne sais ce qu'elle se disposait à lui répondre, je l'arrêtai par un geste, et j'eus tort : M. de Mauserre venait de s'approcher de la cheminée, au-dessus de laquelle il y avait une glace. Cependant il ne fit pas semblant d'avoir rien aperçu dans cette glace; il avança un fauteuil, s'y assit, et dit du ton le plus tranquille : — Vous avez mauvais visage, Lucie; Tony a pris ses degrés en médecine; il m'a guéri jadis d'une douleur de rhumatisme, où son savant diagnostic avait cru reconnaître une attaque de goutte. Ses remèdes sont, pa-

raît-il, des selles à tous chevaux, car il est positif qu'il m'a guéri. Vous a-t-il tâté le pouls?

— Mme de Mauserre a un peu de fièvre, repartis-je, et je crois qu'elle a surtout besoin de repos; une bonne nuit la remettra sur pied. — Et, me levant, je le regardai d'un air qui signifiait : je m'en vais, mon cher monsieur, vous devriez bien en faire autant.

— Je n'ai pas sommeil, je ne me coucherai pas de si tôt, s'écria Mme de Mauserre. — A son tour, elle m'adressa un geste suppliant qui voulait dire : pour l'amour de Dieu ! ne vous en allez pas.

— Notre promenade à Paladru nous a mal réussi, reprit M. de Mauserre. Lulu y a gagné un rhume. Votre migraine vous a-t-elle permis de lui faire ce soir une visite?

Elle eut un frémissement dans tout le corps. — Je n'y aurais pas manqué, répondit-elle, si Lulu avait été seule; mais Lulu n'est pas seule, et la personne qui la soigne...

Je me hâtai de lui couper le chemin : — En effet, dis-je d'un ton enjoué, Mlle Holdenis n'a pas seulement de l'amitié pour ses malades, elle en est jalouse et ne permet pas qu'on les approche.

Le silence régna pendant deux minutes; il n'était interrompu que par le tic-tac de la pendule, qui me paraissait avoir la fièvre, elle aussi : son pouls était capricant, elle battait tour à tour un ou deux coups à la seconde. — La nuit est superbe, reprit M. de Mauserre. La lune sera pleine demain, ce soir déjà elle était ronde comme un fromage.

— J'ai remarqué une chose, lui dit Mme de Mauserre. Vous sortez à cheval toutes les fois que vous êtes préoccupé ou que vous tenez conseil avec vous-même. Auriez-vous ce soir quelque souci?

— Eh! ma chère, quel souci voulez-vous que j'aie?

— A quoi pensiez-vous tout à l'heure, chemin faisant?

— A votre migraine, qui a condamné Tony à dîner seul avec moi; le reste du temps, je n'ai pensé à rien.

— Alphonse, un homme de votre caractère pense toujours à quelque chose ou à quelqu'un.

Il la regarda d'un air étonné. — Ah! chère madame, m'écriai-je, les hommes d'esprit sont plus bêtes que vous ne croyez, et je les tiens parfaitement capables de bayer une heure durant à la lune sans penser à rien. — Puis, allant à la fenêtre : — Il est certain que la nuit est fort belle. Êtes-vous d'humeur, monsieur, à venir fumer un cigare avec moi sur la terrasse?

Ma proposition lui agréa, et il s'approchait de Mme de Mauserre pour lui souhaiter une bonne nuit, quand elle lui dit : — Un instant, Alphonse; j'ai à vous parler.

Malgré la peine que j'y avais prise, je n'étais point parvenu à

empêcher le périlleux abordage dont je redoutais l'issue; le moyen de lutter contre une obstination de femme! Je gagnai lestement la porte, et j'avais déjà la main sur le loquet; Mme de Mauserre me cria : — Restez aussi, Tony, je vous en prie; depuis que nous vous connaissons, M. de Mauserre et moi, nous n'avons jamais eu de secrets pour vous.

— Restez, mon cher, me dit-il d'un ton sardonique, et ne prenez pas cet air déconfit, ou je me figurerai que vous savez déjà de quoi Mme de Mauserre veut me parler.

Je pris le parti de me rasseoir sur ma chaise, où je demeurai les bras ballans, les yeux cloués au plafond, adressant à la corniche une oraison mentale et l'adjurant de se laisser choir sur notre tête.

— Eh bien! Lucie, qu'avez-vous donc à me dire? demanda M. de Mauserre, qui était plus inquiet sans doute qu'il ne voulait le paraître. Quel est le sujet de cet entretien que vous introduisez si solennellement? Rédigerons-nous un procès-verbal? Dresserons-nous un protocole? Faut-il que Tony prenne la plume?

— J'ai une supplique à vous présenter, murmura-t-elle.

— Une supplique? quel singulier mot! Depuis six ans que j'ai le bonheur de vivre avec vous, vous ne m'avez jamais présenté de supplique.

— C'est ce qui m'encourage, vous ne repousserez pas la seule prière que je vous aie jamais adressée. Je vous conjure de me faire un sacrifice, qui peut-être vous coûtera.

Cette ingénieuse façon de prendre le taureau par les cornes me causa un mouvement de rage, et je donnai intérieurement toutes les femmes au diable; je ne pensais pas à vous dans ce moment, madame. — Qu'avez-vous donc, Tony? me dit M. de Mauserre; puis il regarda devant lui et attendit.

Après un instant d'hésitation : — Me ferez-vous la faveur, reprit-elle, d'éloigner de cette maison Mlle Holdenis?

Il tressaillit dans son fauteuil. — Ai-je bien entendu? s'écria-t-il. Quoi! cette personne que vous admiriez, que vous prôniez, que vous portiez aux nues, que vous appeliez la perle des gouvernantes! voilà une saute de vent des plus inattendues. Qu'a fait, je vous prie, Mlle Holdenis pour s'aliéner si subitement vos bonnes grâces, et que lui reprochez-vous?

— Rien dont elle soit responsable. Vous m'obligeriez beaucoup en me dispensant de vous dire mes motifs. Ne les devinez-vous pas?

— Voyons un peu, on trouve en cherchant. Lui en voulez-vous de s'être rendue trop utile et trop nécessaire ici? Vous plaignez-vous qu'à force de bon sens et de patiente fermeté elle ait mis à la

raison une enfant que ni vous ni moi ne savions élever, et qui, abandonnée à nos soins, serait devenue insupportable? Lui faites-vous un crime d'avoir l'esprit d'ordre et de gouvernement, d'avoir pris de l'autorité sur vos domestiques? Ou bien lui savez-vous mauvais gré des soins attentifs et dévoués qu'elle m'a donnés dans ma maladie, ou du plaisir que je trouve quelquefois à causer avec elle? Parlez, expliquez-moi vos griefs.

— Je l'accuse d'avoir su malgré elle se faire aimer de vous, répondit-elle d'une voix frémissante.

Il ne laissa pas de se troubler un peu, et afin de cacher sa rougeur il recula vivement son siége et se mit dans l'ombre du capuchon de la lampe. — Que signifie cette incartade? s'écria-t-il. Et quel est l'excellent ami qui vous a rendu le bon service... le connaissez-vous, Tony?

— Non, lui répliquai-je sèchement. J'estime comme vous qu'il est des cas où le premier devoir de l'amitié est de se taire, et le silence m'a été d'autant plus facile que je n'avais rien remarqué qui valût la peine d'être dit.

— Tony a combattu mes soupçons, reprit-elle; mais il n'a pas réussi à me tranquilliser. Eh! bon Dieu, je ne vous reproche pas un crime, Alphonse; convenez que Mlle Holdenis vous a inspiré un goût, un attachement que j'ai le droit de trouver excessif. Elle m'a fait connaître ce vilain mal qu'on appelle la jalousie; oui, pour la première fois de ma vie je me sens jalouse, et vous m'aimez trop, n'est-ce pas? pour souffrir que je le sois longtemps.

— Dites plutôt que j'estime trop votre bon sens, votre jugement, pour vous supposer capable de souffrir longtemps d'un mal imaginaire et de vous obstiner dans une fantaisie qu'il m'est impossible de prendre au sérieux.

— Alphonse, dit-elle en élevant la voix, vous me promettez que Mlle Holdenis partira?

— Oui, aussitôt que vous aurez découvert quelque part une institutrice qui la vaille, qui ait son cœur et son esprit, qui soit apte comme elle à façonner, à instruire votre fille, à lui apprendre beaucoup de choses que je n'ai pas le temps et que vous n'avez ni le loisir ni le goût de lui enseigner.

A ces derniers mots, elle éclata : — Fort bien, s'écria-t-elle. Mlle Holdenis quittera les Charmilles, ou j'en sortirai moi-même.

— Pour le coup, en voilà trop, dit-il en frappant du pied. Si je vous écoutais davantage, je craindrais de me fâcher, et je me défie de mes emportemens. J'en appelle de vos déraisons d'aujourd'hui à la raison que vous aviez hier et que sûrement vous aurez demain. Bonsoir, ma chère; je vous laisse avec votre confident. Puisse-t-il

vous donner des conseils sages et surtout désintéressés ! — ajouta-t-il en me lançant un coup d'œil qui n'était pas tendre. Et il sortit à grands pas du salon, dont il referma la porte assez bruyamment.

Mme de Mauserre se leva aussitôt après, et arpenta la chambre d'un pas sec et fébrile; le parquet résonnait sous sa colère. En passant devant la cheminée, elle y jeta son éventail. Je ne l'avais jamais vue ainsi. Sa fierté blessée lui enflammait les joues; elle avait je ne sais quoi de hérissé, comme une aigle dont on inquiète le nid; je croyais entendre le sourd grondement de son cœur. Elle s'avança vers une porte-fenêtre qui s'ouvrait sur un balcon; au pied de ce balcon, il y avait un boulingrin décoré d'une statue de Flore et entouré d'une grille curieusement ouvragée, qui représentait des ronces et des cactus, véritable broussaille en fer. Elle contempla quelques instans la statue et la grille. J'eus peur, et je la suivis; mais elle rentra bientôt dans son naturel, sa folie l'épouvanta, elle recula jusqu'au milieu du salon, où elle pleura à fendre l'âme. — Tony, s'écriait-elle, vous l'avez vu, vous l'avez entendu; direz-vous encore que je me crée des fantômes, et qu'il ne m'a pas condamnée dans son cœur?

— J'ai vu, j'ai entendu, lui répondis-je, et je vous déclare que vous êtes votre plus mortelle ennemie; une rivale qui aurait juré votre perte ne vous ferait pas plus de mal que vous ne vous en faites vous-même. Vive Dieu! vous mériteriez qu'on vous abandonnât à votre triste sort; mais je veux vous sauver malgré vous, et je vous sauverai.

Elle posa ses deux mains sur mes épaules et me regarda quelques instans dans les yeux; elle semblait y chercher son avenir.

— Je ne vous demande que trois jours, poursuivis-je en me dégageant. Vous allez me promettre que durant ces trois jours vous ne ferez pas un geste, vous ne direz pas un mot, car tout ce que vous pourriez dire ou faire tournerait contre vous.

— Trois jours! En faut-il davantage au chagrin pour dévorer une femme de ma sorte? — Puis, du ton d'un enfant grondé qui implore son pardon : — Je vous promets, me dit-elle, d'être sage, très sage. — Et afin de me donner sans délai un échantillon de sa sagesse, elle s'écria :

— Si vous échouez, Tony, eh bien! je m'en irai; mais, je vous en avertis, je ne sortirai pas par l'escalier.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LE

SYSTÈME PÉNITENTIAIRE

EN ANGLETERRE

I. *Report of Royal Commission on penal servitude and transportation*, 1863, 2 vol. — II. *Report of Lords' Committee on the state of discipline in gaols and houses of correction*, 1863. — III. *An account of the manner in which sentences of penal servitude are carried out*, by major Du Cane, 1872. — IV. *Reports of the Directors of convict prisons*, 1851-1872, 22 vol. — V. *The Crofton prison system*, by Mary Carpenter, 1872. — VI. *Annual Reports of the Discharged prisoners' aid Society*, 1858-1872.

La réforme des prisons, après avoir été l'objet des plus vives discussions, était tombée en France dans une sorte d'oubli. Il eût fallu remonter à plus de vingt ans en arrière pour retrouver les grands débats auxquels cette réforme a donné lieu dans les assemblées politiques. Cependant en 1869 le gouvernement avait compris la nécessité d'apporter à l'état de nos prisons quelques changemens; une enquête fut commencée, mais ne put être achevée avant les tristes événemens de 1870. L'assemblée nationale vient de charger une commission de reprendre et compléter le travail interrompu. Depuis plusieurs mois, cette commission s'est réunie toutes les semaines et a entendu de nombreux témoins; elle a confié à quelques-uns de ses membres le soin de visiter les prisons du département de la Seine et la plupart de nos maisons centrales; enfin elle a demandé aux conseils-généraux, aux présidens des cours et des tribunaux de lui envoyer, sous forme de réponses à un long questionnaire, une série de mémoires développés. On peut donc espérer qu'un projet

de loi sera bientôt soumis à l'assemblée; en tout cas, les documens recueillis ne tarderont pas à être publiés.

En attendant, notre attention se tourne naturellement vers les pays étrangers. Tandis que la France semblait renoncer aux expériences, on s'est appliqué presque partout à poursuivre l'essai des systèmes les plus opposés. La Belgique, touchée des avantages de l'isolement continu des prisonniers, a décidé d'en faire la base de tout son régime pénitentiaire; depuis quelques années, la Hollande paraît s'être engagée dans une voie analogue. D'autre part l'Angleterre, après avoir été forcée d'abolir la transportation des criminels, a combiné un système mixte et graduel où l'isolement des prisonniers n'a d'autre objet que de les préparer à des épreuves successives, se terminant d'ordinaire par une libération conditionnelle. Ce système, qui a conquis aux États-Unis et en Europe de nombreux admirateurs, a excité d'assez vives discussions au sein du congrès international pénitentiaire réuni à Londres au mois de juillet 1872. Il nous a paru intéressant de rappeler ici les expériences auxquelles l'Angleterre s'est livrée depuis un demi-siècle sur le traitement à infliger aux malfaiteurs, et de décrire rapidement l'état actuel des prisons anglaises. Cette étude, faite en dehors de tout parti-pris, d'après les documens publiés par le gouvernement anglais, sur les notes que nous avons recueillies en assistant aux séances du congrès et en visitant les divers établissemens pénitentiaires de l'Angleterre, ne sera peut-être pas inutile au moment où l'assemblée nationale est appelée à résoudre tant de questions délicates se rattachant à la punition et à l'amélioration morale des condamnés.

I.

L'Angleterre n'a que deux sortes de prisons, les unes qui appartiennent aux comtés et aux bourgs (*county or borough gaols*), les autres qui appartiennent au gouvernement et auxquelles on réserve le nom de prisons pour les condamnés (*convict prisons*). A ces deux sortes de prisons répondent deux sortes de peines : l'emprisonnement, dont la durée ne peut excéder deux ans, et la servitude pénale, dont la durée la plus courte est de cinq ans. Les prisons des comtés et des bourgs sont placées sous la direction des juges de paix. Réunis dans leurs assises trimestrielles, ils se font rendre compte des détails de l'administration, approuvent les dépenses, nomment le gouverneur et les employés. Quelques-uns d'entre eux sont délégués pour visiter la prison au moins une fois par mois et y exercer leur autorité, notamment en ce qui conserne les punitions à infliger aux détenus. Le gouvernement, bien qu'il con-

tribue pour une somme assez considérable à l'entretien des prisons des comtés et des bourgs, n'intervient pas directement dans l'administration de ces prisons, et se borne à y envoyer des inspecteurs. Toutefois les règlemens, préparés par l'assemblée des juges de paix, et tous les plans de constructions nouvelles doivent être soumis à l'agrément du ministre de l'intérieur.

Cette indépendance laissée aux magistrats locaux n'est pas sans entraîner de graves inconvéniens. Les enquêtes de 1850 et de 1863 ont prouvé que rien ne ressemblait moins aux prisons d'un comté que les prisons du comté voisin. Ici les prisonniers étaient assujettis au régime de l'isolement cellulaire, là ils passaient le jour et la nuit dans des ateliers et des dortoirs communs; ici, pour leur rendre plus pénible la solitude, on leur interdisait tout travail; ailleurs on les contraignait à des exercices imaginés dans le seul dessein de briser leurs forces; à Cardiff, les condamnés ne mangeaient jamais de viande; à Coldbath-fields, ils recevaient une ration de viande rôtie tous les jours de la semaine. Une loi votée en 1865 a fait disparaître les inégalités les plus choquantes, mais il s'en faut de beaucoup, même aujourd'hui, que le régime des diverses prisons des comtés et des bourgs puisse être considéré comme uniforme.

Presque tous les systèmes ont été tour à tour mis à l'essai dans ces prisons. Vers 1830, on s'était arrêté à l'idée de séparer les détenus par catégories, eu égard à leurs antécédens et à la nature des délits qu'ils avaient commis. Plusieurs prisons furent même construites en vue de l'application de ce système, notamment la maison de correction de Westminster à Londres. On ne tarda pas à découvrir que la classification des détenus ne peut être à elle seule la base d'un régime pénitentiaire. Les condamnations infligées aux prisonniers ne fournissent pas une indication sûre de leur degré de perversité; la division par catégories ne supprime pas la plupart des inconvéniens de la détention en commun, dont le plus grave est la contagion mutuelle. On a donc à peu près renoncé en Angleterre à voir dans la classification des détenus autre chose qu'un moyen d'encourager et de récompenser la bonne conduite des condamnés dans l'intérieur de la prison. L'auteur d'une récente *Étude sur la question des peines* (1) n'a-t-il pas voulu démontrer l'inutilité de tout système de classification lorsqu'il a proposé de charger les prisonniers eux-mêmes du soin de se diviser en catégories? « La prison, dit-il, est une société qui doit avoir sa hiérarchie comme toute société. Pour être bien faites, les classifications doivent

(1) *Étude sur la question des peines*, par M. E. H. Michaux, sous-directeur des colonies, Paris 1872.

procéder du choix, de la libre volonté, de l'élection... Les groupes se formeront bientôt selon la similitude des goûts, selon les affinités de nature, selon l'égalité morale soit en bien, soit en mal; les condamnés feront eux-mêmes le tri et désigneront à l'administration ceux qui exigent de sa part un soin particulier. » On a peine à voir dans cette idée autre chose qu'une raillerie déguisée à l'adresse des partisans trop convaincus des méthodes de classification.

Après la publication du livre de MM. de Tocqueville et de Beaumont en 1833 et du rapport de M. Crawford en 1836 sur les prisons américaines, le régime de l'isolement cellulaire excita, en Angleterre aussi bien qu'en France, les plus ardentes discussions et fit naître les plus vives espérances. Tous les hommes compétens s'accordèrent à reconnaître que la séparation complète des détenus était le meilleur des systèmes, pourvu qu'on ne l'étendît pas à des peines d'une trop longue durée. On résolut d'en faire l'expérience dans les prisons des comtés et des bourgs. En 1839, une loi autorisa les magistrats locaux à faire subir en cellule aux condamnés tout ou partie de leur peine; mais, avant de servir de demeure jour et nuit à un prisonnier, toute cellule devait avoir été visitée par un inspecteur, en outre la loi défendait de priver des visites du chapelain et du maître d'école un condamné soumis à l'isolement du travail pendant le jour. La prison cellulaire de Pentonville, bâtie sur l'ordre du gouvernement et achevée en 1842, a servi de modèle pour la construction d'un certain nombre de prisons de comtés ou de bourgs. Toutes les anciennes prisons ont été, au moins en partie, transformées sur le même plan; mais on se tromperait fort, si l'on croyait que le système de la séparation des détenus est aujourd'hui la règle dans les prisons anglaises. Le comité de la chambre des lords, chargé en 1863 de faire une enquête sur l'état de ces prisons, n'avait pas hésité à déclarer que le régime cellulaire rigoureusement pratiqué était le seul moyen efficace de réformer les individus condamnés à des peines de courte durée. Le comité aurait voulu que le gouvernement imposât aux comtés et aux bourgs l'adoption complète de ce régime, et prît même à sa charge une partie des frais de reconstruction ou de transformation des vieilles prisons; cependant la loi de 1865 s'est bornée à exiger que toute prison eût au moins un nombre de cellules suffisant pour isoler les détenus pendant la nuit. De plus des quartiers entièrement distincts doivent être affectés aux condamnés des deux sexes, aux individus qui attendent leur jugement, aux débiteurs insolvables. Là même où existe la séparation de jour et de nuit, la loi ne veut pas qu'elle soit absolue; à la chapelle, à la promenade quotidienne, les détenus peuvent se voir, quoiqu'il leur soit interdit d'échanger aucune parole. Il nous semble qu'on prive ainsi les condamnés d'un des principaux avantages du

régime cellulaire, celui d'empêcher qu'un détenu, sorti de prison et voulant se relever par le travail, ne soit reconnu et livré presque sans défense aux obsessions et aux menaces des anciens témoins de sa captivité. C'est pour échapper à cette tyrannie, dont ils sentent tous les périls, que les condamnés chez qui l'honneur et l'espoir d'une régénération prochaine ne sont pas éteints préfèrent, dans nos prisons mixtes, la solitude de la cellule à la promiscuité des ateliers communs.

Que dirons-nous de la distinction écrite dans la loi anglaise, et observée dans toutes les prisons des comtés et des bourgs, entre le travail industriel (*industrial labour*) et le travail dur ou pénal (*hard or penal labour*)? Malgré les critiques très vives dont cette distinction a toujours été l'objet, le législateur s'obstine à la trouver indispensable. Le travail ordinaire, le travail productif, auquel même en liberté la plupart des hommes sont condamnés, n'a point paru être, avec la simple privation de la liberté, une punition assez redoutable pour la plupart des malfaiteurs. On a donc imaginé toute sorte d'instrumens pour faire sentir aux prisonniers la stérile et monotone fatigue d'un travail purement mécanique et systématiquement improductif. Faut-il décrire cet immense cylindre, garni sur toute sa surface de marches ou palettes semblables à des aubes de moulin, qu'on appelle *tread wheel* ou *tread mill?* Dans la prison d'Holloway, qui appartient à la Cité de Londres, et qui est l'une des mieux tenues de toute l'Angleterre, nous avons vu vingt-quatre condamnés rangés debout sur les marches d'une de ces machines, les deux mains appuyées à une traverse placée un peu au-dessus de leur tête. Un mouvement de rotation dérobe successivement sous leurs pieds toutes les marches du cylindre; ils grimpent ainsi de marche en marche sans jamais changer de place. Le travail accompli par eux en huit heures et un quart équivaut à une ascension perpendiculaire de 2 kilomètres 1/2. Parlerons-nous du *crank*, encore en usage dans beaucoup de prisons, sorte de tambour en fer à moitié plein de sable, muni d'une manivelle au moyen de laquelle le prisonnier fait mouvoir à l'intérieur une roue à godets? Parlerons-nous enfin de la manœuvre du *shot drill*, qui consiste à transporter des boulets de droite à gauche, puis de gauche à droite pendant plusieurs heures? Ne serait-il pas temps de renoncer à tous ces supplices, qui n'ont d'autre effet que d'irriter le condamné au lieu de le corriger? Les résultats relevés par les statistiques devraient avertir les Anglais de l'inefficacité d'un pareil traitement pour empêcher les récidives; en 1870, les magistrats ont été forcés de renvoyer dans les prisons des comtés et des bourgs plus de 60,000 individus qui y avaient passé un temps plus ou moins long. Aussi demande-t-on aux juges de se montrer plus sévères.

En 1864, la chambre des lords avait adopté une mesure radicale : c'était d'obliger le juge, après deux récidives, à prononcer une condamnation à la servitude pénale. La chambre des communes a pensé que ce serait faire une violence peut-être dangereuse à la conscience du magistrat; mais on voit par là combien le système général des prisons des comtés et des bourgs est encore défectueux.

L'étude des prisons qui sont directement sous la main du gouvernement offre plus d'intérêt. C'est là que l'Angleterre tient aujourd'hui enfermés tous les criminels qu'elle condamnait autrefois à la transportation. On sait que la transportation est abolie depuis 1867; mais, loin de s'être formé tout d'une pièce, le régime qui l'a remplacée s'y rattache fortement par ses origines. Il importe de rechercher comment s'est opérée la transition, quelles causes ont amené l'abandon du système ancien, quelle opinion se font aujourd'hui la plupart des Anglais des services qu'il a rendus, s'il est vrai enfin, comme on l'a soutenu en France récemment, que tôt ou tard l'Angleterre sera forcée d'y revenir.

« Le système de la transportation, écrivait en 1831 M. de Tocqueville, repose sur une idée vraie, très propre par sa simplicité à descendre jusqu'aux masses, qui n'ont jamais le temps d'approfondir. On ne sait que faire des criminels au sein de la patrie; on les exporte sous un autre ciel. » C'est en effet à ce caractère de simplicité que la transportation a dû la faveur dont elle a joui pendant si longtemps en Angleterre. L'histoire nous la montre pratiquée pour la première fois, en vertu d'un acte du parlement, sous le règne d'Élisabeth. On avait imaginé un procédé barbare, mais qui ne coûtait rien au trésor public : c'était de livrer les condamnés à des trafiquans à qui on permettait de les vendre pour la durée de leur peine, dans les colonies de l'Amérique. En attendant leur départ, les condamnés étaient entassés sur des pontons, prisons flottantes où la discipline la plus sévère ne pouvait empêcher tous les désordres, et qui n'ont été complétement supprimées qu'en 1858. Plus d'une fois les colonies américaines firent entendre des plaintes; l'Angleterre ne voulut rien écouter jusqu'à ce qu'enfin éclata la guerre de l'indépendance. On songea dès lors à bâtir des prisons; mais, avant qu'aucun plan n'eût été arrêté, 15,000 criminels, réunis sur les pontons au milieu de la Tamise, jetèrent l'effroi dans toute l'Angleterre, et en mai 1787 le gouvernement résolut d'envoyer quelques-uns de ces condamnés à 5,000 lieues de Londres, sur les côtes encore presque inconnues de l'Australie, que Cook venait d'apercevoir.

Si l'on ne considère que l'admirable essor des colonies australiennes, on comprend l'enthousiasme qu'excite chez certains esprits

le système de la transportation. A quelques lieues de l'endroit où débarquèrent en 1788 les premiers transportés anglais s'élève aujourd'hui Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du sud, qui compte 500,000 habitans. C'est là, dit-on, un des résultats de la politique hardie qui a poussé l'Angleterre à jeter ses malfaiteurs au milieu d'un désert sans trop s'inquiéter de ce qu'ils pourraient y devenir. Cependant en 1831 M. de Tocqueville était d'avis que le système de la transportation était aussi mal approprié à la formation d'une colonie qu'à la répression des crimes de la métropole. A l'appui de cette opinion, il faisait un tableau des désordres et des misères qui s'attachent au berceau de toute colonie pénale, il montrait les résistances qui ne tardent pas à se développer au sein de la colonie contre le système de la transportation, et les funestes divisions de classes, les ressentimens et les haines qui sont le résultat de l'application de ce système. Cette argumentation a trouvé en Angleterre même plus d'un partisan. « Veut-on se convaincre que les colonies australiennes se fussent aisément passées du secours de la transportation? Qu'on regarde en Amérique la colonie du Canada, en Australie les colonies de Victoria et de Queensland : jamais un condamné n'a touché le sol de ces colonies; peut-on dire que leur développement ait été moins rapide et moins brillant? » Tel est encore aujourd'hui le raisonnement de beaucoup d'Anglais éclairés. C'est sans doute aller trop loin; en admettant que la transportation n'ait rien fait que n'eût pu accomplir cinquante ans plus tard l'émigration volontaire, on ne saurait méconnaître qu'elle a eu tout au moins le mérite de hâter l'arrivée des véritables colons en leur montrant et en leur préparant le chemin. Néanmoins, tout en lui rendant cette justice, on aurait tort d'oublier ce qu'elle a coûté à l'Angleterre de sacrifices, d'inquiétudes et de cruelles déceptions. Pendant plus de vingt ans, les premiers gouverneurs de la Nouvelle-Galles du sud se sont épuisés à empêcher les transportés de mourir de faim; ceux-ci, soit par paresse, soit, suivant l'expression de M. de Tocqueville, pour tromper les espérances de la société qui les avait frappés, refusaient de travailler et de semer le grain qui devait les nourrir. L'histoire des débuts de la colonie ne parle que de complots, de tentatives de révolte, de désordres de toute nature. Après vingt ans écoulés, en 1808, la Nouvelle-Galles du sud ne comptait que 10,500 habitans; 7,000 n'avaient point encore achevé de subir leur peine, les autres étaient presque tous d'anciens condamnés; le trésor public était obligé de pourvoir à la nourriture de 4,000 de ces condamnés, incapables de se suffire à eux-mêmes. Dix ans plus tard, en 1819, la population ne se composait encore que de 29,000 habitans; de 1788 à 1819, le gouvernement anglais avait dépensé dans la colonie 5,301,623 livres sterling ou environ

133,600,000 francs. N'y a-t-il pas, dans le simple rapprochement de ces chiffres, de quoi calmer bien des impatiences et dissiper plus d'une illusion sur ce qu'on peut attendre, au bout de quelques années, de la fondation d'une colonie pénale?

Que serait aujourd'hui l'Australie, si la découverte des immenses prairies qui s'étendent au-delà des Montagnes-Bleues n'avait inspiré à quelques colons anglais la hardiesse d'aller s'établir au milieu d'une population presque entièrement formée d'anciens malfaiteurs? Le gouvernement de la colonie eut la sagesse de leur concéder de vastes étendues de terre et de mettre à leur disposition le travail des condamnés. De grandes fortunes se firent rapidement par l'élevage des troupeaux de bœufs et de moutons; d'anciens libérés devinrent à leur tour propriétaires; la prospérité de la colonie ne cessa de grandir, et peu à peu le trésor anglais se trouva déchargé du fardeau énorme qui avait pesé sur lui pendant les premières années. Alors commencèrent à s'élever des plaintes et des résistances contre le système de transportation. Après avoir tant dépensé d'argent et d'efforts pour la création de la nouvelle colonie, l'Angleterre s'étonna d'abord qu'on lui demandât de renoncer à y envoyer chaque année quelques milliers de ses malfaiteurs les plus dangereux; n'était-ce pas uniquement en vue de sa sécurité que la Nouvelle-Galles du sud avait été fondée? Pourtant on ne tarda pas à comprendre, même en Angleterre, qu'une colonie arrivée au point de se soutenir par ses propres forces et d'attirer dans son sein un large courant d'émigration volontaire ne peut se résigner longtemps à être le réceptacle des vices de la métropole. Les hommes qui dans la colonie ont intérêt à se servir du travail des condamnés sont naturellement moins nombreux que la masse des travailleurs libres, artisans et ouvriers de toute espèce; or, aux yeux de ces derniers, l'accroissement régulier du nombre des transportés ne peut être qu'une cause permanente d'abaissement des salaires; il se forme donc peu à peu un courant d'opinions et d'intérêts hostiles au maintien de la transportation.

Tandis que la Nouvelle-Galles du sud faisait entendre ses premières réclamations, on se demandait en Angleterre si la transportation avait eu, au point de vue purement pénal, les avantages qu'on en espérait. Le nombre des crimes n'avait cessé depuis le commencement du siècle d'augmenter en Angleterre; en 1812, on avait condamné à la transportation 662 malfaiteurs; en 1819, leur nombre s'élevait à plus de 3,000; en 1829, il avait atteint 4,500. Depuis que l'émigration volontaire avait pris le chemin de l'Australie, et que, grâce à l'arrivée des nouveaux pionniers, de rapides fortunes s'étaient faites à la Nouvelle-Galles, les condamnés anglais s'étaient habitués à ne plus considérer la transportation que comme

un voyage d'émigration entrepris aux frais de l'état. Aussi des hommes éminens, tels que Bentham, Romilly, Abercromby, Wilberforce, l'archevêque Whately, frappés des désordres qu'entraînait la transportation dans les colonies et de l'accroissement des crimes en Angleterre, n'hésitèrent pas à demander l'abolition du régime tout entier. En 1837, un comité de la chambre des communes, présidé par sir W. Molesworth, et dont faisaient partie Robert Peel et lord J. Russell, conclut à l'abandon immédiat du système de la transportation, en déclarant qu'il contribuait à augmenter le nombre des crimes, qu'il était plus dispendieux qu'aucun autre système, et qu'enfin il était une injustice à l'égard des colonies australiennes.

Il ne faut voir dans ces conclusions radicales qu'une réaction trop brusque et en somme peu équitable contre la transportation; on était trop disposé à rapporter au système tous les abus qu'une politique plus éclairée ou plus habile aurait sans doute évités. En tout cas, le gouvernement anglais n'était guère préparé à la révolution que demandait le comité de la chambre des communes. On renonça seulement à envoyer des condamnés à la Nouvelle-Galles du sud, et on résolut de répartir tous les transportés entre l'île de Van-Diemen, au sud du continent australien, et la petite île de Norfolk. En outre on combina une série d'épreuves que les condamnés devaient traverser avant de pouvoir s'engager au service des cultivateurs. Les malfaiteurs les plus dangereux seraient envoyés d'abord à Norfolk; en cas de bonne conduite, ils passeraient ensuite dans l'île de Van-Diemen, où seraient conduits directement les moins coupables. Réunis dans de grands chantiers, tous les condamnés non libérés seraient assujettis à des travaux publics en plein air. La transportation deviendrait ainsi, on l'espérait du moins, un vrai châtiment.

Le gouvernement ne sut pas prévoir à quels excès pourrait se porter une population de plusieurs milliers de malfaiteurs entassés dans un petit espace sous la conduite de gardiens tout occupés de veiller à leur propre sécurité et bientôt atteints eux-mêmes par la contagion. Les prisons manquaient pour recevoir les condamnés, ce qui n'empêcha pas l'Angleterre d'envoyer à Van-Diemen, de 1840 à 1845, 17,000 transportés. Les scènes horribles qui eurent lieu dans cette île et dans celle de Norfolk ne peuvent être décrites. « Je ne veux pas, disait en 1847 lord Grey devant la chambre des lords, je ne veux pas soulever votre dégoût en entrant dans des détails monstrueux. Le système a été effroyable, et c'est une honte qu'un tel système ait pu exister sous le pavillon anglais. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la dépense a été très élevée, si élevée qu'elle eût suffi pour assurer en Angleterre même la punition effi-

cace du même nombre de condamnés. Tandis que pour l'état la charge a été lourde, pour la colonie de Van-Diemen elle a été la cause d'une ruine complète; la plupart des colons ont été forcés de quitter l'île, et ainsi a été porté à cette colonie, autrefois très florissante, un coup dont elle a peine à se relever. » M. Gladstone, qui était en 1845 ministre des colonies, se hâta de suspendre tout envoi de condamnés à Van-Diemen et à Norfolk; mais il resta de cet échec que venait de subir la transportation une impression profonde dans l'esprit des Anglais. Aussi lorsqu'il fut question quelques années plus tard de créer de nouvelles colonies pénitentiaires, il n'y eut qu'une voix pour repousser ce projet, tant on craignait de voir se reproduire les désordres dont Norfolk et Van-Diemen avaient été témoins.

II.

Le premier soin de lord Grey, qui remplaça M. Gladstone au ministère des colonies, fut de préparer une réforme complète du système pénal. Tout condamné à la transportation devait être soumis d'abord à un emprisonnement cellulaire de courte durée, puis être employé à des travaux publics en plein air; c'est seulement après cette double épreuve que le condamné pourrait obtenir, comme une sorte de faveur, d'être envoyé en Australie avant l'achèvement de sa peine. A leur arrivée dans la colonie, les transportés recevraient un certificat de libération provisoire (*ticket of leave*), et pourraient chercher à se placer chez les colons. En cas de bonne conduite, la libération provisoire ne tarderait pas à se changer, même avant l'expiration de la peine, en libération définitive. C'est par ce système, mis en vigueur à partir de 1848, que s'est faite la transition entre le régime ancien et le régime qui fonctionne aujourd'hui; 1848 est donc une date importante dans l'histoire de la répression pénale en Angleterre.

Les essais entrepris depuis 1842 à Pentonville avaient démontré la supériorité du système de l'isolement au double point de vue de la crainte qu'il inspire aux malfaiteurs et de l'impression morale qu'il produit sur le condamné. Le travail solitaire, interrompu par de fréquentes visites du directeur, du chapelain, du maître d'école, étonne d'abord le détenu. Celui-ci se sent engagé dans une vie nouvelle, la plus contraire qu'on puisse imaginer à ses anciennes habitudes. La surprise douloureuse, mais salutaire, qu'il éprouve réveille en lui les germes d'honnêteté qu'on croyait étouffés, et le prépare à supporter le châtiment qui lui a été infligé. Aussi n'a-t-on pas hésité en 1847, en Angleterre, à décider que tout condamné à la transportation passerait d'abord une année dans une prison cel-

lulaire; cette période d'une année était la plus longue qu'on crût à cette époque pouvoir imposer aux condamnés. On sait quelles discussions se sont élevées au sujet de l'influence que l'isolement prolongé exerce sur la santé et l'intelligence des détenus. Sans doute la diversité des méthodes suivies pour l'application du régime cellulaire explique dans une certaine mesure la différence des résultats obtenus. Aucune expérience n'exige en effet, pour être décisive, plus de discernement et de précautions, tant de la part des directeurs des prisons que de celle des médecins. En outre chaque pays n'est-il pas placé dans des conditions spéciales? Sans parler de la différence des races, ne faut-il pas tenir compte de la variété parfois si grande qu'on observe dans la nature des crimes, variété qui se retrouve dans les antécédens, les habitudes morales, le tempérament physique des criminels? En Angleterre, la durée de l'isolement cellulaire, fixée d'abord à une année, a été réduite en 1853 à neuf mois; au contraire en Hollande des lois successives l'ont élevée de six mois à deux ans; dans l'empire d'Allemagne, le code pénal de 1870 l'a portée à trois ans, et le législateur belge n'a pas craint en 1870 d'atteindre l'extrême limite de dix années pour les condamnés aux peines perpétuelles. D'après les rapports officiels du gouvernement anglais, l'expérience aurait démontré qu'après une année d'isolement l'application au travail était moindre chez les condamnés, et que même leur santé était souvent atteinte. Aujourd'hui encore quelques médecins des prisons trouvent excessive même une durée de neuf mois. Le médecin de Pentonville, dans son dernier rapport, attribue l'excellente santé dont les détenus ont joui en 1870 à des travaux de construction, grâce auxquels un grand nombre d'entre eux ont été employés au grand air au lieu d'être enfermés tout le jour dans leurs cellules.

En admettant d'ailleurs que l'isolement cellulaire pût être prolongé sans danger au-delà d'une année, ni lord Grey ni le parlement n'auraient voulu soumettre exclusivement à ce régime des hommes destinés à être transportés en Australie. Eût-il été sage en effet de tenir ces hommes pendant plusieurs années dans d'étroites cellules au lieu de les endurcir aux rudes fatigues, aux intempéries des saisons, et même au contact des autres condamnés, qu'ils devaient retrouver plus tard dans la colonie? On pensa donc avec raison qu'il valait mieux, après quelques mois d'isolement, les employer en commun à des travaux publics. La presqu'île de Portland fut choisie pour la première application de ce système, qui devait bientôt recevoir une grande extension.

Mais on touchait déjà aux derniers jours de la transportation; reprise en 1849 dans l'île de Van-Diemen, elle dut être encore abandonnée trois ans plus tard. Des ligues s'étaient formées en Australie

contre tout envoi de condamnés. Le gouvernement anglais ne put résister aux pétitions presque menaçantes des colons australiens, et en 1852 fut donné l'ordre de suspendre tout départ de condamnés pour l'île de Van-Diemen. La seule colonie qui restât ouverte à la transportation était celle de l'Australie occidentale. Quoique fondée en 1829, cette colonie, moins favorisée que ses aînées par les avantages du sol, ne comptait en 1850 que 5,886 habitans. Ce fut sur la demande des colons eux-mêmes que le gouvernement anglais commença vers cette époque à y envoyer des condamnés. L'espoir des colons n'était pas seulement de se procurer ainsi à bon marché le travail qui leur faisait défaut, ils comptaient surtout profiter des dépenses considérables que le gouvernement serait obligé de faire dans la colonie pour l'établissement et l'entretien des condamnés. Comme le remarquait très justement dans son rapport de 1860 le colonel Henderson, que le gouvernement avait chargé d'installer les premiers transportés, ce qui manque à une colonie naissante, ce sont moins les bras que le capital. Le gouvernement anglais s'empressa d'accepter l'offre qui lui était adressée; mais, pour éviter un nouvel échec, il résolut de ne négliger aucune des leçons du passé. Si l'on n'envoyait dans la colonie que des condamnés, il était à craindre que, devenus trop nombreux, ils ne se livrassent à des désordres comme à Van-Diemen. Aussi s'efforça-t-on de maintenir une sorte d'équilibre entre la population libre et les condamnés; chaque navire qui partait d'Angleterre portait un nombre égal de transportés et d'émigrans libres, la plupart anciens soldats à qui le gouvernement donnait le moyen de s'établir dans la colonie. En outre, au lieu de transporter les criminels les plus dangereux, on s'attachait à choisir dans les prisons anglaises ceux qui semblaient les plus résolus à travailler et à vivre honnêtement; ainsi la transportation était devenue une récompense. Ce nouveau caractère qu'elle avait pris peu à peu ressort de tous les témoignages recueillis dans l'enquête de 1863. On ne comprend guère chez nous le système de la déportation que comme un remède héroïque dont la société se sert contre les malfaiteurs qu'elle désespère de ramener au bien. Le gouvernement anglais, s'il eût été maître d'obéir à ses propres désirs, n'eût pas demandé mieux que de délivrer la métropole des criminels incorrigibles; mais la colonie de l'Australie occidentale demandait des travailleurs et non des forçats à surveiller.

Un coup terrible fut bientôt porté à la colonie par la découverte des mines d'or de Victoria. Ces mines devinrent le rendez-vous d'un grand nombre de libérés; aucune loi en effet ne permettait de les retenir après l'achèvement de leur peine. Tout en essayant de se défendre par des mesures législatives contre l'invasion dont elle était menacée, la colonie de Victoria adressa au parlement des

plaintes très vives contre la transportation. En 1867, le gouvernement se résignait à interrompre tout envoi de condamnés. Quoique de 1850 à 1867 l'Australie occidentale eût reçu 9,669 criminels et un nombre égal d'émigrans libres, dont le voyage et l'entretien avaient coûté à l'Angleterre plus de 50 millions de francs, elle ne comptait encore en 1870 que 24,785 habitans.

Longtemps avant que la transportation n'eût perdu son dernier refuge, l'Angleterre s'était demandé s'il ne serait pas possible de créer au nord de l'Australie, dans le golfe de Carpentaria, ou aux îles Falkland, ou même aux Hébrides, un nouvel établissement pénal. Un comité de la chambre des lords étudia en 1856 cette question et entendit de nombreux témoins; la conclusion qui sortit de cette enquête fut qu'on ne devait pas songer à recommencer l'expérience tentée en 1787, et qu'il valait beaucoup mieux garder les criminels en Angleterre que de les envoyer sur une terre déserte ou mal préparée à recevoir des colons libres. « L'avantage de la transportation, disait le comité, n'est pas de reléguer dans un pays lointain les condamnés pour les soumettre à l'emprisonnement ou à des travaux publics; des établissemens construits pour cet objet en Angleterre même auront toujours une supériorité incontestable sur des établissemens coloniaux. La transportation doit servir à procurer du travail au condamné libéré en l'installant dans une société où le travail est déjà assez recherché pour qu'il puisse aisément s'y placer et ensuite s'y établir. Pour qu'une colonie soit propre à recevoir des condamnés, il faut donc qu'il y ait dans cette colonie une demande considérable de bras, soit pour des travaux publics, soit pour des exploitations privées, il faut qu'il existe déjà ou qu'il doive se former rapidement un noyau de population libre assez important pour empêcher une trop grande inégalité entre les deux sexes et entre le nombre des condamnés et celui des hommes libres. » Ces conclusions, empreintes d'une profonde sagesse, étaient l'œuvre d'hommes en général très favorables à la transportation; tout pays qui voudra, par imitation de l'Angleterre, introduire à titre définitif la transportation dans son système pénal fera bien de les méditer pour s'épargner à lui-même de cruelles déceptions. Suivant la manière dont elle est pratiquée, la transportation peut être le meilleur des systèmes pénitentiaires ou le pire des expédiens; en tout cas, l'exemple de l'Angleterre semble prouver qu'elle doit être envisagée surtout comme un régime exceptionnel et transitoire.

Tandis que les anciennes colonies pénales se fermaient l'une après l'autre à la transportation et qu'on discutait en Angleterre sur l'utilité d'établir de nouvelles colonies, plus de neuf mille condamnés s'étaient entassés sur les pontons, attendant qu'on décidât de leur sort. Il fallut en 1853 prendre un parti; on résolut de traiter tous ces

condamnés comme on avait fait jusqu'alors de ceux que des infirmités ou des raisons particulières empêchaient d'envoyer aux colonies, c'est-à-dire de les mettre en liberté après l'expiration de la moitié ou du tiers de leur peine. Seulement, au lieu de leur accorder une libération définitive, le parlement voulut qu'on fît l'essai en Angleterre du système de libération conditionnelle usité dans les colonies. Pour l'avenir, il fut entendu qu'on ne condamnerait plus à la transportation que les criminels qui paraîtraient avoir mérité une réclusion d'au moins quatorze années; les autres seraient condamnés à une peine nouvelle qu'on nomma servitude pénale, et dont la durée devait être en général plus courte que celle des anciens transportés. On conserva d'ailleurs sans y toucher la division de la peine en deux périodes, l'une d'isolement cellulaire pendant neuf mois, l'autre de travail en commun dans des ateliers publics. Rien n'était changé, si ce n'est que la transportation, à laquelle aboutissait autrefois tout le régime, était supprimée désormais dans la plupart des cas.

Le premier effet de ce changement fut de causer une vive irritation parmi les condamnés, qui se voyaient déçus dans leur espérance d'être transportés en Australie. Quant à l'opinion publique, elle s'attaqua surtout au nouveau mode de libération; le mot de *ticket of leave* devint un objet d'effroi à ce point que le gouvernement fut obligé en 1855 de déclarer qu'il n'accorderait aucune réduction de peine aux condamnés à la servitude pénale. L'année suivante, une commission fut nommée par la chambre des communes pour étudier les résultats obtenus depuis 1853. On constata que le nombre des crimes en général n'avait pas augmenté; mais il fut impossible de savoir quelle avait été, parmi les libérés provisoires, la proportion des récidives. Le gouvernement anglais avait fait de la loi de 1853, qui lui prescrivait de surveiller les libérés, une lettre morte. Comme le disait sir R. Mayne, directeur de la police de Londres, le hasard seul aidait à reconnaître parmi les individus condamnés d'anciens malfaiteurs libérés à titre conditionnel, car le premier soin de tout libéré était de détruire son *ticket of leave* pour éviter d'être reconnu.

Le principe même de la libération conditionnelle rencontra au sein du comité de 1856 des adversaires parmi lesquels on est surpris de trouver sir W. Crofton, directeur des prisons irlandaises, un des hommes qui ont le plus contribué dans la pratique à en démontrer les avantages. A ses yeux, les difficultés de la surveillance, sans laquelle la libération provisoire n'est en réalité qu'une libération pure et simple, étaient un obstacle à peu près insurmontable; mais cette objection n'arrêta pas le comité de 1856, non plus que celui qui fut chargé en 1863 d'étudier de nouveau tout le système

des *tickets of leave*. « L'expérience, disait ce dernier comité, a montré qu'on ne peut forcer les condamnés au travail par la seule contrainte; on ne fait ainsi qu'augmenter leur aversion pour le travail et on achève de les endurcir... L'espoir d'une réduction de peine est, pour les condamnés, le stimulant le plus énergique de la bonne conduite et de l'application. » Pour permettre au gouvernement d'étendre le principe de la libération provisoire aux condamnés à la servitude pénale, le parlement prit le parti en 1857 de supprimer toute différence quant à leur durée nominale et quant à leurs effets entre les condamnations à la servitude pénale et les condamnations à la transportation. Ce dernier mot fut même rayé du vocabulaire de la loi pénale. On introduisit en outre à titre d'essai entre les condamnations à l'emprisonnement, dont la durée la plus longue était de deux ans, et les condamnations à la servitude pénale, dont la durée la plus courte devait être, d'après les anciens règlemens sur la transportation, de sept années au moins, une peine intermédiaire de trois années de servitude légale; mais on vit bientôt que la libération provisoire appliquée à des peines aussi courtes ne pouvait avoir que de mauvais résultats. L'augmentation rapide qui se produisit, en 1861 et en 1862, dans le nombre des crimes fut attribuée en partie à l'abus des condamnations d'une trop faible durée; de 2,267 en 1860, le nombre des condamnations à la servitude pénale s'éleva en 1862 à 3,196 en Angleterre. Aussi le terme de trois années de servitude pénale fut-il en 1864 remplacé par le terme de cinq années, qui figure encore aujourd'hui dans l'échelle pénale anglaise, immédiatement au-dessus de celui de deux années d'emprisonnement.

La loi de 1864 fut préparée par un comité qui passa en revue à cette occasion toutes les expériences faites depuis 1853, non-seulement en Angleterre, mais encore en Irlande. Les succès obtenus dans ce dernier pays par le capitaine Crofton avaient vivement frappé l'opinion publique et retenti au-delà même de l'Angleterre, en Europe et aux États-Unis. Ces succès étaient dus en première ligne aux rares qualités d'intelligence et de caractère du nouveau directeur, et aussi à l'influence de plusieurs perfectionnemens apportés par lui dans la pratique du système anglais. En 1854, les prisons irlandaises étaient dans un état de délabrement affreux; les condamnés entassés dans ces prisons trop étroites, mal nourris, privés de toute discipline morale, avaient si mauvaise réputation, que le gouverneur de l'Australie occidentale refusait de les recevoir. Le premier soin du capitaine Crofton fut de mettre en liberté tous les condamnés à la transportation qui avaient achevé la moitié ou le tiers de leur sentence. Pour l'avenir, la peine fut divisée, comme en Angleterre, en deux périodes: l'une d'emprisonnement cellu-

laire subi à Mountjoye, l'autre de travaux publics en commun à Spike-Island. La période d'isolement ne durait en général que huit mois; mais les détenus étaient soumis à un traitement plus rigoureux qu'à Pentonville. Ainsi ils ne mangeaient pas de viande pendant les quatre premiers mois, et étaient soumis, dans leur cellule, à des travaux pénibles et rebutans.

Dans la seconde période, les condamnés étaient divisés en classes, non pas d'après la nature de leurs crimes, mais d'après leur application au travail et leur conduite dans la prison. Ils pouvaient obtenir comme récompense finale une libération provisoire. Les notes mensuelles du directeur, du chapelain, du maître d'école, avaient été remplacées par un système de comptabilité qui permettait aux détenus de se rendre compte jour par jour de leurs progrès vers la libération, et qui fermait la porte autant que possible à toute appréciation arbitraire; nous retrouverons bientôt ce système dans les prisons anglaises. Une autre différence plus importante existait entre le régime irlandais et le régime suivi en Angleterre : en Irlande, le libéré provisoire était soumis à une surveillance rigoureuse, et la loi qui ordonnait de renvoyer en prison les libérés en cas de mauvaise conduite n'était pas une lettre morte comme en Angleterre; mais le trait le plus original du système irlandais avait été la création de prisons *intermédiaires*. Les condamnés dont la conduite avait été irréprochable durant les épreuves de Mountjoye et de Spike-Island étaient envoyés soit à Lusk, soit à Smithfield, pour y passer les derniers mois qui les séparaient encore de la libération provisoire. Durant ce dernier stage, ils jouissaient des avantages d'une demi-liberté; réunis par petits groupes de cinquante ou soixante au plus, ils ne portaient plus le costume de la prison, et pouvaient presque être considérés comme des travailleurs ordinaires. Le but que s'était proposé sir W. Crofton était double : d'abord il devait être plus facile, dans ces prisons intermédiaires, de s'occuper de chacun des condamnés, d'étudier leur caractère, d'achever leur éducation, de gagner leur confiance et de les préparer à l'épreuve décisive qui les attendait au sortir de la prison. Ce premier but paraît avoir été complétement atteint : tous ceux qui ont visité les établissemens de Lusk et de Smithfield ont été frappés de l'ordre qui y régnait et des bienfaits qui résultaient pour les condamnés de la substitution d'une discipline en quelque sorte purement morale à la contrainte matérielle. Hâtons-nous de dire que le capitaine Crofton fut admirablement servi par l'intelligence et le dévoûment d'un simple maître d'école, M. Organ. C'est à lui en grande partie qu'est dû le succès des prisons intermédiaires. Dans des conférences qui avaient lieu tous les soirs, M. Organ s'attachait à donner aux condamnés des notions exactes de morale,

d'histoire, de géographie, d'économie politique. Le samedi, les prisonniers se livraient à un examen mutuel sur les matières traitées dans les conférences de la semaine. « Il est difficile, écrivait un témoin, de se faire une idée du vif intérêt et de l'animation de ces débats. » Cependant ce n'était là qu'une partie de la tâche de M. Organ : il était en même temps l'instituteur et le conseil des prisonniers; il s'appliquait à découvrir leurs aptitudes et leurs faiblesses, il leur cherchait du travail aux environs de Dublin, ou les engageait à s'expatrier pour échapper aux souvenirs de leur ancienne vie. Il restait en correspondance avec eux après leur sortie de prison, leur faisait de fréquentes visites, les surveillait et les forçait de devenir d'honnêtes ouvriers en les menaçant, s'ils se conduisaient mal, de les signaler à la police.

En dehors des résultats que devait avoir sur les condamnés eux-mêmes le régime des prisons intermédiaires, sir W. Crofton espérait encore que le spectacle de ces condamnés, travaillant dans une sorte de liberté, serait aux yeux du public la meilleure démonstration de l'efficacité du système pénal tout entier. On devait avoir moins de répugnance, pensait-il, à recevoir après leur libération des hommes qu'on aurait vus, en quelque sorte élevés à la dignité de travailleurs libres, mener une conduite exemplaire. On est ici forcé de se demander si, comme le faisait remarquer dans l'enquête de 1863 le colonel Jebb, directeur des prisons anglaises, il n'y a pas un véritable danger à présenter au public l'exécution de la peine sous sa forme la plus adoucie, à ne lui montrer les condamnés que comme des travailleurs ordinaires. Ne craint-on pas de provoquer des comparaisons regrettables? En Irlande, durant leur séjour aux prisons intermédiaires, les condamnés recevaient par semaine 2 shillings 1/2; c'est plus que ne peut économiser un ouvrier chargé de l'entretien d'une famille. Les prisons doivent être des maisons de réforme pour les condamnés; mais il ne faut pas détruire dans l'esprit des masses l'idée que la peine est encore moins destinée à relever des malfaiteurs qu'à empêcher d'honnêtes gens de tomber dans le crime. Ensuite est-il vrai qu'on arrive de la sorte à détruire les répugnances instinctives qui repoussent le condamné de la société? On peut remarquer d'abord que le court passage de ce condamné dans une prison intermédiaire est loin d'être une épreuve plus décisive que sa bonne conduite antérieure dans les prisons ordinaires. Le criminel qui s'est habitué dans les commencemens de sa captivité à dissimuler ses vrais sentimens n'a pas moins intérêt, lorsque la libération est déjà proche, à continuer ce manége hypocrite. Celui qui n'est que faible peut-il être considéré, au sortir de la prison intermédiaire, comme ayant déjà triomphé de sa propre

faiblesse? Les tentations qu'il a pu éprouver tandis qu'il était encore soumis à une tutelle vigilante ne sont rien auprès des séductions qui l'attendent en dehors de la prison. Que deviendra-t-il lorsqu'il sera de nouveau aux prises avec toutes les difficultés de la vie, quand il aura retrouvé en même temps que ses anciens complices toutes les excitations des grandes villes? Quoiqu'on ait relâché pour lui la discipline de la prison, on a pris soin jusqu'au dernier moment d'écarter toutes les séductions, tous les appels à sa faiblesse. Aussi est-on convaincu que, si en Irlande depuis quelques années la crainte, mêlée d'aversion, qu'inspiraient les libérés est devenue peu à peu moins vive, ce n'est pas tant aux prisons intermédiaires qu'un tel résultat est dû qu'à certaines causes générales et surtout à l'infatigable activité de M. Organ. Veut-on savoir ce qu'aurait produit à elle seule la vue des condamnés travaillant en liberté à Lusk ou à Smithfield? Qu'on lise dans les procès-verbaux de la commission de 1863 la déposition de M. Organ lui-même. Après s'être dit qu'il fallait trouver du travail pour tous les libérés qui sortiraient de ses mains, M. Organ raconte qu'il a pris un plan du comté de Dublin : il a divisé ce plan en districts; il a marqué toutes les fermes, toutes les usines grandes et petites, puis il s'est mis en campagne, allant de ferme en ferme, d'usine en usine, souvent repoussé, parfois mis à la porte. Lorsque, après avoir fait 25 lieues dans une journée, il avait trouvé un patron qui consentait à recevoir un de ses libérés, il revenait content; « j'estimais, dit-il, que ma journée n'était pas perdue. » Pour vaincre toutes les résistances, il faisait surtout valoir la garantie que trouveraient les patrons dans la surveillance dont les libérés devaient rester l'objet jusqu'à l'expiration de leur peine. « Peu à peu, ajoute-t-il, les difficultés, très grandes au début, sont devenues moindres; mais, s'il fallait recommencer auprès de nouveaux patrons, la tâche serait presque aussi ardue. » Cet aveu de M. Organ ne suffit-il pas à nous avertir que ce qu'il y a de plus digne d'être imité dans le système irlandais, c'est moins encore le régime des prisons intermédiaires que cette heureuse alliance du patronage et de la surveillance des libérés imaginée par sir W. Crofton et pratiquée avec tant de succès par M. Organ?

Il faut prendre garde d'ailleurs, lorsqu'on parle du succès du système irlandais, d'oublier que l'application de ce système a coïncidé avec un ensemble de circonstances très favorables à la diminution des crimes. Les années 1847-1850 avaient été des années néfastes pour l'Irlande; la famine avait accru le nombre des crimes dans une proportion effrayante. En 1847, il y avait eu 717 condamnations à la transportation; ce nombre s'était élevé les années sui-

vantes à 2,210 et à 3,088. A partir de 1850, on avait pu constater dans les statistiques criminelles une décroissance très rapide. Ainsi en 1851 on comptait encore 1,995 condamnations, en 1852 seulement 1,433, puis 987, puis 714. En faisant honneur à la réforme opérée par le capitaine Crofton de la diminution du nombre des condamnations de 1854 à 1860, on oublie que, même sans cette réforme, la progression décroissante ne se serait sans doute pas arrêtée tout à coup. Il est donc très difficile de mesurer exactement l'influence qu'a eue le nouveau système sur l'abaissement de la criminalité. Ne faut-il pas tenir compte aussi de l'émigration, qui, enlevant chaque année à l'Irlande une partie de sa population, a produit une hausse des salaires et réagi par conséquent sur le nombre des crimes?

Nous aurions en outre plus d'une remarque à faire sur les conclusions qu'on a tirées parfois trop légèrement des chiffres des statistiques irlandaises, soit contre le système suivi en Angleterre, soit contre les systèmes du continent. Dans son livre sur l'*Amélioration de la loi criminelle*, M. Bonneville de Marsangy répète, d'après des autorités anglaises, que, « sur 1,800 condamnés qui ont été licenciés, 75 seulement (4 pour 100) ont encouru une nouvelle condamnation. » — « 4 pour 100, s'écrie M. de Marsangy, n'est-ce pas à bon droit que de tels résultats ont été qualifiés de merveilleux? » Ces chiffres n'ont, à nos yeux, qu'une faible valeur : d'abord parce que les statistiques irlandaises ne comprennent, dans le nombre des récidives, que celles qui se sont produites entre la sortie de prison et l'expiration de la peine, c'est-à-dire dans un temps souvent très court; ensuite parce qu'elles ne tiennent aucun compte des condamnations à l'emprisonnement prononcées contre les libérés, mais seulement des réintégrations dans les prisons du gouvernement; enfin parce que, de l'aveu de sir W. Crofton en 1863, l'émigration enlève chaque année plus d'un cinquième de la masse des libérés.

Après ce rapide coup d'œil jeté sur l'histoire de la réforme des prisons en Irlande, il convient d'entrer dans quelques détails sur le régime qui prévaut aujourd'hui en Angleterre, et qui, depuis 1864, ne diffère plus guère du système irlandais que par l'absence des prisons dites intermédiaires.

III.

Aussitôt après leur condamnation, les prisonniers anglais sont envoyés soit à la prison de Pentonville, soit à celle de Milbank, toutes deux situées à Londres. La première de ces prisons, bâtie en 1842 pour 520 condamnés, a été agrandie en 1865 et en 1870;

elle possède aujourd'hui six galeries à quatre étages et renferme 1,026 cellules. Chacune de ces cellules a coûté en 1842 une somme de 1,960 francs, en 1865 seulement 1,770 francs, et en 1870 moitié moins, c'est-à-dire 885 francs. On assure que cette économie est due à l'emploi du travail des condamnés. Ce sont eux qui ont tout fait, cuit et posé les briques, extrait les pierres, élevé les charpentes, fondu et forgé les pièces de fer. Depuis quelques années, le gouvernement a construit, toujours à l'aide du seul travail des prisonniers, 1,889 cellules qui lui ont coûté 2,325,000 francs, mais qui, exécutées par des entrepreneurs ordinaires, auraient, d'après les calculs du gouvernement, entraîné une dépense pour le trésor de 4,120,000 francs.

Pendant les neuf mois qu'ils passent à Pentonville, les condamnés sont soumis au travail dans leurs cellules; les uns font des souliers, d'autres des habits, d'autres, qui ne savent aucun métier, confectionnent des paillassons de crin; c'est pour le compte de l'état et non pour le compte d'un entrepreneur que se fait tout le travail. On évalue le produit annuel de l'industrie de chaque condamné à environ 400 francs. La journée de travail n'est que de neuf heures; les détenus se lèvent à six heures du matin et se couchent à neuf heures du soir; on leur accorde deux heures pour leur repas et trois quarts d'heure le soir dans leur cellule pour la lecture. Ils passent en outre une demi-heure à la chapelle, et une heure est consacrée à une promenade gymnastique pendant laquelle les prisonniers se voient, mais ne peuvent échanger aucune parole. Ce qui frappe, c'est la jeunesse de la plupart de ces prisonniers; sur 597 qui se trouvaient dans la prison le 31 décembre 1870, 241, soit 40 pour 100, avaient moins de vingt-cinq ans. On s'occupe d'apprendre à lire et à écrire à ceux qui n'ont reçu aucune éducation : cinq maîtres d'école sont attachés à la prison. Pour stimuler le zèle des prisonniers, le règlement veut qu'après un certain temps ils ne puissent envoyer aucune lettre à leur famille, si elle n'est écrite entièrement de leur main.

A leur sortie de Pentonville ou de Milbank, les condamnés qui paraissent en état de supporter de rudes fatigues en plein air sont envoyés à Portland, à Portsmouth ou à Chatham. Les autres, et ils sont assez nombreux (environ un cinquième), sont dirigés vers les prisons de Parkhurst, de Dartmoor, de Woking, de Brixton, où ils sont employés à des travaux intérieurs moins pénibles. Dans son rapport à l'Académie des Sciences morales en 1853, M. Bérenger a décrit le régime auquel sont soumis les condamnés dans la presqu'île de Portland. Le gouvernement anglais avait résolu en 1848 de construire une digue gigantesque, destinée à protéger la rade de Portland et à faire un bassin pouvant servir de refuge à toute la

flotte de guerre. Ce sont les condamnés qui ont extrait des carrières voisines la pierre nécessaire à cet immense travail. Après vingt-trois années d'efforts non interrompus, la digue vient d'être achevée; elle a une longueur de 2 milles anglais, forme une double muraille d'une profondeur de 50 à 60 pieds et enferme une étendue de mer de 21,000 acres. Encouragé par les succès obtenus à Portland, le gouvernement a créé en 1856 de nouveaux établissemens à Portsmouth et à Chatham. Nous n'avons visité que ce dernier, mais il doit être considéré comme un modèle : c'est en outre le plus grand de tous, car il peut contenir jusqu'à 1,700 condamnés, tandis que Portland n'a de place que pour 1,600 et Portsmouth que pour 1,300 prisonniers. A Chatham et à Portsmouth, les condamnés sont occupés à creuser des bassins où les plus grands vaisseaux cuirassés trouveront un abri et pourront être mis en réparation. En parcourant les immenses chantiers de Chatham, tout sillonnés de chemins de fer, tout remplis de l'activité de 1,300 condamnés travaillant par escouades de vingt ou trente sous la conduite d'un gardien et occupés, les uns à extraire la terre, d'autres à cuire des briques, d'autres à élever la maçonnerie, en voyant l'ordre qui règne dans tous ces ateliers, on serait tenté d'oublier que ce sont des condamnés qu'on a sous les yeux, si leur costume et les fusils chargés des sentinelles ne vous rappelaient à la réalité. La durée du travail est en été de dix heures, en hiver de sept heures et demie seulement. Tous les soirs, le travail exécuté dans le jour est mesuré et évalué d'après un tarif arrêté d'accord entre la direction des prisons et l'amirauté anglaise. L'expérience a démontré que les prix adoptés comme base de ce règlement sont à peu près ceux qu'exigerait un entrepreneur ordinaire de travaux publics. Il est intéressant de se rendre compte exactement de ce que peut gagner en un jour un condamné. En 1867, des expériences comparatives faites à Portsmouth par le capitaine Hervey sur deux escouades de 20 hommes, l'une ne comprenant que des condamnés, et l'autre que des travailleurs libres, ont donné les résultats suivans : tandis que les ouvriers libres gagnent par jour une somme de 4 francs, les condamnés n'ont pu gagner dans le même temps que 2 francs 50 centimes environ ; mais il faut ajouter que les premiers étaient habitués depuis longtemps à ce genre de travaux, et que leur régime alimentaire était très supérieur à celui des condamnés. Les ouvriers libres consommaient, d'après les calculs du capitaine Hervey, 10,808 livres de nourriture solide par semaine et buvaient de la bière, tandis que les prisonniers ne recevaient que 6,377 livres d'alimens et ne buvaient que du thé et une décoction de cacao.

On a calculé ce que représente le travail de tous les condamnés dans les trois prisons de Portland, Portsmouth et Chatham : en

1871, la valeur totale est estimée à 149,745 livres ou 3,743,625 fr. Dans cette somme ne figure pas le produit du travail exécuté dans l'intérieur des prisons pour l'entretien des condamnés. Le prix moyen de la journée de travail des prisonniers varie, suivant les prisons, de 1 shilling 1/2 à 2 shillings 1/2. Il faut rapprocher la dépense; or les trois prisons coûtent par an, pour l'entretien, la nourriture, le transport des condamnés, une somme totale de 3,299,650 francs. Par conséquent on est arrivé à ce résultat très remarquable d'avoir trois grandes prisons qui coûtent moins qu'elles ne rapportent au gouvernement. Le bénéfice aurait été, d'après les documens officiels, en 1871, de plus de 443,000 francs. Sans doute à Pentonville, à Milbank, il en est tout autrement; néanmoins, pris en bloc, le budget des prisons du gouvernement ne fait peser sur le trésor public qu'une charge annuelle de 1,800,000 francs pour 9,500 condamnés. La dépense brute par chaque personne est en moyenne de 785 francs; déduction faite du produit du travail, elle ne s'élève qu'à environ 210 francs.

L'économie n'est pas le seul bénéfice que l'état trouve dans ce système. L'Angleterre eût peut-être hésité à entreprendre d'aussi grands travaux, s'il eût fallu les achever entièrement à l'aide de l'industrie privée. Si on regarde l'intérêt des condamnés eux-mêmes, il nous semble que leur santé doit se trouver mieux de la fatigue, même rude, supportée en plein air que du travail souvent malsain de l'atelier fermé. Ces vastes chantiers ont aussi l'avantage de permettre à une foule de condamnés l'apprentissage rapide et facile d'un métier. Enfin toutes les objections économiques fondées sur la concurrence que le travail des prisonniers crée aux travailleurs libres sont ici évitées, puisque c'est pour le compte de l'état et non d'entrepreneurs ordinaires que sont employés les condamnés.

Pour exciter le zèle de ces derniers, on se sert aujourd'hui en Angleterre d'un système emprunté aux prisons irlandaises. A son entrée dans la prison, chaque condamné est averti qu'il peut obtenir par son application au travail une réduction d'un quart dans la durée de sa peine. C'est au travail seul que cette faveur est accordée. On avait aussi égard autrefois à la bonne conduite, attestée par les notes du directeur et du chapelain; mais on a craint d'encourager des habitudes d'hypocrisie et de dissimulation. La mauvaise conduite fait seulement perdre le bénéfice acquis par l'application au travail. Tous les soirs, les gardiens remettent au gouverneur un rapport sur chacun des condamnés qu'ils ont été chargés de surveiller. Ceux qui n'ont montré qu'une application ordinaire au travail reçoivent six points, ceux qui ont travaillé davantage en reçoivent sept; le maximum est de huit points. On a établi que ceux qui, pendant tout leur séjour dans la prison, n'auraient mé-

rité chaque jour en moyenne que six points, n'auraient droit à aucune réduction de peine, que ceux au contraire qui auraient obtenu tous les jours le maximum auraient droit à une réduction d'un quart. Entre ces extrêmes, il y a place pour une série de réductions proportionnelles. Dans ce système, le condamné sait que chacun des jours de sa captivité bien ou mal employé a une influence directe et précise sur sa propre destinée. Un tableau placé dans sa cellule lui indique jour par jour le total des points qu'il possède à l'actif de son compte, lui permet de mesurer le chemin déjà parcouru et de préciser le moment de sa libération. Sur 1,631 condamnés qui ont été libérés en 1871, il n'y en a eu que 128 qui n'aient mérité aucune réduction de peine. Ce système a le grand avantage d'éviter tout arbitraire, toute inégalité, toute injustice. On comprend que les Anglais, après en avoir fait l'expérience, le préfèrent aux règlemens en vigueur sur le continent, règlemens qui font dépendre la grâce du condamné des appréciations les plus diverses et qui ne ferment la porte ni aux sollicitations, ni aux faveurs, ni aux inégalités. C'est d'ailleurs un trait remarquable du régime anglais que tous les condamnés sont soumis rigoureusement au même traitement, quelles que soient la nature de leur crime, leur éducation, leur situation antérieure. Les classes établies entre les prisonniers ne sont que des étapes successives que tous sont admis à franchir. Pour passer de la troisième classe à la seconde, puis à la première, il faut avoir obtenu un certain nombre de points; au-dessus de la première classe, il y a en outre une classe spéciale pour les condamnés dont la conduite a été exceptionnelle. Chaque classe jouit de quelques priviléges, ainsi les prisonniers de la troisième ne peuvent écrire une lettre à leur famille ou recevoir une visite que tous les six mois, ceux de la seconde classe tous les quatre mois, et enfin ceux de la première tous les trois mois. Les infractions à la discipline et le refus de travail sont punis très sévèrement : le cachot obscur, avec privation d'une partie de la ration d'alimens, est la punition ordinaire; dans les cas graves, on a recours au fouet. L'usage de ce dernier châtiment soulève en Angleterre même de vives protestations; mais les directeurs des prisons insistent pour qu'il soit maintenu; en 1870, il a été appliqué à 117 condamnés.

Il reste à dire quelques mots du régime intérieur de la prison. A Chatham, les bâtimens où couchent les condamnés sont à très peu de distance des chantiers; l'aspect de ces bâtimens, construits depuis douze ans à peine, est moins triste que celui de la plupart de nos maisons centrales. Chaque classe de prisonniers occupe un quartier distinct, et chaque condamné a une cellule où il prend ses repas et couche la nuit dans un hamac. Ces cellules, séparées par

des cloisons en fer, sont très petites, et la ventilation y est insuffisante. Les prisonniers se lèvent en été à cinq heures, en hiver à cinq heures et demie, et se couchent, été et hiver, à huit heures. On leur accorde trois heures pour les repas, en outre une heure en été et trois heures en hiver pour lire ou écrire dans leur cellule avant de se mettre au lit. Le dimanche est consacré aux exercices religieux, qui durent trois heures et demie, et à la promenade en rangs dans la cour de la prison. On s'est vivement préoccupé de la nourriture des condamnés. Il y a ici un double écueil à éviter : trop accorder et provoquer ainsi de regrettables comparaisons, trop réduire la ration quotidienne et compromettre ainsi la santé des prisonniers. A Chatham, à Portsmouth et à Portland, les condamnés reçoivent tous les jours 645 grammes de pain, sauf le dimanche, où la ration est de 840 grammes. Ils ont tous les jours au déjeuner environ 40 centilitres de cacao avec addition de lait et de mélasse, au souper 55 centilitres de gruau assaisonné de gingembre ou de poivre. Au dîner, on leur sert quatre fois par semaine 140 grammes de bœuf ou de mouton rôti et une livre de pommes de terre, deux fois par semaine une soupe grasse aux légumes, toujours avec une livre de pommes de terre, enfin le dimanche, jour où ils ne travaillent pas, 112 grammes de fromage. A Pentonville et à Milbank, le régime est à peu près le même, sauf que la ration de viande n'est que de 110 grammes et celle du pain de 560 grammes. On n'oserait penser qu'il y ait excès dans ce régime alimentaire en voyant la maigreur de la plupart des condamnés, et surtout en lisant les rapports des médecins. Celui de Portland n'hésite pas à dire, dans son dernier rapport, que la ration, surtout celle du soir, lui paraît insuffisante pour des hommes qui travaillent en plein air et rentrent épuisés par une journée d'efforts.

Après avoir suivi le condamné parmi les différens stages de sa captivité, nous n'avons plus qu'à voir ce qu'il devient au moment décisif où la libération provisoire lui est accordée et où il doit chercher à reprendre sa place dans la société. Si l'on songe à la destinée de l'homme qu'attendent à la sortie de la prison les séductions de sa vie passée, la tyrannie des anciens complices, la difficulté de trouver du travail, la misère et tout le cortége des tentations qu'elle mène avec elle, on se sent pris d'une profonde pitié, et l'on s'étonne que la société n'ait pas songé depuis longtemps à tendre une main secourable à la faiblesse du prisonnier libéré. L'œuvre accomplie en Irlande par sir W. Crofton, ce système où la surveillance et le patronage s'allient et se soutiennent mutuellement, devait naturellement attirer les regards de l'Angleterre. En ce dernier pays, rien ou presque rien n'avait été fait jusqu'en 1857. Quelques sociétés de patronage existaient dans les comtés. A Londres même,

quelques hommes animés du zèle de la charité avaient réalisé des prodiges de dévoûment. C'est ainsi qu'un simple particulier sans fortune, M. Nash, avait eu l'idée en 1848 de louer une chambre où il recevait deux ou trois libérés qu'il instruisait, et cherchait ensuite à placer chez des patrons. Bientôt il parvint à louer deux chambres, puis une maison tout entière. Un comité patronna la nouvelle institution et lui donna les moyens de loger jusqu'à cent libérés. Tous ceux qui entraient étaient soumis à une épreuve rigoureuse. Le règlement les condamnait à passer quinze jours dans la solitude et à n'avoir pour toute nourriture que du pain et de l'eau. Cependant on était obligé de refuser toutes les semaines jusqu'à soixante libérés, et parmi ces derniers s'est trouvé un individu du nom de Lévi Harwood, qui, deux ans après avoir vu sa demande rejetée, fut condamné à mort pour crime de vol et d'incendie. N'y a-t-il pas dans ce simple fait matière à de cruelles réflexions?

En 1857 fut fondée à Londres, sous le titre de *Discharged prisoners aid Society*, une grande institution destinée à secourir les condamnés qui sortiraient des prisons du gouvernement. Cette société a servi de modèle à toutes celles qui ont été créées depuis cette époque. Elle a, dans l'espace de quatorze années, étendu son action bienfaisante sur 7,111 libérés. Le mécanisme est des plus simples : la société ne cherche pas à pénétrer dans les prisons, elle ne prend le condamné qu'à sa libération; elle se charge de lui trouver du travail et de le surveiller jusqu'à l'expiration de sa peine. Pour remplir cette double tâche, la société a deux ou trois agens dont tout le temps est employé en démarches ou en visites, et qui reçoivent les instructions du secrétaire-général. Deux sources alimentent le budget de la société : ce sont d'abord les souscriptions volontaires; leur chiffre ne dépasse guère 16,000 fr. par an, et à peine suffisent-elles à payer les frais de loyer et d'administration; mais le gouvernement charge la société de distribuer aux libérés les sommes qu'il accorde à ces derniers à titre de libéralité au moment de leur sortie de prison. Le montant de ces gratifications, calculé d'après le temps que les détenus ont passé dans chaque classe à l'intérieur de la prison, ne peut en général être supérieur à 75 francs, et pour les détenus dont la conduite a été exemplaire à 150 francs. Autrefois la somme qu'un condamné pouvait recevoir au moment de sa libération était, comme chez nous, beaucoup plus élevée; mais on a pensé, en 1864, qu'il y avait une véritable injustice à permettre à des hommes condamnés pour crimes d'économiser pendant leur séjour dans la prison une somme égale ou supérieure à celle que peut amasser dans le même temps un honnête ouvrier chargé de famille. En droit, le gouvernement n'est tenu de

rien accorder aux libérés; s'il consent à leur donner un léger secours, c'est uniquement pour les aider à reprendre une vie honnête et laborieuse. Dans aucun cas, on ne remet au condamné, à sa sortie de prison, la totalité de la somme qui lui est réservée; cette somme doit lui être distribuée au fur et à mesure de ses besoins, soit par la société de patronage, soit par la police, si le condamné ne préfère pas à la tutelle de la police la tutelle de la société.

On ne peut rien imaginer de plus simple et de plus parfait que cette combinaison, qui, sans mettre la société de patronage dans la dépendance de l'administration et sans donner un caractère obligatoire à son intervention, lui assure cependant un budget considérable et des moyens d'action puissans sur les libérés. Aussi près de la moitié des condamnés sollicitent chaque année le bienfait du patronage. Lorsque approche le moment de la libération pour un condamné, on l'avertit dans la prison de l'existence de la société; s'il demande à être patronné, le gouverneur transmet à Londres, à la société, son nom, une note sur ses antécédens et un portrait photographié qui permettra de constater son identité lorsqu'il se présentera devant le secrétaire. A son arrivée à Londres, on l'interroge sur ses projets d'avenir, sur ses aptitudes; on lui remet une petite somme et on lui indique un logement convenable, puis l'agent de la société s'occupe de lui trouver du travail. Un certain nombre de libérés sont placés à Londres, d'autres dans les comtés voisins, d'autres sont renvoyés auprès de leurs familles, d'autres enfin se décident à émigrer aux colonies. La statistique de l'année dernière nous apprend que, sur 481 libérés auxquels la société s'est intéressée dans le cours de l'année, 184 ont pu demeurer à Londres et y travailler, 152 se sont rendus dans divers comtés, chez des patrons qui ont consenti à s'en charger, 32 ont été confiés à leurs familles et 26 se sont embarqués. Tout condamné qui reste à Londres y est surveillé par l'agent de la société; celui-ci fait tous les quinze jours un rapport sur la conduite de chacun des libérés résidant à Londres ou dans les environs. Les condamnés envoyés dans les comtés sont recommandés à des magistrats ou à des personnes charitables. La société entretient une correspondance au sujet de ceux qu'elle ne peut surveiller directement, car elle se considère comme responsable, vis-à-vis du gouvernement, de leur conduite jusqu'à l'expiration de leur peine. Dès qu'un libéré se conduit mal ou essaie d'échapper à la surveillance, il est signalé à la police, qui peut user contre lui des pouvoirs mis en ses mains depuis 1864. L'année dernière, 43 libérés sur 481 ont été ainsi remis à la police; en outre 14 ont été arrêtés et condamnés de nouveau, et 9 à la fin de l'année donnaient de vives inquiétudes. Tous les rapports officiels attestent que la société a depuis sa fonda-

tion rendu d'inappréciables services; le nombre des récidives est relativement beaucoup moindre parmi les libérés qui acceptent son patronage que parmi ceux qui aiment mieux s'y soustraire.

On voit combien il serait facile d'établir partout des sociétés sur le même modèle. En 1862, le parlement a voté une loi qui permet aux magistrats d'accorder aux sociétés de patronage instituées auprès des prisons des comtés et des bourgs une somme de 2 livres sterling pour chacun des condamnés libérés de ces prisons. Le budget de toutes les sociétés de patronage est donc constitué d'avance; aussi se sont-elles multipliées. A Londres, depuis 1864, existe, sous le nom de *Metropolitan discharged prisoners relief Society*, une association qui se charge de secourir et de surveiller tous les condamnés sortis des prisons du comté de Middlesex. En sept ans, 4,112 de ces condamnés ont joui du bénéfice du patronage. Dans les comtés, les associations analogues sont déjà nombreuses, et bientôt il n'y aura plus de prison, si petite qu'elle soit, qui n'ait pour ainsi dire à sa porte une de ces sociétés.

C'est surtout pour les femmes que le patronage est nécessaire; aussi pour elles n'attend-il pas le moment de la libération provisoire. Les femmes condamnées à la servitude pénale, après avoir passé à Milbank neuf mois en cellule, sont envoyées dans les prisons de Woking et de Fulham, où elles travaillent en commun. Comme les hommes, elles peuvent par leur application au travail gagner une réduction de peine; mais, au lieu d'être du quart seulement, cette réduction peut aller jusqu'au tiers de la durée totale de la condamnation. En outre les condamnées dont la conduite a été sans reproche peuvent être transférées, six mois avant leur libération provisoire, dans des maisons spéciales appelées refuges. Il existe aujourd'hui trois de ces maisons que l'on peut comparer aux prisons intermédiaires d'Irlande. Ce sont des associations charitables qui dirigent ces établissemens au moyen de subventions du gouvernement. Les femmes qui y sont admises ne portent plus le costume de la prison, mais sont astreintes à une discipline rigoureuse. Sur 275 condamnées libérées en 1871 des prisons de l'état, 117 ont pu obtenir le bénéfice de passer dans l'une de ces maisons les derniers mois de leur condamnation. Les directrices s'occupent de leur procurer un emploi honnête, ainsi qu'à leurs compagnes moins heureuses qui, sorties directement des prisons, sollicitent un patronage et un appui.

Voilà ce que fait, depuis moins de quinze ans, la charité privée, aidée et soutenue par le gouvernement. Tout prisonnier libéré qui veut obtenir du travail sait où il peut porter sa demande et abriter sa faiblesse. On lit dans un des derniers rapports de l'une de ces

sociétés de patronage qu'il n'est pas arrivé une seule fois qu'un libéré ait vainement frappé à leur porte. Quant à ceux qui, au sortir de la prison, voudraient, à l'ombre des grandes villes, reprendre leurs anciennes habitudes de paresse et ne chercher que dans le crime leurs moyens d'existence, faut-il s'étonner que la loi les abandonne aux justes rigueurs d'une surveillance exercée par la police sous le contrôle des magistrats? Jusqu'en 1864, le gouvernement anglais avait éprouvé une sorte de répugnance à user contre les malfaiteurs libérés à titre provisoire des pouvoirs que les lois de 1853 et de 1857 mettaient entre ses mains. On craignait, surtout à l'époque où il n'existait pas de sociétés de patronage, de diminuer par une surveillance, même exercée discrètement, les chances qu'avaient les libérés de trouver du travail; mais l'abstention du gouvernement tenait encore à des scrupules très honorables et fort en harmonie avec les idées que les Anglais se font des droits du pouvoir exécutif et du respect dû à la liberté individuelle. Renvoyer un malfaiteur en prison, sur un rapport de la police, sans jugement, sans enquête contradictoire, avait paru une mesure trop dangereuse pour qu'aucun ministre voulût en charger sa responsabilité. C'est ce qu'expliquait en 1863 devant le comité d'enquête M. Waddington, sous-secrétaire d'état du ministère de l'intérieur. « Le retrait d'une licence, disait-il, est une condamnation beaucoup plus sévère que la plupart de celles que prononcent les magistrats tous les jours. Cependant la loi qui a organisé le système des licences n'a rien ordonné pour qu'avant la révocation de ces licences une enquête eût lieu devant un magistrat, ou pour que le condamné pût être au moins entendu, et c'est, je crois, à cette lacune que doit être attribué le refus des divers ministres qui se sont succédé d'exécuter la loi, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels. » Le parlement a tenu compte de ces observations : en même temps qu'il inscrivait dans la loi de 1864 l'obligation pour tout libéré dont la peine n'est pas encore expirée de se présenter tous les mois devant le chef de la police et d'indiquer ses changemens de résidence, il décida qu'en cas d'infraction le libéré serait conduit devant un magistrat et interrogé publiquement, et qu'ainsi une décision judiciaire précéderait toujours la révocation de la liberté provisoire.

Nous n'avons pas à rechercher ici comment la surveillance a été pratiquée dans les divers pays du continent; mais telle que nous l'avons vue organisée en Angleterre, servant de complément et en quelque sorte d'auxiliaire au patronage, nous n'hésitons pas à la considérer comme utile et nécessaire. C'est une arme délicate à manier, mais indispensable au sein d'une société où le crime n'a pas encore cessé d'être, pour beaucoup de malfaiteurs, une habitude

et une profession. Nous avons peine à comprendre et nous ne pouvons aucunement partager l'indignation qu'éprouve M. Michaux à la vue de la loi anglaise de 1864. « C'en était fait, dit-il, la surveillance avait franchi le détroit. La peur lui sacrifiait un des plus vieux et des plus respectés principes constitutionnels... Ce qu'on appelle la civilisation fait volontiers ce travail de nivellement qui uniformise, rabote, use les aspérités, abaisse les saillies, efface les marques particulières du caractère de chaque peuple. Par instinct de singe, l'homme aime à copier. » Il est permis aux esprits les plus distingués de médire de la civilisation et de s'éprendre du pittoresque en matière de législation; mais l'Angleterre n'hésite pas à sacrifier à l'intérêt de sa sécurité l'originalité de ses vieux préjugés. En vertu d'une loi de 1869, remaniée en 1871, la surveillance, limitée jusqu'alors aux libérés dont la peine n'était pas expirée, a été étendue aux individus condamnés deux fois pour crime que le magistrat croit nécessaire de placer pendant sept ans sous l'œil vigilant de la police. Toute infraction aux règlemens sur la surveillance est punie par le magistrat de la révocation de la liberté provisoire ou d'une année d'emprisonnement. En outre tout libéré soumis à la surveillance peut être renvoyé en prison, et tout individu condamné deux fois pour crime et libéré depuis moins de sept ans peut être condamné à un an d'emprisonnement, s'il est prouvé devant le magistrat qu'il a recours pour vivre à des moyens malhonnêtes, ou s'il est arrêté dans des circonstances qui permettent de penser qu'il attendait l'occasion de commettre un nouveau crime. Nous ne contestons pas qu'un pouvoir redoutable ait été ainsi placé dans les mains des magistrats; mais la publicité dont l'exercice de ce pouvoir est sagement entouré suffit pour empêcher tous les abus. Ceux qui ont assisté à quelques audiences des tribunaux de police de Londres, qui ont vu quelle patience, quelle impartialité, quel respect des droits de la défense apportent tous les magistrats de ces tribunaux dans l'accomplissement de leurs difficiles fonctions, comprennent que le législateur n'ait pas craint de leur confier sur les criminels les plus dangereux une sorte de juridiction discrétionnaire.

Quel a été l'effet de toutes ces mesures? quels résultats ont été obtenus depuis 1864? Est-il vrai, comme n'hésite pas à le prédire M. Michaux, que la transportation un instant suspendue doive être bientôt reprise, et que l'Angleterre ne puisse s'en passer? Voici la réponse que font à ces prévisions pessimistes les statistiques des dernières années. En 1869, le nombre des condamnations à la servitude pénale était de 2,587; en 1870, ce nombre est tombé à 2,015, et en 1871 à 1,818. Jamais on n'avait vu une diminution si

rapide. La même décroissance se remarque d'ailleurs dans le nombre des condamnations à l'emprisonnement. Aussi M. Bruce, ministre de l'intérieur, disait-il le 16 février 1872, devant la chambre des communes, que « la législation contre les criminels de profession avait eu un effet décisif et presque inattendu sur le nombre des récidives.» Et le 7 juillet, en présence des membres du congrès pénitentiaire, M. Bruce portait sur les progrès accomplis en Angleterre depuis quelques années un jugement non moins formel. « Je me réjouis, disait-il, de ce que la convocation de ce congrès ne répond à aucune augmentation en Angleterre du nombre des condamnés, ni à aucune inquiétude en ce qui concerne le traitement à infliger aux criminels en ce pays. Nous devons non-seulement nous féliciter, mais être profondément reconnaissans de ce que, malgré tant de causes contraires, le crime a diminué d'une façon si extraordinaire : on eût pu craindre que l'abolition de la transportation ne rejetât la plupart des malfaiteurs dans leurs anciennes habitudes; il en a été tout autrement. Ce résultat est dû d'abord aux travaux des hommes de bien qui ont établi partout des écoles correctionnelles, des écoles industrielles, des sociétés de patronage, à la diffusion de l'instruction, à l'extension de l'émigration, mais aussi dans une large mesure à l'amélioration du système de la police et du système des prisons en Angleterre. »

On s'est attaché dans le cours de cette étude à ne comparer l'Angleterre qu'à elle-même; un système pénitentiaire, comme toutes les autres institutions, n'a en effet qu'une valeur toute relative et ne peut être complétement jugé que dans ses rapports avec les conditions particulières du pays qui en a fait une longue expérience. Il ne s'agit pas d'introduire tout d'une pièce dans nos lois soit le régime pénal de l'Angleterre ou de l'Irlande, soit celui de toute autre nation voisine : c'est aux expériences faites dans notre propre pays que nous devrons surtout demander la solution des graves problèmes qui s'imposent en ce moment à l'attention du législateur; mais il n'est pas interdit de signaler d'un mot en terminant ce qui dans le système anglais nous paraîtrait pouvoir être le plus facilement imité. Ce serait d'abord la simplicité du droit pénal, qui ne reconnaît au-dessus de l'emprisonnement et au-dessous de la mort qu'une seule peine, puis l'organisation des grands ateliers publics de Portland, de Portsmouth et de Chatham, et par-dessus tout le système de libération provisoire soumis à des règles fixes empreintes d'une profonde sagesse et soutenu par l'heureuse et nécessaire combinaison du patronage et de la surveillance.

ALEXANDRE RIBOT.

LA POÉSIE POPULAIRE

DES

TURCS ORIENTAUX

I. W. Radloff, *Proben der Volksliteratur der Türkischen Stämme Süd-Sibiriens*, Saint-Pétersbourg, 1866-1872. — II. A. Levchine, *Description des hordes des Kirghiz*, 1832. — III. Zaleski, *la Vie des steppes kirghises*, 1865. — IV. Vambéry, *Skizzen aus Mittelasien*, 1868; *Cagataïsche Sprachstudien*, 1867; *Reise in Mittelasien* 1864; *Relation de voyage dans l'Asie centrale par un faux derviche*, Paris 1865. — V. Belin, *Notice sur Mir Ali-Schir*, Paris 1855. — VI. A. Chodzko, *Specimens of the popular poetry of Persia*, Londres 1842.

I. — ORIGINE ET EXODE DE LA RACE TURQUE.

La « montagne d'or, » l'Altaï, « touchant la voie lactée » est le point de départ de la race finno-mongole, le berceau de cette nombreuse famille turque qui comprend bien vingt nations, et qui était destinée à jouer un si grand rôle et à faire reculer sur tant de points notre race âryenne. Les anciens avaient tellement l'habitude de confondre sous le même nom des populations diverses qui menaient une existence analogue, qu'il est difficile de se faire une idée de l'histoire primitive des nations turques. Les Chinois, qui ont eu de fort anciens rapports avec les Turcs orientaux, les appelaient *Tu-Ku*. On serait assez tenté, comme Hammer, de leur donner pour ancêtres les Parthes, ces terribles nomades qui firent courir tant de périls à la fraction de la race âryenne qui avait à soutenir dans l'Irân les assauts des sauvages habitans du Tourân. Cette lutte, qui remplit des siècles, devait tourner très mal pour les Aryens, puisque la vallée

de l'Oxus, berceau de nos pères, a fini par faire partie des contrées que nous nommons aujourd'hui Turkestan.

Quand les Turcs descendirent des versans de l'Altaï, ils différaient profondément de la plupart des populations turques de nos jours. Malgré certains traits de ressemblance avec la famille mongole, ils avaient un type différent, et leur peau était encore plus brune que jaune. Le corps était peu musculeux, la taille médiocre, la barbe rare, le nez épaté, le front proéminent à la partie inférieure et fuyant à la partie supérieure. L'action des milieux, le changement dans le genre de vie, les alliances avec d'autres nations, ont modifié ce type de façon à le rapprocher, soit de la famille mongole, comme dans le rameau turco-mongol (Kirghiz, Koumucks, Tartares de Russie), soit de la race âryenne, comme chez les Ottomans, qui font assez peu de cas de leur origine pour repousser le nom de Turc, indigne à leurs yeux d'un peuple dont la condition s'est fort élevée au-dessus de celle des pâtres grossiers de l'Altaï. L'histoire abonde en transformations de ce genre, qui modifient le caractère autant que la physionomie d'une nation.

L'exode des peuples se personnifie ordinairement dans un individu qui est considéré comme l'ancêtre et le type de la nation. Tels sont l'Abraham des Sémites et l'Almos des Magyars. Oghouz, fils de Kara-khan, joue le même rôle chez les Turcs, et l'imagination populaire, si elle ne l'a pas créé, a sans doute orné sa vie de circonstances propres à le rendre intéressant. C'est ainsi qu'on suppose qu'il éprouva une grande répugnance pour les superstitions de l'Asie orientale, où vivaient alors les Turcs. Soit que cette répugnance l'ait déterminé à marcher vers l'Occident pour y fonder une société où régnerait un culte plus pur, soit qu'il ait été poussé par l'humeur inquiète des nomades, — fort développée chez lui, car la légende nous le montre en guerre avec son frère et même avec son père, — il s'éloigna de Karakoroum, où Kara-khan passait l'hiver, et des montagnes d'Ourtagh et de Kourtagh, séjour d'été de Kara, pour aller se fixer dans le Turkestan, dans cette ville d'Yassy, dont on a prétendu que le nom avait été transporté en Moldavie par d'autres émigrans de la même famille.

Oghouz, qui unissait aux tendances théologiques d'un Abraham les goûts d'un Nemrod, envoya un jour ses six fils à la chasse. Ces fils se nommaient « les khans du jour, de la lune, de l'étoile, du ciel, de la montagne, de la mer. » Le père espérait qu'ils rapporteraient de leur excursion quelque présage de nature à l'éclairer sur leur destinée. Ce genre de voyages est conforme aux idées des populations altaïques; nous en trouvons un dans le conte en vers intitulé *Tektébéï Merghen,* recueilli dans l'Altaï.

« Un vieux et une vieille qui avaient trois fils — étaient autrefois riches, — maintenant ils étaient pauvres. — Comment mes fils deviendront-ils des hommes? — disait leur père en pleurant. — Il appela ses fils, il leur dit : — Mes trois fils, montez sur le sommet de trois montagnes, — faites trois rêves différens. — Les trois fils allèrent, — aux sommets des trois monts ils allèrent. — Le fils aîné revint le matin. — Le père demanda au fils aîné : — Quel rêve as-tu fait, mon enfant? — Le fils aîné dit : — Dix fois plus riches qu'auparavant — nous deviendrons. — Le second fils vint à midi, — et fit la même réponse. — Le troisième, arrivé le soir, répondit : — Mon père, ma mère, étaient de maigres chameaux, — parmi les *yourtes* ils allaient et venaient. — Mes deux frères étaient des loups féroces, — tous deux dans les montagnes — se sont enfuis. — A ma droite paraissait le soleil, à ma gauche paraissait la lune, — sur mon front paraissait l'étoile du matin. »

Les fils d'Oghouz rapportèrent de leur voyage prophétique un arc et trois flèches, les armes des nomades. Le père donna les flèches aux khans du ciel, de la montagne et de la mer, qu'il appela *Outschok* (*les trois flèches*), et l'arc aux autres, qui le brisèrent pour se le partager, et furent nommés *Bozouk* (*les destructeurs*). Les premiers reçurent d'Oghouz le commandement de l'aile droite, et les seconds le commandement de l'aile gauche. Ces six princes eurent quatre fils qui sont les ancêtres des vingt-quatre principales tribus. Après la mort de leur père, les khans de l'aile gauche prirent la route de l'Orient, les autres restèrent dans le Turkestan, dont ils achevèrent la conquête, et leurs descendans s'étendirent jusqu'aux rives du Bosphore et du Danube.

Si les peuples portés à la vie agricole, comme les Aryens, ont poussé leurs lointains rameaux de la vallée d'Oxus jusque dans l'Inde et jusque dans les îles britanniques, on peut supposer que les nomades de l'Altaï ne devaient pas être moins empressés de chercher des contrées plus favorisées que leur terre natale. De fait, lorsque les Rurikovitchs fondèrent l'empire de Russie, ils se trouvèrent à Kiev en contact avec des populations turques, et ils durent, jusqu'à l'arrivée des Mongols, batailler avec les Petchénègues et les Koumans, populations de la même famille (1). La lutte contre les Koumans n'était pas terminée lorsque le torrent mongol vint tout emporter. La Russie parut momentanément acquise à la race finno-mongole, déjà maîtresse de la Hongrie.

Si dans le nord de l'Europe orientale des populations turques ne parvinrent pas à se constituer solidement, l'Asie présentait un tout

(1) Voyez *les Rurikovitchs* dans la *Revue* du 15 février 1872.

autre spectacle. Les Turcs avaient retrouvé la route suivie par les Aryas lorsqu'ils enlevèrent l'Inde aux noires populations dravidiennes. La dynastie ghaznévide fonda au xe siècle un vaste empire indo-persan. Mahmoud, le plus puissant des Ghaznévides, eut la joie de briser lui-même la statue colossale de Siva, que plusieurs milliers de statues d'or et d'argent entouraient dans le temple de Somnath, et d'emporter à Ghazna les portes en bois de sandal du sanctuaire consacré à la terrible divinité. Les dieux des Aryens courbaient leur front humilié devant les missionnaires armés de l'islam.

La fortune des Seldjoucides ne fut pas moins brillante que celle des Ghaznévides. Les Turcs établis dans les parties du Turkestan les plus voisines de la Perse et de la mer Caspienne avaient donné naissance à trois groupes, les Oghouses, les Seldjoucides et les Ottomans. Les premiers devaient se confondre avec les seconds au temps de la splendeur de l'empire seldjoucide, sous Melek-shah. Togroul-beg, petit-fils de Seldjouk, fut le fondateur de cet empire, que les Européens ont beaucoup mieux connu que l'état ghaznévide, les chrétiens ayant à cette époque essayé par d'héroïques exploits d'arrêter dans l'Asie occidentale la puissance croissante de l'islamisme. Les califes de Bagdad avaient déjà si souvent subi l'ascendant de la milice turque que Togroul n'eut pas de peine à faire accepter sa tutelle au calife abasside. Kaïm-Biamrillah lui donna le titre d'*émir-al-omrah* (prince des princes), qu'un de ses prédécesseurs avait créé dès le xe siècle pour le Turc Rhaïk. Assis sur son trône, derrière un voile noir, le chef des croyans avait revêtu le manteau du prophète, et dans sa main le bâton de Mohammed remplaçait le sceptre. Togroul, après s'être prosterné, vint se placer à la droite du calife. On lut le diplôme qui lui donnait les droits de représentant du monarque spirituel et temporel des musulmans, on lui mit, les uns après les autres, sept habits d'honneur, et on lui présenta sept esclaves, venus des sept empires du calife, puis on étendit au-dessus de sa tête un voile d'or parfumé de musc, et on le coiffa de deux turbans, images des couronnes de la Perse et de l'Arabie. Enfin, après qu'il eut baisé deux fois la main de Kaïm-Biamrillah, on le ceignit de deux épées, symboles de son autorité sur l'Orient et sur l'Occident.

Melek-shah, un des successeurs de Togroul, comprit très bien que la conquête resterait privée de tout prestige, si l'éclat des lettres et des arts n'entourait pas le trône des conquérans. Ses exploits et sa capacité politique pouvaient faire croire que les Turcs étaient à la veille de s'emparer définitivement de l'Asie occidentale; mais l'empire, en se fractionnant après sa mort, perdit la haute

position qu'il occupait. Diverses sultanies s'établirent en Perse, en Syrie et en Asie-Mineure. Les sultans de Roum, dont Koniéh était la capitale, devinrent célèbres en Europe par leur résistance aux armées des croisés.

L'histoire des anciens états turcs donne fort à penser sur l'avenir réservé à cette famille de la race finno-mongole. On trouve chez les Turcs un élan à la fois religieux et guerrier, indispensable aux peuples conquérans. Les chefs, aussi nécessaires que les vaillans soldats aux peuples qui veulent se jeter dans la vie hasardeuse des conquêtes, ne leur font pas défaut. Parmi ces chefs, quelques-uns ont des talens et un caractère qui ne manque pas de noblesse; mais, une fois la fougue belliqueuse qui les avait lancés en avant complétement épuisée, ils subissent très rapidement cette action, à la fois irrésistible et funeste, des institutions despotiques, qui énerve les caractères et sape sourdement, mais sûrement, les bases des empires. Rien chez les Turcs qui ressemble aux inébranlables créations de la race âryenne, à cette imposante constitution aristocratique de l'Inde, qui se perd dans la nuit des temps, et qui a enfanté une civilisation digne pour sa fécondité dans l'ordre intellectuel d'être mise au rang des plus glorieuses. La prospérité si prompte des Ottomans et leur rapide décadence, le peu de résistance que le Turkestan oppose maintenant à la conquête, ne font que confirmer ces considérations.

Un vassal d'Alaeddin, sultan seldjoucide, Ertogroul, fut le créateur d'un empire qui, né à la fin du moyen âge, remplit trois siècles de l'histoire moderne. Ertogroul jeta les bases de l'édifice qui devait couvrir un jour de ses immenses débris l'Europe, l'Asie et l'Afrique; il constitua la puissance qui devait faire oublier les états turcs antérieurs et assurer dans tant de magnifiques contrées la domination de la race finno-mongole. Le manque seul d'unité dans la politique et dans la guerre avait retardé une catastrophe que rien ne semblait pouvoir empêcher. Dès que les Togroul et les Melekshah trouvaient dans les sultans ottomans des héritiers capables de poursuivre leurs projets, le résultat de la lutte pouvait être regardé comme certain. Évidemment l'Asie tendait de plus en plus à se débarrasser du christianisme, qui n'y a jamais jeté de racines profondes. Après la mort de son fondateur, les Sémites juifs l'ont repoussé, les Sémites arabes lui ont préféré l'islamisme. Les Finno-Mongols ne lui étaient pas plus favorables. Les tendances sociales de la foi chrétienne, conformes aux penchans des Aryens de l'Europe, sont restées souverainement antipathiques aux Asiatiques comme aux Africains. Sans parler de ses conquêtes en Chine, l'islamisme continue d'avancer en Afrique, tandis que le christianisme

n'y fait pas de progrès sensibles. Il existait donc une sorte de conspiration instinctive contre les idées et les institutions chrétiennes, et cette conspiration devait être plus utile aux Turcs que la bravoure de leurs soldats et les calculs de leurs politiques. Les Ottomans étaient entraînés à la conquête par l'imagination, qui domine les peuples primitifs; ils étaient poussés en avant par tous les songes brillans que la muse populaire fait errer autour du berceau des nations, tandis que les chrétiens étaient en général plutôt portés à prêter l'oreille aux conseils d'une prudence raisonneuse peu propre à enfanter des enthousiastes et des martyrs. Si les Ottomans avaient trouvé devant eux le christianisme occidental, dont l'ardeur guerrière et les convictions n'avaient pas encore subi d'atteintes, qui avait arrêté l'islamisme arabe à Poitiers (732), la croix n'aurait pas si aisément reculé devant le croissant, et les destinées de l'Europe orientale auraient été fort différentes.

Le triomphe de la race finno-mongole sur les Aryens ne pouvait être durable. Si l'enthousiasme religieux, des circonstances exceptionnelles, modifient parfois la situation que la nature attribue aux races, elles reprennent tôt ou tard la position qui leur est assignée par leurs instincts et leurs facultés. La chute de la civilisation gréco-romaine et l'anarchie du moyen âge, la « terreur de mille ans, » ont pu momentanément troubler cet ordre; mais la renaissance, glorieuse fille de la Grèce, en rendant la vie à la science et en donnant une impulsion énergique à l'esprit de progrès, devait restituer à la race âryenne le premier rang dans le monde. L'empire ottoman n'a donc cessé de décliner à mesure que l'Europe retrouvait la voie perdue sous le règne de la théocratie et de la barbarie. Les populations turques établies en Russie, bien moins avancées que les Ottomans, ont déjà succombé. Kazan, Astrakhan, les Nogaïs de Crimée, ont perdu leur indépendance les uns après les autres. Les Koumucks, Kirghiz, Baschkirs, ont subi le même destin. Le Turkestan lui-même a été envahi, et le foyer de la nationalité turque, depuis qu'elle est descendue de l'Altaï, est menacé de voir ses derniers khans remplacés par des gouverneurs russes. Déjà la Russie a donné le nom du Turkestan à la quatorzième circonscription militaire, composée des provinces de Syr-Daria, de Sémiretchenskaïa et du district de Sarjaschan (1).

En Arménie et en Perse, l'élément turc a jusqu'à présent mieux résisté. En Arménie, il est si puissant que les Turcomans aiment à donner à ce pays le nom de Turcomanie : aussi chez beaucoup d'Arméniens le type de cette importante branche de la race âryenne

(1) Ce district a été formé en août 1871.

a-t-il subi des altérations visibles. La Perse, qui appartient comme l'Arménie à la famille iranienne de notre race, a été peut-être plus malheureuse encore dans sa lutte séculaire contre le Tourân, objet d'horreur pour ses anciens sages et pour ses vieux héros. Les Tadjiks chyites, qui ont conservé les goûts sédentaires et agricoles des Aryens leurs aïeux, subissent la prépondérance des Ihlats (Turcomans), sunnites nomades et turbulens, qui errent avec leurs troupeaux sur les contre-forts montagneux de l'Irân, surtout au nord. Les Turcomans ont imposé à la Perse la dynastie régnante (les Kadjars), qui est d'origine turque. Toutefois les Turcomans se défendront-ils mieux en Arménie et en Perse que leurs frères ne le font dans le Turkestan? La prise d'Erivân (1827) n'a-t-elle pas obligé le « roi des rois » à céder à la Russie tout ce qui lui restait du territoire arménien? La Perse n'a-t-elle pas dû en 1853 prendre parti contre les Ottomans? Ainsi, même dans les contrées où la population turque fait peser son joug sur la race âryenne, son impuissance à défendre le sol contre l'étranger montre assez tout ce qu'elle a perdu de son antique énergie. La décadence n'est pas moins sensible dans l'ordre intellectuel, et l'on peut constater une fois de plus que chez les peuples la tête faiblit avant le bras.

II. — LES TURCS DE L'ALTAÏ ET LES KIRGHIZ.

Les chants populaires des Turcs sont l'image de leur civilisation. En comparant ces curieux monumens de la poésie asiatique, on voit de nouveau passer sous ses yeux le tableau que je viens d'esquisser. On suit la marche et le développement social de ces nomades, qui se sont avancés jusque dans l'Europe méridionale depuis que leurs rudes ancêtres ont quitté les pentes de l'Altaï; mais dans ces montagnes, berceau de leur race, vivent encore des populations qui parlent une langue qui n'est qu'un des dialectes de la langue turque, et dont l'imparfaite civilisation doit remonter à une haute antiquité.

Les habitans de l'Altaï et leurs voisins orientaux forment une société essentiellement élémentaire. Loin de se donner un nom qui leur convienne à tous et de se regarder comme une nationalité, ils forment des clans fort peu considérables, débris variés de peuples dont les dialectes offrent des nuances nombreuses très propres à intéresser un philologue. Leur religion n'est pas moins rudimentaire que leur état social, puisqu'ils sont encore livrés aux grossières pratiques du chamanisme, tandis que les populations de langue turque qui vivent à l'ouest de l'Altaï sont toutes soumises à l'influence de l'islam. Un Américain fort instruit qui a visité ré-

cemment la Sibérie a été étonné de l'habileté que possèdent les prêtres chamans des Toutchis. Ces prodigieux jongleurs font en plein air des tours dont les plus ordinaires consistent à se couper la langue et à se planter des couteaux dans les diverses parties du corps : aussi les tribus voisines les regardent-elles comme des « êtres surnaturels (1). »

Pour bien comprendre ces populations et celles qui leur ressemblent, il ne faut jamais oublier que les peuples primitifs vivent dans un monde enchanté. Leur ignorance absolue des lois de la nature leur fait voir partout des prodiges et des interventions célestes. Quand on appartient à une société dans laquelle l'esprit scientifique, — à force de combats, de souffrances et de persévérans efforts, — a fini par conquérir sa place, de sorte qu'il s'impose même à ceux qui continuent de contester ses droits, il n'est pas aisé de se faire une idée de l'étrange état des intelligences dans un monde livré uniquement aux impressions des sens. Les chants de l'Altaï ont cela d'intéressant qu'ils nous reportent à ces temps lointains où l'homme végétait dans une perpétuelle épouvante, entouré de fantômes et de visions, acteurs du drame dont la nature offrê à l'humanité le saisissant spectacle. On est étonné de voir ces populations, qui manquent à la fois d'idées et de comparaisons lorsqu'il s'agit d'exprimer leurs sentimens, avoir tant de ressources quand il faut donner un corps à toutes les chimères dont leur imagination est remplie. Des rochers qui s'ouvrent pour la sépulture des morts et qui restituent le dépôt qu'on leur a confié, des châteaux qu'un cavalier aperçoit à une distance d'un mois de marche, — des luttes corps à corps qui durent sept ans, des festins presque aussi longs (*la lutte du khan Pudœï*), des êtres monstrueux à sept têtes, avides de chair humaine (*Tardanak*), — des vieillards aveugles servis par un mobilier animé, — des monstres dont la lèvre supérieure touche au ciel, tandis que la lèvre inférieure reste attachée à la terre, et dont les entrailles contiennent des trésors et des hommes, des hommes du nord et du midi, — des gens qui se transforment successivement en lion, en loup, en renard rouge, en faucon gris, telles sont les merveilles que racontent les poèmes. Les poètes populaires n'ont pas seulement recours au merveilleux sous la forme la plus audacieuse, ils savent accumuler les incidens de façon à tenir la curiosité en haleine; mais ils ignorent complétement le talent, qui n'appartient qu'aux artistes consommés, de chercher un dénoûment dans le libre jeu des passions humaines. L'intervention du monde

(1) *Reindeer, dogs and snow-shoes, a journal of Siberian Travels,* by Richard Bush, Londres 1871.

supérieur, réprouvée par Horace, est leur moyen ordinaire de sortir des complications dans lesquelles ils se plaisent.

Le tableau de la vie altaïque nous offre beaucoup plus d'intérêt que toutes ces complications. Cette vie est bien celle que devaient mener les Turcs primitifs avant de commencer leur exode. Il faut lutter contre la rude nature de l'Asie centrale, tantôt contre les frimas des « montagnes de glace, » sur lesquelles souffle « le vent noir, » tantôt contre une chaleur qui rend « l'épaule brûlante. » L'habitation est la *yourte*, demeure éminemment primitive, faite pour les nomades. Le cheval, aussi susceptible d'attachement que de haine, dont la vengeance atteste des combinaisons profondes, est dans ces déserts la grande ressource, mieux qu'une ressource, le compagnon, l'ami et même le conseiller, tant sa prévoyance sagace frappe toutes les imaginations. Les chants décrivent avec une naïveté navrante l'abandon où se trouvent sans lui deux orphelins errant dans ces interminables solitudes :

« Pour manger, il n'y a aucun plat; — pour s'habiller, aucune pelisse. — Tous deux s'en allèrent en pleurant. — Quand le jeune garçon eut ainsi marché, — il se fit une flèche de bois, — il alla chasser, — tira avec des flèches de bois. — Il revint à la maison quand il eut tiré. — A son retour de la chasse, la viande tomba pourrie à terre. — Le jeune garçon se dit en lui-même : — Ah! si j'avais un cheval, — alors je pourrais apporter le gibier à la maison. — Quand je le charge sur l'épaule en allant à pied, — mon épaule s'écorche. — De nouveau il pleura, pleura... » (*Altaïn Saïn Salam.*)

D'étranges inventions donnent une idée de la misère à laquelle finit par être réduit l'homme errant ainsi à l'aventure. Un nouveau Joseph fuyant ses frères s'en va en pleurant.

« Il marcha et marcha. — Tandis qu'il marchait ainsi : — Qu'est-ce qui fait là du bruit? dit-il. — Il chercha, chercha, il n'y avait rien... — De nouveau il chercha, — de nouveau il ne vit rien. — Ses propres articulations, ses propres os, — il vit qu'ils avaient craqué. — Sa chair avait tout à fait disparu. » (*Tektêbêi Merghen.*)

Dans une pareille situation, le coursier qui se montre semble un être merveilleux, un vrai don du ciel. Aïkym Saïkym, « le cheval rouge à la selle d'or, » pleure son maître et console sa sœur par sa compassion :

« Le garçon se rompit le cou — et mourut. — Aïkym Saïkym, le cheval rouge, — dit : On ne peut le sauver, et revint. — Quand il fut revenu, — la sœur se précipita hors de la maison. — Lorsque la jeune

fille vit — Aïkym Saïkym, le cheval rouge, — revenir à la maison sans le maître, — elle regarda. — Quand la sœur regarda le cheval, elle pleura. — Quand le cheval regarda la jeune fille, il pleura. — Aïkym Saïkym, le cheval rouge, — vint auprès de la jeune fille et se mit à genoux. » (*Altaïn Saïn Salam.*)

On n'est donc pas surpris de voir comparer la voix du bienveillant coursier à celle du frère. « Quand on entend hennir dans la nuit sombre, — la voix de mon cheval brun m'est bien connue. — Quand même je vis chez d'autres peuples, — la voix du frère m'est bien connue. » Dans les situations embarrassantes, on a recours à son instinct, souvent plus sûr que l'intelligence d'hommes bornés. « Le cheval gris de fer sauta en arrière. — Le garçon demanda au cheval : — Que sais-tu ? — que sais-tu, mon cheval, — mon cheval gris de fer? — qu'as-tu vu? — Le cheval dit : — Quand nous sommes près du diable, — comment ne devons-nous pas penser au moyen de nous sauver? » La pensée du coursier se mêle à des souvenirs qui nous semblent, à nous, d'un ordre bien différent. « Toi qui as mangé souvent la tête de l'herbe bleue, — mon cheval bleu, où es-tu? — Toi dont les cheveux blonds flottent sur le cou, — ma fiancée, où es-tu? »

Le dédain de l'homme civilisé pour les autres êtres sensibles n'est pas de mise au désert. L'oie, que n'oublient pas les chants grecs, figure même dans une comparaison amoureuse aussi bien que le cygne gracieux; mais dans tout état social subsiste la nécessité de vivre, et l'ami de la veille devient la victime du lendemain. Lorsqu'on veut chasser, on songe que le fer bien tourné est aussi utile pour atteindre le chevreuil que « la soie brodée d'or » l'est pour orner une pelisse. Quand Altaïn Saïn Salam retrouve sa sœur, Aïkym Saïkym, le cheval rouge, prend part à leur joie. « Tous deux entrèrent dans la maison... Ils tuèrent un cheval, et firent un festin. » L'ivrognerie fortifie encore les instincts farouches du carnassier, et malheureusement il n'est guère de bon repas sans ivresse; aussi l'on peut appliquer à toute réjouissance ce qu'on dit d'un festin homérique : « Il (le khan Pudæï) réunit tout le peuple, — fit abattre soixante cavales... — Un festin il prépara, — ils burent beaucoup d'eau-de-vie, — six mois passèrent. — Ils burent beaucoup de poison, — six ans passèrent. » De pareils ivrognes ne sont guère capables de calculer les conséquences du jeu ; on voit même deux personnages qui ne sont nullement ivres se laisser tellement entraîner qu'ils finissent par jouer leur propre liberté (*Tektébéi Merghen*). Un genre de distractions plus noble et plus utile, ce sont les récits des « chantres joyeux, » ainsi que la lutte qui endurcit

les corps et les prépare à soutenir des combats sans merci, qui ne laissent ni un os intact ni une goutte de sang dans les veines, et à « combattre contre tout homme fort. » (*La lutte du khan Pudœï.*) M. Richard Bush, qui a vu récemment une de ces scènes en Sibérie, en donne une description qui complète fort bien les récits de nos poètes. « Beaucoup de garçons jouaient; — notre garçon jouait aussi. — Ils couraient et luttaient. — Il vainquit tous les garçons, — et leur prit toutes leurs pelisses. » (*La lutte du khan Pudœï.*)

Quelque difficile que soit la vie du montagnard, il tient aux rudes sommets qui l'ont vu naître, et la plaine où « se montre la cime des saules » n'exerce sur lui aucune espèce de fascination. Aussi l'Altaï, « le père Altaï garni d'herbe fine, » n'est nullement, aux yeux des peuples qui l'habitent, un séjour indigne d'eux :

« Sur le dos du blanc Altaï — est une fleur d'or; — dans le pays aux montagnes d'or — la lune brille d'une grande lumière. — Sur le dos d'azur de l'Altaï bleu — est une fleur d'argent, — luit la grande lumière du soleil... — Toi, blanc Altaï aux six sommets, — tu es le séjour de soixante oiseaux; — toi qui réjouis peuple et hommes, — heureux es-tu, blanc Altaï! — Toi, blanc Altaï aux quatre cimes, — tu es le séjour d'innombrables cerfs. — Toi qui réjouis le peuple nombreux, — bienheureux es-tu, blanc Altaï! »

Les improvisations, que j'ai plus d'une fois citées en parlant des contes, n'ont pas souvent dans l'Altaï d'autre valeur que de reproduire fidèlement les vagues impressions qui traversent l'imagination de peuples chez lesquels la réflexion n'est pas éveillée. « Avec le lait de la vache bleue, — les femmes ont mis de l'eau-de-vie. — Avec la peau de la vache bleue, — les femmes ont fait des bouteilles de cuir. » Quand il s'agit des sentimens qui chez les nations civilisées exaltent le plus facilement l'âme humaine, les faits sont parfois constatés d'une façon aussi peu enthousiaste, et l'amant épris ne parvient pas toujours à trouver une comparaison réellement adaptée à son sujet. « Je suis allé le long du blanc rocher, tout le long; — au blanc rocher je n'ai trouvé aucune crevasse. — Ce peuple, je l'ai examiné dans tous les sens; — une plus belle que toi, je ne l'ai pas trouvée. » Et encore : « J'ai souvent marché le long du rocher bleu; — au rocher bleu, je n'ai trouvé aucune crevasse. — J'ai bien des fois examiné la foule; — une plus intelligente que toi, je ne l'ai pas trouvée. » Si la comparaison s'offre à l'imagination, elle ne s'élève pas au-dessus d'une expérience assez vulgaire. « Qu'y a-t-il de précieux dans la sombre forêt noire? — Précieuse est la zibeline aux quatre pattes. — Qu'y a-t-il de précieux chez les nombreuses tribus?

— Là est précieuse la fille aux quatre tresses. » Un autre amant plus heureux trouve au début une comparaison qui ne manque pas de grâce rustique : « Comme le mélampyre des prés au printemps — flamboie mon cœur; — comme l'oiseau qui arrive au printemps — supplie mon œil. — Comme le feu qui brûle en automne — brûle mon cœur; — comme l'oiseau qui vient en automne — s'attriste mon œil. »

La conviction de la fragilité des avantages et des biens de ce monde, conviction qui tient une si grande place dans la poésie des nations turques, se montre aussi dans ces improvisations; mais, au lieu de produire les développemens qu'on trouve dans les poètes ottomans, elle est indiquée par quelques traits mélancoliques. « Ma pelisse faite d'une étoffe neuve, — de quel avantage m'est-elle dans les jours pluvieux? — De mon bétail rassemblé avec tant de fatigue, — quel avantage aurai-je au jour de la mort? » La pensée de la famille ne semble nullement diminuer ces impressions pessimistes. « Quand à droite souffle le vent, — se penchent les têtes du roseau; — quand je pense à tous mes parens, — des larmes me viennent des yeux profonds. » La jeunesse même ne préserve pas d'une tristesse qui fait un contraste si frappant avec la virile sérénité de la Grèce héroïque, dans le sein de laquelle fermentait la conscience d'un glorieux avenir. « Mon poulain de deux ans deviendra un cheval, — sa crinière et sa queue grandiront également. — Nous jeunes gens héritiers des bons, — nous grandirons au milieu des soucis et des larmes. »

La notion du devoir se dégage pourtant de toutes ces misères qui forment la vie et que quelques rayons éclairent, par exemple quand le printemps, qui « couvre de feuilles la cime des arbres, » engage la jeunesse au jeu. Cette notion est naturellement simple, le respect de l'autorité paternelle, l'attachement au chef, l'énergique gouvernement de la famille en sont les points essentiels : « Notre postérité qui a reçu la bénédiction, — dans la yourte paternelle puisse-t-elle se succéder! » Cette bénédiction est le meilleur gage de bonheur pour les enfans, surtout si elle est confirmée par les chefs. « Ce qui a réjoui les petits, — c'est la bénédiction des vieux. » — « Ce qui a fait devenir les jeunes enfans des hommes, — c'est la bénédiction des grands. » — « Celui qui gouverne vigoureusement la yourte du père — sera respecté chez les peuples étrangers. »

Les Kirghiz forment une transition entre les populations de l'Altaï et les peuples turcs qui ont comme eux embrassé l'islamisme. De même que leur religion, quoique mêlée de croyances étrangères au mahométisme, est supérieure au chamanisme, leur état social

est moins élémentaire que celui des clans de l'Altaï. L'immense steppe des Kirghiz, qui s'étend de l'Altaï jusqu'au fleuve Oural, est habitée par une véritable nationalité. Chaque Kirghiz se nomme Kasak, comme tout paysan roumain, quel que soit le gouvernement auquel il obéisse, qu'il dépende de Pesth, de Vienne ou de Pétersbourg, s'appelle lui-même Roumoun. Le nom de Kirghiz, comme celui de Kirghiz Kaïsak, ressemble à celui d'Albanais ou de Valaque, forgé par les étrangers, et qui n'a aucun sens dans la langue indigène. La poésie populaire atteste, autant que l'idiome et les coutumes, que la conscience nationale existe chez les Kasaks, sans qu'ils soient pour cela plus capables que les habitans de l'Altaï de défendre leur indépendance contre le voisin qui prétend les assujettir, qu'il s'agisse de l'empereur de la Chine ou de l'empereur de Russie. Maintenant les « Kirghiz de Sibérie » sont compris dans la douzième conscription militaire de l'empire russe, quoique la nation entière ne soit pas encore complétement soumise, et qu'il soit difficile d'astreindre à une véritable dépendance des nomades dispersés sur des territoires aussi vastes.

Malgré le sentiment qu'ils ont de leur unité nationale, les Kirghiz se fractionnent en trois hordes : la grande horde, la horde moyenne et la petite horde. Les noms des familles Argyn et Naïman, les principales de la horde moyenne, prouvent le rôle que l'élément mongol a joué dans la formation d'un peuple dont l'origine est enveloppée de ténèbres, qui est composé des élémens les plus divers fondus ensemble depuis longtemps. Les hordes se divisent en clans et ceux-ci en familles, qui vivent dans un accord si intime qu'elles soutiennent leurs membres envers et contre tous. Nous retrouvons ici l'idée favorite des nomades, qui donnent à la morale un autre point de départ que les nations sédentaires civilisées. La hiérarchie des devoirs admise par un Fénelon, qui commence à l'humanité et descend à la nation pour arriver à la famille, serait pour eux une simple absurdité. Tous demeurent dans des *aouls* de cinq à quinze *yourtes*, qui s'élèvent sur l'immense steppe comme des taupinières. La yourte est une tente de feutre brun qui recouvre un treillis évasé de bois peint en rouge, avec un toit pointu en perches et un grand tuyau de cheminée rond. Cet assemblage de yourtes, qu'on nomme *aoul*, forme une commune microscopique gouvernée par la famille la plus nombreuse, qui protége l'individu isolé et en est responsable. Les querelles sont décidées par des arbitres, et l'aoul se charge de faire exécuter leurs arrêts. Ces formes archaïques de gouvernement, dont les chants donnent une idée exacte, ressemblent assez aux simplifications, idéal de quelques écoles socialistes, qui réduisent le gouvernement à une sorte de

jury rustique. Cependant le principe aristocratique subsiste toujours, et les descendans des khans forment la noblesse (*sultans*, os blancs), qui jouit de certains priviléges (1).

La « douce anarchie » qui est la base de ce système aurait moins d'inconvéniens, s'il ne fallait pas compter avec ses voisins; mais, quand un différend a lieu entre les membres de deux aouls, si l'un ne veut pas se prêter à l'exécution de l'arrêt, l'autre doit recourir à une expédition guerrière. La *baranta* amène naturellement des représailles. Il en résulte entre les clans et les familles des luttes qui occupent sérieusement la poésie populaire. Heureusement la religion n'ajoute pas comme ailleurs aux ardeurs guerrières. Quoique convertis au mahométisme depuis plusieurs siècles, les Kirghiz sont tellement étrangers à tout fanatisme musulman, que M. Levchine ne sait s'il doit les ranger « parmi les mahométans, les manichéens (dualistes) ou les païens. » Le mahométisme n'aurait pu acquérir de l'influence que par les savans (les gens qui savent écrire); or, tout en leur rendant mille honneurs, on les déteste cordialement et on les regarde comme des infidèles. L'islam n'a donc qu'une action médiocre, et encore quand il ne faut pas s'imposer de gêne. Ainsi on se rase la tête et on porte des amulettes, on emploie quelques phrases tirées du Koran; mais on se soucie peu des prières du jour, du carême et des ablutions. Grâce à ce peu de zèle pour la religion, la langue n'a pas été atteinte par l'action dissolvante qui l'a transformée chez les Ottomans. Le kirghiz est resté un idiome turc pur, et les mots empruntés à l'étranger ont dû subir les lois de la prononciation et obéir à l'esprit de la langue indigène. La pureté de cette langue et la vaste étendue de son domaine ont décidé M. Radloff à consacrer à la poésie populaire des Kirghiz un volume de 856 pages, sans parler de l'intéressante et substantielle introduction qui précède ce volume, résumé des observations faites par le savant philologue dans la horde moyenne et dans la grande horde. Les chants ont été surtout recueillis dans la steppe orientale; la légende de Kosy Kœrpœsch a été copiée à Sergiopol, non loin du prétendu tombeau de ce héros. Cependant, pour donner une idée des produits poétiques de la steppe occidentale, il a fait paraître les légendes de Sain Batir et d'Er Targyn, publiées déjà en arabe par le professeur Ilminsky.

Les Kirghiz divisent eux-mêmes leurs chants en « paroles du peuple » et en « chansons de livre. » Les premières sont transmises de bouche en bouche, et, loin qu'on songe à les écrire, le *mollah*,

(1) Les *os noirs*, c'est le peuple. — A Florence, on distinguait les deux classes par l'embonpoint (*popolo grasso* et *popolo minuto*), comme la Bible qui parle des « gras de la terre. »

c'est-à-dire le seul personnage qui pourrait être tenté de le faire, méprise trop ce genre de poésie pour en avoir l'envie. Les mollahs aiment mieux en composer d'un autre genre, qui, au lieu de conserver les vieilles traditions nationales, servent à propager les idées musulmanes, en même temps qu'elles font subir à la langue la transformation qui a eu lieu chez les Ottomans en introduisant des mots et des formes empruntés à des langues âryennes et sémitiques (le persan et l'arabe). Quelques-unes de ces chansons ont le caractère que les pères de l'église donnaient aux « préparations évangéliques. » Ce sont des récits, en rapport avec l'esprit du peuple, qui contiennent peu de substance religieuse, mais qui préparent les intelligences aux idées de l'islam. Tels sont *Bos Dschigit, Hæmra*, empruntés à l'Asie centrale, partie en vers, partie en prose, — *Sæïpul Mælik*, traduit de Névaï, — *Satyp Dschasman, Kik, Schar-jar*, récits qui se sont fort répandus dans le peuple. Les chants intitulés *Bos Torgaï* (l'alouette), *Sar Saman* (le temps d'afflictions), *Saman Akyr* (la fin du monde), ont un caractère franchement didactique, et ressemblent à ce genre d'enseignement qu'on nomme en Italie *dottrina* et en France catéchisme. Les plus populaires sont *Bos Torgaï* et *Dschumdschuma*. Dans le district de Sémipalatnisky, les chants de livre se sont répandus dans la masse du peuple. Là disparaissent insensiblement les chansons en l'honneur des vieux héros nationaux, qui sont remplacés par les héros de l'islam, comme en Europe les personnages sémitiques de la Bible ont pris place dans la poésie de tous les peuples à côté ou à la place des types indigènes. Le chant kirghiz consacré à Housseïn est un exemple de ces substitutions. Ces faits prouvent que l'islam n'est pas en décadence autant que nous aimons à le croire. En Asie, où il a conquis au cœur même du brahmanisme 25 millions de sectateurs, il gagne du terrain sur le chamanisme et même sur le bouddhisme, comme en Afrique il fait partout reculer le fétichisme de la race nègre. Chez les Kirghiz, il doit immensément à la poésie populaire. M. Radloff a été témoin de l'effet que produisait la lecture du chant de *Dschumdschuma* sur les grandes assemblées. Les auditeurs écoutent avec l'attention la plus soutenue, et sur leurs traits on lit l'épouvante que produit la description des supplices réservés dans l'enfer aux musulmans qui n'observent pas les préceptes de la religion. Les « paroles du peuple » sont des proverbes, des bénédictions, des chants de noce, de deuil, des histoires de braves, des contes, etc. Cette littérature est si considérable que le gros volume de M. Radloff ne peut être regardé que comme une anthologie des divers genres.

Les Kirghiz, les Turcomans et autres nomades qui ont su s'élever

de quelques degrés au-dessus de la misère des sociétés primitives ne manquent pas de loisir pour s'abandonner aux inspirations d'une muse essentiellement populaire. Leur existence a un côté aristocratique très favorable au développement de l'imagination. Le Kirghiz, que M. Vambéry (1) ne trouve point dénué d'instincts poétiques, n'est nullement, comme un paysan du Berry ou de la Bretagne, absorbé par un travail qui rend toute vie intellectuelle à peu près impossible. Comme le lis de l'Évangile, le nomade ne sème ni ne récolte. Les troupeaux suffisent, sans parler des razzias, à des gens dont les besoins sont très bornés. Les soins que le bétail réclame, une industrie élémentaire, tous les travaux qui exigent quelque suite, sont le partage des femmes, qui constituent dans toute société à l'état d'enfance une caste inférieure assez semblable aux serfs du moyen âge. L'homme, lorsqu'il s'est occupé de son coursier, plus digne d'intérêt à ses yeux que sa laborieuse compagne (2), peut donner beaucoup de temps à ceux qui veulent charmer ses loisirs par des contes, des légendes historiques ou des chants. Leurs poètes trouvent des expressions qui ne manquent ni de naturel ni de vivacité, comme dans ce chant d'amour recueilli par M. Levchine :

« Vois-tu cette neige? — Le corps de ma bien-aimée est plus blanc. —Vois-tu le sang qui découle de cet agneau? — Ses joues sont plus vermeilles. — Vois-tu ce tronc d'arbre brûlé? — Ses cheveux sont plus noirs. — Sais-tu avec quoi écrivent les *mollahs* de notre khan? — Ses sourcils sont bien plus noirs encore. — Vois-tu ces charbons enflammés? — Ses yeux brillent d'un éclat plus vif. »

La poésie convertit en or tout ce qu'elle touche. Il est vrai que les filles kirghises ont les yeux pleins de feu, le teint vif et animé, qu'elles sont agiles, robustes et saines; mais leurs formes désagréables et leurs pommettes saillantes ne répondent nullement à l'idée que nous nous faisons de la beauté. Leur douceur, leur compassion pour ce qui souffre, leur tendresse maternelle, assureraient à ces femmes actives et laborieuses un empire plus solide que ces charmes de la jeunesse, aussi peu durables, dit le poète ottoman Mésiki, que les fleurs du printemps, si elles avaient des maîtres moins égoïstes, moins durs et moins vaniteux.

Comme tout Kirghiz est improvisateur, il compte plus sur cette faculté que sur sa mémoire lorsqu'il veut reproduire un chant po-

(1) M. Arminius Vambéry, voyageur hongrois, qui a parcouru l'Asie centrale de 1862 à 1864, est aujourd'hui professeur de langues orientales à l'université de Pesth.

(2) M. Levchine affirme pourtant que les femmes des Kirghiz sont supérieures aux hommes sous une foule de rapports.

pulaire. L'improvisation est d'autant plus aisée qu'on est peu difficile sur le choix des comparaisons et sur l'expression des sentimens, qu'on ne se soucie pas même toujours de la liaison des idées, comme ce poète kirghiz qui dit : « Je suis malade, et pense à peine à la nourriture. — Oh! là-bas, il y a un pin élevé, et la neige est tombée dessus. » D'autres fois le poète insinue des conseils qui n'ont rien de poétique. « Donne une pièce de bétail pour la fille, — et elle sera à toi pour toujours. » La perspective offerte à la jeune fille de partager un cœur occupé déjà par trois ou quatre premières épouses n'est pas non plus de nature à enflammer son imagination. Cependant la nation la plus rude a toujours son idéal, qui lui rend la vie tolérable. Cet idéal apparaît surtout dans les contes populaires. On est surpris de trouver tant de similitudes entre les héros fantastiques de ces récits et les paladins du moyen âge occidental; mais n'est-il pas naturel que des nomades aiment à célébrer les chevaliers errans? Ces modèles de la bravoure kirghise luttent contre les enchanteurs, combattent les plus fameux cavaliers, délivrent les infortunées victimes de la tyrannie, reçoivent d'elles des talismans, saccagent les *aouls* pour plaire à des « sourcils noirs non fardés. » Néanmoins la conclusion de tant de combats et de prodiges ne ressemble guère à celle de nos romans de chevalerie, la belle n'ayant d'autre perspective que d'aller se confondre parmi les femmes de son libérateur.

On voit que, si le moyen âge occidental a pu être nommé « l'âge de la femme, » la vie kirghise ne nous offre rien de pareil. La curieuse histoire de Kougoul, recueillie par un écrivain polonais, M. Zaleski, qui a passé neuf années dans la steppe des Kirghiz, nous donne l'idée la plus exacte de la condition des femmes chez ces nomades. La nouvelle mariée, en entrant chez les parens de son mari, doit, fût-elle fille d'un sultan, se prosterner devant son beau-père et sa belle-mère, et la seule pensée qu'elle veut se dispenser d'un usage qui atteste sa complète dépendance lui attire la gracieuse épithète de « chienne. » Une femme riche, devenue l'esclave du khan, est malgré son âge condamnée à garder les troupeaux et battue impitoyablement quand son maître en est mécontent. L'animal est souvent plus sensible et plus juste que l'homme, et le dévoûment du cheval de Kougoul fait contraste avec l'odieux caractère du souverain. La première impression chez ces nomades est d'une violence extrême : lorsque le khan aperçoit Kanisbeg, la sœur de Kougoul, il tombe évanoui. Ses yeux ardens se fixent sur la belle enfant et ne peuvent pas s'en détacher. Absorbé dans cette extase de volupté, il se coupe un doigt, comme les compagnes de Zouléïka, dans une des épopées romanesques des Turcs, se dé-

chirent la peau des mains en croyant peler des oranges, tant la beauté de Youssouf les bouleverse. Quand l'être humain est à ce point envahi par un sentiment irrésistible, il ne faut lui demander ni équité, ni modération, ni prévoyance. Aussi le khan cesse de s'appartenir; il marche à son but avec la fureur aveugle d'une force privée d'intelligence. Pourtant, si Kougoul est obligé de le châtier, il garde jusqu'au dernier moment cet attachement au chef que l'on rencontre chez les peuples primitifs. Le souverain a beau être « un chien, un assassin, un parjure, » il n'en est pas moins « son khan, » contre lequel Kougoul refuse de combattre, si toutes les chances ne sont pas contre lui. Si ce trait rappelle l'héroïsme et la fidélité d'un preux vassal des temps chevaleresques, les détails du combat et d'autres circonstances du récit montrent que l'ardente imagination des chevaliers paraîtrait bien timide aux Kirghiz. Les légendes altaïques n'usent pas du surnaturel avec plus de modération, et c'est avec raison que M. A. Schiefner, qui a mis de savantes préfaces en tête des volumes du docteur Radloff, retrouve dans les mythes de l'Altaï l'influence du bouddhisme, combinée avec des traditions empruntées au mazdéisme. La religion et la langue des Turcs sont celles de la majorité des Kirghiz, mais la voix du sang les rapproche de ces populations qui préfèrent les enseignemens de Çakya-Mouni à ceux du prophète de La Mecque.

Les narrateurs de ces contes les complètent, lorsqu'ils sont en vers, par une mimique qui ajoute à l'effet du récit. Cette mimique, généralement originale, est plus variée que les airs des chants, dont la monotonie égale le ton mélancolique. Parfois ils sont accompagnés d'une musique dont les principales ressources sont le *kobyz* (espèce de violon) et la *tchibyzga* (flûte de roseau ou de bois). Dans certains cas, on forme des duos, des trios ou des quatuors où des musiciens prennent ainsi que des orateurs pour sujet l'éloge de quelque hôte distingué, une rivalité d'amour, — l'amour est « pareil au faucon qui se jette sur les canards, » — entre deux jeunes Kirghiz, enfin tout événement considéré comme remarquable.

III. — LA PERSE ET LE TURKESTAN.

La légende de la Perse rapporte qu'un roi de l'Irân, Feridoun, si connu dans l'histoire mythique de ce pays, eut trois fils, Iredj, Tour et Selm. Le premier ayant eu en partage l'Irân, qui a pris son nom, Tour dut passer l'Oxus et aller régner sur les provinces transoxanes. Les héritiers de Tour, dont le plus fameux est Afrasiab, le conquérant de la Perse, ont toujours été la terreur des rois de l'Irân. Firdousi dit que le temps d'Afrasiab, qui aurait dû régner, d'après

ce qu'on lui fait faire, trois ou quatre cents ans, a été comme une nuit obscure qui a couvert l'Irân jusqu'au moment où le soleil de la race royale vint la dissiper. Aussi toutes les dynasties turques ont-elles voulu se rattacher au terrible Afrasiab; Seldjouk, le fondateur des Seldjoucides, prétendait en descendre en ligne droite, et les monarques ottomans, qui se rattachent à cette famille, se vantent d'avoir plus d'une fois continué en Perse l'œuvre de leur célèbre ancêtre.

On a depuis en Perse donné le nom de Tourân à toute la contrée située au nord de l'empire, à la steppe profonde qui renferme les plus grands lacs du monde, la mer Caspienne et le lac d'Aral, à la région qu'arrosent le cours inférieur de l'Oxus et l'Iaxartes, et aux contrées montagneuses de l'est. Cette arène, où s'agitaient les nomades farouches du septentrion, était considérée comme le pays des ténèbres, le pays d'Ahriman, tandis que le plateau de l'Irân était le pays de la lumière, où Ormuzd, le bon principe, régnait au milieu des Aryens. Après la conquête mongole, ce pays prit le nom d'un fils de Djinghis; depuis, on appela *Turkestan* ou pays des Turcs le vaste territoire qui s'étend entre l'empire chinois et la mer Caspienne. La confusion qui existait entre les peuples de famille turque et ceux qu'on appelait Tartares, alors qu'on appliquait cette expression fort inexacte à un mélange de nations turques et de nations mongoles, lui a fait aussi donner le nom de Tartarie indépendante, nom qui prend un sens de plus en plus ironique à mesure que la Russie étend son empire sur ces contrées guerrières.

L'Oxus et l'Iaxartes semblent deux Nils frères, aux cours parallèles, qui donnent à une partie du pays une physionomie fort différente de celle des plaines, livrées à une perpétuelle aridité. Les légumes abondans, les fruits exquis, le riz, le sorgho à sucre, le cotonnier, le mûrier, récompensent amplement le travail des populations sédentaires qui ont, à l'époque de la splendeur du pays, donné une si grande célébrité à Samarkand, à Bokhara et à Khiva. Malheureusement le climat est un grand obstacle au développement régulier de l'activité humaine. Le savant qui a dit que l'homme devait se résigner à être tantôt gelé et tantôt grillé semble avoir songé à ces contrées de l'Asie où une chaleur dévorante succède au plus rigoureux hiver. En effet la Sibérie, les steppes du Turkestan, les versans septentrionaux du vaste plateau de l'Asie centrale, aboutissent aux rivages, ouverts aux âpres vents du nord, d'une immense mer de glace, tandis que des chaînes énormes de montagnes couvertes de neiges éternelles ne permettent pas aux souffles tièdes du sud d'y tempérer la rigueur de la mauvaise saison. Ces obsta-

cles, qui n'arrêtent nullement les voyageurs russes contemporains, MM. Struve, Ivanof, Michenkof, M. et Mme Fedchenko (1), d'autres encore, qui ont tant contribué à nous faire connaître l'Asie centrale, n'empêcheront pas la marche des armées de la Russie.

On étend le nom de Turkestan à une contrée voisine dont le Turkestan proprement dit est séparé par les gigantesques sommets du Bolor-Tagh. Le turc est en effet la langue de cette contrée, appelée Turkestan oriental, Djagataï oriental, Haute-Tartarie, Tartarie chinoise, Petite-Boukharie ou Tourfân. Ce pays fertile, entouré de montagnes de presque tous les côtés, a 2 millions de kilomètres carrés. Les villes y sont rares, et aucune n'a jamais eu la célébrité de celles qu'on trouve dans le Turkestan occidental; Tourfân et Kasgar sont les plus connues. On aura maintenant des notions plus précises sur ces curieuses contrées à mesure que les Russes poursuivront leur marche en avant. Au temps de Pierre Ier, on croyait trouver un eldorado dans ces régions mystérieuses; mais les voyageurs qui s'y aventuraient tombaient au milieu des nomades farouches qui les vendaient aux marchands de Khiva et de Bokhara. Cependant l'action commerciale de la Russie gagnait du terrain, refoulant les tribus qui l'entravaient; depuis 1835, les plans d'annexion se dessinèrent de plus en plus, et déjà les Russes sont à Khouldja, qui naguère encore faisait partie du Céleste-Empire.

La politique de conquête inaugurée dans le Turkestan par Nicolas Ier a été poursuivie de nos jours avec persévérance par l'empereur Alexandre. L'Asie centrale n'est plus ce qu'elle était au xve siècle, époque où Samarkand était le centre de la civilisation orientale. Les nations turques, malgré leur humeur guerrière, sont trop arriérées pour résister à la tactique moderne. En 1868, l'Asie centrale comptait 70,000 Russes, chiffre qui va augmentant de jour en jour. La vie commerciale, paralysée par le stupide gouvernement des émirs turcs, si bien décrit par M. Vambéry, renaît avec les Européens. Des *steamers* ont paru sur les eaux de l'Iaxartes (Syr-Daria); des mines de houille découvertes sur ses bords en assurent la navigation. Les caravanes, cessant de redouter les Turcomans et les Kirghiz, peuvent suivre la route de terre. En effet, même les khans restés indépendans sont maintenant obligés de tenir compte de la présence d'un gouvernement qui trouverait dans les actes de brigandage des raisons d'étendre des conquêtes qui le rapprochent des frontières de l'Inde. Une voie ferrée qui unira Orenbourg à Taskhent, ville de 60,000 âmes, dont M. Karasine a décrit les mœurs

(1) Cette dame, très versée dans la botanique, a recueilli dans son pénible voyage au Turkestan 400 espèces de plantes.

dans un curieux roman (1), centre d'une contrée voisine de Kokhand et de Bokhara, permettra aux Russes d'agir avec une promptitude effrayante pour des gouvernemens aussi complétement désorganisés que ceux des khans. La Russie ne tardera pas à être en possession de la route la plus courte conduisant de la Baltique et de la Mer du Nord aux districts les plus peuplés de la Chine et de la province du Bengale. Si la France, déjà établie en Cochinchine, au milieu des populations de race jaune, essayait de soumettre à son empire les sectateurs de Bouddha, l'immense Asie, envahie de trois côtés à la fois, ne tarderait pas à subir la domination de l'Europe.

La situation des Asiatiques n'a pas toujours été aussi triste, et leur âme n'était pas autrefois préparée à tant d'humiliations. Quand les Européens étaient plongés dans la nuit du moyen âge et esclaves de la théocratie, ils semblaient destinés à être les héritiers de la glorieuse civilisation gréco-romaine, tant les hautes intelligences naissaient en foule à côté des vaillans guerriers. Aux plus sombres époques de l'histoire de notre continent, la brillante cour des califes, des Al-Manzor, des Haroun-al-Raschid (VIIIe siècle), des Al-Mamoun, des Motassem (IXe siècle), était le séjour favori des lettrés et des savans, et les célèbres écoles de Bagdad, de Bassora, de Koufa, de Cordoue, étaient la lumière de l'Asie et de l'Europe. Bokhara, dans le Turkestan, n'avait pas moins de réputation. La Perse musulmane, dont l'influence devait être si grande sur les Turcs, produisait ces poètes dont elle est justement fière : il suffit de citer les noms glorieux des Firdousi, des Nisâmi, des Saadi, des Hâfis, des Djâmi. L'époque de Djâmi (XVe siècle) est précisément celle de l'écrivain dont le nom revient sans cesse sous la plume toutes les fois qu'il s'agit de la littérature turque.

Nizam-Eddin Mir Ali-Chir, dont le père était un des principaux personnages de la cour du sultan qui régnait à Samarkand, florissait sous le règne du sultan Housseïn, qui, littérateur distingué lui-même, réunissait autour de lui les savans, les poètes, les artistes de l'Irân et du Tourân. Il naquit à Héri (Hérat), où était la cour des souverains du Khoraçan. Le savoir étant alors dans ces contrées considéré comme une des premières qualités de l'homme d'état, Ali-Chir devint *muhurdar* (garde des sceaux), puis émir, gouverneur de Hérat et vice-roi d'Asterabad; mais dans toutes les fonctions qu'il occupa, dans toutes les missions de confiance dont il fut chargé, il soupirait après la retraite et l'étude. Le souverain éclairé qui, en lui écrivant, mettait toujours en tête de ses lettres : « au

(1) *Nos Confins éloignés*, 1872.

modèle des citoyens, au soutien du pays et du gouvernement, au sage ordonnateur des beautés de la vérité et de la religion, » fut obligé de lutter constamment contre sa sincère modestie et son invincible éloignement des grandeurs. — « L'émir Ali-Chir, dit l'auteur du *Babour-Nameh*, était distingué de sa personne, et possédait une urbanité et une élégance de manières que la fortune ou la disgrâce n'altéra jamais. Au faîte des honneurs comme dans l'exil, à Hérat comme à Samarkand, Ali-Chir fut toujours le même, un homme incomparable. »

Dès ses débuts, Mir Ali-Chir avait reçu le nom de « poète bilingue, » parce qu'il avait pris place en même temps parmi les poètes persans et parmi les poètes turcs. Conformément à un usage fréquent chez les musulmans, il était connu comme poète turc sous le nom de Névaï; comme poète persan, on le nommait Fénaï ou mieux Fâni. Pourtant Névaï, fier de son origine et de sa race, va jusqu'à donner le *turki* comme supérieur en prose et en vers au *fârsy;* aussi a-t-il écrit en turc ses quatre *divans* (*Merveilles de l'enfance*, — *Raretés de l'adolescence*, — *Curiosités de l'âge mûr*, — *Profits de la vieillesse*) et la plupart de ses ouvrages, dont l'influence a été si considérable sur les populations turques et continue de se faire sentir dans le Turkestan. Il énumère avec complaisance dans sa *Galerie des poètes* ceux qui sont sortis de la race turque, dont plusieurs appartenaient à sa famille. Toutefois on ne se soustrait pas facilement à la supériorité du génie âryen; dans ses poèmes romanesques (*Ferhâd et Chîrîn*, *Medjnoun et Léila*, *les Sept planètes*), qui introduisent dans la littérature de sa nation des personnages destinés à devenir si populaires, il n'échappe point à cette influence. Il en est de même dans l'ordre religieux; son mysticisme est plus sincère qu'original. Son livre sur le spiritualisme est imité de Nizâmi, de Khosrou et de Djâmi, de ce Djâmi qu'il nomme lui-même le « céleste confident, le flambeau des ulémas, le rempart de la foi, le soleil de vertu, le roi de la forme humaine, de la spiritualité, l'ombre de la Divinité. »

La musique, que Névaï cultivait comme d'autres arts, a contribué à donner à ses poésies un caractère populaire. Youssouf-Bourhân, qui la lui avait enseignée, en mettant en musique la plupart des œuvres poétiques de son élève, leur assura une vogue à laquelle leur élévation ne semblait pas les destiner. Maintenant il n'est pas de chanteur qui n'ait dans sa collection quelques morceaux de Névaï. S'il n'a pu donner la même popularité aux poètes dont il entretient ses lecteurs, il a pu du moins soustraire leur nom à l'oubli, et quelques-uns méritaient réellement d'être connus. Ainsi le neveu du sultan Housseïn, Mohammed-sultan, connu

sous le nom de Kutchuk-Mirza, devenu derviche, avait composé des vers aussi gracieux que spirituels sur la puissance de l'amour. « Je me vantais d'avoir passé toute ma vie dans la pratique de la vertu et de la dévotion; — mais, quand l'amour m'a embrasé, qu'était-ce alors que cette vertu, cette dévotion? — Je vous rends grâce, ô mon Dieu, d'avoir permis que je fisse sur moi-même cette grande expérience. » Si, comme on le dit, il ne faut voir dans cet amour ardent que le deuxième état extatique de l'échelle mystique des *soufis*, il n'en est point sans doute de même de ce distique du sultan Iskender, petit-fils de Timour: « J'avais comparé ma bien-aimée à une belle lune dans son plein, mais elle s'est voilée la moitié du visage. — Je donnerais volontiers, ô ma belle, pour dîme de ta noire chevelure, ou Le Caire ou Alep ou Roum. » Shâh-Rokh, fils de Timour, exprime avec vigueur un autre genre de sentimens, qui trouve toujours un écho dans les tribus du Turkestan. « Le guerrier doit se jeter au milieu de la mêlée, du carnage; blessé, il ne doit chercher d'autre lit que la crinière de son cheval; il mérite de mourir de la mort d'un chien, le misérable qui, se disant homme, implore la pitié de l'ennemi. »

L'ardeur guerrière n'est pas ici, comme dans les religions pacifiques, le bouddhisme et le christianisme par exemple, tempérée par l'influence de la foi (1). L'islamisme est essentiellement belliqueux, puisque sa mission est de soumettre par le glaive le monde à la puissance d'Allah et de son représentant sur terre; mais il a de commun avec le druidisme et le christianisme qu'il apprend à considérer la vie uniquement comme un laborieux et périlleux passage, et à porter constamment la vue vers ce qui est éternel. Dans son élégie sur la mort de Djâmi, Névaï exprime cette conviction universelle avec un ton qui fait penser aux solennelles lamentations de Bossuet, moins détaché que le poète musulman des grandeurs de la terre, et cette note est si commune dans la poésie turque qu'on peut la considérer comme un des sentimens que la religion, l'instabilité des conditions, la fréquence des guerres et des bouleversemens, ont rendus éminemment populaires.

« Chaque mouvement de la sphère apporte, hélas! un nouveau coup du sort; chaque étoile qui brille au firmament est l'image d'une plaie ouverte par quelque nouveau malheur.

« La nuit sous sa robe noire, comme le jour dans son vêtement d'azur, n'amène que de nouvelles peines, de nouveaux chagrins.

« Bien plus, la durée insaisissable d'un clin d'œil est elle-même un

(1) Même pour Névaï, un saint de l'islam, le khakhan Timour, le « conquérant du monde, » est le « joyau de la race souveraine. » (*Galerie*, liv. VII.)

moment de tristesse, car à tout instant les escadrons de la mort s'élancent des steppes du néant, et soulèvent des tourbillons de poussière d'une nouvelle destruction.

« L'univers n'est qu'une vallée de larmes, d'où montent de tous côtés la fumée de gémissemens toujours nouveaux et le bruit de lamentations sans cesse renaissantes.

« Hélas! c'est la vie elle-même qui est la source constante de nos douleurs. C'est bien elle qui remplit notre cœur de nouveaux chagrins. Au reste, la terre est un jardin dont les fleurs, bientôt effeuillées par la douleur, ne sont, malgré leur brillante apparence, qu'un manteau dévorant.

« L'eau qu'on y boit est empoisonnée, l'air qu'on y respire est infect; peut-on dès lors s'étonner qu'il y règne une épidémie perpétuelle?

« Aussi les âmes pieuses tournent-elles leurs vœux vers le paradis; là l'atmosphère est tout autre.

« Pour ces âmes imbues de la connaissance divine, ce misérable séjour n'est qu'une station de passage; la véritable patrie est ailleurs... »

Le Turkestan est bien loin aujourd'hui de ce qu'il était au temps de Névaï. Quoique la bravoure ne manque pas aux habitans, il semble qu'elle soit devenue complétement inutile depuis que ce pays est tombé dans la barbarie. Parmi les populations qui se partagent le pays, les Turcomans sont renommés pour leur humeur belliqueuse. Ils se regardent comme les Turcs par excellence. Il est vrai que ces clans guerriers ont été jusqu'à nos jours les gardiens des frontières méridionales du Turkestan, et ont couvert les villes de Khiva, de Bokhara et même de Khokand, plus civilisées sans doute, mais bien moins résolues que ces nomades. Fidèles au génie primitif de leur famille, ils en constituent encore une des forces solides, protégés par leur barbarie même contre l'action de la civilisation âryenne, qui dissout une partie de la société turque sans parvenir à lui infuser un esprit incompatible avec ses traditions immémoriales et ses tendances instinctives. L'énergie des Turcomans n'emprunte pas autant qu'on serait tenté de le croire à l'islamisme, qui agissait si puissamment sur les Ottomans à l'époque de leurs triomphes. L'orthodoxie du Turcoman laisse fort à désirer; mais il a l'humeur indépendante des nomades et la fierté d'une race habituée à voir trembler des multitudes qui, en perdant la vigueur militaire, ont perdu tout ce que l'homme a le droit et le devoir de défendre. La docilité si mal récompensée des populations qu'il foule aux pieds, et parmi lesquelles il va chercher des troupeaux d'esclaves tremblans sous son fouet, ne contribue pas peu à lui faire goûter un état social par lequel « chacun est roi. »

Les relations que les razzias établissent entre les clans turcomans et les Aryens ont avec le temps modifié le type, et même dans le Turkestan ce type ne s'est maintenu intact que lorsque les circonstances ont empêché toute immixtion du sang iranien.

Cependant chez beaucoup de Turcomans le type primitif de la famille turque se conserve parfaitement. Ils ont les yeux petits et obliques, les pommettes font saillie et la barbe est rare. Grands et forts, ils ont encore la vigueur qui faisait considérer, ainsi que l'atteste un proverbe français, les conquérans de Constantinople comme le modèle de la force. Ceux qui survivent aux dures épreuves de l'enfance sont des soldats capables de supporter les plus grandes privations. Souffrir de la faim pendant des mois entiers est pour eux chose ordinaire; mais, à l'exemple des Peaux-Rouges de l'Amérique, s'ils trouvent l'occasion de se dédommager de leurs privations, ils montrent un appétit de Gargantua. Aussi leur est-il impossible de conserver longtemps des provisions. Peu difficiles sur le choix des mets, ils le sont encore moins sur la qualité de la boisson; une eau que dédaignent les chevaux des Cosaques russes leur semble fort potable.

Leurs chevaux doivent s'habituer comme eux à des alternatives d'abondance et de jeûne. Quand on demande à un Turcoman quelle ration il donne à son cheval : « Lorsqu'il y a beaucoup d'orge, dit-il, j'en donne beaucoup ; s'il n'y en a point, je n'en donne pas. » Cependant il sait fort bien que sans le cheval et le chameau le genre de vie qu'il mène serait absolument impossible. La poésie comme les récits des voyageurs prouvent que ces nomades soignent et aiment leurs chevaux plus que tout au monde. N'auraient-ils que des haillons pour se préserver, eux et leur famille, leur cheval est couvert d'un bon feutre qui l'hiver le garantit du froid intense de ces contrées, et qui l'été le défend contre une chaleur qui n'est pas moins extrême. Traités en amis, les chevaux deviennent sociables et beaucoup plus intelligens qu'un Européen ne peut l'imaginer. L'intimité entre le Turcoman et son coursier n'est donc nullement exagérée par la poésie populaire, qui, émerveillée de la sûreté de l'instinct de ces nobles animaux, semble assez peu disposée à voir « le roi de la création » dans cet homme qui dépend constamment de la vigueur, de la rapidité et de l'adresse de son cheval. Il est certain que leurs chevaux de course, mélange de la race indigène, petite, lourde, mais forte, avec les chevaux arabes, sont très remarquables. A l'âge de trois ans, ils font déjà de longs voyages. Rien ne leur est plus aisé que de franchir 150 verstes en dix-huit heures.

Les Turcomans, vigoureux et braves cavaliers, formeraient des troupes redoutables, s'ils avaient des armes moins mauvaises; mal-

heureusement pour eux les ouvriers n'ont aucune aptitude, leurs sabres recourbés sont très mal faits, et leur petit poignard ne peut pas être d'une grande utilité. Ils se servent maladroitement des fusils de toute provenance qu'ils ont pu se procurer. L'arme nationale est la pique, dont la hampe est faite d'un roseau léger et en même temps très fort. Dans un temps où la plus faible inégalité dans l'armement et dans la tactique a de si graves conséquences, on peut se figurer quel est l'avenir d'un peuple aussi incapable de produire des armuriers que des généraux. L'organisation politique n'est pas faite pour suppléer à ce qui manque du côté militaire. Le seul pouvoir reconnu, celui des « bons, » qui comprennent les plus âgés, les plus riches, les plus braves, les plus intelligens, a sans doute une influence considérable quand il s'agit des relations des clans; mais cette influence est nulle dans les affaires privées, surtout dans les affaires criminelles. En dehors des expéditions, le Turcoman, dans ses rapports avec les membres de son clan, ne montre pas une humeur plus féroce que les autres Asiatiques.

On ne doit point s'attendre à ce qu'une société ainsi constituée donne pour base à la famille d'autre droit que celui de la force. Tandis que la Perse, où l'élément âryen a joué un si grand rôle, où la vie intellectuelle a eu autrefois un si grand développement, fait à la femme des concessions considérables, jusqu'à lui accorder, comme en Russie, la libre administration de son bien, le Turcoman ne voit en elle que l'ouvrière dont l'activité doit suppléer à son incurable paresse. Il vit en effet noblement, comme on disait autrefois, car, lorsqu'il n'est pas occupé par quelque expédition entreprise pour enlever les Persans qu'il vend sur les marchés du Turkestan, surtout à Khiva, sa vie entière appartient à la plus honteuse oisiveté. L'existence de ses femmes ne diffère guère de celle des esclaves exposés par leur mari sur les marchés de l'Asie centrale. Elles disent elles-mêmes qu'elles sont trop pauvres pour se conformer aux usages des villes, c'est-à-dire pour se voiler et se dérober aux regards des étrangers; mais, comme dans les plus dures conditions l'instinct féminin ne se dément jamais, elles ont aussi leur coquetterie et leurs élégances. La coiffure attire surtout les regards dans le costume des jeunes et riches Turcomanes. Cette coiffure, qui est réservée pour les solennités, ressemble à un énorme shako orné d'or, d'argent, de pièces de monnaie et de pierres précieuses.

M. Vambéry, qui a consciencieusement étudié les habitudes des Turcomans, dit que leurs occupations et leurs mœurs fourniraient la matière d'un volume bien rempli, tant elles diffèrent des nôtres. Leur vie est éminemment féodale, elle se partage entre la guerre et le repos sous ces tentes solides, fraîches en été, tièdes en hi-

ver, qui résistent aux affreuses bourrasques déchaînées dans les steppes.

Mais que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?

Les songes du Turcoman sont nécessairement des rêves de guerre, rêves entretenus dans son âme par les récits des conteurs et les chants belliqueux des poètes populaires.

Chez les Turcomans, la veine poétique est bien loin d'être tarie, et nous commençons à connaître en Europe les noms de leurs meilleurs poètes, par exemple Makhdumkuli, le barde national (1). La passion que les Asiatiques ont pour le surnaturel s'est exercée sur sa vie, et les légendes ont déjà transformé la vie de ce poète du XVIIIe siècle. La guitare à deux cordes (la *dutara*) est l'instrument dont les troubadours turcomans se servent pour accompagner les chants qui ravissent tellement leurs rudes auditeurs qu'un maraudeur revenant affamé d'une expédition oublie sa fatigue et sa faim pour les écouter. La mélopée gutturale et les sons de l'instrument primitif produisent sur ces âmes passionnées une impression dont il est difficile de se rendre compte. Il ne s'agit plus de cette musique dont les mythes classiques parlent comme capable d'adoucir l'humeur des tigres; la poésie de ces chantres du désert réveille au contraire et entretient dans les cœurs la fièvre des batailles, qui ne s'apaise qu'au milieu du sang et des ruines.

Toutefois le sentiment de la vanité des passions et des efforts de l'homme est trop vivant chez les poètes turcs pour qu'il ne s'en trouve pas qui se demandent où mènent ces aveugles fureurs. Un rapsode turcoman que M. Vambéry a connu dans le Turkestan portait dans une de ses larges bottes un recueil de poésies enveloppé d'un morceau de cuir grossier. Parmi ces poésies, dont quelques-unes ont été traduites par M. Vambéry, le petit poème intitulé *Allah Jar* est particulièrement remarquable comme expression de cette lassitude que le meurtre et le pillage finissent par inspirer à certaines âmes. Le poète ne trouve pas qu'il vaille la peine de construire des édifices qui tombent si vite en ruines. Est-il sensé, dit-il à ses amis, de s'imposer tant de fatigues nuit et jour dans ce monde périssable pour tourmenter quelque pauvre voyageur? Le luxe mérite-t-il qu'on devienne le fléau des faibles, qu'on promène le fer sur la terre affligée de l'islam? A quoi bon remplir le monde d'amertume en s'épuisant soi-même pour mourir si promptement? Fouzouli, de son côté, recommande d'éviter l'orgueil et l'avarice, qui engendrent tant de luttes homicides. « Le khan, dit-il, ne se sert pas des faucons qui dans leur vol atteignent les étoiles. — Ne

(1) Voyez Chodzko, *Specimens of the popular poetry of Persia.*

désire des trésors que d'Allah seul; il en tient beaucoup en réserve, et si tu en as une seule goutte, elle te suffit, parce qu'elle ne finit jamais. » Revnak, Meschref, Nefimi, moins mystiques, semblent oublier, en chantant la beauté et l'amour, les fureurs batailleuses de leur race. Toutefois chez Meschref l'amour a lui-même quelque chose de violent. Son « âme est en flammes, son esprit est réduit en cendres par l'amour, sa vie semble toucher à sa fin. »

Toutes les populations turques du Turkestan ne sont pas restées aussi fidèles que les Turcomans aux habitudes des aïeux, qui formaient, cela n'est pas douteux, un rameau très voisin des Mongols et des Tongouses. Si les Turcomans peu éloignés de l'Oxus et d'autres cours d'eau ne dédaignent pas l'agriculture autant que ce Tekké, le plus puissant des clans turcomans, qu'on a pu nommer « un fléau que Dieu promène sur les pays voisins, » d'autres fractions de la race turque ont mieux encore compris dans ces contrées les bienfaits de la vie civilisée. Tels sont les Ouzbegs, qui dominent dans trois khanats (Khiva, Bokhara et Khokand) et qui à Khiva ont paru à M. Vambéry « le plus noble type de l'Asie centrale. » La race s'est perfectionnée chez les Ouzbegs, ils sont grands et bien faits, et le mélange avec la race âryenne a beaucoup amélioré leurs caractères physiques. Les Ouzbegs ont la passion de la musique et de la poésie. Les joueurs de *koboz* (luth) et de *dutara* (guitare) formés à Khiva dans leurs rangs sont renommés dans le Turkestan entier. Névaï est le plus connu de leurs poètes. Ils ne le cèdent point sur ce terrain aux nomades, qui sont pourtant plus passionnés pour la poésie nationale et la musique que les nations civilisées. On manque de renseignemens sur la poésie des Ouzbegs du Turkestan oriental ou chinois, contrée que le Céleste-Empire a, vers le milieu du dernier siècle, annexée à ses immenses provinces sans parvenir, malgré tout le sang qu'il a versé, à s'y établir solidement, ainsi que le prouve l'insurrection de 1865.

Les Ouzbegs, qui ont été pendant des siècles les maîtres du Turkestan, sont en grande partie sédentaires, et se livrent à l'agriculture. On compte parmi eux trente clans principaux. Les Khivites se montrent très fiers de leur antique nationalité, et il est certain que, malgré son mélange avec les Iraniens, l'Ouzbeg de ce khanat a conservé la franchise résolue du nomade, et n'a rien de la duplicité persane; parmi les Turcs, il vient dans l'ordre moral après l'Ottoman. Dans le khanat de Bokhara, où ils constituent la principale force militaire, les Ouzbegs n'ont pas la même loyauté ni le même type que leurs frères de Khiva. Dans le khanat de Khokand, pays que M. Fedtchenko a visité dans l'été de 1871 (1), ils ne ressem-

(1) Son intéressant rapport fait à la société de géographie de Pétersbourg (23 dé-

blent ni à ceux de Khiva, ni à ceux de Bokhara. Les Kirghiz, les Kiptchak, les Kalmouks, une fois fixés dans les villes (il ne faut pas oublier que les Tadjiks, les Turcomans et les Ouzbegs ne sont pas les seules populations du Turkestan), usurpent facilement le nom d'Ouzbeg qui personnifie la civilisation. L'Ouzbeg de Khokand, inculte et lâche, a fort mal résisté jusqu'à présent aux attaques des Russes, et il compte exclusivement pour sa défense sur le bras des nomades. Leur ville de Tashkend, une des principales cités du Turkestan et le centre du commerce de ce khanat, a déjà changé de maître, et obéit maintenant au général Kauffmann, gouverneur du Turkestan. La peinture que l'auteur de *nos Confins éloignés* fait des mœurs de ce pays ferait croire que les vainqueurs contractent plus facilement à Tashkend les vices des Ouzbegs vaincus qu'ils ne les forment à la civilisation européenne. Ce ne serait pas la première fois que la conquête laisserait dans les mains des plus forts la fatale tunique de Nessus.

Le trait commun des populations turques de ces contrées étant la haine violente de tout ce qui n'appartient pas à leur race, il faut s'attendre à trouver la poésie populaire fort indulgente sur le choix des moyens employés pour nuire à l'infidèle. On rencontre surtout ce trait dominant du génie national dans les poésies qui célèbrent quelque *alaman* (expédition) ou *tchapao* (surprise) des maraudeurs.

Si l'on se rappelle les beaux chants grecs (1) consacrés aux klephtes, on sera frappé du caractère que la poésie populaire a donné à ces hommes résolus engagés dans une lutte sans merci contre une race et une religion étrangères. Chez les maraudeurs du Turkestan, les antipathies religieuses et nationales ont aussi une action incontestable. La guerre contre les hérétiques (les chyites) et contre les infidèles (les Russes) est tellement populaire, qu'on est fort peu scrupuleux lorsqu'il s'agit de leur nuire. Quand on songe aux excès dont se souillaient une foule de croisés, les bandes de Pexejo, de Gauthier Sans-Avoir et du prêtre Gottschalk, on comprend mieux certaines scènes asiatiques. Une des œuvres populaires où la razzia est le plus habilement idéalisée est l'épopée romantique nommée *Ahmed et Youssouf*. Cette composition en vers et en prose a, selon M. Vambéry, un caractère et un style purement ouzbegs. Deux braves, fils de héros, Ahmed et Youssouf, organisent un *tchapao* contre Guzel-shah, le puissant seigneur d'Ispahan, opulente capitale des chyites. Ils sont pris, mais leur défaite est moins attribuée à la bravoure de leurs ennemis qu'à cette fourberie par laquelle

cembre 1871) donne des idées plus exactes et plus complètes que celles qu'on avait jusqu'à présent.

(1) Voyez *la Nationalité hellénique d'après les chants populaires* dans la *Revue* du 1er août 1867.

les lâches reprennent tant de fois leur revanche contre les forts. Youssouf, dans sa prison de l'Irân, où il trouve un fidèle sunnite traité par le shah comme un sorcier et un devin, adresse aux monts qui l'environnent des plaintes qui expriment avec la violence de la colère le mépris qu'il a pour ses ennemis, et qui peignent avec vivacité la condition du vaincu dans ces sauvages contrées. Il pleure des larmes de sang lorsqu'il songe qu'il est devenu l'esclave des mécréans, qu'ils lui ont de leur fouet frappé la tête à coups redoublés, qu'il a dû marcher nu-pieds et les mains liées, avec Ahmed-beg, devant les chevaux des hérétiques. La pensée de sa sœur et de sa fiancée Gul-Assel ajoute aux souffrances du héros. La première, en signe de désespoir, laisse pendre sur ses épaules ses tresses dénouées; la seconde envoie les cinq grues bien dressées de Youssouf en leur tenant un discours conforme au sentiment d'intimité qui unit chez les Asiatiques tous les êtres sensibles, quel que soit le degré de leur intelligence. Gul-Assel rappelle aux oiseaux que, lorsqu'elle avait près d'elle son ami, elle était triomphante dans son bonheur, elle était « la reine des mondes. » Maintenant qu'il est éloigné, ils doivent passer les monts et retourner rapidement pour que le faucon ne voie pas l'ombre de leurs grandes ailes se dessiner sur la steppe. Si Youssouf-beg est vivant, qu'ils reviennent en battant joyeusement les ailes; « mais si des roses pâlissent sur son front, si sa vie touche à son terme, prenez le deuil, revenez en gémissant, en criant, en secouant les ailes. Apportez-moi d'exactes nouvelles; écoutez, je vous en prie, les plaintes de Gul-Assel, et portez-lui la douleur de mon cœur. » Les fidèles oiseaux, arrivés à la prison, essaient de consoler le captif par un chant mélancolique. Il les aperçoit et leur répond par un message adressé à sa terre natale; mais les saints veillent sur les héros. Grâce à leur protection, Youssouf et Ahmed, condamnés à mort, voient la rage des bourreaux devenir impuissante et les armes s'émousser quand on veut les tourner contre leur sein. Le shah, frappé d'étonnement, leur propose la liberté, si Youssouf parvient à vaincre dans une improvisation poétique Kœtche, le poète de la cour. Le héros, au lieu de faire l'éloge du tyran, chante le pays qui l'a vu naître.

Cette improvisation n'intéresse pas seulement comme œuvre poétique; on y voit quel est aux yeux d'un Turc oriental l'idéal parfait d'un état florissant. Le peuple, dit Youssouf, est aussi beau que la contrée, que cette contrée dont l'hiver est un été. Les vieillards reposent dans les blanches tentes et les jeunes gens se livrent à la chasse. La jeunesse se passe en joyeuse compagnie, le temps s'écoule dans les plaisirs et dans la volupté. Les coursiers sont rapides comme le vent. Les princes gouvernent avec justice, ne connaissent pas la partialité. Leurs villes sont bien pourvues de bazars,

leurs champs ressemblent à des bordures de tulipes. Les cerfs, les lièvres et les faucons abondent chez eux. Leurs chefs sont des héros dans le combat. « Pour moi, je ne suis qu'un esclave sans puissance, mais peu importe aux mécréans. La mouche elle-même ne meurt pas sans un décret du ciel. »

Vainqueur dans ce combat poétique, Youssouf est comblé de présens par le shah et remis en liberté. Il part pour Khiva. Le poète de la cour, furieux de sa défaite, essaie en vain d'empêcher son retour. Il est battu, et le héros, ainsi que son compagnon Ahmed, arrive dans sa patrie. Sa mère a versé tant de larmes qu'elle a perdu la vue. Lorsqu'on lui fait part de l'heureuse nouvelle, elle se montre d'abord incrédule ; mais, dès que la voix de son fils résonne à son oreille, la mère s'écrie : « O toi qui as langui sept ans en esclavage, baume de mon cœur blessé! Splendide brille l'étoile de ma félicité, et mon malheur disparaît. O prince de mon peuple et de ma terre, toi, Rustem, toi le héros du monde, mon Youssouf, mon soleil éblouissant, mon appui, l'âme de ma vie! ô toi, couronne de félicité sur ma tête, toi l'ornement et la parure de ma vie! Lalachan a retrouvé son fils, le Tout-Puissant lui a pardonné. Aussi que s'éloigne de mon cœur toute douleur, toute amertume, puisque mon fils est retrouvé. » Youssouf épouse ensuite sa fiancée; toutefois le sang des héros ne lui permet pas de s'endormir dans le repos. Il rassemble une armée dans laquelle entrent tous les peuples de l'Asie centrale. Guzel-shah est vaincu, Kamber, le compagnon de captivité de Youssouf, est délivré, et le Persan doit payer un tribut au vainqueur. L'énumération de tout ce que demande le Turc au « roi des rois » montre que la bravoure et l'enthousiasme religieux ne font aucun tort à la rapacité et à l'esprit le plus positif. Le poète semble ici doublé d'un Shylock. On se rappelle involontairement les saisissans récits de Villehardouin et l'impitoyable pillage de Constantinople par la croisade franco-vénète.

Cette analyse suffira pour donner une idée d'un genre de compositions dont les Ouzbegs possèdent une multitude. Quelquefois les héros sont empruntés à l'histoire de l'islam, comme dans la légende qui raconte les guerres d'Ali contre le païen Zerkum, un prince de l'Irân. On serait d'abord tenté de croire que cette œuvre devrait jeter quelque jour sur la lutte des deux religions qui au temps de l'invasion arabe se sont disputé la Perse au moment de la chute des Sassanides, sur les combats des musulmans contre les sectateurs de Zoroastre; mais les batailles rappellent tellement l'Arioste et le Boïardo qu'il est impossible d'y chercher des renseignemens historiques sur les relations de l'islamisme avec le mazdéisme, qui aboutirent à la ruine des adorateurs d'Ahura-Mazda (Ormuzd), Les nombreuses poésies sur Ébou-Muslin, d'abord général des

Abassides et plus tard seigneur du Khoraçan et du Kharezm, ont un caractère plus historique. On doit aussi mentionner les épopées qui glorifient les vieux princes de la maison de Schahi-Karezmian, et les poésies qui sont consacrées à Émin-khan de Khiva (1843-1845), qui passe chez les Khiviens pour le prince le plus éminent de notre époque, et à Ali-khan de Khokand, que les Khokands regardent comme le plus grand souverain des temps modernes. Outre ces compositions fort longues, il en existe de plus courtes qui traitent du maniement des armes, de l'art de dresser les chevaux, des devoirs d'un bon soldat. La foule, du sein de laquelle sortent les *bachskis* ou troubadours, s'attache surtout à l'expression des sentimens. Il n'est pas nécessaire, pour réussir dans cette poésie spontanée, de savoir écrire; le poète peut au besoin dicter ses vers. Comme les peuples primitifs sentent bien plus vivement que nous ne pouvons l'imaginer, ils ont le don des images frappantes et des expressions passionnées.

Il faut attribuer surtout aux Ouzbegs le maintien de ce qui reste de civilisation dans le Turkestan. Quoique déchues de la manière la plus déplorable, les grandes villes conservent un pâle reflet de leur ancienne splendeur. Khiva, capitale du khanat de ce nom, contre laquelle les Russes, attaqués avec vigueur sur leurs propres frontières par les soldats du khan, se préparent à diriger leurs efforts, est entourée d'une riche végétation, et aux environs les sveltes peupliers se balancent au milieu d'une herbe touffue, dans une campagne qui retentit du chant des rossignols. Ses dômes et ses minarets, qui s'élèvent au-dessus des jardins, frappent le regard ravi du voyageur, fatigué du morne aspect des steppes. L'Ouzbeg de cette cité, chaussé de grandes bottes et coiffé d'un bonnet de fourrure en forme de turban, sa femme, soigneusement enveloppée dans ses vastes robes et parée d'un turban élevé et sphérique que vingt mouchoirs de Russie environnent, seraient excessivement surpris, si on refusait la qualification de peuple civilisé aux sujets du *padishahi Kharezm*. La « noble Bokhara, » capitale d'un khanat qui semble vouloir rester soigneusement neutre dans la guerre entre les Russes et les Khiviens, — le khanat n'ayant pas perdu le souvenir de la marche du général Kauffmann sur Samarkand, La Mecque du Turkestan, — Bokhara, avec ses nombreux édifices et ses tours massives où les cigognes se tiennent sur une patte, n'a pas de moindres prétentions, quoique ses rues soient fort irrégulières, et que ses maisons soient délabrées. « Chez vous, disent les Khivites aux Bokhariotes, la cigogne en claquant du bec remplace l'harmonieux rossignol. » Cependant le principal bazar ne manque pas d'animation. La foule qui s'y presse donne une idée de la variété des nations qui peuplent ces étranges contrées. On y remarque

surtout le type iranien (les deux tiers des Bokhariotes sont des Iraniens), si élégant et si distingué, dont le caractère âryen fait un contraste frappant avec les physionomies touraniennes. L'Ouzbeg présente souvent le mélange des deux races. Le Kirghiz porte sur ses traits grossiers l'empreinte du type turco-mongol. Le Turcoman lance sur tout ce qui l'entoure des regards où brillent la cupidité et l'audace. Quelques Hindous dont la figure tannée et jaune ne rappelle guère les éclatantes physionomies du *Râmâyana*, quelques Israélites aux traits réguliers et aux yeux vifs, quelques sauvages Afghans à la chevelure inculte se montrent çà et là dans la foule. Bokhara semble être pour un Kirghiz ou un Kalmouk ce que Paris et Londres sont pour un paysan breton ou un cultivateur du pays de Galles. Le « quai du réservoir de Divarbeghi, » place presque carrée, qui a une grande réputation, n'est pas moins animé. On y prend du thé fait dans d'énormes *samovars* venus de Russie; on y vend sur des échoppes d'excellent pain, des confitures, des fruits, de la viande cuite à l'eau. Le long de la mosquée Medjidi Divarbeghi, des conteurs, mollahs et derviches, abrités par des arbres à la maigre verdure, célèbrent en vers et en prose les actions des héros et des saints. Les milliers d'étudians qui fréquentent la cité, « appui de l'islam, » prêtent une oreille attentive à leur voix, tandis que circulent dans les rangs de la multitude les innombrables espions chargés d'examiner si les sujets du descendant de Timourlenk manquent aux rites ou au respect dû au pouvoir de son altesse.

Dans le Turkestan et en Perse, la famille turque lutte encore contre l'esprit conquérant des Russes; en Europe, d'autres fractions de cette famille se sont depuis longtemps résignées au joug. Telles sont les populations, nommées fort à tort tartares, qui vivent dans les khanats (Kazan, Astrakhan, Crimée) formés au xve siècle des débris de l'empire mongol de la Horde-d'Or (Kiptchak). Un savant finlandais fort compétent, M. Alexandre Castrèn, a démontré l'origine turque de ces populations, qui étaient mahométanes dès le xive siècle. M. Alexandre Chodzko, qui a vécu longtemps parmi les Turcs orientaux, se trouvait en 1830 à Astrakhan, où un de ses amis, Ali-beg Charapof, lui dicta plusieurs chants des *gyrans*, ainsi que l'on nomme les rapsodes turcs de ces contrées, chants qu'on fait remonter au xve siècle. Déjà le nombre et l'importance des bardes allait diminuant chaque jour, et Sobra, le plus fameux de ces poètes, n'était plus qu'un idéal que ses successeurs étaient devenus incapables d'atteindre. Le chant, en dialecte nogaï, se rapporte à la délivrance des Turcs de la domination mongole; il raconte les aventures d'Adiga, vainqueur des Mongols, nous fait parfaitement com-

prendre le rôle exceptionnel de ce personnage vénéré dans la société de son temps. Le poète nous montre d'abord Toktamish-khan dans toute sa gloire. Fier d'appartenir à la race de Djinghis, le grand conquérant mongol, il semble considérer son pouvoir comme inébranlable. S'il ne construisait pas, comme un khan du Turkestan, au milieu de la steppe « un palais richement orné, avec mille anneaux dans les murs pour y attacher mille chevaux, » fantaisie que nous avons vue de nos jours renouvelée par un des successeurs en Égypte de l'Albanais Mohammed-Ali, il mène la vie brillante et paisible d'un prince qui compte sur de « nombreux alliés » dans sa tente blanche recouverte de satin, dont le seuil d'acier poli ressemble à un miroir, dont toutes les cordes sont en soie, dont le faîte est d'hermine garnie de zibeline noire, dont le bâton central est d'or pur. Parmi les courtisans, qui sont heureux de boire dans de délicates coupes de Chine ce qu'y laisse leur seigneur, se trouve Adiga, un fils unique qui possédait dès l'enfance le droit du gibet, la haute justice, comme on aurait dit en Occident. Adiga, entré au service du khan dès l'âge de neuf ans, était un modèle de piété, car il lisait jusqu'à la dernière syllabe les livres écrits par les prophètes d'Allah, la Bible, l'Évangile et le Koran (1). Il faisait ses ablutions avec l'eau *zemzem*, apportée de la terre sainte de La Mecque. Le khan finit par craindre que sa femme ne devînt éprise d'un prince si parfait, et il prit l'imprudente résolution de le persécuter.

Adiga, pour échapper aux piéges du khan, se décide à devenir *kosak*, nom donné par les habitans du Kiptchak à l'homme qui ne reconnaît plus la loi du prince, et qui ne compte que sur sa propre énergie. Il décide neuf hommes à le suivre et gagne le désert. Le khan envoie un nombre égal de guerriers pour essayer de le ramener. L'un d'eux l'engage à faire acte de soumission, à rendre hommage dans sa haute tente blanche au souverain qui est disposé à lui donner de nombreux haras de jumens, afin qu'il puisse boire du *koumiss*, et à lui permettre de lancer ses faucons sur les sept lacs de Karajal, voisins de l'embouchure du Volga. Il lui accordera aussi les prés de Karadaï pour des chevaux de chasse, le droit de mettre sa propre cotte de mailles faite en peau de chamois, garnie de mailles du meilleur acier et ornée de fourrures de *kurpiaks* (2). Il prendra place à droite de la tente du khan, et deviendra l'agha des nombreux ser-

(1) L'ouvrage publié récemment par un descendant du prophète, Syed-Ahmed-Khan Bahador, rectifie plus d'une de nos idées sur l'islam, *A series of Essays on the life of Mohammed and subjects subsidiary thereto*, Londres 1870. Aux yeux de ses partisans, « les peuples du livre » ne sont devenus infidèles que depuis qu'ils ont refusé de reconnaître dans Mahomet le continuateur de l'œuvre d'Abraham, de Moïse et de Jésus.

(2) Agneaux arrachés des entrailles de leur mère.

viteurs qui se tiennent des deux côtés. De cette façon, il ne vivra pas séparé de la fille d'Amir-Khoja, Omar-Begum, sa femme. Adiga se laisse si peu fléchir qu'il traite le messager de « chien » et de « parjure, » qu'il lui reproche « sa basse extraction, » qu'il le menace de lui couper la langue, de le pendre et de lui brûler le front avec un morceau de bois enflammé. Quant à s'incliner dans la haute *orda* (tente) du prince en signe d'obéissance, il n'y peut songer, son col étant devenu raide comme un chêne. Les biens et les honneurs qu'on lui promet le laissent parfaitement insensible. Le passé ne lui inspire point de remords ni l'avenir d'inquiétudes. Il est resté à la portée du khan en fidèle sujet. Allah désignera lui-même le jour où il reverra la mer bleue où jouent les esturgeons (la Caspienne). Il sera son compagnon dans les montagnes inconnues et dans les steppes stériles. Lorsqu'il veillera la nuit comme un loup affamé, lorsque, courant contre le vent comme un vagabond solitaire, il sera couvert de gelée blanche, Allah ne sera-t-il pas avec lui?

Quand Adiga fut parti, Toktamish-khan s'effraya. Selon l'usage mongol, il crut devoir consulter la nation. Les diètes ne sont nullement inconnues des Asiatiques, et Djinghis lui-même, la terreur du monde, en appelait aux assemblées du peuple dans toutes les occasions importantes. D'autres Finno-Mongols, les Magyars, plus fidèles que beaucoup d'Aryens au principe des institutions libres, n'ont jamais voulu supporter la suppression de ces réunions. Le poète, qui en comprend toute l'importance, nous montre le khan faisant des préparatifs en homme qui se rend bien compte de la nécessité d'avoir l'opinion de son côté. Il fait dresser de nombreuses tentes, tuer beaucoup de chevaux et préparer une grande quantité d'hydromel. En même temps il convoque « l'assemblée de toute la nation » en expédiant des messagers aux vieillards habiles et considérés, et aux jeunes gens connus pour leur bravoure. Aucun des membres de la diète interrogés par le khan ne voulant prendre la responsabilité d'un conseil, un d'eux répond :

« O mon khan, Allah a créé avant moi un homme plus âgé, il y a parmi nous un homme de trois cent soixante ans; il a perdu ses dents, sa raison est haute, il porte un bonnet de zibeline, son nom est Sobra. Fais-le chercher.

« S'il en est ainsi, va dire qu'on mette les chevaux à mon chariot d'or. Que les chevaux soient ferrés avec des fers d'or et des clous d'argent, qu'on les couvre de harnais d'or, qu'ils aillent chercher Sobra!

« Ils partirent. Les roues s'enfonçaient à terre jusqu'à l'essieu. Ils prirent Sobra, et l'emmenèrent devant le khan.

« Le khan ordonna que sa barbe fût peignée et nettoyée de toute ver-

mine. Il ordonna qu'un fil de soie fût entrelacé entre ses dents, pour les attacher. Il l'honora, et l'invita à s'asseoir à la place d'honneur.

« O mon khan, je parlerai, si tu l'ordonnes : il n'y a pas de séve dans les herbes sèches, point de moelle dans les ossemens secs. L'esprit des hommes vieux devient débile ; le khan ne sera pas content. »

Après ce début modeste, le *gyran* exhorte le khan à renoncer à ses persécutions contre Adiga, dont il énumère les ancêtres avec le même soin que l'Évangile les aïeux du Christ selon la chair. Il se garde bien d'oublier Baba-Túkla, aussi intrépide que zélé pour la cause de l'islamisme, qui convertit tant de Kalmouks, fut enterré avec les plus grandes solennités, et dont la tombe est à un mille au midi d'Astrakhan. Adiga est un « joyau du plus haut prix, » que le khan doit estimer à sa juste valeur. Pour donner plus de poids à son opinion, Sobra rappelle qu'il est « plus vieux que beaucoup, » qu'il a vu Ahmed-khan et Djinghis, aïeul de Toktamish, « dans des vêtemens d'or. » Il raconte tout ce qui l'a frappé dans le Turkestan, à Khiva, à Bokhara, à Samarkand, la gloire des khans de ces contrées et l'éclat qui les environne; « mais à quoi bon nommer tous ceux que j'ai vus? Ne dis pas que mes lèvres profèrent une fausse prophétie. »

L'oracle que le vieux *gyran* ne craint pas de prononcer respire la mâle franchise qu'on trouve chez « les voyans » israélites, terreur du sacerdoce et de la royauté. Il semble qu'on entende quelqu'un de ces prophètes annonçant à un autre Saül que Jéhovah l'a réprouvé pour donner son trône à David, le pâtre si longtemps persécuté. « Le déserteur » injustement poursuivi par le khan trouvera dans Allah toute la protection que sa foi fervente en attendait. Le cheval du khan aux formes parfaites, à la crinière flottante, à la course plus rapide que le vent, deviendra la monture du *kosak*. On essaiera en vain de l'atteindre. La flèche ne s'enfoncera point dans sa chair. Les lances ne le perceront point. Les pluies pourront se transformer en déluge et les ouragans souffler avec fureur; il est à l'épreuve de l'eau comme à l'épreuve du vent. Qui pourrait donc empêcher ce déserteur de revêtir la forte cotte de mailles du prince, puisqu'il est capable d'arracher de terre les arbres sans hache et de renverser neuf rangs de murailles?

« O mon khan, dit le vieux prophète, ton trône a quatre supports et cinq têtes, avec un rubis sur le sommet de chacun;... le blanc déserteur entrera dans ta tente. — Avec leurs fronts brillans comme la lune, leurs doigts étendus comme des crochets de cuivre sur des mains de lis, Jany-Bika et Kazzaï-Bika s'appuient sur le sofa, beaux et vermeils comme

la douce lumière après le coucher du soleil. O mon khan, écoute ma prophétie : ce déserteur blanc peut les prendre l'un et l'autre sans rien donner et comme son butin...

« O mon khan, ne persécute pas cet homme blanc. Ils disent que tu as de nombreux alliés, malgré cela ne l'humilie point. Je sens que mes paroles vont finir. Il n'y a point de malice sur mes lèvres. Je désire que mes prophéties ne se réalisent point. Je souhaite qu'elles s'enfoncent dans l'herbe desséchée du désert stérile, et qu'elles y pourrissent; mais prends garde que l'homme blanc ne foule aux pieds ta tête. »

La suite du chant donne l'idée la plus curieuse des superstitions mahométanes et des rêveries des musulmans extatiques et fumeurs d'opium. Il nous donne le portrait d'un vrai fidèle, doué libéralement des grâces d'Allah. Il vient au monde « à la fin de la nuit de Kadir, la nuit des miracles, » le 28 de zilkad, quand les mauvais esprits, les *divs*, les *péris*, les *djinns*, ont depuis minuit fait place à l'armée des bons esprits descendus pour protéger l'espèce humaine. Aussi naît-il « sage et inspiré, » et surprend-il par sa science les « hommes versés dans la littérature arabe, » autant que le Christ enfant étonnait dans le temple les docteurs de la loi. Il trouve « à la première vue la vertu des talismans les plus complexes, » et il en dicte la formule aux *mollahs*. Il se nourrit de la plante aromatique du basilic, et il boit l'eau du *Kouser*, un des fleuves paradisiaques, qui coule dans le huitième ciel. Il choisit pour monture « un des chevaux du paradis. » Il voyage sans fatigue sur les monts et traverse les steppes jaunes. Sur les montagnes, il demeure de préférence dans les champs de « pâle absinthe. » Il visite la « maison de Dieu ; » il le sert pendant des années « sans soulever la face de terre. » Il choisit dans le paradis un palais d'or pur et y passe trois cents ans dans les plaisirs. Accablé par la félicité, il s'évanouit, et tombe comme un mort. A l'aube, quand les *muezzins* commencent à entonner leur chant matinal, il se réveille sur la terre. Pour lui, la distance n'existe pas. Avec son cheval, « blanc comme l'âme des hommes vertueux, il visite toutes les parties du monde, les palais de marbre de l'Ararat, Tabriz, où il y a beaucoup d'hommes savans, » sans parler d'autres contrées moins importantes ; il reçoit la bénédiction de Salomon, qui lui donne un trône et le sacre de ses mains, et l'archange Gabriel répond : *Amen!* aux prières qu'il adresse au Tout-Puissant.

Mais laissons les rêves pour revenir à l'histoire avec le poète. Adiga monta son cheval *Karantash*, il attaqua Toktamish-khan et le vainquit. « Ce guerrier ne commit qu'une seule faute. Il s'inclina bas, très bas devant son beau-père Khodja-Kotla, qui avait été laissé

dans la tente de Toktamish-khan, et s'excusa d'avoir combattu son ancien maître. » La nation oublia bientôt cette faute sous son règne paternel, idéal d'un bon gouvernement tel que les Turcs le comprennent. « Pendant que le brave Adiga vivait, son état florissait. Ses sujets avaient l'habitude de s'assembler en foule, et alors le khan ordonnait qu'on tuât les jumens, et qu'on préparât l'hydromel, et, quand il convoquait toutes les tribus, il ordonnait qu'on amenât devant lui un *gyran* appelé Sobra. »

Cette prospérité ne devait pas être de longue durée. La Russie, que nous avons vue complétement écrasée au temps de Jean du Plan de Carpin (1), n'avait pas tardé à sortir de sa stupeur, les Rurikovitchs ne s'étaient point résignés à la servitude. Le grand-prince Ivan Ier (1328-1340) avait travaillé à concentrer à Moscou les forces qui devaient être plus tard opposées aux dominateurs étrangers. Ivan III mit fin à l'existence de la Grande-Horde (1475), dont les débris formèrent plusieurs khanats; Kazan, Astrakhan, la Crimée, semblèrent devoir hériter d'une partie de sa puissance. Le petit-fils d'Ivan III, Ivan IV le Terrible, s'empara du khanat de Kazan. Deux chants d'Astrakhan ont conservé le souvenir de cet événement. L'un nous dit la mort du prince Battyr Chorah, qui voulut marcher au secours de Kazan, mais qui périt dans les marais, « les noirs marécages devant Kazan, » dont les eaux « sentent le sang. » Après avoir raconté la mort du guerrier, semblable à celle de cinq cents de ses frères, que Glinski et Cheremetef passèrent au fil de l'épée ou qui furent noyés dans le « fangeux abîme, » le poète s'écrie : « Où est maintenant notre pouvoir sur Kazan aux quatre portes? Sous les pieds de *l'argamask* (cheval), les fers semblent des lunes nouvelles, sa queue et sa crinière sont peintes avec le *henneh;* sur son dos pendent les harnais de soie, sur son cou dans un talisman éclatant comme un anneau est une prière. Prenons deux haches tranchantes dans nos mains, et montons sur le dos du cheval! » Cette impétuosité ne l'empêche pas de songer aux « innombrables troupes russes » et de gémir sur la captivité des « beautés aux yeux noirs, dont les sourcils sont oints avec le *surmeh.* » Un autre poète n'oublie pas non plus « les beautés aux yeux bleus avec leurs sourcils oints de *surmeh;* » mais il semble se résigner plus facilement en songeant à la puissance du terrible Rurikovitch : « les petits oiseaux se dispersent quand le faucon descend de l'air. Lorsqu'un lévrier s'élance, les lièvres s'enfuient et cherchent un abri. » Cette résignation chez des peuples jadis si redoutés explique la chute d'Astrakhan, qui succomba deux ans après la prise

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1872.

de Kazan. On était bien loin du temps où les annalistes disaient : « Il semblait qu'un fleuve de feu se fût roulé sur la Russie depuis les rives de l'Oka jusqu'à celles du San. Pareil à une bête féroce, le Mongol Batou dévorait les provinces et en déchirait les restes avec ses griffes. Les plus vaillans parmi les princes russes étaient morts dans les combats; les autres erraient sur des terres étrangères. Les mères pleuraient leurs enfans, qu'elles avaient vu écraser sous les chevaux des Mongols ou exposer à des traitemens ignominieux. » Protégés par leur position dans la presqu'île, les maîtres de la Crimée devaient échapper pour le moment au sort des khanats de Kazan et d'Astrakhan; mais on peut supposer que les poètes ont vu longtemps d'avance l'avenir réservé à la Crimée.

Un *gyran* a raconté à M. A. Chodzko, en lui chantant un morceau allégorique sur le rétablissement d'un khan de Crimée, qu'un pauvre Turc né sur les bords du Volga arrivait à la cour de ce khan. N'ayant pas eu l'occasion d'attirer les regards de son maître, il retourna à Astrakhan après avoir dépensé tout ce qu'il avait. Sa sœur lui fournit quelque argent et le renvoya à Baktchi-Séraï, où il trouva le khan fort malade d'un abcès dans la poitrine. Les poètes, les fous de la cour, les *gyrans*, ne pouvaient le distraire, et on avait perdu tout espoir de le sauver. Quelques années à peine s'étaient écoulées depuis la prise de Kazan, et la Crimée commençait à redouter le même sort. Le *gyran* fit entendre à son maître un chant sur le destin réservé aux Turcs établis sur le sol russe :

« Quand une daine effrayée s'enfuit avec ses chevreaux, elle laisse une trace dans les marécages.

« Sur la montagne du Caucase, le faucon Terlan élèvera la voix.

« Un vautour solitaire au bec blanc, perché sur le sommet d'un rocher, jetait des cris perçans et répandait la terreur sur le vaste lac.

« Deux aigles laissèrent tomber leurs plumes sur les bords de l'Ytill (Volga) et la peur naquit dans le cœur de l'ennemi. »

Les troupes mises en déroute par les Russes, et qui laissèrent tant de morts dans les marais de Kazan, sont comparées à une daine effrayée s'enfuyant à travers les marécages. Le faucon Terlan est le fameux prince circassien Ghazi-beg. Le vautour au bec blanc (*akkenmenkar*) est Ivan, le « tsar blanc, » terreur des khanats; enfin les deux faucons aux ailes sans plumes sont les khans Mamaï et Ourak. En entendant ces mots : « deux aigles répandent leurs plumes sur les bords de l'Ytill, » le khan de Crimée frissonna, il éprouva une telle agitation que l'abcès s'ouvrit, crise salutaire qui le délivra de ses souffrances. Les pressentimens du *gyran* étaient justifiés. J'ai trouvé en Russie les princes ou plutôt khans Ghiraï,

qui sont restés fidèles à l'islamisme, et qui font remonter leur origine à Djinghis, dont la famille avait soumis la Russie à ses lois. La fortune leur a donné une consolation en leur montrant dans cette condition privée à laquelle les révolutions les ont réduits, comme les Capétiens et les Wasa, les descendans de la dynastie qui a enlevé aux Turcs Kazan et Astrakhan.

La civilisation décrite dans ces chants, qu'on suppose anciens, est assurément supérieure à celle des Turcs nomades de l'Asie. On parle d'épées « de bon acier à garde d'or » et de « blanches armures » avec un « haubert d'or. » Quelques poésies sont dirigées contre les préjugés et contre la sotte vanité des riches couverts de « lourds vêtemens brochés d'or, » vanité qu'on ne confond pas avec l'orgueil aristocratique, car « le fils d'un noble père sera pareil à ses ancêtres. » Pourtant les instincts et les habitudes des aïeux persévèrent. Le respect de la propriété, si profond chez les nations agricoles, continue d'être fort médiocre. « J'ai un cours d'eau, dit un chant, mais point de troupeau. J'enlèverai un mouton de quelque troupeau. Le berger me poursuivra, mais je gagnerai le sommet d'une montagne escarpée. Je prendrai en main une épée pointue, et, arrive que pourra, je ne quitterai pas le champ sans un bon combat. » Le soldat n'est pas plus scrupuleux que le berger. « Il y a quelque temps nous rencontrâmes l'ennemi pour la première fois. Notre front était de pierre; l'armée des *giaours* s'enfuit. Nous allâmes dans une auberge où de riches personnages étaient assis autour des tables et buvaient l'hydromel. Il n'y avait point là de place pour nous asseoir, et nous étions obligés de rester debout. Allez chez mon amante, demandez-lui ses ornemens de tête, nous les mettrons en gage et nous aurons un peu d'hydromel. Nous kosaks, cinq que nous sommes ici, nous trouverons quelque chose pour nous-mêmes, nous pillerons, nous emporterons le butin, et avec ce butin nous rachèterons les colifichets de notre amante. »

Si chez les plus rudes nomades nous avons trouvé la trace d'une règle morale, elle est si peu absente ici qu'en certains cas, par exemple dans le respect de la vieillesse, ces Turcs nous sont supérieurs. « Adiga avait une coutume agréable à Allah; quand il rencontrait un homme plus âgé que lui, ne fût-ce que d'une année, il lui demandait : — Mon sultan, que désirez-vous? » L'homme de bien, tel qu'on le comprend, est nécessairement exposé aux médisances et aux piéges des méchans; mais l'alliance de deux « hommes vertueux » peut triompher de leur malice. Même seul, celui qui a « gagné un bon nom » se rit des complots de ses ennemis, comme le navire solidement couvert de planches brave la fureur des flots. Le mot de vertu ne doit pas s'entendre ici dans le sens théolo-

gique. Comme chez les anciens, la vertu se compose surtout de courage. Ce courage prend sa source dans un fatalisme qui ne recourt pas comme ailleurs à mille précautions pour dissimuler ses convictions. « Jetez-vous parmi vos ennemis, même avec une chemise. Allah sait le mieux quand vous devez mourir! » Avec une telle doctrine, on peut aller au-devant de la « flèche empoisonnée » et voir avec calme le sang couler de ses veines « comme des cheveux roux. » Naturellement cette résignation aura le caractère de celle qu'on remarque chez d'énergiques bêtes fauves, quelque chose de sombre et de farouche, qu'un poète français contemporain a peint avec un vrai talent dans la *Mort du loup*, et, chose curieuse, le poète turc emploie précisément la comparaison dont se sert Alfred de Vigny. « Quand un vigoureux sanglier est atteint par une flèche, qu'il agite ses défenses, que peut-il faire? Quand un loup brun à la large poitrine attrape une flèche dans le cœur, que sa gueule écume, que peut-il faire? » Il est bien rare que la poésie populaire ne résolve pas très franchement ce « problème de la destinée humaine, » qui est bien loin de lui offrir les difficultés qu'il présentait à un Jouffroy. Après tout, les longues méditations des métaphysiciens et des théologiens n'ajouteront guère à ces solutions spontanées que des complications dont à certaines époques on s'exagère infiniment l'importance, sans s'apercevoir que l'essentiel de la métaphysique consiste dans une gymnastique intellectuelle.

Dans ce long voyage que nous venons de faire avec les poètes des vallées de l'Altaï au rivage de la Crimée, nous avons toujours constaté l'impuissance de la famille turque et de l'islam à produire une civilisation capable de lutter avec succès contre « l'audacieuse race de Japhet, » à laquelle la domination du monde semble réservée. En adoptant l'islamisme, les Turcs avaient sans doute fait, comme les Arabes, un grand pas dans la voie du progrès, car les doctrines prêchées par le prophète de La Mecque étaient fort supérieures aux grossières et sauvages superstitions de leurs aïeux. Leur exemple n'en prouve pas moins qu'une forme religieuse fort utile aux nations dans une certaine phase de leur développement peut, avec le temps, paralyser complétement en elles l'esprit de vie et cette virile ardeur sans laquelle les peuples comme les individus se condamnent à une existence absolument inerte. Tout en croyant rester fidèles à la foi de leurs pères, ces peuples renoncent en réalité à la généreuse tradition d'aïeux qui ont, quand ils l'ont jugé nécessaire pour la patrie et pour leur postérité, « brûlé ce qu'ils avaient adoré et adoré ce qu'ils avaient brûlé. »

DORA D'ISTRIA.

P.-J. PROUDHON

SA CORRESPONDANCE ET SON HISTORIEN

P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance, par M. Sainte-Beuve, 1 vol. in-18, 1872.

Le public n'avait pu se défendre d'un peu de surprise en voyant, il y a quelques années, l'un des maîtres les plus éminens de la critique contemporaine, délicat entre tous, prendre pour sujet d'une série d'études empreintes de la plus visible sympathie celui de tous les représentans du socialisme qui s'était montré non-seulement le plus radical, mais le plus porté à l'invective et à la menace. Comment s'expliquer ce choix? Avait-il été déterminé uniquement par le souvenir de quelques relations dont la littérature avait été l'occasion et comme l'intermédiaire? M. Proudhon, à un certain moment, méditait un ouvrage de critique où il devait passer en revue tous les contemporains. Ce plan, il ne devait pas le réaliser; mais certaines parties s'en trouvent exécutées ou esquissées, particulièrement dans un de ses derniers et plus considérables ouvrages, *la Justice et la Révolution*, livre qui fit scandale et encourut condamnation. Il avait voulu, en vue de ce travail littéraire et moral qui exigeait une sorte d'initiation particulière, être mis en rapport avec le critique de notre temps certainement le mieux en état de la lui donner. On sent, à la manière dont M. Sainte-Beuve nous parle de ces rapports, qu'il demeure touché de l'espèce de déférence dont l'écrivain révolutionnaire fit preuve à son égard. Il se trouva d'ailleurs par là mis à même d'étudier de plus près certains côtés généreux et vraiment humains de

cette nature excessive, connue seulement du public par ses paradoxes à outrance et ses emportemens. Qui ne sait au surplus combien M. Sainte-Beuve avait peu d'effort à faire pour proclamer le talent? Il le goûtait sous toutes les formes et au service de quelque cause que ce fût. N'avait-il pas aussi un faible pour les *curiosités* en tout genre? Or Proudhon fut incontestablement une des curiosités de notre siècle, éclatante et provocante, avec une partie d'énigme restant à déchiffrer. Le critique qui n'avait pas dédaigné d'apprécier les mérites poétiques d'un Charles Baudelaire pouvait bien jeter un regard curieux sur les *fleurs du mal* du socialisme.

Cette explication, qui a sa part de vérité, ne serait pourtant pas suffisante sans d'autres motifs soit de circonstance, soit plus intimes encore. Avant tout, n'oublions pas la date de cette publication, qui, parue d'abord en fragmens, prend aujourd'hui la forme d'un volume avec des additions et des complémens nullement à dédaigner. C'était en 1865. On avait le sentiment de la sécurité, on répétait beaucoup que le socialisme avait désarmé. Les chefs ne comptaient plus, disait-on, que sur les lents moyens de la persuasion; les ouvriers abandonnaient la doctrine de l'état-providence, pourvoyeur de travail et de salaires, pour mettre toute leur confiance dans la liberté économique. Ces idées devaient trouver crédit jusqu'à ce que la réouverture des clubs et les écluses de la presse lâchées vinssent faire voir combien il y avait dans cette sécurité d'illusion optimiste; mais on n'en était pas là encore. Il y a presque toujours en France un moment où il semble qu'on rie d'avoir eu peur. On se familiarise avec les grands révolutionnaires, on leur trouve je ne sais quel charme, on leur sait gré de l'esprit qu'ils ont montré pour démolir, on les idéalise. Peu s'en fallait, aux yeux de bien des gens, que M. Proudhon ne fût un véritable titan; c'était bien pour cela qu'il s'était donné et qu'il aimait qu'on le prît. M. Sainte-Beuve partageait ces dispositions bienveillantes à l'égard de ce qui ne lui paraissait plus redoutable; il était redevenu libéral, et allait bientôt passer à l'opposition au moment même où le gouvernement sortait de la période autoritaire. Ainsi tout semblait tourner à l'apaisement, à cette date de 1865, en ce qui touche le socialisme, et M. Proudhon lui-même, bien près alors d'entrer dans l'éternel repos, paraissait s'être apaisé comme tout le reste. On eût dit que le vieux lion avait rentré ses griffes. Il vivait à Passy en bourgeois tranquille, marié, père de famille. Ceux qui l'approchaient disaient qu'il n'avait rien perdu de son ancienne flamme. Ses derniers écrits visent surtout à être des traités scientifiques : tels sont ses ouvrages sur *la Guerre et la paix*, sur *le Principe du fédéralisme*, sur *les Majorats littéraires*, sur *la Théorie de l'impôt*, sur *la Théo-*

rie de la propriété, dont il donnait une seconde formule adoucie à quelques égards, admettant plus d'atermoiemens, quoique la même au fond dans ses élémens essentiels. On sent bien que la moindre étincelle eût remis le feu aux poudres.

Ce qui achève l'explication du livre de M. Sainte-Beuve, et ce qui en fait comme le caractère, c'est, on ne peut se le dissimuler, une sorte d'affinité sympathique qui s'étend de la personne aux idées; non certes qu'il soit un disciple, un zélateur; une telle pensée ne saurait venir à qui que ce soit; mais, tout en répudiant les violences, les excès de langage, il s'intéresse à cette critique qui touche audacieusement à tant de choses, il l'approuve sur plus d'un point. Il donne raison théoriquement à la critique fondamentale de Proudhon, celle-là même qui porte sur le principe de propriété. Quelque étonnement que cette déclaration puisse causer, le célèbre écrivain n'a pas hésité à la faire. Il faut en prendre son parti : c'est un conservateur sceptique, n'attachant qu'une foi très relative à ce qui constitue la forme et le fond même de notre société, qu'il regarde comme une œuvre purement factice. Il ne reconnaît point ce qu'on nomme droit naturel. Il n'admet que l'utile, et je suis porté à croire qu'il s'exagère les conditions variables de cet utile même. Tout lui paraît pouvoir être fait ou défait soit au gré des législateurs ou du moins des idées et des passions qui dominent. Il semble que la société est pour lui un terrain mouvant où il ne s'élève que des tentes passagères.

Ce sont là, il faut l'avouer, de graves concessions, et qui le deviennent davantage si on ajoute que l'auteur de la *Vie de Proudhon* va jusqu'à déclarer qu'il croit le socialisme proudhonien destiné à triompher plus ou moins prochainement, non pas assurément dans son ensemble systématique, dans ses théories excessives, mais dans quelques-unes de ses lignes et dans son esprit général. Serait-il donc vrai que le socialisme, quelle qu'en soit la forme, eût en fin de compte raison? S'il en était ainsi, à quoi ne faudrait-il pas s'attendre? Quelle peut être aujourd'hui la durée de la résistance d'une société à laquelle manquerait la force morale, et qui serait ou se croirait dans son tort?

M. Sainte-Beuve n'a point eu la douleur d'assister à nos cruelles épreuves. Il a disparu, laissant un vide regrettable dans la critique littéraire. Le succès de ses livres n'a pas disparu avec lui; son influence ne s'est point affaiblie. Comment tenir pour inaperçu ce qui sort d'une telle plume malgré ce qu'on peut dire d'une compétence évidemment bien moindre en ces questions d'économie et de philosophie sociale qu'en matière littéraire? Ce n'est pas que nous prétendions soumettre les questions soulevées par l'auteur de la *Vie de*

Proudhon à un examen régulier; nous préférons nous conformer à la marche même qu'a suivie M. Sainte-Beuve. La méthode du peintre des *Portraits contemporains* est avant tout, comme toujours, psychologique et morale. Peut-être pensera-t-on qu'elle s'applique moins naturellement à un de ces hommes d'action et de combat qui ne semblent guère faits pour être étudiés à cette tranquille lumière. Que sera-ce si l'action est d'hier, si le combat dure encore? N'est-ce pas avoir l'air de se désintéresser un peu trop que de contempler avec ce sang-froid de savant ou cette curiosité d'artiste et d'amateur la lave qui n'a pas cessé d'être brûlante, le volcan qui reste en pleine éruption? C'est une impression qu'on éprouve par instans en lisant cette biographie. Profitons cependant de ce que cette méthode d'analyse sereine qui vise à expliquer le dehors par le dedans porte en elle de vraie clarté, d'impartialité désirable. Elle jette en outre un jour saisissant sur l'esprit utopiste, dont Proudhon reste un des types les plus frappans. Cet esprit utopiste et révolutionnaire constitue une des parties caractéristiques de l'histoire morale de notre temps; il se décèle dans cette vie, il se peint dans ces lettres, il se trahit plus d'une fois à son insu, par plus d'un trait, d'une confidence. La sévérité ne perd pas ses droits pour reconnaître certains côtés nobles et plus affectueux qu'on ne serait tenté de le croire. Voilà ce que nous voudrions mettre en relief. C'est en étudiant l'homme que nous parviendrons à comprendre ses idées et son rôle. Écoutons-le parler, écoutons aussi son bienveillant commentateur; ne craignons pas, chemin faisant, de poser nos réserves.

I.

Ce n'est pas sans raison que M. Sainte-Beuve rappelle, en y insistant un peu, les origines populaires de Pierre-Joseph Proudhon. Ces origines ont exercé sur sa destinée et sur son rôle une action que sa correspondance fera mieux apprécier. Il était né à Besançon le 15 juillet 1809. Son père était garçon brasseur; plus tard il s'établit comme tonnelier; il était cousin du célèbre professeur Proudhon, jurisconsulte de Dijon. Qu'on voie, si l'on veut, une influence de race et de nom dans ce mélange de rudesse qui sent le prolétaire et de subtilité juridique qui est un des traits de l'écrivain. Ce père, honnête homme, paraît avoir été une intelligence commune. C'est de sa mère, simple fille de campagne, femme *héroïque*, écrit un ancien ami de la famille, que l'enfant tenait ce qu'il y avait d'énergique dans son caractère. On n'a qu'à suivre ses débuts pour acquérir une nouvelle preuve que cette société, mal-

gré ses imperfections et ses abus, n'est pas, tant s'en faut, aussi dure et fermée aux pauvres gens que Proudhon devait la représenter. Ce fut, il est vrai, une rude et laborieuse jeunesse, mais à laquelle le secours n'a jamais manqué. Dans sa première enfance, il gardait les vaches de la maison. Il a tiré de ces souvenirs une belle page où son enfance se mêle à cette nature jurassienne, page empreinte d'une sorte de poésie âpre et puissante. Il fit son apprentissage comme garçon de cave. Ces humbles circonstances n'empêchèrent pas qu'il n'ait trouvé, pour l'instruire, d'abord l'école, puis le collége, où il remportait toutes les couronnes, et pour encourager ses débuts, les récompenses et les secours d'une académie, l'académie de sa ville natale, qui, comme il le dit, lui « servit de marraine. » Avant quatorze ans, il avait lu, dévoré une quantité de livres. Il se rendait chaque jour à la bibliothèque de Besançon, et, guidé par sa curiosité, que chaque livre excitait, il demandait jusqu'à dix volumes dans une séance. L'excellent bibliothécaire, M. Weiss, lui en faisant l'observation, l'enfant, déjà peu maniable, l'accueillit par une repartie brusque et mordante. Obligé de gagner sa vie à l'âge de dix-neuf ans, il devint ouvrier typographe; il fit son tour de France, et bientôt devint correcteur d'imprimerie. Il a toujours gardé son livret d'ouvrier, chargé de bonnes notes, car il faisait toute besogne en conscience, détestant les fainéans et les lâches. Ce temps fut loin d'être perdu pour son éducation. « Il corrigeait, pour la maison Gauthier, les épreuves d'auteurs ecclésiastiques, de pères de l'église. Comme on imprimait une Bible, une *Vulgate*, il fut conduit à faire des comparaisons avec les traductions interlinéaires d'après l'hébreu. C'est ainsi qu'il apprit l'hébreu, seul, et, comme tout s'enchaînait dans son esprit, il fut amené de la sorte à des études de linguistique comparée. La maison Gauthier publiait quantité d'ouvrages de théologie; il en vint également, par ce besoin de tout approfondir, à se former des connaissances théologiques fort étendues, ce qui a fait croire ensuite à des gens mal informés qu'il avait été au séminaire. »

Cette variété d'études devait, en dehors de toute spécialité d'érudition, lui donner une certaine supériorité générale sur ses émules et sur ses adversaires. C'était à la fois la meilleure gymnastique que pût s'imposer cette intelligence acérée et comme un capital de connaissances peu communes qui devait profiter à l'examen et à la discussion. Quel qu'en ait été l'emploi ultérieur, c'était une force. Quelle nouveauté n'était-ce pas qu'un théoricien socialiste sachant du grec, de l'hébreu, de la théologie, croyant enfin que le monde ne date pas d'hier! Il trouvera là les moyens de faire la revue historique des questions, au moins dans une certaine mesure et sous un

certain point de vue systématique; c'est plus que n'en avait fait aucun des chefs de ces écoles fondées sur le raisonnement pur étayé tout au plus de quelques réminiscences antiques. Nous n'attachons pas d'ailleurs plus d'importance qu'il ne faut à ce travail de début, à cet *Essai de grammaire générale*, à la fois remarquable et incomplet : il ne pouvait qu'être insuffisant; l'auteur ne connaissait à cette date ni Eugène Burnouf, ni Guillaume de Humboldt, ni d'autres éminens linguistes qui avaient déjà produit leurs travaux. Plus tard, assidu aux cours de Burnouf et intimement lié avec M. Bergmann, le savant philologue de Strasbourg, il n'eut d'autre parti à prendre que d'oublier ce premier écrit, qu'on devait ressusciter contre lui en 1850 pour le traiter de renégat. Dans cet essai anonyme, annexé modestement à l'ouvrage de Bergier, il s'était placé au point de vue de l'auteur, c'est-à-dire au point de vue de la tradition biblique. L'auteur de la *Vie de Proudhon* signale dans cet essai quelques accens et « cris étouffés » qui annoncent le futur écrivain révolutionnaire. Ainsi on remarque cette phrase que l'auteur semble jeter en passant; après avoir dit que l'étude comparée des langues et la connaissance approfondie de leurs racines conduirait à des vues d'origine qui pourraient équivaloir, quant aux débuts de l'espèce et à ses développemens ultérieurs, à une sorte de révélation, il écrit : « Mais quand le hasard et la nécessité seraient les seuls dieux que dût reconnaître notre intelligence, il serait beau de témoigner que nous avons conscience de notre nuit, et, par le cri de notre pensée, de protester contre le destin. » On trouve aussi quelques particularités curieuses sur un second mémoire de linguistique envoyé par le jeune écrivain au concours de l'Institut pour le prix Volney. Ce mémoire avait pour titre : *Recherches sur les catégories grammaticales et sur quelques origines de la langue française*, et portait pour épigraphe ces mots grecs : τάξις ἀταξίαν διώκει, l'ordre poursuit le désordre. Le prix ne fut point donné, mais Proudhon obtint l'une des deux mentions, et le rapporteur parlait de son mémoire comme de l'œuvre d'un rare esprit.

Ne croirait-on pas assister aux débuts d'un futur membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres? Peut-être, né dans des temps plus calmes, n'eût-il en effet révolutionné que l'érudition, comme un Beaufort ou un Niebuhr; mais l'illusion dure peu. Même dans des travaux qui n'impliquaient par leur nature rien de tel, comme dans le mémoire sur la *Célébration du dimanche*, mis au concours par l'académie de Besançon, la vraie tendance commençait à se marquer plus nettement. Déjà Proudhon était pensionnaire de cette académie, qui, non sans difficultés, lui avait accordé la

pension de 1,500 francs léguée par la veuve de l'académicien Suard. Ses opinions philosophiques, plus encore que ses idées politiques, moins en relief, avaient soulevé quelque objection. L'académie hésitait à couver un tel œuf. Cette pension fut pour l'homme d'études une ressource précieuse. Elle devait suffire à ses besoins matériels, d'ailleurs, on doit le dire, presque nuls; elle remplit le vide que laissait la liquidation de son imprimerie, car il avait essayé d'une entreprise de ce genre avec un associé qui avait tristement fini par le suicide. Dans cette première période, on voit Proudhon en correspondance surtout avec M. Paul Ackermann, « grammairien et littérateur distingué, qui a laissé une noble veuve docte et poète. » On doit reconnaître avec M. Sainte-Beuve que cette correspondance privée, qui date de sa jeunesse, est à l'honneur de P.-J. Proudhon. Son désintéressement, ses sentimens élevés, sa recherche inquiète, douloureuse, des questions qui l'obsèdent, cette simplicité qui n'a pas été altérée encore par les nécessités du rôle poussant à l'exagération des effets, ces qualités mâles qu'accompagne un accent de franchise et qui n'excluent pas des mouvemens de gaîté et de verve presque joviale, se montrent dans les épanchemens de la plus intime confidence. Les côtés ironiques s'y dessinent aussi fortement, quelquefois avec cette amertume qui ne fera qu'aller croissant, mais souvent aussi avec un fonds de bonne humeur franc-comtoise. On n'en aperçoit pas moins dès le début ce qu'il y a de faussé radicalement et d'étroit dans le point de vue. Il se dit beaucoup, il répète à ses amis qu'il est du peuple. Il se croit le défenseur-né d'une classe spéciale par opposition aux autres. Il s'attribue une mission de tribun et d'apôtre. A propos de la pension, il écrit à Ackermann : « J'ai reçu les complimens de plus de deux cents personnes. De quoi croyez-vous qu'on me félicite? De la presque certitude d'arriver aux honneurs, d'égaler, dit-on, peut-être de surpasser les Jouffroy, les Pouillet, etc. (il cite ses compatriotes du Jura). Personne ne vient me dire : — Proudhon, tu te dois avant tout à la cause des pauvres, à l'affranchissement des petits, à l'instruction du peuple; tu seras peut-être en abomination aux riches et aux puissans; poursuis ta route de réformateur à travers les persécutions, la calomnie, la douleur et la mort même. » Et plus loin, à la fin de cette lettre : « La foi est contagieuse; or on n'attend plus aujourd'hui qu'un symbole avec un homme qui le prêche et qui le croie. » L'auteur de la *Vie de Proudhon* s'étend avec raison sur ce qu'il y a d'honorable dans ces sentimens. N'y a-t-il rien à dire pourtant sur cette illusion qui fait croire au jeune enthousiaste à la possibilité d'une sorte de révélation sociale tout à coup éclatant par la bouche d'un homme inspiré? Quel nom don-

ner à cette illusion lorsqu'on le voit se prendre et, presque sans hésiter, se présenter lui-même pour ce prophète prédestiné? Nous en faisons la remarque avec d'autant plus d'insistance que personne, semble-t-il, moins que Proudhon ne devait tomber dans une pareille confusion des procédés qu'autorise la science avec ceux que met en jeu l'inspiration religieuse. Une révélation économique et sociale, presque avec éclairs et tonnerres, sur le sommet enveloppé de nuages de quelque Sinaï, une telle révélation au XIXe siècle, en plein examen, en pleine discussion, qu'est-ce que cela? Vous figurez-vous un Adam Smith, ou, si vous voulez même, un génie bien supérieur, mais dans ces régions tout humaines, apparaissant sous les traits d'un Moïse? Esprit sceptique et railleur, Proudhon le sentait bien quand il s'agissait des autres. Les allures de prophète en matière sociale lui étaient suspectes, antipathiques. Il s'est montré impitoyable pour les visées religieuses du saint-simonisme, pour les cosmogonies d'un Fourier; sa propre méthode était toute critique et négative. Des deux grandes forces qui se partagent l'esprit humain, — le procédé synthétique, qui répond davantage à l'inspiration, aux conceptions d'ensemble, et le procédé analytique, qui décompose le tout en ses parties, n'aboutissant qu'à des vérités partielles dès lors, — il eut surtout le second. Il est même douteux que ses efforts de synthèse l'aient jamais mené à autre chose qu'à tout brouiller et à tout confondre. On peut excuser l'enthousiasme; il est impossible de fermer les yeux sur ce qui s'y mêle ici d'orgueil incommensurable.

Ce serait le lieu de se demander si le langage que Proudhon tient dans sa correspondance n'exclut pas à d'autres titres encore le rôle auquel il prétend de philosophe social. Un vrai philosophe ne fait contre qui et quoi que ce soit de serment d'Annibal. C'est par un tel serment que Proudhon débute contre les riches. Un vrai philosophe, — tel du moins que nous le concevons, — ne s'occupe pas de savoir s'il est patricien ou plébéien; né dans les rangs populaires, il s'en souvient pour être plus sympathique et plus secourable aux misères qu'il a connues, mais non pour bâtir des théories sur des ressentimens et sur un accident de naissance. La première condition pour qui veut se connaître et connaître le monde, c'est de garder son esprit libre. Malheur, je dis philosophiquement parlant, à celui qui ne sait faire de sa pensée qu'une arme de combat! Et, puisque nous cherchons ce qu'est ou doit être un philosophe social, rappelons ce que dit là-dessus M. Sainte-Beuve; il trace une sorte de portrait idéal d'un tel philosophe. Ce portrait est excellent dans tout ce qu'il renferme; il n'en est pas moins sous d'autres rapports incomplet. Il nous explique l'excès des conces-

sions auxquelles l'éminent critique paraît s'être abandonné en jugeant M. Proudhon et ses doctrines. Oui, sans doute, comme il le dit très exactement, un philosophe social doit, en dehors de tout esprit étroit de secte et de pays, étudier le monde, le vaste monde, « visiter et comparer les institutions, les mœurs variées des cités et des peuples. » Oui, il doit porter, dans ce qui fait l'objet du culte des uns et de l'exécration des autres, une impartialité clairvoyante et suprême, animée d'un souffle de sympathie. Des hommes d'un génie supérieur, un Montesquieu, un Aristote surtout, ont appliqué la méthode comparative avec une impartialité aussi féconde qu'élevée à l'ordre politique; mais ils y ont joint quelque chose de plus, ils y ont joint la connaissance des vérités générales, permanentes, de ces lois d'une fixité qui échappe aux entreprises téméraires des esprits remuans! Or de telles vérités, n'y en a-t-il pas aussi dans ce qui touche à la structure intime des sociétés, comme dans la constitution des gouvernemens? L'auteur de la *Vie de Proudhon* semble méconnaître systématiquement que ces vérités forment comme un monde de recherches plus spéciales, le monde de l'économie sociale, que l'on réduit beaucoup trop dans une certaine opinion à des questions d'industrie et de statistique. Le travail, qui embrasse presque la totalité de la vie humaine, le travail a ses lois, comme la politique pure, lois dont la violation elle-même par les souffrances qu'elle entraîne confirme la réalité. Il y a sans doute des raisons qui expliquent que certaines sociétés se soient établies sur telle base, comme l'esclavage et la polygamie, sur le communisme ou sur d'oppressifs priviléges, sur l'absence de toute industrie et de tout commerce jouissant de quelque liberté; mais comment ne pas remarquer que l'état de ces sociétés est fort inférieur, comparé à l'état des sociétés qui reposent sur les fondemens opposés, c'est-à-dire sur la reconnaissance de la liberté et de la responsabilité humaine, sur le travail libre, sur le mariage, sur la propriété, sur l'héritage? Cette infériorité de fait n'est pas toujours la preuve d'une incapacité de race. Toutes les formes en un mot n'ont pas également pour effet de développer la nature humaine dans toute sa puissance, dans toutes ses ressources, de communiquer à la société ce déploiement d'industrie, de sciences, d'art, qui est le signe de la vitalité la plus grande et qui équivaut à la civilisation elle-même au point de vue moral, intellectuel et matériel. Il faut rechercher les causes durables et les principes généraux qui peuvent produire le maximum de liberté, d'ordre, de prospérité, étude qui a son point d'appui dans ces sciences morales, politiques, économiques, lesquelles prétendent se servir aussi de la méthode d'observation et d'expérience. Le physiologiste étudie les lois de la vie, les fonc-

tions des organes du corps humain pris dans son type le plus général, à travers la diversité des organisations individuelles et des familles humaines. Le philosophe social a aussi à remplir une tâche analogue.

Sera-ce une raison pour tomber dans un autre extrême et, après avoir tout réduit au pur contingent, se jeter ensuite dans un absolu chimérique? N'est-ce pas ce que fera M. Proudhon? On va le voir à la fois s'exagérer ce que les choses humaines présentent dans le passé et dans le présent de confus et d'anarchique, et viser à trouver du premier coup une formule mathématique qui doit faire cesser ce désordre, formule uniforme, définitive, sous laquelle tout doit désormais se ranger. Est-il donc vrai que dans une société où règne la liberté du travail, pour ne parler que de celle-là, tout soit confus, comme il le dit? L'économiste Frédéric Bastiat, qui n'a fait en cela que développer la principale idée des économistes, a établi d'une manière très conforme à ces exigences de la méthode expérimentale l'harmonie essentielle et fondamentale des intérêts en dépit de leurs conflits partiels et de leurs luttes fréquentes. Ne voir que ce qui les divise et non ce qui les unit, les force à se coordonner entre eux et à se mettre en rapport avec l'intérêt général, auquel les différens travaux doivent s'adapter, c'est une vue incomplète, très peu philosophique et en fait trop peu exacte; mais qu'il y a loin de cette idée d'un certain ordre existant déjà, quoique imparfait et perfectible, à l'idée qu'on va trouver une panacée, une algèbre sociale, ou, si l'on veut, une astronomie qui coupera court aux perturbations, aux désordres, aux souffrances, et qui donnera à la société la régularité du monde planétaire! Comment n'insisterait-on pas aujourd'hui surtout sur l'erreur et sur le péril de cette double thèse, la variabilité indéfinie des conditions sociales, résultant du caractère purement relatif qu'on leur suppose, et la recherche d'un absolu destiné à guérir ce mal miraculeusement? Elle offre un danger tout particulier dans les sociétés démocratiques, dont elle favorise l'esprit inquiet et mobile et les rêves les plus chimériques. Tout *devient*, tout a chance d'exister à son tour; voilà dès lors la vérité sociale comme la félicité publique mise au concours des rêveurs plus ou moins systématiques. Chacun produit sa recette, apporte sa panacée. C'est bien assez que la mobilité et l'espérance illimitée d'une perfection irréalisable soient la maladie de la démocratie; n'élevons pas ces dispositions à la hauteur d'un système et ne leur prêtons pas les encouragemens d'une philosophie sociale décevante.

On se tromperait en s'imaginant que ces idées chez M. Proudhon se sont développées par un pur travail de l'esprit sans au-

cune influence venant des circonstances morales de sa destinée et de l'état de son âme. C'est une erreur que dissipe sa correspondance, et que laissait subsister le plus personnel de ses ouvrages, les *Confessions d'un révolutionnaire*, livre qui affecte de n'être que la confession d'une pure intelligence, enivrée, M. Proudhon va même jusqu'à dire *abrutie* de logique, mais à l'abri de tous les contre-coups de la sensibilité sur la nature des opinions. Sa biographie mieux connue et ses lettres ne permettent pas cette illusion.

Nous avons laissé M. Proudhon publiant son mémoire sur la *Célébration du dimanche*, un sujet bien inoffensif, où pourtant il a mis sa marque. On y trouve déjà sa langue saine, vigoureuse, avec une élégance qui n'exclut même pas ici certaines recherches de rhétorique. Peu importe d'ailleurs qu'il parle en style presque fleuri des plaisirs populaires; méfions-nous, il y a toujours avec lui quelque serpent caché sous l'herbe. Telle cette phrase à la Rousseau : « dans les classes élevées, on ne connaît plus le dimanche; les jours de la semaine se ressemblent tous; le peuple renvoie quelquefois ses passions à huitaine, les vices des grands ne s'ajournent pas. » Il ira fort au-delà, en fait d'audace, dans la manière dont à propos du repos hebdomadaire il interprète les lois de Moïse; il y cherche l'égalité, la démocratie, il l'y voit non-seulement dans le repos périodique, qui empêche que le peuple ne soit écrasé de travaux, mais dans la législation plus générale qui partage les terres entre les tribus. Il n'est pas jusqu'au mot : *tu ne déroberas pas*, qu'il ne tire à lui. Il le détourne dans un sens défavorable à ceux qui attirent et retiennent un gain, quel qu'il soit, sans l'acquiescement de la société et au détriment des autres. L'expression de dérober, à l'en croire, est générique comme l'idée même, et implique que toute infraction à l'égalité de partage, toute prime arbitrairement demandée et tyranniquement perçue dans l'échange ou sur le travail d'autrui est une violation de la justice commutative et une véritable concussion. Proudhon n'eut que la mention académique. Il montre par une lettre adressée à son ami Ackermann, le 9 septembre 1839, qu'il en prenait fièrement son parti. En lui accordant seulement la médaille de bronze, ne l'avait-on pas déclaré à part et hors ligne? Mais le plus curieux, c'est qu'il persistait à dire qu'il avait fait une œuvre orthodoxe en se déclarant égalitaire à la façon de Moïse; il ne paraît pas se douter que c'est lui qui dénaturait la pensée de la législation judaïque et aussi du christianisme. « On a trouvé dans mon mémoire, écrit-il, des digressions, c'était la partie confirmative, — des propositions malsonnantes, audacieuses, téméraires, inadmissibles, au moins pour le moment, — des théories de politique et de philosophie spéculatives, des systèmes d'égalité, etc., dange-

reux. Cependant on en a déclaré l'orthodoxie irréprochable, ce qui veut dire que chez mes juges la conscience du chrétien ne pouvait s'empêcher d'admettre ce que la prudence des fonctionnaires publics et des membres d'un corps constitué défendait de sanctionner. » — « Voir une vérité, c'est être obligé de la dire, » écrivait encore Proudhon, proposition qui est l'inverse de celle qu'on attribue à Fontenelle. Partant de cette maxime de franchise absolue, et plus encore sans doute cédant à sa fougue, il ira, on n'en peut douter dès lors, jusqu'au bout de sa logique et aux dernières extrémités de son humeur.

Tout le poussait dans cette voie extrême, et qui eût pu l'y retenir? Ce n'était pas sans doute l'excellent et judicieux M. Droz, son compatriote, que l'académie de Besançon lui avait donné pour tuteur, car, — chose singulière et qui fait sourire, — le pensionnaire de cette académie avait un tuteur délégué par elle, et M. Droz avait reçu cette tâche, infiniment peu commode, de tenir Proudhon en laisse. Comment n'y aurait-il pas perdu ses frais de sagesse sermonneuse et ses remontrances un peu solennelles? Loin de refréner le moins discipliné des pupilles, de telles exhortations ne pouvaient que l'impatienter, l'aiguillonner en sens contraire. Peut-être de bonnes âmes trouveront-elles pourtant que M. Sainte-Beuve y met plus de malice qu'on ne voudrait en se moquant un peu de cet homme honnête et de mérite, dont la figure, en entendant de telles énormités, « devenait encore plus longue qu'à l'ordinaire. » En vérité, de tels paradoxes pouvaient allonger bien d'autres figures, et ils produisirent le même effet sur le philosophe Jouffroy, que Proudhon cessa également de fréquenter. Le voilà donc à Paris, isolé, gêné, vivant d'une vie chaste et austère, éloignée de toute distraction et de tout plaisir, avec sa pensée qui fermente, livré comme une proie à ses études ardentes et aux réflexions qui en naissent, et ne tenant à la vie réelle que par les soucis que lui cause l'état embarrassé de son imprimerie. Il fréquentait des républicains, des adeptes du socialisme, qui était déjà fort en vue, surtout sous la forme phalanstérienne représentée par des journaux comme *la Phalange*, *la Démocratie pacifique*. Il n'avait plus même ce dernier frein modérateur que lui faisaient sentir des amis, eux-mêmes d'opinions avancées, mais allant moins loin et plus circonspects dans leur conduite. Ackermann était parti pour Berlin. Bergmann, à qui il portait une de ces fortes et tendres affections dont il faut faire honneur à sa nature morale, Bergmann, dont il disait qu'il « aurait voulu vivre et mourir avec lui, » était éloigné aussi. Et puis il était en ce moment si pauvre qu'il ménageait les lettres « à cause du *prix du port*. » Il y revient souvent à cette malheureuse réserve, même en écrivant à son père et à sa mère. Il

s'exaltait, s'exaspérait dans ce Paris alors calme en apparence, mais où déjà bouillonnaient toutes les idées que nous avons vues éclore et éclater depuis lors. C'est de là que date le premier cri de guerre, non pas celui qu'il va pousser publiquement, préméditer en quelque sorte, mais ce cri qui lui échappe dans le secret et qui ne permet plus de se tromper sur les sentimens, sur les desseins du futur polémiste. Voici ce qu'il écrit à Ackermann : « Je rentrerai dans ma boutique l'année prochaine, *armé contre la civilisation jusqu'aux dents*, et je vais commencer dès maintenant *une guerre qui ne finira qu'avec ma vie.* » Ainsi voilà la lutte à outrance résolue, sinon déclarée. La manière même dont il annonce les hostilités ne part pas d'un esprit arrivé, comme il en a la prétention, à des conclusions radicales par la réflexion désintéressée et par l'étude, c'est le mot suprême d'un cœur troublé et ulcéré. Tout le froid appareil des syllogismes, toute l'ostentation d'une dialectique raffinée, n'y feront rien désormais : nous entendrons toujours retentir ce cri à notre oreille.

Il touchait à l'instant où il allait lancer son fameux manifeste contre la propriété. Ce mémoire, quoi qu'il en dise et quoi qu'en paraisse penser M. Sainte-Beuve, ne nous fait pas l'effet d'être une œuvre philosophique. C'est un pamphlet armé de textes savans empruntés aux philosophes, aux économistes, aux jurisconsultes, qu'il démolit les uns par les autres. Si nous avons affaire ici à un rêveur, à un révolté, nous n'avons pas affaire à une âme cupide ou sensuelle qui veut prendre sa part des joies de la vie. Le mal chez Proudhon n'est pas là, il est dans l'orgueil de l'esprit, mal plus noble sans doute, mais auquel nous voudrions que l'on conservât le nom de mal, au lieu de l'absoudre et d'avoir l'air presque de le glorifier. L'orgueil de l'esprit consiste-t-il donc à se confier dans la légitime portée de facultés faites pour travailler à la recherche de la vérité, à tirer gloire des conquêtes de la science qui nous a ouvert de si prodigieuses perspectives en donnant des résultats si féconds? Non, autrement il faudrait renoncer à toute vivifiante chaleur et tomber dans le mépris de la vie et des œuvres; cette disposition, chez ceux qui ne sont pas des saints, produit tout autre chose que des fruits de vertu et de sagesse. Non, l'orgueil de l'esprit consiste à s'exagérer démesurément ses forces et à identifier l'esprit humain lui-même avec sa propre et faible intelligence, devenue la mesure de toute vérité et s'arrogeant le droit de faire plier le monde entier à ses conceptions. Pourquoi ne porterait-on pas sur ce genre d'excès et, osons le dire, de folie un jugement sévère comme sur de plus vulgaires ambitions? Que sera-ce quand cet orgueil surhumain tourne à l'action violente ou y aboutit fatalement? Suffira-t-il de voir dans cette humeur paradoxale un cas pathologique intéressant à étudier? Ce

serait, en vérité, abuser de la critique physiologique et médicale. Même en admettant qu'un penseur n'est pas absolument responsable de ses opinions réfléchies et de la suite d'idées qui constitue son système, est-ce qu'il ne l'est pas de certaines formules agressives, véritables appels aux passions, qui deviendront demain, sinon aujourd'hui même, des appels aux armes? S'agit-il ici d'un Spinoza, d'un métaphysicien purement abstrait? Pas le moins du monde. Quand on s'écrie au début d'une étude sociale : *La propriété, c'est le vol,* on sait ce qu'on fait, on encourt une responsabilité morale !

Qu'il faille plaindre Proudhon, qu'il ait souffert, que par momens l'état de son âme intéresse à lui, nous ne le nierons pas. De même qu'il n'a guère personnellement connu la haine dans ses colères les plus emportées, il ne saurait inspirer non plus ce sentiment, qu'il faut distinguer de l'irritation qu'on peut éprouver à l'égard d'un lutteur si provoquant et si méprisant. Cet homme expansif, chez qui on remarquait une certaine rondeur de manières et qui avait l'air très ouvert, assez jovial, il avait caché en lui-même bien des douleurs comprimées, dont sa correspondance donne le secret, et qui aident à expliquer, avec la tristesse sombre et passionnée de certains accens, l'amertume de ses sarcasmes. Il peint dans ses lettres à Ackermann son isolement moral. Ackermann, qui est un puriste et un amateur de style châtié, lui donnait quelques conseils relativement à la forme. Proudhon lui écrit le 12 février 1840 : « Je suis trop pauvre et trop mal dans mes affaires pour m'amuser à être *gent de lettre,* et je crois d'ailleurs que l'âge d'or de ce qu'on appelle purement littérature est passé pour jamais... Laissons là la littérature et les littérateurs : je suis fait pour l'atelier, d'où j'aurais dû ne jamais sortir, et où je rentrerai aussitôt que je le pourrai. Je suis épuisé, découragé, prosterné. J'ai été pauvre l'année dernière, je suis celle-ci indigent. Mon budget tout réglé, il me restera, à dater du 1er avril prochain, 200 francs pour vivre six mois à Paris... Je suis comme un lion; si un homme avait le malheur de me nuire, je le plaindrais de tomber sous ma main. N'ayant point d'ennemi, je regarde quelquefois la Seine d'un œil sombre, et je me dis : Passons encore aujourd'hui. L'excès du chagrin m'ôte la vigueur de tête et paralyse mes facultés. » Dans d'autres lettres, remplies de la même fièvre, on remarque cette pensée trop persistante, qu'il va renouveler la face des sciences sociales et même du monde. « Sous le rapport philosophique, il n'existe rien de semblable à mon livre. Malheur à la propriété! malédiction! — Quand le lion a faim, il rugit. — Il faut que je tue dans un duel à outrance l'inégalité et la propriété. Ou je m'aveugle, ou elle ne se relèvera jamais du coup qui lui sera bientôt porté. »

Les explications qu'il donne à ses amis ne font que nous confirmer le vice radical de sa méthode même. A travers des tâtonnemens et après des transformations d'une fécondité douteuse, il en reviendra toujours à ce premier point de départ. Ce qu'il appelle sa méthode, c'est la détermination de l'idée du droit, de l'idée de justice distributive, dont la solution est par lui cherchée dans l'égalité absolue. Cette donnée ne paraît avoir rien d'original. C'est de la même idée que partait Platon dans cette *République* qu'on ne peut guère au surplus comparer aux utopies modernes sans tomber dans toute sorte de contre-sens philosophiques, car, avec des apparences parfois semblables, rien dans le fond ne diffère davantage. D'autres utopistes avaient aussi fondé leurs systèmes sociaux sur la justice distributive aboutissant à l'égalité. Proudhon se proposait de renouveler cette vieille idée de l'égalité absolue en s'aidant du dernier état des sciences sociales. Il prétendait prouver que toutes les théories imaginées par les philosophes et les légistes supposent implicitement cette égalité. A l'aide de cette donnée, il entendait faire de l'économie politique une science *mathématique*, pouvant déterminer, « par une simple règle de société, » la part revenant à chacun selon l'équité. « Pour la première fois, écrit-il à un de ses correspondans, une *vraie méthode* aura été employée en philosophie et aura véritablement *démontré* par une analyse propre ce qui, par voie d'intuition et de tâtonnement, resterait à jamais caché, parce que l'intuition et le tâtonnement ne prouvent rien... *Je crée une méthode d'investigation pour les problèmes sociaux et psychologiques*, comme les géomètres en créent pour les problèmes des mathématiques. » On remarquera ce mot de *psychologiques*, qui vient s'ajouter aux problèmes sociaux. C'est la science universelle de l'homme et de l'humanité qu'entrevoit Proudhon. Il ne doute pas qu'il n'accomplisse une œuvre utile, méritoire. « Au feu de l'épreuve, mon âme s'épure, et je me détache de tout esprit de propriété scientifique et littéraire; savoir avec certitude, le dire avec force, clarté et précision, c'est le seul bien où j'aspire. » A ces élans de confiance revient se mêler pourtant l'angoisse. « Voir et savoir est la vie des êtres pensans; mais que cette vie est dure! Depuis le jour où Jean-Jacques Rousseau écrivit la profession de foi du vicaire savoyard, aucun homme peut-être n'a eu une conscience plus forte de la vérité de ses écrits, aucun n'a été livré à une tristesse plus profonde que la mienne. »

On a bien des fois apprécié la portée de ce livre de *la Propriété* au point de vue des idées de droit et d'économie politique; mais en dehors des purs disciples il n'avait pas encore eu peut-être de juge aussi favorable que M. Sainte-Beuve. Il ne s'agit plus ici de cette pénétration bienveillante, presque affectueuse, qui le porte à sym-

pathiser avec les épreuves de l'homme ; il s'agit d'un certificat d'absolution quant aux idées et d'une explication tout à fait atténuante quant aux excès de langage. Il déclare que ce livre n'a pas été réfuté, il dit qu'il n'aurait pas lui-même parlé de Proudhon dans les termes où il le fait, s'il avait cru que ce soit là un ouvrage « fatal, funeste, sans valeur philosophique, » et il ajoute : « Il était loin sans doute d'avoir abattu les murailles et d'avoir pris la place d'assaut, mais il y avait pratiqué à coups de bélier de larges brèches difficilement réparables. » Puis cette explication tout indulgente du terrible mot sur la propriété : « le Jurassien Proudhon avait naturellement en lui, et il tenait peut-être de son pays natal, une veine de crânerie provocante. » Nous le croyons volontiers ; mais enfin voici des propriétaires que Proudhon pousse l'épée dans les reins et qu'il veut forcer à *restituer!* Voici des économistes, des publicistes qu'il harcèle sans pitié, dont il se moque autant que Molière de Pancrace et de Marphurius, et qu'il prétend convaincre de n'avoir débité que des pauvretés, et on leur dit : Que voulez-vous? c'est un Jurassien! — Vous êtes des spoliateurs. — Jurassien! — Vous êtes des sophistes, des complices du capital. — Jurassien! — Qui eût jamais cru que cette qualité conférât tant de priviléges? Et si des intérêts lésés, inquiétés, si des amours-propres offensés ont peine à se contenter de l'explication, croit-on qu'elle paraîtra plus satisfaisante à une intelligence plus froide et plus rassise? Et sera-t-elle aussi bien édifiée par cette autre explication, « qu'il avait à se faire écouter, à se faire jour, à soulever, comme Encelade, son Etna? » — Eh! nous nous soucions bien qu'il se fasse écouter et qu'il soulève son Etna! diront ceux qui sont placés sous la montagne près de s'écrouler et qui ont la crainte d'être écrasés sur place. Tout cela est fort bourgeois, nous en convenons; mais après tout on conçoit que les gens regardent à deux fois avant de servir de cible aux *crâneries provocantes* des nouveaux Encelades socialistes, fussent-ils nés dans le Jura!

Et Proudhon le savait bien. En lançant au milieu de cet amas de matières combustibles un projectile terrible, il n'en ignorait pas les effets incendiaires. Il n'avait pas ce calme, cette parfaite sécurité qu'on paraît croire. Que signifie en effet cette phrase que nous trouvons dans une des lettres avant la publication du célèbre mémoire? « Je ne puis y penser sans un frémissement de terreur... J'éprouve les mêmes palpitations qu'un Fieschi à la veille de faire partir une machine infernale. » Est-ce que ces lignes-là ne méritaient pas autant que bien d'autres d'être soulignées et commentées?

II.

Le mémoire, paru en juin 1840, fut loin d'obtenir ce succès populaire que Proudhon prédisait, qu'il espérait en en redoutant presque l'éclat, quand il se faisait à lui-même l'effet de dresser une machine infernale intellectuelle. L'ouvrage fut connu d'un certain nombre d'esprits sérieux. Les uns le lurent avec colère, n'y virent qu'un brandon de communisme; d'autres furent surtout frappés du talent, de l'habileté de la discussion, et tinrent compte à l'auteur du probe et viril accent de quelques-unes de ces pages. Parmi ceux-ci se trouvaient des économistes distingués, — qu'on ne s'en étonne pas; les savans aiment mieux être discutés et malmenés que passés sous silence. Proudhon relevait l'importance de l'économie politique par la vivacité même de ses attaques. Quant à l'académie de Besançon, « sa marraine, » elle se fâcha, elle menaça de retirer la pension. Proudhon, selon sa manière habituelle, montra les dents; il n'était pas homme à ne pas se défendre, ayant raison ou tort. Il visita plusieurs de ses juges, ridiculisa ceux qui se montraient les plus mal disposés, eut l'art de mettre le préfet lui-même dans son parti sous prétexte que ce qu'on lui reprochait ne dépassait pas la mesure d'une discussion purement scientifique. Sur un point d'ailleurs, il pouvait plaider sa cause avec une entière vérité; il ne demandait pas la chute du gouvernement. Il attendait peu de la république immédiate. Il détestait cordialement *le National*, qui le lui rendait; il faisait peu de cas de M. de Lamennais comme penseur, et ne voyait que déclamation dans sa rhétorique démagogique. Sans doute il fit valoir ce point de contact qu'il avait avec les conservateurs. Bref, il réussit à persuader à ceux qui voteraient contre lui qu'ils passeraient pour des sots; la pension fut maintenue. D'ailleurs il ne rétracta rien; sa défense fut encore plus outrageuse pour la propriété que son mémoire. Cette affaire tient une assez grande place dans sa correspondance. Proudhon attache à ses 1,500 francs, sa ressource unique pendant longtemps, une importance suprême. C'est son pain qu'il défend. Il s'étonnait au reste de trouver des amis même dans le camp des intérêts qu'il avait particulièrement attaqués. « En général, écrit-il (19 août 1840), les dévots, les avocats et les littérateurs purs m'en veulent; les commerçans, banquiers, usuriers, gens de négoce et de commerce, m'applaudissent; l'aurais-tu deviné? Déjà au temps de Jésus-Christ les publicains se trouvaient plus près du royaume de Dieu que les pharisiens et les docteurs. » Très préoccupé d'un second mémoire, il ne songe pas à s'assurer quelque situation qui lui donne les moyens de vivre. Il part

de Besançon pour Paris uniquement pour voir son ami M. Bergmann, causer à fond sur ce qui lui tient au cœur, et, faute d'argent, il fait le voyage à pied. « C'est pour toi, lui écrit-il, que je pars un mois plus tôt que je n'eusse voulu, c'est pour toi que je vais me briser les jambes. » Il a besoin, dit-il, de causeries et aussi de conseils, — et il fait ses quatre-vingts lieues en six jours.

Revenu à Paris, il s'occupa d'un second travail sur la propriété. On lui recommandait d'être moins agressif et brutal dans la forme, et il répondait à ses amis qu'il ferait de son mieux. Ses lettres à ce moment nous le montrent persévérant de plus en plus dans cette idée, que les misères de l'humanité dépendent d'une *erreur de compte*, d'une mauvaise comptabilité. Cette erreur de compte repose sur l'inégalité de répartition d'après l'inégalité des facultés, sur l'appropriation du produit collectif par un seul individu : pure question d'arithmétique sociale. Aussi se propose-t-il de réparer le vice d'exposition de son premier mémoire en commençant au lieu de finir par la détermination morale de l'idée du juste. Il suivait en cela le conseil que lui donnait un de ses correspondans. A partir de ce moment, il s'occupe plus spécialement de philosophie; il étudie Kant. Il voudrait, écrit-il, « travailler à une métaphysique nouvelle, » mais la question sociale lui offre « une si riche matière à traiter qu'il ne peut renoncer à un sujet où il voit l'occasion de déployer toutes les ressources du style et toutes les forces de l'éloquence. » Aveu précieux à recueillir; il a beau mépriser les hommes de lettres, lui-même en est un. Il vise à la renommée littéraire. Ce talent d'écrivain se forma du reste assez vite; il devait éclater surtout dans la polémique. « Proudhon, dit M. Sainte-Beuve, a de lui-même une bonne langue, forte et saine, puisée aux meilleures sources; il sait bien le latin; il écrit avec analogie et propriété dans le sens direct de l'étymologie et de la racine. Toutes ses acceptions de mots sont exactes et justes. Il est peu original quand il veut faire de l'éloquence proprement dite et des apostrophes ou allocutions à la Jean-Jacques, mais dans le corps-à-corps de la lutte et de la polémique il a des expressions trouvées et de la plus neuve vigueur... Sa familiarité première avec la Bible, qui a été son principal livre classique, lui suggère plus qu'à aucun autre écrivain laïque de notre pays, où on lit si peu la Bible, des allusions, des images fréquentes, qu'il applique à notre temps en toute énergie et franchise. » Ce jugement s'applique aux écrits antérieurs à 1848; mais pourquoi ne pas ajouter, ce qui ne serait que vrai rigoureusement, qu'il n'est pas un seul des ouvrages du célèbre socialiste qui supporte la lecture d'un bout à l'autre? Si on rencontre de belles pages, quelquefois des chapitres entiers écrits avec une verve

correcte et une facilité brillante, combien d'obscurités, de lourdeurs de pensée et de forme se continuant dans des séries entières de chapitres indigestes! Sauf dans quelques articles de journaux où il est toujours clair, jamais Proudhon n'a été un écrivain populaire, et il n'est pas à croire que jamais il le devienne. Il n'est réellement intéressant, entraînant, que quand il reste dans son rôle de pamphlétaire et de critique; pour tout lire, il faut être un adepte ou un de ces adversaires attentifs qui lisent en conscience les ouvrages qu'ils contredisent et réfutent autrement que sur fragmens isolés.

On peut juger de son goût littéraire par quelques passages de sa correspondance. Il manifeste contre la littérature de notre temps une antipathie qu'il ne fera plus tard que motiver plus fortement dans un travail spécial sur l'art et dans des considerations mêlées à ses œuvres. Dès 1841, il nous juge malades, très malades, littérairement et moralement; nous mêlons à dessein ces deux choses que lui déjà enveloppe dans une même appréciation, et dont il entrevoit les secrets rapports. Il écrit à M. Bergmann le 24 avril 1841 : « La jeunesse est épicurienne et immorale, toute la nation insouciante et lâche, j'ignore vraiment ce qui en arrivera. Un ouragan passera-t-il encore sur la France? Je ne sais, mais je ne le souhaite pas. » Et le 16 mai de la même année : « La littérature ne produit plus rien : la France dégringole à tire-d'aile. Plus de vertu, plus d'esprit public! Il y en a peut-être encore pour bien des années. J'en souffre et j'en pleure. »

La vie humble et presque misérable de Proudhon à ce moment (1841) fait un singulier contraste avec l'espèce de renommée dont il commençait à être entouré dans un public plus restreint qu'il ne l'eût désiré. Il en était réduit à se charger des plus modestes besognes. Un juge qui désirait se faire un nom comme auteur et arriver à la députation se l'attacha, c'est-à-dire s'assura sa collaboration pour les recherches et pour la rédaction de certaines parties de son œuvre, moyennant une somme annuelle de 1,800 francs. Il s'agissait d'un ouvrage sur le droit criminel. Le brave juge voulait bien un peu de paradoxe, mais pas trop. Proudhon mettait une véritable malice à introduire dans son travail des propositions terribles, mais cela en douceur, en les dissimulant habilement à son collaborateur lui-même, et il riait sous cape. Tout examen fait de son ouvrage, cet excellent homme, qui n'était pas un grand radical, renonça à le publier, et Proudhon n'eut pas la satisfaction de voir l'effet stupéfiant de la publication, dont il se réjouissait à l'avance. — Que le procédé ne fût pas précisément des plus délicats envers un homme qui se confiait à lui trop naïvement et dont il recevait un salaire, ou que ce fût là seulement, comme l'insinue son bio-

graphe, une vengeance assez naturelle et de bonne guerre de son état de servage intellectuel, c'est un détail que nous n'apprécierons pas, mais où se montre bien le côté narquois de cette nature gauloise qui apparaît dans une vive saillie en plus d'un endroit de la correspondance. Proudhon est furieux, il n'en rit pas moins, il s'amuse lui-même de ses épigrammes et de ses portraits, il prend plaisir à ses invectives; il emporte la pièce. Un jour il écrira d'un de ses adversaires qui a laissé une juste renommée d'honnête homme et d'homme de valeur « qu'il a trouvé moyen d'être plus méchant que sa réputation et plus laid que sa caricature. » Ces aménités de polémique ne partaient pas chez lui de sentimens haineux; il s'amusait! Il mettait de l'art à fabriquer ses flèches, à les rendre piquantes, acérées. Il voyait d'avance l'impression produite sur le public, il était heureux d'étonner, d'effrayer les badauds. Ses colères de polémiste, et il en avait de sérieuses, de violentes, n'excluaient pas le calcul et le plaisir savant qu'il trouvait à les épancher dans un style travaillé pour l'effet, où l'exagération même était de parti-pris.

Nous ne recueillerons, dans les circonstances qui signalent la vie laborieuse de Proudhon jusqu'en 1848, limite à laquelle s'est arrêté M. Sainte-Beuve, que ce qui achève de le peindre, et certains détails qui n'étaient pas bien connus : aussi n'insisterons-nous pas sur le second mémoire relatif à la propriété. C'est un travail écrit avec beaucoup de soin; mais où sont les belles résolutions de ne plus être agressif? Les pages véhémentes n'y manquent pas, et ne sont pas des moins bien frappées. Il dédiait ce mémoire à l'économiste Blanqui; c'était faire acte de reconnaissance. M. Blanqui avait apprécié un des premiers la valeur de l'écrivain, et lui avait fait un accueil d'où devaient naître des relations plus suivies. Il avait parlé du premier ouvrage, tout en le combattant avec force, en termes fort honorables, dans un rapport fait devant l'Académie des sciences morales. Proudhon dut à ses démarches actives de se voir épargner des poursuites. Il lui garda de ces bons procédés une gratitude qui ne s'est pas démentie dans les plus vives polémiques. Plus que jamais d'ailleurs à ce moment il excluait la politique de ses écrits; il cherchait même des appuis dans le pouvoir, notamment auprès de M. Duchâtel, alors ministre, qu'il connaissait pour un esprit ouvert et au courant des questions économiques. Il entretenait plus que jamais aussi, à cette date de 1841, son rêve favori d'être un grand philosophe, il méditait son livre *de la Création de l'ordre dans l'humanité*, un de ses ouvrages les plus défectueux malgré des pages vraiment éclatantes; jusque-là il n'avait pas fait un pareil effort pour tout embrasser dans une vue synthétique. De

nul autre de ses livres, il ne parle avec plus de tendresse; lui-même en devait rabattre plus tard.

Cette ambition philosophique de Proudhon ne serait pas connue dans ce qu'elle eut d'intense et de fiévreux sans la publication des fragmens de correspondance. Elle se fait jour dans les lettres à Bergmann. Il veut, lui écrit-il, expliquer les lois *universelles* de l'organisation sociale; il croit être arrivé à la pleine lumière. « Nous étudions quelquefois longtemps sans que le progrès soit sensible, puis tout à coup les voiles tombent; après un long travail de réflexion, l'intuition arrive, — ce moment est divin. Quand un homme a beaucoup appris, que son érudition est suffisante, il ne faut plus que lui poser des problèmes et soulever devant lui des difficultés. Pour peu qu'il ait de génie, il s'élancera comme le soleil et répandra des flots de lumière. Mon ouvrage aura pour titre : *De la Création de l'ordre dans l'humanité*. Ce sera de l'économie humaine transcendante. » En attendant, il lançait (10 janvier 1842) son troisième mémoire sur la propriété, bien moins mêlé d'idées métaphysiques, quoique la philosophie sociale y tienne une grande place. C'était l'*Avertissement aux propriétaires*, sous forme de lettre à M. V. Considérant. Cet écrivain fouriériste était alors un des chefs socialistes qui avaient le plus de notoriété. Nulle part Proudhon n'avait exposé plus crûment son idéal d'une égalité absolue de rémunération; il va jusqu'à mettre sur le même pied le salaire de Phidias et celui du dernier maçon. Nous ne pensons pas qu'on puisse appeler cette chimère une thèse originale; elle avait été soutenue par d'autres, et elle venait de l'être tout récemment par M. Louis Blanc. L'originalité, comme il arrive avec Proudhon, n'était guère que dans la manière, dans la forme. Le talent et le génie sont dans ce mémoire traités comme des monstruosités qui se développent au préjudice de l'équilibre général des facultés, et qui méritent peu d'être encouragées. Partout il est revenu sur cette idée avec force duretés à l'adresse des artistes, dans lesquels il voit de véritables anomalies, des monomanes, offrant le type incomplet et presque toujours dégradé de la nature humaine. On verra plus tard son horreur pour le roman, pour la littérature languissante et passionnée; il n'y aperçoit qu'ignominie mal déguisée sous un tissu de phrases mystiques et exaltées. Sous des formes rudes, excessives, il y a là tout un côté d'observations vraies à recueillir; c'est là peut-être, c'est dans ses appréciations sur la littérature et la morale de notre temps, appréciations d'une austérité qui rappelle souvent l'esprit monacal, qu'on trouverait la part la plus vraie d'originalité et d'*humour*. Il a donné de ce genre de critique, disons plutôt de censure et d'exécution, de terribles spécimens dans un de

ses derniers et plus fameux ouvrages, *la Justice et la Révolution.*

Les poursuites dont l'*Avertissement aux propriétaires* fut l'objet de la part du parquet, et dont l'auteur devait se tirer par un acquittement, donnent lieu à plusieurs lettres d'un tour vif, piquant, épigrammatique, d'une gaîté et d'une réalité de détails qui touchent à la caricature. « C'est du Daumier, et du meilleur, dit M. Sainte-Beuve; c'est la comédie à la cour d'assises; plusieurs passages, par leur belle humeur, rappellent Beaumarchais. » Il est certain que Proudhon s'y moque avec beaucoup d'esprit des juges, et non-seulement en paroles, mais en action, car il lut une défense qui ne fut qu'une longue ironie. Il était accusé d'avoir excité à la haine de certaines classes. Il fit une sorte de revue de ces différentes classes, et parla des prêtres, des académiciens, des journalistes, des philosophes, des magistrats, des députés. « Cette critique, écrit-il, lue avec un grand sérieux, une grande simplicité d'intonation, qui contrastait singulièrement avec le sel, la vivacité, l'énergie, la justesse des sarcasmes, toute pleine d'allusions personnelles dont quelques sujets se trouvaient précisément à l'audience, produisit un effet merveilleux. Les jurés se regardaient et se pinçaient pour ne pas rire, les juges baissaient la tête pour sauver leur gravité, et le public riait. Ce qu'on me reprochait d'avoir écrit n'approchait plus de ce qu'on me laissait dire, et ma recette homœopathique produisit le résultat que j'en attendais. Je fus acquitté avec applaudissemens du public, poignées de mains des jurés et félicitations des juges! » Tout cela est fort bien; mais nous qui avons souvenir de ces temps, nous nous disons : « Et voilà l'autorité qu'une presse acharnée chaque jour contre elle voulait faire passer pour tyrannique, oppressive! » Nous pourrions ajouter à cette remarque bien d'autres observations chagrines, mais fondées, sur les avantages que donne en France l'opposition, à quoi qu'elle s'adresse, comparés au rôle ingrat de défenseur d'une société qui n'est au fond sévère que pour ceux qui la défendent. Avait-on raison ou tort de faire un procès à Proudhon? Nous ne savons; c'est surtout quand il s'agit de livres que l'autorité ne doit pas se montrer seulement libérale, mais qu'elle doit être circonspecte dans son propre intérêt. Proudhon disait qu'il n'avait entendu faire que de la science, riait de ses juges, et trouvait de son vivant et après sa mort d'indulgens et aimables conservateurs pour en rire avec lui. Quelle morale et quel enseignement!

Il résolut pourtant de ne point s'attirer de nouvelles affaires. « Il faut, disait-il, que je songe à endormir le dragon et à amorcer le requin. » Il désignait ainsi le gouvernement. « Je vais travailler à me rendre acceptable, même au pouvoir. » L'année 1842 se passa

presque dans l'étude et dans le travail de son imprimerie. Il avait une ambition un peu singulière chez un réformateur aussi armé en guerre, c'était d'obtenir une petite place à la mairie de Besançon. Si modeste que fût ce désir, il était, il devait être irréalisable. Proudhon, secrétaire de mairie et foudroyant de cet humble poste officiel, non pas, il est vrai, le gouvernement de juillet, mais la classe moyenne qui le soutenait, et la propriété et le capital, le conçoit-on? Ses lettres au savant professeur de philosophie M. Tissot montrent quelque apaisement momentané, toutefois avec la perspective d'une lutte à reprendre bientôt.

Au commencement de 1843, il vendait son imprimerie, qu'il quittait avec 7,000 francs de déficit à prélever sur son travail futur. « Repoussé de la préfecture et de la mairie, écrit-il, suspect au parquet, hostile au clergé, redouté de la bourgeoisie, sans profession, sans avoir et sans crédit, voilà où je suis arrivé à trente-quatre ans. Je n'ai plus rien à faire à Besançon. » Et il rentre dans son rôle de pur prolétaire et de révolté. Franchement pouvait-il en jouer un autre? Et croit-on qu'on l'eût retenu soit par le fragile lacet d'une petite place, soit par des concessions à ses idées, que nous avouons ne pas même concevoir, ses idées étant de celles dont la devise est tout ou rien? Est-ce qu'il y avait transaction possible entre la société et les systèmes de M. Proudhon? La vérité veut qu'on le dise : M. Proudhon a joué constamment le rôle d'agresseur. La société ne s'est défendue que tard, dans des temps de guerre civile. Les faits eux-mêmes sont intervertis, présentés inexactement, lorsque M. Sainte-Beuve s'écrie : « On ne lui tend pas la main. On lui répond par une fin de non-recevoir absolue, il y a hourra et chorus. Étonnez-vous après cela si, le tempérament y aidant, la patience lui échappe. Vous voulez la guerre, mes amis; vous l'aurez! Vous voulez de la contradiction, on vous en servira. Vous êtes des Français routiniers et légers, on sera un montagnard du Jura, un paysan du Doubs, un Franc-Comtois intraitable. Et alors, comme on ne lui accorde rien, il demandera tout. Il fait feu sur toute la ligne... Il se plaît à l'effroi qu'il inspire, aux tempêtes qu'il soulève. Il joue de sa logique, de sa massue d'Hercule, et la promène sur les têtes comme quelqu'un qui n'a rien à ménager. » Peinture éloquente, mais justification impossible! Pour ramener, se concilier Proudhon, la société n'avait qu'un moyen : se livrer entièrement à lui. Le pouvait-elle?

La lutte, à peine ajournée, allait le reprendre bientôt tout entier. Il fit un séjour à Lyon. MM. Gauthier frères, qui avaient établi un service de bateaux à vapeur, eurent l'idée de mettre à profit sa capacité pour les affaires contentieuses. L'un des deux frères était lié

avec lui dès l'enfance. Cette situation lui permettait de venir souvent à Paris, où MM. Gauthier lui confiaient des affaires. Il en profitait pour ses études et ses relations, et préparait son ouvrage capital des *Contradictions économiques*, qu'il devait publier en octobre 1846. Il était déjà depuis trois ans en rapport avec plusieurs groupes de savans et avec quelques amis nouveaux qu'il s'était faits. Il eut aussi ses amis socialistes, ayant couleur de disciples, tels que MM. Darimon, Chaudey, Duchêne, Langlois et d'autres. Il fit enfin la connaissance des économistes ses adversaires et que dans une lettre il appelle « de bons garçons, hommes instruits, de bon sens, de bon goût, avec lesquels il y a plaisir à se rencontrer. » Ces douceurs ne devaient pas se soutenir pourtant, et quoiqu'il ait assisté au dîner où se réunissent les économistes, qu'il y ait été traité en confrère plus qu'en adversaire, il devait se retourner bientôt après contre la « secte, » comme il l'appelle, avec force coups de boutoir. Quand viendront les temps de lutte, il ne reculera pas toujours devant l'injure.

Les relations allemandes de Proudhon à Paris, celles qu'il eut avec Charles Grün en 1844, sont connues (1). L'influence de Hegel et de sa méthode lui arriva par le jeune Allemand, à la fois son admirateur enthousiaste et son initiateur; elle allait être sensible, jusqu'à un certain point, dans son prochain livre, le *Système des contradictions économiques*. Il avoue dans une lettre qu'il n'avait jamais lu Hegel, et on pouvait s'en douter. Tout ce qu'il apprit de la philosophie allemande, on le devine, se réduit, avec l'idée des antinomies qu'il avait puisée plus directement dans la lecture de Kant, à ce jeu de la *thèse* et de l'*antithèse*, qu'il applique à sa manière. C'est cette espèce de jeu contradictoire qui devait faire de ce livre un perpétuel plaidoyer pour et contre toutes les propositions de la science économique relativement à la division du travail, aux machines, au commerce, à l'impôt, au crédit, etc. En somme, cette influence hégélienne, toute de seconde main, d'autant plus que Grün paraît lui avoir fait connaître plus encore les disciples de Hegel, comme Feuerbach, que Hegel lui-même, laisse en bien et en mal subsister la part d'originalité qu'on peut attribuer à M. Proudhon; il n'y a guère pris qu'un certain arrangement de ses idées, des cadres, et comme une sophistique qu'il transforme singulièrement. Il avait beau s'écrier que pour lui l'économie politique n'est que « la métaphysique en action, » le second titre même de son livre, *Philosophie de la misère*, atteste combien ses tendances

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1848 l'intéressante étude de M. Saint-René Taillandier.

restent pratiques, même dans la spéculation. C'est dans le ton animé de la discussion, dans le sentiment très vif de l'importance des questions sociales et dans les éloquens hors-d'œuvre que consiste le mérite de cet ouvrage. A l'économie politique proprement dite, il n'a en réalité rien ajouté, et il s'applique à la battre en brèche sans parvenir et presque sans viser encore à remplacer ce qu'il détruit. Nulle devise n'est moins justifiée que celle qu'il met en tête de l'ouvrage : *Destruam et ædificabo.* Ce livre ressemble véritablement à un champ de carnage. Le pour y détruit le contre, et le contre y détruit le pour. On est étonné, étourdi, déconcerté, la pensée a besoin de se ressaisir elle-même pour se retrouver après une telle lecture. Voilà l'impression d'ensemble, voilà ce qui résulte de cette revue impitoyable de toutes les idées économiques, de tous les principes sociaux. Proudhon ne laisse pas subsister même le socialisme. « Le socialisme, au lieu d'élever l'homme vers le ciel, s'écrie-t-il, l'incline toujours vers la boue. » Et il le convainc d'impuissance et de folie, comme il en accuse l'économie politique et la société elle-même. On n'aurait qu'à extraire telle ou telle page admirable de bon sens et de talent pour la mettre sur le compte d'un écrivain conservateur, l'illusion serait complète.

La correspondance, sans faire disparaître ce qu'il y a de contradictoire dans le procédé de M. Proudhon, bien plus que dans les idées dont il prétend critiquer les antinomies, donne jusqu'à un certain point la clé de cette méthode. Quand il publiait ce livre, il se croyait très avancé dans la découverte de la synthèse, qui, succédant à la thèse et à l'antithèse, devait combler tous les vides à l'aide d'une formule intermédiaire et supérieure. C'est là sa perpétuelle illusion. Il se prend pour un génie créateur en voie de devenir un Newton du monde social; au fond, il est et il reste partout un pur révolutionnaire incapable de conclure.

Nulle part l'idée divine n'avait été plus violemment prise à partie que dans un chapitre resté fameux sur la *Providence.* On a bien des fois cité ces pages de scandale dans lesquelles il interpelle Dieu, qu'il nomme « le jaloux d'Adam, le tyran de Prométhée,... un être essentiellement anti-civilisateur, anti-libéral et anti-humain. » Faut-il ne voir là que des blasphèmes, une sorte d'accès de fureur, une rage d'impiété sans réflexion et sans portée? C'est ainsi que la foule des lecteurs a paru le comprendre. Doit-on réduire cette injurieuse apostrophe à n'être qu'une critique sanglante, comme le prétendent quelques disciples peu contredits par l'auteur de la *Vie de Proudhon,* de ce qu'ils appellent « le dieu des théologiens? » Cette explication ne nous paraît pas plus exacte que la première. Il y a dans tout cela plus de système qu'on ne veut bien dire. Nous

ne pouvons que renvoyer aux explications de Proudhon lui-même. Il appelle divine toute la partie passive, instinctive de notre nature. Il y rapporte les préjugés, les superstitions, les aveugles prestiges, le culte et les œuvres de la force, la passion et tout son misérable cortége. Tout le mal en vient, d'où cette formule : *Dieu, c'est le mal!* L'élément actif et réfléchi constitue l'homme par opposition. A lui de vaincre le mal et l'erreur; c'est l'œuvre de la science et de la civilisation. De quelque façon qu'on traite une telle aberration, on ne peut pas l'omettre; elle ôte le caractère de simple fantaisie à ses attaques contre l'idée divine. C'est plus et pis que cela. Il faut voir ici une date dans l'histoire du socialisme. Il apparaissait presque toujours jusqu'alors enveloppé d'un nuage de religiosité; Proudhon lui imprime un caractère résolûment impie, il en fait une déclaration de guerre à l'essence même de l'esprit religieux, qu'il regarde comme une erreur fondamentale et monstrueuse, au fond comme la principale cause de presque toutes les autres erreurs qu'elle consacre. Si une si étrange conception méritait qu'on lui opposât les grands noms de la métaphysique, nous remarquerions qu'elle est l'antipode de celle d'Aristote faisant graviter le monde vers Dieu, centre immobile, intelligence qui se pense elle-même, et, par l'attraction qu'il exerce sur l'univers, auteur de tous les progrès. C'est non moins visiblement le contraire de la théorie platonicienne, qui fait de la ressemblance à Dieu le type de toute perfection. Ici Dieu, *s'il existe*, ajoute Proudhon, est donné comme l'obstacle même au développement des facultés et puissances humaines. On prétendrait en vain que de tels rêves n'ont après tout qu'un caractère spéculatif. Ils exercent sur les âmes une influence désastreuse, et, avidement saisis par les passions les plus grossières et les plus violentes, qui leur donnent la moins raffinée des interprétations, ils se traduisent dans la pratique d'une manière brutale et sanglante.

La vie de Proudhon, dans la biographie que lui a consacrée M. Sainte-Beuve, s'arrête en 1848. L'illustre critique en méditait une seconde partie. Eût-il appliqué le même degré d'indulgence au journaliste du *Représentant du peuple?* Se fût-il engagé dans l'appréciation des questions sociales et économiques, traitées alors par Proudhon sous la forme d'une assidue et brûlante polémique? Il cite dans le livre publié des lettres d'une date postérieure à 1848, et on voit au commentaire que le ton du critique n'a pas cessé d'être bienveillant, même affectueux. Une de ces lettres, adressée à M. Bergmann et datée de 1854, est par lui qualifiée « d'admirable; » on peut la trouver telle par le côté moral et domestique, par un excellent passage sur la paternité et le mariage. Proudhon était entré en relation à l'assemblée constituante avec le prince Napoléon.

Les lettres qu'il lui adresse (1853 et 1854) sont tout à fait importantes. Elles achèvent de montrer à quel point il subordonnait la question politique à la question sociale. Il reproche vivement à l'empire de s'appuyer sur la bourgeoisie et le clergé, qui, dit-il, lui en savent peu de gré, tout en l'acceptant comme *sauveur*, mais qui le boudent et le lâcheront. La conclusion assez remarquable qu'il tire de ce caractère réactionnaire et clérical qu'il attribue à l'empire est que ce gouvernement ne serait qu'une contrefaçon et une préparation de la légitimité. En conséquence, dit-il, « Henri V est seul logique, et, comme ce qui est logique tôt ou tard se réalise, Henri V reviendra. » Voilà une prophétie faite en termes clairs. Il soutient aussi que, si la forme monarchique dure, l'empire ne peut se maintenir qu'en marchant dans les voies du prolétariat et de la révolution. Une lettre plus curieuse peut-être est celle que M. Sainte-Beuve lui-même adresse au prince Napoléon en lui faisant restitution des lettres de Proudhon que le prince lui avait communiquées. Dans sa mesure, cette lettre de M. Sainte-Beuve, datée de 1865, ne s'écarte pas de la ligne tracée par Proudhon. On trouve le même reproche de marcher dans des voies rétrogrades, exclusivement bourgeoises et cléricales. M. Sainte-Beuve va jusqu'à indiquer un remède pratique; nous le signalons sans commentaires. Il voudrait que le gouvernement impérial fît pénétrer dans le sénat et dans les conseils de l'état l'élément socialiste et révolutionnaire. Il allègue l'exemple du premier Napoléon, qui avait dans ses conseils « des régicides et des royalistes, d'anciens conventionnels et des ralliés du côté droit, les tenant en échec les uns par les autres, se servant de tous, donnant des garanties à tous. » Il est dit dans cette même lettre : « Sous l'empire présent, cet équilibre n'existe pas. Le côté révolutionnaire, socialiste, qui voudrait se rattacher, ne trouve pas un appui suffisant, une garantie... La reculade est frappante... Le gouvernement a tort de voir par la société des salons... Le blanc domine, il n'y a de rouge que celui des cardinaux. » Jour curieux jeté sur la pensée de M. Sainte-Beuve en ces années finales de l'empire et de sa propre vie, qui achève de marquer avec Proudhon, à travers tant et de si grandes différences, ces affinités et sympathies sur plusieurs points qui nous ont paru expliquer cette biographie!

III.

La pensée tantôt exprimée, tantôt sous-entendue par M. Sainte-Beuve, c'est l'avenir, du moins jusqu'à un certain point, des théories proudhoniennes; il ne s'agirait, il le dit expressément, que d'en

éliminer les exagérations. Beaucoup d'esprits parmi les conservateurs nous paraissent accepter un tel point de vue avec une facilité qui étonne. Ils croient le socialisme à certains égards applicable, n'en redoutent que le radicalisme destructeur et l'impatience révolutionnaire, et l'ajournent en se bornant à le tempérer. Il y a là une confusion singulière entre le socialisme et l'esprit de perfectionnement social, entre des chimères irréalisables et les formes à quelques égards nouvelles que peut prendre la société sans cesse en voie de transformation. On peut croire, sans adopter pour cela le point de départ et les conclusions de ces théories, que la société, qui a tant changé depuis deux ou trois siècles, ne se modifiera pas moins à l'avenir dans un même intervalle; il est à supposer même, avec les moyens plus puissans et plus rapides dont elle dispose, qu'elle se modifiera davantage encore. La différence, c'est qu'il n'y a plus matière à révolution économique violente, les monopoles légaux ayant été détruits. Il n'est guère douteux enfin que cette modification ne se fasse dans le sens d'une égalité plus grande et d'un plus grand bien-être populaire. Non, il n'y a point de socialisme à le prétendre : le niveau de la masse peut s'élever. La richesse sociale n'est pas en effet, non plus que l'instruction, une sorte de quantité immobile et fixe. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des idiots pour qu'il existe des hommes de génie, et des misérables qui meurent de faim pour qu'il y ait des fortunes élevées. L'industrie humaine, dont les fruits vont en croissant, et une répartition qui s'opère sous l'empire de libres transactions rendent cette élévation générale de la moyenne sinon certaine, au moins possible. Est-ce là ce que croient seulement bien des esprits trop prompts à beaucoup accorder au socialisme? Serait-ce tout ce qu'il y a au fond de la pensée de l'auteur de la *Vie de Proudhon?* Il va plus loin. Il attribue la fécondité, une vertu positive, aux idées proudhoniennes; il tient pour acquis que Proudhon a légué des résultats théoriques et des conceptions en partie réalisables à la science et au monde. C'est cette affirmation qui doit être réfutée rapidement.

Le système de Proudhon, — et nous ne savons si ceux qui se portent aujourd'hui ses disciples s'en sont rendu compte, — n'est pas de ceux qui se peuvent scinder. Si l'appropriation du revenu du sol, si l'intérêt, tout intérêt du capital, sont illégitimes et doivent disparaître, presque tout disparaît dans l'ordre social et économique. L'élément de l'intérêt du capital se retrouve partout. On ne peut le détruire sans aboutir à un régime de gratuité universelle : c'est la négation de toute propriété; c'est l'équivalent, à quelque échappatoire qu'on ait recours, d'un véritable communisme. L'inté-

rêt, sous le nom de profit, de bénéfice, reparaît en effet dans le prix des choses non moins que dans le prêt; il est dans tout loyer, rente, d'un immeuble comme d'un bien meuble. Nous demandons « quelle part » on peut faire à un tel système; nous demandons aussi de quels côtés de l'horizon on en voit poindre l'avénement. Serait-ce dans une baisse réelle, qu'on suppose devoir être constante, de l'intérêt? Mais si l'intérêt, qui dans le cours du temps a baissé, doit baisser encore, en vérité les idées de Proudhon n'y sont et n'y seront pour rien. L'économiste Frédéric Bastiat, que nous citons de préférence parce qu'il a combattu les idées de Proudhon après 1848, notamment sur la gratuité du crédit et la fameuse banque d'échange, cette combinaison qui donne une faible idée des facultés pratiques de Proudhon, Bastiat croyait aussi à cette baisse constante, qu'il s'exagérait peut-être un peu. Il n'admettait pourtant pas qu'elle pût tomber à zéro. Il se servait à ce sujet d'une comparaison assez plaisante. Parlant de certains moutons dont les éleveurs ont pu réduire la tête à des proportions de plus en plus exiguës, il demandait ce qu'il faudrait penser du logicien qui en conclurait qu'un moment viendra où les moutons pourront vivre sans tête. Vivre sans intérêt ne paraissait pas à l'ingénieux économiste un problème qui fût plus soluble. N'était-ce pas dire que Proudhon avait, en économie sociale, cherché la quadrature du cercle?

Il est facile de même au biographe de Proudhon de déclarer qu'en théorie, en droit, sa réfutation des défenseurs de la propriété est « victorieuse et décisive; » nous n'en croyons rien pour notre compte. Il ne suffit pas qu'il ait dévoilé certaines faiblesses et contradictions des théoriciens. Sans doute Pascal, cité par M. Sainte-Beuve, prononçait, lui aussi, un des premiers le mot d'usurpation à propos de l'occupation de la terre; il n'est guère à croire que Pascal persisterait dans ce mot, jeté en passant sur un sujet auquel, disons-le, ce vaste et puissant esprit n'avait pas consacré de bien longues méditations. Il vaudrait la peine de tenir quelque compte des explications où sont entrés des économistes comme Quesnay, des philosophes comme Locke, et beaucoup d'autres, sur la propriété foncière, avant de trancher la question. Enfin, ce qui est plus concluant même que les autorités, les faits ont prononcé. Ceux qui voient dans l'appropriation primitive une usurpation faite sur le genre humain peuvent aujourd'hui s'assurer de ce que vaut le sol avant d'avoir été approprié. Les exemples ne manquent pas; il est loisible de les chercher dans les terres de l'Amérique, dans les colonies, en Algérie si l'on veut. Et encore, lorsqu'on dit qu'aux États-Unis la terre disponible s'est vendue au faible prix de 1 dollar l'acre, cette valeur signifie beaucoup moins

celle du sol même que le prix de la protection sociale. Il est bien temps que la question sorte du domaine des apparences et de la déclamation. On comprendra alors que les premiers qui occupent le sol et le cultivent à leurs risques et périls méritent plutôt d'être bénis, ou, pour parler un langage plus réel et plus positif, excités par des primes que découragés par les anathèmes assez mal venus des Rousseau et des Proudhon. Serviteurs de l'humanité, à leur insu peut-être, ils mettent en valeur un instrument ingrat et rebelle, ils en augmentent la puissance productrice, ils le *créent* en très grande partie. Les peines, les frais d'entretien qu'exige ensuite cet instrument, dont la fertilité naturelle n'est presque rien à côté de la fertilité acquise, ne se renouvellent-ils pas incessamment en pleine civilisation? La terre n'est-elle pas pour ainsi dire rachetée indéfiniment par ce qu'elle coûte? Pourquoi faut-il être forcé de rappeler de telles vérités, et non-seulement de les rappeler, mais de les défendre? — Il n'importe que Proudhon ait surtout attaqué comme injuste cette part de la rente du sol donnée, selon la plupart des économistes, à titre gratuit, c'est-à-dire sans correspondance exacte avec la quantité du travail et du capital engagé! Il ne voulait pas admettre que la fertilité extraordinaire d'un sol pût constituer une prime à son détenteur, pas plus qu'il n'admettait que le talent, à égalité de travail, pût conférer un avantage quelconque à l'heureux possesseur de facultés exceptionnelles. C'est là particulièrement ce qu'il appelait un vol, et c'est là-dessus que des esprits sages, éminens, en condamnant le mot comme excessif et brutal, lui donnent gain de cause quant au fond de l'idée! Un vol de ce qui n'a pas de valeur et de ce qui n'appartient à personne! De quel droit appeler spoliation ce qui a été un service rendu à la masse, aux générations à venir, qui eussent trouvé la terre dans ce misérable état, si admirablement décrit par Buffon, non défrichée, non cultivée, sans routes?

L'idée que l'avenir, un avenir assez prochain, assure-t-on, fera sa part à ces idées de Proudhon sur la propriété nous paraît de tout point inacceptable; elle est combattue par la marche même que suit la société moderne. Le moment était après tout mal choisi de venir contester que la propriété trouvât un de ses fondemens les plus habituels dans le travail et dans l'épargne, alors que la propriété rurale, divisée entre des millions de mains, en est la preuve palpable, alors que le capital mobilier, indéfiniment partagé en actions, titres de rente, etc., fournit la preuve évidente du même fait. Établissez la part de la spéculation, qui est loin au reste d'être un ressort inutile, faites celle des moyens d'acquisition condamnables; faut-il pour cela continuer à parler de la propriété comme

d'un fait né de la conquête? N'est-il pas vrai qu'elle se rapproche de la justice? N'est-il pas vrai que les argumens, d'ailleurs peu nouveaux, auxquels on semble adhérer, perdent de leur force au lieu d'en gagner? Pour clore ces remarques, n'est-il pas vrai de dire aussi que le caractère de la propriété comme condition permanente de l'ordre et de la prospérité des sociétés modernes semble acquérir encore plus de relief, et s'impose à ceux qui, comme l'auteur de la *Vie de Proudhon*, repoussent l'idée du droit naturel? L'éminent écrivain déclarait un jour devant le sénat qu'en fait de philosophie et de morale « Bentham lui suffisait. » Bentham, c'est-à-dire pour l'individu l'intérêt bien entendu, pour la société l'utilité générale. C'est précisément au nom de l'intérêt général que s'est élevé le célèbre publiciste anglais pour établir les avantages de la propriété, non-seulement pour ceux qui la détiennent, sauf à la rendre le lendemain à la circulation, mais pour le grand nombre par l'augmentation de la quantité des produits. La propriété est le ressort que rien ne remplace. Détendre ce ressort, c'est donner le coup de mort à la prospérité publique. C'est l'énerver singulièrement que de changer la propriété en simple *possession*, comme Proudhon semble l'avoir voulu. Le nombre de ceux qui ont personnellement intérêt à la propriété s'est accru et s'accroît encore. On ne saurait dire ce que la société doit aux efforts incessans qu'elle sollicite et obtient d'une telle masse laborieuse qui se la propose comme perspective ou qui la trouve comme auxiliaire. Ce qu'on nomme aujourd'hui le *collectivisme*, fût-il autre chose que la plus odieuse des confiscations, n'aurait-il pas pour effet immédiat d'affaiblir de la manière la plus dommageable ces féconds et indispensables mobiles? Plus la propriété s'est individualisée, plus aussi on a vu que ce n'est pas d'une manière seulement passagère, qu'il faut en chercher la raison d'être dans la nature humaine, dans ses instincts, dans sa liberté, dans son besoin de stimulant pour se déterminer à l'action.

A quelle autre idée de Proudhon faudra-t-il promettre l'avenir? Sera-ce à l'association? M. Sainte-Beuve l'affirme. « L'idée pratique, dit-il, était et elle est dans l'association ouvrière, telle qu'il la concevait et qu'il la définissait, dans cette combinaison d'économie industrielle, démontrée, retournée en tout sens, prêchée sur les toits. » Il n'y a point lieu de faire honneur à M. Proudhon de l'idée de l'association, idée qu'entourent d'ailleurs tant de difficultés dans la pratique lorsqu'elle s'applique à la production. Elle avait été préconisée par les économistes les plus orthodoxes, notamment par M. Rossi; toutes les écoles socialistes l'avaient mise en avant. Quant à la forme spéciale que M. Proudhon donnait à l'association ouvrière, elle nous paraît au contraire fort mal définie. Elle est in-

timement mêlée à ses idées de gratuité, de papier-monnaie, et les efforts qu'ont faits ses disciples pour l'élucider et la rapprocher des conditions de la pratique ne semblent guère l'avoir rendue plus applicable.

On fait un mérite à M. Proudhon d'avoir combattu les théories d'accaparement universel par l'état, d'avoir eu le sentiment très vif des droits de l'individu et de les avoir revendiqués avec éclat. Nous ne le nions pas; mais en quoi s'est-il montré inventeur là plus qu'ailleurs? En quoi peut-on dire qu'il ait légué aux générations une idée quelconque? Une nombreuse école de publicistes et d'économistes avait avant lui enseigné l'individualisme. Que lui appartient-il en propre? La négation même des droits et des attributions de l'état, la fameuse *an-archie*, c'est-à-dire le plus chimérique des paradoxes. Est-ce là l'idée qu'on croit pouvoir rendre praticable? Nos sociétés démocratiques n'auraient-elles pas fait, en matière d'initiative individuelle, plus peut-être qu'il n'est raisonnable d'en attendre, si elles s'en tenaient à réaliser le programme de ce *minimum* de gouvernement recommandé par les Adam Smith, les Jean-Baptiste Say, les Benjamin Constant?

On ne prétendra pas enfin que M. Proudhon ait inventé davantage l'idée de la suppression de la misère. Tout se réduit encore ici à une exagération. Il a prétendu chasser de ce monde toutes les contradictions avec les souffrances qui en résultent. C'était, en méconnaissant la nécessité du mal mêlé à l'humanité, dépasser le but, et le manquer par là même; c'était jeter un ferment de plus de trouble et de désunion en présentant aux imaginations aigries et surexcitées un idéal chimérique.

A prendre l'œuvre dans son ensemble, elle appelle un jugement sévère. Loin de porter dans les sciences économiques un principe supérieur et moral, comme il s'en est flatté, il les matérialise par l'application d'une égalité absolue et brutale. Nous ne calomnions pas le socialisme proudhonien; nous reconnaissons, avec l'écrivain qui en a retracé les principaux traits, rattachés à la vie et à la correspondance de l'homme, ce qu'il a de dignité relative, nous dirons même de sévère pureté. C'est l'honneur incontestable de M. Proudhon. Au milieu de tant d'écoles relâchées, il admet l'innéité du sentiment du bien et du mal, il ne réduit pas le devoir à une vague sympathie ou aux calculs de l'égoïsme; mais il lui refuse toute origine, comme toute sanction ultérieure, dans l'idée divine. Il doit être considéré comme un des inventeurs de cette morale qui veut être indépendante de toute métaphysique spiritualiste. Le monde tel qu'il le conçoit et l'organise est sec et triste : c'est le monde du *doit* et de l'*avoir*; chacun touche régulièrement sa part, et tout

est dit. On y trouve nombre d'honnêtes familles, du moins dans l'intention du réformateur. Reste à savoir si cette médiocrité terre à terre peut satisfaire tous les instincts de l'humanité. Ce qu'a fait M. Proudhon, il est facile de le dire : il a transporté le réalisme dans l'utopie. C'est au réalisme qu'il ramène tout. C'est là qu'il aboutit dans l'art comme dans la société. M. Courbet est son Raphaël. C'est en s'inspirant du réalisme que ce peintre nous a transmis la personne du réformateur dans la moins idéalisée des images.

Ce qui a survécu de M. Proudhon, c'est son esprit destructeur. Son langage violent a fait école ; son nom préside ou se mêle à l'organisation de sociétés redoutables. Il n'est que trop vrai : les tendances, les formules proudhoniennes, ont gagné du terrain; elles travaillent, elles agitent tout un peuple de prolétaires. On peut dire dès à présent si c'est pour la paix et pour le bonheur du monde.

Sous un seul rapport, nous pouvons le concéder, le passage de M. Proudhon n'aura pas été inutile et funeste. Il a forcé les sciences sociales à mettre plus d'exactitude dans leurs raisonnemens, plus de rigueur dans leur logique. Il ne leur permet plus de se contenter d'armes parfois un peu vieillies; il les contraint de tenir leur arsenal en bon état, de le renouveler au besoin. Le sphinx posait aux esprits perplexes des questions embarrassantes, sous peine de dévorer ceux qui ne pourraient les résoudre : cela lui donne sans doute peu de titres à la reconnaissance; il n'est pas moins vrai qu'il mettait en éveil et suscitait la sagacité des OEdipe. Les problèmes posés par le sphinx socialiste sont d'une nature moins oiseuse, mais non moins pressante. Nous ne prétendons pas que la science seule puisse les résoudre, sans le concours d'autres forces sociales, du moins elle y a sa part; elle peut contribuer à donner à la société la perception claire et le sentiment ferme de son droit. Ce droit, il faut que cette société, trop hésitante dans ses convictions, non-seulement n'en doute pas, il faut qu'elle ne paraisse pas en douter. C'est à ce prix qu'elle trouvera l'énergique sagesse dont elle a besoin pour se maintenir et pour continuer à se développer dans les conditions d'une vie régulière.

HENRI BAUDRILLART.

VOYAGES GÉOLOGIQUES

AUX AÇORES

II.

GRACIOSA, PICO ET FAYAL.

I. — L'ILE DE GRACIOSA.

En quittant Terceire (1), le bateau à vapeur postal qui se rend à Fayal aborde à Graciosa et à San-Jorge; mais il ne fait dans chacune de ces deux îles qu'un séjour de deux heures environ. A Graciosa, il vient stationner dans une rade au fond de laquelle s'étale la petite ville de Praya. Tant qu'il est là, de petites barques établissent un mouvement continu et actif de va-et-vient entre le bateau et la terre : la plage est couverte d'intéressés ou de curieux, le petit bâtiment de la douane rempli d'une foule empressée; à peine l'ancre est-elle levée et le signal du départ donné, que les rues de Praya reprennent leur calme habituel, et quelques passans longent seuls à de rares intervalles les murailles blanches des maisons. L'île n'a que 7 milles de longueur sur moins de 4 de largeur. La distance qui la sépare de Terceire est de 30 milles; elle est plus éloignée de Fayal et beaucoup plus encore de San-Miguel. Cette situation, loin des principaux centres du commerce et de l'administration des Açores, jointe à la très petite étendue de Graciosa, explique le peu d'animation qui y règne en temps ordinaire. Le sol y est fertile, mais trop accidenté pour permettre une grande culture susceptible

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

de produire d'importans bénéfices. Chaque verger, chaque pièce de labour, entourée de rochers pittoresques, au milieu desquels verdoient encore des restes de la végétation primitive, ressemble à un fragment de jardin anglais. Cependant aucune des autres îles n'a été déboisée plus systématiquement; les habitations les plus confortables sont environnées d'enclos dénudés et entourés de murs comme les préaux d'une prison. On voit que l'on s'est efforcé d'aplanir le terrain, et de détruire tout ce qui en faisait l'ornement. Le vandalisme de l'homme ne s'est arrêté que devant les difficultés insurmontables que la nature lui opposait. Le commerce est presque nul à Graciosa : la seule industrie est la fabrication de la brique, pour laquelle on emploie une argile rouge provenant de la décomposition de scories volcaniques.

Depuis que l'île est connue, aucun phénomène violent n'est venu en bouleverser quelque partie : aucune éruption de lave fondue, aucune projection de cendres n'y a porté la désolation; aucun tremblement de terre même ne s'y est fait assez sentir pour produire des désastres appréciables. Une source d'eau chaude qui jaillit au pied de la haute falaise de Restinga, sur la côte sud-est, atteste seule l'activité persistante du foyer de chaleur à laquelle l'île tout entière doit son origine. Un chemin inégal conduit de Praya jusqu'à la source en suivant les sinuosités de la côte, tantôt franchissant des ravins que les eaux approfondissent chaque année, tantôt escaladant des talus de laves ou des amas ponceux. A la pointe de Restinga, on commence à descendre le long d'une pente rapide taillée dans un massif de ponce et d'obsidienne. On heurte sous ses pas des blocs noirâtres brillans qui retentissent comme des fragmens de poteries, et dont les cavités sont traversées de filamens vitreux. Près de la source, il s'est improvisé un hameau composé de chétives cabanes rangées sur les bords de la voie. Les baigneurs campent pour quelques jours dans ces abris en s'y installant le mieux possible. Avec des toiles, on fait des plafonds, des cloisons et des tentures. La rue sert de salon de conversation, et les provisions sont en grande partie mises en commun. La gaîté qui règne dans la réunion contribue peut-être autant que l'eau à la guérison des malades. Cependant cette eau doit posséder de puissantes propriétés thérapeutiques, car, pure, elle est sulfurée et fortement alcaline, et, mélangée comme elle l'est le plus souvent avec l'eau de la mer, qui envahit souterrainement la source aux heures de marée haute, elle unit les propriétés de l'eau de mer aux siennes propres. La température de cette eau dépasse parfois 50 degrés, et ne descend guère au-dessous de 30 dans les momens mêmes où elle est mélangée avec la plus forte proportion d'eau étrangère.

Bien que l'île de Graciosa n'ait que de petites dimensions, et qu'aucune puissante manifestation volcanique n'y ait eu lieu depuis plusieurs siècles, cependant l'examen de la vaste caldeira qui occupe une portion du territoire démontre l'intensité des phénomènes dont elle a été autrefois le théâtre. Le bord de la caldeira est à une altitude de 411 mètres. Un chemin bordé d'enclos cultivés et ombragé çà et là par les rameaux nerveux d'énormes figuiers y conduit de la ville de Praya. La pente que l'on suit est assez douce. De la crête, on découvre toute l'étendue de la grandiose cavité. Le fond de la dépression est à 300 mètres au-dessous du bord supérieur; l'enceinte a la forme d'une grande ellipse d'environ 1,200 mètres de diamètre dans le sens du grand axe, et 600 dans le sens du petit.

Des mamelons formés de scories et de gros rochers de lave la divisent en deux moitiés. Du côté septentrional s'étend un petit lac où les laveuses de Praya font toute la journée retentir le bruit des battoirs; les environs de la nappe d'eau sont couverts de morceaux de linge qui sèchent au soleil. Les flancs de la caldeira présentent un caractère sauvage tout particulier; très abrupts, ils montrent de tous côtés la roche nue et grisâtre, divisée en prismes verticaux ou distribuée en assises horizontales. Le fond et les escarpemens inférieurs sont revêtus d'un maigre gazon que broutent les moutons et les chèvres; c'est à peine si de rares fougères poussent dans les enfoncemens des roches, et donnent par leur verdure un peu de variété à ce paysage monotone. Aucun autre endroit des Açores n'offre le spectacle d'une pareille aridité.

Dans l'épaisseur des couches de lave qui constituent la crête vers le nord-ouest, existe un tunnel large en moyenne de 4 à 5 mètres et haut de 5 à 6; des stalactites pierreuses en garnissent les parois. A peu de distance de l'entrée, il se rétrécit de moitié en hauteur et en largeur, puis s'élargit de nouveau et suit, en la contournant, la face intérieure de la caldeira, jusqu'au point où il se termine en cul-de-sac, à une distance de 60 mètres environ de son orifice.

Après avoir passé au pied des deux mamelons qui occupent le centre de la caldeira, lorsque l'on arrive dans la moitié méridionale de cet immense cirque, on aperçoit un long sillon qui en traverse le fond dans la direction du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire dans le sens du petit axe. Ce sillon correspond à une fissure allongée, semblable au premier abord à toutes celles qui se manifestent au début des éruptions volcaniques, et qui ne tardent pas à se remplir par l'afflux du fluide incandescent auquel elles servent d'issue. Les laves ont trouvé dans ce cas un écoulement d'un autre côté, probablement en dehors de la caldeira; la fissure n'a laissé échapper que

des matières volatiles, et s'est maintenue ouverte. En approchant de la portion moyenne, on distingue un gouffre dont l'entrée est divisée en deux parties inégales par un énorme bloc. C'est le soupirail d'une vaste caverne connue dans le pays sous le nom de *Forno* (four). Des rochers noirâtres taillés à pic, en partie voilés par un tissu d'hépatiques et de mousses, environnent l'orifice par lequel on pénètre dans cette cavité souterraine. Près du rebord supérieur, des pieux sont enfoncés en terre; on y attache une corde dont l'extrémité inférieure aboutit au sol de la caverne. Pour descendre, on saisit cette corde de la main, en même temps qu'on appuie les pieds contre la paroi du rocher et qu'on raidit le corps; on est soutenu en outre, au-dessous des bras, par une seconde corde plus petite que les guides restés en haut laissent filer peu à peu. Un pareil exercice n'a rien de rassurant; ce trou noir où l'on va s'enfoncer inspire au début de la descente une certaine appréhension; l'impression désagréable ne fait qu'augmenter quand on arrive près du but, et qu'on discerne dans une demi-obscurité les pointes aiguës des rocs qui vous attendent en bas, si vous lâchez prise. Le point où l'on s'arrête est à 22 mètres de profondeur. On se trouve dans une cavité spacieuse surmontée d'une voûte arrondie légèrement surbaissée. Le sol est fortement incliné du côté opposé à l'ouverture, et la partie basse de la caverne est occupée par une nappe d'eau douce, qui dort éternellement immobile, sans que jamais un souffle de vent en vienne rider la surface. Le niveau de l'eau est à environ 60 mètres au-dessous du sol de la caldeira et 80 mètres plus bas que le petit lac qui sert de lavoir aux femmes de Praya. Le diamètre de la caverne est de 120 à 130 mètres, la hauteur de la voûte d'environ 30 mètres. Près du point où aboutit la descente, le terrain est fendillé et chaud; il s'en dégage, par bouffées intermittentes, des quantités variables d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré. J'ai pu sans danger parcourir les bords du lac souterrain, tandis que parfois il est impossible d'en approcher à cause de la couche de gaz méphitique qui s'y accumule. Des pigeons-ramiers ont choisi ce séjour pour lieu de retraite. Un de mes guides ayant poussé un cri pour faire admirer le retentissement des échos de la voûte, ces oiseaux effarouchés s'envolèrent en si grand nombre par l'orifice de la grotte que nous fûmes un instant dans une obscurité complète. Toutefois ils ne tardèrent pas à revenir l'un après l'autre et ne s'inquiétèrent plus de notre présence. — Beaucoup de voyageurs, avant moi, sont descendus sans accident dans la caverne de Graciosa. J'ai été moins heureux; dans l'ascension de retour, je me suis fracturé une côte contre la paroi du rocher.

II. — L'ILE DE PICO.

Le détroit qui sépare Pico de Fayal n'a que 2 milles de largeur. Dans cet intervalle, la mer est peu profonde; un soulèvement du sol de 90 mètres mettrait à sec le fond du canal et réunirait les deux îles en une seule. Une grande barque fait chaque jour le trajet entre Horta et le point de Pico qui en est le plus rapproché. Après avoir côtoyé, à quelques centaines de mètres du rivage, les îlots de Magdalena, imposans débris d'un cône de tuf qui servent de refuge à des milliers d'oiseaux, on aborde sur une petite plage rocailleuse environnée de récifs. De blanches maisons de campagne s'élèvent aux environs du lieu de débarquement; pendant l'hiver, elles sont inhabitées, mais elles se peuplent et s'animent durant l'été. Les familles d'Horta qui viennent y passer les mois les plus chauds de l'année et prendre les bains de mer assurent que le climat y est plus tempéré qu'à Fayal. Un autre avantage très apprécié est l'absence absolue de moustiques, tandis que de l'autre côté du canal ces insectes désagréables sont nombreux. Une telle différence est bien difficile à expliquer, car les deux îles sont également arides, la constitution du sol est à peu près la même, et la diversité de climat des régions côtières, si elle est réelle, ne paraît pas suffisante pour donner la raison de cette curieuse anomalie.

La grande merveille de Pico est le pic volcanique qui se dresse à la limite du tiers occidental de l'île. Pendant l'hiver, la cime est généralement couverte de neige, et la montagne environnée, à une hauteur de 1,200 à 1,800 mètres, par une épaisse couche de nuages. Cependant en 1867, lors de mon premier voyage aux Açores, le pic se trouvait à la fin de l'automne libre encore de son manteau hivernal. Pour en faire l'ascension, je me rendis dans la journée du 27 octobre à Area-Larga. Dirigé par les conseils obligeans du consul de France, M. R. Guerra, je partis la nuit suivante à deux heures du matin, en compagnie d'un robuste campagnard qui portait sur sa tête un panier chargé de provisions et d'instrumens de travail. Depuis le bord de la mer jusqu'à l'altitude de 400 ou 500 mètres, la pente du terrain est faible. Le chemin, pavé dans sa partie inférieure par de grandes dalles naturelles que forme la surface des coulées de lave, devient peu à peu rocailleux en même temps qu'il se rétrécit; le long de ce trajet, il serpente au milieu d'enclos entourés de murs à sec qui, vus à la clarté de la lune, donnent au paysage l'aspect lugubre et monotone d'un cimetière abandonné. Ces murailles ont été édifiées moins pour garantir les plantations contre l'action des vents que pour débarrasser le terrain

de l'énorme quantité de roches et de scories qui le recouvraient. Quelquefois l'abondance des pierres est telle qu'on est obligé, en plusieurs endroits, d'en faire des amas, des espèces de pyramides que les lichens revêtent de croûtes et de saillies grisâtres. A mesure qu'on s'éloigne de la côte, les murs qui bordent la voie s'abaissent, la culture s'efface, les derniers champs de maïs et d'ignames (*colocasia antiquorum*) se montrent clair-semés au milieu des rochers, et ne fournissent que de chétives récoltes. En revanche, la végétation sauvage prend le dessus; les myrsinées, les vacciniums, les bruyères, le faya, s'élèvent en touffes épaisses. C'est là qu'on rencontre la belle ronce (*rubus Hochstetterorum*) spéciale à cette région de Pico et à la zone d'altitude correspondante de l'île de San-Jorge. Cette belle plante se distingue de la ronce commune par la largeur et le luisant de son feuillage, par le diamètre de ses fleurs, nuancées diversement de rose et de blanc suivant leur degré d'épanouissement. Jamais on ne l'observe au voisinage des habitations, elle semble fuir devant les envahissemens de la colonisation; c'est évidemment une espèce indigène. La ronce commune pousse au contraire partout où l'homme a pénétré : on la trouve surtout aux abords des sentiers et des chemins fréquentés; elle s'avance avec le progrès des défrichemens, et manque encore en beaucoup de points où la végétation açorienne a le mieux conservé son caractère primitif; tout porte donc à penser qu'elle est d'origine exotique.

A une altitude d'environ 700 mètres, la pente du terrain devient plus prononcée et les bosquets font place aux pâturages. La route tracée se termine à cette hauteur, et le reste de l'excursion se fait nécessairement à pied. Cependant près de là s'élève encore une petite hutte qui sert d'abri pendant la nuit aux pâtres du voisinage. Ordinairement ceux qui font l'ascension du pic se rendent le soir jusqu'à ce gîte, y passent la nuit et en repartent le matin, à la pointe du jour. Au moment où j'y arrivai, l'aube commençait à blanchir l'horizon, et les bouviers, debout sur le seuil de la cabane, se disposaient à partir pour aller traire les vaches et les brebis dans les parties plus élevées du versant. Les pâturages s'étendent jusqu'à une altitude de 1,500 mètres. L'amas de nuages qui s'amoncelle presque constamment autour de la partie moyenne du mont a désagrégé dans cette zone la portion superficielle des roches volcaniques et formé un sol argileux très favorable au développement de la végétation herbacée. L'humidité perpétuelle qui règne à ce niveau y entretient la fraîcheur des plantes. Des tolpis à feuillage profondément dentelé et à fleurs dorées, des microderis à feuilles larges et soyeuses, la marguerite des Açores (*sewbertia azorica*),

l'euphraise à grandes fleurs, brillent au milieu d'un tapis de graminées, de carex et de fougères. Il est probable qu'autrefois toute cette zone était couverte d'une forêt d'arbustes qui ont disparu presque entièrement sous la serpe; maintenant les seuls restes de cette végétation primitive sont des rangées de bruyères arborescentes qui ont été conservées pour fournir de l'ombrage aux bestiaux et leur servir de refuge contre la violence des vents. Les troupeaux errent en liberté au milieu de vastes espaces. Quand il s'agit de rassembler les femelles pour les traire, les bouviers se servent de grosses coquilles marines enroulées en spirales dont ils tirent des sons retentissans, et aussitôt vaches et brebis viennent apporter leurs mamelles gonflées de lait.

A l'altitude de 1,500 mètres environ commence la partie ardue de l'ascension : le gazon devient plus rare; bientôt il ne reste plus que des touffes de bruyères séparées par des traînées de scories et par des ravins qu'ont tracés les eaux en tombant du haut des pentes au moment des orages. En plusieurs points s'élèvent des éminences de quelques mètres de hauteur; ce sont les orifices par lesquels des coulées de lave se sont échappées des entrailles de la montagne. On les trouve généralement creusées de cavités arrondies dont les parois sont revêtues de stalactites de lave, et il faut y voir des soufflures produites par l'expansion des gaz volcaniques au sein de la matière fondue, devenue déjà suffisamment visqueuse pour conserver sa forme; elles sont souvent distribuées en groupes alignés sur une même fissure linéaire dirigée vers la cime du pic. L'intérieur de l'un de ces cônes sert parfois de lieu de séjour aux bergers; il offre, du côté de la partie déclive du mont, une voûte cintrée, recouvrant à demi une petite terrasse gazonnée, tandis que l'autre moitié de la dépression est occupée par un gouffre tapissé d'un délicat tissu d'hépatiques. Les fougères poussent avec une vigueur incroyable sur les flancs d'un tel enfoncement, toujours saturé d'humidité et visité seulement pendant quelques heures par les rayons du soleil dans les rares journées où la brume n'enveloppe pas la région moyenne de la montagne. C'est dans la partie accessible de cette espèce de grotte que les excursionistes font d'ordinaire le repas du matin en présence d'un feu pétillant de bruyères, et prennent quelques instans de repos avant de se remettre en chemin. Au-dessus de cet endroit, les touffes de bruyères s'éclaircissent, la pente devient plus raide encore; on ne voit plus que la roche nue. Des ruisseaux de lave ont jailli jadis au sommet de la montagne et se sont solidifiés sur le penchant sous forme de longs rubans sinueux. Tantôt la substance en fusion s'est déversée en nappes minces qui se sont moulées sur le terrain sous-jacent, tantôt elle a

coulé en étroits boyaux qui se sont vidés, laissant béans des espèces de tuyaux à enveloppe fendillée. Ici la roche est un amas de cristaux de pyroxène et de péridot de la grosseur du pouce, enchevêtrés dans une pâte amorphe; là elle présente l'apparence d'une matière noire homogène, constellée d'une multitude de petites étoiles d'un blanc éclatant. Chacun de ces points brillans est un groupement de cristaux de feldspath.

Lorsqu'on trouve plaisir à l'examen minéralogique des pierres que l'on rencontre sous ses pas, on sent beaucoup moins vivement les fatigues du chemin; aussi, quand j'arrivai vers midi sur la crête du volcan avec mon guide, c'est à peine si j'éprouvais une légère impression de lassitude. Le rebord sur lequel nous étions parvenus forme une enceinte semi-circulaire autour d'un cratère de 200 à 300 mètres de diamètre, au centre duquel s'élève un nouveau cône d'environ 70 mètres de hauteur. Le fond de la dépression est peu accidenté. Les laves s'y sont épanchées et étalées en larges compartimens à surface plane. Quant au cône central, il reproduit, sur une très petite échelle, l'aspect et la composition de la montagne entière; on y observe des variétés de lave semblables à celles que l'on voit sur les pentes extérieures du mont. La roche qui revêt les flancs de la petite éminence a coulé en traînées flexueuses, qui ressemblent à des serpens allongés de la cime du monticule jusqu'à la base. Au sommet existe un petit cratère d'une dizaine de mètres de diamètre d'où s'échappent de la vapeur d'eau, de l'acide carbonique et de l'hydrogène sulfuré. Trois plantes seulement végètent en ce lieu : une graminée (*agrostis vulgaris*) qui pousse frileusement dans les interstices des roches, au milieu du dégagement des gaz chauds, — une de nos bruyères communes de France (*calluna vulgaris*), qui retrouve à cette altitude un climat analogue à celui qui paraît lui être le plus favorable sur le continent, — enfin un thym (*thymus micans*) dont les touffes, étendues à la surface des roches, se couvrent durant l'été d'un tapis de fleurs roses. Le point culminant du cône est à 2,320 mètres au-dessus du niveau de la mer. De là, lorsque le temps est serein, on domine complétement les trois îles de Pico, Fayal et San-Jorge, on voit très bien Graciosa; on aperçoit au loin Terceire, et l'on distingue vaguement San-Miguel à l'horizon. Au moment où nous atteignîmes la sommité du pic, la montagne était enveloppée à mi-hauteur d'un épais rideau de nuages blancs amoncelés et mobiles comme des flots agités. Un soleil radieux inondait de lumière cet océan de nuées, ainsi que les rocs grisâtres qui semblaient en émerger. Peu d'instans après notre arrivée, la couche nuageuse s'entr'ouvrit, s'amincit et disparut enfin tout à fait. Je renonce à dépeindre l'impression que

m'a causée la vue de l'immensité du cercle dont il m'était donné d'occuper le centre.

Après avoir séjourné trois heures au sommet du pic pour recueillir les gaz qui s'y dégagent, je me remis en marche, et le soir même, à neuf heures, je rentrais sans accident à Area-Larga. La descente du pic n'est pas toujours aussi aisée. Dans les temps de brume, il est facile de s'égarer au milieu de la succession monotone des ravins et des rochers qui se trouvent sur le chemin; une petite erreur de direction, commise lorsqu'on est encore dans les parties hautes du mont, entraîne un écart d'autant plus considérable que l'on s'éloigne davantage du point de départ. Pour regagner la ligne que l'on a quittée, il faut contourner la montagne, opération toujours assez pénible à cause des inégalités du terrain, de la mobilité des scories et des inextricables embarras que suscite la végétation.

Au mois de juillet dernier, j'ai entrepris de nouveau l'ascension du pic. J'avais résolu d'instituer sur la cime une série d'observations barométriques, à des heures convenues à l'avance, avec des personnes faisant aux mêmes momens des observations semblables au bord de la mer. On sait qu'à l'aide d'une formule due à Laplace on peut conclure de telles données l'altitude des points qui les ont fournies. Je devais ensuite opérer la mesure géodésique de la montagne par les procédés ordinaires de nivellement, et comparer les résultats obtenus par les deux méthodes. En un mot, le but que je me proposais était une vérification expérimentale de la formule établie par l'illustre astronome. La grande élévation et la raideur des pentes du cône de Pico, la régularité de trois de ses faces, m'avaient semblé devoir constituer des conditions favorables pour une telle étude. Pour réaliser ce plan, je partis d'Area-Larga en compagnie d'un guide par une chaude soirée du mois de juillet. Après quelques heures de repos pris à mi-chemin à la clarté des étoiles, près des premières ondulations de la zone des pâturages, nous continuâmes lentement notre marche ascendante; vers huit heures du matin, nous étions sur le bord du cratère. Quelques centaines de mètres au-dessous de nous, l'air, saturé de vapeurs, s'était peu à peu troublé, et bientôt un voile nébuleux nous avait dérobé la vue de la côte. Puis la nuée, de plus en plus épaissie, avait pris des teintes orageuses; comme une formidable marée, elle montait, montait sans cesse, rétrécissant toujours l'espèce d'îlot aérien que nous occupions. Le soleil nous éblouissait encore de l'éclat de ses rayons, mais déjà nous sentions les approches du flot brumeux; le vent du sud-ouest nous jetait au visage une poussière aqueuse, semblable à celle qui jaillit sur les écueils frappés par les vagues d'une mer en furie. Du point où nous étions placés, nous domi-

nions encore la surface des nuages; nous les voyions rouler, tourbillonner, se précipiter contre la face occidentale du mont, et s'y diviser en deux grands courans, fuyant vers l'est de chaque côté avec une incroyable rapidité. Cependant la nuée s'élevait toujours; enfin une rafale plus forte nous engloutit dans la brume, et un brouillard opaque nous déroba jusqu'à la vue du sol que nous foulions; c'est en tâtonnant qu'il fallut nous guider au milieu des inégalités du terrain pour chercher un endroit un peu abrité. Une crevasse irrégulière s'allonge près du bord du cratère et y forme comme un étroit fossé encombré de gros fragmens de lave. Quelques-uns de ces blocs laissent entre eux une sorte de grotte que je choisis pour lieu de séjour. Je n'oublierai jamais les longues heures d'ennui que j'ai passées dans ce sombre réduit, obligé d'allumer de la bougie en plein midi pour lire, et n'ayant pas même une touffe de bruyère pour faire du feu et sécher mes habits trempés par la brume. Au moment où j'éclairai pour la première fois le fond de la grotte, de gros papillons de nuit, troublés dans leur sommeil par l'éclat de la lumière, s'échappèrent des anfractuosités du rocher et voltigèrent lourdement autour de ma tête; puis tout rentra dans l'immobilité, et le premier jour je n'entendis plus d'autre bruit que le frôlement du vent contre les rochers et les ronflemens de mon guide, qui dormait dans un coin, roulé dans sa couverture. Une distraction inattendue interrompit le surlendemain, pendant quelques heures, le cours de mes rêveries. Sur les rochers qui dominaient l'entrée de mon gîte retentit tout à coup le gracieux babil d'une petite lavandière (*motacilla sulfurea*). A cette altitude élevée, les sons semblent secs et dépourvus d'écho, mais le rhythme n'en est que plus clair et le débit plus limpide. Une éclaircie d'un instant me fit apercevoir à quelques pas de moi, sur l'arête d'une grosse pierre, le charmant petit chanteur dont les accens secouaient fort à propos ma torpeur. Sa gaie mélodie semblait vouloir me consoler du triste linceul de vapeurs froides dont j'étais enveloppé. Mon guide, habitué comme tous les gens de la campagne à reconnaître les oiseaux à leur chant, aurait pourtant douté du témoignage de ses oreilles, s'il n'avait vu de ses propres yeux la jolie petite lavandière, avec les plumes jaunes éclatantes de ses ailes et son hochement de queue caractéristique. C'était la première fois qu'il entendait un oiseau dans la région nue du pic, et son étonnement était d'autant plus grand que la lavandière aime surtout les endroits bas et humides des pâturages. Un grain de superstition se mêlait peut-être aussi à son admiration, car pour les Açoriens la lavandière est sacrée. D'après une légende populaire parmi eux, lorsque la sainte famille dut chercher un refuge en Égypte contre la cruauté d'Hérode, la caille

précéda les fugitifs en les dénonçant par ses cris, tandis que la lavandière les suivait, s'efforçant d'effacer la trace de leurs pas. Cette naïve croyance assure à ce gentil oiseau, dans toute l'étendue des Açores, le privilége de venir sans être inquiété jusqu'aux portes des habitations.

Jour et nuit, à des heures déterminées, je rampais hors de mon réduit pour faire quelques observations météorologiques. Au milieu de la journée, la température du sol était de deux degrés environ plus élevée que celle de l'air humide qui affluait du sud-ouest, et la nuit la différence devenait plus grande. Vers deux heures de l'après-midi avait lieu le maximum de température, qui ne dépassait pas 10° 1/2 ; à trois heures du matin se produisait le minimum, qui était compris entre 4 et 5 degrés. Pendant ce temps, aux mêmes heures, sur le bord de la mer, à Pico et à Fayal, la température maxima et minima était respectivement de 23 degrés et de 21°,5. Au lieu de se trouver enseveli, comme je l'étais sur la cime du pic, dans un océan nébuleux, on jouissait près du rivage de la clarté d'un soleil resplendissant. D'où venait l'amoncellement des nuages autour du sommet de la montagne? Il ne pouvait évidemment être attribué à une condensation des vapeurs de l'atmosphère au contact du terrain, puisque le thermomètre accusait une température du sol supérieure à celle de l'air ambiant. Une autre explication plus plausible se présente à l'esprit quand on observe ce qui se passe. L'atmosphère peut être considérée comme composée de couches d'autant plus denses, plus chaudes et plus chargées de vapeur d'eau qu'elles occupent un niveau plus bas. Charriées ensemble par les vents, elles se meuvent dans un espace limité, en conservant leur équilibre réciproque et leurs conditions physiques normales; mais, si elles rencontrent devant elles l'obstacle d'un massif montagneux, la force qui les pousse continue de les presser, et les oblige à continuer leur route en se déviant. Une partie de l'air des couches inférieures s'écoule à droite et à gauche du mont, une autre portion s'élève, chassée comme par une brise ascendante, se mêle aux couches supérieures, qui sont plus froides, et bientôt en partage la température. Alors la vapeur dont elles sont chargées devient plus que suffisante pour les saturer, une condensation s'opère, des nuages naissent et grossissent, quelquefois avec une grande rapidité. De loin, la cime de la montagne semble entourée d'une brume immobile; mais, quand on y stationne, on constate aisément le mouvement qui y règne et la succession des amas de brouillard amenés par le courant d'air qui monte. Ces phénomènes se prolongent parfois durant des mois entiers, sans qu'un rayon de soleil éclaire le cône terminal. A l'ombre fréquente

de la nuée, la neige se conserve toute l'année dans les crevasses du bord méridional du cratère, et un petit réservoir, taillé naturellement dans un gros bloc de rocher, fournit en tout temps une provision certaine d'eau potable.

Trois jours s'étaient déjà écoulés depuis que j'étais installé au sommet du pic, et le brouillard ne perdait rien de son intensité. Mes provisions étaient épuisées, le nivellement projeté devenait impossible à cause de la demi-obscurité où tout était plongé en plein midi; je repris le chemin de la descente, et rentrai le soir à la maison hospitalière du consul français, sur la plage d'Area-Larga, épuisé de fatigue et brisé par l'insuccès de ma tentative de travail.

L'île de Pico ne possède encore que quelques tronçons de route carrossable, et les anciens chemins n'y sont le plus souvent que des sentiers raboteux : aussi n'y voit-on circuler ni voitures ni chariots d'aucune espèce. Les bêtes de somme y sont très rares. A chaque pas, on rencontre des hommes et des femmes portant sur la tête de lourds et volumineux fardeaux, et marchant néanmoins d'un pas leste dans les endroits les plus rocailleux.

Le costume des gens de Pico diffère beaucoup de celui des habitans de Terceire. Le lourd manteau de drap noir des dames de Terceire y est inconnu, et la capuche des hommes est remplacée par un simple chapeau de paille à larges bords. Les femmes sont coiffées d'un chapeau de paille de même forme. Leurs bras sont à demi nus; autour des reins, elles ont un jupon court de laine bleue, à bordure rouge ou jaune; à leur côté pend une aumônière bariolée de diverses couleurs. L'habitude de porter des objets pesans en équilibre sur la tête leur développe la poitrine et leur donne une tournure martiale. Elles marchent toujours nu-pieds, tandis que les hommes ont le plus souvent des sandales en peau de chèvre.

Il n'y a d'auberge dans aucun des villages de Pico; quand on veut faire le tour de l'île, on doit à l'avance se munir de lettres de recommandation, et quêter l'hospitalité de village en village, suivant le procédé antique. Partout vous trouvez un accueil cordial; mais la composition du souper qui vous attend varie beaucoup avec le degré d'aisance de l'hôte qui vous reçoit : tantôt on vous sert une poule au pot cachée sous un amas appétissant de riz, tantôt le menu est plus maigre et se compose seulement de fromage et de pain de maïs. Une bonne tasse de thé clôt presque partout le repas, qu'il soit succulent ou frugal. Le coucher n'est pas moins varié que la nourriture : une nuit, vous dormez sur un large lit en bois sculpté, garni de franges et de draperies; le lendemain, un simple grabat vous procure un sommeil tout aussi profond que celui dont vous aviez joui sous le monumental baldaquin de la veille.

Pico a neuf lieues de long; j'en ai fait le tour à pied et à petites journées, pendant le mois de novembre 1867. A cette époque, la population de l'île traversait une crise terrible dont elle commence à peine à se relever. Depuis plusieurs années, sa principale ressource était anéantie. Les ravages causés par l'oïdium avaient été tels qu'on avait arraché presque tous les plants de vigne. En 1852, les vignobles de Pico produisaient 25,000 pipes d'un vin sec ayant quelque analogie avec le madère; dès l'année suivante, le développement du redoutable champignon parasite avait réduit la récolte au cinquième, et quelques années plus tard la fabrication du vin avait complétement cessé. En 1867, on aurait vainement cherché une grappe de raisin dans l'île. La douceur et l'humidité du climat ont annihilé les remèdes tentés et rendu le fléau irrémédiable. Aujourd'hui on recommence à introduire quelques ceps d'origines diverses; mais on ne peut encore fonder que de vagues espérances sur ces essais. La destruction de la vigne a été d'autant plus désastreuse à Pico que la nature du sol, dans la plupart des points où elle était plantée, ne permet guère d'autre culture. Elle poussait au milieu des laves, dans des endroits totalement privés de véritable terre végétale. Les racines des ceps s'enfonçaient dans du gravier volcanique dont on remplissait les creux de la roche. Ni graminées, ni légumineuses, ni solanées, ne peuvent donner de récolte passable dans un pareil terrain. On s'est borné, faute de mieux, à y planter des figuiers, surtout des abricotiers, dont les fruits sont employés pour fabriquer de l'eau-de-vie.

Une grande partie de la population, chassée par la misère, a quitté le pays. L'émigration s'est tournée d'abord vers le Brésil; en 1867, cette direction primitive du courant d'émigration durait encore et était presque exclusivement suivie. Depuis lors, le flot des émigrans s'est divisé; une portion notable se porte vers les États-Unis et spécialement vers la Californie. Les émigrans de Pico sont travailleurs et économes, peut-être même un peu rapaces. Ils ressemblent, sous bien des rapports, à nos Auvergnats, comme si, dans des pays aussi éloignés que les Açores et la France centrale, la même nature du sol avait donné les mêmes qualités morales aux indigènes. De même que les Auvergnats, après avoir amassé un petit pécule à l'étranger en exerçant tous les métiers possibles, ils s'empressent de revenir à la terre natale, où ils se marient et se fixent définitivement. Quand on voit à Pico une jolie petite maison bâtie auprès de quelque pauvre village, on peut être certain qu'elle appartient à l'un de ces heureux aventuriers. Ceux qui ont vécu au Brésil ont peu modifié leurs habitudes et leur régime antérieur, mais ceux qui reviennent des États-Unis semblent transformés. Ils

ont pris instinctivement des goûts de propreté et d'ordre qui se trahissent au dehors dans une foule de petits détails. Un employé de la douane de Fayal me disait qu'en ouvrant la malle d'un Açorien rentrant dans sa patrie il pouvait indiquer, d'après le mode de rangement du linge, le pays d'où venait le nouveau débarqué. La rentrée des expatriés serait encore plus générale, si les jeunes gens qui ont émigré clandestinement pour échapper à la conscription ne craignaient les rigueurs de l'autorité portugaise. Bien que le service militaire n'ait rien de terrible en Portugal, néanmoins il faut reconnaître qu'il inspire aux Açoriens la répugnance la plus profonde : la vie de garnison leur est odieuse; beaucoup quittent leur pays et leur famille plutôt que de s'y soumettre.

L'instruction est peu répandue à Pico; cependant, à ma grande surprise, j'y ai rencontré quelques hommes lettrés, possédant non-seulement la connaissance des ouvrages de leur pays, mais ayant parfois des notions assez étendues sur la littérature française. J'ai vu avec étonnement nos manuels du baccalauréat figurant parmi les livres peu nombreux d'un propriétaire, et paraissant remplir pour lui l'office d'un puits de science inépuisable. Un de mes hôtes, dans une autre île, était un disciple fervent de Proudhon, connaissant à fond les œuvres du maître. A Pico, au village de Lagens, j'ai trouvé un docteur en théologie, admirateur non moins passionné de Pelletan. Après m'avoir fait les honneurs de sa bibliothèque, dans laquelle figuraient nos classiques du XVIIe et du XVIIIe siècle et beaucoup d'auteurs modernes, le docteur me conduisit au bord de la mer et me fit voir, à l'ancre près du rivage, un bateau qui lui appartenait et qui, sur une large bande tricolore aux couleurs françaises, portait écrit en gros caractères : *Eugène Pelletan.* Dans une autre localité, un de mes hôtes, miguéliste ardent, me vanta bien haut le vicomte d'Arlincourt comme un de nos meilleurs écrivains nationaux.

Pendant mon excursion autour de Pico, le mauvais temps me força plusieurs fois de m'arrêter en chemin. Durant un ouragan, je reçus l'hospitalité chez le curé du village de San-Matthæo, qui m'installa dans un petit pavillon situé près de la pointe d'une falaise. Pendant la nuit, la tempête se déchaîna avec une telle violence que des masses d'eau détachées des vagues de la mer venaient battre avec fracas contre les volets fermés de ma fenêtre. Le choc des flots faisait vibrer le rocher tout entier.

Dans une autre de mes haltes, au village de San-Roques, j'eus la satisfaction d'assister à la fête annuelle et à une partie de la cérémonie singulière qui lui donne son cachet. Des fêtes pareilles, dont l'origine remonte à une époque bien antérieure à la découverte des

Açores, ont lieu, avec quelques variations, dans tous les villages des îles de cet archipel. Dans chaque localité, un certain jour de l'année, généralement le jour de la fête du patron, les habitans du village se rendent à l'église après s'être concertés entre eux sur le choix d'un des notables du pays, qui, sous le titre d'*imperador* (empereur), doit jouer le principal rôle dans la solennité. Une messe est célébrée en grande pompe; à un certain moment de l'office, l'élu du suffrage populaire s'avance au pied de l'autel, le prêtre lui met sur la tête une couronne en clinquant et dans la main un sceptre doré, parfois on lui confie en même temps une petite statue du patron du village. La messe terminée, il sort de l'église, accompagné de la foule des assistans, et on le conduit triomphalement, au son des guitares, jusqu'à un petit édifice soutenu par des colonnes et garni intérieurement de bancs en pierre. Ce modeste monument se nomme *le théâtre* ou le *Spiritu santo*. Chaque village possède le sien. L'*imperador* s'assied sur le banc du fond, entouré des notables; devant lui est dressée une table sur laquelle chacun apporte son offrande : des pains, des fruits, des légumes, des volailles, des moutons, des chevreaux, etc. L'*imperador* contribue naturellement pour la plus grosse part. Celui de San-Roques, récemment échappé à un naufrage, avait, m'a-t-on dit, fait tuer cinq bœufs pour fêter à la fois son sauvetage et son nouveau titre. Le tas de provisions est distribué aux pauvres du village; quand la table est vide, le cortége reprend sa marche et conduit l'*imperador* à sa demeure. Un grand festin est préparé pour les amis du maître de la maison. Dans la soirée, les danses commencent et se prolongent toute la nuit. Tous les habitans du village y sont admis sans distinction de fortune ou d'âge, et paraissent y prendre le plus vif plaisir. La statue du saint, placée sur une estrade chargée d'ornemens, semble présider à la fête. La danse la plus ordinaire est la *chamarita*; elle a lieu en rond et se compose de mouvemens de balancement assez semblables à ceux de la bourrée de nos paysans d'Auvergne. Les assistans chantent alternativement deux strophes, avec accompagnement de guitares et sur des airs qui varient peu. Des improvisations, des réminiscences, fournissent les paroles du chant. Les improvisateurs, hommes ou femmes, ont souvent une facilité de composition extraordinaire. Il arrive fréquemment que les strophes se répondent et que les chanteurs entament un véritable tournoi poétique; quelquefois aussi des répliques malignes se succèdent et s'entre-croisent. Les danses se répètent ainsi, une ou deux fois par semaine, pendant un mois. Au bout de l'année, l'*imperador* reporte à l'église du village son sceptre, sa couronne et la statue du saint, et cède son titre à un nouvel élu.

Depuis la découverte des Açores, Pico a été le siége de plusieurs éruptions volcaniques. Le 21 septembre 1572, après un violent tremblement de terre dont les secousses se prolongèrent pendant vingt minutes, cinq cratères, alignés transversalement au grand axe de l'île, s'ouvrirent non loin du village de Prainha do Norte et lancèrent des amas de matières incandescentes. La lueur produite fut telle qu'on l'apercevait de l'île de San-Miguel. Les coulées s'étendirent sur une largeur d'un mille, et s'avancèrent jusqu'à la mer, à une distance d'environ trois milles de leur point d'émission. A cette crise succéda une période de repos d'un siècle et demi. Le 1er février 1718, de très fortes secousses se firent sentir dans l'île presque tout entière, et bientôt une formidable explosion eut lieu sur le flanc septentrional du pic au-dessus du village de Bandeiras et de Santa-Lucia. Les anciens phénomènes volcaniques sont seuls capables de donner une idée de la vaste déchirure qui se produisit. Sur l'emplacement de cette éruption, on distingue encore aujourd'hui sept bouches alignées du nord au sud. La plus basse est à une altitude de 800 mètres; la plus élevée est située à un niveau plus haut de 400 mètres. Au-delà, le pic est entaillé presque verticalement et s'élève sous la forme d'un talus rapide de plus de 1,000 mètres de hauteur. Cet effrayant escarpement est composé en grande partie, surtout à sa base, de fines scories, et à sa partie supérieure, de bancs de lave minces et fendillés, qui chaque année produisent des avalanches de pierres. Les matériaux incohérens rejetés par les bouches de cette éruption ont été tellement abondans, qu'ils forment deux collines parallèles sur les bords de la déchirure. Celle qui occupe le bord occidental est beaucoup plus considérable que celle qui se montre à l'est, d'où l'on peut conclure que pendant cette éruption le vent d'est a dominé. L'intensité de la projection démontre en outre le rôle important qu'ont joué les gaz et les vapeurs surchauffées dans ce mémorable événement. Quant à l'écoulement des matières en fusion, il n'a pas été proportionné à la violence du cataclysme; néanmoins il a été assez considérable pour que les laves qui sont arrivées jusqu'à la mer aient formé en avant de la côte un promontoire d'environ 400 mètres de long.

Deux semaines s'étaient écoulées depuis le début de cette éruption, et les phénomènes paraissaient à peine en voie de décroissance lorsque subitement le sol se fendit de l'autre côté du pic, à l'ouest du village de San-João. Trois cratères se formèrent d'abord sur une même ligne droite; puis un quatrième, très remarquable par la conservation d'une partie de la fissure sur laquelle il est implanté et par l'existence d'un autre cône concentrique dans son

intérieur, s'établit à un niveau plus bas. Il en sortit des flots de lave, qui se répandirent jusqu'à la mer, sous la forme d'étroites coulées juxtaposées les unes aux autres. L'éruption de Santa-Maria avait été de courte durée; celle-ci se prolongea jusqu'au mois de janvier 1719. Tout semblait rentré pour longtemps dans le repos lorsque, l'année suivante, des tremblemens de terre plus violens que jamais se firent sentir, et le 10 février 1720 une nouvelle éruption eut lieu de l'autre côté du village de San-João. Celle-ci dura six mois; elle donna lieu à la formation de plusieurs cônes et à un épanchement abondant de scoriacées qui aujourd'hui encore résistent aux envahissemens de la végétation.

Les laves modernes et toutes les laves anciennes de Pico, à une seule exception près, sont essentiellement basaltiques; en maint endroit, on pourrait ramasser de grandes quantités de gros cristaux de pyroxène et de péridot. La forme des coulées atteste la fluidité très grande qu'elles possédaient avant leur refroidissement. Les tunnels y sont fréquens; l'un des plus longs se trouve creusé dans la lave de 1720. On y pénètre par une étroite ouverture pratiquée à la partie moyenne; des éboulemens empêchent de remonter bien loin dans l'intérieur de la galerie, mais on peut la parcourir du côté de la descente et la suivre sur une longueur de 500 mètres jusqu'au point où elle débouche dans la falaise; la partie terminale de la coulée qui la renferme a été démolie et entraînée par les flots.

A Prainha do Galião se voit un autre tunnel qui se bifurque vers le bas au milieu de sa longueur, et que l'on peut remonter du côté opposé jusqu'à son point d'origine. Le souterrain se termine de ce côté par un cul-de-sac arrondi, semblable au fond d'un creuset que l'on aurait vidé. A Bandeiras, il existe deux tunnels, l'un n'ayant pas plus de 100 mètres de long, mais remarquable par l'élévation et la largeur de la voûte, — l'autre, long de 250 mètres environ, communiquant avec des conduits latéraux et décoré de stalactites tubuleuses. Les lignes de niveau, les draperies de lave, dont nous avons décrit les formes et expliqué l'origine à propos des galeries souterraines de Terceire, se présentent ici exactement avec les mêmes particularités. De même encore qu'à Terceire, l'infiltration des eaux provenant du terrain sus-jacent y est fréquente. Le plus court des deux tunnels de Bandeiras offre un suintement assez prononcé pour qu'on y ait ménagé un réservoir, qui suffit pour approvisionner d'eau potable le village voisin. A certaines heures de la journée, les femmes de Bandeiras pénètrent dans la galerie, portant sur la tête de grands vases allongés qu'elles viennent remplir d'eau. En les voyant dans ce lieu sombre s'avancer nu-pieds à la file, la tête chargée de vases de forme antique, on croirait volontiers assister à

l'une de ces cérémonies religieuses dont les vieilles peintures murales nous ont conservé l'image.

L'eau douce manque dans la région littorale de Pico; l'eau de pluie s'infiltre immédiatement dans un sol poreux et crevassé, et ne forme de source un peu abondante qu'en des points recouverts ordinairement par la mer. En plusieurs endroits, on lave le linge à marée basse dans l'eau qui remplit des trous faits dans le sable de la plage. Les citernes sont fort rares, et les habitans de la plupart des villages de l'île ont pour toute boisson une eau très saumâtre, qui provient de puits peu profonds creusés à une petite distance du rivage. Il existe sur le plateau qui s'étend au centre de l'île, à l'est du pic, quelques petits lacs dont l'eau pourrait être conduite, sans grands frais, dans les villages les plus rapprochés; mais jusqu'à ce jour l'attention de l'administration du district ne s'est pas portée de ce côté. La zone centrale, qui est en réalité la partie riche et fertile de l'île, est complétement déserte et à peine accessible par de rares sentiers.

A Pico, aussi bien qu'à Fayal, il serait indispensable de donner une impulsion plus rapide à la confection des routes et aux travaux entrepris pour assurer l'arrivée de l'eau douce dans les lieux les plus habités. Le projet d'un môle destiné à transformer la rade d'Horta en un port bien abrité ne peut manquer d'être réalisé dans un avenir prochain, mais il devra être complété par la construction d'un lieu d'embarquement disposé sur la côte la plus rapprochée de Pico, afin d'assurer par tous les temps la communication entre les deux îles. Pendant près de quatre siècles, les Açores n'ont été qu'une simple colonie d'où la métropole tirait de gros revenus, sans songer à y créer aucune œuvre utile. A cette heure, il n'en est plus de même, et les Açoriens élèvent la voix avec raison pour réclamer impérieusement la fondation d'écoles et l'exécution des grands travaux d'utilité publique dont leurs îles ont le plus pressant besoin.

III. — L'ILE DE FAYAL.

Fayal est une petite île de forme arrondie, où se fait un commerce plus important qu'on ne serait tenté de le penser en ne tenant compte que de la très médiocre étendue de ce coin de terre. C'est un point peu éloigné des grandes voies maritimes les plus fréquentées de l'Atlantique. Le port d'Horta, capitale de l'île, est particulièrement visité par les navires qui retournent en Europe, venant de l'Amérique du Sud ou du cap de Bonne-Espérance, et qui veulent se ravitailler ou réparer des avaries. D'importans dépôts

de houille, des magasins remplis d'agrès de toute sorte, d'abondans approvisionnemens de vivres, fournissent largement tous les secours dont la navigation a communément besoin. Les baleiniers américains qui se livrent à la capture du cachalot dans la mer avoisinante y viennent aussi chercher des subsistances et déposer les produits de leur pêche. Enfin il s'y fait avec l'Amérique du Nord un commerce d'oranges assez considérable, et tout permet d'espérer que le commerce du vin indigène, naguère florissant, aujourd'hui anéanti par l'effet de la maladie de la vigne, reprendra un jour son essor.

La ville d'Horta s'étend sur le bord de la mer, dans une position pittoresque, en face de l'île de Pico. La baie dont elle occupe le fond n'est exposée sans défense naturelle à l'action des vents que du côté du sud-est. Au sud s'avance une éminence, composée d'immenses blocs de lave rouges ou noirs, et désignée sous le nom de Mont-Brûlé (*Monte Queimado*). Rien de plus lugubre que l'aspect de ces roches, dont la coloration est encore aussi crue que le jour où elles ont perdu leur incandescence. La mer, en les attaquant incessamment, se charge d'en renouveler la surface et d'y maintenir la vivacité des teintes. Cependant la portion culminante du massif offre un petit plateau sur lequel est une charmante habitation environnée de pelouses et de jardins. Le mont Queimado, bien que formant promontoire, offre des caractères semblables à ceux des dômes volcaniques qu'on rencontre dans l'intérieur des terres. Par conséquent, si l'éruption à laquelle il doit son origine a débuté au sein de l'eau, il est probable que la bouche du volcan a été promptement mise à l'abri du contact de la mer, soit par un mouvement ascendant du sol, soit par l'entassement des premiers matériaux sortis de la fournaise ardente.

Plus en saillie vers le sud, et relié au précédent par une étroite langue de sable, se trouve un autre cône volcanique bien plus considérable encore, auquel sa position de sentinelle avancée a fait donner le nom de mont Guia (guide) (1). Celui-ci est incontestablement d'origine sous-marine : il est composé de lits de tuf superposés, stratifiés parallèlement aux pentes de la surface. Le revers, tourné du côté de la ville, offre une pente assez douce pour être cultivée ; il est divisé en compartimens réguliers, dont les uns sont des jardins, les autres des champs de maïs. Des sentiers tracés au milieu des cultures conduisent sur la crête du mont. De là, l'intérieur du cratère se présente sous la forme d'un immense entonnoir en-

(1) Peut-être le véritable nom est-il Aguia (aiguille), mais la forme du mont ne nous paraît pas justifier cette dénomination.

tr'ouvert du côté du sud. La mer pénètre par l'échancrure, et remplit tout le fond de cette vaste dépression, connue sous le nom de Caldeira do Inferno (Chaudière de l'Enfer). Les navires de commerce, qui parfois s'y abritent contre le vent du nord-est, paraissent bien petits auprès de la gigantesque circonvallation qui les domine, et bien téméraires quand on songe qu'ils ont pris pour refuge la bouche même du volcan.

Extérieurement, du côté du sud-ouest, le mont Guia, profondément miné par la mer, est creusé de grottes sonores que l'on parcourt en barque, et où l'on peut observer la coupe des assises du tuf. Les coulées basaltiques, qui près de là descendent en pente douce jusqu'au rivage méridional de l'île, sont également rongées par les flots; quelques-unes, intactes à la partie supérieure, offrent des lacunes à la base et ressemblent par suite aux arcades en ruines d'un ancien aqueduc.

Des maisons de campagne luxueuses, des métairies entourées de rians jardins et garanties du vent par de hautes murailles de lave, des cabanes proprettes, se voient tout le long du chemin qui suit la côte. Sous le ciel si doux des Açores, cette partie de l'île de Fayal semble encore jouir d'un climat privilégié. Devant la porte de plus d'une chaumière, des palmiers balancent leur élégant panache, et des dragonniers au tronc volumineux dressent leur tête hérissée d'une armure de feuilles épaisses et raides; des cactus aux formes bizarres, étoilés d'involucres touffus et parés de couleurs éclatantes, des crassulacées groupées en massifs non moins brillamment colorés ou disposées en guirlandes, ornent les plus pauvres jardins et couvrent de verdure les sombres murs des enclos.

A 3 kilomètres environ d'Horta, la côte s'infléchit vers le nord, et la végétation prend aussitôt un aspect plus sévère. L'angle saillant que fait le rivage en ce point est protégé contre la violence des vagues par un amas volcanique qui ne tient au sol de l'île que par une bande de laves large à peine de quelques mètres. La roche qui compose ce monticule est d'un blanc bleuâtre; elle est divisée en gros prismes accolés verticalement, semblables à la maçonnerie d'un gigantesque édifice. Ces caractères sont tellement frappans que la presqu'île a reçu, dès les premiers temps de l'occupation de Fayal par les Portugais, le nom de Castello Branco (château blanc), qu'elle porte encore aujourd'hui. L'étroite chaussée qui conduit au sommet s'élève à pic de chaque côté, à 40 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, et avec cela présente une montée tellement rude que l'on doit éprouver une certaine appréhension en s'y aventurant lorsqu'on n'a pas une grande habitude de braver le vertige. Après l'avoir traversée, on se trouve sur

une crête demi-circulaire, au pied de laquelle s'étend du côté de la mer une dépression profonde. Ce sont évidemment là les débris d'un cratère dont les flots ont enlevé la partie la plus directement opposée à leurs coups. La partie du rebord qui reste est nue et stérile. D'après la tradition, à la fin du XVIIe siècle, les habitans du village voisin avaient élevé en ce lieu des constructions destinées à leur donner refuge dans le cas où ils auraient eu à subir la visite inopinée des pirates algériens. Depuis longtemps de pareilles incursions ne sont plus à craindre aux Açores : aussi n'existe-t-il maintenant, au sommet du môle de Castello Branco, que de rares vestiges des bâtimens qui y avaient été élevés. On y voit encore un reste de pavage et des trous réguliers murés, ayant probablement servi de citernes. La partie basse, qui correspond au fond du cratère primitif, est cultivée; mais le bénéfice de l'exploitation doit être assez faible, car la récolte est dévastée chaque année par les lapins, qui pullulent sur ce rocher, et qui, à la moindre alerte, s'enfoncent dans les fentes de la falaise, où il est impossible de les poursuivre.

A partir de Castello-Branco, la côte devient de plus en plus abrupte, et, lorsqu'on approche du village de Capello, situé vers l'extrémité ouest de l'île, elle atteint à plus de 100 mètres de hauteur. La coupe de terrain qui s'y voit offre un bel exemple de l'agencement des laves basaltiques. L'escarpement semble de loin composé d'une série de bancs de roches noires, alignées horizontalement et séparées par des lits minces de scories rougeâtres. Chacun des bancs paraît au premier abord continu sur une largeur de plusieurs centaines de mètres, comme si la lave qui les forme s'était répandue en large nappe à la surface du sol; mais une étude plus attentive permet de décomposer ces assises, et fait reconnaître en elles le résultat de la juxtaposition d'une suite de coulées étroites. Il n'y a donc là qu'une stratification imparfaite, bien différente de celle qu'affectent les roches sédimentaires. Au pied de cette falaise sort une eau thermale alcaline et sulfureuse comme celle de Graciosa.

La crête, qui se prolonge jusqu'à la pointe occidentale de l'île, est formée par une rangée de cônes, dont quelques-uns, de masse imposante, ont été certainement le produit de terribles éruptions. A l'exception d'un seul, tous ces cônes ont été formés avant la découverte de Fayal. L'unique éruption dont l'homme ait été témoin dans cette île est celle de 1672, dont le récit a été conservé par un rapport inséré dans les annales municipales de la ville d'Horta. Le 12 avril 1672, des tremblemens de terre se firent sentir dans la partie occidentale de l'île, et se répétèrent les jours suivans. Ils

devinrent assez violens dans la journée du 15 pour déterminer les habitans des villages de la zone ébranlée à abandonner leurs demeures. A part deux courtes périodes de repos, l'une dans la soirée du 19, l'autre dans celle du 21, l'intensité et la fréquence des secousses ne firent qu'augmenter jusqu'au 24. Enfin ce jour-là une explosion formidable a lieu, et un cratère s'ouvre sur l'arête comprise entre les villages de Capello et de Praia de Norte. En un moment, le ciel est obscurci par un nuage de cendres. Dans les parties les plus reculées de l'île, le soleil, qui brillait quelques instans auparavant de tout son éclat, se trouve voilé d'une nuée fuligineuse. Au loin, l'atmosphère est infectée par l'odeur fétide de l'hydrogène sulfuré. En même temps jaillit un fleuve de lave en fusion qui descend vers le nord, couvrant une largeur d'environ 300 mètres. La terreur atteignit alors son plus haut degré; les habitans des villages voisins de la nouvelle bouche volcanique s'empressèrent de se sauver à l'extrémité opposée de Fayal, quelques-uns même se réfugièrent dans les autres îles de l'archipel. Comme il arrive presque toujours en pareil cas, aussitôt l'éruption déclarée les tremblemens de terre perdirent leur violence. Pendant les deux jours qui suivirent l'explosion du début, le calme aurait même semblé presque rétabli, si l'on n'eût encore senti de temps en temps quelques légères commotions du sol. Toutefois le 27 avril les secousses redeviennent plus fortes, les explosions prennent une nouvelle vivacité, et l'écoulement des laves se fait avec un redoublement d'abondance. Trois coulées descendent simultanément vers la mer : deux du côté nord de l'île, la troisième sur le versant sud. Une pluie de cendres rougeâtres intercepte la lumière du jour et flétrit les plantes. Le 28, on distingue neuf bouches qui rejettent des fumées, des cendres et des scories embrasées. La principale coulée atteint le rivage du côté nord, se précipite en cascade du haut d'une falaise, et constitue au pied du rocher un récif peu élevé au-dessus des flots. Le 30, les laves s'ouvrent un nouvel orifice, et l'unique source que l'île possédait dans cette région se tarit. Enfin les bruits souterrains et les secousses du sol s'affaiblissent, et le 1er mai les explosions et les tremblemens de terre cessent complétement. Seules, les pluies de cendres persistent pendant quelque temps encore, et achèvent de détruire la végétation des champs et des pâturages aux environs du volcan.

Il est à remarquer que les tremblemens de terre de cette éruption causèrent à peine quelques dommages dans la partie orientale de l'île, tandis qu'ils ruinèrent de fond en comble les villages de la région occidentale. Cette différence si nettement tranchée dans l'effet des secousses tient presque certainement à la constitution de

la partie centrale de Fayal. Là en effet se trouve le point médian et pour ainsi dire l'ombilic du système éruptif de l'île. De quelque côté que l'on s'avance vers ce centre, il faut gravir des pentes prononcées, et, quand on atteint la cime, on se trouve sur le rebord d'une caldeira aussi remarquable par sa régularité que par sa profondeur. Cette caldeira est un vaste gouffre circulaire de 2 kilomètres de diamètre. La crête qui l'environne est en moyenne à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le point culminant qui occupe la partie ouest du contour est à une altitude de 1,022 mètres, et le fond se trouve à 400 mètres au-dessous. De tous côtés, la paroi intérieure est presque à pic. A l'ouest et au sud, d'imposantes masses de laves trachytiques s'y montrent divisées en prismes verticaux de couleur grisâtre; en d'autres points, des bancs de laves bleuâtres s'allongent au milieu de détritus volcaniques scoriacés ou ponceux.

Des sources limpides jaillissent de toutes parts. L'eau dégoutte de roche en roche, se réunit en filets minces, qui plus bas se convertissent en cascades retentissantes. Un bel euphorbe arborescent (*euphorbia mellifera*) pousse dans les ravins à côté des rameaux largement étalés des genévriers. Partout où les racines des plantes peuvent s'enfoncer au milieu des matières desagrégées ou pénétrer dans les interstices des roches, se développe une vigoureuse végétation. Le faya, autrefois si commun dans l'île qu'il lui a donné son nom, pousse encore librement en ce lieu, comme dans un dernier asile : des bruyères, des persea; des myrtiles et surtout des fougères se plaisent dans cet enfoncement, où ils trouvent un abri contre la violence des vents et contre les ardeurs du soleil, en même temps qu'un air constamment chargé d'humidité. Deux cônes de scories existent au fond de la caldeira; l'un d'eux se montre encore à découvert, mais l'autre est tellement boisé qu'il semble n'être plus qu'un amas de verdure. La ponce qui recouvre l'extérieur de la montagne se laisse facilement entraîner par les eaux; aussi a-t-elle été fortement ravinée par l'action des pluies. Les versans du mont sont creusés de sillons allongés et profonds, qui s'écartent en divergeant comme les génératrices d'un cône. Entre ces creux sont restées des parties proéminentes, des espèces de côtes saillantes, garnies d'un lacis inextricable de bruyères et de buissons.

Au pied des monticules de l'intérieur de la caldeira s'étend un petit lac où abondent les cyprins. La présence de ce poisson, commun dans les eaux douces de la Chine, au fond d'un cratère volcanique des Açores ne peut guère s'expliquer que par une importation faite à dessein. Beaucoup d'autres faits d'acclimatation d'espèces

animales étrangères viennent confirmer du reste la probabilité de cette introduction. L'écrivain national le plus ancien des Açores, le père Fructuoso, qui vivait à la fin du xve siècle, rapporte que les premiers navigateurs qui abordèrent dans ces îles n'y trouvèrent aucun quadrupède; par conséquent, non-seulement les races domestiques qu'on y rencontre, mais encore les autres espèces de mammifères, sont toutes d'origine exotique. Le furet a été apporté pour la chasse du lapin, qui avait été introduit le premier et avait pullulé outre mesure. La belette, la souris, le mulot, le rat noir et son ennemi le rat gris ou surmulot, ont été apportés par les navires. On connaît par exemple la date exacte de l'arrivée du rat gris à Terceire. Au commencement de notre siècle, une tempête ayant mis en pièces un bâtiment de commerce dans le port d'Angra, une troupe de ces animaux s'échappa du milieu des épaves et gagna à la nage la ville, où elle s'est multipliée, reléguant le rat noir dans les fermes et dans les villages les plus écartés de l'île. La chauve-souris, commune notamment à San-Miguel, appartient à une espèce nombreuse en Belgique et en Hollande. Or, quand on sait qu'un grand nombre des premiers colons des Açores sont venus des Flandres, on ne s'étonne plus de voir l'unique cheiroptère de ces îles assimilable aux individus d'une espèce flamande. Il y a une quarantaine d'années, on a essayé sans succès d'acclimater le dromadaire; on a même, par un caprice bizarre, tenté d'introduire le loup. Enfin l'exemple le plus curieux et le plus authentique de tous est celui de l'introduction de la grenouille. En 1820, un riche propriétaire de San-Miguel déposa dans un lac de son île quelques grenouilles apportées de Lisbonne. Depuis lors, ces batraciens se sont multipliés à l'excès, et le soir assourdissent de leurs coassemens les bords naguère silencieux des ruisseaux et des nappes d'eau.

Il n'existe aux Açores ni tortue terrestre, ni couleuvre, ni vipère, ni serpent d'aucune espèce. L'embranchement des reptiles n'y est représenté que par un joli petit lézard que l'on trouve à Graciosa, seulement dans le voisinage des habitations. Ce lézard (*lacertus Dugesii*) appartient à une espèce de Madère. H. Drouet, qui le premier en 1860 a signalé ce saurien à l'attention des naturalistes, semble le regarder comme assez rare alors à Graciosa; mais cette année même, en 1872, j'ai pu constater qu'il était extrêmement abondant dans la même localité, ce qui semble prouver qu'il s'y est rapidement multiplié, et que probablement il y était d'introduction très récente au moment où il a été vu par notre compatriote. Le crapaud a été, il y a peu d'années, importé d'Amérique; toutefois cette singulière tentative de naturalisation n'a pas réussi; mal-

gré la douceur et l'humidité du climat, le nouvel hôte n'a pas tardé à disparaître.

Avec le cyprin, le seul poisson d'eau douce que l'on ait signalé aux Açores est l'anguille commune de nos rivières de France. Elle ne se rencontre jamais dans les lacs, elle vit seulement dans quelques cours d'eau; le savant zoologiste Morelet est porté à la regarder comme indigène à cause des conditions toutes spéciales dans lesquelles on la trouve. Des cascades de plus de 30 mètres de haut s'observent à la partie inférieure de plusieurs des ruisseaux qu'elle peuple; il existe même à San-Miguel une petite rivière, la Gorriana, dans laquelle on en trouve de nombreux individus, et qui forme entre les villages de Maia et de Porto-Formoso une cascade d'environ 100 mètres, interrompue pendant l'été. On ne peut donc raisonnablement supposer que cette espèce se soit propagée d'une rivière à l'autre en franchissant par mer l'espace qui les sépare et en remontant des cascades aussi élevées; d'autre part, Morelet ne veut pas admettre qu'il ait pu exister aux Açores un amateur de pisciculture assez passionné pour aller porter des anguilles dans la partie supérieure des principaux cours d'eau de l'archipel. L'idée de multiplier un poisson d'eau douce paraîtrait, dit-il, sans doute fort singulière aux insulaires des Açores. Cette hypothèse ne nous semble pourtant pas dénuée de vraisemblance, quand on songe aux efforts persévérans des Açoriens pour doter leur pays de ce qui peut l'enrichir en productions animales et végétales. On peut donc considérer l'anguille ainsi que les cyprins comme des poissons étrangers apportés et acclimatés aujourd'hui dans les eaux douces de l'archipel.

Les essais d'acclimatation tentés aux Açores ont porté jusqu'à présent de préférence sur les plantes. Les Anglais et les Américains, qui sont nombreux à Fayal, ont contribué beaucoup à propager le goût de l'horticulture. Un citoyen américain qui, sous le nom de Dabney, a pendant quarante ans exercé les fonctions de consul des États-Unis à Fayal, a été surtout l'agent principal de ce progrès. Cet homme distingué, descendant de la famille française de d'Aubigné, a imprimé à tout ce qu'il a touché le cachet de l'esprit entreprenant et ferme du vieux sang huguenot qui coulait dans ses veines. Les grands établissemens commerciaux de Fayal ont été son œuvre. Il est parvenu à fonder un commerce d'échanges régulier entre les Açores et le continent américain, et à faire de son île une sorte d'entrepôt pour les navires de tous pavillons qui sillonnent la partie voisine de l'Atlantique. Enfin, préoccupé de l'avenir réservé aux essais botaniques, il a transformé des champs à peine défrichés en jardins splendides, qui sont aujourd'hui le plus

bel ornement de la ville d'Horta. Son rôle de négociant l'appelait souvent en Amérique et en Europe, et à chaque voyage il ne manquait jamais de rapporter des graines, des boutures ou des arbustes. Plusieurs des arbrisseaux qu'il a plantés sont devenus de grands arbres, monumens vivans appelés à perpétuer la mémoire de cet homme de bien. Un *araucaria excelsa*, qu'il avait apporté de Boston il y a quarante-quatre ans dans un petit vase de grès, est aujourd'hui un arbre magnifique qui s'élève à plus de 40 mètres de haut. Cet *araucaria* est, dans l'archipel açorien, le premier qui ait donné des graines fertiles. En 1867, lors de mon premier voyage à Fayal, on croyait encore que sous le ciel des Açores cet arbre ne pouvait se reproduire que par bouture; mais depuis lors, et à plusieurs reprises, on a constaté la germination des graines tombées au pied de l'arbre. Dernièrement, j'ai pu voir à l'ombre de ses rameaux une multitude de petites plantes frêles et souffreteuses, appelées un jour à posséder la taille et le feuillage du géant végétal.

D'autres arbres, de provenances les plus diverses, poussent côte à côte, et rivalisent de fraîcheur et de force. Le chêne, le hêtre, l'orme, le tilleul et les autres essences forestières d'Europe s'élèvent au milieu de leurs nombreux congénères importés des forêts américaines. Un même enclos renferme à la fois les cryptomeria du Japon, les acacias de l'Australie, les proteacées du cap de Bonne-Espérance, le tulipier de la Virginie, le taxodium des bords du Mississipi, les palmiers africains, les aralia de la Chine, le palissandre, l'eugenia du Brésil, l'anona des Antilles, le pin de l'Himalaya, le cèdre du Liban. Même variété dans les arbustes et dans les plantes herbacées qui décorent ces lieux féeriques. Les murs des clôtures disparaissent sous un amas de guirlandes de verdure et de fleurs. Les corolles rouges des bignonia, les grappes bleuâtres des glycines s'y mêlent aux fleurs jaunes du *stigmophyllum ciliare* et aux larges feuilles gaufrées du *diplodœnia splendens*. Cette luxuriante végétation est distribuée avec tant de goût et d'art qu'elle semble presque spontanée; on a besoin d'un effort de réflexion pour se rendre compte du soin qu'il a fallu apporter et de la dépense considérable qu'il a fallu faire pour obtenir un pareil résultat.

Malgré le caractère laborieux et intelligent de la population de Fayal, aucune industrie un peu importante n'a pu jusqu'à présent s'établir dans l'île. Les matières premières proviennent de l'étranger. Le combustible fait défaut. L'unique cours d'eau susceptible de fournir une force motrice utilisable n'est nullement aménagé : il est presque à sec pendant l'été, tandis que l'hiver il se transforme en un torrent fougueux. Certaines entreprises qui semblaient avoir

quelques chances de succès local n'ont même pas réussi. Ainsi on a essayé d'établir à Horta une boulangerie fournissant un pain de meilleure qualité que celui qui est en usage dans cette ville, et l'on a échoué contre l'indifférence et peut-être aussi contre les goûts invétérés de la population. On a importé et installé un outillage mécanique pour la confection des clous, dont il se fait un emploi considérable dans la construction des caisses destinées au transport des oranges. Des droits de douane élevés semblaient assurer une protection efficace à cette fabrication; mais on avait oublié de tenir compte de la fraude, et au bout de très peu de temps le fondateur du nouvel établissement dut reconnaître qu'il ne pouvait soutenir la concurrence des usines américaines, qui trouvaient le moyen de faire pénétrer leurs produits dans les îles en échappant au paiement des taxes.

Il existe cependant à Fayal quelques petites industries qui témoignent d'une dextérité extraordinaire chez ceux qui les exercent. Les femmes de l'île tissent avec du fil d'agave des dentelles d'une délicatesse extrême, et font en coton des bas à jour qui ont été l'objet d'une récompense à l'exposition de 1867. Pendant plusieurs années ces bas ont joui d'une certaine vogue aux États-Unis; mais là comme ailleurs la mode change, et en ce moment les pauvres tricoteuses fayalaises chôment. Un autre genre de travail, plus spécial à l'île de Fayal, est la fabrication de petits ouvrages en moelle de figuier. Cette matière, d'un blanc de neige, prend sous l'instrument tranchant les formes les plus variées : on en fait des bouquets d'une finesse exquise, des dessins en relief qui représentent des animaux, des plantes, des navires, des allégories diverses. Les ouvrières occupées à ce métier sont de véritables artistes. Deux d'entre elles ont un jour exécuté sous mes yeux quelques objets, et j'ai été vivement frappé de leur bon goût et plus encore de leur habileté manuelle. Avec un simple rasoir, elles donnaient à la moelle de figuier des surfaces arrondies qui avaient l'éclat et le modelé du marbre de Carrare : tantôt elles le découpaient en lamelles si minces que leur travail aurait fait envie au micrographe le plus exercé. La vannerie de Fayal mérite aussi une mention particulière. Elle fournit au commerce de charmantes petites corbeilles finement tressées et décorées de traits d'un rouge vif.

Dans les autres îles de l'archipel des Açores, aucune industrie locale ne vaut la peine d'être signalée, si l'on excepte toutefois la confection des fleurs en sucrerie, qui a lieu encore dans les couvens de Terceire, et la fabrication des couvertures de lit, qui se fait surtout à Pico et à Florès. Ces couvertures sont formées d'une grande pièce de toile blanche, dans laquelle sont passés, perpendiculaire-

ment les uns aux autres, des fils de laine de couleurs variées, de manière à figurer une sorte de damier multicolore, dont chaque compartiment est divisé lui-même en petits rectangles de deux ou trois teintes différentes.

Fayal possède au fond de la baie d'Horta un petit fort dont les canons n'ont jamais eu d'emploi belliqueux ; ils servent à répondre aux salves des navires de guerre, à célébrer les fêtes nationales et les anniversaires religieux. Les soldats peu nombreux qui y tiennent garnison ne sont guère utiles que lorsqu'un vaisseau étranger vient stationner dans la rade et que des bandes de matelots descendent à terre pour jouir de quelques heures de liberté. Alors c'est parfois une tâche rude de maintenir la tranquillité dans les rues ordinairement si paisibles d'Horta; il est arrivé dans de telles circonstances que le sang a coulé, et que la tranquillité n'a pu être rétablie que par l'intervention énergique de la force armée. De tels désordres sont heureusement fort rares; aussi les marins de toutes les nations reçoivent-ils généralement un excellent accueil à Fayal. Nos officiers de marine sont unanimes pour vanter les agrémens de cette station. Avouons cependant que, durant notre déplorable guerre avec la Prusse, les sympathies de la population fayalaise n'ont pas été toutes du côté de la France; l'absurdité de la déclaration de guerre nous avait aliéné plusieurs des meilleurs esprits. Deux camps d'opinion opposée s'étaient formés dans la ville d'Horta. La présence d'un navire prussien bloqué dans les eaux des Açores par une frégate française augmentait encore la division et rendait les discussions plus vives. Les jeunes filles elles-mêmes, prenant parti pour l'une ou l'autre des deux nations, portaient dans les bals, à leur corsage, de petits drapeaux aux couleurs du pays qu'elles favorisaient de leurs vœux. Toutefois la dureté des conditions que nous avons dû subir au terme de la lutte et surtout l'annexion violente de nos compatriotes d'Alsace et de Lorraine ont enfin ouvert les yeux de ceux qui nourrissaient contre nous les préventions les plus fortes, et nous ont ramené les cœurs. Il n'est plus maintenant aucun Açorien qui ne désire fermement la libération de la France et le rétablissement de sa prospérité.

F. Fouqué.

LES ANCIENS BANQUIERS

FLORENTINS

SOUVENIRS D'UN VOYAGE A FLORENCE.

De toutes les républiques italiennes du moyen âge, Florence fut assurément la plus puissante et la plus illustre. Elle sut habilement se servir des navires de Pise et de Gênes, et aborder avec eux, elle qui n'avait pas de ports de mer, tous les marchés de l'Europe et de l'Orient. Elle fut grande par les armes comme par les affaires, et conquit peu à peu toutes les républiques voisines; Pise, Sienne, finirent par se ranger sous sa loi. C'est au commerce surtout que Florence a dû ses succès. On est étonné de voir que les historiens qui nous ont parlé d'elle, soit les vieux chroniqueurs, tels que Dino Compagni, Villani, Ammirato, Machiavel, soit les historiens de nos jours, tels que Sismondi, aient glissé légèrement sur cette véritable cause de la grandeur florentine. Villani, qui fut l'associé des plus puissantes compagnies de banque de son temps, qui voyagea pour elles dans toute l'Europe, nous parle à peine des opérations de ces riches marchands; la lutte incessante des guelfes et des gibelins est surtout ce qui le préoccupe. Il faut en dire autant des autres chroniqueurs. Si l'on écrivait l'histoire politique moderne de l'Angleterre, on pourrait passer sous silence le travail des mines, des forges, des manufactures, qui a créé cependant l'énorme richesse de ce pays; en effet, ce ne sont ni les exploitans de mines, ni les maîtres de forges, ni les filateurs de coton qui y sont à la tête des affaires. A Florence, il en était autrement : les plus grands marchands de la république furent les chefs des principales factions de cette turbulente cité, notamment de la faction guelfe.

Dans de récens voyages à Florence, nous avons rencontré quelques-uns des descendans des célèbres directeurs de ces compagnies de marchands et de banquiers qui firent de la république florentine le premier état du XIIIe siècle. Dans les bibliothèques, dans les archives des familles, nous avons retrouvé des manuscrits inédits fort curieux, même des livres de commerce; enfin, en parcourant l'ancienne ville, nous avons relevé sur place avec les mêmes noms la plupart des rues, des édifices, des palais, où se fit pendant plusieurs siècles tout le grand commerce florentin. Armé de ces documens, il est possible d'interroger le passé et de le faire revivre. On constate ainsi non-seulement que la plupart des usages commerciaux que l'on regarde comme récens, la tenue des livres, le billet de banque, les institutions consulaires, étaient déjà répandus et remontaient même plus loin, mais encore que jamais, à aucune époque, il ne parut une réunion aussi imposante d'hommes d'affaires dont la plupart comptaient la durée de leur maison par siècles, et avaient établi leurs relations sur tout le monde alors connu, de Londres à Pékin. Néanmoins le fait le plus saisissant qui ressortira de cette étude, c'est que les grandes choses se font surtout par la liberté, et qu'un état n'est fort qu'autant que les citoyens s'intéressent à la chose publique. Nous verrons Florence tomber et son commerce disparaître le jour où, ne cherchant plus qu'à jouir de ses richesses, elle remettra ses destinées aux mains d'un seul homme, sorti lui-même de ces grandes familles de marchands qui au moyen âge portèrent jusqu'aux confins du monde le renom de la république florentine.

I.

Jusqu'au commencement du XIIe siècle, les documens précis manquent sur le commerce florentin. A cette époque, Florence, dont le passé était très ancien, puisqu'elle avait été tour à tour étrusque et romaine, détruite par Totila, reconstruite par Charlemagne, soumise aux empereurs allemands, dont elle secoua bien vite le joug (1080) pour se transformer en république, Florence nous apparaît tout à coup comme une cité marchande déjà très riche, constituée sur de sages lois, peuplée de puissantes familles, étendant au loin ses relations. Le travail de la laine soit indigène, soit tirée du dehors, et la manipulation des draps achetés bruts à l'étranger, notamment en France et dans les Flandres, ce qui leur faisait donner le nom de *draps français*, composaient la principale industrie de cette république. Il faut y joindre aussi

l'industrie de la soie, l'*arte della seta*, et enfin le métier du change et de la banque, sans lequel tout ce commerce n'aurait jamais pu s'exercer.

Dès l'an 1100, on constate à Florence l'existence des consuls ou magistrats du collége des arts. Le travail de la laine formait ce qu'on appelait l'*arte della lana*. Une grande partie de ces laines venait d'Espagne, mais surtout d'Angleterre et d'Écosse, où on les achetait aux couvens; à Florence, on les tissait, on les passait à la teinture. Les rues où se pratiquaient ces diverses industries existent encore : *via dei Cimatori* (tondeurs de draps), *delle Caldaje* (des chaudières), *corso de' Tintori* (des teinturiers). L'alun, indispensable comme mordant pour fixer les couleurs, était acheté aux mines voisines de la maremme toscane. Les déblais, les résidus de ces anciennes exploitations ont été transformés peu à peu en une sorte de pouzzolane artificielle par une longue exposition à l'air. Aux environs de Massa-Marittima, de Campiglia, ces carrières sont encore accessibles. L'une d'elles, à Montione, est toujours en activité; elle était sous les Médicis et les grands-ducs de la maison de Lorraine et elle est encore aujourd'hui une propriété de la couronne. Les couleurs employées étaient surtout végétales. Le pastel ou *guado* (en vieux français *guède*) servait à teindre en bleu; l'indigo était alors inconnu en Europe. La garance (*robbia*), qui était cultivée en Toscane depuis le temps des Romains, donnait la couleur rouge, qu'on préférait pour les draps sur tous les marchés d'Asie. On teignait en pourpre avec l'orseille (*oricella*). Cette plante fut introduite du Levant par une famille de marchands, qui tira de là son nom, les Oricellari ou Rucellai. On voit encore un de leurs palais, d'une magnifique architecture, dans la rue de Vigna-Nuova. Ce sont les jardins des Rucellai, dépendant d'une autre demeure, qui furent si célèbres au temps de Machiavel et des néo-platoniciens. L'orseille, que ces marchands introduisirent dans la teinturerie florentine, est une sorte de mousse ou lichen qui croît sur certains arbres; pour en tirer la couleur qu'elle contient, on la faisait fermenter dans l'urine. Retrouvée de nos jours à Madagascar, à Mozambique, elle forme un des principaux élémens du commerce de ces lointaines contrées.

Non contente des draps qu'elle fabriquait, Florence en recevait, avons-nous dit, de l'étranger à l'état brut, et leur faisait subir de nouvelles préparations. On les foulait, les teignait de nouveau, les pliait différemment, en un mot leur donnait la finesse, la couleur, le lustre, les dimensions que réclamaient les modes et les usages du temps. Les draps ainsi préparés étaient surtout envoyés à Tunis et dans tout le Levant. On appelait cette industrie l'*arte di Cali-*

mala (1), du nom de la rue où elle s'exerçait, et aux abords de laquelle on voit encore aujourd'hui des marchands de draps qui étalent leurs montres dans des magasins vieux de sept cents ans. Ces boutiques portaient le nom de *fondacci* (au singulier *fondaco*), et chaque compagnie de marchands avait la sienne.

L'art de Calimala allait de pair avec l'art de la laine. Celui-ci avait son centre et le lieu de réunion de ses marchands à Calimala même. Là est une vieille tour massive, crénelée, qu'on appelle l'*Archivio de' contratti*, parce qu'on y enregistre les contrats. Sur les faces de cette tour est sculpté le mouton couronné porteur de la bannière à la croix de gueules, enseigne des marchands de laine florentins. Cet écusson est de l'an 1308, comme nous l'apprend l'inscription en écriture gothique gravée au-dessous (2). C'est dans cette tour que résidaient les prieurs ou consuls de la laine. Dans la rue de Porta-Rossa, où débouche Calimala, se tinrent en 1266 (3) les premières réunions des marchands de draps et des podestats de la république, d'où sortirent les règlemens qui régirent les corps de métiers. L'art de la soie s'exerçait dans le voisinage, et l'on voit encore debout l'édifice où siégeaient les consuls qui y présidaient. A côté est la ruelle appelée *vicolo della Seta*, qui a conservé son nom primitif. Ce quartier jouissait de grands priviléges : on ne pouvait y entrer en armes, on ne pouvait y être poursuivi pour dettes. Ceci montre le cas que faisait la république florentine de ceux qui appartenaient à l'art de la soie. Au-delà de l'Arno est la rue des *Velluti*, où se fabriquaient les velours. La famille qui la première entreprit cette industrie, où elle s'enrichit considérablement, en tira ce nom de Velluti qu'elle a conservé.

Le change et la banque se faisaient en pleine rue, peut-être *via de' Tavolini*, comme qui dirait rue des Comptoirs. Le banquier était assis devant une petite table, *banco* ou *tavolino*, sur laquelle était étendu un tapis vert, et avait devant lui un sac d'écus et un livre de compte. Le florin d'or de Florence, frappé en 1252 en souvenir de la bataille de Monteaperti, où le parti guelfe chassa le parti gibelin, était pris comme étalon. C'était et ce fut pendant plusieurs siècles la meilleure monnaie d'Europe; elle était d'or pur à 24 karats (4). Le sultan de Tunis, l'ayant vue, en augura si bien du

(1) Calimala, de *callis malus*, ou mauvaise rue, parce qu'elle menait aux mauvais lieux. *Calle*, dans le vieil italien comme en espagnol, veut dire rue, passage.

(2) Le millésime est très apparent, sauf le chiffre des dizaines et des unités. *Domus curiæ artis lanæ civitatis Florentiæ* se lit très distinctement.

(3) Et non en 1256, comme dit une inscription en marbre apposée sur la façade de la maison où ces réunions eurent lieu.

(4) Le florin pesait 72 grains, soit 3 grammes 537 milligrammes d'or pur, lesquels,

peuple qui l'avait frappée, qu'il concéda tout de suite aux Florentins les mêmes priviléges qu'il avait jusque-là réservés aux seuls Pisans. Les banquiers portaient le nom de *cambiatori* ou changeurs; on réservait celui de *mercatanti* ou marchands à ceux qui faisaient le commerce de la laine ou de la soie et aux drapiers de Calimala (1). Presque tous les grands banquiers faisaient du reste aussi partie des corporations de marchands.

Pour essayer les monnaies, les changeurs se servaient d'une pierre de touche. On sait que l'or frotté sur cette pierre y laisse une empreinte bien visible qu'on attaque par les acides, l'eau forte par exemple ou acide nitrique. L'acide dissout les métaux alliés à l'or sans entamer ce dernier. La trace qui reste, comparée à d'autres faites avec des touchaux d'or d'un titre connu, permet de juger assez exactement du degré de pureté, de ce qu'on appelle le titre du métal essayé. En ces temps, la chimie n'offrait pas pour ces sortes d'essais de moyens plus précis que celui-là, qui s'est du reste employé jusqu'à nos jours, et l'hôtel des monnaies de Florence, la *Zecca*, dont quelques-uns des plus grands banquiers se firent les fermiers, n'en connaissait pas d'autres.

Autour des demeures des principaux marchands était une galerie couverte, appelée *loge*, où l'on se réunissait pour traiter les affaires. C'était là qu'on fixait les prix de la soie, de la laine, des draps, du change. C'était là qu'arrivaient les courriers, les agens des compagnies marchandes, là qu'on recevait les nouvelles de mer et des diverses places d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Chaque maison commerciale avait ainsi sa bourse à portée de ses bureaux. Comme la foule attire la foule, c'était là aussi que le peuple du voisinage s'assemblait à certaines heures, surtout les jours de fête, pour jouer aux dés, apprendre les nouvelles. Là se donnaient les rendez-vous. Ces loges ont disparu; il n'en reste plus que le nom et la place. Les loges des Albizzi, des Adimari, des Maggi, des Rucellai, des Peruzzi, des Mozzi, des Bardi, furent les plus célèbres. Ce nom de loge s'est conservé à Gênes pour désigner la bourse; à Marseille, on l'a aussi employé tout le temps que la bourse s'est tenue dans le même local qu'au moyen âge, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la restauration.

La loge entourait la maison du marchand, du banquier. Celle-ci était généralement un vaste et magnifique hôtel, un *palazzo*, où le

calculés au taux de 3 francs 44 cent. le gramme, représentent l'équivalent de 12 fr. 17 cent. de notre monnaie actuelle. C'est la valeur intrinsèque du florin; mais il ne faut pas oublier que le prix de toutes choses, notamment celui du blé, a triplé et quadruplé depuis le XIIIe siècle.

(1) Tal fatto è Fiorentino, e cambia e merca... (Dante, *Paradis*, XVI.)

maître habitait avec tous les siens. Souvent une rue entière était occupée par la même famille. Les luttes civiles qui se renouvelaient presque chaque année exigeaient ce groupement. Il y a encore à Florence la place des Peruzzi, la rue des Tornabuoni, des Albizzi, des Greci, des Bardi, des Cerchi. Ces anciens palais, toujours debout, donnent à l'architecture civile de Florence un cachet spécial que l'étranger n'oublie pas. Ils sont bâtis de pierres massives, taillées rudement, en bossages, surtout aux fondations où quelques-uns des blocs sont énormes. Les murailles sont épaisses comme celles d'une forteresse. La porte s'élève souvent au-dessus du niveau de la rue; on y monte par des escaliers. Les fenêtres sont peu nombreuses, assez étroites, dessinées en voûte, disposées sur deux ou trois étages au plus. Le long de la façade principale sont des anneaux de fer à diverses hauteurs, élégamment ciselés. Les jours de fête, on y mettait les bannières, les torches. Aux angles sont parfois des ornemens en bronze ou des lanternes en fer forgé, dont quelques-unes sont un chef-d'œuvre d'art, comme les lanternes du palais Strozzi. Dans certains palais, on voit aussi sur les façades les crochets de fer qui servaient à suspendre la laine au moyen de bâtons transversaux. Loin de rougir de leur métier, les marchands florentins le tenaient en honneur; c'était une gloire d'appartenir à l'art de la laine.

Ces palais, dont quelques-uns ont soutenu des siéges et portent la trace de l'incendie, comme ceux des Bardi, des Albizzi, sont pour la plupart des types d'architecture, surtout les plus modernes. Ils ont gardé de l'ordre étrusque primitif le lourd et robuste appareil en pierre de taille. L'art des constructions à Florence comme à Venise revêt un cachet original; mais, tandis que Venise, ville presque orientale, emprunte ses inspirations aux Arabes et aux Byzantins, Florence reste fidèle à l'ancien type toscan. Les palais Strozzi, Medici, Antinori, Rucellai, Pazzi ou Quaratesi, ont été visités par tous les voyageurs. Les palais Spini, Mozzi, Buondelmonti, Davanzati, Bardi, Caponi, Albizzi, Alessandri, de dates plus anciennes, méritent également d'être cités. On connaît le palais Pitti, qui a servi de résidence aux Médicis, devenus princes de Toscane, plus tard aux grands-ducs de la maison de Lorraine, et qui appartient encore à la couronne.

Indépendamment de leur *palazzo* et de leur loge, les plus grandes familles avaient ce qu'elles nommaient leur tour, signe d'antique noblesse. C'étaient de véritables tours en pierre, dont quelques-unes sont hautes encore de 25 à 30 mètres, mais qui avaient le double de hauteur quand elles étaient intactes. Telles furent les premières habitations de Florence, empruntées sans doute aux

Étrusques de la station voisine de Fiesole. Ces tours, de forme carrée ou rectangulaire, ont seulement quelques mètres de côté, sept ou huit au plus. Elles sont munies d'une porte dans le bas, le plus souvent d'une seule fenêtre à chaque étage. Beaucoup ont en apparence disparu, transformées, badigeonnées ou enchevêtrées dans des constructions d'âge plus récent. Quelques-unes sont encore intactes, pour ainsi dire isolées. Telle est la fameuse tour des Girolami, dans la rue Por-Santa-Maria, ainsi nommée parce que la porte Sainte-Marie, qui faisait partie de la première enceinte de Florence, s'ouvrait sur cette rue. Non loin de la tour des Girolami est celle dite des Buondelmonti. On y pénètre par une maison voisine; on y monte par un escalier en bois vermoulu. De distance en distance s'ouvre une étroite fenêtre. Aux angles débouche parfois un soupirail par lequel on a jour sur l'extérieur. Cette ouverture était sans doute ménagée non-seulement pour donner passage à la lumière, mais encore pour surveiller l'ennemi, lancer des flèches. Un gamin qui me montrait cette tour me fit l'histoire des premiers possesseurs. « C'est de là que partit Buondelmonte, dit-il, quand il fut assassiné par les Amidei à l'entrée du Pont-Vieux, là où était la statue de Mars, protecteur de Florence. Ainsi commencèrent les luttes des guelfes et des gibelins. » Le jeune cicerone avait bien retenu sa première leçon d'histoire florentine (1).

Toutes ces tours étaient crénelées. A la forme des créneaux, on pouvait désigner le parti auquel appartenait la famille maîtresse d'une tour. Les créneaux rectangulaires, pleins, étaient guelfes; les créneaux taillés en pointe aux extrémités, évidés sur le milieu, étaient gibelins. Quand un décret des podestats força les habitans à décapiter leurs tours, c'est-à-dire à en diminuer la hauteur, ces signes disparurent, mais les guelfes et les gibelins continuèrent à se distinguer entre eux à la façon de saluer, de se vêtir. Quelquefois les membres d'une même famille étaient de partis opposés, et cela se vit surtout quand à la faction des guelfes et des gibelins succéda celle des blancs et des noirs, ou des Cerchi et des Donati.

Les tours marquaient, au milieu des luttes civiles, le lieu de rassemblement des habitans d'un même palais, d'une même rue. Elles sont encore plus massives que les palais qui leur ont succédé, et l'âge, au lieu de les entamer, n'a fait que les consolider davantage.

(1) Dans une des tours voisines de celle de Buondelmonti a été retrouvé, il y a quelques années, un véritable agenda de poche, oublié dans une cachette. Les feuilles de ce carnet sont en bois, recouvertes d'une couche de cire; le marchand y notait ses affaires de chaque jour. Quelques feuilles ayant disparu, le nom du possesseur et le millésime ne peuvent être indiqués; on peut fixer, comme date approximative, l'an 1300.

A l'extérieur, la pierre est unie, taillée en rectangles de moyenne dimensions; à l'intérieur, la maçonnerie est de moellons irréguliers, quelquefois de gros cailloux roulés arrachés au lit de l'Arno. L'épaisseur des murs atteint jusqu'à 2 mètres. La date de ces constructions est évidemment pour la plupart étrusque ou romaine. Le mortier a fait si bien prise que tout cela n'est plus qu'une masse inébranlable de haut en bas; la mine et l'acier auraient peine à l'entamer. A Por-Santa-Maria, on compte dans un très petit espace jusqu'à sept de ces tours. Au cœur du vieux Florence, là où est aujourd'hui le marché vieux (Mercato-Vecchio), on en compte un plus grand nombre; une ancienne église du lieu porte même le nom de San-Miniato *tra le torri*. C'est là qu'avaient leur résidence les plus anciennes familles de la ville, les Agli, les Vecchietti, les Cardinali, les Brunelleschi, les Amieri, les Tosinghi, les Ughi, les Gondi. Les Médicis sont sortis également de là. Un peu plus loin, via San-Martino, est la tour que l'on montre comme ayant été la maison de Dante. Les grandes familles venues plus tard à Florence eurent leur résidence dans les faubourgs; les Bardi, les Albizzi, étaient de ce nombre.

Le coin du vieux Florence où nous sommes mérite d'être décrit. Depuis les premiers temps, il n'a pas changé. C'est toujours le même dédale de rues étroites, tortueuses, la plupart sans issue, que le soleil ne visite jamais, et que le balai ou l'arrosoir municipal visitent encore moins. Le climat, les luttes intestines, autorisaient ces dispositions. Aucune ancienne ville, pas même Gênes, sous ce rapport si curieuse, pas même Marseille, dont quelques rues n'ont pas varié d'aspect depuis le temps des Phocéens, ne renferme un quartier d'allure aussi pittoresque. Dans cette partie du vieux Florence se tient toujours le marché. Depuis huit cents ans, les étals en plein air sont presque restés les mêmes. La boucherie, la poissonnerie, occupent la rue par droit imprescriptible; les marchands de légumes sont à côté. C'est là que le dialecte florentin aux sons gutturaux, qui rappellent ceux de l'arabe et de l'espagnol, et qui viennent sans doute de l'étrusque, aux syllabes musicales, sautillantes, règne dans toute sa pureté. Pour l'ouïr, il n'est pas besoin d'aller au spectacle assister aux farces de Stenterello, — le bouffon de Florence, comme Pulcinella est celui de Naples, — il suffit de passer au Mercato-Vecchio, à la place aux herbes, de longer la rue de Calimala et celle des Strozzi, où se tient également le marché.

Le Mercato-Vecchio s'est de tout temps appelé de ce nom, même au XIe siecle. Il est probable que c'est sur cet emplacement que les maraîchers de Fiesole, descendus de leurs hauteurs, venaient

vendre leurs denrées aux Florentins, qui habitaient la plaine de l'Arno. Le nouveau marché, *Mercato-Nuovo,* dans la rue Porta-Rossa, n'a de marché que le nom. On y trouve réunis à certains jours de la semaine, à certaines heures, les paysans de la banlieue qui viennent là traiter leurs affaires et vendre la paille tressée dont on fait ces jolis chapeaux au tissu si délicat, en grand renom auprès des dames. Précédemment, c'était là que se tenait la bourse des négocians, quand les anciennes loges eurent peu à peu disparu. Ce prétendu marché n'est du reste qu'une galèrie couverte qu'occupent aussi des boutiques, des bazars ambulans. Le toit en est soutenu par une élégante colonnade. On montre au milieu, sur le sol, un espace circulaire formé de tranches de marbre alternativement blanches et noires, et régulièrement taillées suivant six rayons, en souvenir de l'antique char de guerre, le *carroccio*, que la république traînait à tous les combats, et qu'on remisait là avant l'édification du marché. Quand le *carroccio* eut disparu, on fit de ce même endroit un usage singulier. C'était cette étroite place que les faillis, en vertu d'une ancienne coutume, devaient frapper trois fois de leur siége mis à nu avant d'obtenir leur concordat. A la façon dont la pierre est usée, on devine qu'elle a servi quelquefois (1).

Il a été dit qu'une même famille habitait sous le même toit, et souvent qu'une famille puissante occupait seule toute une rue. Malgré ces associations, que permettait un état de fortune souvent considérable, on vivait modestement; le vêtement était grossier. Les femmes restaient à la maison, occupées des soins du ménage et de la quenouille. Elles portaient des robes de bure avec un simple capuchon. Une ceinture de cuir serrait la taille. Les bijoux d'or, les perles, les pierres précieuses, leur étaient sévèrement défendus par la loi. Les hommes se vêtaient encore plus simplement. Dans ce pays, où l'on fabriquait les plus fines étoffes de soie, de laine, où l'argent et l'or abondaient dans les caisses des changeurs, où les produits du sol, perfectionnés par des méthodes déjà savantes, récompensaient largement les efforts de l'agriculteur, rien n'était donné au luxe ni des habits, ni des repas. Des lois somptuaires

(1) Le poète toscan Lippi, faisant allusion à ce fait, feint de rencontrer en enfer

Donne che feron già, per ambizione
D' apparir gioiellate e lucicanti,
Dare il cul al marito in sul lastrone.

Le jurisconsulte Gui-Pape, qui vivait sous Louis XI, a rappelé aussi cette curieuse coutume florentine. « I mercanti di questa piazza purgavano i loro falli ostendendo pudenda et percutiendo lapidem culo. »

avaient paré à tous les écarts. La démocratie florentine, envieuse et jalouse comme le sont toutes les démocraties, n'aurait du reste pas permis aux *popolani grassi*, aux gros bourgeois, de s'élever au-dessus du *popolo minuto*, du menu peuple, du peuple maigre, comme il s'appelait aussi. On mettait dans les affaires les bénéfices que l'on obtenait, on les consacrait à des œuvres pies ou d'utilité publique : de là tant de grandes choses extérieures qui se sont faites à Florence. Les Rucellai ont bâti presque à eux seuls l'église de Sainte-Marie-Nouvelle. Il est juste de dire toutefois que, les femmes aidant, on se départit en maintes circonstances de la sévérité des lois somptuaires. Dante est là-dessus fort explicite, lorsqu'il compare les mœurs des aïeux à celles des Florentins de son temps. Le sévère chroniqueur Villani jette les hauts cris quand les dames obtiennent du duc d'Athènes, investi de la seigneurie de Florence, la permission de porter de faux cheveux et de les laisser tomber en tresses sur le front; il n'hésite pas à traiter cette mode d'indécente. M. S. Peruzzi, qui a publié sur les marchands et les banquiers de Florence au moyen âge un livre plein de curieux détails, calcule que la maison seule des Peruzzi (les trois frères vivaient ensemble chacun avec sa famille) abritait au commencement du XIVe siècle trente et une personnes, serviteurs non compris, et ne dépensait pas moins de 3,000 florins d'or, somme qu'il évalue à 120,000 francs par an de notre monnaie actuelle (1). Quoi qu'il en soit, l'austérité de la vie était exigée par les lois, par les conditions politiques de cette république travailleuse et profondément démocratique; elle ne souffrait d'exception que dans quelques cas particuliers. Les fêtes publiques étaient célébrées avec un grand éclat, les funérailles, les mariages aussi. Les lois somptuaires ne contrariaient point les dépenses d'église.

Les mœurs ont toujours conservé à Florence quelque chose de la simplicité antique. Le Florentin est naturellement sobre, économe. Il a gardé dans sa vie privée, demeurée modeste, quelques-unes des qualités de ses pères. Le peuple s'amuse sans désordre et ne trouble guère par l'ivresse la joie des fêtes publiques. Il donne tout au plaisir des yeux et de l'esprit, très peu au plaisir brutal; il aime mieux le théâtre que la table, et les longues promenades au grand air que les stations au cabaret. Avec un verre de belle eau pure et une mince tranche de pastèque fraîche, on le voit l'été se désaltérer en pleine rue. On peut dire du Florentin qu'il est sobre comme l'Espagnol. Ainsi que les habitans de tous les pays caressés du soleil, il est resté ami du clinquant, des gros bijoux, des étoffes

(1) *Storia del commercio e dei banchieri di Firenze dal 1200 al 1345*, Firenze 1868.

voyantes. Le luxe de la parure est le seul pour lequel il fasse des folies; il se rattrape sur les lois somptuaires d'autrefois.

On se figure aisément le banquier florentin du moyen âge, père de famille rigide, austère, aimé et vénéré, mais craint aussi des siens, donnant presque toutes les heures du jour aux affaires, ouvrant religieusement par la prière les repas en commun, le dimanche conduisant lui-même aux offices l'épouse et tous les enfans, prenant part à la chose publique, aux élections, aux charges de la cité, aux luttes intestines, aux guerres extérieures, sans y épargner le sang de ses fils en âge de le suivre. En ce temps-là, on était à la fois banquier, industriel, magistrat public et soldat. Ne reculant pas devant les périls d'un autre genre, le banquier partait de Florence à cheval, un beau matin, pour aller visiter ses comptoirs à l'autre bout de l'Europe, à Paris, à Bruges, à Londres, non sans avoir fait auparavant son testament; dans tous les cas vigilant, attentif, économe, fin en affaires, fort diplomate et ne risquant rien qu'à coup sûr.

Avec le temps et par suite des nombreuses évolutions de la cité florentine, ce type du banquier primitif, si bien personnifié au XIIIe siècle par les Bardi, les Peruzzi, les Alberti et tant d'autres, a complétement disparu. Florence est restée toutefois une ville d'affaires, d'un ordre modeste, il est vrai, et le commerce de l'argent ne s'en est pas tout à fait éloigné. Une foule d'étrangers, des Anglais, des Américains en grand nombre, y séjournent chaque année; tous sont munis de lettres de crédit. Cela augmente un peu les affaires de plusieurs maisons de banque, souvenir effacé de celles des anciens jours. Une de ces maisons est surtout populaire, la maison F...., dont le vénérable chef, âgé de quatre-vingt-dix ans, mène encore lui-même les bureaux. « Je suis le doyen des banquiers d'Europe et peut-être du monde, disait-il récemment avec un légitime orgueil; j'ai commencé à travailler au siècle passé, en 1799; il y a soixante-treize ans que je n'ai pas quitté la plume. » Comme on lui citait nombre d'illustres travailleurs qui chez nous sont aussi arrivés à une verte vieillesse sans cesser un seul jour d'être aux affaires, et même aux affaires publiques, où l'on vieillit encore plus vite : « C'est vrai, répondit-il, mais après quatre-vingts ans chaque année compte pour dix. » Cet homme infatigable a été toute sa vie un modèle d'exactitude, de diligence, d'activité. Le premier au travail le matin dès la première heure, il quitte le soir le dernier ses bureaux. Il est aidé de ses deux fils, mais conduit tout en maître, vérifie et signe toutes ses traites. N'est-il pas comme le digne successeur de ces austères banquiers du moyen âge qui au XIIIe siècle étendirent si loin leur renom?

II.

Les Peruzzi étaient, avec les Bardi, les Acciajoli, les Bonaccorsi, les Scali et quelques autres, les principaux marchands et banquiers de Florence. Pendant tout le XIIIe siècle et la première moitié du XIVe, ces maisons furent les plus puissantes. La république florentine était alors le premier état de l'Europe. Elle avait des entrées assurées, — les gabelles, analogues à nos octrois, l'impôt sur le revenu, qui plaisait à cette démocratie niveleuse; — elle soldait tous les ans son budget en crédit, ce que si peu d'états savent faire aujourd'hui. Elle était gouvernée comme Gênes, Pise et les principales républiques marchandes de ce temps, Marseille elle-même, par un podestat étranger nommé tous les ans par le peuple. Il en résultait que le chef de la république restait neutre dans les querelles locales, et ne distribuait point les places à des amis ou à des parens. Au reste, on ne le laissait que très peu de temps aux affaires, et il ne pouvait être réélu.

Les corps de métiers, qui comprenaient la plupart des citoyens, étaient divisés en *arts majeurs* et en *arts mineurs;* nous dirions aujourd'hui les arts libéraux et les arts manuels. Dans les premiers, au nombre de sept, étaient les hommes de loi (juges et notaires), les marchands, les banquiers, les médecins; dans les seconds, au nombre de quatorze, les bouchers, les maçons, les corroyeurs, les forgerons, etc. Les premiers renfermaient ce que nous nommerions les bourgeois, les seconds les ouvriers. Chaque art avait sa bannière ou gonfalon, distincte de celle de la république, et au premier signal de trouble, au son du tocsin parti du palais du podestat, plus tard de celui de la seigneurie, tous ceux qui appartenaient à un même art devaient accourir en armes, rangés autour de leur bannière. A la tête de chacun des arts se trouvaient deux prieurs élus (*priori,* premiers). C'étaient des espèces de prud'hommes qui veillaient à ce que les règlemens de l'art fussent strictement observés, jugeaient les différends des membres d'une même corporation. On ne pouvait occuper aucune fonction publique, si l'on n'était inscrit dans un corps de métier. Dante, qui fut prieur de la république et ambassadeur à Rome, s'était fait, dit-on, inscrire dans l'ordre des pharmaciens, appartenant au groupe supérieur. Un noble, un gibelin, admis dans un corps de métier, perdait par là sa noblesse et devait changer de blason; souvent même il modifiait son nom patronymique; ainsi le voulait le peuple. Les Tornabuoni s'étaient d'abord appelés Tor-

naquinci; les Bardi, d'abord nobles et partant gibelins, grands feudataires de la campagne florentine, s'étaient faits guelfes en entrant dans le corps des marchands. Comme on le pense, il y eut plus d'un récalcitrant, plus d'un noble qui s'obstinait à rester gibelin. Quelquefois aussi les deux partis essayèrent de se donner la main, de faire solennellement la paix, de prendre part ensemble aux affaires; mais l'alliance fut toujours de très courte durée, et le parti guelfe domina presque sans conteste pendant plus d'un siècle, de l'an 1252 à l'an 1372. C'est l'âge d'or, le plus beau temps du commerce florentin. Toutefois ce serait mal connaître les partis que de supposer que les guelfes restèrent tout ce temps en paix avec eux-mêmes, et que l'ordre régna dans Florence. Il y avait entre les deux groupes majeur et mineur une animosité qui ne fit que s'accroître avec le temps. Le menu peuple, *popolo magro,* se révolta souvent contre le peuple riche, *popolo grasso,* et ces révoltes intestines, jointes aux querelles des guelfes et des gibelins, des blancs et des noirs, des Cerchi et des Donati, des Ricci et des Albizzi, qui ne s'éteignirent que le jour où les Médicis établirent définitivement le principat, composent toute l'histoire politique de Florence pendant le XIIIe, le XIVe et le XVe siècle. Ces révolutions presque quotidiennes n'empêchaient pas les affaires de marcher, tant il est vrai que, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, il faut pour vivre lutter sans cesse. Il y avait du reste de part et d'autre un grand amour de la patrie. Les places étaient recherchées non point pour le maigre profit qu'on en tirait, mais pour l'influence qu'elles donnaient; on les considérait aussi comme un devoir que le citoyen devait remplir de son mieux. Appelé par le suffrage populaire à occuper une fonction quelle qu'elle fût, on ne refusait pas.

La politique, le négoce et l'industrie ne faisaient pas oublier les lettres et les arts. C'est le moment de la vraie renaissance italienne. La langue et l'art national commencent à se former. Brunetto Latini, Dante, Dino Compagni, Villani, font oublier le latin et fixent l'italien dans leurs écrits. Cimabue et Giotto dégagent peu à peu la peinture de la froide imitation byzantine, la manière grecque comme on l'appelait, et dans l'architecture Arnolfo di Lapo, ou mieux di Cambio, qui de sa main puissante érige le palais des podestats, celui de la seigneurie et le *dôme* de Florence, annonce dignement Brunelleschi et l'immortel auteur des portes du baptistère. Giotto, non content d'être peintre, veut être aussi architecte, et il élève son inimitable campanile. Sous l'impulsion féconde de la liberté et des agitations locales, tous ces grands artistes développent spontanément leurs facultés, et dans les lettres, les arts, comme dans la

politique, Florence se montre la rivale d'Athènes; elle a même sur Athènes l'avantage de tenir le travail en honneur.

Les historiens ont enregistré ces faits; il faut revenir sur ce qu'ils ont omis en partie, c'est-à-dire sur le commerce de Florence, qui fut si actif à cette époque, cependant si troublée. Le commerce de la république florentine allait de pair avec celui des Génois, des Pisans, des Vénitiens, et s'étendait sur le monde alors connu. Non-seulement on allait acheter la laine jusqu'au fond des couvens de l'Angleterre et de l'Écosse, les draps en France et dans les Flandres; mais du Levant on tirait la soie, l'orseille, le sucre, le coton, et de l'extrême Asie, de la Chine, de la Tartarie, de l'Inde, où l'on se rendait alors par terre en caravane, on faisait venir les épices, les fourrures (1), les perles, l'ambre, dont on faisait des chapelets, les pierres précieuses, l'or en lingots; on tirait aussi de Chine, en plus grande quantité encore que du Levant, la soie grége et le coton. On y portait comme échange des draps et des soieries, des velours, des brocarts d'or et d'argent (2), des cuirs, des toiles de Champagne et des Flandres, des vins, du caviar, des objets de quincaillerie allemande, des lingots d'argent. Tout cela était avec soin emballé sur des navires de Gênes ou de Pise, et porté de la mer toscane ou ligure au fond de la Méditerranée. On avait beau faire ramer les esclaves sur les galères du commerce, le prix des frets était élevé, et M. G. Ulrich, qui a laissé sur les conditions économiques de ces temps-là des notes pleines d'intérêt, calcule que le transport d'un sac de blé de Palerme à Livourne coûtait alors autant qu'en le faisant venir aujourd'hui d'Odessa.

Les ports d'arrivée étaient Trébizonde sur la Mer-Noire et Alexandrette, le port d'Alep, sur la côte levantine. Alexandrie, ruinée par les sultans d'Égypte, écrasée par des droits de douane exorbitans, avait perdu son ancienne importance. De Trébizonde et d'Alexandrette, les caravanes se rendaient à Erzeroum et Tauris. Là les unes se dirigeaient sur l'Inde par la Perse et la vallée de Cachemir, les autres sur la Chine par le grand désert. Arrivées sur le Hoang-ho, elles rejoignaient Pékin, que les Italiens appelaient Cambalu et les Arabes Cambaleck. Une partie des marchandises destinées à l'Inde ou retirées de ce pays empruntaient aussi la voie du Golfe-Persique et de la Mer-Rouge. Pegolotti, associé et agent de la maison des Bardi (1315), a marqué dans une sorte de guide des marchands les étapes de ce lointain commerce, et désigné les caravansérails où l'on de-

(1) La rue où l'on préparait ces fourrures à Florence existe encore : c'est la *via Pelliceria.*

(2) C'est par erreur que les historiens attribuent à Gênes et à Venise la fabrication de ces belles étoffes : Gênes et Venise ne faisaient que les transporter.

vait s'arrêter. Le voyage, commencé en charrette, continuait à dos de mulets; on profitait aussi des lacs, des cours d'eau rencontrés sur la route. La durée du trajet était de trois cents jours, un an avec les repos. On allait ainsi à travers toute l'Asie jusqu'au Cathay: c'est le nom qu'on donnait à la Chine. L'itinéraire de Pegolotti part du port de Tana dans la mer d'Azof; de là on gagne Astrakan, le désert de Kamo et le Hoang-ho. Le fameux voyage de Marco Polo, de Venise à Pékin, date de ces temps-là (1271). Pegolotti indique les précautions qu'il faut prendre, les choses dont il faut se munir : un truchement, deux domestiques, une femme qui parle la langue du pays, de la farine et du poisson salé; le reste, viande et d'autres provisions, se trouve en abondance sur la route. Le coût du voyage, aller et retour, est estimé de 600 à 800 florins d'or, et Pegolotti suppose que le traitant emporte pour 25,000 florins de marchandises, y compris des lingots d'argent. Aujourd'hui encore les lingots d'argent ou les piastres mexicaines sont admis dans ces régions de préférence à toute autre monnaie. En arrivant en Chine, on échangeait ces lingots et tout l'or qu'on avait contre des billets de banque au sceau de l'empereur régnant. Le voyage était sûr; on n'était guère pillé ni mis à contribution le long du chemin. Le cas était prévu où le voyageur mourait en route de mort naturelle, ce qui devait arriver quelquefois; des règlemens particuliers déterminaient alors comment les biens qu'il avait portés avec lui devaient faire retour à ses héritiers.

Les soucis d'un commerce si étendu avec l'extrême Asie ne faisaient pas oublier aux Florentins le trafic avec les diverses places d'Europe. La France était pour eux un des principaux pays de transit. Ils y avaient établi des succursales, ce qu'on nommait des hôtelleries (Paris, Caen, Lyon, Arles, Perpignan, Carcassonne, Saint-Gilles, Avignon, Aigues-Mortes, Narbonne, Montpellier, Nîmes), où les envoyés des maisons de banque et de marchands se reposaient, trouvaient un gîte assuré, recevaient leur correspondance, mettaient leurs marchandises en dépôt. Les hôteliers (*ostellieri*) étaient sous la surveillance des consuls ou agens de l'art de la laine à l'étranger, ainsi que les deux courriers pour les arrhes et les paiemens qui partaient chaque année de Florence, délégués par les consuls de la laine. Le premier assistait aux transactions et fixait les arrhes entre les parties contractantes; le second intervenait dans l'exécution des contrats, dont les paiemens étaient couverts par des lettres de change. Outre les consuls et agens de la laine à l'étranger, la république envoyait quelquefois elle-même des délégués spéciaux. Les marchés se faisaient principalement dans les foires; à celles de Champagne, qui se tenaient à Bar-sur-Aube, Troyes,

Lagny, Provins, on achetait surtout des toiles. La foire de Beaucaire était alors dans toute sa splendeur. Les affaires se traitaient en français. Le français était sur le continent la langue des affaires, une sorte de langue commerciale courante, comme l'est maintenant l'anglais, ou comme l'italien l'était alors et l'est resté dans toute la Méditerranée. Dante, Villani, sont précis sur ce point. Aigues-Mortes, qui aujourd'hui est éloigné de la mer de près de 6 kilomètres, était le port avec lequel commerçaient surtout les Florentins. D'Aigues-Mortes, les navires allaient au port de Pise, reporté depuis, comme Aigues-Mortes, au milieu des terres, et de Pise à Florence on amenait les marchandises soit en charrettes ou à dos de mulets, soit par des bateaux naviguant sur l'Arno.

Les laines d'Angleterre et d'Écosse arrivaient directement par mer de Londres ou de Southampton, touchant à Lisbonne et traversant le détroit de Gibraltar, ou mieux elles étaient envoyées par mer de Londres à Libourne et de Libourne à Aigues-Mortes par terre, traçant ainsi au commerce la voie que Colbert et Riquet devaient suivre dans le canal du Midi, qui à son tour a été détrôné par le *railway*. Les draps achetés dans les Flandres étaient envoyés aux hôtelleries, empaquetés par ballots, protégés par une double enveloppe de feutre et de toile. Les ballots contenaient de dix à douze pièces chacun, mesurées et scellées du sceau de la corporation de Calimala. Une pancarte indiquait le prix de l'étoffe, la longueur et la largeur des pièces, le nom du fabricant, le lieu de provenance. Des foires où on les avait achetés, on expédiait ces draps à Narbonne ou à Montpellier; là on les consignait entre les mains des *officiers de la draperie*, magistrats élus au nombre de six entre les marchands les plus estimés. La marchandise gagnait Florence par Aigues-Mortes. Ce ne fut que très tard que Marseille, dont on est étonné de ne pas trouver les relations plus fréquentes avec le marché florentin, fut choisie de préférence. Arrivés à destination, les draps étaient soumis, avant d'être préparés, à l'examen des experts de Calimala. Ces minutieuses précautions, ce soin extrême qu'on prenait du bon conditionnement de la marchandise, expliquent en partie le succès des drapiers florentins. Montpellier, Perpignan, Nîmes, Carcassonne, Avignon, Lyon, Paris, étaient leurs principales succursales; ils y avaient des représentans à demeure. Villani y fut plusieurs fois envoyé. Un Peruzzi était établi à Paris, un autre à Avignon, et tous les deux y ont laissé des descendans qui vivent encore, et ont conservé les armes patrimoniales. Nos Luynes descendent eux-mêmes d'une autre famille de riches marchands établie dans le midi de la France, les Alberti.

Le commerce des laines, des draps, des soieries, joint à l'indus-

trie du change, et s'étayant des principes d'une sévère économie, avait singulièrement enrichi les banquiers florentins, qui soutenaient de leur crédit les divers états de l'Europe. C'étaient à la fois, comme on l'a dit depuis de quelques-uns de leurs plus illustres successeurs, les rois des banquiers et les banquiers des rois. Villani appelle lui-même les Bardi et les Peruzzi « les colonnes du commerce de la chrétienté. » Les rois de Calabre, d'Angleterre, de France, d'Espagne, les comtes de Flandres, les papes, les ordres militaires religieux, eurent plusieurs fois recours à leur bourse. Philippe le Bel, qui altéra si fort les monnaies de son temps, et qui eut toujours besoin d'argent pour soutenir ses démêlés avec le pape, les templiers, l'Angleterre, s'aida souvent du crédit des banquiers florentins. Il le reconnut à sa façon en les poursuivant à plusieurs reprises comme usuriers, en leur extorquant de fortes rançons, et finalement en leur faisant faillite pour les sommes qu'ils lui avaient prêtées. D'autres débiteurs royaux ne devaient pas se montrer plus délicats que le roi de France.

Les chefs des puissantes maisons florentines tenaient eux-mêmes leurs livres. On a retrouvé quelques-uns de ces précieux manuscrits, ceux des Alberti, qui existent encore dans les archives conservées par cette famille, ceux des Peruzzi, dont plusieurs sont à la bibliothèque Riccardiana, à Florence. Ces livres sont sur parchemin, en belle écriture cursive du temps, rappelant ce qu'on appelle en calligraphie la ronde. Ils sont écrits en langue vulgaire, en bon italien, et tenus en partie simple. Cela représente assez bien ce qu'on nomme aujourd'hui dans le commerce le *livre-journal*, celui sur lequel on écrit au fur et à mesure toutes les opérations, quelles qu'elles soient. Les banquiers d'alors appelaient ce registre le grand-livre, *libro maestro;* mais ils avaient aussi leur livre secret, le livre des mauvais débiteurs, etc. La méthode de tenue des livres en partie double, de la découverte de laquelle on a fait honneur aux banquiers florentins, paraît avoir été imaginée pour la première fois à Venise au XIVe siècle, et introduite seulement à Florence au siècle suivant par les Médicis; mais les Florentins ont certainement propagé, sinon inventé la lettre de change.

Les livres qui nous restent des Peruzzi vont des années 1292 à 1343, date où cette grande maison suspendit ses paiemens. Ils sont au premier moment assez difficiles à lire. Les lettres sont liées, avec des abréviations. On acquiert assez vite la pratique de cette lecture, qui n'est qu'un jeu pour ceux qui ont l'habitude des manuscrits. Les chiffres romains y sont exclusivement employés; l'usage des chiffres arabes était alors sévèrement défendu par les statuts de l'art du change. Le banquier ouvre ses livres d'une façon solennelle, en se

recommandant « à notre seigneur Jésus-Christ et à sa bienheureuse mère notre dame sainte Marie, et à toute la cour divine, pour qu'ils lui concèdent la grâce de ne rien faire en ce monde qui ne soit à leur honneur et révérence, etc. » Chaque livre des Peruzzi répète cette formule, qui porte si bien l'empreinte des idées religieuses de cette époque. Le parchemin était employé pour ces sortes de grands-livres, mise au net de tous les comptes, et c'est à cela que nous devons la conservation des livres des Peruzzi. Pour les livres courans, pour les brouillons, on usait du papier de coton; c'est pourquoi aucun ne nous est parvenu. On relève sur les livres des Peruzzi que cette puissante maison avait à l'étranger seize succursales et employait aux tournées et inspections annuelles 150 agens, vrais commis-voyageurs. On retrouve parmi ceux-ci plus d'un nom alors illustre ou qui le sera plus tard : Villani, Donati, Guicciardini, Macchiavelli, Pazzi, Portinari, Soderini, Strozzi. Les comptoirs étaient ceux d'Avignon, Paris, Bruges, Londres, Pise, Gênes, Venise, Cagliari, Palerme, Naples, Majorque, Barletta sur l'Adriatique, Chiarenza en Morée, Rhodes, Chypre, Tunis. A Paris comme à Londres, la rue où résidaient les banquiers italiens a gardé le nom caractéristique de rue des Lombards.

Rien n'arrêtait l'essor de ces marchands, ni la diversité de religion, ni celle de coutume, de langue, de monnaie. On peut étudier dans les livres des Peruzzi le cours du change au XIIIe siècle sur les diverses places de l'Europe, et voir le rapport qui existait entre le carlin de Naples, le marc de Venise, la livre sterling de Londres, la livre tournois de Paris, le besan de Tunis ou de Rhodes et le florin d'or de Florence, pris lui-même comme étalon sur toutes ces places. On y trouve également mentionné le rapport des mesures étrangères de capacité, de poids, de longueur, avec les mêmes mesures de Florence, les usages de chaque place, les termes qui y étaient fixés pour le paiement des lettres de change.

Dans toutes les places maritimes étaient établis des consuls pour juger les différends qui survenaient entre leurs nationaux, protéger leurs intérêts. Différentes villes, Amalfi, Marseille, Barcelone, Gênes, Pise, se disputent l'invention première des consulats. Il est probable qu'il y a eu de tout temps des consuls, et que cette institution, éminemment méditerranéenne, doit remonter aux Phéniciens et aux Grecs. Les républiques maritimes du moyen âge n'ont fait que la perfectionner, et rédiger les capitulations qui régissent encore les étrangers dans les échelles du Levant.

Les voyages à cette époque étaient longs, coûteux, difficiles sur terre comme sur mer. La traversée des Alpes était périlleuse, en hiver surtout. Sur terre, on allait à cheval, bien rarement en voi-

ture. Deux siècles plus tard, les difficultés étaient à peu près les mêmes, comme on peut s'en assurer par les mémoires de Benvenuto Cellini dans la partie où il raconte son voyage de Rome à Paris. Il n'y avait pas de postes ni de courriers. Les *mutationes* et les *mansiones* des Romains, qui avaient si bien organisé les routes sur toute l'étendue et jusqu'aux confins de leur immense empire, avaient peu à peu disparu depuis l'invasion des barbares et la formation des petits états. Comme les attaques des malandrins étaient fréquentes, on partait souvent en caravane, on se munissait de sauf-conduits auprès des seigneurs dont on traversait les terres. En mer, la sécurité n'était pas plus grande; les galères étaient armées pour se garantir des pirates. De Florence à Gênes, on mettait par terre six jours, à Avignon quatorze, à Montpellier seize, à Paris vingt-deux, à Bruges vingt-cinq, à Londres trente. Le temps qu'il fallait pour aller de Londres à Florence, on l'emploie aujourd'hui pour aller de Londres à Calcutta, et les dépenses et les fatigues sont diminuées des trois quarts; presque toute chance de danger a aussi disparu.

Bruges était un des grands entrepôts du commerce florentin. C'était là qu'on apportait tous les draps des Flandres. Les communications de cette ville avec Florence se faisaient par la voie de mer ou par la route de l'Europe centrale. On voit encore sur la place principale de Bruges les pittoresques maisons flamandes où résidaient les consuls étrangers; partout on retrouve aussi les traces de la primitive splendeur de cette cité jadis si florissante. Bruges a bien décliné depuis; Anvers, Amsterdam et les ports hanséatiques lui ont peu à peu ravi tout son commerce. Un concours de phénomènes politiques et économiques, le percement de l'isthme de Suez et du Saint-Gothard, vont redonner au transit de l'Europe centrale l'influence qu'il eut jadis; mais il est à craindre que Bruges pas plus que Florence ne voient renaître l'étonnante fortune des temps passés.

Le moment est venu de dire comment s'écroula tout à coup la puissance industrielle de Florence. Vers l'année 1336, la république était arrivée au plus haut degré de prospérité qu'elle eût jusqu'alors atteint. Les guelfes dominaient sans partage. Le gonfalonier de justice, chef de la république, assisté du magistrat des prieurs de l'art, gouvernait sagement. La population de Florence était de 180,000 habitans, dont la moitié répandue dans la banlieue, ce qu'on nommait le territoire de l'état. Florence occupait Arezzo, Pistoie, Colle; elle avait 18 châteaux-forts dans le Lucquois, et 46 sur son propre territoire. On comptait dans la ville 80 maisons de banque, 20 boutiques de marchands de draps de Calimala et 20 boutiques de marchands de laine. La république pouvait lever

25,000 hommes capables de porter les armes, dont 1,500 nobles inscrits dans les arts majeurs. Les entrées du trésor montaient annuellement à 400,000 florins d'or; le dixième de cette somme suffisait à couvrir les dépenses courantes. On fabriquait annuellement 100,000 pièces de drap qui valaient environ 60 millions de francs, et cette branche d'industrie occupait des milliers d'ouvriers. Les draps bruts des Flandres, du Languedoc et du nord de la France, repris par l'art de Calimala, reconditionnés, reteints, préparés au goût des peuples du Levant, auxquels ils étaient destinés, étaient pour le commerce local la cause de relations quotidiennes avec l'étranger. Jamais l'industrie florentine n'avait été plus prospère.

A cette époque, le roi d'Angleterre, Édouard III, était en guerre avec la France, et disputait comme héritier de saint Louis la succession à la couronne capétienne en dépit de la loi salique. La guerre de cent ans allait s'ouvrir. Ayant besoin d'argent pour donner suite à ses grands projets, Édouard III s'adressa aux banquiers florentins, qui depuis un siècle avaient été attirés et retenus en Angleterre par une foule de priviléges. De simples acheteurs de laines, ils étaient devenus les banquiers de la couronne britannique. On leur avait concédé comme garantie la ferme des douanes. Les riches maisons des Scali et des Frescobaldi avaient été peu à peu remplacées par celles des Bardi et des Peruzzi, alors non moins célèbres; mais le moment vint où le roi d'Angleterre, à bout de ressources, engagé dans des opérations guerrières trop vastes, trompé par des comptables infidèles, ne put faire face à ses engagemens financiers, et annonça publiquement par un décret (1339) qu'il suspendait tout remboursement des créditeurs de l'état, même de *ses chers Peruzzi et Bardi*. Il devait à ces deux seules compagnies 1,355,000 florins d'or, « somme qui vaut un royaume, » nous dit Villani. Tous les marchands florentins intéressés dans les opérations des Bardi et des Peruzzi, une foule de familles qui avaient mis chez eux leur argent en dépôt, se trouvèrent compromis dans ce grand désastre, et le gouvernement guelfe en fut lui-même atteint. Un aventurier français, le duc d'Athènes, envoyé comme légat par le roi de Naples, allié de la république, s'empara du gouvernement et se fit nommer à vie seigneur de Florence. Comme il arrive d'ordinaire, l'usurpateur heureux rallia la majorité autour de lui. Les banquiers espéraient par son concours rétablir leurs affaires, les gibelins le soutenaient en haine des guelfes, le bas peuple enfin comptait sur le nouveau chef pour se débarrasser de la tyrannie des riches. Par ses excès, par ses cruautés, le duc s'aliéna tout le monde. Tous ceux qui l'avaient un moment soutenu se tournèrent contre lui, et on le chassa honteusement (1343).

Avec de mauvaise politique, on ne fait pas de bonnes finances. C'est deux ans après, au dire de Villani, qu'eut lieu la grande faillite des banquiers florentins, déjà préparée par les catastrophes partielles que nous avons citées. La faillite des Bardi et des Peruzzi entraîna bien vite celle des Acciajoli, des Bonaccorsi, des Cocchi, des Antellesi, des Corsini, des da Uzzano, et d'autres maisons de moindre renom. « Ce fut pour la commune de Florence la plus grande ruine, le plus grand désastre qu'elle eût jamais éprouvé. » Le montant de la faillite totale des banquiers du chef seul d'Édouard III est évalué à 60 millions de francs de notre monnaie. Le roi de Sicile, imitant le roi d'Angleterre, refusa aussi de faire honneur à ses engagemens financiers; il devait aux Bardi et aux Peruzzi près de 200,000 florins d'or. De leur côté, les rois de France n'avaient cessé depuis plus d'un demi-siècle (1277-1337) de poursuivre les banquiers florentins comme usuriers, de les traquer, de les exiler, de leur extorquer de l'argent. Philippe de Valois, digne successeur de Philippe le Bel, combla lui-même la mesure. Manquant d'argent pour continuer la guerre contre Édouard III, il soumit les banquiers florentins établis en France à toute sorte d'exactions. D'aussi criantes injustices devaient à la fin porter leurs fruits. Les Peruzzi, les Bardi, liquidèrent tout ce qu'ils avaient : créances, terres, villas, maisons de ville, tout fut vendu. A peine purent-ils donner à leurs créanciers 15 ou 20 pour 100 de ce qui leur était dû. Ce concordat fut signé en 1347. Villani, comme associé cette fois des Bonaccorsi et compris dans leur faillite (il avait quitté les Peruzzi), fut poursuivi et mis en prison comme insolvable. Il mourut peu de temps après, lors de la fameuse peste de Florence, frappé d'un mal dont plus de 50,000 personnes succombèrent (1). Ce nouveau fléau s'ajoutant au précédent, les affaires ne purent de longtemps se rétablir. Dans tous les cas, les vieilles maisons de banque avaient disparu sans retour. Celles qui vinrent depuis ne se livrèrent plus qu'à l'industrie du change. Vainement les Bardi, les Peruzzi, réclamèrent de la couronne d'Angleterre, pendant plus d'un siècle, les énormes sommes qui leur étaient dues. Les archives de la Tour de Londres renferment tous les détails de ce curieux procès. Les Anglais, tout en reconnaissant leur dette, ne l'ont jamais éteinte.

En 1378, quand le calme commençait à renaître, éclata la révolution sociale des *ciompi* ou compères, partie des bas-fonds de la populace. Les *ciompi*, outre leur admission dans les arts mineurs,

(1) Cette peste, celle qu'a décrite Boccace dans le *Décaméron*, fit le tour de l'Europe sous le nom de *peste noire*, semant partout l'épouvante et la mort. N'était-ce pas, au lieu de la peste, une première apparition du choléra?

dont ils étaient exclus, voulaient la suppression des dettes, l'égalité des partages. Les maisons des riches banquiers, entre autres celles des Albizzi et des Alessandri, furent pillées, incendiées. Un Médicis, Sylvestre, favorisa cette conspiration, et prépara par ce moyen l'élévation de sa famille. Cette compagnie de banquiers, jusque-là restée dans l'ombre, et que l'histoire cite alors pour la première fois, allait prendre la place de celles qui venaient de s'éteindre. Le cardeur de laine Michel de Lando, mis à la tête de la république par les *ciompi*, loin de pactiser avec les factieux, rétablit l'ordre dans les affaires; mais la liberté était frappée à mort, et avec elle le commerce et l'industrie, qui avaient fait pendant les siècles précédens le renom de la grande cité florentine. Florence était mûre pour la servitude. Elle ne tarda pas à se donner un maître, et successivement Cosme l'Ancien, Laurent le Magnifique, puis l'ignoble Alexandre et Cosme le Grand, préparèrent l'asservissement de la république. Le principat des Médicis, commencé au XVe siècle, ne devait finir qu'avec l'extinction de cette famille, vers le milieu du XVIIIe siècle. En se donnant à un homme, en se désintéressant peu à peu de la conduite des affaires publiques, les citoyens de Florence virent décroître leur richesse et leur force. L'art de la laine passa en d'autres mains, et comme, par la découverte du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique, le commerce avait trouvé des routes nouvelles qui menaient précisément ou qu'on s'imaginait devoir mener tout d'abord à ces pays de l'extrême Orient qui jadis avaient fait la fortune de l'Italie (1), Florence et toute la péninsule déclinèrent à la fois. On ne chercha pas à réagir contre ce commencement de ruine, on oublia peu à peu que le travail est un des plus solides maintiens des sociétés; on ne pensa plus qu'à jouir, et depuis le XVe siècle l'Italie alla en déclinant. La formation de l'unité italienne est venue arrêter la longue décadence de ce pays. Ses ports, son industrie, refleurissent, le travail reprend partout, les beaux jours du passé reviennent. C'est une véritable renaissance, à laquelle on ne peut qu'applaudir en souhaitant à ces peuples, notamment aux Florentins, une prospérité industrielle et commerciale qui rappelle les brillans souvenirs de leurs aïeux.

L. SIMONIN.

(1) On sait que Colomb, en découvrant l'Amérique, croyait aller aux Indes, au pays des épices, par la route la plus courte, celle de l'ouest.

LE ROMAN

DE LA VIE DE PROVINCE

EN ANGLETERRE

Middlemarch, a study of provincial life, by George Eliot, 8 vol. W. Blackwood. Edinburgh and London, 1872.

« Tous ceux qui se soucient de l'histoire de l'humanité, qui cherchent à comprendre les transformations que font subir à ce mélange mystérieux les expériences successives du temps, se sont arrêtés, avec un sourire attendri, à tel épisode de la vie de sainte Thérèse qui nous la montre petite fille, sortie un matin des murs d'Avila, tenant par la main son frère plus jeune qu'elle, pour aller chercher le martyre chez les Maures... Ce pèlerinage enfantin n'était qu'un prélude. La nature passionnée, idéale, de sainte Thérèse réclamait une carrière épique; elle trouva son épopée dans la réforme d'un ordre religieux... Cette Espagnole d'il y a trois cents ans ne fut certes pas la dernière de sa race. Depuis, combien de Thérèses ignorées n'ont jamais réussi à dépenser fructueusement l'activité dévorante de leur imagination et de leur cœur, combien se sont égarées dans une suite de méprises, résultat de certaine grandeur d'esprit mal servie par la pauvreté de l'occasion, et ont disparu peut-être, abîmées dans quelque tragique désastre auquel manqua, pour ne point rester obscur, la consécration du génie! En vain avaient-elles entrepris, à l'aide de faibles lumières, à travers des difficultés de toute sorte, de mettre leurs actes d'accord avec leurs rêves : ces tard-venues ne rencontrèrent d'appui dans aucune foi sociale qui pût éclairer leur bonne volonté ardente. Celle-ci, réduite

à se concentrer tantôt sur un vague idéal, tantôt sur le but ordinaire des aspirations féminines, fut tour à tour désapprouvée comme une extravagance ou condamnée comme un égarement. Quelques-uns comprennent néanmoins que ces existences dévoyées ont leur source dans l'infinie, dans l'incommode variété des organisations féminines ici-bas. S'il était possible de dire au juste où s'arrête la compétence de leur sexe, le lot social des femmes pourrait être déterminé avec une exactitude scientifique; mais les différences entre elles sont bien plus grandes qu'on ne pourrait le supposer d'après la similitude de leur coiffure et des historiettes d'amour à la mode en prose et en vers. Çà et là, il arrive qu'un cygne naisse et se développe péniblement, fourvoyé parmi les canetons de la mare boueuse, sans parvenir à regagner jamais les eaux vives et la compagnie de ses pareils. Çà et là languit une sainte Thérèse qui n'a rien fondé, dont les soupirs après le bien inaccessible se perdent aux vents, dont les efforts inconnus se brisent contre les obstacles au lieu de se concentrer dans une œuvre durable. »

Ces lignes, qui, placées en tête du dernier ouvrage de George Eliot, annonçaient l'étude d'une de ces âmes extrêmes que sa plume s'était jusqu'ici refusée à peindre, étaient pleines de promesses. Il semblait que le romancier féminin qui a déjà signé d'un pseudonyme célèbre plusieurs œuvres remarquables par la vigueur du style et l'observation profonde des caractères allait abjurer le système qu'on lui a si souvent reproché, système qui consiste à éviter obstinément l'exception, à chercher *le vrai dans la foule*, non pas seulement avec l'incessante préoccupation de faire ressortir la beauté des choses ordinaires de la vie, mais encore avec une hostilité déclarée contre ce qui peut ressembler à l'héroïsme, à l'idéal. Si l'homme de tous les jours, encadré dans toute sorte de misères et de vulgarités détaillées au microscope, s'était imposé à notre intérêt sous le nom d'*Adam Bede*, un chef-d'œuvre de réalisme sans grossièreté, il peut être dangereux d'exagérer certaines qualités. Dans les œuvres suivantes de l'auteur d'*Adam Bede*, l'étude de la vérité réaliste a plus d'une fois étouffé la passion; l'analyse fine et consciencieuse est devenue fatigante et prolixe, l'impartialité toujours un peu hautaine avec laquelle étaient présentées les faiblesses comme les mérites de chacun a fini par rendre le lecteur indifférent au sort de personnages qu'on ne se mettait pas en peine de lui faire haïr ou aimer.

Enfin George Eliot faisait donc pressentir qu'il allait sortir des généralités avec un portrait de sainte Thérèse moderne et protestante, qui, dans la galerie que nous connaissions, devait produire l'effet d'une figure de Raphaël égarée parmi ces portraits flamands ou

hollandais que recommande surtout la précision de la ressemblance et des détails. « Miss Brooke possède ce genre de beauté que met en relief l'absence absolue de parure. Sa main et son bras sont d'une forme si exquise qu'ils semblent faits pour les manches que portait la Vierge lorsqu'elle apparut aux grands peintres italiens; par un heureux contraste avec l'élégance de province, toute sa personne a le caractère d'une belle citation de la Bible fourvoyée dans quelque paragraphe de la gazette du jour. » — Pourquoi ne pas l'avouer? nous espérions secrètement trouver dans *Middlemarch* le reflet d'une âme et d'une vie qui se sont dérobées aux investigations de la curiosité publique, mais que l'on sait être exceptionnelles entre toutes. C'est avec cet espoir que nous avons ouvert le premier des huit volumes, daté du commencement de l'année dernière, car ils ont paru de mois en mois ou même avec de plus longs intervalles. Pour mieux faire concevoir notre déception, nous allons suivre ici la marche de cette triple intrigue qui se déroule au milieu d'une foule importune de personnages secondaires entassés parfois, on ne sait pour quelle raison, au premier rang.

Miss Dorothée Brooke a dans le pays qu'elle habite la réputation d'une femme supérieure, mais presque toujours on ajoute que sa sœur Célie a sur elle un avantage, le sens commun. Les observateurs attentifs remarquent aussi que Célie apporte dans la manière de s'habiller une ombre de coquetterie absolument étrangère à Dorothée, non qu'elle fasse en réalité plus de toilette. La famille Brooke, sans être précisément aristocratique, se pique d'être une *bonne famille;* elle compte parmi ses ancêtres un *gentleman* puritain qui, après avoir servi sous Cromwell, s'est rallié à la monarchie, et est sorti finalement des querelles politiques, propriétaire d'un domaine assez considérable. Il va donc sans dire que des filles aussi distinguées, vivant à la campagne et paroissiennes d'un petit village, affectent de laisser les colifichets aux filles de gros fermiers et de petits marchands; mais le sentiment religieux suffirait à expliquer la simplicité de Dorothée. Elle sait par cœur les principaux passages des *Pensées* de Pascal, elle est éprise jusqu'à l'imprudence de toutes les exagérations du dévoûment et de la charité, elle considère sans cesse les destinées du genre humain à la lumière du christianisme, et ne pourrait concilier le sérieux d'une vie spirituelle avec le vif intérêt que certaines personnes prennent aux futilités de la mode. Célie, très douce, se soumet aux goûts de son aînée en ayant soin toutefois d'éviter l'excès.

Dès le premier chapitre, une de ces scènes où excelle George Eliot, et qui trahit tout à coup le sexe de l'écrivain, un petit tableau d'intérieur merveilleusement fin et délicat nous fait connaître à fond les caractères opposés des deux sœurs et leurs rapports réci-

proques, mélange d'amitié sincère et d'involontaire hostilité. « Dorothée était rentrée de bonne heure d'une visite à l'asile qu'elle avait fondé dans le village. Assise à sa place ordinaire du petit salon qui séparait les chambres des deux sœurs, elle travaillait à un plan de construction rustique (depuis peu, elle se livrait passionnément à ce genre d'architecture), lorsque Célie, qui l'observait avec le désir craintif de parler, dit enfin : — Dorothée, ma chère, si vous vouliez, — si vous n'étiez pas trop occupée, — ne pourrions-nous pas regarder aujourd'hui les bijoux de notre mère, vous savez?.. et nous les partager. Il y a six mois ce matin que mon oncle vous les a remis, et vous n'avez pas encore ouvert l'écrin.

« Sur les jolis traits de Célie passa l'ombre d'une expression boudeuse; si elle ne boudait pas tout à fait, c'était par crainte habituelle de Dorothée et de ses principes... A son grand soulagement, les yeux de Dorothée souriaient lorsqu'elle les leva vers elle. — Quel merveilleux almanach vous faites! Comptez-vous, s'il vous plaît, par lunes ou par calendes?

— Je compte du premier jour d'avril au dernier de septembre,... et je suis sûre que, depuis qu'ils dorment dans ce secrétaire, vous n'y avez même pas pensé une fois!

— Puisque, bien entendu, nous ne les porterons jamais! — Son crayon à la main, elle faisait de petits profils sur les marges de son papier.

« Sa sœur rougit, prit un air grave. — Il me semble que c'est manquer de respect à la mémoire de notre pauvre mère que de les mettre ainsi de côté. D'ailleurs, — et elle étouffa un soupir, — les colliers sont redevenus à la mode... On a beau être chrétienne, sûrement il doit y avoir au ciel des femmes qui ont en ce monde porté des diamans.

— Vous aimeriez à les porter! s'écria Dorothée avec l'étonnement qu'on éprouve en faisant une curieuse découverte. Alors tirons-les bien vite de ce secrétaire. Pourquoi ne l'avoir pas demandé plus tôt? Mais les clés,... où sont les clés? — Elle se prit la tête dans les mains comme si elle eût désespéré de sa mémoire.

— Les voici, dit Célie, qui avait depuis longtemps préparé cette explication.

— Ouvrez donc le grand tiroir, la cassette est dedans.

« Les divers bijoux furent bientôt répandus sur la table en une nappe étincelante. Ce n'était pas un écrin considérable; mais quelques-unes des parures étaient vraiment belles. Dorothée prit un collier d'améthystes pour l'attacher au cou de Célie, auquel il s'ajusta comme un bracelet; ce cercle étroit s'harmonisait bien avec son port de tête, qui rappelait celui de la reine Henriette-Marie, et elle put s'en apercevoir dans la glace.

— Ce sera charmant avec votre mousseline des Indes; la croix de perles conviendra pour les toilettes foncées.

« Célie faisait effort pour ne pas rire de joie. — Oh! Dodo, la croix est à vous.

— Non, chérie, non! dit Dorothée indifférente.

— Je le veux, j'y tiens beaucoup, insista Célie; vous savez que même en noir vous pouvez porter cela.

— Une croix est la dernière chose dont je ferais un hochet.

— Alors, balbutia Célie interdite, vous me blâmez donc d'avoir moins de scrupule?

— Nullement, dit Dorothée avec une petite tape condescendante sur la joue de sa sœur. Les âmes ont chacune leur physionomie comme les visages; ce qui sied à celle-ci ne convient pas à celle-là.

— Mais vous pourriez désirer la garder en souvenir de maman.

— J'ai d'autres souvenirs. Tout cela est à vous, chère petite. Ne discutons pas davantage; emportez votre bien.

« Célie fut blessée; il y avait dans cette tolérance puritaine une nuance de hauteur qui équivalait à la persécution. — Comment puis-je porter des bijoux, si mon aînée n'en a jamais? demanda-t-elle.

— Ma chère Célie, c'est être trop exigeante que de vouloir me forcer à me faire belle pour vous excuser de l'être. Si je mettais un collier pareil, mon Dieu! il me semblerait faire une pirouette d'opéra,... le monde tournerait avec moi.

« Célie avait détaché le collier. — Il serait trop étroit pour vous, c'est vrai, dit-elle encore avec une secrète satisfaction; les colliers ne sont pas ce qu'il vous faut.

« Comme elle ouvrait ensuite l'écrin d'une bague d'émeraude entourée de diamans, le soleil, voilé jusque-là par les nuages, darda un rayon éblouissant sur la table. — Que c'est beau! s'écria Dorothée sous l'influence d'un sentiment nouveau, subit comme le rayon lui-même. N'est-il pas singulier que la couleur nous pénètre ainsi avec la violence du parfum? Voici pourquoi sans doute, ajouta-t-elle aussitôt, les pierres précieuses servent d'emblèmes spirituels dans l'Apocalypse. On dirait, en vérité, des fragmens du ciel. Cette émeraude est la plus belle.

— Et voici le bracelet pareil, dit Célie.

« Dorothée fit glisser la bague à son doigt et le bracelet à son poignet, puis tourna sa main vers la fenêtre, en l'élevant à la hauteur de ses yeux. Elle cherchait à justifier le plaisir qu'elle éprouvait en lui prêtant un caractère mystique.

— Vous aimeriez ceci, Dorothée? dit Célie, stupéfaite de voir sa sœur montrer quelque faiblesse; elle songeait aussi que les émeraudes l'embelliraient elle-même plus encore que les améthystes peut-être... Mais, tenez, ces agates sont jolies et *sérieuses*.

— Oui, je garderai la bague et le bracelet, dit Dorothée, laissant tomber sa main sur la table. Quand on songe, ajouta-t-elle d'un autre ton, que ce sont de pauvres gens qui trouvent ces choses, qui les taillent!... — Elle se mit à réfléchir, et Célie à espérer que sa sœur serait conséquente avec elle-même en renonçant à de vains ornemens. — Je les garde, répéta Dorothée. Emportez le reste. — Elle reprit son crayon, mais sans écarter les joyaux, les regardant toujours, et se promettant de les avoir souvent auprès d'elle pour réjouir ses yeux.

— Les porterez-vous dans le monde? demanda Célie curieuse.

« Dorothée lui jeta un regard rapide. — Peut-être, dit-elle avec hauteur; on ne sait jamais jusqu'où l'on peut descendre.

« Célie redevint pourpre et se sentit triste. Elle comprenait que sa sœur était offensée, et n'osait même plus la remercier de ses dons, qu'elle remit dans la boîte. Dorothée, elle aussi, souffrait; tout en dessinant, elle se reprochait certains sentimens et certaines paroles.

« La conscience de Célie lui disait qu'elle n'avait eu aucun tort. Dorothée aurait dû prendre sa part des bijoux ou bien renoncer à tous. — Quant à moi, pensait-elle, je ne crois pas que mes prières soient troublées par le plaisir que j'aurai à porter ce collier. Les opinions personnelles de Dorothée ne sauraient me lier après tout, bien que Dorothée doive être liée par elles; mais Dorothée n'est pas toujours conséquente avec elle-même.

« Elle resta penchée sur sa tapisserie jusqu'à ce que sa sœur l'appelât. — Venez donc voir! Je me croirai grand architecte, si l'on peut se servir sérieusement de mes cheminées et de mes escaliers.

« Comme Célie examinait le plan, Dorothée appuya sa joue sur son bras d'une façon caressante : elle s'accusait. Célie le comprit et pardonna. Depuis qu'elle pouvait se souvenir, il y avait eu dans la disposition de son esprit à l'égard de sa sœur une certaine dose de malice mêlée à beaucoup de crainte. »

Ces deux jeunes filles, orphelines de bonne heure, ont été élevées d'abord par une famille anglaise, puis par une famille suisse de Lausanne, à qui leur tuteur, un oncle célibataire, les confia, s'imaginant remédier ainsi à leur isolement. Depuis une année à peine, elles demeurent à Tipton-Grange auprès de cet oncle, âgé de soixante ans, d'un caractère facile, d'opinions flottantes, avant tout indécis et changeant. Chez lui, l'énergie puritaine héréditaire, qui se retrouve intacte dans tous les défauts comme dans toutes les vertus de sa nièce Dorothée, a évidemment dégénéré. L'indifférence avec laquelle il « laisse aller les choses » sur les propriétés de miss Brooke rend celle-ci fort impatiente d'atteindre l'âge où elle pourra disposer des sommes nécessaires aux projets de sa charité. Bien qu'on la considère comme une héritière dans

ce pays, où les grandes fortunes sont rares, miss Brooke ne se mariera pas aisément. Il y a pour cela deux bonnes raisons : d'une part toutes les vanités la trouvent insensible, de l'autre elle inquiète par son goût des extrêmes et sa ferme volonté de tout régler autour d'elle d'après des principes très personnels. Une jeune fille du monde qui s'agenouille au chevet des paysans malades pour prier avec une ferveur digne du temps des apôtres, qui s'impose volontairement des jeûnes et passe la nuit à lire des livres de théologie, pourra bien, devenue femme, s'éveiller un beau matin possédée de quelque chimère nouvelle qui lui fasse appliquer ses revenus d'une façon admirable sans doute, mais contraire au goût du mari. Tout le monde craint Dorothée; les paysans eux-mêmes, bien qu'elle soit leur providence, lui préfèrent Célie, dont le caractère aimable se laisse déchiffrer plus aisément que le sien. Cependant ceux qui l'approchent, fussent-ils prévenus, lui trouvent un charme qu'ils ne peuvent concilier avec sa réputation; les hommes la proclament « ensorcelante à cheval, » et en effet, le teint et la physionomie animés par le grand air, par l'exercice, elle n'a rien d'une dévote. Pourtant Dorothée ne se doute pas de ses avantages extérieurs; il est touchant de l'entendre exalter au contraire ceux de Célie. Chaque fois qu'un voisin devient assidu, elle décide qu'il est amoureux de Célie; c'est ainsi qu'elle se méprend tout à fait sur le motif qui amène sans cesse sir James Chettam chez son oncle. Comment croire qu'il vienne pour elle? et qu'aurait-elle à dire à un gentilhomme campagnard, grand chasseur, fût-il jeune, fût-il beau, fût-il aimable? Le bonheur à ses yeux serait d'épouser un homme digne, par son âge et son mérite, d'être pour elle une sorte de père et capable de lui enseigner l'hébreu au besoin, — Milton aveugle ou le vertueux Hooker. Elle ne rencontre ni l'un ni l'autre, elle tombe sur le révérend Édouard Casaubon, propriétaire du manoir voisin de Lowick et cité par tout le comté comme un savant de premier ordre. Depuis bien des années, dit-on, il prépare les matériaux d'un grand ouvrage d'histoire religieuse dont la publication doit affirmer des points de vue nouveaux. L'éclat de sa fortune rejaillit sur sa piété; son nom impose à tous sans qu'on sache bien pourquoi. Nous l'apercevons une première fois à dîner chez M. Brooke. Il a des cheveux gris de fer, des yeux caves, la taille grêle. Quelle différence avec le teint fleuri et les favoris opulens de sir James! Sa manière de parler précise et dogmatique contraste avec les commérages sans consistance du bon M. Brooke, et cela suffit pour séduire Dorothée; elle se laisse prendre à ses doctes discours accompagnés d'un mouvement régulier de la tête et d'un clignement de paupières. — Que M. Casaubon est donc laid! dit Célie après le dîner.

— C'est, répond sa sœur, un des hommes les plus distingués que j'aie vus; il ressemble aux portraits de Locke.

— Locke avait-il aussi les deux verrues?

— Je suppose que oui... Aux yeux de certaines gens, il devait avoir des verrues.

— M. Casaubon est si jaune!

— Vous préférez peut-être qu'un homme ait le teint d'un cochon de lait?

— Dodo!.. je ne vous ai jamais entendue faire de comparaisons aussi risquées!

— C'est que je n'en ai pas encore eu l'occasion; ma comparaison est juste.

— Savez-vous, Dodo, qu'on croirait presque que vous vous emportez?

— Il est si douloureux de vous voir considérer un être humain comme s'il ne s'agissait que de l'animal et du vêtement, sans tenir compte de la grande âme que peut refléter un visage d'homme!

— M. Casaubon aurait une grande âme?

— Je le crois, dit sincèrement Dorothée. Tout ce que je vois de lui est en harmonie avec sa remarquable brochure sur *la Cosmologie biblique*.

— Il parle si peu!

— Il n'a personne à qui parler.

Célie pensa : — Elle méprise donc bien sir James Chettam? Alors elle ne voudra pas de lui. — Et Célie trouva que c'était dommage. Elle ne s'était jamais trompée sur les intentions de sir James; parfois elle avait craint, il est vrai, que Dorothée ne rendît pas heureux un mari qui n'eût point sa manière de voir; si elle eût osé se l'avouer, sa sœur lui paraissait trop religieuse pour la simple vie conjugale. Les principes et les scrupules lui faisaient l'effet d'autant d'aiguilles sur lesquelles on tremble de marcher ou de s'asseoir, et Célie avait bien raison; mais il est évident que l'auteur lui trouve un jugement court et borné.

Au moment même où M. Casaubon pèse les considérations qui le décideront peut-être à demander la main de miss Brooke, miss Brooke énumère dans son esprit toutes celles qui doivent l'encourager à la lui accorder. Elle écoute avec respect ses vagues confidences sur la nature du grand ouvrage dans lequel il a entrepris de prouver que tous les mythes et toutes les superstitions du monde entier ne sont depuis les âges les plus reculés que des réminiscences corrompues d'une tradition originellement révélée; elle est captivée par la grandeur apparente de ses conceptions, flattée qu'il lui parle comme à un collègue, car M. Casaubon n'a pas deux manières

d'exprimer sa pensée : tout ce qu'il dit ressemble à ces inscriptions clouées à une porte de musée qui ouvre sur les trésors du passé; à peine daigne-t-il, lorsqu'il lui arrive de citer une phrase grecque ou latine, la traduire ensuite. Pour Dorothée, il représente un Bossuet vivant, capable de réconcilier la science avec la dévotion et de réunir les gloires du saint et du docteur. — Mes idées, se dit-elle en causant avec lui, mes sentimens, le peu d'expérience que j'ai, tout ce qui chez moi forme un mince filet spirituel existe chez lui à l'état d'océan ; mais c'est la même eau, nous pensons de même. — De son côté, M. Casaubon s'attache à faire parler Dorothée; en la regardant, son visage ridé s'éclaire d'un rayon pareil à ceux du soleil d'hiver. Il lui avoue un jour qu'il sent l'inconvénient de la solitude, et qu'il lui semble que la présence de la jeunesse doit donner du charme aux sérieux labeurs de l'âge mûr. C'est bien un prélude de déclaration, car jamais cet homme grave ne hasarde le moindre mot sans en avoir pesé les conséquences, pas plus qu'il ne revient sur aucune communication une fois faite. Pour affirmer des sentimens exprimés le 2 octobre par exemple, il se bornerait à mentionner la date, jugeant de la mémoire des autres d'après la sienne, qui est un dictionnaire. L'envoi de certaine brochure sur la primitive église, enrichie de notes marginales de la main de l'auteur, est promptement suivi d'une lettre dans laquelle M. Casaubon s'offre avec mille cérémonies et circonlocutions pédantesques à être le gardien terrestre de la félicité de cette femme belle et ardente, plus jeune que lui de près de trente ans. Son offre ridicule ouvre le ciel à la pauvre enthousiaste. Comme un néophyte prêt à franchir le suprême degré d'initiation, elle verse des larmes d'extase : enfin elle va donc pouvoir approfondir ce qui lui semble être le bien, échanger une sujétion puérile à sa propre ignorance contre la liberté de la soumission volontaire à un guide digne de la conduire sur les hauteurs, apprendre tout de lui!.. C'est décidément un directeur de conscience que cherche la sainte Thérèse de Middlemarch, mais jamais dévote jusque-là n'avait songé à faire de son confesseur un mari.

Cette aberration nous touche d'autant moins qu'elle pourrait, si bon lui semblait, mettre à exécution ses idées philanthropiques en épousant l'honnête et joyeux sir James : celui-ci, pour lui plaire, s'est associé à un rêve dont elle se berce, un rêve digne d'Oberlin : embellir la vie des pauvres. Il fait construire sur ses terres des chaumières modèles dont Dorothée a tracé le plan, et s'imagine, parce qu'elle lui en sait gré, s'assurer des droits sur son cœur ; mais cette espérance présomptueuse inspire à miss Brooke, lorsqu'elle s'en aperçoit, plus de mépris encore pour les sentimens

mesquins, égoïstes et intéressés de la société qui l'entoure. Personne n'est donc capable de la comprendre, personne, sauf M. Casaubon! Elle entre dans l'état de mariage comme elle entrerait au couvent, avec une religieuse exaltation pour les devoirs austères qu'il comporte; en vain M. Brooke lui fait observer qu'elle épouse un homme déjà vieux, d'humeur taciturne et d'une faible santé, en vain Célie s'afflige, en vain le voisinage se montre scandalisé. Dorothée reste insensible à tout, même à la douleur de sir James, douleur mâle et contenue, tempérée par le dégoût que lui inspire la préférence d'une fille de vingt ans pour un rat de bibliothèque momifié. — L'ombre d'un homme! regardez ses jambes! dit-il à son amie Mme Cadwallader, type original de demoiselle noble descendue des splendeurs de son arbre généalogique dans la pauvreté d'un presbytère de campagne, où elle est restée grande dame, toujours armée de son franc-parler. Il n'a pas de sang dans les veines. — Non, quelqu'un en a examiné une goutte au microscope et n'a vu que virgules et parenthèses, dit la spirituelle femme du recteur. Puisse-t-elle ne pas se repentir de sa prise d'habit! — Puis, finement elle insinue que la petite Célie vaut mille fois mieux que ces modèles de vertu qui en savent plus long que le recteur et le curé ensemble, et qu'en faisant la cour à l'aînée sir James a peut-être, sans le vouloir, séduit la cadette.

Or le digne jeune homme n'est point, Dieu merci! de ces gens qui soupirent éternellement après l'impossible, pour qui la plus belle fleur est celle que la nature a placée hors de leur portée. On peut dès lors espérer qu'il se laissera consoler par les grâces modestes de Célie, et on en est bien aise, car ces deux personnages sont les seuls qui jusqu'ici ne déplaisent pas. Pourtant, et c'est en cela qu'éclate le talent d'analyse de George Eliot, malgré la sympathie absente, une sorte d'intérêt nous attache aux caractères principaux, creusés avec art dans leurs replis les plus désagréables. Certes nous n'aimons guère cette puritaine à passions latentes qu'on nous représente prosternée métaphoriquement aux pieds de son futur époux comme devant un pape protestant; nous aimons moins encore ce faux savant, entêté de lui-même, qui a besoin de se rappeler tous les passages classiques qu'il a lus pour estimer ce que vaut l'amour d'une belle jeune fille à qui durant les courtes semaines des fiançailles il apprend à lire le grec! Cette union contre nature révolte tous les sentimens; mais enfin, puisqu'elle est consommée, nous avons hâte de connaître les déceptions qu'elle entraînera. George Eliot dédaigne de satisfaire notre impatience; interrompant la dissection qui nous rendait attentifs, l'opérateur applique son scalpel à d'autres sujets absolu-

ment indifférens, tandis que le couple mal assorti voyage sur la route d'Italie.

Dans les réunions qui ont précédé ce mariage, le lecteur a fait connaissance avec une partie de la société de Middlemarch, la ville voisine. M. Lydgate entre autres, le nouveau médecin, a été présenté à miss Brooke, qu'il trouve, malgré son grand esprit et son indiscutable beauté, très différente de l'idéal qu'il s'est formé de la femme. Selon lui, la femme doit être tout simplement assez aimable pour produire sur les sens l'effet d'une musique exquise, et miss Rosamond Vincy, la fille du maire, dont il est amoureux sans bien le savoir encore, lui paraît posséder seule le vrai charme mélodique. Au fait, peu nous importent l'idéal de M. Lydgate et son opinion de miss Brooke, bien que le romancier ait soin de nous dire que « quiconque observe la convergence furtive des destinées humaines sait voir une lente préparation d'effets se produisant d'une vie à une autre et formant un contraste ironique avec le regard indifférent ou glacé que nous laissons tomber sur notre voisin inconnu. » Cela serait juste, si chacune des figures évoquées avec plus ou moins de relief devait concourir à l'effet général; mais on pourrait sans inconvénient au contraire supprimer ce second roman qui vient se greffer sur le premier. Quelques lignes par exemple suffiraient à nous faire connaître le jeune docteur intelligent, pauvre et ambitieux, partagé entre l'amour de la science et l'amour plus noble encore des êtres souffrans, cet ardent pionnier des régions inexplorées (nous sommes en 1829) de la pathologie.

Guérir et *trouver*, faire à la fois son humble devoir à Middlemarch et quelque grande œuvre pour le monde, voilà le but de Lydgate, voilà tout ce qu'il est essentiel de savoir sur son compte; mais George Eliot ne l'entend pas ainsi. Nous avons à subir un long chapitre de détails sur les préjugés de sa famille, le développement de sa vocation médicale, sa vie d'étudiant à Londres, à Édimbourg, à Paris enfin, où il rencontra une actrice de mélodrame qui fit de lui un homme désillusionné. Il est désormais incapable de considérer la femme autrement qu'au point de vue scientifique, comme un être gracieux, à peine responsable, dont le rôle est de nous égayer par ses gazouillemens et de nous réchauffer à la douce flamme de son regard bleu, quelque chose de plus qu'un oiseau ou une fleur, tenant d'ailleurs de tous les deux; en outre la beauté blonde paraît à Lydgate devoir être vertueuse par tempérament, n'étant évidemment moulée que pour des jouissances délicates. Si la science lui permettait de songer au mariage, il choisirait Rosamond.

De son côté, la coquette de Middlemarch, pénétrée de mépris pour les jeunes indigènes, tous amoureux d'elle, cela va sans dire,

attend impatiemment l'heure où se déclarera cet homme qui a le mérite d'être étranger à sa province, bien né, bien apparenté, bien élevé, cet homme supérieur enfin dont il serait amusant de faire un esclave. Rosamond se sent de force à conquérir; elle a, dans la meilleure pension du comté, appris tout ce qui compose l'éducation parachevée d'une demoiselle, y compris l'art de monter en voiture, et ses talens variés émerveillent jusqu'à l'éblouissement son père le manufacturier, sa mère surtout, fille d'un aubergiste, brave femme un peu folle, qui met son orgueil dans les allures de *gentleman* d'un fils élégant et paresseux, le jeune Fred.

Il faut dire que Fred Vincy compte sur l'héritage de l'oncle Featherstone, et nous voici bon gré mal gré initiés aux manies et aux boutades misanthropiques de ce vieux renard podagre presque mourant, autour duquel s'abattent, comme autant de bêtes de proie, les membres de sa nombreuse famille. Il fait retomber la mauvaise humeur qu'il en ressent sur une jeune fille pauvre, Mary Garth, la gardienne attentive et désintéressée de sa maison. Un penchant qui n'a pu naître que du contraste absolu de leurs caractères rapproche le prodigue Vincy de cette personne honnête, positive, intègre jusqu'au scrupule, franche jusqu'à la rudesse, sans fortune et sans beauté; mais Mary se trouverait déshonorée d'épouser un oisif qui dépense aux courses et au billard plus qu'il ne possède. Par excès de probité, elle éloigne de lui l'héritage qu'il attend.

Leurs conversations, où la morale tient victorieusement tête à l'amour piqué, les querelles de famille entre le banquier Bulstrode, type de dévot hypocrite et dominateur, et son beau-frère, le vieux Vincy, les intrigues ourdies par ce banquier pharisien contre le vicaire de Saint-Botolph, Camden Farebrother, qui a le tort de s'occuper de métaphysique et d'histoire naturelle au lieu de s'en tenir à prêcher quelques vieilles vérités solides, ce qui lui fait perdre la place de chapelain de l'hôpital, — des questions de votes, de conseils d'administration, de rivalités électorales, des commérages de petite ville au milieu desquels Lydgate se trouve pris et comme étouffé malgré sa volonté énergique de n'y entrer pour rien, — des hors-d'œuvre en un mot remplissent la seconde partie de *Middlemarch*. On y rencontre de curieuses peintures de mœurs et de caractères, marquées au sceau de cette qualité si anglaise que le mot même ne peut se traduire, la *quaintness*, mélange d'esprit, de grâce et d'originalité; cependant ces hors-d'œuvre font ressortir une fois de plus l'erreur d'un système qui consiste à reproduire chaque épisode qui survient, chaque figure qui passe, avec une précision photographique pour ainsi dire. Or la meilleure photographie, quelque nette, quelque lumineuse qu'elle soit, restera toujours

inférieure au tableau composé avec le souci de l'ensemble, de l'unité.

Si l'auteur avait supprimé les personnages secondaires qui ne se rattachent pas à l'action principale, le roman serait réduit de moitié, car la plupart des citoyens de Middlemarch ne semblent intervenir que pour laisser au couple Casaubon le temps d'arriver à Rome, où nous le retrouvons en plein désenchantement, comme il était aisé de le prévoir.

La pauvre Dorothée s'obstine encore à croire que le sentiment de tristesse qui l'accable vient de sa propre pauvreté spirituelle, mais elle est malheureuse, et elle s'en rend compte trop clairement après quelques semaines de ce qu'on est convenu d'appeler la lune de miel, consacrées à visiter l'une des plus intéressantes villes du monde. L'enthousiasme qui l'avait jetée dans ce mariage absurde s'allumait à l'espérance de soulager en partie M. Casaubon du poids de son travail et de mêler quelques fils d'or à la trame sombre de sa vie; or M. Casaubon est aussi tristement préoccupé pour le moins que par le passé. Rien de ce qui intéresse le commun des mortels n'arrive même à le distraire en passant. Lorsqu'il dit à sa femme devant un tableau : Tenez-vous à rester encore? je resterai, si bon vous semble, — quand il lui explique froidement les beautés de la *Farnésine* en mêlant à un jugement banal sur Raphaël, qu'il ne voit que par les yeux des connaisseurs, sa dédaigneuse appréciation de la fable de Psyché, qui doit être l'invention romanesque d'une période littéraire plutôt qu'un mythe original, elle sent qu'il a hâte de retourner seul au Vatican poursuivre la stérile recherche de sa clé des mythologies. Seule, de son côté, escortée d'une femme de chambre et d'un courrier, elle erre mélancolique dans les églises, les musées, en songeant aux maussades soirées passées dans la société de son mari, et en s'attristant de la froideur mêlée de gêne avec laquelle il repousse l'aide qu'elle lui offre, comme si elle prétendait devenir, non pas son secrétaire dévoué, mais plutôt quelque espion malveillant. Le vieux Casaubon commence à se douter parfois en effet que l'objet de ses travaux soutiendrait difficilement la critique, et Dorothée dans ces momens-là est moins sa femme qu'une personnification importune du monde ennemi qui entoure tout uateur mal apprécié.

Un jour que le choc de cette méfiance d'une part et d'une bonne volonté apparemment indiscrète de l'autre a produit entre les deux époux une première discussion assez vive, Dorothée rencontre à l'improviste dans les galeries du Vatican, auprès de l'*Ariane couchée*, avec laquelle sa beauté spiritualisée forme une vivante antithèse, un parent pauvre de Casaubon dont elle a entrevu avant son mariage la

jeune et sympathique figure. D'abord Will Ladislaw jugeait assez sévèrement Dorothée, n'admettant pas qu'une femme capable d'épouser Casaubon pût être rien de mieux qu'une pédante désagréable. Malgré les services signalés que lui a rendus son cousin, ou même à cause de ces services, car la hauteur et la sécheresse avec lesquelles on nous oblige peuvent rendre la reconnaissance un fardeau, Will Ladislaw déteste Casaubon, qui le tient aussi en profond dédain. Pour le faux savant, qui a usé sa vie au travail préparatoire d'une œuvre impossible, l'imagination poétique de Will, son esprit vif jusqu'à la turbulence, son tempérament avide d'aventures, doivent être autant de signes de frivolité. Le voyant rebelle au choix d'une carrière sous prétexte qu'il est apte à plusieurs et qu'il veut tout connaître avant de se fixer, Casaubon s'est résigné de mauvaise grâce à subvenir encore aux dépenses d'une année de voyages, il a mis ce Pégase en révolte contre son joug à l'épreuve de la liberté. Sa surprise lorsqu'il le retrouve en Italie, où il s'occupe provisoirement de peinture, est sans aucun mélange de plaisir; quant à Will Ladislaw, il abjure vite d'injustes préventions contre Dorothée. Après une première conversation, il s'étonne, il est ému de sa simplicité presque enfantine sous certains rapports, des éclairs de sensibilité qui lui échappent, et il conclut qu'elle a dû faire de ce mariage odieux quelque étrange roman, qu'elle a été trompée par sa propre candeur. Ah! si M. Casaubon n'était qu'un dragon qui eût emporté cet ange dans sa caverne par violence et sans formalités légales, quel devoir sacré ce serait d'arracher Dorothée à de pareilles griffes! Par malheur, M. Casaubon est quelque chose de bien autrement intraitable qu'un dragon; c'est un bienfaiteur appuyé sur les droits que lui donne la société. Will ne peut même insinuer ce qu'il pense de la vanité de son œuvre sans se montrer ingrat; du moins se dédommage-t-il de tant de contrainte en faisant des visites fréquentes à Dorothée, toujours seule chez elle. L'abandon où elle vit indigne le jeune homme et l'enchante à la fois; il en veut au mari de délaisser ainsi cette charmante créature pour s'en aller à la chasse de futilités vermoulues, et en même temps quel bonheur de pouvoir causer sans témoins! — Souvent les questions d'art les amènent à traiter des questions de sentimens. — Je crains, dit Will, que vous ne jugiez l'art en hérétique. Comment cela se fait-il? Je vous aurais crue sensible à la beauté partout où elle se trouve.

— Je suppose que je manque d'intelligence pour bien des choses, répondit simplement Dorothée; j'aimerais rendre belle la vie de tout le monde, et cette immense dépense d'art qui semble faite pour ainsi dire en dehors de la vie, sans la rendre meilleure pour le grand

nombre, m'afflige. Ma jouissance, de quelque nature qu'elle soit, est toujours gâtée quand je songe qu'elle est refusée à d'autres.

— J'appelle cela le fanatisme de la sympathie, répliqua impétueusement Will. Vous pourriez en dire autant de toute poésie, de toute délicatesse. Si vous poussiez jusqu'au bout ce raisonnement, vous devriez être malheureuse de votre propre bonté, devenir mauvaise afin de n'avoir d'avantages sur personne. La meilleure piété est de jouir quand on le peut; on fait alors son possible pour assurer à ce bas monde la réputation d'être une planète agréable... Je vous soupçonne d'avoir une idée fausse des vertus de la misère et d'aspirer à faire de votre vie un martyre...

— Vous vous trompez. Je ne suis pas triste... Je ne suis jamais malheureuse longtemps de suite. Je suis violente et méchante, — pas comme Célie, — j'éclate, et puis tout redevient glorieux. Je ne puis m'empêcher de croire en aveugle au sublime. Ici je jouirais de l'art volontiers; hélas! il y a tant de beautés que je ne m'explique pas et qui me semblent être plutôt une consécration de la laideur! Comme peinture, comme sculpture, c'est merveilleux peut-être; mais le sentiment est souvent bas et brutal, parfois même ridicule. Çà et là je sens que quelque chose de vraiment noble s'empare de mon admiration, quelque chose que je pourrais comparer aux montagnes albaines ou au coucher du soleil sur le Pincio; cela me fait regretter encore plus de trouver si peu de cette perfection dans les œuvres qui ont coûté aux hommes tant de travail.

— Bien entendu, il y a nombre de médiocrités; les choses rares ont besoin de ce sol pour y croître.

— Oh Dieu! dit Dorothée, reprenant le cours ordinaire de ses réflexions tristes, je vois qu'il doit être très difficile de faire rien de bon. J'ai souvent pensé, depuis que je suis à Rome, que la plupart de nos existences seraient plus laides et plus mauvaises que de laides et mauvaises peintures, si elles pouvaient s'accrocher aux murs...

— Vous êtes trop jeune,... c'est un anachronisme que de pareilles pensées, dit Will en secouant la tête par un mouvement rapide qui lui était familier. Vous parlez comme si vous ignoriez la jeunesse. C'est monstrueux... Vous avez été élevée dans ces principes atroces qui, pareils au Minotaure, choisissent les plus parfaites entre les femmes pour les dévorer, et maintenant vous irez vous enfermer dans cette prison de Lowick... Vous serez enterrée vive. Cela me rend fou d'y songer. J'aimerais mieux ne vous avoir jamais vue que de penser à vous avec cette perspective d'avenir.

Will craignit d'être allé trop loin; mais le ton de regret irrité qu'il avait pris exprimait tant de bonté que Dorothée répondit en

souriant avec une émotion inconnue de reconnaissance : — Vous n'aimiez pas Lowick, ayant attaché votre cœur à un genre de vie tout différent; Lowick est la maison de mon choix.

Will ne sut que dire, car il ne pouvait répondre qu'il était prêt à mourir pour elle. Le respect l'arrête toujours avant la scène de passion que l'on attend inutilement d'un bout à l'autre de ce roman.

Sans se rendre compte de l'adoration qu'elle inspire, Dorothée prend plaisir à consulter sur toutes choses le goût de son nouvel ami, qui lui prouve que le sentiment de l'art peut s'acquérir en grande partie; elle est touchée surtout de l'affection que Will lui témoigne, à elle qui avait jusque-là tant donné pour recevoir si peu. Elle s'intéresse à sa vocation indécise, l'aide à la chercher, l'encourage maternellement; peut-être est-elle frappée à son insu du contraste de cette brillante, franche et fougueuse jeunesse avec la caducité précoce de M. Casaubon. La première impression, en apercevant Will, est celle que fait éprouver un rayon de soleil; ses traits mobiles semblent se transformer à tous momens sous le coup de baguette d'Ariel, et sa chevelure secouer une lumière que l'on peut prendre pour l'auréole même du génie. M. Casaubon ne se dissimule aucun des avantages de son petit cousin, et, tout en les jugeant frivoles, il en est jaloux, ce qui le rend plus maussade et plus sombre, car il a trop d'orgueil pour trahir autrement cette jalousie qu'il n'a pas épuisée tout entière en rivalités scientifiques, cette jalousie qui n'est au fond qu'une des formes de l'égoïsme souffrant. George Eliot en fait l'objet d'une curieuse étude psychologique, à laquelle nous sommes arrachés par le brusque changement de décor qui nous ramène à Middlemarch, au milieu de la famille Vincy.

Un critique des plus autorisés parmi ses compatriotes a complimenté l'auteur de *Middlemarch* d'avoir fait de chaque volume un ouvrage complet. Nous ne contredirons pas cette assertion, mais nous la tournerons en blâme : l'intérêt, divisé entre deux sujets étrangers l'un à l'autre, s'alanguit et finit par s'éteindre. Aussi est-on soulagé en apprenant que l'affection dont est atteint M. Casaubon a chance de se terminer par une mort prochaine. Sans cela, Dorothée succomberait elle-même de lassitude et de tristesse dans ce manoir de Lowick, où elle essaie de donner le change à son activité en copiant du latin sous l'œil inquiet et méfiant de son désagréable mari. Souvent, il est vrai, elle quitte la bibliothèque pour un petit boudoir fantastiquement meublé de tapisseries verdâtres où, parmi d'autres portraits, se trouve la miniature de la grand'-mère de Will Ladislaw, femme résolue et passionnée qu'une més-

alliance a brouillée avec les siens. Entre ce portrait et Dorothée s'établit une sorte d'intimité étrange : devant lui, elle rêve, elle parle comme s'il pouvait l'entendre, et les contours, prenant plus de fermeté, le regard plus de feu, lui rappellent l'aimable visage de Will. Un matin tombent dans cet intérieur glacé deux lettres du jeune homme. L'une est adressée à Dorothée, l'autre annonce à M. Casaubon l'honnête intention de vivre désormais de son travail en Angleterre, où il va revenir. De ces nouvelles, Dorothée ressent une joie secrète, aussitôt troublée par le refus formel du mari de recevoir la visite que promet Will, et surtout par le ton d'humeur, d'autorité, avec lequel il signifie sa volonté de se tenir désormais à l'abri des fâcheux. Quelques minutes plus tard, M. Casaubon est frappé d'une attaque d'apoplexie. Alors la pauvre femme est réellement touchante par l'abnégation et l'oubli d'elle-même; elle se consacre tout entière à des soins incessans, que ne récompense ni gratitude ni tendresse. M. Casaubon n'ignore pas qu'il est condamné par la science, et la crainte de n'avoir pas le temps d'achever la tâche qu'il s'est imposée se mêle à une amère méfiance de l'affection de sa femme. Par une bizarrerie nouvelle, c'est sur lui que l'auteur prétend concentrer l'intérêt; il proteste contre la disposition générale à plaindre d'abord les jeunes gens. Malgré les paupières clignotantes et les verrues qui choquent Célie, malgré la faiblesse musculaire que méprise sir James, Casaubon est affamé de bonheur comme le reste des hommes, et le bonheur le fuit. Il a cru le saisir le jour où la Providence lui a donné une compagne vertueuse, modeste, bien élevée, — jeune et belle par surcroît; mais à défaut d'un corps robuste une âme enthousiaste nous est nécessaire pour connaître la joie intense. Outre les déceptions, il a des scrupules de plus d'une sorte, lui qui tient avant tout à passer pour irréprochable : les brochures qu'il a détachées de l'ensemble de son œuvre, toujours à l'état de projet, ont eu un succès médiocre; il soupçonne l'archidiacre de ne pas les avoir lues, il reste dans un doute pénible sur ce qu'en pensent les grands esprits qui font loi, et garde la conviction qu'un de ses anciens amis a écrit tel compte-rendu dénigrant qui demeure enfermé dans un tiroir secret de son bureau et dans un coin sombre de sa mémoire. Avec la foi dans ses propres œuvres, la foi religieuse de Casaubon s'affaiblit, comme si l'espérance chrétienne en l'immortalité de l'âme dépendait de l'immortalité de *la Clé des mythologies*. Le mariage, de même que la religion et la science, est, hélas! pour lui une obligation extérieure qui ne le satisfait ni ne le console; plus il avance dans la vie conjugale, plus l'idée fixe de remplir ses devoirs domine tout le reste. En vain George Eliot fait dépense de logique et,

au besoin, de paradoxe pour nous attendrir sur l'angoisse d'un homme qui demeure toujours ambitieux et timide, consciencieux et myope, qui ne sent jamais naître de ses aspirations une pensée, une passion, un acte énergiques, — malheur d'autant plus complet qu'il se dérobe à la pitié et qu'il craint par-dessus tout d'être deviné; — nous n'avons point de sympathie pour cette personnalité mesquine, irritable, impuissante, qui envie la gloire et la felicité sans mériter l'une et sans être capable de goûter l'autre. Cependant le désespoir qu'après de longs mois d'abnégation et de lutte sa mort inspire à Dorothée s'explique à la rigueur, car il est causé par le remords, — le remords d'avoir éludé une promesse solennelle qu'il exigeait d'elle.

— Promettez-moi, a-t-il dit une nuit, promettez-moi d'obéir, si vous devenez veuve, à ce qui est mon désir formel. — Et Dorothée a demandé jusqu'au lendemain pour réfléchir, tremblant sans doute qu'il ne lui imposât de rassembler et de publier les élémens épars qui forment la prétendue *clé des mythologies*, car elle ne doit rien entrevoir de pis que de continuer à vivre parmi ces ruines et ces ténèbres inextricables. Le lendemain, lorsqu'elle s'est résignée à engager son avenir malgré tout, M. Casaubon n'est plus, et, loin d'éprouver quelque soulagement d'être délivrée du fardeau de ce serment mystérieux, elle se reproche de lui avoir refusé une dernière satisfaction. Il ne faut rien moins que l'ouverture du testament pour arrêter ses larmes : Casaubon, par un codicille imprévu, retire tous ses biens à sa veuve dans le cas où elle épouserait Will Ladislaw !

Cette clause, expression d'un soupçon injurieux, révolte tout le monde et en particulier sir James, qui a eu le bon sens de devenir l'heureux époux de Célie, mais sans abjurer pour sa belle-sœur une admiration chevaleresque. Que Dorothée ait jamais songé au jeune Ladislaw, sir James rougirait de l'admettre; mais que Ladislaw soit amoureux en effet, c'est autre chose. Il faut, selon lui, que M. Brooke, qui, dans l'intérêt des élections qu'il brigue, s'est attaché ce jeune homme, retire de ses mains un journal libéral qu'il dirige à merveille, se prive de l'appui de son double talent d'écrivain et d'orateur, l'éloigne enfin sans tarder, quitte à ne jamais parvenir au parlement. La réputation de Mme Casaubon l'exige. Tandis que M. Brooke hésite, Dorothée cherche à se ressaisir dans le chaos où flotte son âme effrayée; la révélation qui est venue la frapper à l'improviste a eu pour résultat immédiat de changer l'aspect de toutes choses, elle ne voit, ne sent plus rien de la même façon; elle se défend à la fois contre la violente aversion que lui inspire celui qui a eu des secrets pour elle, des secrets aussi amers, aussi offensans, et contre l'attrait non moins violent qui la rapproche tout à

coup de Will Ladislaw. Jamais elle n'avait admis auparavant qu'ils pussent un jour être l'un à l'autre; mais l'idée que son mari a pu redouter une pareille union la trouble étrangement. Le mari, triste et souffrant, n'est plus là pour solliciter sa pitié; son orgueil se révolte, et son cœur parle plus haut qu'elle ne le voudrait, il est même oppressé d'une singulière angoisse lorsqu'on lui apprend que Will est devenu l'hôte assidu de Lydgate, qui dans l'intervalle a épousé Rosamond et qui a déjà lieu de s'en repentir.

Plus coquette, plus égoïste, plus éprise d'elle-même que jamais, Rosamond blâme son mari de passer à l'hôpital le temps qu'il ne consacre pas à des expériences au microscope; elle lui reproche sans cesse, dans son langage puéril et enfantin, d'aimer ces vilaines choses plus qu'elle. Son goût effréné pour la toilette et le luxe est cause que le pauvre savant succombe sous le poids de ces tracas d'argent, qui finissent par étouffer toute préoccupation plus noble; mais peu importe à Rosamond : elle ne songe qu'à faire des conquêtes du haut de ce trône du mariage, au pied duquel le mari lui-même n'est qu'un sujet soumis. Son adorateur préféré est pour le moment Will Ladislaw; elle prend sa galanterie hyperbolique et à demi moqueuse pour le langage de la passion, et lui s'efforce d'oublier, en badinant avec cette femme légère, l'amour sans espoir qui remplit son cœur. Il sait trop qu'il doit fuir Dorothée; la précaution prise par M. Casaubon est faite pour les séparer plus que jamais. Leurs adieux, au moment où il souffre de s'éloigner, où elle brûle de le retenir, forment une des meilleures scènes de ce roman, qui abonde en beautés noyées dans des torrens d'ennui.

— J'avais écrit... pour demander la permission de vous voir, dit Will, s'asseyant en face d'elle. Je pars, et je ne pouvais le faire sans vous parler encore une fois.

— Je croyais que nous nous étions dit adieu quand vous êtes venu à Lowick, il y a déjà bien des semaines. Vous pensiez partir alors, répliqua Dorothée, dont la voix tremblait un peu.

— Oui, mais j'ignorais alors bien des choses que je sais maintenant, des choses qui ont changé mes pensées d'avenir. Quand je vous ai vue, mon rêve était de pouvoir revenir un jour ou l'autre. Je ne crois pas maintenant revenir jamais. — Il se tut un instant.

— Et vous désiriez m'en confier les raisons? demanda timidement Dorothée.

— Oui, dit Will avec impétuosité, secouant la tête et détournant d'elle son regard plein de colère; je dois le désirer, cela va sans dire. J'ai été grossièrement insulté à vos yeux, aux yeux de tous. Je veux que vous sachiez bien qu'en aucune circonstance je ne me serais abaissé,... qu'en aucune circonstance je n'aurais donné au

monde le droit de dire que je recherchais de l'argent, sous prétexte de rechercher autre chose; nulle autre sauvegarde n'était nécessaire contre moi, la sauvegarde de la richesse suffisait!

En prononçant ces mots, Will se leva pour s'en aller, il ne savait où, mais ce fut vers la fenêtre la plus proche, qui se trouvait ouverte; — un jour de l'année précédente, lui et Dorothée s'y étaient appuyés pour causer. — Tout le cœur de la jeune femme sympathisait avec l'indignation de Will, et, tandis qu'elle souhaitait le plus de lui persuader qu'elle ne l'avait jamais méconnu, il se détournait d'elle comme si elle eût fait partie du monde injuste et hostile.

— Il serait bien mal à vous de supposer que je vous eusse jamais cru capable de bassesse, dit-elle. Imaginez-vous donc que j'aie douté de vous? — Ils perdirent les dernières minutes qu'ils avaient à passer ensemble dans un silence douloureux. Que pouvait-il dire, puisque ce qui dominait tout en lui était cet amour opiniâtre, insensé, dont il s'interdisait de parler? Que pouvait-elle dire, puisqu'elle n'avait le droit de lui offrir aucun secours, puisqu'elle se voyait forcée de garder l'argent qui eût dû être à lui, puisque aujourd'hui il ne semblait plus lui témoigner la confiance ni l'affection d'autrefois?

Will se rapprocha. — Il faut que je parte.

— Que ferez-vous dans la vie? Vos intentions sont-elles restées ce qu'elles étaient quand nous nous sommes dit adieu une première fois?

— Oui, répondit Will d'un ton qui semblait écarter le sujet. Je travaillerai à la première chose qui s'offrira. On doit prendre, je suppose, l'habitude d'agir sans bonheur ni espérance.

— Oh! quelles tristes paroles! dit Dorothée avec une dangereuse disposition à sangloter; mais, s'efforçant de sourire, elle reprit : — Nous reconnaissions dans le temps que nous avions l'un et l'autre l'habitude d'employer des expressions trop fortes.

— Ce n'est pas le cas pour moi en ce moment, dit Will, s'adossant à l'angle du mur. Il y a certaines émotions qu'un homme ne peut éprouver qu'une fois, et il sent après que ce qu'il y a de meilleur dans la vie est passé. Cette expérience, je l'ai subie bien jeune, voilà tout. Ce que je désire plus que je ne pourrai jamais désirer rien au monde m'est absolument défendu, non pas seulement parce que c'est hors de ma portée, mais défendu par mon propre orgueil, par l'honneur, par tout ce qui fait que j'ai quelque respect pour moi-même. Désormais il me faudra continuer de vivre comme un homme qui dans l'extase a entrevu le ciel.

Will se sentait en contradiction avec lui-même et se blâmait de

parler si clairement. Est-ce donc parler d'amour à une femme que de lui déclarer qu'on ne lui en parlera jamais? — L'esprit de Dorothée cependant remontait dans le passé à la poursuite d'une autre vision que la sienne. La pensée qu'elle pouvait être ce que Will désirait le plus palpita en elle l'espace d'une seconde, puis le doute vint, le souvenir du peu de temps qu'ils avaient vécu ensemble s'effaça devant la pensée de l'intimité bien autrement longue et complète qui avait dû exister entre Will et Rosamond : tout ce qu'il avait dit se rapportait probablement à cette femme. Elle restait rêveuse, tandis que sous ses yeux baissés se succédaient des images innombrables dont chacune lui apportait la pénible certitude que Will avait fait allusion à Mme Lydgate. Will ne s'étonnait pas du silence; son esprit était tumultueusement occupé d'autre part; il comptait follement que quelque chose surviendrait pour empêcher leur séparation, quelque miracle... Enfin Dorothée levait les yeux et allait parler quand un valet de pied annonça que les chevaux étaient prêts. Aussitôt que la porte fut refermée, — Après-demain, dit Will, j'aurai quitté Middlemarch.

— Vous avez bien agi en tout, répliqua Dorothée à voix basse, car son cœur était si serré qu'elle parlait avec peine. Elle lui tendit la main, qu'il tint un instant sans répondre; puis, réprimant un soupir : — Je n'ai jamais été injuste envers vous; ne m'oubliez pas, murmura-t-elle.

— Pourquoi me dites-vous cela? s'écria le jeune homme avec emportement. N'y a-t-il pas à craindre plutôt que je n'oublie tout le reste?

Il était réellement indigné, ce qui lui donna le courage de partir sans tarder davantage.

Ce cri d'amour méconnu a retenti au plus profond de l'âme de Dorothée; certes elle ne songe pas encore à défier l'obstacle que la dernière volonté de son mari a élevé entre eux, mais elle a pour Will une estime sans bornes, elle croit en lui; c'est déjà le bonheur. Quel désespoir doit donc éprouver cette femme confiante et sincère, quand à quelques mois de là, et alors qu'elle le supposait bien loin, elle surprend Will Ladislaw auprès de Rosamond, lui parlant à voix basse avec ferveur et tenant ses mains pressées entre les siennes, tandis que se lève tout éperdu vers lui un visage embelli encore par les pleurs! — Le mépris sans mélange de fiel, tel qu'il peut exister dans une âme fière, la passion si longtemps refoulée débordant soudain, une première larme versée sur soi-même et aussitôt essuyée, la résignation de l'ange qui plaint des égaremens que sa pureté ne peut comprendre, tout cela est rendu avec une puissance qui rappelle certaines pages d'*Adam Bede*. Elle

se dit : — Que ferais-je, comment agirais-je, si je pouvais réduire au silence ma propre peine et ne penser qu'à ces trois êtres? — car elle a pitié de Lydgate surtout, de Lydgate, qu'elle a converti au culte respectueux de la femme et forcé d'accepter d'elle comme il l'eût accepté d'un ami tel service qui lui sauve l'honneur. Dorothée veut maintenant ramener au bien cette fragile créature qu'il a eu le tort d'associer à une existence dont elle ne sait comprendre ni les soucis ni les travaux. La scène dans laquelle Rosamond, vaincue par la générosité de sa rivale, élevée un instant au-dessus d'elle-même, déclare, quoi qu'il lui en coûte, que Will, lorsque Dorothée l'a cru coupable, lui confiait le secret de son amour pour une autre femme, afin qu'elle comprît bien qu'il ne pouvait l'aimer, est le triomphe de cette plume éloquente et pathétique qui nous avait montré déjà, dans une scène que l'on croyait incomparable, la criminelle Hetty se confessant à Dinah Morris, l'inspirée; mais ce n'est pas Mme Lydgate qui se convertit à la vertu, — aucune impression ne peut être chez elle profonde ni durable, — c'est Dorothée qui abjure ses principes.

Rien de plus beau que l'explosion de la joie et de l'amour dans cette âme cuirassée jusque-là, que cette victorieuse revanche de la nature qui l'amène à s'offrir elle-même au pauvre Will ébloui. Elle ne consacrera pas sa fortune à fonder le village modèle qui devait être une école d'industrie, non, elle renoncera sans hésiter à cette fortune; elle ne réalisera aucun des rêves qui ont bercé sa première jeunesse; ses facultés et ses aspirations se renfermeront désormais dans le cercle étroit prescrit à l'épouse, à la mère. Certes nous ne partageons pas l'opinion de sa famille, qui lui tient longtemps rigueur d'avoir épousé un homme sans naissance et sans position sociale; on ne saurait être aussi sévère que le monde qui qualifie d'extravagante cette belle personne capable d'épouser d'abord un ecclésiastique cacochyme et assez vieux pour être son père, puis, le deuil à peine terminé, un petit cousin sans le sou, assez jeune pour être le fils du défunt; nous jugeons, comme l'auteur, que ces actes assez déraisonnables en eux-mêmes ne sont que le résultat de généreuses impulsions en lutte contre des circonstances difficiles et prosaïques. Il serait possible que sainte Thérèse elle-même ne réussît point à trouver sa voie aujourd'hui dans un monde où l'instruction des femmes n'est qu'un autre nom de l'ignorance, où la règle de conduite qu'on leur impose est en contradiction avec les croyances générales; tout cela est bien dit et bien pensé. D'où vient donc que l'on n'est jamais satisfait, qu'on ne peut jamais l'être après la lecture d'un roman de George Eliot? — La critique anglaise nous répond que le propre du talent de cet

auteur n'est pas de *satisfaire*, qu'il ne veut qu'attacher, et que ce n'est pas la faute de son œuvre si elle nous laisse, comme la vie elle-même, tristes et affamés. Fort bien! mais nous en reviendrons toujours à ceci : l'art doit-il donc être la reproduction exacte et servile de la vie?

Trois romans sont réunis dans *Middlemarch*, et un seul nous présente des gens heureux, ceux qui ont attendu le moins de la destinée, Fred Vincy et Mary Garth. Tout petits, ils se sont fiancés, un vieil anneau de parapluie leur tenant lieu de bague nuptiale; ils ont grandi sans aucune illusion sur le mérite l'un de l'autre, unis par une tendresse clairvoyante et solide, presque maternelle chez Mary, et que les épreuves ont fortifiée. Fred et Mary sont des amans de l'école de Philémon et Baucis. Ils ne sont pas partis avec un brillant bagage d'espérances et d'enthousiasmes, quitte à tomber au milieu du chemin, faute de patience l'un envers l'autre et envers le monde; ils ont compris que le mariage est un grave commencement, — que, si Adam et Ève passèrent leur lune de miel dans le paradis, ils eurent leur premier-né parmi les épines et l'aridité du désert. La main de Mary a été le prix de la conversion de Fred; cet étourdi, dont sa famille prétendait faire un prêtre et qui avait les goûts d'un *gentleman*, bien que faute de vertu et faute d'argent il fût impropre aux deux rôles, devient, sagement gouverné par sa ménagère, un cultivateur modèle, un excellent père de famille. Quand, un peu plus tard, il remercie Mary de l'avoir préféré au vicaire Farebrother, en ajoutant que ce dernier eût été dix fois plus digne d'elle : — C'est vrai, répond la jeune femme, et c'est pourquoi il pouvait mieux se passer de moi. — Elle ne cesse jamais de surveiller Fred comme le plus cher de ses enfans, témoin un joli mot à son père, qui se défend d'être pour elle le meilleur des hommes, voulant laisser ce titre à son mari : — Non pas, les maris sont une classe d'hommes inférieure; ils ont besoin d'être tenus.

Leur humble bonheur sans exaltation, sans aveuglement, sans ivresse est le seul apparemment qui soit accessible, le seul qu'il faille désirer; il fait ressortir par l'opposition la destinée manquée des âmes plus exigeantes. Dorothée, après une première et cruelle méprise, ne laisse-t-elle pas absorber dans la vie d'un autre sa vie qui devait être consacrée à l'humanité tout entière? Lydgate, qui, comme elle, voulait concentrer ses forces dans quelque vaste entreprise utile à ses semblables, ne devient-il pas le jouet et la victime d'une femme sans cœur et sans cervelle, ignorante du mal qu'elle fait, qui brise sa carrière, lui ôte la confiance en lui-même et mérite qu'il l'appelle son *basilic*, du nom de cette plante des Indes, belle et funeste, qui passe pour s'épanouir merveilleusement sur

a cervelle des hommes assassinés? Elle a tué en effet tout ce qu'il avait de bon et de grand en lui. Ce joli monstre aux mains blanches, au sourire doux, blond comme un chérubin, innocemment odieux, est peint de main de maître. Certes ce n'est pas le talent qui fait défaut à George Eliot, ce n'est pas la science non plus; ce n'est ni l'esprit, — peu d'écrivains anglais en ont eu davantage, — ni le style, bien qu'il faille signaler çà et là quelques taches, l'abus des expressions médicales et physiologiques par exemple, ni la fécondité d'invention, — il y a de tout dans cet interminable roman, depuis les tableaux de genre dignes d'être regardés à la loupe jusqu'aux scènes les plus dramatiques. A peine oserait-on critiquer les récits trop longs de brigues électorales, tant ils se recommandent par l'étude fine et mordante des ambitions et des faiblesses humaines, par un mélange surtout de judicieuse philanthropie et de prudentes réserves lorsqu'il s'agit de réformes politiques et de perfectionnement social; mais ces qualités nobles et solides, viriles et délicates, ne suffisent pas à racheter le mépris flagrant des règles essentielles de l'art. *Middlemarch* se compose de chapitres décousus, qui se suivent au hasard, avec une incohérence que rien ne saurait justifier. On doit en accuser peut-être un mode de publication interrompu, dont le moindre inconvénient est de lasser le lecteur. Il eût fallu d'ailleurs pour nous réconcilier avec la vie de province, particulièrement terne et fastidieuse en Angleterre, que cette étude ne fût que le fond d'un tableau intéressant et d'autant plus chaud, d'autant plus vif par le contraste. Pour mériter le titre de grand romancier, il reste à George Eliot à reconnaître que la première condition du beau est d'édifier la charpente de l'ensemble avant de s'occuper de l'ornement, et que la perfection des détails ne suppléera jamais à l'absence de plan déterminé, pas plus que le réel ne pourra se passer, quoi qu'on fasse, de l'alliance de l'idéal. On l'a dit souvent, et on ne saurait assez le répéter : l'idéal n'est pas au-dessus de la nature, il fait partie du vrai, il est indispensable à toute œuvre élevée. C'est pour avoir méconnu ce précepte immortel, pour avoir de parti-pris donné le pas à l'observation sur l'imagination, à l'analyse impitoyable sur tout ce qui est sensibilité, passion ou fantaisie, que George Eliot ne saurait être classé parmi les romanciers de premier ordre.

TH. BENTZON.

Mme RÉCAMIER

Madame Récamier (1), *les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime*, 1 vol. in-8°, Paris 1872.

Il y a treize ans, à propos des *Souvenirs et correspondances tirés des papiers de madame Récamier*, et publiés par sa nièce, Mme Lenormant, j'ai parlé dans cette *Revue* de Mme Récamier, et j'ai essayé de faire comprendre cette personne si belle et si rare, plus rare encore que belle, je crois, — d'une coquetterie sans pareille dans l'histoire de la coquetterie féminine, incessamment préoccupée de plaire, de plaire à tout le monde, et réussissant à plaire à tout le monde, de Lucien Bonaparte à Matthieu de Montmorency, de Matthieu de Montmorency au prince Auguste de Prusse, du prince de Prusse à M. Ballanche, modeste imprimeur lyonnais, de M. Ballanche à M. de Chateaubriand, de M. de Chateaubriand à M. Ampère, vieux et jeunes, grands seigneurs et bourgeois, politiques et lettrés, puissans et proscrits. Charmante pour tous sans appartenir à aucun, et mourant à soixante-douze ans sans qu'on puisse bien savoir si elle a éprouvé pour quelqu'un ce sentiment passionné, exclusif, incomparable, qui s'appelle l'amour, et qu'elle a inspiré à tant de gens.

A ces deux volumes de *Souvenirs et correspondances tirés des papiers de madame Récamier*, Mme Lenormant vient d'en ajouter un troisième sous ce titre : *Madame Récamier, les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime*. Au premier abord, j'ai été un peu inquiet de cette publication ; quel intérêt, me demandais-je, y prendra le temps actuel? Le succès et la célébrité, tels que les a obtenus, il y a plus d'un demi-siècle, Mme Récamier, appartiennent essentiellement aux contemporains, aux témoins

(1) Née à Lyon le 4 décembre 1777, morte à Paris le 11 mai 1849.

qui les ont vus, qui les ont faits et qui en ont joui. Combien y a-t-il de personnes aujourd'hui qui aient connu Mme Récamier, qui aient admiré sa beauté, goûté le charme de son caractère et trouvé dans sa société l'agrément de leur vie? Un peuple est une série de générations fugitives, promptes à s'oublier les unes les autres quand aucun monument durable ne leur impose une longue mémoire, et qui cherchent, chacune à son tour, en elles-mêmes, dans les compagnons de leur propre passage, les sources de leur plaisir et les objets de leur admiration. Mme Récamier n'a rien fait, rien laissé qui lui ait survécu, sinon les souvenirs de ceux qui ont vécu avec elle, et qui maintenant sont presque tous morts comme elle. C'est trop peu que les affections de quelques cœurs fidèles et les récits de quelques vieillards pour émouvoir un public nouveau et obtenir de lui son attention même passagère. Qu'y aura-t-il de nouveau dans ces nouveaux *souvenirs* de Mme Récamier? Et, quoique je sois encore de ceux qui l'ont assez connue pour avoir du moins entrevu tout ce qu'elle avait de charmant, qu'en pourrai-je dire de nouveau moi-même après avoir dit naguère sur elle tout ce que je me complaisais à en retrouver dans ma mémoire et dans mon sentiment?

Ce n'était pas là à coup sûr le doute d'un indifférent, c'etait la sollicitude d'un ami qui ne demandait pas mieux que de revenir pour son propre compte sur ses propres souvenirs, mais à qui il déplaisait de les exposer à la froideur des nouveaux possesseurs temporaires de notre siècle et de notre société. J'étais si pénétré de ce sentiment que j'étais résolu à ne pas reparler moi-même de Mme Récamier, si je ne trouvais pas, dans la nouvelle publication consacrée à sa mémoire, quelque chose de nouveau et qui méritât de réveiller sur elle l'intérêt d'un public chaque jour plus étranger à son temps et au mien.

Je n'ai pas tardé à rencontrer dans le nouveau volume de quoi dissiper mon inquiétude et satisfaire à mon exigence. Il y a soixante-deux ans, en 1811, Mme Récamier elle-même se croyait déjà oubliée, et elle le disait avec quelque tristesse sans s'en étonner; la comtesse de Boigne lui écrivit le 9 janvier 1812 : « Je crois votre crainte mal fondée. Vous êtes la personne la moins oubliée, et ce n'est pas parce que vous êtes aimable, jolie, charmante; c'est parce que vous êtes bonne, douce, facile, que chacun se souvient de vous d'une manière qui lui plaît et flatte son amour-propre, peut-être même son cœur, si par hasard on en a un; c'est parce que votre douce, naturelle et séduisante bienveillance a trouvé le secret de persuader à chacun que son sort ne vous serait pas indifférent. Vous savez combien j'adore ce charme de bonté que je n'ai trouvé dans aucune autre femme. Je vous l'ai dit cent fois et je l'ai pensé mille : ce qui vous rend si séduisante, c'est votre bonté. Peut-être suis-je la seule qui ait osé vous le dire; il paraît si bizarre de louer la bonté de la plus

jolie femme de l'Europe! Hé bien, je suis persuadée que, si l'on pouvait définir l'influence que vous exercez, cette même bonté a plus de puissance que tous les autres avantages, plus brillans sans doute, mais auxquels elle ajoute tant de force. Ainsi, madame, c'est parce que vous êtes bonne que vous avez fait tourner tant de têtes et désespéré tant de malheureux; ils ne s'en doutent pas, mais c'est pourtant vrai. »

Ce qu'il y a de nouveau dans le nouveau volume que vient de publier Mme Lenormant, ce n'est pas seulement la preuve que Mme de Boigne faisait acte de sagacité en attribuant, dès 1812, à la bonté sympathique de Mme Récamier une grande part, même dans le succès de sa coquetterie mondaine; c'est le développement, le progrès, et enfin la prédominance de ce trait moral de son caractère dans le cours de sa vie. Le volume se divise en deux parties : la première revient sur les relations de Mme Récamier avec les amis de sa jeunesse, et produit de nouveaux fragmens de ses correspondances de cette époque; la seconde retrace uniquement les relations de Mme Récamier avec la nièce qu'elle avait adoptée comme sa fille, et ses relations, depuis qu'elle s'était fixée dans l'Abbaye-au-Bois, avec Jean-Jacques Ampère, « le jeune ami de son âge mûr et de sa vieillesse, dit Mme Lenormant, celui qu'elle a traité comme un fils ou comme un frère. » C'est dans cette seconde partie que Mme Récamier apparaît sous un aspect nouveau, toujours attrayant et charmant, mais d'une tout autre sorte que dans la première phase de sa vie et de son âme. Ce n'est plus la beauté mondaine, la coquette conquérante; elle n'a pas oublié qu'elle a été belle et séduisante, elle sait qu'elle l'est encore, mais elle ne s'en contente plus; elle choisit parmi ses conquêtes celles qui méritent d'être conservées comme des biens vrais et durables, et, sans s'y renfermer absolument, elle s'y attache avec un sentiment sérieux, dévoué, qui prend un caractère presque religieux.

Ce n'est pas une conversion pieuse, il n'y a point de révolution dans son âme; c'est une face de sa nature qui était restée jusque-là un peu voilée, et qui, par un progrès spontané, se manifeste, s'anime et devient le trait dominant de son état moral et de sa vie : développement si vrai que, bien longtemps avant qu'il s'accomplît, dès le 4 octobre 1807, l'un de ses plus aimables et plus sincères amis, Camille Jordan, lui écrivit : « Je voudrais vous reparler de mon plaisir de vous avoir vue, de mon serrement de cœur à votre départ, de ma tendre affection; mais je suis un peu découragé de vous exprimer tout cela quand je pense combien vous êtes un enfant gâté d'amour et d'amitié!.. Pourtant vous m'avez manifesté des dispositions d'âme qui m'ont bien touché; je vous sais tant de gré de retrancher tous les jours à la coquetterie pour ajouter aux sérieuses, aux religieuses affections! C'était mon ancien vœu que votre perfectionnement et votre bonheur, et il m'est bien

doux de le voir si proche d'être accompli. » Le plus austère et le plus pieux des hommes épris de Mme Récamier, — celui de qui, trente-trois ans après sa mort, Mme de Boigne disait : « Quel amour délicat! que de ménagemens dans la jalousie! c'est bien celui-là qui méritait d'être préféré, et il ne l'a point été, » — le duc Matthieu de Montmorency, écrivait le 3 janvier 1812 à Mme Récamier : « Votre dernière lettre m'a causé un véritable bonheur. Que je suis heureux de m'être trompé dans mes craintes méfiantes, présomptueuses, dans mes véritables jugemens téméraires! Comme vous me rassurez, comme vous exposez le triomphe de votre raison d'une manière douce et modeste! J'en jouis du fond de mon cœur, et j'en rends grâces à Dieu. Votre messe de minuit m'a beaucoup intéressé aussi... Quand vous voudrez mettre de la suite dans les pratiques consacrées par notre religion, j'ai l'intime conviction que vous les goûterez beaucoup, et qu'au bout de quelque temps vous vous trouverez davantage de ce sentiment de foi qui vous étonne encore. »

M. de Montmorency avait raison de parler du « triomphe si modeste et doux » de la raison de Mme Récamier, en même temps qu'il se félicitait de son progrès dans les sentimens de la foi et de la piété catholique. Douze ans après la lettre que je viens de citer de lui, le 20 décembre 1824, Mme Récamier écrivait de Rome à son jeune ami M. Ampère : « L'année sainte n'est point ce que j'imaginais. Une trentaine de pèlerins et dix ou douze pèlerines, voilà tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Nous fûmes hier assister au souper des pèlerines; elles étaient servies par la princesse de Lucques et toutes les grandes dames romaines, et la princesse Doria, belle comme un ange. Toutes ces dames, avec des robes noires et des tabliers blancs, faisaient l'office de servantes; elles lavaient les pieds aux pauvres pèlerines quand nous sommes arrivés. Le croiriez-vous? je n'ai point été touchée de ce tableau, moi dont l'imagination se prend si facilement à ces sortes de choses; ces pauvres pèlerines me semblaient si embarrassées d'être ainsi mises en spectacle, le secours qu'on leur donne, et qui se borne à une hospitalité de trois jours, m'a paru si misérable pour des apprêts si pompeux, que je me suis presque trouvé la philosophie de M. Lemontey, et je n'ai vu dans l'abaissement passager et théâtral de ces grandes dames qu'une manière nouvelle de se donner le sentiment de leur grandeur, un orgueil de plus dont elles ne se rendent pas compte assurément. Malgré ma facilité à entrer dans les sentimens des autres, je n'ai pu me prêter à cette illusion. »

Le bon sens, un bon sens simple, indépendant et ferme, se joignait, dans Mme Récamier, à sa disposition sympathique vive et tendre. Ses amis particuliers disent que, lorsqu'ils lui demandaient un conseil dans quelque circonstance délicate de leur vie, elle le leur donnait toujours précis, judicieux et prévoyant. Elle n'attendait même pas toujours qu'on

lui demandât conseil, et, quand elle avait conçu pour quelqu'un une vraie amitié, elle allait au-devant, sans qu'il lui en parlât, des affaires et des intérêts de sa vie et même de son âme; sa correspondance avec J.-J. Ampère abonde en témoignages de cette sollicitude spontanée, intelligente et touchante. Il avait dix-neuf ans quand il lui fut présenté à l'Abbaye-au-Bois par M. Ballanche, en juin 1820; Mme Récamier en avait alors quarante-trois. Elle prit pour ce jeune homme plein de feu intellectuel et d'élévation morale une « affection de mère ou de sœur, comme vous voudrez vous-même, » lui disait-elle; elle suivait avec une attention tendre tous les incidens de sa vie, toutes les dispositions de son âme, et elle lui déclarait ce qu'elle en pensait avec une franchise qui, loin de le blesser, ne pouvait que lui plaire et l'attacher. « Votre dernière lettre me fait une vive peine, lui écrivait-elle de Rome le 17 janvier 1825; j'ai besoin de me dire qu'elle fut dictée par une impression passagère. Je ne veux point vous ennuyer de votre bonheur en vous récapitulant toutes les raisons que vous avez d'être content de vous et de votre sort; mais en vérité vous êtes un ingrat, et vous devriez toujours remercier Dieu de ce qu'il vous a donné. Je compte toujours partir au mois de mars. Je rêve l'été en France, puis le retour en Italie; je passe ma vie à faire des projets; c'est la maladie de ceux qui ne sont pas contens de leur destinée. Vous êtes dans tous mes projets; cela ne peut plus être autrement. » Un an plus tard, en décembre 1826, M. Ampère, plein d'une ardeur très variée et inépuisable, faisait un voyage scientifique en Allemagne : « Malgré tous mes regrets de votre absence, lui écrivait Mme Récamier, j'ai fort applaudi à une résolution qui prouvait une volonté forte. Je n'ai jamais douté des facultés de votre esprit; mais j'ai craint quelquefois que la mobilité de votre caractère ne nuisît à leur emploi. Rassurée sur ce point, je suis tranquille sur tout le reste. » Et presque à la même époque : « Je crois pouvoir, comme votre sœur, vous demander de vous adresser à moi, si vous aviez quelque embarras momentané dans vos finances. J'ai des prétentions à tous les genres de confidence. » En 1827, les études religieuses avaient pris place dans les occupations et les préoccupations de M. Ampère; il avait suivi, je ne sais pas en quel lieu, un cours d'exégèse biblique qui l'avait fort intéressé. « L'impression qui vous est restée de ce cours, lui écrivit Mme Récamier, me semble un progrès auquel j'attache le plus grand prix. Avec de l'âme et des facultés supérieures, il est impossible de ne pas souffrir de l'absence de croyances; puisque vous ne pouvez plus croire avec les simples, croyez avec les savans : nous arriverons ainsi, par des chemins différens, aux mêmes résultats. Je suis chaque jour plus convaincue du néant de tout ce qui ne se fait pas dans ce but, ou du moins dans cet espoir. »

Ainsi en toute occasion, sur les questions les plus élevées comme sur

les plus humbles et les plus familiers intérêts, Mme Récamier s'associait à la vie de son jeune ami, et exerçait sur lui cette influence un peu vague, mais doucement pénétrante et efficace, qui résulte d'une sympathie sérieuse entre deux personnes qui se sentent l'une et l'autre vraiment distinguées et rares, et qui se complaisent à jouir, avec une confiance tendre, des mérites et des charmes particuliers à chacune d'elles.

Entre tous les hommes éminens qui charmèrent plus ou moins Mme Récamier, et qu'à son tour elle charma et attira autour d'elle, M. de Chateaubriand conquit et garda jusqu'à la fin la première place. Elle avait quarante et un ans et lui cinquante lorsqu'en 1818 il commença à venir assidûment chez elle. Les liens tardifs entre des personnes qui ont déjà connu les séductions diverses et subi les diverses épreuves de la vie ne sont pas les moins puissans, et, quand l'expérience déjà longue des relations humaines n'empêche pas une passion de naître, elle accroît et consolide son empire. L'intimité qui s'établit dès lors entre M. de Chateaubriand et Mme Récamier ne fut pas exempte de variations ni même de troubles : M. de Chateaubriand était égoïste, exigeant, incomparablement vaniteux, et un attachement, même sérieux, ne le rendait pas inaccessible aux fantaisies; Mme Récamier était sincèrement dévouée, mais clairvoyante et digne. Lorsqu'en 1823 M. de Chateaubriand fut devenu ministre des affaires étrangères, au milieu de ses ardeurs pour la guerre d'Espagne, « ses visites quotidiennes à l'Abbaye-au-Bois étaient bien souvent dérangées, dit Mme Lenormant dans son premier recueil (1), soit par les réunions du conseil, soit par les séances des chambres, et le trouble n'était pas seulement dans les habitudes; l'humeur de l'éminent écrivain n'avait pas résisté à la sorte d'enivrement que le succès, le bruit, le monde, amènent facilement pour des imaginations ardentes et mobiles. Son empressement n'était pas moindre, son amitié n'était point attiédie; mais Mme Récamier n'y sentait plus cette nuance de respectueuse réserve qui appartient aux durables sentimens que seuls elle voulait inspirer : le souffle d'un monde frivole et adulateur avait passagèrement altéré cette pure affection. » Une telle situation ne convenait ni à la fierté ni au repos de Mme Récamier; elle partit pour l'Italie le 2 novembre 1823, et le premier billet que lui écrivit M. de Chateaubriand en apprenant sa résolution était bien propre à lui prouver qu'elle avait raison. « Non, lui disait-il, vous n'aurez pas dit adieu à toutes les joies de la terre; si vous partez, vous reviendrez bientôt, et vous me retrouverez tel que j'ai été et que je serai toujours pour vous. Ne m'accusez pas de ce que vous faites vous-même. » La présomption de M. de Chateaubriand le trompait; malgré ses prédictions, pendant dix-huit mois, Mme Récamier ne revint pas; elle ne

(1) Tome II, p. 32.

rentra à Paris qu'en mai 1825, et alors M. de Chateaubriand, mis durement à la porte du cabinet par M. de Villèle, n'était plus ministre; Louis XVIII était mort; Charles X venait d'être sacré à Reims. « Dès que M. de Chateaubriand apprit que Mme Récamier était rentrée dans la cellule de l'Abbaye-au-Bois, dit Mme Lenormant, il y accourut le jour même, à son heure accoutumée, comme s'il y fût venu la veille. Pas un mot d'explication ou de reproches ne fut échangé; mais en voyant avec quelle joie profonde il reprenait les habitudes interrompues, quelle respectueuse tendresse, quelle parfaite confiance il lui témoignait, Mme Récamier comprit que le ciel avait béni le sacrifice qu'elle s'était imposé, et elle eut la douce certitude que désormais l'amitié de M. de Chateaubriand, exempte d'orages, serait ce qu'elle avait voulu, inaltérable. »

Je ne sais si, après qu'ils se furent ainsi retrouvés, Mme Récamier fut bien convaincue, comme le dit sa nièce, que l'amitié de M. de Chateaubriand serait désormais inaltérable; j'incline à croire qu'il y eut encore entre eux plus d'un trouble et plus d'un mécompte. Ce qui est certain, c'est qu'extérieurement leur intimité renouée ne fut plus interrompue, et que Mme Récamier, indulgente ou silencieuse sur les défauts de M. de Chateaubriand, lui donna, pendant vingt-trois ans, les plus touchantes preuves d'un tendre et fidèle dévoûment. La chute de M. de Villèle et l'avénement du ministère Martignac le firent rentrer un moment, par l'ambassade de Rome, dans la vie publique; la révolution de 1830 l'en fit sortir pour toujours. Des écrits et des voyages dans l'intérêt de la monarchie légitime et la rédaction de ses *Mémoires d'Outre-Tombe,* déplorable monument de sa haineuse vanité, suffirent encore pendant quelque temps à remplir sa vie. Quand la vieillesse vint, et avec la vieillesse l'impotence physique et la morosité intellectuelle, il ne resta plus à M. de Chateaubriand que Mme Récamier, son affection comme seule consolation morale, et son salon comme dernier asile à un insurmontable ennui. « Lorsqu'il venait à l'Abbaye-au-Bois, dit Mme Lenormant, son valet de chambre et celui de Mme Récamier le portaient de sa voiture jusqu'au seuil du salon; on le plaçait alors sur un fauteuil que l'on roulait jusqu'à l'angle de la cheminée. Ceci se passait en présence de la seule Mme Récamier, et les visites qu'on admettait après le thé trouvaient M. de Chateaubriand tout établi; mais pour le départ il fallait qu'il s'opérât devant les étrangers présens, et c'était toujours un moment cruel, l'imagination de M. de Chateaubriand souffrait à laisser voir ses infirmités. Par respect, on semblait ne pas s'apercevoir du moment où on l'emportait du salon. »

M. de Chateaubriand passait ainsi presque toutes ses soirées chez Mme Récamier, immobile, taciturne, se mêlant rarement à la conversation par quelques paroles brèves, prenant ses derniers plaisirs dans les soins délicats de la maîtresse de la maison, et dans les respects et

l'admiration des visiteurs. Mme de Chateaubriand, personne d'un esprit distingué et d'un noble caractère, mais inégal et fantasque, venait quelquefois le soir chez Mme Récamier, comme pour protester de temps en temps contre le peu de place que tenait le mariage dans le cœur et dans la vie de l'homme éminent qui avait cherché et trouvé, dans le panégyrique des mœurs et des lettres chrétiennes, sa première gloire. Elle mourut en février 1847, et peu de mois après sa mort M. de Chateaubriand demanda à Mme Récamier de l'épouser. « Il mit dans l'expression de son désir, dit Mme Lenormant, une insistance qui toucha profondément Mme Récamier, mais elle fut inébranlable dans son refus. » — « Un mariage, pourquoi? à quoi bon? disait-elle; à nos âges, quelle convenance peut s'opposer aux soins que je vous rends? Si la solitude vous est une tristesse, je suis toute prête à m'établir dans la même maison que vous. Le monde, j'en suis certaine, rend justice à la pureté de notre liaison; on m'approuvera de tout ce qui me rendrait plus facile la tâche d'entourer votre vieillesse de bonheur, de repos, de tendresse. Si nous étions plus jeunes, je n'hésiterais pas, j'accepterais avec joie le droit de vous consacrer ma vie; ce droit, les années, la cécité (1), me l'ont donné; ne changeons rien à une affection parfaite. »

Mme Récamier avait raison. Non-seulement il y avait pour elle plus de dignité à conserver le nom modeste sous lequel elle avait vécu qu'à prendre celui de vicomtesse de Chateaubriand; mais, dans l'intérêt même de son intimité avec M. de Chateaubriand, il lui convenait à elle de garder envers lui l'indépendance de sa position en même temps qu'elle lui témoignait un entier dévoûment. Une personne, peut-être la personne qui a le mieux connu et le mieux compris le caractère et la relation des deux intéressés, la comtesse de Boigne écrivait, il y a treize ans, à Mme Lenormant, qui lui avait donné à lire les lettres de M. de Chateaubriand à Mme Récamier : « J'en suis à la correspondance de Londres. Si j'osais vous dire toute ma pensée, c'est que tout bonnement elle m'est odieuse; cette vanité intolérante, cette ambition effrénée voulant sans cesse exploiter la tendresse de cette pauvre femme au profit d'intrigues auxquelles elle répugnait si visiblement, et qu'il lui soldait en deux petits mots de cajolerie et une aspiration à cette petite cellule si évidemment destinée à servir de passage à des salons dorés, tout cela a réveillé en moi l'indignation que j'avais si souvent sentie. Il fallait que la fascination exercée sur Mme Récamier fût bien profonde pour qu'avec la perspicacité d'un esprit si distingué elle ne fût pas révoltée de ce manége. Elle l'était bien quelquefois, mais cela ne durait pas; je me souviens qu'un jour où je me permettais de lui exprimer mon étonnement d'un attachement si mal récompensé, elle me dit :

(1) Elle était devenue à peu près aveugle.

— C'est peut-être le piquant de la nouveauté; les autres se sont occupés de moi; lui, il exige que je ne m'occupe que de lui. — Il semblait prendre un malin plaisir à la tracasser sur tous les points. Je vais arriver aux lettres de Rome; c'est le moment où elle a été le plus contente de lui, et je ne l'étais guère. Il prétendait à une grande tendresse; mais il aspirait toujours à la puissance et à la célébrité, et l'une de ses dernières fantaisies était de détruire l'existence individuelle de Mme Récamier, de l'arracher à toutes ses relations personnelles pour s'en faire un trophée et l'attacher en esclave à son char, où il aurait fini par la trouver à charge. Je le lui ai dit bien des fois; elle en convenait un peu, mais il reprenait son empire. Elle avait commencé à se cacher de ses vrais amis, et il aurait fini par réussir, si les coups du sort qui ont foudroyé la vie de M. de Chateaubriand ne l'avaient forcé de *s'attacher à elle* au lieu de *l'attacher à lui.* Cela valait encore mieux malgré les anxiétés journalières qu'il lui a causées. »

Je ne sais si Mme Récamier se rendit jamais compte de sa situation aussi nettement que le faisait pour elle Mme de Boigne; mais sa conduite fut parfaitement d'accord avec les vraies et sérieuses convenances de sa dignité personnelle. Son refus d'épouser M. de Chateaubriand lui assura l'indépendance dans le dévoûment; ce fut M. de Chateaubriand qui, pour me servir d'une expression un peu vulgaire, resta son obligé. Quand elle le perdit le 4 juillet 1848, sa douleur fut profonde, mais sa situation ne fut en rien changée, et, quand elle mourut elle-même du choléra le 11 mai 1849, elle était, au point de vue moral, très perfectionnée; mais dans l'ordre social elle était restée la même que dans les jours de sa jeunesse. Phénomène rare que ce progrès du sens moral et cet empire permanent du bon sens dans une existence de femme si brillante et si agitée.

En recueillant ces souvenirs de Mme Récamier et en assistant au spectacle de cette vie qui commence par une coquetterie mondaine universelle et qui se termine, dans un petit appartement de l'Abbaye-au-Bois, par un dévoûment entier au plus éminent, mais aussi au plus exigeant et au plus égoïste de ses adorateurs, ma pensée s'est portée vers une autre grande coquette d'un autre siècle à qui un autre homme éminent par le caractère comme par la situation sociale demande aussi de l'épouser. J'ai rouvert Molière, et j'ai relu avec émotion cet admirable dénoûment du *Misanthrope :*

ALCESTE, à Célimène.

Oui, je veux bien, perfide, oublier vos forfaits;
J'en saurai, dans mon âme, excuser tous les traits,
Et je les couvrirai du nom d'une faiblesse
Où le vice du temps porte votre jeunesse;
Pourvu que votre cœur veuille donner les mains

Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains,
Et que dans mon désert, où j'ai fait vœu de vivre,
Vous soyez, sans tarder, résolue à me suivre.

CÉLIMÈNE.

Moi, renoncer au monde avant que de vieillir,
Et dans votre désert aller m'ensevelir!

ALCESTE.

Et s'il faut qu'à mes feux votre flamme réponde,
Que vous doit importer tout le reste du monde?
Vos désirs avec moi ne sont-ils pas contens?

CÉLIMÈNE.

La solitude effraie une âme de vingt ans.
Je ne sens point la mienne assez grande, assez forte,
Pour me résoudre à prendre un dessein de la sorte.
Si le don de ma main peut contenter vos vœux,
Je pourrai me résoudre à serrer de tels nœuds,
Et l'hymen.....

ALCESTE.

Non, mon cœur à présent vous déteste,
Et ce refus lui seul fait plus que tout le reste.
Puisque vous n'êtes point, en des liens si doux,
Pour trouver tout en moi comme moi tout en vous,
Allez, je vous refuse, et ce sensible outrage
De vos indignes fers à jamais me dégage.

Que les deux siècles et les quatre personnages se ressemblent peu! Je n'ai garde d'en poursuivre la comparaison; mais certainement, dans ce refus du mariage, au XVIIe siècle c'est à l'homme, à Alceste, au XIXe c'est à la femme, à Mme Récamier, que le rôle digne et vrai appartient.

A côté de tous ces incidens et de tous ces personnages de la vie mondaine se place, dans celle de Mme Récamier, la plus simple et la plus familière de ses relations, celle qu'elle contracta avec la nièce dont elle fit sa fille, et qui publie aujourd'hui ses lettres, Mme Lenormant. Je n'ai que quelques mots à en dire, mais ils seront le résumé le plus significatif du caractère de Mme Récamier et de sa propre pensée sur sa propre vie. Dès qu'elle eut adopté cette enfant à peine âgée de six ans, elle se prit pour elle d'une affection vraiment maternelle, et s'occupa d'elle, à commencer par son éducation, avec la sollicitude la plus attentive. « Je me sens pleine d'admiration et de reconnaissance, dit Mme Lenormant, en me rappelant avec quel soin, dans un salon rempli de monde, au milieu d'une conversation très animée, Mme Récamier entendait et surveillait tout ce qui m'était dit. Elle m'avait autorisée de très bonne heure à rester dans le salon le soir, en me recommandant de ne jamais permettre à un homme, jeune ou vieux, de me parler à voix basse, et pour cela de répondre de façon à être entendue de tous. Droite et sin-

cère en toute circonstance, elle avait la dissimulation en horreur. Je ne saurais dire la peine qu'elle prit pour m'accoutumer aux soins du ménage et pour m'inspirer l'habitude de l'ordre et de l'économie; très ordonnée dans ses affaires de fortune, Mme Récamier n'avait pas le goût et prétendait n'avoir pas l'intelligence des détails dans les choses matérielles; la continuelle préoccupation de sa pensée, qu'elle m'exprimait souvent, était celle-ci : « je veux que tu aies tout ce qui m'a manqué et que tu sois plus heureuse que moi. » Dans ces derniers mots se révèlent le sentiment et le jugement de Mme Récamier sur elle-même et sur son passé. Après l'éducation vint pour sa nièce le mariage; elle remarqua de bonne heure le goût que témoignait la jeune fille pour un jeune homme très distingué et du plus honorable caractère, M. Charles Lenormant, qui devait devenir un savant éminent dans les sciences historiques, philologiques, esthétiques, et l'un des membres considérables de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dès que Mme Récamier eut reconnu le sentiment mutuel des deux jeunes gens et les chances de rare bonheur qu'offrait leur union, elle ne s'occupa que de le leur assurer, et, quand le mariage fut fait, le jeune ménage devint l'objet de sa plus tendre affection et de sa constante sollicitude; mais à l'intérêt maternel qu'elle leur portait se mêlait sans cesse un triste retour sur elle-même et sur sa propre destinée. « Je pense beaucoup à toi et avec une vive tendresse, écrivait-elle à sa nièce; je n'ai pas un chagrin, pas une contrariété, que je ne me dise que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour que tu ne sois pas exposée aux mêmes peines; je veux que ton bonheur me console. » Et un peu plus tard, à une époque où Mme Lenormant avait le chagrin de voir partir son mari pour un long voyage, sa tante lui écrivait : « Il ne faut pas, ma chère enfant, te parler de bonheur quand ton cœur est déchiré; mais tes peines seront passagères, et ton sort me semble si doux que je donnerais volontiers les plus beaux jours de ma vie pour tes jours les plus tristes! » Jamais une destinée extérieurement si brillante n'a laissé dans le cœur d'une femme une plus mélancolique impression et un plus profond regret de ce bonheur simple et incomparable qui s'exprime par ces mots « l'amour dans le mariage. »

Après tous les succès de Mme Récamier dans la vie mondaine et les hommages qu'elle avait reçus de toutes les célébrités de son temps, quand elle finit par apprécier si haut et regretter si vivement les devoirs et les joies de la modeste vie conjugale et de famille, cette destinée d'institution divine, le sentiment qui se révèle en elle fait grand honneur à son jugement comme à son âme, et donne à son caractère une rare et belle originalité.

GUIZOT.

Janvier 1873.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1873.

C'est le destin de la France de connaître toutes les extrémités de la défaite aussi bien que toutes les extrémités de la grandeur et de la gloire, et si elle s'est laissé quelquefois enivrer par le succès, en revanche elle s'est toujours montrée jusqu'ici supérieure à son malheur. Elle s'est tirée d'affaire par la vigoureuse souplesse de son génie, elle s'en tirera encore, c'est l'invincible confiance de ceux qui l'aiment, qui ne consentiront jamais à désespérer de sa fortune. Il faut en convenir cependant, la crise où elle est engagée aujourd'hui dépasse toutes celles qu'elle a déjà traversées; elle a une gravité et des caractères particuliers, elle se complique d'obscurités et d'incertitudes qui, en se prolongeant obstinément depuis deux années, finiront par devenir une oppression et un péril.

Que dans cette situation extraordinaire où vit la France il y ait la part des fatalités inévitables qui sont la suite d'une guerre néfaste, oui sans doute; ces fatalités, elles sont là toujours présentes sous la forme d'une occupation étrangère qu'il faut désintéresser pour l'éloigner, pour retrouver l'indépendance de nos provinces demeurées en gage de la plus cruelle rançon; mais ce n'est pas tout, et quoique l'unique pensée dût être pour ce premier des biens, l'indépendance à reconquérir, on pourrait presque dire aujourd'hui que ce n'est pas la plus sérieuse, la plus invincible des difficultés. Les moyens existent en effet; l'emprunt a créé l'instrument de la délivrance. Le gouvernement, au milieu des diversions d'une vie laborieuse et agitée, s'occupe comme il le doit de cet intérêt souverain. Il vient de remettre entre les mains de l'Allemagne le premier à-compte du quatrième milliard. Les paiemens vont se succéder maintenant, et avec les garanties financières qui pourront être offertes, avant que l'année soit révolue, peut-être la libération définitive de la France sera-t-elle enfin accomplie. La difficulté n'est donc plus là, si on le

veut. La question en vérité est de savoir ce qu'on fera de cette brave et généreuse France qu'on s'occupe de rendre à elle-même, que les partis se disputent déjà sans pitié avant de l'avoir délivrée complétement de l'occupation étrangère. La question est de savoir ce qui sortira de tous ces troubles, de ces débats stériles au milieu desquels on s'agite sans arriver à rien, sans pouvoir même donner à cette malheureuse nation française une forme d'existence publique à peu près définie et saisissable. C'est là pour le moment la plus vraie, la plus pressante de toutes les questions, c'est la difficulté qui au lieu de diminuer depuis deux ans ne fait que grandir; et, si l'on n'y prend garde, on va droit à une des situations les plus étranges de l'histoire, à une sorte d'aveu universel d'impuissance devant toutes les nécessités de réparation et de réorganisation imposées à un peuple en détresse.

Qu'est-ce à dire en effet? Voilà un pays de trente-cinq millions d'âmes qui vient d'être frappé des plus effroyables malheurs, mais qui reste plein de ressources, qui n'a jamais passé pour être dénué d'intelligence ni de courage, et ce pays, malgré ses dons et ses ressources, avec la meilleure volonté de vivre et de se relever, ce pays reste réduit à se demander chaque soir dans quelles conditions il se réveillera le lendemain, s'il ne sera pas livré par un accident, par la plus implacable fatalité, à l'anarchie ou à la dictature! On ne peut réussir à lui donner un peu de paix et de sécurité pour se remettre de ses meurtrières aventures. Voilà une assemblée sortie dans une heure d'angoisse des entrailles de la nation, une assemblée évidemment honnête, éclairée, et ces sept cent cinquante mandataires de la souveraineté publique sont les premiers à offrir le spectacle des efforts les plus décousus, conduisant à une inévitable impuissance. Ils s'arrêtent comme glacés et déconcertés devant ce sphinx d'une destinée nationale à relever. Ils travaillent sans aucun doute, ils tiendraient à faire quelque chose, c'est encore plus certain; mais ils tournent dans un cercle, ils s'agitent en quelque sorte sur place : ce qu'ils voudraient, ils ne le peuvent pas; ce qui serait possible, ils ne le veulent pas; là où l'union de toutes les volontés serait nécessaire, on se divise et on se subdivise; enfin l'esprit de parti envenime toutes les luttes, neutralise tous les efforts et toutes les combinaisons.

Disons le mot : au lieu de s'inspirer uniquement des vrais et grands intérêts du pays, qui doivent tout primer aujourd'hui, on perd son temps et ses forces dans des manœuvres plus ou moins habiles, dans toutes les subtilités d'une tactique inféconde. C'est là le malheur : on fait des lois qu'il faudra refaire parce qu'elles ne sont pas toujours suffisamment mûries, parce qu'on y met toute sorte de préoccupations et d'arrière-pensées sans s'inquiéter des conséquences. On multiplie les propositions et les interpellations, qui ne servent à rien, quand elles ne sont pas dangereuses. On engage d'assez maladroites campagnes contre M. le mi-

nistre de l'instruction publique, à qui on prépare un succès en croyant l'abattre d'un seul coup. On a des commissions d'apparat où, sous de prétendues transactions, l'on s'épuise laborieusement à trouver le moyen d'éluder toutes les difficultés, de ne rien organiser, de faire vivre le pays dans le vide entre la république et la monarchie. Le résultat le plus clair est qu'on s'use réciproquement, et dans cette assemblée souveraine trop nombreuse, et par cela même incohérente, il ne s'est pas trouvé jusqu'ici quelques hommes pour mettre un peu d'ordre dans cette confusion, pour dire simplement : Non, il ne s'agit ni de conflits de fantaisie, ni de fusions dynastiques, ni de subtilités parlementaires; il s'agit du territoire à délivrer d'abord, des premières conditions d'un régime libre à préserver, des habitudes d'ordre et de discipline à rétablir partout, du pays à remettre sur pied. Cette directoin a manqué.

Il y a mieux, il s'est trouvé un homme à la fois chef du pouvoir exécutif et grand parlementaire, qui pouvait être le guide le plus naturel et le plus utile, qui s'est appelé lui-même le *leader* de l'assemblée, et celui-là on s'occupe, sinon de le renverser, du moins de l'annuler et de l'éloigner des discussions publiques. On s'étudie bien singulièrement à ébranler les dernières garanties d'action régulière qu'il y ait encore, au risque d'ajouter à la confusion et de créer une de ces conditions indéfinissables où tout peut être compromis, l'indépendance qu'on est sur le point de reconquérir, ces libertés parlementaires qu'on prétend défendre, l'honneur même d'une société civilisée qu'on veut sauver. Voilà la situation que nous osons appeler humiliante, parce qu'au fond c'est l'impuissance s'avouant presque elle-même en présence des plus impérieuses nécessités publiques, et cette situation, elle se resume tout entière aujourd'hui dans les délibérations de cette commission des trente, qui ressemble à un petit parlement à côté du grand parlement, qui depuis deux mois est occupée à trouver une formule de transaction entre M. le président de la république et le parti qui lui dispute ses prérogatives dans l'assemblée. La commission n'est pas bien sûre de trancher la question, à ce qu'il semble, puisque l'autre jour le président, M. de Larcy, s'écriait naïvement : « Oh! il n'y a que le bon Dieu qui pourrait le faire... »

Toujours est-il qu'elle travaille depuis bientôt deux mois, cette commission des trente créée pour régler les attributions des pouvoirs publics, pour donner au pays quelque chose qui ressemble à des institutions, à une organisation politique! Après les sous-commissions qui ont préparé leurs projets, c'est la commission plénière qui entre en scène, qui discute, qui met en ligne des considérans, des amendemens, des sous-amendemens. Rien ne manque à cette discussion singulière et aux combinaisons sur lesquelles M. le président de la république est maintenant appelé à s'expliquer, non, rien n'y manque si ce n'est la lumière,

quelques idées simples et le sentiment de la réalité des choses. Malheureusement en effet la commission n'a pas pris le meilleur chemin, elle a commencé son travail sous des impressions confuses, contradictoires, avec des arrière-pensées qui n'étaient pas de nature à faciliter son œuvre, et, depuis qu'elle existe, elle a toujours l'air de marcher à travers des charbons ardens, comme si elle avait peur de toucher à des questions compromettantes, de trop faire ou de ne rien faire. Elle n'a rien fait, cela est trop clair, et même en se prêtant à quelque transaction nouvelle, en faisant des concessions à M. le président de la république, il est fort à craindre qu'elle n'arrive qu'à quelque combinaison mal venue, toujours équivoque, sans autorité et sans efficacité, parce qu'elle ne pourra répondre à aucune des nécessités du moment.

Il n'y avait qu'une manière de procéder sérieusement, c'était de se mettre sans préjugé, sans arrière-pensée, en face de la situation et de savoir d'abord ce qu'on voulait. De deux choses l'une, ou bien on acceptait de se placer sur le terrain défini par le message de M. Thiers. C'était là évidemment le parti le plus simple, le moins compromettant après tout, puisque la république elle-même n'est nullement au-dessus de la souveraineté nationale, qui reste toujours en définitive maîtresse de l'avenir. Ce terrain une fois admis, il n'y avait qu'à marcher, à créer les institutions essentielles qui sont en vérité de tous les régimes, à organiser un pouvoir exécutif avec ses prérogatives nécessaires, à doter le pays des garanties conservatrices dont il a besoin. Seconde chambre, loi électorale, reconstitution militaire, réforme de l'instruction publique, réorganisation des finances, tout pouvait s'accomplir et se coordonner, tout se trouvait jusqu'à un certain point simplifié par cela seul qu'on écartait la question de régime. On donnait à l'établissement actuel une force de plus, au pays une certaine sécurité. Dans ce cas et dans ce cas seulement, on avait le droit de demander à M. Thiers de rester dans ses attributions indépendantes de chef du pouvoir exécutif. Si on ne voulait pas aller jusque-là, si on craignait de trop se risquer dans le définitif, il n'y avait pas beaucoup à faire en vérité, on n'avait pas le choix. Il ne restait plus qu'à prendre la situation telle qu'elle est et à l'organiser. Il fallait accepter les conséquences du parti qu'on adoptait sans se dissimuler qu'en entrant dans cette voie on allait droit au système de M. Grévy : l'assemblée souveraine résumant tous les pouvoirs avec un président du conseil responsable, toujours présent devant la chambre. Par le fait, on revenait sur ses pas, on rétrogradait au-delà de la loi Rivet. C'était du moins un système simple et rationnel.

Est-ce là ce que la commission des trente s'est proposé? Nullement, elle a tout mêlé, tout confondu, elle a pris un peu de tous les systèmes, et elle est arrivée à mettre au monde une œuvre qui, si elle pouvait être adoptée, ne serait que l'organisation de tous les conflits, même

peut-être de la guerre civile. La commission des trente propose une apparence de statut; mais elle réserve à l'assemblée la plénitude du pouvoir constituant, le droit d'abroger, de réformer ce statut comme toute autre loi, de sorte que la concession est à la merci d'un coup de majorité. Il y a un droit de *veto* attribué au pouvoir exécutif, seulement ce droit est illusoire dans la plupart des cas, surtout dans les circonstances les plus graves et les plus essentielles. Il y aura une seconde chambre, mais cette seconde chambre, dont le principe seul est admis, dont les conditions d'existence restent à débattre, ne sera constituée et n'entrera en fonctions qu'après l'assemblée actuelle. Quels seront enfin les rapports de M. le président de la république et de l'assemblée? C'était là évidemment le point délicat, c'est là que se concentre tout ce qu'on a pu imaginer de mieux en fait de précautions et de subtilités. M. Thiers ne communiquera avec la chambre que par voie de message. Il pourra cependant comparaître, parler dans la discussion des lois; seulement alors on ne délibérera pas en sa présence. Il sera sans doute écouté comme un avocat consultant de quelque poids, qui se retirera après sa plaidoirie, sans pouvoir entrer dans un débat. Il pourra aussi être entendu de la même façon quand il y aura des interpellations sur les affaires extérieures. Pour ce qui regarde la politique intérieure, il ne pourra intervenir que si un ministre déclare qu'il s'agit d'un cas de responsabilité pour le président de la république, et si l'assemblée y consent. Voilà donc ce que trente hommes éclairés, travaillant pendant deux mois, ont pu trouver de mieux pour mettre l'assemblée à l'abri des séductions de l'éloquence et pour mettre le premier des parlementaires du temps, devenu chef de l'état, à l'abri des tentations de cette vive et impétueuse nature qui l'entraîne au combat partout où il y a un intérêt public en jeu! Ils veulent faire de M. Thiers une sorte d'otage au pouvoir, un prisonnier de toutes les formalités, qu'ils consentent à honorer, mais qu'ils surveillent pour qu'il ne s'échappe pas. On serait même allé plus loin, si on eût écouté M. Baze, député d'Agen, qui voulait qu'on prît quelques précautions de plus, afin d'empêcher le chef du gouvernement de se servir du *veto* dans une pensée de coup d'état. Malheureusement pour lui, M. Baze n'a pas été payé de son zèle, et pendant qu'il était occupé à surveiller les pensées de coup d'état chez M. le président de la république, il s'est vu atteint dans son omnipotence de questeur par la chambre, qui lui a enlevé brusquement cette distribution de billets d'entrée où il déployait une aménité et une importance faites pour le recommander comme le plus désagréable des officiers de l'assemblée. M. Baze a été sur le point de voir là un signe des progrès de l'esprit révolutionnaire!

Revenons aux choses sérieuses. On a cru, on a dit un instant que la commission des trente était toute disposée à la conciliation. Elle y re-

viendra, il faut le croire; elle n'a pas dit encore son dernier mot. Pour le moment, il est évident qu'on s'est un peu hâté de prendre des paroles pour la réalité, de voir un commencement de solution dans ce qui ne peut pas être un projet présentable aux yeux de ceux-là mêmes qui le proposent. La commission n'est arrivée à rien parce qu'elle se trompe, parce que même en ayant l'air de faire des concessions elle ne peut se défendre d'un certain esprit de défiance et d'hostilité mal déguisé. A quoi bon tous ces subterfuges et ces précautions inutiles on injurieuses? Ne voit-on pas qu'à force de subtilités on finira par arriver à violenter la nature même des choses, à méconnaître les conditions essentielles de toute une situation, à rendre impossible la marche des affaires? Si on avait le malheur de croire à ces dangers de coups d'état contre lesquels on semble se prémunir, est-ce qu'on se figure sérieusement qu'on pourrait les conjurer par toutes ces minutieuses formalités de procédure parlementaire, par ces toiles d'araignée qui n'ont jamais arrêté les fauteurs d'attentats? Si on n'y croit pas, qu'on nous passe le mot, c'est la plus singulière puérilité d'avoir l'air de se mettre en défense contre un ennemi imaginaire, de fonder sur la méfiance organisée les rapports de deux pouvoirs faits pour vivre ensemble, pour se retrouver chaque jour ensemble à la peine et à l'honneur dans les cruelles circonstances que nous traversons. M. le duc Decazes disait récemment que la situation de M. Thiers était exceptionnelle; c'est justement parce que cette situation est exceptionnelle que la présence de M. le président de la république à la chambre n'est pas plus extraordinaire que tout le reste. Que dans l'intérêt d'une indépendance mutuelle on eût négocié avec M. Thiers pour obtenir de lui qu'il allât plus rarement à l'assemblée, qu'il se mêlât moins vivement, moins directement aux discussions qui s'agitent, rien de mieux, et dans ces termes, puisqu'on ne voulait pas aller jusqu'à un régime plus précis, c'était sans doute facile; mais, les choses étant ce qu'elles sont, il faut l'avouer, on semble un peu trop frapper un homme d'exclusion ou de suspicion pour son expérience, pour son éloquence, pour la séduction de sa parole et de son talent. On prend des mesures contre le premier dignitaire de l'état. Telle est la situation. Il ne s'agit pas seulement en effet d'épargner à M. Thiers les excitations et les froissemens des luttes quotidiennes; il s'agit de limiter la sphère de son action parlementaire, de le reléguer dans une sorte d'isolement, de tracer autour de lui comme une circonvallation qu'il ne pourra franchir que dans certaines occasions, dans certaines conditions! Et quelle raison sérieuse peut-on invoquer pour justifier cette anomalie?

M. Thiers, il nous semble, est député comme tout le monde, il l'est même un peu plus que tout le monde, puisqu'il est l'élu de vingt-six départemens, et il n'y a aucune espèce de disposition constitutionnelle qui lui enlève le droit de rester député. Lorsqu'il a été appelé au pou-

voir par une désignation universelle, il a été choisi entre tous précisément parce qu'il était M. Thiers, parce qu'on comptait sur ces qualités personnelles, qui font sa supériorité, sur son expérience comme sur son patriotisme, sur ses lumières comme sur son dévoûment. On ne lui a pas imposé alors des restrictions, on pensait bien au contraire qu'il ne se ménagerait pas, qu'il serait le premier sur la brèche. Et ces talens qui ont captivé la France, qui ont inspiré toute confiance au pays, on interdirait aujourd'hui à M. Thiers de s'en servir, comme on enlèverait à un soldat ses meilleures armes! on viendrait lui dire qu'il ne comparaîtra devant la chambre que d'une certaine manière, en cérémonie, qu'on ne délibérera pas en sa présence, qu'il ne pourra parler sur la politique intérieure que si un ministre le demande et si l'assemblée veut bien y consentir! Y a-t-on bien réfléchi? Et si l'assemblée ne consent pas à entendre M. le président de la république, comment se passeront les choses? Et si, après que le chef du pouvoir exécutif aura quitté la chambre, il se produit dans la délibération de nouveaux discours qui nécessitent une réponse, faudra-t-il encore procéder par un message, revenir avec le même cérémonial, pour se retirer et jouer ainsi aux propos interrompus? Tout cela, on en conviendra, est un tissu d'étranges combinaisons.

Eh bien! soit, M. Thiers a tout accepté, tout subi, nous le supposons un instant. Il ne paraîtra pas du tout à la chambre, il ne troublera plus personne par le prestige de sa parole, on aura toute liberté. Les affaires en marcheront-elles mieux? Les discussions seront-elles plus profitables parce qu'elles ne seront plus éclairées par cette lumineuse éloquence? On a aujourd'hui justement un exemple sous les yeux. L'année dernière, on a discuté et voté des lois sur l'élection des maires, sur la décentralisation. M. Thiers ne partageait point assurément les idées qui prévalurent alors. Il s'abstint cependant, il ne pesa pas sur la discussion, ou du moins il ne parut à la chambre qu'une fois pour demander que la passion décentralisatrice n'allât pas jusqu'à enlever au gouvernement le droit de nommer les maires dans les villes d'une certaine importance. Qu'arrive-t-il aujourd'hui? Les événemens ont marché, l'expérience s'est faite, elle est assez triste. Tout récemment, une commission parlementaire s'est occupée de ces questions, et on paraît déjà faire de singulières réflexions sur les conséquences des lois de l'an passé, sur l'anarchie administrative qu'elles ont développée. Lorsqu'on se laisse troubler par la passion politique, on accuse volontiers le gouvernement d'être l'auteur du mal, d'avoir de mauvais préfets, de ne pas sévir contre les municipalités qui s'écartent de leurs devoirs. C'est bien facile à dire. En bonne conscience, que peut le gouvernement dans les conditions qu'on lui a faites? Quant au mal lui-même, il est certainement criant. Le ministre de l'intérieur, M. de Goulard, n'a rien caché;

il l'a dit nettement : « Les liens qui attachent les municipalités au pouvoir central tendent à se dénouer tous les jours par l'apathie, par l'inaction. Les maires ne se mettent plus en rapport avec l'autorité supérieure, ne répondent plus aux lettres des préfets, des sous-préfets... » Toujours est-il qu'il faudra revenir dans une certaine mesure sur ce qu'on a fait, si on ne veut pas laisser l'anarchie s'étendre et envahir l'administration française. Franchement, croit-on que les lois discutées et votées l'an dernier eussent été moins bonnes, que l'intérêt public eût souffert, si M. Thiers était allé défendre ses opinions avec cette vivacité, avec cet éclat de parole et même, si l'on veut, avec cette passion dont on redoute tant l'influence? Sa prévoyance modératrice eût peut-être épargné à l'assemblée la peine de se trouver aujourd'hui dans cette situation où l'on semble chercher un moyen de réparer le mal sans paraître trop se désavouer.

On croit sans doute se tirer d'affaire par un mot, en représentant les interventions de M. Thiers comme un acte de pouvoir personnel, comme un abus d'influence par le talent, et en se piquant d'opposer à cette dictature de l'éloquence ce qu'on appelle les règles, les traditions du régime parlementaire. C'est l'erreur la plus dangereuse ou la plus singulière des illusions. Il faut tenir compte des situations et des circonstances. On n'est point du tout parlementaire aujourd'hui parce qu'on veut appliquer la responsabilité ministérielle d'une certaine façon et faire du chef de l'état un être inerte, suspect et asservi. Ce que la commission des trente cherche péniblement, ce qu'elle travaille à organiser, c'est quelque chose qui consacre, qui maintienne dans sa plénitude l'omnipotence, la dictature de l'assemblée. Elle ne le croit pas, elle s'en défend, elle ne revient pas moins tout simplement dans un autre sens et avec d'autres pensées aux traditions de la convention, et c'est ici que la commission des trente, sans y songer, tombe dans le piége de ses propres contradictions. On semble oublier que le régime parlementaire, le plus beau des systèmes politiques, est un système bien plus complexe, reposant sur une répartition de prérogatives, sur une pondération de pouvoirs indépendans, de telle façon que l'opinion finisse par se dégager, par avoir le dernier mot, sans se manifester néanmoins par la prépotence directe et exclusive d'une chambre.

La commission des trente pouvait s'acheminer vers ce but, elle n'avait qu'à entrer dans la voie qu'on lui ouvrait, et à créer quelques institutions organiques fixant le rôle et les attributions des pouvoirs, replaçant le gouvernement dans ses vraies conditions d'indépendance et de responsabilité; mais non, ce n'est point là ce qu'on a voulu, et à quoi est-on arrivé? On tient à ce que M. Thiers soit moins un vrai chef de gouvernement que le mandataire, le délégué de l'assemblée, M. Amédée Lefèvre Pontalis l'a dit en propres termes, et ce mandataire ne pourra

qu'avec toute sorte de restrictions venir rendre compte de ses actions, exposer sa politique! S'il se croit obligé par raison d'état à prendre quelque mesure de précaution, comme il l'a fait il y a quelque temps à l'égard du prince Napoléon, c'est à peine si on lui permettra de s'expliquer. M. le président de la république est responsable, et on lui marchande le droit de se défendre devant ceux qui peuvent le condamner! On s'ingénie à créer, dans un intérêt de tactique, une sorte d'intermédiaire, une responsabilité ministérielle qui n'est guère qu'un moyen d'atteindre le chef du pouvoir exécutif sans l'avoir entendu, en faisant comme s'il n'existait pas! M. Thiers a mille fois raison s'il ne s'incline pas devant toutes ces merveilleuses combinaisons. Dans la situation qu'on lui fait, c'est lui qui est le seul et vrai parlementaire. Si l'on tient absolument à rester une assemblée omnipotente imposant des volontés, n'admettant aucune contradiction, il y a un moyen bien plus simple : c'est de faire comme la convention, de gouverner comme elle par des comités. Voilà où l'on en vient en confondant tout, en s'égarant dans ces laborieuses subtilités, en se laissant entraîner par cette logique de la défiance dont on est obligé de désavouer les conséquences extrêmes, et la raison à peine voilée de ces contradictions, c'est qu'on veut bien appliquer au gouvernement les règles parlementaires, mais on ne voudrait pas les accepter pour soi-même. On voudrait avoir l'air de tout organiser, une seconde chambre, les rapports des pouvoirs publics, en réservant tout, en ajournant la seconde assemblée, en se contentant de ramener le gouvernement à une condition subordonnée.

Quand on invoque ce régime parlementaire, qu'on a certes raison d'aimer et de vouloir donner à la France, le mieux serait de ne pas le rendre impossible ou tout au moins bien difficile, de l'accepter dans ce qu'il a de bienfaisant et d'efficace. Qu'on le pratique résolûment, d'un effort soutenu, en s'appliquant sans jalousie vulgaire et sans arrière-pensée aux affaires sérieuses qui intéressent le pays; mais pour cela il ne faudrait pas dire assez naïvement, comme on le fait quelquefois, par exemple au sujet des maires et des municipalités ou de la loi électorale, qu'il y a des mesures qui pourraient être utiles, dont on craint cependant de prendre l'initiative parce qu'elles seraient impopulaires, et dont on veut laisser la responsabilité au gouvernement. Il ne faudrait pas, au risque de dénaturer le rôle d'une assemblée, multiplier les interpellations sur ce qui se passe dans une petite ville. Il ne faudrait pas se jeter à l'aventure dans des campagnes comme celle qu'on a récemment engagée contre M. le ministre de l'instruction publique.

Ce qu'on a voulu faire ce jour-là, nous ne le savons vraiment, ou plutôt il est assez facile de s'en douter; dans tous les cas, l'affaire a été conduite d'une singulière façon. Au premier abord, la question était des plus simples. On discute précisément à l'heure qu'il est une loi sur

la réorganisation du conseil supérieur de l'instruction publique. M. Jules Simon, de son côté, a publié dans l'intervalle des vacances des programmes et des circulaires qui modifient jusqu'à un certain point l'économie des études. Avait-il ce droit? Il l'avait incontestablement dans une certaine mesure, puisqu'il n'y avait plus de conseil supérieur pour le moment. Il avait d'ailleurs notablement atténué d'avance la difficulté en déclarant qu'il soumettrait ses programmes au conseil, qui va être bientôt reconstitué. Dès lors tout se trouvait simplifié et régularisé. Était-il bien nécessaire après cela de transformer l'assemblée en conseil pédagogique pour lui soumettre des questions de thèmes ou de vers latins? N'était-ce pas livrer au hasard d'une délibération incompétente l'intérêt même des études classiques qu'on voulait défendre? N'importe, on est entré en guerre, on a ouvert le feu de toutes les batteries contre la forteresse d'où M. Jules Simon n'a pas envie d'être délogé; puis on s'est dérobé tout à coup; lorsqu'il s'est agi de voter sur la priorité entre plusieurs ordres du jour, dont l'un était favorable au ministre et accepté par le gouvernement tout entier, une partie de la droite s'est abstenue. Le lendemain, l'ordre du jour lui-même n'a eu contre lui qu'un assez petit nombre de voix, et on a couvert la retraite en déclarant que par l'abstention de la veille on avait atteint le but qu'on poursuivait. Ainsi a fini la grande manifestation organisée contre le ministre de l'instruction publique. M. Jules Simon pouvait être vulnérable par plus d'un côté; on a trouvé moyen de lui donner raison et de lui laisser la victoire. Franchement, si c'est ainsi qu'on entend pratiquer le régime parlementaire, et surtout l'appliquer au chef du gouvernement lui-même, il y a de quoi réfléchir, il y a de quoi se demander ce qui se cache sous ces revendications jalouses des droits souverains d'une assemblée qui prétend tout faire, tout régler, s'occuper de combinaisons monarchiques et de vers latins, du pape et de ce qui se passe dans le dernier village de France!

Au fond, qu'on en convienne, on ne s'occupe guère en tout cela du régime parlementaire, ou du moins, aux yeux d'une partie de la droite dont la commission des trente représente les idées, ce n'est qu'un moyen de maintenir intacte l'omnipotence d'une assemblée où l'on croit avoir une majorité, instrument naturel de la politique qu'on ne désespère pas de faire prévaloir. Que la droite dispute le terrain qui se dérobe sous ses pas, qu'elle refuse au régime actuel, sous le prétexte spécieux des droits parlementaires, tout ce qui pourrait fixer et affermir un peu la situation, elle est peut-être dans son rôle, quoique ce soit un rôle assurément dangereux et peu prévoyant; mais alors que veut-elle? que propose-t-elle? Ce qu'elle veut, on le sent, on le voit bien, elle garde obstinément l'espoir de faire triompher sa politique à la fois monarchique et religieuse. Aussi s'empresse-t-elle d'accueillir tout ce qui

lui apparaît comme un encouragement, comme un signe favorable pour la réalisation de ses desseins. Quoi donc? les princes d'Orléans seraient allés à la messe du 21 janvier en mémoire de Louis XVI! M. le comte de Paris aurait dit, au témoignage de M. de Larochefoucauld, qu'il n'y avait plus qu'une monarchie en France! M. le duc de Nemours aurait parlé avec convenance du drapeau blanc! La fusion est donc enfin accomplie! Nous admirons toujours la facilité avec laquelle certains esprits se laissent aller aux fantaisies de leur imagination, et se complaisent à interpréter la moindre démarche, la moindre parole. Ils semblent oublier que les affaires humaines ne marchent pas si aisément. Si cette fusion dont on parle toujours et qui fuit sans cesse n'est pas aussi assurée qu'on le croit, c'est qu'il y a autre chose à faire qu'à rapprocher des princes et à fondre les couleurs de deux drapeaux. Il y a deux idées, deux politiques, deux traditions, on pourrait dire deux sociétés, qu'il faudrait concilier.

Cette fusion-là, est-on bien sûr qu'elle soit faite en France? Les princes n'ont une signification publique que par ce qu'ils représentent, et, quand même ils se rapprocheraient personnellement, les causes dont ils sont la vivante expression ne resteraient pas moins distinctes. Le drapeau blanc a été le symbole de bien des gloires, le drapeau tricolore a été attristé par bien des défaites cruelles. Et après! où veut-on en venir? Peut-on demander sérieusement à une nation de se repentir de son existence de quatre-vingts ans, de faire amende honorable de ses vœux, de ses espérances, de ses idées les plus chères, voire de ses illusions, de la même façon qu'un prince va voir un autre prince? Est-ce qu'on efface ainsi l'histoire? Ce qu'il y a de vrai, c'est que de temps à autre on revient à cette idée et on parle de la fusion sans que rien ait changé réellement. Fût-on plus avancé qu'on ne l'est, il y aurait toujours une difficulté qui ne serait pas sans quelque importance. Il resterait encore à savoir comment on ferait pour établir cette monarchie, pour la substituer au régime actuel, qui, tout faible qu'il paraisse, n'est peut-être pas aussi facile à supprimer qu'on le pense. C'est donc sur une quasi-impossibilité morale et sur les plus grandes, les plus délicates difficultés matérielles, qu'on fonde toute une politique. C'est pour cela qu'on refuse au pays les moyens de s'établir avec quelque sûreté dans les conditions où les circonstances l'ont placé, qu'on prolonge les incertitudes, les périls d'un provisoire agité, et qu'on accepte enfin la responsabilité des crises qui peuvent éclater à l'improviste! Ces crises, on se croit peut-être en mesure de les dominer, et c'est la plus périlleuse des chimères, car, si la France devait subir le malheur de passer par de nouvelles épreuves révolutionnaires, l'héritage risquerait fort de ne pas passer à la monarchie qu'on rêve, il serait à la première dictature improvisée par les événemens et capable de rendre le repos au pays.

Ce qu'il y a de grave dans ces idées, fort peu réalisables, auxquelles la droite sacrifie la sécurité du moment, c'est qu'elles n'ont pas seulement le caractère d'une réserve politique en faveur d'une forme de gouvernement, elles procèdent d'une préoccupation toute religieuse. Oui, ces royalistes intraitables sont encore plus cléricaux que légitimistes, et ils croient tout aussi facile de replacer le pape sur son trône temporel que de ramener le roi à Paris ou à Versailles. Toutes les fois que l'occasion s'en présente, ils ne négligent pas de laisser apparaître cette double pensée, et récemment encore il n'a pas tenu à eux de compromettre les relations de la France avec l'Italie. Ils ont échoué, il est vrai, dans l'interpellation qu'ils avaient préparée au sujet de la démission de M. de Bourgoing et de son remplacement par M. de Corcelle comme ambassadeur auprès du saint-siége; mais il y a eu, dit-on, toute une campagne moins avouée, moins saisissable, pour arriver au même but par un autre chemin. Ce qu'on se proposait en effet, c'était d'obtenir le rappel de M. Fournier, violemment soupçonné de tenir un langage trop favorable à l'Italie, et d'avoir reçu avec politesse quelques Français peu orthodoxes de passage à Rome. Ce que M. Fournier a dit et ce qu'il n'a pas dit, on a tout exploité; on a entouré le gouvernement d'obsessions. Le coup était habilement monté, et s'il eût réussi, c'était évidemment une victoire pour ceux qui voudraient que la France n'eût point de représentant auprès du roi Victor-Emmanuel à Rome, c'est-à-dire qu'il y eût une véritable rupture avec l'Italie. M. le président de la république, quelles que soient ses opinions anciennes sur les affaires de Rome, n'est point homme à se dissimuler le péril de telles aventures. Il n'a point eu de peine à reconnaître que, s'il cédait à ces importunités de l'esprit de secte, s'il rappelait M. Fournier, il s'exposait à ce qu'on pût mal interpréter ses intentions et même peut être avoir moins de confiance dans sa politique. Il était d'autant plus fondé à résister aux obsessions dont on l'excédait, qu'il n'a pas cessé depuis longtemps d'entretenir les relations les plus conciliantes avec le gouvernement italien, toujours animé des intentions les plus amicales à l'égard de la France.

M. Thiers a écarté fermement ce danger, et si on le pressait encore, il n'aurait qu'une chose bien simple à faire, ce serait de porter la question devant l'assemblée elle-même, devant le pays, et de demander aux fanatiques de la droite s'ils veulent accepter une rupture avec l'Italie, s'ils veulent braver les conséquences d'une telle politique. Ainsi donc voilà ce que la droite met dans son programme, la guerre civile peut-être pour faire triompher la monarchie, la guerre étrangère pour le rétablissement du pape. C'est en vérité trop des deux articles dans un seul programme, et la France, nous n'en doutons pas, trouvera dans l'assemblée une majorité suffisante pour lui donner pleine satisfaction dans ses besoins de paix avec tout le monde comme avec elle-même.

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE DU GYMNASE. — *LA FEMME DE CLAUDE*, par M. Alexandre Dumas.

On ne nous accusera pas de pédantisme, si nous citons Caton l'ancien à propos d'un Caton moderne qui vient de se révéler au théâtre du Gymnase. L'apparition de ce nouveau moraliste est sans doute fort inattendue; qu'importe? L'analogie de ses formules avec les maximes de son devancier est manifeste, et nous ne serions pas libres en vérité de nous soustraire à ce singulier rapprochement. Voici donc ce que disait le vieux Caton : « le mari est juge de sa femme; son pouvoir n'a pas de limites, il peut ce qu'il veut : si elle a commis quelque faute, il la punit; si elle a eu commerce avec un autre homme, il la tue. » N'est-ce pas là exactement la conclusion de cette brochure qui fit tant de bruit l'année dernière? Le brillant dramaturge du XIXe siècle semblait avoir emprunté sa législation conjugale au censeur de l'antique société romaine. Tue-la! disait Caton; M. Alexandre Dumas a répété : tue-la!

Il est vrai que ce terrible droit de l'époux n'avait existé que dans les sociétés primitives, et qu'il se liait à tout un ensemble de croyances religieuses, croyances gardiennes du foyer et en même temps garantes de la justice. On peut voir cela tout au long dans le savant ouvrage de M. Fustel de Coulanges. A l'époque même où ce privilége du mari justicier n'avait pas encore péri avec la religion qui le consacrait, des changemens considérables l'avaient atténué peu à peu. « Il vint un temps, ajoute l'auteur de *la Cité antique*, où cette juridiction fut modifiée par les mœurs; le père consulta la famille entière et l'érigea en un tribunal qu'il présidait. » M. Alexandre Dumas n'admet pas ces molles concessions; il ne reconnaît d'autre tribunal que le mari, à la fois juge et bourreau, juge unique et bourreau immédiat, le mari interrogeant sa conscience et prenant son fusil. Voilà décidément un vieux Romain qui ne transige pas avec les principes.

Nous avons rappelé ces transformations des mœurs qui, même dans la Rome de Caton, atténuèrent le privilége des vieilles religions domestiques. L'objection n'est pas de nature à embarrasser M. Alexandre Dumas; il y répond d'avance dans le titre de sa pièce. Qu'est-il arrivé, je vous prie, de la femme de Claude dans la société antique? Elle quittait sans cesse le foyer conjugal, comme celle que vient de nous représenter le drame du Gymnase. Elle était effrénée dans le vice, et comme son mari, vrai type d'imbécillité, ne faisait plus attention à ses désordres, son impudence allait toujours croissant. L'idée du crime ne l'effrayait

point, car à ce degré de corruption, dit son historien, l'excès de l'infamie est une volupté de plus. Un jour enfin, non contente de déshonorer son mari, elle résolut de le supprimer. Cette fois le bonhomme se fâcha, il envoya des gens à lui pour arrêter les complices de la femme adultère et l'appréhender elle-même. Il était pourtant si faible, si nul, si abruti par l'habitude de la honte, qu'il eut encore un mouvement de pitié pour la *pauvre femme* (c'est le terme dont il se servit), et qu'il lui fit dire de venir se justifier. Ses serviteurs ne furent pas si clémens, ils la poursuivirent dans un jardin où elle avait cherché asile, et la tuèrent à coups d'épée. L'histoire ne dit pas si le mari, une fois la chose faite, s'écria comme le personnage du Gymnase : « Et maintenant, allons travailler! » Il s'occupait alors d'une histoire des Carthaginois.

Que M. Alexandre Dumas, en mettant sur la scène une messaline bourgeoise du XIXe siècle, comme l'indique le titre de son œuvre, ait voulu justifier par un exemple incontestable les conclusions de sa brochure, c'est ce qui paraît évident. Il est évident aussi qu'il a fait complétement fausse route. Claude l'ancien a tué Messaline parce qu'il allait être assassiné par elle; ce n'est pas la femme adultère qu'il punit, il frappe la complice d'une conspiration qui en veut à son trône et à sa vie. La même chose est vraie du moderne Claude. Lui aussi, comme l'imbécile époux de Messaline, il a laissé libre carrière à la femme impudique, et, s'il la punit de mort, c'est parce qu'elle l'a volé.

Quant à la théorie de M. Alexandre Dumas, en supposant même qu'elle fût appliquée exactement et non pas à faux, comme on vient de le voir, faut-il la discuter à propos de *la Femme de Claude?* Nous ne le pensons pas. Le bruit qui s'est fait l'année dernière au sujet de la brochure d'où ce drame est sorti nous paraît la chose la plus ridicule au point de vue littéraire et la plus condamnable au point de vue de la morale et du patriotisme. Cette manière de prêcher la régénération de notre société est une insulte à la France; les étrangers, nos ennemis surtout, ne s'y sont pas trompés. Ces argumens scandaleux mis au service de la morale, ce désordre de sentimens et d'idées dans une thèse consacrée à la défense de l'ordre, leur ont produit l'effet d'un raffinement de corruption. Voilà, disaient-ils avec un rire injurieux, voilà le censeur qui doit relever la France! Faisons donc notre police nous-mêmes, à moins de consentir à passer pour dupes. La brochure dont il s'agit ne peut être discutée, il suffit de dire en quelques mots : M. Alexandre Dumas est un peintre hardi, un écrivain vigoureux; s'il ne se transforme résolûment, il ne sera jamais un moraliste.

Le vrai moraliste, le vrai juge des institutions et des hommes, est un esprit ouvert, lumineux, qui embrasse tous les aspects d'une question, qui en connaît tous les élémens, qui les apprécie, les pèse, les classe, qui, en affirmant le droit, n'en méconnaît pas les conditions, qui sait

être sévère où il faut, indulgent où il convient. M. Dumas, au contraire, ne voit qu'un seul côté des choses. Autrefois il essayait de réhabiliter la courtisane, il peignait complaisamment le demi-monde, il affectait de croire que les sociétés interlopes tiennent une place considérable dans la société française, il étalait en pleine lumière les vices qui ont coutume de se cacher, et, comme sa verve sceptique aimait à se jouer et à mordre au milieu de toutes ces misères, il augmentait le mal rien qu'en le dévoilant. Aujourd'hui, animé d'intentions meilleures, il flétrit la femme adultère, il la condamne, il arme le mari trompé d'un droit épouvantable, et ne songe pas seulement à se demander si le mari n'a pas des devoirs à remplir, s'il n'a pas été le complice involontaire de la coupable, s'il n'a pas contribué à la perdre. Quand le vieux Caton s'écrie : tue-la! il parle au nom d'une religion qui faisait du chef de famille le chef du culte domestique, de telle sorte que cet homme, investi d'une puissance formidable, ne l'exerçait que sous le regard de ses dieux. Ces cultes primitifs une fois disparus, où est la garantie des justiciables? Dans la conscience religieuse de celui qui prétend s'ériger en juge. Qu'il commence donc par se juger lui-même. Telle est la loi plus haute que le Christ a apportée au monde. Qu'on relise dans saint Jean cette scène simple et profonde de la femme adultère, on verra comment l'Évangile a répondu au *tue-la* du vieux Romain. On verra aussi, en comparant les deux systèmes, que M. Alexandre Dumas, dans sa brochure de l'an dernier comme dans son drame de l'autre semaine, ne relève ni de l'antique loi ni de la loi nouvelle; il n'est ni païen ni chrétien, l'humanité le désavoue.

M. Alexandre Dumas n'est donc pas un moraliste, occupons-nous seulement du dramaturge. — Quand la toile se lève, le jour commence à paraître et éclaire de ses premières lueurs le cabinet d'un homme d'étude. Des livres, des sphères, des instrumens, garnissent les tables et les rayons. On aperçoit sur un meuble quelques obus prussiens, souvenirs de la guerre maudite. Ces souvenirs sont une excitation. Le maître de cette demeure est un mécanicien de génie qui demande à la science les inventions vengeresses pour les mettre au service du droit et de la paix. Claude Rippert, c'est son nom, appartient tout entier à l'idée qui l'enflamme; il rêve des artilleries prodigieuses, irrésistibles, qui détruiront des armées et renverseront des forteresses en quelques minutes. Que dis-je? ce n'est plus un rêve. L'alchimiste a trouvé la pierre philosophale. Son canon est tout prêt. Le jour où il lui plaira, la France sera vengée, et notre victoire sera si foudroyante qu'elle rendra toute guerre à jamais impossible. Voilà depuis plusieurs mois ce qui occupait le maître de cette maison studieuse au fond de la vallée solitaire. Chaque jour, du matin au soir, on entendait retentir des coups de feu. C'étaient les expériences de l'ingénieur et de son élève, un jeune adepte aussi

passionné que Claude Rippert pour les progrès de la science et la délivrance de la patrie. Ce cabinet de travail est donc le sanctuaire où se prépare la revanche. Le secret de l'inventeur, ce secret qui vaut plus que des milliards, est enfermé dans un coffre-fort que nul ne saurait ouvrir, excepté Claude lui-même et ce fervent disciple confident de sa pensée. Noble maison, demeure bénie, s'il n'y avait, hélas! des secrets d'une tout autre nature sous le toit de l'ingénieur! L'excellent homme supporte un poids de douleurs et de hontes capable d'écraser les plus forts.

Tout cela va éclater dès la première scène. Voyez : il fait à peine jour, une femme de chambre est occupée à quelque rangement dans la pièce quand le marteau retentit à la porte extérieure. Un instant après paraît une jeune femme frissonnant dans ses vêtemens de voyage. Elle a passé la nuit en chemin de fer, elle est pâle, défaite, en proie à une sorte de fièvre qui lui fait tenir des propos incohérens et prononcer les plus étranges aveux. C'est la femme de Claude, Césarine Rippert. D'où vient-elle? voilà trois mois qu'elle a quitté la maison de son mari pour courir le monde avec un de ses amans. Oh! elle n'a pas de secrets pour cette domestique qui vient de lui ouvrir la porte; c'est sa confidente obligée depuis les premières chutes, c'est la complice de ses mensonges et de ses ignominies. Et puis il faut bien qu'elle parle en son délire; parler, avouer, cela soulage un peu la conscience, même la plus dépravée. N'a-t-elle pas tout récemment, pendant une maladie qui l'a mise en danger de mort, prié un prêtre d'entendre sa confession? Elle ose le dire à sa confidente, fort incrédule sur ce point, et, comme elle insiste, soutenant qu'une telle confession, à l'heure du grand départ, ne pouvait être que sérieuse et complète : — Oh! répond celle-ci, c'est comme au moment de se mettre en voyage, on oublie toujours quelque chose.

Le ton de cette conversation, ce dialogue cynique, les rires de la servante suivis de frissonnemens soudains, tout cela compose une odieuse image de la corruption. Nous ne sommes pas fâchés d'apprendre que la misérable Césarine appartient par sa mère à cette aristocratie étrangère ou plutôt à ces tribus nomades, à ces races sans feu ni lieu, qui n'ont d'autre patrie que les villes de bruit et de plaisir, pèlerins du vice qui font de Paris un foyer de débauche, sauf à déclamer ensuite contre l'immoralité française. M. Alexandre Dumas est bien renseigné sur ce point; l'héroïne de l'*Affaire Clémenceau* faisait déjà partie de ce monde équivoque. Claude Rippert va-t-il demander compte à Césarine de ce qu'elle est devenue pendant ces trois mois d'absence? Non pas. Son parti est pris; il lui laisse la bride sur le cou. Il aurait pu la chasser de chez lui comme adultère, il a mieux aimé la garder, afin d'éviter le scandale public. Il n'en a plus du reste aucun souci. Elle part, elle revient;

que lui importe? Il continue son travail et ne songe qu'à la patrie. Or, entre le cynisme de la femme et l'indifférence absolue du mari, comment l'action va-t-elle s'engager? Où est l'intérêt? où est le drame?

Le voici : une grande société industrielle s'est formée pour acheter toutes les découvertes de la science française, et probablement aussi, — la chose se devine assez sans que l'auteur ait besoin de l'articuler à voix haute, — pour les vendre aux ennemis de la France. L'organisation de cette société est mystérieuse et formidable; ses directeurs savent tout, peuvent tout, osent tout. Les illuminés allemands du XVIIIe siècle avaient essayé de constituer une machine du même genre; mais en dépit de leurs efforts, malgré le temps qu'ils y mirent, malgré leurs rapports avec les plus grands personnages de l'Europe, ils n'obtinrent jamais la centième partie des résultats que M. Alexandre Dumas attribue à sa société secrète. Claude Rippert vient à peine d'achever ce fameux canon, qui détruit à la minute des armées innombrables, aussitôt la société mystérieuse lui dépêche un agent chargé d'acquérir son secret. Dès les premiers mots, le Marseillais Cantagnac, — c'est l'agent en question, — comprend qu'il n'y a rien à faire avec un inventeur comme celui-là, homme de devoir et de patriotisme; il s'attaque donc à la femme de Claude. Il a pris tous ses renseignemens, il connaît les détails les plus cachés de sa vie; le dossier qu'une main adroite a rassemblé pour lui est un dossier complet. « Voyons, madame, allons au fait. Vous êtes insoumise, frivole, féroce, vénale; combien me demandez-vous pour me livrer le secret de votre mari? » Césarine n'est pas encore tombée si bas, elle a une lueur d'indignation et veut rompre cet ignoble entretien; mais Cantagnac, sans se troubler, lui raconte les divers chapitres de sa vie intime avant et après le mariage. Que dirait votre mari, si on lui apprenait que vous étiez mère avant de devenir sa femme? — Il le sait. — Et à chaque souvenir, à chaque menace, la même réponse arrive si naturellement, que maître Cantagnac commence à craindre de voir son plan échouer devant le cynisme de la femme, comme il a échoué devant l'honnêteté du mari. Cependant Claude ne sait pas tout; il ne sait pas la dernière faute, le dernier crime de sa femme, un crime qui pourrait la conduire en cour d'assises. C'est le coup suprême que l'infâme trafiquant réservait à Césarine. Ah! cette fois elle se sent perdue, il faut bien qu'elle cède; mais comment livrer le secret des découvertes de Claude? Est-ce qu'elle sait où est le manuscrit? Est-ce que Claude lui fait des confidences? C'est alors que l'infernal agent de la grande société anonyme lui indique un sûr moyen de découvrir le trésor. L'élève de Claude, Antonin, est jeune, timide, amoureux de la femme de son maître, bien qu'il n'ose se l'avouer à lui-même; le séduire, l'enivrer, lui arracher le manuscrit, ce sera un jeu pour Césarine. Le jour même, Césarine est entrée en campagne et a

remporté la victoire. Le soir vient, la nuit tombe; il s'agit de faire ouvrir le coffre-fort. Antonin, tout fasciné qu'il est par Césarine, hésite à commettre l'abominable sacrilége; mais Césarine a employé la ruse, le coffre-fort est ouvert, elle s'empare du manuscrit et le jette à Cantagnac, qui attend sous les fenêtres du cabinet. A la porte apparaît Claude; il prend un fusil, celui-là même que son élève vient de perfectionner avec tant de succès, il ajuste sa femme et fait feu; puis, se tournant vers Antonin, et sans plus se soucier du cadavre : « Maintenant, dit-il, viens travailler. »

Nous avons omis dans cette rapide analyse un épisode qui occupe une assez grande partie de la pièce, bien qu'il soit fort peu intelligible et ne se rattache en rien à l'action. Un savant juif, ami d'enfance de Claude Rippert, est venu s'installer chez lui pendant l'absence de Césarine. Sa fille Rébecca l'accompagne, noble vierge perdue dans ses rêves, espèce de madone israélite, dont la gravité douce et la chaste passion forment le plus singulier contraste avec les infamies de Césarine. Elle aime Claude, elle le lui déclare, mais sans permettre qu'il réponde un seul mot à cette déclaration quasi publique et passablement embarrassante, car ce n'est pas du Claude actuel qu'elle veut être la compagne, elle se réserve au Claude futur : elle sera l'épouse de la seconde vie. Quant au docteur juif, il a médité sérieusement la question des races humaines, et, puisque le XIXe siècle semble reconnaître que les peuples ont le droit de se constituer suivant leurs traditions nationales, il réclame pour tous les Israélites de l'univers une existence territoriale. Il partira le soir même pour l'Orient avec sa fille Rébecca, afin de chercher dans quelles plaines de l'Asie pourra se déployer le nouvel empire qui doit rassembler les tribus dispersées et reconstruire Jérusalem.

Toutes ces choses extraordinaires sont disposées dans le cadre des règles classiques avec une exactitude scrupuleuse. On dirait que l'auteur a voulu expressément s'interdire les libertés de la scène moderne. Boileau a formulé des préceptes qui ne sont pas du tout, comme on sait, les préceptes de l'art antique, dont il se croyait l'interprète fidèle; M. Alexandre Dumas s'est conformé en toute rigueur aux paroles de Boileau :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

C'est le matin, au lever du jour, que Césarine rentre dans la maison conjugale; c'est le soir du même jour, à la clarté de la lune, que Claude la tue d'un coup de fusil. C'est dans le cabinet de l'ingénieur que Césarine nous est présentée au premier acte, c'est dans ce cabinet qu'elle tombe morte à la dernière scène. Tout se passe, tout se prépare et s'accomplit dans cette même pièce, autour de ce coffre-fort où reposent

les miraculeuses inventions du savant. Nous signalons ce détail comme une curiosité; ce sont là les coquetteries de l'art extérieur dans une œuvre où l'art intime, l'art de penser et de concevoir, subit de si étranges défaillances.

Voilà le malheur en effet : cette règle des unités, destinée, suivant Boileau, à faire valoir le fond d'un ouvrage, ne peut rendre ici aucun service, car c'est précisément ce fond qui manque. Il n'y a qu'un seul lieu, qu'un seul jour, qu'une seule action, mais le théâtre n'est pas rempli du tout. On ne sent pas ici la logique des sentimens et des idées, *ce fil secret,* comme dit admirablement Rivarol, *qui fait que l'esprit suit l'esprit dans sa route invisible.* La pièce veut prouver une chose, elle en démontre une autre. A chaque scène, la pensée de l'auteur s'égare, se cherche et ne se retrouve point. Il y a des lacunes, des ruptures, des trous. Pour boucher ces trous, pour dissimuler ces lacunes, il faut nécessairement des remplissages, et ce dramaturge ordinairement si net, si résolu, si accoutumé à retenir sa pensée, bonne ou mauvaise, dans le sillon qu'il lui trace, est obligé de recourir à des procédés de facture, à des ruses de métier. Naguère, dans ses œuvres même les plus fâcheuses, on ne le voyait pas se battre les flancs. Que sont aujourd'hui ces figures, ces épisodes, ces théories, ces dissertations? Un pur placage extérieur; cela ne sort pas du fond du sujet. J'ai dit le mot juste et je dois le répéter, les principaux incidens, les principaux ressorts du drame ne sont autre chose que du remplissage : remplissage les sentimens religieux, et remplissage aussi les professions de foi patriotiques.

Certes ce n'est pas nous qui reprocherons à M. Alexandre Dumas d'avoir manifesté sur le théâtre les sentiments que lui inspirent les malheurs de la France. Lorsque Claude Rippert affirme que les douleurs privées ne sont rien désormais, et qu'il n'y a plus que des douleurs publiques, il exprime une pensée commune à tous les hommes de cœur; mais plus une idée est digne de respect, plus une émotion est pure et sacrée, plus aussi il faut prendre soin de la placer dans un cadre qui lui convienne. Si l'auteur nous fait sourire à propos de patriotisme, nous ne lui pardonnons pas sa maladresse, car il y a des maladresses qui ressemblent à des profanations. Nous aimons le patriotisme de Claude; comment ne pas sourire de ses illusions? Qu'est-ce que ce canon qui pulvérise les armées et les forteresses? L'auteur de *la Femme de Claude* eût-il imaginé autre chose, s'il avait voulu tourner en ridicule la manie des inventions miraculeuses aux heures de grand péril public? Nous avons vu cela de fort près pendant le siége de Paris. Que de braves gens croyaient fermement avoir trouvé l'infaillible moyen d'anéantir les armées allemandes! Les sauveurs se comptaient par centaines, et il ne fallait pas leur faire une objection; ils avaient réponse

à tout. Foi naïve, touchante folie ! on en souriait tristement, et l'on revenait aux choses sérieuses. Ceux qui ont assisté à des scènes de ce genre ne me contrediront pas si j'affirme que les inventions de Claude Rippert ont réveillé ces pénibles souvenirs de la façon la plus désagréable. La foi de Claude Rippert et de M. Dumas est absolument la même que celle des candides inventeurs dont nous venons de parler, mais elle n'a pas pour excuse l'affolement du siége. Voir de tels enfantillages reparaître quand nous avons tant besoin d'une existence virile, c'est matière à réflexions douloureuses. Nous ne sommes que trop portés à nous repaître de songes et de chimères ; les hommes qui prononcent le mot de régénération nous doivent une nourriture plus forte. Et qu'est-ce que cette société occulte qui entreprend de gré ou de force l'exploitation de la science française, l'acquisition ou l'extorsion de nos découvertes? Est-il possible que le génie de la France soit menacé par une bande de Cantagnacs et que la police n'en sache rien, que l'Institut l'ignore, que tous les parquets ne soient pas avertis ? Encore un souvenir des excitations du siége. On croyait voir partout des espions et des traîtres. On imaginait des conspirations monstrueuses, des associations abominables, dont nous étions les jouets et les victimes. On croyait à je ne sais quelles ténébreuses légendes, comme si ce n'était pas assez de la réalité horrible. L'imagination de M. Alexandre Dumas est en retard de deux ans; les principaux épisodes de son drame sont des anachronismes de sentimens et d'idées, faute vénielle, je l'accorde, si elle n'avait pas l'inconvénient de nous reporter bien tristement en arrière.

Les idées religieuses qui se font jour çà et là dans la pièce de M. Alexandre Dumas présentent aussi un caractère équivoque et ajoutent encore à l'incohérence de l'ouvrage. Nous croyons, certes, à l'immortalité de l'âme, nous croyons qu'il n'y a dans ce monde que des commencemens, que la nécessité d'une vie future est une vérité certaine pour la raison comme pour la foi; nous n'aimons pas cependant qu'une jeune fille mette sa main sur l'épaule d'un homme mal marié et lui dise : Je vous aime, mon âme est la vraie compagne de votre âme, je m'unirai à vous dans un monde supérieur, je serai l'épouse de la seconde vie. L'emploi des sentimens religieux comme l'emploi des sentimens patriotiques exige de l'écrivain dramatique une délicatesse particulière. S'il fait sourire, il est perdu. Qu'il prenne garde principalement d'éveiller des doutes sur sa sincerité! Qui veut trop prouver ne prouve rien. Une jeune fille peut représenter la grâce et la pureté sans dire à celui qu'elle aime : Je serai l'épouse de la seconde vie. Un jeune savant peut aimer ardemment sa patrie vaincue et mutilée sans mettre à son service des découvertes fabuleuses qui font songer aux alchimistes du moyen âge. La vérité, disait Boileau, n'a pas cet air impétueux; elle

n'a pas non plus ces mystiques allures et ces prétentions ambitieuses.

Ainsi tous ces épisodes portent à faux, et si l'on se rappelle qu'ils sont là uniquement pour masquer le vide de la pièce, que reste-t-il donc de l'œuvre nouvelle de M. Alexandre Dumas? Pas même l'idée, pas même l'indication d'un drame qui aurait pu être développé plus heureusement. Il n'y a en effet ni rapports ni luttes possibles entre Claude Rippert et l'odieuse Césarine; par conséquent il n'y a rien d'où puisse sortir ni drame ni comédie. Sur une donnée aussi pauvre, l'auteur devait échouer. Il s'est imaginé toutefois que certaines doctrines philosophiques et morales, certains sentimens de patriotisme, certains accens spiritualistes, prêteraient de la consistance à son œuvre et suppléeraient à l'insuffisance du fond. Il s'est trompé; on n'improvise pas ainsi une poétique nouvelle. Docteur en demi-monde, M. Alexandre Dumas a encore bien des études à faire, s'il veut confier au théâtre les doctrines meilleures dont il a le soupçon et le désir. Alors il faudra qu'il choisisse. A vouloir rester docteur *in utroque jure,* il s'exposerait encore à de fâcheuses déconvenues.

On signale parfois des artistes, peintres ou musiciens, qui après des succès brillans se dérobent au public pendant quelques années, jaloux de renouveler leur inspiration. C'est un peintre déjà consacré qui se condamne à de nouvelles études, afin de reparaître plus fort; c'est un virtuose, habile à faire chanter l'âme du violon, qui s'enferme, qui se confine dans un travail acharné, pour atteindre un degré supérieur de son art. Les amis de M. Alexandre Dumas devraient lui conseiller de suivre cet exemple. Au point où il est placé dans le développement de sa carrière, il a besoin plus que nul autre d'une transformation courageuse. Qu'il veuille bien prendre cette remarque en bonne part; nous n'aurions garde assurément de lui donner un tel avis, si nous ne faisions cas de son talent et de ses légitimes ambitions d'artiste. Après avoir été le peintre trop complaisant des sociétés suspectes, il voudrait aujourd'hui exercer une influence virile. On ne passe pas de plain-pied du premier rôle à l'autre; M. Alexandre Dumas l'a essayé imprudemment, et il est resté court. Cette expérience, s'il le veut bien, ne sera pas perdue. Qu'il étudie, qu'il observe, qu'il médite, qu'il sorte de ce monde factice où il se confinait, pour interroger enfin la société réelle; l'autorité du moraliste est à ce prix. Il fera bien surtout de ne pas se hâter, c'est une épreuve décisive qu'il va subir. Sa première œuvre nous montrera s'il était capable de se renouveler ou si, tout en changeant de point de vue, il reste condamné à de perpétuelles redites.

On ne peut guère parler que de Mlle Desclée à propos des interprètes de ce singulier ouvrage. Les autres n'ont à rendre que des personnages mal conçus et des scènes incohérentes; elle seule, elle a un rôle qui se tient, un rôle tout d'une pièce, rôle hideux, mais logique dans ses énor-

mités. Elle seule aussi paraît défendre la pièce contre les murmures qui l'accueillent presque tous les soirs. La défendra-t-elle longtemps? Je ne le crois pas. Le talent de Mlle Desclée, loin d'atténuer les fautes de l'auteur, en aggrave peut-être l'influence malsaine. Tandis que les intentions honnêtes de la pièce se présentent avec timidité, avec gaucherie, la peinture du vice et du crime occupe insolemment la première place. Cette Messaline est trop vraie, l'imitation du mal est trop parfaite; l'attitude, le geste, le ton, les inflexions de voix câlines ou féroces, tout exprime trop fidèlement le ravage de la débauche, et plus l'habileté de la comédienne est incontestable, plus le spectacle en est répugnant.

R. T.

ESSAIS ET NOTICES.

STATISTIQUE DES SAVANS.

Histoire des Sciences et des Savans depuis deux siècles, suivie d'autres études sur des sujets scientifiques, en particulier sur la sélection dans l'espèce humaine, par M. Alphonse de Candolle, Genève 1872.

Pourquoi certains pays ont-ils produit un plus grand nombre de savans illustres que les autres? Pourquoi certaines époques ont-elles été plus fécondes que celles qui les ont précédées et celles qui les ont suivies? Quelles sont les circonstances favorables ou défavorables au développement scientifique des individus prédestinés à dépasser leurs contemporains dans les œuvres de l'intelligence? Telles sont les questions que M. de Candolle s'est proposé de résoudre. Par savans illustres, il entend non pas des érudits, des gens qui savent beaucoup, mais des hommes qui, en imprimant aux sciences une puissante impulsion, en ont accéléré la marche dans la voie du progrès. Pour limiter son sujet, l'auteur ne s'occupe que de ceux qui ont brillé dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles, comprenant les mathématiques pures, l'astronomie, la physique, la chimie, la minéralogie, la géologie, la botanique et la zoologie. Naturaliste éminent et fort capable de juger ses pairs, M. de Candolle s'est désintéressé comme appréciateur du mérite relatif des savans illustres; il a préféré invoquer le témoignage des trois grandes académies de l'Europe, la Société royale de Londres, l'Académie des Sciences de Paris et celle de Berlin. Ces académies s'adjoignent des associés et des correspondans étrangers; l'auteur a donc pensé que l'Académie de Paris pour les savans étrangers à la France, la Société royale de Londres pour les savans étrangers à l'Angleterre, et l'Académie de Berlin pour les savans étrangers à l'Allemagne, devaient être considérées comme les juges naturels du mérite scientifique des

hommes qu'elles honorent de leur choix. Sans doute ces académies ne sont pas infaillibles. Des savans d'un mérite reconnu ne figurent pas sur les listes des membres étrangers de telle ou telle académie, d'autres sont morts avant d'avoir pu se faire connaître suffisamment; mais en fait le choix tombe toujours sur des hommes éminens sans acception de nationalité. Souvent inconnus personnellement de l'académie qui les désigne et vivant loin des savans qui les élisent, ils n'ont d'autres titres à leurs suffrages que leurs travaux et leurs découvertes. Le jugement de ces trois académies est considéré par tout le monde comme la consécration définitive d'une renommée scientifique.

La Société royale de Londres nomme cinquante *membres étrangers* pris dans toutes les sciences, en dehors de l'empire britannique. L'Académie des Sciences de Paris n'a que huit *associés étrangers* et cent correspondans, parmi lesquels on compte toujours de quarante à soixante-dix étrangers. L'Académie des sciences de Berlin s'adjoint : 1° seize membres étrangers, parmi lesquels figurent des Allemands; 2° des membres honoraires, allemands ou autres; 3° des correspondans allemands ou autres dont le maximum est de cent pour les sciences mathématiques, physiques et naturelles. En analysant et discutant les choix faits par ces trois corps savans, M. de Candolle a pu résoudre les problèmes qu'il s'est proposés, non par des appréciations personnelles plus ou moins arbitraires, mais par les résultats mêmes d'une statistique fondée sur des données numériques irrécusables.

Examinons d'abord les choix de l'Académie des Sciences de Paris parmi les savans étrangers à la France de 1666 à 1872, période pendant laquelle elle a toujours compté huit associés étrangers. M. de Candolle commence par donner la liste complète des 94 associés étrangers nommés par l'Académie, soit 52 de 1666 à 1800, et 42 dans le siècle actuel. Cette glorieuse énumération s'ouvre par le nom d'Huyghens et se termine par celui d'Agassiz; elle comprend tous les grands noms qui ont honoré les sciences positives depuis deux siècles et témoigne hautement de la parfaite impartialité et de la profonde compétence qui président à ces choix. En limitant le nombre des associés étrangers à huit, nombre suffisant peut-être pendant le siècle dernier, l'Académie des Sciences de Paris s'est condamnée, depuis que les sciences comptent un plus grand nombre de représentans, à omettre sur cette liste bien des noms qui auraient mérité d'y figurer. Aussi l'auteur a-t-il complété ce tableau par celui des correspondans étrangers de l'Académie en 1750, en 1789, en 1829 et en 1869. Ces listes contiennent 212 noms distribués suivant les pays auxquels ces savans appartiennent.

Pour la Société royale de Londres, le dépouillement était plus laborieux. Dans l'origine, elle s'adjoignait des littérateurs, des grands seigneurs, des hommes aujourd'hui inconnus, qui n'avaient d'autres titres

que celui d'amis des sciences ou des sociétés savantes : M. de Candolle les a justement éliminés; mais depuis le commencement du siècle l'usage s'est établi de choisir uniquement des savans et de limiter leur nombre à 50. Après les épurations nécessaires, la liste totale des correspondans de la Société royale s'élève à 235 noms. Pour l'académie de Berlin, les difficultés étaient encore plus grandes. Admettant des Allemands parmi ses membres étrangers, il est évident qu'elle était plus portée à choisir un Bavarois, un Hanovrien, un Wurtembergeois ou un Badois, écrivant en allemand et connu personnellement d'un grand nombre de membres, qu'un Anglais, un Français ou un Italien. M. de Candolle a pris le parti d'éliminer de ces listes les savans des diverses contrées appartenant à *l'ancienne* confédération germanique et de limiter sa liste aux savans réellement étrangers à l'Allemagne. Les quatre listes, pour les années 1750, 1789, 1829 et 1869, ainsi épurées, contiennent 195 noms.

La statistique serait une science stérile, si elle se bornait à enregistrer des résultats numériques sans les discuter, sans remonter aux causes qui les ont produits. Nous allons donc étudier avec l'auteur l'ensemble des circonstances qui ont favorisé ou entravé l'apparition de savans illustres dans les divers pays. L'auteur se demande d'abord de quelle classe de la société sont sortis la plupart de ces savans. La réponse est dans les tableaux qu'il a dressés. Commençant sa recherche par les 92 associés étrangers de l'Institut depuis 1666, sur lesquels les renseignemens étaient suffisans, il trouve que 37 appartenaient à la noblesse, à des familles riches ou aristocratiques d'anciennes villes libres, telles que Genève, Francfort ou Hambourg; 49 sont sortis de la classe moyenne, 6 seulement de la classe des ouvriers ou des cultivateurs. Ainsi c'est la classe moyenne qui en résumé a produit le plus de savans éminens. Citons quelques exemples : Huyghens, Cassini, Newton, Cavendish, Volta, de Humboldt, appartenaient à la classe noble ou riche; Leibniz, les Bernoulli, Lagrange, Herschel, Berzelius, Robert Brown, sont sortis de la classe moyenne; Davy, Faraday, Gauss, avaient des parens pauvres. Ces résultats ne s'appliquent qu'aux étrangers; pour savoir s'ils sont identiques pour la France, M. de Candolle a dressé la liste des savans français qui, étant à la fois membres de la Société royale de Londres et de l'académie de Berlin, forment l'équivalent des associés étrangers de l'Institut. Sur 36 d'entre eux, 10 sont issus de familles nobles ou riches, 17 de la classe moyenne, 9 de la classe des ouvriers ou des cultivateurs, résultat qui confirme le premier. Toutefois c'est en France, — et ce fait est d'un heureux augure pour l'avenir, — que le nombre relatif de savans issus de parens pauvres est le plus considérable. C'est d'autant plus étonnant qu'il ne faut jamais oublier, en compulsant ces statistiques, que les travaux scientifiques ne sont nullement rémunérateurs, nécessitent au contraire des dépenses, exigent de la patience, de

la persévérance et de l'abnégation, car ils sont incompatibles avec les plaisirs du monde, les devoirs d'une profession ou les visées absorbantes de l'ambition. La satisfaction d'avoir découvert une vérité nouvelle, l'estime de quelques juges compétens disséminés à la surface de l'Europe et des distinctions honorifiques ignorées du public, sont la seule récompense de tant d'efforts. On comprend dès lors combien il est difficile à l'homme sans fortune, sans appui, sans position, de pouvoir se consacrer à un labeur continu n'offrant aucune des compensations que la société accorde généreusement à des travaux plus faciles et en définitive moins utiles. Aussi ne saurait-on avoir trop d'admiration pour ces hommes qui, partis des rangs les plus humbles de la société, se sont élevés par leur seul mérite aux premiers rangs de l'élite intellectuelle de la nation. Les noms de d'Alembert, Franklin, Davy, Gauss et Faraday seront toujours un encouragement puissant pour ceux que la destinée semble avoir condamnés d'avance à travailler pour vivre au lieu de travailler pour agrandir le domaine de l'intelligence.

Un Anglais, M. Galton, a publié récemment un livre intitulé *Hereditary genius*, dans lequel il cherche à démontrer que les facultés intellectuelles sont héréditaires comme les aptitudes physiques. Il cite un certain nombre d'exemples; M. de Candolle en ajoute d'autres, mais l'ensemble ne confirme pas les déductions trop absolues de l'auteur anglais. Parmi les 94 associés étrangers de l'Académie des Sciences de Paris, trois seulement ont eu des fils élevés à la même dignité : Daniel Bernoulli et Jean II Bernoulli, associés étrangers comme leur père Jean Bernoulli, — Albert Euler comme son père Léonard, — John Herschel comme son père William. On connaît aussi, en dehors des associés, des savans très éminens dont les pères l'étaient également : tels sont Théodore de Saussure, chimiste, fils du géologue, — Henri Cassini, botaniste, fils de Jacques-Dominique, astronome, — Adolphe Brongniart, botaniste, fils d'un géologue éminent, — Adrien de Jussieu, botaniste, fils d'Antoine-Laurent, — Otto Struve, astronome, fils de Guillaume Struve, — enfin l'auteur même du livre que nous analysons, Alphonse de Candolle, botaniste éminent, fils d'Augustin-Pyrame de Candolle, associé de toutes les grandes académies de l'Europe. Cependant en réalité on ne constate pas que les savans illustres soient issus plus particulièrement de pères voués à la culture des sciences, tels que des professeurs, des médecins ou des ingénieurs. C'est parmi les mathématiciens que l'hérédité semble jouer le plus grand rôle. Il suffit de citer la dynastie des huit Bernoulli, Albert Euler, fils de Léonard, Clairaut, fils d'un professeur de mathématiques; c'est aussi chez eux que l'aptitude se révèle le plus tôt : Pascal, Clairaut, Gauss, Jacques, Jean et Daniel Bernoulli, étaient déjà des géomètres à un âge où les individus les mieux doués en sont encore à l'étude des élémens.

Quelle est sur l'évolution des savans éminens l'influence de la religion? Revenons à la liste des 94 associés étrangers de l'Académie des Sciences de Paris depuis 1666 jusqu'en 1872. La population relative sur laquelle l'Académie avait à choisir est en Europe de 107 millions de catholiques et de 68 millions de protestans. Or, sur la liste de 89 associés dont la religion est connue, il y a 73 protestans et 16 catholiques; les autres étaient probablement israélites. Les associés étrangers actuels, MM. Owen, Ehrenberg, Liebig, Wœhler, de La Rive, Kummer, Airy et Agassiz, appartiennent tous au culte évangélique. — Mais, dira-t-on, un grand nombre de savans, étant Français, appartiennent en majorité à la religion catholique, et le résultat serait peut-être tout différent si l'on prenait les listes des membres étrangers de la Société royale de Londres, où les Français figurent pour une si grande part. Examinons ces listes. Dans celles de 1829 et de 1869, le nombre des protestans est à peu près égal à celui des catholiques. Or, en dehors des îles britanniques, il y a 140 millions de catholiques et 44 millions de protestans; ceux-ci ont donc fourni *relativement* trois fois plus de membres étrangers à la Société royale que les catholiques. Enfin, sur la liste des associés étrangers de l'Académie de Paris, on ne trouve pas un seul catholique anglais, irlandais, suisse ou autrichien, et peu de catholiques allemands.

Autre résultat statistique des plus remarquables : si l'on recherche quelle était la profession des pères des savans illustres, on trouve que la profession qui l'emporte sur toutes les autres est celle de pasteur protestant. Voici une liste de vingt-deux noms dans laquelle les quatorze premiers sont ceux d'associés étrangers de l'Institut de France, et ceux qui portent les sept autres étaient dignes de l'être ou le seront peut-être un jour. Ce sont : Bœrhave, Wargentin, Hartsœcker, Euler, Camper, Linné, Blumenbach, Olbers, Wollaston, Jenner, Mitscherlich, Robert Brown, Berzelius, Agassiz, John Wallis, Fabricius, Arthur Young, Encke, Oswald Heer, Bernhard Studer et Clausius. Ces savans appartiennent à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Suède, à la Hollande et à la Suisse. Or dans ces pays le pasteur protestant est un homme instruit qui a fait ses études à l'université, où il a suivi le plus souvent d'autres cours concurremment avec ceux de théologie; il habite généralement la campagne, ses occupations lui permettent de donner beaucoup de temps à l'éducation de son fils. En présence de la nature, il lui apprend à l'aimer, à l'observer; il lui communique les connaissances qu'il a lui-même acquises dans sa jeunesse. L'enfant est élevé dans la pensée que le travail est un devoir, la vraie destinée de l'homme sur la terre; il prend le goût des plaisirs simples, des jouissances de l'esprit. La considération dont ses parens sont entourés lui inspire des sentimens d'honneur et de moralité. Il est élevé au sein d'une église où le libre examen a remplacé

l'autorité; de bonne heure on lui apprend à ne croire personne sur parole et à rejeter ce qui est contraire aux lois immuables de la nature. Ainsi préparé, le jeune homme se rend à l'université. Là, toutes les sciences sont enseignées; il assiste à des cours divers, comprenant l'ensemble des connaissances humaines; sa vocation se révèle, et, entré souvent à l'université pour devenir ministre du saint Évangile comme son père, il en sort philologue, mathématicien, physicien, chimiste ou naturaliste. Telles sont les circonstances qui nous expliquent pourquoi tant de savans hors ligne sont nés dans les presbytères évangéliques de l'Europe protestante. Si les prêtres catholiques n'étaient pas condamnés au célibat, et s'ils faisaient les mêmes études que les ministres protestans, je ne doute pas qu'il ne sortît également des cures catholiques un nombre très notable de savans illustres.

M. de Candolle a mis en lumière un autre fait bien consolant pour la France, et bien propre à faire réfléchir ces hommes qui semblent animés encore de l'esprit d'intolérance qui a été déjà si funeste à notre pays. L'auteur a recherché quels étaient, parmi les savans illustres nés en Suisse et en Hollande, ceux qui étaient des descendans de réfugiés français expulsés ou émigrés pour cause de religion, avant et après la révocation de l'édit de Nantes. Le nombre approximatif de ces réfugiés s'élève à 500,000 âmes. Voici les noms que la France peut réclamer; la plupart d'entre eux ont été de nouveau naturalisés par la science lorsque l'Institut les a nommés correspondans ou associés étrangers; ces noms sont connus de tous les hommes qui ont quelque teinture des sciences physiques et naturelles. Ce sont Jean et Gaspard Bauhin, botanistes, Jean et Abraham Trembley, le premier mathématicien, le second naturaliste, Tronchin, médecin, Horace-Bénédict de Saussure, géologue, et Théodore de Saussure, chimiste, Charles Bonnet, naturaliste, Senebrier, naturaliste, Simon Lhuilier, mathématicien, Pierre Prevost, physicien, Augustin et Alphonse de Candolle, botanistes, Tissot, médecin, Lesage, mathématicien, Jalabert, physicien, Louis Bertrand, mathématicien, André Mallet, astronome, Maunoir, chirurgien, Marignac, chimiste, Émile Plantamour, astronome, Jean de Charpentier, Agassiz et Desor, naturalistes. Ainsi les édits d'intolérance n'ont pas seulement ruiné le commerce et l'industrie de la France, ils lui ont encore enlevé des hommes qui par leurs découvertes auraient contribué à sa gloire et à sa prospérité.

Puisque nous traitons des rapports de la religion avec les sciences, examinons la part que les ecclésiastiques catholiques peuvent réclamer dans le progrès de nos connaissances. Jusqu'à la fin du siècle dernier, on remarquait sur les listes de correspondans ou associés d'académies des abbés, des jésuites, des minimes : en Italie, Bianchini, Carcani, Jacquier, Toaldo, de La Torre, Bianchi, — à Raguse, le jésuite Boscovich,

— en France, les abbés de La Chapelle, Jean Picard, Duhamel, le père Cotte, l'abbé Bossut, Lacaille, du Gua, l'abbé Nollet, l'abbé Rozier et le père Outhier, compagnon de Maupertuis en Laponie. L'abbé Haüy, qui vivait encore au commencement de ce siècle, est le dernier prêtre français qui se soit fait un grand nom dans les sciences positives. Le père Secchi, à Rome, est aujourd'hui le seul que l'on puisse citer. Pour expliquer cet arrêt subit, deux hypothèses se présentent : ou le clergé catholique français est devenu indifférent aux sciences physiques et naturelles, ou bien les changemens qui se sont accomplis dans la constitution du clergé n'ont pas été favorables aux travaux scientifiques. L'esprit du clergé a changé : celui qui comptait dans ses rangs les abbés Condillac, Raynal et Grégoire était sinon philosophe, du moins gallican. Il y avait de plus des abbés pourvus de bénéfices, libres de l'emploi de leur temps, des religieux autorisés par leurs supérieurs à consacrer leur vie à l'étude. Aujourd'hui les prêtres comme les pasteurs remplissent des devoirs professionnels qui absorbent tous leurs momens et les empêchent d'acquérir les connaissances et de se livrer aux travaux nécessaires pour faire avancer une science déterminée. Le père Secchi, qui est correspondant de l'Institut, et le pasteur norvégien Sars, qui aurait dû l'être, sont les seuls ecclésiastiques qui se sont illustrées, le premier dans l'astronomie, le second dans la zoologie. Du reste je dirai avec M. de Candolle : « L'expérience va se faire. On aura bientôt la contre-épreuve des faits observés. Depuis quarante ans, la France est redevenue très catholique et plus romaine que jamais. Les ordres religieux ont reparu, les fondations ecclésiastiques se sont multipliées, les familles riches ont des abbés pour précepteurs et pour conseils, les colléges catholiques sont nombreux. Si l'église est aussi favorable aux sciences que dans le XVIIe et le XVIIIe siècle, on verra de nouveau les portes de l'Académie s'ouvrir à des ecclésiastiques, et plusieurs d'entre eux se distingueront assez pour être nommés correspondans des grandes associations scientifiques des autres pays. Dans quelques années, on saura bien à quoi s'en tenir à cet égard. »

Examinons maintenant avec l'auteur l'influence des nationalités. Revenant à la liste des 94 associés étrangers de l'Académie des Sciences de Paris, il les classe par nations en étudiant séparément la période comprise entre 1666 et 1799 et celle de 1800 à 1872. Deux choses frappent au premier coup d'œil dans ces tableaux. D'abord on constate que la population est un élément très secondaire dans la production de savans éminens. Ainsi la Russie et l'Espagne ne comptent aucun représentant sur cette liste. Les États-Unis n'en ont que 2, tandis que la Hollande en a 6, la Suède 4 et la Suisse 12. Ensuite, en comparant les deux périodes, on voit que l'Angleterre est restée à peu près au même niveau, tandis que l'Allemagne a augmenté notablement d'importance au détriment de la Hollande, de la Suisse et de l'Italie. Ainsi dans le

XVIIIe siècle l'ancienne confédération germanique n'était représentée que par 6 associés étrangers; dans le siècle présent, elle en compte 17. D'une manière générale, ce sont les petits pays qui relativement ont été les plus féconds, et parmi eux la Suisse protestante a toujours été au premier rang : elle le doit principalement aux descendans des réfugiés français qu'elle avait accueillis après les persécutions religieuses du XVIe siècle et la révocation de l'édit de Nantes, qui en a été le complément. Demandons encore à la statistique quel rôle notre pays a joué dans les sciences, en comptant le nombre de nos compatriotes qui ont été membres étrangers de la Société royale de Londres. De 1750 à 1830, le nombre des savans français est descendu de 34 à 18; cependant nous étions toujours en tête de la liste; mais aujourd'hui il y a 22 Allemands et 16 Français. L'académie de Berlin au contraire compte aujourd'hui parmi ses associés plus de Français que de savans d'autres nations : leur nombre était de 18 en 1750, il est aujourd'hui de 25. D'après ces deux statistiques, il est consolant de penser que nous avons gardé notre rang; mais nous sommes stationnaires, tandis que l'Allemagne a progressé. Rien ne saurait donner une idée plus favorable de l'intelligence propre à notre nation; pourtant c'est un avertissement sérieux pour les savans français et pour ceux dont le devoir est de seconder leurs travaux. Quand on voit combien peu les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis le commencement du siècle se sont préoccupés du progrès scientifique, on est en droit d'affirmer que les efforts individuels ont tout fait. Sans être taxé de partialité, il est permis de dire que la restauration n'était guère favorable à la science; la monarchie de Louis-Philippe fut bienveillante, mais inerte; le second empire indifférent et secrètement hostile. Espérons que la troisième république imitera son aînée, qui au milieu des plus terribles convulsions a fondé des institutions qui durent encore.

Nous ne saurions suivre M. de Candolle dans la discussion approfondie à laquelle il soumet les causes et les influences qui dans chaque pays ont favorisé ou arrêté l'évolution des sciences physiques et naturelles. Il dresse même une liste de ces conditions, résultat final de ses études statistiques. J'ose en recommander la lecture au ministre de l'instruction publique et à ses conseillers. S'il n'est pas en son pouvoir de les réaliser toutes, il en est qui dépendent directement ou indirectement de lui; ce sont : 1° une instruction primaire et surtout moyenne et supérieure bien organisée, indépendante des partis politiques ou religieux, tendant à provoquer les recherches et à favoriser les jeunes gens et les professeurs dévoués à la science, — 2° des moyens matériels abondans et bien organisés pour les divers travaux scientifiqnes, — bibliothèques, observatoires, laboratoires, collections, — 3° la liberté d'énoncer et de publier toute opinion au moins sur des sujets scientifiques sans éprouver des inconvéniens d'une certaine gravité, — 4° l'emploi habi-

tuel de l'une des trois langues principales, — l'anglais, l'allemand et le français, — la connaissance de ces langues assez répandue dans les classes instruites.

A la lumière d'une statistique raisonnée, il est facile de préjuger que c'est l'Angleterre et l'Italie qui se trouvent à cette heure dans les conditions les plus favorables pour produire des savans progressifs. On peut déjà constater chez ces deux peuples un mouvement qui commence à s'accentuer. Quant à l'Allemagne et à la France, qui réunissent tant d'élémens féconds, elles ont chacune à vaincre les deux plus grands obstacles qui s'opposent au progrès scientifique, l'Allemagne le militarisme, et la France l'ultramontanisme.

Le livre de M. de Candolle renferme encore plusieurs études afférentes à l'histoire de la science et des savans : des réflexions sur l'esprit d'observation et d'enseignement dans les écoles, — l'avantage pour la science d'une langue dominante et la part d'influence de l'hérédité, — la variabilité et la sélection dans le développement de l'espèce humaine. Appliquant à l'homme les principes que Wallace et Darwin ont introduits dans les sciences naturelles, il montre quelle sera l'influence de la sélection sur les nations, les classes et les individus, en prouvant par les exemples de l'histoire comment cette force agit chez les sauvages, les barbares et les peuples civilisés. Ce chapitre du livre fait connaître les lois qui président à l'évolution des races et des nations comme à celle des êtres organisés. C'est un chapitre de physique sociale que personne ne lira sans profit; il démontre la profonde ignorance de ceux qui condamnent, sans les connaître ou sans les comprendre, les nouvelles idées nées dans la libre Angleterre et appelées à transformer un jour les sciences naturelles. Il ne manque à ces idées que la consécration du temps, qui marche, et de l'expérience, qui se fait en dépit de toutes les résistances aveugles ou intéressées. Enfin les philosophes et les législateurs méditeront les réflexions de l'auteur sur l'antagonisme apparent de la statistique et du libre arbitre, et les physiologistes un résumé des idées actuelles sur les transformations du mouvement dans les êtres organisés.

CH. MARTINS.

L'ÉVÊQUE BERKELEY.

The Works of G. Berkeley... (Œuvres de George Berkeley, évêque de Cloyne, contenant plusieurs de ses écrits inédits jusqu'à ce jour, avec la vie et la correspondance de l'auteur et un exposé de sa philosophie), par M. Alex. Campbell Fraser. Oxford 1871; 4 vol. in-8°.

La publication du *Berkeley* de M. Fraser mérite de ne point passer inaperçue, car notre situation philosophique prête à une comparaison instructive avec l'état des esprits au début du XVIIIe siècle. Aujourd'hui comme il y a cent cinquante ans, tous les efforts de la pensée philosophique paraissent se concentrer sur un point unique, la distinction du

moi et de ce qu'on appelle l'univers matériel; bon gré, mal gré, les maîtres des diverses écoles se voient ramenés à ce problème, et partout les esprits réfléchis, sentant que les principes de leur vie morale sont en question, s'intéressent à la lutte et la jugent. Dès lors quiconque connaît le nom de Berkeley devine quel intérêt peut offrir une étude des œuvres du champion de l'immatérialisme au XVIIIe siècle, comparées avec les écrits contemporains. Ceux qui l'ont lu s'étonnent que notre siècle ait été, sur plusieurs points de la question, devancé et dépassé par le siècle dernier, et qu'il l'ignore. M. Fraser a voulu nous en faire souvenir et rappeler à tous les penseurs qu'un jeune homme de vingt-quatre ans publiait, vers 1709, des œuvres comme la *Nouvelle théorie de la vision* et les *Principes de la connaissance humaine,* trop oubliées des uns, trop peu mises à profit par les autres dans les discussions actuelles.

L'édition de M. Fraser se divise naturellement en deux parties inégales. La première, composée de trois volumes, renferme les écrits déjà publiés; elle est consacrée successivement aux travaux du philosophe, du moraliste, du politique et de l'économiste. La seconde partie occupe le dernier volume; elle contient des œuvres inédites, comme le cahier de notes où Berkeley consigna ses premières réflexions philosophiques et le journal d'un voyage en Italie, ensuite une étude biographique dont les élémens sont fournis par une correspondance médiocrement étendue, mais remplie de traits caractéristiques. Un exposé de la philosophie de Berkeley forme le couronnement logique de ce travail. L'ouvrage entier aboutit ainsi à un chapitre d'histoire de la philosophie; la connaissance de l'homme, de sa conduite et du caractère qui s'y peint vient nous éclairer sur la vraie direction de sa pensée. « Il y a, dit M. Fraser, une unité visible dans la vie de Berkeley; on peut la suivre dans sa biographie, dans ses pensées inédites, comme dans ses autres ouvrages. » Ces mots sont une leçon. Jusqu'ici les historiens de la philosophie ne se sont guère servis que d'une partie des monumens qui leur sont offerts : ils ont trop agi en hommes qui voudraient étudier la vie intime d'un peuple dans les documens officiels. Un système à leurs yeux n'était pas une partie de la pensée d'un homme, c'était un ensemble d'écrits anonymes : les renseignemens sur l'auteur étaient dédaignés, laissés de côté; les systèmes défilaient sous nos yeux, froids et morts, semblables entre eux comme des fantômes nés d'une même imagination. Hegel et M. Cousin se sont-ils trompés en croyant qu'il y avait là une science à faire? La vie intellectuelle d'un homme est un organisme, le plus complexe de tous, le plus harmonieux, par suite le plus difficile à analyser; un système philosophique n'est qu'une partie intégrante de ce tout indissoluble. Qui sait ce que le caractère, l'éducation, la conversation, la lecture, tel accident obscur de la vie physique ou morale, fournissent d'élémens à la construction d'une philosophie? Qui comprendrait bien les *Pensées*

avant d'avoir lu la vie de Pascal? Pourtant on a trop souvent séparé la pensée philosophique de la vie dont elle est un produit. C'est faire de la physiologie sur des membres isolés et morts : la figure géométrique des cellules, des veines et des nerfs paraît subsister; il n'y manque qu'une chose, la circulation. C'est aussi ce qui manque à ces exposés de systèmes isolés de leurs auteurs, ce qu'on y cherche le plus, c'est ce qu'on y trouve le moins, l'intention qui a dirigé le système, qui en a marqué le but et tracé le plan. On reviendra de cette méthode incomplète.

Berkeley est un exemple de ces philosophes qui sont demeurés les plus ignorés, et qui ont eu le plus à souffrir de leur obscurité. Tout le mal qu'on a dit de Berkeley remplirait un in-folio. Philosophe, il fut assez malmené par ses collègues. Baxter, un des premiers Écossais, a détruit tout son système avec une réfutation qui tient dans trois lignes; Th. Reid a montré en lui un sensualiste dangereux, le père de Hume, père lui-même d'un monstre appelé nihilisme; Dugald Stewart, avec sa terrible indulgence (une des formes du mépris de l'inférieur pour le supérieur), s'est chargé du dernier coup de pied, et d'un mot a mis à jour le ressort secret de cette philosophie. « Descartes avait essayé de démontrer l'existence de la matière, ne fallait-il pas que Berkeley essayât de prouver le contraire? » Moraliste et philanthrope, il a été traité de rêveur par ses compatriotes; M. Huxley, récemment encore, riait de bon cœur des utopies de « l'apôtre de l'eau de goudron, » oubliant un peu vite peut-être que les Anglais furent les complices, les instigateurs, dix années durant, de l'engouement européen en faveur de la médication nouvelle. Du temps de Berkeley d'ailleurs, ses collègues de l'université de Dublin n'y allaient pas par quatre chemins pour traduire leur opinion au philosophe : ils lui riaient au nez en pleine rue. Si ce n'est pas assez de ces témoignages pour écraser le pauvre évêque, on peut consulter les gens de son pays natal; tous les paysans du comté de Kilkenny montrent au bord du Nore la maison où il est né, et où, disent-ils, il enseigna sa philosophie aux enfans; le Berkeley de leur tradition fut un affreux matérialiste, un maniaque qui faisait sauter ses élèves à travers les bancs de la classe jusqu'à ce qu'ils fussent ensanglantés, et leur expliquait ensuite comme quoi ce sang était leur âme, qu'une fois leur sang écoulé ils mourraient sans espoir de ressusciter ni dans cette vie ni dans une autre.

M. Fraser a placé en tête du dernier volume un portrait de Berkeley qui prévient en faveur du philosophe : ce front large empreint de la sérénité des grandes pensées, ces yeux calmes et profonds, à demi entourés par des sourcils abondans, fortement arqués, cette bouche fine et bienveillante, toute cette tête qui révèle une haute intelligence et une bonté mêlée d'énergie nous inspire de la sympathie. Cette gravure est la reproduction d'un magnifique portrait dû à Smibert, précieusement conservé à Yale-College, en Amérique : souvenir touchant d'une

des plus nobles folies de Berkeley, son projet pour la civilisation des sauvages du nouveau continent au moyen d'une grande école instituée dans les Bermudes.

La lecture de la biographie du philosophe irlandais est indispensable à une étude de ses œuvres; mais, s'il faut pénétrer dans le cœur de Berkeley pour arriver à son esprit, c'est le plus agréable chemin comme le plus sûr. Il s'était fait de l'amour de ses semblables une véritable religion, et jamais amour ne fut moins contemplatif que le sien. Il y a de la grandeur dans les rêveries de cet utopiste qui pour son coup d'essai voulut régénérer l'Angleterre par ses écrits, qui, homme mûr, espéra réaliser sur le sol de la jeune Amérique son idéal d'une société fondée sur la religion, la morale et la science réunies, qui plus tard essaya de rendre à l'Irlande sa liberté, et ne réussit qu'à répandre autour de lui l'instruction et presque le bien-être, qui mourut en croyant léguer aux hommes le remède de tous les maux corporels, — toujours plein de projets bienfaisans, toujours déçu, et toujours se rattachant à un enthousiasme nouveau. L'expérience n'eut pas de prise sur une âme si haute. Non pas que l'énergie lui fît défaut pour se mesurer avec la réalité. Ce fut lui qui en dix ans ne mit pas une fois les pieds à la cour, où il avait ses entrées, parce qu'il n'avait rien à demander que pour lui-même, et qui, le jour où il fallut obtenir du parlement le bill sur l'université des Bermudes, alla trouver en particulier chacun des députés, les persuada, et obtint l'unanimité des voix, au grand ébahissement de Robert Walpole. C'est après tout sa gloire à lui d'avoir réussi dans toutes les entreprises où suffisaient l'amour du bien et l'art d'enflammer les hommes pour leur devoir. Un soir, à Londres, il parla dans une réunion aristocratique, au club Scriblerus, de ses projets sur l'Amérique; au bout d'une heure, les assistans se levaient en criant : « Partons avec lui, tous, à l'instant! » En Irlande, le jour où Charles-Édouard débarqua en prétendant, une lettre de Berkeley aux catholiques de Cloyne, répandue dans tout le pays, apaisa les esprits, et arrêta la propagation de la révolte. Attaché au dogme protestant, il est, par cette fidélité à ses premières croyances, un véritable Anglais, à la façon de ces philosophes de nos jours toujours prêts, comme Hamilton, à signer un traité de paix entre la science et la religion. Toutefois en même temps qu'il refusait de « laisser réduire la religion à un système de morale, » il savait être l'homme le plus tolérant de son époque : à Rhode-Island, en Amérique, toutes les sectes accouraient à ses sermons; en Irlande, il proposa dans un écrit intitulé *Un mot aux gens sages* la formation d'une ligue contre l'ignorance, où il fit entrer les prêtres catholiques. Heureux des conversions des dissidens, il ne voulait les provoquer que par ses procédés bienveillans et en les attirant dans les écoles. Dans des articles de journaux, il réclamait pour les catholiques irlandais la plus complète égalité civile et politique avec les protestans. « C'est une folie, disait-il, de

séparer ces deux peuples, et de croire qu'on peut faire le bonheur de l'un aux dépens de l'autre. » — Cet ami de tous les hommes fut le plus admirable des pères : il fit lui-même l'éducation de ses fils, de sa fille, voulant « les garder purs de tout contact de mains mercenaires. »

Tels sont les traits essentiels dont l'étude peut jeter quelque jour sur un système trop délaissé. La noblesse de ce cœur nous fait comprendre les tendances pratiques de toute sa vie, et pressentir celles de sa philosophie. D'autre part, son attachement à la religion atteste l'influence puissante de l'éducation sur cet esprit si épris du vrai. — Tel est évidemment le point de vue où se place M. Fraser. De là, le système se déroule à nos yeux avec unité, parce qu'il se dirige d'ensemble vers un but unique, sous l'action d'une seule pensée, qui en éclaire les parties solides et en met en relief les défauts essentiels. — On ne s'étonne plus du caractère d'ambiguïté de cette philosophie; sensualiste par éducation, Berkeley fut idéaliste par nature. Disciple de Locke, il devait tenir toujours par quelques liens à cette philosophie de sa première jeunesse; mais son esprit généreux s'effrayait des conséquences désespérantes du matérialisme, et le grand travail de sa vie fut de rétablir la morale sur les bases de la foi en une providence distributrice des récompenses et des peines. Aussi sa philosophie est-elle comme un effort puissant du sensualisme pour s'élever à une preuve de l'existence de Dieu. — Il redoute tellement la matière qu'il repousse l'existence de la substance matérielle en soi, en vertu de ce principe, que Hegel n'eût pas dédaigné : « ce qui est inintelligible est impossible, et n'existe pas pour nous. » Par une analyse admirable de la perception, il réduit la matière au phénomène, et établit que, pour le phénomène, *être*, c'est *être perçu*. Une série de phénomènes, dont la production ni l'enchaînement ne dépendent de nous, voilà le monde. Cet enchaînement, appelé hors de nous système des lois de la nature, se réfléchit en nous et y crée les lois de l'association. Grâce à ces lois, chaque phénomène est relié à tous ceux de la série indéfinie qui constitue la nature physique, c'est-à-dire que chaque sensation tient à toutes celles qui l'ont précédée ou doivent la suivre; ainsi le monde nous est, à chaque instant, représenté tout entier par la sensation actuelle, et notre âme est sans cesse le miroir de ce qu'on appelle univers physique. On voit que sur quelques points Leibniz, vieillissant, eût appris peu de chose au jeune agrégé de Trinity-College qui consignait de telles pensées dans ses notes entre sa dix-huitième et sa vingt-quatrième année. — Chaque phénomène prend par là même une signification que nous interprétons, qui nous dévoile un coin de l'avenir, et sur laquelle nous réglons notre conduite. Quelle est donc la puissance qui dirige ainsi notre pensée et notre volonté? Ces signes, nous ne leur donnons pas l'existence, nos sensations viennent d'un autre que de nous; elles viennent donc de quelque inconnu. Cet inconnu, nous devons nous le représenter à l'image

du seul être capable de créer des signes, de les entendre, de s'en servir pour communiquer avec d'autres êtres, à l'image de l'homme. Il est intelligent et prévoyant, il est tout-puissant sur nous, il est notre maître, le maître, l'organisateur et le moteur du monde : il est Dieu, et l'univers est son langage. C'est sous l'œil de ce Dieu, toujours présent dans chaque phénomène, que nous vivons; redoutons sa colère, et soyons justes pour mériter son indulgence.

On voit par là si cette philosophie est philanthropique, si elle marche d'ensemble vers un but pratique, trop pratique peut-être pour la majesté de ce Dieu, créé tout exprès pour donner au monde des sens quelque solidité; trop pratique surtout pour la pureté de cette morale, imparfaitement dépouillée de tout principe d'intérêt. — On voit aussi que, si Berkeley part d'une sorte de phénoménisme, c'est pour conclure en plaçant toute réalité dans l'esprit, humain et divin. Sans doute, c'est en qualité de sensualiste qu'il a le plus agi sur son siècle : c'est qu'un homme n'agit pas sur son temps par celles de ses idées qui lui sont le plus chères, mais par celles qui conviennent le mieux au génie de son temps. D'ailleurs on oublie trop l'influence idéaliste de Berkeley; il est le premier peut-être qui se soit demandé ce que signifie le mot de réalité, appliqué au monde matériel, et il a ainsi préparé la fameuse distinction kantienne du subjectif et de l'objectif dans la connaissance. — En somme, Berkeley est le moins sensualiste de tous ceux qui, élevés dans le sensualisme, en sont sortis plus tard. Dès ses premiers écrits, il ne pouvait admettre que notre foi à l'ordre de l'univers fût un produit de l'expérience; il la faisait naître de la nature religieuse de l'homme. Après quelques années de solitude, où ses tendances originales purent se développer, il exposait dans le plus personnel de ses ouvrages, *le Siris,* des idées d'un idéalisme élevé, de plus en plus dégagé de toute préoccupation sensualiste.

Cette tendance domina en lui dans les derniers temps de sa vie; elle donne un caractère de vraie grandeur à cette vieillesse calme dont on ne voit pas approcher la fin dans ce simple récit sans une sorte de serrement de cœur. De toute cette vie de travail et de bienfaisance, si énergiquement persévérante et si doucement résignée, aussi bien que de tous ces écrits inspirés par le plus noble désintéressement, ressort une vérité qui les domine et les éclaire, et qui a été pour Berkeley le mobile unique et l'unique consolation : il n'est pas un homme qui ne tienne entre ses mains une parcelle du bonheur de ses semblables.

A. BURDEAU.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

META HOLDENIS

QUATRIÈME PARTIE 1).

X.

Il est difficile, madame, de faire un bon tableau; pourtant, quand on s'y applique, on y parvient quelquefois. Il n'est pas moins difficile de sauver une femme qui se noie; on s'en tire quand on est bon nageur. On apprend à nager comme on apprend à peindre; mais il est un art qui ne se laisse ni apprendre, ni enseigner, parce qu'il n'a point de règles certaines : on l'appelle l'art de vivre. Peut-être avez-vous à ce sujet des lumières supérieures; je me suis convaincu, quant à moi, par ma petite expérience, que vouloir calculer et diriger les conjonctures de ce bas monde est une prétention aussi vaine que celle des astrologues, et que les futuritions des sages valent les prophéties des bohémiennes. On réussit souvent en dépit de tout et du bon sens, et souvent on échoue en ayant tout pour soi; tel homme se sauve par ce qui devait le perdre, tel autre se perd par ce qui devait le sauver. N'attendons pas de la philosophie qu'elle nous instruise à gouverner notre destinée ni celle des autres, elle ne peut nous servir qu'à nous désintéresser de nos petites affaires. Encore faut-il que la vieillesse lui vienne en aide! Voilà notre sort, madame, ce qui ne m'empêche pas de compter fermement que nous mourrons centenaires, vous et moi, et que nous serons jusqu'à la fin très sages et très heureux.

J'abandonne mes réflexions pour reprendre le fil de mon histoire. Mme de Mauserre m'avait promis qu'elle ferait un effort sur son

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, et du 1er février.

chagrin, qu'elle renoncerait dès le lendemain à sa migraine et à sa réclusion. Cet effort lui parut trop grand, elle s'entêta malgré mes conseils à faire la malade et à se cantonner dans sa chambre; elle n'avait pas le courage, disait-elle, d'affronter certains regards où elle croirait lire sa condamnation.

Mme d'Arci, étant allée prendre de ses nouvelles, n'eut pas besoin de l'interroger longtemps pour savoir à peu près ce qui s'était passé. Elle me rencontra une demi-heure après et me dit : — Eh bien ! ce que vous redoutiez le plus est arrivé.

— Oui, lui dis-je; heureusement nous sommes sans reproche.

— Et maintenant qu'allons-nous faire?

— Une voie d'eau s'est déclarée; que chacun apporte son étoupe!

— Vous ne voulez plus agir de concert avec nous?

— M. d'Arci, lui répondis-je, serait pour moi un allié compromettant; nous chantons le même air, mais la chanson n'est pas la même. Je vous rends votre liberté, chère madame; laissez-moi la mienne.

Elle me quitta un peu étonnée de mes allures discrètes.

Quelques heures plus tard, Mlle Holdenis descendit sur la terrasse avec son élève, qui était remise de son indisposition. Elle s'assit sur un banc et la regarda sauter à la corde. Mme d'Arci, qui se promenait au bras de son mari dans une autre partie du jardin, le quitta pour aller droit à Meta et lui demanda la faveur d'un instant d'entretien. — Chère petite, dit-elle à l'enfant, va jouer un peu plus loin; nous te rappellerons tout à l'heure.

— Il n'y a qu'une personne qui ait le droit de me commander, repartit Lulu en consultant le visage de sa gouvernante, dont les yeux lui intimèrent l'ordre de s'éloigner. Elle obéit incontinent.

— Vous exercez sur cette petite fille un empire singulier, dit Mme d'Arci; vous la menez à la baguette.

— Je l'aime beaucoup, madame; c'est tout mon secret.

— Je suis persuadée, mademoiselle, que vous avez autant de cœur que d'intelligence, et cela me décide à vous présenter une requête en faisant appel à la délicatesse de vos sentimens. Vous pressentez sans doute ce que je veux dire?

— Non, madame; mais je suis prête à vous entendre.

— Il y a ici près une femme qui est bien malheureuse; vous êtes la cause involontaire de ses souffrances. A tort ou à raison les attentions que vous témoigne mon père lui ont inspiré quelque jalousie, et, comme ses impressions sont très vives, elle a conçu des alarmes qui sont exagérées, j'en suis sûre. Ne ferez-vous rien pour lui rendre le repos et le bonheur?

— Que puis-je faire, madame?

— Partir le plus tôt possible, en emportant notre estime et nos regrets.

— M. de Mauserre vous a-t-il chargée de me signifier mon congé? J'obéirais avec joie. Croyez qu'il me tarde d'avoir quitté les Charmilles; j'y suis, moi aussi, bien malheureuse.

— Mon père ne m'a chargée de rien, mademoiselle.

— Allez le trouver, madame, et obtenez qu'il m'ordonne de partir; je vous en serai reconnaissante.

— Qu'est-il besoin, mademoiselle, d'attendre cet ordre? Votre cœur ne vous en donne-t-il point?

— Si vous étiez mieux informée, madame, vous sauriez que dans un moment où j'avais des dégoûts, comme je pensais à m'en aller, M. de Mauserre m'a obligée de rester, en m'arrachant la promesse d'attendre son consentement.

— Vous m'étonnez, mademoiselle. Une telle promesse est-elle capable de vous retenir une heure de plus dans une maison où vous avez, sans le vouloir, semé la zizanie, apporté le trouble et le chagrin?

— J'ai donné ma parole, et je ne me dégage pas ainsi de ma parole.

— J'aurais cru, dit Mme d'Arci en s'animant, que le devoir nous commandait de sacrifier les petites obligations aux grandes.

— Peut-être n'avons-nous pas la même idée du devoir, répondit-elle doucement. Vous avez votre conscience, j'ai la mienne.

— La vôtre est mystérieuse, mademoiselle; le désespoir de Mme de Mauserre la laisse bien tranquille.

— Vous êtes téméraire dans vos jugemens, madame. Interrogez Mme de Mauserre; elle vous dira si je suis indifférente à ses peines, et puisque vous semblez croire que je vous dois compte de ma conduite, c'est moi, madame, sachez-le bien, qui l'ai conjurée de solliciter et d'obtenir mon renvoi.

— Vraiment, mademoiselle? Eh bien! voulez-vous savoir ce que j'aurais fait à votre place? Je me serais tue, et je serais partie.

— Ah! madame, quoi que je fasse, je suis condamnée d'avance dans votre esprit. La superbe justice de la comtesse d'Arci ne se croit pas tenue d'être équitable pour une pauvre fille qui n'a rien et qui n'est rien. Heureusement il y a là-haut un juge suprême qui regarde du même œil les grands et les petits.

— Mais enfin, reprit avec vivacité Mme d'Arci, que cette douceur obstinée irritait de plus en plus, si Mme de Mauserre n'obtient pas votre renvoi...

— Elle l'obtiendra, n'en doutez point, interrompit-elle avec un demi-sourire. Daignez avoir un peu de patience; demain ou après-

demain je serai rentrée dans mon néant, et vous serez délivrée à jamais de mon importune présence.

— Mais supposons, je vous prie, que Mme de Mauserre, qui est moins ingénieuse, moins persuasive que vous, mademoiselle, et qui n'entend rien à l'art de gagner ses procès par d'adroites insinuations; supposons, vous dis-je, qu'elle s'y prenne gauchement et qu'elle essuie un refus; — puis-je savoir ce que vous ferez?

— J'interrogerai Dieu à genoux, et il me répondra, dit-elle en levant les yeux au ciel.

M. d'Arci s'était rapproché peu à peu. Se mêlant tout à coup à l'entretien : — Votre Dieu, mademoiselle, s'écria-t-il, je le connais : c'est le Dieu des intrigans et des cafards, et quand vous l'interrogerez à genoux, ce Dieu très complaisant, il vous répondra : « Ne t'en va pas, minette; il y a ici deux cent mille bonnes petites livres de rente à gagner, que tu prendras un jour en pleurant, car tu as la larme facile et il faut toujours pleurer en prenant. » Morbleu! ne puis-je apercevoir sur cette terrasse un athée de bonne foi, que j'aie le plaisir de l'embrasser sur les deux joues!

— Mon Dieu a horreur des blasphèmes, monsieur, répliqua-t-elle en se levant; mais il pardonne à ceux qui les profèrent quand ils ne savent ce qu'ils font.

Comme elle s'en allait, il la retint par le bras, il entendait vider son dossier; mais en cet instant Lulu, qui s'était approchée d'un fourré, poussa un cri. Sa gouvernante courut à elle. — Une vipère! lui dit l'enfant toute pâle en reculant et lui montrant du doigt le plus innocent des orvets.

— Vous vous effrayez à tort, lui repartit Meta, qui la prit par la main. Les vipères ont la tête plate et un air moins avenant.

— Défie-toi, Lulu, de l'histoire naturelle de ta gouvernante, s'écria M. d'Arci. Je te montrerai des vipères qui n'ont point la tête plate, et dont le regard est confit en douceur.

Meta l'interrompit par un gémissement; attachant sur lui ses yeux pleins de larmes, elle lui dit : — Monsieur, quand je suis seule, je me mets à votre merci; mais, de grâce, ne m'insultez pas en présence de cette enfant.

Et elle emmena Lulu, qui, la voyant pleurer, se retourna vers M. d'Arci et le regarda de l'air farouche d'un Eliacin devant qui on insulte Jéhovah. — Méchant, tu la fais pleurer, lui cria-t-elle, je m'en plaindrai à quelqu'un.

Comme la veille, ni Mlle Holdenis, ni Mme de Mauserre ne parurent au dîner, qui fut court et silencieux. En sortant de table, j'allai courir la campagne. Résolu d'avoir le soir même avec Meta une explication décisive, je me proposais de la relancer dans son impé-

nétrable *nursery*, dussé-je m'y introduire par la fenêtre; mais je voulais attendre l'heure où Lulu s'endormait.

Le parc avait deux issues, l'une sur la grande route qui conduit à Crémieu, l'autre sur un vallon sauvage dont la mélancolie et la nudité rappelaient à M. de Mauserre certains sites de la campagne de Rome. C'est dans cette solitude qu'il promenait le soir ses rêveries. Il traversait le parc dans sa longueur et s'échappait par une petite porte à poulie que fermait un simple verrou. Aussi persévérant que subtil, il avait, à force de soins, dressé son cheval à pousser ce verrou; il était plus fier de ce résultat que d'avoir écrit l'histoire de Florence. Du sentier que je suivais, je le vis s'acheminer le long de l'avenue; absorbé dans ses pensées, il ne m'aperçut point. Je le laissai prendre les devans, et, quand je sortis après lui par la petite porte, il avait disparu.

Quelques instans plus tard, j'étais accroupi sur le talus d'un fossé, au bord d'un chemin désert. A ma droite, je voyais se déployer l'immensité de la plaine dans le gris de la nuit, qui commençait à s'épaissir. Une clarté rose répandue au couchant s'éteignait de minute en minute. Quelques étoiles apparaissaient déjà, et la terre se taisait pour écouter le silence du ciel. Pas d'autre bruit que le chant d'un grillon et le cri d'une faux que repassait une fois encore un faucheur attardé. En face de moi se dressait un rocher creux, aux arêtes vives et couronné d'une touffe de chardons de Notre-Dame qui se profilaient sur l'horizon. A la lumière douteuse du crépuscule, les objets les plus insignifians prennent un sens et un air; ils ont des attitudes, des gestes. Ces chardons étaient au fait de ce qui m'occupait, ils m'en disaient leur sentiment. La lune vint bientôt se mêler à notre conversation. Elle se leva dans l'intervalle que laissaient entre elles deux montagnes; je la vis poindre au bout d'une longue allée de saules, dont les branches se rejoignaient au-dessus d'elle en forme de dais. Je m'imaginai qu'elle se détachait du ciel pour accourir à moi, et que les saules frémissaient à son approche. C'est vous dire, madame, que mon esprit n'était pas dans son assiette accoutumée; je n'ai pas l'habitude de croire que la lune se dérange si facilement pour moi. Je m'étendis sur le revers du fossé, et je fermai les yeux. Si quelqu'un passa sur le chemin, il dut me prendre pour un homme endormi. Je ne dormais pas, je songeais à m'affermir dans une résolution dont je calculais les hasards. Je me redressai en disant à je ne sais qui : — Au diable l'ergoteur! Il est certain que je suis amoureux, et il est presque certain que je suis aimé.

Je venais de rentrer dans le parc par la petite porte; soudain j'aperçus à quelque cent pas de moi une ombre qui se dirigeait ra-

pidement de mon côté. Elle courait plutôt qu'elle ne marchait. Je m'effaçai derrière un tronc d'arbre, et je la regardai s'approcher. Je reconnus Meta. Elle était enveloppée d'un manteau brun dont elle avait relevé le capuchon sur sa tête; elle portait un petit sac de voyage à la main.

Comme elle allait me dépasser, je sortis précipitamment de mon embuscade, et lui barrai le passage. Elle fit un geste d'effroi. — De grâce, me dit-elle, ouvrez-moi le chemin.

— Où donc allez-vous à si grands pas?

— Droit devant moi. Je m'enfuis d'une maison où je suis méconnue, haïe, outragée. Vous ne savez pas ce qu'ils m'ont dit ce matin. Que n'étiez-vous là! vous auriez aboyé avec la meute.

— Je ne vous ai jamais insultée, lui répliquai-je. Je vous ai grondée, durement peut-être; n'en ai-je pas le droit, puisque en dépit de ma raison, de mes soupçons, de mes justes colères, en dépit de tout, j'ai la sottise de vous aimer encore?

Il lui échappa un soupir, ou, pour mieux dire, un cri mal étouffé. — Ne vous jouez pas de moi, balbutia-t-elle, et laissez-moi partir.

— Je n'aurais garde. Je m'étais promis d'avoir dès ce soir une explication avec vous. Grâce au hasard, qui me veut du bien, je n'aurai pas besoin d'enfoncer votre porte ou votre fenêtre. Une seule chose m'inquiète.

Elle me questionna du regard. — Pourquoi, lui dis-je, avez-vous choisi ce chemin pour vous en aller?

— Parce que je pensais n'y rencontrer personne.

— Permettez, vous étiez à peu près sûre d'y rencontrer quelqu'un qui s'y promène tous les soirs à cheval.

— J'aurais bien su l'éviter, repartit-elle vivement.

— Je me plais à le croire; autrement vos aboyeurs vous accuseraient d'avoir voulu vous ménager une rentrée triomphale.

Elle se récria d'indignation : — Ne voyez-vous pas que vous m'insultez, vous aussi?

— Étant jaloux, je suis soupçonneux. Et maintenant, continuez votre promenade, si vous le voulez; je ne vous retiens plus, mais je saurai ce que j'en dois penser.

Elle jeta son sac à terre avec violence, et se laissant tomber sur un banc : — Ah! mon Dieu, s'écria-t-elle, tout est donc impossible!

Je m'assis auprès d'elle, et je lui dis : — Il y a une chose possible et qui arrangerait tout; ce serait...

— Oh! parlez. Je suis si lasse de la vie que je mène depuis quelques jours, que je vous promets de faire ce que vous me direz.

— Eh! parbleu, cette solution possible serait de nous épouser.

Elle eut un frisson; elle releva lentement la tête, me regarda d'un air de stupeur. — Je donnerais beaucoup, dit-elle tout bas, pour croire que vous me parlez sérieusement.

— Vous doutez toujours de mon sérieux, lui répondis-je en passant doucement mon bras autour de sa taille. Je ne sais pas prendre le ton élégiaque ni des attitudes penchées; je ne suis pas né saule pleureur. En revanche, je puis me rendre le témoignage que je n'ai jamais trompé personne. Vous me connaissez; vous savez que je suis un naïf et que je n'ai qu'une parole. Ma conduite a été nette; j'ai cru trouver du louche dans la vôtre, et j'avais juré de renoncer à vous; mais depuis le jour où vous avez voulu me noyer au fond d'un lac, que ma raison me le pardonne! je vous adore. La figure que vous aviez en exécutant ce beau coup me hante, me poursuit, je la revois en rêve. Vous n'avez pas réussi à mourir avec moi; revenons à notre premier plan, qui était le plus sensé, et vivons ensemble en nous rendant l'un l'autre aussi heureux que nous le pourrons. Je vous ai dit naguère que je n'avais jamais été amoureux que de Velasquez; je me rétracte, je vous aime autant que lui, quoique d'une autre façon, puisque je n'ai jamais eu la moindre envie de l'épouser. Mes explications manquent peut-être de clarté; mon idée pourtant me paraît très claire. Vous serait-il possible, de votre côté, non de m'adorer, — je ne suis pas si exigeant, — mais de m'aimer un peu et de n'aimer personne plus que moi? Je vous demande pour la dernière fois si vous consentez à devenir ma femme, et je m'engage par la lune qui nous contemple à être un mari très dévoué, très complaisant et très gentil. Sommes-nous d'accord? Qui ne dit mot consent. Seulement je désire que cette affaire soit réglée dès ce soir; je n'entends pas vous laisser à vos hésitations, ni rester vingt-quatre heures de plus dans les transes de mes perplexités. Vous allez rentrer au château, où, après vous être consultée, vous m'écrirez une lettre par laquelle vous me répondrez un oui aussi net, aussi précis, aussi tendre que possible. Ne craignez pas d'exagérer un peu vos sentimens, ni d'outrer vos expressions; je n'abuserai point de vos hyperboles, je ne suis pas un fat. Demain je me présenterai chez M. de Mauserre votre lettre à la main, et je lui dirai carrément ou rondement, comme il vous plaira : — Mlle Holdenis vous avait promis de ne pas vous quitter, elle ne dispose plus d'elle-même, elle appartient au quidam qui doit l'épouser, et ce quidam, c'est moi; elle partira tantôt pour Genève, où elle attendra le jour très prochain de notre mariage.

Je m'interrompis un instant, je prêtai l'oreille; je crus entendre hennir un cheval. — Si vous n'aimez pas écrire, repris-je, tout à

l'heure quelqu'un passera ici, et nous lui expliquerons de vive voix...

— Oh! non, s'écria-t-elle, je ne veux pas le voir ni lui parler. Il y a en lui je ne sais quoi qui m'impose et me fait peur. J'aime mieux écrire. Dieu soit avec nous!

A ces mots, elle se leva en sursaut; puis, s'étant penchée vers moi et de ses deux mains m'ayant fermé hermétiquement les deux yeux, elle m'appliqua sur la bouche un long baiser qui me fit tourner la tête comme une toupie de Nuremberg. Elle me permit de le savourer, ce baiser; mais elle ne voulait pas que je le visse. Quand elle eut retiré ses mains et que j'eus rouvert les yeux, il me sembla qu'il y avait au ciel deux ou trois lunes, et qu'elles versaient sur tous les arbres du parc une pluie d'argent qui tombait de branche en branche et de feuille en feuille en grésillant.

Cependant elle avait ramassé son sac de maroquin et s'était enfuie d'un pied léger. Je m'élançai à sa poursuite. Au bout de dix pas, je m'arrêtai, posant la main sur mon cœur, qui battait à tout rompre. — Tony, me dis-je, ne faisons pas follement une chose raisonnable.

J'étais mal remis de mon émotion quand je vis se dessiner près de moi, sur le sable de l'allée, l'ombre d'un cheval et d'un cavalier. Une voix me cria : — C'est vous, Tony? Je suis bien aise de vous rencontrer; j'avais un mot à vous dire. Ce matin, on s'est permis d'outrager indignement une personne que j'estime et à qui je dois protection, car elle fait partie de ma maison. On a formé le projet, paraît-il, de la chasser d'ici à force de mauvais procédés et de dégoûts. Soyez assez bon pour insinuer à l'inventeur de ce petit complot qu'il joue gros jeu, et qu'il risque de me pousser à des résolutions extrêmes, dont je serais peut-être le premier à me repentir.

Puis, sans attendre ma réplique, il piqua des deux, et l'épaisseur d'une charmille le déroba bientôt à ma vue.

Dans le courant de la même soirée, Mlle Holdenis se présentait chez Mme de Mauserre. Trouvant le verrou tiré, elle frappa timidement et murmura : — Ouvrez, madame, je vous en supplie; je viens vous annoncer une bonne nouvelle.

La porte s'entre-bâilla. — Une bonne nouvelle! répondit Mme de Mauserre, qui ne put se résoudre à prendre la main que lui tendait Meta. Et c'est vous qui l'apportez?

— Que vous êtes pâle, madame! et que votre visage fait peine à voir! Tout à l'heure, quand vous m'aurez entendue, les roses vont refleurir sur vos joues, et vous sourirez comme autrefois. Sachez donc... Madame, je suis si troublée que je ne sais par où commencer.

Elle finit pourtant par trouver son commencement, et de fil en aiguille elle raconta l'entretien qu'elle avait eu avec moi et nos communes conclusions. Mme de Mauserre eut un saisissement de joie, elle la pressa sur son cœur comme si elle eût voulu l'étouffer. — Que je vous aime, ma chère! s'écriait-elle; vous le méritez bien, d'abord parce que vous êtes un cœur honnête et franc comme l'or, mais surtout parce que vous aimez Tony, car vous l'aimez, n'est-ce pas? et vous l'épouserez. Pourquoi m'en avoir fait un mystère?

— Excusez-moi, madame; j'avais peine à démêler mes propres sentimens. J'étais hésitante, combattue, incertaine d'être aimée. La première fois qu'il m'a dit : Voulez-vous être ma femme? il avait le ton demi-badin, et il me parut qu'il se moquait de moi. Un jour, il m'a parlé si durement que j'ai cru qu'il me méprisait. Je doutais de lui, aujourd'hui je ne doute presque plus. Adieu, madame; j'ai voulu vous procurer une bonne nuit, et j'y ai réussi, je pense.

Elle se retirait; Mme de Mauserre la rappela. — Et cette lettre qui doit tout sauver, tout réparer, l'avez-vous écrite?

— La pauvre tête que je suis! répondit-elle. Je viens de passer une heure devant ma table, cherchant vainement à rassembler mes idées, qui dansaient autour de moi comme des écoliers en révolte. Au surplus, la main me tremblait si fort que ma pauvre lettre n'aurait pas été lisible. Il vaut mieux que je m'endorme sur mon émotion; j'écrirai demain.

— Demain?

— Soyez sans crainte, il aura ma lettre avant midi.

— Non, ma chère. Il faut écrire dès ce soir; demain n'est pas à nous. Je vous aiderai, on se tire quelquefois d'affaire avec un peu de secours, et, si la main vous tremble, je vous servirai de secrétaire; vous n'aurez que la peine de recopier.

Aussitôt, malgré les protestations et les résistances de Meta, elle apporta sur la table un encrier, une plume, un buvard d'où elle tira un cahier de papier rose. — Voyez comme ce papier est joli! disait-elle; il va nous inspirer, car il faut que notre épître soit très amoureuse, n'est-il pas vrai?

— Il m'a recommandé de la faire aussi tendre que possible, répondit Meta en souriant, et c'est là ce qui m'embarrasse; je suis si novice dans ce genre de littérature!

— Quand je vous dis que je vous aiderai! Je tiens la plume; comment débuterons-nous? Je vais écrire : Tony, je vous adore.

— Ah! madame, je vous prie, ménagez ma fierté, fit-elle en lui retenant la main. Et puis vous l'appelez Tony, vous en avez le droit; c'est une liberté que je n'ai jamais prise avec lui...

— Et qu'il faut prendre aujourd'hui, répliqua Mme de Mauserre.

N'oubliez pas que la lettre que nous allons composer est ce qu'on appelle en diplomatie une lettre ostensible.

Après bien des tergiversations et des discussions, cette malheureuse minute se trouva rédigée tant bien que mal; elle était ainsi conçue :

« Ce que la surprise et la joie m'ont empêché de vous dire, je vous l'écris, Tony; mais pourquoi faut-il que j'écrive? Je croyais vous avoir tout dit sans parler. Ai-je rêvé qu'un soir nous étions ensemble, que le hennissement d'un cheval nous a fait tressaillir, que je me suis dégagée de votre bras enlacé autour de ma taille, et qu'avant de m'enfuir... Ce baiser, Tony, n'était-il pas une réponse? Il vous en faut une autre; il est donc vrai que vous vous défiez de moi! Soyez satisfait, cette lettre vous apprendra, si vous l'ignorez, que je vous aime, que depuis longtemps mon cœur vous appartient tout entier. Tony, je vous abandonne le soin de ma destinée, je suis prête à vous suivre au bout du monde. Ne me trompez pas, le jour où vous le voudrez, je serai votre femme. »

Après avoir tracé le dernier mot de ce brouillon, qu'elle relut à haute voix : — C'est parfait, s'écria Mme de Mauserre; il ne manque plus que la date. Vite à l'ouvrage, ma belle! voici du papier. La main vous tremble-t-elle encore?

— Non, madame, répondit Meta, qui trempa résolûment sa plume dans l'écritoire.

— Permettez, reprit Mme de Mauserre, j'oubliais que ce papier est marqué à mon chiffre; si on s'en apercevait, on pourrait croire que je suis pour quelque chose dans cette affaire, et que je vous ai soufflé votre leçon... Vous écrirez chez vous tout à l'heure. Êtes-vous sûre de votre mémoire, ou voulez-vous emporter ce petit chiffon rose?

— C'est inutile, madame, lui repartit gaîment Meta. Je sais ma romance sur le bout du doigt; désirez-vous que je vous la récite?

Et à ces mots, roulant le chiffon rose en papillote, elle se disposait à le brûler à la bougie. Mme de Mauserre le lui arracha et le serra dans son buvard. — Je crains toujours que vous ne vous ravisiez. Ce brouillon est un témoin, et j'entends le conserver jusqu'à demain pour vous confondre, si votre copie n'était pas exacte; au besoin, je le montrerais à Tony. Vous voilà tenue de le transcrire bien fidèlement; vous me le jurez par toutes les larmes que vous m'avez coûtées!

Là-dessus, elle lui prit et lui secoua les deux mains, et la mit à la porte en s'écriant : — Ou je suis bien abusée, ou avant peu mon malade sera guéri, et je serai la plus consolée des femmes.

XI.

Le lendemain fut un jour à grandes émotions, dont je n'aime pas à me souvenir; heureusement il n'y en a pas beaucoup de semblables dans ma vie. Je me réveillai dans les meilleures dispositions, voyant en beau l'avenir et les gens qui se marient, content de moi, de ma conduite, de ma sagesse, de l'engagement que j'avais pris. Loin de regretter ma douce liberté, je bénissais l'obligeant collier que je m'étais passé moi-même autour du cou.

J'attendis toute la matinée la lettre de Meta, et je m'étonnais qu'elle me la fît attendre; mais je ne concevais aucune inquiétude: j'étais sûr de son cœur comme du mien. J'avais préparé mon discours à M. de Mauserre; entrée en matière, exorde, péroraison, d'un bout à l'autre cette pièce d'éloquence était admirable, et me paraissait d'un effet irrésistible.

Midi sonna; je n'avais encore rien reçu, l'impatience me prit. Je sortis de chez moi; en passant devant l'appartement de M. de Mauserre, dont la porte était entr'ouverte, j'y aperçus une grande malle pleine de hardes, que son valet de chambre achevait de garnir. Cette malle me donna fort à penser. La supposition à laquelle je m'arrêtai fut que M. de Mauserre, ayant fait à son réveil de sages réflexions et s'étant avisé que les voyages sont le meilleur moyen d'oublier, venait de se résoudre à partir pour le pays où il y a des orangers et point de Meta. Cette détermination me parut honorable et digne de lui. J'eus la surprise de trouver dans la salle à manger Mme de Mauserre, qui avait enfin rompu sa clôture. Elle était pâle, sérieuse; mais il y avait de l'espérance dans ses yeux.

Ma conjecture ne m'avait pas trompé : M. de Mauserre nous dit pendant le repas qu'il avait une recherche à faire aux archives de Florence, qu'il se mettrait en route le soir même ou le lendemain matin. M. d'Arci fut assez maître de ses sentimens pour cacher l'intime satisfaction que lui causait cette nouvelle. Je ne sais ce qui allait échapper à Mme de Mauserre, quand son regard rencontra le mien, qui lui conseillait le silence. Elle se tut. Quant à Meta, je crus remarquer quelque altération dans sa figure et dans son humeur; elle avait le visage allongé, le sourcil mobile, le regard fuyant; sa voix était sourde et comme voilée. Je connaissais par expérience les ondoiemens singuliers de son caractère, deux fois déjà ce terrain mouvant m'avait manqué sous le pied; mais ce jour-là j'étais gai comme un pinson, et j'écartai de mon esprit tout fâcheux pronostic.

Après le déjeuner, je me trouvai seul avec Mme de Mauserre au salon : — J'imagine, lui dis-je, que vous voilà contente.

— Comment le serais-je, Tony? Il l'aime donc bien, puisqu'il a besoin de voyager pour étourdir son chagrin.

— Vous êtes aussi trop exigeante, lui dis-je en riant. Otez une poupée à Lulu, vous lui permettrez de bouder durant vingt-quatre heures. En de certains momens, les plus grands hommes sont des Lulus.

— Et Dieu sait quand il reviendra!

— Il reviendra, madame, aussitôt que Mlle Holdenis ne sera plus ici.

— Ah! Tony, j'ai bien envie de lui demander...

— Ne lui demandez rien, acceptez ce qu'il vous offre. Je vous en prie, retirez-vous dans votre appartement, et, lorsqu'il viendra vous faire ses adieux, embrassez-le tendrement sans paraître ni le blâmer, ni l'approuver. L'un serait aussi fâcheux que l'autre.

— Je ferai ce que vous me conseillez; n'êtes-vous pas mon sauveur? C'est vous qui l'avez déterminé à fuir le péril.

— Vous vous trompez, je ne suis pour rien dans sa décision.

— Ne soyez donc pas si réservé avec moi. Mlle Holdenis m'a instruite de tout; convenez...

Elle n'en put dire davantage, M. de Mauserre était rentré dans le salon et nous regardait d'un œil défiant. Ce regard la déconcerta, elle perdit contenance et s'enfuit.

Il vint à moi et me dit : — Je suis fâché, Tony, de vous déranger toujours dans vos mystérieux colloques avec Mme de Mauserre; mais j'ai une communication fort indiscrète et peu courtoise à vous faire, et vous me voyez dans un grand embarras.

Il avait l'air si malheureux que je lui répondis : — Qu'est-ce qui peut vous embarrasser? Il me serait bien difficile aujourd'hui de vous refuser quelque chose.

— Je me suis rendu ce matin auprès de Mlle Holdenis, continua-t-il, pour lui annoncer mon départ et la prier de rester ici jusqu'à ce que Mme de Mauserre ait trouvé à la remplacer. Elle y a consenti par dévoûment pour ma fille, mais à une condition.

— Laquelle, je vous prie?

— C'est que vous retournerez dès ce soir à Paris, attendu, ce sont ses propres paroles, qu'il lui est impossible de rester un jour de plus aux Charmilles avec vous.

Je demeurai abasourdi, hors de moi, suspendu entre le doute et la colère. Pendant deux ou trois secondes, le parquet me sembla rouler ou tanguer comme le pont d'un navire bercé par les vagues.

M. de Mauserre jouissait malignement de ma déconvenue. — Que

lui avez-vous donc fait? reprit-il. Je vous croyais dans les meilleurs termes, elle et vous. Je l'ai questionnée, elle s'est retranchée dans un impénétrable silence.

— Je ne suis pas plus instruit que vous, lui répondis-je en composant tant bien que mal mon visage, qui sans doute grimaçait un peu. Il n'importe; ce soir même, je ne serai plus ici.

— Sans rancune? me dit-il avec un retour d'affection. J'en use librement à votre égard comme envers un vieil ami; mais savez-vous? faites mieux, vous devriez attendre jusqu'à demain et m'accompagner à Florence.

— Oh! pour cela, non, repartis-je. Je n'ai pas de recherches à faire aux archives, et il me tarde de me revoir dans mon atelier de Paris.

Il me quitta là-dessus, et, dès qu'il se fut éloigné, je courus cogner à coups redoublés à la porte de la *nursery;* point de réponse. J'essayai de forcer la consigne; le verrou était tiré et résista noblement à mes efforts. J'allai me secouer un peu sur la terrasse, j'en avais grand besoin. J'aperçus au bout du potager Lulu, qui n'était accompagnée que de sa bonne. J'en conclus que sa gouvernante était retenue dans son dortoir par quelque affaire; je retournai à sa porte, mais je ne cognai pas : M. de Mauserre était avec elle, et ils causaient d'un ton fort animé. Je repassai une heure plus tard; cette fois j'entrai, l'oiseau n'était plus au nid. Je remontai chez moi, je commençai à faire mes malles. Tout à coup j'avisai par la fenêtre mon invisible, qui était descendue chercher son élève dans le parc et la ramenait au château. Je dévalai en courant l'escalier, j'arrivai sur le perron comme elle était au bas, gourmandant une femme de chambre d'un ton hautain, qui contrastait avec sa modestie accoutumée. Son visage, ses sourcils, son attitude de Sémiramis, me frappèrent de stupeur. Quand elle eut fini de gronder, elle considéra quelques instans un épervier qui planait au-dessus du château en poussant des cris aigus. Elle serrait les lèvres et gonflait ses narines; il me parut qu'elle aussi flairait une proie, qu'il y avait dans son cœur un épervier qui, ainsi que l'autre, avait faim, battait de l'aile et criait.

Elle se mit à gravir les marches du même pas qu'on monte à l'assaut; ses pieds élastiques, vainqueurs, semblaient dire : Ce perron est à nous! Je m'étais adossé à la balustrade; les bras croisés, je l'attendais. Elle me regarda comme on regarde un inconnu; c'était à croire qu'elle ne m'avait jamais vu, jamais parlé, qu'elle cherchait à deviner qui j'étais. Il n'y avait qu'un conteur de coque-cigrues qui pût prétendre que la veille au soir elle m'avait donné par aventure un long baiser sur la bouche. Je n'eus pas la force

de proférer un mot, elle me dépassait. Il m'eût été plus facile de l'étrangler que de lui parler.

Comme je regagnais ma chambre, Mme d'Arci, qui semblait fort agitée, me saisit par un bouton de mon habit, et m'entraînant au salon : — Que se passe-t-il donc? me demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Je n'en sais rien, et le diable m'emporte si je me soucie de le savoir, lui répondis-je. Tout est possible à commencer par l'impossible.

Je cherchai à m'esquiver, elle me retint. — Faites-moi la grâce de m'écouter et de me donner un conseil. Tout à l'heure, avec l'assentiment de M. d'Arci, je me suis présentée chez mon père pour lui offrir de l'accompagner à Florence. Mlle Holdenis lui tenait compagnie, ils ont passé toute l'après-midi ensemble, tantôt chez elle, tantôt chez lui. En traversant l'antichambre, je l'ai entendu s'écrier : Fournissez-moi cette preuve, et je vous promets de ne pas me venger. A ma vue, il s'est arrêté court, et, lorsqu'il a su ce qui m'amenait, il m'a priée de me retirer en disant : Je ne pars plus.

— Je vous répète que mon seul étonnement est de me trouver encore ici, repartis-je en colère, mais je n'y serai plus longtemps. Cette maison m'est odieuse, je suis las des femmes qui pleurent et qu'il faut consoler par des mensonges, las des femmes qui mentent et dont il faut déchiffrer les rébus, las de voir deux hommes qui ne sont pas des sots souffrir qu'une plaisante mignonne leur passe à tour de rôle la plume par le bec, las de mes écoles et des écoles des autres, las enfin d'entendre tous les jours conjuguer le verbe partir : elle partira, je partirai, nous partirons, — et personne ne part, excepté moi, morbleu! Reste qui voudra dans cet endiablé château, où je perdrais à la fin ma gaîté, ma jeunesse et mon talent.

Aussitôt je donnai l'ordre à un domestique d'aller retenir pour moi une voiture à Crémieu, et je remontai dans ma chambre, bien décidé à m'y tenir clos et couvert jusqu'à mon départ et à ne faire d'adieux à personne. Cependant, lorsque j'eus bouclé mes malles, il me parut impossible de m'en aller sans savoir ce qui était arrivé, quel prétexte avait inventé Meta pour m'éloigner, pourquoi M. de Mauserre, après nous avoir annoncé son départ, ne partait plus, et ce que signifiaient ces mots : « fournissez-moi cette preuve, et je vous promets de ne pas me venger. » Je commençais à soupçonner qu'il y avait là-dessous quelque noire machination, et je me perdais en conjectures. Le soleil venait de se coucher; je m'introduisis sans dire gare dans l'appartement de M. de Mauserre, que je n'y trouvai pas. J'appris d'un domestique qu'il était descendu chez sa femme, je m'y rendis; une scène bien imprévue m'y attendait.

Mme de Mauserre s'était conformée à mes instructions; elle avait passé l'après-midi au coin de son feu sans échanger un mot avec personne, et n'était sortie que pour faire une courte promenade en voiture. Elle venait de rentrer et avait encore son chapeau sur la tête, quand elle reçut la visite de M. de Mauserre.

— Alphonse, lui dit-elle, j'espère apprendre de vous-même que vous avez renoncé à votre voyage.

— Vous apprendrez de moi, lui répliqua-t-il, que l'homme le plus sûr de sa volonté est sujet à changer d'avis trois fois dans une journée. Ce matin, j'étais résolu à partir seul; il y a deux heures, je comptais emmener Lulu...

— Et sa gouvernante? interrompit-elle vivement.

— Peut-être... Mais rassurez-vous, je suis retenu ici par une affaire importante.

— Quelle est cette affaire, Alphonse? De quoi s'agit-il?

— Ce matin donc, poursuivit M. de Mauserre en s'efforçant d'être calme, quand j'ai communiqué mon projet à Mlle Holdenis, elle n'a pu retenir un mouvement d'effroi, et m'a fait entendre que j'avais tort de m'éloigner. L'instant d'après, comme je la priais de rester quelques jours encore aux Charmilles, elle a mis pour condition que M. Flamerin s'en irait dès ce soir à Paris. Il y avait là, vous en conviendrez, de quoi me rendre curieux. Je suis retourné auprès d'elle cette après-midi; je l'ai pressée, accablée de questions. Pendant plus d'une heure, je l'ai tenue sur la sellette, elle se plaignait que je la mettais à la torture. Enfin je suis parvenu à lui extorquer son secret; mais une simple affirmation ne pouvait me suffire, il me fallait des preuves. Pour les obtenir, je lui ai promis solennellement que je ne me vengerais pas, et même que je partirais sans vous avoir parlé de rien. De telles promesses n'engagent point, et je serais incapable de tenir la mienne; — vous savez qui je suis et ce que M. Flamerin peut attendre de moi.

— Vous ai-je bien entendu? s'écria-t-elle. Vous vous vengerez de M. Flamerin parce qu'il a l'audace d'aimer Mlle Holdenis et de vouloir l'épouser?

— Cette comédie est percée à jour, répondit-il, et ne peut plus vous servir. Tony s'y est si bien pris qu'il m'avait donné le change; mais je vous répète qu'à cette heure je sais tout, et que j'ai en main la preuve qu'il est votre amant.

Elle demeura comme pétrifiée, n'en croyant pas ses oreilles et se demandant si elle rêvait. Elle répétait machinalement : — Vous avez la preuve que M. Tony!.. Alphonse, êtes-vous dans votre bon sens? — Tout à coup un trait de lumière traversa son esprit; elle courut à sa table, ouvrit précipitamment son buvard.

— Je vous ai devancée, voici ce que vous cherchez! lui dit M. de Mauserre, et à ces mots il tira d'un carnet et lui présenta le dangereux papier rose.

Mme de Mauserre m'a raconté qu'en ce moment elle avait senti son âme se déchirer en deux, partagée qu'elle était entre l'horreur d'une perfidie qui dépassait son imagination et la joie folle de découvrir que M. de Mauserre l'aimait encore assez pour être jaloux. Quand elle eut repris ses sens, elle s'élança sur un cordon de sonnette qu'elle secoua d'une main fiévreuse en disant : — Il faut que Mlle Holdenis vienne ici; j'entends que ce soit elle-même qui vous explique tout.

Au bout de quelques minutes, Meta parut, et Mme de Mauserre fut étonnée, comme je l'avais été peu auparavant, du changement subit qui s'était fait dans son maintien et dans son visage. La tête haute, les lèvres serrées, le parler bref et rapide, le regard dur, elle avait l'attitude d'une personne qui vient de prendre une audacieuse décision et d'engager avec le sort une partie qu'elle est déterminée à gagner coûte que coûte. Mme de Mauserre l'examina un instant en silence.

— Je vous ai fait venir, ma chère, lui dit-elle, pour vous demander des nouvelles de votre mariage.

— De quel mariage, madame? avec qui?

— Avec M. Flamerin. N'en serait-il plus question? Les projets se font et se défont dans ce château avec une facilité inouie.

— Celui-ci ne m'était pas connu, madame.

— Il ne vous souvient plus qu'hier vous avez eu dans le parc une conférence intime avec Tony, qu'il vous a demandé votre main, qu'il a été convenu entre vous deux que vous lui écririez, et que votre lettre serait montrée à M. de Mauserre?

— Je ne sais ce que vous voulez dire, madame.

— Est-ce moi qui vous parle? est-ce vous qui me répondez? est-il faux qu'hier au soir nous avons composé ensemble le brouillon de cette lettre, que nous étions assises, vous et moi, à cette table, que je tenais la plume et que j'écrivais sous votre dictée?

— Mais vraiment, madame, vous avez rêvé tout cela.

Mme de Mauserre s'approcha de Meta, la regarda dans les yeux; pour la première fois, elle en aperçut le fond, et ce qu'elle y vit l'épouvanta. — Ah! mademoiselle, lui dit-elle, vous me faites peur; qui donc êtes-vous?

— Vous êtes aussi trop exigeante, lui dit M. de Mauserre. Comment voulez-vous qu'elle appuie de son témoignage une explication si peu vraisemblable? Passe encore si vous aviez eu soin de la prévenir et de vous concerter d'avance avec elle...

En ce moment, je venais d'entrer dans la chambre, et je promenais dans l'espace des yeux étonnés, cherchant à deviner quelle scène se jouait entre cet homme, qui affectait mal le sang-froid, et ces deux femmes, dont l'une avait le visage d'une folle, l'autre la pâleur et l'effrayante rigidité d'une statue.

— Arrivez donc, Tony, me cria Mme de Mauserre. Il se passe ici des choses bien extraordinaires. Figurez-vous que vous êtes mon amant, que Mlle Holdenis l'affirme et que M. de Mauserre le croit!

Je me saisis du papier rose qu'elle me montrait du doigt. Après l'avoir parcouru des yeux : — L'homme, m'écriai-je, qui peut s'imaginer sérieusement que cette lettre m'a été écrite par Mme de Mauserre est un misérable fou.

Elle vint à moi, et commença d'une voix entrecoupée un récit que j'avais grand'peine à suivre. M. de Mauserre nous interrompit : — Ce n'est pas ici le lieu de nous expliquer, me dit-il d'un ton d'autorité, — et il ajouta sur une note menaçante : — Sortons; nous viderons notre différend tête à tête.

Mme de Mauserre courut se placer entre la porte et lui : — Mademoiselle, dit-elle à Meta, soutiendrez-vous jusqu'au bout un mensonge qui met deux vies en danger?

Je m'avançai moi-même vers Meta; elle ne put supporter mon regard, qui apparemment était aussi terrible que celui d'un juge en robe rouge. Je vis sa figure se décomposer par degrés. Son action était trop forte et trop pesante pour son courage, elle pliait sous le faix; il me sembla que j'assistais à l'écroulement d'une volonté. Je crus que les jambes allaient lui manquer, et qu'elle tomberait sur ses genoux. Cependant elle réussit à se tenir debout; elle conservait dans sa défaillance je ne sais quelle sombre fierté.

— Ne me regardez pas, madame, dit-elle à Mme de Mauserre, qui s'était approchée; ne me parlez pas, ou je n'avouerai rien. Quoi que j'aie fait pour cela, je n'ai jamais pu vous aimer; vous êtes riche et je suis pauvre, vous êtes belle, je ne le suis pas, et il y avait une insolence cachée dans vos bontés. Il m'a semblé plus d'une fois que je ferais une œuvre méritoire en vous prenant votre bonheur, qui est l'injuste récompense d'une faute, et que vous avez le tort de trop montrer. Hier soir, votre joie m'a fait mal, et je suis sortie d'ici moins bonne que je n'y étais entrée. — Puis, s'adressant à M. de Mauserre : — Oui, monsieur, la vengeance que vous méditez serait un crime, car je mentais tout à l'heure; mais n'avez-vous pas menti vous-même en me donnant votre parole que vous m'aimiez assez pour ne pas vous venger?

A ces mots, elle se détacha de la muraille contre laquelle elle

s'appuyait, et traversa la chambre pour gagner la porte. En passant devant moi, elle jeta un cri désespéré et balbutia : — Que ne suis-je morte, il y a huit jours, dans le lac Paladru !

Après qu'elle fut sortie, M. de Mauserre resta quelques instans immobile, sans couleur et sans voix. Était-il content? était-il fâché? Je soupçonne qu'il était l'un et l'autre. Il se trouvait dans la situation d'esprit d'un homme qui a découvert une grosse erreur dans son livre de comptes, et qui refait son addition en se demandant comment il a pu se tromper, à la fois confus de sa méprise et satisfait de s'en être aperçu à temps. Ses yeux étaient cloués au plancher. Il les releva, et contempla la porte par laquelle venait de sortir et de disparaître à jamais un rêve que peut-être il regrettait; j'imagine qu'il se consultait pour savoir par quoi il le remplacerait : la nature humaine a horreur du vide. Il est possible aussi que je m'avance trop, et qu'il ne sût pas lui-même où il en était. Ce qui est certain, c'est qu'il revint à lui, m'embrassa, et me dit d'une voix émue : — Me pardonnerez-vous jamais?

— N'y comptez pas, lui répondis-je ; je me propose d'écrire un livre intitulé *De la bêtise des hommes d'esprit*. J'ajoutai : — Il y a ici quelqu'un dont l'indulgence vous est plus nécessaire que la mienne.

Et, le prenant par la main, je le conduisis vers Mme de Mauserre. Elle le regarda longtemps avec un sourire indéfinissable, puis elle fondit en larmes et me sauta au cou en s'écriant : — Il faut bien que je lui pardonne tout, mon bon Tony, parce qu'il a voulu vous tuer !

XII.

Vous me faites l'amitié, madame, de m'accorder du talent ; mais vous avez toujours douté de ma sagesse. Je ne sais ce que vous en penserez tantôt; je suis plus fier de ce que je vais vous dire que du meilleur de mes tableaux.

M. d'Arci avait passé la soirée dans ma chambre. Il était instruit de tout, et je vous assure que ses pieds ne touchaient pas à la terre. — Grâce à Dieu, nous en sommes quittes pour la peur, me disait-il. Il est donc vrai que le méchant fait quelquefois une œuvre qui le trompe. En vérité, Mlle Holdenis est plus candide que je ne supposais; elle a rejoint innocemment ce qu'elle voulait disjoindre à jamais. Comment n'a-t-elle pas compris que la jalousie survit à l'amour et dans certains cas le ressuscite? Prenez l'homme le plus

dégoûté de son bien, et avisez-vous de crier au voleur; il portera la main à sa poche.

— Il y a plus, lui répondis-je, M. de Mauserre vient d'éprouver qu'il n'est pas si facile qu'on pense de se débarrasser de ses souvenirs. Il nous arrive de les croire morts; soudain ils sortent on ne sait d'où et nous happent à la gorge. Le mieux est de ne pas se brouiller avec eux.

— C'est possible, répliquait-il; mais nous l'avons échappé belle. Ah! la gredine! — Et il se frottait les mains avec acharnement.

Il me quitta vers minuit. Tout ce qui s'était passé en moi et autour de moi depuis vingt-quatre heures m'avait si fort remué que, hors d'état de dormir, je renonçai à me mettre au lit. Je tournais et virais dans ma chambre, et je résolus de prolonger cet exercice jusqu'au matin. Je désirais assister du haut de ma tourelle au départ de Meta. Je sentais que jusqu'alors je ne reprendrais pas mon assiette, que je devais attendre, pour respirer plus librement, d'avoir vu de mes yeux disparaître au bout de la grande charmille la voiture qui emmènerait cette ennemie de mon repos. J'achevais à peine la lecture d'un chapitre fort déplaisant du livre de ma vie; il me tardait de tourner le feuillet.

J'allais donc et je venais, essayant de penser au manteau de mon Boabdil ou à la théorie des couleurs complémentaires, et songeant à tout autre chose. Par intervalles, je m'accoudais sur la tablette de ma fenêtre. Je contemplais des massifs d'arbres qui se découpaient sur le ciel étoilé, une enfilade confuse de toits et deux girouettes que le vent faisait grincer; — il me semblait que ces girouettes, ces arbres, ces toits se ressentaient d'une grande émotion dont ils tâchaient de se remettre, et que le château avait l'air effaré d'un poulailler qui a reçu la visite d'une fouine.

Tout à coup j'entendis gratter à ma porte; je prêtai l'oreille. On gratta de nouveau; je criai : Qui est là? La porte s'ouvrit, et Meta Holdenis m'apparut, vêtue de sa robe grise et de sa guimpe en tulle plissé, sur laquelle à son ordinaire pendait une croix en cornaline. C'était sa toilette du matin; mais je crus m'apercevoir que sa guimpe, dont la collerette lui caressait le menton, était fraîche, qu'elle l'avait tirée exprès d'un carton pour m'en faire les honneurs. Elle-même me fit l'effet d'une Meta toute neuve, que je n'avais pas encore vue. Son regard avait un éclat humide d'une douceur particulière; ses yeux, qui avaient beaucoup pleuré, s'étaient comme dilatés par la souffrance : ils étaient si grands qu'ils mangeaient pour ainsi dire le bas de son visage et le contour un peu anguleux du menton. Le front nageait dans la lumière; on eût dit que le ché-

rubin de la douleur ou du repentir y avait versé une céleste rosée. La beauté est toujours semblable à elle-même; il n'est rien de tel que les figures à caractère pour se renouveler sans cesse : ce sont des boîtes à surprise.

Madame, un artiste a comme tout le monde des colères, des indignations, des mépris; mais sa conscience est quelquefois à la merci de ses yeux. Il estime comme Bridoison que la forme est une grande chose, et il a des indulgences pour les crimes qui sont accompagnés de beaux effets de lumière. Mon premier mouvement fut de saisir un crayon et de dire à la singulière personne qui me rendait une visite nocturne : — Restez là, comme vous voici, debout sur le seuil de cette porte, et ne bougez pas avant que j'aie fini de vous croquer. — Je me ravisai : si nouvelle qu'elle me parût, mes souvenirs s'éveillèrent et la saluèrent en l'appelant par son nom. Je reconnaissais distinctement une taille svelte et souple que j'avais serrée dans mes bras, deux mains qui s'étaient posées sur mes deux yeux, une bouche à qui les baisers coûtaient aussi peu que les promesses.

Je détournai la tête et fis un grand geste très expressif, qui voulait dire : — Allez-vous-en bien vite! — Elle recula; puis, prenant courage, elle entra dans la chambre, dont elle referma la porte. Et la voilà seule avec moi et chez moi! L'horloge du château sonnait deux heures.

— Que me voulez-vous? lui criai-je brutalement. Ne voyez-vous pas que vous me faites horreur?

— Ayez pitié de moi, me répondit-elle d'une voix brisée. Je veux, avant de partir, maudire ma faute devant vous et implorer à genoux mon pardon.

Elle se jeta sur une chaise, posa ses deux coudes sur la table, et avec une abondance de larmes et d'adjectifs dont je fus comme accablé, elle entama ce qu'elle appelait sa confession, c'est-à-dire un verbeux discours plein d'incohérences et de contradictions, où j'avais grand'peine à démêler la vérité du mensonge. Quoi qu'elle pût dire, elle se croyait à moitié sur parole; c'était moins une âme fausse qu'une conscience faussée. Rompue de bonne heure à la gymnastique du sophisme, elle y avait contracté une funeste souplesse et l'habitude de se persuader tout ce qu'il lui plaisait. C'est une bonne chose que la gymnastique, madame; mais il en faut user avec discrétion. Ne souffrez pas qu'on instruise vos enfans à se disloquer les membres, ni à marcher sur la tête, et ne permettez pas non plus qu'on fasse trop raisonner leur conscience. Plutôt lourdaud que jongleur! si jamais je suis père, ce sera ma maxime.

Meta commença par battre humblement sa coupe, se chargeant elle-même avec une impitoyable dureté et flétrissant sa conduite sans ménager ses termes. Elle en vint peu à peu, sinon à se disculper, du moins à plaider les circonstances atténuantes, à pallier ses torts, et ses excuses auraient été bien impudentes si elles n'avaient été bien naïves. Elle me dit que, lorsque M. de Mauserre s'était présenté auprès d'elle pour lui annoncer son départ, elle avait été piquée de la facilité avec laquelle il se résignait à la quitter, que sa coquetterie (elle employa ce mot) s'était révoltée, que soudain elle avait pensé au terrible usage qu'elle pouvait faire du papier rose, qu'elle en avait repoussé l'idée avec horreur, pour l'embrasser bientôt après avec une sorte de passion aveugle et irrésistible. Elle compara l'entraînement fatal auquel elle avait cédé à une sorte d'hallucination et à l'attrait mêlé d'épouvante qu'exerce un précipice sur le malheureux atteint de vertige; elle conclut que c'était une épreuve que Dieu lui avait envoyée, qu'en la faisant succomber il avait voulu lui enseigner la vertu divine du repentir qu'elle ignorait encore.

Ainsi parlait-elle. Je vous le répète, c'était une conscience qui jonglait, un bandeau sur les yeux; les boules partaient, sautaient, se croisaient dans l'air. Tony Flamerin eût applaudi, s'il n'eût préféré s'indigner.

— Fort bien, lui dis-je en l'interrompant. Désormais le voleur qui aura forcé un secrétaire alléguera qu'il était halluciné; le fils qui poignardera son père se plaindra d'avoir eu le vertige; le couteau avait son idée, la main a suivi, la volonté était absente, elle ne sera pas en peine de prouver son alibi. Ne condamnons ni les escrocs ni les assassins; Dieu les a induits à mal faire pour les perfectionner par le repentir. Un point m'embarrasse : ce n'est pas assez de se persuader soi-même, il faut persuader son juge.

Elle m'interrompit à son tour, et tirant de sa poche une lettre qu'elle avait reçue de son père le matin : — Voilà ce qui m'a perdue! s'écria-t-elle.

Je pris cette missive, qui était de poids, et j'en parcourus rapidement les premiers feuillets. M. Holdenis y donnait à sa fille des nouvelles circonstanciées de tout le pigeonnier, lui parlant au long de ses jeunes sœurs et de ses petits frères, et l'assurant, à ce qu'il me parut, que Hermann, aussi bien que Thecla, Aennchen, Minnchen et Lenchen faisaient de jour en jour de réjouissans progrès en idéalité. — « Figure-toi, ajoutait-il, qu'hier notre cher petit Niklas, après avoir regardé le ciel qui était pur comme ton cœur, s'est écrié : Bonjour, le bon Dieu! Cette naïve exclamation nous a émus jusqu'aux larmes, ta bonne mère et moi. »

Quelque intérêt que je portasse au petit Niklas, je lus plus attentivement la dernière page de la lettre, où il n'était plus question de lui. Elle était ainsi conçue :

« Les confidences que nous fait notre cher ange nous ont plongés dans une perplexité inexprimable. Qu'il y regarde à deux fois avant de se décider et de repousser les brillantes perspectives qui s'ouvrent devant lui. Tu nous insinues que ton cœur est pris; je te réponds : Ne crois pas trop facilement ton cœur, chère enfant. A la distance où nous sommes l'un de l'autre, je suis embarrassé à te conseiller; mais puis-je admettre que le ciel destine pour mari à notre Meta un artiste qui n'a pas d'autre dieu que son talent, et permets-moi d'ajouter, un homme qui s'est indignement conduit avec ton père, et ne lui sera jamais d'aucun secours? Plus je songe à la combinaison de circonstances vraiment providentielles auxquelles tu dois de connaître M. de Mauserre, moins je peux me défendre d'y reconnaître un conseil mystérieux de la souveraine sagesse sur toi et sur cet homme distingué; elle se propose sans doute de purifier son cœur et l'usage qu'il fait de ses biens. Les impies attribuent tout au hasard; il n'y a point de hasard. Dieu t'a visiblement choisie pour faire luire sa lumière devant le monde; ne serais-tu pas coupable envers lui, si, par complaisance pour un penchant irréfléchi de ton imagination romanesque, tu refusais la haute position à laquelle il semble te convier? Cher ange, réfléchis beaucoup, et dans tes réflexions n'oublie pas ton pauvre père, qui t'embrasse comme il t'aime. »

L'effet que produisit sur moi cette lecture fut de tempérer ma colère par une douce gaîté. Il y avait longtemps que je n'avais lu de la prose de M. Holdenis, et ses petites théories providentielles me parurent cadrer à merveille avec son visage de prédestiné.

— Pourquoi m'avez-vous montré cette lettre? demandai-je à Meta. Est-il possible que ce misérable chiffon de papier ait pu avoir la moindre influence sur vos décisions? Que n'avez-vous fait comme moi?

Et je déchirai les huit feuillets en menus morceaux; je pris plaisir à voir voltiger dans la chambre cet essaim d'aimables papillons.

— Je tenais à vous prouver, me répondit-elle, que les apparences sont souvent trompeuses... Elle demeura court un instant, son écheveau s'embrouillait; mais elle remédia bien vite à cet embarras de son esprit et de sa langue. Baissant les yeux, elle reprit : — Cette lettre ne vous prouve-t-elle pas que, si j'ai paru vous être infidèle, mon cœur ne l'a jamais été? — Aussitôt, sans me laisser le temps de placer un mot, elle me raconta impétueusement qu'elle

m'avait toujours aimé, qu'elle n'avait pu se consoler de mon départ de Genève, que mon image était demeurée gravée dans son cœur, qu'elle était venue aux Charmilles sur l'assurance qu'Harris lui avait donnée de m'y rencontrer. Puis elle se plaignit de moi et prétendit qu'elle n'avait pas su à quoi s'en tenir sur mes sentimens pour elle. — Je l'avais toujours pris sur un ton si léger, disait-elle, qu'elle n'avait jamais eu la certitude d'être aimée; la déclaration un peu leste que je m'étais permis de hasarder dans le cimetière l'avait froissée; en agréant les empressemens de M. de Mauserre, elle s'était proposé d'exciter ma jalousie, sans prévoir les néfastes conséquences que ce jeu pouvait avoir; bref, il y avait beaucoup de ma faute dans ce qui était arrivé, et la veille encore, après notre entrevue dans le parc, elle s'était demandé si j'étais bien sérieux, si je ne saisirais pas le premier prétexte venu pour me dégager de ma parole.

A ces mots, je partis d'un éclat de rire homérique, et m'étant installé dans un fauteuil, aussi loin d'elle que possible : — C'est trop fort, ma chère, lui dis-je. Vous verrez que le criminel, c'est moi, que vous avez à vous plaindre de mes trahisons et de mes perfidies; que l'autre soir, après vous avoir tendrement embrassée. je suis allé tout courant offrir à une autre femme mon cœur et mes lèvres. Ne pourriez-vous être sincère une fois dans votre vie et m'accorder que, si vous êtes plus sensible que tendre, vous êtes encore plus ambitieuse que sensible? Le secret de votre conduite est dans le mot de la bohémienne. Convenez que les femmes de votre caractère ont la manie de courir deux gibiers à la fois, et que vous vous êtes amusée à coucher en joue tour à tour un lapin, qui est votre serviteur, et un lièvre qui s'est appelé tantôt le baron Grüneck, tantôt M. de Mauserre. Le lièvre a gagné pays; je vous défie bien de rattraper le lapin.

Elle jeta un cri d'horreur, me somma de me taire, de ne pas insulter à son amour; pourtant elle finit par avouer qu'il y avait une part de vérité dans mon explication. — Eh bien! oui, je le confesse, s'écria-t-elle d'une voix déchirante, hier encore j'avais deux âmes qui se combattaient comme en champ-clos. Dieu soit loué, l'une a succombé, le malheur l'a foudroyée; il n'y a plus de vivant en moi que l'âme qui vous aime, qui est à vous tout entière.

Trois secondes après, avant que je m'en fusse avisé, elle s'était agenouillée à mes pieds, et j'eus beau me débattre, elle s'empara de vive force de mes deux mains. Que ne puis-je vous rendre les emportemens de son éloquence! Elle me fit les déclarations les plus tendres, les plus passionnées, que ma modestie se refuse à répéter,

à savoir qu'elle m'adorait, qu'elle avait eu envers moi des torts inqualifiables, — que, si je lui faisais grâce, elle emploierait sa vie à les racheter, que je serais aimé comme jamais homme ne l'avait été, que je ne me doutais pas des trésors d'enthousiasme et de dévoûment que renfermait son cœur, qu'elle ne vivrait, ne respirerait que pour moi, que je serais son tout, son univers, son idéal et son dieu.

Au risque d'être taxé par vous de fatuité, j'oserai avancer qu'en ce moment elle était sincère; j'ajoute que, sincère ou non, elle était étrangement belle, d'une beauté qui tenait tout à la fois du diable et de l'ange. La douleur et la passion semblaient modeler son visage comme le doigt du sculpteur la terre molle qu'il façonne; il y avait sur son cou, sur ses joues, sur son front, un jeu d'ombres et de lumières dont je désespère de retrouver le secret. Dans la vivacité de son action, ses cheveux s'étaient défaits et se répandaient en désordre sur ses épaules; sa guimpe aussi avait essuyé quelque avarie et laissait à mon regard une périlleuse liberté. Elle avait les lèvres ardentes; ses yeux noyés ne quittaient pas les miens. Ils me disaient clairement : — Ne vois-tu pas que je suis à toi? Fais de moi ce qu'il te plaira! — Ils disaient aussi par manière d'*a parte* : — Si tu succombes à ta tentation, tu me garderas, et je t'épouserai.

Ce fut, madame, un moment critique. J'étais fort ému, je respirais avec effort, ma tête s'allumait comme une rampe d'opéra, et je ne sais en vérité comment cette scène aurait fini, quand il arriva tout à coup... Madame, il arriva tout simplement qu'un des coqs du château se mit à chanter à gorge déployée dans son pailler, et sa voix claire, perçante, métallique et guerrière me fit bondir dans mon fauteuil. Je revis mon père à son lit de mort; il me regardait. Le coq chanta de nouveau; j'entendis le tonnelier de Beaune qui me criait : — Tony, la vie est un combat; défie-toi de tes entraînemens! — Et, le coq ayant pour la troisième fois sonné sa fanfare, je contemplai fixement Meta; il me parut que ses grands yeux limpides ressemblaient à ces beaux lacs africains aux eaux d'azur, dans lesquels il y a des crocodiles.

Elle m'observait avec anxiété, se demandant à qui j'en avais. Je la repoussai doucement, je me remis sur mes pieds, je la contraignis d'en faire autant; je la pris par le bras, je traversai la chambre avec elle, j'ouvris la porte, je lui montrai du doigt le corridor, l'escalier et la lampe qui les éclairait. Elle eut une défaillance, elle en triompha sur-le-champ. Froissant ses cheveux dans ses mains, elle me cria d'un ton prophétique et comme saisie subitement des

fureurs d'une sibylle : — Maudite soit la femme que tu aimeras! — Cela dit, elle disparut comme un fantôme.

Trois heures plus tard, elle avait quitté les Charmilles, où son départ laissait quelques cœurs soulagés et une petite fille tout à fait inconsolable. En voyant s'ébranler la voiture qui emmenait sa gouvernante, la pauvre enfant perça l'air de ses cris.

Est-il nécessaire d'ajouter que M. et Mme de Mauserre sont mariés? Lulu n'aura plus d'autre institutrice que sa mère, qui depuis son aventure est devenue un peu moins confiante et un peu plus matineuse. M. de Mauserre est rentré dans la vie publique par la députation; il siége à la chambre dans la partie la plus raisonnable du centre droit, mais en ayant soin de voter quelquefois contre le gouvernement. On assurait l'autre jour qu'il était à la veille d'obtenir un poste considérable.

Une nuit de l'hiver dernier, je faisais route de Lyon à Valence, où j'allais voir un ami. Je partis de Perrache seul dans mon wagon, dont la lampe éclairait faiblement. Je rabattis mon bonnet fourré sur mes yeux, je m'allongeai sur un coussin, et je me disposais à dormir, lorsqu'à la gare des Terreaux trois femmes montèrent dans mon compartiment. A leur costume, je les reconnus pour des diaconesses protestantes, et par quelques propos, que je saisis à la volée, je crus comprendre qu'elles se rendaient en Italie pour y diriger une école évangélique. Elles étaient jeunes et fort jaseuses; parlant allemand, elles ne firent pas difficulté de continuer leur conversation devant moi. Le visage enfoui dans le collet de ma pelisse, je ne donnais aucun signe de vie; Dieu sait pourtant que je les écoutais.

L'une des trois paraissait exercer sur les deux autres le prestige d'une abbesse, et, quoique sa voix fût douce, elle avait un ton d'autorité où il entrait une nuance de hauteur. A propos de la dernière guerre, elle en vint à dire que les Français sont un peuple aimable, mais très immoral et très corrompu; comme pièce à l'appui, elle rapporta et déposa qu'elle était entrée comme institutrice dans une maison française où se trouvait un peintre de grand renom, que dès le premier jour il s'était permis de lui faire un aveu à la hussarde, que le père de son élève, s'étant déclaré à son tour, avait tout mis en œuvre pour la séduire, que ces deux coqs amoureux et fous de jalousie avaient failli se couper la gorge, et que, pour se oustraire à leurs obsessions, elle s'était vue réduite à s'enfuir une nuit à travers mille périls, dont la grâce du ciel l'avait sauvée.

Quand le train atteignit Valence, la conversation avait cessé. Les deux plus jeunes de ces filles de Sion dormaient du sommeil de

l'innocence; la troisième, celle qui parlait si bien, les yeux à demi clos, rêvait à son passé ou à son avenir. Avant de descendre de wagon, je me penchai vers elle, et à sa vive surprise je lui récitai les deux premiers vers du *Roi de Thulé*, que je pris la liberté, — Goethe me le pardonne! — de retoucher un peu : « Il y avait à Thulé, lui dis-je à l'oreille, une petite souris qui mentit jusqu'à son lit de mort. »

Es war ein Maüschen in Thule
Das log bis an das Grab.

Vous me demanderez, madame, si j'y pense encore, à cette souris, et si dans le fond du cœur... Ceci est mon secret; devinez. Vous me demanderez aussi ce qu'il faut conclure de mon histoire, car vous n'aimez pas les histoires qui ne concluent point. La mienne prouve qu'il est utile de savoir ce que signifie le chant du coq; si mon père ne m'avait enseigné cette belle science, je ferais peut-être aujourd'hui le voyage de la vie avec une compagne bien distinguée, mais bien dangereuse. Ensuite mon histoire vous explique pourquoi, en m'offrant la main d'une charmante fille qui a des yeux célestes, vous m'avez mis en défiance. J'en conviens, les yeux célestes me font peur; il y faut regarder de près et jusqu'au fond. Dieu vous bénisse, madame, vous qui n'avez pas deux âmes, et qu'il nous préserve à tout jamais des terrains glissans, des chemins à fondrières, des volontés flottantes, des caractères équivoques, des cœurs troubles et des consciences subtiles!

VICTOR CHERBULIEZ.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

III. — LES BRULOTS GRECS.

I.

J'ai promis de raconter les exploits des marins grecs et de montrer le double intérêt que peut offrir l'étude des entreprises dont les officiers français employés dans les mers du Levant ont eu pendant sept années sous les yeux l'émouvant et instructif spectacle. Je n'aurai garde d'oublier ma promesse, mais les opérations des flottes d'Ipsara et d'Hydra sont intimement liées aux mouvemens des armées insurgées. Ces mouvemens, je suis donc obligé, sinon dans leurs détails, du moins dans leur ensemble, de les faire connaître. On comprendrait mal le sens et la portée des expéditions maritimes, si l'on négligeait de s'enquérir du progrès et des vicissitudes de la rébellion sur le continent. Il me paraît également indispensable de donner une idée générale de la configuration, de la position relative, de l'importance des territoires qui, après avoir servi d'arène aux combattans, finiront par être détachés de l'empire dont ils su-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

bissaient le joug depuis près de cinq siècles. L'exposé des événemens ne laisse dans l'esprit que des notions confuses tant qu'on ne s'est pas rendu familiers les lieux qui leur ont servi de théâtre. Je puis être impatient d'abréger le chemin, d'arriver par la pente la plus prompte, par la route la plus courte, au cœur de mon récit; mais, quelle que soit la hâte que j'en éprouve, je ne saurais me décider à m'engager dans ce labyrinthe sans avoir pris en main le fil qui doit me servir à m'y conduire. Je ne suspendrai pas d'ailleurs bien longtemps le cours de la relation historique que le combat de Navarin, nécessaire et glorieux dénoûment, viendra clore. Cette relation, un instant interrompue, je l'aurai rendue, j'espère, par les quelques lignes qui vont suivre, plus facile à saisir dans ses développemens, plus aisément justifiable dans ses conclusions.

On comptait en 1821 3 millions de Grecs environ dans toute l'étendue de l'empire ottoman, 2 millions dans les provinces européennes, en y comprenant la population de la Crète et celle des Cyclades. La Morée et la Grèce continentale réunissaient à peine 1 million d'habitans. Ce fut néanmoins cette fraction si peu considérable qui soutint tout le poids de la lutte. Les Grecs établis en Asie n'ont de place dans l'histoire de la guerre de l'indépendance que par l'intérêt qu'on ne saurait refuser à leurs souffrances et à leurs malheurs. Quelques mots suffiront pour indiquer la configuration de la Morée; souvent envahie, cette péninsule semblait cependant avoir été mise par la nature dans des conditions particulièrement favorables pour repousser l'invasion. Une langue de sable dont la plus grande largeur n'excède pas 6 kilomètres la sépare du massif interposé entre le golfe de Lépante et le golfe d'Égine. Sans l'isthme étroit qui la relie comme un pont à la terre ferme, la Morée serait une île, et cette île, par sa superficie aussi bien que par le nombre de ses habitans, pourrait être comparée à la Sardaigne. Sur un territoire dont l'étendue a été évaluée à 21 ou 22,000 kilomètres carrés, la célèbre presqu'île, qui fut autrefois le Péloponèse (1), ne renferme qu'une population de 5 à 600,000 âmes.

(1) La Grèce régénérée a repris pour un grand nombre de localités les noms qui empruntaient aux événemens de l'antiquité ou même à ceux du bas-empire une illustration dont il n'est pas sans quelque intérêt de s'approprier le souvenir; c'est d'ailleurs le dernier vestige de la domination turque ou de la domination latine qu'on efface. Il pourrait résulter de ces dénominations multiples quelque confusion, si je ne prenais soin de prévenir le lecteur que, me conformant à un usage assez général, il m'arrivera souvent de désigner les villes, les territoires, les îles, les provinces, tantôt sous leur nom antique, tantôt sous leur nom moderne. Ainsi Lesbos, Métélin, Mytilène, sont une seule et même île. La Crète et Candie, l'Eubée et Négrepont, Cos et Stancho, Naxos et Naxie, Boudroun et Halycarnasse, Napoli de Malvoisie et Monemba-

Les 27,000 kilomètres carrés de la Sicile nourrissent près de 2 millions d'habitans. Vue à vol d'oiseau, la Morée, rectangle allongé, dentelé sur une seule de ses faces, me représente un vaste écroulement dont les débris, après s'être entassés sur les bords du canal qui s'étend du golfe de Patras au golfe de Corinthe, auraient coulé par quatre brèches distinctes vers le sud, et y auraient formé entre de longs doigts montagneux les golfes de Coron, de Kolokythia et de Nauplie. La côte septentrionale offre, de l'est à l'ouest, un développement de 160 kilomètres environ. Les rivages occidentaux de l'Élide et de l'Arcadie tournent au contraire brusquement au sud, et font face à la Mer-Ionienne; ils se prolongent ainsi presque en ligne droite, sur un espace de 180 kilomètres, du golfe de Patras à l'île de Sphaktérie. Cette île, qui couvre et défend de la grosse lame de l'ouest le mouillage de Navarin, faisait autrefois partie du royaume de Nestor; elle précède de quelques milles à peine la longue succession de ces baies profondes dont les promontoires descendant de la Messénie, de la Laconie et de l'Argolide ont dessiné par leurs brusques arêtes le contour.

Les places fortes ne manquent pas sur ce littoral. Les conquérans de la Morée en ont édifié à l'envi. Corinthe, Patras, Navarin, Modon, Coron, Monembasia, Nauplie, ont leurs citadelles, dont on ne peut s'emparer que par des approches régulières, à moins qu'on n'en réduise les garnisons par la famine. Ce n'était point toutefois dans une de ces forteresses que le pacha de la Morée avait fixé sa résidence. Le gouverneur de la province avait choisi une position plus centrale. A 630 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur un plateau que domine le mont Ménale, les habitans de Mantinée, de Tégée et de Pallantium, abandonnant leurs cités en ruines, s'étaient jadis réunis pour bâtir une ville nouvelle. Le souvenir de leur association s'est perpétué dans le nom de Tripolitza; c'est là

sia, l'Épire et l'Albanie, la Morée et le Péloponèse, la Roumélie et la Macédoine, sont des équivalens qu'on pourra retrouver presque à chaque page de ce récit. En donnant cet avertissement au lecteur, je prends peut-être une précaution qui paraîtra superflue, car, s'il est un privilége acquis à ces localités, dont l'histoire est familière à tout esprit cultivé, c'est celui d'être connues sous les divers noms que leur a fait porter la fortune.

Peut-être serait-il plus nécessaire de rappeler que, par suite des divergences qui existent encore entre les géographes, on rencontrera, suivant la carte qu'on aura la fantaisie de consulter, des golfes pourvus de deux ou trois noms différens. Le golfe de Coron deviendra tour à tour le golfe de Calamata ou le golfe de Messénie, l'immense baie comprise entre le cap Matapan et le cap Saint-Ange s'appellera golfe de Kolokythia, de Laconie ou de Maratho-Nisi. Viendront ensuite les golfes de Nauplie ou d'Argos, d'Égine ou d'Athènes, de Lépante ou de Corinthe, quoique Égine et Athènes, Corinthe et Lépante, pussent être à bon droit employées à désigner, suivant leur position géographique, des parties différentes d'un même golfe.

qu'après la paix de 1718 s'était établi, à 30 kilomètres du golfe d'Argos, à 60 du golfe de Coron, le représentant du sultan, le nouveau chef de la Morée reconquise. C'est là aussi que Kurchid-Pacha, en partant pour l'Épire, avait laissé ses trésors et son harem.

L'insurrection trouva, dès le début, de nombreux partisans en Thessalie et dans la Macédoine. Elle agita jusqu'aux paisibles retraites que les communautés orthodoxes s'étaient ménagées sur le mont Athos; mais le flot, après avoir débordé trop loin, ne tarda pas à se retirer en-deçà de la ligne qui devait servir un jour de frontière au royaume de Grèce. Cette ligne, sur un espace de 200 kilomètres, traverse l'Acarnanie, l'Étolie, la Phtiotide; du golfe d'Acta, on peut la suivre de sommet en sommet, jusqu'au golfe de Volo. Quand nous parlerons de la Grèce continentale, ce sera la contrée comprise entre cette barrière imaginaire et le contour des golfes de Patras, de Lépante, d'Athènes, de Négrepont, que nous voudrons désigner. Cette portion de territoire comprend dans son périmètre l'Acarnanie et l'Étolie, la Phtiotide et la Phocide, la Béotie et l'Attique. Ne vous laissez pas éblouir par ce dénombrement pompeux : la Grèce continentale, avec ses 19,000 kilomètres carrés, est encore moins vaste que le Péloponèse, et, si en 1845 cette péninsule comptait 521,000 habitans, le même recensement officiel n'en attribuait que 266,000 aux provinces du nord. Dans ces chiffres ne sont compris ni la surface ni la population de l'Eubée, 4,000 kilomètres carrés, — la superficie de l'île Mayorque, — avec 64,000 habitans. Étroite et allongée, l'île d'Eubée forme, avec les côtes de la Béotie et de la Locride, un sinueux passage qui n'a pas moins de 190 kilomètres de longueur, et qui prend successivement les noms de canal d'Égripo et de canal de Talanti.

J'ai comparé la Morée à la Sardaigne et à la Sicile, l'Eubée à Mayorque. On serait plus autorisé encore à opérer, sous le rapport de la superficie et de la population, un rapprochement semblable entre la Crète et la Corse. La Crète, avec ses 9,000 kilomètres carrès et ses 200,000 habitans, formait un pachalik à part. Ce gouvernement était divisé en trois commandemens militaires qui avaient leur siége dans les forteresses de Candie, de la Canée et de Rethymo. Le district montagneux de Sphakia, sur la côte méridionale, presque indépendant sous la domination vénitienne, n'avait pas montré plus de déférence pour la domination turque. Les Sphakiotes en Crète, les Souliotes en Épire, les Maniotes en Laconie, étaient des sujets du sultan, mais des sujets placés comme autant de vers rongeurs au cœur de ses provinces.

Dans les nombreux débats qui ont signalé la courte existence des

petites républiques de la Grèce antique, dans les conflits moins fameux, mais plus acharnés encore, dont furent témoins, pendant douze ou quinze siècles, le bas-empire et le moyen âge, les Cyclades ont joué un rôle dont il ne faudrait pas mesurer l'importance à leur étendue. Tout cet archipel réuni ne présente pas plus de 7,000 kilomètres carrés de superficie habités par 134,000 âmes. Infiniment plus peuplé autrefois il est vrai, cet archipel a fourni des marins aux flottes de tous les âges. Il se compose de trois chaînes à peu près parallèles, allant du cap Sunium et de la pointe méridionale de l'Eubée rejoindre les îles de Milo, d'Anaphi et de Santorin. Zea, Thermia, Serpho, Siphante, l'Argentière, Milo, composent avec quelques rochers insignifians le premier groupe. Jura, Syra, Paros, Anti-Paros, Io, Sikino, Polycandro, forment le second; Andros, Tine, Miconi, Naxos, Amorgos, Anaphi, constituent le troisième. Les Sapiences, Cerigo, Cervi, Spezzia, Hydra, Poros, Égine, Salamine, Macronisi, sont des îles contiguës au continent et distinctes de l'archipel des Cyclades, mais, comme ces dernières, plus dignes d'être mentionnées pour la célébrité qui s'attache à leur nom que pour la place qu'elles occupent dans le monde. Il faut sortir de la mer Egée et se porter jusqu'au groupe échelonné le long des rivages de l'Asie-Mineure pour rencontrer des parcelles de territoire qui cessent d'être en quelque sorte de la poussière cosmique. Chypre a une superficie dont n'avait point eu à rougir un royaume quand les royaumes n'étaient que des fiefs relevant, comme autant de provinces vassales, des empires. Chypre comprend dans son périmètre 6,700 kilomètres carrés; Mételin en mesure 1,700, Rhodes 1,372, Chio 780, Samos 390, Cos 267. A l'exception de Samos et de Chio, le vent de révolte qui soufflait de la Morée n'atteignit aucun point de ces lointains rivages. Plaçons-nous au centre des Cyclades, sur le sommet de Paros ou sur celui de Syra, décrivons autour de nous un cercle de 30 ou 40, de 50 lieues au plus de rayon; nous aurons touché de la pointe de notre compas les derniers confins des parages où nous conduira ce récit, les bords extrêmes du cirque dans lequel les flottes et les armées belligérantes vont pendant des années entières se mouvoir. La Grèce continentale, la Morée, l'Eubée, la Crète, les Cyclades, Samos, unies dans une lutte mortelle contre le sultan, c'est à peine, si l'on ne considère que l'importance territoriale, la Corse, la Sardaigne et la Sicile coalisées contre la monarchie de Charles-Quint ou contre l'empire actuel d'Allemagne. Ici encore, comme au temps de l'antiquité, la scène est étroite, la terre qu'on se dispute est exiguë, la cause seule est grande, et le juste intérêt que cette cause excite suffira pour préserver de l'oubli le souvenir de combats qui eussent pu s'appeler, — avec plus de raison que les batailles livrées

sur le sol affranchi de l'Amérique du Nord, — des rencontres de patrouilles.

La fidélité des îles catholiques, Tine, Syra, Naxos, Santorin, n'avait pas été ébranlée par l'insurrection du Péloponèse. Les catholiques étaient trop disposés à rendre à César ce qui lui était dû; ils voyaient dans le Turc un arbitre généralement favorable à leurs prétentions. Les orthodoxes n'en haïssaient au contraire que davantage le maître partial dont la balance semblait toujours pencher du côté de leurs ennemis. La soumission des îles où les Grecs de cette communion étaient en majorité ne pouvait donc résulter que du sentiment de leur impuissance; mais cette impuissance était tellement notoire que la situation morale de l'Archipel n'avait jamais inspiré à Constantinople la plus légère inquiétude. Ce n'était ni Siphante, ni Milo, ni Paros qui oseraient les premières jeter le défi à l'empire; le signal de la révolte ne pouvait venir que des îles albanaises; restait à savoir si ces îles voudraient le donner. Riches, honorés, puissans, les primats hydriotes inclinaient très visiblement à l'abstention. Ils ne pouvaient se dissimuler que la guerre serait longue et sanglante, qu'ils auraient à en supporter tous les frais, et que, l'issue en fût-elle heureuse, ils en sortiraient probablement ruinés, s'ils réussissaient à en sortir la vie sauve. Aussi avaient-ils jugé prudent de donner au capitan-pacha, leur zélé protecteur, un gage non équivoque de leurs dispositions en dirigeant vers les Dardanelles le contingent annuel qui leur était imposé. Cette condescendance ne fut pas goûtée de la masse du peuple. Un soulèvement général éclata, et, sous la conduite d'un meneur énergique, Antonios Oikonomos, que nos officiers, se conformant à la prononciation moderne, appellent dans leurs rapports Antoine Économo, les classes inférieures s'emparèrent du pouvoir. Les primats déchus n'avaient qu'un désir : fuir ces lieux dangereux et se retirer à Zante. Le peuple les retint; il gardait en leur personne les finances de l'insurrection.

Pendant qu'on s'agitait à Hydra, on prenait les armes dans l'île voisine. Le 24 avril 1821, huit bricks spezziotes enlevaient à Milo une corvette ottomane de trente-six canons et un brick de seize qui attendaient dans ce port le complément de leur équipage. En vain les primats de Milo, effrayés des terribles représailles auxquelles on les exposait, en vain le consul de France, M. Brest, dédaigneux des menaces que lui attirait son intervention, essayèrent-ils de sauver les prisonniers turcs. Cette guerre effroyable ne connaissait pas la pitié. Les Spezziotes firent main basse sur tous leurs captifs. Les équipages des navires marchands qu'ils avaient ramassés sur leur route furent massacrés avec ceux qui montaient le brick

et la corvette enlevés dans le port de Milo. Spezzia eut donc l'honneur d'arborer la première le drapeau de l'indépendance, mais elle fut aussi la première à souiller par d'odieux excès ce glorieux emblème de la liberté hellénique. Une « riche amazone, » veuve du capitaine Bobli, mis à mort à Constantinople où il s'était trouvé impliqué dans les persécutions dirigées contre les hétairistes, avait attisé à Spezzia l'incendie. Cet incendie, il importait fort de le propager, car ce n'était pas Spezzia qui pourrait résister seule à la flotte turque. Pendant que la Bobolina, « vêtue à la macédonienne, » aussi ardente au pillage, aussi impitoyable au massacre que le plus farouche des Skipetars, allait s'établir en croisière avec quatre navires armés à ses frais devant Monembasia et l'entrée du golfe de Nauplie, d'autres bâtimens spezziotes apportaient à Ipsara, à Hydra, à Caxos, les nouvelles décisives que les populations encore hésitantes de ces îles attendaient pour se prononcer. Le mois d'avril n'était pas entièrement écoulé que l'insurrection maritime était devenue générale. De Ténédos à Rhodes, de Zante à Ténédos, la mer se couvrit de bricks et de goëlettes grecs qui eurent bientôt capturé tout navire turc assez imprudent pour n'avoir pas cherché immédiatement refuge dans un port.

Dans la voie où ils s'étaient engagés à la suite des Spezziotes, les capitaines d'Hydra ne tardèrent pas à se fermer par les plus sanglantes violences tout retour. Un navire ottoman chargé des présens que le sultan Mahmoud envoyait à Méhémet-Ali fut rencontré sur la route de l'Égypte par deux bricks hydriotes que commandaient les capitaines Sachtouris et Pinotzis. De nombreux pèlerins se rendant à La Mecque, le grand-mufti récemment déposé, la suite et la famille de ce saint personnage s'étaient embarqués à Constantinople sur le bâtiment que son mauvais destin mettait à la merci de gens qui s'étaient promis de n'en point faire aux Turcs. Vieillards, femmes, enfans, tout fut égorgé. C'est par de pareils actes que les insurgés semblèrent dès le début vouloir décourager les sympathies qui ne demandaient qu'à se prononcer pour eux : accusés par les Francs de « perfidie, d'astuce, de cruauté, » on eût dit qu'ils prenaient à tâche de donner raison à ces compétiteurs jaloux qui, suivant les expressions mêmes de l'amiral Halgan, « ne le cédaient guère aux Turcs dans leur éloignement pour les Grecs. » Les gouvernemens européens, aux oreilles desquels il n'arrivait du Levant que des réclamations passionnées ou des rapports sinistres, devaient, on le comprendra sans peine, hésiter beaucoup à venir en aide à de pareils barbares; mais le droit renferme en lui-même une telle puissance qu'il est sans exemple que les fautes des hommes, les préjugés des nations ou les égoïsmes de la politique l'aient em-

pêché de triompher, quand il n'a pas désespéré le premier du succès de sa cause.

La flotte turque cependant pressait son armement, et on devait s'attendre à la voir bientôt paraître dans les îles avec les troupes asiatiques rassemblées à Scala-Nova. Il était urgent de faire succéder aux efforts isolés une entente entre les trois îles. Cent soixante navires, portant pour la plupart de dix à quatorze canons, s'étaient dispersés dans l'Archipel. On rassembla la majeure partie de cette force navale, et on la plaça pour un an sous le commandement suprême d'un primat hydriote, Jakomaki Tombazis. Douze bricks furent détachés sous la conduite d'André Miaulis vers le golfe de Lépante avec mission de maintenir le blocus de Patras et de surveiller l'escadre ottomane qui opérait sur les côtes de l'Épire. Trente-sept voiles firent route pour Samos. Les grandes opérations commençaient; les efforts de la marine grecque vont mériter d'être sérieusement étudiés.

II.

Si l'on embrasse d'un coup d'œil l'histoire technique de la marine moderne, on verra l'artillerie, à partir du règne de Louis XV, décider à peu près seule du sort des batailles navales; mais, avant cette époque, les vaisseaux sont très rarement réduits par le canon. Il les faut enlever l'épée à la main ou les détruire en les embrasant. Aussi ne voit-on presque jamais de flotte de guerre qui ne soit accompagnée d'un certain nombre de brûlots. Telle est aussi la composition des flottes grecques. Lorsque le 22 juillet 1821 le capitaine de la flûte du roi la *Bonite* rencontrera dans le golfe de Stancho soixante-cinq navires hydriotes « armés de douze à vingt canons de très faible calibre, » portant « de 100 à 120 hommes d'équipage, » un des capitaines de cette escadre n'hésitera pas à lui dévoiler le plan de campagne des insurgés. « Notre intention, lui dit-il, n'est pas d'engager la flotte ennemie, nous nous proposons de l'incendier. Des cent vingt bâtimens que nous avons réunis dans ces parages, nous en avons converti plus de quarante en brûlots. » Ainsi faisaient encore au XVIIe siècle les amirautés de Hollande, de Zélande et de Frise. Ainsi ferons-nous à l'avenir. On a pu maintenir pendant de longs mois le blocus de Sébastopol et celui de Venise en restant mouillé devant l'entrée de ces deux ports. Il a fallu s'établir en croisière à l'embouchure de la Jahde et ne s'arrêter que quelques heures dans la baie de Dantzig le jour où nos escadres se sont trouvées exposées à l'attaque des bateaux-torpilles. Cet effet moral, qui fait présager

toute une révolution dans la conduite des opérations maritimes, les brûlots le produisaient déjà il y a trois cents ans. L'action de ces engins s'exerçait, pour ainsi dire, à distance, et n'attendait pas pour être efficace le moment de la mêlée. De même que le faucon s'élève en spirale dans les airs pour arriver à dominer le héron sur lequel il veut fondre, les amiraux de Charles II ou de Louis XIV devaient disputer et gagner le vent à l'ennemi avant de pouvoir songer à lancer contre lui leurs brûlots. C'était à s'assurer cet immense avantage que consistait jadis l'habileté du commandant en chef d'une grande armée navale. Ruiter eut des rivaux sur le champ de bataille; il rencontra peu d'émules dignes de lui dans ces luttes préliminaires où il apportait sa merveilleuse sagacité et sa fructueuse expérience. La connaissance approfondie qu'il avait acquise des bancs et des courans de la côte de Flandres ne lui eût point suffi peut-être pour primer les Anglais de manœuvre : il y joignait cette sorte d'intuition qui était autrefois comme un sens à part dévolu au marin; on le vit constamment pressentir les moindres variations de la brise, les pressentir souvent vingt-quatre heures à l'avance, et se mettre par les évolutions prescrites à ses escadres en mesure d'en profiter. Dans des situations semblables et avec des moyens analogues, les amiraux grecs ont montré les mêmes qualités. C'est en manœuvrant qu'ils ont fait prendre chasse aux flottes ennemies, qu'ils les ont contenues, entravées dans leurs marches, interrompues dans leurs opérations.

De toutes les marines du monde, la marine ottomane est assurément celle qui s'endort le plus volontiers sur la foi de ses ancres; il n'est guère de mouillage qui ne lui semble assez sûr dès qu'elle y peut avoir l'espoir d'atteindre le fond. Il faut du calcul et une certaine science pour sortir d'embarras à l'aide de ses voiles; il ne faut que de la foi et de la résignation à la volonté divine quand on a recours à ses câbles. Mouiller est une solution qui convient particulièrement aux adeptes du fatalisme. L'aiguillon du brûlot ne tarda pas à modifier considérablement sur ce point les idées et les allures des Turcs. On les vit évacuer soudain des rades où en d'autres temps ils auraient passé des saisons entières, errer à l'ouverture des baies où les appelaient les intérêts les plus sérieux, où les poussaient les brises les plus favorables, sans oser y aller jeter l'ancre. Les plus grands avantages remportés par les Grecs l'ont été par de simples démonstrations. Le jour où Ibrahim-Pacha, indigné de ces folles terreurs, aura obligé la flotte combinée d'Alexandrie et de Constantinople à passer outre en faisant au besoin la part du feu, la Grèce sera perdue : elle le serait du moins, si la France n'était pas là pour la sauver. Cette héroïque figure d'Ibrahim me rappelle involontaire-

ment les Blake, les Monk, les Guise, les d'Estrées, les Rupert, passant brusquement du commandement des armées au commandement des flottes, opposant leur courage, leur opiniâtreté, leur longue habitude des combats, à la science supérieure des Tromp et des Ruiter. L'avantage reste encore aux véritables hommes de mer dans cette lutte, et il fût resté aux Grecs, si, à bout de ressources, ils n'eussent désarmé la majeure partie de leur flotte pendant l'hiver. Les Grecs jugèrent trop légèrement leurs ennemis. Ils les crurent incapables de braver les chances de la navigation dans une saison qui n'avait jamais vu de flottes ottomanes à la mer. Ils avaient compté sans la volonté énergique d'Ibrahim. Le fils du pacha d'Égypte débarqua son armée en Morée en plein mois de décembre. Les brûlots arrivèrent trop tard : ils réussirent, il est vrai, à incendier quelques navires sur la rade de Modon, mais leur prestige s'était évanoui, et le dommage matériel qu'ils purent faire fut peu de chose en comparaison du grand résultat qu'ils n'avaient pu prévenir, comme autrefois, par la seule crainte qu'ils inspiraient.

En s'aguerrissant, les Turcs devaient nécessairement obliger leurs ennemis à modifier des moyens d'attaque qui ne pouvaient avoir de succès que contre un adversaire pusillanime ou inexpérimenté. Les brûlots étaient bien loin d'être l'équivalent des bâtimens-torpilles. Les marines européennes y avaient déjà renoncé quand, le 7 juillet 1770, les Russes détruisirent la flotte ottomane dans la baie de Tchesmé. Encore fallut-il en cette occasion que le canon eût contraint les Turcs à couper leurs câbles et à s'aller entasser au fond d'une baie étroite, dans une telle confusion qu'une seule étincelle eût suffi pour embraser cette masse enchevêtrée de matières combustibles. Le combat de Tchesmé rappelle Guétarie, Palerme, La Hougue et Vigo. Il n'a rien de commun avec les grandes batailles de la Manche.

Poursuivi par dix vaisseaux et cinq frégates russes, le capitan-pacha s'était réfugié sur la côte de l'Asie-Mineure, dans une baie sans défense, située en face de l'île de Chio. Les Russes ne laissèrent point échapper cette bonne fortune. L'amiral Spiritof porta droit sur le vaisseau à bord duquel flottait le pavillon du capitan-pacha. Exposé au feu de toute l'escadre turque, il eut près de cent hommes tués ou blessés avant de pouvoir se servir lui-même de ses canons. Il avait à peine présenté le travers et commencé à faire usage de son artillerie, qu'il se trouva porté par la dérive bord à bord du vaisseau ottoman. Les deux bâtimens restèrent accrochés. Il n'était pas prudent à cette époque de lutter avec les Turcs corps à corps. Dès que l'équipage du vaisseau ottoman eut senti le contact du navire ennemi et se trouva en mesure de combattre de pied

ferme, il sembla retrouver comme Antée tous ses avantages. Les canonniers abandonnèrent leurs pièces devenues inutiles, et s'élancèrent par tous les panneaux sur le pont, le nom d'Allah et du prophète à la bouche, le sabre à la main. En cette occurrence, le capitan-pacha avait jugé prudent de descendre à terre pour y surveiller de sa personne l'établissement d'une batterie. Son capitaine de pavillon, Hassan l'Algérien, resté seul à bord, exerçait de fait le commandement dont le vaisseau qu'il montait portait encore les insignes. Il donna le signal de l'assaut et fut des premiers à y monter. Les ponts des deux navires devinrent le théâtre d'une lutte acharnée, à laquelle les autres vaisseaux prenaient part en faisant passer incessamment aux navires abordés des renforts. Du haut des vergues, les soldats russes faisaient un feu violent de mousqueterie. La fortune hésitait, quand tout à coup l'incendie éclate. Des tourbillons de fumée enveloppent les deux navires. Ce sont des valets enflammés, disent les uns, des grenades, disent les autres, qui ont mis le feu aux voiles du vaisseau russe. Spiritof, Feodor Orlof, ne voulurent abandonner leur navire que lorsque les débris fumans des basses vergues tombèrent sur le pont. Grièvement blessé, Hassan, de son côté, attendit, pour se jeter à la mer, que son vaisseau fût près de sauter. Une embarcation le recueillit et alla le déposer tout sanglant sur la plage.

Le spectacle de ces deux vaisseaux se tordant au milieu des flammes, l'attente d'une épouvantable explosion, avaient jeté l'effroi dans le cœur des capitaines turcs. Ils coupèrent leurs câbles, et la flotte ottomane dériva pêle-mêle au fond de la rade dont elle avait si imprudemment entrepris de défendre l'entrée. Les amiraux russes tinrent conseil. Ils n'avaient pas de brûlots; ils en préparèrent trois sur-le-champ et composèrent les équipages en partie de marins grecs et de marins serbes. Ces trois navires, commandés par deux officiers anglais et par un officier russe, entrèrent dans la baie au milieu de la nuit. Couverte par la canonnade de toute la flotte, leur attaque eut un plein succès. Les vaisseaux turcs ne tardèrent pas à sauter en l'air l'un après l'autre. Quand le feu s'éteignit, il n'y avait plus à flot qu'un seul navire ennemi, et ce navire fut emmené en triomphe par les vainqueurs.

On n'est point d'accord sur le lieu qui avait donné le jour à l'héroïque capitaine dont le courage sauva pour la Turquie la honte de cette défaite. On le connaissait alors sous le nom de Hassan l'Algérien. Une heureuse expédition tentée quelques mois plus tard à Lemnos lui valut le surnom de Hassan-Gazi, Hassan le victorieux. C'est sous ce titre qu'il a pris sa place dans l'histoire; mais, qu'il soit né à Rodosto ou qu'il ait vu le jour à Sinope, ce qui est incontes-

table, c'est que, transporté très jeune à Alger, il avait appris son métier de marin et de soldat à bord des navires de la régence.

Hassan-Gazi fut pendant près d'un quart de siècle l'âme de la marine ottomane, l'idole du peuple, le favori tout-puissant du souverain. Il fut sur le point d'opérer en Turquie une grande réforme. Il était d'usage, dès que la flotte était rentrée dans le Bosphore, de congédier les matelots jusqu'au 4 mai. Hassan voulait faire construire des casernes pour recevoir les équipages, qu'on ne rassemblait au printemps que pour les dissoudre à l'entrée de chaque hiver. Il eût ainsi constitué une marine permanente et devancé dans cette voie, au grand avantage de l'empire, la plupart des états européens; mais ce projet suscita des ombrages devant lesquels le capitan-pacha jugea prudent de battre en retraite. L'influence de Hassan-Gazi ne s'en fit pas moins sentir à bord des vaisseaux turcs. On les vit en 1788, formés et contenus par cette main vigoureuse, accepter le combat en pleine mer contre la flotte de l'amiral Wainowitz et obliger cette flotte, bien inférieure en nombre, il est vrai, à rentrer dans le port de Sébastopol. Il eût fallu être un hardi capitaine pour oser désobéir à Hassan. Le vainqueur de Lemnos avait pris l'habitude de surveiller l'exécution de ses ordres le trombion au côté. En 1778, le plus beau navire de la flotte sombra dans la Mer-Noire. Sa charpente était-elle trop légère, comme celle de beaucoup de vaisseaux turcs? Ses liaisons manquaient-elles de solidité? Hassan n'eut point cette inquiétude, il ne voulut s'en prendre qu'à la défectuosité du calfatage. A dater de ce jour, il exigea que tous les capitaines, sous peine de mort, assistassent à cette importante opération. Comme Henri II, roi de France par la grâce de Dieu, il était d'avis qu'on ne pouvait prendre trop de précautions pour que « la loyauté en cet endroit fût gardée pour le bien de la chose publique, » et il tua de sa propre main un capitaine qui avait osé s'absenter pendant que les calfats « besongnaient, » suivant l'expression de l'ordonnance du 20 juillet 1557, « au fond du navire, qui est le plus dangereux. » Encore si c'eût été « aux mortes-œuvres et tillacs d'en haut! »

Quelque puéril que puisse nous paraître aujourd'hui le culte exagéré du vaillant favori d'Abdul-Hamid pour un art qui fut autrefois dans nos ports la première « des maîtrises, » il est certain qu'en 1821 la marine turque n'existait qu'en vertu du souffle de vie dont Hassan l'avait un instant animée. Ses dernières traditions étaient celles de 1788; son plus inaltérable souvenir était celui du combat de Tchesmé. Elle avait été nourrie dans la crainte des brûlots, sans avoir malheureusement appris comment une escadre s'en peut défendre. Les Grecs avaient aussi gardé la mémoire de ce désastre,

car les Turcs avaient pris un excellent moyen pour ne pas le leur laisser oublier. Dès que la nouvelle de la catastrophe s'était répandue à Constantinople et à Smyrne, le peuple, saisi de frénésie, s'était rué sur les raïas et les avait massacrés. Tchesmé était un nom qui devait éveiller la terreur chez les Turcs, la soif et l'espoir de la vengeance chez les Grecs.

III.

L'équipement d'une flotte ne se fait pas seulement avec de l'enthousiasme. Les trésors des primats d'Hydra avaient été mis largement à contribution par les insurgés. Les menaces du peuple leur avaient arraché dès les premiers jours près de 800,000 francs. Telle famille arma plus tard à elle seule, pour la cause commune, jusqu'à dix bâtimens dont l'entretien s'élevait à environ 48,000 fr. par mois. Les épargnes des primats auraient été à ce jeu bientôt épuisées. Il fallait de toute nécessité songer à se procurer d'autres ressources. Les Grecs les plus opulens résidaient en Asie et dans les îles voisines du continent asiatique. Les Hydriotes résolurent de les compromettre et de les engager malgré eux, s'il le fallait, dans la cause de l'insurrection. La première tentative eut lieu sur l'île de Samos.

C'est une admirable race que celle qui habite cette île. Sobre, vaillante, dure à la fatigue, elle n'a été ni amollie par de trop faciles jouissances, ni épuisée par de trop dures privations. Ses besoins sont d'ailleurs aisés à satisfaire. Samos doit probablement à son climat sec et vivifiant, à son atmosphère pure et transparente, un privilége que nul pays au monde ne possède peut-être au même degré : une poignée d'olives noires y peut nourrir un géant. Les inclinations des Samiens les disposaient à la révolte; un sol montueux, des rivages escarpés, se prêtaient dans leur île à la résistance. Un médecin établi depuis quelques années à Smyrne, mais originaire de Samos, avait de longue date semé sur sa terre natale les germes de la sédition; il accourut dès qu'il connut le soulèvement des îles albanaises. Les médecins ont joué un rôle important dans la plupart des révolutions; ici leur intervention était d'autant plus naturelle qu'ils étaient à peu près les seuls Grecs qui eussent eu l'occasion d'aller s'imprégner à l'étranger des idées modernes, et que les Turcs eux-mêmes avaient été les premiers à les introduire dans le domaine de la politique. Le médecin de Samos, nommé Logothetis, était homme de résolution. Lorsque le 30 avril 1821 un navire de Spezzia, servant de vedette à la flotte, vint

mouiller à port Vathi, Logothethis appela ses compatriotes aux armes, mais il ne jugea pas nécessaire de les appeler à se gouverner. Le temps était aux dénominations antiques. Pour mieux indiquer la nature du pouvoir qu'il entendait exercer, Logothetis prit le nom de Lycurgue et s'attribua les fonctions de monothète.

Cette insurrection de Samos, signalée comme tous les autres soulèvemens par le massacre des familles turques, eut un immense retentissement sur toute la côte voisine. A Constantinople, on s'en émut beaucoup plus peut-être que des événemens de la Morée. Soumettre l'île rebelle devint dès ce moment la pensée dominante de la Porte. L'empêcher de retomber sous l'autorité du sultan fut également la préoccupation principale du gouvernement d'Hydra. Samos était donc destinée à être en quelque sorte, dès le début des hostilités, le pivot des opérations navales. « La révolte inopinée de cette île, écrivait l'agent consulaire de France à Scala-Nova, excite nos Turcs à une férocité qu'il est difficile d'apaiser. Une partie des habitans grecs s'est dispersée, une autre s'est renfermée dans ses maisons. Depuis quelques jours, les parages de Samos sont infestés par deux gros bâtimens armés de canons. On les croit spezziotes. Ils ont déjà capturé plusieurs navires de différentes nations venant d'Égypte, et notamment des Turcs, dont ils ont mis à mort les équipages. La conduite de ces forbans jette l'alarme dans tous nos environs. »

Pendant que ces deux spezziotes croisaient à l'entrée du golfe d'Éphèse, tenant ainsi en respect les troupes rassemblées par Elez-Aga, sept navires ipsariotes, sous le commandement de Nikol Apostolis, apportaient l'épouvante dans le golfe de Smyrne, et faisaient avorter l'expédition prête à partir pour le Péloponèse. — Le 4 mai 1821, la flotte entière, au nombre de trente-sept voiles, fit son apparition sur les côtes de l'Asie-Mineure. Elle se dirigea d'abord vers le canal de Chio. Tombazis, qui la commandait, avait cru qu'à son appel les Chiotes se lèveraient, comme s'étaient levés les Samiens. Pas un homme de la campagne ne quitta son verger ou son champ de mastic pour courir aux armes, et la ville que la flotte s'était proposé d'attaquer demeura immobile sous le canon de la forteresse. Pour mieux s'assurer la fidélité de ses administrés, le gouverneur de Chio avait fait arrêter à l'avance l'évêque et les primats les plus considérables. Le 19 mai, la flotte dut remettre à la voile. Des complications intérieures la ramenèrent momentanément à Hydra. L'aristocratie hydriote avait pris bravement son parti : engagée malgré elle dans une lutte qu'elle eût préféré éviter, elle entendait du moins la soutenir de son mieux, et avait hâte de ressaisir le pouvoir dont un mouvement populaire l'avait injustement dépouil-

lée. Cette aristocratie comptait dans ses rangs les plus riches armateurs et les plus habiles capitaines. Il lui fut facile de reprendre l'ascendant que le peuple n'accorde jamais d'une façon bien durable aux élus qu'a choisis son caprice. Kriezis, Tombazis et Sachtouris se prononcèrent avec éclat contre les démagogues. L'élévation d'Oikonomos n'avait pas été plus soudaine que ne le fut sa chute. Abandonné de tous, de ceux même qui l'avaient le plus chaleureusement acclamé, ce favori d'un jour s'enfuit, trop heureux de pouvoir s'enfuir la vie sauve, et alla chercher sur le continent un théâtre moins ingrat pour son zèle. Il n'y trouva, après mainte aventure, que la perte de sa liberté d'abord et bientôt après de la vie : éternelle fortune des Gracches, qui ne corrigera pas leurs émules!

La flotte ottomane avait enfin quitté Constantinople. Le 3 juin 1821, elle sortait du canal des Dardanelles. Cette flotte se composait de deux vaisseaux de ligne, de trois frégates et de trois corvettes. Elle était sous les ordres du riala-bey. Il eût fallu un armement plus considérable pour amener le déplacement du capitan-pacha ou du capitan-bey. Le premier était l'amiral, l'autre le vice-amiral de la flotte du sultan; le riala-bey n'en était que le contre-amiral. Nous retrouvons ainsi chez les Turcs l'organisation hiérarchique des flottes du XVIIe siècle, chez les Grecs les procédés d'armement du XVe. La marine d'Angleterre fut la première à posséder un certain nombre de capitaines entretenus et un cadre permanent d'officiers subalternes; mais nulle puissance n'eût mis une flotte en mer sans lui donner pour la circonstance un amiral posté au centre du corps de bataille, un vice-amiral chargé de conduire la tête de l'armée, un contre-amiral destiné à régler les mouvemens de l'arrière-garde. Dès que l'amiral avait reçu l'ordre d'équiper la flotte, il délivrait lui-même les commissions d'officiers et de capitaines. Parmi les capitaines, il choisissait ses deux lieutenans, le vice-amiral et le contre-amiral. Ces désignations indiquaient donc une fonction plutôt qu'elles ne conféraient un grade. L'organisation des plus grandes marines européennes conserva un caractère essentiellement temporaire jusqu'au milieu du XVIIe siècle, et c'est sur ce patron antique que la marine ottomane était restée constituée. Les Turcs n'ont rien inventé que je sache; mais leur apathie a montré une puissance de conservation qui jusqu'ici n'avait appartenu qu'aux cendres de Pompeïa et aux laves d'Herculanum.

Quant aux Grecs, il faudrait peut-être remonter jusqu'au temps de François Ier pour se faire une idée exacte des institutions et des allures de la marine militaire qu'ils venaient d'improviser. « Le bourgeois du navire et l'avitailleur » ne recevaient pas toujours la

part du butin qui leur avait été promise en compensation de leurs avances, et « les compagnons de guerre » qui avaient reçu « congé » du gouvernement d'Hydra de « mettre navire sur mer pour faire guerre aux ennemis » étaient aussi sujets que les « mariniers » dont se plaignaient avec amertume les ordonnances de 1543 et de 1557 « à dresser mutinations et querelles à l'encontre de leur capitaine, à lui dire paroles déshonnêtes et malsonnantes, jusques à le vouloir quelquefois outrager, mettant la main aux armes, le contraignant à se soumettre à leur simple vouloir, chose qui, observe fort judicieusement le roi Henry dans son édit daté du château de Saint-Germain-en-Laye, est de très mauvais exemple et de pernicieuse conséquence. » N'a-t-on pas dans ces quelques lignes le tableau frappant des désordres qui viendront interrompre les plus importantes opérations des flottes grecques, et qui finiront par livrer à l'invasion ennemie Caxos, Ipsara et le Péloponèse? D'un côté l'aveuglement, l'imprévoyance, la lourdeur, de l'autre l'héroïsme et l'indiscipline, voilà le spectacle que vont nous offrir les deux armées navales que l'insurrection grecque a mises en présence.

Le 30 mai 1821, la flotte de Tombazis avait repris la mer. Partie du canal d'Hydra, elle remontait l'Archipel précisément au moment où la flotte ottomane, longeant les côtes de la Troade, faisait route vers l'île de Samos. A l'entrée de la nuit, les éclaireurs grecs reconnurent la flotte du riala-bey. L'attaquer sur-le-champ eût été jeu de dupes. Des bricks de dix à vingt canons ne pouvaient, avec leur calibre inférieur, livrer un combat d'artillerie à des vaisseaux. Leurs boulets n'auraient pas traversé ces murailles épaisses. Aborder ces « montagnes mouvantes, » — tel était le nom que portait un des navires turcs, — semblait tout au moins aussi impraticable. On ne passe pas aisément du pont d'un brick sur celui d'un vaisseau, et, quand on y aurait réussi, était-il bien prudent d'aller affronter les Turcs sur le seul terrain où l'énergie musculaire et la force brutale pouvaient encore triompher de l'intelligence? Les Grecs n'eurent pas cette simplicité; ils montrèrent, dès cette première rencontre, qu'ils n'avaient pas oublié les leçons d'Ulysse. Quand le sort de la patrie est en question, il ne faut prendre que des résolutions sérieuses, et l'héroïsme lui-même n'est pas de saison, s'il peut compromettre un aussi vital intérêt. Les Grecs se contentèrent de suivre et d'observer la flotte ottomane, attendant tout du sort, épiant l'occasion favorable et comptant bien sur la gaucherie de leurs ennemis pour la leur fournir. Le 5 juin en effet, à la hauteur de Chio, un vaisseau turc s'était déjà séparé du gros de la flotte; il faisait force de voiles pour la rejoindre, quand les Grecs, aux premières lueurs du jour, l'aperçurent. Lui donner la

chasse pour l'envelopper, s'il était possible, fut l'affaire d'un instant. Le Turc, épouvanté, prit la fuite et s'alla réfugier sur la côte occidentale de l'île de Mételin, au mouillage de Porto-Sigri. Les bricks grecs entrèrent dans la baie à sa suite et vinrent successivement défiler à sa poupe; mais leurs pièces impuissantes produisaient peu d'effet sur ce colosse immobile, qui ripostait de son mieux avec ses gros canons de retraite. L'amiral ipsariote, Nikol Apostolis, se souvint du combat de Tchesmé. C'était avec des brûlots qu'on avait alors détruit les Turcs; c'était encore avec des brûlots qu'il fallait les attaquer. On sait comment se dispose ce vieil engin de guerre. On charge un bâtiment de matières combustibles, on arrose son gréement de poix, ses voiles de térébenthine; on prépare une mèche qui puisse dans un temps donné mettre le feu aux poudres et le communiquer aux divers foyers de cette fournaise. Une plate-forme est installée sous la poupe pour qu'avant l'abordage l'équipage tout entier s'y réfugie.

C'est de cet abri que jusqu'au dernier moment on fait encore mouvoir le gouvernail. Une embarcation rapide suit à la remorque, prête à recevoir les fugitifs. On s'avance protégé par la nuit, souvent par la fumée et la canonnade de la flotte. Si le vent ne fait pas défaut, si l'on n'a pas été découvert, démâté ou coulé avant d'avoir pu toucher le but, on jette les grappins sur le bâtiment ennemi, on s'attache à ses flancs et on met le feu à la mèche. L'instant critique est venu. C'est alors qu'il faut s'élancer dans l'embarcation halée sous la poupe, qu'il faut ceindre ses reins et ramer pour sa vie, car il n'y a pas de pardon, même dans la guerre que se font entre eux les peuples civilisés, à espérer de l'ennemi qu'on attaque ainsi dans l'ombre et la torche en main. Aussi quelle émotion a fait battre à cette heure les cœurs les plus intrépides! Le baleinier prêt à darder son harpon ne rassemble pas avec plus de soin toute son énergie. Le coup est porté! En arrière! en arrière! si vous voulez vivre. Les convulsions du monstre sont mortelles pour tout ce qu'il touche. Bien des brûlots se sont, dans la guerre de l'indépendance aussi bien que dans les batailles moins modernes, arrêtés en chemin, ou se sont, après l'abordage, consumés inutiles. Un vrai capitaine de brûlot était un homme rare, même au temps où l'on ne savait faire la guerre qu'avec des brûlots. Les deux premiers navires dirigés par les Grecs contre le vaisseau turc pour l'incendier dérivèrent le long de ses flancs sans s'y accrocher. Le troisième, — un brick de 200 tonneaux, monté par 18 hommes, — fut bravement conduit par son capitaine sous le bossoir du vaisseau. Cet homme déterminé mérite assurément qu'on retienne son nom. Il s'appelait Pappa Nikolo. Il assujettit par une forte amarre

le brûlot au vaisseau abordé, mit le feu à la mèche, et sauta dans la barque où déjà l'attendaient ses compagnons. En un instant, les flammes montèrent jusqu'aux voiles du brick, la coque du vaisseau fut enveloppée dans une nappe de feu et de fumée. Les Turcs avaient coupé leur câble, mais les deux navires dérivèrent ensemble vers le fond de la baie, tous deux embrasés, tous deux confondus dans le même incendie, jusqu'au moment où la soute à poudre du vaisseau fit explosion. Les chaloupes, chargées à couler bas, furent cependant insuffisantes à recevoir les fuyards. Les matelots turcs se jetaient en foule à la mer pour tenter de gagner la rive à la nage. On suppose qu'il périt près de 400 personnes, victimes de ce premier sinistre. Pour la marine du sultan, la leçon était rude; pour les Grecs, le secret de la guerre était trouvé.

Bientôt connu des autres navires de la flotte ottomane, le désastre de Porto-Sigri terrifia le riala-bey. Il abandonna le projet d'attaquer Samos et se hâta d'aller chercher la protection du canon des Dardanelles. Tombazis ne se crut pas de force à l'y poursuivre. Il préféra conduire son escadre au mouillage de Mosco-Nisi. Les îles Mosco forment à l'entrée du golfe d'Adramyti, en face de Mételin, une des rades les plus sûres et les plus vastes de la côte d'Asie. Par le rude hiver de 1849, l'escadre de l'amiral de Parseval y resta pendant quelques jours abritée. Une ville de 30,000 âmes, sortie du néant depuis un demi-siècle, avait peu à peu couvert de ses édifices le contour de la baie. Les Turcs appelaient cette ville Aïvali; les Grecs, qui l'avaient fondée, lui donnaient le nom de Cydonia. Dépendance du gouvernement de Pergame, cette cité, aussi libre qu'Hydra et Spezzia, avait grandi en silence aux extrémités de ce pays désert. C'était une sorte de petite république oubliée, peut-être même inconnue de la Porte. On venait s'y instruire des divers points de l'Archipel, car ses écoles florissantes avaient acquis une juste célébrité. Les milices turques, qui s'étaient mises en marche à l'appel du sultan pour aller combattre les infidèles sur les bords du Danube, ne pouvaient passer à portée d'une cité toute chrétienne sans éprouver le désir de la piller. L'apparition de la flotte grecque leur en fournit l'occasion et le prétexte. Le 16 juin 1821, des bandes fanatiques et à demi sauvages pénétrèrent dans la ville.

Les Grecs depuis deux jours s'attendaient à cet assaut. Les plus riches, qui étaient en même temps et à juste titre les plus effrayés, avaient à la hâte préparé leur fuite. L'eau, trop peu profonde aux abords de la ville, tenait malheureusement les embarcations de la flotte à une assez grande distance du rivage. Il fallut s'embarquer sur des radeaux pour rejoindre les canots qu'avait expédiés

Tombazis. 5,000 personnes furent ainsi sauvées; les Turcs firent main basse sur le reste. Quant à la ville, ils la réduisirent en cendres. Tout ce qui ne fut point égorgé fut vendu comme esclave. Les marchés de Brousse, de Nicomédie, de Smyrne, de Constantinople, regorgèrent pendant plusieurs mois des malheureux survivans du sac d'Aïvali. Parmi les habitans qui avaient réussi à s'échapper, bien peu avaient pu emporter une faible portion de leurs richesses. On vit des gens qui la veille possédaient une maison remplie de serviteurs contraints de servir eux-mêmes pour gagner le pain amer de l'exil. Cet affreux épisode fit oublier à l'Europe les massacres du Péloponèse. Tout l'intérêt passa du côté des insurgés. Quelque horreur que pussent inspirer leurs excès, on se sentit porté à en rendre responsable cette puissance arriérée qui, au XIXe siècle, n'avait pas encore aboli les pratiques barbares d'un autre âge, et souffrait que des populations entières, quand elles n'avaient pas péri sous le sabre, fussent vendues comme la part la plus légitime du butin. De tels maîtres ne donnaient point de prise à la pitié, et cependant, parmi les victimes de l'insurrection, plusieurs, par leur âge, par leur innocence, par leurs vertus domestiques, auraient assurément mérité un meilleur sort. Elles payèrent la faute des institutions les plus coupables qui aient jamais gouverné des hommes.

IV.

Le 22 juin 1821, après cette démonstration inutile et funeste, la flotte grecque était de nouveau retournée au port. La campagne en somme avait été peu fructueuse; mais à la même époque une autre division chassait du mouillage de Patras cinq bâtimens turcs, les obligeait à se réfugier sous le canon de Lépante, pénétrait de nuit dans le golfe de Corinthe, en sortait en plein jour, et franchissait ainsi deux fois l'étroit passage des petites Dardanelles, sans se laisser arrêter par l'aspect formidable des batteries du château de Roumélie et du château de Morée. Cette expédition avait été vivement menée, et n'avait pas peu contribué à décider l'évacuation de Missolonghi par les Turcs. C'était la renommée naissante de Miaulis qui se levait à l'horizon. La flotte grecque devait avoir dans cet habile et entreprenant amiral son Tourville, comme elle aurait dans l'intrépide Canaris son Jean-Bart.

Les opérations des flottes grecques se trouvaient limitées par deux circonstances fâcheuses : l'exiguïté des ressources financières et l'insubordination impatiente des équipages, qui, n'ayant con-

senti à s'engager que pour un mois, désertaient ou se mutinaient, une fois ce délai expiré. On n'avait donc jamais le temps de poursuivre un succès ou de réparer un échec. Avant d'accuser les chefs d'inertie, il faudrait, quand on écrit l'histoire, tenir avant tout grand compte des conjonctures au milieu desquelles il leur a fallu se débattre. Les amiraux turcs eux-mêmes auraient sans aucun doute droit à quelque indulgence, quand on songe que la révolution grecque leur avait tout d'un coup ravi l'élite de leurs équipages et leurs pilotes, les laissant aux prises avec de constans soupçons de trahison. Le riala-bey avait été disgracié. C'était probablement justice; mais le capitan-bey, Kara-Ali, qui lui succéda, ne paraît pas avoir eu une meilleure fortune. C'était cependant, assure-t-on, un homme de résolution et un marin expérimenté, — aussi expérimenté que pouvait l'être à cette époque un amiral turc. Il ramena en toute hâte l'escadre devant Samos. Les vigies de cette île signalèrent dès le 15 juillet l'approche de trente voiles. Ces bâtimens mouillèrent le lendemain devant la côte méridionale de l'île, vis-à-vis le village de Cora, et non loin de l'entrée du détroit de Mycale. Déjà, par les soins d'Elez-Aga, les agens des puissances étrangères résidant à Smyrne avaient été avisés du châtiment terrible qui menaçait l'île rebelle, et ils avaient dû en faire retirer leurs consuls.

L'appareil déployé par les forces ottomanes tendait jusqu'à un certain point à confirmer ces menaces. La flotte grecque leur laissait le champ libre, et il allait falloir repousser le débarquement corps à corps. Les Samiens intimidés prenaient déjà la route de leurs montagnes. Logothetis, montrant un front plus hardi à l'orage, retint près de lui quelques braves qu'il s'était appliqué à discipliner, et, avec cette élite, soutenu par une batterie de quelques pièces légères, il entreprit de défendre aux embarcations turques l'accès de la plage. Un succès presque inespéré justifia son audace. Les Turcs firent de vains efforts pour prendre terre, et l'amiral dut songer à faire venir de nouvelles troupes de la côte d'Asie. Neuf transports furent expédiés à Scala-Nova. Ces navires rencontrèrent en route la flotte grecque, qui revenait d'Hydra plus forte que jamais, car elle comptait alors soixante-cinq bâtimens. Les transports turcs évitèrent la capture en se jetant à la côte, mais ils n'évitèrent pas la destruction. Les Grecs y mirent le feu en face des milices hurlant sur le rivage et presque en vue de la flotte ottomane, composée de quatre vaisseaux, dont deux de quatre-vingts canons, de cinq frégates et de douze bricks ou corvettes.

Cette flotte était trop prudente pour attendre l'ennemi au mouillage. Les vents lui interdisaient l'abri des Dardanelles. Elle se laissa

emporter vers le golfe de Cos. Ce fut dans ces parages que la flûte du roi la *Bonite* la rencontra inopinément le 22 juillet, et la vit venir au mouillage. Le capitaine de la *Bonite* put ainsi communiquer avec l'amiral turc et juger de plus près les navires que Kara-Ali avait sous ses ordres. « Cette escadre, écrivait-il, est armée en grande partie de Francs. Les bâtimens paraissent en bon état et manœuvrent passablement. » Le lendemain, le même capitaine, se dirigeant vers Samos, tombait au milieu de la flotte grecque. Avertis par les frégates qu'ils tenaient en observation, les Turcs avaient mis précipitamment sous voiles. Les Grecs leur lancèrent en vain quelques brûlots. La brise était fraîche, les vaisseaux ottomans réussirent à les éviter. Pendant que cette escadre inquiète, harcelée, faisait tous ses efforts pour se rapprocher encore une fois des Dardanelles, les navires d'Hydra faisaient route pour Samos.

On évaluait généralement à cent cinquante navires, armés pour la plupart en grands bricks de guerre, les forces navales des insulaires d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara; mais ces navires, si nombreux qu'ils pussent être, suffisaient à peine à leur tâche. Ils avaient en effet à contenir la flotte des Dardanelles, à surveiller la division sortie du golfe de Lépante et mouillée à cette heure en face de Corfou, à seconder enfin par un étroit blocus les opérations des divers corps de troupes qui serraient de très près les places du littoral. 30,000 hommes assez mal armés étaient répartis en Morée de la manière suivante : 2,000 observaient Coron, 3,000 autres assiégeaient Modon et Navarin, 4,000 s'étaient réunis devant Patras, 10,000 sur les hauteurs de Tripolitza, 8,000 au pied de l'Acro-Corinthe; 3,000 Maniotes cernaient Monembasia. On connaît la situation de cette forteresse, qui tour à tour défia, entre les mains des Grecs et des Latins, tant de furieuses attaques. Bâtie sur un îlot escarpé entre le cap Saint-Ange et le golfe d'Argos, un pont la relie à la côte du Magne. Le 2 avril, elle avait servi de refuge aux familles des villages de la Laconie qui avaient pu échapper aux fureurs des Grecs. Ce surcroît d'habitans venait mal à propos, car la forteresse n'était alors approvisionnée que pour un mois. Si le grand-seigneur avait le soin de renouveler à des époques périodiques les vivres de ses places fortes, les gouverneurs avaient la coutume de vendre ces provisions au fur et à mesure qu'on les leur livrait. La faute eût été facilement réparable, si la garnison n'eût été bloquée que par terre; mais les bricks spezziotes ne tardèrent pas à paraître. Ils revenaient de leur première croisière chargés de butin; ils avaient capturé des navires barbaresques et des bateaux candiotes, des bâtimens très riches partis de Dulcigno. Déjà trois cents personnes, négocians et matelots, avaient été conduites

à Spezzia, où on les avait égorgées. Il restait à bord quelques prisonniers; les Grecs les débarquèrent et sommèrent les habitans de Monembasia de se rendre. « Toute la Grèce, disaient-ils, est en insurrection. Le jour de la liberté est arrivé, nous allons reconquérir notre empire. » Les Turcs se montrèrent insensibles à ces bravades. « Ils n'avaient aucun ordre du sultan pour livrer la place, et ils étaient décidés à soutenir leurs droits jusqu'à la dernière goutte de leur sang. » Les bâtimens grecs commencèrent à canonner la forteresse; les Turcs ripostèrent, le dommage fut nul de part et d'autre. Avant de se résigner aux lenteurs d'un blocus, les Spezziotes eurent recours à l'intimidation. Ils firent fusiller par les Maniotes, sous les yeux des habitans de Monembasia, les prisonniers, hommes et femmes, qu'ils avaient débarqués. Les assiégés ne s'en montrèrent que plus résolus à se défendre. Quand ils eurent mangé les chiens, les chats, les chevaux, les animaux les plus immondes, ils finirent par s'entre-tuer. Des enfans furent égorgés et dévorés secrètement. La dernière ressource fut la mousse de mer attachée aux flancs des bateaux : on la faisait bouillir avec un peu d'huile. La garnison tenta quelques sorties. Les cadavres des Grecs restés sur le champ de bataille étaient apportés dans l'enceinte de la ville et vendus publiquement à 10 et 12 piastres l'oque.

Cette résistance désespérée devait avoir un terme. Le frère d'Alexandre Ipsilanti, le prince Démétrius, venait d'arriver en Morée; les Moréotes le mirent à la tête de leurs troupes. Les premiers actes du nouveau commandant en chef tendirent à inaugurer une politique plus clémente. Le prince Grégoire Cantacuzène fut autorisé à offrir des conditions acceptables aux héroïques défenseurs de Monembasia. Le 5 août 1821, les Grecs prenaient possession de la place; mais, s'il dépendait du prince d'accorder aux vaincus une capitulation digne de leur courage, il était hors de son pouvoir d'en faire respecter les clauses. Six cents prisonniers avaient été embarqués sur trois bâtimens spezziotes qui devaient les conduire en Asie; ce fut à Caxos que les Spezziotes les débarquèrent. Ils les laissèrent sur ce rocher ennemi sans vivres, sans vêtemens, après les avoir complétement dépouillés. Elez-Aga fut par bonheur informé de cet abandon. Un bâtiment autrichien nolisé pour un mois par un négociant français, M. Bonfort, se trouvait à Scala-Nova. Notre compatriote s'émut au récit que lui fit l'aga ottoman; il consentit à se rendre sur-le-champ à Caxos, et ce fut un Français qui, ramenant enfin le 19 août les prisonniers de Monembasia en Asie, acquitta l'engagement d'honneur contracté, au nom de la Grèce, par le prince phanariote.

Ainsi commençait par le fait d'une initiative privée, dont il était bon de ne pas laisser périr le souvenir, cette mission d'humanité à laquelle nous verrons, pendant sept années consécutives, nos capitaines se dévouer avec une abnégation que ne découragèrent ni l'ingratitude, ni les calomnies, ni les attaques réitérées dont notre propre commerce devint l'objet.

V.

Les Moréotes étaient peu estimés des autres Grecs. Leurs klepthes les plus célèbres avaient la réputation de s'attaquer plus souvent à leurs compatriotes qu'aux Turcs. Il faut faire cependant une exception en faveur des Maniotes; non moins prompts que les autres au pillage, ils se distinguaient du moins par leur franchise et par leur indépendance. Tel était le caractère de ces Mavromichalis dont presque toute la famille paya de son sang la régénération de la Grèce. Le chef de cette famille, Petro-Bey, administrait le Magne au nom du capitan-pacha. Avec sa parenté puissante, avec la considération dont il jouissait parmi les hétairistes, Petro-Bey semblait destiné à être le chef de l'insurrection; mais, pour garder ce poste élevé, il lui eût fallu une ambition mieux trempée et un naturel moins facile. Les klepthes de la Morée ne tardèrent pas à disputer au chef des Maniotes le commandement des armées et la conduite de la guerre. Colocotroni est le type de ces capitaines. Il avait cinquante ans au début de la révolution. Son père avait été obligé de chercher en 1779 un refuge dans le Magne; il y fut tué par un détachement de troupes turques l'année suivante. Le jeune Colocotroni grandit au milieu des troubles du Magne, bouleversé par des luttes sauvages, entreprises pour obtenir la suprématie. A l'âge de vingt-sept ans, il était devenu brigand de profession. En 1806, il était contraint de se retirer aux îles ioniennes et de prendre du service sur un corsaire. En 1810, Zante appartenait aux Anglais; Colocotroni entra à leur service, devint major au régiment grec, et retourna deux ans après à son ancien métier de commerçant de bestiaux. Les Russes se l'attachèrent, et il fut de bonne heure initié à tous les secrets de l'hétairie. Le 15 janvier 1821, il quittait Zante pour rejoindre ceux qui préparaient le soulèvement, et débarquait à Kardamyle dans le Magne.

En Morée, les Grecs avaient été bientôt maîtres de tout le pays, mais dans la Grèce continentale les Armatoles se décidèrent moins vite à prendre les armes contre le sultan, au service duquel ils avaient une solde élevée. Beaucoup de soldats chrétiens ne vou-

laient pas quitter le camp de Kurchid avant la chute de Janina, car le seraskier avait promis à ses troupes de leur payer tout l'arriéré de leur solde dès qu'il se serait emparé des trésors d'Ali. Cependant le 25 avril 1821 toute la population chrétienne de la Grèce orientale avait pris les armes. Du cap Sunium à la vallée du Sperchius, qui débouche près des Thermopyles et touche aux confins de la Thessalie, dans des centaines de villages, les familles musulmanes furent entièrement détruites. Les habitans de Thèbes et de plusieurs villages de la Béotie trouvèrent un refuge dans la forteresse de Négrepont.

Athènes n'avait plus qu'une importance secondaire; cette ville était l'apanage du sérail. Les musulmans y formaient environ le cinquième de la population; la garde du voïvode se composait de 60 soldats albanais. Au premier bruit de l'insurrection, les Turcs se réfugièrent dans l'Acropole.

Missolonghi fut la première place qui, dans la Grèce occidentale, épousa la cause de la révolution. Le 1er juin, les soldats qui l'occupaient se retirèrent, et le lendemain les habitans de Missolonghi et de la petite ville voisine d'Anatolikon proclamèrent leur adhésion à l'indépendance de la Grèce. La plus importante ville de la Grèce occidentale était Vrachori, située dans un district fertile sur la route qui va de Janina à Lépante. Cette ville renfermait 500 familles musulmanes, parmi lesquelles on comptait plusieurs grands propriétaires terriens dont les ancêtres avaient hérité, au temps de la conquête, des fiefs primitivement possédés par les nobles francs. Le 9 juin 1821, Vrachori fut attaquée par 2,000 Armatoles, quelques jours après par 4,000. 300 Albanais la défendaient; ils traitèrent à part, et obtinrent de s'éloigner. Les Juifs et les Turcs furent presque tous massacrés.

Ainsi en trois mois les chrétiens s'étaient rendus maîtres de toute la Grèce au sud des Thermopyles et d'Actium, à l'exception des forteresses qui étaient bloquées. Les forteresses qui restaient entre les mains des Turcs étaient : en Morée, Tripolitza, Nauplie, Corinthe, Patras et le château de Morée, Navarin, Modon, Coron et Monembasia, — dans la Grèce continentale, Athènes, Zeitouni, Lépante et le château de Roumélie, Vonitza, — dans l'Eubée, Négrepont et Caristo.

« En définitive, écrivait l'amiral Halgan, quelle que soit l'issue de cette guerre, commencée avec quelques bâtimens de commerce, des fusils à mèche et des bâtons, le résultat actuel est celui-ci : le gouvernement ottoman n'existe plus dans la Grèce proprement dite qu'au sommet de quelques acropoles que mine la faim. Au milieu d'un pays âpre où tout est défilé, montagnes, embuscades

et positions militaires, des milliers d'Asiatiques auront à combattre une population entière qui va trouver à s'armer. Les Albanais de 1770 auraient été plus redoutables sans doute, et leurs fils n'ont point dégénéré; mais ils sont aujourd'hui divisés et sans chefs. Quand de tels hommes suivent un pacha, c'est avec l'espérance de piller sans danger plutôt qu'avec la certitude de combattre sans profit. La population grecque des provinces européennes trouve aujourd'hui un auxiliaire puissant dans la nécessité où elle s'est mise de n'être pas vaincue pour n'être pas exterminée. Quant aux Grecs d'Asie, il est plus triste que difficile de conjecturer quel sera le sort de beaucoup d'entre eux. »

Le début de toutes les insurrections est généralement rempli d'espérance : on dirait un printemps qui se couronne de fleurs; les épreuves ne viennent que plus tard. Pour la Grèce, ces épreuves se présentèrent avant la fin de la première campagne. Les années qui suivirent ne firent que les aggraver. Les efforts croissans de l'ennemi, les progrès de sa discipline, le désordre qui à la même époque s'introduisait dans les rangs des palikares et dans les conseils du gouvernement, toutes ces faiblesses de l'hellénisme, dont une seule eût suffi à décider la ruine irréparable d'une cause moins légitime, semblèrent de 1822 à 1827 se conjurer pour faire avorter l'œuvre de régénération entreprise sous les auspices sanglans dont je n'ai point exagéré le tableau.

Enivrés de leurs premiers succès, les insulaires ne prévoyaient pas les retours de fortune qui allaient bientôt menacer leur existence politique. Ils ne songeaient qu'à se livrer « avec toute la sécurité de l'enfance aux caprices de leur riante et active imagination. » Leur premier soin avait été de rejeter bien loin le bonnet et l'habit de raïa, de laisser croître leurs cheveux et de revêtir le costume antique avec une sorte de casque sur lequel on pouvait lire ces mots : *mort ou liberté*. Les amiraux s'appelaient des *navarques*, et les capitaines, suivant l'exemple de la Bobolina, se montraient sur leur pont vêtus à la macédonienne. Toutes les révolutions ont connu ces premiers momens d'ivresse; toutes ont été bientôt ramenées au sentiment de la réalité par des préoccupations qui n'ont assurément rien de poétique, mais qu'il n'est pas permis à la nature humaine de négliger. Ce qui fait triompher la cause des peuples, ce n'est pas l'enthousiasme, ce n'est pas même l'héroïsme individuel, c'est la patience. Les bergers moréotes, si dédaignés par les fiers Armatoles de la Thessalie et de la Macédoine, ont sauvé l'indépendance de la Grèce quand les insulaires eux-mêmes semblaient prêts à la déserter. S'il y a eu, durant cette longue guerre, des âmes défaillantes, des cœurs irrésolus, ce n'est pas dans cette popula-

tion depuis longtemps déshabituée des armes qu'on les a trouvés.

L'insurrection de 1821 a eu d'ailleurs des conséquences politiques qu'on n'en attendait pas. Elle a secondé puissamment les projets de réforme du sultan. Ni la guerre de 1769, ni celle de 1790 n'avaient été pour la Turquie une leçon suffisante. Ce fut la régénération de la Grèce qui amena la transformation de la puissance ottomane. Si l'empire échappe à la ruine qui le menace encore, il ne le devra qu'à la secousse que lui ont imprimée ces événemens où l'Europe avait cru entrevoir les signes avant-coureurs d'une chute irrémédiable. Comme la mosquée de Sainte-Sophie, la Turquie s'est raffermie sur sa base, après un tremblement de terre; mais, comme la vieille basilique, elle en est restée légèrement déjetée. Il faut aujourd'hui la redresser et l'asseoir carrément sur des institutions nouvelles. Les documens que j'ai rassemblés me permettront de mener de front cette double étude : l'influence de la guerre de l'insurrection sur l'avenir de la Grèce chrétienne et sur celui de la Turquie musulmane. J'espère que l'attention du lecteur ne se lassera pas des développemens où pourra m'entraîner un si vaste sujet.

Je ne suis pas de ceux, je l'avoue, qui conseilleraient à la France, dans la crise douloureuse qu'elle traverse, de se désintéresser de tout ce qui ne la touche pas directement. Je n'ai pas, comme tant d'autres, le remords de notre générosité. C'est à notre humeur sympathique, à notre esprit humain et chevaleresque, que nous devons la place importante qui nous a été faite dans le monde. Ne nous corrigeons pas de nos heureux défauts; ne croyons pas que le bien opéré puisse jamais tourner au détriment de la nation qui, négligeant des intérêts égoïstes, a su courageusement l'accomplir. Il y a d'étonnans retours de fortune pour les peuples qui ont contribué au progrès de l'humanité. La Grèce en offre un éclatant exemple. La France, — un poète l'avait déjà fait ressortir, — n'a eu d'égal à ses grandeurs que ses adversités; mais le souvenir de ses œuvres s'est toujours interposé à temps entre elle et ses ennemis. Nous sommes prompts à douter de nous-mêmes; nous montrons un fatal penchant à nous calomnier, et on pourrait citer telle époque de notre longue et glorieuse histoire où la moitié de la France ne fut occupée qu'à déshonorer l'autre. Ce qui me console, c'est que l'étranger ne nous croit pas. Il faut avoir voyagé dans ces pays où passa notre épée et où la mémoire de nos bienfaits, quoi qu'on en puisse dire, subsiste, pour savoir ce que le monde attend encore de nous; on dirait que l'inquiétude inspirée par nos revers n'a fait que raffermir le sentiment de notre nécessité.

Le monde sans la France, ce serait l'univers sans flambeau. On le

comprend, on le dit, et, si nous voulons vivre, soyons bien convaincus que chacun pour sa part nous y aidera; mais restons, pour l'amour du ciel, ce que nous sommes, ne desséchons pas nos âmes sous prétexte que nous avons été dupes. L'attrait le plus sérieux que m'inspire le travail auquel je me livre, je le trouve dans la satisfaction que j'éprouve à rencontrer mon pays à la tête de toutes les démarches loyales. Il n'y a pas dans cette longue période si confuse, si agitée, si inquiétante parfois, qui commence en 1821 et se prolonge jusqu'en 1830, un seul acte de nos agens ou de nos capitaines que je voulusse répudier. Je ne suis même pas tenté de sourire de notre philhellénisme, les exagérations de notre enthousiasme m'attendrissent bien plus qu'elles ne m'offusquent. J'aime à voir sur la plage de Chio le capitaine Lalande « baiser la vieille moustache du général Fabvier. » J'aime à voir nos salons s'ouvrir à la poésie des récits qui les disputent avec succès à des amusemens plus frivoles. J'aime à voir Canaris recommander son fils « aux bontés de Mme de Castellane » et ce jeune Thémistocle, dont les lèvres balbutient à peine quelques mots de français, égayer le cercle charmant qui l'entoure en voulant « couper la tête à gros Turc. » Oui certes, ce fut une grande époque que celle où un gouvernement d'ordre et d'autorité prit en main la cause d'un peuple presque anéanti, et fit céder les considérations jalouses de la politique à la voix de l'humanité. Ce jour-là, on put reconnaître la France; on ne la reconnaîtrait pas, si, changeant sa devise, elle se repentait « d'avoir fait les œuvres de Dieu. »

Les détails dans lesquels je suis entré jusqu'ici vont me permettre de marcher d'un pas plus rapide dans la voie qui doit nous conduire au récit des deux grands événemens de cette guerre, le massacre des janissaires et le combat de Navarin. Le premier de ces événemens ouvrira pour la Turquie l'ère des transformations; le second décidera de l'affranchissement de la Grèce.

E. Jurien de La Gravière.

LES ÉCOLES A PARIS

S'il est une question qui mérite d'être abordée d'une façon abstraite, c'est celle de l'enseignement, car d'elle dépend l'avenir même de notre pays. Cependant elle a fait surgir un chaos d'opinions qui se heurtent avec véhémence, et rappellent les disputes d'où naquirent les guerres de religion. Que sortira-t-il de là? L'instruction obligatoire sans nul doute, qui est le corollaire forcé du suffrage universel, et dont la nécessité s'impose aux préventions les plus récalcitrantes; mais sur ce terrain, qui devrait être celui de la concorde générale, il est à craindre qu'on ne soit pas près de s'entendre : — obligatoire et gratuite, — obligatoire seulement, — moralement obligatoire, — obligatoire et cléricale, — obligatoire et laïque; c'est la tour de Babel. Ceux qui parlent semblent même ne pas se comprendre, car dans ces batailles, où la logomachie tient plus de place que le raisonnement, le grand problème de l'enseignement n'est pas un but, ce n'est qu'un prétexte. Deux partis sont en présence, deux frères ennemis, qui voient dans la direction que prendra l'enseignement la victoire ou la défaite de leur opinion. Pour l'un, le clergé et ce qu'on peut appeler les ordres scolaires représentent « l'obscurantisme, » un vieux mot qu'il serait bon de ne plus jamais employer; les écoles congréganistes sont « l'enseignement mutuel de l'abrutissement et de l'hypocrisie. » Pour l'autre, l'université est « la bête de l'Apocalypse, elle est la négation de Dieu, l'appel au matérialisme, la grande-prêtresse du néant. » Les esprits calmes savent qu'en matière d'instruction comme en politique le clergé et l'université sont indispensables : tous deux répondent à des besoins parfaitement distincts qu'on a tort de confondre; mais ce n'est ni le clergé ni l'université qui souffrent et succombent dans ce combat à outrance, c'est l'enseignement. Jamais cependant nous ne ferons assez d'efforts pour le soutenir, pour le fortifier, j'allais dire pour le créer, car, à bien regarder l'é-

tat où nous sommes, on reconnaît que la France est atteinte de trois maladies graves qui promptement deviendraient mortelles, si l'on n'y portait un remède énergique et rationnel. Ces trois maladies sont l'ignorance, l'indiscipline et la présomption; celles-ci sont fatalement engendrées par la première. Or le remède, c'est l'instruction : elle tue l'ignorance, discipline l'âme et rend modeste, car elle apprend à se comparer et non pas à se contempler, ce à quoi, pour notre malheur, nous avons toujours excellé.

L'instruction est le salut même de l'humanité; elle a pour but et pour résultat d'élever l'homme au-dessus de ses instincts naturels, de lui procurer un instrument de travail général et de le mettre à même de trouver dans ses facultés, fécondées par l'étude, le moyen de subvenir aux exigences de la vie, et de remplir les devoirs qui sont imposés à l'individu dans toute société civilisée. Jamais l'instruction n'est assez répandue, jamais assez multiple, jamais assez profonde : ceux qui en ont peur sont des niais; la force obtuse de l'ignorance est plus redoutable que les ambitions souvent désordonnées du demi-savoir.

I. — L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Le premier réformateur scolaire est un réformateur religieux, Jean Huss, qui impose à tous ses disciples l'obligation de lire eux-mêmes la Bible traduite en langue vulgaire. C'est l'enseignement primaire élevé à l'état de dogme. Toutes les sectes protestantes issues de Zwingli, de Luther, de Calvin, adoptèrent, sans même le discuter, le principe formulé par celui qui mourut sur le bûcher de Constance. Si la France n'est pas entrée dans cette voie féconde où ses voisins immédiats de la Suisse et de l'Allemagne la précédaient, elle le doit à la Saint-Barthélemy, à l'acte du 15 juillet 1593 et à la révocation de l'édit de Nantes. L'esprit du protestantisme se fait jour en 1560 aux états d'Orléans; la noblesse y demande qu'il soit levé « une contribution sur les bénéfices ecclésiastiques pour raisonnablement stipendier des pédagogues et gens lettrés, en toutes villes et villages, pour l'instruction de la pauvre jeunesse du plat pays, et soient tenus les pères et mères, à peine d'amende, à envoyer lesdits enfans à l'école; et à ce faire soient contraints par les seigneurs ou les juges ordinaires. » Il est difficile de formuler plus nettement le système de l'enseignement obligatoire.

On devait attendre longtemps avant de voir reprendre ces idées, si simples qu'aujourd'hui elles nous paraissent naturelles. Il fallut la révolution française, la convention et ce grand mouvement théo-

rique qui aborda de front tous les problèmes et n'en sut résoudre que bien peu. Dans un décret du 18 août 1792, l'assemblée législative avait détruit toutes les corporations, « même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie. » En 1793, on proclame la liberté de l'enseignement; on n'organise pas les écoles, mais on punit les parens qui n'y envoient pas leurs enfans; en 1794, on déclare que l'enseignement est gratuit, et en 1795 on n'accorde à l'instituteur d'autre traitement que la rétribution consentie par les familles. Un décret neutralisait l'autre : enseignement obligatoire sans écoles, gratuité pour l'élève, gratuité pour le maître. La révolution voulut l'enseignement, ne fit rien pour le créer, et détruisit celui qui existait. On peut penser ce qu'était l'école dans la cacophonie de ces contradictions légales. « D'après les rapports des conseils (en 1796), il est constaté que ces systèmes révolutionnaires et savans d'éducation ne font pas de progrès, qu'il y a maintenant des districts de 80,000 habitans où l'on ne peut se procurer un maître d'école, et que dans quelques-unes des plus grandes villes de province les précepteurs ne savent pas l'orthographe (1). »

Sous la restauration et sous le gouvernement de juillet, on commence à s'occuper d'une façon moins platonique de l'enseignement primaire. L'ordonnance du 29 février 1816, la loi du 28 juin 1833, donnèrent aux études élémentaires une impulsion qu'elles n'avaient pas encore reçue; c'était le temps de la méthode Jacottot, de l'enseignement mutuel, et de bien d'autres systèmes qui n'existent plus guère que dans le souvenir. Lorsqu'on discutait à la chambre des pairs la loi de 1833, Victor Cousin n'hésita pas à déclarer que l'obligation lui paraissait devoir être adoptée; en effet, il était puéril de s'arrêter devant des considérations spécieuses qui n'ont fait reculer ni la Suisse, ni l'Allemagne, ni la Suède, ni tant d'autres pays. En 1849, on faillit résoudre affirmativement cette grosse question. Une loi fut présentée à cet effet par M. Carnot; la commission, où siégeaient MM. Boulay de la Meurthe, Jules Simon, Rouher, Wolowski, Conti, avait adopté le principe de l'obligation; M. de Falloux retira la loi. La matière fut réglée par la loi du 15 mars 1850, qui établissait la liberté de l'enseignement, mais passait l'obligation sous silence, tout en assurant par l'article 14 la gratuité aux enfans indigens. On peut savoir exactement quelle part chacun des gouvernemens qui se sont succédé en France depuis soixante ans a prise à la création des écoles; on a des documens précis qui, partant de la fin de la restauration, aboutissent aux

(1) Taine, *Lettres d'un témoin de la révolution*, p. 235.

dernières années du second empire. En 1829, la France possède 30,796 écoles primaires publiques, — 32,520 en 1832, — 43,843 en 1850, — 53,820 en 1868. Donc, en quarante ans, le chiffre n'a augmenté que d'un peu plus des deux tiers. Nous sommes loin encore à cette heure d'avoir atteint le nombre total des écoles qui seraient indispensables pour satisfaire aux besoins qui s'imposent chaque jour avec une intensité croissante.

Pour bien se rendre compte du degré d'instruction — ou d'ignorance — de notre pays, il faut jeter les yeux sur une carte dressée en 1866, au ministère de l'instruction publique, et représentant les départemens teintés selon le nombre des conscrits illettrés appartenant à la classe de 1864 : sept départemens où le nombre des illettrés est au-dessous du vingtième, — onze où le nombre varie entre le vingtième et le dixième, — vingt-deux flottant entre le dixième et le quart, — vingt-trois entre le quart et le tiers, — vingt-six où le total des illettrés dépasse le tiers et même la moitié. Sur cette lamentable liste, la Meurthe est au premier rang : 2 illettrés 32 sur 100; au dernier, je vois l'Ariége : 66.65 sur 100; la Seine n'arrive que la treizième avec 7.04 sur 100 (1). Les choses se sont bien peu modifiées depuis cette époque. On a fait de généreuses tentatives pour doter toutes nos communes des écoles primaires dont elles ont besoin, mais on s'est brisé contre l'apathie naturelle aux paysans, contre l'indifférence des municipalités, contre la vieille idée que le temps passé à apprendre est du temps perdu qui ne rapporte rien. Les efforts ont échoué surtout et échoueront infailliblement encore contre des obstacles matériels qu'il est du devoir du pays de vaincre à force d'argent. C'est là le plus pressé, il faut y courir.

On pourra, sans difficultés trop sérieuses, imposer l'instruction à tous les enfans : les parens qui n'obéiront pas à la persuasion céderont à l'amende et aux peines coercitives; mais, pour exercer l'enseignement, il faut deux choses indispensables, un local pour abriter les élèves et un maître pour les instruire. Or les écoles sont tellement défectueuses que plus d'un paysan hésiterait à y remiser son bétail, et l'on rétribue si misérablement le labeur ingrat des instituteurs, qu'on s'expose à n'en plus trouver et à voir tarir la source de ce recrutement si précieux. Les communes, trop pauvres ou peu intelligentes, refusent de payer; on s'adresse au département, qui regarde volontiers du côté des dépenses d'apparat et fait

(1) Elle est précédée par la Meurthe, la Haute-Marne, le Doubs, la Meuse, les Vosges, le Bas-Rhin, l'Aube, le Jura, le Haut-Rhin, les Hautes-Alpes, la Côte-d'Or et la Haute-Saône. La situation de la Seine est meilleure aujourd'hui; elle deviendra tout à fait bonne, si l'on persiste dans la voie où l'on est entré.

la sourde oreille. C'est l'état qu'on sollicite, et il inscrit à son budget une somme destinée à soutenir l'enseignement primaire. En réunissant toutes les ressources que les communes votent en rechignant, celles que les départemens n'osent pas refuser, et celles que le ministère de l'instruction publique est autorisé à consacrer à cet objet, nous arrivons, pour la France entière, à une somme qui n'atteint pas 60 millions. — L'état de New-York, pour une population de 4,382,759 habitans, a donné à l'enseignement 50 millions en 1870 (1). — « Avec cela, m'écrit un homme de bien qui consacre sa vie à l'enseignement primaire et qui mieux que tout autre en a sondé les plaies, avec cela nous avons en France des écoles moins bien entretenues que des chenils, des instituteurs aussi bien payés que les bons valets de ferme, des institutrices souvent au-dessous des femmes de chambre des chefs-lieux d'arrondissement. » Les maîtres congréganistes ont 600 francs par an, mais la vie en commun leur permet de subsister sans trop de peine. Quant aux laïques, qui sont au nombre de 52,000 environ, presque tous mariés, la moitié ne reçoit pas plus de 750 à 800 francs par an, un bon quart a de 550 à 600 francs; reste un cinquième auquel on donne, — j'ose à peine le dire, — 450 francs. Il ne faut donc pas s'étonner si, sous peine de mourir de faim, ces malheureux se font sonneurs de cloche, tambours pour crier les actes publics, écrivains à l'état civil, — s'ils vont faucher ou fauciller avant que la classe soit ouverte, — s'ils vont glaner quand elle est close. Et ne méritent-ils pas l'estime publique, ces hommes humbles, supérieurs au milieu où ils vivent, continuant malgré tout leur croisade contre l'ignorance? Le soir, ils s'en vont gratuitement dans les classes d'adultes et tâchent d'enseigner l'A, B, C, D à des paysans sournois qui leur rient au nez. M. Duruy avait été ému d'un si ardent courage résistant à une telle misère; il demanda un subside pour récompenser, que dis-je? pour secourir environ 25,000 instituteurs qui se dévouaient au-delà de leurs forces; on lui accorda 50,000 francs, — 40 sous par tête.

Il est facile de modifier cette situation et de la rendre enfin tolérable, car ce n'est qu'une affaire d'argent. Pour donner aux instituteurs et aux institutrices un traitement minimum de 1,000 fr., il faudrait que le crédit ordinaire de l'enseignement primaire fût porté à 80 millions. Avec cette somme, régulièrement inscrite aux budgets annuels, on arriverait aisément à disposer d'un personnel excellent; mais la question du matériel resterait tout entière, celle-là est fort lourde, fort douloureuse, et par cela même elle demande

(1) Émile de Laveleye, *l'Instruction du peuple*, p. 369.

à être résolue immédiatement. Il faut réparer les écoles qui tombent en ruine et les rendre habitables, il faut en construire de nouvelles, les outiller, les meubler, leur fournir les instrumens de travail sans lesquels toute institution est vaine. Pour doter la France des écoles dont elle a besoin, quelle somme est nécessaire? 180 millions au moins. Or le ministère de l'instruction publique dispose aujourd'hui de 1,200,000 francs pour venir en aide aux communes qui font bâtir des maisons scolaires (1). Si cet écart énorme n'est pas comblé d'ici à peu d'années par une subvention extraordinaire, c'est à désespérer de l'avenir. Il ne faut pas lésiner en présence d'un tel péril; l'argent ainsi dépensé rapportera de gros intérêts qui, bien employés, formeront le capital intellectuel de la France.

En ce qui touche l'enseignement primaire, Paris ne grèvera en rien le budget de l'état. Notre grande ville, si injustement calomniée parfois, est une mère inépuisable pour ses enfans; elle sait qu'elle a charge d'âmes, et, si elle suit l'impulsion qu'elle s'est donnée à elle-même, elle offrira un exemple admirable. Elle ne demande rien au gouvernement; elle se suffit, et, pour qu'on puisse regagner le temps perdu, elle tient sa caisse toujours ouverte. Les instituteurs et les institutrices ont des émolumens qui leur permettent de vivre, les écoles sont très bien outillées, le service si important de l'inspection fonctionne sans relâche, et les *desiderata* que nous aurons à signaler tiennent à un ordre de choses imposé par la configuration même de Paris et par l'inégale répartition de sa population dans les différens quartiers. La gratuité dans nos établissemens scolaires est absolue et ne souffre point d'exception; non-seulement on n'exige aucune rétribution pour l'enseignement, mais on fournit aux élèves le papier, l'encre, les plumes, les livres, les modèles d'écriture et de dessin, les cartes géographiques et tous les objets qui peuvent être utiles aux démonstrations des instituteurs. On ne saurait donner trop d'éloges au conseil municipal et lui témoigner trop de gratitude pour la largeur intelligente et libérale qu'il met à poursuivre la tâche entreprise. Il n'a rien refusé de ce qu'on lui a demandé, il a prévu les exigences avant qu'elles fussent formulées; mais il convient de dire qu'il a trouvé à la tête de l'enseignement primaire de Paris un homme qui s'est consacré à cette œuvre avec une ardeur et un dévoûment sans bornes. En réunissant les ressources ordinaires et extraordinaires, municipales et départementales, votées pour l'enseignement et généreusement offertes par la ville, on arrive à la somme vraiment imposante de 30 millions; cela suffit, il ne s'agit que de continuer (2).

(1) Le chiffre de 1,200,000 francs se rapporte à l'année 1872; le budget de 1873 a inscrit 1,700,000 francs pour cet article.

(2) La part du département est de 1,500,000 francs.

Aussi quel excellent usage on a fait immédiatement de cette richesse! Bien vite on a créé 22,000 places dans les écoles communales, on a soutenu l'enseignement libre par un subside spécial, augmenté le traitement du personnel, développé le matériel classique, qui laissait tant à désirer; on a divisé les classes trop nombreuses, organisé deux écoles normales, ouvert une école d'apprentis; enfin, imitant l'exemple que l'Angleterre nous donne depuis plus de trente ans, on a constitué un magasin scolaire qui, centralisant tous les objets nécessaires dans une école, permet de les distribuer rapidement, d'en surveiller l'emploi et de réaliser de grosses économies, grâce à un atelier de réparations qui fonctionne sans désemparer. Il est intéressant de visiter ce magasin, qui est situé sur le boulevard Morland, — c'est l'île Louviers, réunie à la terre ferme depuis 1843, — et qui fait partie du garde-meuble de la ville. Lorsque j'ai pénétré dans la cour, je me suis arrêté avec un battement de cœur involontaire, car elle était pleine de tas de débris noircis et comme carbonisés qui représentent tout ce qui reste des objets d'art et d'orfévrerie retrouvés sous les décombres de l'Hôtel de Ville incendié. Dans d'immenses galeries divisées par des planchers de sapin entourés de barrières à claire-voie, on a rassemblé tous les gros meubles utiles dans les classes : les chaires réservées aux professeurs, les tableaux noirs et les tables destinées aux élèves. Rien ne paraît plus simple au premier abord que de faire des tables et des bancs pour des écoliers; c'est pourtant un problème qu'il n'est pas toujours facile de résoudre, car rien n'est plus contraire à l'hygiène, à la discipline, à la morale même et à la bonne tenue des classes, c'est-à-dire à tout ce qui facilite l'enseignement, que ces longues tables où les enfans sont pressés les uns contre les autres, comme je l'ai vu dans une école où 12 enfans, assis devant une table longue de $3^{m},75$, n'avaient pas la liberté de mouvemens nécessaire pour écrire. Toutefois il faut tenir compte de l'exiguïté des classes et du nombre des écoliers; à force de tâtonner et d'étudier la question, on s'est arrêté à un banc-table muni de pupitres qui au maximum pourra recevoir 5 enfans; mais, toutes les fois que l'emplacement le permettra, on isolera les élèves autant que possible en leur créant à chacun une sorte de petit bureau particulier. Une autre galerie, séparée en un grand nombre de chambrettes, renferme les livres, les cahiers, les plumes de fer, les crayons, les ardoises, les cartes, les sphères, les compendiums métriques, la craie et tout le menu bagage de l'élève. Cependant il ne suffit pas d'outiller l'élève, il faut outiller l'école; il faut des rideaux aux fenêtres, un christ sur la muraille, une pendule pour indiquer l'heure, des balais pour nettoyer les classes, des arrosoirs pour l'arroser; s'il y a un jardin, il faut des râteaux,

des louchets et des pelles; je n'en finirais pas, si je voulais énumérer tous les ustensiles qui font partie de ce qu'on appelle le mobilier scolaire. On peut apprécier l'activité de ce service : en 1872, on a livré aux écoles des tables-bancs représentant 16,149 places, 300 bureaux de maître, 300 bibliothèques, 325 tableaux noirs, 2,461 éponges à tableaux, 2,068 paires de rideaux; pour le seul trimestre de janvier-avril 1873, je compte 98,754 volumes, 448,050 cahiers et 434,100 plumes de fer. Si les enfans de Paris ne s'instruisent pas, ils n'en accuseront pas leur outillage, car on ne le leur marchande guère.

Grâce aux ressources extraordinaires, on a déjà créé 22,000 places, je l'ai dit tout à l'heure; mais le crédit n'est pas épuisé, et l'on va en avoir 23,000 autres en construisant de nouvelles écoles. Lorsque ce progrès sera réalisé, tous les enfans qui devraient fréquenter les classes trouveront-ils place sur les bancs de l'enseignement primaire? — Non. — D'après une statistique faite en 1871, Paris possède 341 établissemens scolaires élémentaires, qui se subdivisent ainsi : 94 salles d'asile, dont 65 laïques et 29 congréganistes, — 123 écoles de garçons, dont 69 laïques et 54 congréganistes, — 124 écoles de filles, 65 laïques et 59 congréganistes; ceux-ci sont donc en minorité, puisqu'ils ne dirigent que 142 établissemens, tandis que les laïques en possèdent 199. Ces 341 salles d'asile et écoles peuvent recevoir 89,012 élèves. Or le nombre des enfans en âge de fréquenter ces deux sortes d'établissemens est de 259,517 (1). La différence est notable, elle dépasse 170,000; mais, pour rester dans la vérité, il faut se hâter d'en déduire 102,500 enfans qui reçoivent l'instruction première dans leur famille ou dans les pensionnats, et 22,000 auxquels on a fait place dans les écoles publiques; reste donc 46,000 enfans qui par suite de l'indifférence des parens ou du défaut de vacances dans les écoles échappent aux bienfaits de l'enseignement. Lorsqu'on aura mené à bonne fin les travaux qui doivent mettre 23,000 places au service des nouvelles générations, qu'on aura construit les 35 écoles ou groupes d'écoles projetées, nous nous trouverons en présence de 23,000 pauvres petits êtres qui ont besoin d'apprendre, et pour lesquels la ville ne se lassera pas de mettre en pratique la maxime divine : *Sinite parvulos ad me venire* (2).

L'enseignement primaire distribué dans les salles d'asile et dans les écoles de Paris est excellent : il donne à l'enfant des notions

(1) Ces chiffres sont empruntés au dernier dénombrement général de la population fait en 1866.

(2) Voyez *l'Instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine* (1871-1872). C'est la meilleure page de l'histoire de la ville de Paris.

générales suffisantes, et le conduit même assez loin dans l'histoire, le calcul et la géographie. Dans les salles d'asile, où l'enfant peut séjourner de deux à six ans, l'instruction qu'il reçoit est fort embryonnaire; elle lui apprend à démêler un peu l'écheveau de ses pensées, elle attire son attention sur les objets usuels, elle l'initie aux premiers principes de la lecture et de l'écriture, elle lui fait résoudre de très faciles problèmes qui ne dépassent pas la soustraction; par la gymnastique cadencée qu'elle lui impose, elle l'amuse, rhythme ses gestes et développe ses mouvemens; par les vers puérils qu'elle lui fait chanter sur des airs connus, elle met dans sa petite tête des vocables dont il demande l'explication, des préceptes de morale et d'hygiène quotidienne. Ne ferait-elle que le retenir et l'empêcher de courir dans les rues, elle lui rend un service signalé. Rien n'est plus divertissant à voir que ces bambins rangés à la file, les mains sur les épaules les uns des autres, marchant bruyamment en mesure et chantant, sur l'air des *Alsaciennes : Nous nettoierons nos chaussures et nous laverons nos mains*, ou de les regarder lorsque, guidés par la baguette du moniteur, ils braillent à tue-tête : *Ba, bé, bi, bo, bu!* Parfois, lorsqu'ils reniflent trop fréquemment, on interrompt la leçon et on leur dit : Mouchez-vous! Alors tous à la fois ils tirent de leur poche une loque informe et se mouchent avec un ensemble extraordinaire, puis ils se remettent à crier de plus belle : *Ba, bé, bi, bo, bu!* Il faut être là quand ils arrivent de la maison paternelle, le petit panier au bras, la mine fouettée par le froid du matin. La directrice, la sous-maîtresse, une bonne, les reçoivent, les mènent près d'un grand lavoir en marbre, et leur donnent là des soins de propreté dont ils n'ont que trop souvent besoin. Lorsqu'un enfant vient à l'asile, propret, débarbouillé, peigné, il affirme par ce seul fait la moralité de sa famille.

A l'école, c'est plus sérieux : on ne chante plus, on ne marche pas en cadence; les enfans sont déjà de petits personnages pénétrés de l'importance de leur rôle; cela ne les empêche nullement de sauter comme des cabris pendant les récréations, lorsqu'il y a une cour, ce qui ne se rencontre pas aussi souvent qu'on pourrait le désirer. Selon que les enfans sont plus ou moins nombreux, l'école est divisée en plus ou moins de classes; j'en ai compté dix à l'école de la rue Morand. La classe est une grande salle éclairée par des vitrages latéraux; le maître est dans une chaire assez élevée et domine les écoliers, qui sont assis sur des bancs placés devant des tables munies d'encriers; sur la muraille se détache l'image de celui qui recherchait les enfans et qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres; » puis sont accrochés des tableaux noirs, des cartes

géographiques, des tableaux d'histoire naturelle élémentaire. Dans un coin, voici la petite bibliothèque, sur laquelle on a placé une sphère terrestre; plus loin, une armoire contient tous les ustensiles qui peuvent servir à démontrer le système métrique, depuis le litre jusqu'à la chaîne d'arpentage. C'est complet, et un maître intelligent peut tirer bon parti de cet outillage. Dans les classes élémentaires, on se contente de suspendre des tableaux de lecture, dont plusieurs m'ont paru conçus sans méthode et trop au hasard (1). On est assez silencieux, les devoirs sont bien faits, les dictées sont bonnes, l'orthographe est très souvent irréprochable, et le corps d'écriture nettement formé. On profite de toute occasion pour inculquer aux enfans des idées de morale, de respect, de sobriété. Autant que l'école le permet, on mêle à l'enseignement une dose appréciable d'éducation. J'ai entendu un instituteur raconter l'histoire des patriarches; arrivé à Noé, il sut parler de l'ivresse en termes que n'aurait point désavoués un membre de la Société de tempérance.

En général, la leçon n'est qu'une série d'explications renouvelées qui met le professeur en rapports constans et personnels avec ses élèves; plût au ciel que ce système fût adopté pour l'enseignement secondaire, car il produit d'excellens résultats. J'ai été très vivement frappé d'entendre des fillettes et des garçonnets de douze à treize ans, interrogés par moi au hasard, répondre très lestement et sans erreur à des questions sur les règnes de Charles VI et de Louis XI. J'ai renouvelé l'expérience dans plusieurs écoles, laïques ou congréganistes, et j'ai emporté cette conviction, qu'une causerie du maître, interrogeant tous ses élèves à la fois, excitant leur émulation, posant la question et disant : Qui veut la résoudre? est un mode d'enseignement qui anime l'écolier, l'occupe, le réveille et lui apprend, — toute l'éducation est là, — à faire un effort sur lui-même. Le programme d'études rédigé par la direction de l'enseignement primaire, le journal des classes, l'ordre des exercices imposés, sont suivis à la lettre; mais tant vaut le maître, tant vaut l'école, et les instituteurs qui ne voient dans la pédagogie qu'une besogne rebutante n'auront jamais que de fort médiocres élèves, tandis que ceux qui aiment leur métier, qui sentent qu'ils remportent une victoire toutes les fois qu'ils fécondent les facultés natives de l'enfant, qui en un mot ont le feu sacré, obtiennent de

(1) Notamment ceux-ci, que j'ai relevés dans une salle d'asile : « le merle noir et le bel insecte; — Martin, tu es leste, ôte ta veste et saute à la mer; — il faut aimer la vertu; — le brave monte à la grande brèche; — le nègre prépare le sucre si bon; — Clémentine a du chagrin. » Autant que possible les exemples de lecture doivent être composés de façon à donner à l'enfant une notion utile quelconque.

leurs écoliers de véritables tours de force. Dans la Rue-Neuve-Coquenard, au fond d'une impasse, un instituteur laïque a su inspirer la passion de la géographie aux enfans qu'il dirige, et avec eux il a créé un chef-d'œuvre. Sur les murailles du préau de l'école, il a fait peindre par des élèves de douze à quatorze ans dix-neuf grandes cartes géographiques et vingt et une plus petites. On ne s'est pas contenté de figurer les cinq parties du monde, on a pris l'Europe, on a pris la France, et on les a représentées aux différentes phases de leur histoire; de plus, des tableaux réellement peints et dessinés donnent la hauteur comparative des montagnes et le cours des principaux fleuves du monde. Ce travail est admirable et a dû exiger des études très sérieuses de la part de ceux qui l'ont exécuté. — Les tableaux couvrent les murs du préau, c'est-à-dire de l'endroit où les enfans mangent, où ils déposent leurs casquettes, où ils jouent, car il n'y a pas de cour; ils sont donc dans l'endroit le plus exposé aux avaries de toute sorte, — eh bien! toutes ces belles cartes sont indemnes, pas une d'elles ne porte seulement trace d'un coup de crayon; — me rappelant la façon dont nous traitions les murs du collége, je n'en croyais pas mes yeux.

Il est impossible d'étudier attentivement les écoles primaires sans reconnaître que la femme possède des facultés pédagogiques bien supérieures à celles de l'homme; chez elle, c'est comme un instinct : tout concourt à le développer, sa mission naturelle et ses goûts. Pendant que le petit garçon casse le nez de son pantin et lui ouvre le ventre pour voir ce qu'il y a dedans, la petite fille dorlote sa poupée, la couche, la soigne, la gronde, l'instruit, et bien souvent lui fait une morale dont elle aurait besoin elle-même. Cette sorte de maternité latente apparaît chez des institutrices de vingt ans et chez des sœurs de charité. Les Américains et les Suédois ne l'ignorent pas, car c'est aux femmes qu'ils confient l'éducation des enfans des deux sexes jusqu'à l'âge de douze ans, et ils font bien. Du reste, comme écolières, les petites filles sont plus intéressantes que les petits garçons; bien plus que ceux-ci, elles sont ambitieuses, ardentes, primesautières, elles veulent tout apprendre et demandent toujours à répondre, même quand elles ne savent rien. Elles ont de jolies mines effarouchées lorsqu'on les gronde, et pendant les récréations elles causent entre elles, se groupent comme pour se recevoir mutuellement, et se divertissent fort à jouer à « la madame. »

Lorsqu'on pénètre dans une école de filles, qu'on voit les escaliers cirés, les vitres bien transparentes, les tables frottées à la cire, il est inutile de demander si l'on est chez des congréganistes ou des laïques; on est dans une maison dirigée par les sœurs de Saint-

Vincent de Paul. Elles n'ont pas d'autre coquetterie, mais elles savent la pousser jusqu'aux extrêmes limites du possible; la classe est moins morose, les cuivres reluisent, des rideaux éclatans de blancheur tombent le long des fenêtres, chaque encrier est entouré d'une rondelle de drap qui épargne bien des taches au pupitre, et contre la muraille, à la place d'honneur, s'élève une statuette de la Vierge environnée de fleurs en clinquant. Elles sont charmantes avec les enfans, ces saintes filles, et s'en font adorer, ce qui rend le travail de la classe singulièrement facile; alertes, fort jeunes pour la plupart, assez fières de la bonne tenue des salles, elles vont et viennent à travers les bancs avec une prestesse élégante que leur gros vêtement de laine n'alourdit pas, donnant un conseil, corrigeant une faute, très gaies, toujours souriantes et fort occupées de leur jeune troupeau. Dans une de ces maisons, j'ai été reçu par la supérieure; j'ai vu une femme d'une cinquantaine d'années, de façons exquises, aux traits fins, aux yeux spirituels et doux. Je l'ai regardée, et j'ai reconnu une personne que j'avais rencontrée jeune fille dans le monde au temps de ma jeunesse. Son entrée dans les ordres avait fait un certain bruit jadis; elle s'est consacrée au dur labeur de soigner les malades, de secourir les pauvres, d'élever les enfans. Il y a dans la pâleur profonde de son visage et dans son sérieux sourire la sérénité d'une âme appuyée sur des réalités inébranlables; sous l'humble cornette et sous la robe de bure de la religieuse, elle cache un grand nom et un cœur que la charité dévore. Je me suis éloigné sans lui laisser soupçonner que je l'avais reconnue; ai-je besoin de dire que son école mérite d'être citée comme modèle?

Le personnel enseignant employé dans les établissemens communaux de Paris ne mérite que des éloges : il y a bien par-ci par-là quelque directrice qui ne serait pas fâchée de laisser entrevoir qu'elle descend directement des Mérovingiens, ou quelque directeur qui n'a d'autres moyens de discipline que « la majesté du regard, » — le mot m'a été dit; — mais ce sont là des défauts qui n'altèrent en rien la qualité réelle, le dévoûment sans relâche dont les instituteurs et les institutrices font preuve à tous les degrés. Si les maîtres sont bons, si pour la plupart les écoliers sont attentifs, si l'enseignement est très bien combiné et habilement donné, que manque-t-il donc à beaucoup de nos écoles pour être parfaites? Il leur manque tout simplement d'être appropriées à l'objet en vertu duquel elles ont été créées, — il leur manque d'être des écoles. Celles qui ont été construites exprès dans les quartiers nouvellement annexés, ou dans ceux qu'on a vivifiés en y traçant de larges voies de communication, sont excellentes. Elles ont été bâties en

vue d'un but défini qui a été parfaitement atteint. Les écoles de la rue de Puebla, de la rue Malesherbes, de la place de la Mairie au XIVe arrondissement, la salle d'asile de la rue Leclerc, de la Tombe-Issoire, sont irréprochables; on y trouve des préaux, des cours plantées, de vastes classes, de l'air et de l'espace, c'est-à-dire de l'hygiène et une surveillance possible. Il n'en est point ainsi partout. Rue Morand, dans le populeux quartier de la Roquette, où les enfans anémiques et faibles ont besoin de soleil et de verdure, l'école, remarquablement tenue du reste, renfermait 985 enfans le jour où je l'ai visitée, — j'en ai compté 98 dans une seule classe, — et pour toute cette marmaille turbulente et joueuse, qu'on entasse dans des salles étroites, mal distribuées, insuffisantes à tous les points de vue, on dispose de deux petites cours dont l'ensemble représente 447 mètres carrés, emplacement bon pour la récréation de 25 ou 30 enfans.

Mais il est un arrondissement de Paris, — le plus riche peut-être, — où les écoles, les salles d'asile sont vraiment lamentables; c'est le 2e, qui forme une sorte de triangle dont la base est le boulevard Sébastopol, et dont le sommet aboutit au point d'intersection des boulevards de la Madeleine et des Capucines, par la rue aux Ours, la rue Neuve-des-Petits-Champs, les boulevards des Italiens, Poissonnière et Bonne-Nouvelle. Certes, dans les groupes parisiens, c'est là un des plus actifs, un des plus commerçans, un des mieux peuplés; c'est précisément cela qui fait les écoles si défectueuses. En effet, s'il n'a pas été difficile de trouver de vastes terrains dans les quartiers excentriques, où la propriété n'a qu'une valeur très restreinte, il n'est point aisé de découvrir les emplacemens convenables pour une école dans cet immense écheveau de rues étroites, où les maisons à cinq et six étages sont si pressées qu'elles semblent empiéter les unes sur les autres : aussi a-t-on été obligé d'utiliser les locaux que la ville possédait, et ils sont affreux. Rue de la Lune, dans une maison de physionomie douteuse, on pousse une porte bâtarde, on gravit un escalier fermé d'une petite barrière, et l'on arrive à une école telle qu'il faut le génie de sœurs de Saint-Vincent de Paul pour en tirer parti. Rue du Sentier, grandes salles il est vrai, mais pas de cour, pas de jardin pour les enfans; un préau sans lumière, qu'on est forcé de consacrer à une classe supplémentaire, car il y a plus d'écoliers que de places normales. Cour des Miracles, dans cette ancienne truanderie du moyen âge, où Louis XVI avait voulu établir le marché à la marée et aux salines, le spectacle est navrant; il est vraiment cruel de retenir des enfans dans des conditions pareilles. La maison scolaire occupe tout le fond de la place : au rez-de-chaussée une salle d'asile,

au second étage deux écoles, les garçons d'un côté, les filles de l'autre. La salle d'asile n'a pas de jardin, pas même une de ces petites cours de souffrance comme il en existe souvent à Paris entre les maisons mitoyennes; dans un préau sans jour et sans lumière, infecté, malgré tous les soins imaginables, on réunit 150 enfans de deux à six ans. On a beau les débarbouiller constamment, ils sont toujours malpropres; on dirait que cette vieille masure les salit d'elle-même. Les exercices qu'on leur fait faire, les mouvemens gymnastiques dont on cherche à les amuser, ne remplacent pas le jeu au grand air, qui est indispensable à des bambins de cet âge. Ils sont tristes, ils s'ennuient, ils s'endorment malgré eux dans la lourde atmosphère qui les oppresse. Il y a plus, le danger du séjour dans ce mauvais local se révèle parfois d'une façon redoutable. Un enfant a mal aux yeux, puis un second, puis un troisième, tout à coup une épidémie ophthalmique se déclare, et l'on ne voit plus que de pauvres petites paupières rouges et tuméfiées. On appelle un médecin, on le consulte; il répond : « Démolissez votre salle d'asile et construisez-en une autre. » Comme ce sont là des remèdes qu'on ne trouve pas chez l'apothicaire du coin, les petits continuent à souffrir. Les écoles sont dans des conditions semblables. On gravit deux étages pour arriver à celle des filles, et quand on demande où jouent les enfans, on vous conduit dans un vaste grenier dont on a jeté les murs de refend par terre pour en faire une seule pièce, si grande maintenant, si disproportionnée, que le plancher a trop de *volant*, et qu'il s'effondrerait sur l'étage inférieur, si les enfans, toujours surveillés, n'étaient forcés de modérer leurs ébats. La directrice demeure dans la maison; j'ai traversé son appartement, il y pleuvait. Il y a là un danger permanent dont il est temps de se préoccuper; une telle école ne peut plus subsister dans Paris, elle est en contradiction flagrante avec les efforts généreux que l'on fait chaque jour pour développer l'enseignement primaire. Il faut tout simplement prendre cette laide Cour des Miracles et y créer un groupe scolaire modèle, qui est dû à un quartier très laborieux, très intéressant et dont les contributions s'élèvent à une somme considérable.

Les enfans reçoivent donc dans nos écoles, malgré l'état défectueux de quelques-unes d'entre elles, une instruction très sérieuse et vraiment bonne; — je ne parle que de Paris, presque tout est à faire dans les départemens. Beaucoup n'en profitent pas encore : nous avons cité des chiffres; il suffit du reste de parcourir certains arrondissemens, de voir les gamins jouer dans les rues, pour se convaincre que toutes les familles n'ont pas compris la nécessité de l'enseignement; mais cet enseignement profite moins qu'on ne pour-

rait le croire à ceux qui l'ont recherché. Vers quatorze ou quinze ans, l'enfant quitte les classes et entre à l'atelier. D'autres objets sollicitent son attention, d'autres soucis l'occupent, et bien souvent, trop souvent, le bénéfice des années scolaires est anéanti, le souvenir s'efface, et de ce qu'on avait appris jadis il ne reste plus rien. Quelques-uns, plus perspicaces ou plus ambitieux que les autres, suivent les classes d'adultes, ouvertes le soir pour les ouvriers; mais le cabaret et le reste ont tant de sollicitations qu'il faut presque admirer les jeunes gens qui, libres, ne désertent pas tout à fait l'école. Pourtant la ville de Paris ne marchande guère les encouragemens; si elle a trouvé un écolier studieux et bon sujet, elle l'admet à l'école Chaptal, d'où il peut entrer à l'École centrale ou même à l'École polytechnique. Dans les deux cas, la ville n'abandonne pas son pupille; conjointement avec le ministre de l'agriculture et du commerce ou le ministre de la guerre, elle lui fournit une bourse qui lui permet de sortir de ce long apprentissage gratuit avec le diplôme ou le grade d'ingénieur. Mercier écrivait de son temps : « Avec des nourrices, des gouvernantes, des précepteurs, des colléges et des couvens, certaines femmes ne s'aperçoivent presque pas qu'elles sont mères. » Mercier ne pouvait parler que des femmes riches; que dirait-il aujourd'hui en voyant que Paris accepte, recherche cette délégation de maternité? A l'enfant qui vient de naître, elle ouvre les crèches (1) et l'y garde jusqu'à l'âge de deux ans; de deux à six ans, elle le prend dans ses salles d'asile; de six ans à quatorze, elle lui donne l'enseignement dans ses écoles; plus tard, elle peut l'initier à l'enseignement secondaire à Turgot, à Chaptal, à Rollin, et le suivre, en subvenant à ses besoins, sur les bancs des écoles supérieures. En réalité, on ne peut mieux faire.

Les maires de leur côté ne sont pas restés oisifs, ils se sont associés dans la mesure des ressources dont ils pouvaient disposer aux efforts accomplis par l'autorité dirigeante. Dans presque tous les arrondissemens, on est parvenu à créer, à l'aide de dons volontaires, une caisse des écoles. Cette institution, si elle est développée avec persistance, rendra de grands services. Grâce à elle, on pourra augmenter l'outillage scolaire et distribuer partout ces tableaux d'histoire naturelle élémentaire dont j'ai déjà parlé; on pourra donner aux enfans des vêtemens, des chaussures et certains médicamens, tels que l'huile de foie de morue et le vin de quinquina, dont ils n'ont que trop besoin pour combattre leur débilité

(1) Les crèches sont une fondation due à l'initiative individuelle; la ville ne leur donne qu'une modeste subvention annuelle de 600 francs. Cette œuvre a été établie à Paris en 1844 par M. Marbeau.

constitutive, et leur remettre, au lieu de livres de prix, des livrets de caisse d'épargne, qui seront un encouragement pour eux et pour leurs parens; on les fera soigner gratuitement lorsqu'ils seront malades, on arrivera même à leur ouvrir des carrières industrielles que la pauvreté leur interdit. Malheureusement, pour remplir la caisse, c'est à l'initiative individuelle qu'on s'adresse, — avec discrétion, afin de ne point l'effaroucher, car on sait qu'elle est volontiers récalcitrante. C'est là cependant une œuvre sérieuse et très bonne à laquelle il est généreux et opportun de s'associer; il m'est pénible de dire qu'elle est accueillie avec indifférence, et que dans certains arrondissemens, malgré le dévoûment et l'appel réitéré des maires, elle ne produit pas ce qu'on est légitimement en droit d'attendre. Je prendrai pour exemple le VIIIe arrondissement, — je le connais spécialement, et je n'avance rien d'excessif en disant que c'est un des plus riches de Paris; — en 1872, on n'y a récolté que 20,390 francs, offerts par 231 donateurs; c'est fort médiocre et peu en rapport avec les grandes habitations des Champs-Élysées, du boulevard Haussmann, du boulevard Malesherbes et du faubourg Saint-Honoré.

Ce grand mouvement qui part de la direction de l'enseignement primaire, à la ville, qui est noblement encouragé par le conseil municipal et favorisé par les maires, atteindra-t-il son entier développement sans rencontrer d'obstacles? Je voudrais pouvoir l'affirmer, mais nous avons vu poindre une question qui peut paralyser tant de beaux efforts. Beaucoup d'esprits sérieux veulent que l'instruction soit exclusivement laïque. Il ne faut pas se faire illusion, il ne s'agit pas seulement de rapporter la loi du 15 mars 1850 et de déposséder les congréganistes du droit d'enseigner; on veut aller beaucoup plus loin, et supprimer de l'éducation tout ce qui a trait à la religion catholique, car l'enseignement laïque actuel comporte l'étude de l'histoire sainte et du catéchisme. Or je crois qu'à tous degrés l'enseignement doit être libre, parce que la liberté crée la concurrence, que la concurrence détermine l'émulation, et que l'émulation engendre le progrès. Tout corps privilégié s'endort fatalement dans ce qu'il appelle la tradition, c'est-à-dire dans la paresse, et ne produit plus; on sasse, on ressasse, et l'on tourne dans le même cercle où les esprits les plus vifs ne tardent pas à s'étioler. Il est donc fort utile que l'université et le clergé se trouvent face à face, ne serait-ce que pour se réveiller mutuellement; mais à un autre point de vue on peut être surpris que cette question ait été soulevée, car il y a autant d'intolérance à empêcher un homme d'aller à la messe qu'à le forcer d'y aller. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que ceux qui demandent l'enseignement exclusivement

laïque se disent volontiers libres penseurs. La liberté est une; on fait acte de libre pensée en croyant à une religion quelconque tout aussi bien qu'en ne croyant à rien du tout. On semble n'avoir jamais compris en France que la liberté est le droit qui appartient à chacun de se conduire selon ses inspirations intimes en se conformant aux lois. Décréter un enseignement spécialement laïque ou spécialement religieux, c'est commettre un attentat contre la liberté de conscience, la plus précieuse de toutes, car c'est elle qui forge l'homme pour le grand combat de la vie.

II. — L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

L'enseignement secondaire ressemble en ce moment à certains malades : il subit une crise; il en sortira vivifié, nous l'espérons. Si l'enseignement primaire est destiné à développer l'enfant, le but de l'enseignement secondaire est de former l'homme; on peut reconnaître, sans être pessimiste, qu'il remplit fort mal sa tâche depuis longtemps déjà. Souvent on a essayé d'y introduire des modifications importantes; il faut croire que l'on a fait fausse route, car les tentatives n'ont abouti à rien. Ce qui pèse sur l'enseignement secondaire, c'est un système, une tradition si lourde, qui paraît si imposante qu'elle neutralise tous les efforts. En effet, si dans ce siècle-ci on a pu créer l'enseignement primaire, qui n'existait réellement pas, on a reçu du passé une méthode d'enseignement secondaire qui avait fait merveille, qui a été aveuglément suivie, et qui est absolument insuffisante aujourd'hui.

Lorsque de 1806 à 1808 Napoléon reconstitua l'université, il n'y avait plus de corps enseignant en France; les ordres religieux scolaires, détruits et dispersés par la révolution, n'avaient point été relevés; on avait ouvert par-ci par-là de médiocres pensions libres où l'on apprenait quelques bribes de latin et de français. On se souvint alors que les pères jésuites avaient eu de grands succès dans l'enseignement pendant le XVIIIe siècle, et que tout ce qui avait eu une valeur quelconque était sorti de leurs mains. En effet, ils avaient excellé à faire ce qu'on appelait des sujets brillans, fils de la noblesse, de la finance, de la robe, de la bourgeoisie enrichie, qui, devant entrer fort jeunes dans le monde et parler de tout sans dire trop de sottises, effleuraient la surface des choses et n'approfondissaient rien. C'est aux jésuites qu'on doit les résumés, les *conciones*, les *excerpta*, les *selectæ*, qu'il suffit d'avoir lus attentivement pour avoir l'air de savoir quelque chose : méthode très facile, mais décevante au premier chef, car elle est tout extérieure.

Ce système d'éducation sembla une merveille dans un pays où le « pour paraître » du baron de Fœneste a toujours été le mot d'ordre le mieux obéi. Par ce moyen, les professeurs et les élèves trouvent leur besogne toute mâchée dans les livres et dans une série de dictionnaires qui excellent à résoudre les difficultés. Ce mode d'enseigner fut imposé à l'université; il a prévalu, il prévaut encore. En définitive, c'est l'enseignement mécanique et machinal, qui substitue l'action de la mémoire à celle du raisonnement. La grammaire, la syntaxe, l'histoire, le grec, le latin, les sciences exactes même, tout fut « appris par cœur. » La mémoire, surchargée de mots, de règles abstraites, de phrases isolées, de faits dégagés des causes et des conséquences, compte sur elle-même et se fait défaut; l'enfant auquel on n'a pas enseigné que toute éducation doit avoir pour principe trois termes corrélatifs qui sont attention, comparaison, raisonnement, l'enfant oublie à mesure qu'il apprend, et en général les élèves sortent du collége dans un état d'ignorance qu'on ne soupçonne pas, et que nous aurons à constater en parlant des examens du baccalauréat ès-lettres.

C'est là le vice fondamental de notre enseignement secondaire, il surmène la mémoire et ne développe ni l'esprit, ni l'intelligence. Aussi, au lieu de former des hommes ayant des notions générales et pouvant en tirer les conséquences logiques, il fait des savantassons qui ne savent rien et sont souvent incapables, deux ans après leur sortie des écoles, d'expliquer un vers de Virgile ou de citer une date d'histoire. Si la méthode générale est vicieuse, la méthode particulière appliquée à l'enseignement des différentes facultés que l'enfant doit s'approprier n'est pas meilleure; est-il croyable que l'on apprenne encore la règle dite du *que retranché*, c'est-à-dire une règle en vertu de laquelle les Latins supprimaient un vocable qui n'existait pas dans leur langue?

La conséquence du système adopté est assez singulière; personne ne fait rien, ni l'élève, ni le maître d'étude, ni le professeur. On sait comment les choses se passent : pendant les classes, le professeur dicte les devoirs à faire et indique les leçons à apprendre; pendant l'étude, les élèves apprennent leurs leçons et font leurs devoirs. Donc le professeur leur donne à travailler, le maître les regarde travailler, mais en réalité, sauf quelques honorables exceptions, personne ne les *fait* travailler, ce qui pourtant est le but suprême de l'enseignement. Ah! combien la méthode usitée dans les écoles primaires est meilleure et plus féconde! Au lieu de laisser l'enfant en présence d'une dictée maussade, de leçons dont il retient les mots sans en pénétrer le sens, de livres dont la vue seule

l'ennuie, on cause avec lui, on l'interroge, on le met tout doucement sur la voie des réponses, on excite son jeune esprit à la recherche, au raisonnement, on le force, pour ainsi dire, à faire constamment des découvertes personnelles dont il est très fier, qui l'encouragent et lui prouvent qu'avec de la réflexion on parvient à dénouer bien des difficultés.

Il y a dans les apocryphes, au chapitre XLVIII de l'*Évangile de l'enfance*, un passage qu'il est bon de citer, car il renferme une méthode complète d'enseignement. Jésus veut aller à l'école, on l'y conduit. « Quand le maître vit Jésus, il écrivit un alphabet et lui dit de prononcer *Aleph;* quand il l'eut fait, il lui dit de prononcer *Beth.* Le seigneur Jésus lui dit : Dis-moi d'abord quelle est la signification d'*Aleph*, et alors je prononcerai *Beth.* » C'est là en effet l'élément même de l'instruction : expliquer à l'enfant ce qu'il est en train d'apprendre, et s'assurer qu'il a bien compris avant de passer à une autre démonstration. Pour parvenir à ce but, les classes, les études de nos lycées, devraient être des sortes de conférences où le professeur, le maître d'étude, les élèves, toujours en communication, en conversation, tiendraient sans cesse les esprits en alerte, et éclairciraient ensemble les points obscurs de toutes les matières enseignées. Loin de fatiguer les écoliers, on les reposerait de la sèche discipline, de l'uniformité de la vie de caserne, par ces exercices intellectuels combinés de manière à ne faire entrer dans la mémoire que ce qui aurait déjà passé par le raisonnement. Ce qu'un enfant a raisonné, il le retient, et plus tard, devenu homme, il s'en souvient encore.

Une autre cause a eu sur l'enseignement secondaire une influence désastreuse, c'est ce que l'on appelle le concours général. Tous les ans, les différens lycées de Paris envoient leurs élèves les plus forts à la Sorbonne; là ils composent ensemble, et les plus habiles reçoivent des prix dans une cérémonie solennelle, publique, qui s'ouvre invariablement par un discours latin dont la rédaction est confiée à un professeur de rhétorique. L'origine de cet usage mérite d'être rapportée. Un ancien chanoine de Notre-Dame de Paris, nommé Louis Legendre, mort en 1733, fit donation au chapitre d'une somme dont la rente devait être employée à donner tous les quatre ans des prix aux écoliers auteurs des meilleures pièces de vers latins et français; dans le cas où le chapitre n'accepterait pas, les cordeliers de Paris devaient lui être substitués. Le chapitre et les cordeliers refusèrent, et le testament fut attaqué par des collatéraux; le parlement débouta ceux-ci et accorda la jouissance du legs à l'université, qui fut chargée d'exécuter les volontés du tes-

tateur. — Le procès avait duré longtemps, car la première distribution eut lieu le 23 août 1747; elle se renouvela sans interruption, excepté de 1794 à 1800. En 1793, chaque lauréat reçut une couronne de chêne et — un exemplaire de la constitution! Depuis 1801, cette cérémonie s'est régulièrement continuée tous les ans. C'est la grande fête de l'enseignement secondaire, et c'est de là malheureusement que les maisons scolaires publiques ou privées tirent leur bonne ou leur mauvaise réputation. Les conséquences sont fort graves.

Plus une institution ou un lycée obtient de prix au concours général, plus il voit de familles lui confier d'enfans. Aussi ce n'est pas entre les élèves, c'est entre les chefs d'établissemens que le concours excite plus que de l'émulation; les proviseurs de collége et les chefs de pension rivalisent de zèle, car pour les uns c'est une question de gloriole, pour les autres c'est une question d'argent. A cela, il n'y aurait pas grand mal, si, afin de parvenir à ces prix tant enviés, on ne négligeait absolument la masse des élèves pour ne s'occuper exclusivement que de ceux qui, par leur intelligence plus développée ou leur travail plus assidu, sont aptes à être couronnés par la main du ministre lui-même, au son de la musique, dans la grande salle de la Sorbonne. Dans une classe composée en moyenne de cinquante élèves, le professeur en soigne attentivement, en *chauffe* sept ou huit qui ont chance de réussir dans les compositions solennelles. « Aller au concours » est une locution qui revient incessamment dans le langage de tous les pédagogues de l'enseignement secondaire. Les autres élèves, pendant qu'on bourre leurs camarades favorisés de grec et de latin, lisent de mauvais romans (1). Pour les maîtres de pensions particulières, avoir des prix au concours devient l'affaire vitale, et, plus encore que dans les colléges, tout y est sacrifié. L'âpreté au gain les surexcite à tel point qu'il n'est pas d'efforts dont ils ne soient capables, afin de pouvoir faire insérer des réclames retentissantes à la troisième page des grands journaux, où ils énumèrent complaisamment tous les succès que leurs élèves ont remportés. C'est pour eux une sorte de nécessité, ils y gagnent leur vie, et bien souvent y font fortune. Cette excessive ambition a du moins un bon côté qu'on ne soupçonne guère; comme il faut que leur maison soit célèbre, du moins qu'elle ait meilleur renom que la maison voisine, ils ont des raco-

(1) En 1847, M. Saisset, professeur de philosophie au collége Henri IV, quittait sa chaire, venait s'asseoir devant le premier gradin, où il avait réuni les six *plus forts*, et leur faisait la leçon à voix basse; quand les autres écoliers parlaient trop haut, il s'interrompait pour leur dire : « Ne faites pas tant de bruit, vous nous empêchez de causer. »

leurs qui sont aux aguets, voyagent en province et leur amènent des enfans intelligens, ouverts à l'étude, mais dont les parens ne sont pas assez riches pour acquitter le prix de la pension et les frais universitaires. Ces jeunes phénix sont reçus, élevés, instruits pour rien; ils paient en prix et en accessits. Certes c'est un grand bienfait pour eux; mais quel labeur, et à quelle existence sont-ils condamnés! Pas de sortie le dimanche, pas de promenade le jeudi; du grec, du latin, du latin, du grec, toujours et sans trêve! Un jour, un de ces malheureux demandait à passer la fête de la Pentecôte dans sa famille; on lui répondit : « Y pensez-vous? Le concours approche; sachez au moins reconnaître les sacrifices qu'on fait ici pour vous. » J'en ai connu plusieurs qui sont devenus célèbres et qui ne parlent de ce temps-là qu'avec horreur. Parfois cela tourne assez mal pour le chef d'institution. Une mère fort adroite et peu scrupuleuse avait fait entrer son fils *au pair*, — cela se dit ainsi, — dans un établissement privé; l'enfant, dès la première année, obtint trois prix au concours général. La mère fit mine de vouloir le placer dans une maison rivale, et elle joua si bien son rôle que le directeur lui constitua une pension annuelle de 1,200 fr. à la condition de ne pas retirer son fils.

On voit le résultat le plus clair du concours général; l'instruction des neuf dixièmes des écoliers est outrageusement négligée au profit du très petit nombre qui peut augmenter la réputation ou la vogue d'un établissement scolaire; mais qui oserait parler de le supprimer? On peut affirmer que les 7,500 élèves qui suivent les cours de nos six grands lycées et du petit lycée de Vanves, que les 13,000 qui sont dans les pensions particulières et les 2,200 qui sont répandus dans les institutions relevant de l'autorité ecclésiastique, donnent un contingent studieux singulièrement restreint. Ceux-là seuls travaillent qui se destinent aux écoles spéciales, et encore ils se limitent strictement aux connaissances exigées par les examens. Les autres traînent une enfance oiseuse et pervertie sur les gradins des classes, où ils peuvent végéter à la condition de ne pas trop troubler la discipline. Quand l'âge d'avoir terminé leurs études aura sonné, ils apprendront par cœur un manuel de baccalauréat, afin de subir sans échec cette formalité aussi facile que superflue, puis ils entreront dans la vie, et Dieu seul peut savoir à quoi leur servira cet enseignement, dont ils n'auront retiré qu'un ennui qui a duré huit ans.

Plus d'une fois on a cherché à modifier les méthodes, à les rendre plus pratiques, plus vivantes, et à donner une sérieuse utilité au long apprentissage de l'enfance. Une tentative surtout est restée célèbre : c'est la fameuse bifurcation entreprise par

M. Fortoul en 1852. Cet essai paraissait rationnel cependant et de nature à satisfaire aux exigences des différentes carrières qui s'ouvrent devant les jeunes gens au sortir du collége. Vers le milieu de leurs études scolaires, il leur était permis de bifurquer, c'est-à-dire de choisir la voie des lettres ou celle des sciences, en prévision de la fonction sociale qu'ils voulaient exercer plus tard. Rien n'était plus simple ni plus légitime, et il faut se reporter aux passions latentes de l'époque pour comprendre l'opposition presque générale que souleva cette mesure. On n'y alla pas de main morte, on accusa M. Fortoul d'avoir porté un coup mortel à l'université.

Loin de là, il la sauva peut-être, car à ce moment précis et très troublé de notre histoire elle était condamnée à disparaître. Les trois principaux acteurs du drame où se joua l'existence d'une des plus respectables institutions de notre pays sont morts, et l'on peut raconter des faits qui alors furent ignorés. Après le coup d'état du 2 décembre 1851, le comte de Montalembert fut un des premiers à se rallier à la politique nouvelle, et il eut de fréquens entretiens avec le président. Il obtint de lui que l'université, qu'il lui représentait comme un foyer d'opposition permanente, comme la pépinière où se recrutaient les adversaires de tout pouvoir régulier, serait supprimée, que les colléges même deviendraient des institutions particulières, et l'on devine le parti que pouvaient en tirer ceux qui se croient exclusivement appelés à diriger l'enseignement en vertu de l'axiome : *ad eum qui regit christianam rempublicam, scholarum regimen pertinet.* Jamais l'université n'avait couru un danger pareil, et l'on pouvait croire que c'en était fait de cette vieille mère dont nous sommes tous les enfans. Le décret de confiscation des biens de la famille d'Orléans éloigna M. de Montalembert de Louis-Napoléon ; avec une grande habileté, M. Fortoul profita de cet incident. Il déclara, il prouva que l'université seule était en mesure de donner l'enseignement scientifique, vers lequel se portaient tous les esprits; il démontra que, si on la supprimait, toutes les écoles spéciales allaient être bientôt désertes, au grand détriment de la jeunesse. Il invoqua le souvenir du premier empire, qui avait recréé l'université ; il proposa, comme moyen terme, la bifurcation, qui fut acceptée, et par le fait il sauvegarda un ordre de choses si gravement en péril qu'il fallait « changer ou mourir, » — le mot a été dit. Les adversaires immédiats de l'université ont deviné ce qui s'était passé; ils se sont mis en mesure de profiter d'une occurrence pareille, si jamais elle se représentait, et avec un succès croissant, que nul ne peut nier, ils donnent l'enseignement spécial qui ouvre l'entrée de nos grandes écoles scientifiques.

M. Fortoul fit plus. La loi de 1850 avait singulièrement amoindri

l'influence de l'université en détruisant les académies de province pour constituer un rectorat départemental dont les 89 titulaires n'avaient qu'une importance administrative presque infime. Par la loi de 1854, il rétablit 16 académies provinciales et en plaça les recteurs dans une situation élevée qui leur permit de marcher de pair avec les autres agens supérieurs de l'autorité. Les préfets, les procureurs-généraux, les évêques, se plaignirent; le ministre ne se laissa pas émouvoir, et maintint la haute position qu'il avait faite aux fonctionnaires qui représentaient l'université. On accusa M. Fortoul d'avoir porté préjudice à ces lettres classiques qui jusqu'à présent sont le fond même de l'éducation française; je voudrais que ceux qui témoignent ainsi contre lui pussent lire l'*Instruction générale sur l'exécution du plan d'étude des lycées* du 15 novembre 1854. C'est un cours complet de pédagogie, à la rédaction duquel ont contribué les plus hauts personnages de l'enseignement; si cette instruction avait été suivie, les humanités et les sciences n'auraient plus rien laissé à désirer.

Aujourd'hui, avec d'autres formules et par d'autres moyens, le ministre de l'instruction publique reprend les idées de M. Fortoul. J'ai bien peur que la circulaire du 27 septembre 1872 n'ait le sort de l'instruction du 15 novembre 1854. Il faut peut-être une nouvelle génération pour qu'une révolution sérieuse et féconde soit accomplie dans l'enseignement secondaire. Cette circulaire a soulevé bien des animosités. Dès qu'elle eut paru, un évêque qui doit beaucoup à ses succès pédagogiques déclara dans une lettre publique qu'il fallait « n'en tenir aucun compte. » Il y a là un désarroi, je le répète, dont l'enseignement a cruellement à souffrir et qui, pendant de longues années, peut lui causer un mal irréparable. Il est inutile d'analyser cette circulaire; elle est connue, tous les journaux s'en sont occupés, et la tribune de l'assemblée en a violemment retenti. Elle poursuit le but que M. Fortoul avait tenté de toucher ; elle ne laisse pas aux élèves la liberté de bifurquer, mais, en décidant que nul ne pourra passer d'une classe inférieure dans une classe supérieure sans avoir subi un examen d'aptitude, elle arrive naturellement au même résultat, car l'effet de cette mesure, si toutefois elle est appliquée, — ce qui est douteux, — sera de rejeter hors des humanités les enfans pour lesquels elles n'ont point d'attrait et de les pousser vers les sciences, où peut-être ils rencontreront une voie qu'ils chercheraient en vain ailleurs. De ceci, on n'a trop rien dit, peut-être parce qu'on n'a pas vu jusqu'où s'étendaient les conséquences des prémisses; mais la circulaire supprime les vers latins, et il n'y a pas assez d'anathèmes contre le ministre qui ose porter la main

sur l'arche sainte, en débarrassant les écoliers d'un exercice purement mécanique et fastidieux. On n'a point ménagé les expressions, on a parlé de « la ruine des humanités et du renversement de la haute éducation intellectuelle en France : » ce n'est que puéril; le sort du pays n'est compromis en rien parce que des enfans ne feront plus de vers latins boiteux et inintelligibles.

Loin de trouver cette circulaire trop radicale, quelques réformateurs ont estimé qu'elle était trop timide, qu'elle ne va pas jusqu'au but, et qu'au moment de l'atteindre elle hésite, se détourne et s'arrête. En effet, elle passe devant le discours latin, mais elle n'ose pas le renverser, et cependant elle laisse deviner ce qu'elle en pense. On dit que c'est se payer de mots, et qu'en réalité le discours latin, qui pouvait avoir sa raison d'être au siècle dernier à cause des vieux usages universitaires si longtemps conservés pour les examens, n'a plus rien à faire de notre temps; on dit encore qu'il soumet l'élève à une sorte de casse-tête chinois sans profit, et que le dernier des portefaix romains de l'époque césarienne se pâmerait de rire en écoutant nos meilleures phrases latines. Sans être aussi absolu, on peut reconnaître que de nos jours il est bien difficile de parler latin. En effet, si le discours reproduit des idées modernes, on ne peut le faire raisonnablement, par l'excellente raison que les vocables font défaut (1), puisqu'il exprime des pensées, des considérations, des découvertes scientifiques que l'antiquité n'a point connues; si au contraire le discours porte sur des idées anciennes, c'est nous qui sommes pris au dépourvu, car ces idées ne sont pas nôtres, nous ne pouvons nous en pénétrer, ni même nous les assimiler, par suite d'un fait dont on ne semble tenir aucun compte, à savoir que le christianisme a modifié la morale, la philosophie, la logique, c'est-à-dire la manière d'être de l'entendement humain. Aussi les métaphores imaginées par les élèves ne sont plus qu'une sorte de jeu d'esprit; la télégraphie électrique devient « le fil forgé par Vulcain, tendu par Iris, sur lequel glisse la foudre, enfin domptée et obéissante, » et la montre est « l'aiguille intelligente qui répète les pulsations du cœur de Chronos. » Il est probable que l'université elle-même finira par renoncer à ce vieil usage; tôt ou tard on reconnaîtra que, si la translation du français en latin est indispensable pour fixer dans l'esprit de l'enfant l'économie de certaines règles grammaticales, c'est la translation du

(1) M. Michel Bréal, dans son excellent livre, cite à ce sujet le début d'un thème qui mérite d'être rapporté. « *L'humanité* était un sentiment si étranger au peuple romain, que le mot qui l'exprime manque dans la langue. » *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, p. 207.

latin en français qui doit être l'occupation principale de l'écolier, car elle tiendra son esprit éveillé, lui apprendra des faits qu'il ignore et lui révélera des idées qu'il ne connaît pas.

Notre enseignement secondaire a un défaut matériel qu'il faut signaler, car il en reçoit un préjudice grave : je veux parler de l'agglomération. 700 ou 800 élèves et plus dans un seul collége, c'est beaucoup trop. La vie a beau être réglée comme celle d'un couvent, les maîtres ont beau se promener pendant la récréation au milieu de ces cours si tristes, si dénudées, entourées de hautes murailles à fenêtres grillées qui évoquent l'idée de prison, le veilleur a beau parcourir la nuit les dortoirs où 60 enfans sont réunis; tout souffre d'un tel encombrement, l'émulation, la discipline, la morale. Sans insister sur des périls qui ne sont que trop réels, on peut affirmer que ce serait un grand bienfait pour les élèves admis à l'enseignement secondaire, s'ils étaient dispersés dans des maisons ne contenant pas plus de 50 écoliers, dont il serait facile de surveiller la conduite et de diriger le travail, ce qui est impossible avec la population de nos lycées. Je prendrai pour exemple le plus célèbre de nos colléges, Louis-le-Grand, qu'aujourd'hui on nomme le lycée Descartes. Il y a 29 classes quotidiennes pour 1,179 élèves, dont 527 internes; il est inadmissible que 29 professeurs, quels que soient leur mérite et leur bon vouloir, puissent donner un enseignement suffisant à près de 1,200 enfans. Pour sa part, le collége n'a rien négligé; les dortoirs sont très aérés, les quartiers bien disposés; l'infirmerie est un modèle de propreté, le gymnase couvert est outillé presque avec luxe, la nourriture est plus qu'abondante, le recrutement des maîtres d'étude a lieu dans des conditions irréprochables; mais tout cela ne fait pas qu'un seul homme puisse s'employer utilement auprès d'un nombre trop considérable d'élèves (1).

On ne peut bien pénétrer les résultats du système d'études suivi jusqu'à ce jour qu'en assistant aux examens du baccalauréat ès-lettres. L'enseignement secondaire s'y montre dans toute sa stérilité. Ce n'est pas sans émotion que j'ai vu des hommes du plus

(1) Je prends la liberté d'appeler l'attention de M. le ministre de l'instruction publique sur l'état de ce qu'on nomme « les arrêts » au lycée Descartes. Il serait à désirer qu'il prît la peine de les visiter lui-même, car nulle description ne peut rendre l'aspect de ces cabanons, tous situés au nord, où le plâtre n'a même pas été récrépi, où l'on voit à peine et où l'on grelotte. Il est cruel et dangereux, pour bien des causes, d'y enfermer des enfans; on peut les isoler et les condamner à un *pensum* sans leur infliger une souffrance matérielle. Que le ministre se souvienne de l'orateur qui, le 13 juin 1865, plaida la cause des jeunes détenus de la Roquette devant le corps législatif. Les cellules de la maison de correction sont moins pénibles que celles des arrêts de Descartes.

sérieux mérite, professeurs en Sorbonne, membres de l'Institut, perdre un temps précieux, qu'ils emploieraient si bien ailleurs, à interroger des enfans ahuris qui semblent même ne pas savoir ce qu'on leur demande. Dans cette petite salle si humble, si terne, j'ai vu défiler ces jeunes gens « qui ont, dit-on, fini leurs études, » et qui semblaient ne pas les avoir commencées. Les matières de l'examen ne sont pas bien compliquées cependant : quelques fragmens de latin et de grec, quelques auteurs français, qui sont toujours Corneille, Boileau, Racine, La Fontaine et Molière, un peu de philosophie, quelques mots d'histoire et de géographie, des mathématiques, assez pour prouver qu'on sait compter. L'histoire est limitée à celle de la France et ne commence qu'à Louis XIV, de sorte que, si l'on demande à l'un de ces enfans quel est le roi qui eut l'honneur d'avoir Sully pour ministre, il peut refuser de répondre, car la question est en dehors du programme fixé par un règlement.

J'ai vu le doyen des lettres françaises, un vieillard dont la vie entière a été consacrée au travail et qui retrouve chaque jour une vigueur nouvelle dans le culte des grandes choses de l'esprit, faire des efforts inimaginables, multiplier les questions, aider les candidats, les encourager, les « souffler » lui-même, sans réussir à tirer d'eux une réponse passable. J'ai appris là, dans la même journée, bien des choses que j'ignorais, par exemple que, dans la conquête de la toison d'or, Jason fut aidé par Andromède, qu'*Amphitryon* est une pièce de Racine, et que *le Lutrin* est une comédie de La Fontaine; je sais maintenant que le vers de l'*Art poétique* d'Horace, *ne... vertatur Cadmus in anguem,* signifie que Cadmus ne doit pas être changé en poisson!

Faut-il plaindre ou blâmer ces jeunes gens? Il faut les excuser, car ils apportent là le fruit des méthodes d'enseignement qui les ont fatigués sans les instruire. On les reçoit néanmoins malgré leur médiocrité en toutes choses et leur flagrante ignorance, d'abord parce que l'examen de bachelier ès-lettres n'est qu'une simple formalité qui équivaut à un certificat d'études, et qui n'ouvre la porte d'aucune carrière, — ensuite parce qu'aujourd'hui la loi militaire les talonne, que le régiment va les prendre, les éloigner de tout travail intellectuel, qu'ils sont arrivés à la limite d'âge fixée pour les débuts du service, qu'il faut leur assurer le bénéfice du volontariat d'un an, et qu'en présence de ces motifs, qui se fortifient l'un par l'autre, les examinateurs ont une indulgence excessive.

Il me semble que cet examen de bachelier ès-lettres, qui met fin à l'enseignement secondaire, est bien mal combiné; il n'est pas à détruire, il est à modifier. Tout le monde paraît d'accord aujourd'hui pour reconnaître que, si l'étude des langues mortes, — des

langues immortelles, comme on les a nommées, — est excellente, celle des langues vivantes est indispensable, et qu'elle doit occuper une place importante dans l'instruction de la jeunesse. On a déjà commencé à les introduire dans nos lycées; mais ce n'est là encore qu'un germe qui recevra certainement plus tard le développement qui lui est nécessaire. Je voudrais que le baccalauréat fût divisé en deux examens parfaitement distincts et indépendans l'un de l'autre. L'enfant reste en moyenne pendant huit ans au collége. Six années suffisent amplement pour lui faire apprendre ce qu'il doit savoir de grec, de latin et d'histoire, surtout si l'on consent à diminuer le nombre des jours de congé, qui est excessif, car il dépasse celui des jours de travail : anomalie singulière qui s'explique par cette considération assez médiocre et peu avouée, que, pendant que l'élève n'est pas au lycée ou à la pension, son entretien et sa nourriture sont à la charge de sa famille. Au bout de six ans, vers la seizième année, l'écolier passerait un premier examen portant sur les matières des humanités, et à dix-huit ans il aurait à subir une seconde épreuve, qui constaterait sa force en histoire naturelle, dans les langues vivantes et en géographie. J'insiste sur les langues, qui sont un instrument de travail et d'avenir rigoureusement nécessaire à notre époque; nous les avons toujours trop négligées, négligées à ce point que nous possédons l'Algérie depuis quarante ans, que c'est là malheureusement notre école de guerre, que tous nos officiers y séjournent à tour de rôle, et qu'on n'a pas encore eu l'idée d'installer un cours de langue arabe à l'école militaire de Saint-Cyr.

Ce n'est pas seulement aux examens de la Sorbonne que l'on peut apprécier les résultats de notre enseignement secondaire; cet arbre de la science, tel que nous le cultivons, a eu des fruits amers. Il n'y a qu'à voir le degré d'instruction et les goûts des « classes éclairées » qui ont passé par les colléges ou par des institutions analogues pour s'en convaincre et devenir modeste. Il y a longtemps qu'un homme d'un grand bon sens et de beaucoup d'esprit, Édouard Thouvenel, me disait avec tristesse : « Le succès d'*Orphée aux enfers* me fait douter de l'avenir de la France. » Il avait raison; répudier l'amour du beau, se complaire au médiocre, rechercher l'amusant, rire de tout, ne croire à rien, c'est entrer dans la voie au bout de laquelle il n'y a pas de salut.

III. — L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Il en est de l'enseignement comme de la distribution des eaux en agriculture. Il est bon de faire des canaux d'irrigation dans les prairies, il est utile de protéger la pente du ruisseau, mais il est indispensable d'entretenir avec un soin spécial la source qui surgit en haut de la montagne, car c'est d'elle que vient toute fécondité : si on la néglige, elle s'oblitère et se tarit ; les terrains traversés par le ruisselet deviendront stériles, la prairie ne sera plus qu'un marécage. — La source, c'est l'enseignement supérieur; on n'a d'élèves qu'à la condition d'avoir des professeurs. Ce ne sont pas les grandes institutions qui nous manquent; nos facultés sont nombreuses, et les établissemens scientifiques ne nous font pas défaut : faculté de théologie, faculté des lettres, faculté des sciences en Sorbonne, faculté de droit, faculté de médecine, École supérieure de pharmacie, École pratique des hautes études, Collége de France, Muséum d'histoire naturelle, École de langues orientales vivantes, École des chartes, École des mines, École des ponts et chaussées, École de médecine et de pharmacie militaires, École polytechnique, École normale supérieure, d'où sortent les professeurs des enseignemens littéraire et scientifique. C'est complet, et il y a là de quoi féconder le cerveau de la France, afin qu'il puisse agir sur le corps tout entier. Il est triste d'avouer que, dans cette douloureuse question de l'instruction publique, plus on s'élève, plus on est exposé aux désillusions. L'enseignement primaire à Paris est très bon, l'enseignement secondaire est médiocre, l'enseignement supérieur s'engourdit progressivement, il paraît atteint d'anémie; il meurt de pauvreté. Les hommes d'élite semblent l'abandonner, l'argent lui manque; il ne vit plus que d'expédiens.

Il a été brillant jadis, sous la restauration, pendant les premières années de la dynastie de juillet; il a fait parler de lui; il a réuni autour de ses chaires les intelligences du pays et les savans étrangers. Certaines voix parties de la Sorbonne, du Collége de France, de l'École de médecine, ont éveillé des échos jusqu'au bout du monde; quel vent mauvais a donc desséché cette moisson superbe? La politique, qui s'est infiltrée dans l'enseignement, l'a pénétré, l'a vicié en son principe même, et lui a enlevé le caractère d'utilité générale, quoique abstraite, qu'il doit toujours conserver sous peine de s'altérer et de périr. A qui la faute? Je n'hésite pas à répondre : aux professeurs qui de leur chaire ont absolument voulu faire une tribune au pied de laquelle les partis adverses se don-

naient rendez-vous pour applaudir ou pour siffler, et bien souvent, — je l'ai vu jadis, — pour échanger des injures qui le lendemain amenaient des rencontres meurtrières. Les gouvernemens, qui après tout sont dans leur droit de légitime défense en ne voulant pas se laisser renverser, ont réagi avec excès en sens contraire. Bien des hommes de haut mérite, dont la place était indiquée, n'ont point été appelés à l'enseignement supérieur parce que l'on se méfiait d'eux. Tout individu suspect, quelle que fût du reste sa capacité personnelle, se vit éloigné des cours. Les élèves ou, pour mieux dire, les auditeurs ont regimbé, et ils ont sifflé *a priori* des professeurs de la valeur de Sainte-Beuve; la jeunesse ne voulait accepter que les adversaires du pouvoir, et le pouvoir se refusait à les admettre. On a pris un moyen terme, qui n'a satisfait personne et dont l'enseignement surtout a pâti : on a choisi des hommes neutres, effacés, qui n'inspiraient ni crainte aux uns, ni enthousiasme aux autres. L'indifférence générale leur a répondu. Le dernier effort libéral de la part du gouvernement a été fait en faveur de M. Renan, qu'il y avait un certain courage à installer dans une chaire du Collége de France. Une phrase anodine en elle-même, mais hétérodoxe en son essence, commentée, grossie, amplifiée outre mesure, souleva l'exaspération de tout le parti religieux. Le professeur de langue hébraïque paya pour l'auteur de la *Vie de Jésus :* il avait fait une maladresse inutile, on commit un abus de pouvoir peu généreux; personne n'y a gagné, et les auditeurs studieux ont perdu un cours qui eût été très remarquable et très intéressant.

Pour éviter qu'on ne leur imposât des professeurs dont les doctrines leur eussent été hostiles, les gouvernemens ont renoncé à la voie des concours et se sont réservé le droit de nommer péremptoirement aux chaires vacantes, de sorte que les candidats à ces hautes fonctions de l'enseignement ont plutôt cherché, pour parvenir à leur but, à se créer des relations influentes qu'à augmenter la somme de leur savoir, et cela n'a pas peu contribué à empêcher les hautes études de s'élever au-dessus d'une moyenne insuffisante. Cependant, si le concours est mauvais et périlleux pour l'enseignement secondaire, qui avant tout doit façonner la masse des écoliers, il est excellent lorsqu'il s'agit de déterminer une sélection parmi les chefs de l'enseignement supérieur, car il force au travail, il donne par la publicité du débat une émulation très vive, et il arrive à ce résultat inappréciable de faire surgir les individualités : aussi je crois que l'on fera bien d'y revenir. La Sorbonne, le Collége de France, les facultés en général sont affaissées et comme somnolentes ; le rétablissement du concours pour les chaires réveillerait

bien du monde et donnerait un coup de fouet salutaire à plus d'une ambition; mais ce serait à cette condition expresse, que toute politique serait absolument bannie du cours sous peine d'interdiction immédiate, car elle n'a rien à y faire, et ne peut qu'y créer des dangers sans compensation.

La politique a eu également sur le recrutement des professeurs une influence prépondérante ; la gloire de M. Cousin et de M. Guizot, la fortune parlementaire de M. Royer-Collard et de M. Villemain, étaient faites pour tenter bien des hommes qui, parce qu'ils ont eu quelques prix au grand concours et qu'ils ont passé trois ans à l'École normale, se croient volontiers aptes et destinés à gouverner le monde. Cette idée n'a rien d'excessif chez des jeunes gens qui par les succès qu'ils ont obtenus ont prouvé une supériorité sérieuse sur leurs condisciples, et elle est naturelle en France, où, tout en reconnaissant qu'il faut un apprentissage pour être maçon ou cordonnier, on admet qu'il n'est besoin d'aucune éducation préalable pour être un homme politique. Une telle ambition, qui n'a rien que de légitime, éloigne de la carrière pédagogique ceux qui auraient pu y rendre des services signalés. Tout ce qui se sentait ou se croyait une valeur quelconque, tout ce qui se trouvait mal à l'aise dans les liens étroits de la direction administrative se jeta dans le journalisme, dans la politique militante, et l'enseignement ne garda que les esprits les moins aventureux. Nous y avons gagné des écrivains de talent, des polémistes remarquables, et en lisant leurs œuvres la jeunesse regrette peut-être de n'avoir pas été dirigée par eux. Ceux qui ont résisté aux tentations de cette sorte sont entrés dans la route tracée; ils s'y sont engagés avec résignation, cherchant dans le culte des lettres, dans les joies intimes et profondes qu'on y trouve, une compensation au désagréable métier, ingrat entre tous et mal rétribué, qu'ils sont obligés de faire, à moins que, pris de dégoût à leur tour pour une carrière qui a toutes les déceptions, ils n'aient ouvert sur une place fréquentée une boutique où l'on débite des boîtes de croquets, ornées d'une étiquette où l'on peut lire : X..., ancien élève de l'École normale supérieure, section des sciences.

Les cours du Collége de France ne conduisent à rien celui qui les écoute. Entre qui veut; il n'y a point d'inscriptions préalables, et, comme ces cours ne servent à l'obtention d'aucun diplôme, ils sont fort peu suivis par la jeunesse studieuse; les auditeurs sont en général des oisifs, quelques femmes, quelques rares personnes ayant conservé le goût des choses de l'esprit. On y a remarqué un fait déjà observé pour les bibliothèques publiques : quand il fait mauvais temps, l'auditoire est plus nombreux, car les passans sont venus se

mettre à l'abri. Il faut retenir ce personnel mobile et chez qui la futilité domine ; on tâche alors de rendre la leçon « amusante, » on multiplie les anecdotes, et ces cours, qui devraient toujours se tenir sur les hauteurs voisines de l'abstraction, finissent par devenir ce que les Anglais appellent des « lectures » et ressemblent à d'agréables causeries dont un seul interlocuteur tiendrait le dé. Il n'y a pas à morigéner les professeurs, ni à les rappeler à la grandeur très réelle de leur mission : ils savent à quoi s'en tenir à cet égard ; mais, pour ne pas voir leur amphithéâtre absolument désert, ils ont été forcés d'abaisser successivement le degré de leur enseignement, afin de se mettre au niveau du public qui les écoute. L'étude des sciences mathématiques n'attire qu'un nombre d'étudians bien restreint, car elle n'ouvre aucune voie aboutissant à une carrière certaine : cela se comprend ; tous les jeunes gens qui se sentent des aptitudes spéciales sont accaparés par l'École polytechnique.

Dans les facultés qui délivrent des diplômes pour la licence et le doctorat, il y a un empressement nécessité par les exigences mêmes de la carrière choisie; il est impossible de déterminer le nombre des auditeurs que mille circonstances étrangères aux études font incessamment varier, mais on connaît le nombre des élèves inscrits, qui s'est élevé en 1868 au chiffre de 25 pour la théologie, de 1,480 pour les sciences, de 2,566 pour les lettres, de 2,657 pour le droit et de 2,928 pour la médecine, ce qui donne un total de 9,650 jeunes gens se destinant à passer des examens. — Si, pour enseigner les lettres, il n'est besoin que d'une chaire et de quelques bancs, s'il suffit, à cet ameublement rudimentaire, d'ajouter un tableau noir pour démontrer des problèmes de mathématiques, il n'en est plus de même dès qu'on touche à ces grandes sciences qui ont pour but de pénétrer, de révéler les secrets de la nature, et qui chaque jour, aidées par la méthode expérimentale, font des découvertes nouvelles. La chimie, la physique, la physiologie, l'histoire naturelle, demandent un grand attirail, et sous peine d'être réduites à l'état de théorie platonique, inutile et décevante, doivent posséder des laboratoires, des instrumens, des matières à expérience, des collections, en un mot un outillage particulier et fort dispendieux. Quand au commencement de ce siècle on a organisé à Paris la plupart de ces instituts de haut enseignement, l'appareil de la science était fort modeste; il en est de cela comme du rouet de nos grand'-mères, qui est devenu l'énorme machine à filer que l'on sait. Si Lavoisier revenait aujourd'hui, reconnaîtrait-il dans la chimie, telle qu'elle est professée à cette heure, la science qu'il a fondée avant de mourir?

C'est en étudiant l'École de médecine et le Muséum d'histoire

naturelle qu'on détermine avec le plus d'évidence le mal dont souffre l'enseignement supérieur; on reconnaît qu'il est non pas neutralisé, mais étrangement amoindri par sa pauvreté excessive. Là où il faudrait de vastes salles, de grandes galeries, des laboratoires spacieux, nous trouvons des chambrettes sans jour et radicalement insuffisantes. Sauf le grand amphithéâtre, tout est à reconstruire à l'École de médecine; la place est tellement mesurée, qu'on passe des thèses et qu'on fait des cours dans le cabinet du doyen. Entrons à la bibliothèque : elle est fort riche et possède plus de 40,000 volumes; mais elle ne les renferme pas, car on ne saurait où les y mettre. Dans des chambres voisines de la salle de lecture, qui est trop basse et où l'on n'y voit goutte, on a mis des casiers les uns près des autres, laissant à peine entre eux un espace suffisant pour livrer passage au bibliothécaire. Il me semblait revoir les magasins du mont-de-piété : les volumes ont été fourrés partout où l'on a pu les caser; il y en a derrière les portes, il y en a devant les fenêtres. Ce n'est pas tout, on a été obligé de faire cinq dépôts extérieurs : chez le conservateur, dans des greniers, dans un ancien bûcher. Où placera-t-on la partie de la très intéressante bibliothèque du docteur Daremberg qui doit revenir à l'école? On se le demande avec inquiétude, car nulle réponse raisonnable n'a encore été formulée.

La chimie joue un rôle considérable dans la thérapeutique actuelle, elle est indispensable aux médecins, et notre École de médecine, qui a eu si grande réputation dans le monde savant il y a une quarantaine d'années, devrait être à cet égard organisée de main de maître; c'était le vœu de tous les intéressés, des élèves, des professeurs, des ministres. Pas de place, pas d'argent! Au petit laboratoire où Orfila a distillé tant de poisons, on a annexé une grande chambre où brûlent les fourneaux à gaz, où les cornues sont suspendues aux murailles, où les baguettes de verre brillent sur les tables. Cela est suffisant pour faire des expérimentations à huis-clos, mais ce n'est point ainsi qu'il faut procéder dans l'enseignement. Préparer une expérience dans le laboratoire et l'apporter aux élèves comme preuve d'une démonstration théorique, c'est pour ainsi dire faire un tour de passe-passe; les étudians doivent suivre toutes les phases de l'expérience, et, s'ils peuvent y mettre la main, cela ne vaudra que mieux, car on accordera que la manipulation chimique est, dans bien des cas, d'une importance exceptionnelle. Le laboratoire d'une école de médecine sérieuse doit se composer de trois parties parfaitement distinctes, quoique concourant au même but : un laboratoire pour les commençans, dans lequel le professeur expérimente en leur présence, — un laboratoire

pour les élèves plus avancés, où ils font eux-mêmes les manipulations, enfin un laboratoire de recherches réservé au professeur et à ses préparateurs, qui y trouvent le recueillement nécessaire pour opérer les découvertes dont les nations s'enrichissent. Dans l'état actuel des choses, on montre bien plus le résultat de l'expérience que l'expérience elle-même aux étudians entassés dans un amphithéâtre dont le dernier gradin touche presque le plafond. J'ai fort mal cherché le laboratoire de physique sans doute, car je ne l'ai point trouvé. La moitié de la collection très complète de tous les instrumens de chirurgie inventés en France est dans des tiroirs, faute de place. On a mis où on a pu des pièces pathologiques, des animaux empaillés, quelques-uns dans une sorte de musée, d'autres dans des couloirs; j'en ai vu le long des murs d'un escalier de service. Telle est notre école théorique de médecine, où 3,000 jeunes gens environ se pressent chaque jour.

Quant à l'école pratique, c'est un charnier. Établie sur une petite portion de l'ancien couvent des cordeliers, elle s'ouvre sur la rue de l'École-de-Médecine et s'étend jusqu'aux Cliniques, dont elle est mitoyenne. La chapelle a été utilisée tant bien que mal, et on y a installé un musée pathologique extrêmement intéressant, mais où les objets sont tellement entassés qu'ils échappent forcément à l'observation. Dans une cour qui n'est pas plus ample qu'il ne faut, on a construit des pavillons destinés aux nécropsies et aux dissections; sur les tables, les cadavres en décomposition ou conservés à l'aide d'injections d'acide phénique répandent une épouvantable odeur qui empoisonne le quartier, et va souvent troubler jusque sur leur lit de souffrance les malades couchés dans l'hôpital voisin. Mettre un tel établissement, particulièrement insalubre, dans une rue très populeuse, au milieu d'un groupe de maisons qui le dominent et qu'il infecte, c'est une idée tellement singulière qu'elle est inexplicable. Deux ou trois professeurs ont là leurs laboratoires de physiologie, dont l'un est situé au second étage; on peut se figurer ce que c'est que le transport des cadavres et des débris humains dans des conditions pareilles. Ces inconvéniens ne sont ignorés de personne; tout le monde sait qu'un laboratoire de physiologie doit être de plain-pied avec le sol, orienté au nord, muni de larges fenêtres et ventilé à outrance. Soit, mais lorsqu'on n'a pas de place pour mettre une salle au rez-de-chaussée, on la construit sur une autre; où la superficie fait défaut, on a recours à la superposition. Dans ces sortes d'endroits où la décomposition rapide offre le double danger de nuire à la santé publique et de paralyser les études des élèves, il est utile d'obtenir une atmosphère froide, maintenue, autant que possible, à une température inva-

riable. L'agent réfrigérant par excellence, c'est la glace. Il n'est pas un laboratoire de physiologie d'outre-Rhin qui n'ait une ou plusieurs glacières; je ne vois rien de semblable à notre école de médecine pratique, et, quand même on voudrait y organiser une glacière, je cherche en vain où l'on pourrait la mettre.

Le Muséum d'histoire naturelle est plus à plaindre encore; il est littéralement paralysé, et, dans les conditions qu'il est obligé de subir, il ne végète même plus, il meurt. Ici nous avons, pour nous guider, un document officiel de la plus haute importance. C'est la collection des *Procès-verbaux de la commission chargée d'étudier l'organisation du Muséum d'histoire naturelle*. Cette commission, instituée par M. Rouland, ministre de l'instruction publique, en vertu d'un arrêté du 21 mai 1858, était composée de personnages compétens, choisis dans les sciences, dans le haut enseignement et dans les grands corps de l'état. Tout ce qui a été constaté alors dans ces pages douloureuses existe encore à l'heure qu'il est; il est facile d'aller s'en assurer. Dans la salle des pachydermes, le local est tellement humide qu'en hiver il est nécessaire d'éponger les animaux empaillés tous les matins; les madrépores sont placés dans un ancien couloir, au printemps et en automne l'eau ruisselle sur les vitres des armoires qui les contiennent; dans un cabinet situé sous les combles et où l'on est forcé de remiser des réserves et des parties de collection, il pleut en hiver et l'on suffoque en été; « la conservation des objets est impossible dans un pareil milieu. »

En 1851, l'assemblée nationale, en voie d'économie, supprime 35,000 francs sur la subvention du Muséum; l'alcool coûtait cette année-là plus cher que d'habitude, on ne peut en acheter; les collections en bocaux se perdent, deviennent inutiles, et ne servent plus qu'à encombrer les rayons des casiers. La ménagerie des reptiles est moins bien disposée que les baraques foraines où l'on montre des serpens : tous les boas y meurent promptement, atteints par le croup, maladie qui paraît inhérente au local qui leur est affecté, car on ne la rencontre pas dans les établissemens zoologiques de l'étranger; l'espace réservé aux animaux y est tellement restreint qu'ils ne peuvent atteindre leur développement normal. Partout il en est ainsi. « La commission, avant de quitter ces locaux, croit devoir en constater l'insuffisance et le délabrement. Les planchers et plafonds ont fléchi, des infiltrations pluviales tachent et détériorent les murs. Les employés et les collections sont également à l'étroit. » Dans la salle de l'herbier général, en hiver, la toiture vitrée laisse pénétrer la neige, qui alors couvre les tables de travail; 100,000 espèces de plantes sont renfermées dans 2,336 cases; il n'existe ni inventaire ni catalogue. La bibliothèque a vu en 1848

son budget de 10,000 francs réduit à 7,500 francs; cette somme misérable doit suffire aux achats et à la reliure. Quant aux cultures, on jugera du travail surhumain qu'elles exigent : aux environs de Paris, un hectare maraîcher occupe quotidiennement six ouvriers; le Muséum est tellement pauvre que pour la même étendue de terrain il ne peut employer que trois hommes, payés de 2 francs à 3 francs par tête. Pour le service des serres, le budget des achats est de 600 francs par an; il n'est donc pas étonnant que nos collections soient singulièrement dépassées par celles des industriels qui font métier de vendre des plantes rares. Ces cages vitrées, si vastes qu'elles soient, ne sont pas assez élevées; on a été forcé *d'étêter* des palmiers qui, avant d'avoir atteint leur taille normale, allaient défoncer les vitrages supérieurs; les fougères sont grillées par le soleil ou déformées par la pression contre la toiture. Les appareils de chauffage sont bons, « mais ces appareils quadrangulaires, placés au-dessous du niveau du sol, en sont isolés, des deux côtés seulement, par une tranchée si étroite, que l'on conçoit malaisément d'abord comment un homme peut s'y introduire, et moins encore comment il peut s'y mouvoir. Le remaniement de ces réduits serait un acte d'humanité. » Tous les professeurs, interrogés les uns après les autres, répondent invariablement : ce qui manque au Muséum, c'est de la place et de l'argent; si l'on ne vient sérieusement à son secours, il périt.

Une nouvelle commission, instituée en 1863, reproduit dans des termes moins accentués toutes les observations présentées dans le rapport de 1859; rien n'était changé, rien n'est changé. On éponge encore les pachydermes empaillés; l'eau tombe encore du plafond, coule le long des murailles, suinte sur le plancher. Cependant on a acheté de l'alcool : en parcourant les salles en décembre 1872, j'ai vu qu'on remplissait les bocaux; mais les collections sont invisibles, tant les animaux sont pressés les uns contre les autres. Les ruminans sont littéralement en troupeaux, tassés comme des moutons qui sentent le loup; les oiseaux, si plaisans à regarder, si intéressans à étudier, sont placés en retrait sur dix rangs de profondeur; les sauriens, conservés en bocaux, sont empilés dans d'admirables armoires sculptées qui jadis ont contenu la bibliothèque de Buffon, mais dont les larges cadres de bois empêchent de voir ce qu'ils renferment. La collection d'anthropologie toute récente, si curieuse, formée à grand'peine par un savant amoureux des belles notions qu'il professe, est non pas réunie, mais dispersée, dans une vingtaine de pièces situées à différens étages, dans trois corps de logis distincts; elle est d'hier, et déjà elle manque d'espace. En somme et d'un mot, les galeries sont des magasins; il n'y a pas de collec-

tions, il n'y a que des entassemens. Qui croirait que le Muséum d'histoire naturelle, ce grand établissement scientifique que Buffon, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, ont illustré à jamais, qui plus que tout autre doit se tenir au courant des découvertes nouvelles et les provoquer, n'a qu'une somme de 25,000 fr. inscrite à son budget pour « voyageurs naturalistes? »

C'est assez; le lecteur doit être édifié et comprendre que, si les instituts de l'enseignement supérieur sont dans cet état, l'enseignement supérieur lui-même ne vaut guère mieux. Ne pas donner aux professeurs les moyens matériels de démonstration, ou livrer bataille sans être armé, c'est tout un. Si le laboratoire de l'université de Heidelberg n'avait pas été convenablement outillé, MM. Bunsen et Kirchhoff n'auraient point découvert l'analyse spectrale, à laquelle on doit déjà deux nouveaux métaux, et M. Helmholtz n'aurait pas pu faire les expériences qui déterminent les lois de l'acoustique. — A Paris, je ne vois que trois laboratoires convenables et munis d'appareils sérieux : un pour la physique à la faculté des sciences, deux pour la chimie à l'École normale supérieure et au Jardin des Plantes. Il est question, et depuis très longtemps déjà, d'agrandir le Muséum d'histoire naturelle et l'École de médecine. Ces deux établissemens ne sont pas à modifier, ils sont à remplacer. On ne peut augmenter l'un qu'en faisant des constructions dans les jardins, qui lui sont indispensables; on ne peut accroître l'autre qu'en le laissant dans un quartier d'où il devrait disparaître, et en lui donnant les terrains occupés actuellement par les Cliniques, qu'on reporterait alors à Necker, à Saint-Antoine ou à Saint-Louis. Il y aurait mieux à faire et un parti radical à prendre. Il ne faut pas se dissimuler cependant que l'heure est douloureuse, qu'elle est mal choisie pour demander à la France un grand sacrifice; mais le jour viendra où, rentrés dans notre richesse normale, nous pourrons nous tourner tout entiers vers les fécondes entreprises de la paix. Il sera bon alors de regarder du côté de ces grands instituts scientifiques dont nous avons été si fiers, qui ont été, qui doivent redevenir notre honneur même, et peut-être ferions-nous bien de commettre la sage folie de ne rien réparer et de tout reconstruire. Ce n'est pas l'emplacement qui manquera : il est tout indiqué, je l'ai déjà signalé; j'y insiste de nouveau en prévision de temps plus prospères. L'entrepôt des vins et liquides n'a plus de raison d'être, puisqu'il est remplacé par l'immense entrepôt créé à Bercy; la Salpêtrière, qui contient 31 hectares, abrite des folles que l'on peut bien transporter ailleurs, et des vieilles femmes qui seraient beaucoup mieux dans un hospice établi à la campagne. C'est là, sur l'emplacement de l'entrepôt et sur celui du

vieil hôpital, qu'on devrait construire un institut pour les sciences naturelles et physiologiques qui n'aurait point de rival au monde; les collections, les ménageries, les serres, les cultures du Muséum trouveraient enfin l'espace qui leur manque; l'École de médecine pourrait avoir l'ampleur qui est nécessaire à ses amphithéâtres, à sa bibliothèque, à ses musées, à ses pavillons de dissection, à ses laboratoires de chimie, de physique, de pathologie, même à ses cliniques, qui, au lieu d'être comme aujourd'hui une sorte d'infirmerie banale, devraient réunir, pour l'instruction des étudians, tous les cas curieux et particuliers disséminés dans nos différens hôpitaux. On créerait là facilement une sorte de cité scientifique (1) où les élèves trouveraient tous les élémens qui rendent l'enseignement fécond et le travail attrayant. On verrait alors quel beau développement nous prendrions, et comme promptement nous ressaisirions ce rôle d'initiateurs, qui a été le nôtre pendant si longtemps, car ce ne sont ni l'esprit d'invention, ni les hommes, ni le bon vouloir qui nous ont manqué, ce sont tout simplement les ressources matérielles. Parfois on a pu croire que nous allions enfin nous élancer sur cette voie où d'autres nous précèdent aujourd'hui, mais nous nous arrêtions tout à coup sans cause apparente. Il en a été de cela comme de la reconstruction de la Sorbonne, qui avait été décidée; solennellement en 1855 on posa la première pierre, la première pierre attend toujours la seconde.

L'exemple nous a été donné par nos adversaires eux-mêmes; il faut savoir le suivre, et leur disputer, au grand bénéfice de l'esprit humain, une supériorité que nous saurons peut-être leur ravir. Le 5 juin 1868, M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, chargea M. Wurtz, membre de l'Académie des Sciences et doyen de la Faculté de médecine, d'aller étudier les établissemens scientifiques des principales universités allemandes. Le rapport de l'éminent professeur fut publié en 1870 (2). Il nous montre ce que nous avons à faire. Partout dans l'Allemagne du sud, comme dans l'Allemagne du nord, chez les catholiques et chez les protestans, il trouve la science à l'œuvre, poursuivant les recherches dont le champ est illimité, ne descendant pas des hauteurs abstraites où elle doit toujours planer, honorée par les gouvernemens, qu'elle honore, encouragée par eux et mise en état de ne pas rester une stérile spéculation de l'esprit. A Heidelberg, à Munich, à Berlin, à

(1) La valeur considérable des terrains occupés par l'École de médecine, l'École pratique et les Cliniques, arriverait naturellement en défalcation d'une partie des dépenses nécessitées par les reconstructions que nous proposons.

(2) *Les Hautes études pratiques dans les universités allemandes,* par Adolphe Wurtz; Paris 1870.

Leipzig, à Bonn, à Gœttingue, à Vienne, il voit des laboratoires de chimie, de physique, de physiologie, construits exprès et outillés sur les indications des professeurs eux-mêmes. Ce rapport a précédé la déclaration de guerre; j'y lis cette phrase, dont les événemens allaient si douloureusement consacrer la vérité : « il s'agit d'un intérêt de premier ordre, car la vie intellectuelle d'un peuple alimente les sources de sa puissance matérielle, et son rang est marqué aussi bien par l'ascendant qu'il sait prendre dans les choses de l'esprit que par le nombre et la valeur de ses défenseurs. » Dès le printemps de 1867, les chambres saxonnes, après les désastres qui avaient anéanti l'autonomie de leur pays, votent sans hésiter les sommes nécessaires à la construction du laboratoire de Leipzig, qui s'élève aujourd'hui sur une superficie de 5,000 mètres carrés; l'Autriche cherche à se relever de Sadowa, et consacre 5 millions de florins (12 millions 1/2 de francs) à la construction de ses instituts scientifiques. De tels faits ne sont-ils pas propres à exciter notre émulation? Nous n'avons rien de semblable même à ce que je vois dans une pauvre petite ville de Poméranie, située tristement sur les bords de la Baltique : Greifswald, qui n'a guère plus de 10,000 habitans, possède un institut anatomique et physiologique, un laboratoire de chimie, un hôpital académique; ce n'était pas assez, on vient d'y organiser un institut pathologique. Après avoir énuméré toutes ces richesses, qu'il envie et qu'il voudrait trouver en France, M. A. Wurtz conclut : « C'est la science qui féconde aujourd'hui le travail des nations. Ce sont donc des dépenses productives que ces sommes consacrées au perfectionnement des études scientifiques; c'est un capital placé à gros intérêt, et le sacrifice, comparativement léger, qu'il aura imposé à une génération vaudra aux générations suivantes un surcroît de lumières et de bien-être. » Les générations contemporaines en profitent les premières, et l'on aurait tort de croire que les découvertes abstraites restent longtemps dans le domaine de la science pure. Toutes les découvertes qui ont enrichi notre commerce et développé notre industrie sont sorties de l'enseignement supérieur; c'est là un fait qu'on semble négliger, et qui est d'une extrême importance. Les travaux des Dumas, des Chevreul, des Pasteur, Wurtz, Berthelot, Sainte-Claire Deville, ont amené dans la fabrication des teintures, des vins, des bières, des corps gras, dans l'exploitation des vers à soie, dans les combinaisons métallurgiques, des modifications qui rapportent à la France un revenu net de plus de 100 millions. En regard de ce chiffre énorme, il convient de remarquer que les chaires expérimentales ont pour frais de cours un crédit annuel qui varie de 200 à 1,500 fr. La situation faite aux savans désintéressés n'est vraiment pas digne

d'envie : on ne les paie pas, on leur dispute les moyens de travail, et on les invective volontiers; dès qu'ils ne commencent pas leur leçon par une profession de foi orthodoxe, on les traite de matérialistes, et on les accuse d'attaquer la morale chrétienne, — comme si la religion et la science n'étaient point choses essentiellement distinctes, comme si elles ne pouvaient marcher parallèlement sans se heurter dans des champs-clos où elles ne font que se blesser mutuellement sans profit pour personne.

Par ce qui précède, on a pu juger de la misère qui accable notre enseignement supérieur; il est bon néanmoins de citer quelques chiffres, car les facultés rendent au trésor une partie de l'argent qu'elles en reçoivent. En effet, les rétributions versées par les étudians pour inscriptions, examens, certificats d'aptitude, diplômes, n'appartiennent pas à l'instruction publique, elles sont versées dans les caisses de l'état. J'ai sous les yeux les comptes des dix dernières années; ils sont intéressans à étudier. En admettant que le budget moyen de l'enseignement soit de 4 millions, et en défalquant le total des sommes reçues par les facultés, on trouve que la France a dépensé pour cet objet :

En 1863.	595,356 fr.	En 1868.	80,061 fr.
En 1864.	490,896 fr.	En 1869.	171,554 fr.
En 1865.	180,849 fr.	En 1870.	891,951 fr.
En 1866.	231,274 fr.	En 1871.	1,200,278 fr.
En 1867.	258,552 fr.	En 1872.	86,311 fr.

Donc un peu plus de 1,200,000 francs dans une année exceptionnelle où nos facultés sont désertes, c'est là le maximum; le minimum ne s'élève pas à 81,000 francs. Cela est de nature à nous faire réfléchir. Le ministre de l'instruction publique, visitant l'École pratique de médecine le 3 février 1864, disait : « Il faut que le budget cède à la science, et non la science au budget. » Voilà un conseil auquel désormais il serait sage d'obéir. Faut-il procéder par annuités, faut-il au contraire avoir le courage de faire une large dépense immédiate? C'est ce que les pouvoirs publics auront à décider. Qu'ils sachent bien seulement qu'ils se trouvent en présence d'une vieille construction qui se lézarde, qui menace de s'écrouler, qui ne tient plus qu'à force d'étançons, et qu'il est urgent de la reprendre depuis les fondations jusqu'au faîtage. Dans cette grosse question, j'ai peur qu'on ne sacrifie l'enseignement supérieur à l'enseignement primaire, et qu'on ne lâche la proie pour l'ombre. Il en est de l'instruction comme des pluies fécondantes, elle tombe de haut et ne remonte jamais. Après Iéna, lorsque la Prusse n'existait réellement plus, elle n'alla pas chercher des maîtres d'école, elle fit

venir Fichte, et lorsqu'elle vit que le grand philosophe acceptait la direction de l'enseignement supérieur, elle se crut sauvée, et elle l'était.

La solution du problème se pose aujourd'hui devant la France avec une énergie redoutable. Tous ceux qui par fonction ont la main à la manœuvre sont pleins d'ardeur; ils sentent très nettement que c'est affaire de vie ou de mort, et ils sont prêts. Partout j'ai constaté, à tous les degrés de l'échelle, un élan sérieux et réfléchi. Ces hommes savent parfaitement que notre pays va livrer sur ce terrain-là sa suprême bataille, celle dont on sort réellement régénéré ou vaincu pour toujours : ils ne doutent pas de la victoire; mais leur donnera-t-on les moyens de la remporter et comprendra-t-on, comme disent les bonnes gens, qu'il faut se saigner aux quatre membres? Ne retombons pas dans les fautes que nous avons commises, et que nous expions si rudement. Lorsqu'en 1867 on a discuté la loi militaire présentée par le maréchal Niel, il n'a pas manqué d'hommes très autorisés qui disaient : Prenez garde, vous désorganisez l'armée : telle qu'elle est, elle suffit à toutes les éventualités; n'y touchez pas! — On les a écoutés ; où en sont les petits-fils des vainqueurs d'Iéna et d'Auerstædt? Si en matière d'enseignement l'on veut conserver les vieilles méthodes, ne pas rajeunir les matières d'instruction et la discipline, ne pas faire aux professeurs une situation qui leur permette de résister sans peine aux sollicitations des éducations particulières ou de l'industrie, si nous ne rendons pas le ministère de l'instruction publique absolument indépendant de la politique, si l'incohérence et l'hésitation continuent à fatiguer les élèves tout en paralysant les maîtres, si la France ne consent pas un sacrifice considérable en faveur de ce qui constitue en somme les plus grandes gloires de l'esprit humain, si nous ne rompons pas avec les habitudes prises, si nous n'appelons pas l'intelligence de tous au goût des choses sérieuses, si nous continuons à nous contenter de savoir « un peu de tout, à la française, » comme a dit Montaigne, nous courrons risque de nous endormir de nouveau dans la satisfaction de nous-mêmes et de ne pas reconquérir le rang que nous avaient fait nos anciennes destinées.

MAXIME DU CAMP.

LA

CHANSON DE FÉRIZADÉ

SCÈNES DE LA VIE TURQUE EN ANATOLIE.

Des montagnes d'Elvar, 17 août 1871.

Depuis plusieurs mois que je parcours l'Anatolie, je n'ai pas visité de région aussi pittoresque que le canton de l'Elvar. J'y suis arrivé avant-hier, et je ne me lasse pas d'admirer les forêts et les montagnes de ce pays à peu près inconnu aux Européens. C'est une grande vallée qui s'étend au sud des sources de l'Halys, entre Sivas et Arabkir. Plus verte que la Suisse, plus boisée que la Forêt-Noire, elle est arrosée, comme le paradis terrestre, par quatre rivières.

Cependant il est survenu, le lendemain même de mon entrée dans la vallée d'Elvar, un incident de mauvais augure qui eût fait rétrograder un Romain. Le soir, j'étais assis sous ma tente, en compagnie des notables du village voisin. Comme les voyageurs sont ici des journaux ambulans, les gros bonnets de chaque localité ne manquent pas de venir leur demander les nouvelles. Pendant que nous causions en prenant le café, nous fûmes interrompus par l'arrivée d'un étrange personnage. C'était un homme jeune encore, très sale et très déguenillé. Il brandissait une hache à deux tranchans qui indiquait sa condition de derviche, et sa démarche, ses gestes, ses discours, étaient ceux d'un fou; derviche et fou, c'est un double titre au respect de tout bon musulman. Il fallut donc faire contre fortune bon cœur, et laisser ce désagréable per-

sonnage s'établir près de nous sur des coussins. Habitué de longue date aux mœurs du pays, je faisais peu d'attention à la pantomime du derviche, qui roulait ses gros yeux en hurlant de temps à autre quelques formules religieuses; mais, comme il s'approchait de la lumière placée sur un escabeau au milieu de la tente, je vis à ses bras des sortes de bracelets noirs à plusieurs anneaux. C'étaient d'affreux petits serpens. Le dégoût fut plus fort que le respect des bienséances locales : j'ordonnai à l'homme aux serpens de sortir; il ne répondit qu'en fixant sur moi un regard moitié sinistre, moitié railleur. Perdant toute patience, je saisis un bâton, et j'en menaçai le derviche en lui montrant la porte. Il se leva lentement, sortit à reculons sans détourner de moi son regard, et me dit presque à voix basse : — Infidèle, fils d'infidèle, tu feras connaissance avec Pehlivan-Agha! — Puis il disparut.

Mes nouveaux amis semblaient consternés en me voyant malmener leur saint. — Ah! dirent-ils en me quittant, que Dieu te garde! Tu as offensé Pehlivan-Agha, et il n'est pas bon d'être l'ennemi du derviche fou.

Malgré tout, je ne ressentais guère d'inquiétude. Resté seul, je sortis pour respirer un moment l'air frais de la nuit. Comme je soulevais ma porte de toile, je vis à l'orient une clarté semblable à cette étrange aurore qu'allume au ciel un incendie lointain. C'était tout simplement la lune qui se levait, mais quelle lune! la lune de l'Orient, épanouie comme une fleur, radieuse comme un petit soleil. Au moment où le bord inférieur du disque argenté allait se détacher de la longue ligne irrégulière formée par le faîte des montagnes, un son lointain, parti des profondes vallées que dominait le campement, s'éleva dans l'ombre et remplit l'espace. Comment donner une idée de cette note unique, pénétrante, indéfiniment prolongée? Elle rappelait les plaintes d'une harpe éolienne, mais elle était plus claire, plus haute; elle semblait sortir d'une poitrine d'enfant. A ce prélude succéda une chanson lente, mélancolique, bizarrement modulée; la mélodie, presque aiguë aux premières syllabes du vers, descendait par des transitions insensibles, et se terminait sur un long point d'orgue. Elle se maintenait dans les étroites limites du quart de ton, comme jadis la musique d'Orphée et de Sapho. Quant aux paroles, elles étaient si nettement prononcées que je n'en perdis pas une seule; c'étaient celles d'un vieil air populaire dans toute l'Anatolie. Je me rappelai une chanson de mon enfance :

Chante, rossignol, chante, si tu as le cœur gai;
Mais moi je ne l'ai guère, mon amant m'a quittée!

La complainte turque disait à peu près la même chose :

Le printemps vient, la fille s'en va aux champs;
Dans sa poitrine chante un oiseau prisonnier.
Où es-tu, mon amant? En Égypte ou à Bagdad?
J'ai cueilli une azalée au lever du soleil.

Peu à peu, la voix s'éloigna, s'affaiblit. Elle finit par se confondre avec le bruit du ruisseau près duquel nous avions campé. J'écoutai, immobile, dans une sorte de ravissement, jusqu'à la dernière note. Lorsqu'elle se fut éteinte, un rossignol, perché sur les buissons voisins, se mit à préluder à son tour. Pauvre oiseau! tu perdis bien ta peine : il me semblait que tu chantais faux. Mon imagination courait la campagne à la suite de la chanteuse de la vallée. Je dis la chanteuse, car une femme pouvait seule avoir cette merveilleuse voix...

Elvar-Kaléci, 19 août.

Je n'ai pas voulu quitter le canton sans voir le *kalé* ou château d'Elvar. C'est la résidence du bey de la contrée, un vrai seigneur féodal qui a droit de haute et basse justice, et chez qui, dit-on, n'osent guère s'aventurer les publicains du sultan. Il est resté fidèle a toutes les vieilles coutumes; ces types-là deviennent trop rares pour qu'on ne soit pas désireux de les étudier. C'est ce matin que je suis entré dans la caverne du lion. J'ai rendu visite au bey, et il faut bien me déclarer enchanté du seigneur, du château et du pays : j'entrevois la vie turque sous un aspect que je soupçonnais à peine.

Le château s'élève entre les deux versans de la vallée, sur un rocher gigantesque, isolé comme le Thabor. Ses hautes murailles sont hérissées de tours, de poivrières, de courtines crénelées. En arrivant en vue de cette féodale forteresse, on se sent honteux de n'avoir pas le morion en tête et la lance au poing comme un chevalier d'autrefois.

Je dressai ma tente au pied du rocher; puis, après avoir fait avertir le bey que je désirais lui présenter mes hommages, j'escaladai la rampe en lacets qui conduisait à la grande porte. On me fit passer deux fossés à pont-levis, deux voûtes, et j'arrivai à une grande cour pleine de gens armés et de villageois; enfin j'entrai dans une salle également pleine de monde et meublée d'un large divan. Le bey était assis dans l'angle de la chambre opposé à la porte.

C'était un beau vieillard, maigre, de taille moyenne, avec un long nez, des yeux gris perçans et une barbe qu'on aurait pu dire copiée

sur celle de la *Communion de saint Jérôme*. Il portait le turban vert des descendans du prophète et une vaste pelisse fourrée, bien qu'il fît une chaleur sénégalienne. Quand j'entrai, Ismaïl-Bey était occupé à discuter un compte avec un de ses tenanciers, qui se tenait debout devant lui dans l'attitude du plus profond respect. Il m'aperçut et me salua; mais il ne se leva pas, et s'en excusa en alléguant ses infirmités. Je sais ce que vaut l'excuse; pour ces croyans de la vieille roche, c'est un péché de quitter sa place à l'arrivée d'un chrétien. Sans me formaliser de ce scrupule, je débitai le plus beau compliment que je pusse tirer des cases de ma mémoire. En voyant un Franc parler un turc si plein de mots arabes, le bey parut enchanté. Il me retint pendant une bonne demi-heure, quoiqu'il fût interrompu à chaque instant par des gens qui venaient lui demander un ordre ou lui apporter des papiers. J'observais Ismaïl-Bey pendant les interruptions de notre dialogue; chaque fois que ce qu'on lui disait paraissait lui déplaire, un éclair brillait dans ses yeux gris, et un tremblement de colère agitait tout son corps. Un homme pareil, habitué à un pouvoir sans limite ni contrôle, doit être terrible lorsqu'il se croit offensé. Quand je pris congé de lui, il me dit qu'il avait donné des ordres pour que l'on préparât mon appartement au château. Je répondis que ma tente était déjà dressée au pied du rocher. — Cela ne fait rien, répliqua-t-il. — Comme j'insistais, il me prit la main, et, sans bouger de sa place, me fit approcher de la fenêtre qui donnait sur la face orientale de l'escarpement; je pus voir que ses gens apportaient au kalé tout mon bagage, et qu'ils travaillaient à enlever la tente. — Je vous ai bien annoncé que vous coucheriez chez moi cette nuit, — dit-il en souriant dans sa barbe. Me voilà donc établi à Elvar jusqu'à ce que la capricieuse destinée me fasse reprendre mon existence de voyageur.

20 août.

J'ai pour logis un pavillon de pierre de taille, appliqué contre le rempart extérieur du château. Au rez-de-chaussée, il y a une grande pièce où ma tente et mes bagages se reposent de leurs récentes fatigues. Ma chambre est meublée avec l'élégante simplicité qui caractérise les habitations des Turcs riches. L'une des fenêtres domine le rempart, et m'ouvre sur la campagne une splendide perspective.

Quand la chaleur du jour fut un peu tombée, j'allai me promener dans l'intérieur du château. Elvar-Kaléci a une forte garnison, si tous les gaillards armés jusqu'aux dents que je rencontrais font partie de la milice seigneuriale. La majorité était kurde, mais cinq ou six races différentes avaient là des représentans. On y voyait des

Lazes trapus, habillés de bure blanche, des Tcherkesses à bonnets de fourrures, des Turkmen noirs comme des Arabes, des Turcs de la plaine en longs habits. Tous ces gens-là étaient étendus au soleil, dans les cours ou sur les remparts, sans autre occupation que celle de fumer leur pipe ou de regarder voler les mouches. Les séductions d'une marmite de riz matin et soir et des loisirs rarement interrompus les avaient attirés et les retenaient dans le kalé.

Le géomètre le plus habile ne pourrait faire le plan de cet entassement de constructions qu'on appelle Elvar. Le sommet du rocher étant fortement incliné du sud au nord, les bâtimens grimpent les uns par-dessus les autres, et le premier étage de la façade devient derrière la maison un rez-de-chaussée. Une vaste cour où se trouvent l'habitation d'Ismaïl-Bey et la mosquée est le seul espace complétement aplani. Les autres parties de l'enceinte communiquent entre elles par des escaliers et des voûtes, et sont séparées par des murs crénelés qui font de ces bâtisses autant de réduits que l'ennemi devrait assiéger un à un. Le donjon se dresse à l'extrémité la plus élevée de la plate-forme, vers l'orient. Le harem (je l'ai su ensuite) se trouve tout à côté, au milieu d'un jardin suspendu dont on voit de loin les beaux arbres; ce jardin domine une sorte d'esplanade assez large et d'accès plus facile que les autres points du rocher, partout vertical et lisse comme un miroir. Si étrange que cela puisse paraître, le style de ces fortifications, ainsi que de presque tous les châteaux d'Anatolie, est le gothique pur, celui des vieilles forteresses du Rhin; ce n'est que dans l'ornementation des mosquées et des maisons d'habitation que l'architecture byzantine ou sarrasine reprend ses droits.

Les remparts sont solides encore, et le canon seul pourrait les ébranler; mais où mettrait-on les batteries? Le kalé domine toute la vallée, dont les versans, au nord et au midi, sont éloignés de près d'une lieue. Dans l'embrasure des créneaux, on voit de vieilles pièces semblables à la fameuse *Consulaire* d'Alger, et aussi des canons de fabrique anglaise. Comment elles sont venues jusque-là, c'est ce que je ne saurais dire.

Je me posais cette question, quand je m'entendis appeler. Je me retournai. Le bey venait à moi, appuyé sur le bras d'un personnage que je n'avais pas encore vu. C'était un homme de trente-cinq ans environ, assez brun de figure, avec une barbe noire courte et épaisse. Il portait l'habit des mollahs. On l'appelle Kiemali-Effendi, et il exerce près du bey les doubles fonctions de chapelain et de conseiller. Je suppose qu'il est ici surtout pour chauffer à blanc le fanatisme de son maître. Il a l'air très intelligent et très fin; je le soupçonne d'appartenir à cette classe peu nombreuse de musulmans

qui comptent sur l'aide de Dieu, et plus encore sur celle de leur cerveau et de leurs deux bras. Beau parleur, quoique discret, on voit qu'il représente dans le kalé la science et les beaux-arts.

Ismaïl-Bey me dit, en m'abordant, qu'il avait une grâce à me demander. Sans me faire savoir de quoi il s'agissait, il me conduisit, en traversant tout le château, jusqu'au pied du donjon. Il fallut gravir l'escalier, ce qui n'était pas facile pour le maître du logis. Au sixième palier, nous nous trouvions dans une grande chambre absolument nue. Ce ne fut qu'au bout de quelques secondes que j'aperçus dans la demi-obscurité, le long d'une muraille, le plus formidable appareil de roues dentées, de poids et de chaînes que j'aie vu de ma vie. Je me crus d'abord en présence d'un instrument de torture des anciens âges; ce n'est qu'après un examen attentif que je reconnus le mécanisme intérieur d'une horloge. Quel intérêt avait Ismaïl-Bey à m'amener devant cette relique d'un passé lointain? Il la contemplait en silence avec un air d'admiration et de regret. Du même ton qu'il aurait pris pour me demander de guérir son fils, il déclara qu'il comptait sur moi pour faire marcher son horloge. Je ne pus m'empêcher de rire, en l'assurant que j'étais absolument étranger à la science de l'horlogerie.

— Essaie toujours! répliqua-t-il.

Que répondre? Pour un Turc, le corps humain et une pendule sont deux machines également mystérieuses que les Francs seuls savent remettre en état; leur dire qu'on n'est ni horloger ni médecin, c'est perdre son temps. D'ailleurs je voyais que le bey tenait énormément à son horloge. Les Orientaux sont de grands enfans à qui une boîte à musique et une montre à répétition semblent les prodiges du génie humain, ce qui ne les empêche pas d'être pleins de bon sens sous d'autres rapports. — Après tout, pensai-je, si j'examine avec soin cette ferraille, j'arriverai peut-être à en comprendre le mécanisme et à deviner ce qui l'a détraqué. — Il ne faisait pas très clair dans la chambre, mais avec de la bonne volonté une inspection sommaire de l'horloge était possible. Je mettais la main sur l'une des chaînes qui supportaient les poids, quand tout à coup j'entendis une voix, celle-là même qui m'avait si fort troublé l'avant-veille de mon arrivée à Elvar :

> Le printemps vient, la fille s'en va aux champs,
> Dans sa poitrine chante un oiseau prisonnier...

La voix venait du pied de la tour, là où j'avais vu déjà les ombrages du harem. La surprise me fit faire un mouvement brusque, et je tirai assez fortement la chaîne que je tenais en main. O surprise! il se fit dans tout l'appareil un travail inexplicable, accom-

pagné d'un bruit de tourne-broche; puis on entendit comme un tic-tac de moulin. L'horloge marchait! Tous les assistans poussèrent un *machallah* d'admiration. Le mouvement s'arrêta derechef au bout d'une minute; n'importe, on avait vu qu'il me suffisait de toucher la machine pour la faire revivre.

Quand le tapage eut un peu diminué, quelques stances de la chanson parvinrent encore à mon oreille. J'aurais bien voulu renvoyer tout le monde et chercher, une fois seul, le moyen d'apercevoir la chanteuse; mais la nuit allait venir. Je redescendis avec le bey en promettant de faire tout mon possible pour réveiller sa machine endormie. Comme j'ai maintenant une occasion de passer chaque matin plusieurs heures dans le donjon, il serait bien étonnant que je ne découvrisse pas quelque chose de ma princesse inconnue.

Ismaïl-Bey rentra chez lui; j'invitai le mollah à venir prendre le café dans mon appartement. Comme nous fumions nos pipes, Kiemali-Effendi sortit quelque peu de sa réserve, et sembla disposé à parler plus librement. Je sus de lui que le château passait déjà pour très vieux quand les Turcs seldjoucides l'enlevèrent aux *Roums* ou Grecs du bas-empire. Le premier seigneur musulman d'Elvar fut un certain Baïazid-Agha, qui pendant les croisades donna l'hospitalité à un roi français fugitif dont je ne puis reconnaître le nom, grâce à la manière dont le mollah le prononce; il s'agit sans doute de Léon de Lusignan, roi d'Arménie. Quant à Ismaïl-Bey, il est resté, comme ses prédécesseurs, souverain incontesté de tout le canton. On n'a sans doute pas osé s'attaquer à lui lors de la célèbre expédition de Réchid-Pacha contre les Kurdes, car il ne semble pas qu'un bataillon régulier ait jamais pénétré dans la vallée.

Je demandai à Kiemali-Effendi si le bey avait des enfans. — Il n'a qu'une fille, me répondit-il. — Je finis par apprendre que cette fille s'appelait Férizadé, qu'elle avait quatorze ans, qu'elle était, il y a quatre jours, revenue au château après un petit voyage chez une de ses parentes. Tout cela excite ma curiosité. La chanteuse de la vallée doit être Férizadé.

22 août.

Hier matin, je suis sorti à cheval, accompagné de mon *cavas* Témir. Un cavas est tout à la fois gendarme et courrier; il escorte les voyageurs, leur fait préparer un gîte et les défend au besoin. Il s'acquitte généralement assez mal de cette dernière partie de sa tâche. Témir est, par exception, un très brave homme et un homme très brave, comme j'ai pu m'en assurer en plusieurs circonstances.

Je l'ai rencontré, il y a deux mois, dans les montagnes de Trébizonde. Je l'ai tiré de la misère, je lui ai donné de belles armes et de beaux habits; maintenant je crois pouvoir compter sans réserve sur son dévoûment. Pendant la promenade, il m'a raconté que le bey a perdu sa femme et ne l'a pas remplacée; il ne peut se décider à se séparer de sa fille unique : aussi rebute-t-il tous les prétendans. Témir a entendu dire qu'elle est belle comme le jour.

De cette région de la vallée où j'étais alors, j'apercevais les grands arbres du harem, dont la verdure dépassait les créneaux du rempart. Le rocher, qui partout ailleurs est inaccessible, descend là vers la plaine en pente assez douce; il est couvert d'une épaisse végétation de buissons et d'arbustes. A mi-côte, on voit une petite bâtisse blanche semblable aux *ouali* ou chapelles qu'on édifie sur les tombeaux des saints musulmans. J'avais donc désormais deux points de vue sur le harem; de la plaine, j'en découvrais les murs, et de la tour de l'horloge j'espérais bien en contempler l'intérieur.

Aussi c'est dans le donjon que j'ai passé toute la matinée d'aujourd'hui. Je n'ai pu m'empêcher de rire en passant devant les rouages infortunés confiés à ma science. Pour le moment, je les négligeai; un autre souci me préoccupait. Je cherchais un moyen de monter jusqu'au sommet de la tour. Je finis par découvrir au plafond de la chambre une sorte de trappe qui devait m'y conduire. J'allai chercher une échelle, et, quelques minutes plus tard, j'étais sur la plate-forme. De là je pus voir dans tous ses détails le petit jardin. C'était une jolie pelouse, avec une fontaine de marbre au centre, et des massifs d'arbres touffus tout autour. Une muraille blanche apparaissait à gauche à travers la verdure; ce devait être le harem. Le donjon et le rempart habillé de lierre protégeaient contre les vents du nord cette oasis de verdure, créée au sommet du rocher par le caprice de l'un des prédécesseurs de mon hôte. Je restai là près d'une demi-heure sans voir une âme vivante dans le jardin, et je me retirai passablement désenchanté.

27 août.

J'ai passé quelques matinées dans le donjon. Celle de mes entreprises qui me tient le moins à cœur est seule en bonne voie; l'horloge n'est guère que rouillée, et il suffira de rattacher une chaîne brisée pour remettre tout en état après un consciencieux nettoyage. Si je le voulais, en deux jours j'aurais fini ma besogne; mais je compte, pour cent bonnes raisons, la faire durer le plus possible.

Quelquefois je mange chez le bey, plus souvent chez moi. Quand je soulève le rideau qui sert de porte à son salon, je le trouve toujours affairé; mais en me voyant venir il congédie tout le monde.

Hospitalier comme un vrai Turc, il prévient mes moindres désirs; s'il ne parle pas beaucoup, il veille attentivement à ce que je sois traité comme lui-même et mieux que lui-même. Avec tout cela, il n'a pas de moi une bien haute opinion. Il me traite paternellement, et, si ce que je dis n'est pas d'accord avec ses idées, il se contente de sourire d'un air d'indulgence. En revanche, le mollah et moi nous devenons intimes : il a vu le monde, c'est un dévot musulman; mais il remet au jugement dernier la punition de mes erreurs. Il m'a raconté ses voyages à Damas, en Perse, à Constantinople; il a même poussé jusqu'à Venise. Enfin, depuis qu'il a découvert que je ne suis pas du tout un chrétien fanatique, il admet entre nous la discussion religieuse. Ses apologies de l'islam sont très ingénieuses et vraiment instructives.

30 août.

Ce matin, en revenant de la chasse, j'ai visité le ouali que j'avais précédemment remarqué à mi-côte du rocher. Ce petit monument ne présentait à l'extérieur rien de remarquable, si ce n'est quelques inscriptions koufiques; à l'intérieur, on ne voyait que quatre murs nus et un tombeau surmonté d'un turban de pierre. Tout cela ne m'intéressait pas beaucoup ; mais en sortant je jetai les yeux sur la muraille du harem que j'avais en face de moi. Deux jeunes filles étaient assises dans l'embrasure d'un créneau. L'une d'elles était une affreuse petite négresse, l'autre ne pouvait être que Férizadé.

Caché dans l'ombre du ouali, je la contemplai pendant assez longtemps pour être sûr de ne jamais oublier un seul des traits de sa figure, un seul des détails de son costume. Toute mignonne, toute blanche et rose, elle avait de grands yeux noirs d'une douceur ineffable; son front, petit comme celui de Cléopâtre, était à demi caché sous un voile de soie blanche et verte, et de longues tresses brunes tombaient sur ses épaules. Me rappelant les hyperboles enthousiastes des poètes turcs, je comparai sa bouche à la rose amante du rossignol, sa poitrine au marbre poli par l'eau courante, ses cheveux à des lacs d'amour qui captivent les cœurs.

Férizadé était vêtue de cette étoffe de Brousse qui est légère comme une gaze de Cos et brillante comme la soie de Chine. Elle portait une petite veste ouverte sur la poitrine et de larges pantalons flottans; une écharpe verte à étoiles d'argent s'enroulait autour de sa taille. On l'aurait crue habillée d'un nuage. La négresse paraissait être du même âge que Férizadé. Elle avait le nez plat et les larges oreilles des Nubiennes; toutes les couleurs de l'arc-en-ciel s'étalaient sur son costume. Une cascade de perles de verre jaune tombait sur sa poitrine noire presque entièrement découverte. Elle

avait l'air de ces naines de cour qui portent la queue des reines du Cathay dans les romans de chevalerie.

Toutes deux caquetaient comme de petites cailles. La négresse était accroupie un peu en arrière de Férizadé; celle-ci, assise dans l'embrasure, s'appuyait sur le merlon du créneau. La clématite et l'aubépine qui montaient le long du rempart l'entouraient de leur verdure étoilée de fleurs blanches. D'une main, elle écartait les branches qui venaient effleurer son front; de l'autre, elle émiettait du pain à des colombes qui sortaient d'un pigeonnier bâti dans le jardin même. C'étaient de jolis oiseaux au plumage argenté avec un collier gris-perle; ils voletaient autour des deux enfans, se penchaient sur leurs têtes, sur leurs épaules, sur leurs bras. J'entendais quelques mots de la conversation; elle n'était pas compromettante : il s'agissait de la beauté et des mérites respectifs de chacune des colombes.

Je me suis rappelé ensuite que, tout en contemplant cette églogue, j'entendais, sans l'écouter, une sorte de musique bizarre qui partait d'un buisson voisin, un peu en arrière de moi, du côté opposé au donjon. Peu à peu, les sons devinrent plus forts et plus prolongés. C'était le sifflement doux et rhythmé des charmeurs de serpens. Au même moment, les colombes, qui s'étaient posées au pied de la muraille pour ramasser les miettes de pain tombées des mains de Férizadé, donnèrent quelques signes d'inquiétude; bientôt elles s'envolèrent et se réfugièrent dans le pigeonnier. Une seule restait posée sur le gazon; c'était sans doute la favorite de sa maîtresse, car elle portait autour du cou un large fil de soie rouge. Tout à coup Férizadé, que je ne quittais pas des yeux, devint très pâle et montra avec une terreur muette à sa compagne la colombe au fil rouge. Je regardai à mon tour dans la même direction : à dix pas de l'oiseau, un petit serpent était enroulé sur lui-même; sa tête seule se dressait et se balançait en mesure suivant les cadences du sifflement qu'on entendait dans le buisson. C'était la vipère du pays, autrement dite l'aspic, une vilaine bête à tête plate, à queue mousse, dont la morsure passe pour mortelle. Le pauvre oiseau fasciné s'approchait peu à peu et venait s'offrir de lui-même à la dent de son ennemi. Quand même l'innocente colombe n'eût pas appartenu à Férizadé, je n'aurais pas perdu une si belle occasion d'exterminer le reptile. Mon fusil était chargé, je tirai, et les tronçons de ce qui avait été un aspic sautèrent à trois pieds en l'air. La colombe, délivrée du charme qui l'enchaînait, regagna le pigeonnier.

La fumée de mon coup de fusil n'était pas encore dissipée qu'un homme bondit hors du buisson. Je reconnus Pehlivan-Agha et me

mis sur la défensive. Il s'arrêta une seconde devant les restes inanimés de ma victime, et me lança un regard où il y avait plus de venin que dans tout un nid de vipères. En même temps, il leva deux doigts de sa main droite, et disparut. C'était une façon de me dire qu'il a deux comptes à régler avec moi.

Férizadé avait pu assister, du haut de son créneau, à l'exécution de la vipère et à l'apparition du derviche. Je fis quelques pas pour me rapprocher d'elle; elle s'enfuit aussitôt en m'adressant un sourire que j'interprétai comme un remercîment. Je restai longtemps debout près de la porte du ouali, les yeux fixés sur la place qu'elle venait de quitter. Enfin, comme la nuit approchait, je remis mon fusil sur mon épaule, et, tout rêveur, je rentrai chez moi.

3 septembre.

Depuis que j'ai entrevu Férizadé, je ne puis me décider à partir. Je passe mon temps à ma fenêtre, évoquant, au milieu de la fumée de mon narghilé, l'image de ma belle chanteuse. Quand je reviens de la chasse, je m'assieds, en vue du château, au premier endroit ombragé, et je contemple de loin, sur les murailles grises, cette petite tache verte qui est le jardin de Férizadé.

Je ne crois pas qu'elle ait parlé à son père de notre rencontre, car alors il faudrait avouer qu'elle s'est montrée à visage découvert, et cette révélation serait grosse d'orages. D'ailleurs, pendant toute cette semaine, le bey n'a pas dû passer longtemps dans son harem. Je suppose qu'il a des démêlés avec Constantinople. L'autre jour, il a reçu la visite d'un individu vêtu à la mode de la réforme et étranger au pays; ce doit être un agent de la Porte. Depuis lors, mon hôte est d'assez mauvaise humeur et difficilement accessible.

9 septembre.

Pour la première fois depuis plusieurs jours, je suis entré hier dans le ouali, en revenant de la chasse. J'ai été étonné de voir une des pierres du dallage levée et appuyée contre la muraille. Je me suis approché de l'ouverture béante; c'était un trou carré, profond de six pieds, au-delà duquel s'étendait un étroit corridor. Curieux de voir où aboutissait ce passage, je m'y suis engagé, et je suis arrivé un peu plus loin à une galerie perpendiculaire au couloir. Je ne pouvais songer à l'explorer, n'ayant pas de flambeau. Comme je revenais sur mes pas, un homme sauta au fond du petit puits qui donnait accès dans le corridor; c'était encore le charmeur de serpens, mais j'eus à peine le temps de le voir. En moins d'une seconde, une lourde porte de pierre retombait sur le sol et

fermait le passage, me laissant plongé dans une complète obscurité.

Je fis d'inutiles efforts pour soulever l'énorme monolithe; il était engagé dans de profondes rainures que je n'avais pas tout d'abord remarquées. Le derviche s'était vengé; j'étais enterré vivant. Pendant une heure, je restai comme anéanti. Cependant je finis par retrouver quelque énergie, et je me demandai s'il restait quelque espoir de salut; ce n'était pas probable, car le derviche avait dû bien prendre ses mesures. Il fallait avant tout savoir où je me trouvais. Ce souterrain était-il une carrière, une cave, une crypte funéraire? Heureusement j'avais sur moi quelques allumettes. J'arrachai de mon portefeuille des lambeaux de papier, je les tordis et j'y mis le feu. Éclairé par la lueur de ces torches improvisées, je revins à la galerie : elle s'étendait au loin en ligne droite; taillée dans le roc vif, elle s'élevait en pente douce. Je compris que j'étais dans le souterrain qui faisait communiquer le kalé avec l'extérieur; toutes les forteresses que j'avais visitées en Anatolie sont pourvues d'une issue analogue, dont l'utilité en cas de siége est facile à comprendre.

Je continuai rapidement ma course en ménageant avec un soin jaloux mes flambeaux de papier. Je parvins à une haute et large salle taillée également dans le rocher. Elle présentait un aspect auquel j'étais loin de m'attendre : sur des râteliers étaient disposés en bon ordre plusieurs centaines de fusils européens. Au milieu de la salle, on voyait une douzaine de canons sur leurs affûts. Des barils d'armes et de munitions complétaient cet arsenal, qui devait communiquer avec le château; mais je ne pouvais trouver le passage, et presque toutes mes feuilles de papier étaient consumées. J'explorai vainement la salle. Des niches latérales s'ouvraient sur chacune de ses faces, comme les chapelles d'une église. Des dieux de pierre renversés de leur piédestal et couchés dans la poussière, des bas-reliefs mutilés, montraient que cette crypte avait jadis été le sanctuaire d'une religion oubliée. Épuisé, découragé, je m'assis sur un tronçon de colonne, et je fis là pendant plusieurs minutes les plus tristes réflexions.

Je crus rêver en entendant un bruit lointain de pas et de voix. Cependant les voix se rapprochèrent, les pas résonnèrent plus distinctement sous les voûtes; mon premier mouvement fut de m'élancer au-devant de ces sauveurs inespérés; je réfléchis ensuite qu'il valait mieux savoir d'abord à qui j'aurais affaire; je me retirai au fond de la niche, et j'attendis. A l'autre extrémité de la salle, une grande baie que j'avais à peine aperçue s'empourpra d'une vive lueur; je vis apparaître le bey et le mollah, armés l'un et l'autre de torches de résine. Deux nègres muets, esclaves du harem, les

suivaient; ils portaient une de ces caisses de métal dans lesquelles on enferme la poudre à bord des navires. Ils la déposèrent à terre, prirent les torches des mains de leurs maîtres et allèrent se poster debout devant la muraille, pareils à ces esclaves de bronze qui éclairent le vestibule des palais.

Ismaïl-Bey promenait autour de la salle un regard satisfait. La lumière des torches se reflétait sur les canons des fusils, sur les lames des sabres, sur le cuivre des pièces d'artillerie. — Eh bien! dit le bey, as-tu plus de confiance, mollah? Crois-tu toujours qu'il sera facile de rogner les ongles du vieux lion?

— Je suis un homme de paix, répondit le mollah. Il ne me convient pas d'approuver les préparatifs d'une guerre entre musulmans. Le Livre interdit au frère d'attaquer son frère.

— Je ne fais que me défendre. La Porte veut envoyer à Elvar ses officiers ivrognes, ses cadis apostats. Voilà dix siècles qu'Elvar est libre et prospère. Je ne puis y laisser entrer, avec ces Turcs renégats, la misère du pays de Sivas et d'Erzeroum.

— Ce n'est pas avec ces trois cents fusils que tu résisteras aux réguliers. D'ailleurs, bien qu'ils soient habillés comme les soldats infidèles, ils sont envoyés par le sultan, à qui nous devons obéir comme au commandeur des croyans et au vicaire du prophète.

— Mollah, regarde-moi en face et réponds. Il y a bien longtemps, mon aïeul, qui passait pour le descendant des califes, vint à Elvar avec les Seldjoucides, et y apporta le sabre et le Livre. Il avait vingt mille sujets, de l'or autant que le roi Salomon, sa maison était l'asile des rois. Sais-tu bien où on les aurait trouvés à cette époque-là, les pères de notre sultan, qui siége à la Porte de félicité? Ils gardaient leurs moutons entre le Djihoun et le Sihoun, et vivaient dans la steppe, frottés de suif, habillés de peaux, pillant les caravanes du Kharizm. Et, parce que les descendans de ces païens du Touran ont conquis Constantinople et volé au Caire l'étendard du prophète, ils se prétendent mes seigneurs! Je verrais mes paysans enrôlés parmi ces troupes qu'instruisent des officiers francs! Je devrais laisser, comme dans le reste de la Turquie, chrétiens et juifs établir dans le pays leurs églises, leurs fabriques et autres monumens de l'infidélité ! Toi, qui as fait les trois pèlerinages et étudié les sciences qui viennent de Dieu, peux-tu m'engager à me soumettre, et croire que le prophète ne combattra pas pour moi?

Le mollah soupira sans répondre. — As-tu au moins, dit-il enfin, pris des précautions pour qu'on ne soupçonne pas dès à présent tes projets de résistance?

— Sois tranquille, ceux qui ont transporté de Cérasonte ici ces

caisses d'armes ne savaient même pas de quel fardeau ils s'étaient chargés, et je suis sûr de mes agens.

— Es-tu sûr aussi de Pehlivan-Agha, qui a mené par tes ordres presque toute l'affaire?

— Le derviche est le plus discret et le plus fidèle des espions. Ne m'a-t-il pas annoncé huit jours à l'avance l'arrivée du caïmakam que le pacha de Sivas m'a envoyé l'autre jour?

C'est bien malgré moi que j'avais entendu toute cette conversation. Dès les premiers mots, j'avais pénétré le secret de mon hôte; il importait qu'il ne me sût pas si bien informé. Au reste ne valait-il pas mieux pour lui que j'eusse découvert le mystère de ses projets? Je pouvais, suivant les circonstances, prévenir quelques-uns des dangers auxquels il s'exposait, ou le préserver des suites de son imprudence : à un certain moment, les conseils d'un Européen lui seraient sans doute utiles; mais nous n'en étions pas encore là.

Le bey, Kiemali et les esclaves se retiraient. Je les suivis de loin et sans bruit. J'arrivai ainsi à un escalier en spirale dont la porte restait ouverte, et que je montai derrière eux. Quand les premières lueurs de jour et les premières bouffées d'air m'avertirent que nous allions sortir du souterrain, je m'arrêtai. Ils continuèrent leur route, et bientôt je cessai de les entendre. J'attendis patiemment pendant un grand quart d'heure, puis je gravis une quinzaine de marches, et je me trouvai dans une petite chambre encombrée d'outils de jardinage. La porte extérieure entre-bâillée me laissait voir un coin de ciel; comme le voyageur de la *Divine Comédie*, je saluai avec enthousiasme

Il dolce color d' oriental zaffiro.

Je me hasardai à jeter un regard au dehors. Une pelouse avec une fontaine, de grands arbres, des murailles couvertes de lierre, voilà ce que je vis d'abord. La masse noire d'une haute tour dominait cette verdoyante retraite. J'étais arrivé au jardin du harem. Si j'avais pu en douter, ce que j'entendis m'aurait convaincu. C'étaient des rires, des chansons, les phrases rapides d'une conversation de femmes. Un massif d'arbres me cachait le groupe d'où partaient ces bruits joyeux; puis il se fit une sorte de silence, et le son d'une voix aimée, celle de Férizadé, m'alla droit au cœur. Elle lisait un récit dont je saisis ce passage caractéristique :

« ..... Il coupa la tête à Djafer le magicien, prit sur son cheval la fille du roi et s'enfuit vers le désert. Au milieu du jour, ils vinrent à un endroit où il y avait sept palmiers. Kemer-ez-Zamân déposa à terre la

fille du roi en disant ces vers : — Fille du roi, tes sourcils sont comme les courbures de la lettre *sad,* et ta taille est comme la lettre *élif.* J'ai pleuré quand je t'ai vue derrière le treillage; maintenant je suis comme un coureur épuisé qui doit fournir une longue course. — Il s'étendit sur le gazon près de la fille du roi, et la baisa sur l'épaule. Ce baiser parut à la fille du roi beau comme l'or et précieux comme le bézoar. Elle s'évanouit, et reprit ses sens en disant les vers suivans : — Fils de Zeïat, le bonheur est doux quand la consolation suit l'infortune. Je serai ton futur passé, et tu seras mon conditionnel... »

A ce marivaudage grammatical, il était aisé de reconnaître l'un des contes imités des *Mille et une Nuits.* Le récit durait indéfiniment avec ces allures insensées, aussi plein de calembours et d'incompréhensible dialectique que dénué de tout sens raisonnable. La traduction du bon Galland habille les sultanes à l'européenne; quant au texte authentique, on vient d'en voir un échantillon.

J'étais à demi mort de fatigue et de faim; par bonheur, je retrouvai dans ma carnassière un gâteau de maïs dont je m'étais muni le matin en partant pour la chasse. Ma faim apaisée, je me sentis pris d'un invincible besoin de sommeil devant lequel céda le plaisir même que j'éprouvais à entendre Férizadé. Je m'étendis dans un coin du vestibule de l'escalier, sur un tas de feuilles sèches, et je m'endormis profondément; c'était peut-être le meilleur parti à prendre, car je ne pouvais songer à sortir avant la nuit du redoutable endroit où le hasard m'avait conduit.

Un grand bruit me réveilla; je ne pus d'abord me rappeler en quel lieu je me trouvais. J'étais plongé dans une nuit profonde. Un éclair, suivi d'un coup de tonnerre, me rendit à moi-même. La lueur bleuâtre de la foudre m'avait en même temps montré mon lit de feuilles sèches, la porte entr'ouverte, les épais massifs du jardin. Un orage éclatait sur la vallée : la pluie tombait à flots, les branches pliaient et se brisaient avec un bruit sinistre. Je sortis de ma retraite, un second éclair me fit voir la plaine bouleversée par la tempête, les eaux du torrent coupant leurs digues et se répandant de tous côtés. Cet horrible temps favorisait ma fuite; par une telle nuit, on était sûr de ne pas faire de rencontre dangereuse autour du harem. Je songeai donc à traverser le jardin, à gagner le rempart à l'endroit où j'avais vu Férizadé jouer avec ses colombes, et à descendre jusqu'au fond du fossé plus qu'à demi comblé. Malheureusement je n'avais ni corde ni échelle; quant à sauter du haut en bas du mur, c'eût été une entreprise insensée : les créneaux étaient à vingt pieds du sol. Pendant que je faisais ces réflexions, j'aperçus à travers les feuillages agités par le vent une fenêtre

éclairée. Je me dirigeai de ce côté : je pensais que, dans le voisinage de l'habitation, je trouverais peut-être une corde, une échelle ou même une simple perche qui faciliterait ma descente. La chambre éclairée était sans doute le salon principal de l'appartement des femmes, car j'entrevis par la porte restée ouverte de riches tentures et une décoration plus élégante encore que dans les autres salles du château. Une lampe de cuivre ciselée en forme d'oiseau répandait sur les objets environnans des clartés indécises. La corde de soie qui suspendait cette lampe au plafond était justement ce qui me manquait pour assurer ma fuite. L'appartement m'avait paru inhabité, j'y entrai sans hésitation.

Au centre du tapis étendu sur le plancher, il y avait un réchaud où brûlaient des parfums. A travers le nuage odorant qu'ils répandaient dans la chambre, je vis sur un divan Férizadé endormie. Accablée par la chaleur de cette nuit d'orage, elle avait rejeté à ses pieds sa couverture de soie à grandes fleurs. Une gaze à paillettes dorées, étendue sur son visage, la mettait à l'abri des piqûres des moustiques; ses longues tresses s'échappaient d'un mouchoir brodé de perles; la respiration soulevait à temps égaux sa poitrine à peine voilée par la gaze de *tiftik* transparent. Un petit pied rose apparaissait au bord du divan, sous les plis de la couverture.

Je venais de passer des ténèbres à la lumière, du tumulte de la tempête à la scène la plus paisible qu'on puisse rêver. L'odeur pénétrante du parfum d'Yémen m'enivrait, moins peut-être que le spectacle que j'avais sous les yeux. Immobile près de la porte, appuyé sur mon fusil, je ne me rappelais plus le motif qui m'avait amené dans le pavillon, et je n'avais qu'une préoccupation, regarder. Cependant au dehors la tempête redoublait de violence. La pluie fouettait les vitres de parchemin, sonores comme des tambours, et le vent enlevait les tuiles du toit. Il pénétrait jusque dans l'appartement à travers la porte et les fenêtres mal closes, et agitait les tentures aux vives couleurs. Un coup de tonnerre, retentissant, prolongé, sembla ébranler jusque dans ses fondemens le rocher d'Elvar. Férizadé s'éveilla.

A me voir ainsi devant elle, debout, armé, les vêtemens en désordre et trempés de pluie, je crus qu'elle allait s'épouvanter et appeler du secours. Il n'en fut rien : fille de prince, élevée dans la sécurité du harem, Férizadé ne connaissait pas le danger. Elle me regarda avec ses grands yeux noirs, et, plus étonnée qu'effrayée, me dit : — Que fais-tu là?

Je racontai en quelques mots que je m'étais perdu dans les galeries souterraines, et que j'étais arrivé au jardin sans savoir où j'allais.

— J'ai cru d'abord, répondit-elle, que tu étais venu à travers les airs; les Francs sont des magiciens comme les gens de l'Hindoustan. Mais comment t'en iras-tu?

Je lui exposai mes projets et lui demandai si je pouvais prendre la corde qui suspendait la lampe.

— Prends-la, dit-elle, et va-t'en vite!

Je décrochai la lampe, je m'emparai du lien de soie; mais, quand il fallut partir, je ne pus m'y décider. Je m'avançai vers Férizadé; alors, pour la première fois, elle songea que sa figure n'était pas voilée. Elle rougit, et se couvrit le visage avec la gaze qui lui servait de moustiquaire. — Comment t'appelles-tu? — demanda-t-elle en même temps. Je lui dis mon nom; elle essaya inutilement de le prononcer à son tour. — Ton nom, reprit-elle, est celui d'un fou ou d'un homme bien brave. Il faut être l'un ou l'autre pour arriver ici et pour paraître comme toi sûr d'en sortir! Si mes nègres s'éveillaient par hasard, sais-tu à quel danger tu serais exposé?

— On en braverait bien d'autres, Férizadé, pour entendre ta voix et contempler un instant la flamme de tes yeux noirs.

— O Franc! tais-toi. Vous êtes tous des têtes vides, à ce que dit mon père, et tu me montres qu'il ne se trompe pas. — Elle rougit encore, car son voile était retombé. — Tu ne pars pas? reprit-elle.

— Je m'en vais, si tu me permets de revenir un jour.

— Essaie, si tu veux : on n'entre pas ici deux fois de suite. Par où passerais-tu?

— Je n'en sais rien encore; mais, si je ne trouve pas de route, je m'en ferai une, ajoutai-je en vrai capitan.

Je pris sa main et je la baisai. Elle fut étonnée de cet hommage si contraire aux coutumes de l'Orient. — Les esclaves seuls, dit-elle, baisent la main des femmes. — Pour ne pas rester sous le coup de ce reproche, je l'embrassai sur les joues avant qu'elle pût se défendre.

L'aube paraissait; il fallut se hâter. Férizadé traversa la chambre, et me suivit jusqu'à la porte. — Que n'es-tu de la religion des croyans! répondit-elle en soupirant quand je lui dis adieu.

Je me retrouvai dans les ténèbres extérieures comme le convié négligent de l'Évangile. Je me dirigeai à grand'peine vers le rempart. Je finis par trouver les créneaux, j'y attachai solidement la corde, et je m'apprêtai à descendre. En me retournant, je vis Férizadé debout devant la porte éclairée. — Au revoir! — lui dis-je. Elle ne répondit pas, de peur sans doute d'être entendue; mais elle me salua à la vieille mode turque, en mettant la main sur son cœur.

Je descendis sans trop de peine, et je laissai le cordon suspendu au créneau. Férizadé est femme, et je compte sur elle pour empê-

cher une découverte qui nuirait à elle comme à moi. Au bout d'un quart d'heure, je me retrouvais chez moi sans avoir rencontré personne. Ce bey, qui veut combattre des armées régulières, n'a même pas un factionnaire sur ses murailles; il compte sans doute sur l'archange Azraël pour en tenir lieu.

11 septembre.

De tant d'émotions diverses, de tant d'obstacles surmontés, il ne me reste qu'un souvenir, Férizadé. Je ne puis détacher ma pensée de l'image de ses yeux noirs au regard brûlant et doux. Comment ce regard peut-il être à la fois si chaste et si plein de flamme? Férizadé n'est pas ignorante comme une fille d'Europe : en ces pays-ci, la liberté des conversations ne connaît aucune limite. Cependant la critique la plus sévère ne trouverait rien à reprendre dans ses paroles, dans ses gestes, dans ses mouvemens. Elle me fait penser à ces vierges de l'école espagnole qui montent au ciel avec toutes les langueurs des passions terrestres dans leurs yeux noirs.

Pendant ces deux jours, le château s'est dépeuplé. Ismaïl-Bey est parti ce matin pour faire une tournée dans les villages de la plaine; sans doute il veut s'entendre, pour organiser la résistance, avec les *mouktars* ou maires. J'ai peur que cette démonstration ne précipite la catastrophe; il me revient de tous côtés que le grand-vizir a donné des ordres sévères pour faire rentrer Elvar dans le droit commun. L'indépendance de ce canton est une anomalie politique qu'on ne semble pas vouloir tolérer plus longtemps. Sans doute le bey pourrait résister plusieurs mois, s'il prenait bien ses mesures; mais il ne sait rien faire qu'à demi : ni les défilés, ni même les abords immédiats du kalé ne sont gardés.

Je souhaite que la fortune ne soit pas trop sévère à mon vieil hôte. Bien qu'il ne paraisse pas faire grand cas de mes lumières, il me traite avec beaucoup de bonté. En l'accompagnant hier matin pendant les premiers milles de son voyage, je lui ai dit que l'horloge serait bientôt réparée, et j'ai lancé le mot de départ. Il m'a interrompu pour me dire qu'il ne l'entendait pas ainsi, et qu'il comptait me garder deux mois encore. Un aussi long séjour dans une maison étrangère n'a rien de contraire aux usages du Levant. Les habitations sont si vastes, la vie si peu coûteuse, les nouvelles figures si rares, que je suis certain de faire plaisir à mes amis d'Elvar en prolongeant mon séjour parmi eux.

Le derviche, qui doit me croire encore à cent pieds sous terre, était parti avant son maître par la route du nord, sans doute pour s'acquitter de quelque nouvelle mission. J'avoue que je respire plus

librement depuis que je le sais loin du kalé. Pourtant je n'ai pas contre lui la rancune à laquelle on devrait s'attendre; je lui dois d'avoir revu Férizadé. Le mollah est resté ici, nous mangeons presque tous les jours ensemble. Il se montre de plus en plus réservé quand nous mettons la conversation sur le terrain de la politique locale, ou quand je parle du bey et de sa fille. J'ai pourtant de bonnes raisons de croire qu'il a ses entrées dans le harem, ayant connu Férizadé lorsqu'elle était toute petite encore.

L'automne approche; les feuilles se colorent de teintes rougeâtres, et des troupes d'hirondelles traversent le ciel. L'ardent soleil s'est attiédi; la brume voile les horizons, et chaque soir le couchant se colore de feux plus vifs. C'est la belle saison de l'Anatolie. Du matin au soir, je parcours les pittoresques villages des environs; je suis devenu l'ami de ces braves paysans, qui m'accueillent avec joie, m'offrent leur lait le plus pur et leurs plus beaux fruits.

En revenant d'une de ces promenades, j'ai de nouveau visité le ouali. Tout y était en ordre comme le jour de ma première visite. J'ai soulevé la dalle mobile, je suis descendu dans le trou qu'elle recouvrait, et j'ai retrouvé la porte de pierre. Elle était fermée, et j'essayais iuutilement de l'ouvrir, quand je me suis rappelé l'étrange mode de clôture dont j'ai examiné les traces aux tombes royales, près de Jérusalem. Le souterrain d'Elvar était fermé par le même procédé. Il est possible que le secret de ce passage se soit perdu parmi les successeurs de ceux qui ont creusé la galerie, et que le bey l'ignore. Quant à Pehlivan-Agha, je suis d'autant moins étonné qu'il le connaisse que le ouali devient sa retraite habituelle quand il revient dans le pays.

15 septembre.

Hier je me suis rencontré avec Férizadé sous l'une des voûtes du château; elle revenait de se baigner dans une source minérale, à deux lieues d'ici. Elle semblait toute petite, perchée qu'elle était sur une haute selle de maroquin rouge, et couverte de la tête aux pieds d'un flot de mousseline. Sa négresse l'accompagnait; derrière elles, une nourrice noire écrasait un mulet infortuné du poids de ses charmes. A dix pas en avant chevauchaient, le turban blanc en tête, le sabre et l'escopette au côté, les deux noirs muets que j'avais vus avec le bey dans l'arsenal. En passant près de moi, Férizadé laissa tomber son chapelet d'améthystes. Je me promis d'aller le lui rapporter moi-même.

Le même soir, à huit heures, j'étais dans le ouali. Je levai le disque de pierre, et, pour être sûr qu'on ne l'abaisserait plus derrière moi, je comblai la rainure avec du sable. Je m'engageai, non

sans frissonner au souvenir de mon aventure de la semaine dernière, dans les sombres profondeurs de la galerie. Je revis l'arsenal, l'escalier, le jardin. Quand j'arrivai là, il était près de neuf heures. Depuis deux jours, le temps avait changé : septembre a des semaines de chaleur accablante, pendant lesquelles les orages de l'équinoxe s'amassent dans le ciel. Pas un souffle d'air ne ridait la surface des eaux endormies; on croyait respirer des vapeurs de plomb.

Férizadé n'avait pu supporter la lourde atmosphère de son appartement; je la trouvai dans le jardin, seule, étendue sur une couche de coussins flexibles. Elle me vit arriver sans manifester de surprise, mais elle baissa son voile. — Je te rapporte ton chapelet, lui dis-je. — Elle le prit en souriant et me remercia. Je m'assis à côté d'elle : elle se plaignait de la chaleur qu'il faisait, et s'effrayait à la pensée de l'orage qui allait éclater. Au bout de quelques minutes, elle semblait s'être apprivoisée comme une gazelle captive, et ôtait même son voile. — Que tu es belle, Férizadé ! lui dis-je encore.

A quelques pas de nous, la fontaine épanchait ses eaux attiédies dans le bassin de marbre; la pelouse s'inclinait en pente douce jusqu'aux appartemens du harem. Le rempart, le donjon, les tours environnantes, nous étaient cachés par la verdure immobile du dôme de feuillage sous lequel nous étions abrités. Nous n'entendions d'autre bruit que le murmure de la petite source, nous ne découvrions pas les étoiles du ciel; mais çà et là brillaient des vers luisans au milieu du gazon. Je m'étais rapproché de Férizadé. Depuis quelque temps, il y avait dans notre conversation, d'abord si animée, des intervalles de long silence. A un certain moment, je me sentis attiré vers elle par l'irrésistible fascination de ses yeux noirs, qui semblaient éclairer la nuit. Mes bras entourèrent sa taille, qui fléchit comme un roseau. Confuse et étonnée, elle se dégagea doucement en s'enveloppant dans son burnous. — Il est temps de rentrer, dit-elle. Toi aussi tu dois partir.

Je ne partis pas. Rapide comme un éclair, le vent souffla de l'ouest et agita les feuillages autour de la fontaine. L'un des arbres secoua sur nous ses grandes fleurs roses. Pour éviter cette pluie odorante, Férizadé fit un mouvement qui la rejeta dans mes bras. Les branches flexibles se courbèrent jusqu'à terre autour de nous, comme pour nous cacher au reste du monde que nous avions oublié.

Les rafales avaient chassé les vapeurs qui nous dérobaient l'horizon; bientôt le firmament nous apparut dans toute sa splendeur. Deux étoiles filantes traversèrent le ciel, et vinrent tomber dans les

eaux de la rivière. — Ah! dit la superstitieuse Férizadé, voilà un triste présage; nous avons attiré sur nous la colère de Dieu.

Des nuages épais ne tardèrent pas à s'amasser sur les montagnes; des éclairs silencieux y traçaient de courts sillons de flamme. Il se préparait un orage semblable à celui de la semaine passée. Il fallut nous dire adieu. — Je mourrai, si tu me quittes, murmura Férizadé en me donnant un dernier baiser. — Je lui promis de ne jamais l'abandonner; mais comment tenir parole?

Depuis ce moment, le souci de l'avenir me tourmente et m'accompagne partout.

19 septembre.

Presque chaque soir, je reprends la route du harem. Je sais que c'est tenter le sort; mais l'amour fait taire la prudence. J'aime follement Férizadé : je me livre tout entier au plaisir de l'entendre et de la voir. Tant que nous sommes ensemble, le sentiment de mon bonheur me domine et m'empêche de songer aux dangers qui nous entourent. Nos conversations sont de vrais propos d'enfans. Elle me raconte ses courses dans la montagne, lorsque, toute petite encore, elle accompagnait son père, comment, il y a quatre ans, vint l'époque du *moharem*, et comment elle fut toute fière de devenir une femme en prenant un voile qu'elle ne devait plus quitter hors de la maison. Puis ce sont des questions sans fin sur l'Europe, sur la vie des femmes dans l'Occident, et surtout sur ce magique Paris dont le nom éblouit les imaginations orientales. — Je voudrais bien y aller, dit-elle souvent, mais jamais je n'oserais me montrer habillée à la franque, le visage découvert, devant tant d'hommes.

Hier, au moment où nous nous disions adieu, une bague est tombée de son doigt dans le bassin de la fontaine; nous n'avons pas pu la retrouver. Cet accident a réveillé toutes ses craintes superstitieuses, et lui a remis en mémoire les étoiles filantes de l'autre soir. — J'ai peur de l'avenir, dit-elle quelquefois. Ma vie sera comme les journées de cette saison-ci; brillantes et calmes le matin, elles finissent par des orages.

Aladja-Keui, 22 septembre.

Le bey est arrivé à Aladja-Keui, bourgade à dix lieues d'ici, vers le nord, où se tient une foire annuelle très fréquentée. Férizadé a reçu l'ordre d'aller y rejoindre son père. Ne sachant que faire dans le grand château vide, j'ai pris le parti de me rendre, moi aussi, à la foire. Je n'avais pas grande espérance de la voir, entourée et surveillée comme elle l'est; mais du moins je me rapprochais

d'elle, et je transportais ma tente en vue des pavillons de son campement.

Le bey tient ici cour plénière. Tout ce qu'il y a dans le pays de gens importans vient lui rendre visite. Vers le soir, il réunit sous sa tente les chefs kurdes et lazes. De tout cela, je n'augure rien de bon. Il suffit de regarder autour de soi pour se convaincre que cette multitude qui acclame le bey à son passage est absolument indifférente à la politique. Le temps des soulèvemens populaires est passé. Ismaïl-Bey peut à peine compter sur quelques fanatiques : quant aux paysans, ils ne bougeront pas.

J'ai aperçu Férizadé. Elle est sortie de sa tente, vers midi, accompagnée de la nourrice et de la petite négresse. Je suis passé à côté d'elle; elle a mis la main sur son cœur pour me faire voir qu'elle m'avait reconnu; mais bientôt elle est rentrée, et je me suis retrouvé seul dans la bruyante solitude de l'immense champ de foire.

En revenant vers ma tente, j'ai rencontré Pehlivan-Agha, qui éblouissait de ses prestiges ordinaires tout un cercle de spectateurs. Il m'aperçut, perdit la tête, et se sauva sans même prendre le temps de remettre ses serpens dans leur sac. J'ai questionné Kiemali-Effendi au sujet du derviche; mais mon discret ami s'est contenté de hocher la tête sans exprimer d'opinion. Le pauvre mollah devient de plus en plus triste; quand nous dînons ensemble chez le bey, il mange à peine, et reste les yeux baissés, sans prendre part à la conversation.

Almadil, 24 septembre.

Aladja-Keui m'était devenu tout à fait insupportable. Férizadé est toujours invisible; elle ne reviendra à Elvar qu'à la fin de la semaine. Aussi ce matin je suis monté à cheval avant l'aube, et je me suis dirigé vers une belle forêt dont les premiers arbres ombragent Aladja-Keui; elle s'étend, dit-on, jusqu'à la Mer-Noire.

J'ai galopé sous bois pendant plusieurs heures. Plus j'allais, plus les villages devenaient rares. Bientôt j'arrivai à un endroit où l'on n'entendait ni une voix humaine, ni le bruit de la cognée des bûcherons. Les beaux arbres qui m'entouraient de toutes parts semblent avoir été respectés depuis le commencement du monde. Le sentier que je suivais avait sans doute été fréquenté jadis par les caravanes qui portaient les produits de l'intérieur aux petits havres de la côte : le commerce prend aujourd'hui des routes plus faciles, et la forêt n'entend plus le bruit monotone des sonnettes des bêtes de charge attachées l'une à l'autre, en longue file. Les animaux sauvages ne craignent plus de voir troubler leurs retraites; je ren-

contrais souvent dans les clairières des troupeaux de chevrettes qui paissaient le gazon humide autour des sources.

J'arrivai ainsi jusqu'au pied d'une montagne assez haute. Parvenu au sommet, je fus étonné et ravi de découvrir, non-seulement la vallée verdoyante, non-seulement une suite de villages blancs qui se succédaient au milieu des bois, mais encore, — bien loin, parfaitement visible pourtant et bleue sombre sous le ciel bleu pâle, — la mer ! Du haut sommet où je m'étais arrêté se détachaient, comme les rayons d'un éventail, des chaînes de collines. Sur leurs flancs abrupts croissaient non plus seulement le mûrier, le platane et le myrte, mais nos chênes, nos ormes, nos châtaigniers de France. Ces arbres, ne pouvant pousser verticalement à cause de l'inclinaison du terrain, s'élançaient obliquement dans les airs pour ne se redresser que vers leurs cimes. L'automne avait coloré leur feuillage de nuances changeantes, rougeâtres, jaunes, ou même presque violettes. Entre les collines s'ouvraient de vastes espaces couverts d'une végétation plus riche encore. Un rayon de soleil pénétrait çà et là à travers les feuilles jusqu'à la surface des eaux murmurantes qui étincelaient comme les fragmens d'un miroir brisé. Enfin à l'extrême limite de l'horizon, au-delà du sable des plages, au-delà des cabanes d'un petit port de pêcheurs, on avait la mer comme arrière-plan de ce tableau.

Cette mer, que j'entrevoyais d'une façon si imprévue, ne m'indiquait-elle pas la route à suivre ? Ne me donnait-elle pas le conseil de fuir et de demander à ses brises de nous conduire, Férizadé et moi, vers des rivages où il ne nous sera plus défendu de nous aimer? Je descendis lentement jusqu'au plus prochain village, qu'on appelle Almadil. Il ressemble à ces hameaux qu'on rencontre parfois dans nos forêts, au milieu des défrichemens. Tout me parle de la France au milieu de cette nature agreste, presque septentrionale. Le charme est rompu, je ne songe plus qu'au retour. Férizadé, qui seule me retiendrait en Turquie, ne refusera pas de me suivre : elle est assez jeune et m'aime assez pour pouvoir changer de patrie. — Avec toi, m'a-t-elle dit, j'irai jusqu'au bout du monde.

Elvar-Kaléci, 28 septembre.

Me voilà de retour au château : j'y ai retrouvé le bey et sa famille. Un souffle de guerre a passé sur les pacifiques murailles d'Elvar. Les canons sont installés dans les embrasures, et les cours sont tellement pleines de *bachi-bouzouks* qu'on peut à peine y circuler; mais tout se passe en démonstrations, et le pays n'est pas mieux gardé qu'à l'époque de mon arrivée. Le bey, sérieux et agité, frémit comme un vieux coursier qui entend une fois encore le bruit

de la trompette. Une ou deux fois il a fait allusion aux événemens qui se préparent; j'ai cru qu'il allait me proposer d'y jouer un rôle. Le mollah est plus triste et plus taciturne que jamais. Pour Pehlivan-Agha, on ne l'a pas encore revu dans la vallée.

Au milieu de toute cette agitation, je ne pensais qu'à Férizadé et à mes projets de fuite. J'ai des remords de reconnaître l'hospitalité du bey en lui enlevant sa fille; mais ne serait-il pas plus criminel encore d'abandonner Férizadé? D'ailleurs mon amour ne me permet pas d'hésiter; la pensée de partir sans elle me briserait le cœur. Je me dis aussi que je ne puis la laisser exposée aux dangers que lui fera courir l'ambition insensée de son père. Dans un mois, peut-être, la guerre éclatera dans le canton, et je ne compte pas, comme le bey, sur les anges intercesseurs pour préserver les habitans du kalé des bombes de Constantinople.

Malgré toutes ses préoccupations, le bey n'a pas oublié l'horloge. Elle est depuis longtemps prête à marcher. Ce matin, on a réuni devant le donjon les notables présens au château; j'ai donné une impulsion au balancier; les premiers mouvemens de l'aiguille ont été salués par des acclamations enthousiastes. Ismaïl-Bey est rentré chez lui aussi satisfait que s'il avait déjà remporté une victoire.

Je vais demain chez Férizadé. J'ai aperçu un fragment d'étoffe attaché aux créneaux du harem; c'est le signal par lequel elle me prévient que je peux venir sans danger, et qu'elle a éloigné ses femmes.

29 septembre.

En me voyant arriver, Férizadé me sauta au cou et m'embrassa. — Je croyais que tu m'avais oubliée, dit-elle. — Je lui donnai une bague de diamans que j'avais achetée à la foire d'Aladja-Keui, pour remplacer celle qu'elle avait perdue. — Je veux aussi te faire un cadeau, répondit-elle. — Agile et hardie comme une chèvre, elle courut au rempart, grimpa sur le créneau et se mit à ravager les aubépines, les clématites, les églantiers, pour en faire un bouquet. Je la voyais à la clarté des étoiles, toute droite sur son créneau, s'efforçant d'atteindre les plus belles branches, ou bien elle se penchait au-dessus du mur pour s'emparer d'une rose sauvage qui avait poussé dans les fentes des pierres. Quand la cueillette fut terminée, elle rassembla toutes les fleurs dans un pan de son manteau, et revint à la fontaine. Pour composer son bouquet, elle plongeait chaque branche dans le bassin, et l'assortissait ensuite avec les autres. De temps en temps, une épine effleurait ses petits doigts, qu'elle portait à sa bouche avec un geste d'impatience. Ensuite elle prit dans le jardin de larges feuilles découpées comme les acanthes

des chapiteaux corinthiens, les plaça autour du bouquet, lia le tout avec son chapelet d'améthystes et me présenta les fleurs toutes fraîches encore des perles de la source. Je ne voulais accepter que le bouquet; il fallut prendre aussi les améthystes.

Elle me reprocha mon air soucieux. — Quelles peines as-tu donc aujourd'hui? dit-elle. — Je m'efforçai de lui exposer la situation aussi clairement que possible. La pauvre enfant se figure volontiers que le monde est peuplé de héros, de génies et de fées comme les contes arabes : le réel lui semble seul fantastique. Je ne sais si elle écouta et comprit mes raisonnemens; mais quand je lui proposai de l'emmener en France : — Où tu iras, j'irai, dit-elle vivement. — Bientôt pourtant elle devint rêveuse et ajouta, les yeux pleins de larmes : — Que deviendra mon père?

Je passai la soirée à la rassurer et à la consoler. A la fin, elle s'assit près de moi, appuya sa tête sur ma poitrine, et murmura : — Je t'aime et je suis à toi pour toujours. Je te suivrai quand tu m'en donneras l'ordre; mais pourquoi faut-il que nous quittions ces lieux où nous nous sommes vus et aimés d'abord? Nous aurions été si heureux ici, près de mon vieux père! Et mes colombes, qui leur donnera leur repas de chaque jour?

Pour l'arracher à cette mélancolie, je lui décrivis les merveilles qu'elle verrait en Europe, les grandes villes, leurs palais, leurs ponts, leurs jardins, les voitures que la flamme fait marcher, les navires qui courent sans voiles ni rameurs sur la mer immense. L'imagination de Férizadé était mobile comme l'eau de cette rivière qui coulait devant nous, au pied du château, et les brillantes perspectives que je lui montrais la réconciliaient avec l'idée du départ.

Il est convenu que dans cinq jours nous partirons. Demain, je vais à Cérasonte pour retenir un bateau. Je reviendrai prendre Férizadé, et nous gagnerons ensemble le port, en marchant à grandes journées. Je ne crains pas pour elle la fatigue; depuis son enfance, elle est habituée à monter à cheval. Enfin mon cavas Témir m'est précieux à cause de sa connaissance du pays, et, en cas de péril, je compte sur son dévoûment.

Cérasonte, 1er octobre.

J'ai rencontré sur le port le patron d'un caboteur qui m'a transporté, il y a plusieurs mois déjà, de Trébizonde à Surmeneh. Après-demain, son navire sera à ma disposition. Je n'ai pas fait connaître le but de mon voyage, mais il est entendu que je dois être conduit à un port de la Mer-Noire que je désignerai en m'embarquant. C'est à Odessa que je compte me rendre avec Férizadé.

En venant ici, je n'ai cessé de bâtir des châteaux en Espagne. Je jouis d'avance des mille incidens de notre fuite. A Odessa, je lui ferai prendre des vêtemens européens, je lui apprendrai à manger à la franque, nous rirons de la gaucherie de ses premiers essais, puis, au bout du voyage, rayonne la splendide apparition de Paris, dont le nom est venu frapper les oreilles de Férizadé jusque dans sa solitude. Hélas! je n'en étais pas encore là. De temps à autre, je retombais du haut de mes rêves, et je me retrouvais galopant au bord des précipices, beaucoup plus près d'Elvar que de mon pays. D'autres images s'offraient alors à mon esprit. Je me représentais l'effarement des gens du kalé, quand on découvrirait notre fuite, la colère d'Ismaïl-Bey, la malédiction universelle qui rendrait mon nom à jamais légendaire dans la vallée. Malgré tout, je ne pouvais reculer. On subit généralement l'influence du milieu où l'on vit, et le fatalisme surtout s'impose; en vrai Turc, je résolus de m'en remettre aux événemens, et de subir ce qui est inévitable.

Je repars à l'instant pour Elvar. Jusqu'ici, tout a marché au gré de mes désirs; puisse l'avenir ne pas donner tort à mes espérances!

Trébizonde, 20 janvier.

Il me reste à faire connaître la catastrophe qui a mis fin à mon aventure. Ce sera un triste récit, et, malgré le temps écoulé, je sens qu'il me faudra un certain courage pour ranimer de pareils souvenirs.

En revenant de Cérasonte, j'arrivai à l'entrée de la vallée d'Elvar avant le lever du soleil. La plaine était encore plongée dans les ténèbres; mais bientôt le soleil étincelait à l'orient sur la cime des montagnes. Au-dessous de moi, les créneaux de la forteresse, les flèches des minarets se coloraient de teintes brillantes, pendant que le reste du château, pareil à une vaste grisaille, surgissait lentement des profondeurs de la vallée. Un rayon frappa le feuillage des arbres au-dessus des murs du harem; il me montra en même temps sur l'esplanade, au pied du rempart, les tentes d'un campement de soldats; le bruit d'un clairon sonnant la diane arriva jusqu'à moi. La lumière descendit le long des escarpemens des roches, jusqu'au fond de la vallée; je reconnus l'uniforme des troupes turques, pareil à celui de nos zouaves. Un peu à l'écart, je vis un vaste pavillon de toile surmonté du drapeau rouge avec le croissant et l'étoile.

Je mis mon cheval au galop. Mon cavas Témir m'attendait devant la porte d'un khan, à mi-côte. Il me raconta que pendant mon ab-

sence le gouverneur-général de Sivas avait envoyé une brigade d'infanterie pour s'emparer d'Elvar. Les troupes avaient traversé de nuit les défilés qui, comme d'habitude, n'étaient pas gardés. A Elvar même, tout le monde dormait. Pehlivan, qui n'était autre qu'un espion du pacha, avait guidé lui-même les troupes sans se donner la peine de dissimuler sa trahison, et les avait introduites dans le château par le ouali et le souterrain. La garnison, surprise, n'avait pas résisté; mais le bey s'était réfugié, avec un groupe de serviteurs fidèles, dans la tour de l'horloge; il refusait d'entendre les parlementaires qui lui étaient envoyés, et déclarait qu'il se ferait tuer sur la brèche plutôt que de se rendre. Il avait en même temps ordonné à sa fille de se retirer dans un village voisin, où elle s'était rendue la veille avec sa nourrice et ses servantes.

Je n'avais pas le loisir de longues réflexions. Je m'empressai de continuer ma route; en arrivant aux avant-postes des Turcs, qui se gardaient comme en campagne, je fus arrêté, désarmé, et des soldats, prenant la bride de mon cheval, me conduisirent à la tente sur laquelle flottait le pavillon ottoman. J'y trouvai le pacha de Sivas lui-même, assis à côté d'un *livah* ou général de brigade : il se leva et me reçut avec beaucoup de politesse. Voyant qu'on m'amenait comme un prisonnier, il feignit de se mettre en grande colère contre le *chaouch* qui m'avait arrêté, l'appela deux ou trois fois *fils de chien*, et me fit rendre mes armes. Puis me prenant la main, il me fit asseoir près de lui sur le divan et me raconta comment, les extravagances du bey ayant dépassé toute limite, l'ordre était venu de Constantinople d'étouffer la rébellion imminente.

Le pacha, homme très fin et très intelligent, paraissait singulièrement embarrassé de sa mission. La Porte, qui n'aime pas les répressions à coups de canon, lui aurait su mauvais gré de toute violence contre un vieillard du rang d'Ismaïl-Bey; le gouverneur comptait donc s'emparer sans tapage de sa personne et l'envoyer dans la capitale avec les honneurs dus à sa grande situation. Le hasard avait déjoué cette combinaison. L'entêté vieillard ne voulait rien entendre, et depuis deux jours le pacha tournait mélancoliquement son chapelet entre ses doigts, sans savoir comment se tirer d'embarras. J'arrivais donc à propos. L'affection qu'Ismaïl-Bey me témoignait n'était un mystère pour personne : le pacha me demanda si je voulais essayer de ramener mon hôte à des sentimens raisonnables. J'acceptai sans hésitation.

Un officier me conduisit jusque dans la grande cour du château. Je la trouvai pleine de soldats occupés à enlever les canons, les fusils et les munitions de l'arsenal. Je pénétrai dans les appartemens : ils étaient déserts; mais aucun meuble n'avait été enlevé. Quand

je traversai le petit jardin, la colombe favorite de Férizadé, étonnée sans doute de ne plus recevoir ses repas quotidiens, vint se percher sur mon épaule comme si elle eût reconnu son sauveur. Arrivé devant le donjon, je dis aux Kurdes qui veillaient sur le rempart que j'avais à parler à leur maître. Presque aussitôt la porte s'ouvrit. Dans la cour, et au rez-de-chaussée du donjon, je vis une quarantaine de montagnards tous armés jusqu'aux dents, mais parfaitement tranquilles et résignés. Je crois que le monde croulerait sur ces gens-là sans les faire sortir de leur impassibilité.

Je trouvai le bey et le mollah assis devant leur narguilé dans la grande chambre du premier étage. Dans un coin, des noirs préparaient les aiguières d'argent destinées aux ablutions du matin. Ismaïl-Bey les congédia en me voyant entrer. Il était calme, lui aussi, mais un feu sombre brillait dans ses yeux gris. Sous ses fourrures, je vis briller la crosse de deux pistolets; à côté de lui étincelait un sabre persan de forme antique. Il me souhaita la bienvenue. — Tu seras, dit-il, le dernier Franc qui ait mangé le pain des beys d'Elvar. Le premier fut un roi de ta croyance, il y a de cela bien longtemps. Béni soit Dieu!

Je lui expliquai les intentions du pacha. — Il vous demande, lui dis-je, d'aller passer quelques années à Constantinople. Le sultan vous conserve vos revenus, et vous donnera pour séjour l'un de ses palais du Bosphore.

— Jamais! répondit-il.

J'essayai en vain de tous les argumens. — La résistance est impossible, repris-je. Un coup de canon ferait écrouler cette tour où nous sommes. D'ailleurs on vous prendra aussi bien par la faim. Et votre famille...

Cette allusion à Férizadé ne parut point l'émouvoir. Un Turc n'aime pas que l'on parle devant lui des femmes de sa maison; d'ailleurs tout musulman zélé se croit l'âme trop haute pour être ému par les sentimens d'une vulgaire tendresse paternelle. — Jeune homme, dit-il, ne donne pas de conseils à un vieillard. J'ai assez vécu pour savoir comment on doit vivre, et aussi comment on doit mourir. Retourne dans ton pays, sois heureux, et n'oublie pas ton vieil ami d'Elvar. — Il se leva, me serra dans ses bras, et me reconduisit jusqu'à la porte en disant : — Va, mon fils, avec la bénédiction du Miséricordieux!

Le mollah descendit avec moi. Quand nous fûmes seuls, j'entrepris de le convaincre à son tour. — C'est peine perdue, répondit-il. Ni vous ni moi ne persuaderons Ismaïl-Bey. Autant vaudrait entreprendre de graver sur le marbre avec la pointe d'un roseau.

— Et vous, que comptez-vous faire?

Il me regarda avec un sourire triste. — Nous sommes tous ici, dit-il, dans notre tombeau. Si l'on donne l'assaut, et il faudra bien que le pacha en vienne là, car il n'a pas le temps de nous bloquer, le bey résistera jusqu'à sa dernière cartouche. Ensuite nous sauterons en l'air.

Il comprit mon étonnement. — Oh! ajouta-t-il, nous sommes trop bons musulmans pour nous faire sauter nous-mêmes. C'est la destinée qui se chargera de mettre le feu aux poudres.

Il ne voulut pas s'expliquer davantage. — Adieu, dit-il en me quittant; je retourne près de mon vieux maître. Pendant le temps qu'il nous reste à vivre, nous reparlerons souvent de vous.

Le pacha fut consterné quand je lui rendis compte de l'insuccès de mon ambassade. — Que faire? demanda-t-il au livah. — Je ne voulus pas troubler leur délibération, un autre souci m'appelait ailleurs. Je me contentai de recommander au gouverneur d'agir humainement; ce conseil était inutile, l'intérêt même du pacha s'opposant à l'adoption de mesures violentes. Il me donna un passeport, et je partis, suivi de Témir, pour le village de Karakeui, où je savais que je trouverais Férizadé.

Ce village est situé dans une vallée latérale d'où l'on ne peut apercevoir le château. Presque tous les habitans, vassaux d'Ismaïl-Bey, avaient fui, craignant la vengeance du pacha. J'envoyai Témir à la découverte. Il revint me dire que la fille du bey occupait avec quelques domestiques l'habitation du mouktar. On avait jugé inutile de lui donner une garde; en pays musulman, un harem est mieux protégé par sa sainteté même que par les baïonnettes.

J'appelai la vieille négresse, et je lui dis que j'avais à parler à Férizadé de la part du bey. C'était là une grave atteinte à l'étiquette, mais je n'étais pas le premier venu parmi les gens d'Elvar; d'ailleurs on voyait que j'arrivais du château, et la gravité des circonstances ne comportait pas les scrupules. Bientôt après, Férizadé seule, mais voilée, paraissait à la fenêtre du rez-de-chaussée. — Sois prête à partir cette nuit, lui dis-je, vers trois heures du matin. Je viendrai vous prendre avec des chevaux. Tout est prêt sur la route.

— Et mon père, tu viens de le voir? Que fait-il? Je ne puis songer à l'abandonner dans un pareil moment.

— Je l'ai vu; sois sans crainte, il va bien, et les réguliers ont l'ordre de ne pas lui faire de mal. Cette nuit, je t'en dirai davantage.

A l'heure convenue, je laissai Témir avec les chevaux à l'entrée du village désert, et je m'approchai sans bruit de la fenêtre. Férizadé ouvrit le grillage. Je la soulevai dans mes bras et l'attirai vers

moi dans la rue : ce n'était pas un lourd fardeau. — Vraiment, dit-elle, je ne dois pas partir. Parle-moi encore de mon père...

Comme elle disait ces mots, une grande lueur éclaira le ciel, et l'on entendit un bruit sourd pareil à celui d'une décharge d'artillerie. Les échos de la vallée le répétèrent, puis il s'affaiblit graduellement, et se perdit dans le silence de la nuit. Je restais immobile, me demandant si un orage éclatait au loin, et ne comprenant pas ce trouble du ciel au milieu d'une atmosphère si calme. Tout à coup les dernières paroles du mollah me revinrent à l'esprit. — Le château vient de sauter, pensai-je. — Je ne me trompais pas : j'ai su plus tard que les soldats avaient forcé l'entrée du kalé; le bey avait fait disposer dans la cour et dans le rez-de-chaussée du donjon des tonneaux pleins de poudre tout ouverts. La troupe, fidèle à ses instructions, n'avait pas tiré; mais il avait suffi d'une étincelle, produite peut-être par le frottement d'une crosse de fusil sur le pavé, pour déterminer l'explosion.

Férizadé n'eut pas le temps de manifester son étonnement. — Prends garde, — dit-elle en se jetant en avant et en me montrant un homme debout derrière moi, que la clarté des étoiles me permit de reconnaître : c'était le derviche, qui, le bras levé, essayait de me porter un coup de poignard. Je tirai mon sabre; le misérable s'enfuit. Témir, qui accourait au bruit de la lutte, lui barra le chemin; Pehlivan hésita un moment, je courus à lui, et d'un coup de tranchant je lui fendis la tête.

Je revins à Férizadé. Je la trouvai défaillante, appuyée à la muraille. Il était naturel d'attribuer cette émotion à la brutale attaque qui nous avait surpris. Il fallait se hâter de fuir, si nous ne voulions pas nous trouver en face des domestiques, que le bruit avait sans doute éveillés. Je mis Férizadé en selle sur le cheval qui lui était destiné; j'y avais entassé des coussins qui la soutenaient de tous côtés, et devaient lui permettre de supporter plus facilement la fatigue d'une course rapide. — Pouvons-nous partir? lui demandai-je. — Elle me pressa silencieusement la main. Nous nous mîmes en route.

Nous cheminâmes pendant une heure environ. Le sentier étant assez large, je galopais auprès de Férizadé, tenant en main la bride de son cheval. Bientôt nous fûmes hors de la vallée, et assez loin d'Elvar. Tout à coup elle m'appela, et me demanda de nous arrêter quelques instans. — Je souffre, dit-elle, je ne puis aller plus loin. — Je sautai à terre et courus à elle. Elle s'affaissa sur mon épaule, incapable de répondre à mes questions, et s'évanouit. Témir jeta au bord de la route nos couvertures fourrées; nous y étendîmes Férizadé, enveloppée dans des manteaux. Son évanouissement per-

sistait. Le cavas parcourut les environs pour chercher du secours; quant à moi, accablé par l'horreur d'une pareille situation, je restais agenouillé près de Férizadé, m'efforçant de ranimer la chaleur vitale qui semblait s'éteindre en elle.

Enfin Témir reparut, portant de l'eau dans sa tasse de cuivre, et accompagné de deux Kurdes dont il avait découvert l'habitation à un mille de là. L'aube commençait à poindre; elle me montra Férizadé, pâle, respirant à peine, et s'agitant doucement comme dans la lutte silencieuse d'une lente agonie. J'écartai les manteaux qui la couvraient et j'entr'ouvris sa robe : la chemisette de tiftik était tachée de sang. Sur la poitrine, un peu au-dessous de l'attache de l'épaule, je vis avec épouvante une blessure, une piqûre plutôt, d'où s'écoulaient quelques gouttes de sang. Je compris ce qui était arrivé : Férizadé avait paré avec sa poitrine le coup que le derviche me destinait, et la lame étroite du poignard était entrée dans son sein comme un aiguillon.

L'eau parut la ranimer un moment; elle ouvrit les yeux, m'attira vers elle et m'embrassa silencieusement; mais le poumon devait être atteint : épuisée, elle retomba sur sa couche. A mesure que le jour grandissait, ses joues devenaient plus pâles; ses yeux ouverts semblaient se perdre dans la contemplation des profondeurs du ciel. Elle releva encore une fois la tête, et ses regards s'abaissèrent vers moi avec une indicible expression d'amour et de regret. Elle s'affaissa de nouveau et poussa un grand soupir. Elle venait d'expirer.

Tout d'abord je ne pus croire à l'étendue de mon malheur. Le vent du matin soulevait l'étoffe légère qui recouvrait cette blanche et frêle poitrine, comme s'il eût voulu y ramener le souffle de vie qui venait de s'en échapper. Graves et tristes, mes compagnons restaient debout devant moi; à la façon dont ils contemplaient cette scène de deuil, je vis que l'espoir ne m'était plus permis. Ils m'emmenèrent chez eux presque privé de sentiment.

Férizadé fut ensevelie le lendemain à l'endroit même où elle était morte. Au milieu d'une vallée étroite, creusée en forme de berceau, un entassement de pierres marque sa tombe. Chaque passant se fait un devoir d'ajouter sa pierre à ce rustique monument, pareil à celui des filles des patriarches et des rois pasteurs. Quant à moi, je restai longtemps encore parmi les braves gens qui m'avaient recueilli; ce n'est qu'au bout de plusieurs mois que je me décidai à reprendre la route de l'Europe.

ALBERT EYNAUD.

LE PROBLÈME

DES CAUSES FINALES

ET LA PHYSIOLOGIE CONTEMPORAINE

L'INDUSTRIE DE L'HOMME ET L'INDUSTRIE DE LA NATURE.

I. *Harmonies providentielles*, par M. Ch. Lévêque. — II. *Leçons sur les propriétés des tissus vivans*, par M. Claude Bernard. — III. *De l'appropriation des parties organiques à des actes déterminés*, par M. Charles Robin.

Voilà bien des siècles que l'on prouve l'existence de Dieu par les merveilles de la nature ou, comme s'expriment les philosophes, par les causes finales. Fénelon a développé cette preuve avec éloquence dans un livre célèbre; Cicéron l'avait exposée avant lui et presque dans les mêmes termes; plus anciennement encore Socrate, nous le savons par Xénophon, avait fourni le premier texte que Cicéron et Fénelon ont développé, et, s'il paraît être le premier philosophe qui ait employé cet argument, il est vraisemblable que le bon sens populaire l'avait devancé. Dans les temps modernes, nombre de philosophes et de savans se sont appliqués à l'étude des causes finales (1). Cette étude même a donné naissance à toute une science, la théologie physique, laquelle, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, a produit des ouvrages innombrables, aussi instructifs qu'intéressans. Les esprits les plus libres et les plus

(1) *Cause finale*, dans la langue scolastique, signifie *but*. La preuve des causes finales consiste à dire qu'il y a dans la nature des *buts* et des *moyens* appropriés à ces buts : ce qui implique prévision et sagesse. A l'œuvre, on connaît l'ouvrier.

hardis n'ont pu échapper au prestige de cette preuve. Voltaire, malgré les plaisanteries de *Candide*, y était très attaché, et ses amis les encyclopédistes l'appelaient en le raillant le *cause-finalier*.

Un argument si ancien et si universel, qui a pu réunir Fénelon et Voltaire dans une adhésion commune, que Kant lui-même, tout en le critiquant à certains égards, ne mentionne jamais sans une respectueuse sympathie, aura toujours une force persuasive et victorieuse; il sera toujours utile et intéressant de le remettre sous les yeux des hommes en l'appuyant par des exemples nouveaux. Toutes les générations doivent pouvoir lire les *Harmonies de la nature* dans un langage approprié à l'état de la science. Aucun philosophe ne peut regarder comme au-dessous de lui une œuvre qui exige à la fois de vastes connaissances, une sérieuse intelligence du problème et un tact assez exercé pour se faire accessible à tous sans abaisser la dignité de la science et sans altérer la vérité des faits. Ce sont là les mérites du livre récent de M. Charles Lévêque sur les *Harmonies providentielles*, œuvre écrite à la fois avec solidité et imagination. Moins brillant que Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur est plus exact et mérite plus de crédit. Son livre obtiendra une place distinguée parmi les bons travaux de théologie physique, plus rares en France que dans les autres pays. Ceux que nous possédons en ce genre sont d'ailleurs en général plus éloquens que démonstratifs. Le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, par exemple, est sans doute un très beau livre; mais Fénelon, charmant écrivain, métaphysicien raffiné et profond, n'était pas versé dans les sciences : les faits qu'il cite sont peu nombreux et beaucoup trop vagues, et il s'appuie plus souvent sur l'ignorance que sur la science pour nous faire admirer les merveilles de la nature. Les *Études* et les *Harmonies* de Bernardin de Saint-Pierre sont plus riches de faits, l'auteur a sans doute une science variée et étendue; seulement c'est une science aventureuse et poétique, trop souvent inexacte, et l'on ne peut se fier à des affirmations qui sont ou peuvent être à chaque pas mêlées d'erreurs. Enfin les abus manifestes que ces deux auteurs ont faits des causes finales, et qui, chez le second, vont quelquefois jusqu'au ridicule, compromettent sérieusement la cause même qu'ils défendent. Le livre de M. Charles Lévêque au contraire, exempt de ces défauts, est nourri de la science la plus solide; les faits y sont bien choisis, exposés avec simplicité, les difficultés ne sont pas éludées, et, quoique le cadre du livre n'ait pas permis une discussion complète, elles sont abordées et résolues avec netteté et précision. On dira que c'est là de la philosophie populaire. C'est un grand éloge. La vraie philosophie est celle qui sait se faire toute à tous, et qui peut parler à la

fois la langue de l'école et celle du foyer. Rien de plus sublime que la philosophie de Platon, et en même temps combien elle est populaire! Une demi-réflexion nous éloigne de la philosophie populaire; une réflexion plus profonde nous y ramène. Bossuet a dit : « Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas à aimer ! » On peut dire aussi : Malheur à la philosophie pure qui ne se tourne pas à l'instruction et à l'amélioration des hommes !

Cependant la critique et la dialectique ne perdent pas leurs droits. La philosophie populaire va surtout aux résultats; la philosophie savante recherche et sonde les principes. Toute la théologie physique repose sur l'analogie de l'industrie humaine et de l'industrie de la nature, de l'art humain et de l'art de la nature. Les cause-finaliers ne tarissent pas en comparaisons de ce genre : c'est un palais, c'est une statue, c'est un tableau, c'est une montre. A chacun de ces exemples, Fénelon se demande si ce peut être un effet du hasard; puis, revenant à l'univers, il nous le décrit plus beau qu'un palais, plus savamment combiné qu'aucune machine humaine, et de la perfection de l'œuvre il conclut à la perfection de l'ouvrier. Voltaire ne voyait aussi dans l'univers qu'une « horloge, » et il s'étonnait qu'on pût croire « que cette horloge n'avait pas d'horloger. » De telles analogies sont-elles fondées? La science vient-elle ici à l'appui de la philosophie ou lui est-elle contraire ? Nous permet-elle de supposer à la cause universelle des desseins et des combinaisons, ou nous interdit-elle cette hypothèse ? Nous avons l'habitude d'attacher un grand prix à ces confrontations de la philosophie et de la science, et il nous semble qu'elles sont toujours d'un grand profit pour l'une et pour l'autre. Interrogeons donc les sciences, et entre les sciences celle-là surtout qui paraît être le domaine propre de la cause finale ; consultons, sur la question qui nous occupe, les maîtres les plus autorisés de la physiologie contemporaine.

I.

L'ancienne physiologie, suivant les traces de Galien, s'occupait principalement de ce que l'on appelait *l'usage des parties*, c'est-à-dire de l'utilité des organes et de leur appropriation aux fonctions; frappée de cette admirable concordance qui existe la plupart du temps entre la disposition de l'organe et l'usage auquel il sert, elle pensait que la structure de l'organe en révèle l'usage, comme dans l'industrie humaine la structure d'une machine peut en faire *a priori* reconnaître le but. L'anatomie était considérée comme la clé de la physiologie; par le moyen du scalpel, on démêlait la forme

et la structure des organes, et l'on déduisait de là les usages de ces organes. Quelquefois ces déductions conduisaient à de vraies découvertes : c'est ce qui est arrivé à Harvey pour la circulation du sang; d'autres fois ces déductions conduisaient à l'erreur, le plus souvent on croyait déduire ce qu'en réalité on ne faisait qu'observer. On conçoit le rôle considérable que jouait le principe des causes finales dans cette physiologie.

S'il en faut croire les maîtres actuels de la science (1), cette méthode, qui subordonne la physiologie à l'anatomie, qui déduit les usages et les fonctions de la structure des organes, et qui est par conséquent plus ou moins inspirée par le principe des causes finales, cette méthode a fait son temps; elle est devenue inféconde, et une méthode plus philosophique et plus profonde a dû lui être substituée. Rien de plus contraire à l'observation que d'affirmer que la structure d'un organe en fait deviner le rôle. On avait beau connaître à fond la structure du foie, il était impossible d'en déduire les fonctions, ou du moins l'une des fonctions, à savoir la sécrétion du sucre. La structure des nerfs ne révélera jamais à qui que ce soit que ces organes soient destinés à transmettre soit le mouvement, soit la sensibilité. De plus, les mêmes fonctions peuvent s'exercer par les organes les plus différens de structure. La respiration, par exemple, s'exercera ici par les poumons, là par des trachées, même, chez certains animaux, par la peau, chez les plantes par les feuilles. Réciproquement les mêmes organes serviront chez différens animaux à accomplir les fonctions les plus différentes; ainsi la vessie natatoire des poissons, qui est le véritable analogue des poumons chez les mammifères, ne sert en rien ou presque en rien à la respiration, et n'est qu'un organe de sustentation et d'équilibre. Enfin, dans les animaux inférieurs, les organismes ne sont nullement différenciés; une seule et même structure homogène et amorphe contient virtuellement l'aptitude à produire toutes les fonctions vitales, digestion, respiration, reproduction, locomotion, etc.

De ces considérations, M. Claude Bernard conclut que la structure des organes n'est qu'un élément secondaire en physiologie, bien plus, que l'organe lui-même n'est encore qu'un objet secondaire, et qu'il faut aller plus loin, plus avant, pénétrer plus profondément pour découvrir les lois de la vie. L'organe aussi bien que la fonction n'est qu'une résultante. Dans l'ordre inorganique, tous les corps que présente la nature sont toujours des corps composés,

(1) Voyez les *Cours* de MM. Claude Bernard et Charles Robin dans la *Revue des cours scientifiques*, t. Ier, 1863-1864.

ramenés par la chimie à des élémens simples; de même, dans l'ordre de la vie, les organes sont des composés dont la physiologie doit rechercher les élémens. Cette révolution a été opérée par l'immortel Bichat. C'est lui qui a eu la pensée de rechercher et d'étudier les premiers élémens de l'organisation, qu'il appelle les *tissus*. Les tissus ne sont pas les organes : un même organe peut être composé de plusieurs tissus; un même tissu peut servir à plusieurs organes. Les tissus sont doués de propriétés élémentaires qui leur sont inhérentes, immanentes, spécifiques : il n'est pas plus possible de déduire *a priori* les propriétés des tissus qu'il n'est possible de déduire celles de l'oxygène; l'observation et l'expérience seules peuvent les découvrir. Pour la physiologie philosophique ou physiologie générale, le seul objet est donc la détermination des propriétés élémentaires des tissus vivans. C'est à la physiologie descriptive de montrer comment ces tissus sont combinés en différens organes suivant les différentes espèces d'animaux, et d'expliquer les fonctions par le jeu de ces propriétés élémentaires de la matière vivante, dont elles ne sont que les résultantes. Partout où entre tel tissu, il y entre avec telle propriété; le tissu musculaire sera partout doué de la propriété de se contracter, le tissu nerveux sera partout doué de la propriété de transmettre des sensations ou des mouvemens. Les tissus à leur tour ne sont pas les derniers élémens de l'organisation; au-delà des tissus, on découvre le véritable élément organique, qui est la cellule. Ainsi les fonctions des organes ne seront plus que les diverses actions des cellules qui les constituent. On voit par là que la forme et la structure, quelque importantes qu'elles soient au point de vue de la physiologie descriptive, ne jouent plus qu'un rôle secondaire dans la physiologie générale.

Un autre physiologiste, M. Charles Robin, dont l'autorité en histologie et en micrographie est bien connue, exprime sur cette matière des idées analogues à celles de M. Claude Bernard, et même va plus loin que lui. M. Claude Bernard, tout en limitant la science à la recherche des propriétés élémentaires de la matière vivante, n'exclut nullement l'idée d'une mécanique savante dans la construction de l'organisme. Pour M. Robin au contraire, c'est une idée surannée et tout à fait fausse de se représenter l'organisation comme une machine. Cette opinion, répandue et mise en faveur par l'école de Descartes, a été exprimée en ces termes par un célèbre médecin anglais, Hunter : « l'organisme, disait-il, se ramène à l'idée de l'association mécanique des parties. » C'est ce qui ne peut être soutenu dans l'état actuel de la science. On serait en effet par là conduit à penser qu'il peut y avoir organisation sans qu'il y ait vie; ainsi, suivant Hunter, un cadavre, tant que les élémens

n'en sont pas désassociés, serait aussi bien organisé qu'un corps vivant. Grave erreur! L'organisation ne peut exister sans ses propriétés essentielles, et c'est l'ensemble de ces propriétés en action que l'on appelle la vie. L'exemple des fossiles prouve suffisamment que la structure mécanique n'est qu'une des conséquences de l'organisation, mais n'est pas l'organisation elle-même. Dans les fossiles en effet, la forme et la structure persistent indéfiniment, quoique les principes immédiats qui les constituaient aient été détruits et remplacés molécule à molécule par la fossilisation; il ne reste pas trace de la matière de l'animal ou de la plante, bien que la structure en soit mathématiquement conservée jusque dans ses moindres détails. On croit toucher un être qui a vécu, qui est encore organisé, et l'on n'a sous les yeux que de la matière brute. Non-seulement la structure ou combinaison mécanique peut subsister sans qu'il y ait organisation, mais réciproquement l'organisation peut exister avant tout arrangement mécanique. Pour le bien faire comprendre, le savant physiologiste ramène à une échelle graduée la complication croissante des parties de l'organisme; au plus bas degré sont les *élémens anatomiques* ou *cellules*, au-dessus les *tissus*, puis les *organes*, puis les *appareils*, enfin les *organismes* complets. Un organisme, par exemple un animal dans l'ordre élevé, est composé d'appareils différens, dont les actes s'appellent des *fonctions;* ces appareils sont formés d'organes différens, qui en vertu de leur conformation ont tel ou tel *usage;* ces organes à leur tour sont composés de tissus dont l'arrangement s'appelle *texture* ou *structure*, et qui ont des *propriétés;* ces tissus enfin sont faits eux-mêmes d'élémens ou cellules, qui tantôt se présentent avec une certaine structure et une configuration déterminée (telles que le corps de la cellule, le noyau, le nucléole), et prennent le nom d'*élémens organiques figurés*, tantôt se présentent sans aucune structure, comme substance amorphe, homogène : telles sont la moelle des os, la substance grise du cerveau, etc.

Suivant M. Robin, ce qui caractérise essentiellement l'organisation, ce n'est donc pas la structure mécanique, c'est un certain mode d'association moléculaire entre les principes immédiats (1); aussitôt que ce mode d'association moléculaire existe, la substance organisée avec ou sans structure, configurée ou amorphe, est douée des propriétés essentielles de la vie. Ces propriétés sont au nombre de cinq : nutrition, accroissement, reproduction, contraction, innervation. Les cinq propriétés vitales ou essentielles à l'être vivant ne

(1) On appelle *principes immédiats* des composés chimiques, ternaires ou quaternaires, propres, ou presque exclusivement propres aux êtres organisés.

se trouvent pas dans tous les êtres vivans; mais elles peuvent se rencontrer dans tous, indépendamment de toute structure mécanique. L'étude des organes et de leurs fonctions n'est donc que l'étude des combinaisons diverses des élémens organiques et de leurs propriétés.

Si l'on considère maintenant les propriétés vitales et la première de toutes, la nutrition, on verra encore plus clairement la différence essentielle qui existe entre l'organisation et une machine. En effet, dans une machine chacune des molécules reste fixe et immobile moléculairement, sans évolution. Si quelque changement de ce genre se manifeste, il amène la destruction du mécanisme; au contraire au changement moléculaire est attachée la condition même d'existence de l'organisme. Le mode d'association moléculaire des principes immédiats, dans l'organisation, permet la rénovation incessante des matériaux sans amener la destruction des organes; bien plus, ce qui caractérise l'organisation, c'est précisément l'idée d'évolution, de transformation, de développement, toutes idées incompatibles et inconciliables avec la conception d'une structure mécanique.

En résumant le sens général des théories physiologiques que nous venons d'exposer, et qui paraissent les plus appropriées à l'état de la science, on voit que non-seulement la physiologie s'affranchit de plus en plus, dans ses méthodes, du principe des causes finales, mais encore que, dans ses doctrines, elle se préoccupe de moins en moins de la forme et de la structure des organes, et de leur appropriation mécanique à la fonction : ce ne seraient plus là en quelque sorte que des considérations littéraires. Les corps organisés, les appareils qui composent ces corps, les organes qui composent ces appareils ne sont plus que des résultantes et des complications de certains élémens simples ou cellules dont on doit rechercher les propriétés fondamentales, comme les chimistes étudient les propriétés des corps simples : le problème physiologique sera donc, non plus, comme au temps de Galien, l'usage ou l'utilité des parties, mais le mode d'action de chaque élément ainsi que les conditions physiques et chimiques qui déterminent ce mode d'action. D'après les anciennes idées, l'objet que le savant poursuivait dans ses recherches, c'était l'animal, ou l'homme, ou la plante; aujourd'hui c'est la cellule nerveuse, la cellule motrice, la cellule glandulaire, chacune étant considérée comme douée d'une vie propre, individuelle, indépendante. L'animal n'est plus un être vivant, c'est un assemblage d'êtres vivans, c'est une colonie; quand l'animal meurt, les élémens meurent l'un après l'autre. C'est un assemblage de petits *moi*, auxquels même quelques-uns vont jusqu'à

prêter une sorte de conscience sourde, analogue aux perceptions obscures des monades leibniziennes. En se plaçant à ce point de vue, il semble que la vieille comparaison des philosophes entre les organes et les instrumens de l'industrie humaine ne soit plus qu'une idée superficielle et surannée qui ne sert à rien dans l'état actuel de la science. Il semble que la finalité, abandonnée depuis si longtemps dans l'ordre physique et chimique, soit destinée aussi à devenir en physiologie un phénomène secondaire et sans portée. Si en effet une substance amorphe est capable de se nourrir, de se reproduire, de se mouvoir, si d'un autre côté, comme dans les nerfs, on ne peut surprendre aucune relation possible entre la structure et la fonction, que reste-t-il, si ce n'est à constater que dans telle condition telle substance a la propriété de se nourrir, telle autre la propriété de sentir, de même que l'on établit en chimie que l'oxygène a la propriété de brûler et le chlore la propriété de désinfecter: en un mot, il ne reste plus que des causes et des effets, et rien qui ressemble à des moyens et des buts.

Tandis que la physiologie moderne, sur les traces de Bichat, négligeait la structure et l'usage des parties pour considérer les élémens organiques, l'anatomie, sur les traces de Geoffroy Saint-Hilaire, négligeait également la forme superficielle des organes pour considérer surtout les élémens anatomiques et leurs connexions. La *loi des connexions* repose sur ce fait, qu'un organe est toujours dans un rapport constant de situation avec tel autre organe donné, lequel à son tour est dans un rapport constant de situation avec un autre, de sorte que la situation peut servir à reconnaître l'organe, sous quelque forme qu'il se présente. Si vous négligez ce lien physique qui relie, suivant une loi fixe, un organe à un autre, vous vous laisserez surprendre par les apparences, vous attacherez une importance exagérée aux formes des organes et à leurs usages, et ces différences, si frappantes pour les yeux superficiels, vous cacheront l'essence même de l'organe; les analogies disparaîtront sous les différences; on verra autant de types distincts que de formes accidentelles : l'unité de l'animal abstrait qui se cache sous la diversité des formes organiques s'évanouira. Si au contraire vous fixez l'idée d'un organe par ses connexions précises et certaines avec les organes avoisinans, vous êtes sûr de ne pas le perdre de vue, quelque forme qu'il affecte. Vous avez un fil conducteur qui vous permet de reconnaître le type sous toutes ses modifications, et c'est ainsi que vous arrivez à la vraie philosophie de l'animalité. Ainsi l'anatomie, comme la physiologie, cherchait le simple dans le composé. L'une et l'autre déterminaient ces élémens simples par des rapports d'espace et de temps, soit en indiquant la place fixe qu'ils

occupent dans l'organisation, soit en décrivant les phénomènes consécutifs qui sont liés avec eux d'une manière constante. On reconnaît ici la rigoureuse méthode de la science moderne, dont l'effort est de se dégager de plus en plus de toute idée préconçue et se réduit à constater des relations déterminées et constantes entre les faits et les conditions antécédentes.

Il n'appartient pas à la philosophie de contester à la science ses méthodes et ses principes, et d'ailleurs il est de toute vérité que l'objet de la science est de retrouver dans les faits complexes de la nature les faits simples qui servent à les composer. On ne peut donc, à tout point de vue, qu'encourager la science à la recherche des élémens simples de la machine organisée. Mais, si la science a le droit et peut-être le devoir d'exclure toute recherche qui n'a pas pour objet les causes secondes et prochaines, s'ensuit-il que la philosophie et en général l'esprit humain doivent se borner à ces causes, s'interdire toute réflexion sur le spectacle que nous avons devant les yeux et sur la pensée qui a présidé à la composition des êtres organisés, si toutefois une telle pensée y a réellement présidé. Il est facile de montrer que cette recherche n'est nullement exclue par les considérations précédentes. Nous n'avons en effet qu'à supposer que l'organisation soit, comme nous le pensons, une œuvre préparée avec l'art, et dans laquelle les moyens ont été prédisposés pour des buts; eh bien! même dans cette hypothèse, il serait encore vrai de dire que la science doit pénétrer au-delà des formes et des usages des organes pour rechercher les élémens dont ils sont composés et en déterminer la nature, soit par leur situation anatomique, soit par leur composition chimique, et ce sera toujours le devoir de la science de montrer quelles sont les propriétés essentielles inhérentes à ces élémens. La recherche des fins n'exclut donc pas celle des propriétés, et même la suppose, et la recherche de l'appropriation mécanique des organes n'exclut pas davantage l'étude de leurs connexions. Y eût-il, comme nous le croyons, une pensée dans la nature (pensée consciente ou inconsciente, immanente ou transcendante, peu importe en ce moment), cette pensée ne pourrait se manifester que par des moyens matériels, enchaînés suivant des rapports d'espace et de temps (1); la science n'aurait même alors d'autre objet que de montrer l'en-

(1) Nous négligeons ici, pour la simplicité de la discussion, toute recherche sur la cause première des moyens et des buts dans la nature. Nos argumens valent au point de vue panthéiste aussi bien qu'au point de vue déiste, et ne sont dirigés que contre le pur mécanisme qui exclut toute finalité, instinctive ou providentielle, interne ou externe.

chaînement de ces moyens matériels suivant les lois de la coexistence ou de la succession. L'expérimentation aidée du calcul ne peut rien faire de plus, et tout ce qui va au-delà n'est plus science positive, mais philosophie, pensée, réflexion, choses toutes différentes. Sans doute, la pensée philosophique se mêle toujours plus ou moins à la science, surtout dans l'ordre des êtres organisés; mais la science essaie avec raison de s'en dégager pour ramener le problème à des rapports susceptibles d'être déterminés par l'expérience. Il ne résulte pas de là que la pensée doive s'abstenir de rechercher le sens des choses complexes qui sont devant nos yeux, et si elle y retrouve quelque chose d'analogue à elle-même, elle ne doit pas s'interdire de le reconnaître et de le proclamer, parce que la science, dans sa sévérité rigoureuse et légitime, se refuse à elle-même de telles considérations.

Cherchez en effet un moyen de soumettre à l'expérience et au calcul (seuls procédés rigoureux de la science) la pensée de l'univers, dans le cas où une telle pensée y présiderait. Quand l'intelligence a pour se manifester des signes analogues aux nôtres, elle peut se faire reconnaître par de tels signes; mais une œuvre d'art, qui par elle-même n'est pas intelligente, et qui n'est que l'œuvre d'une intelligence (ou de quelque chose d'analogue), cette œuvre d'art n'a aucun signe, aucune parole pour nous avertir qu'elle est une œuvre d'art et non la simple résultante de causes complexes et aveugles. Un homme parle, et nous avons par là des moyens de savoir que c'est un homme; mais un automate ne parle pas, et ce n'est que par analogie, par comparaison, par interprétation inductive, que nous pouvons savoir que cet automate n'est pas un jeu de la nature. Ainsi en est-il des œuvres naturelles : fussent-elles l'œuvre d'une pensée prévoyante, ou, si l'on veut, d'un art latent et occulte, analogue à l'instinct, ces œuvres de la nature n'ont aucun moyen de nous faire savoir qu'elles sont des œuvres d'art, et ce ne peut être que par comparaison avec les nôtres que nous en jugeons ainsi. La pensée dans l'univers, en supposant qu'elle se manifestât d'une manière quelconque, ne pourrait donc jamais être reconnue autrement que de la manière où nous prétendons y arriver, c'est-à-dire par l'induction analogique, jamais elle ne sera objet d'expérience et de calcul : par conséquent la science pourra toujours en faire abstraction, si elle le veut; mais, parce qu'elle en aura fait abstraction et qu'au lieu de chercher la signification rationnelle des choses elle se sera contentée d'en montrer l'enchaînement physique, peut-elle croire, sans une illusion inexplicable, qu'elle a écarté et réfuté toute supposition téléologique? Montrer, comme elle le fait, que ces machines apparentes se réduisent à des

élémens doués de telles propriétés, ce n'est nullement démontrer que ces machines ne sont pas l'œuvre d'une industrie ou d'un art dirigés vers un but, car cette industrie (réfléchie ou non) ne peut en toute hypothèse construire des machines qu'en se servant d'élémens dont les propriétés sont telles qu'en se combinant ils produisent les effets voulus. Les causes finales ne sont pas des miracles, ce ne sont pas des effets sans causes. Il n'est donc pas étonnant qu'en remontant des organes à leurs élémens on trouve les propriétés primordiales dont la combinaison ou la distribution produit ces effets complexes que l'on appelle des fonctions animales. L'art le plus subtil et le plus savant, fût-ce l'art divin, ne produira jamais un tout qu'en employant des élémens doués des propriétés qui rendent possible ce tout. Le problème, pour le penseur, est d'expliquer comment ces élémens ont pu se coordonner et se distribuer de manière à produire ces résultantes finales que nous appelons une plante, un animal, un homme.

Puisque nous maintenons comme légitime la vieille comparaison aristotélique entre l'art et la nature, faisons voir sur un exemple, emprunté à l'industrie humaine, comment la méthode physiologique des élémens vitaux n'exclut nullement l'hypothèse de la finalité. Soit un instrument de musique dont nous ne connaîtrions pas l'usage, et sans que rien nous avertît que c'est l'œuvre de l'art humain; si quelqu'un, dans cette ignorance de la vraie cause, venait cependant à supposer que c'est une machine disposée pour servir à l'art du musicien, ne pourrait-on pas lui dire que c'est là une explication superficielle et toute populaire, que peu importe la forme et l'usage de cet instrument, que l'analyse, en le réduisant à ses élémens anatomiques, n'y voit autre chose qu'un ensemble de cordes, de bois, d'ivoire, que chacun de ces élémens a des propriétés essentielles immanentes : les cordes, par exemple, ont celle de vibrer, et cela dans leurs plus petites parties (leurs cellules); le bois a la propriété de résonner, les touches en mouvement ont la propriété de frapper et de déterminer les sons par la percussion, etc. Qu'y a-t-il d'étonnant, dirait-on, à ce que cette machine produise tel effet, par exemple fasse entendre une succession de sons harmoniques, puisqu'en définitive les élémens qui la composent ont les propriétés nécessaires pour produire cet effet? Quant à la combinaison de ces élémens, il faut l'attribuer à des circonstances heureuses qui ont amené cette résultante si analogue à une œuvre préconçue. Qui ne voit qu'en ramenant ce tout complexe à ses élémens et à leurs propriétés essentielles on n'aurait rien démontré contre la finalité de l'instrument, puisqu'elle y réside en effet, et qu'elle exige précisément, pour que le tout soit

apte à produire l'effet voulu, que les élémens aient les propriétés que l'on y reconnaît?

Les savans sont en général trop portés à confondre la doctrine de la cause finale avec l'hypothèse d'une force occulte agissant sans moyens physiques, comme un *deus ex machina*. Ces deux hypothèses, loin de se réduire l'une à l'autre, se contredisent formellement, car celui qui dit *but* dit en même temps *moyen*, et par conséquent cause apte à produire tel effet. Découvrir cette cause, ce n'est nullement détruire l'idée du but, c'est au contraire mettre au jour la condition *sine qua non* de la production du but. Pour éclaircir cette distinction, citons un bel exemple emprunté encore à M. Claude Bernard. Comment se fait-il, nous dit cet éminent physiologiste, que le suc gastrique, qui dissout tous les alimens, ne dissolve pas l'estomac lui-même, qui est précisément de la même nature que les alimens dont il se nourrit? On a fait intervenir ici pendant longtemps la force vitale, c'est-à-dire une cause occulte qui suspendrait en quelque sorte les propriétés des agens naturels pour les empêcher de produire leurs effets nécessaires. La force vitale interdirait donc, par une sorte de *veto* moral, au suc gastrique de toucher à l'estomac. On voit que ce serait un véritable miracle; mais il n'y a rien de semblable. Tout s'explique lorsque l'on sait que l'estomac est tapissé d'un enduit ou vernis inattaquable à l'action du suc gastrique, et qui protége contre lui les parois qu'il couvre. Qui ne voit qu'en réfutant l'omnipotence de la force vitale, bien loin d'avoir affaibli le principe de finalité, on lui a donné précisément un merveilleux concours? Qu'aurait pu faire l'art le plus accompli pour protéger les parois stomacales, sinon inventer une précaution semblable à celle qui existe en réalité? Et quelle rencontre surprenante, qu'un organe destiné à sécréter et à employer un agent des plus dangereux pour lui-même se trouve précisément armé d'une tunique protectrice, qui a dû toujours coexister avec lui, puisque autrement il eût été détruit avant d'avoir eu le temps de se procurer cette défense, ce qui exclut l'hypothèse des longs tâtonnemens et des rencontres heureuses!

Les causes finales n'écartent donc pas, elles exigent au contraire les causes physiques; réciproquement les causes physiques n'excluent pas, mais réclament les causes finales. C'est ce que Leibniz a exprimé en termes d'une remarquable précision. « Il est bon de concilier, dit-il, ceux qui espèrent d'expliquer mécaniquement la formation de la première tissure d'un animal et de toute la machine des parties avec ceux qui rendent raison de cette même structure par les causes finales. *L'un et l'autre est bon, l'un et l'autre peut être utile, et les auteurs qui suivent ces routes différentes ne de-*

vraient point se maltraiter, car je vois que ceux qui s'attachent à expliquer la beauté de la divine anatomie se moquent des autres qui croient qu'un mouvement de certaines liqueurs qui paraît fortuit a pu faire une si belle variété de membres, et traitent ces gens-là de téméraires et de profanes. Et ceux-ci au contraire traitent les premiers de simples et de superstitieux, semblables à ces anciens qui prenaient les physiciens pour impies quand ils soutenaient que ce n'est pas Jupiter qui tonne, mais quelque matière qui se trouve dans les nues. *Le meilleur serait de joindre l'une et l'autre considération* (1). »

On n'a rien démontré contre la doctrine des causes finales, lorsqu'on a ramené les effets organiques à leurs causes prochaines et à leurs conditions déterminantes. On dira par exemple qu'il n'est point étonnant que le cœur se contracte, puisque le cœur est un muscle et que la contractilité est la propriété essentielle des muscles; mais n'est-il pas évident que, si la nature a voulu faire un cœur qui se contracte, elle a dû employer pour cela un tissu contractile, et ne serait-il pas fort étonnant qu'il en fût autrement? A-t-on expliqué par là l'étonnante structure du cœur et la savante mécanique qui s'y manifeste? La contractilité musculaire explique que le cœur se contracte; mais cette propriété générale, qui est commune à tous les muscles, ne suffit pas à expliquer comment et pourquoi le cœur se contracte d'une manière plutôt que d'une autre, et pourquoi il a pris telle configuration et non pas telle autre. « Ce que le cœur présente de particulier, dit M. Claude Bernard, c'est que les fibres musculaires y sont disposées de manière à former une sorte de poche dans l'intérieur de laquelle se trouve le liquide sanguin. La contraction de ces fibres a pour résultat de diminuer les dimensions de cette poche, et par conséquent de chasser au moins en partie le liquide qu'il contenait. *La disposition des valvules* donne au liquide expulsé la *direction convenable*. » Or la question qui préoccupe le penseur, c'est précisément de savoir comment il se fait que la nature, employant un tissu contractile, lui ait donné la structure et la disposition convenables, et comment elle a su le rendre propre à la fonction spéciale et capitale de la circulation. Les propriétés élémentaires des tissus sont les conditions nécessaires dont la nature se sert pour résoudre le problème, mais n'expliquent nullement comment elle a réussi à le résoudre. M. Claude Bernard ne peut lui-même échapper à la comparaison inévitable de l'organisation avec les œuvres de l'industrie humaines, lorsqu'il

(1) Leibniz, *Nouvelles lettres et opuscules inédits*, publiés par Foucher de Careil, Paris 1857, p. 356.

nous dit : « Le cœur est essentiellement une *machine motrice vivante*, une *pompe foulante* destinée à lancer dans tous les organes un liquide qu'on appelle le sang qui les nourrit... A tous les degrés de l'échelle animale, le cœur remplit cette fonction d'*irrigateur mécanique*. »

Il faut distinguer d'ailleurs, avec le savant physiologiste que nous venons de citer, la physiologie et la zoologie. « Pour le physiologiste, ce n'est pas l'animal qui vit et qui meurt, ce sont seulement les matériaux organiques qui le constituent. De même qu'un architecte, avec des matériaux ayant tous les mêmes propriétés physiques, peut construire des édifices très différens les uns des autres dans leurs formes extérieures, de même aussi la nature, avec des élémens organiques possédant identiquement les mêmes propriétés, a su faire des animaux dont les organes sont prodigieusement variés. » En d'autres termes, la physiologie étudie l'abstrait, et la zoologie le concret; la physiologie considère les élémens de la vie, et la zoologie les êtres vivans, tels qu'ils sont réalisés, avec leurs formes innombrables et variées. Or ces formes, qui les construit? Sont-ce les matériaux qui d'eux-mêmes se réunissent et se coagulent pour donner naissance à ces appareils si compliqués et si savans? Ce n'est pas nous, c'est M. Claude Bernard qui revient ici à la vieille comparaison tirée de l'architecture. « On pourra, dit-il, comparer les élémens histologiques aux matériaux que l'homme emploie pour élever ses monumens. » C'est ici le cas de rappeler avec Fénelon la fable d'Amphion, dont la lyre attirait les pierres et les conduisait à se réunir de manière à disposer d'elles-mêmes les murailles de Thèbes. Dans le système matérialiste, les atomes organisés se réunissent ainsi pour former des plantes et des animaux, et il n'y a pas même de lyre pour les attirer. Sans doute, pour qu'une maison subsiste, il faut que les pierres dont elle se compose aient la propriété de la pesanteur; mais cette propriété explique-t-elle comment les pierres forment une maison?

Non-seulement il faut distinguer la physiologie et la zoologie, mais dans la physiologie elle-même on distinguera encore, suivant le même auteur, la physiologie *descriptive* et la physiologie *générale*. C'est la physiologie générale qui recherche les élémens organiques et leurs propriétés. La physiologie descriptive est bien obligée de prendre les organes tels qu'ils sont, c'est-à-dire comme des résultantes, constituées par la réunion des élémens organiques. Or ce sont ces résultantes qui formeront toujours l'objet de l'étonnement des hommes, et que l'on n'a pas expliquées par la réduction aux élémens. Sans doute, tant que les élémens anatomiques ou organiques ne sont qu'à l'état d'élémens, nous n'y apercevons pas le secret

des combinaisons qui les rendent aptes à produire tel ou tel effet, et il en est peut-être de même pour les tissus; mais lorsque les tissus se transforment en organes, et que les organes s'unissent pour former des appareils, et que les appareils ou systèmes s'unissent pour former des individualités vivantes, ces combinaisons sont autre chose que des complications; elles sont de véritables constructions, et plus l'organisme se complique, plus elles ressemblent à des combinaisons savantes, produit de l'art et du calcul.

Au reste, ce n'est pas seulement par hasard et en quelque sorte par oubli que M. Claude Bernard revient à plusieurs reprises à cette comparaison de l'organisme à une œuvre de l'industrie humaine. Lorsqu'il parle comme savant et comme physiologiste, il se borne, comme c'est son droit, à la recherche des propriétés élémentaires, et ne voit dans les organes que des résultantes; mais, lorsqu'il parle en philosophe, il s'exprime sur l'organisme comme Aristote, comme Kant, comme Hegel, comme Cuvier, comme tous les plus grands penseurs qui n'ont pu se soustraire à l'hypothèse d'un art dont les conditions peuvent nous échapper, et dont les causes premières seront peut-être éternellement cachées, mais qui ne peut se réduire au jeu spontané et fortuit des élémens matériels. Citons cette page remarquable, déjà célèbre en philosophie : « S'il fallait définir la vie, je dirais : la vie, c'est la *création*... Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, c'est la création de cette machine... d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie... Ce groupement des élémens se fait par suite des lois qui régissent les propriétés physico-chimiques de la matière; mais ce qui est essentiellement du domaine de la vie, ce qui n'appartient ni à la chimie, ni à la physique, c'est l'*idée* directrice de cette évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée qui se manifeste par l'organisation... Les moyens de manifestation sont communs à tous les phénomènes de la nature et restent confondus pêle-mêle, *comme les caractères de l'alphabet* dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers (1). » Ainsi la science la plus profonde et la plus récente, pour exprimer son dernier mot sur la nature et la signification de l'organisme, revient, sans y penser, à la vieille et impérissable comparaison des lettres de l'alphabet, qui ne feront jamais un poème, ni même un seul vers, si une main ne les dirige et ne les combine. La recherche des conditions matérielles de la vie n'exclut donc pas, mais au contraire implique et appelle la finalité.

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 102.

II.

La doctrine de M. Claude Bernard, qui nous représente l'organisme comme une machine construite et dirigée par une idée créatrice, rencontre un adversaire décidé dans M. Charles Robin. L'un et l'autre de ces savans considèrent comme le rôle de la science de rattacher chaque phénomène à ses conditions antécédentes et déterminantes; mais pour le premier ce déterminisme ne supprime nullement la pensée dans la nature, ou du moins dans la nature vivante, et il n'en est que le mode de manifestation; pour le second au contraire, au-delà des conditions déterminantes, il n'y a rien à chercher, ni même à penser, et le principe des conditions d'existence exclut absolument le principe des causes finales; toutes les inductions d'ailleurs que l'on tire de la comparaison de l'organisme à une machine sont erronées, puisque l'organisation n'est pas une machine, et que la substance organisée peut vivre et manifester toutes les propriétés de la vie sans structure et appropriation mécaniques.

Il importe peu à notre point de vue, — et même il ne lui importe en aucune façon, — que l'organisation soit essentiellement et par définition une combinaison mécanique. Il nous suffit de savoir que dans la plupart des cas, et à mesure qu'elle se perfectionne, la substance organisée se crée à elle-même, pour exercer ses fonctions, des agens mécaniques. Sans doute la substance organisée dont est composé l'œil, ou le cœur ou l'aile, n'est pas en elle-même une machine, mais elle est capable, par une virtualité qui est en elle, de se former des instrumens d'action où se manifeste la plus savante mécanique; le problème reste donc tout entier, quelque idée que l'on se forme de l'organisation en elle-même et dans son premier état. Admettons, si l'on veut, que l'organisation soit en essence telle combinaison chimique, il reste toujours à savoir comment cette combinaison chimique réussit à passer de cet état amorphe, par lequel on dit qu'elle commence, à cette structure complète et si savamment appropriée que l'on remarque à tous les degrés de l'échelle des êtres vivans.

La structure des organes n'en révèle pas toujours les fonctions. Ainsi on a pu déterminer par des travaux rigoureux la forme géométrique des cellules nerveuses qui composent soit les nerfs sensitifs, soit les nerfs moteurs, sans trouver aucun rapport entre la figure de ces cellules et leurs fonctions; quel rapport par exemple peut-il y avoir entre la forme triangulaire et la sensibilité, la forme quadrangulaire et l'influence motrice? Ces rapports même ne sont

pas constans, car chez les oiseaux on remarque une disposition précisément inverse : les cellules motrices y sont triangulaires et les cellules sensitives quadrangulaires. On voit donc que ces formes ont en réalité peu d'importance, et que l'on ne peut déduire ici la fonction de la structure : cela est évident. Mais d'une part la forme géométrique ne doit pas être confondue avec la disposition mécanique, de l'autre la structure elle-même doit être distinguée du fait de l'appropriation. Ainsi, quelle que soit la signification de la figure des cellules nerveuses, et n'eût-elle aucun rapport avec une fonction donnée, toujours est-il que les nerfs doivent avoir une disposition telle qu'ils mettent en communication le centre avec les organes, et par ceux-ci avec le milieu externe : cette disposition de convergence et de divergence des parties au centre et du centre aux parties a donc un rapport évident avec la sensibilité et la locomotion, lesquelles en ont un non moins évident avec la conservation de l'animal. De plus, lors même que la structure elle-même n'a aucune signification, le fait de l'appropriation ne subsiste pas moins. Par exemple, je ne sais si la structure des glandes salivaires et celle des glandes mammaires ont un rapport quelconque avec les sécrétions spéciales opérées dans ces deux sortes d'organes; cependant n'y eût-il rien de semblable, le fait de la sécrétion salivaire n'en est pas moins dans un remarquable rapport d'appropriation et d'accord avec la fonction nutritive, et la sécrétion du lait, laquelle ne s'opère qu'au moment où elle est utile et par une heureuse coïncidence avec l'acte de la parturition, n'en présente pas moins l'appropriation la plus frappante et l'accord le plus saisissant avec le résultat final, qui est la conservation du petit.

Ce n'est pas du reste au hasard que la substance organisée passe de ce premier état homogène, amorphe, indéterminé, qui paraît en être le début, à cet état de complication savante où elle se manifeste dans les animaux supérieurs; c'est suivant une loi, la loi du perfectionnement progressif des fonctions en raison de la différentiation progressive des organes. C'est cette loi que M. Milne Edwards appelle ingénieusement *loi de la division du travail* (1), et dont il a fait remarquer la haute importance dans le développement progressif de l'animalité. Par l'expression même de cette heureuse formule, on voit à quel point il est difficile à la science d'échapper à cette comparaison du travail humain et du travail de la nature, tant il est évident que ces deux sortes de travail ne sont que les degrés d'un seul et même fait. Cette loi constitue une ressemblance de plus entre les deux industries. Dans l'humanité en effet, tous les

(1) *Introduction de zoologie générale*, chap. III.

besoins, toutes les fonctions, sont d'abord en quelque sorte confondus. Il n'y a de diversité de fonctions que celle qui résulte dans chaque individu de la diversité des organes et des besoins. Ainsi la première division du travail est celle qui a été instituée par la nature; mais, à mesure que les besoins se multiplient, les actions et les fonctions des individus se séparent, et les moyens d'exercer ces actions diverses avec plus de commodité et d'utilité pour l'homme se multiplient à leur tour. C'est ainsi que l'industrie humaine n'est autre chose que la prolongation et le développement du travail de la nature. La nature fait des organes de préhension, les bras et les mains; l'industrie les prolonge par le moyen des pieux, des bâtons, des sacs, des seaux et de toutes les machines à abattre, à creuser, puiser, fouiller, etc. La nature crée des organes de trituration mécanique des alimens; l'industrie les prolonge par les instrumens qui servent à couper, à déchirer, à dissoudre d'avance ces alimens, par le feu, par l'eau, par toute sorte de sels, et l'art culinaire devient comme le succédané de l'art digestif. La nature nous donne des organes du mouvement, qui sont déjà des merveilles de mécanique, si on les compare aux organes rudimentaires des mollusques et des zoophytes; l'industrie humaine prolonge et multiplie ces moyens de locomotion par toutes les machines motrices, et par les animaux employés comme machines. La nature nous donne des organes protecteurs, nous y ajoutons par l'emploi des peaux des animaux et par toutes les machines qui servent à les préparer. La nature enfin nous donne des organes des sens, l'industrie humaine y ajoute par d'innombrables instrumens construits d'après les mêmes principes que les organes eux-mêmes, et qui sont des moyens soit de remédier aux défaillances et aux infirmités de nos organes, soit d'en accroître la portée, d'en perfectionner l'usage.

On oppose sans cesse la nature à l'art, comme si l'art n'était pas lui-même quelque chose de naturel. En quoi les villes construites par l'homme sont-elles moins dans la nature que les huttes des castors et la cellule des abeilles? En quoi nos berceaux seraient-ils moins naturels que les nids des oiseaux? En quoi nos vêtemens sont-ils moins naturels que les cocons des vers à soie? En quoi les chants de nos artistes sont-ils moins naturels que le chant des oiseaux? S'il y a une opposition entre l'homme et la nature, c'est dans l'ordre moral, dans l'ordre de la liberté et du droit et aussi dans l'ordre religieux; mais sur le terrain de l'art et de l'industrie l'homme agit comme un agent naturel : l'industrie humaine n'est que la prolongation, la continuation de l'industrie de la nature, l'homme faisant sciemment ce que la nature a fait jusque-là par instinct. Réciproquement on peut donc dire que la nature, en

passant de l'état rudimentaire, où se manifeste d'abord toute substance organisée, jusqu'au plus haut degré de la division du travail physiologique, a procédé exactement comme l'art humain, inventant des moyens de plus en plus compliqués à mesure que de nouvelles difficultés se présentaient à résoudre.

Nous sommes loin de soutenir que la vie ne soit autre chose qu'un agrégat mécanique : au contraire c'est un de nos principes que la vie est supérieure au mécanisme; mais, sans être elle-même une combinaison mécanique, elle se construit des moyens mécaniques d'action, d'autant plus délicats que les difficultés sont plus nombreuses et plus complexes. C'est ce fait qu'il s'agit d'expliquer. On a bien raison de distinguer les machines naturelles ou organes, et les machines artificielles, en ce que dans les unes le mouvement des molécules est constant, tandis que dans les autres la situation des molécules est fixe. Cela certainement constitue une grande différence; elle est tout à l'avantage de l'art naturel comparé à l'art humain. C'est un argument *a fortiori* en faveur de la finalité, comme l'a très bien vu Fénelon : « Qu'y a-t-il de plus beau qu'une machine qui se répare et se renouvelle sans cesse?.. Que penserait-on d'un horloger, s'il savait faire des montres qui en produisissent d'autres à l'infini? »

Cependant de ses vues générales sur l'organisation M. Charles Robin croit pouvoir déduire une théorie sur l'appropriation des organes aux fonctions qui exclurait absolument toute idée de plan, d'art, d'industrie, pour ne laisser subsister que le principe des conditions d'existence. L'appropriation est, suivant lui, un de ces phénomènes généraux de la matière organisée que l'on peut appeler avec Blainville des *phénomènes-résultats*. De ce genre sont, par exemple, la calorification animale et végétale, l'hérédité, la conservation des espèces, etc. Ces phénomènes ne sont pas les actes d'un appareil déterminé et isolé : ce sont des résultantes qui résument l'ensemble des phénomènes de la nature vivante, et qui tiennent à la totalité des conditions de l'être organisé. Suivant M. Robin, la physiologie est arrivée à pouvoir déterminer rigoureusement les conditions de cette appropriation, qui est devenue par là un fait positif, et toute hypothèse sur la finalité des organes est absolument inutile.

Il écarte d'abord une doctrine qu'il appelle « aristotélique, » et qui est celle de la physiologie allemande contemporaine, celle de Burdach et de Müller, et que ne répudierait probablement pas M. Claude Bernard, à savoir que « l'œuf ou le germe est l'organisme en puissance. » Cette doctrine ne diffère pas sensiblement, suivant lui, de celle de la *préformation* des organes ou de l'emboîtement des germes, développée au XVIIIe siècle par Bonnet.

D'après ce philosophe, le germe contiendrait déjà en miniature l'animal entier, et le développement ne serait qu'accroissement et grossissement. Or, dire que l'œuf est l'animal en puissance, n'est-ce pas dire à peu près la même chose, sous une autre forme? Et comment serait-il virtuellement l'animal entier, s'il n'en contenait pas déjà une certaine préformation? Mais l'expérience, selon M. Robin, est absolument contraire à toutes ces hypothèses. Le germe, vu au microscope le plus grossissant, ne présente aucune apparence d'un organisme formé : bien plus, au premier degré de leur évolution, tous les germes sont absolument identiques, et il n'y a aucune différence entre celui de l'homme et celui des animaux les plus bas placés dans l'échelle. Enfin dans l'hypothèse de la préformation ou dans celle de l'organisme en puissance, tous les organes devraient apparaître en même temps, tandis que l'expérience nous fait voir les organes se formant pièce à pièce par une addition extérieure, et naissant l'un après l'autre. Telle est la doctrine de l'*épigénèse* acceptée aujourd'hui par l'embryologie et qui a définitivement fait disparaître celle de la préformation. S'il en est ainsi, ce n'est pas le tout qui précède les parties, ce sont les parties qui précèdent le tout; le tout ou l'organisme n'est pas une cause, il n'est qu'un effet. Que devient l'hypothèse de Kant, de Cuvier, de Müller, de Burdach, qui tous s'accordent à supposer que dans l'organisme les élémens sont commandés, conditionnés, déterminés par l'ensemble? Que devient l'*idée créatrice, directrice*, de M. Claude Bernard? Cette hypothèse est encore réfutée par ce fait, que les déviations du germe primitif, déviations qui produisent les monstruosités, les difformités, les maladies congéniales, sont presque aussi nombreuses que les formations normales, et, suivant l'expression énergique de M. Robin, « le germe oscille entre les monstruosités et la mort. » Enfin les monstruosités elles-mêmes sont des productions vitales qui naissent, se développent et vivent tout aussi bien que les êtres normaux, de sorte que, si l'on admet les causes finales, il faudrait admettre « que le germe contient en puissance aussi rigoureusement le monstre que l'être le plus parfait. »

Ce sont là de sérieuses considérations, toutefois elles ne sont pas décisives. Pour que je puisse dire en effet qu'une maison est une œuvre d'art, il n'est nullement nécessaire que la première pierre, la pierre fondamentale, soit elle-même une maison en miniature, que l'édifice entier soit préformé dans la première de ses parties. Il n'est pas nécessaire davantage que cette première pierre contienne la maison tout entière en puissance, c'est-à-dire qu'elle soit habitée par une sorte d'architecte invisible qui de ce premier point

d'appui dirigerait tout le reste. On peut donc renoncer à la théorie de la préformation, sans pour cela renoncer à la finalité. Bien plus, il semble que la doctrine de la préformation serait encore plus favorable à l'exclusion de la finalité, car, étant donné un organisme en miniature, je comprendrais encore à la rigueur que l'accroissement et le grossissement se fissent par des lois purement mécaniques; mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'une juxtaposition ou addition de parties qui ne représente que des rapports extérieurs entre les élémens se trouve peu à peu avoir produit une œuvre que j'appellerais une œuvre d'art, si un Vaucanson l'avait faite, et qui est bien autrement compliquée et délicate qu'un automate de Vaucanson. Sans doute, même dans l'hypothèse de la préformation, il faudrait toujours expliquer le type contenu dans le germe; mais pour la même raison il faut pouvoir expliquer le type réalisé par l'organisme entier, et peu importe qu'il soit préformé ou non, le problème est toujours le même. Dans l'hypothèse de la préformation, le type paraît formé tout d'un coup; dans celle de l'épigénèse, il se forme pièce à pièce; mais de ce qu'une œuvre d'art se forme pièce à pièce (ce qui tient à la loi du temps, loi de toutes les choses temporelles et périssables), il ne s'ensuit nullement qu'elle ne soit pas une œuvre d'art, et l'évolution graduelle n'exige pas moins une idée directrice et créatrice que l'éclosion subite du tout, en supposant qu'une telle éclosion fût possible. Ainsi, pour qu'il soit permis de dire, avec M. Claude Bernard, qu'une idée directrice et créatrice préside à l'organisme, et avec Müller et Kant, que le tout commande et conditionne les parties, il n'est point nécessaire que cette idée créatrice soit dessinée d'avance aux yeux sensibles dans le noyau primitif de l'être futur. De ce que je ne vois pas d'avance le plan d'une maison, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait pas. Dans un tableau composé par un peintre, les premiers linéamens ou les premières touches ne contiennent pas le tableau tout entier et n'en sont pas la préformation, et cependant ici c'est bien l'idée du tout qui détermine l'apparition de ces premières parties. De même l'idée peut être immanente à l'organisme entier sans être exclusivement présente dans l'œuf ou le germe, comme si le point initial de l'organisation eût dû, sous ce rapport, être plus privilégié que les autres parties de l'organisme.

Quant à la difficulté tirée des déviations du germe, elle ne serait décisive contre la finalité que si l'organisme était présenté comme un tout absolu, sans aucun rapport avec le reste de l'univers, comme un empire dans un empire, *imperium in imperio*, a dit Spinoza. En ce cas seulement, il y aurait contradiction à ce que les actions et les réactions du milieu amenassent des déviations

dans ce tout absolu. L'organisme n'est qu'un tout relatif : ce qui le prouve, c'est qu'il ne se suffit pas à lui-même, et qu'il est lié nécessairement à un milieu extérieur; dès lors les modifications de ce milieu ne peuvent point ne pas agir sur lui, et si elles peuvent agir dans le cours de la croissance, il n'y a pas de raison pour qu'elles n'agissent pas également lorsqu'il est encore à l'état de germe. Il en résulte des déviations primordiales, tandis que les altérations qui ont lieu plus tard ne sont que secondaires, et si les monstruosités continuent à se développer aussi bien que les êtres normaux, c'est que les lois de la matière organisée continuent leur action lorsqu'elles sont accidentellement détournées de leur but, ainsi qu'une pierre lancée qui rencontre un obstacle change de direction et poursuit néanmoins sa course en vertu de la vitesse antérieurement acquise.

Le vrai problème pour le penseur, ce n'est pas qu'il y ait des monstres, c'est qu'il y ait des êtres vivans; de même que ce qui m'étonne, ce n'est pas qu'il y ait des fous, mais c'est que tous les hommes ne naissent pas fous, l'œuvre de construire un cerveau pensant étant abandonnée à une matière qui ne pense pas. — Ils ne vivraient pas, dira-t-on, s'ils naissaient fous. — Aussi dirai-je : comment se fait-il qu'il y ait des hommes, et qui pensent? — Le germe oscille, nous dit-on, entre les monstruosités et la mort. — Qu'il oscille tant qu'il voudra, il se fixe cependant, car la vie l'emporte sur la mort, puisque les espèces durent, et que, d'oscillation en oscillation, la nature est arrivée à créer la machine humaine, laquelle à son tour crée tant d'autres machines. Le tâtonnement d'une nature aveugle peut-il, quoi qu'on fasse, aller jusque-là? Même dans l'humanité, les tâtonnemens ne réussissent à produire d'effets déterminés et à profiter des chances heureuses qu'à la condition d'être conduits et limités par l'intelligence. C'est ainsi par exemple que l'empirisme, et non la science, a trouvé, dans les âges précédens, la plupart de nos procédés industriels. C'est une suite de chances heureuses, si l'on veut, et non un art réfléchi et systématiquement conduit, qui a mené à de tels résultats; mais au moins fallait-il une intelligence pour remarquer ces chances heureuses et pour les reproduire à volonté. On raconte que l'un des plus curieux perfectionnemens de la machine à vapeur est dû à l'étourderie d'un jeune enfant, qui, voulant aller flâner, imagina je ne sais quel jeu de ficelles pour suppléer à sa présence et à sa surveillance : invention qui plus tard fut mise à profit. C'est là un hasard, dira-t-on; non, sans doute, car déjà fallait-il une intelligence pour inventer cet artifice, et il en fallait encore pour le remarquer et l'imiter. Jetez au hasard dans un creuset les élémens dont se com-

pose une machine, et laissez-les osciller indéfiniment « entre les monstruosités et la mort, » c'est-à-dire entre des formes inutiles et le chaos, elles oscilleront ainsi pendant l'éternité sans jamais se fixer à aucune forme précise, et sans même produire l'apparence d'une machine.

M. Robin passe ensuite à l'explication du phénomène de l'appropriation des organes, et il l'explique par les faits suivans : la subdivision et individualisation des élémens anatomiques, engendrés les uns par les autres, et leur configuration, d'où dérive la situation qu'ils prennent les uns à côté des autres, — l'évolution à laquelle ils sont assujettis, nul organe n'étant d'abord ce qu'il sera plus tard, et l'apparition successive des cellules, tissus, organes, appareils et systèmes, — la consubstantialité primordiale de toutes les propriétés vitales, qui, étant immanentes à toute matière organisée, se retrouvent dans toutes les métamorphoses de cette matière, — la rénovation moléculaire par voie de nutrition et l'action du milieu interne ou externe, d'où résulte fatalement une accommodation avec ce double milieu, — enfin la contiguïté et continuité des tissus vivans, d'où naît le *consensus* merveilleux que l'on remarque dans l'organisation animale. Telles sont les principales causes qui expliquent, suivant M. Robin, l'appropriation des organes aux fonctions, causes du reste que nous avons recueillies çà et là dans son écrit, car il invoque tantôt l'une, tantôt l'autre, sans les coordonner d'une manière régulière et systématique.

Toutes ces causes peuvent se ramener à deux principales : d'une part l'individualisation ou spécification des élémens anatomiques, avec distribution forcément déterminée par leur structure, — ce qui explique la diversité des organes et par là la diversité des fonctions, — d'autre part la contiguïté des tissus vivans, d'où naît le *consensus* ou l'harmonie de l'organisme en général. Les autres causes sont là pour faire nombre : celles-ci, inutiles, n'expliquent rien ; celles-là ne sont que le fait même à expliquer. En effet, la rénovation moléculaire ou nutrition ne sert qu'à la conservation des organes, mais n'en explique pas la formation et l'appropriation ; de même l'action du milieu, interne ou externe, ne sert qu'à limiter et circonscrire les possibilités organiques, et ne rend nullement compte des combinaisons déterminées. Quant à l'évolution des organes, qui ne sont jamais d'abord ce qu'ils seront plus tard, quant à l'apparition successive des élémens, des tissus, des organes, des appareils et des systèmes, c'est là précisément le fait à expliquer. Nous savons bien que l'organisme, en se développant, va du simple au composé. Comment ce composé, au lieu de devenir un chaos, se distribue en systèmes réguliers, coordonnés et appropriés, c'est

précisément ce qu'il s'agit de savoir. Enfin, la consubstantialité et immanence des propriétés vitales explique bien que tous les organes soient doués de vie, et possèdent en puissance ces propriétés, et non pas comment elles se divisent, se combinent en organes spéciaux. Restent donc, je le répète, les deux causes que nous avons indiquées.

Si maintenant nous cherchons à nous rendre un compte philosophique des deux causes signalées par M. Charles Robin, nous verrons qu'elles reviennent à dire que la succession explique l'appropriation, et la contiguïté l'harmonie. Substituer toujours des rapports d'espace et de temps à des rapports intelligibles et harmoniques, tel est le caractère de la science positive : œuvre très légitime d'ailleurs, si elle sait s'y borner, mais usurpatrice, si elle prétend limiter là la portée de la pensée humaine. Il est dans la nature de l'esprit humain, doué de sensibilité, de ne concevoir les choses qu'en se les représentant par des symboles d'espace et de temps : ce sont là les conditions matérielles de toute pensée, et c'est l'objet de la science de les déterminer ; mais reste à savoir si la pensée n'est pas tout autre chose, et si son objet propre n'est pas précisément ce qui ne se représente pas par l'espace et par le temps.

Ainsi le savant physiologiste dont nous résumons les idées nous montre les élémens anatomiques naissant les uns des autres, avec telle configuration particulière, et, à mesure qu'ils naissent, se groupant d'une certaine manière en raison de leur structure. D'une telle structure doit naître, dit-il, une suite d'actes déterminés. Or il est très vrai que la formation d'un organe ne peut pas se comprendre sans l'apparition successive d'élémens spéciaux, configurés d'une certaine façon ; mais déterminés ne veut pas dire appropriés, et il reste toujours à savoir comment ces actes déterminés sont précisément ceux qui conviennent, et non pas d'autres. On ne résout pas la difficulté en disant que, si ce n'étaient pas précisément des actes compatibles avec la vie, l'animal ne vivrait pas, car il n'y a nulle contradiction à ce qu'un animal ne vive pas, c'est-à-dire à ce qu'il n'y en ait pas du tout; et ce qui est étrange, c'est précisément qu'il y en ait. L'histoire de l'évolution embryologique, quelque intéressante qu'elle soit, ne détruit donc en rien les inductions que nous avons tirées des profondes analogies de l'art humain et de l'art vital, car de côté et d'autre il y a des élémens spéciaux, configurés d'une manière déterminée, et rendant possible la production de tels ou tels actes; mais dans l'art humain, il y a quelqu'un qui fait un choix entre tous ces possibles. Pourquoi dans l'art vital le substratum matériel serait-il dispensé de la nécessité du choix et trouve-

rait-il spontanément la combinaison utile qui est commandée par l'intérêt du tout? Dans les œuvres humaines, les conditions matérielles sont reconnues impuissantes à se coordonner par rapport à un effet précis; pourquoi dans l'organisme les conditions matérielles seraient elles douées d'un si extraordinaire privilége? Dire que, les élémens étant donnés, il va de soi qu'ils se forment en tissus, et que, les tissus étant donnés, il va de soi qu'ils se forment en organes, c'est comme si on disait que, des fils de soie étant donnés, ils se distribueront spontanément en pièces d'étoffe, et que, lorsqu'on a une pièce de drap, c'est comme si on avait un habit; or, quoique le drap soit apte à devenir un habit, et les fils du ver à soie aptes à former de l'étoffe, cette aptitude à un acte déterminé n'équivaut pas à la production de l'acte, et il faut une cause motrice pour la faire passer de l'état virtuel à l'état actuel. Dans l'industrie humaine, nous voyons cette cause motrice, qui est en nous; dans l'industrie de la nature, nous ne la voyons pas, mais elle est aussi nécessaire d'un côté que de l'autre.

J'en dirai autant de l'explication qui consiste à rendre compte du *consensus* vital par la contiguïté des parties organiques; c'est ramener un rapport tout intellectuel à un rapport extérieur et matériel. Ici encore, dire que l'harmonie du corps vivant s'explique parce que les parties se touchent, c'est comme si on disait qu'un habit va bien parce qu'il n'a pas de trous. L'accommodation de l'habit au corps et la correspondance des parties n'ont aucun rapport avec la continuité de la pièce d'étoffe, car cette continuité existait dans la pièce même avant qu'elle fût disposée en vêtement. La continuité peut expliquer, si l'on veut, la sympathie des organes et la communication des impressions, mais non la coopération et la correspondance des organes et des fonctions; enfin la continuité pourrait encore, à la rigueur, rendre compte de l'adaptation des parties voisines, par exemple de l'articulation des os, mais non de l'action commune en même temps que différente des parties éloignées.

C'est encore en ce point que réside la différence des deux grandes lois zoologiques découvertes et proclamées, l'une par Geoffroy Saint-Hilaire, l'autre par Cuvier, la loi des *connexions* et la loi des *corrélations*. On sait en quoi consiste la loi de Cuvier; elle repose sur cette idée si simple et si évidente, que dans un être organisé toutes les parties doivent être d'accord pour accomplir une action commune. Nous avons vu que la loi des connexions, de son côté, repose sur ce fait, qu'un organe est dans un rapport constant de situation avec tel autre organe donné. La corrélation est un rap-

port d'action, de coopération, de finalité; la connexion est un rapport tout physique, tout mécanique, de position, d'engrenage en quelque sorte. Dans une machine, les parties les plus éloignées peuvent être en corrélation; les seules qui s'avoisinent sont en connexion. La connexion n'explique pas la corrélation, et ne peut pas la remplacer; en d'autres termes, la contiguïté des parties ne rend pas compte du *consensus* dans l'être vivant. L'organisme reste toujours, comme le définissaient Kant et Cuvier, « un tout dont toutes les parties sont réciproquement but et moyens (1), » d'où il suit que l'organisme est essentiellement et en soi l'idée d'une finalité. Et cette coordination des parties au tout se retrouve, non pas seulement dans le tout en général, mais dans chaque partie considérée isolément, car les parties elles-mêmes sont des touts secondaires coordonnés au tout principal. Ainsi les organes du mouvement sont en rapport avec les organes de nutrition; mais en outre, dans les organes du mouvement, les muscles, les nerfs et les os sont également en rapport, et ainsi jusqu'aux derniers éléments de l'organisme; ce qui a fait dire à Leibniz que les êtres organisés sont des machines composées de machines. Pour ma part, je ne puis comprendre cette coordination que si le tout a préexisté sous forme de plan, et a prédéterminé les parties. Autrement, ces parties, qui ne sont après tout que de la matière minérale, se seraient donc combinées et entendues de manière à produire des systèmes si savamment disposés que c'est à peine si l'art humain peut les imiter, et même qu'il est des cas où il ne le peut pas (par exemple le vol des oiseaux) : c'est là ce que l'esprit humain n'a jamais consenti et ne consentira jamais à admettre. Par exemple, que la matière, obéissant à ses lois primordiales, produise des dents tranchantes, c'est ce que je comprends sans trop d'efforts; mais que la même matière, dans le même être, produise des griffes et non des sabots, c'est ce qu'on comprendra difficilement, si l'on n'accorde que les griffes et les dents ont une harmonie préétablie, qui est d'une part la préhension, de l'autre le déchirement de la proie, — et si l'on ajoute que toutes les autres parties sont également coordonnées, comme nous l'apprend Cuvier, nous en conclurons qu'elles doivent être préordonnées, et il sera permis de dire que la nature agit, dans ce cas, exactement comme si elle avait voulu faire un animal carnivore.

La suite des idées nous aurait amenés ici à examiner la théorie

(1) Cela n'implique pas du tout, comme le suppose M. Robin, que chaque partie ne puisse pas avoir une vie propre, indépendante du tout; mais cela signifie qu'aussitôt qu'elle est engagée dans le système elle vit par le tout, et elle contribue à faire vivre le tout.

de Darwin; mais c'est un travail que nous avons déjà fait et auquel nous renvoyons le lecteur (1). Disons seulement que le système de Darwin, loin d'exclure l'hypothèse des causes finales, nous paraît l'exiger impérieusement, sous peine de faire jouer au hasard un rôle exorbitant. Ce serait alors la formation des espèces qui serait une œuvre d'art; nous n'aurions qu'à y appliquer ce que nous avons dit de la formation de l'individu, et, l'œuvre étant bien autrement compliquée, puisqu'il s'agit de la totalité des êtres vivans, l'argument n'en serait que plus fort. D'ailleurs cette hypothèse repose elle-même sur l'analogie de l'art et de la nature, puisqu'elle prête à celle-ci une sélection semblable à la sélection artificielle de nos éleveurs, c'est-à-dire une véritable industrie. Ici encore, l'art humain ne serait que le prolongement et l'imitation de l'art naturel, et celui-ci le pressentiment, ou plutôt le type et le modèle de celui-là.

On ne peut donc échapper à l'obsession de cette idée, qu'il y a un art dans la nature; or tout art suppose un artiste. Que cet artiste soit, comme le supposait Aristote, la nature elle-même, ou qu'il soit extérieur et supérieur à la nature, qu'il agisse par instinct et pour ainsi dire par inspiration, ou qu'il agisse avec prévoyance et suivant un plan préconçu, c'est un nouveau problème qui se présente; c'est un nouvel ordre de recherches qui s'impose aux métaphysiciens, et dont la solution suppose d'autres considérations que celles qui précèdent. Quelle que soit la solution que l'on donne de ce problème, toujours est-il que l'art de la nature est aussi évident que l'art humain : sur ce terrain commun, théisme et panthéisme peuvent et doivent s'entendre contre le matérialisme, et ils ont un intérêt commun.

Quant à choisir entre ces deux hypothèses, celle d'un instinct primordial inhérent à la nature, ou celle d'une pensée suprême supérieure à la nature, n'oublions pas qu'Aristote, en soutenant la première, la rattachait en même temps à la seconde, car, s'il prêtait à la nature un art secret et intérieur, incapable de délibération et de réflexion, c'était cependant par l'action mystérieuse de la pensée suprême que cet instinct artiste de la nature était sollicité et même dirigé : c'était le désir aveugle sans doute et sans conscience, mais déterminé par la cause souveraine et par l'attrait irrésistible du bien, qui entraînait la nature à monter de forme en forme et d'être en être jusqu'à ce bien suprême, en créant progressivement à chaque degré de l'échelle les moyens dont elle avait besoin pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1863.

monter plus haut. De même dans la doctrine de Leibniz, la création de l'univers par une cause suprême n'exclut pas des causes secondes qui, obéissant à une sorte d'instinct et de tendance obscure, poursuivent des buts par des moyens appropriés. L'instinct de la nature et la Providence suprême n'ont donc rien de contradictoire, et doivent pouvoir se concilier dans une doctrine supérieure. Quant à ceux qui sacrifient absolument l'une de ces causes, et suppriment dans l'être suprême l'intelligence au profit de l'instinct, on ne voit pas quel avantage ils peuvent trouver, au point de vue scientifique, à écarter une cause qui nous est nettement connue, pour en substituer une autre qui n'est qu'un mot. L'instinct en effet n'est qu'une qualité occulte, le signe d'une notion vide et qui fait défaut dans notre esprit. Tous ceux qui ont voulu éclaircir cette notion ont essayé de la ramener soit au mécanisme, soit à l'intelligence. Le mécanisme aveugle des élémens étant écarté d'un commun accord, l'intelligence reste la seule cause connue à laquelle nous puissions rapporter l'art de la nature, l'imagination n'étant elle-même qu'une forme ou un degré de l'intelligence. Est-ce à dire que la cause des causes ait une intelligence semblable à la nôtre? Est-ce à dire que nous soyons autorisés à affirmer qu'il n'y a rien au-delà de l'intelligence, et que le grand artiste ne puisse, dans la création de ses œuvres, obéir à des lois dont nous ne nous formons aucune idée? Nombre de métaphysiciens ont pensé le contraire et ont supposé en Dieu une série de perfections se dépassant les unes les autres, sans qu'aucune analogie pût nous les représenter en nous-mêmes. Peut-être les raisons suprêmes de l'ordre de la nature sont-elles dans ce fond dernier et insondable que toute théologie suppose à l'arrière-plan de ses mystères. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la cause la plus analogue que nous puissions comparer à la cause suprême, c'est l'intelligence. L'art de la nature provient donc d'une cause qui est au moins une intelligence, si elle n'est pas quelque chose de plus.

PAUL JANET.

ORISSA

UNE PROVINCE ANGLAISE DE L'INDE.

Orissa, by W. Hunter, 2 vol. in-8°, Londres 1872.

Orissa est une province du Bas-Bengale, située sur la côte orientale de l'Hindoustan, qui par les phénomènes physiques et météorologiques dont elle est le théâtre, par la multiplicité et les mœurs des races qui l'habitent, offre un spectacle des plus curieux, et peut donner une juste idée des vicissitudes auxquelles sont soumises les populations de ces contrées. Un livre récemment publié par M. Hunter nous éclaire sur ces divers points. Il est le résultat d'un travail de statistique ordonné en 1855 par la cour des directeurs et repris en 1867 conformément aux ordres du gouverneur-général. Ce travail, qui ne s'applique encore qu'à la seule province d'Orissa, dont l'étendue est à peu près celle de l'Écosse, mérite d'être signalé, car il montre les difficultés en présence desquelles les Anglais se trouvent journellement dans l'Inde et le rôle qu'ils ont à y remplir. Il ne s'agit plus, ainsi que faisait la compagnie des Indes, de regarder ces pays comme une simple source de revenus; on doit désormais s'occuper de rendre la justice, de secouer la torpeur des habitans par un vaste système d'instruction, d'organiser un service sanitaire pour arrêter la marche des maladies épidémiques, de combattre les sécheresses et les inondations, de mettre fin, par la création de voies de communication, aux famines qui désolent périodiquement certaines provinces, en un mot, de soustraire une population de 200 millions d'hommes à la perspective continue d'une mort imminente. Alors seulement l'Inde pourra être considérée

comme un pays civilisé, et les capitaux anglais pourront s'y aventurer en toute sécurité.

I.

La province d'Orissa est divisée en deux parties bien distinctes, l'une de plaines et de marais, située le long de la mer, l'autre de montagnes se reliant au plateau de l'Inde centrale. La partie montagneuse, qui, d'après les traditions historiques, était jadis baignée par la mer, en est aujourd'hui séparée par une plaine d'alluvion de 250 kilomètres de longueur sur 80 de largeur. Trois grands cours d'eau, qui prennent leur source dans l'intérieur, la traversent presque parallèlement en se dirigeant de l'ouest à l'est pour se déverser dans le golfe du Bengale. Ce sont, en commençant par le sud, le Mahanadi, le Brahmani et la Baitarani. Ils forment des vallées pittoresques, qui tantôt s'élargissent en plaines couvertes de rizières, tantôt se resserrent entre des rochers qui pendant la saison des pluies forcent le fleuve à s'élever à une prodigieuse hauteur. Le Mahanadi, dont la largeur varie de 2 à 3 kilomètres, est partout navigable par les bateaux plats, et forme une route excellente pour pénétrer dans l'Inde centrale. Cette région, qui n'est soumise que nominalement à l'autorité britannique, est peuplée de tribus sauvages, débris des anciennes races de l'Inde, vivant côte à côte, les unes nomades, les autres sédentaires, suivant qu'elles appartiennent à des âges différens de la civilisation.

En débouchant dans la plaine, les trois fleuves se divisent en une multitude de bras qui s'entre-croisent et se contournent sur eux-mêmes avant de se rendre à la mer, au milieu d'une région de marais, d'étangs et de lacs, dont le plus considérable est le lac Chilka, dans la partie méridionale de la province d'Orissa. Ce lac, qui reçoit un des bras du Mahanadi, est séparé de l'Océan par une étroite bande de sable. A l'ouest, il est entouré de montagnes qui descendent perpendiculairement dans les flots ou bien lancent en avant leurs promontoires de rochers; au nord, il se perd dans une région amphibie, moitié terre, moitié eau, formant une suite interminable de bas-fonds, de rivages couverts de joncs, d'îles qui s'élèvent à peine hors de l'eau, et que la vase entraînée par les fleuves fait chaque année surgir du fond des mers. Il a une étendue de 890 kilomètres carrés pendant la saison sèche, de 1,170 kilomètres carrés pendant celle des pluies; la profondeur n'excède point 2 mètres. Une brèche étroite ouverte dans la bande de sable le réunit à la mer, qui pendant la marée haute y envoie des vagues couvertes d'écume. Au moment des pluies, les rivières gonflées se précipi-

tent de tous côtés dans le lac, en chassent l'eau de la mer, et le transforment en un lac d'eau douce. Pendant les six mois que souffle la mousson du sud, l'Océan pousse vers le rivage des amas de sable tiré de ses profondeurs et soutient une lutte violente avec le fleuve; il en repousse les eaux, et les force à déposer la vase dont elles sont chargées. Lorsque le fleuve l'emporte, celui-ci refoule à son tour l'Océan et se creuse un canal à travers les bancs de sable accumulés; enfin, lorsque ces forces opposées viennent à s'équilibrer, la mer forme une barre à quelque distance de l'embouchure du fleuve, qui abandonne des dépôts à droite et à gauche et augmente son delta. Par leur antagonisme même, la mer, qui rejette son sable, et les rivières, qui charrient de la vase, concourent ensemble à l'accroissement successif de la terre aux dépens de l'eau. Toute la côte du Bengale présente ainsi une série de promontoires reliés entre eux par des baies arrondies dont le fond est occupé par l'embouchure des fleuves. Lorsque par l'élargissement de son lit le fleuve a perdu de sa force, la victoire définitive reste à la mer; alors les marées chargées de sable et les courans de la baie font surgir au travers de l'embouchure un banc qui arrête l'écoulement des eaux et qui forme un lac intérieur. Telle a été l'origine du lac Chilka, qui peut être regardé comme une ancienne baie du golfe de Bengale en voie d'atterrissement. La bande de sable qui le sépare de la mer n'avait, il y a cinquante ans, que 1 kilomètre à peine de large, elle en a 3 aujourd'hui. En 1780, elle avait encore une ouverture susceptible d'être franchie par les grands bâtimens; en 1825, il a fallu creuser un canal artificiel qui est déjà presque comblé. — Toute la plaine d'Orissa, sur une largeur de 80 kilomètres, a une formation analogue.

En général, à l'embouchure des fleuves du Bengale, le sol est couvert de jungles épais, entrecoupés de canaux d'où s'échappent des miasmes pestilentiels. On dirait que la nature s'est arrangée pour faire son œuvre en secret, et qu'elle ne veut pas être troublée dans ses créations. Quand cette œuvre est finie, et que les continens sont créés, elle les livre à l'homme; mais jusque-là elle l'éloigne par des exhalaisons méphitiques. Le Mahanadi semble pourtant faire exception, car les terres à peine émergées sont envahies par des populations que pousse en avant le flot humain du continent. Autour du lac Chilka en effet habitent des communautés d'hommes aussi divers dans leur nature et leur histoire que les formations géologiques qui l'entourent. Sur le bord occidental, où les montagnes surplombent le lac, des races sauvages vivent comme elles peuvent au milieu des jungles, chassant, coupant les bois, faisant la guerre aux bêtes sauvages et cultivant leurs vallées

d'une manière intermittente, en émigrant d'un lieu à un autre. Des hameaux de pêcheurs et de fabricans de sel sont épars sur la bande comprise entre le lac et la mer, et tirent une maigre récolte de riz des bas-fonds momentanément desséchés du lac. Au sud-ouest, des villages de bateliers font métier de transporter le surplus de la production d'Orissa vers le rivage de Ganjam, dans des bateaux plats en forme de cerceuils. A l'extrémité opposée, là où les fleuves débouchent dans le lac, des communautés d'habiles cultivateurs s'abritent derrière leurs digues et récoltent de belles moissons, quand elles ne sont pas enlevées par l'inondation avec leurs bestiaux et leurs maisons.

Les îles Parikud, situées au sud du lac Chilka, émergent à peine de l'eau; elles sont cultivées et sur certains points couvertes d'arbres qui leur donnent l'aspect d'un parc anglais. Il y a cent ans, elles étaient habitées par une population si misérable, que les troupes qui les traversèrent durent emporter avec elles le bois de chauffage et les vases de terre pour la cuisson des alimens; même aujourd'hui, les conditions de la vie y sont très difficiles. Du côté de la mer, les rives de sable ne produisent rien; du côté du lac, elles donnent de riches moissons de riz, pourvu que l'année soit humide sans cependant amener d'inondations : autrement la détresse y est à son comble. Elles n'ont ni rivière d'eau douce, ni fontaines, il n'y a que des puits qui ne peuvent servir aux irrigations. La population agricole est de race âryenne; elle parle le sanscrit et est restée fidèle aux anciens rites et aux anciennes divinités. Le rajah exerce une autorité héréditaire et incontestée sur 54 communautés agricoles, dont les 900 feux sont groupés par villages. Il touche pour la location des terres une redevance qui varie de 30 centimes à 7 fr. 50 par acre ou 40 ares, suivant la classe à laquelle appartiennent les tenanciers; les classes inférieures paient, bien entendu, plus que les autres. Les terres ainsi louées sont un sable gras, facile à labourer, quoique sujet à la sécheresse. Quand l'humidité est suffisante, elles produisent une moisson splendide; mais les habitans sont à la merci de quelques pouces d'eau de plus ou de moins. Lorsque la pluie se fait attendre, tout est brûlé, tandis que, quand elle tombe avec un peu trop d'abondance, la contrée est inondée et ruinée par l'eau salée, comme elle le fut en 1866, où, sur 3,000 hectares cultivés, 2,800 ont été couverts par les flots. A l'est se trouve la mer avec ses cyclones et ses vagues immenses, à l'ouest le Chilka avec ses rivières irrégulières, se frayant un passage à travers les champs de riz. Sur les côtes habitent quelques communautés de pêcheurs et de bateliers qui gagnent leur vie à fabriquer des filets; ils appartiennent à la tribu des Telingas des

environs de Madras et descendent des races aborigènes du pays; ils parlent une autre langue et adorent d'autres dieux que la population agricole, dont ils vivent absolument séparés.

La seule industrie de Parikud est celle du sel. On obtient cette précieuse denrée soit par l'évaporation solaire, soit par l'ébullition; le premier procédé était autrefois seul en usage, et le gouvernement eut beaucoup de peine à introduire le second en 1815. L'Indien prétend que le sel produit par le soleil est plus pur que celui qui est dû aux procédés artificiels de l'homme, et n'en veut pas d'autre dans les temples. Le sel fabriqué à Liverpool revient dans l'Inde à très bon marché : envoyé à Calcutta comme lest, il en a chassé le sel indigène; mais à Orissa l'orthodoxie religieuse repousse un article produit par les mains des infidèles, car toute la vie des habitans se passe en exercices spirituels, et le sel joue un grand rôle dans la purification des âmes. La fabrication commence avec la saison chaude dans la dernière quinzaine de mars. On creuse depuis le lac Chilka un canal avec des cuvettes larges et peu profondes de chaque côté. Ces cuvettes sont à angle droit avec le canal, par rangées de quatre, et ont chacune 7 mètres carrés. Le premier jour, on introduit l'eau du canal dans la première cuvette de chacune des rangées; elle y reste vingt-quatre heures, et, comme la profondeur n'est que de 45 centimètres, l'évaporation se fait rapidement. Le lendemain, la saumure passe dans la seconde cuvette, qui a 60 centimètres de profondeur, et ainsi de suite d'une cuvette à l'autre jusque dans la quatrième, qui a 90 centimètres. Le cinquième jour, on la fait passer dans des étangs de 46 décimètres carrés et de 15 centimètres de profondeur, où elle reste pendant la chaleur du jour. Le soir, la fabrication est complète, et le sel retiré des étangs. Ces différentes phases de la fabrication se succèdent sans discontinuité. Chaque établissement est conduit par 5 hommes qui gagnent un peu plus de 25 centimes par jour ou 7 fr. 50 par mois. La production est de 15 tonnes la première semaine, et, si la fabrication marche sans interruption, elle peut atteindre 80 tonnes en quinze jours; mais c'est une industrie aléatoire, car une simple pluie suffit pour arrêter l'opération et forcer à vider les fosses. Le prix de fabrication est de 16 francs 65 cent. par tonne, qui, ajouté au droit fiscal de 216 francs, porte le prix de revient de la tonne à 233 francs.

Les habitans de la province d'Orissa sont constamment à la veille de mourir de faim, soit par suite des sécheresses, soit par suite des inondations. Les pluies, qui, réparties sur l'année tout entière, seraient bienfaisantes, ne durent que quelques semaines et font défaut le reste du temps; il survient alors des sécheresses qui brûlent

les récoltes sur pied. En 1770, 10 millions de paysans périrent dans le Bengale en subissant toutes les tortures de la faim, et pendant plus de vingt ans le tiers des terres resta inculte. Depuis cette époque, il se produisit en 1836, 1839, 1840, 1865, des sécheresses qui furent presque aussi meurtrières.

Si terribles que soient les sécheresses, les inondations le sont davantage encore. Nous avons dit que les trois fleuves qui traversent Orissa, après avoir drainé dans leur parcours, depuis l'intérieur du plateau central, les pluies d'un bassin de 147,500 kilomètres carrés, vont en se rapprochant peu à peu les uns des autres jusqu'à ne plus être séparés que par un intervalle de 48 kilomètres à peine, et qu'ils lancent leurs flots accumulés sur le district de Cattack. La rapidité que ces eaux avaient dans la montagne se trouvant subitement arrêtée quand elles arrivent sur le terrain plat du Delta, elles se séparent en une multitude de bras qui s'entre-croisent, comme ferait le liquide contenu dans une cruche lancée contre terre avec violence.

Le Mahanadi, littéralement le grand fleuve, prend sa source dans l'Inde centrale, et reçoit d'innombrables affluens. Tant qu'il reste dans la région montagneuse, il coule toujours au fond des vallées en contournant les montagnes; mais, lorsqu'il débouche dans la plaine près de Cattack, le lit s'élève au-dessus du niveau des terres voisines, et s'encaisse dans des berges qui forment comme des chaînes de collines parallèles; au lieu de recevoir des affluens, le fleuve donne naissance à des bras qui lui impriment le caractère *deltaïque*, inconnu à l'Europe. Ce phénomène tient à ce que, par suite de la rapidité de leur cours dans la partie montagneuse, les eaux entraînent une prodigieuse quantité de limon, qui se dépose quand le changement de pente rend le courant moins violent. Le lit s'élève ainsi peu à peu jusqu'à former un canal qui coule au-dessus des plaines voisines, et, comme les dépôts terreux sont plus abondans dans le lit que sur les bords, la capacité du canal diminue sans cesse. Le même effet se produisant dans chacun des bras du fleuve, la masse d'eau qui arrive trouve de jour en jour un écoulement moins facile. Pendant l'été, alors que les affluens supérieurs ne fournissent qu'un faible contingent, les canaux suffisent à débiter les eaux; mais pendant la saison des pluies des torrens gonflés se précipitent de toutes les vallées latérales dans celle du Mahanadi, et y accumulent une masse liquide bien supérieure à celle qui peut s'écouler naturellement. A ce moment, le fleuve a un volume de 50,900 mètres cubes par seconde, un tiers de plus que le Gange, et, comme les canaux du Delta ne peuvent en débiter que la moitié, le surplus passe par-dessus les bords et inonde

la contrée. Les rivières étant plus élevées que les plaines, les eaux ne peuvent plus rentrer dans leur lit, et couvrent les champs longtemps encore après que les rivières ont repris leur niveau; elles restent stagnantes, formant des marais, noyant les récoltes, empoisonnant l'air de miasmes délétères jusqu'à ce que le soleil les ait évaporées, ou qu'elles aient trouvé vers la mer un écoulement accidentel.

En 1866, la province d'Orissa sortait à peine de la terrible famine de 1865-66; le peuple avait épuisé ses derniers approvisionnemens, et voyait dans la récolte future un espoir de salut, quand tout à coup les rivières fondirent sur le pays et inondèrent les plaines voisines. Dans les trois districts d'Orissa, 2,700 kilomètres carrés ont été submergés pendant une durée de trente et parfois de soixante jours. L'eau n'avait pas moins de 1 mètre de profondeur, et sur beaucoup de points elle en atteignait cinq. Une population de 1,308,000 individus fut subitement chassée de ses demeures et isolée au milieu d'un océan furieux. Des milliers de personnes cherchaient leur salut dans des canots, sur des radeaux de bambous, sur des troncs d'arbres ou sur des meules de riz qui menaçaient de s'écrouler. Personne cependant ne fut noyé dans le premier moment de l'envahissement des eaux, car les malheureux habitans, sachant par expérience ce qui les attend, sont toujours préparés à ce malheur; dans beaucoup de villages, des bateaux sont attachés aux maisons, et les toits en bambous sont très élevés et disposés de façon à pouvoir servir de refuges. Les banyans avaient des grappes d'êtres humains dans leurs branches, où venaient aussi se réfugier les serpens, les fourmis, les lézards et tous les autres petits animaux de la création, qui couvrirent les plus faibles rameaux jusqu'à ce que la famine les eût fait disparaître successivement. Le bétail souffrit beaucoup, les moutons et les chèvres furent emportés par troupeaux, et leurs cadavres flottaient couverts de vautours qui se disputaient cette proie. Le spectacle le plus triste était celui des animaux de labour, qui, appuyés sur des arbres, se tenaient debout sur leurs jambes de derrière, et rejetaient l'eau par leurs narines jusqu'à ce qu'ils tombassent épuisés dans le gouffre.

Telle fut l'inondation de 1866, qui n'eut d'exceptionnel qu'une durée plus longue et les calamités qui en furent la suite. Après l'écoulement des eaux, les survivans se retrouvèrent au milieu d'une région désolée, couverte d'une boue fétide et de moissons pourries. Les récoltes pour une valeur de 77 millions de francs furent détruites. Une famine d'autant plus épouvantable que l'inondation avait succédé à la sécheresse en fut la conséquence, et le quart de la population d'Orissa mourut de faim; dans tout le Bengale, le

nombre des victimes du fléau fut de 750,000. Si ce chiffre est moins élevé que celui de 1770, cela tient à ce que les voies de communication créées depuis lors permirent, quoique trop tard, d'apporter des secours.

Le gouvernement anglais ne pouvait rester le témoin impassible de pareilles calamités sans encourir le reproche de manquer aux premiers devoirs de l'humanité, et par ses ordres diverses tentatives ont été faites pour combattre ces fléaux, ou tout au moins pour en atténuer les effets. On eut d'abord recours au moyen qui paraissait le plus naturel, l'établissement de digues longitudinales, grands amas de terre accumulés sur les bords des fleuves et d'une largeur de plusieurs kilomètres. Sous l'administration indigène, chaque village devait entretenir les digues situées sur son territoire; mais depuis la domination anglaise ce soin incombe au gouvernement, car il n'est pas juste d'imposer à certaines communes les dépenses nécessaires à la protection du pays tout entier. Pendant les quinze dernières années, la dépense a été de 2,437,050 fr. Ce n'est pas la seule charge que les inondations imposent au gouvernement britannique. Celui-ci est en effet, après ces désastres, obligé de consentir à des réductions de taxes qui, de 1852 à 1866, se sont élevées à 2,638,400 francs, non compris la perte résultant des terres que la crainte de l'inondation a fait laisser incultes. Ce n'est encore que peu de chose en présence de la diminution progressive des ressources de la province, des récoltes détruites, de la misère des habitans, de la mort à laquelle des millions de sujets anglais sont incessamment exposés.

Le gouvernement a compris que, pour triompher du fléau, il fallait adopter des mesures d'ensemble, et il a ordonné les études nécessaires. D'après les projets présentés, il y aurait trois séries de travaux à entreprendre. La première aurait pour objet de régulariser les cours d'eau par la construction de digues protectrices; mais, comme des doutes subsistent encore sur l'efficacité de ces digues, le gouvernement hésite à engager des sommes considérables pour un résultat qui peut être négatif. La seconde série consisterait dans l'ouverture de canaux ayant pour objet de dériver les eaux et de les utiliser pour les irrigations de la navigation. Trois barrages massifs, de 2 kilomètres de large, ont été jetés au travers des trois bras du Mahanadi, au-dessus de Cattack. Des réservoirs ainsi formés partent quatre grands canaux; l'un se dirige vers Ganjam en passant par le lac Chilka, deux se rendent à la mer en traversant le delta sous des angles différens, et le quatrième contourne les montagnes, au nord des districts de Cattack et de Balasor, et doit plus tard déboucher dans l'Hugli, au-dessous de Calcutta. Sur les

402 kilomètres que doit avoir ce dernier, 120 sont construits et en état d'irriguer par des canaux secondaires environ 36,000 hectares de terre. Ces travaux avaient été commencés par une compagnie dans l'espoir que les concessions d'eau faites aux cultivateurs donneraient de grands bénéfices; il n'en a pas été ainsi, parce que ces concessions étaient d'un prix trop élevé, et que les Indiens, peu prévoyans, hésitent à faire à l'avance des sacrifices pour se mettre à l'abri des sécheresses. Le gouvernement a donc pris à son compte les travaux exécutés et en a ouvert de nouveaux. Il a déjà dépensé pour cela 32 millions de francs. — La troisième série de travaux doit avoir pour objet de faciliter l'accès de la province aux produits du dehors pour atténuer les conséquences des mauvaises récoltes. Les rivières envasées ne sont plus navigables, les côtes sont inabordables pendant les six mois de la mousson d'été, et, comme le vent commence à souffler avant qu'on ait pu se rendre compte de l'état des récoltes, la malheureuse province, en cas d'insuffisance, reste abandonnée à elle-même, séparée du reste du monde comme un navire désemparé et sans provisions au milieu de l'océan. Dans le Bengale, des routes et des chemins de fer peuvent, s'il survient une famine, apporter des denrées de tous les points de l'Inde; mais pour Orissa c'est chose impossible, et les ressources qui pourraient venir du dehors font défaut. Il importe, pour rompre cet isolement, de mettre les rivières d'Orissa en communication avec celles du Bengale, de créer des chemins de fer, surtout de creuser de nouveaux ports qui, à l'abri des moussons, soient accessibles pendant toute l'année.

Tous ces travaux coûtent cher, et ne peuvent être entrepris que si les habitans consentent à payer la plus-value qui en résultera pour leurs terres; autrement il faudra obérer le trésor d'une somme de plus de 50 millions de francs. Le gouvernement britannique faillirait à son titre de gouvernement civilisé, s'il restait inerte devant des catastrophes qui font périr d'un seul coup plusieurs centaines de mille hommes; d'un autre côté, il ne peut entreprendre les travaux nécessaires pour les prévenir sans s'imposer d'énormes sacrifices. C'est un des nombreux problèmes qui dans l'Inde se posent à l'administration anglaise, et dont la solution est encore à trouver.

II.

Les plus anciens documens parlent d'Orissa comme d'un royaume maritime s'étendant de l'embouchure du Gange à celle du Krishna. C'était une bande de côtes, séparée de l'Inde proprement dite par une barrière de montagnes et de forêts. Moitié boue, moitié eau,

couverte de lacs et de marais, sillonnée de rivières au cours incertain, cette contrée était habitée par des hommes appartenant aux races non âryennes. Leurs descendans vivent encore aujourd'hui sous leurs anciens noms, dans les jungles et les montagnes du centre, sans avoir rien changé à leurs mœurs ni à leur religion. Longtemps ils luttèrent contre l'invasion âryenne venant du nord; mais ils succombèrent et furent repoussés loin des lieux habités par les vainqueurs. Considérés par ceux-ci comme appartenant à une race impure et inférieure, jamais ils ne se mêlèrent à eux, et ils sont représentés dans les livres sanscrits comme un objet d'horreur. La religion des Aryens était le brahmanisme, dont la principale divinité est Siva, l'universel destructeur; les rites religieux avaient surtout pour objet, non d'implorer sa bonté, mais de détourner sa colère. Ce culte, qui était celui des classes privilégiées, maintenait impitoyablement la distinction des castes, et couvrit la province de villages brahmanes, dont les habitans avaient un caractère quasi religieux. Plus tard, sans qu'on puisse préciser à quelle époque, survinrent des migrations bouddhistes, qui s'opérèrent non par les armes, mais par une infiltration insensible. Les sectateurs de Bouddha vécurent d'abord dans les montagnes et les rochers, où ils creusèrent des habitations qui subsistent encore, et dont les plus récentes datent du ve siècle avant l'ère chrétienne. Le culte de Bouddha est beaucoup plus humain que celui de Siva et plus spiritualiste. Les missionnaires de cette religion avaient quelque ressemblance avec les moines chrétiens du moyen âge; comme eux, ils rayonnaient autour des lieux où ils s'étaient établis, prêchant à tous l'amour du créateur et sans imposer d'autres prescriptions que la charité pour tous les hommes, l'obéissance aux parens, le respect de la vie et la propagation de la vraie foi. Pendant de longs siècles, les deux religions vécurent côte à côte, et, suivant que les princes d'Orissa appartenaient à l'une ou à l'autre, elles eurent des alternatives de prospérité et de délaissement. Comme en Europe, c'est du xe au xiiie siècle que l'architecture religieuse atteignit son apogée; mais les monumens de l'Inde surpassent de beaucoup en beauté ceux que nous avons sous les yeux.

Lorsque les musulmans envahirent, au xvie siècle, la province d'Orissa, ils détruisirent les temples, brisèrent les statues et transformèrent les palais indiens en écuries pour leurs chevaux. Néanmoins leur domination ne fut jamais assez complète pour imposer aux habitans une nouvelle religion. Le culte de Bouddha resta celui de la plus grande partie de la population; mais il se transforma et se modifia suivant les dispositions spéciales de ses sectateurs. Dans

quelques parties montagneuses occupées par les Aryens, il prit la forme hautement spiritualiste du jainisme; ailleurs, il se confondit avec le culte de Vichnou, qui impose aux fidèles l'adoration du soleil ou de l'une des autres incarnations de la Divinité. A Orissa, ce dernier supplanta peu à peu tous les autres, grâce à la facilité avec laquelle il admit dans ses temples tout le panthéon indien. Par l'ingénieuse invention des incarnations successives, Vichnou se trouve être le centre d'un cycle entier de systèmes religieux, et confond parmi ses adorateurs des hommes appartenant aux races les plus diverses et aux civilisations les plus éloignées. Sans perdre son identité, il cumule les attributs de neuf des dieux les plus populaires de l'Inde, et ses prêtres ont une dixième incarnation en réserve pour mettre d'accord les superstitions du peuple avec le théisme, que l'éducation anglaise a répandu dans les classes élevées. Le vichnouvisme se prête ainsi à toute évolution religieuse. Loin de prétendre à l'immuabilité, il accepte les idées nouvelles sans renier l'idée première; il construit de nouveaux temples à de nouveaux dieux sans abattre les anciens, et allie les innovations les plus radicales au conservatisme le plus prononcé. Malheureusement, au lieu de rester dans cette région si élevée et si philosophique, les prêtres ont accepté également les rites, les superstitions et les cérémonies grotesques ou ignobles des autres cultes. Ils ont eux-mêmes perdu de leur caractère spirituel, et se sont abandonnés aux jouissances de ce monde, au désir d'accroître leurs richesses.

Orissa a toujours été considérée comme la terre-sainte des Hindous. Les anciens livres ne tarissent pas sur ce pays enchanteur : ses heureux habitans sont sûrs d'entrer dans le monde des esprits, les eaux sacrées de ses fleuves effacent les péchés de ceux qui s'y plongent, les fleurs y sont odorantes, les fruits exquis; quel plus grand éloge d'ailleurs peut-on en faire que de dire que Dieu lui-même a daigné l'habiter? On trouve des temples pour tous les cultes, des pèlerinages pour tous les dévots. Chaque circonscription administrative possède une communauté de cénobites, chaque village a des terres affectées au clergé. Des milliers de monastères couvrent la province, et l'étranger lui-même qui parcourt le pays s'aperçoit aussitôt qu'il est sur une terre sacrée.

C'est à Puri, la ville aimée de Vichnou, que se trouve le temple de Jagannath, objet de la vénération universelle. Construite sur le rivage même de la mer, protégée d'un côté par les brisans, de l'autre par des marais et des inondations, cette ville s'est presque toujours trouvée à l'abri des invasions. Après avoir été pendant dix-huit siècles le refuge de la religion hindoue, elle est devenue la ville

sainte de Bouddha, dont elle a conservé la dent d'or pendant un laps de temps très considérable. La première mention historique de Jagannath date de l'année 318 de notre ère, quand les prêtres se réfugièrent à Puri avec la statue sacrée de ce dieu pour la sauver des pirates. Pendant cent cinquante ans, cette statue resta enterrée dans les jungles, trois fois elle fut cachée dans le lac Chilka; soit que les pirates de la mer vinssent exercer leurs déprédations, soit que les cavaliers afgans envahissent le pays, c'était le dieu qu'on cherchait d'abord à sauver. En 1558, un général musulman, étant parvenu à s'emparer de la statue, pensa s'en débarrasser en en faisant une pile de pont sur le Gange; mais le fleuve, reconnaissant son dieu, l'entraîna dans sa course jusqu'à ce qu'un prêtre le recueillît et le ramenât à Orissa.

Jagannath est la divinité du peuple devant laquelle tous sont égaux. Un homme des castes inférieures ne peut entrer dans un village ni avant neuf heures du matin, ni après quatre heures, de peur que les rayons obliques du soleil ne projettent son ombre sur les pas d'un brahmane; mais en présence de Jagannath le prêtre et le paysan se valent. Dans les cours du temple, des milliers de pèlerins se partagent la nourriture sacrée sans distinction de caste ou de race, et le prêtre peut y donner la main à un chrétien. Comme dans les églises catholiques, personne n'est trop élevé, personne n'est trop humble pour n'y pas entrer. Tous les anciens cultes y ont successivement trouvé un abri et célébré leurs cérémonies diverses sous les yeux de Vichnou, auquel s'adressent tous ces hommages, sous quelque nom qu'on les lui décerne.

Le temple de Jagannath fut construit de 1174 à 1198 par le roi Assang Bhim Deo, qui voulut par là expier le meurtre involontaire qu'il avait commis sur la personne d'un brahmane; il coûta environ 12 millions de francs, acquit bientôt une immense réputation de sainteté, et attira de nombreux pèlerins. Les musulmans, qui au XVIe siècle avaient détruit les autres monumens religieux, ne touchèrent pas à celui-ci, mais, en taxant les pèlerins, ils s'en firent une source importante de revenu. Par de nombreuses donations, le temple de Jagannath devint fort riche, et dès 1810 il fallut que le gouvernement anglais intervînt pour surveiller l'administration des biens qu'il possédait. Le revenu que produisent les offrandes est de 1,700,000 fr.; mais, comme d'habitude, la richesse amena la démoralisation des prêtres et la multiplication des monastères. Il y a aujourd'hui 6,000 individus employés dans le temple comme prêtres, gardiens ou guides, et le nombre de ceux qui habitent les monastères est d'au moins 20,000, tous au service de Jagannath.

L'enceinte sacrée a la forme d'un carré de 200 mètres de long sur 190 de large; elle est protégée contre les regards profanes par un mur massif de 6 mètres de haut. Dans l'intérieur sont 120 temples dédiés aux diverses formes sous lesquelles les Hindous se sont figuré la divinité; mais la grande pagode est celle de Jagannath : c'est une tour conique, sculptée avec art, de 58 mètres de haut, noircie par le temps et couronnée de la roue mystique de Vichnou. Le temple se compose de quatre chambres communiquant l'une avec l'autre. La première est la salle des offrandes, la deuxième celle des danseuses et des musiciens; la troisième est la salle d'audience, d'où les pèlerins contemplent le dieu, la quatrième enfin est le sanctuaire surmonté de la tour conique : c'est là qu'est Jagannath avec son frère Balabhadra et sa sœur Subhadra, ornée de bijoux. Ce sont des blocs de bois grossièrement taillés et représentant un buste humain; ils sont couverts de vêtemens d'or, mais n'ont ni pieds ni bras, parce que, disent les prêtres, le maître du monde n'en a pas besoin pour exécuter ses desseins. Les offrandes consistent en fleurs, en fruits, en produits de toute espèce, destinés à la nourriture du dieu; pendant ses repas, les portes sont fermées, et les pèlerins relégués dans les premières salles, où ils récitent leurs prières. Vingt-quatre fêtes, dont la principale est celle du *char*, pendant laquelle on promène la dent de Bouddha, ont lieu chaque année, et attirent de toutes les parties de l'Inde des multitudes de pèlerins.

Ce désir de visiter le berceau de la religion n'est pas particulier aux populations indiennes. Voir les lieux que Dieu a habités, se plonger dans les eaux où il s'est baigné, s'arrêter sous les arbres séculaires qui l'ont abrité, prier sur la montagne qui a entendu ses enseignemens, suivre sur le roc la trace de ses pas, ce fut toujours l'ambition de tous les vrais croyans, à quelque religion qu'ils appartiennent. Au moyen âge, les nations européennes encore barbares, oubliant leurs discordes, s'en allèrent ensemble à la conquête des sanctuaires du christianisme. Elles rougirent de leur sang les sables de la Syrie, et même à notre époque peu enthousiaste un courant de pèlerins venant d'Asie, d'Europe, d'Amérique, de Turquie, des montagnes torrides de l'Abyssinie, se précipite vers la *terre-sainte* au moment des fêtes chrétiennes. Tout bon musulman veut avoir vu La Mecque, et ne recule devant aucune privation pour atteindre son but; mais nulle part cet amour du pèlerinage ne se manifeste au même degré que dans l'Inde. Jour et nuit, des troupes de dévots arrivent à Puri, et campent dans les villages à plus de 300 milles en avant, sur les routes conduisant à Orissa. Ils forment des bandes de 200 à 300 qui, aux approches des

grandes fêtes, se suivent de si près qu'elles vont presque jusqu'à se confondre. Ils marchent en ordre, conduits par leurs chefs spirituels. Les 9/10es sont des femmes, et 95 sur 100 sont à pied. On y voit des dévots de plusieurs sortes, les uns couverts de cendre, d'autres presque nus; quelques-uns ont les cheveux nattés teints en jaune, d'autres ont le front rayé de rouge et de blanc, un collier autour du cou et un fort bâton dans la main. Çà et là, des voitures couvertes, traînées par les grands buffles de l'Inde supérieure ou par la race plus petite du Bengale, roulent lentement en faisant craquer leurs roues de bois. Celles des provinces du nord, comme le veut la loi musulmane, sont strictement fermées et cachent les femmes à tous les yeux. Les Bengalaises au contraire font du pèlerinage un plaisir, et regardent curieusement ce qui se passe au dehors. Ici, c'est une dame de quelque village des environs de Dehli, qui, vêtue d'une robe voyante, trotte sur son poney, suivie de son mari et d'une servante qui porte dans un panier de l'eau du Gange. Plus loin, c'est une suite de palanquins renfermant un banquier de Calcutta avec ses femmes, et dont les nombreux porteurs font entendre dans la nuit un chant monotone. Le plus beau cortége est celui d'un rajah du nord avec sa caravane d'éléphans, de chameaux, de chevaux, d'hommes d'épée, dans sa chaise à porteurs, au milieu de la confusion et du bruit dans lesquels se complaît toute royauté indienne. Cette grande armée spirituelle, qui s'avance pendant des centaines et des milliers de kilomètres sur les routes brûlantes, traversant des rivières sans ponts, passant dans les jungles et les marais, se recrute aussi régulièrement qu'une armée ordinaire. Des émissaires spéciaux, attachés au temple au nombre de 3,000, vont dans les provinces faire la chasse aux pèlerins, en prêchant la croisade contre le péché. Chacun d'eux conduit sa troupe, et reçoit des émolumens en proportion au nombre des fidèles qu'il amène à Puri.

L'arrivée d'un racoleur de pèlerins est un événement dans la vie monotone d'un village indien. On ne peut s'y méprendre; sa tête à moitié chauve, sa tunique d'une étoffe grossière, sa coiffure sur les oreilles, son sac sur le dos, la feuille narcotique qu'il mâche en marchant, dénotent à tous un envoyé de Jagannath. Il ne fait pas d'exhortations publiques, mais attend que les hommes soient aux champs pour aller trouver les femmes, dont il cherche à frapper l'esprit en faisant appel tantôt à la crainte, tantôt à l'espérance. Il n'a pas de peine à se faire écouter, car les femmes âgées désirent toutes, et depuis longtemps, voir face à face le dieu qui remet les péchés, leur ambition est de laisser leurs os dans l'enceinte du temple; des motifs plus mondains agissent sur les plus jeunes, qui

trouvent dans ce voyage à travers des pays étranges une distraction à leur vie monotone; les femmes stériles sont mues par le désir de manger le fruit du banyan sacré, qui donne la fécondité. Une agitation générale se produit donc dans le village à l'arrivée de l'étranger, et les femmes frappent de leur tête les barreaux de leurs cages. Les hommes sont moins faciles à persuader, et n'entrent guère que pour 1/10e dans le chiffre total des pèlerins.

La première partie du voyage est assez agréable, la nouveauté du paysage, des races, des langages et des coutumes intéresse les voyageurs. Beaucoup d'entre eux se servent du chemin de fer pendant une partie du trajet, les pèlerins du nord font ainsi 1,000 ou 1,400 milles; mais en général il reste de 300 à 600 milles à parcourir à pied, et longtemps avant d'avoir atteint le but leur force est épuisée. Les vigoureuses femmes de l'Hindoustan chantent jusqu'à ce qu'elles tombent; celles du Bengale se traînent piteusement en poussant d'un moment à l'autre un sanglot. Le guide les encourage à faire chaque jour leur étape, afin d'arriver à temps pour les fêtes. Beaucoup néanmoins restent en route, les autres n'atteignent le but qu'estropiées, les pieds sanglans et enveloppés de chiffons.

A la vue de la cité sainte, tout est oublié. Les pèlerins se précipitent en criant sur le vieux pont construit par les Mahrattes, et se jettent avec transport dans les eaux sacrées du lac. A chaque instant, ce sont pour eux de nouveaux spectacles. En passant à la porte du *Lion*, un homme de la caste des balayeurs les frappe de son balai pour leur enlever leurs péchés, et les force de promettre, sous peine de perdre tout le bénéfice du voyage, de ne raconter ni les événemens de la route, ni les secrets du sanctuaire. Dans les premiers jours de l'excitation, rien ne peut arrêter la libéralité des pèlerins envers leur guide; mais bientôt en songeant au retour leur munificence se ralentit, et les attentions dont ils sont l'objet diminuent en proportion. Chaque jour, ils se baignent dans un des lacs sacrés, construits artificiellement avec des murs en maçonnerie; l'un d'eux peut contenir jusqu'à 5,000 baigneurs, et les bords sont couverts de personnes qui attendent leur tour d'y entrer. Au centre du lieu consacré est un vieux banyan, la demeure d'une ancienne divinité forestière, que les pèlerins se rendent favorable en plaçant des fleurs rouges dans les crevasses du tronc. Un autre lieu visité par eux est la *porte du ciel*; c'est là que les Indiens des basses classes enterrent leurs morts et que les autres les brûlent.

La maladie et la mort font des ravages épouvantables parmi les voyageurs. Pendant leur séjour à Puri, ils sont mal logés et mal nourris. La nourriture est exclusivement préparée dans les cuisines

du temple, elle consiste surtout dans du riz, et elle est présentée à Jagannath pour être sanctifiée avant d'être donnée aux fidèles; quand elle attend vingt-quatre heures, elle fermente et devient très malsaine. Dans cet état de putréfaction, elle est abandonnée aux mendians, qui errent par centaines autour du sanctuaire.

La mauvaise alimentation n'est pas la seule cause des maladies. Puri est situé au bord de la mer, sur des sables marécageux; les maisons sont construites sur des plates-formes de boue, au centre desquelles sont des égouts pour les ordures; il s'en dégage, par des chaleurs de 40 ou 50 degrés, des émanations dont on n'a aucune idée dans les climats tempérés. Les maisons se composent de deux ou trois cellules, sans fenêtres ni ventilation d'aucune sorte, dans lesquelles les pèlerins sont entassés d'une façon révoltante pour l'humanité. Chacun d'eux n'a que la place strictement nécessaire pour se coucher, et quelquefois moins; ils ne peuvent alors s'étendre qu'à tour de rôle. L'infection de ces maisons est incroyable, et les scènes qui s'y passent défient toute description. Aussi n'est-il pas étonnant que de pareilles cavernes deviennent des foyers d'épidémie cholérique. Le nombre des maisons est d'environ 6,000, et celui des pèlerins, qui est de 300,000 par an, est souvent de 90,000 à la fois, ce qui fait en moyenne 15 ou 18 personnes par maison.

Pendant la saison sèche, beaucoup de pèlerins couchent dans la rue, réunis par troupes, enveloppés de la tête aux pieds du vêtement de coton blanc qu'ils portent pendant le jour. La rosée du matin est, il est vrai, très pernicieuse, mais la possibilité de pouvoir passer la nuit en plein air est un moyen d'échapper à la rapacité des logeurs. Par contre, la *fête du char*, la plus grande de l'année, tombe au commencement de la saison des pluies. En quelques heures, les rues deviennent des torrens ou des mares qui tiennent en suspension les ordures accumulées pendant les chaleurs. Les malheureux pèlerins sont alors forcés de rester enfermés dans les maisons, où le choléra vient invariablement exercer ses ravages, où les vivans et les malades restent couchés côte à côte sur un plancher de boue et sous un toit de feuilles. Si misérable que soit aujourd'hui le sort des pèlerins, il l'était bien plus encore avant que le gouvernement n'eût pris certaines mesures de police pour améliorer leur situation. Il y a des descriptions des rues de Puri, datant d'un certain nombre d'années, qu'on ne peut lire sans frissonner. Les champs autour de la ville étaient couverts de cadavres dévorés par les vautours et par les chiens sauvages; dans les rues, des milliers de corps de femmes presque nus étaient entraînés par les pluies; d'autres, collées contre les murs des maisons, attendaient sans se plaindre leur dernier moment.

Mais c'est au retour que l'état des voyageurs est le plus affreux. Dépouillés par les prêtres, dont la rapacité est proverbiale, ils plient sous une charge de nourriture sacrée, qu'ils rapportent chez eux, dans des linges souillés ou dans des pots de terre; ils tiennent en outre une ombrelle en feuille de palmier et un faisceau de bâtons sous les coups desquels ils ont fait pénitence à la porte du *Lion*. Comme la fête du *char* coïncide avec le commencement des pluies, ils ont à traverser le réseau gonflé des rivières du Delta; ceux même qui ont assez d'argent pour payer les bacs attendent parfois plusieurs jours sous la pluie qu'un bateau vienne les prendre. Un voyageur anglais a compté, près d'une simple rivière, plus de 40 cadavres corrompus et dévorés par les fourmis. Lorsque les pèlerins ont dépensé le peu d'argent qui leur reste, ils n'ont plus qu'à mourir. Quand ils traversent des villages, ils obstruent les rues et couchent à la pluie sans abri, sous des arbres, se berçant pendant la nuit d'un chant monotone et plaintif, attendant le jour pour continuer leur pénible voyage; ceux qui ne peuvent se relever sont abandonnés et meurent sur la route. Chaque jour, la troupe laisse ainsi derrière elle quelques-uns des siens; les plus heureux atteignent une station anglaise, où on les recueille dans des hôpitaux spéciaux. Quelquefois des bandes de voleurs enlèvent des femmes pour les revendre aux musulmans de l'ouest. Parmi celles qui parviennent à rentrer dans leurs foyers, la plupart ont contracté des maladies incurables, dont elles souffriront toute leur vie. On n'évalue pas à moins de 10,000 le nombre des victimes qui périssent ainsi chaque année, certaines évaluations le portent même à 50,000.

Le gouvernement n'est point resté impassible devant un pareil spectacle. Il n'essaya pas d'interdire les pèlerinages, car il eût violé les droits en vertu desquels il est maître de l'Inde, et méconnu la liberté religieuse de 150 millions de sujets britanniques; mais en 1867 il cherchait à éclairer les classes intelligentes sur les dangers de ces pratiques. Le vice-roi envoya une circulaire aux officiers du Bengale; malheureusement les réponses qu'il reçut ne laissèrent aucun espoir d'arriver à une suppression volontaire. Il ne restait plus d'autre moyen à employer qu'une surveillance sanitaire et l'établissement d'une quarantaine pour réduire autant que possible le nombre des victimes. Les mesures que l'on prend sont de trois espèces : elles ont pour objet de diminuer le nombre des pèlerins, d'amoindrir les dangers de la route, de prévenir les épidémies à Puri.

Lorsqu'une épidémie se manifeste, le gouvernement invite les fidèles, par des avis insérés dans les journaux indigènes, à remettre

leur voyage à une autre année; pendant la famine de 1866, il les a même arrêtés sur la route et leur a fait rebrousser chemin sans que son intervention ait été considérée comme abusive; toutefois dans cette direction son action est très bornée. Les mesures destinées à diminuer le danger du voyage sont plus efficaces. On a construit pour cela le long des grandes routes des hôpitaux dans lesquels les municipalités sont tenues de recueillir et de soigner les pèlerins hors d'état d'aller plus loin. Les officiers anglais s'acquittent de cette tâche avec beaucoup de zèle, et ramassent des centaines de malheureux qui, faute de soins, mourraient dans les vingt-quatre heures. Il serait désirable qu'on établît un service de patrouilles dans toute l'étendue de la province; mais les frais seraient très élevés. Bien des personnes d'ailleurs s'opposent aux dépenses de cette nature, sous prétexte qu'il est injuste de faire payer à la communauté les conséquences des actes que les pèlerins commettent de leur plein gré. Il ne faut pas perdre de vue pourtant qu'en temps de choléra c'est la santé publique qui est en jeu. Un autre moyen d'atténuer le danger consiste à interdire aux pèlerins l'entrée des villes et de préserver ainsi celles-ci de l'épidémie; Cattack, la capitale d'Orissa, autrefois régulièrement décimée, est, depuis l'application de cette mesure, à l'abri du fléau. En dehors du cordon sanitaire, des marchands vont vendre aux pèlerins la nourriture dont ils ont besoin. Ce serait à Puri même qu'il importerait surtout de combattre le mal, puisque c'est là qu'il prend naissance. Cependant ce n'est qu'en 1867 qu'un médecin y fut installé. Il faudrait avant tout, par l'établissement de campemens extérieurs, empêcher l'entassement des pèlerins dans les maisons. Des baraques mobiles de bois ou de fer, fréquemment nettoyées, répondraient à ce but. La construction d'hôpitaux, l'exécution de certains travaux de drainage, contribueraient puissamment à rendre plus sain ce foyer d'infection. Ce sont là des entreprises très dispendieuses et que le gouvernement serait obligé de prendre à sa charge, car la ville de Puri elle-même est très pauvre, les sommes énormes qu'apportent les pèlerins étant enfouies dans les coffres du sanctuaire, d'où les collecteurs n'ont aucun moyen de les faire sortir. On a proposé aussi de réglementer les auberges et de les soumettre à l'inspection des officiers de santé; mais, si l'on fermait tous les logemens insalubres, les pèlerins ne trouveraient plus à s'abriter, et seraient forcés de rester dans les rues. Ces mesures seraient vues d'un très mauvais œil.

Le gouvernement britannique se trouve donc ici encore en présence, d'une part, de l'ignorance et de la méfiance du peuple, dont il faut ménager les préjugés, de l'autre, des dépenses colossales qu'entraîneraient les travaux publics à exécuter et les me-

sures sanitaires à prendre. Toutefois il n'a pas le droit d'hésiter plus longtemps, et il faudra bien qu'il se résigne à faire ces sacrifices. L'Europe entière est d'ailleurs intéressée dans la question, et elle est en droit d'exiger qu'on prenne des mesures pour empêcher le choléra de sortir des lieux où il est endémique et d'envahir le monde. On ne peut admettre que l'incurie des pèlerins et le manque de soin qu'ils ont de leur propre vie compromettent des existences bien plus précieuses que les leurs, et deviennent un danger pour tous les autres peuples.

III.

La province d'Orissa ne fut soumise qu'en 1803 à la domination anglaise; jusqu'alors, elle était, au moins de nom, sous celle des Mahrattes, peuplade musulmane qui l'opprimait et l'écrasait d'impôts. Les Mahrattes ayant fait plusieurs incursions sur le territoire britannique, on résolut de les expulser du delta : le duc de Wellington (alors marquis de Wellesley) entreprit contre eux une expédition qui le rendit maître de Cattack, la clef du delta, qu'il conserva jusqu'à ce que la bataille de Plassey lui eût livré tout le Bengale avec ses 40 millions d'habitans. Une fois maîtres du pays, les Anglais durent se préoccuper de trouver des gens disposés à le cultiver, ce qui n'était pas chose facile, car la domination mahratte avait découragé les habitans, qui s'étaient enfuis. La première règle qu'ils s'imposèrent fut de respecter partout les mœurs et les institutions, et de ne violenter aucune croyance; mais pour donner une idée des difficultés en présence desquelles ils se sont trouvés, de la complication administrative que crée pour eux la différence des races, il suffira de dire que la seule province d'Orissa exige trois systèmes d'administration différens. Le premier de ces systèmes s'applique aux états qui occupent la partie montagneuse d'Orissa, et qui sont habités par les débris des anciennes races autochthones dépossédées des terres qui avaient été leur berceau.

Parmi ces races diverses, celle des Indiens Uriyas est la plus récente et la plus civilisée; ils habitent les vallées, cultivent le sol et monopolisent le commerce de la contrée, mais ils sont eux-mêmes comme des étrangers au milieu des fragmens de races plus anciennes. Celles-ci à leur tour appartiennent à des époques d'une antiquité plus ou moins reculée, et diffèrent entre elles par le degré de misère, de dégradation au-dessus duquel elles n'ont jamais pu s'élever. Trois seulement ont une nationalité bien déterminée et une histoire dans les profondeurs de laquelle on peut à la rigueur pénétrer. Ce sont les *Kols*, qui s'étendent depuis Orissa jusqu'à 200 milles plus au nord, les *Savars*, qui paraissent être les *Suari*

de Pline et les *Sabarai* de Ptolémée, habitant les régions presque inexplorées comprises entre le Chilka et le Godavari, et dont plusieurs débris se rencontrent jusque dans l'Inde centrale,—enfin les *Kandhs*, qui habitent entre les Kols et les Savars. Ces trois peuples sont depuis quinze cents ans établis dans les mêmes lieux, mais entre leurs frontières des tribus étrangères et plus récentes se sont faufilées : c'est ainsi que les Indiens Uriyas se sont emparés des meilleurs territoires. Les Kols et les Savars, plus anciens que les Kandhs, sont, aux yeux de ceux-ci, d'une classe inférieure, comme ils le sont eux-mêmes pour les Hindous. Quelques-unes de ces tribus, comme celle des *Malhars* par exemple, occupent le dernier rang de l'échelle sociale, sans avoir pu, depuis plusieurs milliers d'années, et malgré les exemples qu'elles ont sous les yeux, en franchir un seul échelon. Aujourd'hui comme il y a trois mille ans, les Malhars n'ont pas de demeure, vivent dans les bois, couchent sous les arbres, se nourrissent de miel, de résine et de quelques autres produits des jungles; leurs femmes n'ont aucun vêtement, elles se couvrent seulement de quelques feuilles qui pendent par devant et par derrière, attachées par une corde liée autour des reins.

Les Kandhs sont bien supérieurs à ces diverses races; ils ont été refoulés dans les montagnes par l'invasion hindoue, et jusqu'en 1835 le gouvernement anglais ne songea pas à eux. A la suite d'une insurrection survenue à cette époque, il fut conduit à les annexer à ses autres possessions, et dut s'occuper de trouver une forme de gouvernement qui pût leur convenir. Chez les Kandhs, l'organisation sociale comprend trois degrés, la famille, la branche et la tribu. La famille est l'élément primordial de la société, la branche est formée par la réunion de plusieurs familles issues d'une même souche, enfin l'agglomération de plusieurs branches qui sont supposées descendre d'un ancêtre commun forme la tribu; elle est gouvernée par un patriarche qui représente cet ancêtre. Dans chaque famille, le père exerce l'autorité absolue; les fils, durant la vie de leur père, ne jouissent d'aucune propriété, vivent tous sous le même toit avec leurs femmes et leurs enfans; à sa mort, ils se séparent, deviennent les chefs de familles indépendantes. La réunion d'un certain nombre de familles forme un village, et les chefs de ces familles constituent l'assemblée du village, de même que l'assemblée de la tribu est composée des chefs des différentes branches. Le patriarche exerce en même temps les fonctions sacerdotales, et ne jouit pour cela d'aucun traitement ni d'aucune prérogative; il vit de la vie commune, sans autre privilége que la considération dont il est entouré. Il est le protecteur de l'ordre public et l'arbitre des contestations privées.

Il est admis en principe que les Kandhs sont en guerre avec

toutes les tribus avec lesquelles la paix n'a pas été l'objet d'une convention spéciale. La revanche du sang existe parmi eux, mais un meurtre peut être racheté à prix d'argent. L'adultère est puni par la mort du coupable et par le renvoi de la femme chez ses parens; le vol entraîne, pour la première fois, la restitution de l'objet volé, et en cas de récidive le renvoi de la tribu. Quant aux terres, elles sont au premier occupant, qui peut les cultiver sans payer de rente à qui que ce soit. Lorsque le sol s'appauvrit, la tribu abandonne les villages et va s'installer ailleurs, ce qu'elle fait d'ordinaire tous les quinze ans.

Les deux qualités maîtresses des Kandhs sont leur fidélité et leur valeur. De même leur hospitalité ne connaît pas de limites; l'hôte pour eux est plus qu'un enfant, et quand un étranger arrive dans un village, tous les chefs de famille le sollicitent de partager leur toit; il y reste aussi longtemps qu'il le juge convenable, sans qu'on songe jamais à le renvoyer. Leur taille élevée, leurs muscles bien développés, leurs pieds légers, leur front large, leur lèvre pleine sans être épaisse, leur donnent un air de force, d'intelligence, de détermination et de bonne humeur qui dénote des compagnons aussi agréables pendant la paix que redoutables pendant la guerre. Leur seul vice est l'ivrognerie; aucune fête ne se passe sans que tous les hommes soient ivres.

Le Kandh ne connaît que deux métiers, la charrue ou les armes; il dédaigne tous les autres, qui sont exercés par des individus appartenant à des races inférieures autrefois vaincues par eux, et qui se groupent autour de leurs villages. Ces villages sont toujours agréablement situés, au pied d'une colline boisé, ou dans une vallée ombragée. Ils se composent de deux rangs de maisons formant une rue large, tortueuse et fermée aux extrémités par des barrières de bois. Les castes inférieures groupent leurs maisons hors de ces barrières.

La religion des Kandhs est une religion de sang. Des dieux nombreux et terribles habitent sur terre et sous terre, peuplent les eaux et le ciel; ils sont en guerre permanente avec les hommes et ne peuvent être apaisés que momentanément au moyen de sacrifices. Cette religion est une transition entre le culte grossier des races primitives et l'édifice plus compliqué des croyances âryennes; elle comporte des sacrifices humains, soit publics, soit privés. Les premiers se font au printemps et après la moisson, ainsi qu'en temps de calamités publiques; les autres ont pour objet d'attirer sur les familles la bienveillance du dieu qu'on invoque. Les victimes sont des enfans de l'un ou de l'autre sexe, que des pourvoyeurs, appartenant à la tribu des *Pans*, vont acheter aux pauvres Hindous. Ces victimes

sont bien traitées jusqu'au moment du sacrifice, que le patriarche accomplit en prononçant ces paroles : *nous vous avons achetés à prix d'argent; aucun péché ne pèse plus sur nous.*

La conquête de ces provinces en 1836 ne modifia en rien la constitution intérieure des tribus, qui conservèrent leurs patriarches et leurs territoires, mais qui furent reliées entre elles par le lien supérieur du gouvernement anglais, représenté par un officier que soutient une police respectable. Le gouvernement n'intervient que pour empêcher les luttes sanglantes entre les tribus et pour réprimer les crimes contre les personnes; il n'a pas même cru pouvoir empêcher directement les sacrifices humains; cependant il est arrivé au même résultat par une voie détournée, c'est-à-dire en poursuivant les pourvoyeurs d'enfans. Il leva des troupes chez les Kandhs pour maintenir les autres tribus dans le devoir, ouvrit des routes et créa des marchés. Aujourd'hui les négocians hindous pénètrent avec leurs buffles chargés de sel, de coutellerie et de vêtemens jusque dans les parties les plus reculées, et les échangent contre des teintures précieuses et autres productions de la montagne. Ces peuplades ne paient aucun impôt.

Le second système de gouvernement adopté par les Anglais est celui des états tributaires. Il consiste à laisser à la tête de chacun de ces états leur prince héréditaire ou rajah, qui moyennant un tribut modique s'assure la protection de l'Angleterre contre les attaques du dehors et contre les révoltes du dedans. Il conserve son autorité dans tout ce qui concerne l'administration intérieure de l'état, juge tous les procès civils, mais ne peut infliger de peines supérieures à sept années d'emprisonnement; les peines plus élevées sont sanctionnées par le gouverneur. Il n'y a dans ces états aucune ville, on n'y trouve que de simples villages. Les tribus agricoles paient une légère redevance au rajah, et jouissent de la terre comme si elles en étaient propriétaires. Les autres errent autour des forêts, vivant dans des huttes de feuillage; elles mettent le feu aux jungles, font quelques récoltes de riz ou de coton, et, quand le sol est épuisé, s'en vont plus loin recommencer la même opération. Les efforts tentés pour les fixer ont été infructueux. Ces sauvages ne demandent à la terre que ce qu'elle peut produire sans aucun travail et passent leur temps à festoyer, à danser et à dormir étendus au soleil devant leurs huttes. S'ils ont momentanément besoin d'argent, ils vont dans la forêt voisine, coupent quelques arbres, et les vendent aux marchands de la plaine pour le quart de la valeur. Ils refusent de payer aucun droit pour jouir d'une terre qu'ils considèrent comme à eux *depuis le commencement* et dont ils ne veulent pas se laisser déposséder. Depuis quelque temps, le gouverne-

ment anglais leur fait distribuer des vêtemens de coton, afin de leur apprendre à se couvrir et de leur donner des habitudes plus civilisées.

Le troisième système d'administration est celui qui est employé dans la partie de la province d'Orissa comprise entre les montagnes et la mer, partie intégrante de l'empire de l'Inde, et qui occupe 20,000 kilomètres carrés avec une population de 2 millions 1/2 d'habitans. Elle forme trois districts, ceux de Cattack, de Puri et de Balasor, dont chacun est administré par un officier collecteur, entouré de quelques assistans, et qui relèvent eux-mêmes d'un commissaire supérieur fixé à Cattack. Le gouvernement anglais se considère ici comme propriétaire du sol, et il en exerce les droits aussi bien que les devoirs. Il a droit à une rente, mais il est tenu de protéger les habitans contre toute violence armée, et d'administrer la justice.

Sous les princes hindous, Orissa était divisée en districts, à la tête desquels étaient des fonctionnaires qui représentaient le prince, faisaient exécuter ses ordres et rentrer les impôts. Ils détenaient les registres des villages et avaient en main toute l'organisation financière. Pendant la domination musulmane, la plus grande confusion régnant dans l'administration, ces employés, maintenus à leur poste, ne tardèrent pas à s'affranchir de la surveillance du gouvernement, et finirent par transmettre leurs fonctions par voie d'hérédité. Indépendans dans leurs domaines, ils prirent ainsi peu à peu, sous le nom de *zamindars*, le caractère de véritables propriétaires qui répartissaient à leur gré les taxes entre les divers tenanciers. Ces quasi-propriétaires exercent encore leurs fonctions sous la domination anglaise, mais ils sont tenus de s'entendre avec les officiers anglais pour fixer la taxe à imposer aux différens villages; ils répartissent ensuite cette taxe entre les cultivateurs avec le concours des chefs, qui touchent eux-mêmes les impôts.

Les cultivateurs se divisent en résidans et non résidans; les premiers ne peuvent être dépossédés de leurs terres tant qu'ils en paient la rente; les autres sont des individus qui, trop écrasés d'impôts dans leurs propres districts, sont allés s'établir ailleurs, pour payer moins. Les zamindars s'efforcent en effet, par des réductions de taxes, d'attirer chez eux des étrangers, afin de mettre en culture les terres vagues qui ne leur rapportent rien; mais, si ces individus paient de moindres impôts que les résidans, ils n'ont pas la même garantie de stabilité : ils peuvent être dépossédés de leurs terres et n'ont pas le droit de les transmettre à leurs enfans. Indépendamment de ces deux catégories, les villages renferment un certain nombre d'artisans, appartenant aux classes inférieures et

exerçant leur métier de père en fils. Quoique leurs tissus ne puissent lutter contre ceux de Manchester pour le bon marché, ils sont bien supérieurs pour la durée, et les bijoux qu'ils fabriquent à la main ont un cachet dont ceux qui viennent d'Angleterre n'approchent pas.

Si le gouvernement anglais jouit de ses droits comme propriétaire du sol en touchant les impôts, il n'a pas hésité d'un autre côté à remplir ses devoirs. Avant la conquête, les Mahrattes opprimaient le pays et ne reculaient devant aucune violence et aucune extorsion. Depuis, des impôts réguliers ont été établis, et la sécurité publique se trouve assurée. La contrée, qui était dévastée par les tigres et les éléphans sauvages, en est aujourd'hui débarrassée, car la population, qui a doublé depuis cinquante ans, a transformé les jungles en champs de riz et chassé ces animaux de leurs anciennes retraites. L'administration de la province, qui comprend la justice, la police, la construction de routes, coûte annuellement au gouvernement 8,700,000 francs, sans compter 33 millions de francs employés jusqu'ici à l'ouverture des canaux.

Les progrès moraux n'ont pas été moindres que les progrès matériels. Pendant des siècles, la population d'Orissa, éminemment religieuse, était en même temps très ignorante. Les brahmanes monopolisaient l'instruction, et nulle part la séparation des castes n'était plus marquée. Des hommes ayant les mêmes occupations sont quelquefois séparés par un tel abîme social que tout contact entre eux est une souillure; celui de la caste supérieure ne peut se servir d'un objet fabriqué par un homme d'une caste inférieure sans avoir purifié cet objet en lui faisant toucher la terre. Les missionnaires protestans ont commencé à lutter contre ces préjugés; par leurs écoles et leurs écrits, ils ont fait pénétrer dans la population de nouvelles idées et ont ouvert aux intelligences un nouvel horizon. Pendant la famine de 1866, ils ont recueilli des milliers d'orphelins qu'ils ont sauvés de la mort, et qu'ils élèvent dans la religion chrétienne. Jusqu'en 1838, il n'existait pas d'école digne de ce nom; quiconque savait écrire une sentence sur une feuille de palmier passait pour un lettré. A cette époque, le gouvernement ouvrit à Puri une école anglaise et une école de sanscrit, depuis il en a créé plusieurs autres; mais jusqu'en 1869 ces tentatives furent contrecarrées par les brahmanes, dont elles diminuent l'influence. Cependant aujourd'hui ces écoles sont plus suivies, et l'instruction tend à se généraliser, comme le prouve le nombre des lettres mises à la poste, qui en 1870-1871 s'est élevé à 348,872. Toutes ces améliorations exigent de grandes dépenses, et celles-ci rendront nécessaires de nouveaux impôts. C'est là un des problèmes les plus

ardus que l'administration anglaise ait à résoudre. C'est surtout de la question de salubrité qu'il devra se préoccuper. La dyssenterie, le choléra, les fièvres, sont des maladies endémiques dans le delta, et il ne peut en être autrement avec le genre de vie que mènent les habitans. Beaucoup de villages sont au milieu des marais, et pendant plusieurs mois une partie du pays est noyée; l'eau à boire, pendant les chaleurs, est chargée de détritus organiques et de matières insalubres. La mauvaise nourriture des habitans ne leur permet pas de résister à l'influence délétère des miasmes qu'ils respirent; la graisse leur fait absolument défaut, et le sol est insuffisant à entretenir la charpente humaine. La cachexie succède aux fièvres, et , le corps affaibli, la face bouffie, ils deviennent incapables d'aucun effort physique ni moral. La maladie la plus remarquable est l'éléphantiasis, qui affecte également les hommes, les femmes et les enfans; elle consiste dans un accroissement anormal des extrémités, accompagné d'accès de fièvre et d'inflammation des glandes lymphatiques. La petite vérole fait également de grands ravages, car les Indiens repoussent la vaccine.

On voit, par ce qui précède, en présence de quelles difficultés se trouve le gouvernement anglais dans l'Inde, et à quelles dépenses il est entraîné pour assurer sa domination. C'est un lieu-commun de dire que, si la race anglo-saxonne est plus apte à coloniser que toute autre, c'est parce qu'elle refoule les indigènes, auxquels elle se substitue. Nous venons de voir que, loin de repousser les Indiens et de les anéantir, l'Angleterre s'efforce au contraire de leur conserver leur autonomie, et qu'elle exerce autant que possible son autorité par l'intermédiaire des chefs indigènes. Nous avons vu aussi que le système d'abstention qu'elle voulait pratiquer d'abord a des limites, que tous les jours de nouveaux intérêts surgissent qui l'obligent à intervenir de plus en plus directement. C'est la salubrité publique à sauvegarder, des voies de communication à ouvrir, les inondations à prévenir, les famines à conjurer, des écoles à créer pour répandre l'instruction dans le peuple, la sécurité des personnes à assurer au moyen d'une police organisée, en un mot ce sont tous les services que réclament les peuples civilisés qu'il faudra successivement établir. L'Angleterre a conquis l'Inde par la force, son honneur exige qu'elle la conquière aujourd'hui sur les fléaux qui en compromettent l'existence. N'est-ce pas le cas de rappeler le mot de Wellington : « ce serait un crime que de mal gouverner l'Inde; mais c'est la ruine que de la gouverner bien. »

J. Clavé.

LES NOUVELLES THÉORIES

SUR LES FERMENS

ET LES FERMENTATIONS

I. *Recherches sur la fermentation*, par M. Dumas, 1872. — II. *Études sur le vin; ses maladies, causes qui les provoquent*, par M. Pasteur, 1872. — III. *Notions générales de zymologie*, par M. Monoyer, 1872. — IV. Discussions récentes à l'Académie des Sciences de Paris entre MM. Pasteur, Trécul et Frémy. — V. Travaux récens de MM. Béchamp, Blondeau, Bouley, Chauveau, Davaine, Engel, Liebig.

I.

Jusqu'à ces derniers temps, toutes les fermentations étaient considérées comme produites par la décomposition spontanée d'une matière organique au sein du liquide fermentescible. On disait qu'au contact de l'air cette matière organique éprouve une altération particulière qui lui donne le caractère de ferment; on voyait en celui-ci un agent capable de communiquer un mouvement de décomposition. La levûre de bière, il est vrai, était depuis longtemps connue : on savait qu'elle est formée de cellules, qu'elle est organisée; mais on n'établissait point de solidarité entre cet état d'organisation et les phénomènes de fermentation qu'elle détermine au sein des liquides sucrés tels que le jus de raisin ou le moût de bière. Turpin et après lui Cagniard-Latour, dans le premier tiers de ce siècle, avaient essayé vainement de démontrer l'existence d'une pareille solidarité; on refusa toujours de voir dans la fermentation alcoolique autre chose qu'une opération analogue à toutes les décompositions lentes rangées parmi les fermentations. On a reconnu de nos jours que la fermentation alcoolique, au lieu

d'être une exception, est au contraire le type même des phénomènes dont il s'agit ici, que les cellules de levûre, au lieu d'y être indifférentes, y jouent un rôle essentiel, enfin que dans toutes les fermentations il intervient des organismes inférieurs, des corpuscules microscopiques plus ou moins analogues à ceux de la levûre. Tel est du moins le premier résultat des recherches accomplies dans ces quinze dernières années par plusieurs savans, au premier rang desquels il convient de citer M. Pasteur.

C'est par l'étude de la fermentation alcoolique que M. Pasteur a commencé, en 1858, la série de ses travaux. Il a mis hors de doute que, dans le cas du jus de raisin et du moût de bière, aussi bien que dans celui de tout liquide sucré abandonné à l'air, la production plus ou moins rapide d'alcool est toujours corrélative du développement d'un champignon microscopique, composé de globules arrondis mesurant quelques millièmes de millimètre. Ces globules, connus sous le nom de *levûre de bière*, se multiplient dans le liquide en fermentation aux dépens des matières organiques qui y sont contenues et déterminent, par les échanges nutritifs auxquels ils donnent lieu, la décomposition du sucre en alcool, acide carbonique, acide succinique et glycérique. Tels sont les quatre produits constans de la fermentation alcoolique. Le sucre est l'aliment du globule de levûre; ces produits en sont les excrétions. On ne connaît pas encore les lois du mécanisme intérieur qui les élabore. Tout porte à croire cependant que les cellules de levûre sécrètent une substance plus ou moins analogue à celles qui, chez les animaux supérieurs, opèrent le phénomène de la digestion. La fermentation alcoolique serait ainsi une espèce de digestion intra-globulaire du sucre.

M. Dumas, qui a marqué, il y a un demi-siècle, son entrée dans la carrière des sciences de la nature par de mémorables découvertes de physiologie microscopique, est revenu depuis peu à des études du même ordre, justement à propos des fermentations. Il a entrepris à ce sujet, dans le laboratoire de M. Pasteur, à l'École normale, des recherches dont les résultats publiés tout récemment témoignent que l'illustre savant n'a perdu ni sa sûre industrie dans l'institution expérimentale, ni son lucide génie dans la conception doctrinale. M. Dumas a cherché, entre autres choses, à déterminer la force décomposante, le degré d'activité propre à chaque cellule de ferment alcoolique. Il a mesuré pour cela la quantité de sucre décomposé dans un temps donné par un certain poids de levûre de bière, et il a trouvé, — après avoir établi préalablement qu'il y a environ 2,772,000 cellules dans un millimètre cube de cette levûre, — que la force de 100 milliards de cellules représente l'énergie capable de décomposer 25 centigrammes de sucre en une

heure. Si l'on essayait, d'après cette évaluation, d'exprimer en chiffres le nombre de cellules qui sont employées à produire le vin, la bière et le cidre que nous consommons chaque année, dit M. Dumas, on ferait reculer même les astronomes.

Ce rôle d'agent capable de provoquer la décomposition du sucre et la formation consécutive de l'alcool n'appartient pas exclusivement aux cellules de la levûre de bière. Plusieurs agens chimiques peuvent aussi le remplir; certaines cellules végétales y sont également propres. Lorsque les fruits sont placés dans un milieu plein d'oxygène, ils absorbent ce gaz, et donnent lieu à un dégagement d'acide carbonique; si au contraire on les abandonne dans le gaz acide carbonique ou dans un autre gaz inerte, ils déterminent une production d'alcool. Les fruits restent fermes, durs, n'éprouvent aucune modification extérieure, mais le sucre qu'ils contiennent se transforme partiellement en alcool. Comment expliquer le phénomène? Dans l'air ordinaire, la cellule du fruit se nourrit d'oxygène; si ce dernier gaz vient à lui manquer, elle est obligée d'emprunter des matériaux nutritifs au liquide qui la baigne, c'est-à-dire au jus sucré. Ce dernier est alors décomposé. M. Pasteur a reconnu qu'une fermentation alcoolique semblable a lieu dans d'autres organes végétaux, par exemple dans les feuilles, et, dans tous les cas, il a constaté que le phénomène est dû aux cellules elles-mêmes du végétal, et non point à des globules de levûre. Loin de compromettre la doctrine physiologique de la fermentation, ces faits singuliers concourent à l'affermir, tout en lui donnant un caractère plus profond et plus général.

On vient de voir que la fermentation du sucre donne de l'alcool. Ce dernier, lorsqu'on le place au contact de certaines substances poreuses, comme la mousse platine par exemple, peut absorber l'oxygène de l'air et se transformer, par oxydation, en acide acétique. C'est un phénomène de ce genre qui a lieu quand le vin s'aigrit. L'alcool contenu dans le vin est converti en acide acétique. Seulement l'agent de cette transformation est ici une plante microscopique constituée par de petits globules allongés, mesurant quelques millièmes de millimètre. Ces globules, ces mycodermes se développent à la surface du vin laissé à l'air libre, et y forment une couche dont le rôle est d'emmagasiner une certaine quantité d'oxygène qui est employée ensuite à déterminer l'acétification du liquide. Cette couche, qu'on appelle la *mère de vinaigre*, n'agit qu'autant qu'elle communique avec l'air. Sitôt qu'on la submerge, elle devient inefficace, et l'acétification s'arrête. La formation du vinaigre dans la fermentation acétique se réduit donc à une oxydation de l'alcool, dans laquelle des cellules microscopiques sont les véhicules de l'oxygène.

Quand le lait tourne et s'aigrit, le phénomène est dû aussi à la formation d'un acide, l'acide lactique. Ce corps provient du dédoublement du sucre contenu dans le lait, et ce dédoublement est encore une fermentation. L'être microscopique qui la provoque affecte plusieurs formes; tantôt il est constitué par des cellules qui présentent beaucoup d'analogie avec la levûre de bière, tantôt il consiste en bâtonnets droits extrêmement ténus. Le lait renferme en outre du caséum, c'est-à-dire la substance qui compose le fromage. Or, lorsque, dans le lait, la fermentation du sucre est terminée, celle du caséum commence. Après l'acide lactique, il se produit de l'acide butyrique. En examinant au microscope le caséum qui se transforme en acide butyrique, on y remarque de petits bâtonnets dont la largeur est de deux millièmes de millimètre, et la longueur de deux à cinq fois plus grande; c'est le ferment butyrique, lequel, concurremment avec d'autres végétaux microscopiques, détermine, dans les divers fromages, la production lente de l'acide butyrique et de quelques acides analogues, non moins odorans. Enfin, pour citer un dernier exemple, lorsque l'urine se décompose et donne lieu à un abondant dégagement de gaz ammoniacaux, cela résulte encore d'une fermentation : sous l'influence de cellules plus petites que celles de la levûre de bière, l'urée contenue dans l'urine se transforme en carbonate d'ammoniaque, qui rend le liquide très alcalin et lui communique une odeur très forte. Bref, les fermentations que nous venons de caractériser, et bien d'autres du même genre, sont solidaires de la nutrition et du développement d'êtres microscopiques, dont la dimension moyenne est de quelques millièmes de millimètre, et qui se présentent sous la forme tantôt de globules sphéroïdes ou ovoïdes (mycodermes, torulacées), tantôt sous la forme de bâtonnets droits, incurvés ou flexueux (vibrions, bactéries). Ces petits êtres engendrent le ferment au sein même du liquide fermentescible au fur et à mesure qu'ils s'y multiplient.

Il est une autre classe de fermentations où l'on ne constate point d'intervention immédiate de corpuscules figurés. Ainsi la fermentation diastasique consiste dans la transformation de l'amidon en sucre sous l'influence d'une matière amorphe, jaunâtre, qu'on appelle la *diastase*. La fermentation amygdalique est celle où l'amygdaline devient de l'essence d'amandes amères par l'effet d'un ferment analogue qu'on appelle la *synaptase*. La première s'accomplit dans l'embryon végétal lorsque la matière amylacée de la graine y est changée en un sucre soluble qui imprègne les tissus naissans de la plante. La seconde a lieu lorsqu'on broie des amandes amères avec de l'eau. Au contact de ce liquide, le mélange de ces graines inodores acquiert l'odeur caractéristique de l'essence d'amandes

amères; mais celle-ci provient de la fermentation de l'amygdaline. On considère aussi comme des fermentations un certain nombre de phénomènes analogues qui peuvent être réalisés dans les vaisseaux d'un laboratoire et se réalisent constamment dans les organismes vivans, et dont la cause est une substance zymotique. Il existe par exemple dans la salive un principe qu'on appelle la *ptyaline*, et qui, comme la diastase, transforme la matière amylacée en sucre (1). Le suc gastrique contient un autre principe, la *pepsine*, dont l'effet est de liquéfier les matières albuminoïdes pour les mettre en état d'être absorbées. Le suc pancréatique renferme un principe qui agit d'une manière semblable. La digestion se ramène ainsi à une série de fermentations, comme l'avaient justement pressenti les anciens chimistes. Ces phénomènes divers ont, aussi bien que ceux où interviennent des organismes, les deux caractères généraux des fermentations : ils ne s'accomplissent que dans certaines limites de température, et le poids de la matière fermentescible est toujours bien supérieur à celui du ferment suffisant pour la décomposer.

En résumé, les fermentations provoquées dans certains milieux, par le fait du développement et de la nutrition de microzoaires ou de microphytes déterminés, présentent un ensemble de caractères bien définis. Elles suivent docilement toutes les variations qui peuvent survenir dans l'activité physiologique des êtres microscopiques contenus dans le liquide. Celui-ci ne fermente pas immédiatement; il attend plus ou moins, et le mouvement moléculaire s'y accuse graduellement. Le phénomène est *évolutif*. Voilà, ce semble, ce qui caractérise les fermentations alcoolique, lactique, acétique, butyrique, glycérique, putride, bref, toutes celles que M. Pasteur a étudiées avec une rigueur si décisive. En est-il de même de la transformation des matières amylacées en sucre sous l'influence de la diastase ou de la ptyaline, de la dissolution des substances protéiques par la pepsine, de la métamorphose de l'amygdaline en essence d'amandes amères au contact de la synaptase? Évidemment non. Ces phénomènes ont une physionomie différente; ils ne présentent point de phases évolutives. Sans doute, ils demandent un certain temps pour s'accomplir, mais ils s'accomplissent tout d'une pièce et sans rapport avec l'air ambiant.

Ces différences entre les deux classes de fermentations tiennent manifestement à ce que dans la première le phénomène est subordonné aux conditions et aux progrès de la vie des corpuscules organisés qui élaborent le ferment au sein même des liquides fermen-

(1) La salive est d'ailleurs le siége d'autres fermentations. Sous l'influence d'une espèce de bactérie très allongée (*leptothrix*), les détritus amylacés et albuminoïdes s'y transforment en acide lactique, lequel joue, comme l'ont montré les expériences de M. le docteur Magitot, un grand rôle dans la carie dentaire.

tescibles, tandis que dans la seconde le phénomène est déterminé par un ferment tout formé, tout préparé. Mais ce dernier ferment n'est pas moins d'origine organique; lui aussi provient d'êtres vivans, végétaux ou animaux. Soit qu'il émane, comme la diastase, des jeunes cellules de la graine, soit qu'il provienne, comme la pepsine, d'un travail accompli dans l'appareil digestif, il est l'ouvrage de la vie, aussi bien que s'il avait été fabriqué par des globules de levûre ou des faisceaux de bactéries. Ainsi les ressorts effectifs de toutes les fermentations sont les mêmes. Tous les fermens sont au fond semblables, qu'ils soient procurés directement au liquide fermentescible par les corpuscules microscopiques qui l'habitent, ou qu'ils émanent de corpuscules qui habitent ailleurs. La vraie doctrine des fermentations est là.

Il est permis dès lors de considérer les fermens comme les produits d'une fécondité intra-cellulaire, comme des sécrétions élaborées par ces myriades de corpuscules infiniment petits, les uns serrés, pressés, condensés dans les organes palpables des animaux et des plantes, les autres libres et mobiles, disséminés, comme nous le verrons, dans l'espace immense et intangible. L'énergie qui caractérise les microphytes et les microzoaires appartient aussi aux élémens microscopiques des trames vivantes des animaux supérieurs. Il faut élever cette propriété, jusqu'ici particulière, à la dignité d'attribut universel et fondamental des cellules organisées. Il faut voir dans les transmutations et les opérations les plus complexes de la nutrition, chez les espèces supérieures, la même industrie et les mêmes forces primitives que dans la subtile activité des humbles et imperceptibles monades.

Sans doute les corpuscules de diverses espèces auxquels on ramène en dernière analyse les animaux et les plantes, de toute sorte et de tout degré, ne sont pas identiques. Chaque espèce a sa structure propre, son énergie spécifique, son mode de nutrition, ses sécrétions déterminées, caractères qui sont d'ailleurs variables avec les milieux et les circonstances. Cependant on peut signaler plus d'une analogie intéressante entre certaines de ces espèces qui paraissent remplir des fonctions bien distinctes et occuper des rangs bien différens dans l'immense concert des monades de vie. Les cellules des fruits, placées dans certaines conditions, se comportent, on l'a déjà vu, comme celles de la levûre de bière : les unes et les autres décomposent le sucre et donnent de l'alcool. Il est permis de rapprocher, non moins étroitement, comme l'ont fait M. Blondeau et M. Pasteur, les mycodermes acétiques et les globules du sang : les uns et les autres servent de véhicule à l'oxygène, les premiers pour la combustion lente de l'alcool, les autres pour la combustion lente des matières albuminoïdes des tissus ani-

maux. Il est même probable qu'il y a dans les mycodermes un principe analogue à l'hémoglobine du globule sanguin et doué d'une affinité particulière pour l'oxygène (1). Quoi qu'il en soit, les rapprochemens de ce genre ouvrent une voie nouvelle à la physiologie. Comme celle-ci se ramène en définitive à l'explication de ce qui a lieu dans les élémens microscopiques des organes, il est évident que rien ne lui saurait être plus salutaire que l'étude de ces organismes uni-cellulaires, où les phénomènes sont d'une simplicité extrême, où la vie est réduite en quelque sorte à ses facteurs premiers. Il est de plus en plus manifeste que le progrès de la connaissance des animaux supérieurs est étroitement lié à celui de la connaissance des mécanismes nutritifs dans les unités rudimentaires de la vie, dans les plus petits êtres qu'il nous soit donné de contempler.

II.

D'où viennent maintenant ces corpuscules organisés microscopiques auxquels nous avons vu qu'il fallait attribuer un grand nombre de métamorphoses de la matière organique? Les opinions sont encore aujourd'hui partagées sur ce grand problème. Ni les observations longues, ni les expériences minutieuses, ni les débats approfondis, n'ont manqué. Cependant les uns croient toujours que ces corpuscules naissent par génération spontanée au sein des liquides fermentescibles, les autres affirment et prétendent démontrer qu'ils viennent de germes contenus dans l'air. Assurément la première opinion n'a en soi rien de contradictoire et d'impossible. Ceux qui la repoussent par la question préalable, au nom de je ne sais quelle doctrine mystique de la vie, ne méritent même pas d'être écoutés dans l'enquête. Il aurait pu se faire que des êtres organisés naquissent de toutes pièces dans un milieu destitué d'organisation; mais l'expérience prouve que cela ne se fait pas. Il faut donc recevoir l'autre opinion, l'opinion *panspermiste*, c'est-à-dire admettre que les germes des végétaux et animaux microscopiques, auxquels sont liés tant de fermentations et de corruptions, existent dans l'air. C'est une des conclusions et peut-être la plus légitime et la plus féconde des belles études de M. Pasteur.

M. Pasteur en a la gloire justement parce qu'il n'en a pas la priorité. En effet le premier qui a eu cette idée n'en a pu avoir et n'en a eu qu'une confuse intuition; il n'en a pu mesurer ni l'importance ni les conséquences. L'importance et les conséquences d'une grande idée, quelle qu'elle soit, n'apparaissent que quand celle-ci,

(1) Il serait aisé de vérifier si les mycodermes acétiques se comportent comme les globules de sang, soit en présence de l'oxyde de carbone, soit avec le spectroscope.

ayant déjà subi une certaine évolution, acquiert la précision, la certitude et la solidité qu'une longue expérience peut seule lui conférer. Il faut qu'une conception ait déjà un certain âge dans la science pour y prendre une certaine autorité, et procurer de la gloire à ceux qui en comprennent et en font comprendre toute la grandeur et toute la vertu. Depuis longtemps la circulation du sang était entrevue dans les écoles de physiologie quand Harvey la démontra avec une complète rigueur. Depuis longtemps la gravitation était pressentie et cherchée quand Newton en donna le système parfait. De même la conception panspermiste, délaissée et méconnue depuis ceux qui la formulèrent jadis, — et parmi lesquels Astier (1813) doit être surtout rappelé, — n'a été établie définitivement de nos jours que grâce aux expérimentations de M. Pasteur.

Les expériences de M. Pasteur, multipliées et variées de mille manières, se ramènent toutes à rechercher comparativement ce que devient un même liquide fermentescible au contact de l'air ordinaire, rempli de poussières, et au contact de l'air purifié. M. Pasteur place par exemple une certaine quantité d'un liquide éminemment altérable dans des ballons de verre à l'intérieur desquels on peut faire passer un courant d'air. La fermentation et le développement de petits organismes ne tardent pas d'avoir lieu dans les ballons où circule de l'air ordinaire; mais si l'air qu'on y dirige a préalablement traversé un tampon de coton, on n'observe aucune altération du liquide. Lorsque le volume d'air qu'on a filtré ainsi à travers le coton est considérable, celui-ci est imprégné de tant de poussières qu'il en devient noir. Or ces poussières contiennent, outre un grand nombre de particules minérales et de détritus variés, des spores et des germes à fermens; la preuve, c'est qu'il suffit d'en semer la moindre quantité dans la liqueur pure pour y déterminer la fermentation. Voici une expérience d'un autre type. M. Pasteur, au moyen d'une disposition ingénieuse, retire et fait arriver, dans une ampoule de verre remplie d'air pur, le jus de l'intérieur d'un grain de raisin, de façon que ce jus ne communique durant la manipulation ni avec la surface du grain, ni avec l'air atmosphérique. Le jus ainsi obtenu n'éprouve pas trace de fermentation; il reste inaltéré tant que l'ampoule est fermée; mais, si l'on vient à ouvrir celle-ci ou à en mélanger le contenu avec quelques gouttes d'eau ayant servi à laver l'extérieur du grain, la fermentation s'y établit immédiatement. C'est que la surface des grains de raisin est toujours recouverte de germes de levûre, alors même que les grappes ont été soumises à l'action de pluies persistantes. Ici donc la fermentation est due manifestement aux germes en suspension dans l'air ou déposés à la surface des grains et du bois de la grappe. M. Pasteur extrait par un procédé analogue du sang des veines d'un animal, et l'introduit

dans un ballon au contact de l'air pur. Ce sang reste frais pendant des années. En somme, M. Pasteur affirme et démontre expérimentalement que le jus de raisin, le lait, l'urine, le sang et tous les liquides les plus altérables dans les conditions ordinaires sont incapables de fermenter dans l'air pur, c'est-à-dire débarrassé des corpuscules qu'il contenait.

M. Pasteur a fait encore une autre série d'expériences. Il a provoqué le développement des fermens dans des liqueurs privées de matières albuminoïdes. Avant ses recherches, on croyait que les cellules observées dans la fermentation du jus de raisin proviennent de la métamorphose des matières albuminoïdes contenues dans ce suc naturel. M. Pasteur prépare une solution de sucre, de tartrate d'ammoniaque et de quelques autres sels, et y sème quelques globules de levûre. Ces globules bourgeonnent, se développent et se multiplient dans ce milieu artificiel tout aussi bien que dans le jus de raisin. On croyait de même que dans la fermentation acide du lait le ferment est un produit de l'altération du caséum. M. Pasteur démontre l'inanité de cette hypothèse en réalisant la culture du ferment lactique dans un liquide artificiel, ne renfermant pas trace de caséum. Ces expériences, fort délicates, n'ont pas contribué seulement au succès de la panspermie, elles sont encore d'un grand prix pour la physiologie végétale (1).

On a fait à M. Pasteur, au sujet de ses théories sur l'origine des fermens, un grand nombre d'objections auxquelles il a presque toujours répondu par des faits rigoureux et par des argumens solides, bien que parfois il se soit donné, vis-à-vis de ses adversaires, le tort d'être âpre et dédaigneux dans la dispute. La vérité est assez forte pour être plus indulgente et charitable envers l'erreur. Les principales de ces objections ont roulé, il faut le dire, sur des problèmes qui ne touchent point au fond même du débat entre l'hétérogénie et la panspermie. M. Trécul, l'habile et éminent micrographe, M. Béchamp et d'autres ont démontré par exemple que M. Pasteur se trompe sur les évolutions et les transformations que subissent les microphytes dans les milieux fermentescibles. Certainement M. Pasteur a commis à ce sujet plus d'une erreur, et il existe probablement entre certains corpuscules à ferment plus de parenté qu'on ne le croit au laboratoire de l'École normale; mais cela ne change rien au caractère fondamental de la doctrine. — On fait remarquer aussi que des corpuscules, ayant une structure déterminée, peuvent naître de toutes pièces, sans germes, dans certains liquides. Assurément, mais à la condition que ces liquides

(1) M. Raulin, un des élèves les plus distingués de M. Pasteur, a obtenu de son côté le développement de plusieurs espèces de moisissures dans des milieux artificiels.

soient vivans. Sans doute le cambium des végétaux, le blastème des animaux, et en général toutes les liqueurs protoplasmiques, sont des lieux féconds d'éclosion où se développent spontanément les cellules et les fibres des trames vivantes. C'est ainsi que les premiers élémens de l'embryon apparaissent dans l'ovule des animaux. Les travaux de M. Robin, de M. Trécul, de MM. Legros et Onimus, et d'un grand nombre d'autres observateurs, sont d'ailleurs à cet égard péremptoires; mais la vie appartient à ces protoplasmas; ils dépendent d'un système organisé. C'est à l'abri de l'air, c'est dans les profondeurs de l'organisme qu'ils travaillent à la création des corpuscules microscopiques. Qu'on les place au contact de l'air pur, dans les ballons de M. Pasteur, et alors ils seront inféconds.

On objecte enfin à M. Pasteur que, si les germes de tous les microphytes et microzoaires sont dans l'atmosphère, on doit les y retrouver et les y reconnaître. Or, en examinant les poussières de l'air au microscope, on ne découvre point, tant s'en faut, tous les rudimens de cette flore et de cette faune infiniment petite dont les fermentations et les putréfactions de la matière organique attestent l'existence. M. Pasteur n'a jusqu'ici opposé à cet argument que le témoignage de ses expériences, lesquelles démontrent qu'au contact de l'air purifié ni les fermentations, ni les putréfactions ne sont possibles. Cela suffit à la rigueur, mais on peut aller plus loin. De ce que beaucoup de germes ne sont pas visibles au microscope, on ne saurait aucunement conclure qu'ils n'existent point. D'abord on en constate avec certitude un certain nombre d'espèces dans les poussières atmosphériques. Il est par conséquent permis de présumer que, si les autres échappent à notre œil armé de verres grossissans, cela prouve simplement qu'ils sont plus petits que les premiers; mais peut-être n'est-ce pas ainsi qu'il convient de voir le problème. Nous pensons que les germes visibles sont des exceptions, c'est-à-dire des êtres déjà parvenus à un certain degré de développement, et qu'en réalité tous les vrais germes sont d'une dimension à jamais inaccessible à l'observation microscopique, même si l'on supposait les lentilles beaucoup plus puissantes encore qu'elles ne sont aujourd'hui. Le microscope ne nous permet guère d'apercevoir que des points ayant au moins un dix-millième de millimètre. Les germes primitifs de la vie ne doivent pas même approcher d'un millionième de millimètre (1). La physique et la métaphysique prouvent qu'il faut renoncer ici à mesurer et à estimer les choses d'après la capacité de nos sens bornés. Il faut faire

(1) Plusieurs physiciens éminens attribuent la couleur bleue de l'atmosphère à la réflexion de la lumière par ces germes qu'il est impossible d'apercevoir directement.

effort pour suivre avec l'œil de l'esprit les grandeurs constamment décroissantes, ne pas s'arrêter là où l'imagination est épuisée, et reconnaître enfin combien sont reculées les limites du microcosme. Quand cette faculté de nous étendre au-delà des bornes de notre nature, qui est une des plus belles prérogatives de notre entendement, ne nous abandonne point, nous arrivons à nous représenter les monades vitales de Leibniz, les molécules organiques de Buffon, à comprendre l'existence des proto-organismes répandus dans le monde par milliards de milliards, et à concevoir l'infiniment petit dans l'infiniment petit.

Ainsi, de même que l'univers infini où roulent les sphères est rempli de particules invisibles d'une matière subtile à laquelle les physiciens et les astronomes donnent le nom d'*éther* et qui est le seul moyen de comprendre les phénomènes cosmiques, l'univers fini où se déploie l'organisation est rempli de corpuscules également invisibles, formant ce que l'illustre Ehrenberg appelle la *voie lactée* des organismes inférieurs, et non moins nécessaires pour expliquer les opérations dont nous venons de tracer l'ensemble. De même qu'il y a un éther destitué de vie, il y a un éther doué de vie, un *éther vital*. L'un et l'autre sont incontestables; ils passent la raison, mais la raison ne saurait s'en passer. Ils échappent à la prise immédiate de l'expérience; cependant l'expérience ne permet pas d'y échapper. Ils sont invisibles, et sans eux il n'y aurait point de choses visibles. L'esprit y adhère d'une adhésion énergique, peut-être parce qu'il se sent avec eux une secrète et mystérieuse affinité, peut-être parce qu'il est au fond de même essence.

III.

Notre atmosphère est donc le réceptacle de myriades de germes d'êtres microscopiques qui jouent dans le monde organisé un rôle considérable. Agens pénétrans de corruption, sinistres ouvriers de maladie, ils épient sans cesse l'occasion de s'insinuer dans l'économie des plantes et des animaux pour y provoquer des désordres plus où moins graves. Souvent la vie leur résiste ou leur échappe, mais rien ne saurait leur en disputer les dépouilles. Le cadavre est leur aliment naturel; la mort est leur laboratoire de prédilection. C'est là que ces êtres infimes accomplissent leur destinée vraiment grandiose dans le drame éternel du renouvellement des existences organiques.

Quand la fine pellicule qui recouvre les fruits sucrés se déchire en un point, la porte est ouverte aux germes atmosphériques. Des cellules à ferment pénètrent à l'intérieur du fruit, et y provoquent la fermentation du sucre, c'est-à-dire la formation d'un peu d'alcool;

celui-ci à son tour est susceptible d'éprouver la fermentation acétique et de donner à la pulpe une saveur acide. Enfin la pulpe elle-même est détruite par diverses moisissures. Lorsqu'un fruit se gâte et acquiert un goût plus ou moins désagréable, cela tient donc à l'intervention de cellules à ferment d'origine atmosphérique, et à la production de matières alcooliques ou acides. Un habile micrographe, M. Engel, qui a étudié récemment avec soin ces phénomènes, a trouvé que les cellules à ferment qui déterminent ainsi la fermentation alcoolique des sucs de fruits présentent quelques légères différences d'un fruit à un autre et n'ont pas non plus les mêmes caractères morphologiques que celles du moût de raisin ou du moût de bière. Il se forme ici des variétés, correspondantes aux milieux divers dans lesquels se fait la nutrition du petit champignon.

Les champignons microscopiques de l'atmosphère jouent un rôle non moins intéressant dans l'altération des vins. Ceux-ci s'aigrissent, tournent, deviennent filans et huileux, ou encore acquièrent une amertume prononcée. Toutes ces maladies tiennent au développement de divers microphytes reconnus et décrits par M. Pasteur; toutefois ce savant ne s'est pas borné à déterminer la nature de ces maladies, il a cherché à les prévenir. S'appuyant sur d'anciennes observations d'Appert, il a eu l'idée de soumettre les vins à l'action d'une température élevée, afin d'y anéantir les germes de ferment. Il n'y avait pas de doute possible touchant la destruction de ces germes et la suppression de toute altération ultérieure, mais on pouvait se demander si la délicatesse et le bouquet de certains cépages ne seraient pas compromis par l'effet du chauffage. L'expérience, et une expérience prolongée, a prouvé que le chauffage non-seulement est un excellent moyen de prévenir les maladies des vins, mais encore qu'au lieu d'en compromettre les qualités exquises, il les développe et les fortifie. Les procès-verbaux des dégustations opérées dans le courant de l'année dernière par plusieurs membres de la commission syndicale des vins, à l'instigation de M. Pasteur, renferment à ce sujet des témoignages péremptoires. Des vins fins de Bourgogne, chauffés en bouteille à une température comprise entre 55 et 65 degrés, il y a sept ans, ont paru, au bout de ces sept années, supérieurs aux mêmes vins non chauffés. « Des personnes plus ou moins autorisées, dit M. Pasteur, avaient déclaré que le chauffage enlèverait avec le temps de la couleur au vin. C'est le contraire qui est vrai, quand on opère à l'abri de l'air : la couleur s'avive par le chauffage. Elles avaient dit : le chauffage altérera, avec le temps, le bouquet des grands vins; cette opération les fera sécher, vieillarder. Tout au contraire, le bouquet paraît s'exalter avec les années et plus sûrement que

si on ne les chauffe pas. Pour les chambertin notamment et pour les volnay, ce fait a été très remarqué par les dégustateurs. » — M. Pasteur a été amené par ces études à rechercher les causes du *vieillissement* des vins, et il a reconnu que ce phénomène est dû à une oxydation lente. Du vin conservé dans des tubes de verre bien pleins et scellés hermétiquement ne vieillit pas. En augmentant et en réglant l'aération du vin, et surtout en la combinant avec le chauffage, M. Pasteur est arrivé à fabriquer en un mois d'excellent vin *vieux*. Bref, l'oxygène et la chaleur, agissant dans de certaines proportions sur le vin, favorisent, au lieu de l'entraver, le développement des principes volatils auxquels ce liquide doit son parfum et une partie de sa saveur; mais cette découverte est de surcroît. Ce que M. Pasteur a cherché principalement et ce qu'il a trouvé, en donnant des règles précises et méthodiques pour le chauffage des vins, c'est un procédé, applicable sur une vaste échelle, de prévenir les maladies dont souffrent si souvent les cépages ordinaires, et cette heureuse application est une suite de ses recherches sur la fermentation en général. C'est de même à la suite de ses recherches sur le rôle des organismes microscopiques dans les maladies des vers à soie que M. Pasteur a été conduit à donner un moyen pratique d'entraver le développement de ces organismes, et par suite de prévenir la maladie.

Lorsqu'on injecte dans le tissu cellulaire sous-cutané d'un animal vivant un liquide putréfié ou *septique*, c'est-à-dire renfermant les corpuscules filiformes, connus sous le nom de vibrions et de bactéries, il arrive quelquefois que l'animal n'en éprouve aucun inconvénient. Les chiens surtout résistent fortement à l'influence toxique d'un pareil liquide; mais chez d'autres espèces, et principalement chez le lapin, il n'en est pas de même. L'économie devient le siége de phénomènes graves, habituellement mortels, et dont l'ensemble constitue l'affection à laquelle on a donné le nom de *septicémie*. Les organismes microscopiques empoisonnent dans ce cas l'animal, non-seulement par le fait même de leur présence dans le sang, mais encore et surtout parce qu'ils s'y développent et s'y multiplient avec une rapidité extraordinaire, de la même façon que la levûre de bière se multiplie dans le moût d'orge. Toutefois ce qu'il y a de plus singulier dans ces fermentations pathologiques, c'est le fait signalé pour la première fois par MM. Coze et Feltz il y a quelques années, et dont M. Davaine a repris l'étude l'année dernière. M. Davaine démontre, par des expériences faites sur des lapins et des cochons d'Inde, qu'une goutte de sang d'un animal *septicémié* est capable de communiquer la même affection à un deuxième animal auquel on l'inocule, qu'une goutte prise à celui-ci peut transmettre la maladie à un troisième individu, et ainsi de suite. De plus, —

chose étrange, — l'énergie toxique du sang de ces animaux augmente au fur et à mesure qu'on avance dans la série des inoculations. La culture du virus en exalte les propriétés malfaisantes. Cet accroissement graduel de la puissance virulente est tel qu'en empruntant une goutte de sang à un animal qui représente le vingt-cinquième terme d'une série d'inoculations successives, et en diluant cette goutte dans de l'eau de façon qu'une goutte de la dilution corresponde à un trillionième de la goutte primitive, on a un liquide dont la plus petite quantité manifeste encore une activité mortelle. Ces expériences de M. Davaine, dans lesquelles on voit le degré de nocuité s'accroître en raison inverse de la quantité apparente du poison, ont été répétées et confirmées par plusieurs physiologistes éminens, entre autres par M. Bouley; elles ont produit dans les écoles de physiologie et de médecine une émotion qui dure encore. Indépendamment de la difficulté intrinsèque de concevoir l'influence de ces doses infinitésimales, on y a vu un argument de nature à fortifier les assertions de l'homœopathie. Si cette difficulté est réelle, quoique surmontable, cet argument, disons-le, n'a aucune valeur. Examinons d'abord la difficulté. Cette goutte encore mortelle, et qui ne représente qu'une fraction infiniment petite de la quantité primitive de matière toxique dont elle est parente éloignée, cette goutte ne laisse plus apercevoir aucun corpuscule. Cela est vrai; mais elle en contient des germes, et des germes dont la dimension, le nombre et la fécondité sont tels que rien ne les empêche de repulluler indéfiniment, en dépit de tous les efforts tentés pour les faire disparaître. Les discussions qui viennent d'avoir lieu à l'Académie de médecine sur ce grave sujet, presque en même temps qu'on débattait dans l'Académie des Sciences la question des fermens, ne laissent aucun doute sur la réalité de cette repullulation des germes virulens par la culture. Est-ce maintenant un argument pour les homœopathes? Pas le moins du monde. Les homœopathes attribuent des effets curatifs à des doses extrêmement petites de certaines substances inorganiques dont l'inertie est évidente, et qui ne peuvent en aucune façon se reproduire. Si les élémens de la virulence déterminent des perturbations si profondes dans les organismes animaux, ce n'est pas à cause de leur extrême petitesse, c'est parce qu'ils se multiplient avec une rapidité prodigieuse au sein même des tissus et des humeurs, où ils travaillent dans un dessein contraire à l'harmonie du corps.

Quoi qu'il en soit, les vibrions et les bactéries jouent un rôle incontestable dans la production des maladies de l'homme. On les trouve dans le sang des individus atteints de maladies infectieuses, et s'ils n'ont, avec beaucoup de celles-ci, que des rapports de con-

comitance, ils ont avec d'autres des rapports de causalité nettement établis. Ainsi les recherches de M. Davaine démontrent que les maladies dites *charbonneuses*, si redoutables chez l'homme et chez les animaux, sont dues au développement abondant d'une espèce de bactéries dans le sang. La fièvre typhoïde paraît reconnaître aussi une cause du même genre. Les lapins succombent à l'inoculation du sang provenant d'hommes atteints de cette maladie. Nos connaissances sur ce difficile sujet sont, il faut le confesser, encore peu avancées, malgré l'ardeur avec laquelle on travaille à les étendre depuis quelques années. Les illusions du microscope et les exagérations de l'esprit de système compromettent trop souvent la valeur des travaux entrepris dans cette direction. Sans aller jusqu'à l'opinion de ceux qui attribuent toutes les maladies à des corpuscules microscopiques et considèrent tous les phénomènes morbides comme des fermentations, il faut admettre en tout cas que ces corpuscules, disséminés dans l'air, ont une grande place parmi les ennemis éternels de la santé. De tout temps, les chirurgiens et les médecins ont reconnu le danger de la pénétration de l'air ordinaire à l'intérieur de l'organisme, par la voie des plaies ou autrement. On sait aujourd'hui expliquer le péril. Ce ne sont pas les gaz de l'air qui sont dangereux. C'est aux proto-organismes que ce fluide recèle qu'il faut attribuer l'influence funeste qu'il exerce dans les traumatismes. L'infection putride n'a pas d'autre origine. Aussi la préoccupation des praticiens est-elle maintenant de soustraire les plaies à l'accès des germes de l'air, soit au moyen de vernis imperméables, soit au moyen de pansemens antiseptiques (alcoolisés, phéniqués), soit par l'occlusion pneumatique, soit enfin par la filtration de l'air même à travers le coton. Sous l'influence des idées définitivement introduites dans la science par les travaux que nous venons de résumer, plusieurs pratiques chirurgicales subissent des modifications profondes.

Après avoir examiné les altérations produites sur les vivans, il faut considérer celles que les fermens déterminent chez les morts. Quand la vie s'est peu à peu retirée de toutes les parties d'un être organisé, quand, toutes les morts partielles ayant eu lieu, la mort totale a envahi les profondeurs de l'être et brisé tous les ressorts de son activité, l'œuvre de la putréfaction commence. Il s'agit de défaire ce cadavre, d'en détruire les formes et d'en dissocier les matériaux. Il s'agit de le désorganiser, de le réduire en solides, en liquides et en gaz, capables de rentrer dans l'immense réservoir d'où émane sans cesse une vie nouvelle. Telle est la besogne que la chaleur, l'humidité, l'air et les germes vont entreprendre de concert. Tout cela se fait avec la plus grande diligence. La nature ne temporise pas : sitôt que le corps est glacé, le vernis protecteur qui

en recouvre toute la surface, c'est-à-dire l'épithélium, se corrompt par endroits, surtout dans les régions humides. Les ouvriers de désorganisation, vibrions et bactéries, ou plutôt les germes de ces corpuscules filiformes, pénètrent dans la peau, s'insinuent dans les petits vaisseaux, envahissent tout le sang et peu à peu tous les organes. Bientôt ils grouillent partout, presque aussi nombreux que les molécules chimiques au milieu desquelles ils s'agitent en tourbillonnant. Les matières albuminoïdes sont décomposées en gaz fétides qui se répandent dans l'atmosphère. Les sels fixes, alcalins et alcalino-terreux, se séparent lentement des substances organiques, avec lesquelles ils concouraient à former les tissus. Les graisses s'oxydent, rancissent; l'humidité se dégage. Tout ce qui est volatil s'évanouit et au bout d'un certain temps il ne reste plus, outre le squelette, qu'un mélange informe de principes minéraux, une sorte d'humus, prêt à engraisser la terre. Or toutes ces opérations compliquées ont exigé absolument l'intervention des infusoires de la putréfaction. Dans l'air pur et privé de germes vivans, elles n'auraient point eu lieu. Pour supprimer les fermentations putrides, pour assurer le maintien des matières végétales ou animales dans un état de complète intégrité, il n'y a qu'un moyen, mais un moyen infaillible, c'est de les soustraire rigoureusement à l'accès des germes aériens de vibrions et de bactéries. Soit que, pratiquant la méthode d'Appert, on soumette préalablement ces matières à l'action d'une haute température pour les conserver ensuite dans des vases hermétiquement fermés, soit que, comme l'a fait voir tout récemment encore M. Boussingault, on les introduise dans un milieu très froid, soit qu'on les imprègne de sels doués de vertus antiseptiques, dans tous les cas on les préserve d'altération en paralysant l'effet des organismes inférieurs. La putréfaction des animaux n'est pas plus possible que la fermentation du jus de raisin, du moût d'orge, du lait, etc., quand les germes sont mis dans l'impossibilité d'agir. C'est encore là un fait démontré par M. Pasteur.

Nous venons de prononcer le mot de substances antiseptiques, c'est-à-dire capables de détruire les germes, d'entraver l'action des fermens. On conçoit l'intérêt qui s'attache à de semblables produits. De fait, ils sont aujourd'hui le principal objectif des investigations thérapeutiques. En même temps que les physiologistes et les chimistes s'occupent, avec un zèle persévérant, d'étudier la fonction des corpuscules microscopiques dans la nature vivante, les médecins, qui en aperçoivent la multiple et funeste activité pathogénique, recherchent le moyen de les atteindre et de les détruire. Tout le monde connaît les principes, comme l'acide phénique, qu'on extrait du goudron et qui se trouvent aussi dans la fumée, à

laquelle ils communiquent des propriétés antiseptiques utilisées de temps immémorial. On a découvert dernièrement d'autres substances non moins remarquables par l'énergie antifermentescible et antivirulente. De ce nombre sont les sulfites et hyposulfites alcalins, qui ont fait l'objet de recherches très intéressantes de la part d'un médecin italien, M. Polli, les borates et silicates de potasse et de soude, sur lesquels M. Dumas appelait, l'année dernière, l'attention des physiologistes, l'acétate de potasse, etc. Jusqu'ici, on n'étudiait l'énergie physiologique des principes actifs que sur les animaux d'un rang supérieur; M. Dumas a fait voir tout l'intérêt qu'il y aurait à examiner l'influence qu'ils exercent sur les organismes inférieurs chargés d'élaborer les fermens et sur les fermens eux-mêmes. De telles recherches non-seulement contribuent à mieux faire connaître le mécanisme même suivant lequel ces principes modifient le système des phénomènes vitaux, mais encore procurent les indications les plus utiles pour la thérapeutique. En effet, à partir du moment où M. Dumas et d'autres chimistes ont fait connaître le résultat de leurs investigations à ce sujet, moment qui a coïncidé d'ailleurs avec les expériences de M. Davaine sur la septicémie, un vaste ensemble d'essais a été institué, dans les hôpitaux et dans les laboratoires, pour reconnaître dans quelles mesures ces substances antifermentescibles entravent les fermentations morbides. Ces essais sont en voie d'exécution. Nous n'y pouvons pas insister; mais on est autorisé à dire dès maintenant qu'ils ne seront pas stériles pour l'art de guérir. Ici, comme dans tous les autres départemens de l'activité scientifique, on voit les études abstraites aboutir à des découvertes utiles.

En définitive, tout cet immense ouvrage des fermentations, des putréfactions et des corruptions de la matière organique est accompli dans le monde par un petit nombre d'espèces de cellules et de filamens microscopiques, par des champignons et des algues de l'ordre le plus infime, dont les germes remplissent notre atmosphère. C'est là une des plus solides acquisitions de la science moderne, une des plus importantes au point de vue de la philosophie de la nature, une des plus fécondes pour les arts qui se préoccupent d'améliorer la condition humaine. On peut la regarder aujourd'hui comme définitivement établie; n'oublions pas que cet établissement a coûté deux siècles de recherches et d'efforts. Leuwenhoek, le premier, au milieu du XVIIe siècle, révéla le monde microscopique des airs et en pressentit le rôle considérable. Que de pénibles labeurs, que de luttes, que de longues épreuves, depuis les observations du micrographe hollandais, jusqu'aux expérimentations de notre compatriote et contemporain M. Pasteur!

FERNAND PAPILLON.

LES

MARIS DE MADAME SKAGGS

I. — DANS L'OUEST.

Le soleil se levait, esquissant d'un trait de feu, à l'est d'Angel, la masse noire de la sierra; mais ce qu'on est convenu d'appeler le matin était venu deux heures auparavant avec la diligence de Placerville. La nuit californienne, sèche, froide, sans rosée, s'attardait alors dans les plis et les gorges de la Table-Mountain; sur la route, l'air était vif, et le besoin urgent pour les voyageurs de se réconforter fit qu'à la station le buvetier, qui dormait debout, dut apporter des bouteilles et des verres. Il est juste de dire que le premier réveil de la vie se faisait sentir dans les buvettes; sans doute quelques oiseaux babillaient parmi les branches des sycomores le long du chemin, mais le cliquetis des verres et le glouglou des bouteilles avaient devancé leurs gazouillemens.

Le café de la *mansion-house* demeurait encore éclairé par une lampe suspendue, fumeuse et de mauvaise mine, qui n'allait pas mieux pour avoir veillé toute la nuit. La ressemblance de cette lampe avec un ivrogne blafard assoupi au-dessous d'elle était frappante; tous deux ronflaient et vacillaient à l'envi l'un de l'autre, de sorte que le buvetier, avec beaucoup de logique, s'empressa, aussitôt qu'un premier rayon de soleil eut percé les vitres, d'éteindre celle-ci et de mettre à la porte celui-là. Puis le soleil monta orgueilleusement dans le ciel; quand il eut dépassé la crête orientale, il commença selon sa coutume à faire des siennes au-dessus d'Angel, forçant le thermomètre d'escalader vingt degrés en autant de minutes, et les mules de chercher l'ombre avare des *corrals* (1) ou des palissades, rendant incandescente la poussière rouge, et re-

(1) Parcs à bestiaux.

nouvelant ses éternelles attaques contre les pointes des sapins qui, sous la forme d'un bouclier convexe, défendent Table-Mountain. Là s'était réfugiée, vers neuf heures du matin, toute la fraîcheur, et, quand passa la diligence de Wingdam, les martyrs de l'impériale plongeaient leurs visages brûlans dans cette ombre aromatisée comme dans de l'eau. C'était l'habitude du conducteur de mettre ses chevaux, pour leur entrée en ville, au pas extravagant que les gravures sur bois de la buvette représentent à l'humanité crédule comme le train ordinaire des diligences. En ce moment solennel, il exagérait encore l'expression de froide arrogance et de morgue officielle qui sur le siége ne l'abandonnait jamais; aussi les plus hardis s'aventuraient-ils seuls à lui parler. Cette fois l'honorable juge Beeswinger, membre de l'assemblée de l'état, prit peut-être trop audacieusement avantage de ses éminentes fonctions pour lui demander, tandis qu'il descendait lentement : — Eh bien! Bill, quelles nouvelles politiques nous apportez-vous de là-bas?

— Bien peu, répondit Bill avec une majestueuse gravité. Le président des États-Unis n'est pas encore remis de votre refus d'accepter cette place au conseil des ministres. Le sentiment général dans les cercles politiques est un sentiment de regret.

L'ironie, même de cet ordre-là, était trop commune à Angel pour exciter ni sourire ni froncement de sourcil; à peine éveilla-t-elle un faible esprit d'imitation. Toujours majestueux, Bill entra dans la salle au milieu d'un profond silence.

— Ce n'est pas encore aujourd'hui que vous nous amenez cet agent de Rothschild? demanda le buvetier en manière de vague contribution aux plaisanteries de rigueur.

— Non, répliqua Bill pensif, il a dit qu'il ne pouvait engager des fonds dans le *placer* de Johnson sans consulter d'abord la Banque d'Angleterre.

Le Johnson en question n'était autre que le buveur attardé qui venait d'être mis à la porte, et son placer passait pour n'offrir aucun attrait aux capitalistes. On s'attendait à une riposte, mais Johnson répondit simplement qu'il « le prendrait sucré, » en marchant vers le comptoir d'un pas inégal comme s'il se fût agi d'accepter une invitation à boire. Disons à la louange de Bill qu'il n'entreprit pas de lui démontrer son erreur. Après avoir trinqué avec lui en disant : — Un clou de plus à ta bière! — toast joyeux auquel les autres répondirent non moins gaîment : — A la chute de ton dernier cheveu! — il jeta, d'un mouvement de tête et de coude plein d'énergie, le rhum dans son gosier, et se redressa rafraîchi. — Eh! vieux tambour-major, cria-t-il en posant son verre, es-tu là?

A ces mots, un jeune garçon, soupçonnant que l'épithète s'adres-

sait à lui, battit en retraite de côté jusqu'à la porte, dont il se mit à frapper le montant avec son chapeau d'un air d'indifférence que démentaient ses joues en feu et ses yeux noirs pétillans sous leurs paupières baissées. Peut-être était-ce à sa petite taille, peut-être à sa tête de chérubin, ou bien encore à sa physionomie confiante et candide, qu'il devait de ne point paraître avoir beaucoup plus de la moitié de son âge; en réalité, il avait quatorze ans. Tout le monde à Angel connaissait ce garçon, soit par le sobriquet que lui avait donné Bill, soit comme Tommy Islington, d'après le nom de son père adoptif. Sa présence dans l'établissement servait de thème à maint commentaire; son entêtement dans une indolence capricieuse et surtout son amabilité naturelle, qualité si rare parmi les pionniers d'Angel qu'elle leur inspirait de la méfiance, avaient été souvent des sujets de discussion. La majorité le considérait comme un futur gibier de potence, une minorité moins honorable s'amusait de sa gentillesse sans se soucier beaucoup de son avenir; un ou deux individus enfin ne s'étonnaient ni ne s'effrayaient des prédictions néfastes de la majorité.

— Rien pour moi, Bill? demanda le jeune garçon presque machinalement, comme s'il eût répété une plaisanterie convenue d'avance entre lui et le conducteur.

— Rien pour toi ? répéta Bill d'un ton sévère, qui ne parut faire sur Tommy que peu d'impression. Rien pour toi? Ma foi non! et m'est avis qu'il n'y aura rien pour toi tant que tu traîneras dans les cabarets à perdre ton temps avec les flâneurs et les ivrognes. Attrape! — La réprimande fut accompagnée d'un geste menaçant, — Bill brandit une carafe, — devant lequel l'enfant se sauva d'un air de bonne humeur. Bill fit mine de le poursuivre. — Le diable m'emporte, s'il n'est pas parti avec cet abruti de Johnson! ajouta-t-il en regardant sur la route.

— Qu'est-ce donc qu'il attend? demanda quelqu'un.

— Une lettre de sa tante. Je parie qu'il n'aura jamais fini d'attendre. On n'est pas fâché probablement d'être débarrassé de lui.

— Il mène ici une vie de fainéantise, fit observer le membre de l'assemblée, une vie sans but.

— Sans but, je vous l'accorde, puisqu'il ne demande aucune place à des commettans éclairés, — riposta Bill, qui ne permettait à personne qu'à lui-même d'insulter son protégé. Cette flèche du Parthe une fois lancée, aussi directement que possible, le conducteur cligna de l'œil au buvetier, remit les énormes gants de peau de daim qui donnaient à chacun de ses doigts l'aspect d'un membre horriblement enflé, regagna la porte à grandes enjambées sans regarder personne, cria : En route! d'un ton de suprême indifférence pour

l'effet que produirait son invitation, remonta sur son perchoir et reprit les rênes, impassible.

Peut-être n'eut-il pas tort de disparaître, car après son départ la conversation ne fut rien moins que favorable au pauvre Tommy. On insinua que la tante de ce dernier n'était autre que sa véritable mère, et l'on ne craignit pas d'ajouter que l'oncle prétendu de Tommy n'avait du reste avec lui aucun lien de parenté, ce qui ne laissait pas que de scandaliser le bon goût et la haute moralité d'Angel. L'opinion publique accusait en outre Islington, le père adoptif, de garder comme récompense de sa propre discrétion certaines sommes qui lui étaient adressées pour l'entretien de l'enfant. — Ce n'est pas Tommy qui le ruine, dit le buvetier, qui devait savoir pertinemment où disparaissait la meilleure partie de ces sommes. — Mais, comme il abordait son réquisitoire, quelques-uns des discuteurs éprouvèrent le besoin de se réconforter, et il passa d'une conversation frivole à des devoirs plus sérieux.

Mieux valait aussi que le sentiment des convenances, qui s'était éveillé momentanément chez Bill, ne fût pas exaspéré par la conduite subséquente de son protégé. Que serait-il arrivé, s'il eût vu Tommy soutenir Johnson, fort mal assuré sur ses jambes, en réprimant ses tendances à s'allonger sur la route embrasée, jusqu'au bout du *corral* le plus proche de la *mansion-house?* Là se trouvaient une pompe et une auge pour les chevaux. Ce fut devant cette auge que, sans mot dire, mais conformément à une vieille habitude, Tommy conduisit son compagnon. Avec l'aide de l'enfant, Johnson se dépouilla de son habit, de sa cravate, abaissa le col de sa chemise et courba sa tête sous la pompe, que Tommy se mit en devoir de faire jouer. Pendant quelques secondes, les éclaboussures de l'eau et le grincement régulier de la machine rompirent seuls le silence. Enfin Johnson profita d'une interruption pour porter la main à sa tête ruisselante, et la tâta comme si elle eût appartenu à un autre; puis il leva les yeux vers son jeune ami.

— Cela doit la faire revenir? dit celui-ci, répondant au regard qui l'interrogeait.

— Si elle n'est pas revenue, repartit Johnson d'un ton bourru, comme s'il se fût trouvé quitte désormais de toute responsabilité en cette affaire, c'est qu'elle est allée au diable, voilà tout. — *Elle* se rapportait apparemment à la physionomie naturelle de Johnson, qu'on avait fait revenir par le procédé ci-dessus décrit. La tête qui s'était placée sous la pompe était démesurément grosse, hérissée de cheveux en broussaille d'une couleur indécise; le visage était enflammé, boursouflé, stupide, les yeux injectés de sang et noyés de larmes. La tête qui après la douche se releva paraissait être

diminuée, de forme différente, couverte de cheveux droits, bruns et fins, les joues s'étaient creusées, pâlies, les yeux, très brillans d'abord, avaient pris une expression inquiète. On eût dit un ascète hagard et nerveux plutôt que le Bacchus qui un instant auparavant s'était courbé sous ce jet d'eau fraîche. Quelque accoutumé que Tommy dût être à ce spectacle, il ne put s'empêcher de regarder dans les profondeurs de l'auge comme s'il se fût attendu à y voir la trace du Johnson de tout à l'heure. Une bande étroite de saules, d'aulnes et de marronniers, frange poudreuse et enchevêtrée du manteau vert qui drape les formidables épaules de la Table-Mountain, bordait le *corral;* les deux compagnons silencieux se hâtèrent de gagner cet abri, tout insuffisant qu'il fût contre la fureur du soleil. Ils avaient à peine fait quelques pas lorsque Johnson, qui marchait en avant, se retourna brusquement avec un *hein* interrogatif.

— Je n'ai pas parlé, dit Tommy.

— Qui donc dit que tu aies parlé? répliqua Johnson, lui jetant un coup d'œil rusé. Bien entendu, tu n'as pas parlé, et je n'ai pas parlé non plus. Personne n'a parlé. Qu'est-ce qui te fait croire que tu aies rien dit? continua-t-il, ses yeux curieusement plongés dans ceux de Tommy. — Le sourire qui habituellement y brillait s'éteignit soudain, tandis que l'enfant se rapprochait de son singulier compagnon pour lui prendre le bras. — Bien entendu, tu n'as pas parlé, fit Johnson d'une voix attendrie. Ce n'est pas toi qui te moquerais d'un vieux biberon comme moi. C'est pourquoi je t'aime, c'est pourquoi je me suis dit dès le premier moment que je t'ai vu : Voici un garçon qui ne se moquera pas de toi, Johnson; tu peux compter sur lui pour tout, même pour ce que tu ne confierais pas à un buvetier. Voilà ce que je me suis dit... hein? — Cette fois Tommy évita prudemment de relever l'interrogation, et Johnson poursuivit : — Si je te posais une question, tu ne te moquerais pas de moi non plus, dis, Tommy?

— Non.

— Si je te demandais, continua Johnson sans tenir compte de la réponse, mais avec une anxiété croissante du regard et un frémissement nerveux des lèvres, si je te demandais : « est-ce un lièvre à oreilles d'âne (1) qui vient de passer? » tu me répondrais oui ou non selon le cas; tu ne tromperais pas un vieillard ?

— Non, dit tranquillement Tommy; c'était bien un lièvre à oreilles d'âne.

— Si je te demandais, reprit encore Johnson : « porte-t-il un cha-

(1) *Jack-ass rabbit,* variété de lièvre californien dont la chasse est une des principales distractions des mineurs.

peau vert à rubans jaunes? » tu me répondrais non..., à moins, ajouta-t-il insidieusement, que ce ne fût la vérité.

— C'est la vérité.

— La vérité?

— Certainement, répliqua Tommy avec aplomb, un chapeau vert à rubans jaunes, et à rosette cerise.

— Tiens! je n'avais pas vu la rosette, murmura Johnson d'un air de lente et consciencieuse délibération qui n'excluait pas un soulagement visible; mais je ne nie pas qu'elle y fût. Hein?..

Tommy, toujours calme, regarda son compagnon. Il y avait de grosses gouttes de sueur sur son front livide et à toutes les pointes de ses cheveux plats; la main qu'agitait dans la sienne un tremblement spasmodique était froide et humide, l'autre, restée libre, avait une sorte d'activité vague, saccadée, inutile, comme si elle eût dépendu de quelque mécanisme dérangé. Sans prendre aucun souci apparent de ces phénomènes, Tommy s'arrêta, et, s'asseyant sur un fagot, fit à son compagnon une place auprès de lui. Johnson la prit docilement. Quoique ce fût là un acte sans importance, aucun incident de leur singulière camaraderie n'indiquait aussi bien la domination exercée par cet enfant indolent, douillet, néanmoins maître de lui, sur cet homme volontaire et surexcité.

— Ce n'est pas naturel, dit Johnson après une pause, en éclatant de rire, — son rire n'était ni gai ni musical, il mit en fuite certain lézard qui avait regardé le couple avec une curiosité effarée, — ce n'est pas naturel que les lièvres portent des chapeaux, Tommy.

— Mon Dieu, dit Tommy sans rien perdre de son flegme, cela dépend; les animaux sont si drôles!..

Là-dessus il entreprit un récit animé, mais, je regrette de le dire, complétement inexact et indigne de foi, sur les mœurs de la faune californienne. Johnson l'interrompit. — Mais les serpens, Tommy, les serpens? demanda-t-il d'un air fixe, les yeux rivés au sol devant lui.

— Les serpens?.. bah! ils ne mordent pas, du moins l'espèce que vous voyez. Là! ne bougez pas, oncle Ben, ne bougez pas!.. les voilà partis, et il est temps que vous preniez votre drogue.

Johnson s'était levé précipitamment comme pour sauter sur le fagot, mais Tommy l'avait non moins vivement arrêté par le bras, tandis que de son autre main il tirait un flacon de sa poche. Johnson lorgna le flacon. — Si tu veux, mon garçon, murmura-t-il, tandis que ses doigts se crispaient nerveusement autour du goulot, — dis quand j'en aurai pris assez. — Il éleva le flacon jusqu'à ses lèvres et but une gorgée.

L'enfant l'observait. — Assez! dit-il soudain.

Johnson tressaillit, rougit et lui rendit le flacon, mais la couleur qui avait monté à ses joues s'y arrêta, son œil prit une expression moins fiévreuse, et, comme ils s'éloignaient de nouveau, la main appuyée sur l'épaule de Tommy était plus calme.

Leur route contournait le flanc de la Table-Mountain; ce n'était qu'un sentier serpentant dans une solitude sauvage que l'on eût pu croire vierge sans les barriques à huîtres, les boîtes à levûre et les bouteilles vides semées par la première immigration. Au tronc rugueux d'un énorme sapin pendaient quelques touffes de poil gris qu'un ours avait accrochées en passant, et au pied du même arbre roulait un flacon vide de ces incomparables *bitters*, chefs-d'œuvre de l'hygiène, blasonné aux armes de la république. La tête d'un serpent à sonnettes sortait d'une caisse qui avait contenu du tabac et qu'enluminait encore l'effigie éclatante d'une danseuse populaire; un peu au-delà, le sol était rompu et déchiré, il y avait une masse confuse de bois grossièrement coupé, une ligne irrégulière de canaux, un tas de gravier et de boue, une cabane et le placer de Johnson.

La cabane n'avait sur la nature agreste qui l'environnait d'autre avantage que celui d'abriter tant bien que mal contre la pluie et le froid. Elle était aussi simplement construite que le gîte d'un animal quelconque sans offrir les mêmes qualités pittoresques; les oiseaux qui venaient y chercher leur nourriture devaient se sentir, en la voyant, des architectes supérieurs. Bien que neuve, elle était sale et délabrée, d'un aspect lugubre, la lumière du soleil ne lui rendant visite que mal à propos, d'une façon incommode, désagréable, comme si elle eût désespéré de l'embellir ou seulement de la colorer en l'éclairant. Le placer où travaillait Johnson dans ses intervalles de sobriété était représenté par une demi-douzaine d'excavations, grossièrement pratiquées sur le versant de la montagne, avec un tas de déblais, roc et gravier à l'entrée de chacune d'elles. Ces excavations ne témoignaient pas d'un grand effort de génie, elles révélaient surtout les essais inhabiles et successivement abandonnés par leur entrepreneur. Aujourd'hui elles servaient à un autre but, car, tandis que le soleil chauffait ou plutôt incendiait la petite cabane jusqu'à retrousser les longs bardeaux secs du toit et à faire jaillir des larmes résineuses des poutres de sapin vert, Tommy conduisit Johnson dans l'une des plus larges cavernes, et avec un vif sentiment de satisfaction se jeta pantelant sur le sol rocheux. Çà et là, l'humidité formait des mares immobiles ou bien dégouttait d'en haut avec un bruit monotone et doux. Au dehors brillait le soleil fixe, clair, intense et sans couleur.

Pendant quelques minutes, ils restèrent appuyés sur leurs coudes

dans une contemplation béate de la chaleur à laquelle ils venaient d'échapper. — Que penserais-tu, demanda Johnson sans regarder son compagnon, comme s'il se fût adressé rêveur au lointain paysage, que penserais-tu de mille dollars en partie liée?

— Faites cinq mille dollars, répliqua Tommy, parlant aussi au paysage, et j'en suis.

— Qu'est-ce que je te dois? reprit Johnson après un silence prolongé.

— Cent soixante-quinze mille deux cent cinquante dollars, répondit Tommy avec la gravité qui convient aux affaires.

— Eh bien! dit Johnson après des réflexions proportionnées à l'importance de la transaction, si tu gagnes, ce sera cent quatre-vingt mille dollars tout ronds. Où sont les cartes?

On les tira d'une vieille boîte de fer-blanc logée dans une crevasse du rocher au-dessus de leurs têtes; elles étaient grasses et usées à force d'avoir servi. De sa main droite incertaine, qui n'était rappelée à l'ordre que par un effort nerveux énergique, Johnson les battit et les laissa tomber autour de Tommy plutôt qu'il ne les donna; cependant, malgré son incapacité pour une manipulation honnête, Johnson tourna sournoisement un valet caché sous le paquet; il est vrai qu'il le fit avec tant d'effronterie et de maladresse que Tommy lui-même fut obligé de tousser et de regarder d'un autre côté pour dissimuler son embarras. Peut-être en manière de correction le jeune garçon se vit-il forcé d'ajouter un atout à son propre jeu, sans tenir compte du nombre voulu des cartes légitimes; mais le jeu n'en eut pas plus d'entrain ni d'intérêt, il se traîna lentement, Johnson gagnant toujours. Ce fait fut consigné par lui, avec le chiffre du gain en hiéroglyphes tremblotés, à l'aide d'un vrai chicot de crayon sur son agenda de poche. Une longue pause s'ensuivit, puis Johnson tira encore quelque chose de sa poche et le tint devant son jeune ami. C'était apparemment une pierre d'un rouge terne.

— Si, dit lentement Johnson avec son regard rusé, si tu ramassais par hasard un caillou comme celui-ci, Tommy, que croirais-tu bien que ce peut être?

— Je ne saurais pas.

— Tu penserais peut-être que c'est de l'or ou de l'argent?

— Ni l'un ni l'autre.

— Ou bien du vif-argent? Si un de tes amis savait d'où en tirer dix tonnes par jour, chaque tonne, entends-tu, de deux mille dollars, ne dirais-tu pas que ce gaillard a eu la main heureuse?

— Mais, demanda l'enfant, allant droit au fait, savez-vous donc où trouver... avez-vous découvert la mine, oncle Ben?

Johnson regarda autour de lui avec précaution. — J'ai trouvé,

Tommy. Écoute, je sais où l'on en peut charger de pleines charrettes, mais il n'en existe hors de terre qu'un autre échantillon, semblable à celui-ci et qui est parti pour Frisco (1). Un agent doit venir dans un jour ou deux examiner l'endroit. Je l'ai envoyé chercher... Hein?..

Ses yeux brillans et inquiets étaient braqués sur le visage de Tommy, qui n'exprimait ni intérêt, ni surprise, ni souvenir surtout des plaisanteries que l'arrivée attendue de l'agent avait inspirées à Yuba Bill.

— Personne ne le sait, chuchota Johnson, personne ne le sait que toi et l'agent de Frisco. Les gars qui travaillent aux environs passent et voient le bonhomme gratter un terrain qui n'a pas l'air aurifère... Non, il n'y a aucun indice, pas même du quartz pourri; les gars qui flânent autour de la *mansion-house* voient le bonhomme vautré dans la buvette, et ils rient, ils se moquent, sans se douter de rien. Crois-tu qu'ils se doutent de quelque chose? demanda tout à coup Johnson avec un regard soupçonneux.

Tommy leva le nez, secoua la tête, et jeta sans répondre une pierre à un lapin qui passait.

— Quand je t'ai vu pour la première fois, Tommy, continua Johnson, apparemment rassuré, quand pour la première fois tu as pompé sur la tête d'un étranger à qui tu ne devais rien, je me suis dit : — Johnson, Johnson, voici un garçon à qui tu peux te fier, voici un garçon qui ne se jouera pas de toi, un brave garçon net et carré, — ce furent mes propres paroles, Tommy, net et carré. — Il s'arrêta une seconde, puis continua tout bas, confidentiellement : — Je me suis dit : Tu as besoin de capital, Johnson, pour tirer parti de tes ressources, et tu as besoin d'un partenaire. Le capital, tu l'attendras; quant au partenaire, Johnson, le partenaire est trouvé, son nom est Tommy Islington. Ce furent mes propres paroles. — Il s'arrêta encore, frotta ses mains moites sur ses genoux. — Il y a six mois que nous sommes associés; depuis, je n'ai pas tâté une veine, lavé une poignée de terre, retourné une pelletée de gravier sans penser à toi. Part à deux, part égale! Aussi, quand j'ai écrit à mon agent, j'ai écrit au nom de mon partenaire Tommy Islington comme au mien. Que ledit Tommy soit un homme ou un enfant, cela ne le regarde pas. — Il s'était rapproché du jeune garçon comme pour appuyer sur son épaule une main caressante; mais il y avait même dans cette affection manifeste un mélange de réserve, presque de crainte, une gêne qui arrêtait ses complètes confidences, la perception obscure de quelque barrière insurmontable. Peut-être entrevoyait-il vaguement que dans les yeux de

(1) San-Francisco.

Tommy arrêtés sur les siens il y avait beaucoup d'intelligence, de bonne humeur et de pitié, rien de plus. L'embarras augmentant cet état nerveux qui lui était ordinaire, il continua donc avec un effort pour paraître calme que le tremblement de ses lèvres pâles, de ses mains amaigries rendait à la fois pathétique et grotesque : — Il y a chez mon banquier un acte de vente selon la loi, qui t'assure une moitié du placer; tu me l'as payée deux cent cinquante mille dollars, des dettes de jeu, des dettes de jeu de moi, Johnson, comprends-tu? à toi, Tommy...— Jamais œil n'exprima plus de ruse que celui de Johnson en cet instant. — Et puis, il y a un testament...

— Un testament? répéta d'un ton de surprise Tommy, qui s'amusait.

Johnson prit l'air effrayé. — Quel testament ? demanda-t-il avec précipitation; qui a parlé de testament?

— Personne, répondit Tommy, redevenu impassible.

Johnson passa la main sur son front glacé, tordit une mèche de cheveux humides, et continua : — Dans le temps, quand j'avais mon accès comme aujourd'hui, les gars d'ici disaient, toi-même tu as peut-être dit : « c'est le whisky; » mais ce n'était pas le whisky, c'était le poison, le poison du vif-argent. Voilà ce que j'ai, je suis empoisonné !.. Sûrement, reprit-il, toi qui as lu, tu dois savoir cela. Les hommes qui travaillent dans le cinabre subissent tôt ou tard cette influence, ils sont pénétrés, saturés de mercure.

— Et que ferez-vous contre cela? demanda Tommy.

— Quand l'agent sera venu, et que je commencerai à exploiter ma mine, dit Johnson contemplatif, j'irai à New-York. Je demanderai au buvetier de l'hôtel de me conduire chez le plus grand médecin. Il m'y conduira. J'expliquerai mon cas : « Pénétré, saturé de mercure, un an de service; combien pour me guérir? — Cinq mille dollars; prenez deux de ces pilules en vous couchant, un nombre égal de ces poudres à vos repas, et revenez dans une semaine. » — Au bout de la semaine, je suis guéri, et je signe un certificat dans ce sens. — Encouragé par l'attention de Tommy, il continua : — Me voilà donc guéri. Je dis au buvetier : « Montrez-moi la plus grande, la plus élégante maison qui soit en vente ici. » Il me la montre. Alors je dis : « Quel prix demande-t-on pour cette maison? » Naturellement le propriétaire me toise de la tête aux pieds avec dédain : « Passez votre chemin, vieux fou. » Je lui donne un coup de poing sur l'œil gauche, il me fait des excuses, et je lui paie son prix. Je meuble la maison d'acajou, j'y entasse des provisions, et nous demeurons là, toi et moi, Tommy, toi et moi !

Le soleil n'éclairait plus le versant de la montagne, l'ombre des pins commençait à s'étendre sur le placer de Johnson, et l'air devenait froid dans la caverne. A travers le crépuscule croissant, deux

prunelles étincelaient. — Un jour vient où nous donnons un grand dîner; nous invitons des gouverneurs, des membres du congrès, des messieurs à la mode, et parmi eux j'invite un homme qui porte haut la tête, un homme que j'ai connu autrefois, mais il ne sait pas que je le connais, et lui ne se souvient pas de moi seulement! Il vient donc, et il s'assied en face de moi, et je l'observe. Il est toute aisance, cet homme, et toute gaîté, et il s'essuie la bouche avec un mouchoir blanc, et il sourit; enfin nos yeux se rencontrent. — « Un verre de vin avec vous, monsieur Johnson! » — Il remplit son verre, je remplis le mien, et nous nous levons. Alors je lui jette au visage, à son damné visage qui ricane, le vin, le verre et tout... Il bondit sur moi, car il est très agile, cet homme, très agile, mais quelqu'un le retient, et il dit : — « Qui donc êtes-vous? » — Et je dis : — « Skaggs! Dieu te damne! Skaggs! regarde-moi! Rends-moi ma femme, rends-moi mon enfant, rends-moi l'argent que tu as volé, rends-moi l'honneur que tu m'as pris, rends-moi ma santé que tu as détruite, rends-moi les douze dernières années, rends-moi tout, Dieu te damne! et vite, avant que je ne t'arrache le cœur! » — Et naturellement, Tommy, comme il ne peut rien me rendre, je lui arrache le cœur, mon garçon, je lui arrache le cœur!

La fureur purement animale de son regard était redevenue de la ruse. — Tu crois qu'on me pendra pour cela, Tommy? Point du tout. Je vais droit au plus grand avocat, et je lui dis : — « Empoisonné par le mercure, vous entendez, saturé de mercure! » — Alors il cligne de l'œil, court chez le juge, et lui explique le cas. — « Ce malheureux n'est pas responsable, le poison lui a fait perdre l'esprit. » — Il produit des témoins, tu viens, toi, Tommy, et tu dis comment tu m'as vu dans mes accès; le docteur vient, et dit qu'il m'a vu aussi, — effrayant!.. Et le jury, sans même délibérer, prononce un verdict d'acquittement pour cause d'aliénation mentale, — bourré, saturé de mercure!

Dans son excitation croissante, il s'était dressé sur ses pieds, mais serait tombé, si Tommy ne l'eût saisi et poussé au grand air. A la clarté plus vive, l'enfant remarqua sur son visage d'un jaune pâle un changement singulier qui l'alarma. En toute hâte, il l'entraîna vers la cabane; arrivé là, il réussit à le coucher sur une rude planche qui servait de lit, et d'un air anxieux le regarda trembler. — Écoutez, oncle Ben, dit-il, je cours à la ville,... à la ville, vous comprenez,... chercher le docteur. Vous ne vous lèverez ni ne bougerez sous aucun prétexte jusqu'à mon retour. Entendez-vous? — Johnson fit violemment un signe de tête affirmatif. — Je serai de retour dans deux heures. — L'instant d'après, il était parti.

Pendant une heure, Johnson tint parole; puis il se mit tout à coup sur son séant, et contempla fixement un coin de la cabane.

Peu à peu un sourire se dessina sur ses lèvres, du sourire il passa aux paroles, des paroles aux cris, des cris aux malédictions et aux sanglots. Puis de nouveau, il se coucha tranquille, si tranquille que pour des yeux humains il eût été endormi ou mort; mais un écureuil, qui, se fiant au silence, avait pénétré dans la chambre par le toit, s'arrêta court sur une poutre au-dessus du lit, car il avait vu le pied de cet homme immobile chercher le plancher lentement, avec précaution, et il s'était aperçu que les yeux de l'homme étaient aussi éveillés que les siens. Les deux pieds furent bientôt à terre, sans bruit, ensuite la planche craqua, et l'écureuil disparut sous le larmier. Quand de nouveau il s'avança craintif, tout était tranquille, l'homme parti.

Une heure plus tard, deux muletiers passèrent sur la route de Placerville auprès d'un homme échevelé, en sueur, aux yeux roulans dans leurs orbites, aux habits déchirés par les ronces et souillés de poussière rouge. Ils le poursuivirent; mais tout à coup il se tourna comme une bête enragée sur celui qui courait derrière lui, arracha son pistolet et reprit la fuite. Plus tard encore, quand le soleil s'abaissa derrière la crête de Payne, les broussailles qui couvrent la rampe de Deadwood craquèrent sous un pas furtif, mais rapide. Ce devait être un animal dont la silhouette confuse apparaissait de ci de là dans l'obscurité, fuyant au hasard; ce ne pouvait être qu'un animal qui fît entendre cette plainte incohérente, monotone, incessante. Cependant quand le son se rapprocha et que le *chapparal* (1) s'éclaircit, cette bête fauve se trouva être un homme, et cet homme était Johnson.

Dominant les aboiemens de la meute fantastique qui le pressait sans trêve ni merci, et le claquement du fouet fantôme qui cinglait ses membres, sifflait à son oreille, le chassait en avant, et les hurlemens de la foule immonde amassée autour de lui, dominant tout cela, il distinguait encore un bruit réel, le bruit que font en s'élançant les eaux tumultueuses de la rivière Stanislaus. A mille pieds au-dessous de lui se précipitaient les flots jaunissans; en dépit de toutes les vacillations de son esprit égaré, il s'était cramponné à une idée fixe : atteindre la rivière, y plonger, y nager au besoin, pourvu qu'il la mît à jamais entre lui et les spectres qui le harcelaient, pourvu qu'il noyât à jamais ses persécuteurs dans ces profondeurs troubles, pourvu qu'il lavât toutes les taches, tous les souvenirs du passé. Maintenant il bondissait d'un galet à une souche noircie, d'un buisson à un autre, tantôt accroché, retenu un instant par les lianes, tantôt disparaissant dans des ravins poudreux, jusqu'à ce qu'en roulant, en dégringolant, en trébuchant, il atteignit

(1) Taillis, fourré.

la rive, où il tomba, se releva, chancela, et retomba les bras étendus sur un rocher qui barrait le courant impétueux, et là il resta comme privé de vie.

Quelques étoiles se montrèrent hésitantes au-dessus de la rampe de Deadwood, un vent froid qui s'était élevé au coucher du soleil les fit momentanément étinceler d'un coup d'éventail qui balaya les flancs brûlans de la montagne et qui rida les flots. L'endroit où l'homme était tombé dessinait une courbe très brusque, de sorte que l'eau, à mesure que s'épaississaient les ombres du soir, semblait bondir de l'obscurité pour s'y engouffrer de nouveau. Du bois pourri qui s'en allait à la dérive, troncs d'arbres et fragmens de *sluice* (1) apportés de loin, glissaient, un moment visibles pour disparaître aussitôt. Tous les débris recueillis dans une longue course à travers les camps et les chantiers, tous les rebuts d'une civilisation grossière et déréglée passaient pour se perdre bien vite dan la nuit; on eût dit que les vagues impures soulevées par le vent voulaient atteindre le rocher où gisait l'homme inanimé pour en arracher aussi cette épave et l'emporter vers la mer.

Le calme était complet; dans l'air d'une incomparable limpidité le son d'une trompe à un mille de distance se fit entendre distinctement. Un cliquetis d'éperons et un éclat de rire sur la grande route par-delà la crête de Payne, vibrèrent à travers la rivière. La diligence de Wingdam fut précédée de plusieurs minutes par un bruit de galop; enfin ses lanternes étincelantes passèrent à quelques pieds du rocher. Puis un silence d'une heure environ se rétablit, la lune ronde et pleine s'éleva au-dessus des sommets serrés les uns contre les autres; ce fut le pic de Deadwood qui brilla le premier, blanc comme une tête de mort. Peu après, les ombres de la crête de Payne, projetées sur la rampe, reculèrent, laissant les tronçons d'arbres informes, les fissures poudreuses, les affleuremens de la rampe ressortir en noir et argent. Glissant toujours avec une douce lenteur, le clair de lune descendit jusqu'au rivage, caressa le rocher et fit étinceler les flots. L'homme n'était plus sur le rocher, mais la rivière continuait sa course vers la mer.

— Y a-t-il quelque chose pour moi? demanda Tommy Islington, quand huit jours après la diligence fit halte devant la *mansion-house*. — Bill, qui entrait à la buvette, ne répondit pas d'abord, mais, se tournant vers un étranger qui le suivait, lui montra du doigt le jeune garçon. A son tour, l'étranger se retourna d'un air

(1) Le *sluice* est un canal de trois planches, pavé de bois raboteux et où passe un courant d'eau; la terre aurifère y est jetée, l'eau emporte le sable, et l'or tombe au fond, où il adhère, saisi par le mercure qu'on y a déposé. Après un temps déterminé, on arrête l'eau et on relève l'or.

curieux et empressé pour regarder Tommy avec surprise. — Y a-t-il rien pour moi? répéta Tommy, un peu troublé de ce silence et de cet examen.

Bill marcha droit au comptoir, puis, s'y adossant, dévisagea Tommy d'un air de satisfaction contenue. — Si, dit-il lentement, si cent mille dollars comptant et un demi-million en perspective sont quelque chose, il y a quelque chose pour toi en effet, major!

II. — DANS L'EST.

Il est caractéristique des mœurs et de l'esprit d'Angel que la disparition de Johnson et l'héritage inespéré de Tommy n'émurent la colonie que faiblement en comparaison de ce miracle, que Johnson eût rien à laisser. La découverte d'un filon de cinabre à Angel absorba tous les faits et détails accessoires; des camps environnans on accourut en foule, le versant de la montagne à un mille de chaque côté du placer de Johnson fut fouillé, retourné, le commerce reçut un élan nouveau; selon la rhétorique enthousiaste des *Annales hebdomadaires*, « une ère nouvelle s'ouvrait pour Angel. » — « Jeudi dernier, ajouta cette feuille, la buvette de la *mansion-house* a fait plus de 500 dollars de recette. » — Quant au sort de Johnson, il n'était pas douteux. Les gens qui voyageaient sur l'impériale de la diligence de nuit prétendaient l'avoir vu couché sur le galet du rivage, et, le nommé Finn de Robinson's Ferry (1) ayant déclaré qu'il avait tiré trois coups de revolver à un objet noir qui luttait contre le courant près du bac, objet qu'il soupçonnait d'être un ours, la question parut définitivement résolue. Son jugement pouvait être sujet à erreur, mais il visait juste, ceci était incontestable. L'opinion générale que Johnson, après s'être emparé de l'arme du muletier, avait fait un mauvais coup, donnait à cette histoire certain aspect de justice rétributive qui plaisait au camp.

Autre trait caractéristique : aucun sentiment d'envie ou de malveillance ne fut provoqué par la bonne fortune de Tommy Islington. Qu'il eût connu dès le début la découverte de Johnson, et que son dévoûment eût été le résultat d'un calcul intéressé, la majorité n'en doutait pas, et il est remarquable que cette conviction éveilla le premier sentiment d'estime que Tommy eût inspiré. — Ce n'est pas une bête, Yuba Bill avait vu cela tout de suite, dit le buvetier.—Ce fut Yuba Bill qui servit de tuteur à Tommy, et dont les billets furent endossés par les plus riches de Calaveras. Ce fut

(1) *Ferry*, — bac.

Yuba Bill qui, lorsque Tommy se rendit dans l'est pour achever son éducation, l'accompagna jusqu'à San-Francisco. Avant de se séparer de lui sur le pont du bateau à vapeur, il lui dit : — Quand tu auras besoin d'argent au-delà de ta pension, tu m'écriras, et si tu m'en crois, — sa voix, de sévère qu'elle était, fut étranglée tout à coup par l'émotion,—si tu m'en crois, tu te dépêcheras d'oublier tous les vieux coquins débauchés que tu as connus ou rencontrés à Angel, tous, Tommy, tous sans exception. Là-dessus aie soin de toi-même, et... et... Dieu te bénisse, — le diable m'emporte... brute que je suis!.. —Ce fut encore Yuba Bill qui, après ce beau discours, promena autour de lui un regard sauvage, descendit à terre en bousculant d'une épaule agressive la foule qui se pressait sur la planche volante, chercha querelle à son cocher de fiacre, et, après avoir poussé d'un coup de poing ce fonctionnaire dans son propre véhicule, prit les rênes en fouettant les chevaux avec furie jusqu'à son hôtel. — Cela m'a coûté, dit Bill, lorsqu'il raconta plus tard cet incident, cela m'a bien coûté vingt dollars devant le juge le lendemain matin, mais au moins j'ai eu le plaisir d'apprendre quelque chose de nouveau à cette canaille de Frisco sur la manière de conduire. Il n'y a pas eu de tapage dans la rue Montgomery pendant dix minutes... non!

Peu à peu le souvenir des deux premiers propriétaires du grand filon de cinabre s'effaça de la mémoire des mineurs d'Angel; en cinq années, leurs noms furent oubliés; en sept ans, la ville avait elle-même changé de nom; en dix ans, elle avait changé de place, et la cheminée de la fonderie de l'Union lançait la nuit comme des feux follets de cimetière au lieu même où s'était élevée la cabane de Johnson, empoisonnant le jour les exhalaisons des sapins. La *mansion-house* elle-même fut démantelée, la diligence de Wingdam abandonna la grande route pour un chemin plus court par Quicksilver-City (1). La crête nue de Deadwood-Hill tranchait seule comme autrefois sur le ciel bleu, et à sa base, comme autrefois, la rivière Stanislaus, turbulente, infatigable, babillait, chuchotait et se précipitait vers la mer.

Une journée d'été commençait à poindre paresseusement sur l'Atlantique. Il n'y avait pas assez de vent pour pousser les vapeurs au large chargé de brume, mais là où l'immensité vague rejoignait le ciel violet, il y avait des raies d'un rouge terne qui, devenant brillantes peu à peu, finirent par effacer les étoiles. Bientôt les roches brunes de Greyport apparurent faiblement teintées, puis toute la ligne cendrée de côte déserte s'éclaira, et les phares s'éteigni-

(1) Ville du vif-argent.

rent un à un. Alors cent voiles invisibles jusque-là émergèrent de l'horizon vaporeux, s'empressant vers le rivage. C'était le matin, et quelques personnes de la meilleure société de Greyport, ayant veillé toute la nuit, jugeaient qu'il devait être temps d'aller dormir. En flamboyant, le soleil semblait mettre le feu aux toits rouges agglomérés d'une habitation pittoresque située près des sables et dont les fenêtres ouvertes et les balcons illuminés avaient prêté toute la nuit musique et clarté à la plage; il faisait scintiller les vitres d'une grande serre qui donnait sur une pelouse ravissante où toute la nuit les parfums réunis de la mer et du rivage étaient montés vers la lune d'été; mais il couvrit de confusion les lampes de couleur rangées sur la longue vérandah, et mit en fuite un groupe de dames qui avaient été le voir se lever des fenêtres du salon. L'astre du matin était si indiscret et si sincère à sa manière, que l'incomparable miss Gillyflower ayant aperçu, tandis qu'elle montait en voiture, son visage dans la glace ovale, baissa les stores en toute hâte, après quoi la belle des belles appuya les plus blanches épaules de Greyport contre les coussins de satin cramoisi pour dormir.

— Comme tout le monde est hagard! Rose, ma chère, vous avez l'air d'un esprit, dit Blanche Masterman.

— J'espère bien que non, répondit Rose simplement. Les levers de soleil sont une rude épreuve. Voyez donc comme tout ce rose éteint Mme Brown, ses cheveux et le reste!

— Les anges, dit M. de Nugat, avec un geste élégant vers le ciel, doivent trouver ces célestes combinaisons bien peu propices à leur toilette.

— Ils sont sûrs de leur fraîcheur comme M. Islington, dit Blanche en riant. A-t-il bonne mine! C'est impertinent pour nous!

— Le soleil m'épargne parce qu'il ne reconnaît pas en moi un rival, dit modestement le jeune homme; le fait est, ajouta-t-il, que j'ai vécu beaucoup en plein air, et que j'ai besoin de très peu de sommeil.

— Délicieux! dit Mme Brown d'un ton où se mêlaient agréablement l'enthousiasme d'une fille de dix-sept ans et l'expérience pratique d'une coquette de trente, délicieux! A quels levers de soleil vous avez dû assister, et dans des sites si sauvages, si romantiques! Combien je vous envie! Mon neveu, qui était votre camarade de collége, m'a souvent raconté vos aventures. Ne nous direz-vous pas quelques-unes de ces charmantes histoires? Je vous en prie! Ah! vous devez être bien las de nous et de cette vie artificielle que nous menons ici,... une vie horriblement artificielle! répéta-t-elle à demi-voix comme en confidence,... et quand vous pensez aux jours

où vous erriez dans ce grand ouest, au milieu des Indiens, des bisons et des ours gris!.. car naturellement vous avez vu des ours gris et des bisons?..

— Naturellement, dit Blanche avec un peu d'impatience en jetant un manteau sur ses épaules, sa première enfance a été charmée par les bisons, et il est fier d'avoir eu l'ours gris pour compagnon de ses jeux. Venez avec moi, ma chère, et je vous raconterai tout cela. Comme c'est aimable à vous, ajouta-t-elle, s'adressant à Islington, tandis qu'il la reconduisait à sa voiture, comme c'est bien de ressembler aux animaux dont vous nous parlez, de n'avoir pas conscience de toute votre force! Votre expérience et notre crédulité aidant, quels contes vous pourriez faire! Et vous préférez marcher?.. Bonne nuit alors!.. — Une fine main gantée lui fut tendue franchement par la portière; l'instant d'après, la voiture était partie.

— Est-ce qu'Islington ne perd pas là une bonne occasion? dit le capitaine Merwin sur la terrasse.

— Peut-être, répondit de Nugat, a-t-il reculé devant la présence de mon aimable tante; mais bah! il est l'hôte du père de Blanche, et il me semble que ces jeunes gens se voient bien assez comme cela.

— N'est-ce pas une situation dangereuse?

— Pour lui peut-être, bien que ce soit un garçon bizarre et diablement vieux pour son âge. Quant à elle, adulée, recherchée comme elle l'est par tous les hommes disponibles des deux hémisphères, à finir par Nugat ici présent, que lui importe un amoureux de plus ou de moins!

Islington ne parut pas entendre. Il se détourna négligemment, et se dirigea d'un pas leste vers la mer, puis le long de la plage vers les falaises, où, rencontrant un obstacle sous la forme d'un mur de jardin, il le franchit avec l'aisance d'un gamin, et continua sa course vagabonde. La meilleure société de Greyport n'étant pas matinale, la présence de ce violateur de la propriété, en habit de bal, ne provoqua d'autre critique que celle de quelques palefreniers qui rôdaient autour des écuries ou des femmes de chambre proprettes occupées le long des larges vérandahs, lesquelles selon les lois de l'architecture de Greyport donnent invariablement sur la mer. Ce ne fut qu'en franchissant les limites de Cliffwood-Lodge, la propriété du riche Renwyck Masterman, qu'il s'aperçut que quelqu'un l'épiait; mais aussitôt la personne qu'il n'avait pas eu le temps de reconnaître rentra vivement dans la maison. Évitant l'allée qui conduisait de ce côté, Islington suivit les falaises jusqu'à ce qu'il atteignit le pavillon rustique qui s'éle-

vait à la pointe d'un petit promontoire; là il s'assit et contempla la mer.

Peu à peu une paix inexprimable l'envahit tout entier. Excepté sur les rochers que venait lécher mollement la vague au-dessous de lui, l'étendue immense n'offrait pas un sillon, elle se soulevait en une seule nappe unie par un mouvement de somnolence rhythmée; l'atmosphère était remplie d'une buée lumineuse qui arrêtait au passage et retenait les rayons directs du soleil. Dans le calme profond, il lui semblait que toute la culture, toute l'opulence, tous les raffinemens de la civilisation dépensés depuis tant d'années sur ce rivage favorisé, eussent étendu leur magie jusqu'à la mer elle-même. Qu'il était caressé, cajolé, flatté, fêté de toute façon, ce vieil océan ! Une réminiscence bizarre de la Stanislaus bourbeuse, roulant agitée sous les grands pins austères, et de la silhouette sinistre de Deadwood-Hill glissa devant Islington et lui fit trouver par le contraste une beauté presque tropicale à la verdure jaunâtre de la pelouse veloutée, au feuillage élégant des avenues. — Comme il regardait à quelques pas de lui, une jeune fille élancée lui apparut, contemplant, elle aussi, la mer; c'était Blanche Masterman. Elle avait cueilli quelque part une large feuille en forme d'éventail dont elle se servait pour abriter les masses blondes de sa chevelure et ses yeux d'un gris bleuâtre. Sa robe de bal traînante et tout en falbalas avait été changée pour une robe de chambre coupée presque à l'antique et si collante qu'elle eût trahi les défauts d'un corps moins souple et moins gracieux. Dans cet attirail, la nymphe de Greyport s'avança cordialement vers le jeune homme, qui s'était levé. L'avait-elle vu d'abord ? Je l'ignore.

Tous deux s'assirent sur le banc rustique, Mlle Blanche admirant la mer sous la feuille qu'elle tenait en guise de parasol.

— Je ne sais vraiment pas combien de temps je suis resté ici, dit Islington, et si je n'ai pas rêvé. La matinée m'a paru trop belle pour la perdre à dormir dans un lit. Mais vous?

Derrière sa feuille, Mlle Blanche expliqua qu'elle s'était lassée de poursuivre un moustique installé dans sa chambre, et que, son petit chien Odin ayant sur ces entrefaites gratté avec insistance à la porte, elle s'était décidée à sortir avec lui. D'ailleurs, le sommeil du matin rougissait les yeux, et elle avait une visite à faire de bonne heure... et puis la mer était belle!

— Je suis bien aise de vous trouver ici, quelle que soit la cause qui vous ait amenée, dit Islington avec sa franchise d'autrefois. C'est aujourd'hui, vous le savez, le dernier jour que je passe à Greyport, et mieux vaut encore se dire adieu sous ce ciel bleu qui est à tout le monde que sous les belles fresques de monsieur votre père.

— Je sais, dit Blanche non moins nettement, que les maisons sont un des inconvéniens de notre civilisation; mais je n'avais jamais entendu encore exprimer aussi agréablement cette idée. Où donc allez-vous?

— Je l'ignore. J'ai plusieurs plans. Peut-être partirai-je pour l'Amérique du Sud, où je deviendrai président d'une république, qui sait? peu m'importe laquelle. J'ai de l'argent, mais dans la partie de l'Amérique qui est en dehors de Greyport, chaque homme, riche ou pauvre, doit travailler; mes amis prétendent qu'il me faut avoir un but. Bah! je suis né vagabond, et vagabond je mourrai probablement.

— Je ne connais personne dans l'Amérique du Sud, dit Blanche languissamment. Il nous est venu deux jeunes filles de là-bas durant la saison dernière, mais elles ne portaient pas de corset et elles s'habillaient mal. Si vous y allez, écrivez-moi.

— Volontiers. Et dites-moi donc le nom de cette fleur, que j'ai trouvée dans votre serre. On dirait une plante de Californie.

— Peut-être en est-ce une. Mon père l'a achetée d'un voyageur, un pauvre homme à moitié fou qui passait. Le connaîtriez-vous, par hasard?

Islington se mit à rire. — Je crains bien que non; mais je l'ai cueillie pour vous.

— Merci! Rappelez-moi de vous en donner une en échange avant votre départ, ou préférez-vous la choisir vous-même?

Tous deux s'étaient levés. — Adieu! — La main de Blanche, fraîche comme un lis, reposa un instant dans celle de Tommy.

— Vous me feriez plaisir, dit le jeune homme, d'éloigner de votre visage, avant que je ne vous quitte, cette feuille qui vous sert d'écran.

— C'est que mes yeux sont rouges; je fais peur.

Après quelque hésitation, la feuille s'envola, et de beaux yeux, très observateurs, très clairvoyans, se fixèrent sur ceux d'Islington, qui détourna la tête. Quand il eut surmonté son trouble, elle était partie.

— Monsieur Hislington! dit un groom anglais accourant hors d'haleine, — puisque monsieur est seul... je demande pardon à monsieur, mais il y a une personne...

— Une personne? Que diable voulez-vous dire? Expliquez vous... Non, taisez-vous plutôt, dit Islington de mauvaise humeur.

— J'ai dit une personne, monsieur, pardon, un individu... pas un gentleman enfin... dans la bibliothèque...

Malgré sa colère contre lui-même et une sensation d'isolement qui avait soudain pesé sur son cœur, Islington ne put s'empêcher

de sourire. Tout en marchant vers la maison : — Pourquoi n'est-ce pas un gentleman?

— Pardon, monsieur, mais il n'entend rien aux usages. Il a pris mes deux mains comme je descendais du siége, devant la porte, et, les tirant très fort : « Allons, mettez-les dans vos poches, jeune homme. Vous attendez-vous donc à rencontrer un inspecteur, que vous tenez vos bras croisés comme ça? Prenez garde, mon fils, si vous vous gonflez tant, vous crèverez votre précieuse peau. » Et il demande monsieur. Par ici, monsieur!

Ils pénétrèrent dans le long vestibule gothique, et Islington ouvrit la porte de la bibliothèque. Au milieu de cette chambre, un homme était assis, les yeux baissés sur un large chapeau jaune à bords immenses et raides qu'il avait déposé devant lui. Ses mains pendaient entre ses genoux; mais l'un de ses pieds était ramené de côté vers sa chaise d'une façon toute particulière qui rappela aussitôt à Islington l'attitude d'un conducteur de diligence. L'instant d'après il s'élançait, les deux mains tendues, en criant : — Yuba Bill!

L'homme se leva, saisit Islington par les épaules, le fit pirouetter, l'embrassa, lui tâta les côtes à la manière d'un ogre bon enfant, lui secoua les mains avec frénésie, éclata de rire, puis d'un air consterné : — Comment m'as-tu donc reconnu? demanda-t-il.

Voyant que Yuba Bill se figurait être déguisé avec art, Islington, riant à son tour, allégua que ce devait être l'instinct.

— Et toi, dit Bill, le tenant à la longueur du bras et l'examinant avec curiosité, toi!.. penser... penser... un polisson qui n'était pas plus haut que le trait, parbleu! et que je chassais de la route à coups de fouet, un petit déguenillé, — car tu n'as jamais eu d'habits qui vaillent la peine qu'on en parle, — un petit va-nu-pieds changé en *sportsman!* — Avec horreur, Islington constata qu'il était encore en habit de bal.

— Tiens! tu es beau comme un garçon de restaurant... Alphonse! un pâté de foie gras et une omelette, Dieu te damne!

— Cher vieux camarade! disait Islington, qui riait aux larmes et qui essayait d'appuyer sa main sur la bouche barbue de Bill, mais vous,... il me semble que vous n'êtes plus tout à fait le même;... vous êtes malade, Bill, ou vous avez du chagrin.

En effet, lorsqu'il se tourna vers la lumière, Bill montra des yeux caves et beaucoup de cheveux blancs.

— C'est peut-être mon harnais neuf, dit-il avec beaucoup d'embarras. Quand je mets cette gourmette-là, et il montrait une chaîne massive à gros anneaux d'or, quand j'arbore cette étoile du matin, — il appuya le doigt sur une épingle si large qu'elle avait l'aspect

d'un emplâtre appliqué sur toute la chemise, — cela me pèse, vois-tu! Autrement je suis bien, mon garçon, très bien. — Mais il évitait le regard perçant d'Islington, et se détournait du jour.

— Vous avez quelque chose à me dire, Bill, reprit Islington brusquement; parlez donc!

Bill fit un mouvement vers son chapeau.

— Non, vous n'avez pas fait trois mille milles sans m'avertir pour me parler du vieux temps, quelque plaisir que cela dût me causer. Ce n'est pas votre manière, vous le savez bien. Personne ne viendra nous déranger ici, répondit-il à un regard interrogateur que Bill dirigeait vers la porte, et je suis prêt à vous entendre.

— D'abord donc, dit Bill, tirant sa chaise contre la sienne, réponds à une question, franchement et carrément.

— Questionnez, fit Islington en souriant.

— Si je te disais, Tommy, si je te disais aujourd'hui, ici même : Il faut que tu viennes avec moi, que tu quittes cet endroit pour un mois, une année, deux années peut-être, qui sait? pour toujours, — est-ce que rien ne te retiendrait? n'y aurait-il rien, mon garçon, que tu ne pusses quitter?

— Non, dit tranquillement Tommy. Je suis ici en visite. Je pensais partir aujourd'hui.

— Mais s'il s'agissait d'aller avec moi en Chine, au Japon, dans l'Amérique du Sud peut-être, irais-tu?

— Oui, répondit Islington, après une pause.

— Il n'y aurait rien, dit Bill se rapprochant et baissant la voix confidentiellement, j'entends aucune femme, tu comprends, Tommy, qui te retiendrait? Elles sont diantrement jolies par ici, et qu'un homme soit jeune ou vieux, Tommy, il y a toujours une femme qui est pour lui le mors ou le fouet...

Dominé par l'émotion amère avec laquelle il proférait cette vérité abstraite, Bill ne vit pas que le jeune homme rougissait légèrement lorsqu'il répondit : Non.

— Eh bien! écoute. Il y a sept ans, Tommy, je conduisais la diligence des pionniers de Gold-Hill. Comme je me tenais devant le bureau des messageries, le shérif du comté vient à moi et me dit : « J'ai ici un pauvre diable dont je suis chargé, qu'il faudrait conduire à l'asile de Stockton. Il est doux et tranquille, mais les voyageurs de l'intérieur ne se soucient pas de l'avoir pour compagnon. Auriez-vous quelque répugnance à le prendre sur le siége avec vous? — Je dis : — Non, qu'il vienne. » Quand je l'eus sur le siége, je vis que cet homme, Tommy, cet homme tranquille et doux, c'était Johnson! — Il ne m'avait pas reconnu, mon garçon, continua Yuba Bill, se levant et posant ses mains sur les épaules de

Tommy. Il ne savait plus rien de toi, ni d'Angel, ni du filon de vif-argent, ni même son propre nom. Il me dit que son nom était Skaggs, mais je savais bien que c'était Johnson. Il y a eu un temps, Tommy, où l'on m'aurait jeté à bas de mon siége avec une plume, un temps où, si les vingt-sept voyageurs de ma diligence s'étaient trouvés à la nage dans la rivière d'Amérique à cinq cents pieds au-dessous de la route, je n'aurais jamais pu expliquer pourquoi à la compagnie, jamais...

— Le shérif, reprit Bill rapidement comme pour empêcher Islington de l'interrompre, le shérif me dit qu'on l'avait amené au camp de Murphy trois ans auparavant, ruisselant d'eau et blessé à la tête, le cerveau dérangé; les gens de l'endroit l'avaient soigné. Quand j'appris au shérif que je le connaissais, il consentit à me le confier; je l'ai conduit à Frisco, Tommy, à Frisco, où je l'ai remis aux meilleurs médecins, payant sa pension de ma poche. Il n'a manqué de rien... ne me regarde pas comme cela, mon cher garçon, je t'en prie...

— Oh, Bill! et Islington, qui s'était levé, marcha en chancelant vers la fenêtre, — pourquoi m'avoir caché?..

— Pourquoi? parce que je n'étais pas une bête. Tu faisais ton chemin au collége, tu t'élevais dans le monde, tu y tenais bien ta place,... et lui, un vieux vagabond, mort ou peu s'en faut, et qui dans tous les cas aurait dû l'être depuis longtemps! Mais tu l'as toujours aimé plus que moi, dit Bill amèrement.

— Pardonnez-moi, fit le jeune homme, lui prenant les deux mains, je sais que vous avez agi pour le mieux; mais continuez...

— Il n'y a pas beaucoup plus à dire, et, autant que j'en peux juger, ce que je dis ne servira pas à grand'chose. Il était incurable, ont assuré les docteurs, étant atteint de ce qu'ils appellent monomanie, parlant toujours de sa femme, de sa fille, que quelqu'un lui avait volées autrefois, et complotant des vengeances contre ce quelqu'un-là. Et puis, il y a six mois, le gueux s'est évadé. J'ai suivi ses traces à Carson, à Salt Lake-City, à Omaha, à Chicago, à New-York, et ici.

— Ici!

— Ici! et c'est ce qui m'amène aujourd'hui. Qu'il ait ou non son bon sens, qu'il te cherche ou qu'il en cherche un autre, il faut que tu t'éloignes. Tu ne dois pas le revoir. Nous allons partir ensemble pour trois ou quatre ans; quand nous reviendrons, il sera mort ou il aura disparu. Viens! — Yuba Bill se leva.

— Ami, dit Islington, se levant aussi et lui prenant la main avec la même obstination tranquille qui jadis l'avait rendu cher à Bill, en quelque lieu qu'il soit, ici ou ailleurs, raisonnable ou monomane,

je le chercherai, je le trouverai. Chacun des dollars que je possède lui appartiendra, chacun des dollars que j'ai dépensés lui sera rendu. Je suis encore jeune, Dieu merci ! je peux travailler, et, s'il y a moyen de le tirer de ce misérable état, je l'en tirerai.

— Je savais, dit Bill avec une aigreur qui cachait mal son admiration évidente pour une si ferme volonté, je savais quelle espèce de fou tu étais, et je ne m'attendais à rien de mieux de ta part. Adieu donc ! Seigneur ! qu'est-ce qui vient là?

Il était à moitié chemin de la porte-fenêtre, mais tout à coup il recula, le visage pâle comme s'il n'y fût pas resté une goutte de sang, les yeux démesurément ouverts. Islington regarda : une jupe blanche venait de disparaître au coin de la vérandah.

— Ce doit être Mlle Masterman, dit-il à Bill presque évanoui dans un fauteuil. Qu'avez-vous donc?

— Rien, dit Bill faiblement. As-tu un peu de whisky à me donner?

Islington alla chercher des spiritueux qu'il fit boire à Yuba Bill :

— Qui est Mlle Masterman? demanda ensuite ce dernier.

— La fille de M. Masterman, sa fille adoptive, plutôt, je crois.

— Son nom?

— Je n'en sais, ma foi, rien, dit Islington, plus contrarié qu'il n'eût voulu l'avouer de cet interrogatoire.

Bill se dirigea de nouveau vers la fenêtre, la ferma, retourna vers la porte, regarda Islington en dessous, hésita, puis se rassit...

— Je ne t'ai pas dit que je m'étais marié, n'est-ce pas? demanda-t-il tout à coup en essayant de rire.

— Non, répliqua le jeune homme, moins surpris encore de cette nouvelle que de la manière dont elle lui était communiquée.

— Au fait, il y a trois ans de cela, Tommy, trois ans.

Islington, voyant qu'il s'attendait à ce qu'il répondît quelque chose, demanda vaguement : — Pourquoi vous êtes-vous marié?

— C'est cela! c'est bien cela! Je ne peux le dire exactement, mais j'ai épousé une diablesse,.. la femme d'une demi-douzaine d'autres individus.

Habitué apparemment à voir ses malheurs conjugaux tournés en ridicule, et n'apercevant aucune trace de moquerie sur le visage grave d'Islington, il changea de ton, et, avec moins d'affectation à l'insouciance, continua, en rapprochant encore sa chaise de celle du jeune homme : — Tout est sorti de là. Nous descendions la pente de Watson à fond de train une nuit, quand le messager me dit : « Il y a une querelle dans l'intérieur; mieux vaudrait arrêter. » J'arrête, et je vois sauter dehors une femme, puis deux ou trois individus qui juraient, tempêtaient et s'efforçaient d'entraîner quel-

qu'un. On s'explique; j'apprends que le mari de cette femme était ivre, qu'il l'avait insultée, frappée même dans la diligence, et pour cela on voulait le déposer sur la route. Sans moi, il y serait resté en effet; mais j'arrangeai les choses, et je fis monter la femme à côté de moi sur le siége. Nous voilà repartis. Elle était très blanche, Tommy; quant à cela, on ne peut dire le contraire; elle était de ces femmes très blanches qui ne rougissent jamais; elle ne pleurait jamais non plus. D'autres auraient pleuré; c'était drôle, elle ne pleurait pas... J'en fis la réflexion ce soir-là. Elle était grande, avec beaucoup de cheveux qui tombaient derrière sa tête, longs comme un fouet de peau de daim et à peu près de la même couleur. Elle avait des yeux qui fusillaient les gens à cinquante pas, de petites mains, de petits pieds. Enfin, quand elle sortit de l'état nerveux où elle était, qu'elle s'échauffa un peu et devint gaie, par Dieu! elle était belle, oui, ma foi, elle l'était!.. — Un peu honteux et troublé de son propre enthousiasme, il s'arrêta et reprit négligemment : — Ils sont descendus à Murphy.

— Et puis? dit Islington.

— Et puis je l'ai rencontrée souvent ensuite, et, quand elle était seule, elle montait toujours sur le siége pour me confier ses peines, et que son mari buvait, la maltraitait. Lui, je ne le voyais guère, car il était parti pour Frisco; mais avec elle, Tommy, je jouais franc jeu. J'avais pris l'habitude de la voir, et un jour je me dis : — Bill, ça ne peut pas durer ainsi. — Je demande mon changement sur une autre route. As-tu jamais connu Filltree, Tommy? demanda Bill, s'interrompant brusquement.

— Non.

— C'est que tu aurais pu entendre parler de lui?

— Non, répliqua Islington, impatienté.

— Eh bien! Filltree conduisait le courrier de White à Summit, à travers la North-Fork. Un jour il me dit : « Bill, c'est un mauvais gué que celui de la North-Fork. — Je lui réponds : — Je te crois. — J'y resterai un jour ou l'autre pour sûr, me dit-il. — Je réponds : — Pourquoi ne passes-tu pas le gué plus bas? — Est-ce que je sais? dit-il; mais je ne peux pas. » — Après cela, quand nous nous rencontrions, il me criait toujours : « La North-Fork ne m'a pas encore! » Un jour que j'étais à Sacramento, voilà Filltree qui vient à moi; il me dit : « J'ai renoncé à conduire le courrier à cause de la North-Fork; mais elle m'aura tout de même, Bill, bien sûr! » Il riait. Quinze jours après, on trouva son corps au-dessous du gué qu'il avait voulu traverser en descendant de Summit. Les gens ont dit que c'était sa bêtise; je prétends, moi, que c'était sa destinée.

Le lendemain du jour où j'avais changé de route pour prendre celle de Placerville, voilà que cette femme sort de l'hôtel, près du bureau des messageries. Son mari, me dit-elle, était malade à Placerville, — voilà ce qu'elle me conta, — mais c'était ma destinée, Tommy, ma destinée. Trois mois après, le mari avait pris une dose trop forte de morphine pour se débarrasser du *delirium tremens*, et il était mort. Il y a des gens qui disent qu'elle lui a donné la morphine; mais c'était sa destinée!

Un an après, je l'épousais,... la destinée, Tommy, la destinée!.. J'ai vécu trois mois avec elle, continua-t-il après un long soupir, trois mois! Ce n'est pas long pour un homme heureux! J'ai vu de bien mauvais jours dans ma vie, mais il y eut des jours dans ces trois mois-là qui me parurent plus longs qu'aucun autre jour de ma vie, des jours, Tommy, où je me demandais lequel de nous deux tuerait l'autre. J'ai fini. Tu es jeune, Tommy, et je ne vais pas te conter des choses que, vieux comme je le suis, je n'aurais pas crues possibles il y a trois ans.

Il garda le silence, son visage farouche tourné vers la fenêtre, ses poings fermés sur ses genoux. Islington eût voulu savoir où était sa femme.

— Ne m'en demande pas davantage, mon garçon. J'ai dit ce que j'avais à dire. — Avec le même geste que s'il eût jeté ses rênes devant lui, Bill se leva.

— Tu comprends, Tommy, pourquoi une petite promenade autour du monde me fera du bien. Si tu ne viens pas avec moi, peu importe, je partirai seul.

— Pas avant déjeuner, j'espère, dit une très douce voix, et Blanche Masterman entra tout à coup. Mon père ne me pardonnerait pas, si en son absence je permettais à un ami de M. Islington de s'en aller ainsi. Vous resterez, n'est-ce pas? Je vous en prie! Voulez-vous me donner le bras? Quand M. Islington aura fini de s'étonner, il nous suivra dans la salle à manger, et vous présentera.

— Je suis folle de votre ami, dit Mlle Blanche à Islington tandis qu'ils regardaient de la fenêtre du salon Bill qui, sa pipe courte à la bouche, flânait sous les arbres, mais il fait de singulières questions. Figurez-vous qu'il voulait savoir le nom de jeune fille de ma mère!

— C'est un honnête garçon, dit gravement Islington.

— Vous vous soumettez bon gré mal gré; mais vous m'en voulez au fond de vous garder, vous et votre ami; vous ne pouviez cependant partir avant le retour de mon père.

Islington sourit d'un air contraint.

— Et puis je trouve décidément qu'il vaut mieux nous séparer sous ces fresques. N'est-ce pas votre avis? — Elle lui tendit sa main effilée. — Dehors, au soleil, quand j'avais les yeux rouges, vous teniez terriblement à me regarder, ajouta-t-elle d'une voix dangereuse.

Islington leva ses yeux tristes sur les siens; quelque chose qui brillait entre les cils de la jeune fille trembla une seconde et tomba.

— Blanche!

Ses joues pâles étaient devenues roses, elle voulait retirer sa main; mais Islington ne le permit pas, il prit même dans ses bras Blanche tout entière, tandis qu'elle disait : — Êtes-vous bien sûr qu'il n'y ait rien, une femme s'entend, rien qui puisse vous retenir?

— Blanche! s'écria Islington d'un ton de reproche.

— S'il plaît aux gens de hurler leurs secrets à la fenêtre, tandis qu'une dame est couchée sur le divan de la vérandah en train de lire un mauvais roman, ils ne doivent pas s'étonner que la dame prête plus d'attention à leur entretien qu'à son livre.

— Alors vous savez tout, Blanche?

— Je sais,... voyons, je sais quelle espèce de fou vous êtes, et je n'attendais de vous rien de mieux! dit-elle, citant les paroles et imitant l'accent de Yuba Bill. Adieu!

Elle glissa de ses bras comme un innocent serpent de lait, et s'enfuit.

III.

Au doux bruit des vagues, de la musique et des voix légères, la lune dorée des nuits d'été se leva de nouveau sur Greyport. Elle vit des masses de rochers et de verdure, de vastes pelouses, de longues plages, une éblouissante étendue d'eau; elle distingua en fait d'objets particuliers une voile blanche près du rivage, un globe de cristal sur la pelouse et quelque chose qu'elle fit étinceler entre les dents d'un être humain qui escaladait le petit mur de Cliffwood-Lodge. Comme un jeune homme et une jeune femme passaient de l'ombre projetée par le feuillage dans une allée ouverte au clair de lune, cette silhouette, accroupie un instant, bondit en bas du mur et resta droite, immobile. C'était un vieillard aux yeux égarés : sa main tremblotante tenait un long couteau pointu, et dans cette attitude il était moins terrible que triste à voir, il faisait pitié plutôt que peur; mais la seconde d'après son couteau lui fut arraché, et il ploya sous la vigoureuse étreinte d'un homme qui apparemment venait de s'élancer du mur derrière lui.

—Dieu te damne, Masterman, cria le vieillard d'une voix rauque, je te tuerai à armes égales!

— Je m'appelle Yuba Bill, dit l'autre tranquillement; il est temps que ces mauvaises plaisanteries cessent.

— Oh! Je te connais... Tu es un ami de Masterman! Lâche-moi, Dieu te damne! lâche-moi donc, que je lui arrache le cœur... Où est ma Mary? où est ma femme?.. La voici! là! là-bas! Mary!

Il aurait crié, mais Bill appuya sa puissante main sur ses lèvres, en se tournant vers le point que paraissait regarder le vieillard : la forme de Blanche appuyée au bras d'Islington se dessinait au clair de la lune, sur le sable de l'allée.

— Rends-moi ma femme! gémissait sourdement Johnson entre les doigts qui l'étouffaient. Où est-elle?

Une expression de rage passa sur les traits de Yuba Bill. — Où est ta femme? répéta-t-il, repoussant le vieillard contre le mur et le tenant là comme dans un étau. Où est ta femme? — Johnson ferma les yeux, épouvanté de son rire sardonique et de son regard féroce. — Où est la femme de Jack Adam? Où est ma femme? Où est la diablesse qui a rendu fou un homme, qui de sa propre main a envoyé l'autre en enfer, qui m'a désolé, ruiné, perdu pour jamais? Où? Tu le demandes? Eh bien! elle est en prison à Sacramento, en prison, entends-tu? en prison pour meurtre, Johnson, pour meurtre!

Le misérable fit un effort pour respirer, se raidit, puis s'affaissa comme une masse inerte aux pieds de Yuba Bill. Par une révolution de sentiment soudaine, celui-ci tomba sur les genoux à ses côtés, et, le soulevant avec angoisse : — Regarde, Johnson, regarde pour l'amour de Dieu! c'est moi, Yuba Bill, et là-bas c'est ta fille et Tommy, ne te rappelles-tu pas Tommy, le petit Tommy Islington?..

Les paupières de Johnson s'entr'ouvrirent lentement. Il murmura : — Tommy,... oui, Tommy! Assieds-toi à côté de moi, Tommy, moins près du bord seulement... N'entends-tu pas comme la rivière siffle? Ne vois-tu pas comme elle me fait signe, comme elle écume par-dessus les rochers? Elle monte encore,... tiens-moi, Tommy, tiens-moi ferme, ne me laisse pas aller! Nous vivrons pour lui arracher le cœur, Tommy, nous vivrons, nous...

Sa tête retomba, et la rivière rapide, invisible à tous les yeux, sauf aux siens, bondit sur lui du sein de la nuit et l'emporta, non plus dans les ténèbres, mais par-delà les ténèbres, vers la mer lointaine, paisible et lumineuse.

BRET HARTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1873.

La politique est décidément une singulière chose, et on fait à notre malheureux pays une étrange condition. Depuis deux ans bien comptés maintenant, la France en est là, se relevant sans doute d'elle-même, par un effort de vitalité intime et invincible, mais réduite aussi trop souvent à rester la spectatrice fatiguée et désabusée de ces prétentions, de ces combinaisons inutiles qui se déroulent devant elle, qui ne lui représentent que du temps perdu et des déceptions toujours nouvelles. Elle ne songe qu'à vivre, cette France éprouvée et convalescente, elle n'aspire qu'à se raffermir, à retrouver cette sécurité suffisante et durable à laquelle a bien droit une grande nation qui ne veut pas rester livrée au hasard, et on ne néglige rien pour lui promettre ou lui préparer des crises inévitables, pour lui faire sentir qu'elle n'a pas de lendemain. On s'ingénie à la tenir en suspens entre un définitif qu'on ne peut pas lui donner, pour lequel il est difficile qu'elle ait un goût prononcé, puisqu'on ne peut pas même le lui définir, et un provisoire qu'on s'efforce de déconsidérer, de ruiner en le prolongeant. Elle demande aux partis une certaine pitié pour ses souffrances, un peu de raison, le sacrifice momentané de leurs fantaisies à l'intérêt public, et les partis n'ont à lui donner que des préjugés, des divisions, des haines égoïstes, une impuissance égale à leurs vaines passions. Elle demande au moins à ceux qui ont ses destinées entre leurs mains de s'occuper de ses affaires, d'avoir une idée simple et nette, de savoir dire ce qu'ils veulent, et ceux qui la gouvernent ou qui ont la prétention de la gouverner n'ont à lui offrir que cette situation où tout reste à la merci d'un conflit obscur, d'une délibération imprévue. Que se passe-t-il entre la commission des trente et le gouvernement? Quelles subtilités nouvelles de rédaction est-on arrivé à découvrir? A quels amendemens ou sous-amendemens s'est-on enfin arrêté? Tout est là. Tantôt c'est la paix, tantôt c'est la

guerre. Un jour, on est tout près de s'entendre, on s'est déjà entendu; un autre jour, on est sur le point de rompre, on touche à un éclat dans la confusion universelle. C'est la grande politique, à ce qu'il paraît!

Croit-on par hasard que ce soit là pour un pays un régime des plus sains et des plus réparateurs? Ne voit-on pas qu'on arrive ainsi sans le vouloir à creuser une sorte d'abîme entre ce qu'on appelle la politique des régions officielles et la France elle-même? On s'agite dans une atmosphère factice, on s'observe ou l'on se neutralise, on déploie toutes les ressources de la tactique ou de l'escrime parlementaire, et la France, qui n'est pas toujours au courant de ces savantes combinaisons, qui est comme un patient entre des médecins plus préoccupés de se contredire que de la guérir, la France finit par se demander définitivement où tendent toutes ces expériences, ces habiletés, ces antagonismes, dont elle n'a pas le secret. Pendant qu'on fait de la stratégie sans avantage pour personne, le public, le vrai public, qui est en dehors du tourbillon, en vient peut-être tout simplement à être assez sceptique, à laisser passer les conflits dont il n'attend rien, à juger les choses et les hommes pour ce qu'ils sont. A travers cette vie laborieuse et incertaine à laquelle on le soumet, il peut se faire une sorte d'éducation en voyant les partis à l'œuvre au moment présent comme dans le passé. Ce que la commission des trente se propose de lui offrir comme le fruit de sa prévoyance politique, il le saura bientôt. En attendant, une circonstance récente lui a permis du moins de voir dans quelles mains ont été ses affaires pendant quelque temps, et de comprendre jusqu'à un certain point comment toutes les forces, toutes les ressources mises en mouvement pendant la guerre n'ont eu d'autre résultat que d'aggraver les désastres dont le gouvernement impérial reste le premier auteur devant la France et devant le monde.

Lorsque la commission d'enquête, créée par l'assemblée dès ses premières séances, entreprenait cette grande révision de toutes les opérations et de tous les marchés de la guerre, elle commençait naturellement par l'empire, et les radicaux trouvaient alors qu'elle accomplissait une œuvre de justice patriotique, salutaire. La commission devait tout aussi naturellement rencontrer devant elle le radicalisme tout-puissant à Lyon, à Marseille, à Toulouse, pendant les cinq mois douloureux qui suivaient le 4 septembre. C'est là le nouveau procès instruit par la commission et porté récemment devant l'assemblée, où s'est déroulée pendant trois jours la discussion la plus ardente et la plus tumultueuse à l'occasion des marchés de Lyon. Au demeurant, de quoi s'agit-il? Ce que la patriotique population de Lyon a pu faire ou tenter pour la défense n'est point en question. Malheureusement ces efforts mêmes d'une population toujours courageuse ne pouvaient qu'être paralysés par une domination démagogique dont la commission a nécessairement retracé l'histoire

avec une sévère et impartiale fermeté. Cette dictature, née du 4 septembre, établie à Lyon, à côté du préfet, fonctionnant le plus souvent contre lui ou au-dessus de lui, ne s'est pas contentée d'arborer un drapeau qui n'était pas le drapeau français, qui n'avait qu'une signification révolutionnaire; elle s'est livrée à toute sorte de dépenses fantastiques. Il s'agit aujourd'hui de savoir par qui ces dépenses seront supportées, si l'état paiera les frais de la démagogie lyonnaise. La commission a fait équitablement deux parts en distinguant les dépenses qui pouvaient être justifiées de celles qui ne pouvaient être admises, et en proposant de renvoyer la question ainsi posée au gouvernement chargé de l'examiner, de soutenir au besoin les droits de l'état. C'était au début une affaire de marchés; bientôt, on le comprend, la politique s'en est mêlée, les passions se sont animées, les récriminations, les apostrophes, ont jailli comme des éclairs de la droite et de la gauche. L'ancien préfet, qu'on n'avait pourtant pas traité trop sévèrement parce qu'il avait été lui-même le prisonnier des démagogues lyonnais, M. Challemel-Lacour, a cru devoir se défendre, et il a fini par rester exposé à l'accusation la plus grave, celle d'avoir donné l'ordre sommaire de fusiller des mobiles de la Gironde commandés par M. de Carayon-Latour. Un ancien membre du conseil de Lyon, M. Ferrouillat, s'est défendu, lui aussi, longuement, compendieusement. Le rapporteur de la commission, M. L. de Ségur, a maintenu avec une habile modération tout ce qu'il avait dit. M. le duc d'Audiffret-Pasquier lui-même s'est porté au feu, reprenant une offensive hardie. Bref, sur toute la ligne, la politique l'a emporté, et une discussion de finances s'est terminée par le vote d'un ordre du jour dont le premier mot est la réprobation du drapeau rouge arboré à Lyon pendant la guerre. Ce vote, il faut le dire, a réuni plus de 500 voix. Le drapeau rouge a été abattu d'un coup de scrutin tout comme s'il flottait encore sur l'hôtel de ville de Lyon.

Rien de mieux, l'assemblée a voulu, puisqu'elle en trouvait l'occasion, frapper une fois de plus le sinistre emblème de la guerre civile. L'intérêt politique a été satisfait; mais, si la politique a joué le plus grand rôle dans cette discussion passionnée, ce n'est point en vérité le côté le plus curieux de ces affaires de Lyon. Ce qu'il y a de caractéristique, de profondément instructif, c'est cette gestion administrative et financière dont la commission a raconté la prodigieuse histoire. Ainsi on remet de l'argent à un aventurier qui en garde la moitié après être allé se mettre en sûreté à Genève, et à cet émissaire de confiance on fait souscrire une obligation de remboursement à l'état, qui est censé lui avoir prêté la somme simplement dérobée! On a besoin de fusils, on expédie en Italie, à Turin, un menuisier, membre du conseil municipal. Ce menuisier, envoyé en mission par la commune lyonnaise, se garde bien naturellement de recourir au consul de France, c'eût été trop com-

pliqué! Il s'adresse directement à un officier italien pour la vérification des armes. Or cet officier vérificateur d'armes, c'est tout simplement le vendeur lui-même qui a négocié l'opération sous un prête-nom, et qui fait payer plus de 30 francs à la ville de Lyon ce que le gouvernement français a déjà refusé au prix de 18 francs. Les armes arrivent enfin, elles ont subi des avaries, il faut les réparer : cette fois on choisit dans le conseil municipal un *tulliste* pour présider à la réparation! Il y a dans cette histoire des marchés un personnage suédois qui traite avec la ville, avec le préfet, pour une fabrication de cartouches. On lui avance 200,000 francs, il fournit en deux mois ce qu'il aurait dû fournir en un seul jour; on ne lui témoigne pas moins la plus grande confiance, au point de renouveler les marchés qui ne sont pas exécutés, et les traités sont si bien passés que la ville de Lyon vient d'être condamnée récemment par les tribunaux à payer près de 500,000 francs au fabricant de cartouches, qui n'a rien fourni, mais qui a pu prouver que c'était la faute du comité lyonnais.

Ainsi on procède, dépensant l'argent sous toutes les formes, encourageant et payant toute sorte d'inventions bizarres, les « camps roulans, » les « sacs-boucliers, » les « cuirasses, » etc. Les plus sincères ou les plus naïfs de cette administration avouent qu'ils manquaient d'expérience, qu'on vivait dans un temps où il fallait à tout prix des armes, des munitions, et où ceux qui venaient en réclamer parlaient de fusiller aussi facilement qu'ils auraient dit : « Comment vous portez-vous? » C'était en effet un temps étrange. Il n'y a point eu de malversations, dit-on. Il se peut, la commission n'est point allée jusqu'à élever une semblable accusation. C'est simplement, si l'on veut, le règne de l'arbitraire dans le domaine financier, de l'incapacité dans l'administration d'une ville qui porte aujourd'hui la responsabilité de ce qu'elle n'a pas pu empêcher; mais ce qu'il y a de grave et de peu rassurant, c'est que les intérêts de Lyon sont restés dans les mêmes mains et courent les mêmes dangers, si bien que cette discussion récente des marchés, en révélant un si triste passé, a fait renaître plus que jamais la question de l'organisation municipale de la grande cité du Rhône. L'assemblée s'en est émue, M. le ministre de l'intérieur n'a point caché ses préoccupations, il a nettement déclaré qu'on ne pouvait pas laisser se prolonger cette situation, que le moment était venu d'aviser. C'est le résultat le plus clair de ce procès des marchés de Lyon, où le radicalisme s'est montré dans le faste de son incapacité, et où le pays, lui aussi, a pu voir ce que deviendraient ses affaires le jour où, sous prétexte de consacrer le triomphe de ce qu'on a bien voulu appeler les « nouvelles couches sociales, » l'esprit de désorganisation révolutionnaire entrerait en maître dans l'administration des intérêts locaux.

On gagnerait beaucoup plus à s'occuper de toutes ces affaires sérieuses

de l'ordre administratif, moral, politique, financier, dût l'esprit de parti s'y mêler parfois, qu'à se jeter dans les conflits de pouvoirs et dans toutes ces questions insolubles d'organisation définitive ou provisoire qui ne font que tenir les passions en éveil et créer une incertitude universelle. La commission des trente est aujourd'hui le grand tribunal devant lequel s'agitent ces questions insolubles, en attendant qu'elles aillent se dérouler devant l'assemblée elle-même. Or, depuis deux mois et plus qu'elle est réunie, cette commission, à quoi est-on arrivé? Le vote du 29 novembre qui lui a donné naissance disait qu'elle devrait chercher les conditions de la responsabilité ministérielle et régler les attributions des pouvoirs publics. C'était un moyen de concilier la politique dont la commission Kerdrel avait été l'expression trop accentuée et la politique du gouvernement, qui croyait nécessaire de ne pas se borner à une question unique, de donner à la situation actuelle la garantie d'une organisation plus complète, mieux définie. Malheureusement la difficulté consistait à découvrir le point de jonction de ces deux politiques, à résoudre un problème déjà fort épineux et aggravé par toutes les arrière-pensées, par tous les sous-entendus qui se cachaient sous le vague même des expressions. A-t-on réussi par le fait à trouver les conditions vraies de cette responsabilité ministérielle qu'on veut fonder? A-t-on songé sérieusement à délimiter la sphère respective et les attributions des pouvoirs publics? Est-on parvenu enfin à opérer une transaction entre la majorité et le gouvernement?

Certes cette œuvre de la commission des trente est une des choses les plus curieuses qui existent. On a commencé d'abord par s'observer, la commission paraissant attendre ce que M. le président de la république pourrait proposer, le gouvernement de son côté attendant que la commission dévoilât ses intentions. On s'est mis peu à peu à discuter; on a cheminé péniblement, laborieusement, à travers les complications qu'on se créait le plus souvent à soi-même. La commission a cédé un peu, résisté beaucoup et dissimulé ses réserves sous un appareil de dispositions et d'amendemens, conçus de façon à rendre à peu près impossible ou illusoire ce qu'on a l'air de faire. M. le président de la république est allé exposer ses idées, ses préoccupations; il a parlé avec sa familière et spirituelle habileté, en homme qui sonde le terrain, qui sait mêler la franchise à la finesse, l'esprit de conciliation à une certaine ténacité, et en fin de compte on est peut-être moins avancé que le premier jour. On a trouvé le moyen de faire l'œuvre la plus étrange du monde, une œuvre incohérente, puérile et inefficace, parce qu'elle se ressent d'une méfiance mutuelle, parce qu'elle s'est accomplie au milieu des préventions, des susceptibilités, des excitations de l'esprit de parti, représenté dans la commission sans nul doute, et toujours aux aguets autour de cette réunion des trente pour envenimer les choses les plus simples par les in-

terprétations passionnées et excitantes. C'est là en effet un des côtés curieux et un des dangers de cette situation où l'on semble passer le temps à compliquer les difficultés en paraissant les éluder. La conciliation, elle est toujours sans doute une sorte de nécessité supérieure qui s'impose, qui fait sentir sa puissance aux plus récalcitrans; au fond, on la désire, on doit la désirer. Ce qui la compromet, c'est l'intervention incessante de l'esprit de parti dénaturant tout, ravivant de son mieux les divisions et les mésintelligences, mettant aux prises les amours-propres et les susceptibilités.

Depuis qu'on est à la poursuite de cette conciliation nécessaire, l'esprit de parti est occupé à défaire chaque matin par les commentaires et les excitations ce qu'on avait cru fait la veille. Que M. Thiers accepte les conditions auxquelles on veut le soumettre, qu'il se fasse un devoir de dissiper tous les ombrages, d'aplanir toutes les difficultés, aussitôt les partisans de la majorité de la commission ne dissimulent plus leur orgueil, ils triomphent de ce qu'ils appellent la défaite du pouvoir exécutif! Ils ont réussi à réduire, à humilier le président de la république! ils ont raturé le message et contraint M. Thiers à se désavouer, à faire amende honorable! Que les concessions viennent de la commission, aussitôt on triomphe d'un autre côté en représentant ces concessions comme une marque de faiblesse, comme une retraite intéressée devant l'animadversion du pays. On raille les trente sur leurs prétentions qu'ils n'osent pas pousser jusqu'au bout; on encourage M. Thiers à tenir ferme, à ne rien céder, à braver le conflit, s'il doit y avoir conflit, et on irait presque jusqu'à lui suggérer des pensées de dictature contre l'assemblée. Ces excitations en sens contraire ne produisent pas tout leur effet sans doute, elles dénaturent tout et obscurcissent tout en faisant renaître les défiances et les malaises. Ce qu'on avait accepté pour le bien de la paix, on ne l'accepte qu'à demi, on ne l'accepte plus même quelquefois sous la pression des partis, sous le coup des interprétations injurieuses, et c'est ainsi qu'on arrive à ne plus même savoir si on s'entend ou si on ne s'entend pas. M. le duc de Broglie, qui vient d'être nommé rapporteur de la commission des trente, aura certes rendu un service éminent, s'il porte la lumière dans ces confusions, s'il apaise toutes ces dissensions par l'habileté modérée de son langage, et surtout s'il ramène à des termes simples et équitables la transaction qui se négocie si péniblement depuis deux mois.

Cette transaction est toujours nécessaire. Le meilleur moyen de la réaliser, c'est de rester dans la simple vérité d'une situation qui n'est point facile assurément, mais qu'on n'améliore pas en méconnaissant ou en essayant de violenter la nature des choses. Que la commission des trente réserve dans un préambule à l'assemblée un droit constituant que personne ne lui dispute sérieusement, soit; puisqu'on ne se sent pas

en mesure d'user de ce droit, encore faut-il savoir se prêter à cette nécessité des choses dont on subit l'inexorable loi. Que veut-on faire? Il y a dans l'œuvre de la commission des trente une partie aussi malheureuse que possible, c'est celle à laquelle on attache le plus de prix, dont on s'est le plus occupé, qui reste visiblement le premier et le dernier mot d'un projet si laborieusement combiné, c'est la partie qui touche à ce qu'on appelle le règlement des attributions des pouvoirs publics. Cela signifie tout bonnement la définition, c'est-à-dire la restriction des rapports de M. Thiers avec l'assemblée. M. Thiers, on le sait, ne communiquerait plus avec l'assemblée que par des messages, et même, s'il est autorisé à comparaître par exception, le discours qu'il pourrait prononcer ne serait encore qu'un message oral. Ses interventions sont prévues, réglées, limitées, comme dans un code de l'étiquette. La majorité des trente a cru prendre toutes ses précautions, et elle ne fait en définitive qu'une œuvre assez puérile qui risquerait fort d'exposer les pouvoirs de notre pays à un rôle un peu ridicule, en les assimilant à des Chinois cérémonieux, selon la malicieuse expression de M. le président de la république lui-même. Imagine-t-on en effet l'assemblée s'arrêtant tout à coup dans une discussion parce que le chef du gouvernement manifeste par un message le désir d'être entendu, le président de la république arrivant le lendemain pour prononcer son discours, puis se retirant, laissant l'assemblée à sa délibération, sauf à demander par un second message à se faire entendre de nouveau? Est-ce bien sérieux? Tout cela valait-il qu'on discutât avec un chef de gouvernement sur des mots, sur des nuances d'expression? On parle souvent du caractère tout personnel de la situation et du pouvoir de M. Thiers; c'est justement la commission qui se plaît à mettre en relief et à consacrer ce caractère tout personnel. Elle fait une ombre de constitution, une organisation politique pour un homme, et cela est si vrai que, si M. Thiers disparaissait, s'il y avait un autre chef de gouvernement, même avec la république plus ou moins provisoire que nous avons, toutes ces combinaisons s'évanouiraient d'elles-mêmes. On laisse trop voir que c'est à la puissance de parole, à l'éloquence de M. Thiers qu'on veut mettre le frein, et quand on dit qu'on espère ainsi éviter les conflits qui peuvent naître des hasards d'une discussion, ce n'est pas encore bien sérieux, puisqu'on n'évite rien, puisque ces conflits peuvent certainement se produire, que M. Thiers assiste ou n'assiste pas à une discussion. M. le président de la république avait donc raison de dire : « Vous ne vous êtes occupés que de moi. » Il parlait dans un esprit de conciliation patriotique lorsqu'il ajoutait : « Je me résigne à ce qui a l'air d'une attaque dirigée contre moi. » Comment veut-on que le pays attache quelque importance à ces combinaisons fragiles, à ces toiles d'araignée tendues autour d'un homme qu'on veut

réduire au silence en acceptant ses services, parce qu'on ne croit pas pouvoir faire autrement?

M. Thiers se résigne cependant, il se soumet à ce qu'on veut lui imposer; mais à quelle condition? Il l'a dit à la commission des trente : il accepte tout ou peu s'en faut, à la condition que ce qui a trait à sa situation personnelle soit complété par un programme que M. Dufaure a lu, qui contient l'obligation de s'occuper « à bref délai » de la création d'une seconde chambre, d'une loi électorale, de l'organisation du pouvoir exécutif dans l'interrègne entre la dissolution de l'assemblée actuelle et la réunion de deux chambres nouvelles. Ici le gouvernement à son tour n'a-t-il pas donné un prétexte à toutes les interprétations? Cette expression « à bref délai, » qui a été mal comprise, qui a sonné aux oreilles de certains membres de la commission « comme le glas funèbre de l'assemblée actuelle, » cette expression n'est-elle pas au moins inutile? De toute façon, que l'expression soit dans la loi ou qu'elle n'y soit pas, il faudra toujours un certain temps pour élaborer toute cette organisation dont on parle, et ce n'est pas la peine de se placer sous le coup de ce « bref délai; » mais ce qu'il y a de plus grave, c'est cette prévision d'un interrègne pendant lequel le pouvoir exécutif resterait seul chargé de la direction des affaires du pays. Il y a ici évidemment une méprise de langage. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'interrègne. L'assemblée actuelle n'a point à se dissoudre avant la réunion de l'assemblée qui lui succédera, ou des deux chambres qui partageront après elle le pouvoir législatif. C'est ce qui arrivait en 1849 lorsque l'assemblée constituante faisait place à l'assemblée législative sous un régime déjà constitué. Qu'on ait la pensée de lier à un certain ensemble d'institutions organiques la prolongation des pouvoirs de M. Thiers, c'est une autre question; mais alors mieux vaut aller droit au but et formuler nettement une proposition qui s'explique d'elle-même par les éminens services de M. le président de la république. La commission des trente a bien facilement saisi ce prétexte pour écarter au moins une partie du programme lu par M. le garde des sceaux. Le gouvernement, de son côté, maintiendra-t-il ce programme dans son intégrité? En d'autres termes, arrivera-t-on d'accord devant l'assemblée, ou bien commission et gouvernement porteront-ils de nouveau leur différend devant la chambre comme au 29 novembre? Voilà la question. Il restera toujours vrai que tout ce travail plein d'arrière-pensées, de réticences et de sous-entendus, semble bien peu en rapport avec la situation réelle du pays, qu'au lieu de se perdre dans toutes les subtilités de l'esprit de parti depuis deux mois, le mieux eût été de voir simplement les choses, d'accepter ce qu'on ne peut éviter, d'opposer l'accord permanent, nécessaire, de l'assemblée et du gouvernement à toutes les difficultés extérieures ou intérieures dont la France est réduite à triompher chaque jour laborieusement.

Les affaires du monde vont comme elles peuvent pour les plus heureux aussi bien que pour les plus éprouvés. Les favorisés, les victorieux, n'ont-ils pas eux-mêmes leurs embarras, qui naissent parfois de leurs succès? Tant qu'il ne s'agit que de se partager des lauriers et des milliards, tout va bien en Allemagne, et pendant que nous en sommes à savoir ce qui sortira de la commission des trente, la Prusse s'occupe de consacrer une partie de la rançon que nous lui payons, — sur laquelle on vient encore de lui compter 200 millions, — au développement de ses forces. Le conseil fédéral vient de voter une somme de 255 millions de francs pour la transformation et l'agrandissement des places fortes de l'empire. D'autres sommes considérables ont été affectées à ces malheureuses places de l'Alsace et de la Lorraine qu'on peut fortifier aujourd'hui contre nous. Est-ce à dire cependant que tout soit facile dans la situation intérieure de la Prusse, que M. de Bismarck lui-même, le premier personnage de l'empire après l'empereur, soit aussi assuré qu'on le croirait dans ce pouvoir qu'il s'est fait? Tout indique au contraire qu'il y a des difficultés intimes dont la dernière crise ministérielle de Berlin a été le symptôme, et qui survivent à cette crise. M. de Bismarck a récemment prononcé devant la chambre prussienne deux discours où il s'efforce de tout expliquer, de tout pallier, et où il ne laisse pas moins entrevoir, à travers les habiletés de son langage, qu'il a des luttes à soutenir, des embarras à surmonter. Depuis qu'il a cessé d'être président du conseil de Prusse, sa position n'a pas diminué, puisqu'il est toujours chancelier de l'empire; il est assez sensible toutefois qu'il n'est pas entièrement satisfait, que son ambition est mal à l'aise, qu'il n'a peut-être pas obtenu l'omnipotence qu'il rêvait, et il ne laisse pas d'avoir quelquefois d'assez singulières libertés de langage à l'égard du maître qu'il a fait empereur. Il est vrai que, par une compensation naturelle, dans l'entourage de l'empereur, dans le parti militaire, on ne se gêne guère à l'égard du chancelier, dont on ne conteste pas les services, mais qu'on accuse volontiers de se faire la part du lion dans des succès dont il n'a été que l'auxiliaire, qu'on aurait obtenus sans lui. Il n'y a pas bien longtemps, un membre de la famille royale disait de lui : « Il ne croit pas avoir été assez récompensé, il nous considère comme des ingrats, et, si les circonstances s'y prêtaient, il serait un nouveau Wallenstein. »

C'est beaucoup dire; mais enfin cela prouve qu'il y a des gens qui se détestent à Berlin, et d'un autre côté on en vient à s'apercevoir que dans cette vertueuse Allemagne, où l'on parle si souvent des corruptions de la France, il y a des fonctionnaires qui vendent des concessions de chemins de fer, comme vient de le prouver une discussion curieuse qui a eu lieu dans les chambres prussiennes. On finit par reconnaître que tout ce qu'il y a d'immoralité dans le monde n'est pas à Paris, que la dépravation se déploie à Berlin dans des proportions crois-

santes, au point de devenir un sujet de préoccupation et une menace. L'excès de la population dans la capitale amène une altération des mœurs et des troubles qui ne sont pas toujours sans danger, tant il est vrai que la victoire elle-même ne préserve pas de ces accidens intérieurs qui à un moment donné peuvent devenir pour un pays une véritable faiblesse!

Voilà donc une révolution nouvelle en Espagne, mais celle-ci est en vérité d'une espèce particulière. Elle n'est pas sortie d'une sédition populaire ou militaire, elle s'est accomplie sans effort, comme la conséquence naturelle de toute une situation. Le roi Amédée Ier vient tout simplement d'abdiquer la couronne qu'il a portée deux ans. Tout ce qu'on peut dire, c'est que pendant ces deux années il a joué son rôle en prince modeste et honnête. Roi constitutionnel, soutenu au pouvoir par les radicaux, il a vu passer les chambres et les ministères, et ne s'est jamais refusé à rien dès qu'il distinguait une apparence de majorité. Il a essayé de tout; le moment est venu où il s'est aperçu qu'il ne pouvait plus rien, que, par sa qualité d'étranger, il aurait de la peine à trouver la popularité dans le pays le plus susceptible et le plus jaloux de sa nationalité, que, par son bon sens, par sa fidélité aux lois, il ne pouvait rendre la paix, l'ordre à cette nation toujours agitée; se laisser entraîner d'un autre côté vers les coups d'état, il ne le voulait pas. Alors il a préféré se retirer comme un fonctionnaire dégoûté d'une position ingrate; tout cela, il l'a fait aussi régulièrement que possible, il a notifié sa résolution aux cortès par un dernier message, et il a pris le chemin de fer, laissant l'Espagne libre de disposer d'elle-même comme elle le voudrait, mais fort embarrassée à coup sûr de cette liberté qu'elle retrouve dans les conditions les plus difficiles, les plus périlleuses où elle se soit trouvée placée depuis longtemps.

Que bien des causes diverses aient contribué à inspirer cette résolution suprême au roi Amédée, ce n'est pas douteux. Il y a ce qu'on pourrait appeler la cause générale, la situation même faite à la péninsule par le règne prolongé du radicalisme, cette situation où en quelques années l'Espagne s'est vue avec sa grande colonie de Cuba à peu près perdue, avec sa dette doublée, avec son crédit menacé et sa tranquillité intérieure toujours en péril. Il y a aussi les causes plus immédiates, celles qui ont déterminé la dernière crise. La plus apparente de celles-ci est ce qui est arrivé au sujet d'un général d'artillerie qui avait été compromis autrefois dans une insurrection, et dont la promotion récente à un commandement supérieur en Catalogne a provoqué la démission de tout le corps d'officiers de l'artillerie espagnole. C'est sur ce dernier point, à ce qu'il paraît, que le roi et son ministère se sont trouvés en conflit. Le roi tenait à respecter les susceptibilités de tout un corps d'officiers, et il ne voulait pas laisser au général Hidalgo le commandement qu'on lui avait donné. Le ministère a essayé de peser sur la volonté du

souverain en se faisant décerner un vote de confiance dans les chambres justement au sujet de cette nomination du général Hidalgo; il voulait accepter la démission de tous les officiers de l'artillerie, au risque de désorganiser cette partie de l'armée. Le roi s'est senti blessé dans sa dignité, il a compris le danger qu'il pouvait y avoir à jeter dans l'armée ce ferment de désordre, et il a préféré partir. Le premier usage que les chambres ont fait de leur pouvoir a été la proclamation de la république et l'organisation d'un gouvernement où figurent les républicains les plus connus de l'Espagne, M. Figueras, M. Pi y Margall, M. Emilio Castelar.

Voilà donc une république nouvelle naissant à l'improviste au-delà des Pyrénées. On ne pouvait peut-être pas faire autrement dans l'état de profonde désorganisation où sont tous les partis monarchiques; mais, il ne faut pas se le dissimuler, cette république se trouve en face de singulières difficultés dès sa naissance, et la première de toutes, c'est l'insurrection carliste qui a depuis un an envahi les provinces du nord, qui dans ces derniers temps a pris un caractère menaçant en Catalogne, en Navarre, dans les provinces basques. La république proclamée à Madrid risque bien de donner des forces nouvelles à cette insurrection, et pour combattre les carlistes on va se trouver avec un régime inspirant peu de confiance, avec des partis prompts à saisir l'occasion de reparaître sur la scène, avec une armée désorganisée et des finances compromises. Que la république ne soit pas le premier acte d'une guerre civile universelle au-delà des Pyrénées, c'est pour le moment tout ce qu'on peut souhaiter de mieux à l'Espagne.

Il y a des problèmes d'équilibre entre les peuples qui s'agitent un peu partout et sous toutes les formes. La reine d'Angleterre, en ouvrant ces jours derniers le parlement, faisait une allusion discrète, mais suffisamment significative, à une question de ce genre, dont la presse anglaise s'est vivement émue, dont la diplomatie elle-même s'est occupée et s'occupe encore, puisque c'est pour cela qu'un envoyé spécial du tsar, le comte Schouvalof, est allé récemment à Londres. Il est vrai qu'il ne s'agit point ici de l'Europe, il s'agit de l'Asie centrale, où la puissance anglaise et la puissance russe, toujours en conflit d'influence, s'observent depuis longtemps avec l'arrière-pensée qu'elles pourront se voir de plus près et se heurter à un moment donné.

Évidemment, c'est une grosse affaire, quoiqu'on puisse dire que c'est l'affaire de l'avenir bien plus que du présent. La question de l'avenir est de savoir quelle est l'influence ou la domination qui finira par prévaloir dans ces contrées à peine explorées, toujours agitées du centre de l'Asie, qui sont entre la Chine et la mer Caspienne, entre le Syr-Daria et la Perse, qui se débattent sous la surveillance de ces terribles voisins, les Anglais et les Russes. Depuis un siècle, l'Angleterre a sans cesse accru son empire de l'Inde ; depuis quarante ans surtout, elle a étendu ses possessions vers le nord et l'ouest, tantôt par la conquête et l'an-

nexion directe, tantôt par une protection imposée à des états vassaux et subordonnés. Elle est arrivée ainsi à fonder sa prépondérance dans l'Afghanistan, dont elle a fait son poste avancé vers la Perse et la Tartarie indépendante. La Russie, de son côté, a marché à pas de géant; elle s'est établie sur la mer d'Aral. Il y a quelques années déjà, elle allait jusqu'à Taschkend, Khojend et Samarkand. Il est bien clair que dans ce double mouvement des Anglais vers le nord, des Russes vers le sud, on doit finir par se rencontrer; mais on n'en est pas là. Entre la Russie et l'Angleterre, il y a cette région du Turkestan, cette fourmilière de peuplades barbares, ces espaces immenses aussi difficiles à franchir pour une armée régulière que pour le commerce. Ce n'est pas de sitôt qu'on pénétrera définitivement dans ce monde rebelle à la civilisation. Dès ce moment cependant, cette question, que l'avenir seul résoudra, apparaît par intervalles comme une menace. Le Turkestan est un ensemble de principautés, de khanats, dont les plus importans sont ceux de Khiva, de Bokhara. Il y a là mille difficultés obscures, insaisissables, de souveraineté ou de protectorat, qui intéressent la Russie et l'Angleterre aussi bien que la Perse et la Chine. Ces khans, dont quelques-uns sont tributaires des Russes ou des Anglais, qui sont souvent occupés à se faire la guerre entre eux, s'entendent du moins sur un point : ils rançonnent, ils pillent les voyageurs, ils retiennent les étrangers prisonniers, et ils les réduisent quelquefois en esclavage. C'est la grande raison, ou, si l'on veut, le prétexte des interventions et en définitive des progrès de la Russie; c'est encore pour cela que se prépare une expédition nouvelle contre Khiva. La Russie veut aller délivrer des prisonniers que retient le khan de Khiva; elle veut imposer le respect de ses nationaux et des étrangers, s'assurer des garanties qu'elle se chargera de rendre efficaces.

C'est là justement que la question se précise et s'aggrave. L'expédition russe projetée pour le printemps aura-t-elle pour résultat l'occupation de Khiva? Si la Russie, en se rapprochant, parvient à exercer sa prépotence sur la Perse soit par la pression de la force, soit par des traités, si elle s'avance vers Bokhara, n'est-elle pas en position de menacer sérieusement Hérat, la clé de l'Afghanistan, Caboul, Péshawer, les possessions britanniques de l'Inde? L'espace qui sépare les deux puissances n'est-il pas dangereusement diminué? De là les vives préoccupations qui se sont manifestées à Londres. Les Anglais voudraient que la campagne qui se prépare n'aboutît pas à une occupation permanente, qu'entre la Russie et l'Inde britannique il restât toujours une certaine zone neutralisée. L'expédition de Khiva a ravivé ces inquiétudes; en réalité, il y a entre les deux gouvernemens une négociation à peu près permanente à ce sujet depuis plusieurs années. Lord Clarendon s'en était déjà occupé lorsqu'il était ministre des affaires étrangères. Au mois d'août dernier, lord Grandville adressait à l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg,

une dépêche par laquelle il proposait un arrangement fixant une limite que la Russie ne pourrait franchir, et le prince Gortchakof acceptait volontiers le principe de la délimitation en modifiant quelque peu la limite elle-même. Le comte Schouvalof n'est allé récemment à Londres, comme envoyé confidentiel du tsar, que pour rassurer les Anglais, pour prodiguer les explications au sujet de cette expédition de Khiva qui a réveillé tous les ombrages. On en est là maintenant.

L'Angleterre a-t-elle obtenu toutes les garanties qu'elle désire? Est-elle arrivée à une solution diplomatique précise? Aucun acte ne l'indique. La Russie sera modérée, elle n'imposera pas au khan de Khiva des conditions de nature à justifier une occupation, elle ne s'avancera pas plus qu'il ne faut. Pour le moment on est rassuré, puisqu'on veut l'être; mais il est évident que dans l'esprit des Anglais il reste un certain doute, comme une vague méfiance de l'avenir. Ils sentent que cette question n'est qu'ajournée, qu'elle renaîtra, que cet antagonisme qui s'agite dans l'Asie centrale n'est point apaisé parce qu'il ne peut pas l'être. Dans toutes les affaires qu'ils ont eues depuis quelque temps, et qui ont été pour eux la source d'assez cuisantes déceptions, c'est de leur puissance qu'il s'agit, quelquefois de leur orgueil, et ce qu'il y a de caractéristique, c'est que les mécomptes de l'Angleterre commencent avec les désastres de la France : tant il est vrai qu'il y a une intime solidarité entre les peuples faits pour représenter la civilisation libérale, qu'il ne suffit pas d'abandonner un allié, de se retrancher dans une indifférence égoïste pour garder le monopole du succès et du bonheur dans ses propres affaires!

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS. — Reprise de *MARION DELORME*, par M. Victor Hugo.

« C'est quelque chose, c'est beaucoup, c'est tout pour les hommes d'art, dans ce moment de préoccupations politiques, qu'une affaire littéraire soit prise littérairement. » Ainsi parlait M. Victor Hugo, lorsqu'il publiait au mois d'août 1831 ce drame de *Marion Delorme*, qui venait d'être représenté à la Porte-Saint-Martin. On devine le plaisir que nous éprouvons à retrouver ces paroles dans la préface du drame, au moment où la Comédie-Française le remet sous nos yeux. Oui, prenons littérairement les choses littéraires, ne mêlons pas la politique à l'art, n'appelons pas des manifestations de parti au secours d'un poète qui est de taille à se défendre lui-même. Quiconque tient une plume est intéressé

au respect de ce principe : il s'agit à la fois et de la dignité de la poésie et de la liberté de la critique.

Nous sommes donc libres d'apprécier *Marion Delorme* et ses nouveaux interprètes, nous pouvons louer sans embarras et blâmer sans scrupule, bieu assuré qu'on ne nous accusera ni de passion ni de parti-pris. Blâme ou éloge d'ailleurs, est-ce bien de cela qu'il est question aujourd'hui? Est-ce que tout n'a pas été dit depuis longtemps sur la valeur et les défauts de cette œuvre juvénile? En reprenant le plus ancien et, selon de très bons juges, le meilleur des drames que M. Victor Hugo ait écrits, la Comédie-Française nous fournit l'occasion d'une étude très particulière. Il s'agit moins de juger un ouvrage que de comparer les impressions d'autrefois avec celles de l'heure présente, de chercher ce qui a vieilli et ce qui est resté jeune, d'examiner si telle partie qui nous paraît longue et froide était mieux reçue de nos aînés, si la critique d'il y a quarante ans avait négligé ses devoirs, enfin si les modifications du goût public attestent un progrès ou une décadence.

En 1873 comme en 1831, la première impression, comment le nier? c'est celle d'une œuvre pleine de poésie, non pas de cette poésie qui vient de l'âme, qui jaillit des élans du cœur, qui atteste la connaissance ou l'instinct de la vie morale, mais de celle qui relève surtout de l'imagination et qui se manifeste par la richesse du style. L'auteur de *Marion Delorme* n'est pas un génie dramatique, c'est un poète en quête de poésie. Il lui faut des occasions de faire sonner ses rimes et de déployer ses images. Il cherche des situations où le virtuose puisse se donner carrière. Il y a en lui une force lyrique impatiente, rugissante, qui va grandir et se déchaîner pendant près d'un demi-siècle; voyez-la s'agiter déjà dans le personnage de Didier, mais ne demandez pas à ce chantre puissant la science et l'art d'un Shakspeare. Si le poète eût vu dans son drame autre chose qu'une symphonie, s'il eût été plus attentif au sujet qu'à la forme, il eût pris soin de nous intéresser à Didier et à Marion. En vérité, on ne s'intéresse à personne. On écoute avec curiosité, avec plaisir très souvent, avec le plaisir littéraire que donne une langue vigoureuse et hardie; on ne s'enflamme ni pour Didier ni pour Marion. C'est que rien n'est préparé, rien n'est justifié; comment est venu l'amour de Didier pour Marion? Comment ce capitaine a-t-il pu prendre la courtisane tapageuse pour un lis de pureté caché à tous les yeux? Quoi! pas un mot, pas un signe, aucun indice ne l'a averti de son erreur! Il l'a vue un soir au détour d'une rue, il l'a rencontrée plusieurs fois depuis ce premier soir, il a pu lui parler, il l'a retrouvée à Blois par hasard, et, comme ses yeux sont doux, comme ses discours sont tendres, le voilà persuadé que cette belle inconnue, qui lui donne rendez-vous à minuit dans sa chambre, est un ange d'innocence, une madone mystique qu'il faut adorer à genoux! Notez bien que Didier n'est pas un de ces êtres naïfs qui ne se défient jamais du mal et sont dupes de tous les

mensonges; c'est un misanthrope, il a voyagé, il a vu les hommes, il en a pris

En haine quelques-uns et le reste en mépris.

Comme tout cela est logique! Je ne parle pas de l'anachronisme qui place au temps de Corneille et de Richelieu, dans ces jours de séve où toutes les forces se déploient, un personnage à la Werther, un frère de René et d'Obermann, un ténébreux rêveur fatigué des hommes et de la vie. L'histoire fût-elle plus étrangement défigurée, on passerait condamnation, si la vérité des sentimens était respectée par l'auteur. Mais non, il n'a voulu qu'une chose : un thème de poésie, un motif de chants ou de clameurs, une occasion de faire gémir l'amour et crier la colère.

En cela du moins, il réussit à souhait. Didier est ridicule quand il agit; quand il parle, il nous enchante. Pourquoi ce misanthrope défiant donne-t-il son âme à la première venue, et comment cette fille aux allures suspectes lui apparaît-elle avec une auréole de pureté? Encore une fois, cela est inexplicable; mais écoutez-le exprimer son amour, la mélodie de son langage vous ravira. Pourquoi se bat-il avec le marquis de Saverny, qu'il a sauvé d'un guet-apens? Parce que Saverny a regardé Marion en la saluant. L'incident est brusque et l'invention est gauche, mais écoutez Didier dans la prison, voyez comme il se console en pensant à la mort et à la vie future. Quel mépris du corps! quel spiritualisme confiant! Ici du moins Didier est de son temps, non par le langage, mais par les idées; il a pu lire le *Discours de la méthode*. Saverny a raison de dire à son compagnon de captivité : « Vous êtes philosophe, » et Didier justifie ce compliment quand il répond :

Que le bec du vautour déchire mon étoffe
Ou que le ver la ronge ainsi qu'il fait d'un roi,
C'est l'affaire du corps; mais que m'importe, à moi!
Lorsque la lourde tombe a clos notre paupière,
L'âme lève du doigt le couvercle de pierre
Et s'envole...

Conduite absurde et langage excellent, pauvre tête et bouche d'or, voilà Didier. On peut dire la même chose de Marion Delorme et du marquis de Nangis. Leur action est presque toujours à côté du vrai, leur parole est le plus souvent expressive et touchante. Le marquis de Nangis, baron breton de quatre baronnies, baron du mont et de la plaine, capitaine de cent lances, a conservé certains priviléges féodaux, entre autres celui de marcher toujours accompagné d'une escorte armée. Quand ce digne homme croit que son neveu Saverny a été tué en duel, n'est-ce pas une idée puérile de nous le montrer en grand deuil, silencieux, accablé, errant au milieu des charmilles de son parc, et toujours suivi de ses neuf gens d'armes? Gardez-vous d'en faire reproche à l'organisateur de la scène, ne croyez pas qu'il y ait là quelque souvenir de l'Opéra, le texte

du livret, — pardon, — le texte du poème le veut ainsi : « — Passe au fond du théâtre le vieux marquis de Nangis : cheveux blancs, visage pâle, les bras croisés sur la poitrine; habit à la mode de Henri IV; grand deuil. La plaque et le cordon du Saint-Esprit. Il marche lentement et traverse le théâtre. Neuf gardes, vêtus de deuil, la hallebarde sur l'épaule droite et le mousquet sur l'épaule gauche, le suivent sur trois rangs à quelque distance, s'arrêtant quand il s'arrête et marchant quand il marche. » On ne croyait pas qu'une douleur si profonde pût être si cérémonieuse, et l'on a été étonné de la quantité de gens d'armes exigée par la promenade d'un baron solitaire. On n'a pas été moins surpris de voir ces mêmes soldats accompagner le vieux gentilhomme jusqu'au seuil du cabinet du roi, quand le marquis de Nangis vient demander à Louis XIII la grâce de son neveu Gaspard. Eh bien! oubliez ces bizarreries de l'action, ces enfantillages de la mise en scène, écoutez le marquis, et dites s'il n'y a pas dans ses plaintes une admirable éloquence. Aussi longtemps que durera la langue française, on se souviendra de ces beaux vers :

Je dis qu'il est bien temps que vous y songiez, sire,
Que le cardinal-duc a de sombres projets
Et qu'il boit le meilleur du sang de vos sujets.
Votre père Henri, de mémoire royale,
N'eût pas ainsi livré sa noblesse loyale.
Il ne la frappait point sans y fort regarder,
Et, bien gardé par elle, il la savait garder.
Il savait qu'on peut faire avec des gens d'épées
Quelque chose de mieux que des têtes coupées,
Qu'ils sont bons à la guerre. Il ne l'ignorait point,
Lui dont plus d'une balle a troué le pourpoint.
Ce temps était le bon. J'en fus, et je l'honore.
Un peu de seigneurie y palpitait encore.
Jamais à des seigneurs un prêtre n'eût touché.
On n'avait point alors de tête à bon marché.
Sire! en des jours mauvais comme ceux où nous sommes,
Croyez un vieux, gardez un peu de gentilshommes.
Vous en aurez besoin peut-être à votre tour.
Hélas! vous gémirez peut-être quelque jour
Que la place de Grève ait été si fêtée,
Et que tant de seigneurs de bravoure indomptée,
Vers qui se tourneront vos regrets envieux,
Soient morts depuis longtemps qui ne seraient pas vieux!

De tels vers font penser à don Diègue, au vieil Horace, au Géronte du *Menteur;* c'est la même force, la même autorité. Il est beau d'avoir dérobé à Corneille ces accens de la vieillesse auguste et souveraine. Si jamais M. Hugo a été créateur au théâtre, ce fut assurément dans cette virile émulation. Et ce n'est pas une inspiration de hasard; ce grand type une fois retrouvé, le poète l'a reproduit sans tomber dans les redites. Le marquis de Nangis, le premier en date, annonce le Ruy Gome

d'*Hernani* et le Saint-Vallier du *Roi s'amuse* (1). Seulement, pour ne pas faire tort à Richelieu, pour ne pas sacrifier les grandes choses de notre histoire à l'imprudente invective du poète, il faut relire, après le discours du vieux Nangis, une scène très belle de la *Diane* de M. Émile Augier, une scène tout à fait historique, la scène du quatrième acte entre Louis XIII et Richelieu. Voilà le vrai Richelieu et le vrai Louis XIII; je dis *vrais* selon les convenances combinées de l'histoire et de la poésie. Tous les deux, le roi et le ministre, ils ont servi la France, le ministre en dominant le roi, le roi en se résignant au joug du ministre.

On pourrait suivre l'idée que j'indiquais tout à l'heure et montrer que tous les personnages de *Marion Delorme,* maladroits ou ridicules quand ils agissent, se relèvent dès qu'ils parlent. Est-ce que la conduite de Marion n'est pas un défi au sens commun? Elle a quitté brusquement Paris, elle s'est réfugiée à Blois, pourquoi cela? Sans doute pour rompre des liens qui désormais lui sont odieux, pour aimer d'amour vrai ce fier jeune homme qui croit à sa vertu, pour se refaire une âme par cette affection pure, enfin pour se cacher à tous les regards et commencer une vie nouvelle. Rien de mieux; seulement, dès la première scène, l'auteur oublie son programme. Dans cette paisible cité provinciale, nous avons déjà vu ce que Marion imagine ; elle fait venir Didier chez elle à l'heure où tout repose, où le moindre bruit est un indice accusateur, où sonnent les douze coups de minuit, et c'est en escaladant la fenêtre que Didier doit pénétrer chez la vestale. Bien plus, quelques minutes avant l'arrivée de Didier, un autre gentilhomme était sorti par le même chemin. Voilà comment Marion, la convertie, comprend la solitude et la vie cachée! Marion n'est pas moins étrange au troisième acte lorsque, pour échapper à la police de Richelieu, elle s'engage avec Didier dans une troupe de comédiens. Plaisante façon de se dérober! Ces comédiens courent la campagne dans le pays même où on cherche les deux fugitifs. Il ne se passera pas un jour avant que le secret soit connu. Oubliez toutes ces contradictions, pardonnez toutes ces maladresses, et voyez aux derniers actes le rachat de la créature dégradée, le rachat de Marion Delorme par l'amour et le sacrifice. Quels accens de passion! quel sentiment de sa honte! quel dévoûment à celui qu'elle aime!

> Frappe-moi, laisse-moi dans l'opprobre où je suis,
> Repousse-moi du pied, marche sur moi, mais fuis!

Un seul personnage, soit qu'il parle, soit qu'il agisse, est fidèle à la logique de son rôle, c'est le marquis Gaspard de Saverny, jeune fou, tête et cœur à l'évent.

Avec des caractères ainsi conçus, est-il besoin de dire ce que peut être l'action? L'action est nulle. Il y avait certes un sujet de drame tou-

(1) On sait que le drame de *Marion Delorme,* représenté en 1831, avait été terminé juin 1829, quelques mois avant *Hernani.*

chant et vrai dans cette idée de la purification par l'amour et la souffrance, mais le sujet n'est pas traité, la pensée première s'éparpille, et d'inutiles épisodes où s'amuse l'imagination du poète prennent la place qu'eût exigée le développement de la passion. A quoi bon ces dissertations sur Corneille? L'auteur veut faire montre d'érudition littéraire, il veut persuader au public que son œuvre est une peinture exacte de la réalité, qu'on est bien là en plein Louis XIII, qu'on assiste aux conversations de l'année 1638, et pour avoir le plaisir de citer tous les poètes contemporains de l'auteur du *Cid,* il oublie la peinture de la vérité qui appartient à tous les temps. Cette scène, comme celle des comédiens à l'acte suivant, est d'une froideur insupportable. Le poète croit-il du moins nous faire illusion sur la valeur de cette érudition inopportune? il faudrait beaucoup de bonne volonté pour s'y laisser prendre. Si l'on y regarde de près, c'en est fait des prétentions du savant. Jamais on n'a pu dire en 1638 :

> Mais, pasque dieu! c'est de la bergerie
> Que ces amitiés-là! c'est du Segrais tout pur.

Segrais, en 1638, était un écolier de quatorze ans absolument inconnu du marquis de Saverny. M. Victor Hugo a confondu Segrais avec Racan; la pièce pastorale que Racan a intitulée *les Bergeries* est de l'année 1625, et M. de Saverny pouvait bien l'avoir lue. Partout ailleurs ceci ne serait qu'une vétille; on ne chicane pas Shakspeare sur ses erreurs d'histoire, mais Shakspeare est Shakspeare, et il n'y a pas dans ses œuvres la moindre trace de pédanterie.

Ces impressions que nous avons ressenties l'autre soir sont tout à fait conformes à celles de nos devanciers. Lorsque *Marion Delorme* fut reprise en 1839, et passa de la Porte-Saint-Martin à la Comédie-Française, Gustave Planche disait ici même : « A notre avis, *Marion Delorme* est de tous les drames de M. Hugo le seul qui renferme quelques-uns des élémens de la poésie dramatique. Marion et Didier, qui occupent le premier plan, expriment leurs pensées sous une forme exclusivement lyrique, mais la nature même de leurs pensées, de leur caractère, pouvait donner lieu à des développemens dramatiques. » Il y avait donc là le sujet d'une étude qui eût pu révéler un maître; l'étude a fait défaut, et le maître n'est pas venu. Gustave Planche ajoute : « Le malheur de Marion se comprend à peine, tant elle paraît avoir oublié ses premiers désordres. Pour que ce personnage fût humainement réel, sinon historiquement, il eût fallu que le spectateur assistât aux premiers développemens de l'amour de Marion pour Didier et vît la passion effacer peu à peu les souillures de la débauche, rajeunir et purifier l'âme de la courtisane. » C'est la vérité même, et toutes les reprises qu'on serait tenté de faire de *Marion Delorme* confirmeront le jugement du critique. On aura beau apporter à l'exécution les soins les plus scrupuleux, confier tous les rôles

aux acteurs les plus habiles, charmer les yeux par la beauté des décors et le luxe des costumes, on ne fera qu'accuser davantage la froideur de l'œuvre.

Quand eut lieu cette reprise de 1839, le public venait de voir reparaître nos chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, et, grâce à une tragédienne inspirée, il avait senti l'immortelle jeunesse des maîtres. On n'avait pas éprouvé chose pareille depuis Talma. C'était le moment où Alfred de Musset, signalant les débuts de Mlle Garcia aux Italiens et de Mlle Rachel aux Français, les saluait de ses vers charmans :

O jeunes cœurs, remplis d'antique poésie!

Nous n'avons pas vu, comme en ce temps-là, de jeunes cœurs révéler l'antique poésie aux générations nouvelles, mais nous avons vu *Andromaque, le Cid, Britannicus,* représentés avec les plus louables efforts, et ce même public, si froid hier pour *Marion Delorme,* en recevait une impression profonde. Que les formes eussent vieilli, que le cadre ne fût plus de mode, il s'agissait bien de cela! l'énergie du fond défie tous les caprices du goût. Les vieilles querelles sont donc à jamais finies; il n'est pas question de comparer un système à un autre système, d'opposer Racine à Shakspeare ou Shakspeare à Racine. La grande règle de toutes les règles, dit excellemment Molière, c'est de plaire, d'intéresser, d'attacher, et au théâtre on attache surtout par l'action, par le naturel et la rapidité de l'action. Voilà précisément ce que M. Victor Hugo perd de vue au milieu de ses effusions lyriques. Il confond le mouvement tumultueux de la scène avec cette action intérieure et intense dont le poème dramatique ne peut se passer. A l'aide de quatre ou cinq personnages, le poète d'*Andromaque* ne laisse pas l'action languir un seul instant; malgré le nombre des figures qui passent et repassent sur le théâtre, l'action est sans cesse interrompue dans *Marion Delorme.*

La Comédie-Française n'avait rien négligé pour assurer le succès de cette reprise, et le poète n'aura aucun reproche à lui faire; la mise en scène est splendide, les décors sont des tableaux de maître. Quant aux acteurs, elle a donné certainement ce qu'elle avait de mieux. S'ils n'ont pas tous réussi, ce n'est pas le zèle qui leur a manqué. Peut-être après tout y a-t-il des difficultés insurmontables dans une œuvre comme *Marion Delorme.* Quand Mlle Favart, si accoutumée à produire des émotions poignantes, s'efforce de vaincre la froideur du public, quand elle veut absolument l'intéresser au sort de Marion, elle a recours çà et là aux plus fâcheux procédés, à des éclats de voix, à des contrastes subits, à je ne sais quel débit inintelligible tant il est précipité. Est-ce toujours la faute de l'actrice? Ces efforts désespérés ne sont-ils pas la critique de la pièce? M. Mounet-Sully a complétement échoué dans le rôle de Didier. Sa voix est toujours harmonieuse et vibrante, mais on dirait qu'il a renoncé à

la conduire. Elle lui échappe en quelque sorte, et, soit qu'elle gronde, soit qu'elle chante, il semble que le hasard l'ait voulu ainsi. Il y a pourtant une chose qui lui appartient en propre, car il la reproduit si constamment que ce doit être un parti-pris : c'est l'étrange procédé qui consiste à enfler, à prolonger démesurément les dernières syllabes des mots sur lesquels s'arrête la phrase. De là d'incroyables fautes de prononciation. Il dénature la langue, il estropie les vers, il crée des termes qui n'ont ni sens ni figure. M. Mounet-Sully, très inégal sans doute, mais si original parfois dans les rôles d'Oreste, de Rodrigue et de Néron, n'a eu qu'un seul accent de passion vraie dans le personnage de Didier, c'est lorsque, Saverny le félicitant d'être le préféré de Marion Delorme, il jette ce cri, moitié riant, moitié sanglotant : « Est-ce pas que je suis bien heureux! » Le jeune comédien a grand besoin de se surveiller sévèrement, s'il ne veut pas s'exposer au dédain des vrais juges. La manière peut faire illusion quelque temps, elle ne tarde pas à devenir intolérable. M. Maubant a dit avec gravité les éloquentes remontrances du marquis de Nangis. M. Got, dans le rôle du bouffon L'Angély, a seulement quelques vers à prononcer; cela lui suffit pour graver un dessin à l'eau-forte. M. Bressant, avec sa parole de plus en plus traînante et ennuyée, a tout ce qu'il faut pour représenter le Louis XIII de M. Victor Hugo; ce n'est pas sa faute si le quatrième acte a paru si long. M. Febvre rend avec précision la physionomie sinistre du lieutenant-criminel. Nous finissons par M. Delaunay, qui a eu les honneurs de la soirée; il est impossible d'exprimer avec plus de jeunesse, d'étourderie et de bonne grâce le caractère du marquis de Saverny. S. R.

LES TRAITÉS DE PAIX AVEC L'ALLEMAGNE

APRÈS LA GUERRE DE 1870-71

Recueil des traités, conventions, lois, décrets et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne, 2 vol. gr. in-8°; Imprimerie nationale.

Plus de quatre-vingts ans se sont écoulés depuis qu'à la tribune de la première assemblée nationale Mirabeau annonçait une ère de liberté, de fraternité des peuples et de paix universelle; les temps qui ont suivi ont montré si la réalisation de ces théories généreuses était proche ou même possible. A peine le grand orateur avait-il fermé les yeux, que, la révolution déchaînant ses tempêtes, l'Europe entière était livrée à la guerre pendant plus de vingt ans; puis suivit une longue accalmie, durant laquelle on put croire que la paix serait sinon éternelle, du moins

assurée pour de longs jours. Tout sembla refleurir sous l'influence de cette illusion; les arts, la littérature, la science, les doctrines libérales, prirent dans tous les sens un développement prodigieux. Le droit des gens ne pouvait échapper aux influences cosmopolites, qui précipitaient ce mouvement. On reprit, on scruta les anciens auteurs, on soumit leurs doctrines à l'esprit critique du siècle; on écrivit la philosophie du droit comme celle de toutes choses, pour montrer le chemin parcouru depuis Grotius et ceux qui l'avaient précédé; les modernes docteurs se mirent à tracer les règles qui devaient désormais prévaloir dans les rapports des peuples et des armées le jour où le malheur des temps jetterait de nouveau l'Europe dans les convulsions de la guerre. Cependant, si l'Europe jouissait des bienfaits de la paix, il se passait bien quelque part, en dehors d'elle, des luttes qui pouvaient déjà faire douter les esprits attentifs du sort réservé aux élucubrations humanitaires. On avait vu dans les guerres d'Afrique et dans celles de l'Asie, dans l'Inde, en Chine, les armées régulières aux prises avec les hordes et les tribus indisciplinées; on savait comment s'y prennent les peuples civilisés pour avoir raison des peuples barbares.

Mais on pouvait se dire que les exécutions en masse ou à la gueule du canon, les razzias, les confiscations, la destruction systématiques, n'étaient imposées qu'à ceux qui les accomplissaient lorsque la soumission ne pouvait être obtenue qu'au prix de ces mesures terribles. On était bien sûr que, si la guerre venait à éclater entre les peuples de cette vieille Europe, si supérieure par ses lumières et la politesse de ses mœurs aux autres parties du monde, on n'assisterait plus aux mêmes scènes, que la guerre serait réduite à une sorte de duel à armes courtoises où celui qui désarmerait l'autre lui tendrait aussitôt une main généreuse et lui dirait, comme Auguste à Cinna : « Soyons amis. » La France avait pu faire croire à ce rêve par sa conduite après les guerres de Crimée et d'Italie; aujourd'hui ces illusions n'existent plus. On a vu pendant six mois deux grandes nations épuiser l'une contre l'autre tous les moyens de la force, et celle-là même que la victoire aurait dû rendre clémente remettre en vigueur toutes les anciennes lois de la guerre sans en excepter aucune, la prise d'otages, ce procédé si cher aux nations barbares, le massacre des prisonniers, le pillage organisé, et, comme résultat final, la conquête telle qu'on l'entendait au xve siècle, il faudrait peut-être dire dans l'antiquité, sauf l'esclavage. En effet, si les individus ont pu se soustraire par la fuite à un ordre de choses détesté, les territoires ont été démembrés et les populations annexées sans qu'il ait été tenu compte ni de cette loi de liberté qui défend de violenter les consciences, ni de cette loi de solidarité qui veut dans la société moderne que celui qui profite de l'actif assume son contingent de charges.

On sait de reste ce que devient chaque jour dans la pratique ce prétendu droit d'option reconnu aux Alsaciens-Lorrains par le traité

de Francfort pour conserver la nationalité française. Ceux que cette faculté intéresse le plus, les mineurs, ne peuvent en profiter, alors même que l'option a été autorisée par leurs parens; ceux qui, après avoir opté, retournent en Alsace pour y revoir leur famille ou leurs amis, sont incorporés dans l'armée allemande; en ce qui concerne les personnes majeures, on répute leur option nulle alors même qu'elles ont eu soin de se pourvoir d'un passeport visé par les agens allemands; ceux qui, sans être originaires de l'Alsace-Lorraine, y étaient seulement domiciliés au moment de l'annexion, ont dû transporter leur domicile en France, faute de quoi ils sont considérés comme Allemands. On pourrait croire à l'inverse que les personnes originaires de l'Alsace-Lorraine, mais qui ne l'habitaient point à la paix, qui l'avaient quittée depuis longtemps, depuis des années, pour résider soit en France, soit même à l'étranger, dans une autre hémisphère, échappaient aux rapacités de la conquête : il n'en est rien. Tout individu né dans l'Alsace-Lorraine à quelque époque que ce soit, habitât-il la Chine ou la terre des Patagons depuis son enfance, est tenu de faire option, s'il veut rester Français. On chercherait vainement de pareils effets de la conquête dans les anciens traités. Quant à l'incorporation des territoires, on ne sait pas assez qu'elle a eu lieu sans que l'Allemagne ait pris à sa charge aucune part de la dette générale de l'état français. Ainsi les départemens annexés apportent à l'Allemagne un contingent d'impôts, de valeurs actives, qui n'ont point de passif corrélatif, de telle sorte que, contrairement à tous les principes du droit des gens et à tous les précédens modernes, la conquête a été, comme jadis, un moyen de s'enrichir. Le même reproche du reste peut être adressé à l'indemnité de 5 milliards, qui, dépassant de beaucoup les dépenses ou les pertes du vainqueur, n'a été que l'application du système de la guerre comme moyen de lucre condamné par les publicistes de l'Allemagne elle-même.

Le droit des gens ne serait-il donc qu'une vaine formule, une sorte de *desideratum*, une chimère poursuivie par des esprits généreux, et qui vient constamment expirer devant la réalité? Non, sans doute; ce serait trop dire. Cependant un homme qui joignait à un esprit élevé un grand sens pratique, Rossi, reprochait au droit des gens d'en être encore aux misères de l'empirisme. « Cette science, disait-il, manque de principes, de déductions qui satisfassent l'intelligence et qui commandent la conviction, de règles qui ne soient étouffées par de nombreuses exceptions, de doctrines qui ne transigent souvent et à de dures conditions avec des doctrines contraires. »

La sévérité de ce jugement peut être contestée pour les temps de paix. La civilisation a de nos jours fait pénétrer dans le droit des gens un certain nombre de règles qui tendent à uniformiser les rapports sociaux des états modernes. C'est ainsi que le droit commercial, l'extradition, la propriété littéraire, celle des œuvres d'art, la poste, les télégraphes,

sont chaque jour l'objet de nouvelles conventions qui effacent les vieux antagonismes. En un mot, le code international de la paix se fait peu à peu et par la force même des choses; mais, il faut bien l'avouer, si le droit des gens pacifique présente ces brillans côtés et peut être invoqué à plus d'un titre par les amis de l'humanité et les apôtres du progrès, on n'en saurait dire autant du droit de la guerre, ou plutôt du droit de la force. Une simple observation suffit pour démontrer combien le principe théorique qui voudrait atténuer les effets de la guerre est fragile en lui-même et offre peu de garantie. On admet généralement que, lorsqu'une nation en guerre se livre contre son adversaire à des actes plus ou moins répudiés par l'état de nos mœurs et le degré de civilisation où nous sommes parvenus, les représailles employées par l'autre nation constituent un droit incontestable. Voilà donc un droit engendré par un fait, et, comme il est assez difficile de déterminer exactement à quel moment ou dans quelle limite les actes de guerre d'où sont nées les représailles sont sortis de la catégorie des actes légitimes pour devenir répréhensibles, on peut se trouver tout d'un coup en présence d'une succession de faits atroces qui se légitiment les uns par les autres, bien que les uns et les autres soient en dehors des principes. Ainsi l'esprit sceptique et bienveillant de Montaigne justifiait l'usage de la guerre permettant de punir de mort ceux qui s'obstinent à défendre une place qui, d'après les règles militaires, ne peut plus être défendue. Autrement, dit-il, sous l'espérance de l'impunité, « il n'y aurait poulailler qui n'arrestât une armée. »

Il sera toujours difficile de préciser les droits et les devoirs des belligérans, parce que dès le point de départ on tombe de la théorie dans les faits, et que, quoi qu'on prétende, la guerre n'étant qu'un fait et un fait atroce, les conséquences suivent et s'aggravent dans le même sens à mesure que la lutte, en se prolongeant, excite les passions furieuses des deux parties, et entre dans l'inévitable voie des excès, au bout de laquelle le droit de représailles légitime tout. C'est donc bâtir sur le sable, c'est caresser une illusion que de croire qu'on peut tracer à l'avance des règles destinées à dompter ces passions qui sont communes à l'homme et à la brute. Toute guerre qui dure est fatalement destinée à donner au monde le spectacle de tous les abus de la force. D'ailleurs tous les élémens de la nature ne sont qu'un perpétuel combat : l'homme, en se jetant dans cette extrémité de la guerre, que la raison condamne et qualifie de démence, ne ferait-il qu'accomplir cette loi mystérieuse, éternelle, de la création qui tire le bien du mal et fait sortir le mouvement et la vie de la destruction et de la mort?

Ces réflexions et bien d'autres se pressaient dans notre esprit en parcourant les deux volumes publiés par l'imprimerie nationale et qui comprennent l'ensemble de tous les actes relatifs à la paix avec l'Allemagne. Ce triste et intéressant recueil, qui pourrait s'appeler le livre de nos

douleurs et qui est comme le bilan de nos désastres, a été conçu à un point de vue plus complet que les publications de ce genre faites jusqu'à ce jour en France ou en Allemagne. On se borne en général à reproduire les traités ou les arrangemens diplomatiques comme si l'œuvre de la paix y était contenue tout entière. On n'a ainsi qu'un côté du tableau. Les actes diplomatiques ne sont guère destinés qu'à régler les conséquences de la lutte qui a pris fin, les effets de la conquête dans les rapports internationaux; mais il est tout un ordre de faits relevant de la législation intérieure qui viennent parachever les travaux des diplomates. Il ne s'agit pas seulement de réparer des désastres matériels; la bombe et la mitraille n'ont pas seulement broyé des membres humains, détruit des édifices, ravagé des villes. Autrefois les effets de la guerre se révélaient surtout par l'aspect des ruines, par la destruction des hommes et des choses visibles à l'œil; de nos jours, où le commerce a pris un si grand développement de peuple à peuple, où les intérêts publics et privés sont si intimement liés qu'on ne peut toucher aux uns sans compromettre les autres, la guerre, lorsqu'elle éclate entre deux grandes nations, fait sentir son influence sur toutes les transactions, et affecte indistinctement toutes les classes de la société. Il n'est pas un contrat peut-être sur lequel l'état de guerre n'ait exercé des effets désastreux. La vie commerciale a été atteinte non pas seulement à Paris et dans les territoires envahis, mais dans toute la France. La délégation de Tours a dû, comme le gouvernement central à Paris, rendre une série de décrets pour proroger les échéances des effets de commerce, et cet état de choses n'a pas cessé avec la guerre : il a continué postérieurement pendant un certain temps. L'exécution des lois sur les saisies de biens, le cours des prescriptions, ont été arrêtés. A Paris, les décrets sur les loyers ont, par une exception unique peut-être, troublé pendant près d'un an les rapports entre propriétaires et locataires. Lorsque la paix survient, il faut redonner la vie et le mouvement à ces existences suspendues, ranimer ces forces expirantes, guérir toutes ces plaies à peine fermées. C'est à quoi l'assemblée nationale et le gouvernement, chacun dans sa sphère, se sont efforcés de pourvoir par une foule de lois et d'actes destinés à la reconstitution morale et matérielle du pays. Cet ensemble se retrouve dans le *Recueil,* et l'on a ainsi le tableau complet de l'œuvre de la paix.

Les traités relatifs à la paix se composent surtout de quatre grands actes, la convention d'armistice du 28 janvier 1871, les préliminaires de paix du 26 février, le traité de Francfort du 10 mai et la convention additionnelle du 11 décembre; mais une foule d'arrangemens accessoires viennent se joindre à ces principaux actes : du mois de janvier au mois de décembre 1871, on en compte vingt-huit. La plupart de ces conventions étaient inédites; placées dans l'ordre chronologique, elles font assister jour par jour à la réorganisation du pays, à la remise en

place de tous ces élémens bouleversés par la guerre, la poste, les télégraphes, le ravitaillement de Paris, les démarcations entre les armées, l'évacuation successive du territoire, la remise des prisonniers, l'administration des départemens occupés, l'entretien des troupes allemandes, etc.

Un des points les plus intéressans pour les hommes d'affaires, parmi ceux qui ont été résolus par les arrangemens de Francfort, a été la remise en vigueur des traités passés antérieurement avec les gouvernemens allemands, et qui avaient été rompus par la guerre. Avant que M. de Bismarck n'eût fondu d'abord dans la confédération du nord après Sadowa, puis dans l'unité de l'empire après Sedan, les divers états qui composaient l'ancienne confédération germanique, ceux-ci avaient conservé, outre leur autonomie intérieure, leur représentation diplomatique à l'étranger et le droit de conclure, sinon des traités concernant la politique générale de l'union fédérale, du moins des conventions relatives aux divers intérêts d'économie sociale particulières à chacun de ces états. Il en existait avant la guerre sur toute sorte de matières, le commerce, la navigation, les chemins de fer, la poste, l'extradition, la propriété des œuvres d'art et de littérature, etc. L'article 18 de la convention additionnelle de Francfort, du 11 décembre 1871, a stipulé la remise en vigueur d'une soixantaine de ces actes diplomatiques et contient une disposition particulière dont les effets sont fort importans pour l'Alsace-Lorraine. Ces deux provinces, formant une partie nouvelle de l'Allemagne, ayant une sorte d'existence propre et n'ayant été rattachées spécialement à aucun des états germaniques, se trouvaient dès lors sans attache extérieure avec la France sur plusieurs points fort intéressans. Le régime douanier avait été réglé par des conventions spéciales (celle dite de Berlin du 12 octobre 1871); mais l'extradition, la propriété littéraire, l'exécution des jugemens n'étaient point garanties. Le dernier point se recommandait d'autant plus à l'attention que la législation française, en ce qui concerne le droit civil proprement dit, a été conservée en Alsace-Lorraine. Il était du plus grand intérêt pour les justiciables d'assurer l'exécution en France ou dans l'Alsace-Lorraine des jugemens rendus par les tribunaux respectifs; mais quels traités convenait-il de prendre comme type, pour atteindre ce but?

Pour l'exécution des jugemens, le choix n'était pas difficile à faire. Les traités sur cette matière sont fort rares, et avec les états allemands la France n'en avait conclu qu'un seul, celui avec le grand-duché de Bade du 16 avril 1846. Il a été décidé que cet acte deviendrait applicable à l'Alsace-Lorraine. Pour l'extradition et la propriété littéraire, on n'avait que l'embarras du choix, de nombreux traités sur ces matières existant avant la guerre. La convention d'extradition du 21 juin 1845 avec la Prusse a été désignée. C'est un choix qui n'est pas heureux. La convention franco-prussienne de 1845 n'est plus en

rapport avec les progrès qu'a faits l'extradition dans les relations internationales. Le traité conclu avec la Bavière le 29 novembre 1869, qui est un des types les plus complets des arrangemens de ce genre, aurait pu être adopté avec avantage. Ce choix aurait été d'autant mieux compris que la Bavière est limitrophe des territoires annexés, et que, pour ce qui regarde la propriété littéraire, on a pris avec raison, comme devant assurer à l'Alsace-Lorraine les garanties les plus larges et les plus libérales, la convention du 24 mars 1865 avec ce même pays. — Peu de semaines avant la guerre de 1870, des arrangemens sur l'assistance judiciaire pour les indigens des deux pays avaient été conclus avec la Bavière et le Wurtemberg. Il est à regretter que les conventions de Francfort aient passé sous silence ces arrangemens, et n'aient pas étendu cette institution bienfaisante à l'Alsace-Lorraine en prenant pour type le traité bavarois ou wurtembergeois. Le *Recueil* nous apprend du reste que cette dernière convention n'a pas été promulguée. Par une espèce de dérision du sort, les ratifications de cet acte émané d'une pensée éminemment charitable étaient échangées le 19 juillet, le jour même ou la tribune retentissait du cri de guerre qui devait le rendre stérile.

Sauf ce qui a été fait spécialement pour l'Alsace-Lorraine, l'état de choses antérieur est rétabli en ce qui concerne les traités. Chaque état allemand reprend ceux qu'il avait conclus, et c'est d'après leurs stipulations particulières que doivent être résolues les questions internationales qui surgissent entre eux et la France. Il résulte de là une situation assez bizarre : bien que, comme nous le disions, les traités subsistent et soient applicables séparément, les rapports officiels ont lieu non pas avec chacun des états, mais avec la chancellerie de l'empire. C'est là évidemment une situation transitoire qui se régularisera sans doute à mesure que l'unité allemande se consolidera, s'il doit en être ainsi.

L'éditeur du *Recueil des traités* avec l'Allemagne a su, par la combinaison des textes, rassembler dans un étroit espace, — moins de cent pages, — la teneur de tous les actes remis en vigueur, qui, à eux seuls, exigeraient un gros volume, si on voulait les reproduire en entier. Deux tables, l'une par ordre de matières, l'autre par ordre des états contractans, permettent de se retrouver rapidement dans ce dédale de textes, de sorte que le lecteur peut embrasser d'un coup d'œil l'ensemble et le détail de toutes les conventions franco-allemandes actuellement applicables.

Les protocoles inédits de la conférence de Francfort donnent l'explication d'un grand nombre de clauses des traités portant sur des questions dont on s'était borné à donner la solution de principe sans en organiser l'application. Du reste, ces protocoles ne s'appliquent qu'à la convention du 11 décembre 1871, qui n'est qu'une annexe du traité de paix. Il n'existe point de procès-verbaux de la convention d'armistice du 28 janvier, ni du traité de paix proprement dit. Le premier de ces actes

a été conclu par M. Jules Favre, d'après ses entretiens avec M. de Bismarck, et en vertu des pleins pouvoirs, du blanc-seing, qui lui avait été donné par le gouvernement de Paris, et dont on trouve le texte en tête du premier volume du *Recueil*. Quant au traité de paix du 10 mai 1871, la date explique suffisamment sous l'empire de quelles impressions et en vertu de quelles nécessités il a été souscrit. Alors la commune était maîtresse de Paris; ce n'était guère le moment de dresser des protocoles et de faire de la diplomatie. Le vainqueur était là, imposant sa dure loi, et il fallait la subir sans qu'il fût même permis de la discuter. On signa en réservant à un arrangement complémentaire le soin de résoudre les points laissés en suspens et particulièrement les questions d'affaires qui ne concernaient pas la politique. Tel a été l'objet de la convention additionnelle de Francfort du 11 décembre 1871, qui, à la différence de ses aînées, a pu être débattue dans des discussions dont il est resté une trace officielle. Les procès-verbaux qui en ont été dressés sous le nom de protocoles, comme on dit en langage diplomatique, sont fort intéressans à consulter; ils le sont surtout sur un des points les plus douloureux de ces tristes négociations, et qui seront un des épisodes les plus marquans de la conquête violente de l'Alsace-Lorraine. L'article 2 du traité de paix avait posé le principe de l'option pour les personnes originaires des territoires cédés, qui voudraient conserver la nationalité française; cela semblait être un nouvel hommage rendu au principe moderne de la libre volonté des populations pour se choisir un gouvernement, un progrès sur l'ancienne théorie du droit de conquête. On sait en effet, sans qu'il soit besoin de remonter plus haut que les traités de 1815, que les annexions de territoires obtenues à la suite d'une guerre avaient pour résultat de faire passer sous la nouvelle souveraineté tout ce qui se trouve sur ces territoires, hommes et choses. D'après ce principe, tous les individus qui résidaient dans les pays réunis (moins les étrangers, bien entendu), épousaient *de jure* la nationalité de l'état vainqueur. C'est sur cette base qu'ont été rédigés les traités de 1815, qui, sans examiner l'origine des individus, se sont bornés à décider que les habitans des pays alors détachés de la France et réunis à d'autres états auraient la faculté, pendant un délai de six ans, de réaliser leurs biens et de se retirer. Les traités de Francfort paraissaient avoir été conçus dans un esprit plus libéral. Il ne suffisait pas d'être habitant ou domicilié seulement dans les territoires annexés pour être astreint à l'option, il fallait de plus être originaire de ces territoires, c'est-à-dire y être né, d'après une définition donnée par l'autorité allemande elle-même. Cette solution résultait du texte du traité; elle était formellement expliquée et confirmée dans les protocoles. Le procès-verbal de la première séance constate en effet que sur la question faite par les plénipotentiaires français, à savoir si les individus domiciliés, mais non originaires des territoires cédés, seraient tenus de faire option, les plénipotentiaires alle-

mands avaient répondu que ces individus seraient considérés comme Français sans être tenus de faire une déclaration d'option (1). On sait que, nonobstant ces engagemens solennels, les Français domiciliés au moment de l'annexion dans l'Alsace-Lorraine, bien qu'ils n'y fussent pas nés, ont été mis en demeure, s'ils voulaient conserver la qualité de Français, de se retirer, ce qui pour beaucoup était la ruine, faute de quoi ils seraient considérés comme Allemands. Il est vrai qu'en procédant ainsi le gouvernement allemand a prétendu ne pas se mettre en contradiction avec les engagemens pris à Francfort. Il ne s'agit pas d'option pour les domiciliés, a-t-il été répondu à ceux qui se plaignaient, il s'agit d'une catégorie d'étrangers à l'égard desquels des précautions particulières doivent être prises. Le raisonnement vaut la peine d'être reproduit; l'ancienne sophistique n'eût pas mieux dit.

La question des mineurs est un autre exemple des déceptions qui étaient réservées à nos compatriotes. On a aussi examiné dans les conférences de Francfort le point de savoir si et comment les mineurs auraient la faculté d'option. Également sur la demande des commissaires français, les commissaires allemands avaient expliqué que les mineurs auraient la faculté d'option, sans qu'il y eût à distinguer entre ceux qui seraient émancipés et ceux qui ne le seraient pas, que la seule obligation imposée aux uns et aux autres était l'assistance de leurs représentans légaux, pères ou tuteurs (2). Ces engagemens n'ont pas été respectés davantage. Les mineurs n'ont été admis à faire choix pour la nationalité française qu'autant que leurs pères optaient pour elle. Les enfans n'ont pu, malgré toutes leurs réclamations appuyées de celles de leurs représentans légaux, jouir de la faculté d'option qui leur avait été reconnue en principe et qui, pour exister réellement, impliquait dans l'application la liberté de leur choix personnel. Ceux dont les pères, par des nécessités d'existence ou de position, sont restés Allemands, ont dû suivre cette nationalité. C'est ainsi que les clauses, libérales en apparence, du traité de Franfort sont en fait au-dessous des dispositions des traités de 1815. Ceux-ci du moins donnaient un délai de six ans pour faire l'option et se choisir un autre domicile. Aucun obstacle n'était apporté à l'émigration des membres d'une même famille, quel que fût leur âge, et par suite à leur changement de nationalité. On comprend du reste combien la longueur de ce délai de six ans procurait aux intéressés de facilités pour prendre un parti et éviter le désastre d'une liquidation anticipée. Les Alsaciens-Lorrains n'ont eu qu'un délai d'un an. L'arbitraire le plus complet a présidé à la vérification des options : le *Courrier du Bas-Rhin* annonçait récemment que, sur 4,950 déclarations d'option faites dans l'arrondissement de Ribeauvillé, 4,135 avaient été annulées. Ainsi

(1) Tome Ier du *Recueil*, p. 133.
(2) Pages 133 et 143 du *Recueil*.

l'homme, comme aux époques féodales, reste attaché à la glèbe. Nous sommes loin du XVIIIe siècle, où Montesquieu définissait le droit de conquête « un droit nécessaire, légitime et malheureux, qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine. »

Tous les traités de paix contiennent une clause d'amnistie, consécration de cette loi d'oubli destinée à ne rien laisser survivre, autant que possible, des vengeances et des rancunes du passé. Les protocoles de Francfort attestent les vains efforts tentés par nos plénipotentiaires pour donner à cette clause l'extension qu'elle comportait naturellement. Le traité de paix du 10 mai avait stipulé seulement qu'aucun habitant des territoires cédés ne pourrait être inquiété à raison de ses actes pendant la guerre. Le gouvernement français voulait étendre, comme cela se fait d'ordinaire, le bénéfice de cette clause à toutes les condamnations prononcées antérieurement à la paix pour des faits autres que des crimes communs. Cette proposition avait d'abord été acceptée par les Allemands, mais avec ce sous-entendu, qu'elle aurait pour effet d'étendre l'amnistie aux Français compromis pendant la guerre pour des actes de connivence avec les autorités allemandes. Les débats qui se sont déroulés depuis deux ans devant les cours d'assises de plusieurs de nos départemens ont malheureusement démontré qu'un nombre, hélas! trop grand, de nos compatriotes, qui n'avaient pas eu honte de se mettre au service de l'ennemi, auraient été appelés à bénéficier de cette clause. Nos plénipotentiaires, nous les en louons, ont cru devoir repousser cet article, et les plénipotentiaires allemands se sont alors renfermés dans le cercle étroit de l'article 2 du traité de paix. Ainsi s'explique pourquoi nos prisonniers de guerre et nos otages internés en Allemagne y sont restés détenus bien après la conclusion définitive de la paix. Il aurait fallu acheter leur liberté, cette liberté que la paix leur donnait de plein droit, au prix de la tolérance et du pardon pour les crimes des misérables qui pendant la guerre avaient pu oublier qu'ils étaient Français. On n'a pas été plus heureux pour les contributions forcées et les atteintes à la propriété autres que celles provenant des nécessités de guerre qui ont été prélevées ou commises pendant la guerre et même après la signature des préliminaires de la paix. Ces réclamations, plusieurs fois reprises dans le cours des conférences, ont été constamment repoussées par les commissaires allemands.

Passons rapidement sur cette triste partie du *Recueil* qui contient le texte des capitulations militaires et des avis du conseil d'enquête. Voici les lois et actes relatifs à l'Alsace-Lorraine et à la reconstitution de ses membres épars, la suppression de la cour de Metz, les concessions de terres en Algérie aux émigrans des territoires cédés, la formation du nouveau département de Meurthe-et-Moselle, la réfection des circonscriptions administratives, toute la série des lois qui ont suspendu ou modifié les effets des contrats et des obligations, les échéances, les concordats amiables, les loyers, les procédures de saisie, les prescriptions,

les discussions de l'assemblée nationale sur les préliminaires et sur le traité de paix, puis les lois de finances, les emprunts, la reconstitution des actes de l'état civil, la liste funèbre des 1,694 communes et des 1,597,000 âmes que la guerre nous a enlevées.

Une des parties du *Recueil* les plus dignes d'attention est celle qui a rapport aux lois d'indemnité. Lors de l'importante discussion qui a eu lieu à l'assemblée nationale sur la loi des 100 millions accordés aux victimes de la guerre, les thèses les plus contradictoires se sont fait jour. La question de savoir si l'état doit réparer les maux de la guerre en indemnisant les particuliers des pertes qu'ils ont subies est fort débattue dans le droit des gens, et on en comprendra l'importance au point de vue international, si l'on réfléchit que dans beaucoup de pays les étrangers résidans peuvent s'y trouver intéressés. Là, comme on l'a vu chez nous pendant la commune, les préjudices peuvent résulter aussi bien de la guerre intérieure que de la guerre étrangère. Y a-t-il lieu de faire une distinction entre ces deux causes, de telle sorte qu'il y ait obligation de réparer dans un cas et non dans l'autre? ou bien y a-t-il identité dans les espèces, et, ce point résolu, faut-il admettre ou repousser l'obligation d'indemniser les victimes de ces luttes? Suivant qu'on se décide pour ou contre ces doctrines différentes, il est clair que le droit de l'étranger de réclamer une indemnité doit être affirmé ou rejeté. Le rapport de la commission de l'assemblée sur la loi du 6 septembre 1871, qui accorde un subside de 106 millions aux victimes de la guerre et de l'insurrection de Paris (100 millions d'une part et 6 de l'autre), s'était prononcée catégoriquement pour l'obligation de réparer. Il ne s'agissait dès lors de rien moins que de faire dresser l'état des pertes et d'indemniser intégralement les victimes; mais dans le travail de la commission il n'était question que des dommages de la guerre étrangère. Ce projet a subi une transformation complète dans le cours des débats de l'assemblée. Les orateurs du gouvernement, M. Victor Lefranc, alors ministre du commerce, et le président de la république notamment, se sont attachés à réfuter la thèse de la commission, et, tout en admettant que l'humanité et les inspirations d'une bonne politique conseillaient de diminuer autant que possible les maux de la guerre en indemnisant ceux qui en avaient le plus souffert ou qui étaient les plus malheureux, ils ont nettement refusé d'accepter ce devoir comme l'acquittement d'une véritable dette, dans le sens propre du mot. La chambre paraît avoir penché vers cet ordre d'idées, puisqu'elle a, au moins provisoirement, limité l'allocation à 100 millions. Chacun sait que la question va revenir sur le tapis, plusieurs députés ayant repris la proposition antérieure et se promettant d'en développer de nouveau les motifs devant l'assemblée.

Le *Recueil* donne dans un appendice spécial une série de documens allemands fort curieux. La loi allemande du 8 juillet 1872, avec l'exposé

des motifs, nous fait connaître l'emploi présumé de l'indemnité de 5 milliards. Les premières rentrées doivent être consacrées jusqu'à concurrence de 160 millions à la réfection et à l'armement des places fortes de l'Alsace-Lorraine. On impute ensuite les dépenses dites communes aux divers états de l'empire, et qui sont principalement représentées par les prestations militaires et autres frais de guerre, puis 1 milliard 1/2 sont partagés entre ces états dans une proportion basée sur les prestations militaires et sur la population. Un mémoire présenté au parlement allemand évalue à 378,700,000 thalers environ (1 milliard 420 millions de francs) le montant des dépenses de guerre de la confédération du nord jusqu'à la fin de l'année 1871.

Veut-on savoir ce que nous a coûté la guerre en sommes versées ou à verser à l'Allemagne et comme indemnités ou dommages à réparer? En voici le compte approximatif :

Indemnité de guerre	5,000,000,000 fr.
Intérêts de 3 milliards (deux ans)	300,000,000 fr.
Entretien des troupes allemandes jusqu'au 1er juillet 1872	273,637,000 fr.
Contributions de guerre payées par les départemens autres que la Seine	39,053,000 fr.
Impôts perçus par l'autorité allemande dans les départemens autres que la Seine	49,149,000 fr.
Valeur des réquisitions faites dans les départemens autres que la Seine	327,581,000 fr.
Estimation des dégâts et pertes dans les départemens autres que la Seine	141,130,000 fr.
Valeur des titres et objets mobiliers enlevés sans réquisition	264,172,000 fr.
Contribution de guerre de Paris	200,000,000 fr.
Évaluation des pertes dans le département de la Seine	70,000,000 fr.
Reliquat à la charge de la France du compte des impôts en retard	6,089,000 fr.
Indemnités à la gendarmerie et autres	3,000,000 fr.
Total	6,673,811,000 fr.

Dans ce mémoire ne sont pas compris les pensions nationales, le montant des réquisitions faites par les autorités françaises et dont le remboursement a été ordonné par la loi du 15 juin 1871, les réparations faites ou à faire dans les propriétés de l'état, les dépenses de guerre de l'armée française, effectif, réorganisation et réfection du matériel, etc. On peut être sûr que le chiffre de 10 milliards au total est au-dessous de la réalité.

Telle est la charge accablante sous laquelle la France a paru un moment devoir être écrasée. On a pu le croire en effet tant que, livrée d'un côté à l'invasion étrangère, et de l'autre à la guerre intérieure, sa vie semblait suspendue et ses mouvemens paralysés; mais à peine était-elle débarrassée en partie de ces oppressions, qu'elle renaissait, et que sa vitalité reprenait le dessus. Il lui a suffi de frapper la terre du pied pour

en faire sortir non-seulement des millions, mais des milliards. Aujourd'hui elle a presque effectivement réuni la somme qui doit amener son entière délivrance, et, si les traités ne nous imposaient pas le paiement en numéraire ou en valeurs étrangères, dont la recherche, en créant un nouvel obstacle, retarde encore l'acquittement de notre dette, le territoire pourrait être considéré comme à la veille d'être libéré. La France est donc encore toute-puissante sous le rapport matériel; mais cela ne suffit pas pour lui rendre le rang qu'elle a perdu au point de vue politique, et qu'il lui faut recouvrer dans l'intérêt général de la civilisation autant que dans le sien propre. Cette richesse, qui est une partie de notre force, est en même temps une partie de notre faiblesse. Si la satisfaction des besoins matériels, les jouissances du luxe, les prospérités du commerce et de l'industrie adoucissent les mœurs et rapprochent les hommes, elles portent en même temps les germes corrupteurs des sociétés. Le gouvernement qui donnera l'ordre rendra certainement à la France sa splendeur matérielle; mais ce que l'ordre et la richesse ne donnent pas par eux-mêmes, ce sont les sentimens qui font la grandeur morale des nations, le patriotisme, l'esprit de renoncement et de sacrifice, le dévoûment au devoir, le sentiment du juste et d'un certain idéal qui fait la patience dans l'infortune et écarte le découragement. Au point de vue politique, qui nous délivrera de l'esprit de faction et de révolte? Au point de vue social, qui nous débarrassera des utopistes et des faiseurs d'expériences? Ce n'est pas la loi toute seule. La vertu ne se décrète point, et il ne suffit pas de sept cent cinquante législateurs, réunis à Paris ou à Versailles, pour nous donner ce qui nous manque ou nous rendre ce que nous avons perdu. Le remède est dans l'âme de chacun de nous. C'est à chaque citoyen de scruter sa conscience, de profiter des fautes commises et des leçons du passé pour refaire l'éducation nationale, éloigner l'esprit du mal, restituer lui-même par l'exemple au principe d'autorité ce qui lui revient légitimement sans étouffer la liberté, et imprégner de ces sentimens la génération actuelle, qui les léguera à la génération suivante. A.

O. Glagau, *Die russische Literatur und Iwan Turgeniew*, Berlin 1872.

La littérature russe, telle qu'on l'a vue se développer depuis un siècle, peut se comparer à une plante exotique qui fait d'incessans efforts pour prendre racine dans le sol national. A l'exception d'un très petit nombre, les écrivains de quelque mérite étaient des hommes du monde qui transportaient dans leurs œuvres des goûts et des tendances qu'ils puisaient dans une éducation cosmopolite. Il en est résulté dès le principe une certaine sobriété de bon ton, une réserve élégante, qui

caractérisent la plupart des bons auteurs russes; mais la séve populaire leur fait généralement défaut. « Celui qui chercherait les Russes dans leur littérature, disait il y a trente ans le prince Viésemski, en arriverait à croire qu'ils ne méritent pas encore le nom de peuple, et que ce qu'on appelle la nation russe n'est qu'une colonie étrangère établie au milieu des tribus slaves. » Encore aujourd'hui, le nombre des auteurs vraiment populaires est très restreint; on ne peut guère citer comme de véritables produits autochthones que les poésies de Krylof, de Lermontof, d'Alexeï Koltzof, et certaines œuvres de Pouchkine, de Gogol, d'Ivan Tourguénef.

Ce dernier, qui est sans contredit à cette heure le plus connu et le plus lu des romanciers russes, et celui dont les ouvrages ont été le plus souvent traduits, avait débuté par une série de fines esquisses où il étudiait la vie des serfs sous ses divers aspects gais ou tristes, et qui furent plus tard réunies sous ce titre : *Mémoires d'un chasseur*. Aucune de ses productions postérieures ne nous a fait retrouver la limpidité, la chaude couleur, le charme poétique de ces historiettes qui nous introduisent au cœur de l'existence du paysan et du gentilhomme campagnard. Peu à peu M. Tourguénef a délaissé ses héros rustiques pour s'appliquer à la peinture des mœurs d'une société corrompue, blasée, plus raffinée que civilisée; il se laisse aller aux dissertations, à la polémique, il soutient des thèses. C'est avec raison qu'un critique allemand qui vient de lui consacrer une étude assez étendue lui reproche des tendances pessimistes. « Ses œuvres, dit M. Glagau, nous représentent la Russie malade qui s'en va, et non celle qui refleurit pleine d'espérances. Ses héros sont des êtres faibles, maladifs, grands seulement dans leurs erreurs ou leurs fautes, égoïstes et misanthropes; ils n'ont ni la volonté ni la force de se subordonner à la chose commune, de se rendre utiles au monde et à leurs semblables. » Si malgré ces défauts M. Tourguénef a conservé une sorte de popularité européenne, c'est grâce à la vérité réaliste et surtout à la sincérité de ses peintures, qui reproduisent fidèlement dans tous ses détails un monde peu connu, en évitant toutefois avec soin la trivialité dont sont entachés les romans de Pisemski et de quelques autres écrivains de fraîche date. L'intérêt principal de l'étude de M. Glagau réside dans les comparaisons qu'il établit entre M. Tourguénef et d'autres romanciers russes qui l'ont précédé ou qui sont ses contemporains; mais il faut ajouter que les jugemens du critique ne sont pas exempts de partialité et témoignent parfois d'une certaine étroitesse de vues; il est notamment plus qu'injuste pour M. Sacher-Masoch.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TROISIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1873

Livraison du 1er Janvier.

Meta Holdenis, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 5
Voyage géologique aux Açores. — I. — L'île de Terceire et l'éruption sous-marine de 1872, par M. F. FOUQUÉ. 40
Le sergent Hoff, épisode du siége de Paris, par M. L. LOUIS-LANDE. . . . 66
Études sur les travaux publics. — Les chemins de fer en Russie, par M. H. BLERZY. 95
Récits de la Petite-Russie. — Marcella, le conte bleu du bonheur, par M. SACHER-MASOCH. 112
Impressions de Voyage et d'Art. — VII. — Les villes du passé, Vézelay et Cluny, par M. Émile MONTÉGUT. 150
Études financières. — Les anciennes gabelles et l'impôt du sel, par M. Ch. LOUANDRE. 187
Poésie. — Sursum corda, par M. SULLY PRUDHOMME. 205
Revue musicale. — Le Pangermanisme musical, l'Opéra, le Théatre-Italien, l'Opéra-Comique, par M. F. de LAGENEVAIS. 220
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 208
Essais et Notices. — L'Histoire de France racontée a mes petits-enfans, de M. Guizot, par M. L. VITET. 235

Livraison du 15 Janvier.

Meta Holdenis, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 241
Un Nouvel historien de Frédéric II. — Thomas Carlyle, par M. Louis ÉTIENNE. 269
Le Mont-de-piété de Paris, par M. Maxime DU CAMP. 304

Les Missions extérieures da la marine. — II. — La station du Levant. — II. — Les troubles de Smyrne, le pacha de Césarée, l'amiral Halgan, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 339
Le Brésil et la république de La Plata depuis la guerre de Paraguay. . . 359
L'impôt progressif et l'impôt proportionnel, les taxes indirectes, par M. Victor BONNET. 378
L'*Aspergillum Lydianum,* Souvenir d'un voyage au golfe du Mexique, par M. Lucien BIART. 402
La Question constitutionnelle, les Conditions d'existence de la république, par M. G. de MOLINARI. 429
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 454
Théatres. — l'Opéra, *le Roi de Thulé.* — l'Odéon, *les Érynnies.* 466
Essais et Notices. — L'Instruction du peuple. 474

Livraison du 1er Février.

Meta Holdenis, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 481
Le système pénitentiaire en Angleterre. — La Transportation et le régime des prisons, par M. Alexandre RIBOT. 513
La Poésie populaire des Turcs orientaux, les Kirghiz, les Perses, les Turcomans, par Mme DORA D'ISTRIA. 543
Proudhon, sa correspondance et son historien, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut. 584
Voyages géologiques aux Açores. — II. — Graciosa, Pico et Fayal, par M. F. FOUQUÉ. 617
Les anciens banquiers florentins, souvenirs d'un voyage a Florence, par M. Louis SIMONIN. 645
Le Roman de la vie de province en Angleterre, *Middlemarch,* de George Eliot, par M. Th. BENTZON. 667
Madame Récamier et ses amis, a propos d'une nouvelle publication, par M. GUIZOT. 691
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 702
Théatres. — *La Femme de Claude,* de M. Alexandre Dumas. 714
Essais et Notices. — Statistique des savans, par M. Charles MARTINS. . . 723

Livraison du 15 Février.

Meta Holdenis, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 737
Les missions extérieures de la marine. — III. — La station du Levant. — Les brulots grecs, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. . 763
Les Écoles a Paris, l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, par M. Maxime DU CAMP. 790
La chanson de Férizadé, scènes de la vie turque en Anatolie, par M. Albert EYNAUD. 830
Le Problème des causes finales et la physiologie contemporaine. — L'industrie de l'homme et l'industrie de la nature, par M. Paul JANET, de l'Institut. 861
Orissa, une province anglaise de l'Inde, par M. Jules CLAVÉ. 888
Les Nouvelles théories sur les fermens et les fermentations, par M. Fernand PAPILLON. 914
Les Maris de Madame Skaggs, par M. BRET HARTE. 931
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 958
Théatre-Français. — Reprise de *Marion Delorme.* 970
Essais et Notices. — Les Traités de paix avec l'Allemagne après la guerre de 1870-71. 977

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 616